This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LANE
MEDICAL LIBRARY
Seidel Collection
HISTORY OF MEDICINE
AND NATURAL SCIENCES

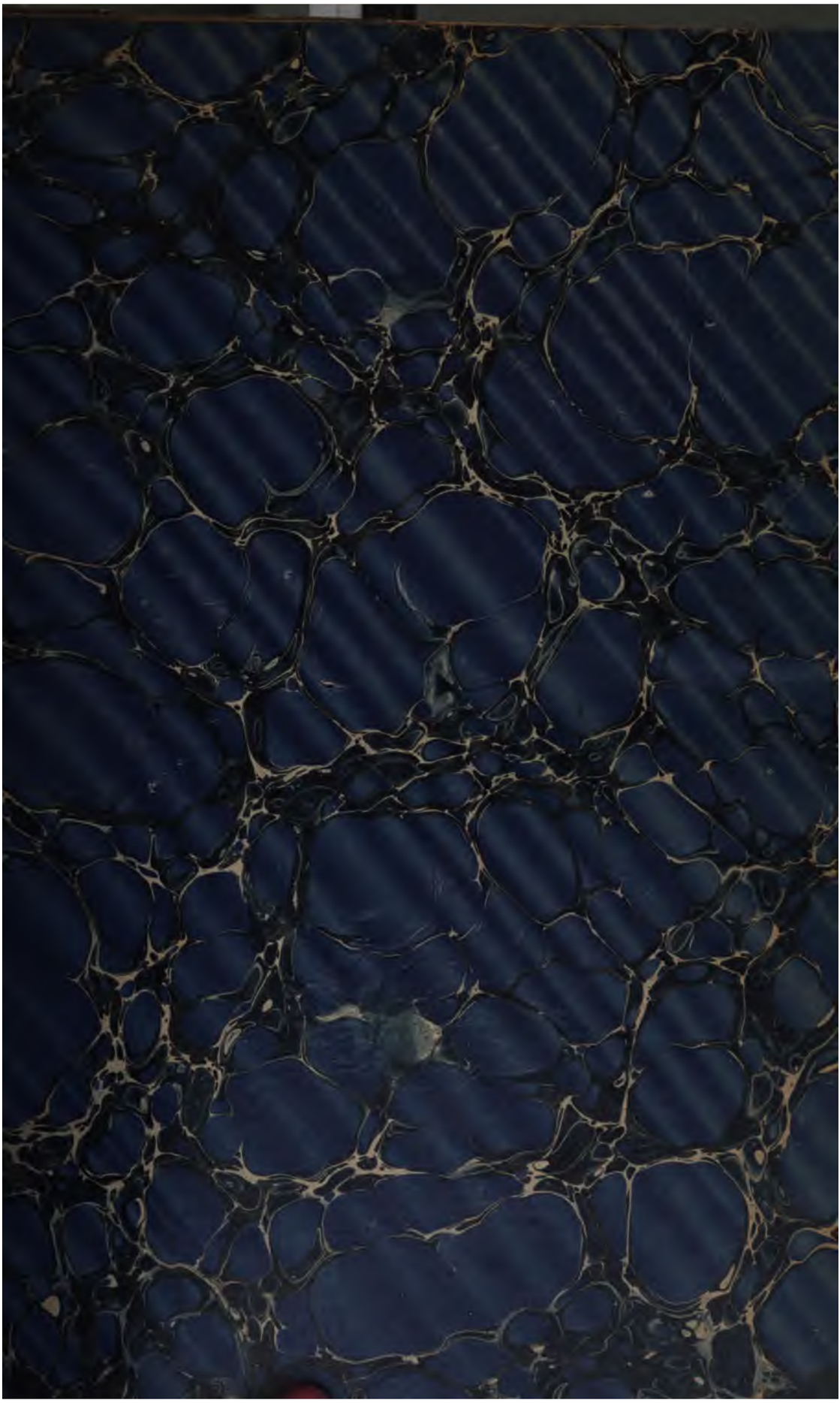

CHIRURGIE

D'HIPPOCRATE.

CHIRURGIE
D'HIPPOCRATE

PAR

J. E. PETREQUIN,

EX-CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

TOME PREMIER.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVII.

LANE MEDICAL LIBRARY

CHIRURGIE
D'HIPPOCRATE

PAR

J. E. PETREQUIN,

EX-CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

TOME PREMIER.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVII.

LANE MEDICAL LIBRARY

60482

H 59 P4
V. 1
1877

CHIRURGIE D'HIPPOCRATE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DE L'ÉTUDE DES MÉDECINS DE L'ANTIQUITÉ ET EN PARTICULIER D'HIPPOCRATE, ET DES AVANTAGES QU'ON PEUT EN RETIRER POUR LA SCIENCE ET POUR L'ART.

§ I.

Les médecins grecs et latins méritent plus qu'on ne croit d'être explorés.

(E. Littré, *Rapport à l'Institut*, 1846.)

Habeant nova suam laudem, sed et vetera, sine quibus nova non exstiterunt.

(Van der Linden, *Præfat.*)

Il fut un temps où la tradition régnait en souveraine sur les esprits; la formule *Magister dixit* semblait suffire à tout. Aujourd'hui les allures de la civilisation ont profondément changé le génie de la société; le présent, enorgueilli de ses progrès, croit pouvoir se suffire à lui-même et n'a plus guère souci du passé. Erreur des deux côtés; et qui dit erreur dit danger. Il faut donc que la médecine, affranchie pour toujours des entraves de la scolastique et de la routine, réagisse maintenant, plus que toute autre science, contre l'exclusivisme des tendances actuelles, qui, en rétrécissant son horizon, menacent de compromettre son évolution philosophique; aussi, jamais peut-être la thèse que j'aborde n'offrit-elle plus d'opportunité. Je veux aider mes confrères dans ce travail de lutte et d'émancipation, en reportant leurs regards vers la contemplation de l'antiquité et en les amenant à rendre visite avec moi aux hommes éminents qui se sont alors illustrés dans notre art. Je veux convaincre les plus incrédules qu'il y a des fruits abondants à recueillir de ce commerce avec les grands esprits de ces siècles reculés. Je n'ignore pas que j'aurai bien des préjugés à dé-

truire, des doutes à dissiper et des objections à résoudre. C'est par là que je vais commencer.

« A quoi, diront à l'envi la plupart des praticiens du jour, à quoi peut nous servir l'étude de l'antiquité? C'est là une science de luxe : pour le médecin, ce sont moins les livres que les malades qu'il faut étudier; leur guérison ou leur soulagement ne sont-ils pas l'objet essentiel? Tout le reste n'est qu'accessoire : c'est la pratique et non l'histoire qui doit nous servir de règle de conduite; ce n'est pas l'érudition, c'est la clinique qui doit être notre constante préoccupation. » Il en est qui, dans l'excès de leur zèle, iraient presque jusqu'à faire un grief à certains confrères de consacrer une partie de leurs veilles à la littérature médicale. Ce n'est pas nous, à coup sûr, qui viendrons rabaisser la haute importance de la pratique, car personne au monde n'y attache plus de prix; mais il faut aussi estimer chaque chose à sa juste valeur. Les praticiens, dont je combats ici les visées exclusives, font une fâcheuse interversion dans l'ordre naturel des idées; ils oublient les moyens, pour ne voir que les résultats; ils sont surtout frappés des effets et négligent les causes : on peut leur reprocher de mettre la fin avant le commencement. Trompés par leur philanthropie même, ils se renferment dans un cercle fatal, et l'horizon se rétrécit autour d'eux; leur esprit craint de s'égarer dans l'histoire, il se concentre dans le fait matériel; ce qui les attache et les subjugue, c'est l'application thérapeutique. La cure est la fin de l'art, sans doute; mais combien se trompent sur la voie qu'on doit suivre! Le praticien le plus habile, aux yeux d'un grand nombre, serait celui qui possède dans sa mémoire beaucoup de moyens de la matière médicale, comme si, avec le plus mince manuel, dans cette étrange manière de voir, l'adepte le moins bien doué n'avait pas le secret de réaliser à l'instant le type achevé du faux modèle qu'on se propose! La polypharmacie ne constitue pas la meilleure thérapeutique. Archimède ne demandait qu'un levier et un point fixe pour remuer le monde; les grands médecins, à l'exemple de Sydenham, ne demandent qu'un petit nombre d'agents actifs, bien connus, pour leur pratique habituelle. Certes nous ne voulons déprécier ni la matière médicale, ni la pharmaceutique; mais, répétons-le bien haut, ce n'est pas par la multiplicité des remèdes, c'est par l'opportunité de leur emploi que se révèle le savoir pratique. C'est dans la science des indications que réside la véritable habileté, et il ne faut pas que l'empire de la formule, le goût du petit remède, la recherche des recettes, éloignent de la voie de la science.

la seule qui mène à la vérité; il ne faut pas qu'on se borne à voir des médicaments et non la méthode, des maladies en général et non des malades en particulier. On ne saurait trop protester contre cet abaissement infime de l'art de guérir; on ne saurait trop élever la voix pour détourner de cette pente qui conduit à une routine aveugle! Comment, avec de pareilles allures, la médecine pourrait-elle se proclamer, suivant la noble expression d'Hippocrate, *le plus excellent de tous les arts?*

« Mais quoi! dira-t-on, la clinique n'est-elle pas le flambeau qui éclaire et guide le praticien, et qui l'empêche de s'égarer? » Hippocrate faisait grand cas sans doute de l'observation personnelle, mais il professait aussi que le médecin devait étudier et savoir ce qu'on avait su avant lui, à moins qu'il ne voulût se tromper lui-même et tromper ensuite les autres. La médecine, qu'on veuille bien y réfléchir, ne consiste pas plus en observations isolées qu'en un assemblage de formules. Derrière les faits il faut voir les principes qui les relient et leur assignent leur place et leur valeur; l'art lui-même n'a de stabilité et de prix qu'autant qu'il se fonde sur les bases mêmes de la doctrine et sur la réalité, et le praticien le plus répandu n'acquerra jamais du poids ni de la portée, qu'en raison même de l'appui qu'il aura su prendre sur la science, qui est une création des siècles antérieurs.

C'est dans l'histoire médicale qu'il faut aller puiser ces enseignements; c'est à l'étude des grands maîtres qu'il faut demander les secrets de leur art et de cette philosophie qui fit leur gloire et leur succès. Le célèbre auteur du *Traité de l'expérience* allait jusqu'à dire : « Le praticien le plus occupé est un médecin dangereux, s'il ne lit point. » (L. III, c. III.) Zimmermann continue : « Quand on a lu et médité les observations et les préceptes des anciens, on sera, avec un peu de pratique, en état de traiter ses malades avec plus de succès que l'homme le plus occupé qui ne lit point. » (L. II, c. V.) Il ajoute, avec beaucoup de vérité : « L'érudition tient lieu d'expérience en bien des occasions. » (L. III, c. I.) En effet ce n'est que l'étude et l'histoire qui nous font sortir du cercle étroit où notre esprit se trouve borné.

« Toutefois, dira quelque autre sceptique, autre époque, autres travaux! chaque homme et chaque chose en leur temps! » Mais ne craignez-vous pas de ressembler quelque peu à cet empirique à qui l'on présentait un jour un livre de Van Swietten qu'il ne connaissait pas, et qui crut répondre victorieusement en s'écriant : « Je ne fais aucun cas des spécifiques des pays

étrangers, qui peuvent être très-bons dans leurs climats, mais qui deviennent inutiles dans le nôtre! » Hippocrate, Galien et tous les anciens, dans votre pensée, peuvent avoir eu de la valeur et de l'intérêt pour leur siècle: mais aujourd'hui il ne saurait plus en être de même! Un écrivain célèbre va se charger de répondre : « Si les maladies que Sydenham a observées sont les mêmes que celles d'Hippocrate, je puis affirmer également (c'est Zimmermann qui parle) que ces maladies sont aussi celles que je vois tous les jours dans nos pays. Or, ajoute-t-il, il est prouvé que, depuis Hippocrate, les vrais médecins ont suivi, dans tous les temps, des principes fixes et absolument conformes dans la plupart des maladies les plus graves. » Ces principes sont ceux de l'*hippocratisme*. Concluons donc avec Zimmermann : « Il est vrai que la science sans pratique est insuffisante; mais une pratique aveugle a cet inconvénient de plus qu'elle est encore dangereuse; il faut réunir les deux, étudier les livres et les hommes, interroger les morts et les vivants [1]. » Voyez Baglivi, qui fut un des plus grands praticiens de son temps, quitter tous les autres livres pour s'adonner à Hippocrate, puis, après s'être bien pénétré de sa doctrine et avoir appliqué ses préceptes dans les hôpitaux, le proclamer hautement le meilleur des guides, le maître par excellence : « Missis cæteris libris, totum Hippocratis studio me tradidi, aliquam bene medendi rationem assecuturus; et cum eum non semel relegissem et prope memoriæ mandassem, proprio marte volui in Italiæ nosocomiis dictorum illius periculum facere; neque sine admiratione deprehendi doctrinæ illius veritatem tanquam ex tripode prodeuntem, cognovique ipsum demum esse *verum artis medicæ ducem et magistrum*. » (*De fibr. motric. Præfat.*)

« Pourquoi donc toujours les anciens? à quoi bon sortir de notre siècle pour remonter le cours des âges jusqu'à l'antiquité? » nous dira un nouvel interlocuteur : il s'intitule *l'ami du progrès*. Il adopte un culte, mais c'est pour son temps: on dirait qu'il veut pouvoir toucher et voir de près les idoles qu'il adore : il n'a d'encens que pour son siècle; il affecte pour l'an-

[1] « En réalité il n'y a pas deux observations, il n'y en a qu'une : il faut observer non-seulement en avant (progrès), mais encore en arrière (tradition), ainsi qu'à droite et à gauche (science contemporaine) : c'est là, si je ne me trompe, l'observation rigoureuse. » (Professeur Imbert-Gourbeyre.)

« Si vedia che le cognizioni umane sono essenzialmente storiche, e che la soda istruzione non può rilevarsi che dalla storia.

« E per vero due modi d'istituzioni scientifiche sono possibili per l'uomo, la dommatica e la storica : quella insegna ciò che si sa, questa mostra le vie tenute dall' ingegno umano per arrivare alle cognizioni attuali. » (Salvatore de Renzi.)

tiquité un superbe dédain; en dehors du temps actuel il semble qu'il n'y ait rien : c'est là qu'il faut chercher la vraie philosophie et les seules bonnes doctrines, comme la perfection de l'art; il n'admire et ne veut voir que le cercle où il vit et s'agite. En vain est-il parfois dupe ou victime des systèmes qui pullulent autour de lui; en vain peut-il être le jouet des paradoxes qui le trompent, ou des fausses lueurs qui miroitent devant ses yeux, il affecte de marcher, l'œil fixé en avant; il dédaigne de regarder jamais en arrière. On a beau lui dire qu'il y trouverait des lumières pour mieux éclairer sa route et prévenir des faux pas[1]; n'importe : la science pour lui n'est pas là; le passé à ses yeux n'est qu'un désert stérile et plein d'ombres, et ceux qui s'y aventurent, des rêveurs ou des oisifs qui ont du temps à perdre, de nouveaux alchimistes qui dépensent leur vie et leur intelligence à la recherche d'une autre pierre philosophale, qu'ils ne doivent jamais rencontrer! Certes rien n'est plus vif que cette attaque, plus tranché que cette condamnation en forme. Il semble que l'argumentation ne saurait être plus saisissante et plus péremptoire; mais elle n'est que spécieuse, et l'on peut appliquer au contempteur systématique de l'antiquité ce qu'on a si bien dit de l'homme qui, n'ayant jamais voyagé, ne connaît que les horizons de son pays natal : « La trop grande idée que nous concevons du sol où nous marchons disparaît dès que nous considérons la totalité du globe. » De même, les prétentions ambitieuses et l'importance exagérée du temps actuel s'évanouissent aussitôt qu'on embrasse, dans sa généralité, le développement historique de la science et de l'art. Toutes ces richesses scientifiques qui font votre orgueil, dirons-nous, ne sont point votre création: ces dépouilles dont vous vous parez sont un présent des âges antérieurs. On l'a dit d'une façon aussi vraie que pittoresque : « La science du passé (ne l'oublions pas) est la clef avec laquelle le médecin pénètre dans l'intérieur de la nature. » (Zimmermann, l. III, c. I.) « L'art médical, dit à son tour Ermerins, l'art médical n'est pas nouveau : il dérive de la Grèce comme d'une source féconde et intarissable; chaque jour il s'est agrandi par de nouvelles acquisitions; la médecine est donc la fille du temps, et il n'est pas possible de bien apprécier

[1] Freind écrivait à Mead : « Ces prétendus *amis du progrès*, qui s'imaginent suivre la nature dans tous les cas, même où ils méconnaissent ses opérations, m'ont souvent échauffé la bile!... Si ces gens-là suivent la nature sans l'avoir étudiée, qu'ont donc fait ces grands restaurateurs de la médecine parmi les Grecs?... Apprends, Mead, à mépriser le babil de ces suffisants! »

ses conquêtes successives, si l'on ne remonte, par la tradition, jusqu'aux anciens, inventeurs de la science..... C'est en lisant l'histoire que le médecin devient l'homme de tous les temps.....; c'est par là qu'il se perfectionne dans son art; éclairé par son érudition, il sait jusqu'où il doit suivre la route ordinaire, et quand il doit la quitter. »

Non-seulement cette étude a l'inappréciable mérite de relier entre elles toutes les phases de l'évolution scientifique, comme une chaîne dont on ne saurait détacher un anneau sans en rompre l'unité et l'ensemble, mais encore elle offre une grande utilité philosophique sous un autre point de vue. Ce qui contribue le plus au perfectionnement individuel, ce n'est pas tant le contact des hommes et des choses qui se trouvent dans les mêmes milieux que nous, qui ont subi les mêmes influences, qui sont emportés par le même courant d'idées; c'est surtout le commerce avec des esprits d'une autre époque, qui se sont formés à d'autres écoles, et dont il faut creuser le langage et la pensée pour en pénétrer le véritable sens. Cette différence des temps, des lieux et des mœurs, en nous forçant à un retour incessant sur nous-mêmes, nous éclaire mieux que tout autre enseignement sur nos opinions, nos préjugés et nos tendances; et rien n'est plus propre à rectifier nos idées et nos théories, à agrandir la portée du regard et du jugement, que ce travail d'analyse et d'appropriation intellectuelle. Plus on approfondit cette vaste et féconde question de l'antiquité, plus on reconnaît qu'elle renferme des trésors inépuisables pour l'étude, le progrès et le perfectionnement de l'esprit. Assurément l'antiquité ne peut ni ne doit tenir lieu des temps modernes; mais rien aussi ne peut suppléer l'antiquité. C'est un témoignage qu'a rendu en très-beaux termes, dans les lignes suivantes, le savant traducteur d'Hippocrate : « Quand on s'est pénétré de la science contemporaine, alors il est temps de se tourner vers la science passée; rien ne fortifie plus le jugement que cette comparaison; l'impartialité de l'esprit s'y développe, l'incertitude des systèmes s'y manifeste, l'autorité des faits s'y confirme, et l'on découvre, dans l'ensemble, un enchaînement philosophique qui est en soi une leçon : en d'autres termes, on apprend à connaître, à comprendre, à juger. » (Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, t. I, p. 477.)

§ II.

Celui qui explorera avec des lumières suffisantes l'histoire des théories et de la pratique des anciens rencontrera des sources fécondes de savoir.

(E. Littré, *Œuvres d'Hippocr.* t. I, p. 447.)

Hippocratis scripta vivere et illustrari, et legi et intelligi, plurimum refert.

(Van der Linden, *Præfat.*)

Voyons donc si l'empire des anciens ne serait pas usurpé, si le culte que tant de siècles leur ont rendu est bien légitime, ou si une admiration superstitieuse n'aurait pas égaré peut-être l'esprit humain en le condamnant à une sorte d'esclavage intellectuel! Si nous prouvons qu'on ne les a pas faits plus grands qu'ils ne le sont réellement, nous ne ferons que mieux sentir encore la nécessité de les étudier pour mieux les égaler ou les surpasser.

Essayons d'esquisser rapidement le rôle qu'a joué Hippocrate : c'est une de ces individualités privilégiées qui grandissent à mesure qu'on s'en approche davantage; plus on l'étudie, plus on l'apprécie, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du médecin, de l'observateur, de l'écrivain ou du philosophe.

Ses ouvrages révèlent un rare talent d'observation; écoutons Zimmermann : « Il a été, sans contredit, le premier bon observateur de l'antiquité, et ses œuvres sont même regardées par D'Alembert comme le plus beau et le plus grand monument de la connaissance que les anciens avaient de la nature; . . . aussi les plus habiles médecins se sont-ils toujours félicités, depuis Hippocrate, d'avoir bien vu la nature quand ils l'avaient vue comme lui. » (L. III, c. IV.) Il est permis d'affirmer qu'à ce point de vue il est peu de lectures qui soient aussi profitables. « On peut, ajoute Zimmermann, on peut dire d'Hippocrate, comme de Newton, que ce ne fut qu'à son heureux génie qu'il dut la généralité de ses maximes. » (L. II, c. V.) C'est dans ses écrits, comme dans une source féconde, qu'ont puisé tour à tour une partie de ce qu'ils ont de meilleur, Platon, Aristote et Galien. « Aussi, quoiqu'il n'ait pas été le créateur de la médecine, il mérite cependant d'en être appelé *le père* (ille *parens omnis medicinæ* Hippocrates, Celse, VII, *Præfat.*), par les lumières que ses observations fournissent à l'art, et par les heureux succès qu'il eut d'avoir fondé le raisonnement sur l'expérience,... et prouvant par sa conduite combien il avait

raison de dire qu'un médecin philosophe est semblable aux dieux. » (Zimmermann, l. II, c. III.)

C'est à son génie qu'on doit l'art du pronostic. « L'attention particulière, remarque Zimmermann, qu'il apportait à observer tout ce qui se passait dans les maladies.... lui donna cette habileté à distinguer d'un coup d'œil sûr une maladie d'une autre, et l'art avec lequel il apprit à comparer les mêmes affections dans différents sujets et à estimer les symptômes à leur juste valeur le mit en état de prédire l'issue des maladies avec une probabilité qui était presque de la certitude:... cet avantage, que presque aucun médecin n'a eu au même degré que lui, n'est pas le fruit d'observations précipitées. » (L. III, c. IV.) Hippocrate formula ses observations en corps de doctrine dans son précieux livre *Du pronostic*. Étienne d'Athènes, un de ses commentateurs, fait voir combien les anciens appréciaient cette branche de l'art, quand il dit : « Le pronostic doit être regardé comme le côté le plus général et le plus noble de la médecine, puisqu'il rapproche en quelque sorte l'homme de la divinité, qui, seule, a le pouvoir de pénétrer l'avenir. » La *prognose*, moins étudiée de nos jours que dans les écoles grecques, fut la vraie philosophie de la médecine antique: c'est là ce qui constitue en réalité le dogmatisme de l'école de Cos, et ce qui, en la sauvant, par la synthèse, d'un empirisme aveugle, l'éleva au plus haut degré de science et de gloire qu'il lui fût permis d'atteindre. Cette remarquable méthode d'observation, entre les mains mêmes de son créateur, produisit des résultats auxquels la médecine contemporaine peut à peine parvenir avec toutes les ressources dont elle dispose. « On peut dire d'Hippocrate, étudié comme nosographe, qu'il a créé l'art de décrire les maladies : il a été pour elles ce que Linné a été plus tard pour les plantes. » (Jourdan et Boisseau, *Biographie médic.*) C'est à la même doctrine qu'il faut rattacher les sept livres des *Aphorismes*, qui sont à la fois un traité de séméiotique, de pathologie et de thérapeutique générales. L'admiration universelle a fait dire de ce précieux recueil : « Medicinæ Hippocratis.... constant dignitas et præstantia in eo præsertim opere quod totius artis medicæ quoddam est veluti promptuarium. »

Hippocrate représente le type du praticien: son beau traité *Du régime dans les maladies aiguës*, seul ouvrage de thérapeutique sorti des mains de ce grand maître qui soit arrivé jusqu'à nous, révèle en lui le clinicien expérimenté. « Hippocrate, et c'est un de ses plus beaux titres de gloire, dit Ratge-Delorme, a tracé, d'après une expérience à laquelle on a peu ajouté

depuis deux mille ans, des préceptes sur le régime à tenir dans les maladies : il a créé, comme il s'en félicite lui-même, la diététique. » (*Dict. de médec.* t. XIX, 1839.) « Ce livre est celui de tous que l'on peut méditer encore aujourd'hui avec le plus de fruit;..... l'hygiène thérapeutique a relativement fait peu de progrès depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. » (Jourdan, *Biogr. méd.*)

Je voudrais pouvoir analyser en détail tous les ouvrages dans lesquels le talent d'Hippocrate, se montrant sous toutes ses faces, aborde successivement les différentes branches de l'art. Je vais du moins signaler quelques-uns de ceux où il a ouvert de nouveaux horizons à l'observation médicale. — Dans les *Epidémies* (liv. I et III) il a fondé la doctrine des constitutions médicales, et, sur cette matière, il faut le reconnaître, les modernes n'ont fait que suivre ses traces et les principes qu'il avait posés sur l'art d'observer les maladies régnantes.

Dans le fameux *Traité des airs, des eaux et des lieux*, il a le premier établi les règles des topographies médicales et mis en relief l'importance pratique des études de climatologie. Ce livre remarquable a mérité à son auteur d'être considéré comme un des fondateurs de la philosophie de l'histoire. « Ces pages placent le médecin de Cos au premier rang des historiens philosophes; elles renferment, comme en un germe fécond, toutes les idées de l'antiquité et des temps modernes sur la philosophie de l'histoire; elles ont été résumées par Platon et Aristote;..... et, dans des temps plus rapprochés de nous, elles ont fourni à Montesquieu et à Herder le fond même de leurs systèmes politiques et historiques. » (Daremberg.)

Mais ce qui l'a placé le plus haut dans l'histoire et ce qui le distingue le mieux de tous les philosophes de l'antiquité, c'est la fondation de l'hippocratisme : il sépara la médecine de la philosophie spéculative qui s'égarait d'hypothèse en hypothèse, lui imprima une marche expérimentale et indépendante, et la constitua comme science distincte, en cherchant en elle-même son principe de développement. Ce qu'il a créé, ce n'est point une théorie ni un système, mais une méthode embrassant, dans une vaste synthèse, la séméiologie, la prognose et la thérapeutique; cette méthode, qui a fait la perpétuité de la médecine et qui sera éternellement la gloire de son auteur, c'est la réalité ou l'expérience développée par un judicieux emploi du raisonnement. Il fut ainsi le créateur de la seule méthode rationnelle que puisse, suivant Leibnitz, admettre la science de l'homme, et la seule capable de contribuer efficacement aux progrès de toutes les

sciences naturelles. « Dans ses principes, a dit Raige-Delorme, nous voyons les premiers traits de la méthode expérimentale. » (Dictionn. cité.) « Hippocrate, remarque le professeur Lordat, Hippocrate a fait ce que Bacon disait qu'il fallait faire. » (*Perpétuité de la médecine*, 1837.) C'est une vérité historique qu'a démontrée avec évidence Victor de Laprade : « Socrates primus scientiam moralem a physica separavit:. . . Hippocrates, Socratis coævus, simili modo similem conversionem in scientiis physicis absolvit, et omnes religionis et sacrorum interpretationes rejiciens, metaphysicam ipsam repellens, *experientiam omnis scientiæ naturalis fundamentum posuit.* Hippocrates tamen in eo præstat quod nulla alia methodo, nisi sua, medicina et omnes scientiæ naturales non solum progredi, sed etiam formari possint. Nullo alio modo nisi rerum observatione natura indagari et cognosci potest. . . Qua methodo primus omnium usus est, *cujus laus a neotericis Baconio perperam tribuitur.* » (*De philosophia Hippocratis*, Aix, 1848.)

Le professeur Lallemand, de Montpellier, dans sa préface des *Aphorismes*, gr.-fr. (1839), apprécie très-bien en quelques mots l'ensemble des qualités d'Hippocrate et le profit qu'on peut retirer de ses œuvres par une méditation attentive : « Hippocrate, comme Aristote et tant de profonds génies fournis dans tous les genres par la Grèce, a bien vu tout ce qu'il était alors possible d'apercevoir; il en a tiré de larges conséquences; il semble même avoir deviné ce qu'il ne pouvait constater directement, et ses écrits ont semé le germe d'une foule de vérités que l'avenir devait faire éclore. . . . . Ces espèces de découvertes se multiplient à mesure qu'on se familiarise davantage avec le style et les idées d'Hippocrate, qu'on entre plus avant dans son intimité, qu'on possède mieux les matières dont il traite. »

De tout temps on s'est beaucoup occupé de la médecine d'Hippocrate, et l'on vient de voir combien elle est digne des éloges qu'on lui a prodigués; mais on a peu parlé de *sa chirurgie*, et elle ne mérite pas cet oubli : qu'il ne soit permis de réparer cette injustice de l'histoire! Je ferai d'abord remarquer qu'outre leur valeur intrinsèque les livres de cette branche de l'art ont d'autant plus de prix, qu'ils ont pour la plupart le mérite de passer, aux yeux des critiques, pour les plus sûrement authentiques des œuvres du grand maître. Hippocrate, à mon avis, n'est pas moins remarquable comme chirurgien que comme médecin. Là sa méthode se révèle sous un jour [illegible], et l'on voit ses rares qualités briller d'un nouvel éclat. En [illegible] ses idées, plus doctrinales et plus théoriques, s'éloignent da-

vantage des notions contemporaines; en chirurgie, ses vues, pour ainsi dire plus matérialisées, restent plus conformes aux idées classiques. En médecine, plusieurs de ses pratiques ont vieilli; en chirurgie, elles semblent plus vivaces : les unes ont survécu, les autres renaissent souvent sous le nom de procédés nouveaux, lesquels sont, dans toute la rigueur du terme, véritablement renouvelés des Grecs. On est étonné de trouver, dans des ouvrages qui datent de plus de deux mille ans, tant de faits, tant d'aperçus et une telle sûreté de coup d'œil! On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du dialectitien persuasif ou du clinicien consommé et de l'observateur sagace. Essayons, par une rapide analyse, de faire passer dans l'esprit du lecteur les convictions qui nous animent.

Voyez combien d'emprunts lui ont faits les modernes! Le procédé en trois temps qu'a proposé Nélaton pour réduire les luxations de la mâchoire, et qu'on a admiré comme nouveau et aussi ingénieux que rationnel, se trouve décrit tout au long dans le livre *Des articulations* d'Hippocrate (§ 30). Dans l'opuscule *Des fistules* on constate que le *speculum ani*, qu'on avait considéré comme une invention moderne, était connu et employé par l'école de Cos; et dans celui *Des hémorrhoïdes* on retrouve non-seulement la cautérisation au fer rouge, qu'on avait considérée naguère comme une innovation hardie dans les mains de Dupuytren, mais encore l'emploi des caustiques qu'Amussat a récemment tenté d'élever au rang de méthode générale. Les livres sur les maladies des femmes nous apprennent que les deux écoles de Cos et de Cnide faisaient un usage habituel du *speculum uteri*, dont on a attribué à Récamier et à Ricord l'introduction dans la médecine contemporaine; qu'on y savait redresser certaines déviations de la matrice à l'aide d'un instrument rigide, sur lequel semble calqué celui de Valleix; enfin qu'on y connaissait non-seulement les injections intra-utérines, dont on a fait tant de bruit de notre temps, mais encore plusieurs pratiques obstétricales et gynécologiques qu'on voit se produire comme des nouveautés d'année en année, etc.

Hippocrate a écrit, sur les lésions du rachis de cause interne, deux chapitres fort remarquables, où il a le premier signalé la coïncidence de la gibbosité vertébrale et des tubercules pulmonaires, et il est constant que c'est à lui qu'on doit les plus anciens aperçus sur les tubercules des os. (Voy. *Artic.* §§ 41 et 50.) Il faut arriver ensuite jusqu'aux travaux de Nichet (de Lyon) et de Nélaton pour voir réintégrer dans nos livres classiques cette notion chirurgicale que l'école de Cos avait déjà mise en lumière. Il

a composé plusieurs chapitres non moins remarquables sur les luxations congéniales, sujet que les leçons orales de Dupuytren semblaient, après Paletta et Monteggia, présenter comme une nouveauté. Mais Hippocrate ne se borne pas, comme le chirurgien de Paris, à la luxation de la hanche, la seule peut-être qui soit bien étudiée de nos jours : il traite également des luxations congéniales de l'épaule, du coude et du genou; il trace en maître leurs symptômes, leurs causes et leur influence sur l'atrophie consécutive du système osseux. — Le traité *Des fractures* contient le premier germe de la méthode hyponarthécique de Sauter et de Mayor, vulgarisée en France par Munaret. — Quant aux *gouttières* qu'on serait porté à regarder comme une introduction toute récente, si l'on en croit quelques auteurs, Hippocrate les connaissait; et il est bon de voir avec quelle netteté il en discute les avantages et les inconvénients, tant pour la jambe que pour la cuisse. (Voy. *Fract.* §§ 16 et 32.) — N'oublions pas qu'Hippocrate a parfaitement connu et décrit les effets croisés des lésions du cerveau dans le traumatisme du crâne, point de physiologie pathologique longtemps méconnu, et qui n'a que de nos jours reçu sa démonstration et sa réintégration dans les dogmes de la science. — Il a connu et pratiqué l'extension continue pour la fracture du membre inférieur, et il a même inventé pour les jambes un appareil fort ingénieux. (Voy. *Fract.* § 30.) Il a décrit un bandage à bandelettes séparées qui a servi de modèle à celui de Scultet. — Il a, dans la déligation des fractures, employé la compression méthodique comme préventive de la réaction inflammatoire, méthode renouvelée avec succès par Velpeau. — Hippocrate a décrit une machine à treuil, qui lui permettait de graduer à volonté le degré de force [illegible] mis en usage pour la réduction des luxations et des fractures, machine [illegible] moins puissante mais plus complète que le dynamomètre qu'ont proposé, dans le même but, Desprez et Sédillot, etc.

[illegible] en finirais pas si je voulais rappeler, à propos d'Hippocrate, tout [illegible] dans notre chirurgie, pourrait à bon droit se dire renouvelé des [illegible] là plus d'un enseignement à recueillir. Je passe à des con[illegible] d'un autre ordre. C'est un spectacle instructif de le suivre au [illegible] embarrassants, surtout quand, se montrant supérieur à son [illegible] les erreurs de ses contemporains. Citons d'abord un acci[illegible] de tout temps d'être une cause de méprise : c'est la [illegible] de la clavicule, qu'on prenait souvent, comme de nos [illegible] de l'épaule. Hippocrate ne s'y laisse pas tromper :

il établit le diagnostic avec une grande sagacité (*Artic.* § 13) : il n'en montre pas moins dans l'examen des traumatismes du rachis qui, ayant entraîné la fracture d'une ou plusieurs apophyses épineuses, faisaient croire à la luxation en avant d'une vertèbre : chaque détail du jugement erroné qu'on portait à cet égard est habilement discuté et relevé. (*Artic.* § 46.) Ailleurs, c'est le chirurgien consommé qui réforme les mauvaises pratiques : là il fait voir à ceux qui tentaient de réduire certaines luxations de la cuisse avec une outre remplie d'air combien ils se faisaient illusion et pourquoi ils devaient échouer (*Artic.* § 77); ici il réprimande ceux qui, dans les fractures compliquées, attendaient que la plaie fût guérie pour traiter la fracture (*Fract.* § 24) : il n'épargne pas davantage ceux qui, dans la déligation de ces fractures compliquées, laissaient la plaie à découvert : il leur reproche de suivre une pratique défectueuse de tout point, comme incapable de faire aucun bien et ne pouvant que nuire (*Fract.* § 25); il donne lui-même l'exemple d'une grande habileté dans les fractures compliquées de plaie, avec issue de fragments irréductibles; il traite en homme expert tant de l'emploi des leviers que de la résection osseuse. (*Fract.* §§ 32 et 34.)

J'ai été étonné, je l'avoue, des connaissances remarquables dont il fait preuve dans son beau chapitre sur le pied bot (*Artic.* § 62); il faut arriver jusqu'à Scarpa pour trouver un travail qui lui soit comparable. Je n'ai pas été moins étonné de le voir indiquer avec une rare précision les deux causes qui rendent les luxations irréductibles ou leur réduction instable. On aurait peine à le croire, si je ne le citais textuellement : « De tous les modes de réduction, celui de l'ambe est le seul qui soit capable de remboîter les luxations anciennes de l'épaule, à moins qu'avec le temps les chairs n'aient déjà envahi la cavité articulaire, et que déjà aussi la tête de l'humérus ne se soit, par sa pression, créé une loge dans l'endroit où elle s'est luxée. (*Artic.* § 7.) J'en dirai autant de ce qu'il a écrit sur le mécanisme de l'exfoliation osseuse dans les lésions du crâne et sur l'action des bourgeons charnus dont il a vraiment deviné le rôle (*Vuln. cap.* §§ 25 et 26), etc.

Après tout ce qui précède, je me crois autorisé à proclamer que les ouvrages d'Hippocrate sur la branche de l'art qui nous occupe forment un corps de chirurgie digne de toute notre attention. Les livres du médecin et de l'officine, consacrés à ce que les modernes nomment la *petite chirurgie*, sont, sous une forme sommaire, écrits avec une abondance de détails

que peut seul dicter le maître habile, sur les bandages, les pansements et les préparatifs des opérations. Le traité des plaies et ulcères renferme les plus sages préceptes sur la thérapeutique des plaies et une appréciation judicieuse des influences du froid et du chaud, question qui, de nos jours, a donné lieu à deux systèmes opposés, dont on prétendait faire des méthodes générales. Le livre des plaies de tête se distingue par d'éminentes qualités : l'idée si hardie de perforer le crâne, la création si ingénieuse du trépan à couronne, les questions si délicates de diagnostic, d'indications et de manuel pour la trépanation, etc., tout cela s'y trouve exposé et discuté avec une intelligence et une précision qui étonnent, dans un ouvrage d'une époque aussi reculée, et qui décèlent dans l'auteur autant de prudence et de sagacité comme praticien que de hardiesse et d'habileté comme opérateur. Rien n'est plus digne, à coup sûr, de fixer l'attention des chirurgiens que le traité des fractures, celui des articulations et le mochlique, qui les résume sous une forme analytique. Hippocrate y prodigue avec une rare expérience les préceptes d'ensemble et de détail sur les luxations et les fractures; et l'on y retrouve non-seulement des inventions qu'on a successivement publiées comme nouvelles, ainsi qu'on vient de le voir, mais encore plus d'une notion qui faisait défaut même dans les livres du XVIIIe siècle : le traité des fractures est plus avancé que lui, chose qui semblera paradoxale! sur certains points de chirurgie, on peut citer les luxations du coude, qui, il faut l'avouer, n'étaient pas comprises avant nos travaux (voy. *Fract.* §§ 40 et suiv.; *Artic.* §§ 17 et suiv.; *Mochlic.* §§ 7 et suiv.); il faut citer aussi les fractures du coude. Hippocrate connaît et mentionne la luxation latérale isolée du radius, qui ne figure pas dans le grand ouvrage de Boyer. Il décrit la fracture de l'apophyse coronoïde du cubitus, qu'on y cherche également en vain. En somme, il se trouve, sur les fractures et les luxations du coude, plus complet que l'Académie de chirurgie et son illustre représentant. Le *Traité des articulations* complète, à l'égard des luxations, ce que le traité qui précède a commencé en s'occupant surtout des fractures : non moins remarquable sous le rapport de la théorie et de la pratique, le second est aussi riche en procédés et en instruments de réduction que le premier en bandages et en appareils. — *Le Mochlique* représente un résumé méthodique de ces deux traités. Écrit avec autant de concision dans le style que de précision dans les détails, il a été fait avec beaucoup d'intelligence, et révèle une connaissance étendue des maladies des os. Mais ce n'est pas seulement un

abrégé: l'auteur modifie encore l'original, le redresse en plus d'un endroit, et ajoute des faits utiles sur l'anatomie et la chirurgie. On y voit que les hippocratides étaient familiarisés avec les moyens mécaniques pour la réduction des luxations.

Laissons parler un juge compétent: « On voit, dit Littré, en lisant le *Traité des articulations*, qu'il est une part à faire aux injures du temps, et, cette part faite, on reste pénétré d'admiration pour l'auteur qui l'a composé. On peut le dire sans aucune crainte, c'est, avec le livre des *Fractures*, le grand monument chirurgical de l'antiquité, et c'est aussi un modèle pour tous les temps : connaissance profonde des faits, appréciation judicieuse des procédés, critique saine et vigoureuse, sagesse qui craint autant la timidité que la témérité, style d'une élégance sévère, qui est la vraie beauté du langage scientifique, telles sont les qualités supérieures qui font du traité des fractures et des articulations une des plus précieuses productions de la science et de la littérature grecques. » (*Œuvres d'Hippocrate*, t. IV, p. 75.)

En voilà assez pour faire comprendre quel a été ce grand maître. Sans doute il se trompe parfois; quel homme est infaillible? Mais on reconnaît partout le praticien et le philosophe, dévoué à l'art et à la science, ami de la vérité et de l'humanité, mais ennemi déclaré des superstitions, du charlatanisme et des mauvaises doctrines, esprit élevé, d'une grande rectitude de jugement, d'une dialectiqne ferme et nerveuse, clinicien habile, opérateur entreprenant sans témérité, génie inventif qui avait embrassé et formulé en une vaste méthode scientifique toutes les connaissances médicales[1], et qui offrait la plus noble alliance des qualités morales et intellectuelles.

Galien est, après Hippocrate, la plus grande individualité médicale de l'histoire; son nom domine toute la pathologie antique. « A lui seul, il forme une bibliothèque médicale; ses nombreux écrits constituent l'encyclopédie la plus variée et la plus instructive en son genre que nous ait léguée l'anti-

[1] On est frappé, en lisant Hippocrate, des idées avancées qu'il émet sur certains points de pathologie et de physiologie, notamment sur la circulation en général (*De ulcer.* 26; *De vent.* 8), sur le cours du sang dans les veines (*De affection.* 29), sur le double courant du sang (*De morb. sacr.* 3), sur la communication des veines et des artères (*De articul.*), sur le cerveau comme siége de l'intelligence, à l'exclusion du cœur et du diaphragme (*De morb. sacr.*), sur la disposition des nerfs rachidiens et leur naissance de la moelle (*Mochlic.* 1, *De artic.*), sur l'auscultation de la poitrine (*De morb.* l. 2, § 61), sur la succussion comme moyen diagnostique des épanchements pleurétiques (*De morb.* l. 3, § 16), sur les déplacements des muscles et des tendons (*De artic.*), sur la cautérisation des veines (*De loc. in hom.* § 13, 21 et 40), etc.

quité savante. » (Littré, *Rapport à l'Institut*, 1844.) Galien fut un des plus grands anatomistes des temps anciens : il s'est signalé par d'importantes découvertes, et son manuel *De anatomicis administrationibus* est encore aujourd'hui une œuvre remarquable, malgré les lacunes que les injures du temps y ont faites. Son grand traité *De usu partium*, consacré à la fois à la physiologie et à l'anatomie, est certainement, malgré quelques paradoxes, un des plus magnifiques ouvrages qui nous viennent de l'antiquité médicale : fondé sur une conception hardie des causes finales, il est écrit avec une verve qui ne se dément pas un instant : il a des élans d'enthousiasme qui transportent le lecteur lui-même. Le pathologiste éminent se révèle dans de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut citer surtout le traité *De locis affectis* (l. VI), où il expose avec une grande habileté ses vues doctrinales sur les maladies. Il y a en réalité un grand progrès sur l'école de Cos, en s'occupant, non sans succès, du diagnostic local. On ne doit point oublier que, parmi ses livres de thérapeutique, plusieurs jouissent encore d'une réputation justement méritée, deux notamment : *De universa methodo medendi* (libri XIV), et *Ad Glauconem therapeutice* (libri II). Il serait vivement à désirer que la lecture et la connaissance des trois traités dont on vient de parler fussent plus généralement répandues parmi les médecins de notre époque. — Galien a conquis un rang distingué comme hygiéniste : son livre *De sanitate tuenda* (libri VI), reste sans rival pendant une longue suite de siècles, a été, jusqu'à ces derniers temps, considéré comme un des meilleurs ouvrages sur la matière.

On peut dire de Galien que ce fut une vaste et puissante intelligence, qui aborda toutes les branches de la science et excella dans toutes. Sa renommée ne fit que grandir dans l'antiquité et le moyen âge : il a eu l'honneur, jusqu'à la Renaissance, d'être proclamé le maître en médecine, comme Aristote en philosophie. Il parut à une époque d'anarchie scientifique : on avait perdu les traces du véritable esprit hippocratique : il se présenta comme le restaurateur de la doctrine de ce grand maître : il fut un de ses commentateurs les plus célèbres. Cette partie de la collection galénique nous est doublement précieuse : elle témoigne que nul autre ne s'est mieux pénétré du génie d'Hippocrate et n'a mieux expliqué son sens et ses préceptes. Aussi la postérité reconnaissante lui a-t-elle assigné une place à côté du piédestal qu'il a lui-même contribué à élever au fondateur de l'hippocratisme.

On trouve encore, en dehors d'Hippocrate et de Galien, en passant

rapidement en revue les principales richesses de la littérature médicale ancienne, on trouve encore des modèles dans tous les genres. Chez les Romains, Celse, qui a eu l'honneur d'être appelé l'*Hippocrate latin*, et dont le livre est aussi remarquable par l'élégance et la concision du style que par la méthode et la clarté dans l'exposition des matières, mérite une étude particulière pour l'art qu'il a eu de renfermer en un seul volume un manuel complet de médecine et de chirurgie.

La *matière médicale* de Dioscoride peut être à bon droit considérée, avec celle de Galien, comme la source première de tout ce qui se trouve d'essentiel sur les médicaments simples dans la série des livres du même genre jusqu'après la Renaissance.

Nous devons une mention particulière à Soranus d'Éphèse, à Cœlius Aurelianus, qui paraît avoir écrit d'après lui son livre *Acutarum passionum*, à Rufus d'Éphèse connu par d'intéressantes publications, etc.

Au premier rang parmi les compilateurs, figure Oribase, médecin de Julien l'Apostat, et l'auteur le plus important peut-être après Galien. Un grand intérêt s'attache à ses *Collectanea medicinalia*, qui comprenaient, dans un ordre systématique, l'ensemble des connaissances médicales de son temps distribuées en 70 livres. L'édition de Bussemaker et Daremberg a pu réparer une partie des pertes qu'avait subies, par l'injure des temps, cette importante encyclopédie, qui nous fait connaître beaucoup d'auteurs perdus dont elle nous a conservé de précieux fragments. — A côté d'Oribase, il ne faut pas oublier Aetius d'Amide, qui exerça avec distinction la médecine et la chirurgie à Alexandrie (vers 445, selon Van der Linden) et dont les *Tétrabiblons* compensent un peu, pour la médecine du moins, ce qui nous manque dans la compilation de son prédécesseur.

Parmi les auteurs qui méritent le titre d'originaux, il faut réserver une place d'honneur pour Arétée de Cappadoce et pour Alexandre de Tralles (vers 550?), qui furent sans contredit deux des meilleurs auteurs qui aient paru depuis Hippocrate et Galien, et dont les traités de médecine seront toujours consultés avec beaucoup de fruit.

Paul d'Egine clôt dignement la série des médecins grecs du second ordre; il fleurit à la fin de la civilisation gréco-romaine et précéda la décadence qu'amenèrent l'invasion des Arabes et la destruction de l'école et de la bibliothèque d'Alexandrie en 640.

Arrêtons-nous un instant pour reporter nos regards en arrière et jeter un coup d'œil d'ensemble sur tout ce qui précède : quelles richesses

avait déjà lui sur le monde, pour dissiper les ténèbres et régénérer la société à sa lumière : et alors, seulement alors, commença l'ère brillante de la Renaissance. Une grande et honorable part revient à la médecine grecque dans ce travail de rénovation : l'autorité d'Hippocrate exerça la plus heureuse influence, en ramenant les esprits à l'observation de la nature; rien ne contribua plus que l'hippocratisme à miner l'empire de la scolastique et de la routine, et à émanciper le monde médical. Hippocrate fut, dans sa sphère, le flambeau de la Renaissance, comme il l'avait été de son siècle[1]. Les éditions grecques et les traductions latines de ses œuvres se multiplièrent à l'infini pendant un siècle et demi, depuis Fabius Calvus en 1525 jusqu'à Van der Linden en 1665. (Voyez notre *Bibliographie hippocratique.*) Bientôt Hippocrate se trouva dans presque toutes les mains, en faisant reléguer les Arabes et les arabistes dans la poussière des bibliothèques. Les meilleurs esprits s'appliquèrent à se former sur ce modèle : Baillou, dans ses *Épidémies et éphémérides,* enseigna quelles précieuses lumières la pathologie pouvait retirer de sa méthode d'observation, comment il fallait consulter cet oracle de la médecine ancienne, et, tout en prenant pour guide cet observateur éminent, lui associer, pour s'éclairer, les progrès de la médecine moderne. (Traduction française par Yvaren, Paris, 1858, in-8°. Voir pages 296, 315, 380, et *passim.*) On vit aussi Fernel commencer, puis Houiller, Louis Duret, Mercuriali, etc., continuer à écrire sur la science et à pratiquer leur art dans le même esprit. Baglivi fit voir ensuite par son propre exemple quels grands avantages une étude attentive permettait de recueillir dans les œuvres de celui qu'on se plut à nommer le divin vieillard de Cos. La médecine devint hippocratique, et ce fut le sceau de sa transformation.

Pour la chirurgie ce fut surtout Ambroise Paré qui montra la voie à suivre : plein de respect pour les anciens, mais sans se laisser entraîner

[1] « Hippocrate instruisit non-seulement son siècle et son pays....., mais il fut encore, au siècle de la renaissance des lettres, le maître, le flambeau de l'Europe médicale moderne. » (Dezeimeris, *Dict. hist. méd.*)

« L'autorité d'Hippocrate put s'établir peu à peu (à l'époque de la Renaissance), et ramener à l'observation de la nature les médecins livrés jusqu'alors aux spéculations galéniques et arabistes. » (Raige-Delorme, *Diction. méd.* 1859, t. XIX.)

« A la Renaissance, l'étude assidue du vieillard de Cos engagea les médecins à marcher sur ses traces : ils cherchèrent à écrire des histoires des maladies aussi excellentes que les siennes, à observer avec autant de justesse, et à scruter avec le même soin la liaison réciproque des causes et des phénomènes, sans égard aux opinions arbitraires ou aux opinions régnantes. » (Sprengel, *Hist. méd.* 1815, t. III, p. 61.)

par le goût servile et souvent aveugle de son siècle, il s'attacha à faire reconnaître dans les doctrines d'Hippocrate l'autorité de la raison, et à contrôler sans cesse la tradition par l'expérience. Sur ses traces marchèrent Guillemeau, son élève, Pierre Franco, Fabrice d'Aquapendente, etc. C'est de cette ère que date, pour la chirurgie, l'origine de sa régénération. Il ne faut pas oublier, dans ce travail des esprits, Marc-Aurèle Séverin, dont les hardiesses opératoires ont paru nécessaires pour tirer la chirurgie de l'état de nullité où la timidité des arabistes l'avait fait tomber (Dezeimeris). Nul n'a fait une plus large application de l'aphorisme hippocratique : *Quæ medicamenta non sanant, ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ignis sanat, quæ vero ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet.* (VIII, 6.)

Aujourd'hui, disons-le bien haut, il importe, pour maintenir sur notre horizon médical une clarté qui illumine tout le champ de l'histoire et qui permette au regard de contempler ensemble toutes les étapes de la science dans la série des âges, il importe d'entretenir sans relâche ce grand foyer de lumière et de savoir. Ne laissons jamais ni s'éteindre ni pâlir cet autre feu de Vesta : rien ne doit plus rompre cette chaîne lumineuse qui relie le présent au passé.

Quand le culte des demi-dieux de l'intelligence menace de s'affaiblir, nous devons entourer leurs autels de plus d'hommages et de respects, et veiller avec plus de sollicitude autour du sanctuaire d'où viennent la lumière et la vérité, et alors le dévouement le plus obscur a son prix, et l'offrande la plus modeste ne saurait être indifférente. Puisse, pour l'honneur de notre art, cet appel être entendu des générations nouvelles, et ma faible voix trouver de l'écho dans le monde des intelligences !

[illegible]
[illegible]
cins
nique
méd. 18

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

ÉTUDE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS D'HIPPOCRATE ET SUR L'ÉCOLE DE COS.

PRÉAMBULE.

Vero distinguere falsum.
(Horat. *Epist.* I, 10.)

Hippocrate est en médecine, comme Homère en poésie : ce sont, dans leur genre, les deux plus anciennes et les deux plus grandes figures que nous présente l'antiquité; chacun d'eux, dans sa sphère, a tellement dominé sur son siècle et si profondément éclipsé ses devanciers et ses rivaux, qu'ils sont restés seuls debout, aux extrêmes limites de l'histoire. Celse exprimait une opinion déjà accréditée chez les anciens, quand il écrivait, sous l'empereur Auguste, que, « de tous les médecins dignes de mémoire, Hippocrate de Cos était le premier en date » (*Hippocrates Cous primus ex omnibus memoria dignis,* l. I, præfat.), et que « nul autre n'avait acquis une autorité aussi prépondérante. » (*Antiquorum virorum maximeque Hippocratis auctoritas,* liv. II, præfat.) Galien dit à son tour : « De tous les médecins grecs dont la mémoire est arrivée jusqu'à nous, Hippocrate est le premier dans l'ordre des temps. » (*De dieb. decr.* II, 2. — Voir aussi *De nat. fac.* II, 4; *De fasc.*)

Homère et Hippocrate ont eu le rare privilége de fixer l'attention de tous les esprits cultivés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : les éditions, les commentaires et les traductions de leurs œuvres se sont multipliés à l'infini dans tous les pays et dans toutes les langues : ils suffiraient à eux seuls pour former une bibliothèque considérable, et l'inépuisable fécondité du sujet est telle, qu'il s'écoule peu d'années sans qu'on voie paraître encore quelque nouvel ouvrage.

On peut dire qu'Homère et Hippocrate ont reçu les honneurs d'une demi-apothéose, et sont devenus l'un et l'autre des personnages légendaires. Depuis la fondation de l'école d'Alexandrie, Hippocrate est devenu

[illegible] d'un véritable culte : Rufus d'Éphèse l'a nommé *le plus admirable* [illegible] médecins (Orib. XLIX, XXVI). Théophile (*De urin.*) *le plus sage*, σοφώτατος, il est qualifié de *très-saint*, ἱερώτατος, dans Athénée, IX, XIII. Galien l'a appelé le *divin* Hippocrate (*Quod anim. mor.* VII), et Alexandre de Tralles *très-saint*, θειότατος, VII, II. On a voulu conclure d'un passage de Lucien (*Philopseudes*, XXI) qu'on lui offrait des sacrifices comme à Esculape. H. Corn. Agrippa, malgré la tournure ironique de sa phrase, n'a fait que confirmer la chose (*De var. scient.* c. LXXXII) : *ipsi pro deo Hippocratem colunt.* De nos jours, il faut l'avouer, ce culte n'est, pour le plus grand nombre, qu'une religieuse tradition qu'on accepte et qu'on transmet sans contrôle; et, comme l'a spirituellement exprimé un de ses derniers traducteurs, « on exalte beaucoup Hippocrate, mais on ne le lit guère; et, pour n'avoir rien à se reprocher, on sacrifie pieusement à un dieu inconnu. » (Daremberg.)

La biographie d'Hippocrate, comme celle d'Homère, a été transformée en un roman où les caractères propres de l'histoire se trouvent si défigurés, qu'ils sont à peu près méconnaissables. L'antiquité aimait la mythologie; ses biographes, plutôt rhéteurs qu'historiens, se plaisaient à accumuler sur la tête de leur héros les aventures les plus singulières, afin d'exciter l'admiration : les écoles devenaient souvent ainsi des officines de légendes. Le merveilleux commence à la naissance d'Hippocrate : on le fait descendre des dieux. Il est issu d'Esculape au dix-huitième degré par son [illegible] et d'Hercule au dix-septième par sa mère. Le merveilleux continue [illegible] après sa mort : il s'établit sur son tombeau un essaim d'abeilles [illegible] offre aux nourrices un remède incomparable pour le muguet [illegible]. Nous allons voir que sa vie entière a été remplie par les an[illegible] faits controuvés et d'anachronismes. C'est dans ce même esprit de [illegible] le savant Dacier a composé la biographie qui précède sa [illegible] française des *Œuvres d'Hippocrate* (Paris, 1697, 2 vol. in-8°). [illegible] que c'était là le modèle que voulait suivre Triller dans [illegible] proposait de donner des *Œuvres d'Hippocrate*. (*Opusc. méd.* [illegible] I, p. 238.) Ce projet de Triller a été réalisé dans la [illegible] de la traduction française d'Hippocrate par Gardeil. [illegible] crû pouvoir mieux faire que de reproduire un [illegible] (Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°. Voir t. I.) On a lieu de [illegible] tables rééditées sans critiques, non-seulement [illegible] historiques depuis Moréri, mais encore [illegible] dans le *Dictionnaire universel de médecine*

de James (voir le tome IV de la traduction française, Paris, 1747, in-fol.), dans le *Dictionnaire historique de la médecine* d'Éloy (1755, t. II), et récemment dans la première livraison, la seule qui ait paru, je crois, des *Œuvres complètes d'Hippocrate,* traduites par Dornier (éd. gr. lat. franç. Paris, 1827, in-8°), etc.

L'esprit moderne ne pouvait manquer de réagir quelque jour contre d'aussi puériles croyances; la réaction a été vive, mais elle a dépassé le but. A la fin du siècle dernier, un helléniste allemand, Fréd. Aug. Wolf, n'a pas craint de proclamer qu'Homère n'a jamais existé, que ce n'est qu'un être de fantaisie, et que l'Iliade est l'œuvre collective des Rhapsodes! (*Prolégomènes sur Homère,* Halle, 1795.) Tout cela, à mon sens, est à peu près de la même force que les systèmes, soi-disant philosophiques, qui attribuaient la formation des mondes et l'admirable harmonie qui les gouverne à l'agrégat, dû au pur hasard, des fameux atomes crochus qu'on voit jouer un si singulier rôle dans la physique des anciens philosophes. Hippocrate devait aussi avoir son tour : au début de notre siècle, Boulet, de Lille, eut l'audace de soutenir, devant la Faculté de Paris, une thèse sur la non-existence d'Hippocrate : «Dubitationes de Hippocratis vita, patria, genealogia, forsan mythologicis, et de quibusdam ejus libris multo antiquioribus quam vulgo creditur.» Paris, thèse, an XII (1804). Legallois, à la prière de Chaussier, fit de cette thèse une réfutation sérieuse : *Recherches chronologiques sur Hippocrate* (*Journal génér. de médecine*. fructidor, an XII). Le souvenir de l'impression profonde que cette séance produisit sur l'auditoire s'est conservé longtemps à la Faculté de Paris. (Voir Houdart, *Étude sur Hipp.* 1840.) Ce qui regarde Hippocrate n'est pas aussi indifférent que certains ignorants voudraient le faire croire. On n'a pas oublié l'émotion que fit naître dans le monde savant la prétendue découverte de son tombeau, il y a quelques années : le docteur Samartsidès, dans une lettre adressée de Larisse, en Thessalie, le 1er mars 1857, à l'*Abeille médicale d'Athènes,* annonçait qu'on avait retrouvé ce tombeau entre Larisse et Tyrnabé (l'ancienne Gyrton), qu'il avait vu lui-même ce sarcophage assez bien conservé, et qu'enfin il avait pu recueillir la tablette qui le recouvrait et dont l'inscription, en partie effacée par le temps, laissait pourtant lire encore distinctement le nom d'HIPPOCRATE. L'*Espérance,* autre feuille d'Athènes, donna une version analogue. L'émoi fut grand, et l'on vit s'occuper avec ardeur de cette question non-seulement la presse médicale de l'Europe, mais aussi la plupart des journaux politiques. Mal-

heureusement il ne paraît pas que cette découverte ait été confirmée par des témoignages irrécusables.

§ I.

BIOGRAPHIE D'HIPPOCRATE.

La légende et l'histoire d'Hippocrate : son époque précise ; ses maîtres ; ses voyages ; sa carrière à l'école de Cos ; sa retraite et sa mort à Larisse ; origine et portée historique des sept livres des *Épidémies*.

Les modernes se sont formé sur l'histoire des théories qui ont ouvert une libre carrière au scepticisme. On se plaît souvent à afficher le doute parce qu'on le regarde comme l'apanage et la marque des esprits forts ; et nous voyons aujourd'hui nombre de critiques pousser leurs procédés d'analyse dissolvante jusqu'à l'anéantissement du fait historique lui-même. L'incrédulité de la plupart des écoles modernes n'a d'égale que la crédulité des anciens : c'est tomber de Charybde en Scylla. Le pyrrhonisme n'est pas de la vraie science ; le seul drapeau qui convienne quand on ne recherche que la vérité, est celui du doute méthodique de Descartes.

L'antiquité nous a légué trois biographies d'Hippocrate : la première due à un anonyme, la deuxième, à Suidas, et la troisième, à Tzetzès. C'est à leur sujet que J. H. Schulze écrit : « Historia vitæ ac fatorum Hippocratis valde est manca et dubitationibus obnoxia » (*Compendium histor. medicin.* 1759, p. 115), et qu'Ackermann répète : « De vita Hippocratis, quæ nobis restant, antiquæ narrationes, fere omnes incertæ, permultæ falsæ sunt » (Fabricius, *Bibl. græc.* t. II, p. 106, éd. Harles). Personne, en France, n'a mieux discuté ces questions que M. S. Houdart, d'Angoulême (*Études sur Hippocrate*, 2e éd. 1840), E. Littré (*Œuvres d'Hippocrate*, t. I), Daremberg (*Œuvres choisies d'Hippocrate*, 1855). Je vais, à mon tour, reprendre un à un les principaux points de cette thèse historique. La biographie anonyme, la première en date et la plus importante, est rédigée d'après Soranus ; mais on ignore quel était cet auteur, si, par exemple, il s'agit de Soranus de Cos, qui s'y trouve cité deux fois, ou bien de Soranus d'Éphèse, qu'Éloy et Sprengel font vivre sous Trajan et Hadrien (entre 97 et 131 après J. C.), et qui fut un des coryphées du méthodisme ; ou plutôt d'un autre Soranus d'Éphèse, plus récent (Suidas l'appelle Soranus le jeune), qui a écrit les *Lois des médecins* (Schulze, *Compend.* p. 335), et dont Tzetzès s'est fait l'écho. Cette incertitude a inspiré de la méfiance. « Le té-

moignage de Soranus, dit Littré, t. I, p. 33, est trop récent pour avoir quelque authenticité. » Mais est-on bien autorisé, s'il s'agit de Soranus de Cos, à le déclarer *trop récent*, quand précisément on ignore à quelle époque il a vécu, et à lui refuser ici toute autorité, quand plus loin on lui emprunte une indication chronologique importante? Le biographe anonyme cite comme ses garants Ératosthène, Phérécyde, Apollodore et Arius de Tarse, qui avaient traité de la généalogie d'Hippocrate. « Ce Phérécyde, écrit Littré (p. 32), est tout à fait inconnu:..... Arius de Tarse l'est également;..... Apollodore a vécu vers le milieu du IIe siècle avant J. C. C'est donc encore une autorité tout à fait incompétente. » Daremberg va plus loin : « Ces écrivains, dit-il, rapportent des faits sur lesquels ils ne pouvaient rien savoir de positif. » (*Introd.* p. XXXII.) Notons qu'Ératosthène trouve grâce devant Littré : « Il mérite beaucoup plus d'attention; c'était un savant astronome qui fleurit à Alexandrie vers l'an 260 avant J. C., environ 200 ans après Hippocrate (corrigez 110 à 120). Ses recherches, qui ont embrassé la chronologie, ne paraissent pas avoir eu d'autre objet, touchant le médecin de Cos, que sa généalogie. Sur ce point elles sont dignes de beaucoup de confiance. » Quant à Phérécyde, Schneider pense qu'il n'est autre que le célèbre généalogiste que Sturz et Clinton font fleurir vers 450, et dont la compétence est précieuse pour l'histoire des Asclépiades. Ajoutons qu'Apollodore était un historiographe estimé, qui a vécu vers 150 avant J. C., et dont ailleurs Littré, avec Pétersen, met lui-même le mérite en relief par ces paroles : « Accuser Eusèbe d'erreur dans sa chronique est difficile, car il s'appuie sur le chronographe alexandrin Apollodore, qui, à son tour, s'appuie sur Ératosthène. » (T. VII, p. VII.) A l'égard d'Arius de Tarse, je n'ai rien à dire, sinon qu'il semble assez étrange qu'on lui refuse systématiquement toute connaissance de faits qui étaient de notoriété publique, attendu qu'ils figuraient dans des histoires générales du temps : ainsi Photius nous a conservé un extrait de Théopompe, historien célèbre, qui, dans son XIIe livre, avait, en parlant des médecins de Cos et de Cnide, expliqué comment ils étaient Asclépiades et comment les premiers descendants de Podalire étaient venus de Syrnos. Théopompe de Chio, disciple d'Isocrate et contemporain de Démosthène et d'Aristote, avait visité toutes les villes de la Grèce; né vers 369 avant J. C., il touchait presque à Hippocrate. (Phot. *Biblioth.* n° 176, Genevæ, in-fol. 1612.) Littré fait, à ce sujet, une réflexion fort judicieuse : « La mention des médecins de Cos et de Cnide, dit-il page 162, faite dans une grande histoire comme celle de Théopompe, té-

moigne de l'importance qu'avaient prise et ces établissements médicaux et les hommes qui y présidaient. Je regarde ce titre d'un chapitre de Théopompe comme capital dans l'histoire d'Hippocrate. - J'ajouterai qu'Étienne de Byzance explique très-bien comment Podalire avait possédé Syrnos en Carie.

En somme, c'est moins la généalogie d'Hippocrate qui donne prise à la critique, que sa propre biographie, qui est devenue un tissu de fables. Nous avons donc, car autrement notre étude resterait incomplète, à discuter ici les points principaux de la légende hippocratique : elle gratifie notre auteur d'une célébrité précoce qui, après la mort d'Alexandre Ier, roi de Macédoine, l'aurait fait appeler, conjointement avec Euryphon de Cnide, auprès de Perdiccas, son successeur, pour le guérir d'une fièvre lente dont on ignorait la cause. Au médecin de Cos serait revenu l'honneur de découvrir que la maladie du jeune roi n'avait d'autre cause que l'amour secret qu'il ressentait pour Phila, maîtresse de son père. Tout s'élève contre les détails de ce récit : on ne peut que trouver étrange de faire figurer ensemble deux médecins qui n'étaient pas du même temps : Galien dit Euryphon antérieur à Hippocrate, et la critique incline fort à regarder comme suspect ce beau diagnostic, qui n'est qu'une copie mal déguisée des diagnostics tout semblables que l'histoire met sur le compte d'Érasistrate et d'Avicenne. Sprengel, Houdart et Littré, accordent que le fait lui-même n'est pas en contradiction avec la chronologie : on peut, au contraire, avec Greenhill, affirmer que là gît l'objection la plus grave : si l'on s'en tient aux marbres de Paros, qui fixent à 463 l'avénement de Perdiccas, Hippocrate n'aurait pas été né encore ; si l'on adopte l'opinion commune, qui rapporte la mort d'Alexandre à 454, Hippocrate, né en 460, n'aurait eu alors que six ans : et, de quelque façon qu'on veuille allonger ce règne, déjà long de 45 ans à cette date, on restera toujours fort au-dessous de ce qu'exigerait la justification de cette anecdote.

J'arrive à l'entrevue que la légende suppose avoir eu lieu entre Hippocrate et Démocrite, et qu'elle a su rendre si fameuse dans l'antiquité : elle raconte que les Abdéritains auraient appelé le médecin auprès du philosophe pour le guérir de sa prétendue folie, et Tzetzès ajoute, pour donner plus de couleur à la chose, qu'ils lui offrirent dix talents, ce qui, en supposant des talents d'or, équivaudrait à 500,000 francs de notre monnaie. On se demande, comme Grimer et Houdart, où la petite ville d'Abdère, qui était pauvre, aurait trouvé une pareille somme, et l'on ne peut, avec Bayle

et Ackermann, que déplorer les puérilités dont Diogène Laërce accompagne son récit. Hippocrate, dit-il, fit apporter du lait; Démocrite, après l'avoir examiné, déclara qu'il provenait d'une chèvre noire qui en était à sa première portée. On ne saurait s'empêcher de sourire quand on entend ce biographe ajouter avec un grand sérieux que cela donna au médecin une haute idée du philosophe. Nous doutons fort que le lecteur soit de cet avis, et nul ne contredira Schulze et Sprengel quand ils concluent que tous ces détails sont autant de fables ridicules.

Le rôle que la légende prête à Hippocrate dans la peste d'Athènes (430 avant J. C.) touche à des questions à la fois plus intéressantes et plus difficiles. Elle affirme que la maladie se développa chez les Illyriens et les Péoniens, et qu'ils s'empressèrent d'implorer l'assistance du médecin de Cos; mais celui-ci, prévoyant, d'après la direction des vents, que le fléau allait s'étendre jusque dans l'Attique, aurait réservé les secours de son art pour les Grecs, ses compatriotes; il aurait pris soin d'envoyer dans plusieurs villes ses fils Thessalus et Dracon, et Polybe son gendre; lui-même il aurait traversé la Grèce et serait arrivé à Athènes, où l'on prétend qu'il fit cesser la peste. Les Athéniens lui rendirent, dit-on, les plus grands honneurs, et, dans leur reconnaissance, ils lui auraient élevé une statue avec cette inscription : *A Hippocrate, notre sauveur et notre bienfaiteur*. Cette fable est fort ancienne. Varron (*De re rust.* I, IV) loue Hippocrate de ce beau succès; et Pline l'ancien (VII, XXXVII) en fait autant. L'auteur de la *Thériaque à Pison* (c. XVI) et Aetius d'Amide (*Tetrabl.* II, serm. 1, c. XCIV) rapportent que ce fut en allumant de grands feux qu'il triompha de la peste. Actuarius ne s'arrête pas là : il prétend (*Meth. med.* V, VI) connaître l'antidote dont il se serait servi, et il en produit la formule. Or il n'est pas certain qu'Hippocrate soit même jamais allé exercer la médecine à Athènes. Galien affirme qu'il n'a pratiqué que dans de petites villes, et qu'un seul des quatorze quartiers de Rome était plus considérable qu'aucune des cités où il avait séjourné : ce qui concorderait mal avec le chiffre de la population d'Athènes que Boeckh évalue à 180,000 habitants. (Houdart, 2e éd. p. 42.) Thucydide, témoin de cette peste qu'il a si bien décrite, ne fait aucune mention d'Hippocrate; et Hippocrate lui-même, qui pourtant a consacré deux livres, I et III, aux *Épidémies*, n'en dit pas un mot dans ses œuvres. Schulze ne craint pas de qualifier d'insensé quiconque voudrait voir la peste d'Athènes dans la collection hippocratique. Thucydide établit qu'elle venait non d'Illyrie ou de Péonie, mais d'Éthiopie, et qu'enfin elle débuta, non

pas à Athènes, mais au Pirée, d'où elle s'étendit à la ville par son caractère contagieux. Plutarque parle aussi des feux qu'on aurait allumés contre le fléau, mais ce n'est pas Hippocrate qu'il nomme, c'est Acron d'Agrigente (*Isis et Osiris*). Thucydide ne nomme ni Acron, qui alors avait probablement cessé de vivre (Sprengel le fait fleurir dès 460), ni, je le répète, Hippocrate, qu'il n'a pas vu à Athènes. Il y a plus : il dit formellement que tout l'art des médecins échoua contre la violence du mal, et qu'ils en furent les premières victimes. On voit combien la légende s'accorde mal avec l'histoire; elle se heurte encore à une dernière difficulté, qui en montre toute l'inanité. Comment Hippocrate, qui ne comptait alors que 30 ans, aurait-il pu avoir déjà deux fils et un gendre en âge de remplir le difficile ministère qu'on leur attribue?

Il nous reste à parler du refus superbe qu'aurait fait notre auteur des présents d'Artaxercès Ier, roi de Perse : il ne voulait pas, lui fait-on dire, accorder les précieux secours de son art aux ennemis déclarés de la Grèce. Ce patriotique refus n'a cessé d'être célébré depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : il figure avec honneur dans l'histoire ancienne de Rollin; il a inspiré un grand peintre français de ce siècle. Ceux qui, parmi les modernes, ont voulu y voir un manque de philanthropie et en faire un grief contre le médecin de Cos, oublient que ce n'était pas là une vertu des temps antiques. La réalité du fait lui-même est aujourd'hui fort discutée : si Sprengel et Daremberg en parlent sans se prononcer, Houdart et Littré n'hésitent pas à la révoquer en doute; mais il n'a, ce semble, été produit aucun argument décisif. Chr. Schneider incline, après Petersen, à regarder comme fort plausible ce refus d'Hippocrate, auquel Plutarque et Galien accordaient pleine créance. (Littré, VII, p. XLIV.) Il ne paraît pas que ce soit outre-passer ce que permet le doute méthodique : pourquoi Artaxercès Ier n'aurait-il pas pu désirer avoir un médecin grec à sa cour, comme en eurent Darius, fils d'Hystaspe, avant lui, et Artaxercès II après lui?

La passion a parfois, comme la légende, obscurci l'histoire d'Hippocrate : je ne voudrais pas avancer qu'Houdart ait eu l'arrière-pensée, comme l'en accuse Daremberg (*Introd.* XXX), de sacrifier le médecin de Cos à Broussais, son idole; du moins sera-t-on toujours surpris qu'il ait pu écrire, page 27 : « Nous ne connaissons aucun des contemporains d'Hippocrate qui ait dit de lui la chose la moins flatteuse. — On ne peut voir sans étonnement qu'un grand homme comme Hippocrate ait fait, dans le temps où il vivait, si peu de sensation. » Rien n'est plus faux que ces assertions. « A

cet égard nous avons, dit avec raison Littré, page 29, tout ce que nous pouvons désirer, témoignages contemporains et tradition de témoignages. » Voici ce que Platon, qui a vécu en même temps que lui, qui l'a admiré et cité, fait dire, dans le *Protagoras*, par la bouche de Socrate, à Hippocrate d'Athènes : « Dis-moi, ô Hippocrate, si tu voulais aller trouver ton homonyme de Cos, de la famille des Asclépiades, et lui donner une somme d'argent pour ton compte, et si l'on te demandait à quel personnage tu portes de l'argent, en le portant à Hippocrate, que répondrais-tu ? — Que je le lui porte en sa qualité de médecin. — Dans quel but? — Pour devenir médecin moi-même. » (Éd. Tauchnitz, t. II, p. 139.) Ainsi voilà deux de ses plus illustres contemporains, Socrate et Platon, qui proclament du même coup qu'il était de l'île de Cos, de la famille des Asclépiades, que c'était un médecin célèbre, qu'il était chef d'école, et qu'on le recherchait pour se faire initier à son art. « Cela montre, conclut Littré, page 30, qu'il jouissait, de son vivant, d'une renommée qui avait franchi les limites du lieu où il résidait, et qui avait du retentissement jusque dans la grande et savante ville d'Athènes. »

La plupart des auteurs s'accordent, avec Pline (XXIX, 1), Aulu-Gelle (XVII. XXI), Eusèbe, etc., pour le faire fleurir durant la guerre du Péloponnèse (431 à 404 avant J. C.); il fut ainsi contemporain des hommes célèbres qui ont illustré le siècle de Périclès, tels que Sophocle, Euripide, Hérodote, Thucydide, Gorgias, Socrate, Aristophane, Platon, Xénophon, etc. On peut même préciser davantage, en donnant la date exacte de sa naissance. Histomaque, le même sans doute qui est nommé *Ischomaque* dans Érotien (éd. Franz, p. 192), et *Ischomarchus Bithyniensis* dans un manuscrit de Bruxelles (voy. Daremberg, *Introd.* p. LXXIII), la place dans la première année de la LXXXe olympiade (460 avant J. C.). Le biographe anonyme ajoute que Soranus de Cos, qui avait fouillé les bibliothèques de cette ville, a pu établir qu'il naquit le 26 du mois agrianos de l'an 460, sous le règne d'Abriadès, et que c'est à cette époque que les habitants de Cos lui faisaient des sacrifices. Cette date est universellement admise : Littré, p. 34, la déclare incontestable, et Daremberg aussi, page XXXI, comme l'avaient pensé Schulze (*Compend.* p. 115). Sprengel (t. I. p. 285). Barthélemy (*Voyage d'Anacharsis*). Dezeimeris (*Dict. hist. méd.*). Schœll (*Hist. de la littér. grecque*), Larcher (*Chronologie d'Hérodote*), etc.

Cette question semblait définitivement résolue quand M. Petersen de Hambourg a voulu renverser toute cette chronologie : il a prétendu qu'il

fallait reculer la naissance d'Hippocrate au delà de celle de Socrate, qui est né en 470 ; sa dissertation se divise en deux parties : 1° examen de trois documents concernant la vie de ce médecin : *Discours de Thessalus*, *Décret des Athéniens* et *Discours près de l'autel;* on s'accorde à regarder ces pièces comme supposées : elles sont reléguées parmi les œuvres apocryphes. Je ne m'y arrêterai pas: 2° *Chronologie d'Hippocrate*. M. Petersen s'appuie, pour la refaire à sa guise, sur Eusèbe et Aulu-Gelle. La chronique d'Eusèbe, dans la traduction latine de saint Jérôme, porte (Ol. LXXXVI-1, 436 avant J. C.) : « Democritus Abderites et Empedocles et Hippocrates medicus, Gorgias Hippiasque et Prodicus et Zeno et Parmenides philosophi, *insignes habentur;* » et, dans la traduction arménienne mise en latin, *agnoscebantur*. Or il ne ressort pas de ce texte que tous ces auteurs avaient alors le même âge, ni qu'ils fussent tous arrivés à une grande célébrité au même moment : la gloire des uns pouvait être à son apogée, et celle des autres à son début. Ajoutons que, si la traduction de saint Jérôme nous reporte à la première année de la LXXXVIe olympiade, la traduction arménienne indique la deuxième dans l'édition d'Aucher, à Venise, 1819, et même la troisième dans celle de Mai, à Milan, 1818. Hippocrate, suivant la chronologie commune, n'aurait eu que vingt-quatre à vingt-cinq ou au plus vingt-six ans: certainement il aurait été bien jeune pour avoir atteint déjà la renommée. Mais enfin est-ce donc là une difficulté insurmontable? Un homme dont le nom devait remplir le monde ne pouvait-il pas commencer à se faire connaître, *agnoscebatur*, à vingt-cinq ou vingt-six ans? Combien d'exemples analogues ne pourrait-on pas citer? Qui ne connaît l'histoire de Pic de la Mirandole, célèbre avant de sortir de l'enfance? Virgile et Horace étaient déjà connus à vingt-cinq ans.

D'ailleurs Eusèbe ne s'en tient pas lui-même exclusivement à l'olympiade LXXXVI : il mentionne Hippocrate à plusieurs époques. On lit : « Macedonibus imperante Perdicca, Hippocrates Cous medicorum optimus innotuit, genus Asclepiadum. » On sait que Perdiccas régna jusqu'en 429: Hippocrate avait alors trente et un ans. Ce n'est pas tout; il dit ailleurs : « Sub Artaxerce Longimano etiam peloponnesiacum bellum fuit patratum. Tunc Hippocrates Cous medicus innotuit. » Or, Artaxercès ayant régné jusqu'en 424, Hippocrate comptait alors trente-six ans. Isidore d'Espagne le fait vivre aussi sous Artaxercès. (*Origin.* IV, XXXIV.)

Passons à Aulu-Gelle; en parlant de la guerre du Péloponèse, il écrit : « Itaque inter hæc tempora nobiles celebresque erant Sophocles ac deinde

Euripides tragici poetæ, et Hippocrates medicus et Democritus philosophus, quibus Socrates natu quidem posterior fuit, sed quibusdam temporibus iisdem vixerunt. » (XVII, XXI.) Voilà d'après quel indice M. Petersen voudrait bouleverser la chronologie d'Hippocrate; voyons donc quelle en est la valeur. Aujourd'hui qu'on incline, avec Mullach, à regarder comme étant du même âge Hippocrate et Démocrite, qu'Aulu-Gelle met d'ailleurs sur la même ligne, la seule déduction rigoureuse à tirer de ce texte serait de faire Socrate plus jeune qu'on ne le croit communément. Mais qui l'oserait? Pour moi, je prétends que l'étude du chapitre d'Aulu-Gelle n'autorise pas à rien innover ni pour Socrate ni pour Hippocrate; il raconte qu'il craignait de commettre des anachronismes sur les illustrations de Rome et de la Grèce; il a donc consulté les *Chroniques*. Il avoue que ses extraits ont été faits en divers temps et en divers lieux et qu'il les a classés à la hâte : « Excerptiones nostras, variis diversisque in locis factas, cursim digessimus. » Il avoue de plus qu'il n'a pas mis un soin bien attentif et minutieux à dresser ces tableaux synchroniques pour les deux nations : « Neque enim id nobis negotium fuit, ut acri ac subtili cura excellentium in utraque gente hominum *synchronismos* componeremus. » Il a voulu seulement orner les *Nuits attiques* de ces petites fleurs de l'histoire qu'il y sème à la légère : « Sed ut noctes istæ quadamtenus his quoque historiæ flosculis leviter injectis aspergerentur. » Nous sommes loin, on le voit, d'avoir affaire à un chronographe de profession : c'est un polygraphe, même un peu novice en histoire, qui a composé en passant un aide-mémoire pour son propre usage. Voilà à quelle mince autorité M. Petersen veut qu'on sacrifie les graves témoignages qui établissent la chronologie vulgaire d'Hippocrate! J'abandonne au lecteur le soin de conclure.

Hippocrate, né à Cos en 460, était fils d'Héraclide et de Phœnarète; ce nom de femme était assez répandu : c'était celui de la mère de Socrate, qui était accoucheuse à Athènes. (Diogène Laerce, liv. II.) On raconte que Nébros, trisaïeul d'Hippocrate, jouit d'assez de notoriété pour avoir eu l'honneur d'imposer à ses descendants le surnom d'*Asclépiades nébrides*. (Stephan. *De urbib. in co.*) Il me semble que Littré est allé un peu trop loin, en écrivant, page 35 : « La généalogie qui le rattache à Esculape et à Hercule est évidemment controuvée. » Il écrit lui-même quelques lignes plus bas : « Une liste généalogique copiée par Ératosthène a dû avoir de l'authenticité; et, le témoignage de Platon prouvant qu'Hippocrate était un Asclépiade, il faut croire qu'elle a été conservée d'une façon ou

d'autre. » Ainsi voilà pour les temps historiques : et je renvoie à ce qui a été dit plus haut du témoignage de Théopompe, pour les temps héroïques ; de sorte que, si la généalogie n'est pas exacte dans tous ses détails, ce que je suis loin de défendre, la descendance n'en serait pas moins vraie [1].

Les biographes d'Hippocrate rapportent qu'Héraclide lui enseigna la médecine, Hérodicos de Sélymbrie, la gymnastique médicale, et Gorgias de Léontium, la rhétorique. « Rien, déclare Littré, page 38, ne combat, mais rien non plus ne garantit ces circonstances. » C'est ce que nous allons examiner. Qu'Héraclide ait été le premier maître d'Hippocrate et l'ait initié lui-même à son art, c'était là un antique usage parmi les Asclépiades : nous verrons plus loin qu'à l'école de Cos l'enseignement médical se transmettait de père en fils : il serait assez étrange qu'on voulût faire élever hors de son sein l'Asclépiade qui en a été la plus glorieuse personnification.

Il apprit, dit-on, la gymnastique médicale d'Hérodicos de Sélymbrie, en Thrace, qu'Éloy et Sprengel appellent *Sélivrée* ; Cousin (trad. Platon, t. III, p. 26) et Houdart (p. 84), *Sélybrie* ; mais qu'on doit écrire *Sélymbrie*, Σηλυμβρία. (Stephan. Byz. *De urbibus*, ed. G. Dindorf. Lipsiæ, in-8°, 1825, t. I.) Hérodicos était originaire de Mégare ; il dirigeait une palestre à Athènes. Platon vante son habileté. (*Protagor.* éd. Tauchn. p. 157.) Il avait ajouté la gymnastique à la médecine. « De Herodico Selymbriensi, dit Schulze, vix dubitandum est, quin ab illo profecerit Hippocrates : quia multa ex gymnastica medicina recepit et in sua scripta retulit. » (*Compend. hist.* p. 116.) Houdart n'est pas moins affirmatif (p. 84). C'était aussi l'opinion de Daniel Leclerc. (*Hist. de la méd.* Genève, 1696, p. 242.) Ackermann et Dezeimeris doutent qu'Hippocrate ait été disciple d'Hérodicos. Je suis assez de leur avis, car rien n'établit qu'il soit jamais venu étudier à Athènes. Suidas et Tzetzès assurent que Gorgias de Léontium lui enseigna l'éloquence ; Leclerc, Éloy et Houdart l'assurent aussi. Sprengel et Daremberg énoncent le fait sans le garantir. Soranus l'avait donné

[1] La généalogie que reproduisent Hermippe, Theod. prosod. et Hermocrates, Suidas, hervo : voir Littré, t. I, p. 95 et 1 pour plus ordre de Thetimes, que voici :

1. Esculape. — 2. Podalire. — 3. Hippocrates. — 4. Soranus I. — 5. Dardanus. — 6. Crisamis I. — 7. Cleomenianes. — 8. Theodoros I. — 9. Soranus II. — 10. Crisamis II. — 11. Theodoros II. — 12. Soranus III. — 13. Nebros. — 14. Gnosidicos. — 15. Hippocrate I. — 16. Heraclide. — 17. Hippocrate II, dit le Grand, lequel eut pour enfants :

Thessalus, qui fut père d'Hippocrate III ;

Draco, qui fut père d'Hippocrate IV.

Une fille mariée à Polybe, qui fut son successeur à l'école de Cos.

comme un *on dit*. Dezeimeris le révoque en doute. Gorgias était un rhéteur célèbre, que Platon a choisi pour sujet d'un de ses dialogues. Je remarquerai qu'il ne vint en Grèce qu'en 427 avant J. C. Il était député à Athènes par les Léontins pour solliciter des secours contre les Syracusains; son éloquence plut, on le retint pour enseigner son art. Or, à supposer que l'école qu'il fonda ait été en pleine activité dès 426, et qu'Hippocrate y fût venu dès la première ou la deuxième année, il faut considérer qu'il aurait eu alors trente-quatre à trente-cinq ans : ce n'est guère à cet âge qu'on commence à apprendre la rhétorique. Il y a plus : on peut inférer d'un passage de ce même dialogue qu'à cette époque Hippocrate ne se trouvait pas à Athènes. Nous apprenons, dans un autre (*Ménon*, init.), que Gorgias se retira à Larisse, en Thessalie. Fut-ce là qu'il mourut dans un grand âge, à cent huit ans, selon Pline (VII, XLIX) et Lucien (*longævi*, 23)? Je l'ignore; mais je sais que c'est là qu'Hippocrate aurait pu le connaître dans ses voyages; c'est aussi ce que présume Schulze : « Sed forte Gorgiæ in Thessalia, ubi uterque consenuit, operam dedit Hippocrates. »

Enfin, la tradition, appuyée ici par Celse (l. I, *præfat.*), lui donne Démocrite pour maître de philosophie. Que devons-nous en penser? Cette recherche paraît superflue aux yeux d'Houdart, qui ne voit pas, dit-il, page 85, « qu'il se soit livré à l'étude de cette science. » Platon (*Phædr.*) a beau vanter ses conceptions philosophiques; Celse, lui attribuer le mérite d'avoir séparé la médecine de la philosophie, c'est-à-dire d'avoir substitué la méthode expérimentale aux hypothèses *a priori* (l. I, *præfat.*), et Galien, faire voir combien, pour ses dogmes philosophiques, le fondateur de l'Académie fit d'emprunts au médecin de Cos (*De Hipp. et Platon. dogmat.*), n'importe : Houdart ne veut voir dans ses œuvres « que des histoires de maladies, des présages sur le retour à la santé ou sur une mort prochaine, ou la manière de traiter les maladies aiguës, ou bien enfin ce qui a trait à la chirurgie, toutes choses qui s'obtiennent par l'observation. » (Page 86.) L'esprit de parti aveugle Houdart au point de l'empêcher d'apercevoir l'excellence de cette conception, philosophique s'il en fut jamais, qui, se dégageant des théories systématiques et sans base précise des sophistes, sut allier l'expérience et le raisonnement; et il en vient à répéter, assez maladroitement (page 87), « qu'on ne peut savoir au juste s'il a réellement étudié cette belle science (la philosophie). » Il semble qu'il voudrait anéantir cette sentence de Galien dont il paraît suffoqué : « Hippocrate fut le plus grand des philosophes et des médecins de son temps. » (*De*

facult. nat. l. I, c. II.) La question d'histoire présente ici plus d'une difficulté. Barthélemy (*Voyage d'Anachars.* c. XXIX) et Sprengel (*Hist. méd.* t. I) parlent de Démocrite sans donner une seule date. Beaucoup l'ont cru très-ancien, comme Lenglet-Dufresnoy, qui, dans ses *Tablettes chronologiques*, le fait fleurir vers 456, et naître bien avant 490. Les avis aujourd'hui se partagent entre deux auteurs, que Diogène Laërce cite sans se prononcer, exemple qu'imite Éloy, à savoir : Thrasyllos, qui place la naissance de Démocrite en 470 (Ol. LXXVII-3), ce qui le fait contemporain de Socrate, comme l'admettent nombre de dictionnaires historiques; et Apollodore, qui la rapporte à 460 (Ol. LXXX-1), ce qui le fait contemporain d'Hippocrate, comme le pensent Larcher (*Chronol. d'Hérodot.*), Mullach et Daremberg. Il ne faut pas, dans ce dernier cas, songer à en faire un professeur du jeune adepte de Cos; et il ne le faut pas davantage dans l'autre, à mon sens. Démocrite était un des plus savants philosophes de l'antiquité; il s'était beaucoup occupé de questions médicales. (Voir Diog. Laer.) J'ai lieu de croire que c'est dans un de ses voyages, lorsqu'il pratiqua quelque temps à Abdère, qu'Hippocrate eut occasion de le voir et d'entrer dans son intimité [1], comme cela me semble résulter assez clairement du passage suivant d'Élien : « On raconte que la première fois qu'Hippocrate le rencontra, il le prit pour un insensé; mais qu'ayant eu occasion de le voir souvent, il conçut pour lui la plus haute estime. » (*Var. hist.* Argentor. 1713, IV, 20.) Il y avait certainement beaucoup à gagner dans la société d'un philosophe aussi instruit que Démocrite, qu'Élien (*Hist. var.* I, XX) met au-dessus de Gorgias et de Protagoras « autant que des hommes faits sont au-dessus des enfants. » C'est en ce sens que, suivant l'ingénieuse distinction de Triller, on a pu dire le médecin de Cos *disciple* du philosophe d'Abdère : « Sciendum est *discipulum* hoc loco non idem esse ac *tironem*, sed in genere illum denotare qui aliquid *discit*. Dum enim *discimus*, sumus *discipuli*, etiamsi viri simus, quin adeo senes; . . . . et eo respectu Democriti *discipulus* non incommode dici poterit Hippocrates. » (*Opusc. med. philol.* t. II, p. 122, Lipsiæ, 1766, in-4°.)

Hippocrate parut dans le plus beau siècle de l'histoire grecque, où toutes les branches des connaissances humaines avaient des représentants

[1] Schulze dit aussi (*Compend.* p. 117) : « Fructum aliquem ex amica consuetudine potuit percipere. » Déjà Daniel Leclerc avait écrit : « S'il apprit quelque chose de Démocrite, il y a de l'apparence que ce fut plutôt par les entretiens qu'il eut avec lui. » (*Hist. méd.* 1696, p. 242.)

distingués; et, comme ils étaient disséminés sur presque tous les points de la Grèce, les voyages d'Hippocrate le mirent à même d'en voir un grand nombre, et son esprit observateur lui permit plus qu'à tout autre d'utiliser largement leur commerce. Il quitta de bonne heure sa patrie pour voyager dans le nord de la Grèce et dans l'Asie Mineure. Andréas l'a accusé de s'être enfui, après avoir brûlé la bibliothèque de Cnide; cette calomnie, bien qu'insoutenable au fond, était toutefois ourdie avec une astuce et une méchanceté qui avaient fait leur calcul pour tromper un public crédule. Cnide et Cos étaient deux écoles rivales qui se trouvaient en hostilité; l'incendie de la bibliothèque de la première aurait pu compromettre à jamais sa prospérité : c'est une arrière-pensée qu'on pouvait supposer chez un scélérat vulgaire agissant en ennemi implacable. Tel est l'odieux caractère qu'Andréas voulait donner à Hippocrate. Chez Tzetzès, qui ne craint pas de reproduire cette ignoble accusation, c'est la propre bibliothèque de Cos qu'Hippocrate est censé brûler avec tous les vieux livres qu'elle contenait. Cela devient de l'insanité. Comment! ruiner sa ville et sa famille, et cela au profit d'un ennemi, ou tout au moins d'un étranger! Mais, dira-t-on, c'était pour anéantir les livres et les monuments de la médecine ancienne et se parer ensuite de ses dépouilles. Oublie-t-on donc qu'il restait ceux de Cnide, de Rhodes, d'Épidaure et de tous les Asclépions de la Grèce, dont Schulze a pu compter soixante-trois dans Pausanias? (Gauthier, *Exercice de la médecine dans les temples*, Lyon, 1844.) Enfin, Pline (l. XXIX, c. II) rapporte, d'après Varron, que c'était, non la bibliothèque, mais le temple même de Cos qu'il aurait réduit en cendres après en avoir copié les inscriptions. Cette nouvelle version n'est pas heureuse, car on voit dans Pausanias et Strabon que ces inscriptions étaient gravées sur des colonnes généralement disposées autour de l'édifice sacré, de telle sorte qu'elles n'auraient pas été anéanties par l'incendie de ce dernier. (*Voyage d'Anachars*, ch. LIII.) Ainsi Andréas, source primitive de toutes ces accusations, reste donc sous l'odieux de sa calomnie; ni Suidas ni aucun auteur recommandable de l'antiquité ne s'en est fait l'écho. Éloy n'en dit pas un mot. Je m'étonne qu'Houdart ait pu, même en se rétractant plus loin, écrire une phrase comme celle-ci (page 88) : « On ne peut disconvenir que celui qui voudrait en soutenir la réalité ne manquerait pas de témoignages : il aurait pour lui Varron, Pline, Andréas et Tzetzès. » On vient de voir ce que valent ces témoignages. Andréas était de la secte d'Hérophile (Celse, V, I); il avait écrit sur la *tradition médicale*. Éra-

tosthène le traite de *plagiaire;* Galien n'en parle qu'avec un certain mépris. Il vivait, d'après Daremberg, entre 230 et 200 avant J. C. (*Hist. des sc. méd.* 1870, t. I, p. 162.) Je le crois plus ancien, à cause de la mention qu'en fait Ératosthène, qui florissait en 260, et je le reporterais vers 250 à 245. Comment Andréas a-t-il pu croire qu'on avait oublié qu'après l'incendie du temple de Diane à Éphèse, par Érostrate, en 356 avant J. C., l'incendiaire avait été condamné au feu, et qu'on porta un décret qui défendait de prononcer même son nom, tant sa mémoire était abhorrée? Sprengel, après avoir cité des exemples de l'horreur qu'inspiraient aux Grecs les profanateurs des temples, s'écrie (t. I, p. 287) : « Comment concevoir qu'Hippocrate, après un tel forfait, ait *pu sauver sa tête* chez un peuple qui vouait une haine implacable aux incendiaires et aux spoliateurs de ses temples? » Encore moins aurait-on souffert, ajouterai-je avec M. Littré (*Introd.* p. 42), que cet incendiaire enseignât tranquillement la médecine à Cos, comme le représente Platon, seul croyable en ceci[1].

Suivant le biographe anonyme, ce fut après la mort de ses parents qu'Hippocrate commença ses voyages. Soranus de Cos prétend qu'il fut averti par un songe de se rendre en Thessalie[2]. Il avait pour but de se

[1] M. Petersen serait disposé à chercher l'origine de cette fable sur l'incendie du temple de Cnide dans les poètes comiques, qui auraient ainsi figuré les débats d'Hippocrate avec Euryphon et l'école de Cnide, et la victoire finale du médecin de Cos. Les écrivains postérieurs auraient pris à la lettre ce qui n'était qu'une facétie comique. (Littré, t. II, *Introduction*, p. XVI.)

Les écoles de Cnide et de Cos étaient assez connues pour avoir plusieurs fois occupé le théâtre à Athènes; il en était de même de leurs coryphées. Je cite plus loin (§ III), à propos du *pronostic*, une raillerie d'Aristophane à l'adresse d'Hippocrate. Galien nous apprend (*In aphor.* VII, 11) qu'Euryphon fut aussi l'objet des moqueries de Platon le comique. Ce poète avait fait paraître sur le théâtre Cinesias, fils d'Acagoras, tombé dans un marasme extrême à la suite d'une pleurésie; il le représentait comme devenu semblable à un squelette, n'ayant plus que des jambes aussi grêles qu'un roseau, enfin dans un état avant coureur de la consomption, et la poitrine, si elle n'était plus remplie de pus, toute couverte des nombreuses escarres que lui avait faites Euryphon en y appliquant le feu.

[2] Les modernes sont fort disposés à se railler de cette particularité; comme eux, je la trouve futile, mais elle est conforme aux mœurs du temps, et je suis d'avis qu'il faut juger les hommes et les choses suivant leur époque. Socrate racontait, au moment où Platon se disposait à entrer dans son école, qu'il avait été averti en songe qu'il allait recevoir un cygne qui prendrait un grand essor; et, pendant le procès qui se termina par sa condamnation à mort, il confia à Eschine qu'un songe l'avait prévenu que dans trois jours il aborderait aux champs fertiles de Phthie, c'est-à-dire de sa patrie céleste. (Voir Diogène Laerce.) La tradition rapportait, et Plutarque a répété d'après elle, que Minerve apparut en songe à Péricles pour lui indiquer un remède qui sauva un habile ouvrier, tombé du haut de la citadelle à Athènes, et abandonné des médecins. (*In Pericl.*) Galien, lorsque Marc-Aurèle voulait l'emmener en Germanie, répondit

perfectionner dans son art, en étudiant l'état et les progrès de la médecine chez les peuples divers qu'il allait visiter. Les philosophes n'avaient cessé de donner l'exemple de ces pérégrinations, tels que Thalès, Pythagore, Anaxagore, etc. Elles étaient dans les habitudes des Asclépiades. L'opuscule hippocratique de *la loi* en fait un précepte : « Il faut, après avoir apporté les conditions nécessaires à l'étude de la médecine, après avoir acquis de cet art une connaissance approfondie, il faut parcourir les villes pour y pratiquer, afin de n'être pas réputé seulement médecin de nom, mais surtout médecin de fait. » Tels étaient les médecins *périodeutes* de l'antiquité, qu'on retrouve dans le moyen âge sous le nom de *circumforanei*. Hippocrate ici prêchait d'exemple. Il visita la Thessalie, en s'arrêtant, pour y exercer la médecine, dans les villes de Mélibée, et spécialement de Larisse, où M. Pétersen assure de son côté qu'il dut connaître Gorgias. (Littré, VII, *Préface*, p. 37.) Il parcourut aussi la Thrace, et séjourna, pour y pratiquer son art, dans la ville d'Abdère, où Ackermann, S. Houdart et Petersen s'accordent à rappeler qu'il dut connaître Démocrite. Il habita aussi l'île de Thasos, qui est près des côtes, en face d'Abdère, et où il put connaître l'historien Thucydide, qui, avant son bannissement en 423, comme après, y séjourna souvent pour faire exploiter les mines d'or qu'il y possédait. Je ne saurais dire s'il alla à Sélymbrie (Thrace), patrie du gymnasiarque Hérodicos. On pourrait le croire, car cette ville était peu distante de Périnthe, où fut recueillie l'histoire d'une épidémie restée célèbre (Littré, V, 260; *Épidém.* VI, 7, 1); et c'est dans le même livre des *Épidémies* (VI, 3, 18) qu'est blâmée la pratique d'Hérodicos dans les fièvres. Je n'ajouterai pas avec Sprengel (t. II, p. 288) : « Il pourrait se faire qu'il eût passé quelque temps auprès de Perdiccas, car c'est en Macédoine que se trouvent les villes de Pella, d'Olynthe et d'Acanthe, où il observa plusieurs maladies. » Je ferai remarquer que les noms de ces villes ne figurent pas dans les livres I et III, les seuls qui doivent ici nous servir de guides. Ce qui paraît certain, c'est qu'il poussa ses voyages jusqu'en Scythie et jusqu'au Palus Mæotide, au nord du Pont-Euxin (mer Noire). Il a tracé des coutumes de leurs habitants un tableau fidèle, dans son

qu'il avait en songe reçu d'Esculape l'ordre de rester à Rome. Lucien raconte, en commençant son traité *De longævis*, que Dieu lui avait ordonné dans un songe de composer cet ouvrage. Il ne faut pas oublier que l'histoire ancienne est pleine de faits de ce genre, et qu'il existe même dans la collection hippocratique un opuscule Περὶ ἐνυπνίων (Littré, *Œuv. d'Hipp.* VI, 640), qui montre que, du temps d'Hippocrate, on croyait à la nature divine des songes.

beau *Traité des eaux, des airs et des lieux*. Ce même livre démontre qu'il avait parfaitement étudié l'Asie Mineure, pour pouvoir établir, comme il l'a fait, un parallèle approfondi des mœurs des Asiatiques et des Européens. Il mentionne en particulier la ville de Cyzique, sur la Propontide, où il a pratiqué la médecine. Enfin il avait dû voir plusieurs îles de la mer Egée; il a parlé nommément des pronostics de Délos. Éloy assure que ses voyages ne durèrent pas moins de douze ans. Alors, riche de toutes les connaissances qu'il avait acquises et des précieuses observations qu'il avait pu recueillir, il rentra dans sa patrie pour y composer les ouvrages qui ont immortalisé son nom et y diriger l'école de Cos, qu'il a rendue si célèbre.

Voici un passage de M. Littré où, sous la forme d'une analyse, il se trouve confirmer tout ce que nous venons de dire. « Hippocrate avait beaucoup voyagé; il dit, dans le *Pronostic* (§ 25) : « ..... Les signes que j'ai « énumérés se vérifient dans la Libye (*Afrique*), à Délos et dans la Scythie. » Le *Traité des airs, des eaux et des lieux*, renferme une description détaillée des Scythes et de leur pays (§ 17 à 20), traite de l'Asie Mineure (§ 16), des habitants du Phase (§ 15), et nomme les Égyptiens et les Libyens (§ 12); probablement un chapitre *qui a péri* avait été consacré à l'Égypte et à la Libye. Cette mention de la *Libye* est intéressante; rapprochée de celle qui est dans le *Pronostic*, elle montre, on peut le dire avec vraisemblance, qu'Hippocrate avait parcouru cette contrée méridionale, et qu'il y avait assez séjourné pour s'être convaincu que les lois pathologiques qui régissaient les affections fébriles aiguës et déterminaient l'association des différents symptômes étaient identiques en Grèce et en Libye. D'autre part il fait la même affirmation pour la Scythie, que d'ailleurs il y décrit.... Tout cela s'enchaîne, et établit positivement les voyages d'Hippocrate. » (*Œuvr. d'Hipp.* V, 13, 1846.)

Rappelons ici que, pour expliquer chez Hippocrate la vie de médecin *périodeute*, il n'est besoin d'invoquer aucune circonstance extraordinaire; elle était, on l'a déjà dit, conforme aux habitudes non-seulement des Asclépiades, mais encore de tous les hommes qui cherchaient à s'instruire : nous voyons, dans ce même siècle, Hérodote parcourir, dans ce but, la Grèce, l'Asie et l'Égypte, et le philosophe Démocrite suivre le même itinéraire, comme à son tour Platon le fit ensuite. Hippocrate visita en outre le nord de la Grèce, jusqu'en Scythie. Ici trouve sa place une remarque de M. Petersen, c'est que « dans les années qui suivirent immédiatement la

grande peste d'Athènes (après 429), la guerre du Péloponnèse fut si violente, que les médecins, pas plus que les artistes, ne purent voyager» (Littré, t. VII, p. 21) dans les provinces grecques méridionales. Je tire des livres des *Épidémies* une indication précieuse pour fixer la date des observations qu'Hippocrate recueillait alors: ainsi, «dans le groupe (l. II, IV et VI) qu'on attribue en partie à Hippocrate» (Littré, t. V, p. 13), il est fait mention d'une comète et de tremblements de terre, que M. Littré, par de savantes et ingénieuses recherches, est parvenu à rapporter à 426; Hippocrate avait alors trente-quatre ans. Personne n'apprécie plus que moi les voyages d'études, les voyages scientifiques bien entendus; j'avoue pour mon compte leur devoir beaucoup, et je trouve qu'on n'en fait pas assez; je suis convaincu qu'entrepris et exécutés avec méthode ils procurent les avantages les plus signalés. Aussi je ne doute point que les quatre esprits d'élite que je viens de citer n'aient su en retirer les plus grands fruits; mais j'ose croire que c'est encore Hippocrate qui a recueilli les plus féconds et les plus profitables, car ils lui ont permis de changer la face de la médecine. «On rapporte, écrit Strabon (*Géogr.* XIV II, 14), qu'Hippocrate s'exerça particulièrement sur le régime dans les maladies, en étudiant les histoires de traitements qui étaient déposées dans le temple de Cos.» «Il paraît, remarque à son tour Grimm, qu'il s'est servi, pour composer ses ouvrages et surtout ceux qui regardent la séméiotique, non-seulement des histoires des maladies qu'il avait observées lui-même, mais encore des matériaux qu'il avait trouvés dans les temples d'Esculape. Il est impossible qu'un seul homme, quelque studieux qu'il soit, ait tiré de son propre fonds les choses qui sont dans ces livres, et qui sont presque toujours conformes à la vérité.» (Voy. Houdart, p. 90.) Nous n'avons plus l'ensemble de ces inscriptions et de ces tablettes votives des Asclépions[1] dont il a su, le premier, tirer un corps de doctrine; mais nous avons encore, du moins en partie, les observations personnelles qu'il avait recueillies dans la Thessalie, l'île de Thasos, la Thrace et l'Asie Mineure. Je paraî-

[1] M. Littré avait d'abord pensé le contraire: «Tout porte à croire que le recueil de ces histoires existe encore et qu'il constitue ce qui est connu dans la collection hippocratique sous les titres de *Prénotions coaques* et de *Premier livre des Prorrhétiques*.» (T. I, introd. p. 43.) Houdart le soutient aussi (p. 201). Je rappellerai que Daremberg a savamment réfuté l'opinion de ceux qui voulaient faire ces deux livres antérieurs à Hippocrate (voir son *Introduction*, p. LXXXV, et l'*Argument*, p. 179); et, depuis, M. Littré s'est rallié à son avis (VIII, 628). Ajoutons que le peu qu'on sait des inscriptions votives qu'on a trouvées dans les temples anciens rendait cette supposition des plus invraisemblables.

trai peut-être, aux yeux de quelques lecteurs, avancer ici un paradoxe; il n'en est rien : des sept livres des *Épidémies* que nous possédons, deux seulement, le premier et le troisième, présentent une rédaction achevée, de manière à former un tout et à donner naissance à deux œuvres complètes; on peut, avec M. Littré (*Œuvr. d'Hipp.* V, 2), diviser les cinq autres en deux groupes, comme l'a très-bien vu Galien (*De respir. diffic.* III, 1) : le premier groupe comprenant les livres V et VII, que les anciens attribuaient aux Hippocratides postérieurs et non à Hippocrate lui-même, et le second comprenant les livres II, IV et VI, qu'on attribue en partie à Hippocrate, en partie à Thessalus et à d'autres Hippocratides que nous essayerons plus loin de faire connaître. Or ces livres sont des recueils de remarques détachées et de réflexions diverses fondées sur l'expérience, de faits particuliers, d'observations cliniques, en un mot de notes personnelles succinctes, souvent incomplètes et sans rédaction définitive, comme des papiers médicaux qui n'étaient pas destinés à être publiés sous cette forme. Cette précieuse collection met en mesure, malgré ses lacunes, de suivre en partie le grand travail accompli par Hippocrate. Une étude attentive révèle successivement les éléments de ses connaissances, son mode d'observation, la filiation des idées qu'il développe, et finalement la source des doctrines qu'il a formulées; c'est à ce point de vue qu'il faut fouiller et refouiller les cinq livres des *Épidémies*, où l'on a généralement voulu voir autre chose que ce qu'il fallait y chercher. Répétons que c'est là que sont déposés les matériaux qu'à son retour à Cos il s'appliqua à féconder par la méditation, et qu'avec une expérience plus étendue il réussit à mettre en œuvre dans ses ouvrages. Un œil exercé y découvre le germe de la plupart d'entre eux. Il n'en est pas de même pour la chirurgie : on y trouve, il est vrai, quelques détails sur les *plaies et ulcères*, les *hémorrhoïdes*, les *fistules* et les *plaies de tête*; mais aucune des observations d'après lesquelles il a composé ses beaux traités des *fractures* et des *articulations* ne nous a été conservée.

Hippocrate jouit de son vivant d'une grande célébrité; nous verrons qu'il fournit une longue carrière comme écrivain et comme professeur. On n'est d'accord ni sur le lieu ni sur l'époque de sa mort. « Je ne sais, écrit Houdart, p. 91, s'il faut ajouter créance à cette tradition, conservée par Soranus, qui le fait mourir à Larisse, en Thessalie. Mais, si Hippocrate, de retour de ses voyages, donnait des leçons dans sa patrie, ainsi que l'insinue Platon, il me semble difficile qu'il ait terminé sa vie en Thessalie. »

Houdart n'est pas le seul à penser de la sorte, Ackermann émet aussi des doutes; il est vrai qu'on n'a rien produit de décisif à cet égard ni pour ni contre. Je crois pouvoir faire valoir ici une série de faits et de considérations que je tire de la collection hippocratique elle-même, qu'on n'avait pas songé à scruter dans cette pensée. L'histoire du temps montre que le fait en litige n'a en lui-même rien qui doive surprendre : l'historien Thucydide, contemporain d'Hippocrate, quitta Athènes après son retour de l'exil en 403, et vint, selon Zopyre et Cratippe, finir ses jours à Skapté Hylé, en Thrace (Plutarque), où, d'après Dodwel, il mourut vers 391, à l'âge de quatre-vingts ans, date admise par Larcher (*Chronol. d'Hérodote*). L'historien Hérodote d'Halicarnasse, autre contemporain d'Hippocrate et Dorien comme lui, se retira, dans sa vieillesse, à Thurium, en Italie, où il mourut vers 406, à soixante-dix-huit ans. Vers la même époque, le poëte Euripide quitta aussi Athènes, dans sa vieillesse, et se rendit en Macédoine, à la cour du roi Archélaüs, où il mourut à soixante-dix-neuf ans : en 407, d'après les marbres de Paros, il fut enterré, selon Plutarque (*In Lycurg.*), près de la ville d'Aréthuse. Avant eux, le poëte tragique Eschyle avait de même quitté sa patrie pour se retirer en Sicile, auprès d'Hiéron, où il était mort, vers 456, à l'âge de soixante-neuf ans. Quant à Hippocrate, il ne manquait pas de raisons personnelles pour retourner en Thessalie : des souvenirs de jeunesse le rappelaient dans un pays où avaient eu lieu les débuts de sa carrière si brillamment remplie. Il allait retrouver en partie ses anciennes relations, qu'il avait récemment dû renouer en faveur de ses fils; il allait revoir ces gorges pittoresques de l'Ossa et de l'Olympe, ces bords du Pénée et cette vallée de Tempé dont les poëtes se sont plu à l'envi à faire de si attrayantes peintures. Ce n'est pas tout : il avait deux fils, Thessalus et Dracon, et un gendre du nom de Polybe. Son gendre demeura à Cos; il n'en fut pas de même de ses fils, comme l'indique Galien : « Polybe a toujours fidèlement reproduit dans ses livres les dogmes d'Hippocrate, de même que Thessalus, son fils, homme admirable et digne d'estime, mais *qui abandonna sa patrie*, tandis que Polybe y est toujours resté. » (*Comm. I* in l. *De nat. hom.* Chartier, p. 94.) Quels voyages avait entrepris Thessalus? Je ne crois pas que l'histoire grecque fournisse les éléments nécessaires pour une réponse satisfaisante; mais, en appliquant à la collection hippocratique le précepte d'Horace (« nocturna versate manu, versate diurna, » *Ars poet.* 269), je suis arrivé, par un examen approfondi et souvent répété, à en faire jaillir des lumières ines-

pérées. Je remarque d'abord que l'antiquité a regardé Thessalus comme l'éditeur des livres II, IV et VI des *Épidémies* (Littré, V, 37), ensuite qu'elle a considéré ces recueils comme une œuvre collective due en partie à l'éditeur, en partie à Hippocrate et en partie à un troisième Hippocratide (Littré, V, 13). Galien met en évidence cette seconde conclusion. (*Comm.* II, 15, in *Epid.* VI.) On pensait, d'après lui, que « ces livres II, IV et VI étaient des notes écrites par Hippocrate pour son usage personnel, mais qui avaient été augmentées par Thessalus et par *ses successeurs*. » Ces observations étaient prises à des époques diverses et même plus ou moins éloignées les unes des autres; mais, dans leur ensemble, elles ont été recueillies dans les mêmes parties de la Grèce que nous avons énumérées plus haut pour les premiers voyages d'Hippocrate et qu'on retrouve dans deux de ses œuvres les plus authentiques, à savoir les livres I et III des *Épidémies*. On est logiquement amené à conclure que le fils a visité à son heure les mêmes provinces que le père avait explorées dans sa jeunesse.

Quant à l'Hippocratide qui est désigné plus haut, mais sans qu'on le nomme, comme ayant coopéré à la rédaction des *Épidémies*, il n'est autre que Dracon, second fils d'Hippocrate, et ce fait, à mesure que nous avancerons, deviendra de plus en plus accusé : Galien affirme cette coopération. (*Resp. diff.* II.) Ainsi se trouve justifiée et expliquée dans ses principaux détails cette phrase de M. Littré (V, 23) : « Le père d'Hippocrate (?), Hippocrate lui-même et *sans doute ses fils*, y ont contribué. » Dracon a donc, à son tour, parcouru les même contrées que son frère Thessalus. Dès lors, quand l'âge vint forcer Hippocrate à renoncer à son enseignement et à ses publications, quoi de plus naturel que son projet de se retirer dans une province où il pouvait se réunir à ses fils ? N'oublions pas que la mention de Larisse et des autres villes de Thessalie revient souvent dans ces livres des *Épidémies*.

Rien ne démontre mieux ici l'intervention coopérative du père et des fils que cette conclusion à laquelle arrive M. Littré, après avoir mis en relief les rapports nombreux et variés qu'on découvre entre les livres II, IV et VI : « Il demeure donc prouvé que ces trois livres forment un groupe cohérent, et représentent une masse de travaux exécutés sous des influences et dans des circonstances communes. » (*Œuv. d'Hipp.* V, 7.) Mais poursuivons : c'était une opinion accréditée chez les anciens, comme on l'a vu plus haut, que ce recueil avait été augmenté par Thessalus et par ses suc-

cesseurs (Littré, V, 9); or quels furent-ils? Je crois pouvoir répondre que ce fut son fils, puis son neveu. Sprengel rapporte, t. I, p. 285, que «Hippocrate III, fils de Thessalus, embrassa le système de Platon (Plutarque), et composa plusieurs ouvrages de médecine (Suidas) parmi lesquels les uns rangent les livres des *Maladies* (Dioscorid. ap. Galen.) et les autres, la seconde partie du livre *De la nature de l'homme*» (Galen.). Il fut donc collaborateur de la collection hippocratique; il le fut aussi des *Épidémies*, à la suite et à l'exemple de son père. Dracon eut pour fils Hippocrate IV qui, selon Sprengel, t. I, p. 286, fut médecin de la cour de Macédoine. On se rappelle que, d'après la légende, Hippocrate II, *le Grand*, était issu d'Hercule par sa mère: «Par sa descendance prétendue d'Hercule, écrit M. Littré, t. I, p. 36, il était supposé avoir des liens avec les rois de Macédoine..... Son fils, Thessalus, fut médecin du roi de Macédoine Archélaüs.» Je présume que ce dut être à la fin de son règne, entre 403 et 399 (il régna de 414 à 399), et qu'il continua ses fonctions sous les Amyntas I, II et III (399 à 371). Archélaüs attirait à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et les arts. Élien, qui le loue comme un prince également sensible aux charmes de la littérature et à la douceur de l'amitié, fait figurer à sa cour le philosophe Pausanias. (*Hist.* l. II, c. XXI.) C'est là qu'Euripide vint passer les dernières années de sa vie, et qu'il mourut vers 407. Archélaüs avait fait à Socrate les plus engageantes propositions; le philosophe remercia. Lorsque Euripide arriva à la cour, il y trouva Zeuxis et Timothée, qui venaient de faire une révolution, le premier dans la peinture et le second dans la musique; il y trouva aussi le poëte Agathon, son ami. (*Voyage d'Anacharsis*, c. XLIX.) Hippocrate III succéda-t-il à Thessalus son père? Je le suppose sans pouvoir l'affirmer: ce qui est certain, c'est que son cousin, Hippocrate IV, fils de Dracon, occupa ce poste; il dut exercer ses fonctions sous Philippe (360 à 336) et surtout sous Alexandre le Grand (336 à 324); il fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre (Suidas), et se rendit célèbre par la guérison de cette princesse après la mort de son royal époux (Sprengel); il mourut sous Cassandre, fils d'Antipater[1].

Je trouve tout à fait digne de remarque qu'aucune ville de Macédoine

[1] Suidas dit: «Il mourut sous Cassandre, fils d'Antipater,» ce que Sprengel traduit: «Il vivait encore du temps de Cassandre, la 4e année de la CXVe olympiade, 317 ans avant J. C.» C'est une inadvertance: cela signifie qu'il mourut après l'avénement de Cassandre, qui eut lieu vers 319, mais sans préciser l'année de sa mort.

ne figure dans le groupe des livres II, IV et VI des *Épidémies* que nous venons d'analyser, pas plus que dans les livres I et III publiés par Hippocrate lui-même. C'est à tort que Sprengel attribue à la Macédoine Acanthos (*Épid.* IV, 20), qu'Étienne de Byzance place en Thrace. (*De urbibus*, Lipsiæ, 1825, I, 36.) La mention de la Macédoine n'arrive que dans le second groupe dont nous allons parler, c'est-à-dire dans les livres V et VII, que je regarde comme les derniers dans l'ordre chronologique. Galien a dit lui-même du VIIe qu'il était d'une date postérieure et qu'Hippocrate IV, fils de Dracon, avait collaboré au Ve. (*Respir. diffic.* II, 18.) Nous pouvons assigner à ces livres une antiquité relative : il y est parlé de Cardia (voir V, 100; VII, 110); or Pausanias (*Attic.* IX) nous apprend que cette ville de Thrace fut détruite par Lysimaque, qui fonda en place Lysimachie, dont il fit sa capitale: ce fut vers 323 que Lysimaque, un des meilleurs généraux d'Alexandre, vint prendre possession de son royaume de Thrace. La rédaction de cette partie des *Épidémies* est donc antérieure à cet événement. Ce n'est pas tout, et l'on peut arriver à une chronologie encore plus précise : on trouve dans le livre V une série d'observations, reproduites en grande partie dans le livre VII, toutes relatives à des accidents traumatiques dus à des armes de combat, comme des javelots, des flèches, des traits aigus, des jets de pierre: il en est une dans le nombre où l'on nomme le blessé et le lieu du combat : il s'agit de Tychon, qui fut frappé à la poitrine d'un coup de catapulte au siége de Datos. (V, 95, VII, 121.) Goulin a pensé que ce siége appartient à l'expédition qu'en 356 Philippe, père d'Alexandre, fit en Thrace pour en faire la conquête en vue de ses mines d'or. (*Mémoir. litt.* 1776, p. 41.) S'il m'est permis de rattacher à ce groupe, auquel il se trouve mêlé, le cas de cet individu qui fut blessé à la tête d'un coup de pierre par un Macédonien (et je ne comprendrais pas, je l'avoue, pourquoi, hors cet état de guerre, l'Hippocratide nommerait *un Macédonien*), ce sera un argument de plus en faveur de l'opinion de Goulin. M. Rosenbaum, toutefois, veut reculer d'un siècle l'événement militaire de Datos : il prétend qu'il s'agirait d'un combat qui eut lieu en 453 à Drabescos, près de cette ville, également pour les mines d'or de la Thrace. M. Littré, entraîné par son argumentation, va jusqu'à conclure que « ce livre est antérieur à Hippocrate, provient peut-être de son père ou de son aïeul, et témoigne de l'état de la médecine à cette époque reculée. (T. V, p. 23.) Voilà ce que je ne saurais admettre : dans le fait d'armes de 453 il est question d'un combat, et, dans celui de 356, l'Hip-

pocratide parle expressément d'un siége; dans ce dernier, l'une des parties belligérantes est représentée par des Macédoniens, ce à quoi fait allusion l'observation citée plus haut, et dans le premier par des Athéniens. L'affaire de 453 eut lieu à Drabescos, mais, cette ville n'étant pas loin de Datos, M. Rosenbaum veut que celle de Datos dont parle Hérodote soit la même que celle que mentionnent les autres historiens sous le nom de Drabescos. J'objecterai que Thucydide, *qui connaissait bien le pays*, ne nomme que *Drabescos* (l. I, c. c), et que Pausanias (I, XXIX) et Diodore de Sicile (XII, LXVIII) font comme lui. Enfin, sur l'antériorité relative des livres V et VII, j'opposerai M. Littré à M. Littré : il reconnaît que souvent, sous le rapport de la rédaction, « les observations particulières, disséminées dans les livres II, IV et VI des *Épidémies*, laissent beaucoup à désirer; en revanche, les observations particulières des livres V et VII sont généralement bien rédigées. » (T. V, p. 28.) C'est accuser, on le voit, un progrès dans l'art d'observer les malades et de recueillir leur histoire, ce qui n'est pas le propre des époques antérieures, mais bien d'une époque postérieure, comme celle à laquelle toute l'antiquité proclame qu'appartiennent les livres V et VII des *Épidémies*. Il faut donc s'en tenir à la date fixée par Goulin, qui concorde merveilleusement avec tout ce que nous avons dit de la troisième génération des Hippocratides.

M. Littré a rendu compte, tome VIII, page 8, « d'intéressantes recherches de M. Meinecke, qui montrent les médecins hippocratiques en relation avec les premières familles de la Thessalie et avec des hommes qui appartiennent bien à l'époque où l'histoire place Hippocrate, de sorte que tout concorde. » On voit qu'en Thrace ils avaient les mêmes relations élevées (Littré, *ibid.* p. 11), et ces avantages doivent s'étendre à la deuxième et à la troisième génération des Hippocratides, attendu que les trois quarts des documents utilisés par M. Meinecke sont tirés des Ve et VIIe livres. L'histoire signale un Simos, de la grande famille des Aleuades, à Larisse, « comme étant à la tête du parti qui ouvrit à Philippe de Macédoine le chemin à la domination de la Thessalie. » (Littré, *ibid.* p. 8.) Ce pourrait bien être ce même Simos dont la femme mourut des suites d'un avortement, suivant le récit des Hippocratides. (V, 53, VII, 74.) Ce serait une date de plus en faveur de notre thèse sur l'époque assignée à ces deux livres. Le classement des cinq livres des *Épidémies* n'a pas été exactement fait; quand on les a bien étudiés, on arrive forcément à conclure avec M. Littré (V, 8) : « On voit que ces deux livres V et VII sont connexes, et

constituent des parties d'un tout commun. » Il n'eût pas fallu les séparer, et le même critique a toute raison de dire (V, 37) : « Lorsque les originaux ont passé entre les mains des premiers éditeurs, toute notion de la connexion intime de ces notes était perdue; car il a été possible d'intercaler, par une grossière erreur, le VIe livre entre le Ve et le VIIe, qui sont intimement unis. » Si l'on s'attache à l'ordre des idées, qui est le même que celui des faits et du temps, on pensera sans aucun doute, comme moi, que les livres I et III devraient porter les numéros I et II; les livres II, IV et VI, les numéros III, IV et V; et les livres V et VII, les numéros VI et VII : il ne faudrait pas croire que c'est là de ma part une vue arbitraire et systématique; il m'est facile de prouver que tous ceux qui examinent cette question sans parti pris opineront de même; voici ce qu'écrit de son côté M. Littré (V, 9) : « Par là on comprend combien les premiers arrangeurs de la collection hippocratique ont été mal inspirés quand ils ont placé *Ép.* III entre *Ép.* II et IV, et quand ils ont séparé *Ép.* V, d'*Ép.* VII par l'interposition d'*Ép.* VI. » M. Littré est allé trop loin quand il a dit (V, 6) : « On voit qu'*Ép.* II, IV et VI sont entre eux dans des rapports tels, qu'ils appartiennent au même auteur. » Cette assertion est en contradiction complète avec ce qu'il a écrit plus haut et ce qu'il dira encore plus loin : des sept livres des *Épidémies*, deux seulement sont d'un seul et même auteur, ce sont les livres I et III; tous les autres sont de plusieurs mains. Il n'est pas moins dans l'erreur quand il avance (V, 7) que « il serait même impossible d'établir entre eux une antériorité. » Cela n'est pas plus vrai pour ces trois livres, qui ne sont qu'un recueil de notes successivement ajoutées, comme il l'énonce lui-même (V, 23), qu'il ne serait vrai de le dire pour l'ensemble des sept livres : tout cela n'est pas l'œuvre d'un jour.

C'est dans les deux derniers livres, V et VII, qu'on voit apparaître la mention de la Macédoine, qui ne prend pas le lieu et place de la Thrace et de la Thessalie, mais qui s'y ajoute; ce qui semble correspondre assez bien à l'extension successive des Hippocratides. Hippocrate se sera-t-il décidé, en sa qualité de père de famille, à invoquer en faveur de ses fils les bénéfices que pouvait leur promettre auprès des rois de Macédoine leur descendance commune de la race d'Hercule, bénéfices que, dans sa jeunesse, il n'avait peut-être pas utilisés pour son propre compte? Je ne sais; toujours est-il que nous voyons, d'un côté, s'élever au poste de médecins de la cour successivement Thessalus et Hippocrate IV, et de l'autre, les

villes de la Macédoine figurer peu à peu dans les observations, comme Olynthe (V, 106), Balée (VII, 17), la même sans doute qu'Étienne de Byzance nomme *Balla* (éd. G. Dindorf, p. 103), enfin Pella (VII, 118), qui fut la capitale du royaume. Je suis du nombre de ceux qui pensent que l'antiquité s'est tout à fait méprise à l'égard des livres V et VII. Je crois, comme M. Littré (V, 358), que les commentateurs anciens n'en ont pas senti tout le mérite, et que c'est bien à tort qu'ils les ont regardés comme indignes d'Hippocrate. Je suis d'avis, au contraire, qu'excepté les livres I et III, ce sont les plus intéressants, les mieux rédigés et les plus instructifs sous le rapport clinique; je vais jusqu'à dire que, si les successeurs d'Hippocrate eussent persévéré dans cette voie en produisant des recueils de faits de mieux en mieux observés d'après les principes de la méthode, ils eussent très-heureusement influé sur les destinées de la médecine en tempérant par l'expérimentation le dogmatisme de l'école, de façon à le préserver des écarts où l'ont fait tomber tous les systèmes. On reconnaît dans ces livres un mélange de la touche du maître et de celle de disciples exercés, comme devaient l'être ses fils et ses petits-fils.

En résumé, les cinq livres des *Épidémies* forment deux groupes distincts, mais non opposés ni tout à fait étrangers l'un à l'autre; ils ont pour théâtre un certain nombre de localités qui leur sont communes : « Ce séjour commun des observateurs est un fait positif, qui doit être pris en grande considération dans ces sortes de discussions. » (Littré.) Chacun des groupes présente des connexions intimes non-seulement entre les livres divers dont il se compose, mais encore avec le reste de la collection hippocratique. Enfin ces deux groupes offrent plus d'un rapport pour le fond et pour les sujets. (Comparez *Ép.* V, 44, avec IV, 19, et VII, 117, avec VI, 8, 27, etc.) Aussi M. Littré a-t-il été amené à une conclusion fort probante pour la thèse que j'ai soulevée : « Il est certain que l'auteur des livres du premier groupe, s'il n'est pas l'auteur des livres du deuxième, les a eus sous les yeux et les a consultés, et *vice versa*. » (V, 9.) Cela s'explique fort bien dans l'hypothèse historique que je développe, où l'on voit trois générations de la même famille concourir ensemble à leur composition : tel est l'auteur collectif de ces deux groupes. S'il fallait encore, pour mon argumentation, un dernier élément de conviction, on le trouvera sans doute dans la remarque suivante de M. Littré, qui paraîtra certainement péremptoire, d'autant mieux qu'elle n'a pas été inspirée par les besoins de la cause : « Ces papiers médicaux, dont nous n'avons que des débris, té-

LANE LIBRARY

moignent de l'existence d'une famille ou école médicale où ils ont été augmentés et conservés et d'où ils sont sortis très-mutilés. » (V, 23.)

On comprendra maintenant que des raisons de famille ont pu engager Hippocrate à se retirer en Thessalie dans sa vieillesse. Il n'y a plus rien d'étonnant à ce que la tradition le fasse mourir à Larisse et enterrer entre cette ville et Gyrton; et il devient très-admissible qu'on ait pu longtemps y montrer son tombeau. Ces deux séjours en Thessalie ont valu à Hippocrate le surnom de *Thessalien*, comme on le voit dans une épigraphe de l'*anthologie grecque : Thessalus Hippocrates, Cous genere, e stirpe Apollinis.* (Éd. Tauchnitz, t. I, p. 252.) Quant à l'incertitude qui plane sur la date de sa mort, il est aujourd'hui difficile de la dissiper; parmi les causes qui durent contribuer à la produire, il ne faut pas oublier l'éloignement du pays natal et l'état de trouble et d'agitation que présentait alors tout le nord de la Grèce. Après la mort du roi Archélaüs, qui périt assassiné en 399, la Thessalie eut, comme la Thrace et la Macédoine, à traverser une longue période de dissensions intestines et de guerres civiles, jusqu'à Philippe, père d'Alexandre, en 360, qui ensuite périt également assassiné, et dont le règne tout entier fut rempli par des guerres incessantes; il en fut ainsi jusqu'à l'avénement d'Alexandre en 336 et à sa grande expédition militaire, qui précipita sur l'Asie toutes les populations grecques de l'Europe. Des temps pareils sont peu favorables pour la conservation des dates d'événements, secondaires en définitive, dans la vie des peuples. La légende fait mourir Hippocrate dans une grande vieillesse: nous retrouvons ici M. S. Houdart, dont l'insistante opposition ferait croire qu'il ne veut pas même accorder à Hippocrate le bénéfice d'une longue vie: il se fonde sur le silence, à son égard, de Pline et de Lucien, qui, ayant chacun fait un traité *sur ceux qui ont vécu longtemps*, ne font pas mention du médecin de Cos. Daremberg écrit à son tour (Introd. p. XXVII): « Assurément, si Hippocrate avait fourni une aussi longue carrière, il n'aurait pas été omis dans ces deux listes. » « Je ferai encore remarquer, ajoute Houdart (p. 70), afin qu'on ne croie pas qu'il y ait des omissions dans ces listes, que Lucien a clos la sienne par ces mots : Voilà tous les princes et tous les savants de longue vie dont l'histoire fait mention. » Il faut ici, pour bien apprécier la question, aller au fond des choses, ce qu'on n'a pas fait. Je dirai que le chapitre de Pline (VII, XLIX) est tout ce qu'il y a au monde de plus incomplet, se bornant à une maigre et chétive énumération de quelques personnages célèbres; et, si pour les Romains le nombre en est plus fourni,

il est, pour les Grecs, d'une telle insuffisance, que réellement on ne devait pas s'attendre à y trouver celui d'Hippocrate; tant d'autres y manquent! La liste de Lucien (*Op.* n° 72) est meilleure et plus étendue; mais il ne dit nullement avoir cité tous les princes et tous les savants dont l'histoire a fait mention. Il ne parle pas même des savants proprement dits. Le mot grec πεπαιδευμένους équivaut à *educatos*, *litteratos*, c'est-à-dire *lettrés;* la phrase signifie : Voilà combien de rois et de lettrés j'ai pu rassembler, « tot potuimus reges et litteratos homines colligere. » (*Lucian.* éd. Didot, gr. lat. 1840, p. 644.) Lucien, après les rois, passe en revue les philosophes, les historiens, les orateurs et les poëtes; il ne dit pas un mot des savants, et ne mentionne pas un seul médecin. Pourquoi donc vouloir qu'Hippocrate s'y trouve? En résumé, ce silence n'est qu'un argument négatif, et l'on voit qu'il a peu de valeur. Lucien, du reste, est si loin de regarder lui-même son catalogue comme complet, qu'il annonce en finissant qu'il en composera un second. Il suffira, pour faire voir combien il laisse à désirer, de signaler ici quelques-unes de ses lacunes. Lucien ne parle pas de l'orateur Lysias, mort à quatre-vingts ans, ni de l'orateur Lycurgue, mort également à quatre-vingts ans, ni du philosophe Denys d'Héraclée, qui se laissa mourir à quatre-vingt-un ans, ni de Phocion, ni du philosophe Théophraste, successeur d'Aristote, mort à quatre-vingt-cinq ans, ni de Diogène le Cynique, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-neuf ans, ni du poëte Apollonius de Rhodes, auteur du poëme de l'*Argonautique*, mort à quatre-vingt-dix ans, ni de Phocion, célèbre comme orateur, général et homme d'État, condamné, à quatre-vingt-trois ans, par la populace d'Athènes, à boire la ciguë comme Socrate, ni du philosophe Théophraste.

D'après la biographie anonyme, Hippocrate serait mort à quatre-vingt-cinq ans, selon quelques auteurs, et à quatre-vingt-dix, selon quelques autres; et, comme si l'on ne pouvait se décider à laisser mourir le divin vieillard, il aurait prolongé sa vie jusqu'à cent quatre ans, d'après certains polygraphes, et à cent neuf d'après d'autres. Quant au biographe anonyme, il n'admet spécialement aucun chiffre, et se borne à dire qu'il mourut au même temps où l'on rapporte qu'est mort Démocrite. Malheureusement, la divergence que nous avons signalée parmi les auteurs touchant la naissance de Démocrite se reproduit pour sa mort, comme on va voir, et nous restons dans le doute. Suidas et Tzetzès admettent qu'Hippocrate vécut cent quatre ans, ce qui reporterait sa mort à 356 av. J.C. = Ol. CVI-1, sous le règne de Philippe. Si l'on veut, ce qui est plus sage, se

restreindre aux limites habituelles de la longévité, et adopter le chiffre de quatre-vingt-cinq ans, on arrive à la date de 375 av. J. C., et l'on rallie un grand nombre de suffrages. Schulze écrit : « Qui paucissimos vitæ annos ipsi tribuunt, olympiade CI mortuum scribunt. » (*Compend.* p. 120.) L'olympiade CI correspond à 376-373. Sprengel, dans son tableau chronologique (*Hist. méd.* t. IV, p. 350), enregistre cette mort en 377. Lenglet-Dufresnoy (*Tablett. chron.* p. 277), Ackermann (*Notit. litt.*), etc., s'accordent pour l'année 375 av. J. C.

Ce n'est pas là, je l'avoue, de la certitude historique; ce n'est que de la probabilité; elle semble fort acceptable, si l'on tient compte de quelques faits contemporains. Antigone Coclès, roi de Macédoine, mourut à quatre-vingt-un ans, dans un combat contre Lysimaque, et Lysimaque à quatre-vingts ans dans un combat contre Séleucus (Lucien, *Longæv.*). Protagoras d'Abdère passe pour être mort à quatre-vingt-dix ans; Démocrite d'Abdère serait mort aussi à quatre-vingt-dix ans d'après Barthélemy (*Anacharsis*), à cent quatre selon Lucien, et même à cent neuf selon Hipparque dans Diogène Laerce; et Gorgias de Leontium, retiré à Larisse, serait mort à cent cinq ans d'après Pausanias (*Eliac.* l. II), et même à cent huit d'après Pline et Lucien, etc.

Tel est l'ensemble des faits dont se compose la biographie d'Hippocrate; ce qu'il fit comme professeur, comme praticien et comme polémiste, enfin comme fondateur de l'hippocratisme, c'est ce que nous allons examiner dans le chapitre sur l'école de Cos.

§ II.

ÉCOLE DE COS.

Son organisation, son enseignement, vie d'Hippocrate à Cos : comme chef d'école, comme praticien et polémiste, comme fondateur de l'hippocratisme, enfin comme grand thérapeute.

L'école de Cos, quand Hippocrate y vint succéder à Héraclide son père, était déjà ancienne, et ce n'était pas la seule école médicinale de la Grèce. Nous avons vu, § I, que les Asclépiades qui la fondèrent descendaient de Podalire, fils d'Esculape, et venaient de Syrnos en Carie; la tradition comptait jusqu'à Hippocrate seize à dix-sept générations. — Dès la plus haute antiquité, il se fonda dans la Grèce un grand nombre d'Asclépéions ou temples d'Esculape, qui servirent pour le service du culte et le service des malades, et qui désormais avec son culte la pratique de l'art. Ces

temples étaient en même temps des écoles où l'on s'instruisait dans la science médicale. » (Littré, t. I, p. 5.) Peu d'entre elles, toutefois, surent conquérir une place à part; Galien en distingue quatre : « Jadis il y avait une grande lutte entre les médecins de Cos et ceux de Cnide, à qui l'emporterait par le nombre des découvertes; car les Asclépiades d'Asie étaient divisés en deux branches, après que celle de Rhodes eut cessé d'exister. A cette lutte honorable prirent aussi une part active les médecins de l'Italie, Philistion, Empédocle, Pausanias et leurs sectateurs : c'est ainsi que trois écoles recommandables se disputaient la prééminence. Enfin celle de Cos se trouva avoir les disciples les plus nombreux et les meilleurs; celle de Cnide la suivit de près, et celle d'Italie ne fut pas non plus sans mérite. » (*Method. med.* l. I, c. 1.) Galien oublie l'école de Cyrène, sans doute parce que de bonne heure elle s'effaça de la scène, comme celle de Rhodes. Si celle de Cos en vint au point d'éclipser ses rivales, c'est à Hippocrate qu'elle le dut : c'est avec lui que commence sa renommée. Hérodote raconte l'histoire du médecin Démocède de Crotone, qui fleurit avant 523 à la cour de Polycrate, tyran de Samos, puis vers 516 à la cour de Darius, roi de Perse; il termine en remarquant qu'à la fin du VIe siècle les deux écoles les plus célèbres étaient celle de Crotone en Italie et celle de Cyrène : « Cyrenæi medici secundi sunt, ut Crotoniatæ primi » (III, CXXXI). Il ne fait aucune mention de Cos, qui ne brilla qu'un siècle plus tard.

L'île de Cos, une des Sporades de la mer Égée, était à 40 stades des côtes de la Carie (environ une lieue et demie), presque en face de la ville de Cnide située sur le continent asiatique. Strabon (*Géogr.* XIV, II) lui assigne une étendue de 550 stades (19 à 20 lieues); il vante son sol fertile, et ses vins aussi renommés que ceux de Lesbos et de Chio. Elle renfermait plusieurs villes; celle de Cos n'était pas très-grande, mais c'était la plus belle et la plus populeuse de toutes, et celle qui, vue de la mer, présentait l'aspect le plus agréable. Son Asclépion, qui était fort célèbre, se trouvait dans un faubourg : l'enceinte sacrée était remplie de nombreuses offrandes, parmi lesquelles, du temps de Strabon, à qui j'emprunte ces détails, on admirait l'*Antigone* d'Apelle de Cos; on n'y rencontrait plus sa *Vénus anadyomène*, qui avait été transportée à Rome, et il est bon de remarquer qu'en échange le trésor de l'empire n'avait pas alloué à Cos moins de 100 talents (environ 550,000 francs). La fameuse composition d'Endémos contre la morsure des animaux venimeux était inscrite sur les portes du temple de Cos. (Sprengel, p. 165; Galen. *De antidot.* l. II.)

Aug. Gauthier (*Exercice de la médecine dans les temples*, Lyon, 1844, p. 22) rappelle que « les temples d'Esculape, dont les plus célèbres étaient ceux d'Épidaure, de Cos, de Cnide, etc., étaient pour la plupart situés dans des lieux très-salubres et très-agréables, entourés de bocages et de jardins; on avait souvent eu soin de les construire dans des endroits où il y avait des sources d'eaux minérales. » Galien (*Hygien.* II, 7) vante le climat de Cos comme privilégié, et comme heureusement tempéré en hiver et en été. Les Asclépions étaient toujours environnés d'un bois sacré; celui de Cos était, du moins en partie, formé d'arbres de haute futaie; car Lactance nous apprend que Turullius, lieutenant d'Antoine, le fit abattre pour en construire une flotte : « Præfectus M. Antonii, Turullius, cum apud Coos, everso Æsculapii luco, classem fecisset, eodem postea loco a militibus Cæsaris est interfectus. » (*De orig. err.* l. II.) Pline, *Hist. nat.* XI, XXVII, cite parmi les arbres de Cos le chêne, le frêne, le térébinthe, le cyprès.

Il n'est pas inutile, pour bien connaître l'état des choses, de comparer d'autres Asclépions avec celui de Cos. On voit dans Strabon que, du temps d'Auguste et de Tibère, « le temple d'Esculape à Épidaure était toujours garni de malades et de tablettes votives où l'on indiquait le nom des maladies de chaque client du dieu, comme cela se pratiquait à Cos et à Tricca. » (*Geogr.* VIII, XXIX.) Pausanias, qui visita Épidaure vers 170 après J. C., entre dans plus de détails : « Près du temple était un édifice en forme de rotonde, tout en marbre blanc, dont l'intérieur était orné des peintures de Pausias. Il y avait jadis tout autour de nombreuses stèles, dont six seulement restaient debout lors du voyage de Pausanias : on y gravait les noms des malades, hommes et femmes, que le dieu avait daigné guérir, le nom des maladies dont chacun d'eux était atteint, enfin les moyens de traitement mis en usage, le tout en langue dorique. Il y avait à part une stèle antique dont l'inscription, gravée sur la pierre, apprenait qu'Hippolyte avait consacré un cheval de bronze à Esculape pour avoir été ressuscité par ce dieu. (*Corinth.* l. II, c. XXVII.)

Les malades, du moins à Épidaure, passaient la nuit au-dessus du temple (Pausanias); partout on leur appliquait le traitement qu'Esculape, qu'il leur eût apparu ou non, était censé avoir indiqué : les Asclépiades étaient ainsi les *ministres du dieu* dans toute la rigueur de l'expression. Dans l'Asie Mineure, les prêtres s'endormaient près de l'antre de Charonium à Nysa, et c'est d'après les songes qu'ils avaient eus qu'ils prescrivaient les remèdes (Strabon, XIV, [illegible]). Les prêtres médecins allaient-

ils exercer leur ministère hors du temple? M. Littré répond par l'affirmative, et Schulze, par la négative. Je crois qu'il faut ici distinguer deux époques. Dans les temps reculés, les Asclépiades formaient une caste particulière, qui avait le privilége exclusif de la pratique médicale et du culte d'Esculape : ils durent exercer leur art avec un certain mystère et se concentrer dans leurs temples. Nous lisons dans Isidore (*De orig.* IV, III) : « Esculape ayant été tué d'un coup de foudre, on rapporte que la médecine fut interdite, l'enseignement en cessa avec son auteur, et elle resta cachée pendant près de 500 ans, jusqu'au temps d'Artaxerce, roi des Perses. Alors elle fut remise en honneur par Hippocrate, descendu d'Esculape et né dans l'île de Cos. » M. Littré avoue que Schulze (*Hist. méd.*) donne une explication ingénieuse du récit mythologique où l'on représente Esculape foudroyé pour avoir enseigné la médecine aux hommes; il a pensé que les prêtres qui desservaient ces temples exprimaient par ce symbole l'obligation de renfermer la science dans l'enceinte sacrée, et de ne pas la jeter dans les mains profanes du vulgaire. Platon (*De rep.* l. X) rapporte qu'Esculape avait choisi ses disciples parmi ses propres parents. Les Asclépiades étaient restés fidèles aux intentions de leur fondateur : les connaissances médicales étaient héréditaires dans l'origine; Galien explique (*Admin. anat.* l. II) qu'elles se transmettaient de père en fils comme une prérogative de famille.

Au temps d'Hippocrate, nous avons à signaler plus d'une innovation : les Asclépiades étaient toujours à la tête de l'école et du temple de Cos; mais ils n'y restaient plus comme cloîtrés; ils ne choisissaient plus leurs disciples exclusivement parmi les membres de leurs familles. Il fallait satisfaire aux besoins toujours croissants de la civilisation : aussi admit-on des étrangers, comme le montre Platon dans son *Protagoras;* mais, tout en introduisant des profanes, l'institution garda son caractère sacré, tel que l'exprime l'opuscule hippocratique de *la Loi :* « Les choses sacrées ne doivent être révélées qu'aux élus; et il n'est pas permis de les communiquer aux profanes avant qu'ils soient initiés aux mystères de la science. » C'est grâce à cette organisation que la médecine fut si longtemps considérée comme l'attribut de la famille des Asclépiades, ainsi que le proclamait encore, au IIe siècle après J. C., le rhéteur Aristide. L'initiation était précédée d'un serment solennel par lequel le récipiendaire jurait au nom d'Apollon, d'Esculape, d'Hygie et de Panacée, et en prenant à témoin tous les dieux et toutes les déesses du paganisme, de ne jamais profaner les mystères et

de ne les dévoiler qu'aux enfants de leurs maîtres et à ceux qui s'engageraient par les mêmes promesses. C'était, on le voit, une corporation assermentée.

L'école de Cos se distingua par son enseignement entre toutes ses rivales. Sur quoi roulait-il? comment était-il conçu? Le serment fournit, à cet égard, des indications précieuses : on en a, il est vrai, avancé des interprétations fort singulières, que je ne crois pas devoir répéter; mais il me semble, s'il est permis d'invoquer une expérience du professorat de plus de trente ans, qu'il est possible d'arriver à une explication aussi simple que naturelle. Le serment fait allusion à trois ordres de matières : *παραγγελίης τε καὶ ἀκροήσιος καὶ τῆς λοιπῆς ἁπάσης μαθήσιος μετάδοσιν ποιήσεσθαι*, *præceptionesque ac auditiones et reliquam universam disciplinam impertiri.*

1° *παραγγελίη* doit s'entendre des préceptes généraux professionnels et moraux. Rappelons qu'il existe précisément sous ce titre, dans la collection hippocratique, un opuscule (les *Préceptes*) traitant des règles générales qui, en dehors du cadre scientifique, s'appliquent à la conduite du médecin et à l'exercice de son art. Littré et Daremberg l'ont entendu de même. Cette interprétation, notons-le bien, est tout à fait dans l'esprit d'Hippocrate, qui se préoccupe constamment de la dignité de l'art et de celle de l'artiste, et qui n'a négligé le côté moral dans aucun de ses livres. Il faut avouer qu'à ce point de vue l'école de Cos était supérieure aux nôtres : « Aujourd'hui, se demande Daremberg, quel professeur pense à cette noble partie de l'enseignement hippocratique qui était si bien faite pour élever l'esprit et le cœur des élèves? » A cette première section, à la fois isagogique et morale, nous rapporterons, dans la collection hippocratique, le *Serment*, la *Loi*, les *Préceptes*, la *Bienséance* et le *Médecin*, etc.

2° *ἀκρόησις* désigne l'enseignement oral, que le maître donnait à ses disciples sur les diverses parties de la science, soit en commentant un livre, soit en développant sa propre doctrine. A cette seconde section, qui est plus technique, je rapporterai comme ayant pu servir au professeur dans ses leçons, pour la médecine les *Prénotions Coaques*, le livre I du *Pronostic*, les *Aphorismes*, et, pour la chirurgie, l'*Officine* et le *Mochlique* : quant aux disciples, les livres à leur adresse seraient, pour la médecine, le *Pronostic*, les *Affections*, le *Régime dans les maladies aiguës*, les livres I et III des *Épidémies*, enfin, pour la chirurgie, les *Plaies*, les *Hémorroïdes*, les *Fistules*, etc. J'ai lieu de croire, d'après ce qui se passe sous nos yeux

dans les écoles et les facultés actuelles, que plusieurs écrits d'Hippocrate ont d'abord fourni la matière de ses cours, et qu'ils ont été professés avant d'être rédigés définitivement et publiés.

L'étude de certains faits semble forcer à admettre (et ici je me sépare de MM. Littré et Daremberg) un second degré dans l'enseignement oral. «Les Asclépiades, écrit Sprengel (t. I, p. 170), paraissent avoir établi, comme les prêtres égyptiens, entre leurs disciples, une distinction que nous voyons exister dans les écoles des anciens philosophes grecs : ils ne communiquaient que des connaissances vulgaires à ceux qui n'étaient pas initiés, tandis qu'ils faisaient part aux époptes de leurs mystères les plus profonds.» Houdart (p. 188) insiste sur cette distinction; elle me semble établie par la collection hippocratique elle-même; l'auteur de l'opuscule du *Médecin*, après avoir exposé les éléments de l'art, faisait allusion à ce *second degré* en terminant par ces paroles, § 16 : «Il faut ici laisser de côté la suite de ces études comme exigeant une plus grande connaissance de la médecine; elles ne regardent que ceux qui sont déjà plus avancés dans cet art.» Aristote, de son côté, a dit, dans sa *Métaphysique* (IV, III) : «Il ne faut pas arriver sans connaître les axiomes; ce n'est pas, quand on écoute le maître, le moment de les chercher.» C'est à ce second degré qu'il faut rapporter ce qu'on lit dans Aulu-Gelle (*Noct. att.* XX, v) sur les leçons acroatiques d'Aristote : «Elles avaient, dit-il, pour objet une philosophie plus élevée (que les leçons exotériques); elles roulaient sur l'étude de la nature et les discussions de la dialectique; *on n'y était pas reçu au hasard :* il fallait avoir fait preuve de talent, *de connaissances préalables*, de goût et d'ardeur pour l'étude.» Galien range le *Timée* de Platon parmi les dialogues *acroatiques*. Aulu-Gelle a reproduit une lettre d'Alexandre, fort probante pour notre thèse bien qu'apocryphe, par laquelle «il reproche à Aristote, comme un tort, d'avoir communiqué au vulgaire, par ses livres, les doctrines acroatiques auxquelles il l'avait initié.» Il en était de la science comme de la philosophie. M. Hoefer est très-explicite à ce sujet dans la préface de sa traduction de Diodore de Sicile : «Dans l'antiquité et au moyen âge, les sciences physiques étaient enseignées secrètement et à un petit nombre d'initiés : elles n'étaient traduites au dehors que sous des formes obscures et allégoriques.» (*Biblioth. histor.* Paris, 1851, t. I, p. XII.) Il semble évident qu'Hippocrate n'a pu avoir en vue que ce *second degré* de l'enseignement oral, quand il dit dans la *Loi* qu'il n'est pas permis de communiquer aux profanes les mystères de la science, et que, dans

le *Serment*, il fait jurer de n'en faire part à nul autre qu'aux disciples de l'école assermentés. Ces défenses solennelles, dans toute autre hypothèse, n'auraient pas de raison d'être. Quant aux traités à même de fournir la matière de ces conférences, on pourrait mentionner, en élaguant les livres techniques et ne parlant que de ceux qui ont une couleur philosophique, l'opuscule *De la nature de l'homme* (ou du moins la première partie), peut-être aussi le traité *De la maladie sacrée*, celui *Des airs, des eaux et des lieux*, et celui *De l'ancienne médecine*, etc.

3° Par λοιπὴ ἅπασα μάθησις, *reliqua universa disciplina*, il faut comprendre le *complément* de l'enseignement de l'école, et, à mon sens, il se composait de trois choses, comme je vais essayer de le faire voir : la fréquentation du maître, la clinique et l'apprentissage dans l'officine.

Commençons par la *fréquentation du maître*. Hippocrate écrit dans un de ses meilleurs ouvrages : « Je regarde comme une partie élevée de l'art l'habileté à porter un juste jugement sur ce qui est écrit. » (*Épidém.* l. III, 27. Littré, p. 100.) La lecture ne suffit pas pour cela, on a encore besoin de la tradition. L'opuscule *Des affections* (§ 45) nous révèle à quel moyen on devait recourir : « Tout ce qui, en médecine, a été découvert par la réflexion, concernant les médicaments ou les aliments, doit être appris auprès de ceux qui sont à même de discerner les choses de l'art, si l'on veut réellement apprendre quelque chose. » (Littré, VI, 254.) La fréquentation du maître ne saurait être plus clairement indiquée : en effet, c'est dans ces *conférences familières* que le disciple pouvait le mieux dissiper ses doutes et le mieux asseoir ses connaissances : c'est à quoi Hippocrate nous paraît encore faire allusion quand il écrit (*Art.* § 33) : « Il n'est pas facile d'exposer exactement par écrit tous les détails opératoires de la chirurgie : il faut qu'à l'aide des descriptions on se fasse soi-même une idée des choses. » Le lecteur s'en tirait comme il pouvait : l'élève n'avait qu'à s'adresser au maître.

Clinique. L'opuscule du *Médecin* insiste (§ 16) sur la nécessité de connaître « les temps opportuns pour l'emploi de chaque moyen, et la manière de s'instruire des propriétés de ceux qui sont consignés dans les livres. » Cette pensée revient souvent sous la plume d'Hippocrate : on lit dans le *Traité des articulations* (§ 10) : « Il ne suffit pas de connaître la médecine en théorie, il faut encore être familiarisé avec cet art par la pratique. » C'est donc à la *clinique* que tout devait et que tout doit encore aboutir. Pline (XXIX, 1) attribue à Hippocrate l'honneur de l'avoir inventée. C'est

une erreur, car elle existait avant lui; mais il a eu l'insigne mérite de la porter à un point inconnu jusqu'alors. L'élève était exercé à la prognose générale dans les maladies et aux indications curatives. Le cadre clinique s'élargit sous Hippocrate : il s'enrichit successivement des lois du pronostic érigées en corps de doctrine, de l'étude des constitutions médicales, des éléments de la géographie médicale et de la climatologie, enfin des règles de la diététique, qui vint procurer à la clinique un de ses plus puissants moyens pour la thérapeutique des maladies. Il faut ajouter, avec Galien (*Method. med.* l. I) et Sprengel (t. I, p. 312), «qu'il rendit un grand service à la pathologie, en ne multipliant pas à l'infini, comme les Cnidiens, le nombre des espèces de maladies, et en observant avec une attention scrupuleuse la différence essentielle qui existe entre les symptômes, d'après leurs causes.» Telle était la clinique à l'école de Cos.

Hippocrate acquit, comme praticien, une éclatante renommée, qui a inspiré plusieurs épigrammes de l'anthologie grecque; en voici une qu'on attribue à Nicomède ou à Bassos :

Ἱπποκράτης φάος ἦν, καὶ σώετο λαῶν
Ἔθνεα, καὶ νεκύων ἦν σπάνις εἰν Ἀΐδι.

Hippocrate en son art fut le flambeau du monde :
Il était le salut de cent peuples divers;
Et l'on vit, pour un temps, sa science profonde
Rendre la Mort oisive et vider les enfers.

Apprentissage de l'officine. L'officine, *iatrion* des Grecs, *medicatrina* des Latins, était un local où le médecin pansait et traitait les malades, et avait, à cet effet, placés sous la main, les appareils pour les fractures, les machines de réduction, les instruments chirurgicaux, les bandages, les pièces de pansement et les médicaments. Les disciples s'y exerçaient, sous l'œil du maître, à la préparation des médicaments. Pline (XXXIV, xxv) se plaint que, de son temps, les médecins ne savaient plus les préparer. C'est là aussi que les élèves devaient se familiariser avec l'application des divers bandages. C'est enfin dans l'officine que devait se compléter avec profit l'étude du traité *Des plaies de tête* par la démonstration de l'opération du trépan, du livre *Des fractures* par l'application des appareils et des divers modes de déligation, enfin de celui *Des articulations* par la mise en pratique des machines et des procédés de réduction. Le livre *De l'officine* for-

mait le préambule de tous ces exercices de chirurgie et offrait un thème naturel pour les leçons du maître; le *Mochlique* venait ensuite résumer ces trois derniers traités dans un manuel sommaire et méthodique, à l'usage à la fois des élèves et du professeur.

Voilà quelles étaient, à mon sens, les trois divisions de l'enseignement de Cos. Ici devrait se terminer cette esquisse, si je n'avais cru devoir y joindre un *aperçu sur l'état de l'anatomie*. Galien nous fournit, à ce sujet, d'intéressantes indications : « Les anciens Asclépiades n'avaient rien écrit sur l'anatomie : cela leur était inutile, parce que, dans le sein même de la famille, ils s'exerçaient dès l'enfance aux dissections anatomiques, comme à la lecture et à l'écriture, et, instruits de la sorte, il n'était pas plus à craindre de les voir oublier les détails anatomiques que les lettres de l'alphabet qu'on leur apprenait au même âge. Plus tard, quand on commença à communiquer ces connaissances à des étrangers, il advint qu'on ne s'exerça plus de bonne heure à la dissection : dès qu'on eut admis des hommes faits, d'ailleurs dignes d'estime et de considération, il en résulta qu'on s'adonna à ces exercices avec moins de succès que lorsqu'ils avaient lieu dès l'enfance... ; quand cet art fut sorti de la famille des Asclépiades, les choses allèrent de mal en pis : il fallut alors écrire des manuels pour en conserver les notions ; auparavant on n'en avait pas besoin : le premier livre de ce genre est celui qu'a laissé Dioclès. » (*Anat. admin.* l. II, c. 1.) Il est manifeste, d'après les mœurs connues de l'antiquité, que les Asclépiades disséquaient des animaux. Quant aux Hippocratides, ont-ils ouvert des cadavres humains ? La question est fort controversée. Sprengel (t. I, p. 302) répond par la négative, et c'est l'opinion à peu près générale. M. Littré (t. I, p. 236) « ne peut se persuader qu'ils aient été, à cet égard, dans une ignorance complète, » et il produit quelques citations d'Hippocrate qui « lui font croire que des corps humains ont été examinés plus ou moins exactement avant les anatomistes alexandrins. » Il cite notamment Aristote, qui « est supposé n'avoir jamais vu des organes du corps humain, » et ces passages nous semblent démontrer le contraire avec évidence. Leclerc (*Hist. méd.* Genève, 1696, p. 190) fait sur ce sujet des remarques fort judicieuses : « Les prêtres égyptiens, ayant coutume d'embaumer les corps morts, trouvaient par là un moyen d'apprendre quelle était la disposition de quelques-unes des parties de ces corps qu'il fallait nécessairement découvrir pendant qu'on en séparait d'autres pour conserver le reste ; il se peut que les Asclépiades ayent profité des découvertes des Égyptiens, etc...

Ils profitoient aussi avec empressement de l'occasion qu'ils avoient de s'instruire lorsqu'ils trouvoient sur les champs des os décharnez, ou lorsqu'ils rencontroient en quelque lieu écarté le cadavre de quelque pauvre voyageur qui avoit été égorgé par des voleurs, ou ceux des soldats qui étoient morts de quelques grandes blessures dans un combat. Ils considéroient alors, sans être obligez de faire d'autres ouvertures que celles qu'ils trouvoient faites, ce que le hasard leur découvroit. » C'est ici le lieu de relater quelques particularités curieuses que je tire de Galien (*Anat. admin.* l. I, c. II) : il avait vu parfois, après le débordement d'une rivière, un tombeau de date récente envahi et le cadavre entier emporté plus ou moins loin par les flots dans un état qui permettait parfaitement de voir la disposition des os et des articulations. D'autres fois c'était un voleur qu'un voyageur, attaqué par lui, avait combattu et mis à mort, et dont le cadavre restait sur quelque montagne isolée, plus ou moins loin de la grande route. Personne ne se souciait de l'enterrer, et, par suite de l'aversion qu'il inspirait, on le laissait manger par les oiseaux de proie qui, en deux ou trois jours, dévoraient ses chairs et laissaient son squelette aussi accessible à l'examen que ceux que Galien avait vus à Alexandrie préparés pour l'enseignement.

Les Asclépiades ont certainement pu tirer parti de toutes ces circonstances. Je vois qu'Hippocrate, dans ses livres de chirurgie, a des connaissances positives pour ce qui regarde les os et les articulations et quelques points principaux d'anatomie. Mais, je le répète, a-t-il disséqué des cadavres? Schulze en doute, Leclerc aussi. Triller, au contraire, a fait une savante dissertation pour affirmer le fait. (*Opusc. medic. philolog.* 1766, t. I, p. 107.) Haller était du même avis. Pour moi, je me rallie à l'opinion mixte de M. Littré. Galien (*De præcogn. ad Posth.* c. I) avance qu'Hippocrate avait inventé l'anatomie, qu'il appelle *dissectoriam speculationem*, ἀνατομικὴν θεωρίαν, et que Sprengel et son traducteur nomment *anatomie scientifique* (t. I, p. 302), et il ajoute ailleurs (*Comm.* 28 *in Artic.* III) qu'outre l'expérimentation et le raisonnement dont il usait, il s'appliquait beaucoup à la dissection anatomique, ἀνατομή, qui est d'un grand secours pour l'art. Galien avait composé un traité en six livres *Sur l'anatomie d'Hippocrate* (V, 616, édit. Bas.); il est regrettable qu'il soit perdu, car il eût sans doute appris beaucoup de choses qu'on ignore. En l'état, je ne saurais mieux clore cet aperçu que par les paroles suivantes de Daniel Leclerc, qui me semblent pleines de sens : « Les Asclépiades savoient quelle est la situation

des os, leur figure, leur articulation; autrement ils n'auraient pas pu les réduire lorsqu'ils étoient cassez ou disloquez. Ils n'ignoroient pas non plus la situation des *vaisseaux* considérables : il falloit qu'ils sussent où sont les *artères* et les *veines* qu'ils ouvroient et qu'ils bruloient tous les jours, etc.: il falloit d'ailleurs qu'ils fussent bien instruits des lieux où se rencontrent les *vaisseaux* plus *profonds*, pour éviter les pertes de sang lorsqu'ils faisoient des incisions ou qu'ils coupoient des membres. Ils devoient enfin être informez des endroits où il y a des *tendons* et des *ligaments* et quelques *nerfs* considérables, etc. Ils connaissoient d'ailleurs en gros les principaux *viscères*. »

Telle était l'école de Cos. Quelle part y prit, quelle influence y exerça Hippocrate? C'est ce que nous allons examiner. Nous avons plus haut, dans notre *Étude des médecins de l'antiquité*, esquissé la figure médicale de ce grand homme, au point de vue des avantages qu'on pourra, dans tous les temps, retirer de la lecture de ses ouvrages. Nous allons essayer de le peindre à l'école de Cos sous un nouveau jour. Ces deux études se compléteront l'une par l'autre. Bien qu'il ne soit pas le créateur de cette école, on peut dire qu'elle s'est personnifiée en lui, en raison des progrès qu'il lui fit faire et de l'éclat dont l'a entourée sa propre renommée.

Hippocrate offrait à ses disciples une réunion de précieuses qualités, celles d'un clinicien plein de tact, d'un éminent observateur et d'un thérapeutiste consommé. Il joua avec éclat le rôle d'un chef d'école et d'un puissant réformateur; il se montra polémiste habile et profond dialecticien: il déploie une grande puissance de raisonnement pour faire triompher ses idées. Son école hérita de la tendance morale qu'il sut imprimer à l'enseignement, et qui la distingua des sectes rivales.

Le *Serment* d'Hippocrate est comme le code moral des médecins : il a eu l'honneur insigne, à travers les âges, d'agir heureusement sur les destinées de la médecine, en imprimant quelque chose de solennel et de sacré à l'exercice de l'art.

Si Hippocrate n'a pas absolument créé l'*art du pronostic*, comme pourtant le proclame Galien (*Comm.* I, S, *in Epid.* III), il en a du moins trouvé les formules, et c'est à lui que revient le mérite de les avoir rédigées en un corps de doctrine dans son livre *Du pronostic*. La *prognose*, qui était déjà dans les tendances de l'école de Cos, est devenue, grâce à lui, une de ses qualités dominantes. « La *séméiotique*, écrit Dezeimeris (*Dict. hist. méd.*), n'existait point (comme science) avant Hippocrate; elle est sortie

de ses mains telle à peu près qu'elle existait encore vers le milieu du siècle dernier. »

Ses élèves trouvaient une sorte de traité analytique de séméiotique et de pathologie générales dans ses *Aphorismes*, dont la plupart contiennent des vérités que vingt-deux siècles n'ont fait que confirmer. « Celui, dit judicieusement Littré (IV, 440), qui essayera, luttant avec les *Aphorismes*, de renfermer en aussi peu de paroles autant de sens, comprendra la grande fortune qu'ils ont eue, et le mérite intrinsèque qu'ils possèdent, non inférieur peut-être à leur fortune. . . . . ; aujourd'hui, comme jadis, ce recueil excite la méditation et fortifie la pensée, genre de service que tous les livres ne rendent pas. »

Il n'est pas déraisonnable de supposer que ses disciples les plus intelligents auront pu avoir, comme exercice, la tâche d'extraire du *Pronostic*, des *Aphorismes* et autres œuvres du maître les *Prénotions coaques* et le livre I des *Prorrhétiques*. (Voir plus loin § III.)

Il a créé *la diététique* : le régime alimentaire occupait, comme moyen thérapeutique, la première place dans la médecine ancienne; il en enseigna les règles à ses élèves dans son beau *Traité sur le régime dans les maladies aiguës*, qu'on peut encore aujourd'hui méditer avec beaucoup de fruit.

La polémique est le fond même de ce traité; elle l'est aussi de celui de l'*Ancienne médecine*, qui, selon l'expression de Littré, contient à la fois une polémique, une méthode et un système. C'était pour l'école de Cos un incomparable enseignement que de voir son chef attaquer avec vivacité ceux qui font reposer la science sur des hypothèses; établir que la médecine est en possession d'un principe et d'une méthode, à l'aide desquels elle a réalisé de nombreuses découvertes dans le passé et en réalisera d'autres dans l'avenir; faire voir enfin qu'elle doit s'étayer sur la réalité, c'est-à-dire sur les faits, et qu'aux observations personnelles il est nécessaire de réunir celles que fournit la tradition de la science, pour développer et féconder le tout par un sage emploi du raisonnement. C'était là une grande découverte; car il inaugurait ainsi l'*hippocratisme*, dont nous aurons à reparler plus loin.

Il élargit, pour l'école de Cos, le cadre de l'observation médicale dans les livres I et III des *Épidémies;* là il apprend à connaître, non les maladies épidémiques comme les modernes pourraient le croire d'après le titre, mais les constitutions médicales dont il étudie l'influence sur le développement, la marche et l'issue des maladies. Ce grand esprit, devançant

son siècle, a enseigné l'art d'observer les maladies régnantes et d'en juger les crises.

On le voit encore, pour ses disciples, ouvrir à l'observation médicale des horizons nouveaux dans son fameux traité *Des airs, des eaux et des lieux,* « qui a passé pour un chef-d'œuvre aux yeux non-seulement des médecins, mais encore des philosophes. » (Dezeimeris.) Voici comment l'apprécie le savant Coray : « Cet ouvrage étonnant fut composé, il y a plus de deux mille ans, dans un coin de la Grèce, par un médecin dépourvu de tous les secours que les progrès des sciences et des arts fournissent aux observateurs de notre siècle. Guidé par le seul génie dont la nature l'avait doué, il entreprit de résoudre le problème le plus intéressant qu'on eût jamais proposé, etc. » Il s'agissait de caractériser l'influence des climats sur leurs habitants. Hippocrate établissait ainsi une étiologie pathologique générale, et il fondait les bases scientifiques d'une géographie médicale.

Voilà certes un ensemble imposant de titres à la gloire. Toutefois ce qui l'a placé le plus haut dans l'histoire, c'est encore ce qui me reste à dire. Il avait étudié notre science avec un grand tact et avec un sens vraiment philosophique; témoin des applications aussi fautives qu'inopportunes que les sophistes faisaient de la philosophie à la médecine, son esprit judicieux, se révoltant contre un aussi funeste abus, opéra entre elles cette séparation célèbre que Celse rappelle en ces termes : « Hippocrates Cous, primus quidem ex omnibus memoria dignis, ab studio sapientiæ disciplinam hanc [medicinam] separavit, vir arte et facundia insignis. » (L. I.) Il ne faut pas se méprendre, comme on l'a fait souvent, sur l'immense portée de cette doctrine. Disons donc qu'Hippocrate traça d'une main ferme les limites de la médecine et de la philosophie; il écarta les vues *a priori* et les hypothèses aventurées de la seconde, et constitua la première comme une science distincte de toutes les autres, ayant sa méthode qui consiste dans une sage union de l'expérience et de l'induction, c'est-à-dire dans l'observation rigoureuse des faits qu'on interprète et vivifie par un judicieux emploi du raisonnement. Il ne paraît pas avoir eu de prédécesseur dans cette voie de progrès où son génie est si lumineusement entré. Ce sera éternellement sa gloire d'avoir devancé les temps en réalisant la méthode que les anciens ont appelée de son nom l'hippocratisme, et qui représente ce que les modernes ont nommé la méthode expérimentale. Je laisse la parole à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* : « Les philosophes discouroient, les Asclépiades agissoient. Hippocrate, enrichi des connais-

sances des uns et des autres, conçut une de ces grandes et importantes idées qui servent d'époques à l'histoire du génie, ce fut d'éclairer l'expérience par le raisonnement, et de rectifier la théorie par la pratique. A la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venoit de s'ouvrir; et Hippocrate acheva paisiblement une révolution qui a changé la face de la médecine.» (Ch. LXXIII.)

Telle est cette imposante figure d'Hippocrate qui a fait, à juste titre, l'admiration de tous les siècles; et pourtant ce n'est pas là Hippocrate tout entier; ce n'est qu'une partie, si l'on peut ainsi dire, de ce puissant esprit, qui avait embrassé la totalité de la science et de l'art. Ce n'est donc qu'un côté de ce grand modèle dont je voudrais remettre en lumière l'autre face, qu'on a trop laissée dans l'ombre. Hippocrate, à mes yeux, ne fut pas moins remarquable comme chirurgien que comme médecin. Il faut écarter ici toute question de prééminence, qui ne pourrait que fausser ce parallèle. «Je ne saurais trop protester contre les tendances partiales de certains esprits qui ne voudraient considérer dans la chirurgie que la partie manuelle, et qui, si elles venaient à prévaloir, la feraient déchoir de ses hautes destinées en la ravalant à l'état d'un art subalterne. Certes ce n'est pas ainsi que pensait Hippocrate, et que pensera tout chirurgien éclairé, pénétré de la dignité de sa mission et de l'étendue de ses devoirs; il sait qu'il a besoin, pour bien exercer son art, de posséder toutes les connaissances médicales nécessaires pour traiter convenablement ses malades avant, pendant et après l'opération; en un mot, il a besoin d'être médecin consommé, sans quoi il ne sera jamais lui-même qu'un chirurgien incomplet. Le médecin, au contraire, n'est pas, à la rigueur, dans l'obligation d'être aussi chirurgien; il peut appeler à son aide (et c'est dans l'ordre naturel des choses) chaque fois que le cas l'exige.» (Pétrequin, *Mélanges*, 1864.) Hippocrate l'avait bien senti; il comprenait que la médecine, dans son ensemble, est comparable à une immense et majestueuse chaîne dont on ne saurait disjoindre aucun anneau sans rompre l'harmonie du tout. Aussi présenta-t-il à ses élèves le modèle d'un type complet sous le double rapport de la médecine et de la chirurgie. Nous allons retrouver en lui le chef d'école, le novateur, le polémiste. Sa méthode se révèle sous un nouveau jour; son argumentation, toujours vive et pressée, prend un caractère spécial, car il peut souvent faire toucher du doigt les pièces de conviction.

Le cachet moral de son enseignement est imprimé sur chaque page de sa chirurgie. « Hippocrate, dit judicieusement Galien (*Comm.* IV in *Artic.* § 69; Bas. gr. p. 651), se préoccupe sans cesse non-seulement des malades, mais aussi du médecin, afin qu'il soit toujours irrépréhensible dans la pratique de son art, et qu'il obtienne considération et respect. » Sa première sollicitude est pour le malade : il enseigna tout d'abord à ses disciples que « ce qui, dans tout l'exercice de notre art, doit s'estimer par-dessus tout, c'est de rendre la santé au malade. » (*Artic.* § 78.) C'est la parole d'un maître qui a l'amour de sa profession, qui en sent la responsabilité, et qui veut inspirer à son école ces sentiments élevés; il avait parfaitement déterminé le cercle où elle devait se mouvoir : « L'art médical se compose de trois termes : la maladie, le malade et le médecin; le médecin est le ministre de l'art; mais il faut que le malade concoure avec le médecin à combattre la maladie. » (*Épidém.* l. I, 5.)

Sprengel fait voir qu'il a enrichi la chirurgie d'un grand nombre d'observations nouvelles et de plusieurs opérations, et que c'est lui qui fut *l'inventeur de l'art d'appliquer les bandages*. Galien rapporte (*Compos. med. sec. gen.* IV, 5) qu'avant lui on commettait beaucoup de fautes dans l'emploi des bandages, et qu'on lui devait la méthode qui avait fixé les règles de la déligation. Nous reconnaissons le zèle du novateur dans le conseil suivant sur le traitement des fractures compliquées de plaies consécutives : « Le point essentiel c'est de savoir bien mettre un bandage dans l'ordre et avec la mesure qui conviennent. » (*Fract.* § 27). Mais, en homme de tact, loin de se faire illusion, il spécifie les cas où le bandage est inefficace comme dans quelques fractures de la clavicule (*Artic.* § 14), et ceux où il sera peu utile, même s'il est bien appliqué, et nuira beaucoup s'il l'est mal, comme dans certaines fractures du maxillaire inférieur (*Artic.* § 39); il le condamne dans les fractures du nez. (*Artic.* § 35.) Il faut voir avec quelle vivacité le réformateur attaque la routine et l'ignorance de ceux qui, dans les fractures du bras et de l'avant-bras, plaçaient l'appareil, les uns dans la supination, d'autres dans la pronation du membre, et d'autres enfin dans l'extension, et avec quelle netteté il démontre l'avantage d'une attitude moyenne, combinée à la demi-flexion. *Fract.* § 1, 2 et 3.) Le choix des attitudes est la condition nécessaire de toute bonne déligation. L'observateur sagace se révèle dans le parallèle qu'il trace entre le membre supérieur et le membre inférieur pour les différences qu'ils présentent eu égard aux attitudes. *Fract.* § 13. Des préceptes gé-

néraux il descend aux règles de détail, et enseigne quand et comment on doit appliquer les bandages, quand et comment il faut les renouveler, etc. La théorie est complète, et il est vraiment autorisé à formuler lui-même cette conclusion : « La doctrine que je viens d'exposer doit être considérée comme la loi qui règle le traitement des fractures, enseignant et comment on doit opérer, et comment il faut que procèdent les effets d'une cure régulière. (*Fract.* § 7.)

Hippocrate accorde au pronostic beaucoup d'attention, et il en tire en chirurgie des règles pour la conduite de l'homme de l'art. Dans les *Plaies de tête*, § 10, il conseille de prononcer un premier jugement à distance, avant d'avoir palpé le blessé. « Un but, dit judicieusement Littré (t. III, p. 176), accessoire sans doute, important toutefois, du pronostic, dans l'opinion de l'antique école de Cos, c'était d'inspirer aux malades une grande confiance dans les lumières du médecin..... Cette remarque a été suggérée par une connaissance délicate des rapports qui unissent le malade au médecin. » Dans le cas de fractures compliquées de plaies, s'il y a nécrose d'un des fragments, il recommande, pour sauvegarder sa responsabilité, de prédire le raccourcissement futur du membre. (*Fract.* § 35.) Ce n'est pas tout; il explique qu'on doit pronostiquer tout ce qui est à craindre. « Il faut, dans ces sortes de blessures, ne pas méconnaître le danger, bien s'en rendre compte, et *porter le pronostic* suivant les périodes. » (*Fract.* § 36.) Il y avait alors, comme de nos jours, des charlatans qui, malgré la gravité de ces cas, promettaient toujours la guérison. Hippocrate, craignant beaucoup pour ses disciples, en présence de cette concurrence déloyale, formulait ce conseil : « Ce sont là des cas dont il faut particulièrement éviter de se charger, pourvu qu'on ait un prétexte honnête; car il y a peu de chances favorables et beaucoup de chances dangereuses. Si l'on ne réduit pas, on risque de passer pour inhabile; et, si l'on réduit, on place le blessé plus près de la mort que du salut. » (*Fract.* § 37.) Il s'attachait, dans l'intérêt de son école, à bien établir le pronostic sur les cas plus graves en apparence qu'en réalité, et concluait par un avis différent : « Il ne faut pas, dans les gangrènes des extrémités, craindre d'entreprendre des cures de ce genre; car ces cas sont plus effrayants à voir qu'à traiter. » (*Artic.* 69 bis.)

Hippocrate, pour arriver à ces pronostics précis, a réalisé en chirurgie un grand progrès dont personne, à ma connaissance, n'a compris ou du moins n'a signalé la portée, je veux parler du *diagnostic local*, qui est un

des principaux mérites de sa chirurgie, et dont on ne retrouve pas exactement l'analogue dans sa médecine. « Voir les choses d'ensemble, remarque fort bien M. Littré, est le propre de la médecine ancienne; voir les choses en détail, et remonter par cette voie aux généralités, est le propre de la médecine moderne. » Telle est, en effet, la doctrine qui a inspiré le livre *Du pronostic*, dont la phrase finale suggère à Daremberg les réflexions suivantes (2e édit. p. 130) : « Ainsi, les maladies aiguës, sauf quelques-unes qu'il nomme, n'ont pas de symptômes particuliers, elles n'ont que des symptômes généraux qui leur sont communs. » C'est ce *diagnostic local*, ce sont les conséquences qu'il en tire avec une sagacité et un tact des plus remarquables, qui donnent leurs caractères dominants et leur principale valeur à ses traités de chirurgie pour l'étude des fractures simples, des fractures compliquées et de leurs nombreuses variétés, pour celle des luxations et de leurs diverses espèces, pour la connaissance des lésions traumatiques du crâne, si multipliées et si importantes à bien distinguer pour la classification des ulcères et des abcès, etc.

Hippocrate se montre un censeur inflexible en condamnant, dans l'exercice de l'art, les manœuvres théâtrales, les bandages trop recherchés, les pratiques à l'adresse de la foule, en un mot, tout ce qui, de près ou de loin, pouvait sentir le charlatanisme. Il avait voué aux charlatans en chirurgie une haine qui rappelle celle de Socrate contre les sophistes en philosophie; et il leur a fait, dans sa spécialité, une guerre non moins acharnée que celle du philosophe d'Athènes dans la sienne; cette ardente polémique dénotait, de part et d'autre, un grand fond de droiture et un sentiment élevé de la dignité des sciences. Hippocrate, dans sa chirurgie, ne perd pas une occasion de combattre le charlatanisme et deux autres fléaux, qui souvent lui servent de cortége, l'ignorance et la routine.

Hippocrate répandit le goût de la chirurgie; ses disciples se trouvaient dans des conditions privilégiées d'instruction chirurgicale. « Les médecins de son siècle, dit Galien (*Comm.* 99 in *Art.* I), apprenaient avec soin les règles de cet art, que ceux du nôtre négligent ou n'apprennent pas du tout. » Une rapide analyse de ses principaux ouvrages achèvera de compléter notre tableau.

L'opuscule *Du médecin* et celui *De l'officine* forment ensemble, dans un ordre très-méthodique, un remarquable traité de ce que les modernes appellent la petite chirurgie. Le premier s'adresse surtout aux étudiants, et le second, au maître plus encore qu'aux élèves. Ce dernier, rempli de

préceptes dictés par une grande expérience, renferme, sous une forme des plus sommaires, un épitome complet de la déligation; il est permis de reconnaître, à ses qualités didactiques, l'inventeur de l'art des bandages.

Le traité *Des plaies et ulcères* « contient plusieurs sages et bons préceptes sur le traitement des plaies. On y voit le résultat d'une expérience bien employée et d'une pratique bien conduite. » (Littré, *Hippocr.* VI, 398.)

Le livre *Des plaies de tête* révèle dans son auteur un maître habile, qui étonne par sa perspicacité à pousser aussi loin qu'il l'a fait le diagnostic local de la lésion et la hardiesse opératoire, en même temps qu'on admire ses connaissances avancées en anatomie pathologique touchant le mécanisme de l'exfoliation dans les nécroses de la table externe du crâne.

L'opuscule *Des hémorrhoïdes* et celui *Des fistules*, que j'ai rattachés à la collection hippocratique par des recherches nouvelles, que le savant traducteur d'Hippocrate a bien voulu mentionner honorablement (Littré, t. X, p. 21), accusent également une main intelligente et exercée.

Mais c'est surtout dans le traité *Des fractures*, dans celui *Des articulations*, et dans le *Mochlique*, qui les résume sous une forme sommaire, que les éminentes qualités du grand chirurgien se montrent dans tout leur jour. Là on voit le clinicien habile, aux prises avec les cas les plus ardus, démêler dans les fractures les plus compliquées, dans les luxations les plus difficiles, le symptôme essentiel, l'élément capital du *diagnostic local* différentiel, saisir ainsi les véritables indications et établir les bases du traitement rationnel. Ici c'est le maître consommé qui apprécie de haut les méthodes et les procédés opératoires, et qui, détruisant d'une main ferme sur sa route tout ce que la routine et le charlatanisme ont semé de faux enseignements, reconstruit la saine observation, manie avec un égal succès la polémique et la pratique de l'art, propose de nouveaux appareils et des opérations nouvelles; partout enfin c'est l'observateur judicieux et sagace qui sait, avec un art infini, distinguer les faits particuliers et les faits généraux, en déduire les corollaires, formuler les principes en dehors des hypothèses[1] et établir en un mot la science en combinant une expérience éclairée et un sage emploi du raisonnement.

[1] Certes je n'entends pas dire qu'Hippocrate était infaillible : *Errare humanum est* (Terent.). « Dans les préceptes d'Hippocrate, remarque judicieusement Raige-Delorme, nous voyons les premiers traits de la méthode expérimentale. Fut-il toujours fidèle à ces préceptes éternels de la raison? La gloire d'avoir tracé la véritable route à cette époque doit sans doute paraître assez grande; et, il faut l'avouer, Hippocrate eût trop dépassé ce qu'on

On voit qu'Hippocrate a su prendre en ses mains et tenir avec un rare bonheur à la fois le sceptre de la médecine et celui de la chirurgie. Telle fut l'école de Cos: telle fut l'influence qu'y exerça ce grand homme.

§ III.

ÉCRITS HIPPOCRATIQUES.

Leur classification: leur publication; leur mélange avec les écrits cnidiens; introduction à la bibliothèque d'Alexandrie.

Hippocrate, d'après la tradition, avait beaucoup écrit: toutes ses œuvres ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Toutefois nous en possédons encore plus de soixante, inscrites sous son nom dans la collection hippocratique. Mais sont-elles réellement toutes de lui? Comment distinguer celles qui sont légitimes de celles qui ne le sont pas? Comment, enfin, a été formée cette collection? Ce sont là autant de problèmes qui s'imposent tout d'abord, et dont la solution est entourée des plus embarrassantes difficultés. Il serait impossible, sans cet examen préalable, de se faire une idée exacte de ses doctrines, non plus que des réformes et des innovations dont on lui est redevable. Et pourtant, que d'écrivains ont commis cette faute, et n'ont pu aboutir, en confondant tout, qu'à tracer des portraits de fantaisie, ou du moins des peintures aussi incorrectes qu'infidèles! Pour ne parler ici que des livres sérieux, c'est un reproche qu'on adresse à Daniel Leclerc, qui, dans son *Histoire de la médecine*, puise sans distinction dans les écrits apocryphes comme dans les légitimes, pour esquisser la philosophie et la pathologie d'Hippocrate. (Éd. 1696, p. 247 et 325.) Ce fâcheux exemple a été suivi par Éloy, dans son *Dictionnaire historique de la médecine* (1755, 2 vol.); par James, dans son *Dictionnaire universel de médecine* (trad. fr. 6 vol. in-fol. Paris, 1746), et par beaucoup d'autres, jusqu'à nos jours. Il n'y a pas jusqu'à mon regrettable ami, Édouard Auber, qui, malgré mes observations réitérées, n'a pas su complétement se défendre de ce mélange des sources et des théories, dans une publication d'ailleurs fort recommandable, ses *Institutions d'Hippocrate* (in-8°,

peut attendre des efforts humains, [illegible] au milieu des difficultés d'une science naissante, il fût constamment resté dans le positif et le vrai. L'anatomie et la physiologie n'existaient en quelque sorte pas, si l'on excepte une ostéologie assez exacte. Mais tout ce qu'on pouvait faire avec si peu de ressources, Hippocrate l'a fait. — *Diction. de méd.* en 30 vol. article Médecine.

Paris, 1864), comme déjà je l'avais vu avec peine dans son *Traité de la science médicale, histoire et dogmes* (in-8°, Paris, 1853).

Les modernes ont depuis longtemps compris la nécessité d'un classement méthodique de la collection hippocratique. Parmi ceux qui s'y sont exercés, le premier qui se présente dans l'ordre chronologique, c'est Lémos (*Judicium operum Hipp.* Salmanticæ, 1584); mais, comme il s'appuie uniquement sur le dire de Galien, il n'a pas, en définitive, fait avancer la question d'un pas. Mercuriali, dans son *Examen des écrits d'Hippocrate*, « Censura operum Hippocratis, » qui sert de préface à son édition gréco-latine d'Hippocrate (Venise, 1588, in-folio), propose une division en quatre classes: il fonde ses jugements sur le style d'Hippocrate et sa manière d'écrire. Mais, outre que c'est choisir une base d'argumentation fort incertaine, il y a là une pétition de principe, comme l'a judicieusement remarqué M. Littré; car, avant de dire que tel style appartient à Hippocrate, il faudrait d'abord prouver que les ouvrages où l'on prétend le reconnaître sont bien réellement de lui. Ce travail, bien plus étudié que celui de Lémos, a servi de point de départ à la plupart de ceux qui suivent. Gruner, dont le livre est fort érudit (*Censura librorum Hipp.* Vratislaviæ, 1772), ne s'écarte guère de Mercuriali qu'en un point, c'est que, pour discuter la question d'authenticité, il tient compte des notions anatomiques que renferme la collection. De cet élément nouveau, d'ailleurs important, il ne fait pas le plus heureux emploi, et tombe dans plus d'une erreur. Il reproduit cette étrange assertion de Mercuriali (page 3), qu'après l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les soldats de Jules-César, des gens malintentionnés ont pu substituer des livres apocryphes aux légitimes détruits par le feu. C'est oublier que, par la série des commentateurs, le canon hippocratique des Alexandrins était alors établi depuis plus de deux cents ans, tel qu'Érotien et Galien l'ont connu plus tard. Ackermann (*Biblioth. gr. Fabric.* éd. Harles, t. II), tout en s'engageant dans la route tracée par Mercuriali et Gruner, invoque, en outre, la tradition et le consentement des auteurs anciens, sans tirer toutefois un parti complet de ce critérium important. Pierer et Gott. Kuhn ne font guère, sauf quelques détails, que reproduire la *Notice* d'Ackermann *sur l'histoire littéraire d'Hippocrate*. Quant à Grimm (*Oper. Hipp.* Altenburg, 1781), le témoignage à ses yeux le plus important est celui d'Érotien et de Galien, qu'il contrôle par le contenu même des écrits, et, comme Gruner, par l'étude des notions anatomiques, et il n'attribue au médecin de Cos que

les livres d'un style simple et bref, exempts d'hypothèses et n'offrant aucun traitement et remède extraordinaire : ce qui évidemment est encore une pétition de principe, à la façon de Mercuriali. Sprengel, dans son *Apologie d'Hippocrate,* dit lui-même suivre Gruner pas à pas; mais il introduit une considération nouvelle, celle des doctrines philosophiques, pour juger, par la comparaison des doctrines médicales, du synchronisme ou de l'antériorité des divers livres de la collection hippocratique. H. F. Link (*Des théories dans les écrits d'Hipp.* Berlin, 1814-1815) s'avance dans la voie ouverte par Sprengel, et pousse jusqu'à l'exagération les conséquences qu'il croit entrevoir. « Partant de l'idée hypercritique allemande, qui tend à effacer la personnalité des auteurs, il transporte à Hippocrate le système de Wolff sur Homère, sans tenir compte des témoignages irrécusables. » (Daremberg, p. 74.) « Il est animé d'un scepticisme inexorable, devant lequel la personne d'Hippocrate est presque effacée, ou qui, du moins, ne lui laisse qu'un vain nom sans œuvre effective. Il distingue, dans la collection, six théories principales, d'après lesquelles il fait six classes d'écrits, et admet au moins six auteurs différents. » (Littré, p. 184.) Une systématisation aussi excessive, qui sacrifie à une idée préconçue tout ce qu'enseignent de plus positif la tradition et l'histoire, serait peu faite pour entraîner la conviction chez les esprits sévères, lors même que M. Littré n'aurait pas démontré que l'auteur a commis de nombreuses erreurs matérielles. (Voir p. 185.) M. Petersen, de Hambourg (voir Littré, t. II et t. VII, *Avertissement*), part du point de vue de Link, qu'il modifie dans les détails, s'applique à combiner l'étude de la chronologie et des doctrines médicales, et finit par assigner une date approximative à chacune des classes qu'il établit d'après les théories qui y règnent. Ce travail, plein de recherches intéressantes, repose sur des questions d'origine dont on ne peut toujours, tant s'en faut, acquérir une connaissance exacte et sûre; et, avec une pareille argumentation, les conclusions qu'il formule tiennent forcément de l'hypothèse plus que de l'histoire, si bien qu'elles restent toujours attaquables à divers points de vue, en enfermant l'auteur et son lecteur dans une sorte de cercle vicieux.

Néanmoins, malgré ces desiderata, le travail successif des écrivains qu'on vient d'énumérer a jeté beaucoup de lumière sur la collection hippocratique, et la critique s'est agrandie en s'enrichissant de nouveaux éléments. M. Littré, mettant à profit l'étude approfondie qu'il a faite de tous ces essais, s'est appliqué à rendre sa classification plus rigoureuse en

la fondant sur les quatre règles suivantes : 1° témoignages directs, antérieurs à l'école d'Alexandrie; 2° consentement des critiques anciens; 3° application de certains points de l'histoire de la médecine qui offrent une date et, par suite, une détermination positive; 4° concordance des doctrines, des écrits et du style. D'après cela, il partage la collection hippocratique en onze classes. Daremberg est venu à son tour modifier cette division, et en proposer une nouvelle. Je vais les mettre en regard l'une de l'autre, afin qu'on puisse en juger d'un coup d'œil :

M. LITTRÉ.	M. DAREMBERG.
1re CLASSE.	
Écrits véritablement d'Hippocrate : De l'ancienne médecine. — Pronostic. — Aphorismes. — Épidémies, I et III. — Du régime dans les maladies aiguës. — Des airs, des eaux et des lieux. — Les fractures. — Les articulations. — Le Mochlique. — Les plaies de tête. — Le serment. — La loi.	Écrits certainement d'Hippocrate : Articulations. — Fractures.
2e CLASSE.	
Écrits de Polybe : De la nature de l'homme. — Du régime des gens en santé.	Écrits à peu près certainement d'Hippocrate : Aphorismes. — Pronostic. — Régime dans les maladies aiguës. — Des airs, des eaux, des lieux. — Plaies de tête. — Mochlique. — Officine. — Ancienne médecine.
3e CLASSE.	
Écrits antérieurs à Hippocrate : Prénotions coaques. — Prorrhétique, l. I.	Écrits de l'école de Cos ou de contemporains d'Hippocrate : Le serment. — La loi. — Du régime, en trois livres (?). — Prorrhétique, l. II (?). *Premier groupe.* — Plaies. — Hémorrhoïdes. — Fistules. *Deuxième groupe.* — Médecin. — Officine. — Usage des liquides. *Troisième groupe.* — De l'art. — Maladie sacrée.
4e CLASSE.	
Écrits de l'école de Cos, de contempo-	Écrits cnidiens : Affections internes. —

M. LITTRÉ.	M. DAREMBERG.
rains ou de disciples d'Hippocrate : Ulcères. — Fistules. — Hémorrhoïdes. — Maladie sacrée. — Des vents. — De l'art. — Lieux dans l'homme. — Du régime, des songes. — Affections. — Affections internes. — Des maladies, l. I, II et III. — Naissance à sept mois. — Naissance à huit mois.	Des glandes (?). — Des maladies, l. I et III. — Régime des gens en santé (?).
5e CLASSE.	
Recueils de notes, d'extraits : Épidémies, l. II, IV, V, VI et VII. — De l'officine. — Des humeurs. — De l'usage des liquides.	Maladies des femmes et des enfants. — Maladies des femmes, l. I et II. — Maladies des jeunes filles. — Femmes stériles. — Superfétation. — Nature de la femme.
6e CLASSE.	
Section spéciale, due à un auteur inconnu : La génération. — Nature de l'enfant. — Des maladies, l. IV. — Maladies des femmes. — Femmes stériles. — Maladies des jeunes filles.	Des maladies, l. IV. — Génération. — Nature de l'enfant. — Fœtus à sept mois et à huit mois.
7e CLASSE.	
Écrit de Léophanès : De la superfétation.	*Premier groupe.* — Anatomie. — Bienséance. — Préceptes. *Deuxième groupe.* — Cœur. — Chairs. — Semaines.
8e CLASSE.	
Écrits postérieurs à Hippocrate : Du cœur. — De l'aliment. — Des chairs. — Des semaines. — Prorrhétique, l. II. — De la nature des os.	
9e CLASSE.	
Fragments, compilations, non cités par les anciens : Médecin. — Bienséance. — Préceptes. — Anatomie. — Dentition. — Excision du fœtus. — La vue. — Nature de la femme. — Aphorismes, s. VIII. — Nature des os. — Crises. — Jours critiques. — Médicaments purgatifs.	

M. LITTRÉ.	M. DAREMBERG.
10e CLASSE.	
Notice des écrits perdus : Blessures dangereuses. — Traits et blessures. — L. I. des maladies, le petit.	
11e CLASSE.	
Pièces apocryphes : Lettres et discours.	

Il y a, dans l'arrangement de M. Daremberg, quelques aperçus heureux; mais il n'a pas été préparé avec assez de maturité, et il reste passible de sérieux reproches. D'une part, il a commis de graves omissions : on cherche vainement dans son tableau les *Prénotions coaques* et le *Prorrhétique* (liv. I), ce qui est d'autant plus étonnant, que, dans son introduction, il consacre à ces deux livres une dissertation fort intéressante, et qu'ensuite il en donne la traduction complète dans son édition des *Œuvres choisies d'Hippocrate*. On y cherche vainement aussi les *Épidémies* (liv. I et III), le *Traité de la nature de l'homme*, celui *des lieux dans l'homme* et celui *des humeurs*. Ces oublis sont des plus regrettables. D'autre part, il se répète : il place l'*Officine* dans sa deuxième classe, et il la replace encore dans la troisième. A cette troisième classe, qu'il subdivise en trois groupes, il rattache le *Serment*, la *Loi*, le *Prorrhétique* (liv. II), etc., mais sans indiquer dans quel groupe il faut les inscrire. On ne lui fera pas un grief de n'avoir pas classé les *pièces apocryphes*, qui naturellement se rejettent toujours au dernier rang, quelque numéro qu'il porte. Mais il est fâcheux qu'il ait oublié de classer les livres de *l'Aliment*, de *la Dentition*, de *l'Excision du fœtus*, des *Crises*, etc. C'est déjà pour combler un vide que j'ai pris sur moi de faire une *septième classe*, qui n'existe pas dans son plan, et qui m'a paru indispensable pour recevoir les six traités qu'il divise en deux groupes, sans mentionner la classe spéciale et distincte où ils doivent entrer, mis à part, comme ils le sont par lui, des cinq livres dont se compose la sixième classe. Enfin, quand on considère ses deux premières classes, l'une sous cette rubrique : « Écrits *certainement* d'Hippocrate, » et la seconde sous cette autre : « Écrits *à peu près certainement* d'Hippocrate, » on se demande si de pareilles nuances suffisent réellement pour établir deux catégories, et s'il ne vaut pas mieux de tous points n'en faire qu'une seule.

La classification de M. Littré est, dans son ensemble, une œuvre magis-

trale, qui a réalisé un très-notable progrès sur toutes celles qui l'ont précédée. Je vais toutefois en faire l'objet de quelques observations critiques, et je les crois si justes, que je me persuade que M. Littré y acquiescera lui-même. Je commence par effacer la dixième classe, comme n'étant qu'une notice de deux ou trois traités perdus, lesquels, ne figurant pas dans la collection, n'ont pas à figurer non plus dans la classification. De la neuvième classe, consacrée aux compilations et fragments non cités par les anciens, j'enlève, pour les reporter dans la catégorie des écrits de l'école de Cos, les *Préceptes* qui, d'après une scholie recueillie par M. Daremberg dans les manuscrits du Vatican, ont été l'objet d'un commentaire de Galien, et dont Archigène et Chrysippe se sont successivement occupés, de telle sorte, conclut aujourd'hui M. Littré (VIII, préface, p. 32), « que ce livre, qui manquait de tout appui dans la tradition, se trouve à présent aussi bien assuré qu'aucun autre de la collection, puisque les témoignages qui le concernent remontent [de Galien] jusqu'à Chrysippe. » J'efface aussi la septième classe, qui ne contient qu'un seul écrit, celui de la *Superfétation*, que M. Littré attribuait à Léophanès; rien n'est plus douteux que cette paternité. M. Littré a plus tard reconnu lui-même (VIII, p. 472 et 532) que « l'opuscule de *la Superfétation* est composé de centons pris aux livres des *Maladies des femmes* et des *Femmes stériles*. » Il ajoute que « le livre des *Maladies des femmes* est du même auteur que ceux de *la Génération*, de *la Nature de l'enfant* et le IVe livre des *Maladies*, qui ne forment qu'un seul ouvrage. » L'*Excision du fœtus* et la *Nature de la femme* (que l'auteur relègue dans sa neuvième classe) sont, comme *la Superfétation*, de l'aveu même de M. Littré (VIII, p. 510, 527 et 532), tirées du livre des *Maladies des femmes*. Tous ces extraits doivent être englobés dans la même classe que les originaux que M. Littré déclare être des livres cnidiens. (VIII, 7.) Je retranche du catalogue de l'école de Cos, pour l'inscrire dans celui de de l'école de Cnide, le livre *Des affections internes*, comme d'ailleurs le veulent aujourd'hui MM. Littré (VII, préface, p. 13) et Daremberg (*Introd.* p. XCII). M. Littré rattache aux *sentences cnidiennes* le traité *Des affections internes*, avec le IIe et le IIIe livre des *Maladies*, et termine en ces termes : « Je puis maintenant nommer un Cnidien comme l'auteur des *Affections internes*. » (VII, 304 et 306.)

J'efface encore la cinquième classe, qui n'est constituée que par des *extraits* et des *recueils de notes*, sans autre caractère. Ce n'est pas là un classement réel, ce n'est qu'un groupement factice, sans cohésion. L'état

d'*extrait* ou de *note* n'est qu'une question de forme et non de fond, et ne peut servir d'élément pour une coordination méthodique. « De ce qu'un écrit, dit très-bien Daremberg, est resté à l'état d'extrait ou de note, cela n'implique pas l'impossibilité de le rapporter à un auteur ou du moins à une série déterminée. » Je me crois autorisé à retirer de cette classe, pour le restituer à Hippocrate, comme le veulent Gruner, Petersen, Malgaigne (voir Littré, *Œuvres d'Hipp.* t. I; t. II, *Avertissem.* p. XXI; t. III, *id.* p. 17), et Daremberg, l'opuscule de l'*Officine*, qui est le préambule des *Fractures* et des *Articulations*, comme le *Mochlique* en est la table analytique. Maintenant, c'est aussi l'avis de M. Littré lui-même. (T. III, *Avertiss.* p. 18.) J'en retire également, pour les ranger parmi les écrits de l'école de Cos, les cinq livres des *Épidémies* (II, IV, V, VI et VII), qui proviennent des Hippocratides, et je le fais avec d'autant plus de raison, que Galien et Palladius, qui ont commenté le sixième, s'accordent à dire que le fond de ce livre est d'Hippocrate et qu'il a ensuite été complété par son fils Thessalus. (Chart. IX, 354; Dietz, *Schol. in Hipp.* t. II, p. 3.) Quant à l'opuscule des *Humeurs*, que M. Littré nommerait volontiers VIIIe livre des *Épidémies* (voir V, 470), Daremberg le reporte de même à l'école de Cos (*Introd.* LXXXV). On en peut dire autant de celui *Sur l'usage des liquides*, comme il est permis de l'inférer des propres paroles de M. Littré dans son *argument* de ce livre (VI, 116) : « En général, les observations sont judicieuses et utiles, et elles témoignent de la bonne pratique des *Hippocratiques*. » Ces diverses transpositions font disparaître entièrement cette cinquième classe.

J'arrive, pour la faire disparaître à son tour, à la troisième, qui est censée comprendre les écrits antérieurs à Hippocrate, c'est-à-dire les *Prénotions coaques* et le livre I du *Prorrhétique*. « Plusieurs modernes, et entre autres Grimm, dit M. Littré (t. I, p. 351), ont pensé, avec une grande apparence de raison, que ces livres contiennent les notes prises par les Asclépiades dans le temple, et qu'à ce titre ils représentent un spécimen de la médecine antérieure à Hippocrate lui-même. » Ermerins (*Specimen inaugurale*, Ludg. Bat. 1832) s'est évertué à établir que les *Prénotions* sont antérieures à Hippocrate, qui en aurait largement usé pour la composition du *Pronostic*. « Il n'y a pas à hésiter, écrit de son côté M. Littré (t. I, p. 351), celles-ci sont incontestablement les plus anciennes. » Petersen va jusqu'à leur accorder, par rapport à Hippocrate, une antériorité d'un siècle; il croit même pouvoir assigner aux *Prénotions* la date de 530 avant J. C., et

au *Prorrhétique* celle de 550, tandis que le *Pronostic* serait de 436. (Littré, t. II, *Avertiss.* p. XXVII.) Houdart termine ainsi son chapitre sur ce sujet : « Il faudrait copier presque en entier le *Pronostic,* si l'on voulait faire voir tous les endroits qu'il a tirés des *Prénotions;* celles-ci lui ont également beaucoup fourni pour ses autres traités, particulièrement pour les *Aphorismes,* en admettant toutefois que ce traité soit sorti de sa plume! » (2e éd. p. 292.) Il paraît heureux, quand il croit pouvoir conclure : « Hippocrate n'a donc rien innové en pathologie : dès lors, il doit cesser d'être regardé comme un génie créateur, etc.;... sa gloire a bien pâli, depuis qu'on a porté un œil scrutateur sur l'état de la médecine avant lui;... de géant qu'il était, il est devenu un homme ordinaire! » (Pages 270 et 271.) Que dire de cette phrase ironique? « Une couronne d'immortelles repose, depuis des siècles, sur son front radieux : notre intention n'est point d'y porter une main sacrilége! » Que dire surtout de ces paroles peu dignes, qu'il met en note? « Je n'ai pas besoin d'y toucher : elle tombe d'elle-même! » (Page 299.) Détournons les yeux, et passons vite, tant est triste à voir le spectacle des aberrations auxquelles condamnent les passions iniques et l'aveuglement incurable d'un sectaire forcené!

Admettons pour un instant cette prétendue antériorité des *Prénotions coaques;* cela n'éclaire en rien la question d'origine: on a voulu qu'elles fussent une reproduction des tablettes votives qui décoraient les temples d'Esculape; la copie alors ne ressemblerait guère au modèle. Ces tablettes, outre le nom du malade, portaient celui de la maladie et des remèdes mis en usage; les *Prénotions* ne contiennent que des propositions prognostiques, c'est à peine si le traitement y est mentionné: c'est un but tout différent de part et d'autre, la thérapeutique dans les Asclépions, la prognose dans les *Coaques.* On a déjà fait voir, § 1, note 5, que cette hypothèse sur leur origine n'était pas soutenable. Celle qui a été mise en avant sur leur ancienneté relative ne l'est pas davantage. « Pour peu qu'on les lise avec attention, remarque judicieusement Daremberg (*Introd.* p. LXXXV), on s'apercevra que le cadre en est trop vaste, que le système de la prognose, qui paraît appartenir en propre au chef de l'école de Cos, y domine trop exclusivement, et que le plus souvent les propositions ont trop de netteté et de généralité pour qu'on puisse voir, dans cette collection de sentences, le travail d'un médecin fort ancien, plus ancien même qu'Hippocrate. » On a prétendu aussi que c'était des *Coaques* qu'Hippocrate avait tiré son livre du *Pronostic.* « On peut dire avec vérité, s'écrie Houdart, p. 292, que

les *Prénotions* ont été pour lui une véritable mine d'où il a extrait d'abondants matériaux. » C'est encore là une erreur. Les *Coaques* ne sont qu'une compilation : elles en offrent tous les caractères; le *Pronostic* est un traité original et méthodique, qui présente un corps de doctrine. La copie d'une compilation, qui est déjà une copie elle-même, ne peut pas faire une œuvre originale : c'est l'inverse qui a lieu; c'est des œuvres originales que se tirent les compilations. Daremberg, qui a beaucoup fait pour élucider cette question, a dit fort sensément (*Introd.* p. LXXXVI) : « Le *Pronostic* me semble le fruit d'une pensée systématique et tout originale : il est le résumé d'une conception dogmatique, laquelle représente une école tout entière; en conséquence, il ne saurait avoir été composé de morceaux empruntés aux *Coaques*, cousus ensemble par quelques phrases servant de transition; on fait bien des compilations avec des traités originaux et d'une haute portée philosophique, mais de pareils traités n'ont jamais été tirés, que je sache, d'un ouvrage comme les *Coaques*. » Daremberg fait voir que l'auteur des *Coaques* a puisé dans les *Épidémies*, II, IV, V, VI et VII (12 passages), les *Plaies de tête* (2 sentences), le livre des *Maladies* (18 à 20 passages), les *Aphorismes* (plus de 60 passages), enfin le *Pronostic*. Je demanderai qui oserait soutenir que tous ces traités ont été tirés des *Coaques*. Laissons donc à ce dernier livre son caractère manifeste de compilation, et nous voilà forcé de conclure qu'il n'est point antérieur à Hippocrate. C'est aussi la conclusion à laquelle a fini par arriver M. Littré (VIII, 628, 1853) : « Maintenant je regarde, grâce à mes réflexions consécutives et surtout aux objections de M. Daremberg, que les *Prénotions de Cos* sont, dans la collection hippocratique, un livre très-postérieur. Les *Prénotions* n'ont pas fourni des propositions détachées à des livres si divers; mais des livres si divers ont fourni au compilateur des *Prénotions* les éléments de son travail. » L'honneur de cette démonstration revient tout entier à Daremberg; mais je dois revendiquer la priorité de l'idée en faveur de Jacob Spon, de Lyon, qui écrivait en 1684 : « Pro suspectis aut interpolatis habebimus... *Coacas*, ab Erotiano omissas, quæ videntur ex *Aphorismis*, *Prognosticis* aliisque Hippocratis operibus consarcinatæ ab ejus discipulis. » (*Aphorismi novi ex Hippoc. oper.* Lugd. 1684, in-12.)

Il me reste à parler du *Prorrhétique*. Que faut-il penser de sa haute antiquité? « Je ne vois pas, remarque Daremberg (*Introd.* p. LXXXIV), de raisons décisives pour le croire antérieur à Hippocrate. » C'est ce qu'il s'agissait de prouver, et c'est ce que nous allons faire. Daremberg ne pouvait y réussir,

en partant de l'idée préconçue qu'il avait sur la nature de ce livre. « M. Ermerins, dit-il (trad. p. 77), pense que le *Prorrhétique* est une composition originale, opinion que je partage entièrement, bien qu'elle soit opposée à celle de Galien et de M. Houdart. » Il aurait été bon de justifier cette manière de voir; il se borne à répéter (*Introd.* p. LXXXIV) : « Il est certain que c'est une composition originale. » Il y revient encore (trad. p. 80) : « Le seul mérite du *Prorrhétique* c'est d'être une production originale. » La moindre preuve aurait mieux valu que cette affirmation répétée; mais cette preuve fait défaut. Galien, qui a commenté ce livre, l'assimile aux *Prénotions de Cos,* qui sont une compilation, et il déclare qu'il a été formé aux dépens des *Aphorismes,* des *Épidémies,* II et VI surtout, et du *Pronostic.* « Mais, objecte Daremberg (trad. p. 77), on ne saurait admettre qu'un ouvrage aussi parfait qu'est le *Pronostic* ait pu donner naissance à un écrit aussi défectueux qu'est le *Prorrhétique.* » Cet argument est sans valeur : ce n'est pas l'original qu'il faut accuser des imperfections de la copie, c'est la main malhabile qui l'a tracée : d'un bon livre on peut n'avoir qu'une mauvaise compilation, et, au rebours, d'un ouvrage médiocre on peut tirer une compilation bien faite; tout cela dépend du talent de l'écrivain. Or, de l'aveu de Daremberg (trad. p. 80), nous n'avons ici que « le brouillon de quelque élève de l'école d'Hippocrate. » M. Littré n'est pas moins explicite (V, 508) : « Si l'on pouvait ici faire une conjecture, on serait disposé à penser que le *Prorrhétique* appartient, il est vrai, à quelque élève de l'école de Cos, mais à un homme qui est malhabile à rendre ses pensées. » C'est le lieu de faire la remarque que, si l'on avait reporté ce livre à une plus haute antiquité, c'est qu'on s'était mépris en prenant pour des caractères tranchés d'archaïsme et d'une diction primitive le style obscur et souvent incorrect de l'auteur, son affectation à éviter les mots ordinaires, et ses phrases tronquées et parfois en révolte ouverte contre la syntaxe, comme le lui reproche Galien : cela prouve une fois de plus combien est périlleuse pour la critique cette base d'argumentation. Le *Prorrhétique* est plus ancien que les *Prénotions coaques,* qu'il a contribué à former; il s'y retrouve presque en entier. De ses 170 sentences, 17 seulement sont restées inutilisées; on peut dire que les *Prénotions* représentent ce qu'on nomme dans le langage moderne une nouvelle édition, entièrement refondue et notablement augmentée. Il suffit, pour faire juger de l'étendue de ces additions, de dire que les *Coaques* contiennent 649 sentences. Ces deux livres ne renferment rien qui ne soit en accord avec la doctrine hippocratique,

et en conséquence il faut les inscrire dans la classe consacrée aux écrits des disciples et des contemporains d'Hippocrate. C'est aussi l'avis de Daremberg (*Introd.* p. LXXXVII et XCI). M. Littré, après avoir signalé un rapport de plus entre le *Prorrhétique* et les *Articulations*, § 30, ajoute de son côté : « Ces analogies, et d'autres qui tiennent à la doctrine, ne permettent plus de séparer ce livre de l'école hippocratique. » (V, 508.) C'est dire qu'il faut le reporter parmi les écrits de l'école de Cos, de sorte que la troisième classe cesse ainsi d'exister.

Enfin nous arrivons à la deuxième classe, constituée par deux traités que M. Littré attribue à Polybe, gendre et successeur d'Hippocrate, celui de la *Nature de l'homme* et celui du *Régime salutaire* ou *des gens en santé*. Voici comment, pour le premier, il établit son jugement : « Aristote (*Hist. anim.* III, III) cite un long morceau sur les veines qu'il attribue à Polybe en termes exprès. Or ce morceau se retrouve textuellement dans le traité de la *Nature de l'homme*, etc. Je pense donc qu'il est impossible de ne pas regarder ce traité comme étant de Polybe. » (*Introd.* t. I, p. 46 et 345.) Daremberg (*Introd.* p. LXIV) ne veut point accéder à cette conclusion : « Admettre que le morceau sur les veines a été tiré directement par Aristote d'un livre de Polybe, et directement aussi par l'auteur de la compilation du traité de la *Nature de l'homme*, c'est supposer que le livre de Polybe avait subsisté jusqu'au temps d'Aristote, et qu'après avoir été mutilé et transformé en un livre d'Hippocrate il s'est perdu entre Aristote et l'ouverture de l'école d'Alexandrie, c'est-à-dire dans un espace de dix-sept ans environ; mais il n'y a aucun indice de l'existence et de la disparition du livre de Polybe au temps d'Aristote, nulle trace non plus de sa métamorphose, avant ou après ce philosophe, en un livre hippocratique : Galien est muet à cet égard. » Cette argumentation, entremêlée d'hypothèses, n'entraîne pas la conviction. Aristote savait bien ce qu'il faisait quand il citait Polybe à côté de Syennésis de Chypre et de Diogène d'Apollonie : il avait tous ces livres sous les yeux, puisqu'il les reproduit textuellement, sauf quelques variantes pour Polybe. On ne peut raisonnablement pas supposer qu'il s'est trompé sur le titre et la teneur d'un volume qu'il tenait entre les mains et qu'il étudiait pour en extraire une citation; et il faudrait forcément conclure comme M. Littré, s'il n'y avait rien autre à lui objecter. Galien a commenté le traité de la *Nature de l'homme;* il affirme qu'il est d'Hippocrate. Daremberg insiste sur ce que, arrivé au morceau sur les veines, il ne dit pas un mot de Polybe. M. Littré riposte :

« Entre l'assertion de Galien, vivant plus de 500 ans après Polybe et qui n'en a jamais vu les écrits, et l'assertion d'Aristote presque contemporain de ce même Polybe et qui a eu ses livres entre les mains, il ne peut pas y avoir la moindre hésitation : c'est Aristote qui est seul croyable en ceci. » Cette question, on le voit, est des plus embarrassantes. Mais, quoi qu'on ait dit, Galien n'est pas muet à cet égard, et c'est lui qui va nous donner la clef de ce difficile problème; il ne s'agit que de savoir l'interroger. Il nous apprend que, lors de la formation des bibliothèques d'Alexandrie et de Pergame, les marchands de livres altéraient souvent les titres et la composition des ouvrages; il raconte que, dans ce cas, ils imaginèrent, comme il n'y avait en circulation que peu d'exemplaires du traité de la *Nature de l'homme* et de celui du *Régime des gens en santé*, ils imaginèrent, dis-je, de les réunir ensemble pour en faire un plus gros volume et le vendre plus cher. C'est cette disposition que présentaient les manuscrits au temps de Galien, comme il l'explique à plusieurs reprises dans son commentaire (l. I et II[1]). L'ouvrage se trouvait composé de trois parties : la troisième, par le traité du *Régime des gens en santé*, qui était, disait-on, de Polybe; la première, par le livre proprement dit de la *Nature de l'homme*, que l'universalité des médecins, sauf de rares exceptions, attribuaient comme lui à Hippocrate, enfin la deuxième, où se lit le morceau sur les veines, par l'interpolation de pièces apocryphes qui n'ont guère de connexions avec le reste, § 9 à § 15. Maintenant on comprendra comment les anciens, faute de faire cette distinction, donnaient l'ouvrage entier tantôt à Polybe, tantôt à Hippocrate, suivant que la chance ou la fantaisie des copistes accordait la préférence ou la prééminence à l'un des deux noms; comment enfin Aristote, qui a puisé dans ces fragments non authentiques, a pu citer le morceau sur les veines sous le nom de Polybe, que portaient certains exemplaires, sans que M. Littré soit autorisé pour cela à conclure que l'opuscule de la *Nature de l'homme* est d'un autre qu'Hippocrate. Il est bon de remarquer que ce paragraphe sur les veines se retrouve égale-

[1] Je ferai observer, ce qui paraît avoir échappé dans cette discussion, que c'est la même disposition qui existe encore de nos jours. « L'opuscule du *Régime des gens en santé*, dans les manuscrits et les éditions, fait suite au livre de la *Nature de l'homme*. » (Littré, VI, 70.) Ce n'est pas assez de dire qu'il fait suite; M. Littré dit lui-même du manuscrit 2253 « Sous ce titre *De natura hominis* est compris aussi l'opuscule *De diæta salubri*, qui, dans l'antiquité, était le plus souvent réuni au livre de la *Nature de l'homme*. » (T. I, p. 512.) Il est forcé de répéter qu'il est compris encore sous ce même et unique titre dans les manuscrits 2141, 2114, 2116, 2113, 2115, 2116, 2332, etc.

ment dans l'opuscule sur la nature des os, et qu'il joue dans les deux traités le rôle d'appendice, sans appartenir, au fond, ni à l'un ni à l'autre. Dans le cas d'Aristote, ce philosophe, par cela seul qu'il cite cet appendice sans nommer aucun des deux traités *jadis séparés* et qui ne furent réunis que pour la bibliothèque d'Alexandrie, n'a pu du même coup trancher la question de paternité à la fois pour celui qui précède et pour celui qui suit; et, quand je considère que Galien attribue le premier à Hippocrate et le dernier à Polybe, j'incline à croire que, dans le manuscrit d'Aristote, le fragment sur les veines était annexé en guise de préambule au livre du *Régime salutaire*, comme nous en offre un autre exemple, tout à fait semblable, ce même opuscule sur la *Nature des os* dont on avait détaché un autre fragment pour former aussi un préambule au *Mochlique* : disposition que signalait de son temps le médecin de Pergame, et dont plusieurs de nos manuscrits actuels conservent encore la trace. Il ne me reste plus qu'à justifier le silence que Galien a gardé sur Polybe au sujet du fameux paragraphe sur les veines, que je considère, avec M. Littré, comme fort ancien, mais qui n'en est pas moins apocryphe : je dirai que Galien est transporté d'indignation qu'on veuille mettre sur le compte des Hippocratides ce grossier spécimen d'une anatomie arriérée, fautive, fort inférieure à la description qu'on lit à ce sujet dans les *Épidémies*, l. II, s. 4, n° 1 (Littré, V, 121), si bien qu'il se livre à une longue diatribe contre les interpolateurs (Comment. II, nos 6 et 7, Chartier, p. 136); et, sous l'empire de cette impression, il ne songe nullement à nommer Polybe, qui d'ailleurs, notons-le bien, n'est pas en cause à ses yeux, puisqu'il s'agit d'un fragment apocryphe, interpolé, tout à fait distinct de l'opuscule sur le *Régime des gens en santé*.

Je pense avoir trouvé la solution de toutes les difficultés pendantes, et pouvoir dès lors, comme Érotien, Galien, Mercuriali, Petersen, reporter à Hippocrate le traité proprement dit de la *Nature de l'homme* (jusqu'à § 9 exclusivement). Que doit-on décider pour le *Régime salutaire ou des gens en santé?* « Ce traité, dit M. Littré (t. I, p. 349), était, comme l'apprend Galien, réuni, dans la plupart des éditions anciennes, à celui de la *Nature de l'homme*, et, dans ce cas, il portait le titre de *Livre sur la nature de l'homme et sur le régime*. » M. Littré le joint au précédent, comme jadis, « sans avoir d'autre preuve que Polybe en soit l'auteur. Il est très-probable qu'il appartient à celui qui a composé le *Livre sur la nature de l'homme*. » Je réponds que, s'il était du même auteur que ce dernier, il ne serait pas

de Polybe. Ces deux traités réunis portaient parfois un titre double : *De natura hominis et diæta*, comme Galien le rappelle (Bas. gr. V. 29 et 447); mais souvent aussi ils ne portaient qu'un titre simple : *De natura hominis*, comme on le voit encore dans nos manuscrits (voy. note 8), et comme Érotien l'a inscrit dans sa nomenclature. (Éd. Franz, p. 22 : éd. Klein, 1865, p. 56.) Galien désigne Polybe comme l'auteur du *Régime salutaire*. (Comm. II. *Proœm.* in lib. *De nat. hom.* et Comm. I in *Diæt. Sal.* n° 1 et seq.) Je manque ici d'éléments de contrôle, et, tout en acquiesçant au dire de Galien, je reporte l'œuvre de Polybe parmi les écrits de l'école de Cos, ne croyant pas devoir former une classe à part pour un seul livre. Je dirai en terminant que la réunion en un seul volume, sous un titre tantôt double tantôt simple, de ces deux traités dus à deux écrivains différents, ne me paraît pas avoir été étrangère à la confusion qu'on a commise sur leur origine dès l'antiquité, en les attribuant qui à Hippocrate, qui à Polybe et même à d'autres, faute de faire les distinctions que je crois avoir nettement établies dans ce chapitre.

Il nous reste maintenant à résumer cette longue et épineuse discussion en en groupant les résultats dans un tableau synoptique qui permette d'en apprécier l'ensemble d'un coup d'œil. Je n'ai qu'un mot à ajouter : mes recherches personnelles m'ont amené à introduire dans la première classe, sous le titre de deuxième groupe, une subdivision destinée à recevoir les œuvres qu'à mon avis on peut regarder comme étant probablement d'Hippocrate. J'enlève de la quatrième classe, pour l'inscrire dans ce deuxième groupe, le traité *Des plaies*, que j'ai pu rapporter aux œuvres légitimes par une série de considérations nouvelles. J'ôte également de cette quatrième classe les *Fistules* et les *Hémorrhoïdes*, qu'on regardait jusqu'ici comme deux opuscules distincts et qui ne forment ensemble, comme je l'ai démontré, qu'un seul et unique ouvrage, intitulé *Des hémorrhoïdes et des fistules*, dont j'ai fait voir les connexions multipliées et caractéristiques avec les écrits de la première classe. Enfin je retire de la neuvième classe le *Moxeur*, que j'ai rattaché par des liens étroits aux œuvres authentiques à l'aide des témoignages décisifs que j'ai rassemblés en sa faveur.

Je marque d'un * asterisque les traités que j'ai cru devoir transposer.

PREMIÈRE CLASSE.

Premier groupe. Écrits d'Hippocrate : De l'ancienne médecine. Le Pronostic. Les Aphorismes. Les Épidémies, Ier et IIIe livre. Du régime dans les maladies aiguës. Des

airs, des eaux et des lieux. Des articulations. Des fractures. Des instruments de réduction (Mochlique). Le Serment. La Loi. De l'officine *. De la nature de l'homme *, § 1 à 9.

Deuxième groupe. Écrits probablement d'Hippocrate : Des plaies *. Des hémorrhoïdes et des fistules *. Du médecin *.

DEUXIÈME CLASSE.

Écrits de l'école de Cos, de disciples ou de contemporains d'Hippocrate : Des vents. Des lieux dans l'homme. De l'art. Du régime (en trois livres) et Des songes. Des maladies, l. I. Des affections. Du fœtus à 7 mois. Du fœtus à 8 mois. Les préceptes *. Des épidémies *, l. II, IV, V, VI et VII. Des humeurs *. De l'usage des liquides *. Du régime des gens en santé * (Polybe?). Prénotions coaques *. Prorrhétique *, l. I.

TROISIÈME CLASSE.

Écrits probablement cnidiens : De la génération. De la nature de l'enfant. Des maladies, l. IV. Des maladies des femmes. Des maladies des jeunes filles. Des femmes stériles. De la superfétation *. De l'excision du fœtus *. De la nature de la femme *, Des maladies *, l. II et III. Des affections internes *.

QUATRIÈME CLASSE.

Premier groupe. Écrits les plus récents de la collection hippocratique (Littré) : Du cœur. De l'aliment. Des semaines. Des chairs. Prorrhétique, l. II. Des glandes. Fragment sur la nature des os.

Deuxième groupe. Compilations ou fragments non cités par les anciens (Littré) : De la conduite honorable. De l'anatomie. De la dentition. De la vue. Des aphorismes, VIIIe section. Des crises. Des jours critiques. Des médicaments purgatifs.

CINQUIÈME CLASSE.

Pièces apocryphes : Lettres. Décret. Discours.

Telle est la classification modifiée et en partie refondue que je propose; on la trouvera simplifiée, je l'espère : au lieu d'une distribution, on pourrait même dire d'une dissémination en onze classes, nous n'en avons plus que cinq, et encore la quatrième, que je laisse avec ses deux groupes tels à peu près qu'étaient chez M. Littré les n°s 9 et 10, aurait-elle besoin, à mon sens, de quelques remaniements; j'en ai déjà retranché le *Médecin*, les *Préceptes*, l'*Excision du fœtus* et la *Nature de la femme*. J'inclinerais à en retrancher aussi le *Prorrhétique*, l. II, qui me paraît à peu près de la même facture que les livres V et VII des *Épidémies*, où j'ai dit, § 1, que se reflétait, selon moi, la manière perfectionnée du maître et de ses principaux disciples, comme Thessalus et Dracon, ses fils, et très-probablement Hippocrate III et Hippocrate IV, ses petits-fils. Ce ne serait pas tout, mais

je tiens à ne rien avancer qui ne soit aussi bien motivé que possible; or je manque, pour le reste, de documents assez précis, et je m'arrête, ne voulant rien innover qu'on puisse accuser d'arbitraire.

Je vais tâcher maintenant de faire assister le lecteur à la publication successive des principaux ouvrages d'Hippocrate, puis à la formation de la collection entière, en examinant à mesure les titres d'authenticité ou les caractères d'illégitimité que la critique peut reconnaître pour chaque livre en particulier.

Commençons par le traité de l'*Ancienne médecine*, dont la légitimité, contestée par Mercuriali, Gruner, Ackermann, Sprengel, Link, etc., n'a guère été admise que par Érotien, Jacob Spon (*Aphorismi novi*, Lugd. 1684), Schulze, Daremberg. M. Littré a mis en lumière les nombreux et importants rapports qu'il a avec l'un des livres les plus authentiques de la collection, celui du *Régime dans les maladies aiguës;* et les diverses citations qu'il produit me semblent si probantes à l'endroit des doctrines, du mode d'argumentation et de la philosophie médicale, qu'il est à mes yeux parfaitement en droit de conclure : « Ce sont là des habitudes de raisonner et de s'exprimer dont la conformité est si frappante, qu'évidemment c'est le même homme qui a écrit les traités de l'*Ancienne médecine* et du *Régime des maladies aiguës.* » On en peut dire autant par rapport au traité *De aere, locis et aquis*, comme l'a très-bien compris Daremberg : « Le traité *Des airs, des eaux et des lieux*, n'est pas un livre isolé dans la collection hippocratique : il représente tout un côté de l'étiologie générale de l'école de Cos, dont l'autre se trouve développé dans le traité de l'*Ancienne médecine.* » (*Œuvres choisies d'Hippocrate*, 2e édit. p. 298.) M. Littré a fait plus : « J'ai, dit-il, découvert en sa faveur un de ces témoignages décisifs qui, une fois reconnus, ne laissent plus de place pour aucun doute, c'est celui de Platon. » Il s'agit d'un passage du dialogue intitulé *Phèdre :* « Socrate. — Penses-tu qu'on puisse comprendre, d'une manière satisfaisante, la nature de l'âme, sans avoir la nature de l'ensemble des choses? Phèdre. — Si l'on en croit Hippocrate, le fils des Asclépiades, on ne peut comprendre même la nature à l'autre sans cette méthode. Socrate. — Vois donc ce qu'Hippocrate et la [illegible] dire sur la nature!..... Il faut examiner d'abord si l'objet [illegible] voulons nous instruire et instruire les autres est simple [illegible] s'il est simple, considérer quelles sont ses propriétés, [illegible] il exerce sur les autres substances, ou quelle action il en [illegible] il est composé, en compter les éléments, et faire pour cha-

Premic[illegible]
Aphorisme[illegible]

cun d'eux ce qui avait été fait pour l'objet simple, c'est-à-dire l'étudier à l'état actif et à l'état passif. » (VIII, 62, éd. Tauchn.) Platon ne donne pas le titre de l'écrit auquel il fait allusion : il se borne à dire qu'Hippocrate a exprimé l'opinion qu'on ne peut bien étudier le corps sans embrasser l'étude de la nature dans sa généralité. C'est la doctrine qu'on retrouve dans le livre de l'*Ancienne médecine* : « Je pense que c'est par la médecine seule qu'on arrivera à quelques connaissances positives sur la nature humaine, mais à condition d'embrasser la médecine même dans sa véritable généralité; ainsi je crois que tout médecin doit nécessairement étudier la nature et rechercher avec soin, s'il veut pratiquer son art convenablement, quels sont les rapports de l'homme avec ses aliments, ses boissons et tout son genre de vie, et quelle influence chaque chose exerce sur chacun. » La démonstration me paraît complète. Ce témoignage de Platon va me permettre, par une induction qui a échappé à mes devanciers, de déterminer approximativement la date de ce traité : on sait que la mort de Socrate, condamné à boire la ciguë, eut lieu en 400. Diogène Laërce nous apprend que Platon, antérieurement à son procès, lui avait lu le dialogue de *Lysis*, qui provoqua cette exclamation de Socrate : « Que de choses ce jeune homme me prête! » *Lysis* n'était pas son coup d'essai; il y en avait au moins un autre : c'était *Phèdre*, qui passe pour être son premier dialogue. Si l'on suppose que *Lysis* était de 401 et *Phèdre* de 402, Platon aurait eu alors vingt-huit ans. D'après la manière assez lente dont pouvaient alors se répandre les publications scientifiques et surtout médicales, pour se faire connaître dans le monde grec avant de pénétrer dans les écoles des philosophes, il est plausible de conjecturer que l'*Ancienne médecine* devait être déjà publiée en 410 ou 408. Ce n'est là sans doute qu'une date approximative; mais certainement la publication ne pouvait être ni de beaucoup antérieure, ni surtout de beaucoup postérieure. On voit combien M. Petersen, faute d'une base solide, était resté dans le vague en la laissant flotter entre 421 et 377, c'est-à-dire pendant une période de 44 ans. (Littré, t. II, *Avertissem.* XXXIX.)

Le livre du *Régime des maladies aiguës* contient une polémique et une méthode touchant la pratique de l'art, comme le précédent touchant la philosophie de la médecine. M. Littré a fait voir que ce dernier renvoie au premier, et il a pris soin d'exposer « les rapports qui rattachent l'un à l'autre ces deux ouvrages. » (T. I, p. 318.) Il pense que celui qui va nous occuper est postérieur (t. II, p. 217); je le croirais plutôt antérieur, ce

qui me le ferait reporter approximativement vers 415 ou 412. M. Petersen est encore ici resté dans le vague en laissant la date indéterminée entre 421 et 377; il eût été plus exact, si je ne me trompe, de la circonscrire entre 421 et 412; il n'est guère possible, ce semble, de descendre plus bas. Il n'y a pas de livre dans la collection dont l'authenticité soit mieux établie que celle du traité du *Régime dans les maladies aiguës* : toute l'antiquité s'est prononcée en sa faveur; il a l'assentiment de Palladius (*Comm. in Fract.*), de Pline (XXII, LXVI, et XXVIII, XIV et XV), de Cœlius Aurelianus (*Acut.* l. I, c. XII; l. II, c. XIX), d'Érotien, qui l'a inscrit dans son canon hippocratique, de Galien, qui l'a commenté en le déclarant œuvre légitime. Galien nous apprend qu'il était connu à Alexandrie dès le temps d'Érasistrate qui l'a critiqué. (Gal. éd. Bas. V, 47 et 83.) La même unanimité se rencontre parmi les critiques modernes, tels que Lémos, Mercuriali, Haller, Gruner, Grimm. Ce traité est suivi d'un appendice que Galien incline à juger apocryphe; Athénée pense de même. (*Dipnos.* II, XVI, p. 57.) On peut plutôt le considérer, avec M. Littré (t. I, p. 332), comme un recueil de notes non rédigées, dont plusieurs passages, de l'aveu de Galien (V, 89, éd. Bas.) sont dignes d'Hippocrate et conformes à sa doctrine. D'ailleurs, dit-il, « cette dernière partie est fort ancienne, car, dès le temps d'Érasistrate, elle était réunie à la première, qui est authentique. »

M. Petersen professe que le traité *Des airs, des eaux et des lieux*, est antérieur aux deux précédents, et il le rapporte à 424. Je me suis fait, sur l'origine et la publication de ce livre, la même idée que Mercuriali, c'est qu'Hippocrate le composa et l'édita au retour de ses voyages : « *De aere, aquis et locis* librum verisimile est et conscripsisse et edidisse postquam, longa peregrinatione perfunctus, certissima experientia insignique judicio omnia didicit, quæ posteris deinde relicta non mediocrem utilitatem esse allatura putavit. » (*Cens. Hipp.* p. 7.) Nous avons vu § 1 qu'il était encore en voyage en 426; mais je n'ai pu découvrir précisément quelle année il rentra dans sa patrie. Il faut ajouter que ce traité ne fut pas le premier qu'il fit paraître à son retour. J'inclinerais à le placer entre 402 et 414. Il est vrai que M. Petersen cite deux vers des *Nuées* où Aristophane est censé faire allusion à ce livre : « Les nuées nourrissent beaucoup de sophistes, de devins venus de Thurium, de médecins, etc. » (V. 331.) Le scoliaste dit : « Il y a en effet des médecins qui ont écrit sur l'atmosphère et les nuées; les nuées sont aussi de l'eau; il existe un écrit d'Hippocrate *Sur les airs, les lieux et les eaux.* » M. Petersen en conclut que, la comédie

les *Nuées* ayant été jouée en 424 ou 421, le traité d'Hippocrate devait avoir paru dans les années précédentes. « Mais, objecte M. Littré (t. II, *Avertiss.*), cette hypothèse, quoique ingénieuse, ne peut se soutenir; le scoliaste ne dit nullement que, dans l'antiquité, on eût rapporté les vers d'Aristophane au livre d'Hippocrate. » Je trouve bien plus heureuse la citation suivante de trois vers d'une pièce perdue d'Euripide, que M. Petersen emprunte à saint Clément d'Alexandrie (*Strom.* VI) : « Celui qui veut exercer avec succès la médecine doit prendre en considération le régime des habitants d'une ville et le sol où elle est située, quand il faut observer les maladies. » Hippocrate écrit de même : « Celui qui arrive dans une ville dont il n'a pas encore l'expérience, doit en étudier la position, les eaux, le sol, le régime des habitants. » (§ 1.) Quand on voit les disciples de Socrate pratiquer la lecture du médecin de Cos, comme le fait Platon, qui le cite souvent, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'Euripide, ami de ce philosophe et vivant dans son intimité, le cite de même; et l'on est autorisé à en tirer une induction précieuse pour la chronologie de la collection hippocratique. « Euripide, remarque de son côté M. Littré (t. II, *Avertiss.*), mourut en Macédoine en 407 : et le traité *Des airs, des eaux et des lieux*, pouvait être alors publié depuis un assez grand nombre d'années. » Ceci concorde assez bien avec ma conjecture sur 420 à 414. Quant à la question d'authenticité, elle a été tranchée dès l'antiquité. Galien et Érotien l'affirment; elle a en sa faveur le témoignage de Palladius (*Comm. in Fract.* § 1), d'Athénée (*Dipnos.* l. II, c. VII), du scoliaste d'Aristophane (in *Nub.* v. 332), et, ce qui est plus probant, de l'école d'Alexandrie; car Épiclès, abréviateur de Bacchius, ayant expliqué un mot de ce traité (Érot. édit. Franz, p. 210, éd. Klein, 1865, p. 84), on peut assurer qu'il a été connu des plus anciens commentateurs alexandrins. Il y a plus; on peut dire qu'Aristote l'avait sous les yeux et s'en est inspiré quand il a, dans sa *Politique*, tracé le parallèle des habitants de l'Europe et de l'Asie, comparés aux Grecs. Les critiques modernes sont unanimes à le reconnaître pour légitime, comme Mercuriali, Gruner, Haller, Grimm, Ackermann.

Passons au *Pronostic*, que MM. Littré et Petersen s'accordent à regarder comme un des premiers écrits d'Hippocrate (Littré, t. II, p. 217 et *Avertiss.* XIX), antérieur au précédent. M. Petersen pense que ce fut, en revenant de ses voyages qu'il le composa, et que c'est pour cela qu'il crut devoir le terminer par cette phrase (§ 25) : « Les signes pronostiques que j'ai énumérés se vérifient dans la Libye, à Délos et dans la Scythie. » C'est

aussi mon opinion. M. Littré, imbu à cette époque (1840) de cette idée fausse que le *Pronostic* n'était qu'une sorte de pastiche fait de pièces et de morceaux aux dépens du *Prorrhétique* et des *Coaques*, se refuse à admettre qu'Hippocrate ait lui-même vérifié sur les lieux la bonté de ces signes. « En rédigeant, dit-il, le *Pronostic* avec des matériaux fournis par des mains étrangères, l'aurait-il terminé par une phrase impliquant une observation personnelle dans trois contrées aussi éloignées l'une de l'autre que la Libye, Délos et la Scythie? Je ne le pense pas; et je crois qu'il faut se ranger de l'avis de Galien, qui ne voit là qu'une énumération des climats les plus opposés pour signifier tous les climats. » (T. II, *Avertiss.* xx.) Ce n'est pas absolument, ce semble, ce que dit Galien : il explique que, si, après avoir indiqué la valeur bonne ou mauvaise des signes dans toute année, dans toute saison, Hippocrate avait ajouté : « et dans tout pays, » il n'aurait pas eu besoin de mentionner ces trois contrées; mais il paraît si peu considérer cette mention comme inutile et insignifiante, qu'il termine son exégèse en disant que « la Scythie désigne les climats froids, la Lybie les climats chauds, et Délos les climats tempérés. » (Éd. Bas. V, 166.) M. Petersen place le *Pronostic* en 436; je suis convaincu que, si Hippocrate, qui aurait eu alors vingt-quatre ans, avait commencé ses voyages à cette époque, il était loin de les avoir finis, puisqu'on le trouve encore en Thrace vers 426 (voir § 1). Je suis amené, en conséquence, à présumer que c'est entre 424 et 416 que dut approximativement avoir lieu cette publication, qui réclamait de l'expérience et de la maturité : « Opus quidem a consummato medico conscriptum. » (Pierer.) Je découvre dans le *Plutus* d'Aristophane, qui fut joué en 409, un passage qui vient, ce semble, confirmer nos conjectures : le poëte s'y raille d'Esculape comme scatophage (*merdivorus*, v. 706, éd. Didot gr. lat. 1846). Le scoliaste dit expressément que cette raillerie se fondait sur ce que « Hippocrate, chef du corps médical, goûtait, dit-on, les excréments des malades pour apprendre à pronostiquer leur guérison ou leur mort. » (*Schol.* in *Aristoph.* éd. Didot, 1842, p. 363.) Or, dans le *Pronostic* (§ 2), Hippocrate décrit effectivement avec détail les excréments humains et leurs états divers, leur couleur, leur odeur; de là à leur saveur il n'y a qu'un pas, et le poëte comique s'est empressé de le franchir pour faire la caricature de son Esculape. J'en conclus que le *Pronostic* était alors publié et qu'il devait même l'être depuis assez longtemps pour que ces idées sur les excréments aient eu le temps de se répandre dans le public, de façon que l'auditoire ait pu

saisir toute la malice de l'allusion d'Aristophane. En se moquant d'Esculape, il voulait se moquer de l'Asclépiade de Cos, comme, parmi ses confrères du théâtre, Eupolis s'était moqué d'Euryphon de Cnide. Le scoliaste ne dit pas que cette plaisanterie pût s'entendre d'un autre médecin qu'Hippocrate; c'est lui qu'il nomme. Pour ce qui est de l'authenticité du *Pronostic*, il n'y a pas, dans toute la collection, de livre dont elle soit plus universellement admise; tous les critiques, anciens et modernes, sont du même avis. Elle a, en outre, pour elle une imposante série de témoignages, dès les premiers temps de l'école d'Alexandrie. Nous avons encore quelques fragments des commentaires composés par l'hérophiléen Bacchius de Tanagra en Béotie, que Sprengel et Daremberg s'accordent à faire fleurir à partir de 290, par Philinus de Cos, qu'Érotien (p. 8, éd. Franz, p. 31, éd. Klein) dit être de la même époque, qui était auditeur d'Hérophile, et qui devint le fondateur de la secte empirique. Vers le milieu du IIe siècle avant J. C.; le *Pronostic* fut mis en vers par le médecin-poëte Nicandre de Colophon, prêtre du temple d'Apollon à Claros. (Daremberg fait fleurir Nicandre 140 ans, Sprengel 138 et Schulze 133 avant J. C.) Érotien, qui vivait sous Néron, l'a inscrit dans son canon hippocratique (vers 60 après J. C. selon Daremberg); il fut commenté par Galien vers la fin du IIe siècle, et au VIIe par Étienne d'Athènes, que Dietz croit contemporain de l'empereur Héraclius, qui régna de 610 à 641. Maintenant si, franchissant cette longue période de mille ans, nous revenons à l'origine même de l'école d'Alexandrie, nous allons pouvoir y recueillir une nouvelle série de témoignages d'autant plus précieux, qu'ils remontent presque jusqu'à Hippocrate. Nous trouvons en première ligne Érasistrate, de Julis dans l'île de Céos près de l'Attique (Strabon), qui fut disciple de Chrysippe de Cnide (Chrysippe a fleuri vers 345 à mon avis, ou 336 selon Schulze et Sprengel). On le voit d'abord à la cour de Séleucus Nicanor, roi de Syrie, où Sprengel le fait exercer son art vers 304, et où il se rendit célèbre par la brillante cure qu'il opéra sur Antiochus se mourant d'amour pour Stratonice, sa belle-mère. Comme c'était vers 301 que Séleucus épousa cette princesse, ce ne fut guère qu'en 300 qu'Érasistrate dut paraître à Alexandrie. Galien nous apprend qu'il était jaloux de l'école de Cos, et qu'il était toujours disposé à contredire Hippocrate. (Galen. éd. Bas. I, 324; IV, 4.) On peut croire, avec M. Littré, qu'il a fait allusion au *Pronostic* (§ 12), en disant, à propos de l'urine noire qui est d'un fâcheux augure, que cela est « écrit dans les signes. » (Littré, I, 136.)

Sprengel regarde Hérophile comme un peu antérieur à Erasistrate (t. I, p. 433); je crois qu'il est dans le vrai. Je remarque que Celse le cite toujours avant ce dernier. (L. I, *præfat.* et III, 9.) Ce n'est pas qu'on doive, comme Larcher dans sa *Chronologie d'Hérodote*, le faire commencer à fleurir dès 340, ni même peut-être dès 324, comme le suppose Schulze (*Compend.* p. 358); mais on peut dire qu'il brillait à Alexandrie dès 307, comme l'a écrit Sprengel. (T. IV, p. 353.) Hérophile, de Chalcédoine en Bithynie, était disciple de Praxagore de Cos (Praxagore florissait en 341, d'après Sprengel et même dès 356, d'après Schulze). Il fut un grand praticien et un grand anatomiste; comme Érasistrate, Galien dit qu'il avait travaillé sur le *Pronostic*, et qu'il en avait expliqué les mots sans entrer, suivant Littré, dans les explications médicales. Klein prétend (*Erotian.* 1865, p. 167) que ce fut un commentateur dans toute la rigueur de l'expression, et que c'est à ce travail que fait allusion Cœlius Aurelianus : « Libro quem ad Hippocratis *Prognosticum* scripsit Herophilus. » (*Chron.* IV, 8.) Érotien (éd. Franz, 32, éd. Klein, 37) et Étienne d'Athènes (éd. Dietz, 61) nous en ont conservé des fragments. Le choix que fit ce médecin célèbre prouve que le *Pronostic* jouissait dès lors d'une très-grande réputation.

Xénophon de Cos, de la famille de Praxagore, est un commentateur que M. Littré a mis en lumière d'après une glose du manuscrit 2255, glose retrouvée dans un manuscrit du Vatican par Daremberg, et reproduite par Klein dans son édition d'Érotien (1865, p. 7). Xénophon est antérieur à l'école d'Alexandrie (vers 336?), et Daremberg n'a pu le comprendre dans le tableau chronologique qu'il dresse de cette école. (*Hist. méd.* 1870, t. I, p. 165.) M. Littré cite un mot de son commentaire, que, d'après Galien, il rapporte au *Pronostic*. (T. I, p. 76, et t. VI, p. 352.)

Xénocrite de Cos, grammairien, paraît être antérieur à Hérophile et à Xénophon (vers 340?). Érotien (p. 6, éd. Franz) affirme que c'est le plus ancien glossateur d'Hippocrate, de l'aveu d'Héraclide de Tarente. Il cite un mot de son commentaire qui se rapporte au *Pronostic*. (P. 36, éd. Franz.)

J'arrive à Dioclès de Caryste, que Celse range parmi les médecins anciens les plus célèbres : « Inter priscos maximosque medicos. » (VII, v.) Il est placé avant Praxagore par Celse (l. I, *Præfat* : Diocles, *deinde* Praxagoras), par Pline (l. XXVI, c. vi), par Cœlius Aurelianus (*Chron.* IV, vi). Celse le classe immédiatement après Hippocrate (III, xxiv, VIII, xx), comme le fait Pline en termes caractéristiques : « Secundus ætate famaque exstitit. »

(XXVI, VI.) On le fait fleurir en 354, comme Sprengel, ou 356, comme Schulze, c'est-à-dire peu de temps après la mort d'Hippocrate (je l'ai inscrit en 360). Dioclès n'avait commenté ni le *Pronostic* ni l'*Officine*, comme le croit Ackermann, mais il avait composé « un traité du *Pronostic* qui avait beaucoup emprunté au livre d'Hippocrate sur le même sujet. » (Littré, t. I, p. 82.) On voit que c'est là un témoin important, car il s'agit d'un contemporain qui, au début de sa carrière, a reçu les impressions d'une tradition encore vivante. Ainsi donc nous avons ici une chaîne non interrompue de témoignages depuis Étienne jusqu'à Dioclès.

Parmi les sept livres des *Épidémies*, il faut en distinguer deux qui sont d'une rédaction achevée[1], le premier et le troisième, dont la légitimité est consacrée par toutes les voix; inscrits dans le canon d'Érotien, ils ont été commentés par Bacchius (290 à 260), Zeuxis (270 à 240), Héraclide de Tarente (250 à 220 avant J. C., toujours d'après Daremberg), Rufus d'Éphèse (90 à 100 après J. C.), Galien (160 à 200), « mais, remarque M. Littré (I, 325), il faut ajouter que les témoignages en leur faveur ne vont pas au delà de Bacchius et des bibliothécaires d'Alexandrie; dans l'intervalle des temps antérieurs, aucune mention n'est faite ni de l'un ni de l'autre. » Essayons d'y suppléer, s'il est possible. Il me semble qu'en les lisant avec attention on doit rester convaincu comme moi qu'ils ont été composés par Hippocrate sous l'impression encore récente de ses voyages, et que, plus tard, ils n'auraient pu être écrits avec les mêmes caractères de détails circonstanciés et d'observations particulières aussi précises. J'ajouterai qu'en raison de leur rédaction achevée ils n'étaient faits que pour être publiés, et qu'ils ont dû l'être de bonne heure. M. Petersen, de son côté, les considère comme constituant avec le *Pronostic* les premiers écrits

[1] C'est le lieu de rappeler qu'on n'a pas toujours bien saisi le sens général et la portée de ces deux traités; certains lecteurs n'ont guère voulu y voir que l'issue fatale de plusieurs des maladies dont Hippocrate rapporte l'histoire. De ce nombre paraît être Ackermann, qui dit : « Medicinam, quod historiæ in libris *Epidem.* traditæ testantur, *minus feliciter exercuit* Hippocrates. » Jadis Asclépiade, le fondateur du méthodisme, les appelait *des méditations sur la mort*. Dans cet état des esprits, Houdart, qu'aveugle la passion, triomphe quand il croit pouvoir écrire (2e éd. p. 336) : « Ces observations offrent un vague si désespérant, que les auteurs n'ont jamais pu s'entendre quand ils ont voulu leur alléguer une place dans un cadre nosologique, etc. Cette diversité d'opinions prouve incontestablement la nullité de ces observations, puisqu'en y voyant tout ce que l'on veut il est évident qu'on n'y trouve rien! » Nous renvoyons à Daremberg et surtout à Littré, qui expliquent fort bien quel était le but d'Hippocrate, et comment il faut interpréter ces observations et entendre le sens et la portée de son travail.

d'Hippocrate; il les estime antérieurs au traité *Des airs, des eaux et des lieux*. M. Littré est assez disposé à l'admettre. On peut encore remarquer qu'ils tiennent en quelque sorte au *Pronostic* et se complètent les uns par les autres, ce dernier ayant établi les règles de la prognose, et ceux-là les faisant voir appliquées; M. Petersen a très-bien noté qu'ils reflètent la même théorie, et M. Littré que les histoires des malades sont rédigées dans les *Épidémies* d'après les vues du *Pronostic;* Daremberg, à son tour, le signale en ces termes : « Galien avait très-bien compris que les principes généraux et les faits de détail consignés dans les *Épidémies* (I et III) étaient dans un rapport constant avec les principes et les faits consignés dans le *Pronostic*. » M. Petersen est allé plus loin : il a cru pouvoir avancer que la IIme partie du IIIe livre, c'est-à-dire celle qui est relative à la constitution pestilentielle, avait été écrite en Thessalie vers 429. Je crois que c'est se risquer beaucoup que de s'aventurer dans un essai de chronologie pour des portions de livres; c'est déjà bien assez, si l'on arrive à dire *in globo* que les *Épidémies*, ayant dû suivre le *Pronostic*, peuvent dater approximativement de 422 à 415. Notons en terminant qu'elles auraient été connues de Platon, s'il est permis de regarder, avec M. Petersen, les passages suivants comme des allusions à ces livres : « Dans le fait, un excès a coutume d'entraîner un grand changement en sens contraire, non-seulement dans les saisons, dans les végétaux et dans les corps, mais encore dans les États. » (*De Rep.* VIII.) Platon dit ailleurs : « Nous disons que l'excès..... s'appelle maladie dans les corps vivants, peste dans les saisons des années, injustice..... dans les cités et dans les États. » (*De leg.* X.) M. Petersen y voit également une allusion au traité *Des airs, des eaux et des lieux* et à la IIIe section des *Aphorismes*, ce qui montre encore les connexions des *Épidémies* avec le reste de la collection hippocratique.

Les *Aphorismes* sont l'œuvre d'Hippocrate la plus connue, celle qui a peut-être le plus contribué à répandre sa réputation, attendu qu'on les rencontre pour ainsi dire dans toutes les mains, aussi bien parmi les gens du monde que parmi les médecins. Ils se trouvent divisés en huit sections dans quelques manuscrits et certaines éditions comme par exemple : Theod. Janssonius, *ab Almeloveen*, gr. lat. Amstelod. 1685; Lorry, gr. lat. Paris, 1784; Bosquillon, gr. lat. Paris, 1784; Lefebvre de Villebrune, trad. fr. Paris, 1786, nouv. éd. 1800 (chose singulière! il n'avait pas mis cette VIIIe section dans son éd. gr. lat. de 1782); de Mercy, gr. lat. fr. Paris, 1811; Chailly, trad. fr. Paris, 1836; Lallemand et Pappas,

gr. fr. Montpellier, 1839, etc. La VIIIe section est apocryphe. M. Littré a fait voir qu'elle était formée aux dépens du traité des *Semaines*, dont il a découvert une vieille traduction latine. Anciennement les *Aphorismes* ont été divisés en trois sections par Soranus, en quatre par Rufus d'Éphèse, et en sept par Galien, dont la division subsiste encore; mais l'ordre des sentences est toujours resté le même. Toute l'antiquité a reconnu ce livre comme authentique : Palladius, Galien et Grotien l'affirment, comme la série des commentateurs anciens, à commencer par Bacchius et Glaucias; si bien que Pierer a pu dire : « Omnes Hippocratis libros *Aphorismi* germanitate superant, siquidem veterum nullus est, recentiorumque valde pauci existunt, qui origines eorum genuinas in dubium vocaverint. » D'après des textes d'Érotien et de Galien, d'ailleurs peu explicites et peut-être altérés, on a pu croire, et Foës est de ce nombre (*Œcon. Hipp.* in voce *κάμμορον*), qu'Hérophile avait expliqué les *Aphorismes*. Suivant Montfaucon, il existerait, dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, un commentaire de ce médecin sur les *Aphorismes* (Biblioth. grecq. de Fabric. éd. Harles, t. II, p. 544); mais personne n'a, depuis, parlé de ce manuscrit, et Dietz, qui a recueilli les commentateurs grecs inédits d'Hippocrate, n'en dit mot non plus. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'Hérophile connaissait les *Aphorismes*, ainsi qu'Érasistrate, bien que ce dernier ne les nomme pas. Il avait écrit : « Les affections changent, et ce changement s'opère suivant la loi du transport des maladies; ainsi l'épilepsie est enlevée par la fièvre quarte; la convulsion par une fièvre quelconque; l'ophthalmie par la diarrhée; la péripneumonie par la pleurésie, etc. » M. Littré fait observer (t. I, p. 74) que « ce passage d'Érasistrate, remarquable par le fond même et par l'idée d'une loi qui règle le transport des maladies, contient d'évidentes réminiscences des *Aphorismes*. Il est dit dans la section V, *Aph.* 70, que l'invasion de la fièvre quarte fait cesser les maladies convulsives; dans la section VI, *Aph.* 17, que, pour un malade atteint d'ophthalmie, il est bon d'être pris de diarrhée; enfin dans la section VII, *Aph.* 2, qu'il est fâcheux que la péripneumonie succède à la pleurésie, proposition qu'Érasistrate paraît avoir retournée. »

Avant les Alexandrins, Aristote, qui a fleuri de 350 à 322 avant J. C., s'était aussi inspiré des *Aphorismes*, il dit (*Hist. anim.* l. III, c. II) et il répète (*ib.* l. I, c. XIII, et *De partib. anim.* l. II, c. XIII) que là où la peau est seule, elle ne se réunit pas, si elle vient à être coupée, par exemple à la partie mince de la mâchoire, au prépuce, à la paupière. Or on lit

dans la section VI, *Aph.* 19, que la partie mince de la mâchoire et le prépuce, une fois coupés, ni ne se réparent ni ne se réunissent. Il y a beaucoup d'autres similitudes entre les livres aristotéliques et les livres hippocratiques. Je dirai ici, comme M. Littré : « J'ai cité ce rapprochement, parce qu'il est frappant, et ne peut être accidentel. » Dioclès de Caryste, que nous avons mentionné comme étant à son apogée de 360 à 354, va nous fournir aussi un témoignage décisif. Dans un fragment qu'Étienne nous a conservé dans son *Commentaire sur les Aphorismes* (*Schol. in Hipp.* éd. Dietz, t. II, p. 326) on lit : « Hippocrate professe que toutes les maladies conformes aux circonstances qui leur sont propres présentent un moindre danger; mais Dioclès le conteste, en apostrophant ainsi Hippocrate : « Que dis-tu, Hippocrate? le causus (fièvre ardente), qui, en raison « de la qualité de la matière, est suivi d'ardeur, d'une soif intolérable, « d'insomnie et de tout ce qu'on observe dans l'été, sera plus bénin à cause « de la saison conforme, lorsque par elle toutes ces souffrances s'aggravent, « que dans l'hiver qui diminue l'intensité du mouvement, adoucit l'âcreté, « et rend moins fâcheuse la maladie tout entière! » On peut être sûr de l'exactitude d'Étienne, attendu que Galien, dans son commentaire sur cet aphorisme, a fait allusion dans le même sens à l'objection de Dioclès, sans la citer en détail. L'aphorisme d'Hippocrate dont il s'agit est le 33e de la section IIe, qui est ainsi conçu : « Dans les maladies, il y a moins de danger pour ceux dont l'affection est particulièrement conforme à leur nature, à leur âge, à leur constitution et à la saison, que pour ceux dont la maladie n'a aucune conformité de ce genre. » Une critique nominale aussi précise ne porte-t-elle pas à affirmer que les *Aphorismes* ont été écrits par Hippocrate lui-même, que Dioclès prend ici personnellement à partie, et qu'ils ne sont point un extrait de ses œuvres fait par un autre, comme l'ont présumé quelques modernes? Enfin Platon est un dernier témoin que nous allons interrroger. Il fut longtemps contemporain d'Hippocrate; il est familier avec ses œuvres et les cite souvent avec éloge; il leur a beaucoup emprunté. Galien a composé tout un ouvrage en neuf livres pour montrer combien il y a de similitudes entre les dogmes du philosophe et ceux du médecin de Cos; et il en vient à conclure que Platon, Aristote et Théophraste peuvent souvent être considérés comme de véritables commentateurs d'Hippocrate. (*De Hipp. et Plat. dogm.* VIII, v.) M. Littré établit avec Thiersch que, lorsque Platon dit que la médecine consiste dans la connaissance de ce qui, dans le corps, réclame la réplétion ou l'évacuation

(*Convivium*, p. 229, édition Tauchn. t. VIII), il exprime une doctrine purement hippocratique. C'est là en effet l'objet de plusieurs aphorismes (voir I, 25; II, 8, 22; IV, 41). Platon dit dans le *Sophiste* (t. II, p. 22, édition Tauchn.) : «Les médecins pensent que le corps ne peut profiter de la nourriture qu'autant que les embarras ont été expulsés; de même pense-t-on que l'âme ne saurait profiter des enseignements avant d'avoir été purifiée.» Ne reconnaît-on pas là l'aphorisme 10, section II? «impura corpora quo magis nutriveris, eo magis lædes.» Voici un dernier rapprochement encore plus démonstratif, s'il est possible. Platon dit dans le *Timée* (VII, 95, édition Tauchn.) : A l'égard du tétanos et de l'opisthotonos, dont la guérison est difficile, ce sont surtout les fièvres intercurrentes qui en sont la solution.» Une pareille opinion, remarque avec raison M. Littré, ne peut appartenir au philosophe; elle a été puisée dans l'aphorisme d'Hippocrate (IV, 57) : «La fièvre, survenant chez un sujet atteint de spasme ou de tétanos, devient la solution de la maladie.»

De tout cela il résulte incontestablement que les *Aphorismes* étaient publiés dès le temps de Platon. Mais M. Petersen me paraît se tromper quand il fait remonter cette publication à 428-424; c'est aller beaucoup trop loin : la nature intrinsèque de ce livre ne permet pas de le classer parmi les œuvres de la jeunesse d'Hippocrate, et d'abord on y retrouve de nombreux passages qui sont manifestement tirés du *Pronostic*, des *Épidémies*, des *Airs, des eaux et des lieux*, du *Régime des maladies aiguës* et des livres chirurgicaux; c'est donc une composition postérieure. Ajoutons qu'on y remarque, sur la nature et les signes des maladies, sur leurs causes et leurs terminaisons, sur le régime et la thérapeutique, une foule de sentences qui ne peuvent être dictées que par une longue expérience. Ensuite il y a dans la conception même de l'ensemble de cette œuvre une haute portée qui dénote à la fois un observateur qui a beaucoup vu et un esprit mûri par l'âge. Il ne faut pas, comme l'a très-bien dit Daremberg (2e édit. p. 523): «perdre de vue le système prognostique qui a présidé à la rédaction de cette espèce de *compendium* de la médecine et de la chirurgie des Asclépiades. Dans les *Aphorismes*, véritable résumé de la médecine prognostique de Cos, la pathologie est envisagée d'une manière toute synthétique, qui diffère absolument de notre méthode descriptive, née de la prépondérance que le diagnostic local a pris de nos jours.» Plus on les étudie, plus on trouve fondé le jugement qu'en porte Galien, qui les re-

garde « comme l'œuvre de la vieillesse d'Hippocrate, comme le dernier legs d'une expérience consommée. » (*De crisibus.*) C'est l'opinion que reproduit Haller : « Ab omni tempore pro genuino Hippocratis opere, *in senio viri summi nato et maturiori,* habiti sunt Aphorismi. (*Artis medic. princip.* t. I, 1769.) En plaçant cette publication vers 400, on satisfait à toutes les exigences historiques.

Je pourrais continuer cette même étude sur les autres œuvres d'Hippocrate et sur l'ensemble de celles qu'on attribue à ses élèves (voir notre 2e classe); mais elle allongerait cette introduction d'une manière démesurée. D'ailleurs, ce qui précède me semble suffire pour le but que je m'étais proposé. Quant aux livres chirurgicaux, je me contenterai de rappeler ici qu'ils sont du nombre de ceux qu'on a le plus généralememt admis comme authentiques, et je me réserve de revenir sur cette question dans les *arguments* particuliers qui seront consacrés à chacun d'eux. Il me reste à dire en quelques mots de quelle manière on peut comprendre la publication de la collection hippocratique.

M. Littré a consacré une partie considérable de son *Introduction*, et Daremberg lui en fait un reproche (*Introd.* LXI), à établir que cette collection est restée longtemps enfouie dans la famille d'Hippocrate ou dans l'école médicale des Hippocratides, et qu'elle n'en est sortie, pour entrer dans la circulation, qu'après Aristote, et que quelques ouvrages n'ont même été édités qu'après Praxagore. « Ce qui manque surtout aux livres hippocratiques, écrit M. Littré (t. I, c. v, p. 80), dans la période comprise entre Hippocrate et la fondation d'Alexandrie, c'est *une publicité véritable et étendue*. . . .; ils restent renfermés entre un petit nombre de mains, parmi ses élèves et ses descendants. . .; l'accès de ces livres est fermé à la plupart des écrivains. » C'est, peut-être, un peu facilement oublier, ce semble, ce qui vient d'être démontré en détail pour la publicité dont ont joui les traités *De l'ancienne médecine, Des airs, des eaux et des lieux, du Pronostic, des Épidémies* (I et III), et enfin les *Aphorismes.* J'ai des motifs de croire qu'on pourrait en dire autant du traité *De la nature de l'homme,* de celui *Du régime salutaire,* etc.; et, parmi les livres chirurgicaux, j'affirme que les *Articulations,* les *Fractures,* l'*Officine,* etc., ont eu une publicité véritable et étendue. M. Littré a dit (c. II, p. 46) : « L'époque qui sépare le temps où a fleuri Hippocrate du temps où Hérophile et Érasistrate devinrent, à Alexandrie, les chefs de la médecine, c'est-à-dire un espace d'environ cent trente ans, est une de celles sur laquelle les documents et les livres nous manquent le

plus. » Il y a là une erreur chronologique que je ne m'explique pas, et qu'il est bon de redresser, car elle est répétée plusieurs fois avec des variantes; M. Littré dit (c. IV, p. 66) : « Les témoignages s'étendent de Platon au commencement de l'école alexandrine, et comprennent un espace d'au moins cent vingt ans. » Il répète plus loin (p. 78) : « Cent vingt ans environ après Hippocrate, Hérophile l'interprète à Alexandrie, où ses écrits sont arrivés. » Il y a ici plus d'une observation à faire : on a vu plus haut qu'Érasistrate dut paraître à Alexandrie vers 300, et qu'Hérophile y brillait déjà dès 307, selon Sprengel, et même plus tôt, d'après Schulze; mais ce n'est ni à l'un ni à l'autre qu'il faut attribuer la collection hippocratique; ce n'est pas non plus à Démétrius de Phalère qui, à son arrivée en 308, donna une nouvelle impulsion à l'accroissement de la bibliothèque; cette collection leur est antérieure; elle avait déjà, suivant l'expression de M. Littré, « paru tout à coup dans le monde littéraire; » il est présumable que cette apparition remonte jusqu'à l'origine de la bibliothèque, dont on peut, avec Sprengel, rapporter la fondation à 320. Ce sont là autant de points que je vais confirmer par le propre témoignage de M. Littré (p. 285) : « De ce fait, dit-il, que la formation de la collection hippocratique est postérieure à Aristote, et de cet autre fait, qu'elle est antérieure à Hérophile, je suis autorisé à placer cette formation dans l'intervalle qui sépare Aristote d'Hérophile, et probablement au moment où le premier Ptolémée fonda la bibliothèque d'Alexandrie, etc... C'est vers l'an 320 avant J. C. que Ptolémée Lagus établit sa bibliothèque;... du temps d'Hérophile, la collection était formée et publiée. » Maintenant, si, comme nous, on admet, avec Lenglet-Dufresnoy, Ackermann, Sprengel, etc., qu'Hippocrate est mort vers 375, on ne trouve plus, de là à la fondation de la bibliothèque, qui fut le point de départ des travaux de l'école d'Alexandrie sur Hippocrate, on ne trouve plus, dis-je, qu'un intervalle d'environ cinquante-cinq ans, qui est loin d'avoir été muet et privé de documents, car il renferme les témoignages successifs de Platon, qui enseigna dans son école de l'Académie de 385 à 347, de Dioclès, qui florissait vers 360, de Praxagore vers 356, d'Aristote, qui a fleuri de 350 à 322, de Xénocrite (vers 340?) et de Xénophon (vers 336?), qui sont antérieurs à l'école alexandrine, sans parler d'Apollodore et de Dioxippe, disciples d'Hippocrate, etc. Ainsi, comme l'énonce très-expressivement M. Littré (p. 78), « nous remontons la chaîne de la tradition, qui n'est interrompue nulle part. » Au reste, de quelque façon qu'on s'y prenne, on ne trouvera jamais ni les cent trente

ni les cent vingt ans qu'on accuse : c'est déjà bien assez des difficultés réelles du problème, sans lui en créer d'imaginaires !

On peut appliquer à la collection entière ce que Galien nous apprend des *Épidémies*, c'est que, du temps des premiers disciples d'Hérophile, il y avait trois exemplaires à la bibliothèque. Le troisième exemplaire n'était autre que l'édition donnée par l'hérophiléen Bacchius du livre III des *Épidémies*: cette troisième catégorie dut évidemment s'accroître à mesure que survinrent des éditions nouvelles. Le deuxième exemplaire portait l'inscription : *Livre des navires*. Ptolémée III avait donné l'ordre qu'on demandât à tous ceux qui, marchands ou navigateurs, abordaient à Alexandrie, les livres qu'ils avaient avec eux. On en prenait une copie qu'on leur donnait, et l'original était déposé dans la bibliothèque sous le titre de *Livre des navires*. On y inscrivait le nom de celui qui l'avait apporté. Ces exemplaires, toutefois, n'acquéraient droit de domicile qu'après examen : des bibliothécaires, nommés *séparateurs*, étaient chargés de les reviser et de les classer; ceux qu'ils jugeaient bons étaient mis à part avec le titre de *livres de la petite table*. On ne sait malheureusement pas quels furent tous les traités de la collection hippocratique qui obtinrent les honneurs de *la petite table*, et moins encore ceux qui ne purent l'obtenir. Enfin, le premier exemplaire faisait partie de ceux qui avaient formé le fonds de la bibliothèque royale d'Alexandrie, dont la collection existait avant l'arrivée des *livres des navires* : ces derniers constituaient les doubles. Quant à l'exemplaire primitif, d'où provenait-il ? C'est ce que l'histoire ne dit pas; mais voici comment je comprends que les choses ont dû se passer. Hippocrate, on l'a vu, avait publié un certain nombre de ses ouvrages, et d'autres, d'après Galien, l'avaient été par Polybe et surtout par Thessalus; ils avaient été lus, assez souvent cités, parfois critiqués, plus souvent loués : ils étaient connus. Il fut aisé à Ptolémée de les faire acquérir; Aristote en avait lui-même donné l'exemple : il avait, de son temps, rassemblé la bibliothèque la plus riche de l'antiquité avant celles d'Alexandrie et de Pergame. Faisons remarquer que, pour contrôler la légitimité de ces acquisitions, il y eut bientôt deux témoins qui, à mon avis, devaient forcément connaître ces œuvres d'Hippocrate. Je parle d'Hérophile, qui sortait de l'école de Cos, où Praxagoras, dernier des Asclépiades, avait succédé à Polybe, gendre d'Hippocrate, et d'Erasistrate, qui venait de l'école rivale de Cnide, d'où il avait rapporté cette disposition à toujours contredire Hippocrate, que lui reproche Galien. Or contredire un écrivain implique

nécessairement qu'on a étudié et qu'on connaît ses opinions, c'est-à-dire ses ouvrages. Il est logiquement présumable que ces deux chefs de secte avaient la connaissance préalable des livres publiés par le grand médecin de Cos; mais, quand même elle leur eût fait défaut tout d'abord, comment a-t-on pu supposer qu'ils ne l'auraient pas acquise ensuite, quand, sous leurs yeux, la bibliothèque d'Alexandrie en possédait la collection entière, et que leurs propres élèves la lisaient, la commentaient, la rééditaient? Une pareille croyance n'est point admissible.

Les deux difficultés les plus sérieuses que présente la formation de la collection hippocratique tiennent, soit à l'intrusion des livres cnidiens qui composent notre troisième classe, soit à la présence des compilations, des opuscules souvent incomplets et des fragments plus ou moins tronqués qui forment la quatrième classe et une portion de la deuxième. Ces derniers représentent un assemblage hétéroclite : là, ce sont de simples notes, sans suite, et souvent sans rédaction; ici, des morceaux copiés dans la collection elle-même; plus loin, ce sont des abrégés de livres que parfois on n'y retrouve plus, et qui semblent faits pour soulager la mémoire ou pour servir à l'enseignement; ailleurs, on a tantôt des rédactions en double, les unes achevées et les autres non, et tantôt des matériaux dont une partie a été utilisée pour d'autres compositions hippocratiques. En somme on est amené à conclure que la plupart de ces pièces n'étaient pas préparées pour la publication, et qu'aucun écrivain n'aurait jamais songé à les éditer dans un tel état d'imperfection; aussi les critiques de l'antiquité en ont-ils regardé la publication comme posthume. Je crois avoir démontré (§ 1er) que trois générations médicales avaient coopéré à cinq des livres des *Épidémies*, II, IV, V, VI et VII; il paraît indubitable qu'il en a été de même pour le reste dans la partie de la collection qui nous occupe; il y a eu ainsi des additions successives : c'est ce que Galien appelle la collaboration des *Asclépiades postérieurs;* il pense que certains traités ont été arrangés et augmentés par les descendants d'Hippocrate; c'est là admettre, comme le fait aussi M. Littré, des remaniements des manuscrits restés entre les mains des médecins héritiers de leur illustre aïeul. Je suis tout à fait de l'avis de M. Littré quand il écrit (p. 285) : « Si l'on se rappelle que les derniers Hippocratides ont pratiqué la médecine auprès de Roxane, d'Antipater et de Cassandre, on sera porté à admettre que cette illustre famille s'est éteinte vers cette époque même; que les débris de sa bibliothèque ont été, peu d'années après, vendus par ceux qui en étaient de-

venus possesseurs; et que c'est ainsi que la collection hippocratique est entrée dans la publicité avec toutes les traces du désordre et de la mutilation, et sans critérium qui pût assigner à chaque livre l'auteur dont il émanait. » Daremberg ne veut pas que cette collection date précisément de l'époque des Alexandrins; il prétend que « tous ces écrits avaient été réunis à l'époque même d'Hippocrate et avaient fait partie de très-bonne heure d'un *cycle hippocratique* qui ne s'était pas formé tout à coup à l'ouverture des premières bibliothèques. » (*Introd.* LXVII.) C'est là une hypothèse gratuite : nulle part il n'est fait mention de ce prétendu cycle hippocratique; il n'est pas un seul des auteurs qui cite un recueil des œuvres d'Hippocrate, c'est toujours un traité isolé. Il est certain d'ailleurs que tous les écrits de la collection n'avaient pas été publiés, et il y en a beaucoup qui sont dans un état d'imperfection à ne l'avoir jamais été du vivant de leur auteur. Si, pour mon compte, j'ai parlé de la publication successive des œuvres légitimes, c'est uniquement pour faire voir en quoi la notoriété de livres déjà édités en avait pu faciliter l'acquisition. Dès ce temps, la renommée avait ceint le front d'Hippocrate d'une brillante auréole; il est entouré d'imposants témoignages; les deux plus éminents philosophes du siècle le louent : Platon le cite comme une grave autorité, et Aristote lui accorde le glorieux surnom d'*Hippocrate le Grand*. « Ses écrits arrivent à Alexandrie avec une réputation toute faite, comme ceux de Sophocle et de Thucydide. Ses voyages et ceux de ses disciples avaient dû répandre ses ouvrages aussi bien que son nom. » (Daremberg.) Les qualités fort appréciées de ses œuvres publiées ne pouvaient qu'accroître le désir de posséder aussi celles qu'il avait pu produire sans les mettre au jour; et rien n'était plus simple ni plus naturel que de s'adresser aux héritiers de sa famille qui pouvaient les avoir toutes rassemblées dans leur bibliothèque. C'est ainsi qu'Apellicon de Téos alla acheter la riche bibliothèque d'Aristote auprès des héritiers de Nélée, qui la tenait lui-même de Théophraste. (Strabon, l. XIII.) A un autre point de vue, M. Littré dit avec pleine raison : « Le désordre primitif où s'est trouvée cette collection dès le temps des plus anciens critiques annonce bien plutôt une réunion de livres et de papiers qui, étant restés longtemps dans l'usage d'une famille, y ont été plus ou moins abrégés, dépareillés et mutilés, que la réunion, dans la bibliothèque d'Alexandrie, de traités qui, ayant été publiés au fur et à mesure de leur composition, se seraient ainsi trouvés entre les mains de possesseurs divers. »

Il reste une dernière difficulté relative aux livres cnidiens, et, jusqu'ici, il faut l'avouer, on n'en a pas trouvé la solution : Daremberg l'effleure sans la résoudre; M. Littré lui-même se borne, en 1839, dans son tome I, à répéter cette phrase de Prosper Martian : « Après la mort d'Hippocrate, tous les livres qui se sont trouvés dans sa bibliothèque sans nom d'auteur ont été publiés sous le sien. » C'est fort bien ! Mais comment des livres cnidiens s'y trouvaient-ils? Pourquoi ce mélange des œuvres de deux écoles rivales? Comment a-t-on pu faire cette confusion entre des écrivains qui n'avaient pas les mêmes doctrines? Pourquoi ces livres seuls auraient-ils été tous sans nom d'auteur? Ce sont là autant de questions qui restent sans réponse. M. Littré, douze ans plus tard, est revenu sur ce sujet dans le tome VII de son édition d'Hippocrate (1851, p. 307) : « Des livres dont la plupart avaient été recueillis parmi les papiers d'un médecin ou qui, venus par les navires et portant, par la fraude des vendeurs, un nom célèbre, étaient reçus à Alexandrie par les *diaskevastes* ou critiques, de tels livres sont ceux qui ont composé ce que la seconde antiquité a possédé, et nous après elle, sous la forme de collection hippocratique. C'est ainsi que des livres cnidiens y ont passé. » Ce dire, qui est une nouvelle hypothèse, a, ce semble, un double inconvénient : le premier, c'est de ne pas éclairer la question; si ces livres provenaient de l'école de Cnide et de ses dépendances, comment auraient-ils été acceptés comme hippocratiques par les diaskévates? S'ils provenaient de celle de Cos, comment auraient-ils été des livres cnidiens? Le second, c'est d'être en contradiction complète avec ce que M. Littré a démontré plus haut, si bien qu'ici on peut le réfuter par lui-même (t. I, p. 289) : « Quant à l'hypothèse qui consisterait à supposer que les livres qui constituent la collection étaient épars dans diverses mains, qu'ils sont arrivés de différents côtés dans les bibliothèques avec le nom d'Hippocrate, lequel avait été mis par les vendeurs pour que le prix fût meilleur, et que là ils ont formé cette collection considérable où les critiques ont ensuite essayé de porter l'ordre, ce qui m'empêche d'adopter cette opinion ce sont les rapports qui unissent ces livres entre eux, les communautés de doctrines, les passages copiés l'un sur l'autre, les citations de livres perdus, la présence de fragments, de notes, d'extraits : toutes choses qui me paraissent exclure la dissémination de ces livres entre des mains diverses. » Cette première objection n'a rien perdu de sa valeur; en voici une seconde, c'est que nulle part il n'est fait mention de ces acquisitions partielles et successives qui, si on les fait provenir

venus possesseurs; et que c'est ainsi
entrée dans la publicité avec
lation, et sans critérium qui
émanait. » Daremberg ne
l'époque des Alexandrins
à l'époque même d'Hipp
d'un *cycle hippocratique*
des premières bibliothè
tuite : nulle part il n'
il n'est pas un seul d
c'est toujours un tra
la collection n'avaie
un état d'imperfect
Si, pour mon com
légitimes, c'est un
déjà édités en avai
avait ceint le front
sants témoignages
Platon le cite con
rieux surnom d'
une réputation
voyages et ceux
bien que son n
œuvres publiées
qu'il avait pu p
ni plus naturel
les avoir toute
licon de Téos a
tiers de Nelée,
A un autre poi
primitif où s'es
tiques annonce
restes longtem
abrégés, dépar
d'Alexandrie, d

[illegible]ient déjà eu deux éditions avant qu'Hippocrate en [illegible]. Il les avait sous les yeux l'une et l'autre, et il ne [illegible]ir au courant, durant sa longue carrière, de ce que [illegible] prédécesseurs d'Euryphon. Sa qualité de professeur dans [illegible] caractère de réformateur, et la voie où il s'était en[illegible] polémiste, tout lui faisait une nécessité de recueillir [illegible]productions de Cnide. Aussi, à sa mort, sa bibliothèque dut-[illegible] garnie de livres cnidiens, mêlés aux siens et à ceux de ses [illegible]cules. Loin que leur présence m'y étonne, elle me paraît, [illegible] inévitable, que je ne concevrais pas qu'il en fût autrement. [illegible] de circonstances m'explique la chose un peu mieux que la [illegible]ne de Prosper Martian. Mais ce n'est pas assez : il faudrait [illegible] ce qu'on n'a pas fait, et lever la difficulté dans tous ses [illegible]ations l'essayer. Examinons d'abord comment agissent les [illegible]struction sur les amas de livres. J'ai eu quelques occasions de [illegible]nerches dans de vieilles bibliothèques : combien de fois ai-je [illegible] exemplaires qui avaient perdu leur titre, leur faux titre et [illegible] feuilles, si bien qu'il m'était difficile et souvent impossible [illegible] connaître le nom de l'auteur ! Je n'avais guère plus de succès [illegible] le titre lorsque, outre la table des matières, il manquait les [illegible]uilles. Dans quelques cas, sous l'influence des causes persis-[illegible] détérioration, ces pertes devenaient assez considérables pour [illegible] qui avait résisté à l'état de tronçon de livre, sans nom d'auteur, [illegible] sans commencement ni fin. Dans d'autres cas, où, par la na-[illegible] matières, l'auteur avait été amené à diviser son œuvre en deux [illegible] exemplaire, par le fait de l'usage, se trouvait brisé en deux, de [illegible] que ces deux moitiés, qui pouvaient être casées dans des rayons [illegible] semblaient appartenir à deux ouvrages différents, et qu'il devenait [illegible] fort malaisé de les rajuster, pour peu qu'il manquât quelques feuilles [illegible]les. Ce ne sont là ni des suppositions imaginaires ni des inventions [illegible]ir; c'est un fait d'observation qui va nous servir, non-seulement à [illegible]er les dernières difficultés qu'offrent les livres cnidiens, mais encore [illegible]dre compte de plusieurs anomalies, jusqu'ici plus ou moins incom-[illegible], de la collection hippocratique. Je prétends que toutes les mutila-[illegible] qui précèdent devaient se produire avec plus de facilité encore dans [illegible]bliothèques anciennes qui se composaient uniquement de manus-[illegible] Je veux, pour rendre la chose plus manifeste et plus probante, faire

l'application de ma théorie d'abord aux œuvres hippocratiques. La plus commune des mutilations consistait dans l'effacement du nom de l'auteur par le fait de l'usure : ce premier cas fait toucher au doigt pourquoi le même traité a pu être attribué à divers auteurs, par exemple, celui des *Humeurs*, à Thessalus et à Polybe; celui de l'*Aliment*, à Thessalus et à Philotimos; le *Régime*, en trois livres, à Philistion, à Ariston et à Philétès; notre deuxième livre des *Maladies*, qui est cnidien, à Thessalus; la *Maladie sacrée* à Philotomos, etc. Il y a des compilations que les éditeurs n'ont ni su ni pu décorer d'un nom d'auteur, comme les *Prénotions coaques*, le *Prorrhétique* (l. I et II). Une autre mutilation, presque aussi commune, consistait dans la disparition du titre de l'ouvrage, outre celle du nom de l'auteur. De là, double embarras et double cause de confusion : les premiers éditeurs, ne trouvant pas de titres, en ont mis à leur guise. Galien parle d'un traité qui avait fini par avoir jusqu'à trois titres. Nous en avons un qui est intitulé : *Des maladies, livre premier*. « Ce titre, dit M. Littré (VI, 138), de *livre premier des Maladies* est un fort mauvais titre; car ce prétendu *premier livre* n'a rien de commun avec les suivants; c'est un ouvrage complet en soi. » Érotien et Athénée en citent un autre, qu'ils intitulent *De aquis* : il n'y en a aucun sous ce nom-là dans nos éditions. Serait-ce un livre perdu ? Parmi les éditeurs d'Érotien, ni Franz en 1780, ni Klein en 1865, ne se sont doutés qu'il s'agissait de celui que nous possédons sous cet autre nom : *De liquidorum usu*. Deux titres avaient été imposés au traité dans lequel Hippocrate a combattu les *Sentences cnidiennes*, l'un *De ptisana*, le second, qui a prévalu, *De victu acutorum*. Galien en a plusieurs fois mentionné un qu'il appelle *le premier livre des Maladies, le petit* : il n'existe rien de semblable dans nos manuscrits, et longtemps on a cru que c'était là un livre perdu, jusqu'à ce que le savant éditeur d'Hippocrate ait fait voir que c'était le surnom de l'opuscule *Des semaines*, dont Daremberg et lui ont découvert chacun une vieille traduction latine, où se vérifient les citations faites sous l'un comme sous l'autre de ces titres. Parfois, la mutilation, plus étendue, comprenait une partie tantôt du début, tantôt de la fin du manuscrit, tantôt ces deux portions à la fois; ainsi, dans les *Articulations*, c'est le début qui manque; dans le *Médecin*, c'est la fin; et dans les *Plaies de tête* on soupçonne qu'on a à déplorer l'un et l'autre accident. D'autres fois, l'usure détachait un fragment du manuscrit, qui devenait une source d'embarras; car on ne savait trop où le replacer; et cela a même donné lieu aux assortiments les plus bizarres. C'est ainsi qu'on a

cousu un appendice, assez déplacé, au traité *Des lieux dans l'homme*, dont il forme le dernier paragraphe (§ 47); c'est encore ainsi qu'on en a cousu deux à celui *Du régime salutaire*, où ils représentent les deux derniers paragraphes (§ VIII et IX). L'exemple le plus curieux peut-être nous est fourni par le fragment *Sur les veines*, qu'on a tantôt placé comme préambule devant ce même opuscule *Du régime salutaire*, tantôt incorporé, ce qui a lieu encore aujourd'hui, dans un autre fragment intitulé : *De la nature des os*, lequel, à son tour, a parfois été mis partiellement comme introduction devant le *Mochlique*. Certains manuscrits ont été cassés en deux par l'usage : c'est ce qui est arrivé pour le traité *Des airs, des eaux et des lieux*, qui s'est trouvé partagé en plusieurs morceaux, dont la transposition a singulièrement embarrassé les éditeurs qui, ne sachant plus comment les rejoindre, les ont assemblés fort diversement jusqu'à M. Littré, qui nous paraît les avoir remis à leur véritable place (t. II, p. 16 et 48). J'ai à signaler le même accident pour un livre qui a été et qui est encore divisé en deux opuscules, les *Hémorrhoïdes* et les *Fistules* : je crois avoir démontré qu'ils ne forment qu'un seul et même ouvrage et qu'il y a urgence de les réunir, et avoir indiqué dans quel ordre cette restauration doit se faire. Ces brisures des manuscrits entraînaient parfois la perte d'une partie du texte : c'est ce qu'on a à déplorer pour les *Articulations*, qui ont de la sorte perdu treize chapitres (§ 17 à 29 inclusivement); lacération qu'on ne s'expliquerait guère dans toute autre hypothèse que celle que je développe, attendu qu'il s'agit ici d'une partie médiane.

Il s'agit maintenant de retrouver ces mêmes mutilations dans les livres cnidiens, et d'achever, par ce rapprochement, de démontrer comment ils ont pu entrer dans la collection hippocratique. Si personne avant moi n'a songé à poursuivre cette étude au même point de vue, ma théorie, pour être nouvelle, n'en doit pas paraître moins juste, ni mon argumentation moins décisive. L'effacement du nom de l'auteur, pour être plus général que dans les œuvres hippocratiques, devait, ici, entraîner plus d'incertitude encore : Hippocrate n'était pas là, ni ses fils non plus, pour faire connaître ce nom, et rien n'était de nature à le révéler. Depuis Euryphon, trois générations, assez obscures, s'étaient succédé à Cnide, jusqu'à Chrysippe, dont les disciples, sauf Érasistrate, n'ont pas eu plus de réputation que leur maître. Durant cette longue période, aucun auteur cnidien n'a acquis assez de notoriété pour que son nom s'imposât au lecteur; aucun n'a laissé sa trace dans l'histoire; et ces écrits, devenus anonymes et que nul ne ré-

clamait parce qu'ils ne s'étaient pas inscrits dans l'opinion publique, ont dû naturellement se confondre avec les manuscrits hippocratiques. Comment en aurait-il pu être autrement? La disparition du titre des ouvrages n'a pas été moins commune que dans les œuvres hippocratiques, et n'a pas occasionné moins d'embarras ni moins d'erreurs. L'absence du titre a eu pour conséquence d'en faire créer plusieurs pour le même livre, par les causes que nous avons exposées plus haut. Quelques exemples suffiront pour donner une idée de la confusion qui en résultait : on n'a qu'à rappeler, avec M. Littré, que, par le *premier livre des Maladies, le grand,* il faut entendre notre *deuxième livre des Maladies;* que le *deuxième livre des Maladies, le grand*, est celui que nos éditions nomment les *Affections internes;* que le *deuxième livre des Maladies, le petit*, n'est autre que notre *troisième livre des Maladies*, etc. La bizarrerie et la multiplicité de ces suscriptions prouvent surabondamment que les titres primitifs avaient péri: autrement, qui se serait avisé de vouloir leur substituer des dénominations aussi étranges. Ou vraiment ne sauraient être du fait des auteurs originaux. Certains manuscrits cnidiens avaient perdu, les uns le début, les autres la fin, comme les manuscrits hippocratiques; voici mes preuves : « Le deuxième livre des *Maladies*, fait observer M. Littré (VII, 5), ne nous est certainement pas [illegible] dans son intégrité; il n'a point de commencement véritable, et il [illegible] par un fragment. » Ajoutons que M. Littré fait aussi la même remarque pour le troisième livre des *Maladies* et pour celui des *Affections internes* ([illegible] II, 301) : « Aucun de ces trois livres ne paraît nous être arrivé [illegible] l'auteur le conçut; rien n'annonce que nous en ayons les commen[illegible], et, pour le deuxième livre des *Maladies*, il est très-certain que le [illegible] mutilé. » Ces mutilations pouvaient tronquer le manuscrit par [illegible] et le réduire à l'état de fragment: c'est ce qui est arrivé à [illegible] sur les *Maladies des jeunes filles;* voici les propres paroles de [illegible] (VII, 164) : « De ce traité des *Maladies des jeunes filles*, nous [illegible] très-court fragment où les deux passages cités par l'auteur [illegible] ne figurent plus. » D'autres manuscrits cnidiens [illegible] cassés en deux morceaux ou même plus. J'en trouve [illegible] plus frappant dans l'opuscule *De la génération*, celui [illegible] et le quatrième livre des *Maladies*, qui constituent [illegible] nos éditions, où même ils ne se suivent pas : or [illegible] un seul et même ouvrage: écoutons M. Littré [illegible] morceaux (*De la génération*. *De la nature*

de l'enfant), quoique séparés dans nos manuscrits et nos éditions, ne forment pourtant qu'un seul et même ouvrage. Qu'on lise ce qui est à la fin de de la *Nature de l'enfant* et au commencement du quatrième livre *Des Maladies*, et l'on restera convaincu qu'aucune interruption ne se fait apercevoir entre les deux. Le tout constitue un grand traité de physiologie destiné à expliquer la formation du corps vivant et la production des maladies. » Je vais faire voir qu'après cette cassure certains manuscrits cnidiens ont perdu toute une partie; c'est la première qui fait défaut dans le troisième livre des *Maladies;* écoutons encore M. Littré (VII, 116): « Nous n'avons du troisième livre des *Maladies* qu'un fragment, et il nous manque un traité dont les fièvres faisaient le sujet. » L'auteur, en effet, y fait allusion dès le premier paragraphe. C'est la dernière partie qui fait défaut dans le livre *Des femmes stériles*, § 249 (Littré, VIII, 463). Voici ce que M. Littré écrit à cet égard (I, 416) : « Peut-être faudrait-il joindre le fragment *Sur l'excision du fœtus* au traité *Des femmes stériles*, qui est mutilé au point même où l'auteur s'occupe de l'extraction de l'embryon mort. »

Notre théorie, si l'on peut l'appeler ainsi, vient jeter, on le voit, une lumière inattendue sur toutes ces particularités des manuscrits. Les dispositions qu'on taxait d'anomalies, les détails qu'on jugeait incompréhensibles, les lacérations, la fragmentation, la perte des textes au début, à la fin ou au milieu même des traités, tout s'explique : on se rend compte de ce qui avait si fort embarrassé tant les commentateurs anciens que les éditeurs modernes. En somme, nous voyons que les manuscrits cnidiens se trouvaient dans le même état d'altération que les manuscrits hippocratiques. C'était le même effacement du nom de l'auteur, la même disparition du titre de l'ouvrage, les mêmes mutilations du texte, la même réduction pour quelques-uns à l'état de fragments. Il ne pouvait y avoir plus de similitude; et, comme ils étaient écrits dans le même dialecte ionique, et qu'Hippocrate et ses fils n'étaient plus là pour en révéler l'origine, comment auraient-ils pu être distingués et mis à part? Ils devaient forcément être réunis aux œuvres d'Hippocrate, comme ils l'étaient dans sa bibliothèque. On a voulu, faute d'avoir la notion de toutes ces circonstances, on a voulu faire jouer ici un grand rôle aux faussaires; on les a accusés d'altérations, d'interpolations et de falsifications de tout genre. Mais, plus on se familiarise avec la collection, plus on reste convaincu que chacun des deux groupes, soit hippocratique soit cnidien, forme un

ensemble remarquable par l'affinité des idées, l'analogie des doctrines et la cohésion même des écrits. L'intervention des faussaires pour la masse de la collection semble donc absurde et impossible. Je ne voudrais pas nier qu'elle n'ait pu avoir lieu pour quelques détails accessoires; toutefois, plus on y regarde de près, plus on trouve qu'il restait peu de marge à la fraude, si ce n'est pour des choses assez insignifiantes au fond, et j'ajouterai, en raison de la place exiguë dont on pouvait disposer, assez insignifiantes quant à l'étendue. M. Littré arrive à la même conclusion que nous: « Galien, dit-il (I, 279), accuse parfois les faussaires d'Alexandrie d'avoir altéré les œuvres hippocratiques; Galien se trompe : c'est auparavant qu'elles ont été altérées, *si vraiment elles l'ont été!* » C'est là un résultat important pour la critique. La collection reçut alors une véritable consécration, car chacun des commentateurs donna pour son époque une sorte de copie légalisée du texte. « Il résulte, remarque judicieusement M. Littré (I, 131), de la suite non interrompue des commentateurs, que les textes des livres hippocratiques sont étudiés, interprétés et fixés dans leur ensemble depuis une antiquité qui ne remonte pas à moins de 300 ans avant J. C. » De l'école d'Alexandrie à Galien, comment les choses se sont-elles passées? Voici la réponse que nous donne M. Littré (I, 280) : « La collection hippocratique ne subit pas une seule altération depuis cette époque, et Galien l'a connue telle que l'avaient connue les plus vieux commentateurs. » Il est curieux, maintenant, de savoir ce qu'elle est devenue jusqu'à nous : « La collection hippocratique, écrit M. Littré (I, 281), ne changea plus depuis le premier moment où elle fut formée par Galien; elle a un peu changé de Galien jusqu'à nous, c'est-à-dire qu'il y est entré quelques morceaux peu importants, *et inconnus de l'antiquité.* » Je crois devoir faire ici d'amples réserves. Affirmer qu'un écrit a été inconnu de l'antiquité, parce qu'on n'en trouve plus mention dans les livres qui nous restent, ne semble pas une conclusion légitime : ce n'est là qu'un fait négatif; nous avons perdu tant de livres, et tant de témoignages ont péri, que ce silence ne saurait passer pour une preuve décisive. A mesure qu'on fouille davantage les bibliothèques, on exhume les restes d'auteurs qu'on croyait perdus, et l'on est forcé de convenir que bien des écrits qu'on avait déclarés *inconnus de l'antiquité,* ne l'étaient pas du tout. C'est ce qui est arrivé à l'opuscule hippocratique *Des préceptes,* qu'on classait parmi les pièces *non citées par les anciens,* mais qu'une glose découverte par Daremberg nous montre, au contraire, comme ayant été commentés par Archigène, Chrysippe et

Galien. On peut présumer que ce ne sera pas le seul exemple à produire, quand on se rappelle que Foës a découvert dans la bibliothèque du docteur Lapithée le commentaire de Palladius sur les *Fractures* d'Hippocrate; Chartier, dans les manuscrits, le texte grec de plusieurs livres de Galien; et de Mercy, le commentaire galénique sur l'opuscule *Des humeurs;* que, pour Oribase seul, deux livres ont été trouvés par Cocchi, deux par Dietz, et plusieurs par le cardinal Angelo Mai; que Dietz a publié deux volumes avec les scholiastes inédits d'Hippocrate et de Galien; qu'enfin MM. Littré et Daremberg ont retrouvé chacun une traduction latine du traité hippocratique *Des semaines,* qu'on croyait complétement perdu.

Je pense qu'à part les altérations du texte dues aux fautes des copistes, il n'y a eu dans la collection que fort peu de changements de quelque importance.

§ IV.

DU STYLE D'HIPPOCRATE ET DU DIALECTE DES ÉCRITS HIPPOCRATIQUES.

On a tant écrit sur le style d'Hippocrate et le dialecte de ses ouvrages, que je me serais abstenu bien volontiers de reprendre à mon tour cette étude, si les exigences mêmes de mon rôle d'éditeur de sa chirurgie ne m'en avaient fait une obligation impérieuse. Comment pouvoir, en effet, établir un texte correct, faire un choix entre des leçons différentes, accorder enfin une préférence motivée à telle forme d'expression, à telle tournure de phrase et à telle des nombreuses variantes que fournissent les manuscrits, si l'on n'a préalablement recherché quel est le genre de style de l'auteur, quelle est sa manière habituelle d'écrire, et quel est le dialecte qui lui est familier?

1° Style d'Hippocrate.

Galien a dit, et souvent répété, «qu'Hippocrate, dans la plupart de ses écrits, est d'une extrême brièveté.» (Bas. gr. IV, 11.) Mercuriali, généralisant ce fait, en forme le caractère essentiel du style d'Hippocrate et la base même de sa propre classification des œuvres hippocratiques: «Cæterum ex conditionibus prima est brevitas, et brevitati conjuncta obscuritas: quo enim tempore,... quicunque se ad scribendum applicabant,... quantum poterant quamlibet prolixitatem evitabant, et præ-

sertim ii qui in continuis operum exercitationibus, ut Hippocrates, versabantur. » Mais est-il bien exact de formuler un jugement aussi exclusif? J'en doute. Plus je me familiarise avec cet auteur, plus je reste convaincu que, pour le bien juger, il est de rigueur de diviser ses œuvres en trois catégories, qui ont entre elles de grandes différences.

A la *première* appartiennent, en chirurgie, l'*Officine* et la majeure partie du *Mochlique*, notamment les §§ 6, 7, 10, 13, 14, 15, 27, 29, 34, enfin 38 et 40. On ne trouve pas là des phrases complètes, et encore moins des périodes régulières; en général, ce ne sont pas des notes rédigées : ce sont des recueils de remarques, de règles et d'observations le plus souvent sans développement, ou de simples formules mnémotechniques où la syntaxe n'a rien à voir. Il n'y a pas là de rédaction, et il n'y a pas de style. Pour ce qui est de la médecine, on peut dire à peu près la même chose de l'ensemble des cinq livres des *Épidémies* (II, IV, V, VI et VII) et du traité des *Humeurs*. En réalité, il n'y a ni ici ni là matière à juger un écrivain.

Dans la *seconde* catégorie figurent les *Aphorismes*, qui sont sans contredit le plus répandu des livres d'Hippocrate. Il y a deux siècles, Jacob Spon parlait déjà de près de deux cents traductions et commentaires : « In aphorismis explicandis et commentandis fere ducenti intenderunt veteres et recentiores auctores. » (*Aphorismi novi*, Lugd. 1684, *præfat.*) Le nombre, il faut l'avouer, s'en est prodigieusement accru depuis lors! C'est surtout par les *Aphorismes* que le nom d'Hippocrate est connu dans le monde; c'est d'après eux qu'on a voulu l'apprécier comme écrivain. A cet égard, il est vrai de répéter, avec Galien (*De elem.* II, 3) : « Le style d'Hippocrate est bref et concis, parce qu'il décrit les choses manifestes par elles-mêmes, sans en faire la preuve, n'ayant pas supposé qu'il existât jamais qui que ce soit qui pût les ignorer ou les nier. » Mais, comme, en définitive, les *Aphorismes* ne représentent qu'une unité dans la collection, qu'on ne saurait justement leur adjoindre les *Coaques* et le *Prorrhétique*, qui ne sont pas authentiques, et qu'aucun livre de chirurgie ne vient s'inscrire dans cette catégorie, il s'ensuit que formuler une telle conclusion, c'est n'envisager, c'est ne comprendre qu'une seule des nombreuses faces de la question.

Dans la *troisième* catégorie, de beaucoup la plus importante et la mieux garnie, je trouve des traités qui présentent deux formes principales : le genre descriptif et le genre polémique. Dans l'un, il s'applique à faire connaître les principes de la science et les procédés de l'art; c'est le lan-

gage technique qui convient aux œuvres scientifiques. On sent que c'est une main ferme qui tient la plume, et qu'elle est guidée par un esprit observateur et un grand sens pratique. Dans l'autre, c'est le maître expérimenté qui s'élève avec énergie contre les théories fausses et les manœuvres défectueuses, qui stigmatise impitoyablement tous les actes de charlatanisme. C'est l'innovateur qui attaque la routine, et veut faire triompher le progrès. Ses vues ne sont point purement spéculatives; il appelle, à chaque pas, l'expérience au secours de la dialectique. Son argumentation est vive et animée, et sa logique des plus pressantes. Ces deux qualités se trouvent réunies dans les livres de chirurgie qu'on nomme les *Fractures* et les *Articulations*. Le genre descriptif domine dans le traité *Des plaies de tête;* il domine aussi dans les livres de médecine, tels que le *Pronostic*, les *Épidémies* (l. I et III) et le traité *Des eaux, des airs et des lieux*. C'est, au contraire, le genre polémique qui domine dans le livre *De l'ancienne médecine*, dans celui *Du régime des maladies aiguës* et dans l'opuscule *Sur la nature de l'homme* (§ 1 à 9). Dans l'un comme dans l'autre cas, ce n'est plus cette diction écourtée, irrégulière ou mutilée, que nous avons signalée dans les œuvres de la première catégorie; c'est une phrase pleine, ample et régulièrement développée dans son allure. Le genre didactique ne comporte pas un ton trop élevé; ce serait un manque de goût; mais le style d'Hippocrate est soutenu et d'une simplicité élégante, ce qui constitue la vraie beauté du langage scientifique. C'est un antique et pur modèle, que la rectitude du goût grec a scellé de son empreinte, et où l'on reconnaît l'influence du grand siècle de Périclès. Le penseur s'y révèle, comme l'observateur, par les réflexions et les jugements dont il sème son récit et ses peintures. Il n'y a pas jusqu'aux sentiments des Hellènes de son temps, fiers de leur liberté et enthousiasmés de leurs triomphes, qui ne se reflètent dans son beau traité *Des eaux, des airs et des lieux*, quand il parle, avec un noble orgueil, des populations libres de la Grèce comparées aux populations asservies de l'Asie. Hippocrate est de son siècle : il en a les précieuses qualités et la fécondité puissante; quand l'écrivain rencontre sous sa plume une matière qui s'y prête, il se montre avec tout son talent. Il y a de fort beaux passages dans ses œuvres; aussi, en dehors des médecins, est-il fort estimé des connaisseurs. Daniel Heinsius disait de lui : « Quid cum solo conferendum Hippocrate ulla ætas vidit? Nam, ut nihil de doctrina viri et judicio cœlesti, nihil de experientia plus quam humana, putide arrogare mihi videar, *mira perspicuitas scribendi, accurata*

brevitas, summa ionismi suavitas, etiam dicendi magistris pudorem incussit. » (*Orationes*, Lugd. Bat. ex offic. Elzevir. 1642.) De notre temps, dans un discours *De græcæ linguæ præstantia*, Ch. Lebeau, que son habileté à manier la langue de Cicéron a fait surnommer *le dernier des Romains* en France, le proclame également un maître en l'art d'écrire comme il est un maître en médecine : « Plurimum equidem demiror principem artis medicæ Hippocratem, magnum et medendi artificem et eloquendi. » (*Orationes et oratiunculæ*, Paris, 1807, in-8°.)

L'antiquité, dont on ne saurait contester la parfaite compétence, a beaucoup admiré le style d'Hippocrate. Des grammairiens distingués l'ont commenté, et il n'a cessé de l'être par une longue série de médecins, depuis Hérophile et Érasistrate, fondateurs de l'école d'Alexandrie vers 300 avant J. C., jusqu'à Galien, de 160 à 200 après J. C., et depuis Galien jusqu'à Palladius et Étienne d'Athènes, dans le VIIe siècle; c'est-à-dire que, durant une période de mille ans, les anciens lui ont fourni un si nombreux cortége d'éditeurs, de commentateurs et d'interprètes, qu'Homère lui-même n'a peut-être pas eu le pareil! Rien ne saurait mieux attester en quelle estime on tenait Hippocrate; il fut classé au premier rang des écrivains de la Grèce, comme il en était le plus grand médecin, *ἄριστος ἰατρός τε καὶ συγγραφεύς*. (Gal. *Comm.* I, n° 1, *in Fract.*)

On lui a trouvé, et la foule même de ses glossateurs en est une preuve, on lui a trouvé une certaine obscurité; dans ses écrits aphoristiques, elle se lie à la concision même de la phrase, dense et serrée, comme il convient à des sentences. « Hippocrate, dit Galien (*De elem.* I, 9), écrit avec la brièveté des anciens. » « Ceux, dit-il ailleurs (*De crisib.* III, 11), qui ne sont pas familiarisés avec cette brièveté antique sont portés à croire qu'il y manque quelque chose. » « Mais, ajoute-t-il (*De us. part.* I, 9), Hippocrate apprend beaucoup de choses en peu de mots à ceux qui savent comprendre son langage. » Il faut alors, comme l'énonçait Pindare (*Pyth.* IX), il faut des *auditeurs de choix*, *ἀκοὰ σοφοῖς*. Dans cette phraséologie, le défaut est bien près de la qualité; il a été et il sera toujours vrai de répéter avec Horace :

> . . . . . Brevis esse laboro,
> Obscurus fio.
>
> (*Ars poet.* 25.)
>
> J'évite d'être long, et je deviens obscur.
>
> BOILEAU.

Pour le reste de la collection hippocratique, il faut invoquer d'autres

causes; Galien, que je me plais à citer parce qu'il avait bien étudié et qu'il connaissait bien notre auteur, Galien en assigne trois (*Gloss. præfat.*): «L'obscurité d'Hippocrate provient de ce que tantôt il se sert de mots qui ne sont plus d'usage, tantôt il en crée de nouveaux, tantôt enfin il modifie la signification des termes usuels.» Faire un heureux emploi des archaïsmes comme des néologismes, c'est le propre des grands écrivains dont la diction a de l'originalité; n'en est-il pas de même à l'égard de la création de termes nouveaux, quand elle est bien faite? «Si, remarque judicieusement Érotien (*Gloss. præfat.*), si Hippocrate était le seul ou le premier qui eût forgé des mots, peut-être pourrait-on lui reprocher cette affectation; mais, comme c'était l'habitude chez les anciens d'en user de la sorte avec la langue, ainsi qu'on le voit dans les auteurs de l'ancienne comédie, dans Démocrite parmi les philosophes, dans Thucydide et Hérodote parmi les historiens, et dans toute la série des vieux écrivains, pourquoi donc voudrait-on refuser à Hippocrate seul ce qu'on autorise chez tous les anciens? Je vais démontrer dans mon glossaire qu'il y eut dans toute l'antiquité accord unanime sur ces façons de traiter la langue, et que, pour Hippocrate, ce fut un écrivain homérique dans sa phrase, habile à composer des mots, savant dans l'art de rendre sa pensée et de choisir les termes les mieux appropriés parmi ceux en grand nombre que consacrait l'usage.»

En général, on doit d'autant mieux s'attendre à des changements dans les langues vivantes, qu'elles ont une plus longue durée; et, sous ce rapport, le grec est privilégié par excellence : on peut dire que c'est la langue la plus vivace du monde. On ne saurait oublier que les poëmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, qu'Homère composa, dit-on, plus de 900 ans avant notre ère, accusaient déjà une civilisation vieille d'au moins deux ou trois siècles; le grec, depuis lors, n'a pas disparu du cadre des langues vivantes, comme tant d'autres idiomes. Sans doute il n'est pas resté immuable; mais il n'est pas dit que, lorsque Lycurgue fit connaître Homère à la Grèce vers 860, ni que dans les éditions qu'en donnèrent successivement Pisistrate vers 540 et Aristarque en 150 avant J. C., on ait été contraint d'opérer une refonte du texte. Il est digne de remarque que c'est encore la langue parlée par les Hellènes après plus de 3,000 ans; et, malgré les modifications inévitables qu'il a subies, le dialecte de nos jours, si on le compare avec le grec ancien, ne présente peut-être pas beaucoup plus de différences que n'en avaient entre eux, au temps même de Périclès, les quatre dialectes de

l'Ionie, de l'Attique, de l'Éolie et des peuples doriens[1]. Si Homère revenait à la lumière, il pourrait encore le comprendre. Quel autre idiome aurait à se glorifier d'un semblable privilége? Ce n'est certes pas le latin, qui, ayant commencé à déchoir sous Néron, vers 50 après J. C., se trouve n'avoir guère eu plus d'un siècle et demi de règne brillant, ou deux siècles, si l'on veut partir de Térence. En effet, si, d'un côté, on remonte au delà de Plaute, on tombe bien vite en pleine période archaïque, au milieu d'une langue rude, d'apparence inculte, et assez peu intelligible pour que les Romains du beau siècle aient souvent eu besoin eux-mêmes d'explications pour la comprendre, comme on peut s'en convaincre dans Varron et Aulu-Gelle. Si, de l'autre, on descend au-dessous des Pères de l'Église latine des IVe et Ve siècles, on voit que la ruine de l'empire d'Occident en 476 précipita la décadence de la langue latine.

Il est permis de croire que, pour Hippocrate, ces conditions de grécité n'ont pas été sans influence sur l'apparence de conservation et de verte maturité que présente encore son style, malgré son ancienneté et malgré les causes de mutation dont on a plus haut exposé l'analyse; et peut-être la chose paraîtrait elle plus difficile à comprendre sans l'étude comparée que nous venons de faire. Toutefois, si j'ose émettre mon opinion tout entière, j'ajouterai une autre condition à laquelle j'attache ici de l'importance : la manière d'Hippocrate a beaucoup d'affinité, on le verra plus loin, avec celle de Thucydide; mais il me semble qu'elle a été sinon travaillée avec plus d'art, du moins façonnée avec un rare bonheur d'une main plus douce, grâce au talent homérique que lui accorde Érotien pour choisir ses expressions et exprimer sa pensée, et qu'en somme sa phrase est plus assouplie; et, si je ne me trompe, cette diction est de celles qui datent le moins et se conservent le mieux.

Hippocrate m'a paru doué d'une remarquable aptitude de généralisation. Galien le loue de serrer sa matière d'une main ferme et de marcher droit au but, sans s'écarter de son sujet, comme le fait quelquefois Platon, (*In artic.* IV, 16); il ajoute que, si sa diction est brève et concise, c'est qu'alors il s'adresse à des gens déjà exercés (*Offic.* I, 10), mais qu'il ne

[1] Strabon fait très-bien voir quelle grande différence il y avait d'une ville à une autre pour le seul dialecte dorique, et combien, par suite, devaient être dissemblables les quatre dialectes avec ces mille variantes de prononciation et d'écriture : « Les peuples du Péloponnèse parlent un langage mêlé, et plus ou moins rapproché du dialecte éolique, et encore aujourd'hui le dialecte d'une ville ne ressemble pas à celui d'une autre, quoiqu'il porte partout le nom de *dorique*. » (*Géogr.* l. VIII, c. 1, n° 3.)

manque pas de revenir sur ses pas et de reprendre les questions en sous-œuvre, quand il s'agit de choses importantes et qu'il peut craindre que ses enseignements n'ont pas été bien compris. (*Méth. méd.* IX, 8.) C'est le premier, dit Pline (XXVI, VII), qui ait formulé avec une admirable clarté les préceptes médicaux.

S'il fallait entrer dans quelques détails, nous dirions avec Petersen (Littré, t. II, p. LIII) que l'emploi de l'article dans Hippocrate n'est pas toujours le même que dans les prosateurs attiques. Nous ajouterions une autre remarque qu'on ne paraît pas avoir faite avant nous, c'est qu'Hippocrate ne se sert pas du duel, et qu'il le remplace, à tous les cas, par le cas corrélatif du pluriel : *δύο ἄνδρες* (*Fract.* 15), *δύο φλέβες* (*Loc. hom.* 3), *δύο τόνοι* (*Épid.* II, 1, 4, n° 2), *δύο ὀστέα* (*Fract.* 12), *δύο ἀρχέων* (*Offic.* 9), *δύο σπύλων* (*Art.* 78) (Littré, IV, 316), *δύο διανταίων* (*Art.* 37), *χερσὶν* (*Mochlic.* 25) (sans doute en sous-entendant *δύο* indéclinable comme d'habitude, au lieu de *δυοῖν χ.*) *δύο ὀδόντας* (*Art.* 32), *σφαίρας δύο* (*Fract.* 30), *ὄνους δύο* (*Mochlic.* 38), *δύο δακτύλους* (*Art.* 70).

2° Dialecte et écrits hippocratiques.

L'île de Cos, avec Cnide, Halicarnasse et l'île de Rhodes, constituait la Doride d'Asie, que Strabon comprend dans la description de la Carie. (XIV, II, n° 6.) Ces peuples étaient d'origine dorienne, et parlaient la langue de leurs ancêtres. Pourquoi Hippocrate, qui était Dorien, a-t-il écrit dans le dialecte ionien? Élien répond en rappelant une opinion assez singulière, qui avait cours de son temps : « Ce fut, dit-il, pour complaire au philosophe Démocrite. » (*Hist. var.* IV, XX.) Mais alors, pour les livres cnidiens qu'on trouve dans la collection hippocratique et qui sont écrits dans le même dialecte, à qui leurs auteurs ont-ils voulu complaire? Le choix d'Hippocrate fut dicté par cette considération que, les colonies ioniennes ayant fleuri longtemps avant la mère patrie, leur langue se trouvait alors consacrée par la poésie, la philosophie et l'histoire : c'était celle qu'avaient adoptée Homère, Hésiode, Anacréon, etc.; c'était aussi en ionien qu'avaient écrit les philosophes Anaxagore, Parménide, Démocrite, Mélissus, Diogène d'Apollonie; c'était encore dans ce même dialecte qu'Hérodote d'Halicarnasse (comme Hécatée de Milet avant lui, et Ctésias de Cnide après lui) avait composé les neuf livres de son histoire, qu'il lut publiquement aux Grecs, partie aux jeux olympiques en 456, et partie aux panathénées

Il ajoute *ι* dans *σλεινὸν*, *σλεινόπορα*, *σλεινοτάτη*, VII, CLXXVI.

Il n'emploie pas la forme contracte *εῖν* pour l'aoriste 2 de l'infinitif dans les verbes *βαλέειν*, XII, XXXV; *ἑλέειν*, IV; *πεσέειν*, LIII, LXXXI; *ἐξευρέειν*, IV; *συμβαλέειν*, XXXII (Gronov. *id.* X, XIX).

On lit dans Hérodote *πλεῦν*, LII (Gronov. id. XIX); *πλεῦνας*, LXXI; *ἐδικαιεῦν*, LXXIX; *ἐποίευν*, XXVII. Hippocrate écrit souvent *ποιεύμενος*, etc., mais je n'y ai vu aucune des quatre formes précitées.

Hérodote termine en *ι* le datif singulier des noms en *ις* de la troisième déclinaison : *πόλι*, *φύσι*, *δύσι*, etc. Hippocrate met *ει*. «Je ne connais, dit M. Littré (t. I, p. 485), aucun exemple, dans les manuscrits hippocratiques, de formes semblables à *πόλι*, *φύσι*, etc.»

Hérodote emploie l'article au lieu du pronom relatif. Telle n'est pas l'habitude d'Hippocrate.

Ἔσσων, *ἔσσον* fere constanter ap. Herodot., sed ap. Hippocr. *ἥσσων*, *ἧσσον*. (G. Dindorf.)

Ἀρρωδέειν, *καταρρωδέειν* constans est ap. Herodotum; ap. Hippocrat. Aretæumque hæc per *ο* scribuntur *ὀρρωδέειν*. (G. Dindorf.)

Je vais, pour finir, grouper ensemble une série de formes diverses qu'emploie Hérodote et qu'on ne lit point dans Hippocrate : *ἐμεῦ*, X, XL, LXV; *ἐμέο*, XXXIV; *τοι*, pour *σοι*, XL, LXII, LXIII; *τευ*, XXXVI, LXVIII; *σεο*, IX; (Gronov. *ἐπεὰν*, XIV, XIX, XXIX). «Je ne connais, remarque M. Littré (I, 483), aucun exemple de *ἐπεὰν* dans les manuscrits hippocratiques.» Ἔμπροσθε (VII, CLXXVI); *ὄπισθε* (VII, CLXXVI).

2° Formes de dialecte habituelles chez Hippocrate et ne se retrouvant pas dans Hérodote.

Hippocrate, au lieu de *σὺν*, écrit *ξὺν*, *Art.* 33; *Aphor.* IV, 21, 37; VI, 3; VII, 37, etc., et de même dans les composés : *ξυνδιδοῖ*, *Art.* 47; *ξυμβάσει*, *Art.* 58; *ξυμφορὴ*, *Art.* 52; *ξυμφύσιος*, *Art.* 46; *ξυμφύεται*, *Aphor.* VI, 19, 24; *ξύμπαντος*, *Offic.* 9, etc. Hérodote, au contraire, met toujours *σὺν*, l. III, c. XIV, comme Homère. Je me suis assuré que, sauf deux cas, Homère, dans les composés, n'introduit *ξ* qu'autant que la mesure l'exige. Hérodote écrit de même *συμφορὴ*, l. III, c. XLI, LII, LXIV; *συντυχίης*, XLIII, LXXIV; *συνοικέειν*, 31; *συλλέξαντα*, VI; (Gronov. l. II, *συμβαλέειν*, X). Je suis étonné de voir Coray écrire : «J'ai partout *rétabli l'ionien* en substituant *ξὺν* à *σὺν*» (Littré, t. I, p. 484), et Héringa aller jusqu'à dire : «C'est ainsi qu'ont fait tous les anciens, Hérodote, etc.» (Littré, *ib.*

p. 482). Cela est vrai pour le dialecte d'Hippocrate, mais serait faux pour celui d'Hérodote : ξ est ici un signe, non d'Ionien à la façon d'Hérodote, mais de vieil attique, tel qu'on le trouve dans Thucydide; il disparaît ensuite dans Démosthène.

Hippocrate écrit *ἄρσεν*, *Art.* 53; *Aphor.* V, 38, 42; *ἄρσενος*, *Morb. mul.* I, 8; *ἄρσενι*, *Aer. loc. aq.* 19; *ἄρσενα*, *Aphor.* V, 48; *ἄρσενες*, *Epid.* II, s. 4, n° 3, etc. «Je ne connais, dit M. Littré, aucun exemple de l'ionisme *ἔρσεν* dans les manuscrits des livres hippocratiques.»

Hippocrate écrit *τέσσαρας*, *Fract.* 30; *τεσσάρακοντα*, *Fract.* 8.

Il écrit *μέγεθος*, *Art.* 46; *μέγεθει*, *Med.* 4. «Il n'y a, dit M. Littré (I, 487), aucun exemple, dans les manuscrits hippocratiques, de *μέγαθος* pour *μέγεθος*.»

Hippocrate n'évite pas les aspirées; on lit : *αὖθις* *Fract.* 5, 7, 14; *Art.* 9, 14; *ἀφικνέεται*, *Art.* 69; *ἀφεσλεὼς*, *Art.* 10; *ἀφίσλαται*, *Art.* 69, *Vuln. cap.* 16; *ἀφαιρέειν*, *Art.* 69; *Hemorrh.* 5; *ἀφαιρέεσθαι*, *Med.* 8; *ἀφελεῖν*, *Vuln. cap.* 21; *Hemorrh.* 4; *ἀφήκουσα*, *Vuln. cap.* 1; *ἄφοδον*, *Hemorrh.* 2.

Remarquons d'une manière générale qu'Hippocrate écrit *ἱερὸν*, *Mochl.* I; *ἱεροῦ*, *Art.* 45; *Mochl.* I; *σλενὸς*, *σλενότερος*, *Fract.* 26 et 32; *Art.* 3; (voir Littré, t. III, p. 502); *χειρὸς*, *χειρὶ*, *χεῖρα*, et au pluriel *χεῖρας* *Art.* 52; le génitif a souvent été mal orthographié : Bosquillon a mis *χειρέων*, *De Offic. et fract.* p. 18, 37, 43, 48, 77, 79; M. Littré a mis de même *Fract.* 2, 13, 15; *Aer. loc. aq.* 20. C'est une erreur d'assimiler le génitif de la troisième déclinaison à celui de la première. La même faute a été commise pour *σαρκέων* (Littré, t. III, p. 242), où BMN portent la bonne leçon *σαρκῶν*, qui est aussi *Art.* 69, *Mochlic.* 35; pour *ῥινέων* (Littré, t. I, p. 614), où l'excellent manuscrit 2253 donne deux fois la vraie leçon *ῥινῶν*, etc. Ici la véritable leçon *χειρῶν* est fournie par Bosquillon lui-même (p. 39) et par M. Littré (*Mochlic.* 38, *Art.* 48).

Les manuscrits et les éditions antérieures à notre siècle s'accordent pour conserver le *ν* euphonique dans le texte d'Hippocrate : *τοῖσιν*, *Art.* 8; *τῇσιν*, *Art.* 3; *αὐτοῖσιν*, *Art.* 2, 8; *οἷσιν*, *Art.* 9; *νεύροισιν*, *Art.* 11; *ἐσλιν*, *Art.* 8, 10, 14; *εἰσιν*, *Art.* 3, 4, 8, 79; *κωλύουσιν*, *Art.* 11; *παράγουσιν*, *Art.* 2; *ἐποίησεν*, *Art.* 8; *πεφύκασιν*, *Art.* 10; *ἔωσιν*, *Art.* 8, 12; *δήσειεν*, *Art.* 9; *λύσειεν*, *Art.* 9. «Les manuscrits d'Hippocrate, à aucun âge, remarque M. Littré (t. I, p. 483), ne connaissent la règle du retranchement du *ν* euphonique.»

Hippocrate marque par la forme contracte εῖν l'aoriste 2 de l'infinitif dans les verbes ἐκπεσεῖν, *Fract.* 34; περιβαλεῖν, *Art.* 43; ἀπολαβεῖν, *Art.* 11; προσκαταλαβεῖν, *Art.* 43; ἰδεῖν, *Offic.* 3; ἐνταμεῖν, *Art.* 47; παρελθεῖν, *Art.* 47; ἐμβαλεῖν, *Art.* 46.

Hippocrate, au lieu de faire en ι, comme Hérodote, le datif singulier de πόλις, ce dont on ne rencontre pas un seul exemple dans ses manuscrits, le fait en ει, comme Homère et les attiques : il écrit πόλει, *Art.* 72; (*Iliad.* V, 686); φύσει, *Art.* 8, 47, 53; *Aphor.* I, 15; (*Iliad.* I, 235); ἐπιδέσει, *Fract.* 1, 2; *Art.* 9, 14; κύσθει, *Aphor.* V, 22; φλάσει, *Art.* 50, etc.). Le génitif a été souvent mal décliné; il est en ιος : πόλιος, *Aer. loc. aq.* 6; (*Iliad.* II, 811 et *Odyss.* VII;) προφάσιος, *Art.* 10. On l'a fait, par erreur en εος : ainsi Bosquillon écrit φύσεος, *De Offic. et fract.* p. 16, 17, 21, bien qu'il donne la vraie leçon φύσιος, p. 27. Il met ἐπιδέσεως, p. 9, 14, 49, 54, 57, à côté de ἐπιδέσιος, p. 5, 25; κατατάσεος, p. 37, 39, 41, 45, 47, en regard de διατάσιος, p. 11; enfin πιέξεος, p. 27, 35, 49, après πιέξιος, p. 24. Le pluriel est devenu aussi une source d'erreurs; le génitif est en ίων : Hippocrate écrit φυσίων, *Art.* 71; ἐπιδεσίων, *Fract.* 5, 6; πολίων, *Aer. loc. aq.* 4, 10, comme Homère dans l'*Iliade* et l'*Odyssée;* il ne faut pas écrire, comme vulg., πόλεων, *Aer. loc. aq.* 4 et 10, ni accentuer, comme M. Littré, πόλιων, t. II, p. 18 et 48. On trouve aussi les leçons fautives κρίσεων, *Épid.* II, s. 1, n° 7, bien que M. Littré ait lui-même donné κρισίων, *Vict. ac. append.* n° 8; ψύξεων, *Épid.* II, s. 1, n° 5, quoique M. Littré ait mis ailleurs ψύξιος, *Vet. med.* 16, 18, 19. Le datif est πόλεσι, *Aer. loc. aq.* 5, comme il y en a dix exemples dans Homère; μέρεσι, *Art.* 45; ἐπιδέσεσιν, *Fract.* 6, 7, *Art.* 35; κατήξεσι, *Art.* 33. L'accusatif est en ιας, comme dans Homère : πόλιας, *Aer. loc. aq.* 6; ἐπιτάσιας, *Art.* 8; φύσιας, *Aer. loc. aq.* 4, 7, 10; κατατάσιας, *Fract.* 1; *Art.* 74, 75; il n'est pas correct d'écrire τὰς ὄψεις, *Loc. hom.* 2 et 3, forme attique que M. Littré corrige lui-même plus loin (§ 13) par la vraie leçon ionienne ὄψιας (t. VI, p. 302; voir aussi p. 280).

Hippocrate écrit aussi ἤν, *Fract.* 13, 14, et non ἔαν; ἐπὴν, *Fract.* 13, 14; *Art.* 72; *Hæmorrh.* I, et non ἐπεάν : « La forme ἐπεὰν ne se rencontre pas dans les manuscrits d'Hippocrate » (Littré).

Je pourrais allonger beaucoup cette liste de remarques; je me bornerai, pour finir, à quelques citations qui achèveront de démontrer combien le dialecte d'Hippocrate s'accorde peu avec celui d'Hérodote : il écrit οὖν *Art.* 8, 10, 11, 71; γοῦν, *Art.* 9; οὐκοῦν, etc.

Ἔπειτα, *Art.* 2, 7, 72; κἄπειτα, *Art.* 5, 7, 73; εἶτα, *Art.* 70; εἵνεκα, *Art.* 11; *Mochlic.* 35.

Οὕτως, *Art.* 1, 73; *Fract.* 2; *Officin.* 3; οὕτως ἔχειν, *Fract.* 2; οὕτως ἂν, *Art.* 46; οὕτως ἡ, *Art.* 43; οὕτως ἔχει, *Art.* 47.

Ἔμπροσθεν, *Vuln. cap.* 1; *Art.* 1, 11; ὄπισθεν, *Art.* 2, 4, 46; τοὔπισθεν, *Art.* 75); πρόσθεν, *Art.* 48; τοὔμπροσθεν, *Art.* 1; ἔκτοσθεν, *Art.* 11, ἀμφο; ἀμφοτέρωθεν, *Cap. vuln.* 1; ἑκατέρωθεν, *Art.* 45.

Ce parallèle, tout incomplet qu'il est, oblige logiquement à conclure, avec Struve, «que le dialecte d'Hippocrate diffère beaucoup, et dans des choses importantes, de celui d'Hérodote.» (*Quæstion. de dialect. Herodot.* 1828-30.) On se demande après cela comment des hommes instruits ont pu avoir la prétention de réformer l'ionisme d'Hippocrate sur celui d'Hérodote. En 1761, Heringa, choqué de l'inconstance de l'orthographe chez le médecin de Cos, propose aux éditeurs futurs de ramener systématiquement son dialecte à celui de l'historien. (*Observ. critic. liber.* Leovardiæ.) Bosquillon est entré dans cette voie, en 1784, pour les *Aphorismes* et le *Pronostic*, et, en 1816, pour l'*Officine* et les *Fractures*. Il n'a pas réussi, tant s'en faut! à faire disparaître les irrégularités du texte, malgré les changements souvent arbitraires qu'il y introduit, et que M. Littré condamne (t. I, p. 483), pour la plupart, comme *non autorisés*. En 1800 et 1816, Coray est allé plus avant et a montré plus d'audace dans ses deux éditions du traité *Des airs, des eaux et des lieux*, que M. Littré apprécie en ces termes (t. I, p. 488): «Coray a jugé comme devant être rendues à Hippocrate les formes ioniennes les plus tranchées, soit qu'elles provinssent d'Homère et des poëtes, soit enfin qu'il les jugeât plus conformes à je ne sais quel idéal qu'il s'était fait de l'ionien. En réalité, plusieurs de ses restaurations sont dépourvues de l'autorité des manuscrits, etc.... Il s'est fait un système que l'étude du texte de la collection hippocratique ne permet pas d'adopter en tout point.» En 1827, Dietz n'a pas montré moins de témérité dans son édition de la *Maladie sacrée*. Voici quel est son point de départ: «Comment nier qu'Hippocrate, qui était presque contemporain d'Hérodote, ait employé le même ionisme, d'autant plus qu'on retrouve, dans les écrits du médecin de Cos, tant de traces conservées du dialecte ionien?» C'est là une assertion fort contestable. Dietz continue: «J'ai pensé que partout où j'avais remarqué l'usage d'une forme ionienne dans Hippocrate, je devais corriger tous les autres endroits où cette forme

ne se trouvait pas. » Dietz fut lui-même effrayé des conséquences extrêmes auxquelles il se trouvait poussé par son système : « Fatigué de l'irrégularité de nos imprimés, j'allais écrire tous ces mots de la même manière. *Plus tard, je me suis repenti de l'avoir fait.* » Les vices de pareils systèmes sont assez patents d'eux-mêmes.

Il y a ici un rapprochement curieux à faire. En regard des novateurs modernes qui s'efforcent de surcharger Hippocrate des formes ioniennes les plus tranchées, il est bon de rappeler qu'il y a eu dans l'antiquité deux éditeurs qui avaient innové précisément dans un sens inverse; il s'agit d'Artémidore et de Dioscoride, qui, suivant l'expression de Dietz, « avaient fort maltraité Hippocrate. » Ils avaient supprimé l'ionisme, au moins dans beaucoup de cas. « Artémidore, surnommé Capiton, dit Galien (éd. gr. Bas. V, 4), a donné une édition des livres d'Hippocrate, non-seulement fort goûtée par l'empereur Adrien, mais encore aujourd'hui recherchée par plusieurs, de même que celle de son parent Dioscoride (le jeune). Or tous les deux ont fait des innovations considérables; ils ont changé les vieilles leçons, les seules connues des premiers commentateurs d'Hippocrate. » De nos jours, un remaniement, qui n'est pas sans quelque analogie avec celui d'Artémidore et de Dioscoride, a été entrepris sur Hérodote par Guill. Dindorf. (*De Herodoti dialecto, in Herodot. historiar. lib. IX,* éd. Didot, 1844.) Ce savant helléniste veut lui retrancher beaucoup de leçons et de formes qu'on a de tout temps considérées comme ioniennes. Je n'aurais pas à m'en occuper ici, s'il n'étendait aussi son système à Hippocrate. Parmi beaucoup de remarques pleines de justesse, il en est qui paraîtront peut-être un peu systématiques et arbitraires. Commençons par la *première déclinaison*. G. Dindorf condamne *ἀληθείη*, *ἀληθείην*, *μίη*, *μίην*, que donnent beaucoup de manuscrits d'Hippocrate. C'est à ses yeux une faute de copiste, et il prend sur lui de remplacer *η* par *α*. Il n'admet *η* qu'au génitif et au datif *ἀληθείης*, *ἀληθείῃ*. De même, pour le féminin des adjectifs en *υς*, il pose en principe qu'il faut retrancher *ι*, et qu'on doit écrire, non *θηλεια*, *βαθεῖα*, *βραχεῖα*, mais *θηλεα*, *βαθέα*, *βραχέα*, *δασέα*, *πλατέα*, *ταχέα*, et que c'est aussi une erreur des copistes quand on lit dans les manuscrits d'Hippocrate : *θηλέη*, *θηλέην*, *ὀξέη*, *ὀξέην*, etc. Il corrige ces mots de force : « Quæ non dubitandum quin omnia ad rectam rationem sint revocanda. » Ici encore, il n'admet *η* qu'au génitif et au datif, *βραχέης*, *βραχέῃ*. On pourra remarquer que Bosquillon, Coray et Littré, ne partagent point l'opinion de G. Dindorf. « Le singulier, dit Bosquillon, est

βραχέη, et ainsi des autres adjectifs du féminin en εῖα. » (Littré, t. I.) « J'ai, dit à son tour Coray, substitué le mot ionique δασείη au δασεῖα des autres, et j'ai partout suivi la même orthographe. » (Littré, *ibid.*) « J'écris, dit encore Coray, suivant le dialecte ionique, ἀμελίην, cæt. ἀμέλειαν. » M. Littré écrit : ἀληθείην (*Loc. hom.* 3), μίην (*Pron.* 1), μηδεμίην (*Hemorrh.* 2; *Vet. med.* 19; *Vict. acut.* 3, 25). Il écrit aussi βαθείη (*Artic.* 8), βραχείη (*Vuln. cap.* 1; *Artic.* 8; *Mochlic.* 1), βαθείην (*Artic.* 8), βραχείην (*Artic.* 8), παχείη (*Artic.* 8), etc.

Deuxième déclinaison. G. Dindorf, ne reconnaissant au génitif pluriel que la forme en ων comme chez les Attiques, blâme Wesseling d'avoir défendu πυρέων (Hérodot. II, XXXVI), πεσσέων (I, XCXIV), Θεσσαλέων (V, LXIV), Σουσέων (V, XXXV), ἀλφιτέων (V, LVII), etc. A l'égard des pronoms αὐτὸς et οὗτος, G. Dindorf est on ne peut plus catégorique dans le jugement de condamnation qu'il prononce : « Centenis in locis ap. Hippocratem Aretæumque non solum (præter αὐτέων, τουτέων, mascul.) αὐτέου, αὐτέης, τουτέου, ταυτέης, τουτέῳ, αὐτέῳ, αὐτέῃ, τοὐτέοισι, αὐτέῃσι, etc., sed etiam cognatæ non melioris notæ formæ reperiuntur ἑωυτέου, ἑωυτέης, τοιουτέου, τοιουτέῳ, ἑωυτέων, ἑωυτέοισι, τοιουτέοισι. *Qualia vitia . . . . omnia eximenda,* quod ego feci Herodoto. » Mais, quand on voit des hellénistes aussi habiles que Bosquillon, Coray, Dietz et Littré, professer une opinion contraire, cela donne à réfléchir. « J'ai, dit Coray, corrigé σφέας αὐτέους, cæt. σφᾶς αὐτούς. » (Littré, t. I, p. 488.) « Le pronom et les adjectifs pronominaux, remarque Dietz, sont écrits par les Ioniens avec l'intercalation d'une voyelle, quand la terminaison est longue, orthographe que reçoivent les mots κενέος, ἀδελφέος. » (Littré, *ibid.* p. 490.) Bosquillon et Littré ont adopté l'écriture que condamne ici Dindorf. Ils ont tous pour eux, non-seulement la *méthode grecque* de Port-Royal, qui inscrit ἐμωυτέου (Paris, 1673, p. 582), mais encore le traité *Des dialectes de la langue grecque,* de Mich. Maittaire, qui reproduit comme régulières et ioniennes toutes les formes qu'on vient de voir proscrire, et au sujet desquelles Reiske n'a fait aucune réserve dans l'édition qu'il donna à Londres de ce traité, en 1742.

Troisième déclinaison. Prenons pour exemple les noms ioniens en ις comme πόλις : chez Hippocrate, ce nom s'écarte de la déclinaison attique à un seul cas au singulier et à trois au pluriel. Il écrit au génitif πόλιος, comme Hérodote, et non πόλεος ni πόλεως, à la façon attique; mais au datif, tandis qu'Hérodote met πόλι, il conserve la forme attique πόλει.

C'est là une première différence importante à noter. Au nominatif du pluriel, il décline, non πόλεις comme les Attiques, mais πόλιες comme Hérodote. G. Dindorf veut que ce dernier fasse la contraction πόλις : « Nominativi pluralis formam in ιες in omnibus hujusmodi nominibus fere constanter exhibent codices Herodoti, qui tamen non dubito quin contracta potius usus sit πόλις, cujus . . . . . pauca quædam exempla relicta in codicibus sunt, vel πόλις. I, CLXXVII; VII, XXII, et CCXXXIV. » Ce serait une seconde différence entre les deux auteurs. Ils font l'un et l'autre l'accusatif en ιας, et non en εις à l'instar des Attiques. G. Dindorf veut encore ici qu'Hérodote fasse la contraction : « Eadem accusativi ratio est, qui etsi ipse quoque non raro in ιας terminatus in libris (ut πόλιας quater duabus in paginis; l. I, c. CXLI et CXLII, CXLV et CXLVI), tamen *contractam formam, quam ubique restitui oportet,* non paucis in locis servarunt codices, ut πόλις l. II, c. CII et CXXI; ὄφις l. II, c. LXXV et LXXVI, etc. » Je ne m'arrêterai pas à discuter si ces contractions sont bien dans le génie ionien. Cela, dans tous les cas, ne saurait s'appliquer à Hippocrate. Je vais, au reste, rappeler ce que G. Dindorf dit de la première déclinaison contracte : « Nominum in εη, quod Attici in ῆ contrahere solent, Iones formas servant solutas. » Voici ce qu'il dit de la deuxième : « Nominum contractorum in ους et ουν, ut νοῦς, πλοῦς, ὀστοῦν, formis Iones utuntur solutis νόος, πλόος, ὀστέον. Male igitur νῷ (I, XXVII) pro νόῳ, et ἔσπλου (VI, XXXIII) quod ἐσπλόου scribendum. » Voici enfin ce qu'il dit de la troisième : « Substantivorum cum κλέος compositorum Attici in oratione prosa, formis uti solent contractis Ἡρακλῆς, solas admittit dialectus ionica formas solutas Ἡρακλέης. » Quoi qu'il en puisse être, ce serait une troisième différence relativement à Hippocrate. G. Dindorf, après avoir ainsi parlé du nominatif et de l'accusatif, ajoute la réflexion suivante sur la terminaison εις, qu'on rencontre parfois chez Hérodote comme chez Hippocrate : « Quibus annumerare licet exempla terminationis in εις quod ex ις potius corruptum est quam ex ιας. » Notons que c'est une simple retour, fautif d'ailleurs, à la forme attique qu'Hippocrate présente plus souvent peut-être pour l'accusatif que pour le nominatif. La dernière différence consiste dans le datif, que l'historien fait en ισι, et le médecin en εσι, à l'instar des Attiques. Voilà donc quatre différences notables dans une seule déclinaison, etc.

Il n'est pas besoin de pousser plus loin cet examen pour faire pressentir à quelles regrettables conséquences a dû être entraîné Ermerins, qui s'est mis à la remorque de G. Dindorf pour son édition d'Hippocrate. Il a in-

troduit dans le texte une foule de leçons, de formes et de changements que la tradition réprouve, et qui vraiment déparent et déprécient ses trois beaux volumes in-quarto.

Quand on voit à quels écarts exposent ces deux systèmes contraires, dont les sectateurs finissent par se trouver aux antipodes les uns par rapport aux autres, tout esprit juste arrivera naturellement à penser que ce n'était pas la méthode qu'il fallait suivre; en effet, il faut bien le confesser avec M. Littré (I, 499) : « Il est vrai de dire que nous ne possédons pas de type sur lequel on puisse se régler pour restaurer systématiquement l'ionien d'Hippocrate. » Dès lors, il n'y a qu'une seule voie pour éviter les écueils dont est semée la route des éditeurs : c'est de s'en tenir, pour ces détails de dialectologie, à l'autorité des bons manuscrits, en adoptant les formes ioniennes qu'ils s'accordent à inscrire et en les élaguant quand ils les omettent. C'est par eux, ne l'oublions pas, que nous avons appris ce que nous savons; et il ne convient pas d'imiter ces dialectologues qui en font fi quand les leçons qu'ils fournissent viennent contrarier leurs théories. Sans doute, de leur adoption il résultera plus d'une fois quelque irrégularité dans le texte; mais ce défaut a moins d'inconvénients que tous ces changements arbitraires que rien ne justifie, et qui, à la longue, altèrent profondément la physionomie des écrivains.

Ce qui me semble ressortir avec évidence de cette discussion, c'est que le dialecte d'Hippocrate est un ionien particulier, distinct de celui d'Hérodote. Une remarque de Galien doit trouver ici sa place : c'est que « certaines locutions de notre auteur sont familières aux Attiques, dont il emploie jusqu'à un certain point l'idiome, si bien qu'on a dit de lui qu'il s'était servi de la vieille langue attique. » (*Comment.* I, n° 1, *in Fract.*) Parmi ceux qui ont écrit dans le vieil attique, on cite surtout son contemporain, l'historien Thucydide; il y a entre eux plus d'une similitude, et je puis dire, comme M. Littré, que « plus j'ai médité sur le style de l'un et de l'autre, plus aussi je me suis convaincu qu'il existait entre ces écrivains une étroite affinité. » L'analogie m'a paru porter sur la recherche des termes archaïques, l'orthographe de certains mots, la tournure des phrases et l'allure grave du style. Le lecteur verra que j'en ai plus d'une fois profité pour le choix de quelques variantes. Mais, hâtons-nous de le dire, telle n'a pas été la pensée de Galien : elle est tout autre. Si nos deux auteurs ont quelque chose de la même langue, ils ne parlent pas le même dialecte; c'est à l'histoire qu'il faut demander la clef de ce pro-

blème. On sait qu'à l'époque reculée où les Ioniens occupaient le territoire de l'Attique qu'ils avaient envahi, il en partit, vers 1391, une première colonie qui se dirigea vers les côtes de l'Asie Mineure, sous la conduite d'Ion, fils de Xuthus et petit-fils d'Hellen. (Larcher, *Chronologie d'Hérodote.*) Plutarque nous apprend (*In Thes.*) que l'*Attique* portait le nom d'*Ionie* sous le règne de Thésée, roi d'Athènes, c'est-à-dire environ un siècle après cette première émigration; ce nom fut ensuite transporté au littoral asiatique, qui le garda depuis lors. Plus tard, lorsque les Ioniens du Péloponèse eurent été refoulés par les Achéens sur le territoire de l'Attique, il en partit, vers 1130 avant J. C. (c'est-à-dire 140 ans après la prise de Troie, qu'Hérodote et Thucydide placent en 1270), une deuxième colonie ionienne, beaucoup plus importante et mêlée d'un grand nombre d'Athéniens, que Nilée, fils de Codrus, roi d'Athènes, conduisit dans la même direction que la première. (Strabon, VIII, II; Larcher, *Chronol. d'Hérodote.*) C'est au dialecte né du mélange des deux idiomes, à la suite du mélange même des deux peuples, que fait allusion Galien; c'est cet ionien qu'il compare à la vieille langue attique. Il n'eût pas pu lui comparer de même le style d'Hérodote. Il est bon de remarquer que Strabon ne l'a pas entendu autrement que Galien : « Nous regardons l'ionien comme le même que l'ancienne langue attique; car alors les habitants de l'Attique s'appelaient Ioniens, et ce fut d'eux que sortirent les Ioniens qui allèrent coloniser les côtes de l'Asie Mineure, et dont le langage était ce qu'on appelle aujourd'hui l'ionique. » (VIII, I.) Serait-ce donc qu'Hippocrate aurait conservé plus fidèlement que tout autre l'empreinte de ce dialecte primitif, dont les caractères paraissent s'être peu à peu effacés dans les quatre dialectes secondaires de l'ionique, dont Hérodote signale l'existence de son temps? Je laisse aux hellénistes et aux philologues le soin de formuler la réponse. Pour moi, j'ai accompli tout ce que comportait mon sujet.

§ V.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE[1]

POUR SERVIR À L'HISTOIRE D'HIPPOCRATE ET DE SES ÉCRITS ET À CELLE DE L'ÉCOLE DE COS.

HIPPOCRATE, LES HIPPOCRATIDES ET L'ÉCOLE DE COS.

Avant J. C.

460 Naissance, à Cos, d'Hippocrate II, dit *le Grand*, fils d'Héraclide. Il fut le fondateur de la méthode expérimentale et rationnelle, l'*hippocratisme*, qui ouvrit une ère nouvelle à la médecine.

436 ? Hippocrate voyage pour son instruction médicale en Thessalie, en Thrace, dans les îles de Thasos, de Délos, à Cyzique, dans l'Asie Mineure, et, à ce qu'on croit, jusqu'en Lybie (Égypte ?), etc.

425 ? Hippocrate rentre dans sa patrie, où il prend la direction de l'*École de Cos*, qu'il élève à un haut degré de célébrité.

424-416 ? Publication probable du *Pronostic*.

422-414 ? Publication probable des livres I et III des *Épidémies*.

420-412 ? Publication probable du livre *Des airs, des eaux et des lieux*.

418-410 ? Publication probable du *Régime dans les maladies aiguës*.

416-408 ? Publication probable du traité de l'*Ancienne médecine*.

415 Hippocrate florissait pendant la guerre du Péloponèse.

ÉVÉNEMENTS ET PERSONNAGES AYANT QUELQUE RAPPORT AVEC L'HISTOIRE D'HIPPOCRATE OU DE SES ÉCRITS.

Avant J. C.

470 Naissance de Socrate, philosophe, fondateur de la science de la morale. Il fit la guerre aux charlatans en philosophie, comme Hippocrate aux charlatans en médecine.

445 ? Euryphon de Cnide, auteur présumé des *Sentences cnidiennes* critiquées par Hippocrate dans le *Régime des maladies aiguës*.

440 ? Hérodicus de Selymbrie, en Thrace, inventeur de la *Médecine gymnastique*. Hippocrate blâme sa pratique.

431 Commencement de la guerre du Péloponèse.

430 Le philosophe Démocrite d'Abdère, en Thrace, florissait. Hippocrate put le voir pendant ses voyages.

430 Peste d'Athènes, décrite par Thucydide.

423 Thucydide est exilé d'Athènes. Il passa une partie des vingt ans de cet exil à Thasos et surtout en Thrace, où il composa son *Histoire de la guerre du Péloponèse*. Déjà, avant son exil, il y séjournait souvent à cause des mines d'or qu'il possédait en Thrace; et c'est alors qu'Hippocrate aurait pu le voir pendant son premier voyage.

407 Le poëte Euripide meurt en Macédoine à la cour du roi Archélaüs,

[1] Les dates simplement probables sont marquées du signe ?.

où il avait trouvé à son arrivée le poëte Agathon, le peintre Zeuxis, le musicien Timothée, etc.

404 Fin de la guerre du Péloponèse.

403 Adoption de l'alphabet ionique.

400 Mort de Socrate, condamné à boire la ciguë.

400? Gorgias de Léontium, en Sicile, orateur et sophiste, est retiré à Larisse, en Thessalie (Platon), où il serait mort plus que centenaire, et où Hippocrate aurait pu le voir à son deuxième voyage.

398 Ctésias, Asclépiade de Cnide, et parent d'Hippocrate, quitte la Perse et revient dans sa patrie (Photius). Il est auteur de plusieurs livres d'histoire : 1° *Assyriaca;* 2° *Medica;* 3° *Persica;* 4° *Indica*, etc. Ctésias critiqua le passage du livre des *Articulations*, où Hippocrate traite de la réduction des luxations de la cuisse.

385 Platon fonde à Athènes l'école de philosophie dite *de l'Académie*. Il cite Hippocrate, s'inspire de ses ouvrages et lui emprunte plusieurs de ses dogmes.

365 Eudoxe de Cnide, disciple de Platon et de Philistion; médecin, astronome et géographe.

360? Dioclès de Caryste, en Eubée, médecin célèbre en son temps, « post Hippocratem secundus ætate famaque » (Pline), auteur d'un traité de l'*Officine* et d'un autre des *Bandages*, où il avait fait plus

409? Thessalus, fils d'Hippocrate, médecin à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Il fut collaborateur de la collection hippocratique et éditeur des œuvres posthumes d'Hippocrate.

Av. 400? Publication probable des *Aphorismes*, des *Fractures*, des *Articulations*, des *Plaies de tête*, etc.

395? Dracon, fils d'Hippocrate, voyage en Thrace, en Thessalie, en Macédoine? Il fut collaborateur de la collection hippocratique.

385? Hippocrate se retire à Larisse, en Thessalie, après une carrière de quarante ans à l'école de Cos.

385? Polybe, gendre d'Hippocrate, lui succède à l'école de Cos? Il fut collaborateur de la collection hippocratique.

375? Époque probable de la mort d'Hippocrate, âgé de quatre-vingt-cinq ans, à Larisse, en Thessalie.

370? Deux disciples d'Hippocrate, qu'Érasistrate accusa de faire mourir leurs malades de faim, en poussant à l'extrême les règles de la diète (Galien), à savoir : 1° Apollodore ou Apollonius; 2° Dexippe ou Dioxippe de Cos, auteur d'un *Traité du médecin*, et d'un autre *des Pronostics*, et qui fut, dit-on, appelé par Hécatommos, roi de Carie, pour traiter ses enfants, Mausole et Pixodare (Suidas).

360? Hippocrate III, fils de Thessalus, médecin à la cour de Philippe, roi de Macédoine? Il fut collaborateur de la collection hippocratique (*Épidémies*, V et VII?).

356 Praxagore de Cos, auteur présumé de la *Sphygmométrie*, ou art du pouls, passe pour avoir succédé à Polybe dans l'école de Cos. Il paraît avoir cité ou critiqué diverses pratiques d'Hippocrate. Il eut pour disciples Hérophile de Chalcédoine, Philotime, Plistonicus, Mnésithée d'Athènes, Dieuchès, Xénophon.

340? Xénocrite de Cos, grammairien, premier glossateur d'Hippocrate.

336? Xénophon de Cos, de la famille de Praxagore, premier commentateur d'Hippocrate.

336? Hippocrate IV, fils de Dracon, médecin à la cour d'Alexandre, qu'il suivit dans son expédition en Orient, en 334? Il fut collaborateur de la collection hippocratique (*Épidémies*, V et VII?).

328? Hippocrate IV devient médecin de la reine Roxane, femme d'Alexandre. La guérison de cette princesse (qu'il fit après la mort du roi, en 323) le rendit célèbre.

319 Hippocrate IV vivait encore à l'avénement de Cassandre (Suidas).

d'un emprunt aux *Articulations*, et d'un traité du *Pronostic* où il s'était inspiré de celui d'Hippocrate. Dioclès a combattu un *Aphorisme* et défendu le passage des *Articulations* sur la réduction de la cuisse luxée. Il paraît avoir critiqué le livre I des *Épidémies*.

352-344 Démosthène prononce deux philippiques et trois olynthiennes.

350 Aristote, disciple de Platon, commence à être connu. La célébrité d'Hippocrate était telle, qu'Aristote, dès lors, dans sa *Politique*, l'appelle Hippocrate le Grand.

345? Chrysippe de Cnide, disciple d'Euxode et maître d'Érasistrate, combattit la doctrine d'Hippocrate sur la saignée, qu'il condamnait.

343 Philippe, roi de Macédoine, confie à Aristote l'éducation d'Alexandre.

331 Aristote fonde à Athènes l'école péripatéticienne ou du *Lycée*. Il pratiqua beaucoup Hippocrate et s'inspira de ses écrits.

330 L'historien Théopompe de Chio s'occupa, dans son Histoire générale, de l'origine des Asclépiades de Cos et de Cnide (Photius).

325 Hérophile de Chalcédoine, disciple de Praxagore.
Mnésithée d'Athènes, disciple de Praxagore, a fait mention d'Hippocrate. (Littré.)

322 Théophraste, disciple d'Aristote, lui succède au Lycée. Platon, Aristote et Théophraste ont tant pratiqué Hippocrate et lui ont fait tant d'emprunts, que Galien les appelle de *véritables commentateurs d'Hippocrate*.

321 Ptolémée Lagus prend possession de l'Égypte. Il protégea les sciences et les lettres, attira les savants, les lettrés et les artistes, créa le musée d'Alexandrie, etc.

ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

320 Ptolémée Lagus fonde la bibliothèque du Sérapéum à Alexandrie.

308 Démétrius de Phalère concourt à l'accroissement de la bibliothèque d'Alexandrie.

307 Hérophile de Chalcédoine à l'école d'Alexandrie. Il y fonda la secte qui porte son nom. La collection hippocratique est connue à l'école d'Alexandrie. Hérophile commenta le *Pronostic*.

300 Érasistrate de Céos à l'école d'Alexandrie. Il y fonda la secte qui porte son nom. «Il jalousait Hippocrate et était toujours disposé à le contredire.» (Galien.)

290 Bacchius de Tanagre, hérophiléen, commenta Hippocrate : *Officine; Plaies de tête; Articulations; Mochlique; Pronostic; Humeurs; Aphorismes; Épidémies*, I, III et VI; etc. Il fut l'auteur d'un glossaire intitulé *Des dictions*.

285 Philinus de Cos, auditeur d'Hérophile et chef de la secte des empiriques. Glossateur d'Hippocrate : *Pronostic, Articulations*, etc. Il engagea une polémique contre Bacchius.

284 Traduction grecque de l'Ancien Testament, connue sous le nom de *Version des Septante*.

280 Ptolémée Philadelphe augmente notablement la bibliothèque d'Alexandrie, fondée par son père.

280 Callimaque, hérophiléen, commentateur d'Hippocrate.

276 Glaucias, de la secte empirique, auteur du premier glossaire alphabétique d'Hippocrate. Épiclès, commentateur d'Hippocrate, *Plaies de tête*, etc.

270 Zeuxis, de la secte empirique, commentateur de la totalité des œuvres d'Hippocrate. Épicéleustus de Crète, glossateur d'Hippocrate, abréviateur de Bacchius. Apollonius Ophis, glossateur d'Hippocrate, comme Épicéleustus (Érotien).

260 Héraclide de Tarente, de la secte empirique, le plus célèbre des commentateurs d'Hippocrate, avant Galien, commenta toute la collection hippocratique.

250 Zénon, hérophiléen, commentateur d'Hippocrate. Apollonius l'empirique, écrivit sur Hippocrate et contre Zénon.

246 Lysimaque de Cos, dit l'*Hippocratique*, commenta Hippocrate.

235 Ératosthène de Cyrène, célèbre chronographe, astronome, bibliothécaire d'Alexandrie, étudia la généalogie des Asclépiades de Cos, et fixa la date de la naissance d'Hippocrate II.

230 Apollonius Biblas, empirique, écrivit sur Hippocrate et contre Zénon.

230 Cydias de Mylasa, glossateur d'Hippocrate : *Maladies des femmes*, etc.
Cinésios.
Démétrius, épicurien : *Prénotions coaques*, etc.
Diagoras de Chypre.
} L'époque précise de ces trois glossateurs n'est pas connue.

230 ? Héraclide d'Érythrée, disciple de Chrysermе, commenta Hippocrate.
Euphorion, commentateur d'Hippocrate : *Plaies de tête*, etc.
Euryclès, commentateur d'Hippocrate : *Des articulations*.

210 Andréas de Caryste, hérophiléen, auteur d'un livre des *Sectes médicales*, calomnia Hippocrate.

140 Aristarque, critique et grammairien, étudia Hippocrate comme écrivain, de même que les grammairiens ci-après, de diverses époques :
Aristoclès de Rhodes
Aristopéas ou Aristéas de Rhodes.
Diodore.
Antigone et Didyme d'Alexandrie.
} Grammairiens de diverses époques, ayant étudié Hippocrate comme écrivain.

138 Nicandre de Colophon, poëte-médecin. (On lui doit deux poëmes grecs didactiques : *Theriaca* et *Alexipharmaca*, traduits en vers latins par J. Gorris, médecin français du

XVIe siècle.) Il composa une paraphrase en vers grecs du *Pronostic*, et un glossaire d'Hippocrate.

100 Zopyre, chirurgien d'Alexandrie, maître d'Apollonius de Citium et de Posidonius; suivait les préceptes d'Hippocrate pour les fractures et les luxations.

90 Asclépiade de Pruse en Bithynie, fonda à Rome le *méthodisme*. Il commenta l'*Officine* et les *Aphorismes*.

75 Apollonius de Citium, commentateur des *Articulations*. Hippocrate pour lui est le *divin*.

70 Dioscoride Phacas, glossateur d'Hippocrate, s'attache à réfuter ses prédécesseurs.

60 Pasicrate, frère de Ménodore et chirurgien spécialiste (*Fractures*, *Luxations*), commenta le *Mochlique*.

55 Thémison de Laodicée, disciple d'Asclépiade, compléta le *Méthodisme*. Il combattait la doctrine d'Hippocrate sur les crises et les jours critiques.

20 Zeuxis, l'hérophiléen, commenta Hippocrate (Daremberg).

Ap. J. C.

3 Cornelius Celsus, auteur d'un *Traité latin de médecine*, en huit livres; il a souvent cité Hippocrate, et l'a plus souvent encore traduit sans le citer.

35 Scribonius Largus, médecin sous Tibère et Claude, rappelle le *Serment* d'Hippocrate.

50 Lycus de Naples, anatomiste, commentateur d'Hippocrate (cité par Érotien) : *Des lieux dans l'homme*.

52 Thessalus de Tralles (Lydie), de la secte méthodique, écrivit contre les *Aphorismes*.

54 Pedacius Dioscoride d'Anazarbe (Cilicie), auteur du meilleur traité de *matière médicale* que nous ait légué l'antiquité (avec celui de Galien).

55 Érotien, auteur estimé d'un glossaire d'Hippocrate, dédié à l'archiatre Andromaque, qu'on suppose être le médecin de Néron. (Klein l'entend d'Andromaque le fils, *Erotian. ed.* 1865, Lipsiæ, p. XII.)

85 Marinus, anatomiste, maître de Quintus, commenta les *Aphorismes*.

90 Arétée de Cappadoce, auteur fort estimé d'un *Traité des maladies aiguës et chroniques*, «qui ne le cède pas aux meilleurs modèles de la nosographie ancienne, pas même à ceux d'Hippocrate.» (Dezeimeris.)

97 Rufus d'Éphèse, anatomiste, médecin habile, «très-versé dans la connaissance des écrits hippocratiques» (Galien), commentateur d'Hippocrate qui est pour lui *admirabilissimus* (Oribase, liv. XLIX, c. XXVI) : *Aphorismes*, *Épidémies*, *Humeurs*, *Prorrhétique* I.

100 Soranus d'Éphèse, de la secte méthodique, anatomiste et médecin estimé (voy. 230).

105 ? Sabinus, commentateur d'Hippocrate : *Aphorismes*, *Épidémies* VI, *Humeurs*, *Aliments*, *Naissance à huit mois*.

110 ? Quintus, disciple de Marinus, anatomiste, commentateur d'Hippocrate : *Aphorismes*, *Épidémies*.

119 Artémidore Capiton, éditeur des œuvres d'Hippocrate, y supprima en partie l'ionisme, et fit des changements arbitraires.

119 Dioscoride le jeune, parent d'Artémidore, édita Hippocrate en changeant le texte, introduisant des archaïsmes et faisant des transpositions.

120 ? Numésianus, commenta les *Aphorismes*.

126 Métrodore, disciple de Sabinus, glossateur d'Hippocrate.

130 Lycus de Macédoine, disciple de Quintus, anatomiste, à qui Galien reprochait d'ignorer beaucoup en anatomie, commenta : *Aphorismes*, *Épidémies*, *Humeurs*.

135 ? Satyrus, disciple de Quintus et maître de Galien, commenta les *Humeurs*.

135 ? Phécianus, disciple de Quintus et maître de Galien, expliqua l'*Officine*, les *Humeurs*.

130 Julien d'Alexandrie, de la secte méthodique, auteur d'un ouvrage en quarante-huit livres contre les *Aphorismes*.

140 ? Pélops, disciple de Numésianus et maître, à Smyrne, de Galien, qui écrivit *Pelopis magistri placita* III. Pélops traduisit les *Aphorismes* en latin; il avait écrit des *Introductions hippocratiques*.

163 Premier voyage de Galien à Rome.

169 Deuxième voyage de Galien à Rome, où il est appelé par les empereurs Lucius Verus et Marc-Aurèle.

201 Mort de Galien, glossateur érudit et commentateur intelligent d'Hippocrate. « Il s'est montré généralement critique habile et sensé. C'est le dernier des grands médecins de l'antiquité. » (Littré).

230 Cœlius Aurelianus, auteur d'un *Traité des maladies aiguës et chroniques*, où il s'est inspiré des écrits de Soranus le méthodique. Hippocrate y est souvent cité.

360 Oribase composa, à la prière de l'empereur Julien l'Apostat, une *Encyclopédie médicale* en soixante-dix livres, où Hippocrate et surtout Galien occupent une large place.

364 Philagrius, commentateur des *Aphorismes*.

455 Aetius d'Amide (Mésopotamie), auteur d'une encyclopédie médicale contenant un système complet de médecine pratique sous le nom de *Tétrabiblons*, où il a beaucoup emprunté à Hippocrate et surtout à Galien. (Il florissait en 455, selon Linden, et 543, selon Spriugel.)

543 Alexandre de Tralles (Lydie), médecin à Rome, fut avec Arétée un des meilleurs auteurs grecs qui aient paru depuis Hippocrate et Galien. Il composa un *Traité de médecine* en douze livres.

634 Palladius, l'iatrosophiste, commenta les *Fractures* et le VIe livre des *Épidémies*.

635 Paul d'Égine, élève de l'école d'Alexandrie, auteur d'un *Manuel de médecine* en sept livres, qu'il appelle *Mémorial*, et où il invoque souvent l'autorité d'Hippocrate.

640 Jean d'Alexandrie, commentateur d'Hippocrate : *De la nature de l'enfant*.

640 Étienne d'Athènes, commenta le *Pronostic* et les *Aphorismes*.
Théophile ou Philothée, commentateur des *Aphorismes*, abréviateur d'Étienne (Dietz).
Damascius, commentateur des *Aphorismes*.

640 Destruction de l'école d'Alexandrie.
Prise d'Alexandrie par les Arabes, sous la conduite d'Amrou, qui, sur l'ordre du calife Omar, fit brûler les livres de la bibliothèque.

1065 Nicétas (médecin, selon Cocchi, des empereurs de Constantinople, soit de Constantin Ducas, successeur d'Isaac Comnène en 1059 et de Michel son fils en 1067, soit d'Alexis Comnène en 1081), composa le fameux recueil de chirurgie connu sous le nom de *Collectio Nicetæ*, dont le manuscrit est à Florence et dont Hippocrate forme la base (*Officine*, *Fractures*, *Articulations*, *Plaies de tête*, *Mochlique*), avec le commentaire d'Apollonius sur les *Articulations*, celui de Galien également sur les *Articulations*, et celui de Palladius sur les *Fractures*, etc. (Cocchi, *Græcorum chirurgici libri*, 1754, Florence.)

§ VI.

BIBLIOGRAPHIE D'HIPPOCRATE.

1° DES CONDITIONS QUE DOIT REMPLIR L'ÉDITION D'UN AUTEUR ANCIEN TEL QU'HIPPOCRATE.

Des causes diverses de trois ordres ont, jusqu'ici, fait obstacle aux progrès de la littérature médicale :

1° Ce sont d'abord les altérations successives des textes primitifs. Il

n'en est pas des manuscrits comme des imprimés, dont chaque exemplaire est identique dans la même édition, et dont les éditions peuvent s'améliorer à mesure qu'elles se succèdent. Pour les manuscrits, au contraire, chaque copie d'une même édition présente des fautes particulières et vient ainsi ajouter ses propres erreurs à celles de l'original qu'elle reproduit; l'ignorance des scribes, leur inattention ou leur incurie, sont cause de mille altérations. Ils omettent des lettres, des mots et même des phrases; changent, transposent ou ajoutent certains termes; substituent de prétendus synonymes, font passer des gloses dans le texte d'où souvent ils font sortir la véritable leçon; enfin modifient la ponctuation ou l'orthographe de façon à changer le sens, confondent les phrases et les chapitres, altèrent les locutions qu'ils ne comprennent pas, etc.; de telle sorte que plus les exemplaires se multiplient, plus ils sont exposés à devenir incorrects. Telles ont été les destinées des manuscrits d'Hippocrate pour arriver de l'antiquité jusqu'à nous, en traversant plus de deux mille ans. Le seul moyen de remédier à ces imperfections, c'est de travailler à des éditions vraiment critiques. On peut espérer les rendre dignes de ce nom, quand on les prépare d'après la collation, faite sur une large échelle, non-seulement de divers manuscrits, mais encore de diverses familles de manuscrits qui représentent les éditions différentes qu'a données l'antiquité, et quand, ayant réuni un nombre suffisant d'excellents originaux, on a pu faire un choix satisfaisant des meilleures variantes pour constituer un texte réellement amélioré. M. Littré a exécuté, dans cet esprit, un très-remarquable travail sur les manuscrits hippocratiques de notre Bibliothèque nationale. Sans doute il serait mieux encore de compulser toutes les grandes bibliothèques de l'Europe et de confronter toutes les leçons qu'on aurait recueillies pour établir un texte définitif. Toutefois, comme les patientes collations de M. Littré s'élèvent à plus de 70, il y a lieu de croire, d'après l'expérience même de ces matières et d'ailleurs en tenant compte des autres manuscrits dont il sera parlé plus loin, que la critique dont on élargirait davantage le champ n'y trouverait peut-être pas beaucoup plus d'éléments pour ses corrections et rectifications. Car enfin les copies, qui proviennent toutes d'un fonds commun, n'ont pas entre elles des dissemblances illimitées. (Voir Littré, *Hipp.* t. X, p. LV, et Ermerins, *Hipp.* præfat. p. 16.)

2° Un autre obstacle réside dans les difficultés de la langue grecque et dans l'insuffisance ou l'imperfection des premières traductions. Les langues

mortes, dont on a si exclusivement fait usage et, l'on peut dire, abus, pour traduire les anciens, atteignent mal le but qu'on se propose; les deux systèmes qu'on a suivis laissent beaucoup à désirer. Dans l'un, la traduction latine est un calque du texte qu'on s'astreint à rendre mot pour mot: on y trouve la lettre, l'esprit y manque. Il n'est pas rare que l'original, en passant du grec au latin, n'y gagne rien en clarté, et qu'il y perde quelque chose en substance. Aussi, pour les passages difficiles, ce genre de translation n'éclaire-t-il guère le lecteur. Le latin ne lui apprend rien de plus que le grec; l'original n'est pas interprété, et la difficulté subsiste à peu près tout entière. D'autres interprètes, sous prétexte d'enlever aux vieux auteurs la rouille des siècles, les dépouillent de leur couleur antique. Ils s'appliquent à les faire parler à la moderne, si bien que plus d'une fois ils substituent leurs propres idées aux leurs. En altérant la forme, ils altèrent aussi le fond; c'est un anachronisme regrettable; l'original perd de plus en plus son individualité et sa physionomie historique; il finirait lui-même par ne plus se reconnaître dans ce mode de translation qui devient une sorte de travestissement. C'est entre ces deux systèmes défectueux que se rencontre la vérité. Il faut d'abord remplacer les langues mortes par les langues vivantes, qui doivent obtenir une préférence méritée; le français surtout, en raison de sa clarté, se présente en première ligne. Nous croyons que l'antiquité ne saurait avoir de plus fidèle truchement que de bonnes éditions gréco-françaises, avec des notes; ce serait le meilleur moyen de faire refleurir la littérature grecque et de ranimer le goût de ces fructueuses études.

3° Enfin, un dernier obstacle se rencontre dans la désuétude des termes et la différence des théories. Il ne suffit pas, pour traduire un livre technique, de savoir la langue, il faut encore se rendre compte de la nature des choses. Aussi, pour les ouvrages de science, ne peut-on attendre une bonne traduction que d'un homme du métier. Les expressions des anciens n'ont pas toujours la même signification de nos jours; souvent elles représentent des idées qui ne sont plus les nôtres, ou des doctrines qui sont depuis longtemps oubliées. La science moderne et la science antique ne parlent plus le même langage; et cependant il s'agit de trouver l'équivalent exact pour l'une et l'autre époque. Il faut arriver à la véritable synonymie, et préciser les rapports entre le fait ancien et le fait contemporain; et combien de fois n'est-il pas nécessaire pour cela de ressusciter, pour ainsi dire, des idées mortes et des traductions perdues? L'art de

guérir peut se plaindre des lexicographes; bon nombre de nos termes de science manquent dans les dictionnaires, et plus d'une fois on leur a assigné un sens erroné. Nous avons les *Glossaires* de Galien et d'Érotien qui s'occupent du texte hippocratique; nous avons aussi les lexiques médicaux d'Hérodote, de Rufus d'Éphèse, de Julius Pollux (partie médicale), de l'Isagoge, etc.; il faut citer encore le *Dictionnarium medicum*, trop peu connu, d'Henri Estienne (Paris, in-12, 1564), dont le sous-titre fait assez comprendre l'importance : « Vel expositiones vocum medicinalium, ad verbum excerptæ ex Hippocrate, Aretæo, Galeno, Oribasio, Rufo Ephesio, Aetio, Alex. Tralliano, Paulo Ægineta, Actuario, Corn. Celso. » Des éditions critiques de ces ouvrages, enrichies d'annotations et de variantes, rendraient de grands services. L'éditeur d'un ancien doit prendre soin d'éclairer le lecteur au fur et à mesure, par des notes substantielles, sur les faits et les théories dont il est parlé; autrement la langue médicale de l'antiquité reste pleine d'hiéroglyphes. C'est avec une grande vérité que le professeur Lallemand écrit dans sa préface des *Aphorismes* (gr. fr. 1839) : « Beaucoup d'expressions grecques ont passé dans le latin, puis dans les langues modernes, presque sans altération dans la forme, mais en déviant peu à peu de leur première signification, et cette ressemblance extérieure a donné lieu à bien des erreurs. »

2° NOTICE DES MANUSCRITS D'HIPPOCRATE.

L'édition grecque donnée à Venise par Alde, en 1526, a été faite sur des manuscrits différents de ceux qui plus tard ont servi à Cornarius, à Mercuriali et à Foës.

Le texte de celle que Janus Cornarius publia chez Froben, à Bâle, en 1538, a été corrigé par lui sur trois manuscrits anciens, dont deux appartenaient, l'un à Adolphe Occo, et l'autre à Jean Dalburgius, et dont le troisième avait été prêté à Jérôme Gemusæus par Nicolas Copus, fils de Guillaume Copus, de Bâle, archiatre du roi de France.

Mercuriali a préparé aussi sur des manuscrits son édition gréco-latine de 1588, qui parut à Venise chez les Juntes; il met en marge les variantes de l'un d'eux qu'il désigne sous le nom de *Vet. cod.*

Aucun de ces auteurs n'a décrit les manuscrits dont il se servait; aussi manque-t-on de détails à cet égard. On a remarqué que notre manuscrit de Paris 2146 a quelques rapports avec le texte des Aldes. Le manuscrit

n° 85 de la bibliothèque Ambroisienne de Milan a appartenu à Mercuriali; il a dû lui servir; mais ce n'est pas celui qu'il a pu appeler *Vet. cod.*, attendu qu'il est du XVIe siècle.

Manuscrits collationnés dans l'édition de Foës.

L'édition gréco-latine de Foës, qui vit le jour en 1595 à Francfort, est enrichie de la collation de plusieurs manuscrits de la Bibliothèque royale de Fontainebleau (*Codd. Reg.*), de celle de Catherine de Médicis (*Cod. medic.*) et du Vatican (*Cod. Vat.*), ainsi que de variantes recueillies par Martinus, médecin de Paris (*Martin.*), par Lefèvre, autre médecin de Paris (*Cod. Fevr.*) et par Severinus, jurisconsulte parisien (*Cod. Sever.*): sur l'origine de ces dernières, on lit dans l'édition de 1595 l'avis suivant qu'on ne retrouve plus dans celles de 1621 et de 1657 : «Quæcunque *Servini codice* passim insertæ sunt lectionum varietates, illæ omnes jure debentur studio Johan. Opsopæi medici, qui eas olim Lutetiæ Parisiorum e variis libris et auctoribus collegit, et plurimas quidem suo Hippocratis exemplari, multas vero seorsim Erotiani et Galeni lexico Stephaneo adscripsit. Ejus exemplaris copiam bona Opsopæi de editione nihil suspicantis venia Ludovicus Servinus, causarum patronus in curia parisiensi, nactus inde singulas in sui libri marginem amanuensis opera exscribi curavit.

Manuscrits collationnés dans Chartier et Van der Linden.

Dans les onze premiers volumes de son édition d'Hippocrate et de Galien (Paris, 1639 à 1679), René Chartier a donné un recueil des variantes des manuscrits de Paris. On regrette qu'il l'ait fait d'une façon incomplète, presque sans critique, et sans expliquer de quels manuscrits il les tirait.

Van der Linden a introduit quelques changements dans le texte de son édition de 1665. D'où dérivent-ils? Triller pense qu'il a peu consulté les manuscrits, et que ses corrections ne sont que des conjectures arbitraires. N'oublions pas que la mort l'empêcha d'y joindre les notes qui l'auraient peut-être justifié; et ajoutons qu'Ermerins a constaté que plusieurs de ses corrections correspondent à des leçons du manuscrit de Vossius.

Manuscrits collationnés dans l'édition de Steph. Mack.

Dans son édition de 1743, Mack a inséré la collation de plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Vienne qu'il dit excellents, mais qu'il n'a pas décrits; et il a, en outre, mis à profit deux exemplaires imprimés d'Hip-

pocrate garnis, sur les marges, d'une foule de variantes et de notes manuscrites, provenant l'un de Sambucus, savant médecin et philologue hongrois, connu des érudits (imp. Samb.), et l'autre de Janus Cornarius (imp. Corn.).

Manuscrits collationnés dans l'édition Littré.

De toutes les éditions connues, la plus riche en collations de manuscrits est celle de M. Littré, et elle gardera longtemps, peut-être même toujours, le premier rang. Son tome I énumère 62 manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, collationnés et décrits avec soin; mais, en réalité, le chiffre total s'élève à environ 75, si l'on tient compte des additions successives qui ont eu lieu. (Voy. t. III, p. 270; t. IV, p. 76, 445 et 446; t. VI, p. 30 et 139; t. VII, p. 467; t. IX, p. 5 et 310; t. X, p. LXV, etc.) Je ne veux et ne dois examiner ces manuscrits qu'au point de vue des dix livres ou traités dont se compose notre *Chirurgie d'Hippocrate;* or il est digne de remarque que, sur les 62 dont il vient d'être parlé, il y en a 44 qui n'en contiennent aucun, et le nombre qu'on en trouve dans les 18 qui restent varie beaucoup de l'un à l'autre : 4 n'en renferment qu'un seul; il n'y a que le *Serment* dans 2047 = R et 2596 = β, que les *Plaies* dans 2287 = η, et que les *Articulations* dans 1868 = O. On en compte trois dans 1849 = P, quatre dans 2148 = Z, et six dans 2332 = X et 2146 = T. Il n'y a réellement qu'un seul manuscrit complet en 2 volumes, 2255 = E et 2254 = D; les plus amples après lui nous donnent huit traités. Je m'étonne que la collection chirurgicale, connue sous le nom de *Nicetæ Collectio,* soit aussi incomplète qu'elle l'est : nos deux manuscrits 2247 = M et 2248 = N, qui la représentent, ne contiennent que cinq de nos dix traités. Il est à remarquer que l'opuscule du *Médecin* n'existe que dans deux manuscrits, 2146 = C et 2255 = E, les seuls (si l'on excepte la collection de Nicétas) où se lisent aussi les *Plaies de tête.* Dans le tableau synoptique qui suit je vais inscrire les divers *Traités de chirurgie* en suivant l'ordre même où ils se trouvent dans chaque manuscrit, sans tenir compte des traités de médecine parmi lesquels ils sont disséminés.

2146 = C, XVIe siècle : Le Serment. — De l'Officine. — Des Fractures. — Des Articulations. — Des Plaies de tête. — Du Médecin.

2255 = E, t. I, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Du Médecin. — Des Plaies de tête.

2054 = D, t. II, XIVe siècle : Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2144 = F : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2141 = G, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2142 = H, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2140. = I, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2143 = J, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2145 = K, XIVe siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2247 = M (*Nicetæ Collectio*) (envoyé par le cardinal Rodolphe à François Ier) : De l'Officine. — Des Fractures. — Des Articulations. — Des Plaies de tête. — Mochlique.

2248 = N (*Nicetæ Collectio*) : De l'Officine. — Des Fractures. — Des Articulations. — Des Plaies de tête. — Mochlique.

1868 = O, XIVe siècle : Des Articulations.

1849 = P, XIVe siècle : Commentaires de Galien sur l'Officine, les Fractures et les Articulations.

2047 = R, XIVe siècle : Le Serment.

2332 = X, XIVe siècle : Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

2148 = Z, XVIe siècle : Le Serment. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes. — Des Plaies.

2595 = β, ms. ancien : Le Serment.

2287 = η : Des Plaies.

Je suis frappé de voir que la plupart de ces manuscrits paraissent copiés sur un prototype commun quant à la série des matières : les six qui réunissent huit traités les offrent tous dans le même ordre, F, G, H, I, J, K; et X s'en rapproche autant que le permettent ses lacunes; il en est absolument de même de D. E, si l'on enlève par la pensée les deux traités qui les complètent. Cet ordre ne s'accorde guère avec le nôtre qu'en un point, c'est que le *Serment*, quand on le donne, est partout mis en tête des œuvres d'Hippocrate. Leur disposition sériaire laisse beaucoup à désirer dans tout le reste : ainsi les *Articulations* ne doivent pas se placer avant les *Fractures*, mais après, attendu qu'elles en sont la suite, comme l'établit Galien. Le *Mochlique* ne saurait venir avant les *Fractures*, étant un résumé des *Fractures* et des *Articulations* : aussi est-il mis à la fin dans

la collection de Nicétas. Je dirai encore que l'*Officine*, qui est un manuel de bandage et de petite chirurgie, doit précéder les *Fractures* et les *Articulations*, et non les suivre, puisque Hippocrate y enseigne des choses qui vont s'appliquer dans ces deux traités; c'est avec raison que Nicétas l'a placée avant eux. Ce qui semble donner plus de valeur à nos remarques sur l'ordre des matières, c'est qu'elles sont confirmées par les manuscrits de Munich et de Venise dont nous parlerons plus loin; elles le sont encore par l'ensemble des manuscrits étrangers qui suivent, dans la proportion de 6 sur 8.

Ms. de Copenhague, 224, xve siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Le Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

Ms. de Florence, 74, xve siècle. Pour le nombre et l'ordre des traités, semblable à notre ms. 2143 = J. (Daremberg.)

Ms. du Vatican, 276, xiie siècle : Le Serment. — De l'Officine. — Des fractures. — Des Articulations. — Des Plaies de tête. — Du Médecin (il rappelle notre ms. 2146. Daremberg).

Ms. du Vatican, 277, xive siècle : Le Serment. — Des Articulations. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

Ms. du Vatican, 68, xve siècle : Le Serment. — De l'Officine. — Des fractures. — Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine. — Des Fistules. — Des Hémorroïdes.

Ms. du Vatican, 192, xvie siècle : Le Serment. — De l'Officine. — Des Fractures. — Des Plaies de tête. — Des Articulations.

Ms. du Vatican, 278, cod. de Calvus; a été copié de la main de Calvus sur le ms. Vatic. 277.

Ms. de la bibliothèque bodléienne d'Oxford, xvie siècle : son contenu en tout semblable à celui de notre ms. 2141 = G (Daremberg).

Ms. de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, 85, xvie siècle, papier in-fol. : Des Plaies. — Mochlique. — Des Fractures. — De l'Officine.

Collation de manuscrits et autres ressources utilisées dans la présente édition.

I. Il existe à la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, sous le n° 269, un manuscrit grec, du xie siècle, fort estimé, de la même famille que notre manuscrit 2253 = A, mais plus complet; Dietz le cite comme un type des meilleurs manuscrits (Schol. in Hipp.). « Il représente évidemment ces anciens exemplaires dont Galien parle si souvent et dont Rufus suivait si scrupuleusement les leçons. » (Daremb. 2e éd. 1855, p. ix.) Il contient, pour la chirurgie, le *Serment, Des Articulations, Des Plaies, Mochlique, Des*

Fractures, De l'Officine. (Les *Fistules* et les *Hémorroïdes,* qu'indique l'index, manquent dans le texte.) Daremberg apprend qu'en 1828 Dietz a collationné ce manuscrit en entier. (Littré, *Hippocr.* t. X, p. LXIV.) Cobet en a communiqué à Ermerins une collation assez incomplète, pour les *Articulations,* le début des *Fractures* et une partie du *Mochlique.* L'importance exceptionnelle de ce manuscrit m'a décidé à faire collationner à mes frais le *Serment,* les *Plaies,* l'*Officine,* les *Fractures,* une partie des *Articulations,* etc., ce qui m'a permis, en plus d'un endroit, d'améliorer le texte, grâce aux précieuses leçons qui m'étaient fournies.

II. La bibliothèque de Munich possède, sous le n° 81, un manuscrit du XVIe siècle, sur papier, d'une écriture élégante, mais de différentes mains, de l'an 1551, donné en 1577 par Adolphe Aron Afan, médecin, au comte palatin Albert. Il sera désigné par Cod. Monach. = U. (Voy. Littré, IV, 76.) il contient : le *Serment, Des Articulations, Des Plaies, Du Médecin, Mochlique, Des Fractures, De l'Officine, Des Fistules, Des Hémorroïdes, Des Plaies de tête.* J'en ai la collection entière; je dois à l'obligeance de M. Littré (qui a inséré celle des *Articulations* et du *Mochlique*) celle des *Plaies de tête,* qu'il n'avait pas utilisée, et à Daremberg celle du *Médecin;* M. Christ, philologue de Munich, a bien voulu, à la prière de mon ami le professeur Stœber de Strasbourg, collationner pour mon édition : Les *Plaies,* le *Fractures,* l'*Officine,* les *Fistules,* les *Hémorroïdes.*

M. Christ regrette qu'on n'ait pas classé les manuscrits d'après leur importance réelle pour le texte d'Hippocrate. « Je serais heureux, m'écrivait-il le 19 juin 1861, de voir la critique s'emparer plus activement de cet auteur si important pour nous autres philologues. » S'il m'est permis d'émettre une opinion d'après ce que j'ai vu, je répondrai que ce classement, d'une façon absolue, est souvent impossible, parce que toutes les parties d'un même manuscrit n'ont pas la même valeur : ainsi les meilleurs ont parfois des leçons mauvaises, tandis que plus d'une fois les médiocres en offrent de bonnes : par exemple, je trouve, d'après mes notes, que H, qui, pour le reste, n'est pas de premier choix, a d'excellentes variantes pour les *Plaies;* qu'il figure mal dans les *Fractures,* où c'est à A'B MN qu'on doit les leçons les meilleures; J, généralement assez médiocre, en fournit de bonnes, ainsi que U; que, pour les *Articulations,* H occupe le second rang avec C, le premier revenant à A'BMN, et le troisième à EK, le quatrième à U avec FGIJV; enfin, que, dans les *Plaies de tête,* c'est à BMN qu'on doit les leçons les meilleures et les restitutions les

plus heureuses; qu'au second rang arrive U copié ici sur un manuscrit de la même famille que C, et qu'il prend de l'importance en raison de ce que ce traité n'existe que dans peu d'exemplaires; E se présente en troisième ligne, etc. Je pense aussi qu'il ne faut pas dédaigner les manuscrits par cela seul qu'ils sont plus ou moins récents, attendu qu'ils peuvent avoir été copiés sur de bons types. Ambr. Firmin Didot a dit avec raison : « L'accord de plusieurs manuscrits sur une variante ne saurait toujours décider notre approbation, car nous savons par expérience que souvent un seul manuscrit, fût-il même réputé le plus mauvais, peut contenir d'excellentes leçons, tandis que les plus estimés nous donnent souvent des leçons vicieuses. » (Thucydide, gr. fr., 1833, t. II, p. 403.)[1]

III. On doit à Æmilius Portus un travail critique sur le texte de l'édition de Froben : *Æmilii Porti in Hippocratem emendationes et variæ lectiones.* Æm. Portus, auteur d'une traduction des psaumes en vers grecs (Bas. 1581, in-8°), est plus connu des érudits pour ses éditions annotées de Thucydide, Xénophon, Suidas, Aristophane, Pindare, etc. Firmin Didot dit de lui : « La traduction latine de Thucydide a été partout corrigée et améliorée par Æm. Portus : elle est généralement adoptée dans les éditions publiées depuis. » (Thucyd. gr. fr. 1833, t. I, p. LXII.) L. Kuster, dans sa belle édition de Suidas (Cantabrig. 1705, 3 vol. in-fol.), a reproduit la traduction latine d'Æm. Portus. Je possède de lui une édition annotée d'Aristophane (gr. lat. in-fol. Aurel. Allobr. 1608), où parurent pour la première fois les scholies grecques de Bizet, etc. Les éditeurs de Foës ne manquèrent pas d'enrichir sa première édition d'Hippocrate, en 1595, des notes critiques d'Æm. Portus, qui y occupent plusieurs pages in-folio, et on les a reproduites dans celles de 1621 et de 1657. Malgré cette publicité et leur mérite intrinsèque, on n'en a pas tiré parti jusqu'à ce jour : je ferai voir qu'elles ne méritent pas cet oubli, et qu'elles fournissent quelques

[1] En 1862, j'ai fait demander, par voie diplomatique, communication du manuscrit grec de la bibliothèque Ambroisienne de Milan; je n'ai pas réussi à l'obtenir.

En 1866, j'ai demandé, par l'entremise du Docteur Reinhold, s'il n'y avait pas de manuscrit hippocratique à la bibliothèque d'Athènes : il m'a été répondu négativement par M. Œconomos, bibliothécaire. On l'attribue à la longue domination des Turcs sur la Grèce.

En 1872 (et surtout en 1875, par l'entremise du marquis de Cabriñana del Monte) j'avais quelques motifs d'espérer une collation des principaux livres de chirurgie d'Hippocrate sur le meilleur manuscrit grec de l'Escurial; mais ce projet n'a pu aboutir en raison des crises que, depuis plusieurs années, traverse l'Espagne, au milieu des révolutions et de la guerre civile.

130 Julien d'Alexandrie, de la secte méthodique, auteur d'un ouvrage en quarante-huit livres contre les *Aphorismes*.

140 ? Pélops, disciple de Numésianus et maître, à Smyrne, de Galien, qui écrivit *Pelopis magistri placita* III. Pélops traduisit les *Aphorismes* en latin; il avait écrit des *Introductions hippocratiques*.

163 Premier voyage de Galien à Rome.

169 Deuxième voyage de Galien à Rome, où il est appelé par les empereurs Lucius Verus et Marc-Aurèle.

201 Mort de Galien, glossateur érudit et commentateur intelligent d'Hippocrate. « Il s'est montré généralement critique habile et sensé. C'est le dernier des grands médecins de l'antiquité. » (Littré).

230 Cœlius Aurelianus, auteur d'un *Traité des maladies aiguës et chroniques*, où il s'est inspiré des écrits de Soranus le méthodique. Hippocrate y est souvent cité.

360 Oribase composa, à la prière de l'empereur Julien l'Apostat, une *Encyclopédie médicale* en soixante-dix livres, où Hippocrate et surtout Galien occupent une large place.

364 Philagrius, commentateur des *Aphorismes*.

455 Aetius d'Amide (Mésopotamie), auteur d'une encyclopédie médicale contenant un système complet de médecine pratique sous le nom de *Tétrabiblons*, où il a beaucoup emprunté à Hippocrate et surtout à Galien. (Il florissait en 455, selon Linden, et 543, selon Spring-el.)

543 Alexandre de Tralles (Lydie), médecin à Rome, fut avec Arétée un des meilleurs auteurs grecs qui aient paru depuis Hippocrate et Galien. Il composa un *Traité de médecine* en douze livres.

634 Palladius, l'iatrosophiste, commenta les *Fractures* et le VIe livre des *Épidémies*.

635 Paul d'Égine, élève de l'école d'Alexandrie, auteur d'un *Manuel de médecine* en sept livres, qu'il appelle *Mémorial*, et où il invoque souvent l'autorité d'Hippocrate.

640 Jean d'Alexandrie, commentateur d'Hippocrate : *De la nature de l'enfant*.

640 Étienne d'Athènes, commenta le *Pronostic* et les *Aphorismes*.
Théophile ou Philothée, commentateur des *Aphorismes*, abréviateur d'Étienne (Dietz).
Damascius, commentateur des *Aphorismes*.

640 Destruction de l'école d'Alexandrie.
Prise d'Alexandrie par les Arabes, sous la conduite d'Amrou, qui, sur l'ordre du calife Omar, fit brûler les livres de la bibliothèque.

1065 Nicétas (médecin, selon Cocchi, des empereurs de Constantinople, soit de Constantin Ducas, successeur d'Isaac Comnène en 1059 et de Michel son fils en 1067, soit d'Alexis Comnène en 1081), composa le fameux recueil de chirurgie connu sous le nom de *Collectio Nicetæ*, dont le manuscrit est à Florence et dont Hippocrate forme la base (*Officine*, *Fractures*, *Articulations*, *Plaies de tête*, *Mochlique*), avec le commentaire d'Apollonius sur les *Articulations*, celui de Galien également sur les *Articulations*, et celui de Palladius sur les *Fractures*, etc. (Cocchi, *Græcorum chirurgici libri*, 1754, Florence.)

§ VI.

BIBLIOGRAPHIE D'HIPPOCRATE.

1° DES CONDITIONS QUE DOIT REMPLIR L'ÉDITION D'UN AUTEUR ANCIEN TEL QU'HIPPOCRATE.

Des causes diverses de trois ordres ont, jusqu'ici, fait obstacle aux progrès de la littérature médicale :

1° Ce sont d'abord les altérations successives des textes primitifs. Il

lonis apographo nullus mihi fructus. » (*Schol. in Hipp.* p. XII.) J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Raige-Delorme, en faire à loisir l'examen à Lyon; j'y ai remarqué entre autres le glossaire que l'édition de Froben renferme sous le nom de Galien; Bosquillon l'avait collationné sur quatre manuscrits. M. Louis Pré a bien voulu m'en faire une copie complète : le lecteur verra que j'en ai tiré des lumières pour quelques corrections. Puisqu'il s'agit de Bosquillon, je dirai, en passant, que j'ai acheté dans les ventes : 1° une édition de Froben qui lui a appartenu et dont les marges portent quelques annotations de sa main; 2° un exemplaire in-4° de son édition *De Officina et de Fractis*, qui contient quelques pages du traité des *Articulations*, d'où j'ai pu tirer quelques variantes. Ces pages manquent dans l'édition in-8°.

VII. Je n'ai pas été moins heureux avec la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Je savais qu'il s'y trouve un exemplaire de l'édition de Froben, garni sur les marges de nombreuses annotations de la main de Barthez. Grâce à l'obligeance des professeurs Jaumes père et Kunholtz, j'ai pu en faire à Lyon une étude complète. J'ai fait copier tout ce qui regarde la chirurgie d'Hippocrate; j'ai utilisé toutes les remarques curieuses et utiles.

VIII. En 1868, M. Car. Reinhold m'a envoyé d'Athènes un fascicule de ses remarques critiques sur le texte pour les *Fractures*, les *Articulations*, les *Plaies*, les *Hémorroïdes*, les *Fistules*, etc. J'en ai fait profiter mon édition.

3° ÉDITIONS ET TRADUCTIONS COMPLÈTES D'HIPPOCRATE.

> Il reste à énumérer et à juger [les éditions et] les traductions d'Hippocrate : cette tâche est très-difficile et très-délicate.
>
> (DARENBERG, 1843.)

Je n'entends ici, comme pour les manuscrits, examiner l'ensemble de ces publications qu'au point de vue chirurgical. Notre étude se divisera naturellement en deux : *A*. Éditions et traductions complètes; *B*. Éditions et traductions partielles. Nous les rangerons par ordre de date.

A. Éditions et traductions complètes d'Hippocrate.

Hippocratis Coi medicorum omnium longe principis octoginta volumina, quibus maxima ex parte annorum circiter duo millia latina caruit lin-

gua, etc., nunc tandem per M. Fabium Calvum Rhavennatem, virum undecumque doctissimum, latinitate donata, Clementi VII p. m. dicata, ac nunc primum in lucem edita, quo nihil humano generi salubrius fieri potuit. (Romæ, 1525, 1 vol. in-fol.)

C'est à la fois la première traduction et la plus ancienne édition complète d'Hippocrate (éd. princeps). Une réimpression, que Daremberg (2e éd. *Notic. bibl.* x) croit plus complète, fut publiée à Bâle, en 1526, chez Cratander; j'ai pu me les procurer toutes les deux, et constater que tout se borna à y intercaler la traduction latine de Copus pour le *Pronostic* et le *Régime des maladies aiguës*, de Leonicenus pour les *Aphorismes*, et de Brentius pour la *Nature de l'homme*. Calvus traduisit Hippocrate sur les manuscrits 276 et 277 du Vatican, où l'on conserve encore la copie qu'il en écrivit de sa main sous le pontificat de Léon X, et qui lui servit à composer sa traduction dont l'original existe aussi au Vatican. Comme c'est la première en date (elle fut commencée vers 1515 : Fabius Calvus... cum cæteris Hippocr. 80 voluminibus Romæ vertebat MDXV), elle est nécessairement imparfaite. On voit, dans l'Avertissement qui suit, qu'il avait de grandes difficultés à vaincre : «Quisquis Hippocratis Coi, medicinæ parentis, volumina, multis in locis mutilata, per M. Fabium Calvum de græco sermone in latinum conversa, oculis percurrere non dedignabitur, si quid quod non satisfaciat occurrerit, aut perperam vel parum latine dictum putaverit, hoc et antiquæ Hippocratis dictionis brevitati non omnibus perviæ dabit codicumque varietati. Quorum etsi magnam copiam habuerit, quos conferre et consulere potuerit, non omnes tamen eadem habuerunt; quidam autem eadem, sed mutilate.» Peut-être, en l'état, n'a-t-on pas assez rendu justice à cette traduction. Triller la juge durement; Littré se montre assez sévère, en déclarant qu'il n'y a trouvé la solution d'aucune difficulté. J'ai été plus favorisé; il est vrai que je l'ai eue constamment sous la main; elle m'a utilement servi plus d'une fois pour l'interprétation du texte ou le choix des variantes. Mais je reconnais qu'elle est loin d'être toujours claire et littérale; j'avoue même qu'il y a des traités, comme celui *Des articulations*, où l'ordre des matières est tellement bouleversé, qu'il n'est plus reconnaissable. D'autre part, on lit des fragments qu'on ne rencontre nulle part ailleurs (voir *Arguments du médecin et des plaies de tête*).

Ἅπαντα τὰ τοῦ Ἱπποκράτους, *Omnia opera Hippocratis*. (Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Asulani soceri, mense maii 1526, in-fol.)

François Asulan, dans un avis placé en tête du livre, formule ainsi la critique du travail de Calvus : «Argumento esse potest Fabii Calvi immortali certe alioqui digna laude industria, qui, manu scriptum aliquem secutus codicem, librum unius folii περὶ ὑγρῶν χρήσιος, id est *De usu humidorum*, et librum περὶ ἄρθρων, id est *De articulis*, tredecim folia continentem omnino præteriit; et in eo libro qui inscribitur Κῳακαὶ προγνώσεις, id est *Coacæ præcognitiones*, ad calcem versus folia idem circiter sex, et in libro περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων, id est *De vulneribus capitis*, unum

fere; librumque, qui græce Μοχλικὸν dicitur, id est *De curandis luxatis*, bis tanquam diversum transtulit, solo differente principio, etc.» On peut répliquer que le traité *Des articulations* n'est pas omis, mais fort abrégé et interverti; et que celui *Des plaies de tête* n'est guère mieux arrangé dans Alde et même dans Froben, où il est mêlé et confondu avec un fragment du livre *Des airs, des eaux et des lieux*, etc. On regrette, comme M. Littré, «qu'il n'y ait pas une note, pas une variante, pas un alinéa, de sorte qu'il faut être très-familiarisé avec la lecture des livres hippocratiques pour pouvoir user avec fruit de ce volume.» Il n'est pas, il est vrai, d'un usage courant; mais il a un autre mérite : «Il est encore utile à ceux qui étudient le texte soit pour le corriger, soit pour le publier de nouveau.» (Littré.) Bien qu'il ait été préparé d'après des manuscrits qui n'étaient pas de premier choix, il a pourtant l'avantage d'offrir quelques variantes importantes, comme l'a très-bien reconnu Littré. En somme il a, en raison de son ancienneté, à peu près la valeur d'un manuscrit (éd. princeps).

Ἱπποκράτους Κῴου ἰατροῦ παλαιοτάτου πάντων ἄλλων κορυφαίου βιβλία ἅπαντα. Hippocratis Coi, medici vetustissimi et omnium aliorum principis, libri omnes ad vetustos codices summo studio collati et restaurati. (Basileæ, 1538, in-fol. ap. Froben.)

Triller ne prise pas plus l'édition de Froben que celle d'Alde; il les met sur la même ligne, et les condamne en ces termes: «Rudes admodum sunt et mancæ, immo et depravatæ, præterea etiam versione latina et adnotationibus orbæ, etc.» (*Opusc. medic.-philolog.* t. II, p. 240.) Ce jugement est fort injuste : il est vrai que le texte grec, chez Froben comme chez Alde, est nu, sans notes, sans version ni explications, et même sans un alinéa. Mais on s'accorde généralement à dire que Janus Cornarius, qui fut chargé par Froben de cette grande entreprise, a eu le mérite de donner la première édition vraiment critique du texte; on a vu plus haut avec quel soin il l'avait revu et corrigé sur trois anciens manuscrits; nous le croyons en droit d'ajouter : «Hippocrate est sorti de l'imprimerie de Froben aussi correct qu'il est possible; plus de quatre mille passages qui avaient été ou omis ou altérés dans l'édition de Venise ont été restaurés. Cette rectification a été faite par moi avec tant de scrupule, que je n'ai changé que ce qui était manifestement vicieux, et, là où les leçons étaient douteuses, j'ai suivi de préférence celles de Galien.» Le lecteur verra dans nos notes de nombreux exemples de ses rectifications. Son texte a eu l'honneur de devenir la *Vulgate* d'Hippocrate, et c'est celui qui a été généralement reproduit[1] jusqu'à M. Littré.

Cornarius avait annoncé une traduction latine d'Hippocrate, accompa-

[1] Janus Cornarius, dont le véritable nom est Hagenbot ou Hambutt (né en 1500 à Zwickau, en Saxe, mort à Iéna, en 1558), a été, grâce à ses traductions ou éditions d'Hippocrate, de Galien (partielle), de Paul d'Égine, de Dioscoride, d'Aetius d'Amide, etc., un des principaux restaurateurs de la médecine grecque. Il est auteur de quelques œuvres litté-

gnée de commentaires; ceux-ci n'ont jamais vu le jour, celle-là a paru sous ce titre : *Hippocratis Coi medicorum omnium facile principis opera quæ exstant omnia,* Jano Cornario medico physico interprete. (Venet. 1545, in-8°. ap. J. Gryphium.)

Triller, Struve et Littré accusent Cornarius d'avoir commis bien des fautes; j'en ai moi-même relevé quelques-unes qu'on n'avait pas signalées; mais je me demande s'il est possible, dans un travail aussi difficile et d'aussi longue haleine, de n'en commettre aucune. J'ai beaucoup pratiqué cette traduction, et je puis affirmer qu'elle est généralement fidèle : il l'avait préparée avec soin sur une révision attentive des manuscrits; elle est concise et littérale. On lui reproche d'être peu élégante; et de fait, elle l'est moins que celle de Foës, ce qui ne l'a pas empêchée d'obtenir un grand succès : elle a été souvent réimprimée; elle a eu l'honneur d'être choisie de préférence et reproduite par Zwinger (*Hippocratis... XXII commentarii, etc.* 1579), par Prosper Martiano (*Magnus Hippocrates Cous...* notationibus explicatus, Rom. 1626; Venet. ap. Guerilios, 1652, in-fol.), par Joann. Marinelli (*Hippocratis Coi, etc., opera,* quibus addidimus commentaria, Venet, 1619, 2 vol. in-fol.), par Van der Linden (*Hippocratis Coi sive Magni opera omnia,* 2 vol. in-8°, Lugd. Batav. 1665), par Haller (*Artis medicæ principes,* in-8°, t. I à IV, Lausannæ, 1769 à 1771), etc. Vraiment c'est dépasser les bornes que de dire comme Triller, t. II, p. 181, du choix qu'en fit Linden : «Nitidissimam suam editionem turpiter fœdavit Lindanus cum versione Cornarii, pessimi... critici.»

Hippocratis Coi opera quæ exstant græce et latine veterum codicum collatione restituta, novo ordine in quatuor classes digesta, interpretationis latinæ emendatione et scholiis illustrata a Hieron. Mercuriali Foroliviensi. (Venetiis, sumptib. Juntarum, 1588, in-fol.)

«Mercuriali, dit Littré, s'est livré à un travail tout neuf sur Hippocrate. Il a discuté l'authenticité des livres, il s'est créé un système sur ce point difficile; il a étudié le texte, et il a donné une traduction où l'on remarque partout l'effort pour entendre véritablement le sens.» «Quoi qu'il en soit, écrit à son tour Daremberg (2e éd.), du mérite intrinsèque de ce travail, sur lequel les érudits ne sont pas d'accord, on doit le regarder comme ouvrant une ère nouvelle pour la critique, pour l'interprétation du texte et pour la question d'authenticité des livres hippocratiques.» Triller lui reproche d'avoir reproduit les fautes des manuscrits et d'avoir mal traduit (t. II, p. 180). Qu'il me soit permis d'exprimer ici mon opinion, d'après la longue expé-

raires dont on ne parle guère : j'ai de lui une traduction en vers latins de l'Anthologie grecque, dont aucun de ses biographes ne fait mention : « Selecta epigrammata græca latine versa, ex septem epigrammatum libris; » Basileæ, ex ædibus Jo. Bebelii, mens. august. MDXXIX. L'édition forme 1 vol. in-12 de 422 p. Érasme, Politien, Sannazar, Alciat, etc., figurent parmi les traducteurs à côté de Janus Cornarius.

rience que j'ai acquise de ce livre. On prétend que Mercuriali a ouvert une ère nouvelle pour l'interprétation, et qu'on sent partout ses efforts pour bien entendre le sens; mais lui-même n'annonce pas une version nouvelle, il ne parle que de ses corrections : «interpretationis emendatione.» En réalité, j'ai vu qu'à part quelques corrections il reproduit à peu près littéralement la traduction de Cornarius, sauf pour le *Mochlique*, que ce dernier n'avait pas traduit. Quant au texte, il reproduit également celui que Cornarius a fait imprimer chez Froben, à de rares changements près. Ce qui enrichit son texte, ce sont d'importantes variantes marginales qu'il tire d'un vieux manuscrit (*vet. cod.*), et qu'on ne retrouve que là. J'en ai fait mon profit, comme Littré; j'ai notamment utilisé celles qui concernent le livre *Des plaies*, qui sont excellentes et qui ont échappé à la sagacité du savant éditeur d'Hippocrate. En somme, c'est une belle édition, soignée comme impression, assez correcte, et accompagnée de quelques notes qui ne sont pas sans intérêt. La division des écrits d'Hippocrate en quatre classes, qui est la conséquence de son système de critique, a entraîné un inconvénient matériel qui ne laisse pas que d'être incommode pour les recherches; je veux parler de quatre paginations différentes, une pour chaque classe; il faut même ajouter, pour être vrai, qu'il y en a une cinquième pour la censure et une sixième pour les glossaires.

Magni Hippocratis medicorum omnium facile principis opera omnia quæ exstant in VIII sectiones ex Erotiani mente distributa, nunc recens latina interpretatione et annotationibus illustrata, Anutio Foesio Mediomatrico medico authore. (Francofurti, ap. Andreæ Wecheli hæredes, 1595, in-fol.)

Cette édition, à laquelle Foës consacra toute sa vie, parut l'année même de sa mort. On peut voir, dans son *Œconomia Hippocratis* (Francfort, 1588, in-fol.) avec quel soin et quelle habileté il s'y était préparé. Depuis son retour à Metz, en 1552, après l'achèvement de ses études médicales à Paris, il partagea son temps entre l'exercice de son art et la préparation de son Hippocrate. La première édition est peu correcte; j'y ai trouvé nombre d'omissions et de fautes. On peut lui reprocher aussi l'inconvénient d'avoir huit paginations distinctes, ce qui en rend l'usage assez incommode. Je possède une réimpression de 1621 (Francofurti, ex officina Daniel. et David. Aubriorum, in-fol.), qui est plus correcte, plus complète, et dont la pagination se suit : améliorations fort appréciées, qu'on retrouve dans la dernière édition publiée par Chouët, à Genève, en 1657.

Foës passe, à juste titre, pour un des plus érudits et des plus judicieux éditeurs d'Hippocrate. «Son travail, écrit Littré, est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé et à tous ceux qui l'ont suivi; c'est un beau monument de l'érudition médicale au XVIe siècle.» Sa traduction est élégante et fidèle; Dan. Huet (*De claris interpret.*) en fait ainsi l'éloge : «Præclare cum Hippocrate actum est, quum latine eum loquentem induxit Foësius, interpres proximus optimis numerandus, et reliquis longe superior, qui in eodem labore claruerunt.» Cette traduction ne correspond pas toujours au texte : celui de Foës est la reproduction presque littérale de la *Vulgate* qu'on doit

à Cornarius. Le principal mérite de son travail consiste dans les notes savantes qui l'accompagnent. Il y aborde et résout les difficultés avec une merveilleuse pénétration; il y fait preuve d'un grand sens critique; il y discute et corrige le texte avec une rare perspicacité et une richesse d'érudition qui étonne; en un mot, ses notes sont pleines d'aperçus ingénieux, de précieux éclaircissements et de leçons importantes : il a de tout cela fait largement profiter sa traduction, et non le texte, aussi lui a-t-on reproché de s'être montré éditeur trop timide, «plus justo timidior.» (Triller p. 253.) En somme, on peut, en deux mots, faire l'éloge de ce livre, en disant qu'on ne saurait s'en passer quand on a besoin d'étudier Hippocrate.

Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni ἀρχιάτρων opera Renatus Charterius Vindocinensis plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in XIII tomos digessit et conjunctim græce et latine primus edidit. (Lutetiæ Parisiorum, ap. Jacob Villery, 1639-1679, 13 vol. in-fol.)

On a reproché à cette édition d'être incommode à cause du mélange des œuvres d'Hippocrate et de celles de Galien, ainsi que du nombre des volumes et de leur grand format, ce qui les rend difficiles à manier. Une critique plus directe (car celle-ci n'a qu'une portée extrinsèque) est celle dont Daremberg s'est fait l'écho en ces termes (2e édit.) : «Chartier a voulu tenir le milieu entre la sécheresse de Cornarius et la trop pompeuse éloquence de Foës, ce qui n'a pas empêché, et avec quelque raison, Triller de trouver Chartier *somnifère*, appréciation qui excite la verve caustique de Goulin.» Or Chartier, notons-le bien, ne prétend pas avoir fait une version nouvelle : les mots *plurima interpretatus* n'ont jamais eu ce sens; et de fait, pour la chirurgie, j'ai constaté qu'il a emprunté celle de Vidius pour l'ensemble des traités interprétés par ce dernier, et que, pour le reste, il s'en tient d'ordinaire à celle de Foës, sauf quelques retouches. Cette édition est le fruit d'un dévouement bien rare à la médecine et aux lettres : Chartier y consuma sa fortune. Elle mériterait d'être mieux étudiée; on ne la prise pas ce qu'elle vaut. Quand on ne se laisse pas rebuter par l'incommodité du grand format et par la confusion des écrits d'Hippocrate et de Galien, on finit par reconnaître qu'elle peut être consultée avec fruit; on verra dans nos notes plusieurs bonnes leçons qu'on lui doit et parfois une interprétation heureuse des passages difficiles. Littré, bon juge en ces matières, a dit de l'édition de Chartier : «Elle m'a semblé mériter plus de faveur qu'on ne lui en accorde ordinairement.» Le douzième volume contient l'*Officine*, les *Fractures*, les *Articulations*, avec les commentaires de Galien, les *Plaies de tête*, le *Mochlique*, les *Plaies*, les *Fistules*, les *Hémorroïdes*, etc.

Magni Hippocratis Coi opera omnia græce et latine edita et ad omnes alias editiones accommodata industria et diligentia Joann. Antonidæ Van der Linden doct. et professoris medicinæ practicæ primi in Academia Lugduno-Batava. (1665, Lugd. Bat. 2 vol. in-8°.)

Cette édition, comme celle de Foës, parut après la mort de son auteur. Elle fut bien accueillie pour la commodité du format et la netteté de l'impression, mais jugée assez sévèrement par les érudits. Triller en parle en termes durs et peu académiques : «Ceterum enim omnium est vilissima, et negligentius curata,.:. nimium curta et arcta, propter observationum defectum admodum sterilis.» (T. II, p. 240.) Il ne s'en tient pas là, et ajoute encore : «Omnium est miserrima,... et bona versione caret, et malis plerumque audacibusque conjecturis ipsi contextui temere illatis, præterea ubique abundat.» (*Ib.* p. 244.) Daremberg, tout en les atténuant, reproduit ces accusations : «On ne doit admettre qu'avec réserve les corrections du texte;... elles sont presque toutes tirées de Foës, ou proviennent de conjectures plus ou moins arbitraires.» (2e édit. p. XI.) «Je pense, écrit de son côté Littré, que Linden n'a guère consulté les manuscrits.» Remarquons toutefois que Triller avoue dans une note (t. II, p. 254), avoir reçu de Pierre Burmann de Leyde des corrections et des variantes écrites de la propre main de Linden, «observationes et emendationes manuscriptas... ab ipsius Lindani manu esse.» Ce n'est pas là le fait d'un auteur qui ne consulte pas les manuscrits; voici un témoignage qui en administre une preuve irréfragable, c'est celui d'Ermerins parlant du manuscrit de Vossius : «Lindanum isto libro usum esse credo, quia locum reperi (epist. VII, v) ubi Littreus e nullo manuscripto Lindani lectionem adnotat, quam ego in cod. Vossiano observavi. Moneo ideo, quia e var. lect. Parisiensibus abunde constat, *Lindanum multo magis manuscriptorum lectiones secutum esse quam multi ante Littrei editionem existimarunt.* (Hippocrat. gr. lat. 1859, Traj. ad Rhen. t. I, præfat. p. IX.) Ces corrections ne sont donc ni aussi téméraires ni aussi aventurées que l'affirmait Triller. Sont-elles enfin en aussi grand nombre qu'il le prétend? J'emprunte à Littré la réponse : «J'ai pu m'assurer, dit-il, que ces changements ont été beaucoup moins nombreux et considérables qu'on ne le croit communément.» Concluons qu'il y aura peut-être à revenir un peu sur le jugement plus que sévère qu'on a porté sur cette édition.

Les œuvres d'Hippocrate traduites du grec (en allemand) avec des notes, par Johann Friederich Karl Grimm. (Altenburg, 4 vol. in-12; le Ier, 1781; le IIe, 1784; le IIIe, 1785, et le IVe, 1792.)

Cette traduction est très-estimée en Allemagne; elle est malheureusement restée inachevée. Elle est enrichie de notes fort savantes (Littré). Elle a été réimprimée, en 1837, par Lilienhain avec des corrections et des remarques.

Traduction des *œuvres médicales d'Hippocrate* sur le texte grec de Foës [par Gardeil]. (Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°.)

Gardeil travailla trente ans à cette traduction; elle devait paraître en 1789 par les soins de Malesherbes et de Vicq-d'Azyr; les événements politiques y mirent obstacle. Plus tard, ce fut à Tournon, médecin de Toulouse, que les éditeurs, Fages et Meilhac, durent de pouvoir la publier. Elle a été très-diversement jugée. Daremberg s'étonne que «Gardeil ait si souvent et si gravement erré.» Littré dit au contraire :

«Elle est certainement préférable aux traductions latines qui l'ont précédée.» Ce jugement favorable, que Littré formulait au début de sa carrière (t. I, 1839), l'aurait-il maintenu à la fin (t. X, 1861)? Cela est fort douteux. Quoi qu'il en soit, la vérité est entre ces deux opinions extrêmes; cette traduction est une œuvre estimable, qui témoigne des plus louables efforts chez l'auteur pour saisir le sens de l'original, et il y réussit souvent; mais ce n'est pas un guide assez fidèle et assez sûr pour qu'on puisse se permettre de n'en pas consulter d'autre, quand on veut étudier, peindre ou juger Hippocrate.

En 1806, J. F. Pierer a publié à Altenbourg une édition latine d'Hippocrate en 3 volumes in-8°. Il a reproduit la traduction de Foës, qu'il fait précéder d'une notice tirée en partie de celle d'Ackermann. Il place en tête de chaque traité des préfaces, des sommaires et des têtes de chapitre qu'il emprunte à Haller toutes les fois que ce dernier en met dans son Hippocrate qui fait partie (t. I à IV) des *Artis medicæ principes.* (Lausanne, 1769 à 1774, en 11 volumes.)

Magni Hippocratis opera omnia. Editionem curavit D. Carolus Gottlob Kühn, etc. (Lipsiæ, 1825-1827, 3 vol. in-8°, gr. lat.)

C'est une réimpression du texte et de la traduction de Foës, que Kühn fait précéder de la notice d'Ackermann. On regrette qu'il ait omis de reproduire les notes de Foës, qui forment un des principaux mérites de son édition; il en résulte qu'il y a souvent une discordance inexplicable entre le grec et le latin par les raisons exposées plus haut. (Voir édit. de Foës, 1595.)

En 1833, dans l'*Encyclopédie des sciences médicales,* publiée sous la direction de Bayle, parurent les *Œuvres d'Hippocrate,* en 2 volumes in-8° à 2 colonnes. C'est une reproduction de la traduction de Foës, en empruntant à Pierer ses sommaires et ses divisions du texte. En face du latin se lit la traduction française de Gardeil, sauf pour le traité *Des airs, des eaux et des lieux,* dont la version est celle de Coray.

Œuvres complètes d'Hippocrate. Traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale par E. Littré, de l'Institut. (Paris, 1839-1861, 10 vol. in-8°.)

On peut appliquer à cette édition ce que Littré disait lui-même de celle de Foës. «Ce travail est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé; c'est un beau monument de l'éru-

dition médicale au XIXe siècle.» Cette œuvre capitale, commencée en 1834, n'a été terminée qu'en 1861. Elle porte tous les caractères de la maturité; l'auteur s'y révèle avec des qualités de premier ordre, comme éditeur, comme traducteur et comme annotateur. Il rappelle Foës par la sagacité avec laquelle il discute et restaure le texte; il a fait le plus heureux usage des nombreux manuscrits qu'il a collationnés. D'importantes leçons sont venues en grand nombre améliorer la *vulgate*, en y reprenant leur place; il est aussi des restaurations qui doivent naissance à d'ingénieuses conjectures. Il s'est attaché à rétablir l'ionisme d'Hippocrate aussi souvent qu'il l'a pu. Il s'est montré partout critique profond et judicieux. Il a réussi à donner un texte d'une remarquable correction. Son travail ne s'est pas borné aux mots; je dois encore signaler des restitutions importantes pour certains traités, comme celui des *Plaies de tête*, les *Fractures*, l'*Ancienne médecine*, le livre *Des eaux, des airs et des lieux*, etc. En somme, il a surpassé Cornarius, qui avait déjà corrigé plus de quatre mille passages. Sa traduction a un grand mérite; l'auteur ne perd jamais de vue son but final, qui est de bien pénétrer le sens et de le faire comprendre à son lecteur. Il a une conception vraiment philosophique de l'original, qui se révèle déjà dans une division rationnelle du texte, qu'il coupe d'après les idées mêmes d'Hippocrate. Il ne se borne pas là : il fait précéder chaque traité d'un argument où il soumet à une discussion approfondie les principales difficultés du sujet, et s'applique à mettre en lumière les points de contact et les points de dissemblance qui existent entre la science ancienne et la science moderne. Cette méthode lucide, qui fait bien saisir le lien entre le passé et le présent, ouvre, par cette étude, l'entrée des doctrines de l'antiquité. Vainement chercherait-on ailleurs un pareil avantage. Il rivalise avec Foës pour l'érudition de ses notes; mais il a fait plus que lui. Foës s'est borné au côté littéraire et philologique; Littré le suit de pair sur ce terrain, et l'on trouve dans ses dix volumes une foule de notes en ce genre du plus grand intérêt. On a vivement regretté que Foës n'ait fourni aucun éclaircissement sur les questions médicales que soulève l'étude des livres hippocratiques. L'œuvre de Littré ne présente pas cette lacune; c'est là, au contraire, une de ses parties les plus riches et les plus instructives. Pour m'en tenir à la chirurgie, j'ai à signaler de précieuses annotations sur certains procédés, sur divers instruments, sur des manœuvres opératoires, sur des questions de doctrine, etc. Ajoutons que l'auteur a eu le bon esprit de placer ses notes au bas des pages, et de ne pas les rejeter, comme on le fait trop souvent, à la fin du volume. C'est doubler leur prix et leur intérêt que de les mettre sous les yeux du lecteur, au lieu de le condamner, pour pouvoir les lire, à de fastidieuses recherches que, de guerre lasse, il cesse tôt ou tard de continuer, si bien que les meilleures remarques perdent leur opportunité et se trouvent même frappées de stérilité.

Littré a grandement raison de dire (t. X, p. LIII) : «*Je ne laisse pas Hippocrate tel que je l'ai trouvé.* La tâche dévolue à un nouvel éditeur comprenait trois points : la critique de la collection hippocratique, la correction du texte et l'interprétation médicale.» Il a donné à ces trois parties du problème une solution nouvelle; et ce grand travail, qui fait honneur au corps médical français, restera comme un monument de profonde science et de haute critique élevé à la gloire de la médecine grecque et de l'immortel fondateur de l'hippocratisme. Pourquoi faut-il que j'aie ici à faire une

réserve et à exprimer un regret! Littré, qui a opéré de si ingénieuses restitutions, n'a pu résister parfois aux entraînements de la critique moderne, et il s'est laissé aller à quelques changements arbitraires, que ne justifient point les manuscrits. Cela a le double inconvénient de dénaturer la doctrine hippocratique et de substituer nos propres idées à celles de l'original; et, comme rien n'est plus contagieux que l'exemple du mal, on va voir dans l'article qui suit quelle néfaste influence menacent d'exercer à leur tour ses successeurs dans cette voie. Or il sera démontré dans nos notes que la plupart de ces changements n'ont pas de raison d'être. On ne saurait trop le répéter : ce n'est pas à changer le texte, c'est à le comprendre que doivent tendre tous nos efforts.

Hippocratis et aliorum medicorum veterum reliquiæ. Mandatu academiæ reg. disciplinarum quæ Amstelodami est, edidit Zacharias Franciscus Ermerins. (Traj. ad Rhenum, 3 vol. in-4°, ap. Keminck. Tome I, 1859; t. II, 1862; t. III, 1864.)

Voilà un auteur que j'aurais voulu ne pas avoir à juger, parce qu'à côté de qualités estimables il a des défauts d'autant plus regrettables que la plupart sont volontaires. Il a du savoir; il a écrit des prolégomènes pleins de curieux aperçus, des préfaces intéressantes et des notes souvent utiles; mais il n'a pas le respect du texte, et il ne se fait aucun scrupule d'y introduire des changements arbitraires. Là, il remplace des mots que, dans sa théorie, il accuse de ne pas convenir; ici, il retranche des expressions ou même des membres de phrase, sous le prétexte que c'est une glose passée de la marge dans le texte, ou encore que c'est une répétition superflue. Il intervertit l'ordre consacré pour certains traités, comme on peut le voir pour les sept livres des *Épidémies*. Il publie pêle-mêle les œuvres authentiques de la collection et celles qui ne le sont pas. Il laisse en blanc, sans les traduire, une foule de passages et même d'alinéa dans les meilleures parties de ces œuvres. Il ne tient pas compte de la tradition; il réunit et confond en un seul livre celui des *Fractures* et celui des *Articulations*, et, bien que l'antiquité soit unanime sur leur légitimité, il les attribue à un auteur récent qu'il qualifie Cnidien! On trouve dans ses avant-propos un grand nombre de remarques critiques d'un haut intérêt; ses notes se bornent, en général, au côté littéraire, et n'ont guère de couleur médicale. L'helléniste parle seul, le médecin se tait, chez Ermerins. On regrette qu'il n'ait de chapitre ni sur la vie d'Hippocrate ni sur la bibliographie hippocratique. On regrette plus encore que, sur l'ionisme d'Hippocrate, il se soit fait une doctrine systématique en contradiction complète avec la tradition; qu'il retranche, de parti pris, ε dans αὐτέου, αὐτέης, αὐτέῳ, αὐτέῃ, αὐτέων, τουτέων, τουτέοισι, αὐτέῃσι, et autres mots semblables que les manuscrits s'accordent à orthographier ainsi; et qu'enfin il adopte arbitrairement des formes comme φύσι, πόλι, etc., qu'on ne rencontre point dans les manuscrits ni dans les éditions hippocratiques. Je me plais à déclarer que le savant éditeur d'Arétée avait tout ce qu'il fallait pour faire un bon éditeur d'Hippocrate. Il n'avait qu'à se tenir en garde contre les suggestions de la critique contemporaine, dont les empiétements exagérés ne pouvaient que déparer ses trois beaux volumes.

B. Éditions et traductions partielles d'Hippocrate.

Le nombre de ces publications est fort considérable. Je ne m'occuperai ici que de celles qui renferment au moins deux des dix parties de la *Chirurgie* d'Hippocrate. Celles qui n'en contiennent qu'une seule seront renvoyées, comme les monographies, au traité qu'elles concernent.

Chirurgia e græco in latinum conversa, Vido Vidio (*Guido Guidi*) Florentino interprete, cum nonnullis ejusdem commentariis. (Lutetiæ Parisiorum, 1544, in-folio.)

Cornarius n'avait pas encore publié sa traduction, qui ne parut qu'en 1545; celle de Vidius fut le premier essai considérable mis au jour sur la chirurgie d'Hippocrate. Manialdus, qui plus tard édita une œuvre analogue, critique ainsi son travail : «Senis mentem non semper expressit, et vim verborum sæpius non vidit.» (Ad Henric. IV. *In Hippocr. chirurgia,* p. 6, 1619.) On reconnaît là le jugement quelque peu partial d'un rival. La publication de Vidius eut beaucoup de succès, et elle le méritait. Les figures qui l'accompagnent servaient utilement à l'intelligence du texte. Vidius se montre chirurgien expérimenté et interprète judicieux. Cette chirurgie fut partiellement reproduite dans divers ouvrages, et eut les honneurs de plusieurs traductions. Elle contient : 1° Hippocratis De ulceribus, De fistulis, De vulneribus capitis libr., cum Vidii commentario; 2° Hippocratis De fracturis, De articulis, De officina medici, cum Galeni commentariis; 3° Galeni De fasciis lib.; 4° Oribasii De laqueis, De machinamentis lib. Ces trois derniers traités furent reproduits, en 1555, dans *De chirurgia scriptores optimi quique veteres et recentiores,* per Andr. et Jac. Gesnerum fratres, Tiguri, in-fol.; en 1561, dans l'édition latine de Galien, Basileæ, ap. Froben, in-fol.; et, plus tard, dans Chartier, etc.

Les trois premiers livres de chirurgie, traduits par Francoys Lefeure, avec le commentaire de Vidus Vidius. (Paris, 1555, in-18 de XXVIII-608 pages.)

Cette traduction est consciencieusement élaborée. Lefèvre ne s'en tient pas au latin de Vidius; il remonte au texte grec, en s'éclairant «de l'advis d'aucuns doctes et scavants personnages, et principalement de P. Laffilé et L. Duret,.... desquelz cognoissant bien le sain et entier iugement es escrits d'Hippocrates et Galien, ie me suis volontiers aydé.» Il dédie sa traduction *aux chirurgiens* de son temps; il leur en promet une de l'*Officine* et des autres livres chirurgicaux d'Hippocrate. Je ne sais s'il les a fait paraître; dans tous les cas, je n'ai pu me procurer que celle-ci, que j'ai maintes fois consultée avec fruit. Foës rapporte un grand nombre de variantes tirées d'un exemplaire de *Lefèvre.* Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit du chirurgien *Francoys Lefèvre;* il est désigné par Foës, dans l'avis au lecteur, sous le nom d'*Albertus Ferreus* medicus celeberrimus. Quant à P. Laffilé, c'est bien le même qui est appelé

Petrus Laphileus par Foës, à qui il fit présent du *Commentaire* grec de Palladius sur les *Fractures*.

Les anciens et renommés autheurs de la medecine et chirurgie. — *Hippocrate*. Des ulcères, Des fistules, Des playes de la teste, avec les commentaires de Guy Vide sur chacun livre. — *Hippocrate*, Des fractures, Des articles, De l'officine du chirurgien, avec les commentaires de Galien. — *Galien*, Des bandes. — *Oribase*, Des lacqs, Des machines et engins. — Le tout traduit fidelement du grec et du latin en françois par un docteur en medecine, et illustre de figures par lesquelles la chose est au vif representée. Avec une table tres ample de toutes les matieres principales. (A Paris, chez Pierre Menard, sur le Pont Neuf, vis-à-vis de la Samaritaine, 1634.)

Ce volume rare, que j'ai eu beaucoup de peine à me procurer, est oublié par la plupart des bibliographes, comme par Littré, ou mal décrit, comme par Ackermann. C'est un in-8° de 1,200 pages, renfermant une traduction complète de l'édition de Vidius, avec une copie réduite de ses figures. Il est édité par Eustache d'Aubin et Jean Gesselin, et dédié à Guy Patin. On lit dans la préface : « C'est la *chirurgie du grand Hippocrate* qu'on a traduite il y a longtemps du grec et du latin en françois, et que nous avons remise sous la presse à nos despens par le conseil de plusieurs habiles hommes qui nous ont asseuré qu'elle seroit tres utile, etc. » C'est donc une deuxième édition. Est-il vrai que la première, comme le dit Haller, aurait paru à *Lion* en 1555 ? On peut craindre qu'il n'y ait là quelque confusion, en raison de ce qu'on vient de lire dans l'article précédent. Quoi qu'il en soit, le nom de l'auteur est resté inconnu. On pouvait supposer que c'était peut-être la version de Lefèvre complétée comme il l'avait promis; mais elle diffère de celle des trois premiers livres pour le style et souvent pour le sens. Daremberg soupçonne qu'il faut peut-être l'attribuer à J. Dalechamps, de Lyon; mais je remarque que ce dernier, dans sa *Chirurgie françoise* de 1570, a inséré des notes où il donne une traduction de l'opuscule des *Fistules* qui diffère essentiellement de celle qui nous occupe.

Les trois éditions partielles qui suivent, de Gorris, de Zwinger et de J. Heurnius, assignent à leurs auteurs un rang distingué parmi les restaurateurs de la médecine hippocratique.

Hippocratis libelli (Jusjurandum, De medico, etc.) græce et latine, interprete Jo. Gorræo, adjectis unicuique libello brevibus scholiis. (Parisiis, 1542, in-4°.) — Cette collection est reproduite dans *J. Gorræi opera*, Paris, 1622, in-folio, où l'on trouve les *Definitiones medicæ*, l. XXIV, du même auteur, et sa version, justement estimée, en vers latins, de Nicandre (*Theriaca et Alexipharmaca.*)

Hippocratis Coi, etc. XXII commentarii (Jusjurandum, De medico, etc.),

tabulis illustrati, græcus contextus e vet. codicibus emendatus, latina versio Jani Cornarii innumeris locis correcta, etc., Th. Zwingeri studio. (Basil. 1579, in-folio.)

C'est une bonne édition, d'une belle impression, qui offre d'importantes variantes à la marge et un commentaire savant, mais difficile à lire à cause de sa forme tabellaire. Triller (*Opusc. med. philol.* t. II, p. 251) reproche à Zwinger d'avoir enfermé ses notes comme dans une étroite prison, et mis son lecteur à la torture : «Suas doctiss. observationes operosissimis tabellis, ceu totidem angustis claustris aut carceribus anxie inclusit, unde et sibi dum scriberet, et lectori dum legeret, acerbam crucem fixit.

Hippocratis Coi prolegomena (Jusjurandum, De medico, etc.) *et prognosticorum libri tres,* cum paraphrastica versione et brevibus commentariis Joann. Heurnii. (Lugd. Bat. 1597, in-4°.)

Deux ans après la mort de J. Heurn. parut, par les soins de son fils, sous le même titre, à la même librairie (officina Plantiniana), une réédition des mêmes traités, mais dans des conditions d'impression fort inférieures. (Lugd. Bat. 1603, in-4°.) Il y a eu de nombreuses réimpressions des œuvres de J. Heurnius. Je ne connais que les éditions de 1597 et de 1603, que j'ai eu souvent à comparer; mais je me suis servi de préférence de la première, qui est plus belle et meilleure. Dans chaque traité, le texte et la traduction sont divisés en paragraphes, dont chacun est accompagné d'un commentaire, avec quelques variantes à la marge.

Hippocratis Coi chirurgia, nunc primum græce restituta, latinitate donata et commentariis illustrata a Stephan. Manialdo m. doct. (Parisiis, ap. Joann. Libert, 1619, 1 vol. in-8° de XXIV-427 pages.)

On croirait qu'il s'agit ici de *toute la chirurgie d'Hippocrate,* tant d'après le titre du livre que d'après ce vers à l'éloge de l'auteur :

Omnis enim per te chirurgia Coa revixit,

et enfin d'après ce distique de Ræmundus Massacus, sur la composition du volume :

Ulcera, fracturas, luxataque membra chirurgus
Astergis, solidas, ponis et Hippocrati.

Or, précisément, cette traduction ne contient ni les *Fractures* ni les *Luxations,* ni le *Mochlique* et l'*Officine,* qui en sont le complément. Le traducteur, dans sa dédicace à Henri IV, de 1596, nous apprend lui-même qu'il aurait voulu compléter son œuvre, mais qu'il n'en a pas eu le loisir : «Ceterosque chirurgicos Hippocr. libellos cum Galeni commentariis emendare et latinos facere non recusabo; sed hæc commentatio plurimi est otii, quo ego maxime nunc egeo.» Son livre renferme : le *Médecin,* les *Plaies,* les *Hémorroïdes,* les *Fistules,* les *Plaies de tête.* Le texte grec, subdivisé en paragraphes, est accompagné de la traduction latine, que suit le commentaire. C'est

un travail soigné, semé de remarques fort profitables, et qui souvent m'a été d'un utile secours. C'est bien à tort que le nom de Maniaud est oublié dans les dictionnaires historiques, depuis Éloy jusqu'à Dezeimeris; il mériterait une notice bien mieux que nombre de ceux qu'on y mentionne.

Il paraît que Maniaud occupa de nombreuses et importantes charges, d'après les titres qu'il prend dans une épître de 1617 Henrico Flussati Candalæ. Il était d'une famille médicale. On trouve dans Primerose, qui avait fait ses humanités à Bordeaux, de curieux détails sur le père de notre auteur et sur ses relations avec J. César Scaliger: «Burdigaliæ, ubi educatus fui, non licuit J. Cæsari Scaligero, viro tam docto, commorari ut medicinam faceret, quod nollet ab illius urbis medicis examinari. Noluit autem, non quod urbis institutum improbaret, quale in tota Gallia observatur, sed quia famam suam quodlibertariæ quæstioni junioris forsan medici noluit exponere, qua de re mutuas inter ipsum et Manialdum doctissimum medicum Burdigalensem epistolas habebat Manialdus filius ejusdem, postea urbis medicus senior.» (*De vulgi erroribus in medicina*, l. I, c. II. Roterodami, 1658.)

Les œuvres d'Hippocrate, par Claude Tardy, etc. Paris, 1667, 2 vol. in-4°. Cette traduction est jugée peu favorablement par Dacier et Ackermann.

Les œuvres d'Hippocrate traduites en françois, avec des remarques et conférées sur les manuscripts de la bibliotheque du Roy (par And. Dacier). Paris, 1697, 2 vol. in-8°. (Tome I, *Le serment*, *Du médecin*, etc.)

«Dacier, n'étant pas médecin, n'était pas compétent de ce côté; mais il l'était beaucoup pour tout ce qui regardait le grec; aussi sa traduction et les notes qu'il y a jointes méritent d'être consultées.» (Littré.)

Hippocratis opera omnia cum variis lectionibus.... partim depromptis ex Cornarii et Sambuci codd.... partim ex aliis bibliothecæ Cæsareæ Vindobon. Mss. libris ac denique ex Mediceis Laurentian. Mss. codd. collectis : quarum ope sæpenumero græcus textus fuit restitutus, etc., studio Stephan. Mackii. Viennæ Austriæ, 2 vol. in-folio, 1743-1749. (Inachevé.)

Cette édition se borne aux quatre premières sections de Foës et à trois traités de la cinquième. Elle est jugée sévèrement par Triller (*Opusc.* t. II, p. 182) : «Nova *Hippocratis operum* editio 1743 prodiit Viennæ, externam quidem sui formam satis splendida, verum ipsa interna dignitas, eheu! non respondet externo isti nitori!» Littré lui est favorable : «C'est, pour l'exécution typographique, la plus belle de toutes les éditions d'Hippocrate; mais ce n'est pas son seul mérite. Mack a eu à sa disposition les manuscrits de la bibliothèque de Vienne; aussi trouve-t-on dans son édition des choses qu'on chercherait vainement ailleurs;.... à l'aide de ces manuscrits, il a pu restituer des passages très-altérés, et sur lesquels les manuscrits des autres biblio-

thèques ne fournissent aucune lumière..... Cela rend son édition précieuse pour un éditeur des œuvres d'Hippocrate.» Un reproche qu'on peut, avec Littré (voir *Hipp.* t. X, p. LXV), adresser à Mack, c'est que sa collation des meilleurs manuscrits de Vienne n'est ni complète ni toujours exacte.

Traduction espagnole des œuvres d'Hippocrate, par Picquer (inachevée), Madrid, 1757 à 1770, 3 vol. «Elle contient le texte, la version espagnole, une traduction latine, des commentaires et des variantes tirées des éditions antérieures. Je l'ai consultée quelquefois avec fruit.» (Daremberg.)

Hippocratis de officina medici et de fractis libri duo, edente Fr. Mar. Bosquillon. (Parisiis, ap. Ant. Aug. Renouard, 1816, in-8° et in-4°.)

Cette édition parut peu après la mort de l'auteur. On lit au verso du faux-titre : «Ce peu de feuilles est le commencement d'une édition complète d'Hippocrate dont feu Bosquillon s'était occupé une grande partie de sa vie, etc.» On a un échantillon de ce travail préparatoire dans l'ouvrage suivant : *Hippocratis aphorismi et prænotionum liber,* recensuit notasque addidit ed. Fr. M. Bosquillon, Paris, 1784, 2 vol. in-24. La publication posthume de 1816 fait regretter qu'on n'ait pas de même toute la chirurgie d'Hippocrate : le texte, revu sur les manuscrits, est utile à consulter, malgré les théories un peu systématiques de l'auteur sur l'ionisme d'Hippocrate; la version de Foës est intelligemment retouchée; il y a des notes judicieuses au bas des pages; en somme c'est une bonne édition, dont j'ai notablement profité.

Le chevalier de Mercy a publié à Paris, à partir de 1811, une partie des *Œuvres d'Hippocrate* (in-12, grec-français) : je ne m'occuperai que de celles qui ont trait à notre objet. Il avait débuté en 1808 par un volume in-8° (grec, latin et français), intitulé *Conspectus febrium,* qu'il avait composé d'après les livres I et III des *Épidémies,* et qui parut avec une approbation des professeurs de la Faculté de Paris, signée Chaussier, Hallé et Laennec.

Fondation de la doctrine d'Hippocrate, d'après le texte : traités Du serment, De la loi, Des maladies, etc., traduits en français, avec le texte en regard revu sur les manuscrits de la Bibliothèque du roi, etc., par le chevalier de Mercy. (Paris, 1823, in-12.)

Traités de morale d'Hippocrate : Des préceptes, Du médecin, etc., traduits en français, texte en regard revu sur les manuscrits, etc. (Paris, 1824, in-12.)

La chirurgie d'Hippocrate, avec ce sous-titre : *Maladies des os.* Traduit en

français, texte en regard revu sur les manuscrits, etc. (Paris, 1832, 2 vol. in-12.) Le tome I contient *Des plaies de tête, Des fractures, Du chirurgien*, et le tome II, *Des articulations* ou *Des luxations*.

Kühn signale les éditions du *Médecin*, du *Serment*, etc., sans formuler aucun jugement, *Hippocr. gr. lat.* Lipsiæ, t. I, 1825. Littré se refuse à juger de Mercy. *Œuvres d'Hippocrate*, t. I, 1839; et pourtant personne n'avait plus de compétence. Daremberg se montre moins défavorable dans sa première édition de 1843 que dans la deuxième de 1855, où il termine par ces mots : « A chaque traité il a joint une collation de manuscrits, collation inexacte, incomplète, et dont il n'a fait profiter ni son texte ni sa traduction, qui fourmille de contre-sens. » Il y a lieu de s'étonner de ces erreurs, quand il lui eût suffi de confronter les versions de Dacier et de Gardeil avec celles de Cornarius et de Foës, pour éviter les écueils qui l'ont fait si fréquemment sombrer. Son texte vaut mieux que sa traduction : il suit en général celui de Linden, auquel il a apporté quelques rares améliorations à l'aide du manuscrit 2255 = E. Malgré les défauts de cet auteur, je me sens enclin à un peu d'indulgence pour lui, parce que je crois lui devoir quelque reconnaissance pour la commodité de son format, qui me permettait d'emporter aisément dans mes courses le traité que je voulais étudier : aussi personne n'a plus souvent touché au doigt ni plus amèrement déploré toutes ses imperfections que moi.

La chirurgie d'Hippocrate, extraite de ses aphorismes examinés sous leur point de vue chirurgical, avec des commentaires, par Guerbois, chirurgien de la Charité. (Paris, 1836, in-8°.)

Ni Littré ni Daremberg ne citent ce livre : malgré ses défauts il ne mérite pas cet oubli. Guerbois donne le texte grec et une traduction française des aphorismes qu'il commente. Il tire le grec et le français de l'édition de de Mercy, qu'il a mal à propos choisie comme type. Son commentaire est généralement prolixe, et parfois il est rejeté à côté de la question quand il vient à être dévoyé par les infidélités de son interprète. Toutefois, quand un chirurgien qui a de l'expérience parle d'après son observation, il y a toujours à en tirer des renseignements profitables; c'est ce qui arrive souvent à Guerbois, chez qui on reconnaît le praticien, comme on le verra dans nos *notes* et nos *appendices*. Malheureusement le lecteur a de la peine à se retrouver dans son livre; car il n'a ni table ni index.

Adams Francis, the genuine works of Hippocrates, translated from the greek, with a preliminary discourse and annotations. (London, 1849, 2 vol. in-8°.) « La version anglaise reproduit le plus ordinairement le texte de Littré; les notes sont instructives, etc. . . . ; on y trouve *Plaies de tête, Officine, Fractures, Luxations*, . . . *Serment*, . . . *Ulcères, Fistules, Hémorroïdes*, etc. » (Daremberg.)

Hippocrate (*Œuvres choisies*) : Le serment, Du médecin, etc., traduits du grec sur les textes manuscrits et imprimés avec des introductions et des notes, par le docteur Ch. V. Daremberg. (Paris, 1843, 1 vol. in-12. — Seconde édition entièrement refondue, Paris, 1855, 1 vol. in-8°.)

C'est un travail estimable, dont la deuxième édition a été retouchée avec soin, et qui a contribué à répandre le goût et la lecture d'Hippocrate soit en France, soit en Italie, où l'édition de 1843 a été traduite par le docteur Achille de Vita, Florence, 1850. L'introduction générale et les notes qui accompagnent la traduction améliorée de 1855 ont assigné à Daremberg un rang honorable parmi les interprètes modernes d'Hippocrate.

Hippocrates, cura Caroli H. Th. Reinhold. (Athenis, 1864-1866, 2 vol. in-8°, texte grec.) (Tome I, *Le serment, Les plaies de tête*, etc.; tome II, *L'officine avec le commentaire de Galien*, etc.)

Ermerins (voy. son *Hippocr.* t. III, *Epimetrum*) a consacré au Ier vol. un article critique où il examine les corrections de l'auteur, discute ses conjectures et rend justice à son savoir. Le 2e vol. se recommande par les mêmes qualités, ce qui nous fait regretter que Reinhold n'ait pas publié un plus grand nombre des œuvres d'Hippocrate.

4° COMMENTATEURS ANCIENS DE LA CHIRURGIE D'HIPPOCRATE.

Des travaux considérables d'exégèse avaient été faits sur Hippocrate dans l'antiquité; ils nous auraient été d'un grand secours; mais la plupart ont péri; et, pour la chirurgie, il ne nous reste aujourd'hui que trois commentaires.

Le plus récent de ces commentateurs est Palladius, surnommé l'Iatrosophiste, qu'on s'accorde avec Dietz, *Schol. in Hipp.* t. II, p. VI, à placer au VIIe siècle, et que Sprengel fait fleurir vers 634. Il a commenté le traité des *Fractures* : Foës, qui en avait reçu le texte grec de Laphileus, médecin de Paris (voy. plus haut, *Notice sur Vidius et Lefèvre*), chargea Jacob Santalbinus de le traduire en latin; le tout parut dans sa première édition d'Hippocrate, à Francfort, en 1595, et fut reproduit dans celles de 1621 à Francfort, et de 1657 à Genève, et enfin dans le tome XII de Chartier, vers 1679. Cocchi nous apprend que le manuscrit de Florence, qui contient la collection de Nicétas, contient aussi le texte de Palladius, et il serait bon de l'y collationner pour l'améliorer et peut-être le compléter, car ce commentaire, sans être de première valeur, n'est pas aussi insignifiant que l'a prétendu Freind dans son *Histoire de la médecine;* il sert à expliquer certains passages, certaines manœuvres, formule parfois une

exégèse qui n'est pas inutile à côté de celle de Galien, parfois aussi conduit à quelques corrections du texte.

Galien est sans contredit le plus important des commentateurs d'Hippocrate, et le mieux pénétré de ses doctrines. « Galien, dit Freind, *Hist. de la médec.* t. I, n'était pas seulement le meilleur médecin de son temps, mais encore l'homme le plus savant et le plus judicieux critique parmi ses contemporains. » Il avait composé des commentaires, aujourd'hui perdus, sur les *Plaies*, sur les *Plaies de tête*, sur l'*Anatomie d'Hippocrate*, etc. Nous possédons ceux qu'il a écrits sur l'*Officine*, les *Fractures* et les *Articulations* : on les trouve en grec dans les éditions de Venise de 1525 et de Bâle de 1538, en latin dans la *Chirurgia e græco in latinum conversa* de Vidius, sans parler des dix éditions latines de Galien chez les Juntes, enfin en grec et en latin dans l'édition de Chartier, réimprimée par Kühn. — Parmi les traducteurs qui coopérèrent à l'édition latine de Galien publiée à Bâle par Froben en 1561, en 5 vol. in-fol., je crois devoir signaler Joannes Bernardus Felicianus : sa traduction des trois commentaires précités de Galien m'a paru soigneusement élaborée; je l'ai largement consultée, et elle mérite de l'être; il l'avait faite et corrigée d'après les manuscrits : « Pluribus locis diligenti exemplarium Græcorum recognitione integritati restituti commentarii. » Il a ajouté beaucoup de figures qui éclairent les manœuvres; il est des cas où il a devancé Littré pour leur intelligence, nommément pour l'extension continue dans les fractures de la jambe, où il a deviné et parfaitement représenté l'appareil d'Hippocrate.

Les commentaires chirurgicaux de Galien témoignent que nul autre ne s'est mieux pénétré de l'esprit du grand maître, n'a mieux expliqué son texte et les préceptes qu'il pose, et n'a autant ajouté aux observations, aux vues et aux règles de l'original.

Le plus ancien commentateur qui nous reste est Apollonius de Citium (île de Chypre). Ce nom est très-commun dans l'antiquité : Galien cite neuf Apollonius qui tous ont écrit. On peut dire que le nom d'Apollonius est pour l'histoire médicale, comme celui des Ptolémées pour l'histoire de l'Égypte, une source d'erreurs et de confusions. Harless confond Apollonius de Citium avec Apollonius Mys, et il n'est pas le seul; Dietz renonce à débrouiller ce chaos, *Schol. in Hipp.* t. I. Sprengel, *Hist. méd.* t. I, p. 254, qui fait la même confusion que Harless, dit Apollonius de Citium hérophiléen, et le fait vivre au milieu du IIe siècle avant J. C., vers 146. Il nous semble qu'il y a là trois erreurs : il n'était pas sectateur

d'Hérophile, et il ne manque aucune occasion, dans son commentaire hippocratique, d'attaquer les hérophiléens; il censure vertement Hégétor, un des chefs de cette secte, qui vivait vers 100 ans avant J. C., d'après la *Biographie générale,* édition Didot, 1838, t. XXIII, et Bacchius de Tanagre, autre hérophiléen qu'on s'accorde à placer entre 290 et 260 ans avant J. C. Voy. Daremb. *Hist. méd.* 1870, t. I, p. 160. Apollonius de Citium se proclame disciple de Zopyre, que Sprengel classe lui-même parmi les empiriques, comme Daremberg. Apollonius Mys, au contraire, était hérophiléen, comme l'établissent Strabon, *Geogr.* XIV, et Celse, l. V, *Præfat.* Ajoutons qu'ils n'eurent pas les mêmes condisciples. Héraclide d'Érythrée fut celui d'Apollonius Mys, tous deux contemporains de Strabon, et Apollonius de Citium nous apprend lui-même qu'il eut pour condisciple Posidonius. Enfin, si l'on compare attentivement les publications que les anciens leur attribuent, on verra que ce ne sont pas les mêmes. Il nous reste à déterminer l'époque où vivait notre commentateur. Zopyre, son maître, s'était beaucoup occupé de matière médicale, et, selon les habitudes du temps, de poisons et d'antidotes; Galien nous apprend, *De antidot.* l. II, c. VIII, qu'il envoya à Mithridate, roi de Pont, un antidote du nom d'*ambrosia*. Il est probable que ce dut être au temps où ils étaient l'un et l'autre à leur apogée : cette période dura, pour Mithridate, de 100 à 85 avant J. C., et il n'est pas déraisonnable de conclure que Zopyre put fleurir vers 100; d'où il résulterait qu'on peut placer Apollonius, son disciple, entre 75 et 70; Cocchi et Daremberg adoptent cette dernière date. Il dédia son commentaire à Ptolémée, qui serait, selon Cocchi, Ptolémée roi de Chypre et frère de Ptolémée Aulète, roi d'Égypte, lequel régna de 73 à 52 avant J. C., ce qui achève de montrer une étroite concordance entre toutes les dates que nous invoquons ici.

Érotien parle du commentaire d'Apollonius de Citium sur le traité hippocratique des *Articulations*. Cocchi a fait savoir (*Græcor. chirurgici libri,* Florence, 1754) que le texte grec se trouvait dans un manuscrit de Florence qui contient la collection de Nicétas : « Sequitur totus Apollonii contextus folia codicis implens XLV, cum picturis XXIX, tribus libris et articulis LVI distinctus. » C'est de là que l'a tiré Dietz pour le publier : *Scholia in Hipp. et Galen.* Berlin, 1834, 2 vol. in-8°. Dietz n'a reproduit ni les peintures ni la division du texte en cinquante-six numéros, et n'a pas donné une traduction latine comme on paraît le lui avoir demandé : « Haud deerunt qui *postulent versionem latinam* horum commentariorum textui græco adpo-

sitam : at qui Hippocratem græcum intelligere nequeunt, istis certe ex his commentariis lux nulla affulget. » Voilà un étrange paradoxe! A ce compte-là, il ne faudrait jamais de version latine. — Apollonius commente spécialement ce qu'Hippocrate a écrit sur les symptômes des luxations et sur les modes divers de réduction. Son commentaire est utile pour l'intelligence des procédés, et il sert assez souvent à des restitutions du texte par les citations littérales qu'il en fait.

5° GLOSSATEURS ANCIENS D'HIPPOCRATE.

Les glossateurs d'Hippocrate, qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait trop souvent, avec ses commentateurs, car *glossaire* et *commentaire* ne désignent pas le même ouvrage, les glossateurs, dans l'antiquité, n'ont pas été moins nombreux que les commentateurs; quelques-uns s'attachaient à un seul traité; la plupart en comprenaient plusieurs dans leur cadre; il y en eut peu qui embrassèrent la totalité des œuvres hippocratiques, comme le firent Zeuxis et Héraclide de Tarente; on n'en cite pas dont le travail resta circonscrit aux livres chirurgicaux : toute exégèse, à une époque où la division en deux branches n'existait pas pour la science ni pour l'art, portait également sur la médecine et la chirurgie, placées simultanément sur la même ligne. De tous ces travaux, qui nous eussent été si précieux pour Hippocrate, il ne nous est arrivé que des fragments. Trois seulement ont surnagé au milieu de ce naufrage général; parmi les auteurs, nous en retrouvons deux qui ont figuré dans le précédent chapitre pour leurs *commentaires*, et qui doivent reparaître dans celui-ci pour leurs *glossaires* (et la même chose se reproduirait pour bien d'autres, si on les avait conservés), ce qui prouve une fois de plus l'opportunité de la distinction que nous avons établie. Ces deux auteurs sont Galien, dont il sera question plus loin, et Apollonius de Citium, dont nous nous bornerons à dire ici qu'Érotien mentionne le livre exégétique dirigé contre un autre d'Héraclide de Tarente, et à qui il emprunte une glose.

Depuis le *Dictionarium medicum* de H. Estienne où parut, en 1564, la première édition d'Érotien, les trois glossaires qui nous restent (Érotien, Galien et Hérodote) se trouvent ordinairement réunis comme dans les éditions hippocratiques de Mercuriali, de Foës et de Chartier. En 1780, J. G. Frider. Franz en a fait l'objet d'une monographie dédiée à Triller : *Erotiani, Galeni et Herodoti glossaria in Hippocr.* ex recens. H. Stephani, gr. et lat., accesserunt emendat. H. Stephani, Barth. Eustachii, Adr. Heringæ.

etc.; varietatem lection. ex mss. codd. Dorvillii et Mosquensi addidit, suasque animadversiones adjecit Franzius. (Lipsiæ, 1780, in-8°.)

Érotien est un glossateur qu'on s'accorde, avec Éloy, Franz et Littré, à faire vivre du temps de Néron, et, s'il faut préciser davantage, Schulz le fait fleurir en 54, Daremberg en 60 après J. C. Il a dédié son ouvrage à l'archiatre Andromaque, le même, dit-on, qui fut l'inventeur de la thériaque. Son glossaire fournit des renseignements précieux sur le canon hippocratique et sur l'interprétation des termes difficiles qui s'y trouvent. Érotien, tel que nous l'avons, suit un ordre alphabétique, en ce sens que tous les mots qui commencent par la même lettre sont mis ensemble, sans conserver ensuite entre eux la série littérale comme dans un dictionnaire. Héringa a fait voir que cette disposition était le fait d'un arrangeur inconnu, et non de l'auteur qui, suivant sa propre préface, devait prendre un à un les écrits enregistrés dans son canon, et expliquer successivement dans chacun d'eux tous les mots qu'il jugeait dignes d'une glose. Klein vient de donner une nouvelle édition d'Érotien : *Erotiani vocum hippocraticarum conlectio*, recensuit, emendavit fragmentaque adjecit Josephus Klein. (Lipsiæ, 1865, in-8° de LXIV-168 pages.) Klein a enrichi son édition des variantes de plusieurs manuscrits de Paris, de fragments tirés surtout de Daremberg et de Littré, et de notes de deux ordres, *testimonia* et *adnotatio*. Dans une savante préface, il discute tout ce qui regarde l'auteur et son lexique : il prétend qu'Érotien vivait, non sous Néron, mais à la fin du Ier siècle et au début du IIe, qu'il n'était pas seulement grammairien, comme tout le monde le croit, mais aussi médecin, et qu'enfin ce n'est pas à Andromaque, archiatre de Néron, mais à Andromaque fils que fut dédié son ouvrage. Klein ne rend pas assez justice à Franz, qu'il traite trop de haut en bas, en l'accusant de n'avoir rien fait pour Érotien : *nihil omnino præstitit*, de s'en être reposé sur ses prédécesseurs : *prorsus adquievit*, et de donner un texte très-fautif : « ut in hac editione mirum in modum pessimas quasque lectiones in textu . . . reperias. » Il ne faut pas être injuste, ni oublier que l'édition de Franz réalisa un progrès notable, et que rien ne saurait remplacer les notes de H. Estienne, Eustache, Héringa, etc., que l'éditeur a eu le bon esprit de réunir au bas des pages. Les *testimonia* et l'*adnotatio* de Klein ne peuvent pas en tenir lieu, malgré leur mérite. Lui-même n'est pas à l'abri de toute critique; je ne veux en produire qu'un seul exemple : il répète, p. 36, textuellement ces mots d'Érotien : περὶ τόπων καὶ ὡρῶν. Eustache avait mis en note, Franz, p. 22 : pro ὡρῶν, *de*

anni temporibus, legendum esse *ἀέρων, de aeribus.* H. Estienne, qui avait déjà fait la même note, ajoutait : « Ita enim inscribitur Hippocratis liber Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων (*De aeribus, aquis, locis*); » le texte ici pouvait être corrigé. Plus loin, Érotien parle d'un livre qu'il intitule Περὶ ὑδάτων (*De aquis*). Klein, faisant allusion au traité précédent, écrit : « Huc fortasse quæ leguntur περὶ ὑδάτων trahenda sunt. » C'est une conjecture qu'il emprunte à Eustache, Franz, p. 23, sans le citer : « *De aquis* nullus liber Hippocratis exstat, et ideo divinare non possum quem Erotianus intelligat. Suspicarer eum esse quem *de aeribus, et aquis et regionibus* scripsit. » Eustach. Or Klein a copié une erreur : Érotien, par ce dernier titre, désigne l'opuscule que nous nommons *De liquidorum usu,* dont il explique ensuite certains mots, voy. Klein, p. 101, etc. Nous sommes tous sujets à nous tromper, nous avons tous besoin d'indulgence, il faut en avoir pour autrui.

Galien, par ses *commentaires,* a beaucoup fait pour l'intelligence des livres et des doctrines d'Hippocrate; on peut dire que, par son *glossaire,* il complète son œuvre à un autre point de vue, en donnant l'explication des termes difficiles. Cornarius dit, en le publiant à la suite de son Hippocrate en 1538 : « Voilà un petit livre qui peut rendre de grands services. » Il rapporte en avoir amélioré le texte à l'aide d'un vieux manuscrit; mais il reste encore beaucoup à faire; car, depuis Foës (in *Not.* et *OEcon. Hipp.*), on l'a un peu négligé jusqu'à Franz. J'ai un instant songé à en donner une nouvelle édition, en prenant pour base la copie de Bosquillon collationnée sur quatre manuscrits; mais j'ai dû renoncer à ce projet, qui m'eût demandé beaucoup de temps pour mener la chose à bien : la *chirurgie d'Hippocrate* est une entreprise assez considérable et assez difficile pour absorber tous mes soins.

A l'égard du glossaire qui porte le nom d'Hérodote, nous avons à noter des opinions fort divergentes. Klein se borne à le dire d'un auteur inconnu; Franz entre dans plus de détails : il rappelle que Mercuriali et Chartier veulent l'attribuer à Hérodote, médecin de Lycie; que Fabricius et Leclerc restent dans le doute; et qu'enfin Héringa, revenant à un avis émis par H. Estienne, explique qu'il s'agit d'un recueil d'expressions tirées de l'historien Hérodote et qui lui sont communes avec Hippocrate : « Glossarium illud *herodoteum* vocatur, non quod Herodotum quempiam auctorem agnoscat, sed quod explicet vocabula in Herodoti historiarum libris reperiunda; neque aliam in finem Hippocrati præmittitur, nisi quod multæ harum glossarum etiam ap. Hippocratem reperiuntur. » Le titre grec, tel

que Franz le reproduit après H. Estienne et Foës, est favorable à cette opinion : λεξικὸν τῶν ἡροδοτείων λέξεων; il ne peut pas être traduit comme le fait Franz : « Herodoti dictionarium *vocum Hippocratis antiquarum.* » Chartier, qui lui donne ce sens, modifie du moins le grec pour le mettre en rapport avec le latin : c'est être conséquent. Mais il faut absolument s'en tenir au texte original.

Ce glossaire est beaucoup moins important que les deux autres; il y aurait opportunité à les réunir tous les trois dans une nouvelle édition, revue et améliorée, en groupant toutes les notes connues.

Pour suppléer au peu de ressources en ce genre qui nous viennent de l'antiquité, les modernes ont fait les plus louables efforts et composé des livres fort recommandables; voici les titres de quelques-uns :

Definitionum medicarum lib. XXIV, par J. de Gorris, Paris, 1542, in-fol.; Francfort, 1578; Paris, 1622.

Dictionarium medicum, par H. Estienne, Paris, 1564, in-12.

Definitionum medicinalium liber, par Guillaume Baillou, Paris, 1640.

Iatreum hippocraticum continens *narthecium medicinæ* veteris et novæ, par J. Conrad. Dieterich, Ulm, 1661, in-4°.

Œconomia Hippocratis alphabeti serie distincta, par Anuce Foës, Francfort, 1588, in-fol.; une deuxième édition fut publiée à Genève, en 1662, par Chouët et dirigée par Étienne Leclerc, qui mit les citations d'Hippocrate en concordance avec l'édition de Genève de 1657, amélioration d'une grande utilité pour les recherches. Foës, dans son *Œconomia,* commente, explique et corrige le texte d'Érotien, d'Hippocrate, de Galien, etc., avec une sagacité et un savoir incomparables; c'est à juste titre qu'Héringa et Klein l'appellent *opus aureum,* comme l'avait déjà fait Æmilius Portus. Je suis étonné, je l'avoue, que Triller ne lui épargne pas ses critiques. Déjà ceux qui professent le respect des textes trouvaient trop roide la censure qu'il fait de Foës comme éditeur : « Ubi urendum erat et secandum, ut ita dicam, ibi nihilominus timide nimis linamenta adhibet quasi et cataplasmata, et dubitanter subscribit quæ tuto in textum erant recipienda, *Opusc.* t. II, p. 181. » Nous croyons qu'il sera seul de son opinion quand il accuse Foës d'être, dans ses notes et son *Œconomia,* trop verbeux et trop prolixe : « Notent præterea alii commentarios ejus nimium verbosos interdum et copiosos. » On peut plaindre Triller de si mal sentir le mérite de ce savant modèle; malgré toutes ses détractions, on ne continuera pas moins à surnommer l'*Œconomia* un *livre d'or.*

TABLEAU GÉNÉRAL DES SIGLES DES MANUSCRITS ET DES AUTEURS.

1° CLEF DES SIGLES DES MANUSCRITS.

cod. = codex, ou manuscrit.
codd. = codices, c'est-à-dire manuscrits.
ms. = manuscrit, ou codex.
mss. = manuscrits, ou codices.
exx. Reg. et mss. R. = manuscrits de la bibliothèque du Roi collationnés par Foës.
A' = ms. de Saint-Marc ou de Venise.
B = cod. Mediceus, ms. de Fontainebleau.
C = 2146.
D = 2254.
E = 2255.
F = 2144.
F' = 2149.
G = 2141.
H = 2142.
I = 2140.
J = 2143.
K = 2145.
L = cod. sev.
M = 2247.
N = 2248.
O = 1868.
P = 1849.
Q' = cod. Fevr.
R = 2047.
S = ms. de Scaliger.
T = 2330.
U = ms. de Munich.
X = 2332.
Y = 2266.
Z = 2148.
β = 2596.
η = 2287.
[ ] indiquent un texte *ajouté* ou *changé*.

2° CLEF DES SIGLES DES AUTEURS ET DE LEURS OUVRAGES.

Aet. = Aetius d'Amide, auteur d'une encyclopédie médicale sous le nom de *Tétrabiblons*.

Ald. = 1re édition grecque d'Hippocrate (editio princeps) chez les Aldes en 1526, à Venise.

Alex. Tr. = Alexandre de Tralles, auteur d'un traité de médecine en douze livres.

Aret. = Arétée de Cappadoce, auteur d'un traité des maladies aiguës et chroniques.

Barth. in marg. = annotations manuscrites de Barthez, sur les marges d'un Hippocrate, à Montpellier.

Bosq. = Bosquillon, auteur d'éditions partielles gréco-latines d'Hippocrate.

Calv. = Fabius Calvus, auteur de la première traduction latine complète d'Hippocrate, en 1525, à Rome.

Cels. = Cornelius Celsus, auteur d'un manuel latin de médecine en huit livres.

Chart. = Chartier, auteur d'une édition gréco-latine d'Hippocrate et de Galien en 13 vol. in-fol.

Chouët = réédition de l'Hippocrate de Foës chez Chouët à Genève, en 1657.

comm. et comment. = commentaire.

Corn. = Cornarius, auteur de la deuxième édition grecque d'Hippocrate, chez Froben, à Bâle, en 1538.

Corn. annot. = annotations manuscrites de Cornarius sur les marges d'un Hippocrate, à Gœttingue.

Dac. = Dacier, auteur d'une traduction française partielle d'Hippocrate, en 2 vol. 1697.

Dal. et Dalech. = Jacques Dalechamps, de Lyon, auteur d'une *Chirurgie françoise*, 1570 (traduite de Paul d'Égine et d'Hippocrate).

Dar. = Daremberg, traducteur français des *Œuvres choisies d'Hippocrate*, 1re édit. 1843; 2e édit. 1855.

De M. = De Mercy, auteur d'éditions partielles, gréco-françaises, d'Hippocrate.

Dietz = éditeur des scholiastes grecs d'Hippocrate et de Galien (Apollonius, Étienne, Palladius, Théophile, etc.).

éd. = édition. — edd. = éditions. — éd. gr.-fr. = édition grecque et française, éd. gr.-lat. = édition grecque-latine.

Erm. = Ermerins, auteur d'une édition gréco-latine d'Hippocrate, en 3 vol. in-4°.

Érot. = Érotien, auteur d'un glossaire d'Hippocrate.

Felic. = Bernard Felicianus, auteur d'une traduction latine des commentaires chirurgicaux de Galien sur Hippocrate, Bâle, 1561.

Fevr. = Fr. Lefèvre, traducteur français des trois premiers livres de la chirurgie de Vidius.

Foës = Foës, auteur d'une édition gr.-lat. annotée d'Hippocrate, et d'un dictionnaire hippocratique : *Œconomia Hippocratis*.

Franz. = Frid. Franzius, auteur d'une édition gr.-lat. annotée des glossaires d'Érotien, Galien, Hérodote.

Frob. = 2e édition grecque d'Hippocrate publiée par Cornarius, chez Froben, à Bâle, 1538.

Gal. = Galien.

Gal. Bas. gr. = édition grecque de Galien à Bâle, en 5 vol. in-fol.

Gal. Bas. lat. = édition latine de Galien à Bâle, en 1561.

Gard. = Gardeil, auteur d'une traduction française complète d'Hippocrate, 1841, 4 vol.

gl. = glose. — gloss. = glossaire.

Gorr. = J. Gorris, auteur d'une édition grecque-latine de plusieurs traités d'Hippocrate, et d'un dictionnaire hippocratique, sous le nom de *Definitiones medicæ*, en 24 livres.

Heurn. = J. Heurnius, auteur d'éditions gr.-lat. de plusieurs traités d'Hippocrate avec commentaires.

Hipp. = Hippocrate.

impr. Corn. = annotations marginales de Cornarius sur un exemplaire d'Hippocrate, à Vienne.

impr. Samb. = annotations marginales de Sambucus, médecin hongrois érudit du XVIe siècle, sur l'exemplaire d'une édition d'Hippocrate, à Vienne.

Klein = Joseph Klein, auteur d'une édition grecque, annotée, du glossaire d'Érotien, 1865.

Larg. = Scribonius Largus, médecin à Rome sous Tibère et Claude.

Lind. = Van der Linden, auteur d'une édition gr.-lat. d'Hippocrate, en 2 volumes, 1665.

Litt. = E. Littré, auteur d'une édition complète gr.-fr. d'Hippocrate, avec introduction, notes et arguments, 10 vol. 1830-1861.

Mack. = Stephan Mack, auteur d'une édition gr.-lat. d'Hippocrate, 2 vol. in-fol. (inachevée).

Man. et Maniald. = Manialdus, auteur d'une édition gr.-lat. partielle de la chirurgie d'Hippocrate, avec commentaire.

Mart. et Martian. = Prosper Martiano, commentateur d'Hippocrate, auteur du Magnus Hippocrates Cous explicatus, in-fol. Rome, 1636.

Merc. = Jérôme Mercuriali, auteur d'une édition gr.-lat. d'Hippocrate, avec notes et *Censura Hippocratis*, 1588.

om. = omis.

Opsop. = J. Opsopœus, auteur d'une édition gr.-lat. de plusieurs traités d'Hippocrate, 1587.

Orib. et Oribas. = Oribase, médecin du IVe siècle, auteur d'une bibliothèque médicale en 70 livres, et d'un abrégé de cet ouvrage en 9 livres sous le nom de *Synopsis*.

Æm. Port. = Æmilius Portus, auteur de corrections pour le texte d'Hippocrate, 1595.

P. Ég. = Paul d'Égine, auteur grec d'un manuel de médecine en 7 livres.

Reinh. = Reinhold d'Athènes, auteur d'une édition gr. partielle d'Hippocrate en 2 vol. et d'un fascicule de corrections pour le texte, 1864-1866.

Spon. = Jacob Spon, de Lyon, auteur des *aphorismi novi ex Hippocr.* 1584.

Trill. = Daniel Triller, auteur d'observations critiques sur Hippocrate, ses éditeurs et ses traducteurs, opusc. médic.-philol. 2 vol. in-4°, 1766.

Vid. = Vidus Vidius (Guido Guidi), auteur d'une traduction latine partielle de la Chirurgie d'Hippocrate, avec commentaires, 1544.

Zwing. = Thom. Zwinger, auteur d'une édition gr.-lat. de 22 traités d'Hippocrate, avec commentaires, 1579.

3° TABLEAU DES SIGLES DES DIVERS TRAITÉS DONT SE COMPOSE LA CHIRURGIE D'HIPPOCRATE.

app. = appendice.
arg. = argument.
bibl. = bibliographie.
comm. = commentaire.
comm. fig. = commentaire avec figures.
Art. ou Artic. = Traité des articulations.
Fist. = Opuscule des fistules.
Fract. = Traité des fractures.
Fragm. = Fragments divers.
Hém. ou Hémorr. = Opuscule des hémorroïdes.
Jusj. = Serment.
Med. ou Medic. = Opuscule du médecin.
Moch. = Livre du mochlique.
Offic. ou Officin. = Livre de l'officine.
Ulcer. = Traité des plaies.
Vuln. cap. = Traité des plaies de tête.

SERMENT.

ARGUMENT.

I. Une tradition non interrompue depuis l'antiquité jusqu'à nos jours semble permettre de considérer le *serment* comme authentique. «Le plus ancien témoignage que nous ayons, écrit Littré, IV, 610, est celui d'Érotien.» Érotien vivait sous Néron (54 à 68 après J. C.). Il existe un autre témoignage antérieur, c'est celui de Scribonius Largus, qui vivait sous Tibère (14 à 37 après J.C.), et qui, en 43, accompagna Claude dans son expédition en Angleterre : «Hippocrates, conditor nostræ professionis, initia disciplinæ ab jurejurando tradidit.» (Scrib. Larg. *De compos. medicam.* PRÆFAT.) Ce qui donne beaucoup de valeur à l'affirmation d'Érotien, c'est qu'il avait fait une étude particulière de ces questions d'authenticité, et, comme le remarque Littré, t. I, p. 341, que «certainement il avait puisé cette indication dans les commentateurs anciens.» Toutefois on n'est pas autorisé à dire, avec Daremberg : «Les anciens et les modernes sont *unanimes* à regarder le *serment* comme authentique.» (*Œuvr. d'Hipp.* 2e éd.) Il est vrai que, dans l'antiquité, il n'y a qu'une voix; dans l'*Isagoge* latine publiée par les Aldes, en 1547, sous le nom de Soranus, l'auteur dit au médecin : «Memor sit juramenti Hippocratis ut ab omni culpa se abstineat.» (*Medici antiqui*, in-4°, c. II et III.) Théodore Priscianus, contemporain d'Oribase, n'est pas moins catégorique dans son livre *De mulierum passionibus*, c. VI : «Abortivum dare nulli unquam fas est, ut enim Hippocratis attestatur oratio.» Suidas légitime le *serment*, comme Érotien. Cette croyance était si générale au IVe siècle, que nous la retrouvons dans deux Pères de l'Église, saint Jérôme et saint Grégoire de Nazianze : «Hippocrates, dit saint Jérôme, adjurat discipulos suos, antequam doceat, et in verba sua jurare compellit, etc.» (Voy. Turneb. *Adversar.* XIX, 21; et Foës, p. 29.) Mais, parmi les modernes, Mercuriali et Sprengel ont élevé des doutes : «Cum neque a Galeno, objecte Mercuriali, neque ab alio quopiam vetere probato scriptore citetur, rationi consentaneum est virum usque adeo gravem nunquam simile juramentum edidisse.» On se demande en quoi la gravité d'Hippocrate aurait pu en souffrir! Notre auteur se contredit lui-même à l'instant quand il avoue qu'Hippocrate a pu proposer ce *serment* à ses élèves, mais sans l'écrire : on sent que c'est là une assertion quelque peu subtile et fort hypothétique, qui entraîne Mercuriali à l'encontre du but où il visait, car, au fond, c'est reconnaître que le *serment* tire son origine d'Hippocrate lui-même : «Fieri quidem potest ut forsan suis discipulis ejusmodi... juramentum ore tenus proposuerit, quæ postmodum ab aliis sint... divulgata.» L'argumentation de Sprengel ne semble pas plus difficile à rétorquer; il soutient que la mention de la lithotomie doit faire rapporter le *serment* à l'école d'Alexandrie, après

l'époque où Celse, d'après lui, aurait dit qu'Ammonius avait inventé cette opération. Disons d'abord qu'il ne faut pas confondre *la taille* proprement dite du *serment* avec la *lithotomie spéciale* d'Ammonius. Celse ne dit pas qu'il a inventé la première, mais seulement la seconde, qu'on a assimilée à notre *lithotritie* : il *coupait la pierre en deux* quand elle était trop grosse pour sortir sans déchirure du col. «Si quando autem calculus major non videtur nisi, rupta cervice, extrahi posse, findendus est, cujus repertor Ammonius ob id λιθοτόμος cognominatus est.» (VII, XXVI, n° 3.) Il est manifeste que ce n'est pas là inventer la taille, c'est simplement modifier un procédé opératoire alors en usage; dans tout ceci il n'y a donc rien contre l'authenticité du *serment*[1].

[1] Triller a cru pouvoir invoquer en faveur du serment un témoignage contemporain qui lui semblait en mettre hors de doute l'authenticité, c'est celui d'Aristophane : ce poëte, dans la comédie des *Thesmophories*, v. 270, suppose que les femmes, réunies dans le temple de Cérès, dont l'entrée est interdite aux hommes, délibèrent sur les moyens de perdre Euripide pour se venger des injures qu'il ne cesse de leur prodiguer dans ses tragédies. Euripide, prévenu du danger qui le menace, prie son beau-père Mnésilochos d'aller, déguisé en femme, dans le temple pour y prendre sa défense. «Euripide. Mais va donc! — Mnésilochos. Non, par Apollon, à moins que tu ne me jures..... — Euripide. Quoi?— Mnésilochos. De me sauver par tous les moyens, s'il m'arrive quelque malheur. — Euripide. Eh bien, je le jure par l'éther, séjour de Jupiter. — Mnésilochos. Mais quoi de mieux que le serment de la confrérie d'Hippocrate? — Euripide. Soit! Je le jure donc par tous les dieux.» Il est difficile de ne pas croire qu'il est ici fait allusion à Hippocrate de Cos et au serment qu'il exigeait de ses disciples. M. Littré, qui avait d'abord adopté l'opinion de Triller, t. I, p. 31, y a ensuite renoncé, t. II, p. 48, sur l'observation de Letronne et de Boissonade, que le scholiaste de Ravenne a interprété autrement ce passage : d'après lui il s'agirait, dit-on, d'un Hippocrate d'Athènes, en butte aux sarcasmes des comiques à cause de la stupidité de ses fils. C'est la version qu'admet aussi Daremberg. Pour moi j'avoue n'être pas convaincu. Je sais que, dans les *Nuées*, v. 1000, Aristophane se moque d'eux amèrement : «Si vous croyez de pareilles balivernes, vous ressemblerez aux enfants d'Hippocrate, et l'on vous appellera un grand niais.» La satire ici est mordante : le trait porte directement. Mais dans les *Thesmophories* il n'en est plus de même; quel sel peut-il y avoir à faire jurer par le *contubernium* de ce père aux enfants ineptes? Je ne saisis pas l'à-propos; je ne vois là ni esprit ni finesse; et même cela me paraît manquer de sens. Je soupçonne que c'est le souvenir des *Nuées* qui aura ici induit le scholiaste en erreur, et ce n'est pas le seul endroit où la critique ait à redresser le dire des scholiastes qui se trompent : cela n'est pas rare dans Thucydide.

Dans l'hypothèse de Triller, tout concorde et s'enchaîne. Aristophane commence par nommer Apollon, comme dans le serment. Il fait intervenir «l'éther qui joue un rôle important dans la doctrine d'Hippocrate.» (Poyard, trad. d'Aristophane, 4e éd. 1873.) Il ne propose comme modèle, que pour les persifler, la confrérie de l'Asclépiade de Cos et le serment qui précédait l'initiation; enfin, dans la formule de son invocation, il reproduit les propres termes du serment hippocratique. Que faut-il davantage? Ici l'allusion est pittoresque et transparente, l'ironie vive et saisissante. Le poëte comique frappe du même coup et la cérémonie du serment à laquelle assurément plus d'un adepte peu digne ne restait pas fidèle, et les médecins que servaient mal les hasards de la fortune, et contre lesquels le monde a de tout temps décoché ses épigrammes. Je n'ai pas à examiner si celles-ci sont fondées et équitables; je n'ai qu'à rappeler qu'elles sont de tous les temps et de tous les pays. N'est-il pas cent fois plus piquant qu'Aristophane, à la

II. Nous allons, en l'étudiant en lui-même, y découvrir une série de témoignages intrinsèques qui nous semblent d'une grande valeur. Hippocrate commence par faire jurer l'adepte par tous les dieux; il ne pouvait rien imposer de plus solennel que la formule du *serment;* elle était dans les mœurs de l'antiquité; rien, dans toutes les circonstances graves, ne liait plus les hommes, comme on le voit non-seulement dans Homère et Hésiode, mais encore dans les historiens de cette époque, comme Hérodote et Thucydide. Pythagore, qui avait fondé une confrérie philosophique comme les Asclépiades une confrérie médicale, en fait le second précepte de ses *Vers dorés :*

Craindre, adorer les dieux, c'est la première loi;
Révère du *serment* l'irrévocable foi.
(Pompignan.)

Platon, dans ses *Lois*, l. IV (éd. Tauchn. p. 134; trad. Grou, t. I, p. 241), nous apprend que les médecins instruisaient leurs enfants dans la médecine; et, dans *Phèdre* (éd. Tauchn. VIII, 59), il cite ensemble deux médecins athéniens, Acuménos et son fils Éryximaque. «Cela, remarque Littré, IV, 610, est conforme à la règle du temps.» Galien, très-versé dans l'histoire des Asclépiades, rapporte que, pendant longtemps, l'instruction médicale se transmit de père en fils, mais que plus tard l'école de Cos s'ouvrit aux étrangers sous certaines conditions. (*De anat. admin.* l. II, c. 1.) C'est ce qui avait lieu à l'époque d'Hippocrate, comme on le voit dans le *Protagoras* de Platon; car le disciple que le philosophe représente comme allant demander des leçons de médecine au descendant des Asclépiades n'était pas un fils de médecin. Or tout cela se retrouve dans le *serment*. L'initié y jure «de communiquer la doctrine à ses fils, aux enfants de son maître et aux disciples enrôlés et assermentés suivant la loi médicale.» Platon nous apprend encore qu'une rétribution était allouée à Hippocrate pour son enseignement; dans ce même dialogue de *Protagoras* il introduit un Athénien qui, pour devenir médecin, va porter de l'argent au chef de l'école de Cos. Dans le *serment*, le récipiendaire jure «de regarder les enfants de son maître comme ses propres frères, et, s'ils veulent étudier l'art médical, de le leur enseigner sans salaire ni engagement écrit,» ce qui implique qu'on ne l'enseignait pas gratuitement aux autres. «On peut,

façon de Molière, se moque de la confrérie de Cos, qu'il veut ridiculiser, et de ses membres dont la société exige, à titre de médecins, mille promesses, sans savoir s'ils peuvent les tenir, et pour laquelle ils sont plus d'une fois contraints de faire bien des serments qu'ils n'accomplissent guère, jurant de sauver leurs malades, qu'ils ne sauvent pas? On voit dans Platon le philosophe qu'Hippocrate était bien connu à Athènes. Ce n'est pas la seule fois qu'Aristophane le raille : il l'a fait dans les *Nuées*, en faisant allusion à son traité *Des eaux, des airs et des lieux*. Il l'a fait dans *Plutus*, en travestissant un passage du *Pronostic*. Dans les *Thesmophories*, il attaque la confrérie des Asclépiades, et raille Hippocrate, chef de l'école de Cos, comme Platon le comique raillait Euryphon, chef de l'école de Cnide. Cette dernière comédie fut représentée vers 412 avant J. C. On remarquera que cette date coïncide avec l'époque où, d'après ce que nous avons dit de la publication des œuvres principales d'Hippocrate (voy. *Introduction générale*, § 3), l'école de Cos devait être à l'apogée de sa gloire et jouir d'une grande notoriété, même dans le monde profane, ce qui, du reste, était ici une condition de rigueur en raison des exigences théâtrales.

conclut M. Littré, on peut, ce semble, considérer avec confiance le *serment* comme appartenant à la profession médicale et à l'âge hippocratique.» (IV, 611.)

Ce n'est pas tout : nous allons faire voir que le *serment* est tout rempli de l'esprit d'Hippocrate. *Je ferai servir le régime au soulagement des malades.* C'est là le reflet fidèle d'une pensée dominante chez Hippocrate. Il en a rempli presque en entier la première section des *Aphorismes;* dans le livre de l'*Ancienne médecine,* il professe que la modification du régime alimentaire a été le point de départ de toute thérapeutique, et que telle a été l'origine des premiers essais médicaux. C'est la recherche des lois de la diététique qui a inspiré son beau traité *Du régime dans les maladies aiguës.* «Le régime faisait la base du traitement dans la haute antiquité. Avant Hippocrate, ... les médecins n'avaient point de règle fixe pour l'administration de la *ptisane.*» (Littré, IV, 651.) Il est digne de remarque que, dans les ouvrages de la collection hippocratique où le traitement est indiqué, c'est toujours au premier rang qu'est placé le régime à suivre par le malade, les remèdes ne venant qu'en seconde ligne. Notons que c'est aussi par le régime que commence le *Serment. J'écarterai tout ce qui pourrait être nuisible et injuste.* Cette phrase paraît, sous certains rapports, être un commentaire de ce passage remarquable des *Épidémies,* l. I, c. v : «Dans les maladies, il y a deux choses : *soulager* ou *du moins ne pas nuire.*» Pensée profonde d'un médecin qui a beaucoup observé et qui a sagement réfléchi sur les périls de la pratique. C'est ce qu'il proclame dans le premier des *Aphorismes* : «L'expérience est trompeuse et le jugement difficile.» *Dans quelque maison que j'aille, je m'abstiendrai de tout commerce vénérien soit avec les femmes, soit avec les hommes, libres ou esclaves.* Voilà de belles maximes de morale, qu'on n'est guère habitué à entendre dans le ve ni dans le ive siècle avant J. C., c'est-à-dire à une époque où la société grecque était profondément entachée de l'ignoble vice contre nature des amours masculins. Combien peu de voix ont osé alors protester contre la corruption générale du temps! On verra dans l'opuscule hippocratique *De medico,* § 1, qu'il est «recommandé au médecin qui, à toute heure, se trouve en contact avec les femmes et les filles de ses clients, de rester toujours maître de lui-même.» Platon, dans ses *Lois,* l. V, prend aussi la défense de la sainteté du mariage, et punit ceux qui la souillent. Mais Hippocrate ici va plus loin : il proscrit encore les amours masculins. Ce n'est pas tout : il s'élève à un degré de plus, et, devançant les temps, il s'applique à sauvegarder l'esclave, comme l'homme libre, bien avant que Philon, *De vita contempl.,* ait écrit : «Natura liberos omnes genuit, sed avaritia, legum contemptrix, servitutem induxit.» (H. Meibomius in *Hippocr. jusjurand.* Lugd. Batav. 1643, p. 179.) *Je conserverai pures et chastes et ma vie et ma profession.* Cette sentence est tout à fait dans le génie d'Hippocrate, qui est sans cesse préoccupé de la dignité de l'art et de celle de l'artiste (voy. § 11. *École de Cos*), et qui, dans la *Loi,* § 1, proclame que «la médecine est la plus noble de toutes les professions.» Il était plein de pudeur : rappelons que, dans l'*Officine,* § 3, il conseille, pendant les opérations, de cacher aux assistants les parties qu'il serait honteux de voir. Ailleurs, *Du Médecin,* § 1, il veut que «la justice préside à toutes les relations.» Dans la *Loi,* il place le devoir au-dessus de l'opinion; dans les *Articulations,* il défend de sacrifier l'honnêteté à une popularité de mauvais aloi, et, dans les *Fractures,* le devoir à une vaine gloire, etc. *Si je remplis fidèlement mon serment, ... puissé-je être honoré à jamais parmi les hommes!* Hippocrate aspire à la renommée : il sait que

c'est un puissant mobile pour les hommes de cœur. Il recherche l'estime des gens de bien qui aiment l'art comme lui; il fait tout pour rehausser la profession; il accomplit les devoirs d'humanité qu'elle comporte, combat la routine et le charlatanisme qui la déshonoreraient, et s'applique à faire triompher les saines doctrines; finalement on ne peut que trouver très-légitime son désir de la gloire. Hippocrate fait jurer à ses disciples de marcher sur ses traces : il leur commande de s'attacher à l'art et de l'honorer par leur conduite, en combattant ce qui est mal, en défendant ce qui est bien, en remplissant tous les devoirs du médecin. Il veut enfin qu'ils ambitionnent la juste réputation qui pourra leur être due parmi les hommes.

En résumé, l'esprit d'Hippocrate se reconnaît d'un bout à l'autre du *Serment*, et il lui imprime, à mon sens, le sceau de l'authenticité.

III. Le *Serment* se compose de quatre parties : la première est consacrée à l'*invocation* des dieux de la médecine grecque, en prenant à témoin tous les autres dieux du paganisme; la deuxième, à l'exposition des *engagements* que l'initié contracte envers son maître et ses enfants, ainsi qu'envers les autres disciples assermentés de l'école des Asclépiades; la troisième, à l'indication des *devoirs* que le médecin devra remplir envers ses malades et envers lui-même, sous le double rapport moral et professionnel; la quatrième, enfin, à l'*imprécation*. C'est dans cette pensée que nous avons cru devoir diviser le texte en quatre alinéa.

Tout cela est exprimé en fort bons termes; on peut dire que le *Serment* représente en abrégé un code de morale médicale; il a eu l'honneur d'être pendant longtemps la règle suprême de la conduite du médecin. On comprend que la noblesse des préceptes, la gravité du langage, l'alliance imposante du sentiment de la responsabilité médicale et du sentiment religieux, en un mot le caractère élevé de la formule sacramentelle, tout s'accordait à imprimer quelque chose de solennel à l'initiation de l'adepte et à l'exercice de la profession. En formulant ainsi les devoirs essentiels du médecin, le *Serment* n'a cessé d'agir favorablement sur les destinées de l'art. «On peut affirmer qu'il a exercé une influence salutaire et perpétuelle sur la profession médicale.» (Littré, IV, 626.) Peut-être pourrait-on ajouter que le doctorat moderne ne perdrait rien en moralité ni en considération, s'il était en usage dans toutes les Facultés des deux mondes [1]. Au IXe siècle, Honain, premier médecin du calife Al-Metawakel Billah, fut

[1] C'est ce qui existe depuis longtemps à la Faculté de médecine de Montpellier. Le *serment*, qui faisait partie de l'initiation à l'école de Cos, a été transporté à la séance du doctorat. La prohibition de la taille, qui n'a plus de raison d'être (voir notre Commentaire, note *C*), a disparu. La formule sacramentelle a été façonnée sur les idées modernes; mais le fond même est entièrement inspiré par le *Serment* d'Hippocrate, ce qui en est un éclatant éloge.

«*Serment*. — En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuitement à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers

sollicité par ce prince, qui voulait l'éprouver, de lui fournir du poison; il répondit que sa religion (il était chrétien) et sa profession le lui défendaient, et que les médecins étaient tenus par le *serment* de n'administrer à personne une substance capable de donner la mort. L'anecdote, vraie ou fausse, montre que le *serment* des Asclépiades avait pénétré parmi les Arabes. (Littré, IV, 625.)

IV. Le *Serment,* qui était un des beaux morceaux de la littérature antique, est le plus ancien monument connu de police et de discipline médicale chez les Grecs; il mérite, à ce double titre, de figurer ici comme le préambule naturel de la *Chirurgie d'Hippocrate,* de même qu'il était le premier acte de l'initiation à l'école de Cos. Nous lisons dans l'*Isagoge,* c. II : «Curare etiam debet, qui artem medicam et naturæ scientiam vult inchoare, ne ab errore quemquam alicujus lædat effectus, ea itaque ratione per sacramentum juramenti sumat doctrinam.» Il n'est pas indifférent de savoir que l'auteur de toutes ces maximes de morale professionnelle, que le maître enfin qui donnait ces conseils à ses disciples, leur donnait lui-même l'exemple : cet enseignement en vaut bien un autre! Ce n'est pas ici le lieu de le démontrer en détail (voy. *École de Cos*); qu'il nous suffise de dire que la *Chirurgie d'Hippocrate* se distingue par un côté moral qui rappelle fidèlement la philosophie du *Serment.*

mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

«Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!»

BIBLIOGRAPHIE.

1° MANUSCRITS.

A′ = manuscrit de Venise.
C = 2146.
C′ = Cod. Cordæi ap. Opsop.
E = 2155.
F = 2144.
G = 2141.
H = 2142.
I = 2140.
J = 2143.
K = 2145.
L = Cod. Serv. ap. Foës.
R = 2047.
U = manuscrit de Munich.
V = Codex Vossii.
Z = 2148.
β = 2596.

Æm. Port. = Notes et corrections d'Æmilius Portus pour le texte.

Barth. in marg. = Annotations de Barthez sur les marges d'un Hippocrate à Montpellier.

DD. Par. in marg. = Notes marginales de médecins de Paris du XVIe siècle.

2° ÉDITIONS, TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES.

Nota. Le Serment figure dans toutes les éditions et traductions complètes d'Hippocrate, comme je vais l'exposer une fois pour toutes, tant pour le Serment que pour les autres livres de la *Chirurgie d'Hippocrate.* Il se trouve : 1° gr. Ald. p. 1 verso; Cornar.-Frob.p. 1. — 2° lat. Calvus, p. 21; Cornarius, p. 3; Haller, Artis med. princ. IV, 197; Pierer, Bibl. iatr. t. I, p. 5. — 3° gr.-lat. Mercuriali, sect. IV, p. 1; Foës, sect. I, p. 1; Chart. t. II, p. 1; Linden, t. I, p. 42; Mack, t. I, p. 1; Kühn, t. I, p. 1; Ermerins, t. I, p. 3. — 4° fr. Gardeil, t. II, p. 179. — 5° gr.-fr. Littré, IV, 610.

Latine. «Hippocratis Jusjurandum, in cujusdam sui libri principio inventum et a græco in latinum conversum, per Petrum Paulum Vergerium, etc.» In Articella, Venet.4 83, in-fol.[1]

Latine, ex Andr. Brentii vers. in collect. Symph. Champerii, 8°, sine loc. et ann., et Lugd. 1506, in-8°.

[1] L'exemplaire que je possède n'est pas intitulé, comme l'édition de Venise de 1513 : «Articella, sive thesaurus operum medicorum veterum.» Il ne porte pour tout titre que le mot *Artesela* et non *Articella;* c'est un in-fol. de 1491, imprimé à Venise, en gothique, sur

Latine, ex antiqua versione cum aliis. Venet. 1507, in-8°.

Græce, cum Æsopi fabulis, etc. Basil. 1518 et 1533.

Latine, cum Alexandri Benedicti anatomice. Argent. 1528, in-8°.

Græce, cura Albani Torini, cum prognost. et libr. de nat. human. Basil. 1536, in-8°. — Iterum cum libr. de natur. hum. gr. Paris. ap. Wechel, 1548, in-4°.

Græce et latine, cum Galeni libr. de temperament. et inæquali temperie, interprete Th. Linacro. Basil. 1538, in-8°.

Græce, in Galen. ed. gr. Basil. 1538, in-fol. cura Joachim Camerarii, t. IV, p. 1.

Latine, ex recensione Rabelæsii. Ludg. 1543, 8°. [Telle est la notice donnée par Ackermann et Kühn, puis par M. Littré. Mais d'abord la publication de 1543 ne paraît être qu'une réimpression de l'édition originale, publiée à Lyon par Rabelais en 1532; ensuite ce serait à tort qu'elle porte en titre Ex. Fr. Rabelæsi recognitione, car alors Rabelais n'était plus à Lyon. Enfin le Serment ne s'y trouverait pas, du moins d'après les notes analytiques que je pris en 1856. (Voyez Pétrequin, *Mélanges d'histoire et de littérat. méd.* Paris, in-8°, 1864, p. 26. — Voy. aussi Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, Paris, 1845, p. 30.)]

Latine, ex Jani Cornarii vers. in ejusdem libris Hipp. ad artem medicam præparatoriis. Basil. 1544, in-4°.

Gallice. a Jo. Canapaeo, cum diversis opuscul. chirurgicis. Lugd. 1552, in-8°.

Græce et latine, ap. Morel, cum Aphorism. Prognostic. Prorrhetic., etc. Paris, 1557, in-12.

Gr.-lat. cum commentariis Blasii Hollerii. Basil. 1558, in-8°.

Gr.-lat. Petr. Blondellus Calexius, cum Prognost. Paris, 1575, ap. Robert Stephan.

Petrus Memmius. Hippocr. Jusjurandum commentario recenter illustr. Rostock. 1577, in-8°.

plusieurs colonnes dont le nombre varie de deux à trois, parfois de quatre à cinq et même six. Il est paginé en chiffres, mais seulement par feuillets : le dernier porte le n° 194. L'ouvrage est divisé en douze parties, dont je vais donner le sommaire, en raison de la rareté actuelle de ce recueil, fameux au xve siècle :

1° Joannatii isagoge.

2° Philaretus de pulsibus.

3° Theophilus de urinis.

4° Hipocratis aphorismi in ordinem collecti.

5° Aphorismi ejusdem cum commento Galieni.

6° Liber prognosticorum cum translatione nova et antiqua.

7° Liber regiminis acutorum continens quatuor particulas.

8° Liber Epidimiarum Hip. cum com. VIII particulas continens.

9° Libellus Hypp. de natura fetus.

10° Galieni ars parva.

11° Libellus gentilis de fulgineo de divisione, etc.

12° Libellus de lege Hip. et libellus qui dicitur Jusjurandum.

Nota. On a conservé l'orthographe ancienne de ce recueil, qui écrit *Hipocr. Hipp.* et *Hyppocr.* et *Galieni.*

Theod. Zwingerus. Hippocratis viginti duo commentarii tabulis illustr. gr.-lat. Basil. 1579, in-fol.

Joan. Opsopœus. Hippocratis Jusjurandum, Aphorism. Prognost. Prorrhetic. Coac. gr.-lat. Francof. 1587, in-12.

Joan. Heurnius. Jusjurandum, in Hippocratis Prolegomen. et Prognostic. gr.-lat. Lugd. Bat. 1595, in-4°, et 1603, in-4°, et in oper. omn. Lugd. Bat. 1609, in-4°.

Anglice, Peter Low, The protestation and the presages of deuyne Hippocrates. Lond. 1597, in-8°. — In ejusdem The whole course of chirurgerie. Lond. 1597, in-8°.

Jac. Fabricii dissert. Juramentum Hippocr. seu medici practicam aggredientis institutio. Rostock, 1614, in-4°.

Cum commentar. Francisci de Franciscis. Genev. 1618, in-8°.

Gr.-lat. cum Franc. Ranchini comment. et Is. Casauboni notis. Monsp. 1618, in-8°.

Joannis Gorræi opera, cum definition. medic. etc. Paris, 1629, in-fol. — P. 142 : Jusjurandum gr.-lat. cum schol.

En vers français par Michel Lelong. Paris, 1637, in-8°.

En français par le sieur de Mirabeau. Paris, 1643, in-8°.

Jo. Henr. Meibomius, Hippocratis magni Jusjurandum, recensit. et libero comment. illustr. gr.-lat. Lugd. Bat. 1643, in-4°.

Latine, cum Aphorism. Rudolphopoli, 1672.

Latine, in : Ph. Jac. Schenfelder Synopsis super pharmacop. August. Ingolst. 1677, in-8°.

Hippocr. Jusjurandum, latino carmine redditum a Scævol. Sammarthano, exstat inter ejus poemata, et quidem inter silvas, p. 140.

Gr.-lat., interpr. Nic. Perotto, cum Æsopi Fabul. Venet. 1709, in-8°.

Magni Hippocr. opuscula aphoristica, semeiotico-therapeutic. VIII, una cum Jurejurando, ex interpr. Anutii Foesii aliorumque. gr.-lat. Basil. 1748, in-8°.

Fr. Boerner, super locum Hippocratis in Jurejurando maxime vexatum meditationes. Lips. 1741, in-4°; et in Noct. Guelph. Lips. 1755, in-8°.

En vers français, paraphrase par le docteur Georges Cabanis, avant 1800; et dans la collection de ses œuvres par Thurot. Paris, 5 vol. in-8°, 1823-1825.

En français par Godelle, Bibl. médic. 1818, t. LIX, p. 160.

Serment d'Hippocrate, précédé d'une notice sur les serments en médecine, par J. R. Duval. Paris, 1818, in-8°.

Stanisl. Grottanelli. Sopra il Giuramento d'Ippocrate discorso. Firenze, 1823, in-8°.

Richard de la Prade. Institution du médecin suivant l'esprit d'Hippocrate. Lyon. 1822, in-8°, 36 pages.

Dionigi Martinati, Giuramento, Aphorismi e Presagi di Ippocrate. trad. italian. con not. Padova, 1839, in-8°.

Quenot et Vahu. Aphorismes d'Hipp. comprenant le Serment, etc. Paris, 1843.

Ch. Daremberg, Œuvres choisies d'Hippocrate, 2e éd. 1855, in-8°. — P. 1 : Le Serment, trad. fr. avec introduction et notes.

Stefano Bissolati. I libri proprii di Ippocrates, prima versione italiana. Cremona. 1860, in-4°. — P. 3 : Giuramento.

Hippocrates, cura Caroli H. Th. Reinhold (*Œuvres choisies d'Hippocrate*, texte grec). Athenis, 2 vol. in-8°, t. I, 1864; t. II, 1865-1866 (t. I, p. 1, Ὅρκος).

ὅΡΚΟΣ.

JUSJURANDUM. — SERMENT.

Hippocraticum Jusjurandum medicum est sacramentum quod Hippocratis operibus præfigendum esse omnes medicinæ proceres augurati sunt.

(R. Chartier, Oper. Hipp. et Galen. 1639, t. II, p. 400.)

Primum locum in serie librorum hippocraticorum jurijurando tribui, ut sit vere *τηλαυγὲς πρόσωπον* quo priscæ artis dignitas statim in hujus editionis, quemadmodum in Foesianæ, introitu late splendeat.

(Zacharias Ermerins, Hippocrat. 1859, t. I, p. xv.)

ὅΡΚΟΣ.

[*Argumentum :* Quæ medici esse debeat erga præceptorem observantia et cultus; quæ vitæ integritas; quæ apud ægros præstare, quæ vitare ipsum oporteat. — MERCURIALI.]

Ὄμνυμι[1] Ἀπόλλωνα ἰητρὸν καὶ Ἀσκληπιὸν καὶ Ὑγίειαν[2] καὶ Πανάκειαν, καὶ Θεοὺς πάντας τε[3] καὶ πάσας ἵστορας[4] ποιεύμενος, ἐπιτελέα[5] ποιήσειν κατὰ δύναμιν καὶ κρίσιν ἐμὴν ὅρκον τόνδε καὶ ξυγγραφὴν τήνδε·

Ἡγήσεσθαι[6] μὲν[7] τὸν διδάξαντά με τὴν τέχνην ταύτην ἴσα[8] καὶ γενέτησιν[9] ἐμοῖσι, καὶ βίου[10] κοινώσεσθαι καὶ χρεῶν[11] χρηΐζοντι μετάδοσιν ποιήσεσθαι[12], καὶ γένος τὸ ἐξ ἑωυτέου[13] ἀδελφεοῖς[14] ἴσον ἐπικρινέειν ἄρ-

[1] ὄμνυμι codd. vulg. Litt. ὀμνύω A'C. Merc. in marg. Chart. in var. (utrum eorum, ὀμνύω sc. et ὄμνυμι, præcedere dicamus, non valde refert, quum apud antiquissimos etiam scriptores utrumque exstet. *Thesaur. gr. ling.*).

[2] Ὑγείαν, vulg. Litt. Remarquons qu'Hipp. écrit Ὑγιείην, *Aer. loc. et aq.* § 7; Ὑγιείης, *ib.* 7; *Mochlic.* 40; ὑγιείη, *Prisc. med.* 3 (Ὑγίεια, scrib. Orpheus in *Hymn.* 67; Ὑγίεια... θεὰ, et Ariphron *hymn.* Ὑγίεια πρέσβισθα μακάρων apud Athen. XV, et Maxim. Tyr. serm. 41; ita et Schol. Aristophan. *Plut.* 639, sicut et Pherecrates, Nicostratus, Callias, ap. Athen. XI, p. 489); ma conclusion est pour Ὑγίειαν.

[3] τε A'EFHIJKRUVβ. J. Camerar. in text. (Galen. *ed. Basil. gr.* IV, 1); Chart. in var. de M. Litt. Ermer. τε om. vulg. (Voyez comment. note (a) sur les dieux de la médecine grecque.)

[4] μάρτυρας, gl. EG. (ὑμεῖς μάρτυροι ἐστε; Hom. Il. III, 280). ποιεύμ. codd. vulg. Litt. ποιούμενος, E (gl. FG). M. Littré traduit : *Je jure par Apollon, ... par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que;* il semble qu'il y a ici deux idées distinctes : Hipp. 1° fait jurer par les dieux et les déesses de la médecine; 2° puis prendre à témoin tous les autres dieux (pas de virgule après πάσας) : «Apollinem medicum... juro, deosque omnes itemque deas testes facio.» (Cornarius.) C'est aussi le sens adopté par Calvus, Mercuriali, Gorris, Foës, Chartier. Hipp. emploie ici une formule usuelle; on lit dans Thucydide, I. LXXVIII : μηδὲ παραβαίνειν τοὺς ὅρκους, ...ἢ, θεοὺς τοὺς ὁρκίους μάρτυρας ποιούμενοι, πειρασόμεθα ἀμύνεσθαι.

[5] ἐπιτελέα, codd. vulg. Litt. Erm. ἐπιτελὲς Camerar. et Æsopi Phryg. fabellæ gr. lat; *Hipp. juramentum;* Froben, Basil. in-8°, 1533; *integre servaturum* (Corn.). C'est *accomplir jusqu'au bout sans faillir :* ἐντελῆ καὶ ἀψευδῆ, ἐπιτελὲς τὸ εἰς πέρας ἀγόμενον, gl.[a] FG. «Je tiendray ce serment comme je le jure et qu'il est escrit.» DACIER. Gardeil et de Mercy ont copié Dacier. Il y a ici deux choses : «hoc jusjurandum et hanc contestationem conscriptam» (Corn.), c'est-à-dire *serment juré,* plus *engagement par écrit :* ξυγγραφὴ, *pactum ex scripto* (*litteras sponsorias*, Foës *Œcon. Hippocr.*) proprement *syngrapha*, ut Cicero pro Murena. — συμφωνίαν, gl. EU. — ἐμὴν, vulg. Litt. ἐμὸν ὅρκον, Camerar. Æsop.

[6] ἡγήσεσθαι, Opsop. Heurn. Lind. Barthez in marg. ἡγήσασθαι, codd. vulg. Litt. (νομίσαι, gl. FG). On lit dans Homère : καί μοι ὄμοσσον... ἀρήξειν, Il. I, 76, et dans Platon ὀμώμοκεν... δικάσειν, *Apol. Socr.* Chartier écrit ici, et après lui, de Mercy : «Eleganter aoristis pro futuris Iones sæpe utuntur.» On veut dire qu'Hipp. s'exprime ainsi pour formuler le serment avec plus de force, comme si les choses jurées devaient être considérées *comme déjà faites.* Mais ces aoristes feraient disparate avec

SERMENT.

Ald. p. 1. — Cornar. Frob. 1. — Zwinger, 56. — Mercuriali, 4ᵉ class. p. 1. — Foës, 1. — Chart. II, 1. — Lind. I, 42. — J. Camerarius, Galen. *Basil. gr.* IV, 1. — Gorræus, 121. — Littré, IV, 628. — Ermerins, I, 3.

Je jure par Apollon médecin, par Esculape, Hygie et Panacée, en prenant à témoin tous les dieux et toutes les déesses, de remplir fidèlement, autant qu'il dépendra de mon pouvoir et de mon jugement, ce serment et cet engagement écrit :

[Je jure] de considérer à l'égal des auteurs de mes jours celui qui m'aura enseigné l'art de la médecine, de partager avec lui mes moyens d'existence et de pourvoir à ses besoins, s'il est dans la nécessité ; de regarder ses enfants comme mes propres frères, et,

les futurs qu'on trouve avant, ποιήσειν, et après, διδάξειν : « Futurum sane requiritur, dit à son tour Ermer. ; sed ἡγέομαι isto modo usurpari nequit ; . . . . græce non possis dicere ἡγεῖσθαί τινα ἴσα γενέτησι. . . Librariorum errore ἡγήσεσθαι natum est ex αἰδέσεσθαι, confusis αι et η, δ et γ, » et sans mss. il change le texte, où il introduit arbitrairement ce dernier verbe. Sans nous arrêter à la question de grécité, fort contestable (voy. Thucydide, II, XL, III, XXXIX), remarquons que c'est restreindre le sens que le borner à l'idée de *vénération*, tandis qu'Hipp. l'entend sous plusieurs rapports.

[7] μέν A′ Frob. Zwing. Gorris, Heurn. vulg. Litt. Erm. δέ EFGHIJKRUZ. Ald. Camerar. Æsop. Merc. in marg. Voy. note 21.

[8] ἴσα, Litt. Erm. La vulg. écrit ἶσα, sans doute à l'exemple d'Homère, qui fait généralement cet iota long : ἶσα τέκεσσι, *Il.* XIII, 176. Voy. aussi *Il.* I, 163, 187 ; VI, 71 ; XI, 336 ; XII, 436. M. Louis Pré m'a rappelé un vers de Théocrite qui, réunissant les deux exemples, prouve qu'il est douteux : λευκὸν καρὸν ἔχοισαν, ἴσον κάτω, ἶσον ἄνωθεν ; *Idyl.* VII, 19. — ἴσα καὶ EHKRUβ. Æsop. et Camer. in text. Foës et Chart. in var. Heurn. et Scaliger in not. Voy. note 41. (Thucydide met aussi ἴσα καὶ dans le sens de *perinde ac*, voy. III, c. XIII et XIV.) καὶ, om. vulg. Litt. Erm. (Voy. Viger, *Gr. diction. idiotism.* éd. Hermann, Leipsig 1813, p. 97.)

[9] γενέτησιν, vulg. Litt. γονέσιν, Merc. in marg. « γενέτοισιν, scribitur in cod. 2142, quod mihi placebat. » De M. scribitur etiam in EHRβ. — πάτρασιν, gl. FG. L'enseignement antique créait entre le maître et l'élève une sorte de parenté scientifique : Marc-Aurèle remerciait les dieux de lui avoir, entre autres faveurs, accordé de bons maîtres ἀγαθοὺς διδασκάλους, l. I, c. XVII. L'initiation médicale se faisait remarquer sous ce rapport.

[10] βίου, vulg. Litt. βίον, Merc. in marg. Chart. in var. — κοινώσεσθαι, Opsop. Heurn. Lind. Erm. κοινώσασθαι, vulg. Litt. voy. note 6.

[11] χρεῶν, vulg. Litt. χρέους, C (U in marg.) Merc. in marg. Chart. in var. — χρηΐζ. vulg. Litt. χρῄζ. C (U in marg.).

[12] ποιήσεσθαι, Opsop. Heurn. Lind. Erm. ποιήσασθαι, vulg. Litt. « futur. videntur legisse omnes interpretes quos secuti sumus. » Foës et Chart. in not.

[13] ἑωυτέου, codd. vulg. (ἑωυτέου, Camerar. de M.), ὡυτέου, EZβ. αὐτέου, Lind. ωὐτέου, Litt. αὐτοῦ, Erm. Reinhold. Voy. *Comment.* note 1.

[14] ἀδελφοῖς, vulg. Litt. ἀδελφεοῖς A′, ἀδελφεοῖσι, Erm. — Notons qu'Hipp. *Epid.* l. I, § 9, écrit deux fois ἀδελφεοὶ (Litt. II, 660 ; Lind. I, 668), à l'exemple d'Hérodote qui met toujours ἀδελφεὸς, *Hist.* III, LXI, LXI, LXIII ; ἀδελφεοῦ, *ib.* LXV ; ἀδελφεὸν, *ib.* XXX, XXXI, LXI ; ἀδελφεοὶ, *ib.* LXI ; ἀδελφεοῖσι, *ib.* XXXIX. — ἐπικρι-

ῥεσι[15], καὶ διδάξειν τὴν τέχνην ταύτην, ἣν[16] χρηΐζωσι μανθάνειν, ἄνευ μισθοῦ καὶ ξυγγραφῆς, παραγγελίης[17] τε καὶ ἀκροήσιος καὶ τῆς λοιπῆς ἁπάσης μαθήσιος μετάδοσιν[18] ποιήσεσθαι υἱοῖσί τε ἐμοῖσι[19] καὶ τοῖσι τοῦ ἐμὲ διδάξαντος καὶ μαθηταῖσι[20] ξυγγεγραμμένοισί τε καὶ ὡρκισμένοισι νόμῳ ἰητρικῷ, ἄλλῳ δὲ οὐδενί.

Διαιτήμασί[21] τε χρήσομαι ἐπ' ὠφελείῃ καμνόντων κατὰ δύναμιν καὶ κρίσιν ἐμὴν, ἐπὶ δηλήσει[22] δὲ καὶ ἀδικίῃ [εἴρξω].[23] Οὐ[24] δώσω[25] δὲ οὐδὲ φάρμακον οὐδενὶ αἰτηθεὶς θανάσιμον, οὐδὲ ὑφηγήσομαι[26] ξυμβουλίην τοιήνδε· ὁμοίως δὲ οὐδὲ[27] γυναικὶ πεσσὸν φθόριον δώσω. Ἁγνῶς[28] δὲ καὶ ὁσίως διατηρήσω βίον τὸν ἐμὸν καὶ τέχνην τὴν ἐμήν. Οὐ τεμέω[29] δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας, ἐκχωρήσω[30]

νέειν, A'FGHKUZ, Ald. Frob. Camer. Æsop. Zwing. Gorris. Heurn. Merc. Lind. de M. Litt. Erm. ἀποκρινέειν (E supra lin. ἐπι.) β. ἐπικρίνειν, Foës; Chart. Kühn.

[15] ἀῤῥεσι, codd. vulg. Litt. On trouve ce mot très-diversement écrit dans les auteurs (ἔρσην, Hérodote, II, XXXV; ἄρσην, Homer, *Il.* VIII, 7; ἄρσενα, *Il.* VII, 315; ἄρσενες, *Od.* IX, 425; ἄρσεν, St-Luc, II, 23; ἀρσένων, Euripid. *Hecub.* 566, 857; ἀῤῥένων, Theophil. *Instit.* l. III, t. VI; ἄρσεσι, Thuc. II, XLV), et dans la collection hippocratique ἄρσεν, *Aph.* V, 38; *Art.* 52; *De aer. loc. aq.* § 9; ἀῤῥεν, *Aph.* V, 42; ἄρσενα, *Aph.* V, 48; *Aer. loc. aq.* § 19, 20; ἀῤῥένων, *Aph.* V, 63.

[16] ἣν (*si*), EFGHKZβ, Ald. Zwing. Meib. Merc. in marg. Foës de Chouët. Chart. Lind. de M. Litt. Erm. ἣν (*quam*), Frob. Camer. Æsop. Gorris. Heurn. Merc. Chart. in var. Kühn. — μανθάνειν, om. Æsop.

[17] Sic cod. vulg. Litt. παρακλήσεως gl. E. Zwing. et Heurn. in marg. Chart. in var. ὧν παραγγελμάτων γνωμολοτικῶν (γνωμολογικῶν legend.?) προτρέπειν ἐπὶ τόδε καὶ ἀποτρέπειν ἀπὸ τοῦδε τὸν τεχνίτην δυνάμενον ἔχειν ἐπαγγέλλεται ἡ τέχνη, gl. F. — ἀκροήσεως β.

[18] κοινωνίαν διδασκαλίας, gl. FG. — ποιήσεσθαι, Opsop. Heurn. in marg. Lind. Erm. ποιήσασθ. vulg. Litt. (Voy. *Introduction générale*, § 2, *école de Cos.*)

[19] Patres filiis artem tradebant, unde appellatio παῖδες ἰατρῶν, Zwing. — τοῖσι τοῦ, vulg. Lit. τοῖσι, om. Æsop. ἐν ἴσῳ λόγῳ τάττει ἐνταῦθα τοὺς ἑαυτοῦ παῖδας τοῖς τοῦ παιδαγωγοῦ, gl. F.

[20] συγγεγραμμένοισι, C. Litt. — συγγ-μένοις, vulg. συγγραφὴν ποιησαμένοις, gl. F. Nous avons plus haut écrit ξυγγραφὴν et ξυγγραφῆς avec vulg. Litt. et tous les manuscrits (il y a plus loin ξυμβουλίην et ξυγχέοντι), il faut ici ξ et non σ. «Non credo, dit avec raison Ermerins, in ejusmodi formula alio loco σὺν et alio ξὺν scriptum fuisse.» — ὡρκισμένοισι, de M. Erm. ὡρκισμένοις, vulg. Litt. ὁρκισμένοις, K. Signalons le rapport intime de ce passage avec la *Loi*, § 5. (Littré, IV, 642; Lind. I, 42.)

[21] βοηθήμασι χρισθοῖς (χρησθοῖς leg.?) διὰ πόσεώς τε καὶ χρίσεως, διαιτητικοῖς, gl. G. — τε semble faire ici l'office de δὲ en opposition avec μὲν après ἡγήσεσθαι, note 7. — χρήσασθαι, Zwing. in marg. — ἐφ' ὠφελείῃ, Æsop. — τῶν καμν. Erm. τῶν om. codd. vulg. Litt.

[22] ἐπιδηλήσει, EHGIKZβ Ald. ἐπὶ δηλήσει vulg. Litt. (βλάβῃ, gl. FG) ἐπιδήλησι Camer. Æsop. ἐπὶ δηλήσι Erm. «Me judice hi dativi in ει ubivis vel sine codd. auctoritate corrigendi sunt.» Ermer. Ce serait là confondre le dialecte d'Hipp. avec celui d'Hérodote, dont il diffère sous beaucoup de rapports. (Voy. notre *Introduct. générale*, § 4, *Style d'Hippocr.*) «*Je ne connais*, dit M. Littré, t. I, p. 485, *aucun exemple*, dans les manuscrits hippocratiques, de formes semblables à πόλι, φύσι, etc.» — ἀδικίῃ et ἀδικεῖν ne veulent pas être trop spécifiés ici, comme le croyait Dacier dans ses notes p. 151; ils ont un sens très-étendu dans Thucydide, l. I et II, et dans Platon, *De leg.* l. XI, *Apol. Socr.*; ils s'entendent du mal et de l'injuste en général.

[23] εἴρξω, Opsop. Heurn. in marg. Chart. in

s'ils veulent étudier cet art, de le leur apprendre sans salaire ni engagement; de communiquer les préceptes généraux, les leçons orales et tout le reste de la doctrine à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples enrôlés et assermentés suivant la loi médicale, mais à aucun autre.

Je ferai servir le régime diététique au soulagement des malades selon mon pouvoir et mon jugement, et j'écarterai tout ce qui pourrait être nuisible et injuste. Jamais, quelques sollicitations qu'on m'adresse, je ne donnerai à personne un médicament qui puisse causer la mort, ni ne suggérerai un semblable conseil; de même, je ne donnerai à aucune femme de pessaire abortif. Je conserverai pures et chastes et ma vie et ma

var. Barthez in marg. Erm. *εἴρξειν*, vulg. Litt. (*ἐμποδίσαι*, gl. F) « *εἴρξειν*, dit M. Littré, paraît irrégulier; il faut ou lire *εἴρξω*, comme le veut Opsopœus, ou changer *χρήσομαι* en *χρήσασθαι*. » J. Heurn. avait déjà écrit : « ut Opsop. *χρήσασθαι*, retento *εἴρξειν*, vel *χρήσομαι*, retento *εἴρξω*; nam ita sibi mutuo respondent. » C'est cette dernière leçon, approuvée par Foës dans ses notes, qui m'a paru préférable. Cette phrase difficile a été comprise de deux façons différentes; M. Littré traduit : *Je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice;* c'est l'interprétation déjà donnée par Calvus (*perniciemque et injuriam a me propulsabo*) et adoptée par Adams. Hipp. me paraît entrer ici dans un autre ordre d'idées, qui sont spéciales aux malades : *detrimentum et injuriam ab eis prohibebo*, c'est ainsi qu'a traduit Cornarius, et il a été suivi par Zwing. Merc. Foës, Heurn. Gorr. Chart. Gard. Daremberg a remarqué judicieusement que c'est là un commentaire de ce passage remarquable des *Épidémies* : « Il faut, dans les maladies, avoir deux choses en vue, *soulager* ou *du moins ne pas nuire.* » Lib. I, § 5. (Litt. II, 634; Merc. 92.) Voy. Galien, *Comm.* II, in *Epidem.* l. I.

[24] *οὐ*, vulg. Litt., *οὐ* om. Lind. « Sine negatione in cod. 2142, ut quidam editi libri. » De M. « On pourrait, dit M. Littré, admettant la leçon de C avant la correction (om. *εἴρξειν* restit. in marg.) et ajoutant *οὔ*, lire *ἐπὶ δ. δὲ καὶ ἀδικίῃ οὔ; οὐ δώσω κτλ.* » Il ne serait même pas nécessaire de rien ajouter, car la négation devant *δώσω* n'est pas de rigueur avec *οὐδὲ* qui suit, et qui de fait est omis dans Æsop.

[25] *τῶν φαρμάκων τὰ μὲν κατάπλασία, τὰ δὲ χρίσιά, τὰ δὲ ποτά*, in marg. FG. « Les traducteurs rendent *δώσω* par *propinabo;* mais un peu plus loin il est joint à *πεσσὸς*, et là ne peut se rendre par *administrer;* ce qui montre que, dans les deux cas, il s'agit d'une substance malfaisante *remise* à des tiers, soit pour un usage criminel, soit peut-être même pour un suicide. » (Littré.) Il vaut mieux employer un terme général qui convienne aux deux cas, comme dans le grec, *donner*.

[26] Sic vulg. Litt. *ἑτέροις εἰσηγήσομαι*, gl. FG. — *ξυμβουλίην*, vulg. Litt. (*ξυμβουλὴν*, B), *συμβουλίην*, Camer. Æsop. *συμβουλήν*, gl. F.

[27] *οὐδὲ*, om. *β*. — *πεσὸν*, C. — *φθ. δώσω πεσσ.* E*β*. Notons en passant, à l'occasion de cette défense expresse de l'avortement, que la morale d'Hipp., dans le Serment, est supérieure à celle de Platon (*Theæt.* Steph. p. 149) et d'Aristote (*Politiq.* VII, XI), qui le permettaient dans quelques cas.

[28] *ἁγνῶς*, Camer. *τὸν ἐμὸν*, vulg. Litt. *τὸν* om. C. — *τὴν ἐμὴν*, vulg. Litt. *τὴν* om. A'C.

[29] *τομέω β*. « Metuit Hipp. ne ei accidat quod Acilio (Cassius Hemina), de quo Plinius, l. XXIX, c. VI : « *vulnerarium* eum fuisse e re dictum; mireque gratum adventum ejus initio; mox a sævitia secandi urendique, transisse nomen in *carnificem*, et in tædium artem omnesque medicos. » Barth. in marg. Voy. notre *Commentaire*, p. 194, sur la *taille* et la *castration*.

[30] J. Heurn. ne rend pas le sens avec *permittam*, et Daremberg encore moins en traduisant : « *Je les adresserai* à ceux qui s'occupent de cette opération. » L'initié, en *leur*

δὲ ἐργάτησιν ἀνδράσι πρήξιος τῆσδε. Ἐς[31] οἰκίας δὲ ὁκόσας ἂν ἐσίω, ἐσελεύσομαι ἐπ' ὠφελείῃ καμνόντων, ἐκτὸς ἐὼν πάσης ἀδικίης ἑκουσίης[32] καὶ φθορίης[33] τῆς τε ἄλλης, καὶ ἀφροδισίων ἔργων ἐπί τε γυναικείων σωμάτων καὶ ἀνδρείων, ἐλευθέρων τε καὶ δούλων. Ἃ δ' ἂν ἐν θεραπηΐῃ[34] ἢ ἴδω ἢ ἀκούσω ἢ καὶ ἄνευ θεραπηΐης[35], κατὰ βίον ἀνθρώπων, ἃ μὴ χρὴ ἐκλαλέεσθαι[36] ἔξω, σιγήσομαι, ἄῤῥητα ἡγεύμενος εἶναι τὰ τοιαῦτα.

Ὅρκον μέν[37] οὖν μοι τόνδε ἐπιτελέα ποιέοντι καὶ μὴ ξυγχέοντι εἴη ἐπαύρασθαι[38] καὶ βίου καὶ τέχνης δοξαζομένῳ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποισιν ἐς[39] τὸν αἰεὶ χρόνον· παραβαίνοντι δὲ καὶ ἐπιορκοῦντι[40], τἀναντία τουτέων[41].

adressant les calculeux, serait devenu complice d'une pratique qu'Hipp. condamne. Le verbe grec exprime une *idée d'éloignement* (comme on le voit dans Platon, ὑπεκχωρήσειν αὐτῷ, *se retirer de lui*, Phæd. p. 173, éd. Tauchnitz, et. . . . τῷ θανάτῳ, *se retirer devant la mort*, *ib.* 180), comme l'établit fort bien la glose suivante : ἐκχωρήσω ἀντὶ τοῦ ἀποστήσομαι, F in marg. Cornarius a mis *locum dabo*. — πρήξιος, C.

[31] ἐς, C. Litt. *eis*, vulg. — « *οἰκίας*, masc. in vulg. quibusdam; melius certe *οἰκίας* codd. habent, et hanc vocem in textum revocavi » Dem. Notons que c'était une simple faute d'impression qui n'existe que dans Foës et qu'on ne trouve point dans Ald. Frob. Zwing. Gorr. Heurn. Merc. Chart. Lind. — εἰσέλθω, gl. FG. ἐσελεύσομαι, Camer.

[32] Hipp. veut que le médecin puisse dire, comme Socrate dans Platon : *J'ai la conscience de n'avoir fait volontairement aucun mal à personne*, πέπεισμαι ἐγὼ ἑκὼν εἶναι μηδένα ἀδικεῖν ἀνθρώπων, *Apol. Socr.* p. 71, éd. *Tauch.*

[33] βλάβης, gl. F. Le glossateur a pris φθορίης (*corruptricis*) pour un synonyme de φθορῆς *corruptionis*, erreur commise également par Calvus, Cornar. Zwing. Merc. (*corruptio*), Foës, Heurn. et Chart. (*corruptela*). — φθορῆς pro φθορίης exstat in cod. 2146. de M. — Au lieu d'ἄλλης, Gorris voudrait qu'on lût ἄλης dans le sens de πλάνης, *égarement*. — γυναικῶν, R. — ἀνδρῶν, vulg. Kühn. Litt. ἀνδρῶν Zwing. ἀνδρείων CFIJUV (ἀνδρήων correct. ἀνδρείων A') Camer. Æsop. Zwing. et Heurn. in marg. Foës in not. Chart. in var. de M. Erm. (Thucyd. écrit ἀνδρείους, II, XXXVIII et LXXXVII, ἀνδρείως, II, LXIV.) Galien, dans un opuscule (*Quod optimus medicus sit quoque philosophus*) qui est, comme le remarque fort bien Daremberg, une sorte de commentaire du *Serment*, dit en parlant des qualités du médecin : « Assurément celui-là ne saurait être capable d'aimer le travail et l'étude (qu'exige notre art) qui s'adonne à l'ivrognerie, qui se gorge d'aliments, qui se livre aux plaisirs vénériens, et qui, en un mot, est l'esclave de son ventre et de ses penchants lubriques. Or celui-là seul qui est à la fois ami de la tempérance et disciple de la vérité peut être considéré comme un vrai médecin. » Bas. gr. I, 9; Lacuna, epitome, p. 5; Chart. II, 358.

[34] θεραπείῃ, vulg. Kühn. Litt. Erm. Plus loin Litt. et Erm. mettent θεραπηΐης; il n'y a pas lieu d'écrire ici ce mot différemment. (On lit dans Littré θεραπηΐῃ. C. Litt. *Morb. mul.* l. I, c. IV et XII.)

[35] θεραπηΐης, A'E (F, Al. Man.) HUV. Zwing. de M. Litt. Erm. (θεραπίης, GZ, Frob. Merc. Chart. in var.). θεραπείης, Camer. Æsop. Gorr. Heurn. Foës. Chart. Kühn. « θεραπείας reperitur in cod. 2145 errore codicum. » De M. — βίον τὸν, Erm. τὸν om. codd. vulg. Litt.

[36] ἐκλαλέεσθαι (*evulgari*) A'CFGHJKRUZ, Ald. Frob. Camer. Æsop. Opsop. Zwing. Heurn. Meibom. Merc. Gorr. Chart. Litt. Daremb. Erm. — ἐκκαδέεσθαι (*extra vocare*) Foës. Lind. Chart. in var. Dem. — ἡγεύμενος, codd. vulg. Litt. ἡγούμενος, β. νομίζων, gl. F. M. Littré traduit : « Je tairai *ce qui n'a jamais besoin*

profession. Je ne pratiquerai point la taille chez les calculeux (C) et je l'abandonnerai à ceux qui se livrent à cette pratique. Dans quelque maison que je doive entrer, j'irai dans le but de soulager les malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, ainsi que de tout commerce vénérien, soit avec les femmes, soit avec les hommes, libres ou esclaves. Les choses que je pourrai, dans l'exercice ou même hors de l'exercice de mon art, voir ou entendre dans la société des hommes, et qui ne doivent point être divulguées, je les tairai, les regardant comme des secrets inviolables.

Si je remplis fidèlement ce serment et si je ne faillis point, qu'il me soit donné de jouir heureusement et de la vie et des fruits de mon art, honoré à jamais parmi les hommes! Mais si je le viole et si je me parjure, qu'il m'arrive tout le contraire!

d'être divulgué.» Cette traduction n'est pas très-heureuse : *quæ nequaquam foras evulgari decet.* — Barthez in marg. : «sic monetur *Epigram.* l. I : *ἀῤῥήτων ἐπέων γλώσσῃ σφρηγὶς ἐπικείσθω. — κρείσσων γὰρ μύθων ἢ κτέανων φυλακή.*

[37] *μὲν*, om. Meibom. — *μοι*, om. C. — *ἀψευδῆ*, gl. FG, voy. note 5. — *καὶ μὴ ξ*, om. *β*. — *παραβαίνοντι*, FG.

[38] *ἐπαπολαῦσαι*, gl. FG. — *ἀνθρώποισιν*, Heurn. *ἀνθρώποισι*, Erm. *ἀνθρώποις*, vulg. Kühn. Litt. «Hippocratis coætaneus, Herodotus hoc oraculum protulit, l. V : *ἀνδρὸς δ' εὐόρκου γενεὴ μετόπισθεν ἀρείων, viri veracis et juramentum servantis posteritas felicior erit.»* (Heurn.)

[39] *ἐς*, CR, Litt. Erm. *εἰς*, vulg. — *αἰεὶ*, EFGHKZβ, Ald. Camer. Æsop. Litt. Erm. *ἀεὶ*, Frob. vulg. — On retrouve cette pensée d'Hipp. reproduite dans les auteurs comme le plus grand excitant moral de l'antiquité. «Vix, dit Cicéron, *Offic.* l. I, c. XIX, vix invenitur qui, laboribus susceptis periculisque aditis, non quasi mercedem rerum gestarum desideret gloriam.»

[40] *ἐπιορκοῦντι*, codd. vulg. Litt. Erm. Il faudrait *ἐπιορκέοντι*, comme *ποιέοντι*, *ξυγχέοντι*. — *τουτέων*, codd. vulg. Kühn. Litt. *τούτων*, Erm. — «Omnes ejusdem farinæ ionismos si dis placet, tacite me esse emendaturum.» Ermer. De pareilles licences (voy. aussi note 13) ont le grave inconvenient d'altérer les textes; elles sont condamnées par les meilleurs manuscrits. Voy. *Introduct. générale*, § 4, *Style d'Hippocrate.*

[41] J. Heurn. termine son *Commentaire* par la note suivante, qui paraîtra nouvelle en ce qu'elle semble avoir échappé aux éditeurs de notre temps, et qu'on a donné comme inédite une scholie qui s'y trouve consignée : «Breviter quædam repeto, ut lucem dem græcæ litteraturæ. Hæc mihi communicavit nobiliss. clariss. que vir Jos. Scaliger, excerpta ab eo ex antiquiss. reginæ Galliæ codd. ubi ait Hipp. *ἴσΙορας*, intellige *μάρτυρας*. — *ἐπιτελέα*, hoc est *ἐντελῆ*, *ἀψευδῆ*. — *ξυνγραφὴν* (leg. *ξυγγρ.*), *συμφωνίαν*. — *μετάδοσιν*, *κοινωνίαν*. — *εἴρξειν*, *ἐμποδίσειν*. — *εἰσίω*, *εἰσέλθω*. — *φθορίης*, *βλάβης*. — *ξυγχέοντι*, *παραβαίνοντι*. — *ἐπαύρεσθαι* (legend. *ἐπαύρασθαι*), *ἐπαπολαῦσαι*. — Ubi ait *ἴσα καὶ γενέτησιν*, hoc est *γονεῦσιν*, vel *συγγενέσιν*, *οὕτως ἀττικῶς λεγόντων* (Dübner legit *λέγουσιν*, in *Menandri et Philemon. fragm.*), *ὡς καὶ Φιλήβων* (legend. *Φιλήμων*), *ἐν Κόλακι φησιν· ἀλλ' οὐδὲ γεννητὴν* (Littré a lu *γεννητὰς*, *Hipp.* IV, 628), *δύναμαι* (Meinecke legit. *δύναμ'*), *εὑρεῖν οὐδένα τῶν* (correxit Hemsterh. *ὄντων*), *τοσούτων καὶ* (Dübner legerit *ἀλλ'*) *ἀπειλήμμαι μόνος*. — *καὶ Ῥίνθος, ἐν τῷ περὶ τῆς ἀτΙικῆς συνεθείας, φησίν· οἱ μὲν οὖν ἐν τῆς αὐτῆς φυλῆς, φυλέται λέγονται· οἱ δὲ ἐκ τῆς αὐτῆς φρατρίας, φράτορες* (M. Littré a lu *φάτορες*)· *οἱ δὲ ἐκ τοῦ αὐτοῦ γένους, γενῆται.»* M. Littré soupçonne et Daremberg a prouvé (*Notices et extraits des manuscrits grecs d'Angleterre*, 2e éd. 1853, p. 220), que cette scholie est empruntée au *Glossaire* d'Érotien, dont elle formerait comme l'épilogue.

COMMENTAIRE.

TRADUCTION LATINE DU SERMENT.

Juro per Apollinem medicum, et Æsculapium, Hygeamque et Panaceam, omnesque deos et deas testes faciens, me pro viribus et judicio meo hoc jusjurandum et hanc syngrapham perfecte impleturum :

Præceptorem quidem qui me hanc artem edocuerit peræque ac parentes habiturum; vitam cum eo communicaturum, benigneque impertiturum necessaria quibus indiguerit; ortosque ex ipso liberos germanis fratribus æquales æstimaturum, artemque eamdem, si discere velint, edocturum sine mercede et syngrapha, præceptionum quoque ac auditionum et reliquæ universæ disciplinæ liberaliter participes facturum quum meos, tum ejus qui me edocuerit filios, et discipulos etiam conscriptos et jurejurando legis medicæ adstrictos, alium præterea nullum.

Victus ratione utar ad ægrotantium utilitatem pro viribus et judicio meo, detrimentumque et injuriam arcebo. Neque vero ullum unquam medicamentum lethale dabo, nec tale consilium subjiciam. Neque itidem mulieri pessum tradam abortivum. Caste autem et sancte et vitam et artem meam servabo. Non excidam nec etiam calculo laborantes, at hominibus locum dabo quorum hoc opus est. Quascumque domus ingrediar, ad utilitatem ægrotantium intrabo, abstinens ab omni injuria voluntaria, corruptrice et alia qualibet, sic et rebus venereis erga mulieres et viros, tum liberos, tum servos. Quæcunque autem inter medendum videro audierove, vel etiam extra medendi exercitationem, in communi hominum vita, quæ quidem foras evulgari non decet, tacebo hæc, talia infanda esse existimans.

Hocce igitur jusjurandum mihi perfecte observanti et nullatenus confundenti, contingat et vita et arte feliciter frui, apud omnes homines in perpetuum celebrando; transgredienti autem et pejoranti, his contraria eveniant !

A. NOTE SUR LES DIEUX DE LA MÉDECINE GRECQUE INVOQUÉS DANS LE SERMENT.

Le paganisme avait rempli l'Olympe d'une multitude infinie de dieux et de déesses; le philosophe Maxime de Tyr remarque plaisamment que le poëte lui-même qui a écrit leur généalogie n'en savait pas le nombre. Hésiode, en effet, dans sa *Théogonie*, ne l'indique pas; dans son poëme *Des travaux et des jours* (vers 252), il le porte à trente mille. Maxime de Tyr conteste cette supputation et prétend que le nombre des dieux et des déesses, comparable à celui des astres des cieux, est incalculable. (Dissert. 1, éd. H. Stephan. p. 9; éd. Heinsius, p. 9; dissert. 17, ap. Combes-Daunous, 1802, t. I, p. 225.)

Les *dieux de la médecine* étaient eux-mêmes très-nombreux, et avaient dans la Grèce une grande quantité de temples, d'après Pausanias (*Voyage en Grèce*). Hippocrate n'en invoque nominativement que quatre : Apollon, Esculape, Hygie et Panacée. — 1° *Apollon*, fils de Jupiter et de Latone, passait pour l'inventeur de l'harmonie, de la lumière et de la médecine. Parmi les temples qu'il avait en Grèce, on distingue surtout ceux de Delphes et de Délos. On a fait dériver son nom d'ἀπολέσων ou ἀπολέων d'ἀπόλλυμι, «quod Pythona serpentem, hoc est ex putredine natos morbos, suis sagittis conficiat.» (Giraldi, *Hist. deor.*) Platon propose une autre étymologie : «Deus qui purificat ipse erit ἀπολούων et ἀπολύων, id est *abluens* a malis *solvensque*, quod Apollo ipse significat.» (Cratyle, éd. Tauchn. p. 267; Ficin, Bas. 1551, p. 317.) — 2° *Esculape* était fils d'Apollon et de la nymphe Arsinoé, selon Hésiode (fragm. 87, éd. Didot, 1841), ou de la nymphe Coronis suivant Homère (hymne 15) et suivant Pindare, qui lui consacre une partie de sa 3e Pythique. Il fut élève du centaure Chiron (Homère, *Iliade*, IV, 218). On nommait *asclépions* les temples où il était honoré (l'un des plus célèbres fut celui d'Épidaure); de là le nom d'*asclépiades* pour désigner les ministres de ce culte. Il y avait à Cos un temple destiné à Esculape, où Hippocrate, dont les ancêtres s'appelaient *Asclépiades Nébrides*, reçut l'initiation médicale. Nomen *Æsculapii* (Ἀσκληπιὸς) duci videtur ab ἀσκελῆ ἤπια ποιεῖν, quod *aspera* faciat *mitia*. Heurn. «Esculape, dit Xénophon (*Cyneg.* c. 1), reçut en partage le don le plus précieux, celui de guérir les maladies et de ressusciter les morts; aussi vivra-t-il à jamais dans la mémoire des hommes.» — 3° Ce dieu eut deux filles, *Hygie* (*sanitas*) et *Panacée* (*panacea*, le remède universel). Hygie ou Hygée était la déesse de la santé; de là le nom d'*hygiène* donné à la science qui s'occupe des moyens de conserver la santé. — Panacée était la déesse de la guérison. Elle donna son nom à un genre de plantes dont Pline (*Hist. nat.* XXV, xi), dit : «*Panaces* ipso nomine omnium morborum remedia promittit; numerosum et diis inventoribus adscriptum : unum quippe *Asclepion* cognominatur, etc.» (Esculape eut une troisième fille, *Jaso*, dont ne parlent ni Homère, ni Hésiode, ni Hippocrate.) — «Ubi etiam nota hæc nomina ab effectu indita : nimirum primam παυακεῖας nomine vocavit παρὰ τὸ πᾶν ἀκεῖσθαι (νόσημα), quod *omnibus mederi morbis* posset : secundam vero ὑγίειαν nuncupavit, quod *sanitatem* vel præsentem *servare* vel amissam *restituere* hominibus posset : tertiam vero Ἰασώ vocavit, quod posset ἰᾶσθαι et *medicari*.» (Thesaur. gr. ling. t. VIII, p. 27, éd. Didot.)

Esculape eut eussi deux fils, *Podalyre* et *Machaon*, qu'Homère fait figurer parmi les héros du siége de Troie (*Iliade*, II, 729), et qu'il célèbre comme d'habiles médecins. Machaon s'occupa surtout de chirurgie (*Iliade*, IV, 212; IX, 515), et Podalyre de médecine (II, 732, XI, 833), comme l'exprime aussi Arctinus, dans son poëme sur *la Ruine d'Ilion* (Homeri Carm. éd. Didot, 1838, p. 599). Hippocrate ne les invoque pas nominativement : «Quid vero quod filiarum potius quam filiorum sacra hic est auctoritas? An quod per filios Æsculapii, ipsosmet artifices medicos ingeniosa exprimere voluit antiquitas? Per filias vero, ea quæ in ipsis requirerentur officia quæque eosdem consequerentur ornamenta, quorum adeptio et possessio deorum benignitate obtineretur?» (Zwinger, *Hippocr.* XXII *Commentarii*, Bas. 1579, p. 57.) — La même question se présente au sujet de *Pæon*, de qui Homère fait descendre les médecins (*Odyssée*, IV, 232) : «At, poursuit Zwinger, cur nulla hic Pæonis mentio, quem deorum medicum facit Home-

rus (*Iliade*, V, 401, 899), cum Æsculapii tantum, ut hominis, meminerit? an quod ab Apolline profecta medicina, Pæoni deorum, Æsculapio hominum causa concredita fuit?

Je ferai remarquer que l'apothéose d'Esculape et de ses enfants est postérieure au temps d'Homère et d'Hésiode; ce dernier ne les fait point figurer parmi les dieux dans sa *Théogonie*. Homère ne fait aucune mention d'Hygie ni de Panacée; il ne parle d'Esculape et de ses fils que comme de médecins habiles et renommés entre tous les Grecs (*Iliade*, II, 731, IV, 194, XI. 514), mais nulle part il ne les divinise. Il y a plus : il représente Machaon gravement blessé (XI, 506, 834, XIV, 7), et les poëtes cycliques le font même mourir sous les coups d'Eurypyle. (Homer. Fragm. éd. Didot, 1838, p. 595. — Pausanias, III, XXVI, 7.) Xénophon, en parlant de Podalyre et de Machaon, se borne à dire (*Cynég.* c. I) : « Ils excellèrent dans les arts, l'éloquence et les combats. » Il n'en fait pas des dieux et ne nomme même pas la médecine. — Quand Sprengel veut faire remonter à 1134 av. J. C. la fondation du premier temple d'Esculape, à Titane, par Alexandre, il est manifestement dans l'erreur; on ne saurait admettre cette date reculée. Cet historien est-il bien dans le vrai en prétendant que les Romains adoraient déjà Esculape en 690 av. J. C., surtout quand on le voit fixer en 460 av. J. C. la fondation du temple d'Esculape à Épidaure, d'autant plus, s'il faut en croire Pausanias, que c'est d'Épidaure même que s'est répandu le culte de ce dieu? « Testimonia multa mihi sunt, Epidauri genitum Æsculapium, *ac omnem hujus dei cultum ex Epidauro acceptum.* » (Pausanias, *Corinth.* l. II.)

Hippocrate trouva le culte d'Esculape et de ses filles établi de son temps. Le poëte Ariphron de Sicyone, dans un hymne à Hygie, la range parmi les divinités d'une ancienneté vénérable, πρέσβισθα μακάρων (Maxime de Tyr, dissert. 41, éd. Heinsius); et, dans une de ses comédies, Aristophane, contemporain d'Hippocrate, fait figurer Panacée à la suite d'Esculape, qu'il fait intervenir comme dieu, θεὸς, pour la guérison de Plutus. (*Plut.* v, 702 et 730.)

B. HIPPOCRATE, EN EMPLOYANT ἑωυτέου DANS LE SERMENT, A-T-IL RÉELLEMENT COMMIS, COMME ON L'EN ACCUSE, UNE FAUTE CONTRE LA GRAMMAIRE?

Hippocrate, après avoir exposé les devoirs de l'élève envers son maître, le fait jurer « καὶ γένος τὸ ἐξ ἑωυτέου ἀδελφεοῖς ἴσον ἐπικρινέειν, ortosque ex *ipso* posteros fratribus æquales æstimare. » Tel est le texte que donnent presque tous les mss. et impr. « Le pronom réfléchi (ἑωυτέου) de vulg. ne peut pas subsister, objecte M. Littré, et la correction de Linden, αὐτέου, doit être admise; cependant j'ai préféré conserver, *en changeant l'esprit rude en doux*, la forme ionienne ὠυτέου donnée par trois mss. EZβ. » Or M. Littré sait mieux que nous que Buttmann a regardé cette forme comme un faux ionisme, et qu'il la condamne dans sa 2e édition. Ermerins critique aussi M. Littré, et change la leçon à son tour : « nolui e *corrupto* pronomine deducere formam *dubiam*, nisi *falsam* ὠυτοῦ, tutissimum est probam formam αὐτοῦ dare. Carol. » Reinhold fait comme lui.

Il s'agit donc de justifier notre auteur. Montrons d'abord qu'il est autorisé par l'usage : ainsi supposons que les Ioniens substituent fréquemment les pronoms l'un à

l'autre, comme on peut le voir à chaque page d'Hérodote; Solon dit, en parlant de Tellus, l. I, c. XXX : «Telli filii fuerunt viri boni, et *iisdem* cunctis viderat cognatos liberos, *καί σφι εἶδε ἅπασι τέκνα ἐκγενόμενα.*» Solon dit aussi de Cléobis et de Biton, l. I, c. XXXI : «Argivi *eorumdem* imagines fieri curarunt, *σφεων εἰκόνας ποιησάμενοι.*» Démarate, au sujet des Lacédémoniens, fait la réflexion suivante, VII, CIV : «Non sunt omni ex parte liberi, præest enim *iisdem* domina lex, *ἔπεσλι γάρ σφι δεσπότης, νόμος.*» Les exemples de ce genre fourmillent dans Hérodote; ils fourmillent aussi dans les écrits cnidiens de la collection hippocratique, et j'ai pu en recueillir un bon nombre dans la propre édition de M. Littré; en voici quelques-uns que j'en tire. Dans le traité *Des maladies des femmes*, il est dit de la matrice, *ὑσλέραι*, l. I, c. XVI, qu'il faut donner un purgatif, si un flux bilieux se jette *sur elle*, *ἢν χολώδεα ἴῃ ἐπὶ σφέας*; que, s'il existe beaucoup d'échauffement, il arrive que l'orifice est fermé *chez elle*, *τοῦ σλόματος σφέων μύσαντος*, *Ib.* c. XXXV; que, si les lochies ne marchent pas, on voit les yeux devenir rouges, et il *en* pourra sortir du sang, *καὶ ἐκ σφέων αἷμα ῥεύσεται*, *Ib.* c. XLI; voy. aussi c. XVII, XXVI, XXX. Ajoutons que, dans les œuvres légitimes d'Hippocrate, on retrouve le même emploi substitutif des pronoms; ainsi, dans le *Régime des maladies aiguës* (Littré, p. 312; Ermerins, p. 311), il remarque, en parlant des malades soumis à une abstinence trop rigoureuse, que les yeux deviennent brillants *chez eux*, *μαρμαρυγώδεα σφέων τὰ ὄμματα* [addunt *ὁρῶνται* DFHGIJKLZT', cod. Voss. ap. Ermer.]. Ailleurs, en décrivant la fistule à l'anus, il explique qu'elle est garnie de pus et que les matières fécales s'écoulent à travers, § 1, *καὶ κόπρος ῥέει δι' ἑωυτῆς.* Il écrit aussi, au sujet d'une fistule ombilicale, que parfois des vers sortaient à travers son orifice, *ἕλμινς δι' ἑωυτοῦ διῆλθεν*, *Fist.* Append. § 2. Ailleurs encore, à propos de la disjonction des symphyses, il note, touchant les os à qui cet accident survient, qu'on ne peut ensuite les réduire parfaitement à *leur place*, *οὐκ ἔτι ῥηΐδιον ἐς τὴν ἑωυτοῦ φύσιν ἀγαγεῖν*, *Fract.* § 45, Littré, p. 554. Il y a même des cas où Hippocrate accumule deux pronoms réfléchis l'un sur l'autre, quand ils se rapportent au sujet de la phrase : il est indiqué, dans le *Pronostic*, § 1, que les malades n'hésitent pas à *se confier*, *ἐπιτρέπειν σφέας ἑωυτούς*, committere *se ipsos*, au médecin qui a gagné leur confiance. Il est dit de même, à propos des plaies de tête, que les sutures peuvent renfermer la lésion *en elles-mêmes*, *ἔχειν ἐν σφίσιν ἑωυτῇσι*, *Epid.* V, 27; Littré, p. 226, etc.

Les Ioniens ne sont pas les seuls à écrire ainsi : nous allons voir que les Attiques écrivent de même. Ainsi Thucydide raconte, V, XLIX, qu'aux jeux olympiques l'entrée du temple fut interdite aux Lacédémoniens, pour n'avoir pas payé l'amende à laquelle les avaient condamnés les Éléens, qui *les* accusaient d'avoir porté les armes contre Phyrcos, *φάσκοντες σφᾶς ὅπλα ἐπενεγκεῖν.* Ailleurs, l. III, c. XI, les Mytilénéens, en parlant des Athéniens, se flattaient que leur propre marine *leur* inspirât quelque crainte, «non nihil timoris incutiebat classis nostra ne aliquando periculum *ipsis* crearet, *μή ποτε κίνδυνον σφίσι παρέσχῃ.*» F. Didot (*Thucyd.* gr.-fr. 1833, t. III, p. 349) rapporte cet autre passage : *ὁρῶν πρὸς χωρίον καρτερὸν ἰόντας σφᾶς*, l. 8. On peut citer Xénophon à côté de Thucydide; il écrit, Anab. V, IV, 33 : *νόμος γὰρ ἦν σφισιν οὗτος*, nam hic *illis* mos erat; et ailleurs, Cyrop. III, II : *ὅτι τοῖς μὲν ἄλλοις σφῶν πᾶσιν εὐκτὰ ταῦτα εἴη*, etc. — En résumé Hippocrate n'a fait, dans la phrase du *Serment*, que se conformer à l'usage.

Montrons maintenant que cet usage est sanctionné par les grammairiens. On lit dans la méthode de Port-Royal : «On peut mettre assez indifféremment ou les réciproques, ou le relatif αὐτὸς, *ipse;* . . . on trouve *μεθ' ἑαυτὸν* dans Thucydide, l. II, pour *μετ' αὐτὸν*, *après luy;* . . . de même dans l'Apocalypse, ch. IX, *ἔχουσιν ἐπ' αὐτῶν βασιλέα, τὸν ἄγγελον τῆς ἀβύσσου· ὄνομα ἑαυτῷ ἑβραϊστὶ, ἀββαδών*; où l'on voit *ἐπ' αὐτῶν*, *super eas*, pour *roy sur elles*, au lieu de *ἐφ' ἑαυτῶν*, *super se;* et *ὄνομα ἑαυτῷ*, *nomen sibi*, pour *ὄνομα αὐτῷ*, *nomen ei* (l. VIII, c. VI).» Gail, dans ses *Idiotismes de la langue gr.* 2e éd. 1812, dit aussi, au sujet d'*αὐτὸν*, *ipsum*, et *ἑαυτὸν*, *se ipsum* : «Ces deux pronoms se mettent réciproquement l'un pour l'autre.» Déjà Furgault avait fait la même remarque dans ses *Idiotismes*, en 1784. Avant eux Viger avait exposé cette règle dès 1632 dans un livre qui fait autorité, *Gr. dict. idiotism.* c. IV, n° 6 : «*οὗ*, *οἷ*, *ἑ* et *ἑαυτοῦ* pro aliis non reciprocis passim usurpantur; . . . ut apud Latinos, maximeque Tullium, *sui*, *se* et similia pro *illius*, *illum* et similibus. Hac enim in distinctione superstitiosus nimium fuit apud Latinos Valla, Gaza apud Græcos. Demosthen. adversus Androtionem, *εἶθ' ὡς ὁτιοῦν ἐξὸν ἑαυτῷ ποιεῖν*, deinde, quasi liceret *ei* quidvis agere; ubi *ἑαυτῷ* manifeste pro *αὐτῷ*· alibi passim.» Hermann, dans sa nouvelle édition de Viger, Leipsick, 1813, confirme lui-même le fait par d'autres citations. Enfin Matthiæ a consacré à l'*échange des pronoms* un chapitre spécial de sa grammaire grecque, où il établit qu'on rencontre de nombreux exemples de cet échange, non-seulement dans Homère et Hérodote, mais encore chez les poëtes attiques comme Eschyle, Sophocle, Euripide, et chez les prosateurs attiques comme Thucydide, Xénophon, etc.

Concluons donc qu'il n'y a pas de faute dans la locution incriminée du Serment, et qu'ainsi il n'y a rien à changer au texte. Nous terminerons en répétant ces propres paroles de M. Littré, *Hippoc.* t. III, p. 196 et 246 : «De semblables exemples doivent rendre la critique extrêmement circonspecte. — Un texte ancien, quelque douteux qu'il soit, doit être conservé tant qu'il n'est pas absolument condamné.»

C. EST-CE L'OPÉRATION DE LA TAILLE OU BIEN EST-CE LA CASTRATION QU'HIPPOCRATE A DÉFENDUE DANS LE SERMENT?

Cette double question a beaucoup embarrassé tous ceux qui l'ont abordée jusqu'ici. Les deux thèses ont été soutenues; et «adhuc sub judice lis est.» (Horat. *De art. poet.*)

I. Les uns ont pensé, comme Boerner, que la prohibition hippocratique concernait spécialement la taille; et Zwinger a cru en donner la raison en alléguant que cette opération, indigne des hommes libres, était réservée aux esclaves : «Calculorum vesicæ sectionem medicus Asclepiadeus ipsemet non aggreditur ut periculosam admodum et a scholæ suæ instituto alienam, et servis potius quam liberis hominibus dignam.» Pourquoi cette indignité particulière à la taille? C'est ce qu'il ne dit point. Or on ne peut oublier qu'Hippocrate ne cesse de professer que toutes les parties de l'art sont dignes de l'attention du médecin. Pour la pierre en particulier, il s'en occupe avec un soin remarquable : il montre comment elle se forme dans la vessie, *Aer. loc. aq.* § 9; il étudie l'influence des eaux potables, *ibid.*; celle de l'âge, *Aphor.* III, 26. Il décrit les

signes qu'offrent les enfants calculeux, *Aer. ibid.;* ceux qu'on tire de l'urine, *Aphor.* IV, 79, etc. Il y a plus. On lit dans la collection hippocratique : «En chirurgie, c'est une maladresse de ne pas réussir, en sondant un malade, à pénétrer dans la vessie, et, quand il existe une pierre dans ce viscère, à ne pas la reconnaître.» *Morb.* l. I, § 6. Sonder un malade pour constater si la vessie renferme un calcul, c'est le préliminaire obligé de toute opération de taille : il semble de prime abord impossible de ne pas conclure, avec M. Littré, de l'emploi du cathétérisme pour diagnostiquer la pierre à la pratique de l'opération pour l'extraire de la vessie. Cependant il faut avouer, comme lui, que le texte ne permet pas cette interprétation : *οὐ τεμέω δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας*, «nec vero calculo laborantes secabo.» (Cornar.) Pourquoi cette interdiction? Les Hippocratides étaient chirurgiens autant que médecins; il n'y a pas lieu de supposer à côté d'eux, dit fort bien Andreæ, d'autres médecins spéciaux pour des maladies qu'ils auraient refusé de traiter et d'opérer. Cicéron est très-explicite à cet égard : «Pensez-vous qu'au temps d'Hippocrate de Cos il y ait eu des médecins spéciaux, les uns pour les maladies, les autres pour les plaies, et d'autres pour les yeux?» *Orat.* III, 35. Il faut convenir, déclare M. Littré, qu'une certaine obscurité cache le motif qui a dicté l'interdiction faite dans le *Serment*. «Pourquoi, se demande à son tour M. Andreæ, pourquoi les médecins Asclépiades, qui pratiquaient d'autres opérations aussi importantes, devaient-ils s'abstenir de la taille? Le motif de cette exclusion reste énigmatique pour nous.» Ainsi les plus habiles critiques confessent n'avoir pas pénétré les causes essentielles de cette proscription de la taille. Quoi qu'il en soit, on a vu beaucoup de chirurgiens anciens et modernes se comporter comme Hippocrate. «Lanfranc, écrit Éloy, condamnait l'usage du trépan et défendait absolument la lithotomie, alléguant pour raison de ce dernier sentiment que l'extraction de la pierre rend les hommes impuissants.» Pour Hippocrate, c'est manifestement la question de gravité qui l'a inspiré; il était assez conforme à ses habitudes de défendre à ses disciples de se charger des maladies dont l'issue devait être funeste; et, à l'égard de la taille, qui, à cette époque reculée, était nécessairement fort défectueuse, on ne saurait douter que telle fut son opinion, quand on le voit établir dans un de ses *Aphorismes*, VI, 18, que *les plaies de la vessie sont généralement mortelles.*

C'est donc la taille qu'Hippocrate a défendue dans le *Serment.*

II. Mais, ripostent les partisans de la castration, cette réserve exagérée ne concorde guère avec les doctrines de l'auteur des *Aphorismes*, qui écrit fort judicieusement, *Aph.* I, 6 : «Ad extremos morbos extrema remedia exquisite adhibito;» et ailleurs : «Melius remedium anceps quam nullum.» Hippocrate ne saurait proscrire une opération de la valeur de la taille; ce qu'il défend, c'est une pratique opératoire blâmable au point de vue moral, comme la castration : telle est l'interprétation que René Moreau s'est efforcé de faire prévaloir. On a remarqué, avec lui, que cette interdiction figurait à côté de conseils purement moraux : le *Serment* défend l'avortement chez les femmes, et en regard il défend la castration chez les hommes : ce sont des idées du même ordre. Le médecin est ici d'accord avec le poëte gnomique Phocylide, qui, dans son poëme, proclame les mêmes préceptes que le *Serment* : ainsi il défend l'emploi des abortifs, vers 172; la fourniture des poisons, v. 138; les amours illicites tant avec les femmes qu'avec les

hommes, v. 177; enfin la castration (τέμνειν) des jeunes garçons, v. 175. Ces règles morales s'appellent l'une l'autre, et la conclusion n'est pas en faveur de la taille; de tout temps, au contraire, on a pu l'appliquer à la castration.

«De nos jours, la castration exclut l'aptitude au mariage, au service militaire et au sacerdoce. — En Orient, ce genre de mutilation inspire le mépris, le dégoût et même la haine, aux femmes soumises à la garde des eunuques.» (Marc, Dict. en 60 vol. IV, 276.) — Dans l'antiquité elle avait quelque chose d'infamant : dans l'*Odyssée*, XVIII, 36, Antinoüs menace le mendiant Irus de lui faire arracher les signes de la virilité par le prince Echetus, le plus cruel des hommes. C'est le châtiment honteux qu'Homère, *Od.* XXIII, 476, fait infliger au traître Mélanthius, après le combat d'Ulysse contre les prétendants. Les eunuques étaient méprisés du temps d'Hippocrate : Xénophon, *Cyr.* VII, nous apprend quel était leur misérable état social. On voit dans Aristote, *Polit.* V, 812, qu'Adamas trahit Cotys pour se venger de la mutilation (ἐκτμηθῆναι) qu'il lui avait fait subir.

Il n'y pas jusqu'aux dieux du paganisme qui ne témoignent combien la castration était avilissante : Platon raconte dans *Euthyphron*, éd. Tauchn. p. 22, que Saturne châtra (ἐκτεμεῖν) son père, pour lui ôter l'empire du monde; et Apollodore, *Biblioth.* l. I, ajoute qu'après l'avoir opéré, ἀποτεμών, il jeta ses parties génitales dans la mer. Cette fable sur Saturne et Uranus est empruntée à Hésiode, qui, dans sa *Théogonie*, v. 180, lui consacre une longue tirade; elle n'est point sans quelque rapport avec le culte de Rhéa, la mère des dieux. «Les parties génitales, écrit Pline, XI, XIX, sont, chez certaines nations, l'objet de coutumes différentes et même de pratiques religieuses : les Galles, prêtres de la mère des dieux, se les coupent, sans que l'amputation leur soit funeste.» Ils se servaient comme instrument, d'un tesson de poterie de Samos. Eusèbe, *Prépar. évang.* VI, 10, nous apprend qu'à une époque, en Syrie, cette mutilation était devenue une manie : les hommes se faisaient châtrer en l'honneur de Rhéa; et l'autorité, pour faire cesser cet abus, dut publier un édit qui menaçait de faire amputer un bras à tous ceux qui se mutileraient. Cela coupa court à cette frénésie.

Il ne faut pas oublier que, dans la société antique, le chirurgien, en pratiquant la castration, s'exposait à se rendre complice de l'immoralité. Nous voyons dans Juvénal, VI, 371, que certaines grandes dames de Rome, pour se dispenser de recourir aux abortifs, faisaient, après la puberté, châtrer de jeunes esclaves pour satisfaire leur lubricité. C'est à cette corruption de la société romaine que s'appliquait la loi Cornelia : «Qui hominem libidinis vel promercii causa castraverit, senatusconsulto pœna legis Corneliæ punitur.» Dans l'Orient la castration a de tout temps été pratiquée pour différents motifs; de nos jours, elle l'est encore pour la garde des harems. La société grecque avait la même plaie; sur la fin de la civilisation hellénique, Paul d'Égine laisse assez voir qu'il regarde cette pratique comme indigne d'un vrai médecin; il s'excuse d'en parler et de la faire, VI, LXVIII : «Souvent, dit-il, nous sommes forcés par des supérieurs de pratiquer la castration.» Hippocrate, en la proscrivant dans le *Serment*, s'élève au rang d'un législateur.

Supposons, au contraire, que les Hippocratides aient en vue l'opération de la taille; c'eût été avouer qu'ils ne savaient pas la faire et reconnaître publiquement qu'il y avait des spécialistes plus habiles qu'eux. «J'avoue, dit M. Littré, que, dans ce contexte,

j'aurais préféré trouver la mention de la castration à trouver celle de la taille : du moins la défense de se faire l'exécuteur d'une mutilation se comprendrait sans peine; . . . aussi avais-je pensé à lire *αἰτέοντας* au lieu de *λιθιῶντας*. Mais on est bien loin d'être autorisé à porter aussi témérairement la main sur le texte.» M. Reinhold n'a pas reculé devant cette témérité, en lisant *ἐν ἡλικίῃ ἐόντας* au lieu de *μὴν λιθιῶντας*; c'est substituer la pensée de Phocylide à celle d'Hippocrate. Gardons le texte du *Serment* tel qu'il est écrit : il ne désigne nullement des chirurgiens d'une qualité et d'une habileté supérieures. Voyez en quels termes dédaigneux il est parlé de ces opérateurs : ce sont des gens infimes avec qui on ne doit avoir aucun commerce, *ἐκχωρήσω*. Voyez encore de quel nom il les appelle : quand Hippocrate traite de l'*homme de l'art* qui s'occupe honorablement de la science et de sa profession, il le qualifie *artiste*, *τεχνίτης*, *Vet. med.* § 4; ici il ne veut voir que des *manœuvres*, *ἐργάτησιν*. Quand Lucien suppose que les lettres et la sculpture se disputent sa vie et ses préférences, c'est ce dernier terme qu'il emploie pour désigner l'*ouvrier* statuaire qu'il veut rabaisser. Tout cela est très-bien conçu dans l'hypothèse de la castration, et n'est plus soutenable dans celle de la taille. Il importe de remarquer, d'autre part, qu'Hésiode, en parlant de *châtrer* les animaux tels que le bouc, le bélier, le bœuf, se sert du même verbe que le *Serment*, *τάμνειν*, *Op.* 22 et 27. Xénophon emploie aussi *ἐκτεμνόμενοι* pour dénommer les animaux *châtrés*, comme le chien, le bœuf et le cheval. Galien écrit *διαταμεῖν* pour indiquer chez l'homme l'excision du testicule tombé en corruption; cet accident existait dans la peste d'Athènes, dont Thucydide a fait l'histoire, l. II, c. XI; beaucoup de pestiférés réchappaient après le sacrifice de l'organe : comment avait-il lieu? On voit dans Lucrèce, VI, 1205, que c'était à l'aide du fer : «vivebant ferro privati parte virili.» Ajoutons que, dans l'opuscule hippocratique *De la génération*, l'auteur exprime lui-même la *castration* par le mot *τομή* (Foës, p. 232); en définitive c'est là l'interprétation qui, dans le *Serment*, est la plus naturelle et la mieux justifiée.

III. Tel est l'ensemble des arguments qu'on a fait, ou du moins qu'on aurait pu faire valoir pour ces deux thèses : elles ont sans doute été bien présentées et bien défendues. A notre avis, toutefois, on n'a fait, pour la taille, qu'effleurer le sujet; on n'est pas allé au fond des choses. Hippocrate la proscrivait, et certainement il avait ses motifs. Avancer que c'était une opération indigne des hommes libres et par suite exclue du programme de l'école de Cos, c'est là une pure assertion : il eût fallu démontrer pourquoi, et c'est ce qu'on n'a pas fait. C'est dans la manœuvre opératoire qu'on devait chercher et que nous allons trouver les causes jusqu'ici méconnues de cette proscription.

Les historiens de la médecine s'accordent à dire, comme Deschamps dans son *Traité historique et dogmatique de la taille*, 1796, t. II : «L'opération de la taille depuis Hippocrate était livrée à des charlatans et à des coureurs.» Sprengel est du même avis. M. Raige-Delorme dit des temps anciens : «La taille était abandonnée . . . à d'ignorants empiriques, comme elle le fut longtemps dans l'Europe jusqu'au XVIIIe siècle.» Il dit du moyen âge : «Il est douteux qu'aucun chirurgien régulier de ces époques l'ait pratiquée. Lanfranc la condamnait comme trop dangereuse, et, dans les auteurs de chirurgie qui lui sont postérieurs, il n'est rien dit qui fasse présumer le contraire.»

Ce devait donc être anciennement une opération on ne peut plus barbare et défectueuse. «Si telle était la méthode d'opérer du temps d'Hippocrate, conclut Deschamps, on ne doit point être étonné que ce père de la médecine l'ait regardée comme très-dangereuse, et qu'il ait exigé de ses élèves qu'ils ne la pratiquassent point; . . . on ne peut être surpris que la plupart des opérés aient péri.»

La taille est une des opérations de la chirurgie qui ont eu la plus malencontreuse destinée. Rappelons, pour ne parler que des temps modernes, qu'au xve siècle elle était si peu connue, qu'une expérience de lithotomie fut tentée par Germain Collot sur un archer de Meudon, condamné à mort. L'opération réussit; mais on ne sait quel procédé fut mis en usage. C'était sous Louis XI, en 1474. Au xvie siècle, la famille Collot s'empara du haut appareil (méthode de Jean des Romains) dont elle faisait un secret, et, pendant un siècle et demi, elle garda le privilége de pratiquer presque seule la lithotomie. Au xviie siècle, le frère Jacques de Beaulieu entra en scène : il avait été compagnon d'un charlatan, nommé Paulon, qui parcourait les villes et les campagnes, *taillant du boyau et de la pierre*. Il se mit en tête, sans notion d'anatomie ni de chirurgie, de répéter lui-même ce qu'il avait vu faire par son patron. Son procédé, perfectionné plus tard, est devenu la *taille latéralisée*. Mais alors combien il était imparfait et dangereux! Cela dura jusqu'au commencement du xviiie siècle. Si l'on a vu se passer de pareilles choses dans des temps de civilisation et de lumière, qu'on juge ce que pouvait et devait être, à l'enfance de l'art, cette opération que condamne solennellement Hippocrate.

L'école médicale d'Alexandrie avait déjà travaillé, depuis un siècle et demi, aux progrès de la science et de l'art, lorsque eut lieu, en 143 avant J. C., la fin tragique de l'infortuné Antiochus VI, roi de Syrie, qui mourut entre les mains des opérateurs, au milieu des douleurs de la lithotomie. Il est vrai que Justin, l. XXXVI, c. 1, accuse de sa mort son tuteur Diodote, surnommé Tryphon. Tite-Live va plus loin, *Epitom.* l. LV : il déclare que Tryphon avait corrompu les chirurgiens, qui, en faisant croire au peuple que le jeune roi avait la pierre, l'auraient tué en le taillant. «Ce fait, remarque Sprengel, *Hist. méd.* VII, 210, montre à quel point les lithotomistes *qui n'étaient pas liés par le serment d'Hippocrate* portaient la dépravation des mœurs.» Ce fait criminel fut exceptionnel sans doute, mais ce qui ne l'était pas, c'était la gravité de la taille et la grande mortalité des opérés. Au début de l'ère chrétienne, l'école d'Alexandrie comptait trois siècles d'études anatomiques et opératoires : ses publications ont péri, et il semble de prime abord qu'on ne puisse rien savoir de précis sur les perfectionnements qu'elle a pu apporter à la lithotomie. Mais il ne faut pas oublier que nous avons un historien précieux et fort compétent de ses travaux; je veux parler de Celse, qui expose et résume très-bien l'état de la chirurgie à cette époque. Des auteurs qui nous restent, c'est le plus ancien qui ait écrit sur la taille, et l'on s'accorde généralement à louer le chapitre qu'il lui consacre; on en vante la précision et l'élégance, mais, si l'on veut, sans trop s'arrêter à la forme, pénétrer au fond même de la description, combien l'opération paraît défectueuse et pleine de périls! Pas de sonde, pas de cathéter, en un mot, point de guide pour diriger le bistouri! La pierre, qu'il faut aller accrocher avec les doigts à travers la paroi recto-vésicale pour la ramener en avant vers le col, ne peut toujours être saisie comme il le faudrait, ce qui revient à dire que souvent cette ma-

nœuvre n'est pas praticable; quand elle l'est, la pierre ne saurait être dirigée constamment vers un point identique : or, comme c'est sur elle que s'opère la section des parties molles, il s'ensuit que celles-ci varient comme sa position, et qu'ainsi l'opérateur ne sait jamais d'avance les parties qu'il va couper, et qu'il reste dès lors exposé à blesser des organes qu'il devrait ménager; le danger de ces lésions se multiplie en proportion même de la grosseur du calcul. On voit, en somme, que ce n'est point là une *opération réglée*. Faut-il ajouter qu'elle n'a pas même été comprise, bien qu'on ait à l'envi célébré la clarté de sa description? Elle figure en effet dans nos livres de chirurgie sous le titre de *petit appareil* ou *taille latérale;* c'est une erreur : cette dernière appellation ne convient qu'à la méthode décrite par Paul d'Égine; on a mal à propos confondu la taille du chirurgien latin avec la taille du chirurgien grec. L'opération de Celse est une *taille bilatérale,* comme on a enfin commencé à le comprendre depuis Béclard et Dupuytren. Il n'est pas étonnant, d'après ce qui précède, que la méthode de Celse ait été elle-même délaissée dans l'antiquité, ce qui fait dire à Deschamps : «La taille était entièrement abandonnée à des charlatans ignorants, et tout à fait négligée par les maîtres de l'art.»

Telles ont été les destinées de la lithotomie dès les temps anciens. Nul n'oserait, après ce qu'on vient de lire, déclarer qu'Hippocrate ait eu tort de la défendre à une époque aussi reculée que la sienne. On l'osera encore moins après ce qui va suivre. Voici un document, nouveau dans ce débat, et qui nous semble d'une grande valeur pour motiver nos conclusions. Il est extrait d'un livre sanscrit : *Suçruta,* IVe partie. *Chikitsitàsthana* (*Therapia et chirurgia*), c. VII. C'est une description de la taille, qu'on suppose contemporaine d'Hippocrate ou même un peu postérieure. «Quand le malade a été oint, purgé du vice des humeurs, après que son corps est un peu amaigri et qu'il a sué, enfin quand il a mangé et qu'il est muni de toutes les choses nécessaires, qu'on le console d'abord par des paroles propitiatoires, etc.

«Qu'on fasse asseoir un homme fort et sans crainte sur un escabeau de la hauteur des genoux; et, le patient étant couché sur les cuisses de celui-ci, présentant le devant du corps, avec les cuisses relevées, et ayant les genoux et les coudes réunis et liés avec les vêtements de dessous ou avec un autre lien, alors que le médecin, après avoir pressé le côté gauche de la région ombilicale bien ointe, la refoule avec le poing au-dessous du nombril, jusqu'à ce que la pierre retombe en bas; puis, ayant introduit dans l'anus les deux doigts bien oints (*index* et *medius*) dont les ongles ont été coupés, et après avoir, dans la direction du raphé, rapproché avec force l'intervalle de l'anus et du pénis, qu'une fois ayant bien atteint la vessie qui n'est ni douloureuse ni inégale, il presse beaucoup, de sorte que la pierre arrive à faire saillie comme un nœud. Si, celle-ci étant saisie, le patient a les yeux éteints et perd connaissance, si sa tête pend comme s'il était tué, enfin s'il est changé et semblable à un cadavre, qu'on ne lui enlève pas la pierre, car il mourrait. Mais, en l'absence de ces symptômes, qu'on s'apprête à l'enlever, et que, laissant le raphé à gauche de la longueur d'un grain d'orge, on prenne un scalpel proportionnel à la pierre, c'est-à-dire qu'on aille à droite pour la facilité de l'opération, etc.»

Telle était la taille dans ces temps antiques : en réalité ce n'était pas là une opération chirurgicale, c'était une véritable boucherie; on ne saurait imaginer un procédé plus

barbare et plus dangereux; le chirurgien, avec des manœuvres pareilles, ressemblait fort à un exécuteur des hautes œuvres qui torture son homme. Quand on a bien analysé les vices de cette pratique opératoire et qu'on se représente le triste spectacle du pauvre patient qu'on taillait de la sorte, on se plaît à entendre Hippocrate, qui avait un sentiment élevé de la responsabilité médicale, proscrire avec autorité et en termes solennels une opération aveugle et meurtrière, vraiment indigne de l'art, et qui ne différait guère d'un homicide.

DU MÉDECIN.

ARGUMENT.

Le *Traité du médecin* peut être considéré comme un fragment d'une sorte de *Manuel de petite chirurgie* à l'usage des étudiants : il est consacré aux éléments de la science, et, à ce titre, il m'a paru former le préambule naturel de la chirurgie d'Hippocrate.

I. Les témoignages extrinsèques font défaut pour ce livre : il n'est mentionné ni dans le canon d'Érotien, ni dans les écrits de Galien; aucun auteur ancien ne le cite, et il manque dans la plupart des manuscrits. Aussi les modernes ne lui sont-ils pas favorables : Mercuriali le relègue dans sa dernière classe avec les traités qui ne sont ni d'Hippocrate ni de ses disciples. Granner le rejette comme apocryphe; il n'a pas trouvé plus de faveur auprès d'Ackermann, de Sprengel et de Linck. Littré le refoule parmi les écrits *incertæ sedis* (3e classe), et il ajoute : «Dans le silence des anciens commentateurs, il n'est pas possible de se faire une idée sur l'origine de l'opuscule *Du médecin.*» (T. I, p. 414.) Daremberg a cru d'abord (1re éd. 1843) qu'il n'avait été admis que fort tard dans la collection hippocratique. Pierer (*Bibl. iatr.* t. I) prétend qu'il n'a vu le jour qu'après la division de la médecine en trois branches à l'école d'Alexandrie : «Etiam vero simile est libellum post divisionem artis prodiisse.» Mais cette division de l'art n'est nulle part formulée dans le *Traité du médecin*, et, comme je l'ai fait voir (voy. ma 1re éd. 1850), le titre lui-même, Περὶ ἰητροῦ, prouve que le mot était encore à sa signification primitive, qui était de qualifier indistinctement *le médecin* et *le chirurgien.* Aussi Daremberg en est-il venu (2e éd. 1855) à reconnaître, comme l'a établi Littré «que la *collection hippocratique* a été formée avant l'école d'Alexandrie, et que les quelques pièces apocryphes qu'on a pu y introduire *ne sont pas de la nature de celle-ci.*» Ermerins soutient qu'on ne peut savoir ni de quel temps ni de quel auteur il est. (T. III, *Prolégomènes.*)

II. Voyons maintenant s'il est possible de découvrir, dans l'opuscule lui-même, des témoignages intrinsèques capables de suppléer à ce qui lui manque d'ailleurs. Ermerins a prétendu qu'il n'a aucun rapport avec le reste de la collection : «Ad libros, qui ita per se constant, ut cum aliis nexus nullus appareat, refero libellum *De medico.*» (Hipp. t. III, præfat. p. VII.) Cette assertion n'est qu'une erreur à laquelle on va voir qu'il ne faut pas s'arrêter. Je suis frappé de rencontrer dans le *Médecin* l'empreinte de ce cachet moral qui est un des caractères propres aux œuvres d'Hippocrate. Il est recommandé, dans le *Serment*, «de taire, les regardant comme des secrets inviolables, les choses que

le médecin aura pu voir ou entendre dans l'exercice de son art.» Hippocrate y fait jurer l'adepte «de conserver purs et comme un dépôt sacré, et sa vie et son art.» Dans le *Médecin*, § 2, nous lisons : «Le médecin doit se pénétrer de cette pensée que, pour un esprit sage, il ne suffit pas de savoir se taire, il faut encore, dans sa vie, montrer une conduite parfaitement réglée, et, dans ses mœurs, les qualités d'un honnête homme.» Dans un opuscule intimement rattaché aujourd'hui à l'école d'Hippocrate (voy. notre Introduction, § III, n° 1), l'auteur écrit : «Il faut fuir le luxe de la toilette, qu'on fait en vue de gagner des malades, non moins que les parfums recherchés : ce manque du sentiment des convenances expose à faire tenir de mauvais propos.» (*Préceptes*, § 10.) On trouve dans le *Médecin*, § 2 : «Il faut porter une mise décente, et des parfums dont l'odeur irréprochable ne soit suspecte pour personne.»

Hippocrate se préoccupe partout de la dignité de l'art et de celle de l'artiste; il écrit dans les *Articulations*, § 44 : «Dans la médecine, ainsi que dans les autres arts, il est honteux, après beaucoup d'étalage et de paroles, de ne rien faire d'utile.» Il répète dans les *Fractures*, § 30 : «Il est honteux et indigne de l'art de ne faire étalage de moyens mécaniques que pour arriver, avec toutes ces machines, à manquer son but.» L'auteur du *Médecin*, § 7, est sous l'empire des mêmes sentiments : «Il est tout à fait honteux, dans une opération, de ne pas arriver au but qu'on veut atteindre.» Hippocrate professe une forte aversion pour tout ce qui sent le charlatanisme : dans les *Articulations*, § 35, à propos des fractures du nez, il blâme les bandages recherchés, qui ne sont bons que pour l'ostentation et qui ne peuvent que nuire aux malades. Plus loin, *Articulations*, § 78, il revient sur ce sujet, et formule ainsi son jugement d'une façon générale : «Ce qu'on doit priser par-dessus tout dans notre art, ce sont les moyens de rendre la santé aux malades : et, s'il y a plusieurs manières d'y parvenir, on doit préférer celle qui sent le moins l'ostentation, car cela est plus digne d'un homme d'honneur et plus digne aussi de l'art, pour quiconque ne fait pas son étude de capter les suffrages du vulgaire.» L'auteur du *Médecin*, § 6, s'est évidemment inspiré aux mêmes sources : «Quant aux bandages recherchés, bons seulement pour l'ostentation, mais sans utilité réelle, il faut les rejeter : de telles pratiques sentent tout à fait le charlatanisme, et souvent même peuvent nuire au malade.» Ce qu'Hippocrate veut qu'on enseigne et qu'on pratique, c'est ce qui doit servir les intérêts du malade : il est très-explicite dans son livre sur le *Régime des maladies aiguës*, § 3 : «Ce qui me paraît surtout digne d'être consigné par écrit, ce sont ..... les pratiques qui peuvent produire, ou une grande utilité ou un grand dommage.» L'auteur du *Médecin*, § 5, dit la même chose en d'autres termes : «L'essentiel, quand on doit faire quelque chose, c'est de déterminer ce qui convient; ..... car, suivant la mise en pratique, ... il en résulte une grande différence.» Hippocrate reconnaît implicitement deux degrés dans l'éducation médicale : «Je regarde, écrit-il dans les *Épidémies*, l. III, n° 27 (Littré, § 16), comme une partie élevée de l'art de la médecine, l'habileté à porter un juste jugement sur ce qui est consigné dans les livres.» L'auteur du *Médecin*, § 16, écrit à son tour : «Quant à la manière de s'instruire sur les propriétés des moyens qui sont consignés dans les livres, ... cela regarde ceux qui sont plus avancés dans l'étude de l'art.» Hippocrate en appelle à l'expérience clinique comme couronnement : «Il ne suffit pas de connaître la médecine en théorie, il faut encore être familiarisé avec cet

art par la pratique.» (*Articulations*, § 10.) Comment y parvenir? C'est ce qu'il enseigne dans la *Loi*, § 4 : «Il faut, après avoir acquis une connaissance exacte de la médecine, parcourir les villes pour y pratiquer, afin de n'être pas réputé seulement médecin de nom, mais surtout médecin de fait.» L'auteur du *Médecin* donne les mêmes conseils à celui qui veut devenir chirurgien militaire, § 17 : «Il faut que celui qui veut s'adonner à la chirurgie militaire prenne du service et suive les armées étrangères en campagne : c'est ainsi qu'il pourra devenir exercé dans cette partie de l'art.»

Daremberg (1re éd.) a signalé entre le *Médecin* et l'*Ancienne médecine* un rapprochement curieux touchant la théorie de la ventouse : je n'en reparlerais pas, si, pour justifier ce parallèle, les changements que Daremberg, Littré et Ermerins ont cru devoir introduire dans le texte vulg. [*τὸν μὲν κύκλον αὐτῆς.... βραχὺν, αὐτὴν δὲ μὴ γαστρώδη, προμήκη κτλ.*] étaient vraiment nécessaires; mais, loin de l'améliorer, ils n'ont fait qu'en altérer le vrai sens chirurgical, la suppression de *μὴ* devant *γαστρώδη* et sa transposition devant *προμήκη*, convertissant mal à propos en ventouse *hémisphéroïdale* la ventouse *conoïde* dont parle ici notre auteur. On va voir qu'avec une simple traduction littérale l'analogie reste saisissante. On lit dans l'*Ancienne médecine*, § 22 : «Pour moi, je pense que ce sont les organes qui de creux et de larges vont en se rétrécissant [qui exercent la plus grande puissance d'attraction]; on en peut juger par ce qui est visible au dehors : ainsi, en ouvrant largement la bouche, vous ne pourrez aspirer aucun liquide; mais, si vous rapprochez les lèvres en les allongeant et en les comprimant, vous pourrez facilement aspirer tout ce que vous voudrez, surtout si vous ajoutez un tuyau. De même, les ventouses dont on fait usage, qui de larges [*dans la partie conoïde*] vont en se rétrécissant [*vers le col et le goulot* qui ensemble représentent très-bien *le tuyau* dont il vient d'être parlé], ont été imaginées pour attirer et extraire les humeurs hors des chairs.» On lit parallèlement dans le *Médecin*, § 9 : «Quand la fluxion s'est ramassée loin de la superficie des chairs, il faut que la ventouse ait le col étroit, le ventre pas trop gros, et qu'elle soit un peu allongée du côté du manche [*ventouse conoïde*], sans être pesante : avec cette forme elle réussit à attirer en droite ligne et à amener, comme il convient, à la surface des chairs les humeurs les plus éloignées.»

Si nous descendons aux préceptes de détail, nous allons retrouver encore les affinités les plus étroites avec la collection hippocratique. Hippocrate écrit dans le *Régime des maladies aiguës*, § 2 : «Il convient, à mon sens, d'appliquer la réflexion dans toutes les parties de l'art médical : ... ce qui doit être fait vite, il faut le faire vite; ... ce qui doit être opéré sans douleur, il faut l'opérer avec le moins de douleur possible.» (Littré, II, 230.) Il est dit dans le *Médecin*, § 7 : «Dans le cas où l'opération s'exécute par une seule incision, il est de règle de diviser les parties avec célérité; en effet, comme on ne peut opérer sans faire souffrir, il importe que la douleur dure le moins possible.» On lit dans le *Traité des plaies*, § 1 : «Dans les plaies où il paraît y avoir besoin de cataplasmes (*topiques médicamenteux*), il faut les appliquer non sur la plaie elle-même, mais sur son pourtour, afin que le pus puisse s'écouler et que les parties indurées soient ramollies.» Il est dit de même dans le *Médecin*, § 15 : «Dans les cas où l'application des compresses paraît appropriée à la lésion, il faut ajuster exactement le linge sur l'ulcère où on l'étend, et placer le cataplasme tout autour du siége de la plaie. Cette

manière d'employer le cataplasme est conforme aux règles de l'art et sera d'un grand secours.» On lit encore dans les *Plaies*, § 25 : «Quand il existe au devant de la jambe quelque varice, soit apparente, soit un peu cachée dans les chairs, et que le devant de la jambe est noirâtre et semble réclamer une évacuation sanguine locale, on ne devra aucunement scarifier ces parties; car le plus souvent il résulte de grandes plaies de ces scarifications, à cause de l'afflux du sang par la varice. Mais on doit se borner à faire de temps à autre de simples piqûres à la varice elle-même, suivant qu'on le jugera opportun.» On trouve parallèlement dans le *Médecin*, § 8 : «Il est certaines parties du corps dont le sang flue avec rapidité, et il devient difficile de l'arrêter : telles sont les varices et quelques autres veines; il faut n'y pratiquer que d'étroites incisions; car alors il n'est pas possible que le flux devienne excessif. Parfois cependant il est avantageux de tirer du sang de ces veines.» Il ne faudrait pas croire que ce sont là de simples coïncidences : il ne s'agit pas de lieux communs; nous avons affaire à des doctrines particulières, propres à l'école d'Hippocrate. L'opuscule du *Médecin* se rattache manifestement à celui des *Plaies* : entre les nombreux traits de relation que je pourrais citer, il en est un qui me paraît tout à fait digne d'attention, c'est que l'auteur du premier renvoie au second : ainsi, après avoir dit quelques mots des ulcères et de leur division en quatre classes, il ajoute, § 14 : «Nous avons exposé ailleurs les signes qui les caractérisent et le mode de traitement qui leur convient.» C'est expressément désigner le livre des *Plaies*, et ce qui suit sur les particularités des ulcères fait spécialement allusion aux §§ 3, 8 *bis*, 15, 17 *bis*, etc. Passons à d'autres rapprochements. Hippocrate, dans les *Fractures*, § 5, s'exprime ainsi sur la déligation : «Vous connaîtrez que la déligation est régulière, si, interrogé sur la compression qu'il éprouve, le blessé répond qu'il est en effet comprimé, mais modérément, et qu'il l'est surtout à l'endroit de la fracture.» C'est la règle générale que formulait Hippocrate; voici comment l'auteur du *Médecin* la reproduit à son tour, § 6 : «Dans la déligation, les deux conditions qui rendent le plus service, et il faut bien savoir les mettre à profit, c'est de faire porter la compression sur le point convenable et de serrer modérément.»

Daremberg a insisté (2e éd.) sur les rapports qui existent entre le *Médecin* et l'*Officine*. Si, dit-il, l'opuscule du *Médecin* appelle celui des *Plaies*, celui de l'*Officine* appelle à son tour le *Médecin*; ils se complètent l'un par l'autre; ils ont été rédigés dans le même but, qui est d'enseigner à l'élève les éléments de la pratique; toutefois l'un devait s'adresser aux maîtres au moins autant qu'aux élèves, l'autre était spécialement destiné aux commençants. L'auteur de l'*Officine* lui paraît renvoyer au *Médecin* dans cette phrase, § 3 : «A l'égard des instruments, on parlera du temps où il faut les employer, et de leur mode d'emploi.» Or il n'en est plus question dans le reste; mais cette lacune est comblée dans le *Médecin*, où il est parlé assez longuement des instruments propres à saigner et à pratiquer des incisions, des ventouses, des siéges pour les opérations, etc. Il conclut que, «en rapprochant toutes ces données, on établit une telle solidarité entre le *Médecin* et l'*Officine* d'une part, et le livre des *Plaies* d'autre part, qu'on est suffisamment autorisé à regarder cet opuscule comme fort ancien et comme vraiment hippocratique.»

Il existe bien d'autres rapports importants que Daremberg et Littré ne semblent pas avoir vus; je vais en signaler quelques-uns. L'auteur du *Médecin*, § 1, enseigne quel

doit être le médecin au physique et au moral, et comment il devra se conduire vis-à-vis des malades et de la société. Hippocrate, dans l'*Officine*, § 3, enseigne ce que le médecin doit être comme opérateur, et comment il a à se comporter à l'égard de l'opéré et des aides. Ces instruments dont il vient d'être parlé sont des deux parts l'objet de recommandations spéciales : dans le *Médecin*, § 12, il est conseillé d'une façon générale «de s'exercer, pour devenir habile, au maniement des instruments de l'officine.» Hippocrate est plus explicite, et complète la leçon en indiquant comment il faut s'y prendre, *Officine*, § 4 : «Il importe de s'exercer à exécuter toute manœuvre, tantôt avec l'une ou l'autre main, tantôt avec les deux à la fois (car elles sont semblables), en se proposant pour but l'utilité, la grâce, la prestesse, etc.» Pour ce qui est de la déligation, dans le *Médecin*, § 6, il n'en est donné que des notions sommaires; mais, dans l'*Officine*, celles-ci sont complétées dans tous les détails; voy. §§ 6, 7 et 8. Dans les deux opuscules il est traité de l'usage de la lumière, mais à un point de vue différent : Hippocrate, dans l'*Officine*, § 3, étudie la lumière relativement à l'opérateur, et il conseille la lumière directe; dans le *Médecin*, § 3, l'auteur examine la lumière eu égard au malade, et il recommande la lumière indirecte, en spécifiant très-nettement les différences dans cette phrase : «Une lumière éclatante peut être inoffensive pour le médecin, mais il n'en est pas de même pour ceux qu'il traite,» etc.

Je ne pousserai pas plus loin ce parallèle et ces rapprochements[1] : qu'ajouteraient-ils

[1] L'auteur *du médecin*, après avoir donné quelques conseils «sur la chirurgie qui concerne les blessures par armes de guerre et l'extraction des traits,» termine en ces termes, § 17 : «*Nous avons traité de tous ces points dans d'autres ouvrages.*» A mon sens, il renvoie ainsi à un livre de chirurgie militaire, aujourd'hui perdu, qu'Érotien enregistre sous le titre de *Traité des blessures et des traits*, et dont il commente deux mots. (Voy. Klein, Erotian. voc. 1865, p. 11 et 49.) C'est le même, comme on va voir, que Galien cite à plusieurs reprises sous le nom de *Traité des blessures dangereuses*, et que deux fois il attribue formellement à Hippocrate. «La note, remarque Littré, t. I, p. 425, que Foës rapporte d'après d'anciens manuscrits, prouve que ces deux traités n'étaient qu'un seul et même livre.» Dans la table du manuscrit 2146 collationné par Littré, on lit : *Des blessures dangereuses*, *De l'extraction des traits*. Le second membre de phrase nous paraît, comme à lui, indiquer une tête de chapitre de ce traité, dont le texte manque dans ce manuscrit et dont une portion devait être consacrée aux règles à suivre pour l'extraction des traits. J'ajouterai qu'à mon avis, c'est à ce traité que fait allusion Paul d'Égine, qui le regarde comme étant d'Hippocrate, en lui empruntant l'excellent précepte pratique que voici : «Quand le trait est caché, il faut, *dit Hippocrate*, si cela se peut, observer le blessé dans la position même où il se trouvait lorsqu'il a reçu la blessure.» VI, 88.

Eustache prétend qu'Érotien a commenté le mot ὁμιλίη du *Médecin*, et qu'ainsi cet opuscule a été légitimé par ce glossateur et connu des anciens. (Erotian. éd. Franz, p. 272.) Mais, objecte Littré, t. I, p. 413, «comme Érotien n'a pas relaté le *Médecin* dans sa liste, ce ne peut être ce livre qu'il désigne.» On peut répliquer qu'il s'est plusieurs fois départi de cette règle, et que, parmi les termes difficiles qu'il explique, on en trouve plusieurs en dehors des traités qu'il énumère dans son catalogue; Littré en fait lui-même l'aveu : «Il est vrai, dit-il, qu'on rencontre dans son glossaire quelques mots appartenant à des traités qu'il n'a pas jugé à propos de mentionner dans sa liste.» Ce pourrait donc être ici le cas d'ὁμιλίη comme le veut Eustache. Littré lui assigne une autre origine : «Il a été pris, je pense, au traité *Des airs, des eaux et des lieux*, qu'Éro-

de plus à notre démonstration? Je viens de faire voir que le *Médecin* est tout rempli de l'esprit hippocratique : il reproduit, sur des sujets analogues à ceux des œuvres authentiques, les mêmes types de théories, de doctrines, de vues générales et de préceptes de détail; c'est le même mélange d'enseignement moral et d'enseignement didactique; en dehors d'Hippocrate et de son école, on n'a pas écrit ainsi. Dans cet ensemble de rapports, je ne puis, malgré le silence des Alexandrins et des glossateurs, je ne puis me défendre de voir autant de liens de parenté qui le rattachent intimement à la famille des écrits légitimes : s'il n'est pas d'Hippocrate lui-même, il est au moins d'un de ses élèves les plus familiers, parmi les mieux initiés à ses doctrines, et écrit sous ses yeux et probablement sous sa dictée.

III. L'opuscule du *Médecin*, nous l'avons dit, est un fragment d'un *Manuel de chirurgie*, rédigé en faveur des commençants : il se borne aux éléments de la science, et devait servir de guide à l'élève plutôt qu'au maître, bien différent en cela de l'*Officine*, qui s'adressait à l'un et à l'autre. L'auteur commence par exposer la conduite que doit tenir un médecin pour avoir de l'autorité : il indique quel il doit être au physique et au moral; il détermine les conditions qui doivent régler sa mise, son maintien, sa physionomie, le mode de ses relations avec les malades et la réserve qu'il convient d'apporter dans l'exercice de la profession. Il passe au choix et à la disposition de l'officine; il fixe les règles à suivre pour l'usage de la lumière, il s'occupe successivement des instruments, des pièces de pansement, des appareils et des bandages en usage dans l'officine. Il émet ensuite quelques préceptes généraux sur les opérations et la façon d'y procéder, et sur le choix des instruments; puis il traite des ventouses sèches et des ventouses scarifiées, en spécifiant les indications curatives qu'il y a à remplir pour chacune d'elles. Vient ensuite une description de la saignée, avec les précautions à prendre pour y réussir, description qui, malgré ses *desiderata*, est fort précieuse pour l'histoire, à cause de sa date reculée. Il termine par quelques généralités sur le diagnostic et le traitement des abcès, sur les ulcères et leur classification, sur l'emploi des cataplasmes, enfin sur la chirurgie militaire et sur les moyens de s'y rendre habile pour l'extraction des traits.

Telle est l'économie générale de ce petit traité; on voit qu'il est plein de méthode. Comme l'auteur n'a pas indiqué son plan, on ne peut savoir quel devait être l'ensemble de ce manuel, et l'on ignore ce qui a pu être perdu. «Cette chirurgie antique, dit Daremberg, s'éloigne en beaucoup de points de la nôtre; néanmoins elle a consacré bien

tien appelle *des saisons et des lieux*.» Or une nouvelle difficulté surgit, c'est que ce terme ne s'y trouve pas; voici comment Littré essaye de justifier son opinion : «Beaucoup de mots interprétés par Galien ou Érotien ne se rencontrent pas non plus dans la collection hippocratique, ayant été expulsés par des gloses ou des erreurs de copistes.» Sans vouloir juger le différend entre ces deux grandes autorités, on ne peut nier qu'il n'y ait quelque différence entre deux hypothèses dont l'une se fonde sur la présence d'un mot dans un écrit que nous connaissons, bien que non catalogué, et dont l'autre suppose la préexistence de ce mot dans un traité où il ne se retrouve plus. (Voy. ma 1re éd. 1850.) Ajoutons d'après Klein, *Erotian.* 1865, p. 101, que Foës partage l'opinion d'Eustache.

des principes et des procédés qui n'ont pas vieilli. » Cela ne peut que faire regretter davantage ce que nous a ravi l'injure des temps.

IV. Le *Médecin*, en maint passage, est un des livres de la collection hippocratique les plus malaisés à bien interpréter : aussi nombre d'éditeurs, acculés contre ces difficultés, n'ont-ils pas cru pouvoir mieux faire, pour en venir à bout, que de changer le texte. Rien n'est plus regrettable; car les changements des premiers ne satisfaisant pas leurs successeurs, ceux-ci, excités par l'exemple, ne se font plus scrupule de proposer à leur tour ce qu'ils appellent *leurs corrections;* et ce n'est pas sans raison qu'on peut s'inquiéter de la somme d'altérations que tout cela finit par introduire dans les textes : celui du *Médecin* a eu beaucoup à souffrir de ces audaces. Deux choses m'ont été ici d'un précieux secours, ma longue étude d'Hippocrate, que je n'ai cessé de poursuivre depuis plus de vingt-cinq ans, et mon expérience personnelle en chirurgie, acquise par plus de trente ans d'enseignement et de pratique dans les hôpitaux : rien ne saurait être plus logique ni plus probant que d'interpréter Hippocrate par Hippocrate lui-même, et d'éclairer sa chirurgie par les lumières de la nôtre. Grâce à ce double secours, je suis parvenu à restituer, en les expliquant, les textes qu'on s'était efforcé de changer mal à propos (voy. §§ 1, 2, 3, 6, 9, 10, 13, etc.), et à faire disparaître des contresens et des non-sens qui s'étaient glissés dans les pages de mes devanciers (voy. §§ 2, 3, 4, 5, 6, 10, etc.); ce ne sera pas là un des moindres résultats de ma patiente intervention dans ce débat.

En 1850, j'ai publié une première traduction du *Médecin*, avec une introduction et des notes : j'ai repris tout cela en sous-œuvre, sacrifiant impitoyablement tout ce qui ne paraissait pas bien établi ou semblait prêter à la critique; le remaniement est devenu tel, qu'aujourd'hui c'est un travail nouveau que je mets au jour. Je crois avoir partout justifié ce que j'avance, soit que je cherche à redresser les autres, soit que je me réforme moi-même. Plus d'une fois seul contre tous, je me suis vu forcé, pour arriver à une démonstration convaincante, de commenter certains points plus longuement que je ne le ferai ailleurs.

J'ai pu disposer de ressources que je n'avais pas en premier lieu, à savoir quelques annotations de Cornarius et de Barthez, d'utiles variantes des manuscrits C et U, et les publications de Daremberg (2e éd. 1855), Littré (t. IX, 1861), et Ermerins (t. III, 1864).

BIBLIOGRAPHIE.

1° MANUSCRITS.

C = 2146.

E = 2255.

L = cod. Serv. ap. Foës.

P′ = imp. Samb.

Q′ = cod. Fevr. ap. Foës.

U = ms. de Munich.

Ann. — Corn. = annotations de Cornarius sur les marges d'un Hippocrate à Göttingue.

Barth. in marg. = annotations marginales de Barthez sur un Hippocrate à Montpellier.

2° ÉDITIONS, TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES.

L'opuscule du *Médecin* figure dans toutes les éditions et traductions complètes d'Hippocrate, comme le *Serment*, en sorte que, les mêmes indications bibliographiques générales pouvant lui servir aussi, on n'a ici qu'à y renvoyer.

Ex Francisci Rabelæsii recognitione, Aphorismorum Hippocr. sectiones VII, quibus ex Anton. Musæ commentar. adjecta est VIII^{a}, et quædam alia, etc. Lyon, 1543. (Le livre du *Médecin* y est intitulé *De medici officio*. Voy. bibliographie du *Serment*.)

Joann. Gorræi in Hippocratis librum de medico annotationes et scholia, gr.-lat. Paris, Wechel. 1543, in-8°; et in ejusdem oper. cum definition. medic. etc. Paris, 1622, in-fol. vid. p. 139 : De medico, gr.-lat. cum not.

Latine, interpr. Jan. Cornar. Hippocratis ..... libri aliquot ad artem medicam præparatorii. Basil. 1543, in-4°.

Exstat cum comment. Francisci Fabri. ACKERMANN. (Il semble que le véritable nom à restituer ici est celui de Franciscus le Feuvre ou Fevræus, comme il est nominativement désigné dans la nomenclature des auteurs que donne deux fois l'édition de Foës de 1657, tant dans son index des livres hippocratiques que dans l'index alphabétique des auteurs qui s'en sont occupés.)

Theod. Zwinger. Hippocratis XXII commentarii, gr.-lat. tabulis illustrati. Basil. 1579, in-fol. p. 60 : De medico, gr.-lat. cum comment. tabel.

J. Heurnius. In Hippocr. prolegomena gr.-lat. cum commentar. Lugd. Bat. in-4°. 1597 et 1603; et in oper. *ibid.* 1609.

Stephan. Manialdus. Hippocratis chirurgia, etc. Paris, 1619, in-8°; p. 1 : De medico, gr.-lat. cum commentar.

Dacier. Œuvres d'Hippocrate, trad. fr. 2 vol. Paris, 1697, in-8°; voy. t. I.

Richard de Laprade. Discours sur l'institution du médecin suivant Hippocrate. Lyon, 1822, in-8°, 36 pages.

De Mercy. Traités d'Hippocrate. Des préceptes,... Du médecin, gr.-fr. Paris, 1824, in-12.

J. E. Pétrequin. Chirurgie d'Hippocrate : recherches historiques sur l'origine du traité du *Médecin*, suivies d'une traduction nouvelle de ce livre, avec notes et commentaires. Extrait de la Revue médicale de Paris, numéros du 15 mai et du 15 juin 1850; et dans : Pétrequin, Mélanges d'histoire et de littérature médicales. Paris, 1864, un vol. in-8°; p. 479 des Mélanges : trad. fr. du *Médecin*, avec une introduction et des notes.

C. Broeckx. Notice bibliographique sur la publication ci-dessus de M. Pétrequin sur le Traité du médecin d'Hippocrate, Anvers. 1863, in-8°.

Ch. Daremberg. Œuvres choisies d'Hippocrate, 2e éd. 1855, in-8°; p. 57, trad. fr. du *Médecin*, avec introduction et notes.

ΠΕΡΙ ΙΗΤΡΟΥ.

[*Argumentum :* Medicum idoneo tum corporis, tum animi cultu illustrat; medicam officinam medico, loco, luce, instrumentis, medicamentis; operationibus, cucurbitularum admotione, scarificatione, phlebotomia, telorum extractione, ulceribus et tuberculis extruit. CHARTIER.]

I. Τὸ μὲν γράμμα ἐστὶν ἰητροῦ προστασίη[1] καὶ παράγγελμα κῶς[2] χρὴ κατασκευάζειν ἰητρεῖον.

II. Ἰητροῦ μὲν εἶναι[1] προστασίην, ὁρῆν [ὡς] εὔχρως τε καὶ εὔσαρκος ἔσται πρὸς τὴν ὑπάρχουσαν[2] αὐτῷ φύσιν· ἀξιοῦνται γὰρ ὑπὸ τῶν πολλῶν, οἱ μὴ εὖ διακείμενοι τὸ σῶμα οὕτως[3] ὡς οὐδ' ἂν ἑτέρων ἐπιμελεθῆναι καλῶς. Ἔπειτα[4]

I. [1] προστασίη, vulg. πρασταστη (*sic*) C. Medici præfectura, dignitas, auctoritas, qua ægro præesse et imperare debet (Zwinger). — Conduite que doit tenir un médecin pour avoir de l'autorité (Dacier). — καὶ, vulg. καὶ, om. Kühn.

[2] κῶς, Mack. (Ion. comme plus loin ὅκον, ὅκως, § 6; ὀκόσα, § 13; ὅκον, § 15; ὀκότε, § 16). πῶς, vulg. — Ermerins (*Hipp. de vict. rat. in acut.* Lugd. Bat. 1841, et *Hippocr. oper.* t. III, 1864) supprime toute cette phrase comme étant une note marginale passée dans le texte. Littré en fait autant. Je ne vois pas, je l'avoue, dans cette hypothèse un motif suffisant pour autoriser cette suppression; c'est un *titre* ou mieux un *argument* utile : «Quæ propositio, dit très-bien Foës, est velut totius operis argumentum, *veterum scriptorum more.*» En effet, Hippocrate fait lui-même un *sommaire* analogue dans l'*Officine*, § 2, et dans le premier de ses *Aphorismes*. Il y en a un aussi dans le livre I, *De morbis*, § 1; dans celui de l'*Usage des liquides*, il y a un sommaire au début et une récapitulation à la fin, etc. Dans cet opuscule du *Médecin*, on trouve un sommaire récapitulatif dans les deux paragraphes 2 et 3.

II. [1] Εἶναι προστασίην ὁρῆν (addunt ὡς L. Corn.-annot.; Zwing. Heurn. et Merc. in marg. Lind. et de M. in text.) εὔχρως τε καὶ εὔσαρκος ἔσται πρὸς codd. vulg. ἔστι προστασίη ὁρῆν εὔχρως τε καὶ εὔσαρκος πρὸς Ermerins. «Bonne correction, dit Littré, et qui paraît valoir mieux que celle de ὡς proposée très-anciennement;» et il traduit : «La règle du médecin doit être d'*avoir* une bonne couleur et de l'embonpoint.» D'abord, dans ce cas, il faudrait peut-être ὁρᾶσθαι; puis, il n'est pas absolument au pouvoir du médecin d'*avoir* un bon teint, mais il peut toujours *rechercher comment il pourra* l'obtenir, ὁρῆν ὡς. C'est ce qu'entend Hippocrate (voyez dans *la Diète salubre*, § 4, Littré, VI, 76, des conseils analogues *sur le régime à suivre pour gagner ou perdre de l'embonpoint*). «Dans Platon, *Polit.* III, Socrate est d'un sentiment bien opposé à celui d'Hippocrate; car il veut que le médecin ait eu toutes sortes de maux et qu'il soit fort valétudinaire, et cela pour deux raisons : la première, afin qu'il connaisse toutes les maladies par sa propre expérience, et la seconde afin qu'il paraisse qu'il entretient et conserve sa vie par la force de son art. Les malades seront assez du goût de Socrate; mais celui d'Hippocrate plaira davantage aux médecins.» (Dacier, *Trad. d'Hippocr.* 1697, I, 172).

[2] ὑπάρχουσαν, vulg. Litt. — αὐτῷ οὖσαν, E. codd. reg. ap. Foës. — ἀξιόονται Mack. ἀξιοῦνται vulg. Litt. (Hippocrate contracte généralement les verbes en όω : δηλοῖ, *Pron.* 5, *Aphor.* I, 12, 17; ἑλκοῖ, *Vet. med.* 19; πο-

DU MÉDECIN.

Ald. p. 5. — Frob. p. 12. — Zwing. 60. — Mercur. IV, 35. — Foës, 19. — J. Heurn. 9. — Chart. II, 348. — Lind. I, 44. — Gorr. 139. — Manialdi. I, 1. — Littré. IX, 204. — Ermer. III, p. 329.

1. (*Sujet de ce traité.*) Cet écrit est la règle de conduite du médecin, et enseigne comment il doit disposer son officine. (Voy. note 2.)

2. (1.) (*Qualités physiques et morales du médecin.*) C'est une règle de conduite pour le médecin de rechercher comment il pourra avoir une bonne apparence du teint et des chairs, autant du moins que sa complexion le comporte; car beaucoup de gens s'ima-

ροῦται, *Mochl.* 24; κακαῦται, *Mochl.* 23; ψιλοῦται, *Mochl.* 23, etc.

[3] σῶμα οὕτως ὡς οὐδ' codd. vulg. σῶμα οὐδ' ἂν ἑτέρων (δύνασθαι) ἐπ. Erm. Littré croit que ὡς n'est qu'une répétition de la finale de οὕτως et qu'il doit être supprimé. « Mais, quant à οὕτως, dit-il, il me paraît pouvoir être conservé; c'est un pléonasme avec εὖ, mais un pléonasme qui n'est pas inacceptable. » On peut même douter qu'il y en ait un, car les mots « *sic bene dispositum* corpus habentes » renferment deux idées qui se complètent. Quant à ὡς, ce n'est vraiment pas la peine de le retrancher, qu'il soit ici explétif ou adverbial (voy. Viger, *Idiot. gr.* éd. Hermann, p. 571), pour se croire obligé d'ajouter δύνασθαι. On lit, dans Thucydide, ἀξιοῦντος ὡς τάχιστα πορεύεσθαι, I, CXXXIII, et mieux ἠξιώσαμεν μηδ' ὧς τὸ κοινὸν προλιπεῖν, I, LXXIV; (dans Démosthène, il est surabondant : ὡς ἀληθῶς δεινόν; et dans Hippocrate, ἡ νοῦσος γάρ ὡς χαλεπή, *De int. affect.* — Littré, VII, 208).

[4] Ἔπειτα περὶ αὐτῶν καθαίρειν (αὐτὸν καθαρέειν, Chart. αὐτοῦ καθορῆν L.) ὡς ἔχειν ἐσθῆτι (χρῆσθαι, add. Lind. om. vulg.) χρηστῇ, Frob. Merc. Foës, Gorr. — Mercuriali corrige ainsi : « codd. vulg. habent : ἔπειτα περὶ αὐτῶν καθαιρεινῶς ἔχειν; quæ verba quum cohærere nequeant, sic ego restituo ἔπειτα τὰ περὶ αὐτὸν καθαρῶς ἔχειν; *Var. lect.* III, 20, et *Hipp.* éd. 1588, p. 39. » Cette correction, approuvée par Foës in *not.* Chart. in *var.* Barthez in marg. et Mack, a été introduite dans le texte même par Zwing. Heurn. Lind. de M. Manialdus objecte : « Legunt quidam καθαρῶς ἔχειν; . . . . sed καθαίρειν retinui, quod est καθαρεύειν, nitescere, purum esse, in puritate degere. » — Mais, ni καθαίρειν (*purgo, lustro, expio*), ni καθαρεύειν (*in puritate degere*), ne peuvent convenir; car il s'agit de *propreté corporelle* et non de *pureté morale*, comme l'avoue Manialdus : « Hipp. requirit in rebus externis munditiem. » — Ἔπειτα πρέπει αὐτὸν καθαρίως ἔχειν ἐσθῆτί τε χρησῇ, Ermer. « Le changement, dit M. Littré, de περὶ en πρέπει est inutile, l'infinitif étant régi par προσλασίῃ sous-entendu. Dès lors, la correction de Mercuriali me paraît devoir être reçue; rien de plus commun que l'omission de τὰ après ἔπειτα; rien n'est plus facile que de lire αὐτὸν au lieu de αὐτῶν. Καθαίρειν ὡς est une corruption de καθαρίως, et non καθαρῶς. » Pour moi, je préfère καθαρείως, soit parce qu'il se substitue mieux à καθαίρειν ὡς que καθαρῶς (et même καθαρίως, Litt. Daremb.), soit surtout à cause du sens (καθαρῶς, pure, plene, perfecte; καθαρίως, [seu καθαρείως], munde, munditiem servando, a καθάριος, *mundus, munditiem servans, præsertim in victu et cultu corporis.* THESAUR. GR.). Je trouve la forme καθαρείως, donnée par DH, *De vict. acut.* Littré, t. II, p. 231.

τὰ περὶ αὐτὸν [καθαρείως] ἔχειν, ἐσθῆτι χρησίῃ καὶ χρίσμασιν εὐόδμοις, ὀδμὴν ἔχουσιν ἀνυπόπλως[5] πρὸς ἅπαντα· τοῦτο[6] γὰρ ἡδέως ἔχειν ξυμβαίνει τοὺς νοσέοντας.

Δεῖ δὲ τοῦτον[7] σκοπέειν τάδε περὶ τὴν ψυχὴν σώφρονα[8], μὴ μόνον τὸ[9] σιγῆν, ἀλλὰ καὶ περὶ τὸν βίον, πάνυ εὔτακτον[10] (μέγιστα γὰρ ἔχει πρὸς δόξαν ἀγαθά), τὸ δὲ ἦθος, εἶναι καλὸν καὶ ἀγαθόν· τοιοῦτον δ' ὄντα πᾶσι καὶ σεμνὸν καὶ φιλάνθρωπον[11]· τὸ γὰρ προπετὲς καὶ τὸ πρόχειρον[12] καταφρο-

[5] Gardeil : « N'ayant absolument aucune odeur. » On ne comprend guère des parfums sans aucune odeur. Daremberg : « Dont l'odeur ne soit *désagréable* pour personne. » Il y a, dans Hippocrate, une nuance qui n'est pas rendue; il faudrait *suspecte*, plutôt que *désagréable*, qui ne va guère avec *parfums suaves*. Dacier est allé trop loin : « Ne se parfumer que d'odeurs qui ne soient ni *dangereuses* ni suspectes. » Hippocrate se borne à dire : « Quæ suaviter redolent nec *suspectum* odorem habent. » Ce conseil se recommande à deux points de vue : 1° On en trouve un excellent commentaire dans Montaigne : « Et les bonnes senteurs estrangères, on a raison de les tenir pour *suspectes* à ceux qui s'en servent, et d'estimer qu'elles soyent employées pour couvrir quelque défaut naturel de ce costé-là. » (*Essais*, l. I, c. LXXXV.) Martial avait déjà dit : « Hoc mihi *suspectum* est quod olet bene, Posthume, semper. » (L. II, ép. 12.) — 2° C'était une marque de sybaritisme : « Prenez garde, disait Diogène le Cynique à un homme qui était tout parfumé, prenez garde que la bonne odeur qui s'exhale de votre tête ne fasse paraître votre vie de mauvaise odeur. » (Diog. Laert. l. VI, *In Diog.*) L'auteur des *Préceptes* (Lind. II, 67; Foës, p. 28; Littré, IX, 267) condamne le luxe de la toilette et les parfums trop recherchés, sous peine de s'exposer aux mauvais propos. Socrate défendait aussi aux philosophes ce qu'Hippocrate défendait aux médecins; Phædon, l'un de ses disciples, faisait à Aristippe de Cyrène un grief de se parfumer. (Diog. Laert. *In Aristip.*) Les Pères de l'Église ont eu aussi à s'élever contre cet abus : « J'ai honte, s'écrie saint Basile, *Homel. ad adolesc.*, d'avoir à recommander de ne pas répandre dans l'air des parfums de toute espèce pour flatter l'odorat, et encore moins de se parfumer soi-même. » — Ermerins supprime ὀδμὴν ἔχουσιν ἀνυπόπτως. Je dirai, avec Littré, que cette suppression n'est pas justifiée.

[6] Suppl. πρὸς, Barth. in marg. — πρὸς ἅπαντα· τοῦτο γὰρ, vulg.; πρὸς ἅπαντα ταῦτα γὰρ, Ermerins. Cette correction, adoptée par Littré, est ingénieuse; mais elle n'est pas nécessaire, ne s'appuie sur aucun manuscrit, et a le tort de rejeter γὰρ un peu loin; Hippocrate écrit : αὐτόματα γὰρ ταῦτα, § 4; ταῦτα γὰρ ἅπαντα, *Vict. ac.* § 8, Lind. p. 281, et Thucydide, ταῦτα γὰρ πάντα, I, XXIII, etc.

[7] Τοῦτον, codd. vulg. (τοῦτο CU). « Cette phrase, dit Littré, ne peut rester telle qu'elle est : τοῦτον est évidemment de trop; je pense que c'est une correction de τοῦτο, et que τοῦτο est une glose de τάδε, mis à la marge et puis introduit dans le texte, et qu'un correcteur, voyant l'incompatibilité de τάδε et de τοῦτο, a changé ce mot en τοῦτον; je le supprime donc. » Je ne saurais être de cet avis : τοῦτον n'est pas une métamorphose de τοῦτο; il se rapporte au *médecin*, ἰητρὸν, dont il tient ici la place comme *pronom*. Faut-il donc le justifier? Gail (*Idiotism. gr.* 2e éd. p. 207) dit : « οὗτος et ὅδε se prennent quelquefois pour ἐκεῖνος; ainsi, chez les Latins, *ille* au lieu de *hic*. Voy. Œdip. R. de Soph. 440. » Cette phrase d'Hippocrate réunit les deux choses à la fois. Dans Matthiæ (*Gramm. gr.* I, 303), comme dans Port-Royal (*Gramm. gr.* l. II, c. 12), οὗτος est classé parmi les *pronoms démonstratifs* à côté d'ἐκεῖνος. Rien n'est plus commun dans Hippocrate. Ceci posé, la phrase d'Hip-

ginent que ceux dont le corps n'est pas aussi en bon état ne sauraient convenablement soigner les autres. Il faut aussi qu'il soit d'une grande propreté sur sa personne, et qu'il porte une mise décente et des parfums agréables, dont l'odeur irréprochable ne soit suspecte pour personne; car tout cela plaît aux malades.

Il doit se pénétrer de cette pensée que, pour un esprit sage, il ne suffit point de savoir se taire (voy. le *Serment*), il faut encore, dans sa vie, montrer une conduite parfaitement réglée (car rien ne contribue davantage à la considération du médecin), et dans ses mœurs, un caractère honorable et bienveillant; c'est ainsi qu'aux yeux de tous il passera pour allier la gravité à la philanthropie. Car avec trop d'empressement soit

pocrate devra se traduire : « Oportet etiam *hunc* (scilicet *medicum*) spectare hæcce, ad animum sapientem (*pertinere*, *προσλασίην εἶναι*, comme Littré lui-même l'a sous-entendu plus haut, note 4), non solum tacere, sed, etc. »

[8] *σώφρονα*, vulg. Litt. (*σώφρωνα*, U, Maniald.) : « *σώφρονα*, sans article, dit Littré, n'est pas bon; il faut lire ou *τὴν*, ou *τὸν*; je préfère *τὸν*. » Et il écrit *περὶ τὴν ψυχὴν τὸν σώφρονα*. J'objecterai qu'Hippocrate parle dans un sens général, *un esprit sage;* il écrit de même plus loin, *sans répéter l'article*, *τὸ ὕδωρ πότιμον*, § 2, *une eau bonne à boire; une vue malade*, *τὴν ὄψιν ἀσθενέως ἔχουσαν*, § 2; *τοῖς ἀπομάγμασι καθαροῖς*, § 4; *τοῖς μαχαιρίοις ὀξέσι*, § 8; *τοῦ πόνου πλείονος*, § 9; et *sans mettre aucun article*, *ἀσθενέοντας ὀφθαλμούς*, § 3; *ἐπιδέσιας θεητρικὰς*, § 6; *ἰχῶρες γλίσχροι*, § 10; *στρατεύμασι ξενικοῖς*, § 17; on lit dans Thucydide : *ἄδικον ὁδὸν ἰόντων*, III, LXIV; et mieux encore, « recevoir *σώφρονα χάριν*, III, LVIII, une récompense *digne d'un homme sage;* » plus loin, « concevoir *οἶκτον σώφρονα*, III, LIX, une pitié *digne d'un esprit sage;* » enfin, « il appartient, *ἀνδρῶν σωφρόνων ἐστί*, I, CXX, *à des hommes sages.* » Ces exemples me semblent trancher la question.

[9] *τὸ*, vulg. Litt. *τῷ*? U; *τῷ*, Corn. annot.; *σιγῆν*, de M. (ion. comme *ὁρῆν*, § 1; *συναρῆν*, §§ 5 et 6); *σιγᾶν*, vulg. Litt. Voy. le *Serment*. Thucydide dit de même : *σιγὴν περὶ πλείστου ἡγεῖσθε· ὁ ἐς τὰ πολλὰ ξυμφέρει*, II, LXXXIX, « silentium plurimi existimate : quod plurimis in rebus confert. »

[10] Littré : « Une correction est ici nécessaire : Linden a supprimé *περὶ*, mais l'article devant *σιγᾶν* me paraît appeler un article devant *εὔτακτον*; » et il met [*τὸ*] *πάνυ εὔτακτον*. Or, si je ne me trompe, *τὸ* serait peut-être une faute; car *πάνυ εὔτακτον* n'est point au neutre, mais se rapporte au *médecin* (sed etiam circa reliquam vitam *sit probe compositus;* Zwinger et Maniald : c'est ce qu'Isocrate appelle *σωφρόνως τὸν ἑαυτοῦ βίον οἰκονομεῖν*, *Ad. Demonic.* 79), et se trouve régi par *εἶναι*, placé après *ἦθος*, qui achève de peindre le modèle que propose Hippocrate; si l'on n'a pas compris la phrase dans son entier, c'est sans doute faute d'avoir songé, comme je l'ai fait, à mettre entre parenthèses la phrase incidente *μέγιστα γὰρ*, qui, sans cela, coupe le récit. — *Τὸ δὲ ἦθος*, codd. vulg. Litt.; *τό τε*, Corn.-annot. Voy. § 6, 6; § 8, 2.

[11] *καὶ ἐπιεικέα*, add. EQ. impr. Samb. omis. vulg. Litt. Daremberg, qui admet ces mots dans sa 1re édit., 1843, « *et pour un observateur des convenances*, » les regarde, dans la 2e, 1855, comme une glose passée dans le texte. Cicéron a dit : « Id enim decorum esse, quod ita naturæ consentaneum, ut in eo moderatio et temperantia appareat cum specie quadam liberali. » (*Offic.* l. I, c. XXVII.)

[12] Passage embarrassant assez mal compris; Gardeil traduit *la promptitude et la hardiesse*, comme avant lui Cornarius : *promptitudo temeraria et facilitas;* et Foës : *temeraria proclivitas et promptitudo.* Or Hippocrate me semble exprimer ici deux idées : il défend la *précipitation à parler*, *τὸ προπετὲς*, qui fait contraste avec *τὸ σιγῆν*, *savoir se taire*, et la *précipitation à agir*, *τὸ πρόχειρον*, opposée à *πάνυ εὔτακτον*, *avoir une vie grave et parfaitement réglée*, ce qui fait allusion au vieux proverbe grec : *ἰητρὸς γὰρ ἀδόλεσχος νοσοῦντι*

νεῖται, κἂν πάνυ χρήσιμον ᾖ· σκοπὸν[13] δὲ ἐπὶ τῆς ἐξουσίης[14]· τὰ γὰρ αὐτὰ παρὰ τοῖς[15] αὐτέοις σπανίως ἔχουσιν, ἀγαπᾶται. Σχήμασι δὲ ἀπὸ μὲν προσώπου, σύνιουν, μὴ πικρῶς· αὐθάδης[16] γὰρ δοκέει εἶναι καὶ μισάνθρωπος. Ὁ δὲ εἰς γέλωτα ἀνιέμενος καὶ λίην ἱλαρὸς, φορτικὸς ὑπολαμβάνεται· φυλακτέον δὲ τὸ τοιοῦτον, οὐχ[17] ἥκιστα. Δίκαιον δὲ πρὸς πᾶσαν ὁμιλίην εἶναι· χρὴ γὰρ πολλὰ ἐπικουρέειν δικαιοσύνην[18]. Πρὸς δὲ ἰητρὸν οὐ μικρὰ συναλλάγματα τοῖσι νοσοῦσίν ἐστιν· καὶ γὰρ αὐτοὺς[19] ὑποχειρίους ποιέουσι τοῖς ἰητροῖς· καὶ πᾶσαν ὥρην ἐντυγχάνουσι γυναιξὶ, παρθένοις, καὶ τοῖς ἀξίοις πλείστου κτήμασιν· ἐγκρατέως οὖν δεῖ πρὸς ἅπαντα ἔχειν ταῦτα.

Τὴν μὲν οὖν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα οὕτω διακεῖσθαι.

III. Τὰ δὲ ἐς[1] τὴν ἰητρικὴν τέχνην παραγγέλματα, δι' ὧν ἐστιν εἶναι τεχνικὸν, ἀπ' ἀρχῆς συνοπτέον ἀφ' ὧν καὶ μανθάνειν ἄνθρωπος[2] ἄρξαιτο. Τὰ τοίνυν ἐν ἰητρείῃ[3] θεραπευόμενα, σχεδὸν μανθανόντων ἐστίν.

πάλιν νόσος (*garrulus et loquax medicus ægrotanti alter morbus*), et rappelle ce précepte de saint Jacques : *Sit omnis homo velox ad audiendum, tardus ad loquendum*, βραδὺς εἰς τὸ λαλῆσαι, *Epist.* c. I, v. 19. Voy. note B du commentaire.

[13] σκοπὸν, codd. vulg. σκοπὸν [ἔχειν δεῖ], Zwing. in *not.* [ἔχετω], Daremb. σκοποῦν. Barth. in marg. Gorris avait déjà dit : « Lego σκοποῦν ut referatur ad τὸ πρόχειρον, hoc sensu : facilitas ea commoda est *quæ spectat ad libertatem*, hoc est *quæ libertatem non adimit*. » J'avais d'abord soupçonné σκεπτέον, qu'adopte Littré; Foës écrit : « σκοπεῖν legere malim quam σκοπὸν aut σκοποῦν. σκοπεῖν, Chart. in *Ver.* » On pourrait remarquer que σκοπεῖν s'emploie souvent seul : Aristote, σκοπεῖν δὲ καὶ παρ' οἷς ὁ ἔπαινος, *Rhetor.* l. I, c. IX; σκοπεῖν εἰ ἐναντία τινί ἐστιν, *id. ibid.* c. XV. Mais il vaut mieux s'en tenir au texte où σκοπὸν s'explique fort bien avec εἶναι, qui est sous-entendu dans la phrase (voy. notes 4 et 7), ce qui a échappé à mes devanciers.

[14] Phrase difficile, diversement traduite. Calvus : *Facultates operæ respectato.* Cornarius : *Scopum præfigere oportet potestatem facultatum suarum.* Gorris : *Si cum libertate conjunguntur.* Heurn. : *Metum officium habeat in auctoritate.* « J'avais d'abord, dit Daremberg, traduit : *Le médecin doit veiller à son autorité.* C'est avec raison que M. Pétrequin blâme cette traduction. Averti par la critique de M. Pétrequin, j'ai soumis le passage à un nouvel examen, et je crois avoir trouvé le vrai sens : Hippocrate recommande au médecin de *pas mettre plus d'empressement que n'en demande et n'en permet le malade.* C'est Dacier qui me paraît s'être le plus rapproché de ce sens : *Le médecin*, dit-il, *doit bien distinguer les occasions où il a la liberté de se servir de l'une ou de l'autre.* Littré adopte cette interprétation : *Qu'il se règle sur la licence que lui donne le malade.* Déjà Zwinger avait traduit : *Videndum quando et quousque hæc locum habeant;* Foës : *Considerandum quando his uti liceat;* et Manialdus : *Considerandum quantum licent.* Thucydide a dit : ἐξουσία πλούτου, I, XXVIII, *la licence que donne la richesse.* (Voy. Isocrate, *Ad Demonic.*) En résumé, Hippocrate dit ici du médecin ce que Celse dit du malade : « Sed fere periculosa esse nimia ... festinatio ... solet. » (II, IV.)

[15] Τοῖς codd. vulg. τοῖς om. Merc. ἔχουσιν, codd. vulg. Littré lit ἔχοντα, qu'adopte Ermer. Ce changement, qu'on dirait inspiré par la traduction de Foës (« eadem apud eosdem, *cum rara sunt*, æstimantur »), ne semble pas nécessaire : on peut traduire, avec Calvus :

à parler, soit à agir (note 12) lors même que cela pourrait parfois être utile, on s'expose à la déconsidération; il faut se régler sur la licence que donne le malade : les mêmes choses en effet pour les mêmes personnes, quand on en use rarement, ont plus de prix. Quant à son extérieur, il doit, en ce qui concerne sa physionomie, se montrer méditatif, sans austérité; autrement il paraîtrait arrogant et misanthrope. D'un autre côté, celui qui est trop porté au rire et à une gaieté immodérée se fait juger insupportable; aussi ne doit-on pas moins se garder de ce défaut. Qu'il soit juste et probe dans toutes ses relations; car il faudra souvent que la justice lui prête son secours; ce ne sont pas en effet des rapports de peu d'importance que ceux qui existent entre le médecin et les malades : ceux-ci se livrent entre ses mains; à toute heure il se trouve en rapport avec leurs femmes, leurs filles, et au milieu des objets les plus précieux; il faut donc qu'à l'égard de tout cela il sache rester maître de lui-même. (Voy. le *Serment*.)

Tel doit être le médecin au moral et au physique.

3. (2.) (*Disposition de l'officine et de la lumière.*) Relativement aux préceptes touchant l'exercice de l'art médical, à l'aide desquels on peut devenir artiste habile, il faut d'abord considérer les principes par lesquels l'adepte devra commencer à s'instruire; or tout ce qui se traite dans l'officine est proprement du domaine des étudiants.

Quæ apud habentes raro, æstimantur, ou avec Cornarius : *Eadem ab iisdem non abundantibus, boni consuluntur.* « In templo Delphico, dit Heurn., scriptum erat *μηδὲν ἄγαν, nihil nimis*... nam, ut ait Pindarus, ne flores quidem Veneris, nec mel exuberans suave. *Non sint itaque immoderata officia.* »

[16] Αὐδάδης (*sic*) C. Ald. αὐθάδης, Corn.-annot. Correction reproduite depuis Frob. par tous les éditeurs, sauf Ermer. qui écrit αὔθαδες. — γέλωτα, codd. vulg. γέλοτα Merc. Catulle a dit : « Tamen renidere, usquequaque te nollem, nam risu inepto res ineptior nulla est. »

[17] οὐχ, vulg. Litt. οὐχ', Heurn. Gardeil : *Tout ceci est à observer soigneusement.* C'est le contre-pied du texte : *Hoc itaque vitandum est non minus.*

[18] δικαιοσύνη CU. δικαιοσύνην, vulg. Litt. Saint Paul a dit : *Que la justice soit votre cuirasse*, ép. *Ephes.* VI, 14; et Cicéron : *Justitia multum poterit*, Offic. l. II, c. IX.

[19] αὐτοὺς, Frob. Merc. Foës. Heurn. Gorr. Chart. Kühn. Litt. Je préfère αὑτοὺς, Zwing. Lind. de M. Barth. in marg. : « *Seipsos* medicis subditos faciunt. » (Thucydide : οἰκήτορας αὑτῶν, I, C, colons *des leurs*; ναυσὶ αὑτῶν, I, CIV, vaisseaux *des leurs*; τὰ αὑτῶν, I, LXXXII, *leurs propres* ressources; ἐν μέσῳ αὑτῶν, I, LXII, cerner l'ennemi *au milieu d'eux*; αὐτὸν περὶ αὑτὸν, I, LXIX, ipsum *per se ipsum*.) — ποιέουσι, Lind. de M. Litt. ποιέουσιν, Frob. Zwing. Merc. Foës. Heurn. Man. Gorr. Chart. Kühn. — ἐντυγχάνουσι Lind. de M. Litt. ἐντυγχάνουσιν Frob. Zwing. Merc. Foës. Heurn. Man. Gorr. Chart. Kühn. — γυναίξιν, Heurn. Man. Litt. et ceteri.

III. [1] ἐς C. Litt. εἰς vulg. — τεχνικὸν codd. vulg. (de τέχνη, *ars*), et non τεκνικὸν Merc. (qui viendrait de τέκνον, *filius, proles*). Gardeil : « Il faut commencer par le choix *de celui* de qui on se propose d'apprendre l'art. » Il s'agit des *préceptes de l'art* et non du *précepteur* : « Quæ vero ad artem medicam *præcepta* (pertinent), per quæ possibile est fieri peritus artifex, primo consideranda sunt, a quibus discendi initia discipulus sumet. »

[2] Ἄνθρωπος, codd. vulg. — Littré : « lisez ὤνθρωπος. » Il faudrait plutôt ὤνθρωπος, comme Littré l'écrit lui-même, *Veter. medic.* § 19, *Fract.* § 16, *Natur. hom.* 7, 9; *Morb. sacr.* 15, 16; et *Vuln. capit.* 8, 13 et 2, où il dit, p. 193 : *C'est l'orthographe adoptée aujourd'hui.* Rappelons d'ailleurs qu'on écrit ὤνηρ, ὤνδρες, ὤνθρωποι.

[3] περὶ ἰητρείου in marg. E. — Gardeil : « Ceux qui l'enseignent ont chez eux tout ce qui s'y emploie. » Ce n'est pas le sens : « Quæ igitur

Δεῖ δὲ[4] πρῶτον μὲν τόπον ἔχειν τῆς οἰκίης· ἔσται δὲ τοῦτο, ἐὰν μήτε πνεῦμα εἰς[5] αὐτὸν παραγινόμενον ἐνοχλῇ, μήθ' ἥλιος ἢ αὐγὴ λυπέῃ. Φῶς δὲ τηλαυγὲς τοῖσι[6] μὲν θεραπεύουσιν ἄλυπον[7], οὐχ ὁμοίως δὲ τοῖς θεραπευομένοις ὑπάρχει· πάντως μὲν οὖν τοιαύτην τὴν αὐγὴν μάλιστα φευκτέον[8], δι' ἣν ξυμβαίνει τοὺς ὀφθαλμοὺς νοσέειν· τὸ μὲν οὖν φῶς τοιοῦτον εἶναι παρήγγελται. Τοῦτο δὲ, ὅπως μηδαμῶς ἐναντίως ἕξει[9] τῷ προσώπῳ τὰς αὐγάς· προσενοχλεῖ[10] γὰρ τὴν ὄψιν ἀσθενέως ἔχουσαν[11]· πᾶσα δε ἱκανὴ πρόφασις, ἀσθενέοντας ὀφθαλμοὺς ἐπιταράξαι[12]. Τῷ μὲν οὖν φωτὶ, τοῦτον τὸν τρόπον χρηστέον ἐστίν[13].

IV. Τοὺς δὲ δίφρους[1] ὁμαλοὺς, εἶναι τοῖς ὕψεσιν ὅτι μάλιστα, ὅπως κατ'

in officina medica curantur, fere ad discentes pertinent.» Foës n'a pas bien traduit : *ea propemodum discenda sunt;* car tout est à apprendre; il y a dans le texte : *est à peu près du ressort de l'étudiant.* (Littré.)

[4] δὲ codd. vulg. καὶ pro δὲ Chart. τόπον ἔχειν τῆς οἰκίης codd. vulg. «Ce texte, dit Littré, est insuffisant; car il y manque l'idée de *commodité*, qui est absolument exigée par ἔσται δὲ τοῦτο; en conséquence, au lieu de τῆς οἰκίης, je lis οἰκεῖον, supposant que la faute aura été commise de cette façon-ci : οἰκεῖον aura été ou mal compris ou changé en οἰκίης par erreur; puis, par correction, on aura ajouté l'article.» C'est peut-être aller un peu loin. Il me semble que, *sans rien changer au texte*, il suffit d'attacher à ἔχειν l'idée de *choix*, comme dans cette phrase de Thucydide : τοῦτον ἔχειν φίλον, I, XXXII, *choisir celui-là pour ami.* Calvus a traduit ainsi : *Locum commodum deligat;* De Mercy : *Il faut choisir un lieu bien situé*, et Daremberg : *Il choisira d'abord pour son habitation un lieu convenable.* L'idée de *prise de possession* entraîne ici celle de *choix*, et par suite de *convenance.*

[5] ἐς C. Litt. εἰς vulg. — παραγινόμενον, vulg. Litt. περιγιν. Chart. in *var.*; ἐπιγιν. P'Q'. — λυπέῃ Zwing. Heurn. Maniald. Chart. Lind. de M. Kühn. Litt. λυπέει CU. Ald. Frob. Merc. Foës de Francfort et de Chouët, Gorr. — Πρήγματα παρέχει C (παρέχῃ P'). Voy. *Officin.* 3. Galien dit, *Comment.* IX in *Officin.* : «Quand il y a dans l'officine un local à ciel ouvert, ὑπαίθρῳ χωρίῳ, souvent il ne convient pas d'y placer le patient, l'hiver à cause du froid, et l'été à cause de la chaleur; car chacune de ces saisons a ses inconvénients propres. Il y a, en outre, à se préserver des vents; car c'est à cause d'eux que nous évitons de mettre le malade non-seulement en plein air, mais encore près des portes et des fenêtres où le vent souffle avec violence. Nous avons surtout grand soin d'éviter le vent quand nous redoutons quelque atteinte sur le système nerveux, et le soleil quand il y a putrescence ou disposition aux hémorragies.» Virgile a dit, *Géorg.* IV, 8 : «Statioque petenda, Quo neque sit ventis aditus.»

[6] μὲν τοῖς C. τοῖς μὲν vulg. Litt. τοῖσι Zwing. Heurn. τοῖς Frob. Merc. Foës. Lind. Kühn. Litt. — Gardeil : «La lumière vive est incommode à ceux qui servent.» C'est le contrepied du texte : «Lux splendida medentibus quidem non est molesta.» Hippocrate recommande au médecin (*Officin.* 3, *Fract.* 4) de choisir une bonne lumière pour l'examen des malades, et il indique les cas où ceux-ci ont besoin de fuir la lumière (*Pronost.* 2, *Coac.* 191 et 214, *Prorrhet.* I, 147.

[7] ἄλυπον δὲ Ald. ἄλυπον, οὐχ ὁμοίως δὲ Corn.-annot. Correction reproduite depuis Frob. par tous les éditeurs. Οὐχ ὁμοίως omis. CU. Ald.

[8] φευκτέον omis. CU. Ald. — διὸ CU. Ald. φευκτέον, δι' ἣν Corn.-annot. Correction reproduite également depuis Frob. par tous les éditeurs. De Mercy : «Éviter la trop grande clarté, *qui est insupportable dans les maladies des*

La première chose est de bien choisir l'emplacement de l'officine, et il en sera ainsi s'il n'y souffle aucun vent incommode, et si l'on n'y est pas fatigué par le soleil ou le grand jour. Une lumière éclatante peut être inoffensive pour le médecin; mais il n'en est pas de même pour tous ceux qu'il traite; il faut donc absolument se mettre surtout à l'abri d'une semblable lumière, qui est de nature à occasionner des maladies des yeux. Tels sont les préceptes à suivre relativement à la lumière. Ajoutons qu'on ne doit jamais recevoir le jour en face (voy. *Officin.* 3), car cela aggrave l'état de ceux qui ont la vue affectée; la moindre cause en effet suffit pour fatiguer davantage des yeux déjà malades. Telle est la manière dont on dirigera l'usage de la lumière.

4. (*Mobilier et instruments de l'Officine.*) Les siéges, par leur hauteur, doivent, autant

yeux.» Ce n'est pas le sens, que voici : «*Per quem* (splendorem) oculos ægrotare contingit.»

[9] ἕξει codd. vulg. Litt. ἔχει Merc. Galien a dit : «On ne peut convenablement ni diagnostiquer ni opérer les maladies des yeux quand le malade reçoit le jour en face; il importe d'éviter la lumière directe, πρὸς αὐγήν. Il faut donc rechercher ce qu'Hippocrate nomme ὑπ' αὐγήν, c'est-à-dire que le malade soit détourné du jour ou placé obliquement par rapport à la lumière, lorsqu'on lui pratique quelque opération sur les yeux.» (Comm. I, n° 9, in *Offic.*)

[10] La valeur de πρὸς n'a pas été comprise ou du moins pas rendue : Cornar. Zwing., *infestat;* Gorr. Maniald., *fatigat;* Heurn., *turbat;* Chart., *oblædit;* Dacier, *incommode;* Daremberg, *nuit;* Littré, *fatigue.* C'est *aggrave, empire* le mal (προσενοχλέω, *insuper molesto.* Thesaur. Gr. I). Voy. note 12.

[11] Dacier, *ceux qui ont la veüe foible;* Littré, *une vue qui se trouve affaiblie.* Tous les interprètes traduisent comme Corn. *visum debilem*, et Foës, *debilem aciem.* Il faut, je crois, une vue *affectée, malade; avoir une vue faible,* c'est proprement *n'avoir pas la vue bonne,* mais alors l'œil peut se bien porter; or l'auteur dit à l'instant ἀσθενέοντας ὀφθαλμοὺς, que Gorris rend par *infirmi oculi* (dont est synonyme ἀσθενέως ἔχειν qui précède), et qu'on explique plus haut par νοσέειν, *ægrotare.* Notons qu'Hippocrate emploie généralement ἀσθενέων, dans le sens de *malade, æger, ægrotans* (voy. *Pronost.* 1, *Officin.* 2 et 6, *Artic.* 64, *Fract.* passim); j'ajouterai que lui-même distingue fort bien le *faible* du *malade*, quoique étant plus ou moins rapprochés, ἐγγύτατα τοῦ ἀσθενέοντός ἐστιν ὁ ἀσθενής, *De veter. medic.* (Foës, p. 12; Littré, t. I, p. 25; Littré, § 12). Cette distinction se retrouve : Aphor. IV, 49, ἀσθενέος ἐόντος τοῦ κάμνοντος, le *malade* étant *faible.* Même distinction, Aphor. IV, 46; VII, 75; Coac. 72. Enfin, Hipp. *Vict. ac.* § 2, dit qu'*il faut distinguer dans les maladies les différentes faiblesses*, διαγιγνώσκειν τὰς ἀσθενείας ἐν τῇσι νούσοισιν. (Voy. aussi *Vict. acut. app.* § 3.)

[12] *Turbat* (Heurn. Chart.), *troubler* (Daremb. Litt.); il y a là une nuance qu'on n'a pas comprise : le mal existe déjà; ἐπὶ ajoute une idée de *surcroît*, d'*addition*, comme πρὸς (voy. note 10), c'est-à-dire *aggrave, trouble davantage*, comme cela est manifeste dans cette autre phrase d'Hippocrate : τὴν ὀδύνην ἐνεοῦσαν προσπαροξύνειεν ἄν, on *exaspérerait encore* la douleur qui *existe déjà, Vict. ac.* § 5.

[13] De Mercy : «Il est nécessaire de disposer de la même manière *de la lumière artificielle.*» Il n'est nullement question de *lumière artificielle* dans cette phrase, qui est une simple conclusion : *Luce igitur hoc modo utendum est.*

IV. [1] δίφθρους (*sic*) C, δίφρους, vulg. Litt.; phrase obscure : «sellæ altitudine sint æquales (Calv. Corn. Foës, Heurn. Gorr. Chart.), ut illis sese accommodent (Foës), ut in ipsis ægri collocentur» (Corn. Heurn. Chart.). Les

αὐτοὺς ὦσιν. Χαλκώματι[2] δὲ, πλὴν τῶν ὀργάνων, μηδενὶ χρήσθω· καλλωπισμὸς γάρ τις εἶναί μοι δοκεῖ φορτικὸς, σκεύεσι τοιουτέοισι χρῆσθαι. Τὸ δὲ ὕδωρ[3] παρέχειν δεῖ πότιμον τοῖς θεραπευομένοις καὶ καθαρόν. Τοῖς δὲ ἀπομάγμασι[4], καθαροῖς καὶ μαλθακοῖς χρῆσθαι· πρὸς μὲν τοὺς ὀφθαλμοὺς, ὀθονίοις· πρὸς δὲ τὰ τρώματα, σπόγγοις· αὐτόματα[5] γὰρ ταῦτα βοηθεῖν δοκεῖ καλῶς. Τὰ δ' ὄργανα πάντα, εὐήρη πρὸς τὴν χρείαν ὑπάρχειν δεῖ, τῷ μεγέθει καὶ βάρει, καὶ λεπτότητι.

siéges doivent être assez élevés (De M.), ni trop haut ni trop bas (Dacier). «Si, dit Daremberg, on interprète, comme je l'ai fait d'abord, *que les siéges doivent être égaux en hauteur*, on ne comprend guère l'utilité d'une pareille recommandation; si l'on entend avec Heurn. qu'*ils ne doivent pas être vacillants*, le précepte est bien banal; Dacier traduit *ni trop haut ni trop bas*, ce qui n'est pas dans le texte. Ne pourrait-on pas regarder *δίφρος* comme signifiant non pas un *siége* dans l'acception restreinte de ce mot, mais une espèce de *lit chirurgical* destiné aux opérations, et traduire *ὁμαλοὺς* par *unis*, c'est-à-dire *sans inégalités?*» On ne saurait condamner plus formellement les traductions antérieures. Littré dit à son tour: «*τοῖς ὕψεσιν* détermine *ὁμαλοὺς* et ne lui permet pas de signifier *uni;* dès lors, c'est cette égalité de hauteur qui doit servir à l'explication de *κατ' αὐτοὺς ὦσιν*, qui est la partie douteuse. L'égalité de hauteur des siéges met le médecin *de niveau* avec le patient, c'est ainsi que j'interprète *κατ' αὐτοὺς*.» Il y a donc trois difficultés: 1° *δίφρος* signifie, non un *lit chirurgical*, mais un *siége* sur lequel on plaçait le malade pour l'examen et le pansement, ainsi que pour certaines opérations; c'est sur ce siége, *δίφρος*, qu'Hippocrate met le blessé pour réduire quelques luxations de l'épaule (*De artic.* § 7; il l'y compare à la *chaise thessalique*), et qu'il fait asseoir la femme pour la délivrance (*De superfet.* Foës, 261, Chart. VII, 862; Littré, VII, 482), ou pour des fumigations, soit dans la stérilité (*De sterilib.* Foës, p. 682; Littré, VIII, p. 428, § 230), soit dans les maladies utérines (*De morb. mul.* l. II, Littré, VIII, 246, § 114); qu'Apollonius de Citium établit également le sujet atteint de luxation scapulo-humérale (Dietz, *Schol. in Hipp.* t. I, p. 11), et qu'Oribase enfin fait siéger le patient qu'il va opérer d'une fistule à l'anus (*Collect. med.* l. XLIV, c. XIV). Daremberg: «M. Pétrequin blâme avec raison ma conjecture sur le sens de *δίφρος*; *le contexte ne permet guère d'y voir autre chose qu'un siége.*» 2° *ὁμαλοὺς*. Daremberg critique l'interprétation donnée par Cornarius et Foës, et reproduite par M. Littré (*que les siéges, autant que possible, soient de hauteur égale*), comme n'aboutissant qu'à une recommandation puérile. On peut encore objecter, d'abord que les *siéges* de l'officine ne peuvent ni ne doivent être tous de la même hauteur, afin de satisfaire à tous les cas opératoires qui ont des exigences différentes, qu'ainsi cette hauteur ne saurait être égale à la fois pour l'opération de la fistule, pour la réduction des diverses luxations, et pour les fumigations utérines, sans parler des maladies des yeux; ensuite, que le chirurgien a besoin le plus souvent de siéger sur un *niveau* autre que le malade, afin d'être en rapport avec lui pour la manœuvre; enfin que ce genre de niveau entre les personnes, variable suivant les opérations à faire, n'entraîne nullement la nécessité d'un même niveau entre les siéges; que ceux-ci, au contraire, *par la différence de leur hauteur, τοῖς ὕψεσιν* (notez le pluriel, au lieu de *τῷ ὕψει*), doivent, *autant que possible, ὅτι μάλιστα, avoir un niveau, ὁμαλοὺς εἶναι*, de façon à régulariser ces rapports. 3° Reste *ὅπως κατ' αὐτοὺς ὦσιν*, que Gardeil et Daremberg ne rendent pas; après ce qui précède, ni la traduction de Cornarius et Mercuriali, *ut in ipsis ægri collocentur*, ni celle de Gorris, *ut in illis sedeant*, ne sauraient satisfaire: on sait bien que les siéges sont pour s'y asseoir. Calvus avait

que possible, avoir un niveau tel que médecin et malades s'y trouvent en rapport (voy. note 1), qu'on ne se serve d'airain que pour les instruments de l'art, car c'est, à mon avis, un luxe déplacé que d'employer des ustensiles de ce métal. Le médecin devra procurer à ceux qu'il traite de l'eau bonne à boire et pure; les pièces à absterger seront propres et douces, à savoir : des compresses pour les yeux, des éponges pour les plaies; car ces choses nous semblent être par elles-mêmes d'un grand secours. Tous les instruments doivent être d'un maniement facile dans leur emploi, et pour la grandeur, et pour le poids et pour la finesse.

ouvert un autre avis, *ut qui in illis sedeant sibi æqualiter conveniant;* de qui s'agit-il et de quels rapports? Manialdus le formule ainsi : *ut eodem modo sedeant chirurgus et ægrotus;* c'est le sens qu'adopte Littré, *afin que le médecin et le patient soient de niveau.* Je préfère, et j'en ai plus haut déduit les raisons, l'interprétation de Zwinger et de Heurn. in *Comment.* (*ut ægris sese medici dextre accommodare queant*), ou celle de Gorris in *not.* (*ut qui in illis sedent medicis respondeant*), ce qui donne un sens vraiment chirurgical, parfaitement en rapport avec ce qu'Hipp. dit ailleurs de la fracture du bras : « On approche un siége, ἕδεδρον, et l'on y place un ou plusieurs coussins de cuir, afin que l'avant-bras fléchi *s'y trouve à une hauteur convenable*, ὅκως ξυμμέτρως σχήσει ὕψεος τοῦ πήχεος. » Fract. § 8, 7.

[2] περὶ σκευῶν καὶ ἀπομαγμάτων καὶ ἄλλων ὀργάνων ἰητρείου, E in marg. « Les charlatans, dit Dacier, qui ne pouvoient attirer le monde par leur habileté dans leur art, tâchoient de lui donner dans les yeux par une vaine pompe. » Oribase raconte que, de son temps, certains chirurgiens faisaient étalage de ventouses d'argent. (*Collect. med.* VII, XVI.)

[3] δὲ ὕδωρ, Heurn.; δ' ὕδωρ, vulg. Litt. Ce passage offre un rapprochement à noter avec l'opuscule *De usu liquid.* § 1 : ποτὸν μὲν, κατ' ἰητρεῖον κράτιστον, κτλ. « L'eau potable est la meilleure pour les usages de l'officine; en effet elle est excellente pour les instruments en fer et en airain, et de l'usage le plus habituel pour la plupart des médicaments conservés. » (Voyez aussi *Aphor.* V, 26 et *Epid.* II, II, 11.)

[4] ἀπομάγμασι, Zwing. Heurn. Maniald.; ἀπομάγμασιν, Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. Kühn. Litt. — De Mercy : « avoir des *brosses fines* pour les frictions de la peau. » Il ne s'agit ni de brosses ni de frictions; les lexiques (Scapula, Crispinus, Schrevelius), même spéciaux (Gorris, *Defin. medic.*), sont ici défectueux, aussi bien que celui d'Hésychius; il faut traduire *ce qui sert à nettoyer, les pièces à absterger;* Foës dit très-bien, in *Œcon. Hipp.* : ἀπομάγματα significant Hipp. *extersoria, detersoria* vel *abstersoria*, hoc est, *instrumenta sordibus et excrementis detergendis idonea*, qualia in oculis lintea, in vulneribus spongiæ. Τραύματα, vulg. Kühn, Littré. — Hipp. écrit plus loin, XVII, τρώματα, *bis;* et *Vuln. cap.* 2, 10, 12, 18, 19; *Officin.* 22; *Fract.* 2, 4, 7, etc.; *Artic.* 69; *Mochlic.* 30, 35, 39.

[5] Gardeil : « La propriété qu'ont les éponges de *se gonfler par elles-mêmes* les rend très-utiles. » Cet étrange contre-sens étonne, comme cette traduction de Mercuriali : *hac sponte nascentia probe auxiliari*, et cette singulière note qui la suit : « ea dicuntur αὐτόματα, *quæ sponte nascuntur, nullo apparente effectore.* » Notons que ce mot s'applique ici non aux éponges seulement, mais à toutes les pièces de pansement. Zwinger, dès 1579, avait écrit : « Hæc enim αὐτόματα, *sponte et sola* etiam sine medicamentis aliis, videntur prodesse, una cum abstersione etiam exsiccando. » Ajoutons avec Foës, in *Œcon.* : « αὐτομάτως fieri dicuntur ap. Hipp. quæ *sponte magisque naturæ vi quam morbi aut medici opera contingunt*, ut Aphor. I, 2. » (Voy. aussi *Aphor.* IV, 2; VI, 15; *Fract.* 43; et Gorr. *Definit. medic.*) Il faudra donc traduire : *hæc enim per se prodesse plurimum videntur.* Les Hippocratides faisaient un fréquent usage des éponges, comme on peut le voir, *Ulcer.* 2, 4, 10 et 15; *Hæmorr.* 2, 3; *Fistul.* 13, 18.

V. Τὰ δὲ προσφερόμενα[1] ἅπαντα μὲν χρὴ συνορῆν, ὅπως συνοίσει[2]· μάλιστα δὲ[3], πλεῖστον[4] εἰ ὁμιλέειν μέλλει τῷ νοσέοντι μέρει· ταῦτα δέ ἐστιν ἐπιδέσματα καὶ φάρμακα, καὶ τὰ περὶ τὸ ἕλκος ὀθόνια, καὶ τὰ καταπλάσματα· πλεῖστον γὰρ χρόνον ταῦτα περὶ τοὺς νοσέοντάς ἐστι τόπους. Ἡ[5] δὲ μετὰ ταῦτα, ἀφαίρεσις τούτων, ἀνάψυξίς[6] τε καὶ περικάθαρσις, καὶ τῶν ὑδάτων κατάντλησις, ὀλίγου τινός ἐστι χρόνου. Καί τι ποιῆσαι[7], ὅκου χρὴ,

V. [1] προσφερόμενα, codd. vulg. Litt. *quæ admoventur*, Foës, Heurn.; *quæ adhibentur*, Merc. Gorr. Maniald. Chart.). προφερόμενα, Zwing. (*quæ porriguntur*, Calvus; *offeruntur*, Corn.). Il s'agit d'*applications* ou *topiques* et de *pansements*. Is. Casaubon écrit (in *Athen. dipnos.* VIII, 14) : «τὰ προσφερόμενα, ex usu græce loquentium, sunt *cibi quibus vescimur*. Hipp. προσάρματα, ut dictum alibi, προσφορὰ *esus*, προσφέρεσθαι *edere*. Quare interpres (Daleschamps) non recte *de his quæ offeruntur*, saltem adderet *in cibum*. Quanquam id quoque non probo.» Le jugement de ce savant paraît trop absolu : je trouve dans Hipp. trois significations distinctes; il entend ce mot 1° tantôt des *aliments* (*Epid.* V, 31, *Aphor.* II, 33); 2° tantôt des *remèdes internes* (*Epid.* I et III, *Morb. sacr.* 2, voy. Littré, II, 670, III, 88, 118, VI, 364); 3° tantôt enfin des *remèdes externes* (*Affect.* 45, où il est spécifié que ce sont des *applications pour les plaies et blessures*, par opposition aux remèdes qu'on donne en *boisson*, ποτὰ. *Ulcer.* 24, *Morb.* l. I, 6. Voy. Littré, VI, 150, 254, 430. *Artic.* 67), c'est-à-dire comme ici, où il s'agit d'*applications* ou *topiques* et de *pansements*.

[2] σύνοισι (*sic*), U. Ald. σύνοισιν, C. συνοίσῃ, Corn.-annot. (*conferes*) : leçon reproduite dans Frob. Zwing. Merc. Foës, Maniald. Gorr. Kühn. Littré : «lisez συνοίσει.» Cette correction (*conferes*) qu'adopte Ermer. est déjà faite dans Chart. ι pour ει est une faute fréquente dans les manuscrits : διότι, *Mochl.* 33, codd. vulg. pour δεῖ ὅτι, Litt.; πενεαγγίας, cod. A, *Vict. ac.* 9, pour πενεαγγείας, vulg. Litt.; ἀσφαλίης, J, *Mochl.* 40, 5, pour ἀσφαλείης, vulg. Litt.; ἡ, K, *Art.* 9 pour εἴη, C, Litt.

[3] M. Littré : «On fera attention à ce que tout ce qu'on emploie *serve* au malade, *surtout* ce qui doit rester en contact avec la partie.» Dacier, Gardeil, Daremberg (*profite* au malade, *particulièrement* ce qui) traduisent de même, à l'instar de Cornar. («quæ adhibentur omnia considerare oportet *ut conferant*, *maxime* si ægrotæ parti adhibebuntur»), et de Zwing. Mercur. Gorr. Maniald. Or est-ce donc qu'il y a des cas où les applications n'auraient pas besoin de *servir* au malade, comme cela résulte de ces traductions? L'affirmative serait absurde; car toutes, qu'elles séjournent plus ou moins longtemps, doivent toujours lui *profiter*. C'est qu'on s'est trompé sur μάλιστα, qui se rapporte non à συνοίσει (*toutes* les applications doivent avoir leur utilité, et sans cela à quoi bon en mettre?), mais à συνορῆν, c'est-à-dire qu'il faut *redoubler de soin pour surveiller mieux encore*, quand il s'agit d'applications de longue durée; c'est là, si je ne me trompe, un sens vraiment chirurgical : il paraît avoir été entrevu par Foës («quæ admoventur omnia ut conferant, *attendendum potissimum* si ad laborantem partem diutius adhærere debeant») et par Chartier. On trouve dans le *Pronostic* (Lind. I, 448, Littré, II, 112) une tournure à peu près identique : σκέπτεσθαι ... πρῶτον μὲν τὸ πρόσωπον ... εἰ ὅμοιόν ἐστι τοῖσι τῶν ὑγιαινόντων· μάλιστα δὲ, εἰ αὐτὸ ἑωυτῷ, «il faut *examiner d'abord*, quant au visage du malade, s'il ressemble à celui des gens en santé; *on examinera surtout* (supra μάλιστα scriptum σκεπτικώτατον, ms. F) s'il est semblable à lui-même.» J'y lis encore une autre phrase pareille pour μάλιστα δὲ, qui s'y rapporte à l'idée de la gravité (Lind., I, 459. Littré, II, 148).

[4] Littré ponctue, avec Frob. Merc. Gorr. Foës, μάλιστα δὲ πλεῖστον, εἰ. Le sens exige

5. (3). (*Des pansements.*) A l'égard des applications, il faut veiller à ce que toutes soient bien appropriées; et l'on y veillera plus encore, si elles doivent rester longtemps en contact avec la partie malade (notes 2 et 3) : tels sont les bandages, les médicaments, les compresses pour les plaies et les cataplasmes; car la durée de leur séjour sur les régions malades est toujours longue. Le reste, au contraire, comme lever les appareils ou pansements, rafraîchir et nettoyer les plaies et y pratiquer des ablutions, tout cela n'est que l'affaire d'un instant. L'essentiel, quand on doit faire quelque chose, c'est de bien

μάλιστα δὲ, πλεῖστον εἰ, comme l'ont fait Zwing. Heurn. Maniald. πλεῖστον (omis. in *trad.* Cornar. Merc. Gorr. Daremb. Littré) renferme une idée utile (*diu*, Zwing. Heurn. Maniald.; *diutius*, Foës; *plurimum*, Chart.; *longtemps*, Dacier, Gardeil), qui répond à πλεῖστον χρόνον qui suit. — βούλει, sup. lin. μέλλει (*sic*) U, μέλλει vulg. — νοσοῦντι, vulg. Litt.; εἰ μέλλει ὁμιλέειν τῷ νοσοῦντι μέρει, Is. Casaubon in *Theophrast. Char.* VI (ed. Lugd. 1612, p. 112). Je lis ὁμιλέειν avec Casaubon, et νοσέοντι comme νοσέοντας plus loin, et νοσέειν plus haut, § 3, 8. Sur les *cataplasmata*, voy. § 15, 1. — πλεῖστον . . . τόπους, delevit de suo Erm.

[5] εἰ (CU) δὲ μετὰ ταύτην, U, Ald. ἢ δὲ μετὰ ταῦτα, Corn.-annot. correction reproduite dans Frob. vulg. et Litt.; μετὰ ταῦτα forme ici une transition (*reliqua autem quæ postea fiunt*, Gorr.; *at quæ postea consequuntur*, Foës, Chart.) qu'on aurait tort de ne pas rendre (omis. in *trad.* Corn. Merc. Man. Dacier, Gardeil).

[6] Daremberg écrit : «ἀνάτηξις, C, *liquéfaction, fusion;* je ne me rendrais pas bien compte de cette leçon, à moins qu'on ne l'entendît dans le sens d'*amollir*.» Hipp. dans ce cas emploie généralement d'autres termes : voy. *Ulcer.* 1, 10 : *Officin.* 13, 17; il s'agit du *rafraîchissement* de la plaie, ἀνάψυξις, vulg. Litt. Il est des cas où Hipp. le défend : *Fract.* 27; *Artic.* 11. — κατάντλησις, codd. vulg. κατώντλησις, Heurn. — Daremberg : «κατάντλησις, que j'avais d'abord traduit par *faire des fomentations*, doit être, ce semble, traduit par *faire des affusions;* c'est là son sens primitif.» C'est ainsi qu'on l'a rendu : *aquarum ablutio*, Calvus; *aquarum affusio*, Corn. Zwing. Heurn.; *aquarum perfusio*, Foës, Gorr. Je lis dans Héliodore (Oribase, c. VIII, éd. Cocchi, p. 89) : διὰ τῶν σπόγγων ἡ κατάντλησις *perfusio* spongiis facta, et dans Galien (Oribas. LI, LVII), καταντλοῖ, *faire des affusions* [d'eau froide]. Hippocrate, *Vict. acut.* 18, nomme ἐπαντλήσιας *les affusions* qu'on fait après le bain, et il veut aussi qu'on les pratique rapidement.

[7] Phrase difficile : «τί ποιῆσαι, écrit Littré, n'est pas intelligible; mais, si on le supprime, on a une phrase régulière et claire. Je pense donc qu'il a été intercalé; qu'un annotateur, ne comprenant pas de quoi il s'agissait dans ὅπου χρὴ μᾶλλόν τε καὶ ἧσσον, a mis en marge τί ποιῆσαι, *que faire?* et que finalement cette annotation a passé dans le texte; je supprime donc ces mots. Ces deux choses (ἀμφοτέρων ἡ χρῆσις), qui se font ou ne se font pas (μὴ γενομένων), ne sont pas l'alternative du plus ou du moins, mais le nettoyage de la plaie et les affusions. Ceci fortifie encore la suppression de τί ποιῆσαι.» Ces conjectures sont fort ingénieuses, mais aussi fort arbitraires; elles ont conduit Littré à traduire : «On examinera quand il faut *nettoyer et arroser* plus ou moins.» Ceci n'est pas dans le texte, et c'est là, ce semble, trop restreindre l'idée et le précepte d'Hippocrate que de n'y voir que ces deux choses accessoires, tandis qu'il est question du traitement des plaies par l'ensemble des topiques, et des *deux conditions* qui doivent présider aux pansements. Selon Dacier, «il s'agit du plus ou du moins à l'égard du temps,» ce qui, dans le langage de l'art moderne, pourrait s'entendre des *pansements fréquents* et des *pansements rares;* c'est ainsi que l'a compris Gardeil : «L'attention ici consiste à déterminer s'il faut y revenir plus ou moins souvent.» Essayons de rétablir le texte : il faut, je crois, ὅκου, CU (*ion.* comme ὅκως, 6; ὅκου, 15;

μᾶλλόν τε καὶ ἧσσον, ἐσκέφθαι δεῖ· τούτων γὰρ ἀμφοτέρων ἡ χρῆσις εὔκαιρός τε, καὶ μὴ γενομένων, μεγάλην ἔχει διαφορήν[8].

VI. Ἔστι[1] δὲ οἰκείη ἐπίδεσις τῆς ἰητρικῆς, ἀφ' ἧς ὠφελεῖσθαι τὸν θεραπεύοντα[2]· μέγιστα δὲ ὠφελεῖ δύο ταῦτα, οἷς ἐστι χρηστέον, πιέσαι ὅκου δεῖ καὶ ἀνειμένως[3] ἐπιδῆσαι. Πρὸς δὲ τοὺς χρόνους τῆς ὥρης, πότε δεῖ σκεπαστικῶς καὶ μὴ, συνορῆν[4], ὅκως μηδὲ[5] ἀσθενῇ, λεληθὼς ποτέρῳ τούτων

ὁκόσα, 13; ὁκότε, 16), au lieu de ὅπου, vulg. Litt.; puis ἧσσον, vulg. Litt. plutôt que ἥττον, E. forme attique et postérieure; enfin, il convient d'écrire non τί, *quid?* comme Frob., Zwing. Gorr. Merc. Foës, Heurn., Lind., Kühn., Litt. (car il n'y a pas d'interrogation), mais τι, *aliquid*, avec Chart., Ermer. ou même τὶ avec Maniald. (il s'agit de l'adjectif indéfini τι ou τὶ, *aliquid*, *quidpiam*). On peut dès lors traduire, *sans rien changer au texte* : « et aliquid facere ubi oportet, magisne an minus considerare (Hipp. *Vet. med.* § 24, emploie ce verbe sans δεῖ dans le même sens : « de potentiis humorum, quid singuli ipsorum facere possint, ἐσκέφθαι, *perspectum habere oportet*, Cornar.), convenit. » C'est aussi le sens adopté par Zwing. Heurn. Maniald. Daremb. — εὐκαίρως, de suo Erm.

[8] On retrouve une pensée analogue dans le traité *De victu acutorum*. « Il me paraît surtout digne d'insister . . . sur les pratiques qui produisent ou une grande utilité ou un grand dommage. » § 3, Littré, II, 238.

VI. [1] περὶ ἐπιδέσιος ἐπιτηδείας τοῖς θεραπευομένοις, in marg. E. — ἰητρικῆς, codd. vulg. ἰατρικῆς, Chart.

[2] ὠφελεῖσθαι . . . θεραπεύοντα, codd. vulg. — [δεῖ] add. Litt. om. codd. vulg., Erm. Calvus traduit : « qua *deligatus* juvatur. » Gorris écrit : « lego θεραπευόμενον *qui curatur*. » Foës dit à son tour : « θεραπεύοντα legunt ex. omnia quæ adhuc videre licuit, sed θεραπευόμενον cum interpretibus malo. » C'est l'interprétation qui a prévalu : ex qua *æger* opem sentit, Corn. Zwing. Gorr. Merc. Heurn. Maniald. Mack. Erm. Notons toutefois que les éditeurs laissent le *médecin* dans le texte, tout en introduisant le *malade* dans la traduction. Littré va plus loin : « Si l'on garde ὠφελεῖσθαι, il faut lire θεραπευόμενον; d'autre part cet infinitif demande un verbe : aussi ai-je ajouté δεῖ; » et il fait passer θεραπευόμενον dans son texte. Je crois qu'ici encore il ne fallait rien changer : d'abord l'addition de δεῖ n'est point nécessaire; Hippocrate, dans ce traité, sous-entend fréquemment ἐστὶ, χρὴ ou ξυμβαίνει, et il n'y a pas lieu pour cela d'ajouter quoi que ce soit; ensuite il s'agit réellement du *médecin* qui a besoin de trouver dans la déligation un *adjuvant*, une ressource pour le traitement qu'il dirige, déligation dont Hippocrate détermine ailleurs les qualités et les conditions, *Officin.* 7, 8, 9. Le bandage ne constitue pas toute la médication; on vient de dire qu'il n'est qu'un élément de la cure, qu'une partie des προσφερόμενα que le médecin emploie; il est donc naturel qu'il y *trouve un adjuvant utile*, qu'il en soit *aidé dans son office* (ὠφελεῖσθαι, *adjuvari* : ce que le livre des *Affections*, qui est un *Manuel de médecine domestique*, énonce § 1, touchant l'homme du monde, « qu'il doit, quand il est malade, *savoir se secourir*, ἐπίστασθαι ὠφελέεσθαι, dans ses premiers besoins, » il est bien naturel que, dans ce *Manuel de chirurgie*, Hippocrate le dise du chirurgien à propos de la déligation où il doit *savoir trouver une ressource utile*, en se conformant aux préceptes qui suivent). Chartier l'a bien compris : « ex qua *qui curat* juvatur; Daremberg adopte cette interprétation « comme beaucoup plus naturelle. » Il est clair que tout cela, en définitive, tourne au profit du malade, qui reste toujours le but final, sans qu'on doive pour cela le substituer lui-même à tout. Dacier, qui avait bien saisi ces nuances, s'est imaginé devoir réunir cette double idée :

déterminer ce qui convient du plus ou du moins (note 7); car la mise en pratique de l'une et l'autre de ces conditions a son opportunité, et, si elles ne sont pas réalisées, il en résulte une grande différence.

6. (4.) (*De la déligation.*) Le propre d'une déligation vraiment médicale, c'est de seconder le médecin dans son office (note 2). Or les deux conditions qui rendent le plus service, et il faut bien savoir les mettre à profit, c'est de faire porter la compression sur le point convenable et de serrer modérément. On doit se régler sur les époques de l'année (car il convient, selon le temps, de couvrir plus ou moins la région malade), afin

«C'est celuy (bandage) qui donne beaucoup de soulagement au malade et qui *aide beaucoup le médecin.*» Ajoutons que Dietz, *De morb. sacro*, p. 208, ne voulait rien changer à cette phrase. Enfin je trouve dans l'*Officine*, 8, un passage qui a ici une grande valeur démonstrative: *ἡ ἐπίδεσις ... τοῖς ἰωμένοις ὑπηρετέει*, deligatio *curantibus inservit* (Cornar. Mercur.), *medentibus subversit* (Foës, Chart. Bosq.).

[2] Sic codd. vulg. Litt. *ἀνειμένος*, Chart. — Hippocrate formule le même précepte, *Officine*, 8 : «Les conditions essentielles pour le bandage, c'est que la constriction soit telle, que les bandes ... ne viennent pas à trop étreindre les organes, mais qu'elles s'y adaptent exactement, sans les violenter.» (Voy. aussi *Fract.* 6 et 8.) Galien commente ainsi la pensée d'Hippocrate : *οὔτε ἰσχυρῶς πιέζειν, οὔτε ἀσθενῶς περιλαμβάνειν*, nec vehementer comprimere nec *insufficienter* amplecti. In *Offic.* Com. II, n° 4.

[3] *ποτὲ*, vulg. Kühn. *πότε*, Chart. Lind. de M., Litt. — *καὶ μὴ συνορῆν*, Ald. *καὶ μὴ, συνορῆν*, Corn.-annot. : correction adoptée dans vulg. Litt. Erm. «quando contegere oportet, et quando non, est animadvertendum.» On dirait que Celse s'inspire de ce passage, qu'il semble traduire presque littéralement : «Sic autem deliganda est (fascia) ut et contineat neque adstringat : quod non continetur, elabitur; quod nimis adstrictum est, cancro (*gangrène?*) periclitatur. Hieme sæpius fascia circuire debet, æstate quoties necesse est.» V, XXVI, n° 24. Voy. aussi *Art.* 63, *Mochlic.* 33; *De ulcer.* 5, 3; *De fract.* 29. «Il faut, dit Hippocrate, *Artic.* 11, *couvrir*, *σκέπειν*, toutes les plaies par brûlure pour les traiter convenablement.»

[4] *μὴ δὲ*, Ald. Frob. Merc. Zwing. Heurn. Maniald. *μηδὲ*, Foës, Gorr. Chart. Lind. de M. Kühn. Litt. Voici encore une phrase obscure qui a fort embarrassé les traducteurs. «Hic locus, dit Foës, non parum mihi suspectus est, etsi in eo mirum in modum sibi constent quotquot videre licuit exemplaria. Quidam istud *ad deligationem* referunt, *ut ne levior quam par sit, adhibeatur;* Cornarius etiam *fortiorem* adhibuit ut *ἐνισχῇ* legisse videatur. Mihi sic satis expeditus sensus videtur ... *videndum esse ne partis imbecillitate deceptus utro horum utendum sit hæreas ac veluti ignoranter hæsites.* Scio tamen aliam esse mentem Calvo et Gorrhæo.» Or Calvus avait traduit : *ne quavis horum oblivione lædatur languens*, et Gorris : *ne dum ignoras utro horum utendum sit, pars imbecillis fiat.* «Les corrections que je proposerais, écrit Daremberg, seraient *δι' ἀσθένειαν*, au lieu de *δὲ ἀσθενῇ*, et *ἐνισχῇ* ou *ἐνίσχοιο*, au lieu de *ἐνισχοῦ*. Peut-être, en conservant *δὲ ἀσθενῇ*, pourrait-on interpréter : *n'hésitez pas, et surtout que le malade ne voie pas votre hésitation.*» (2e éd.) Dietz avait déjà proposé (*De morb. sacr.* p. 126) : legendum dubitanter propono *ὅκως μηδὲ ἀσθενέα λελήθωσι* (*αἱ ἐπιδέσεις*) *ποτέρῳ τούτων ἐνιαχοῦ χρησίμεον, ne ægrotum lateant, utro horum interdum utendum sit.* Littré, que ne satisfont point ces conjectures, dit à son tour : «Ces diverses traductions ne sont pas très-satisfaisantes; .... en voyant *ἀσθενῇ*, il m'a semblé qu'il s'agissait de quelque chose qui devait intéresser le malade, et ce qui l'intéressait, c'était d'être averti qu'en effet, en certains cas, son mal ne devait pas être pansé *σκεπασιλικῶς*. De là découlent mes corrections.» Littré écrit *μηδὲ* [*τὸν*] *ἀσθενῇ λελήθῃ* [*ὡς*] *ποτέρῳ τούτων ἐνιαχοῦ χρησίμεον*, et il traduit «*de manière que*

ἐνιαχοῦ χρησίμον. Εὐρύθμους δὲ ἐπιδέσιας, καὶ θεητρικὰς, μηδὲν ὠφελούσας, ἀπογινώσκειν· φορτικὸν γὰρ τὸ τοιοῦτον καὶ παντελῶς ἀλαζονικὸν, πολλάκις τε[6] βλάβην οἷσον τῷ θεραπευομένῳ· ζητεῖ τε[7] ὁ νοσέων, οὐ καλλωπισμὸν, ἀλλὰ τὸ ξυμφέρον.

VII. Ἐπὶ δὲ τῶν χειρουργιῶν, ὅσαι[1] διὰ τομῆς εἰσιν ἢ καύσιος, τὸ ταχέως ἢ βραδέως ὁμοίως ἐπαινεῖται· χρῆσις γάρ ἐστιν ἀμφοτέρων αὐτῶν[2]. Ἐν οἷς μὲν γάρ ἐστι διὰ μιῆς τομῆς ἡ χειρουργίη[3], χρὴ ποιέεσθαι ταχεῖαν τὴν διαίρεσιν· ἐπεὶ γὰρ ξυμβαίνει τοὺς τεμνομένους πονέειν[4], τὸ μὲν λυπέον ὡς ἐλάχιστον χρόνον δεῖ παρεῖναι· τοῦτο δὲ ἔσται, ταχείης τῆς τομῆς γενομένης. Ὅκου[5] δὲ πολλὰς ἀναγκαῖον γενέσθαι τὰς τομὰς, βραδείῃ χρηστέον τῇ χειρουργίῃ· ὁ μὲν γὰρ ταχὺς[6], ξυνεχῆ ποιέει τὸν πόνον καὶ πουλὺν· ὁ δὲ διαλιπὼν[7], ἀνάπαυσιν ἔχει[8] τινὰ [τοῦ πόνου] τοῖς θεραπευομένοις.

le malade lui-même n'ignore pas qu'il faut, suivant les circonstances, habiller ou ne pas habiller la plaie.» Le lecteur sera-t-il bien satisfait de tout cela? Pour moi, sans discuter toutes ces altérations du texte que je ne puis approuver, je me demande si Hippocrate, avec son sens droit, a pu réellement faire intervenir ainsi le malade, pour le faire présider au traitement, et l'établir juge de ce qui doit ou ne doit pas se faire. Rien ne saurait être plus contraire à tout ce qu'il enseigne à cet égard, lui qui, dans le *Serment*, *défend de divulguer les choses de la profession*; dans la *Loi*, *interdit de communiquer les choses de l'art aux profanes*; dans la *Bienséance*, 17, dit formellement: *ne vous remettez jamais de rien sur les personnes étrangères à l'art*; enfin, dans le *Régime des maladies aiguës*, 2, proclame que *le public n'est capable de juger ni la maladie ni le médecin*. Pour lui, c'est toujours le médecin, et jamais le malade, qui ne doit pas ignorer l'art: ὡς μὴ λάθῃ τὸν χειρίζοντα εἰ ἐξίθυνται, *Fract.* 3; τὸν (ἰητρὸν) μέλλοντα ὀρθῶς προγιγνώσκειν ..... μὴ λανθάνειν ὅτι ἐν παντὶ ἔτει ... τὰ κακὰ κακὸν σημαίνει, *Pronost.* 25. En somme il y a ici trois difficultés principales que je vais essayer de résoudre. Barthez avait proposé: «ἐνισχοῦ istud quid sit nescio; ἐνίσχεσθαι restituere est, *restitare*, *resistere*: τὴν φωνὴν ἐνισχόμενος, *voce interrupta*. Dioscor. l. IV, ἐνίσχεται τοῖς ἱματίοις, *vestibus inhærescit*.» Une meilleure conjecture est due à Zwinger, p. 69: an λεληθὼς ἐνισχοῦ, *ignorans hæsitanter?* An potius ἐνιαχοῦ *interdum?* Correction heureuse, adoptée par Heurn. in *not.* et Maniald. in *text.*, bien avant Dietz et Littré, appuyée d'ailleurs par le ms. U, et à laquelle j'étais arrivé moi-même en lisant dans Hésychius ἐνιαχοῦ, qu'il explique par εἰς τινας τόπους, qu'on peut traduire *suivant les régions*. — Enfin reste ἀσθενῇ, sur lequel porte la dernière et la plus grande difficulté: l'erreur des interprètes me semble provenir de ce qu'ils ont pris pour la forme contracte d'un *adjectif* ce qui est un *verbe* (3e pers. subj. d'ἀσθενέω), et leur méprise de ce que les manuscrits omettent souvent l'iota souscrit. Au fond il y a ici une idée d'*insuffisance*, comme dans cette phrase de Thucydide: ἐν τῷ ὑμετέρῳ ἀσθενεῖ τῆς γνώμης, l. II, c. LXI, «dans l'*insuffisance* de vos sentiments;» et dans cette autre de Galien: «les scarifications superficielles ne procurent que ἀσθενῆ βοήθειαν, un soulagement *insuffisant*» (*Ad. Glauc.* l. II, c. IX), de même que plus haut, note 3. Ici cette *insuffisance* devient *fautive*; c'est *faillir* que *se montrer faible*, *insuffisant*, *incapable*, au propre ou au figuré. Je lis dans saint Paul: «nous passons pour *nous être montré faible*, ὅτι ἡμεῖς ἠσθενήσαμεν» (2e *Ep. Corinth.* XI, 21), et plus loin:

de ne pas faillir, faute d'être éclairé (note 5) sur celui des deux partis qu'on devra prendre suivant les cas. Quant aux bandages recherchés, bons seulement pour l'ostentation et sans utilité réelle, il faut les rejeter (voy. *Artic.* 35, 78). De telles choses sont ridicules, sentent tout à fait le charlatanisme, et souvent même peuvent nuire au malade; or ce qu'il recherche, ce n'est pas ce qui flatte les yeux, mais ce qui est utile.

7. (5.) (*Règles générales pour les opérations.*) A l'égard des opérations de chirurgie qui se pratiquent par le fer ou par le feu, la célérité ou la lenteur se recommandent également, car on les emploie l'une et l'autre : dans les cas où l'opération s'exécute par une seule incision, il est de règle de diviser les parties avec célérité; en effet, comme on ne peut opérer sans faire souffrir, il importe que la douleur dure le moins possible; or c'est ce qu'on obtiendra, si l'incision est rapide. Quand, au contraire, il est nécessaire de pratiquer plusieurs incisions, il convient d'opérer avec lenteur; car celui qui poursuit vivement l'opération d'un seul trait occasionne des douleurs intenses et continues, tandis que celui qui met des repos (note 7) procure au patient quelque relâche dans l'intensité de ses souffrances (note 8).

« quand *je parais faible*, ὅταν ἀσθενῶ, c'est alors que je suis fort. » (*Id. ib.* XII, 10.) Je trouve dans Hippocrate lui-même, à propos de la délivrance : « si la femme *paraît incapable* de se tenir assise, ἢν ἀσθενῇ καθῆσθαι, on redressera le lit vers la tête. » (*De superf.* Littré, VIII, 482.) Je suis donc autorisé à traduire le texte en litige par *se montrer incapable, faillir*; et le sens devient clair, simple et naturel; c'est ainsi que l'ont compris Dacier : « afin qu'*on ne pèche point*, etc. » et Chartier : « ut *ne vacillet*, ignarus utro horum sit utendum. » (Saint Thomas d'Aquin emploie une expression analogue dans ses hymnes : « ne *vacilles*, sed memento. »)

[6] τε vulg. Litt. δὲ, C, τὸ, Heurn. Hippocrate condamne également ces bandages trop recherchés pour la *fracture du nez*, *Art.* 35, et les luxations de la cuisse, *Art.* 78.

[7] ζητεῖται, Ald. Frob. Zwing. Merc. Foës, Maniald. Kühn. ζητεῖται δὲ, Lind. de M., ζητεῖ τε, Chart. D'après M. Littré, ζητεῖται serait pour ζητεῖ δὲ (voy. *Mochl.* § 42, 1 5). — συμφέρον, vulg. Litt. Hippocrate écrit ξυμφέρει, § 8; ξυμφέροντος et ξυμφοραὶ, § 14.

VII. [1] Sic codd. vulg. Litt. ὅσα, Merc. On peut commenter ainsi cette règle : « oportet medicum non *celeriter* tantum et *jucunde*, verum etiam *tuto* curare. » (Celse.)

[2] αὐτῶν, om. vulg. Kühn, Erm. αὐτῶν, CU, Zwing. et Heurn. in marg.; Merc. in text. Litt.

[3] χειρουργία, vulg. Litt. χειρουργίη, ut 9, 11 et 17. — συμβαίνει, vulg. Litt. ξυμβ. legendum ut supra, 2, 3, et infra, 8, 10, 16.

[4] πονέειν μὲν τὸ λυπέον, Ald. Frob. Foës, Chart. Kühn.; τὸ λυπέον μὲν, Zwing. Heurn. Merc. Man. Litt. Erm.; τὸ μὲν λυπέον, Corn.-annot. Lind. de M. Ce qu'Hippocrate recommande ici pour l'incision, il le prescrit aussi pour la cautérisation, en conseillant ailleurs « d'employer les cautères rougis à blanc afin que l'opération soit terminée aussi vite que possible. » (*Art.* § 11). C'est le désir d'une grande rapidité dans la manœuvre opératoire qui a inspiré la *tachytomie* de Mayor, exécutant les amputations en un seul temps. — παχείης, Merc. pour ταχ.

[5] ὅπου, vulg. Kühn. Litt. Erm. On lit ὅπου et ὅπως, 6; ὁκότε, 15; ὁκόσα, 13. — χειρουργία, vulg. Litt., χειρουργίη, supra note 3.

[6] ὁ μ. γ. ταχὺς, codd. vulg. Kühn. τὸ μ. γ. ταχὺ, e conjectur. Litt. Erm. — πουλύν, vulg. Kühn. Litt.; πολύν, Zwing. Heurn.

[7] ὁ δὲ διαλιπὼν, vulg. Kühn. τότε διαλιπόντα, CU, διαλιπὸν, Ald., τὸ δὲ διαλιπόντα, Corn.-annot. « διαλιπὸν, dit Littré, est une bonne leçon; car le masculin de vulg. ne se

VIII. Τὸ δ' αὐτὸ ἐπὶ τῶν ὀργάνων λέγοιτ' ἄν· τοῖς[1] δὲ μαχαιρίοις ὀξέσι [τε][2] χρῆσθαι καὶ πλατέσιν, οὐκ ἐπὶ πάντων ὁμοίως παραγγέλλομεν· μέρη γάρ τινά ἐστι[3] τοῦ σώματος, ἃ ἐν τάχει μὲν ἔχει τὴν ῥύμην τοῦ αἵματος, καὶ κατασχεῖν ἐστιν οὐ ῥηΐδιον[4]· ταῦτα δέ ἐστιν, οἵ τε κίρσοι καί τινες ἄλλαι φλέβες· τὰς μὲν τομὰς χρὴ εἶναι τῶν τοιουτέων στενάς· οὐ γὰρ οἷόν τε[5] τὴν ῥύσιν γενέσθαι κατακορῆ· ξυμφέρει δέ ποτε ἀπὸ τῶν τοιουτέων αἵματος[6] ἀφαίρεσιν ποιέεσθαι. Πρὸς δὲ τοὺς ἀκινδύνους τόπους, καὶ περὶ οὓς μὴ λεπτόν ἐστι τὸ αἷμα, πλατυτέροις χρῆσθαι τοῖς[7] μαχαιρίοισι· τὸ γὰρ αἷμα πορεύοιτ' ἄν· ἄλλως δὲ, οὐδαμῶς. Πάνυ δ' ἔστιν[8] αἰσχρῶς μὴ ξυμβαίνειν ἀπὸ τῆς χειρουργίης[9] ὅ τι θέλει.

rapporte à rien, et cette correction entraîne celle de . . . τὸ . . . ταχύ.» Ermer. suit Littré. J'objecte que le masculin se rapporte au *chirurgien qui opère*, et je crois qu'il n'y a rien à changer au texte. Daremberg avait dit dans sa première édition : «Cette pratique était plus capable de nuire que d'être utile aux malades; de nos jours les *opérations en plusieurs temps* sont des faits exceptionnels.» J'ai protesté contre cette interprétation; il ne s'agit pas ici d'*opérations en plusieurs temps*, mais d'un *répit* qu'on accorde au patient; . . . or ce précepte d'Hippocrate est très-sage : les opérateurs savent très-bien qu'au plus fort des souffrances il faut souvent laisser un peu respirer les malades (διαλιπών), pour leur faire reprendre force et courage, sans quoi on risquerait de les voir défaillir de douleur; il y aurait de l'inhumanité à ne pas donner au patient quelques instants de relâche pendant une opération longue et douloureuse. L'éthérisation seule a changé cela. (Voy. ma 1re éd. 1850.) Daremberg s'exprime ainsi dans sa deuxième édition 1855 : «J'avais d'abord cru qu'il s'agissait d'*opérations en plusieurs temps*; mais je me range à l'opinion beaucoup plus vraisemblable de M. Pétrequin, suivant qui il s'agit simplement d'un *temps d'arrêt*, d'un *moment de répit* donné au malade; et, comme le remarque encore le même critique, l'éthérisation seule a pu diminuer la valeur de ce précepte si sage en lui-même.» Il ne saurait y avoir de doute sur le vrai sens du mot; Hippocrate distingue les fièvres qui *laissent du répit*, διαλείποντες, et celles qui *n'en laissent pas*, μὴ διαλείποντες (*Aphor.* IV, 43, 46, 47, 48, 49, 50), et appelle une *douleur qui ne laisse pas de repos*, οὐ κόπος διαλιπών, *Épid.* V, 61.

[8] ἔχει τινὰ τούτων, vulg. Kühn. — παρέχει, Merc. in text. Daremb. in not. — τούτων om. Ald. τούτων οὐ, Corn.-annot. τοῦτον οὐ CU, τοῦτον sine οὐ, Merc. in text. et τόνου in marg. «C et U, dit Littré, fournissent la vraie leçon, τοῦτον οὐ, donnant par un changement très-léger τοῦ πόνου.» Ermerins adopte ces changements. Mais τοῦ τόνου, qui a l'avantage de ne pas changer une seule lettre à cette leçon, peut fort bien se défendre : le *temps d'arrêt* ne parvient pas à faire complétement *cesser la douleur*, τοῦ πόνου, car, en raison des incisions déjà faites, elle persiste toujours plus ou moins; mais il réussit très-bien à en diminuer l'*intensité*, τοῦ τόνου.

VIII. [1] τοῖς, vulg. Litt. τοῖς, om. Manald. — δὲ, vulg. Litt. δὴ, Zwing. et Heurn. cum δὲ, in marg.

[2] ὀξέσι δεῖ, vulg. Kühn. δεῖν, Zwing. et Heurn., in marg. Chart. et Man. in text. τοῖς γὰρ μ. ὀξ. (sine δεῖ) χρῆσθ. Corn.-annot. ὀξέσι δὲ, pro δεῖ, C. «C indique la vraie leçon : δὲ est une erreur de copiste pour τε, erreur qui est fréquente.» (Littré.) ὀξέσι τε, Erm. — πλατέσιν, vulg. Litt. πλατέσι, Heurn. Voyez note B du commentaire.

[3] ἐστι . . . . . ταῦτα δὲ, om. Ald. restitut. Cornar., emend. e vet. ex. — τινά ἐστιν, Frob. Merc. Lind. Chart. de M.; ἐστι, Zwing. Foës, Heurn. Man. Litt. — ῥύμην, id est ὁρμήν, Barth. in marg.

8 (6). (*Du choix des instruments.*) Des considérations analogues peuvent s'appliquer aux instruments : on peut se servir de bistouris effilés et de bistouris larges, mais nous n'en recommandons pas également l'usage dans tous les cas; car il est certaines parties du corps dont le sang flue avec rapidité, et il devient difficile de l'arrêter : telles sont les varices et quelques autres veines; il faut n'y pratiquer que d'étroites incisions, car alors il n'est pas possible que le flux devienne excessif; parfois cependant il est avantageux de tirer du sang de ces veines. (Voy. *Des plaies*, 25.) Quant aux régions qui n'offrent pas de danger et où le sang n'est pas subtil, il faut se servir de bistouris larges; de la sorte le sang pourra se frayer une issue, autrement il ne s'écoulerait pas du tout. Or il est tout à fait honteux, dans une opération, de ne point arriver au but qu'on veut atteindre.

[4] *ῥηΐδιον*, vulg. Litt. *ῥήδιον*, U; *ῥηιδίως*, reg. cod. ap. Heurn. et Mack. — *ταῦτα δὲ*, vulg. Litt., *ταύτη* CU. — *ἐσιν* (*sic*) pro *εἰσίν*? U, à la place de *ἐσλιν* de vulg. Kühn., Litt. — *φλέβαι* (*sic*) supr. lin. *ἐς*, U. Sur les *varices*, voy. *Ulcer.* § 25.

[5] Sic vulg. Litt., *οἴονται*, CU : iotacisme fréquent dans les manuscrits. Voy. § 9, 10. Cornar. traduit : «neque enim possibile est *ut fluxus in his sistatur*.» Maniald. suit le même sens. C'est le contre-pied du texte vulg. tel qu'on l'interprète avec Foës, *Œcon. Hipp.* : «*κατακορὲς... abunde, in plenum*, ap. Hipp. significat;» et il en cite beaucoup d'exemples, entre autres : *κατακορὴς ῥύσις*, *nimiam* et *exundantem* et *immoderatam sanguinis profluvionem* indicat, lib. *De medico*.

[6] *αἵματος*, Merc. «Il suffit d'en tirer, quoiqu'on n'en tire pas beaucoup» (Dacier). De Mercy a copié ce contre-sens : «il convient seulement d'en tirer assez, quoique ce soit peu.» Le sens n'est pas douteux : «confert tamen nonnunquam a talibus sanguinem abducere.» (Heurn.) Voy. *De ulcer.* 25.

[7] *τοῖς*, om. Maniald. *τοῖς*, codd. vulg. Litt. Il s'agit de la deuxième espèce d'instruments *dont il vient d'être parlé*.

[8] *δὲ*, C, *δ'*, vulg. Litt. — *αἰσχρῶς*, codd. vulg. Kühn, *αἰσχρὸν*, de suo Lind., Litt. Faut-il vraiment changer cette leçon? On va voir que, dans Hippocrate, la substitution de l'*adverbe* à l'*adjectif* n'est pas rare. On peut noter plus loin, § 8, 4, *κατασχεῖν ἐσλιν οὐ ῥηιδίως*, reg. codd. apud Heurn. et Mack., et plus loin encore, § 12, en parlant de la suppuration, *ὁμαλῶς ποιεῖσθαι*, phrase où l'adverbe est si évidemment pour l'adjectif, que tous les interprètes traduisent dans le même sens que Foës, «concretionem *æquabilem* reddere,» y compris Littré lui-même, qui ici ne change rien au texte, «rendre les abcès *homogènes*.» Ainsi voilà trois exemples dans un seul traité; en voici d'autres : Hipp. écrit, *Fract.* § 32 : *τοῖσιν ... ἐπιδεῖν ξυντρόφως ἔχει*, que Littré admet avec Lind. comme vulg. et Gal. sans faire aucune remarque, bien que huit manuscrits et Bosquillon aient mis *ξύντροφον ἔσλαι*; et, *Veter. med.* § 9, *εἰ μὲν ἦν ἁπλῶς*, que Littré traduit : «si les choses étaient aussi *simples*,» et il ne propose aucun changement, quoique le ms. A fournisse la leçon *ἁπλοῦν* (voy. Littré, t. I, p. 588); et ailleurs, *Aer. loc. aq.* § 19, *σίτῳ τε χρέονται αἰεὶ ὁμοίως*, «victu etiam utuntur semper *eodem*,» l'adverbe tenant si bien ici la place de l'adjectif, que Coray a mis *ὁμοίῳ*. Les exemples abondent surtout dans les livres des *Épidémies* : on trouve, *Épid.* I, 15, *σκέλεα ἐπωδύνως*, «les jambes furent *douloureuses*» (Littré), où l'on aurait pu d'autant mieux inscrire *ἐπώδυνα*, que c'est la leçon de D (H mut. in *ἐπώδυνος*). Gal. et Chart. in text.; ailleurs, *Épid.* IV, 20, *νότια ἰσχυρῶς ἦν*, «il y avait eu de *grands* vents du midi» (Littré); ailleurs encore, *Épid.* IV, 23, *οὔρησις μετρίως ἀχρόως*, l'un des adverbes étant pour un adjectif, urina moderate *decolor* (Cornar.) «urines modérément *décolorées*» (Littré). Terminons par une phrase où cette substitution devient des plus manifestes : Hippocrate écrit, *Épid.* III, 1, 2 (Littré, p. 34) : *ὑποχονδρίου ἔντασις*

IX. Σικυῶν δὴ[1] δύο τρόπους εἶναι [φαμὲν][2] χρησίμους. Ὅτε μὲν γὰρ ῥεῦμα ξυνεστηκὸς[3] πόρρω τῆς ἐπιφαινομένης σαρκὸς, τὸν[4] μὲν κύκλον αὐτῆς εἶναι δεῖ βραχὺν, αὐτὴν δὲ μὴ[5] γαστρώδη, προμήκη τὸ πρὸς τὴν χεῖρα μέρος,

λαπαρῶς, codd. vulg. Litt.; là l'adverbe est si bien pour un adjectif que plus loin, III, (Littré, p. 40), la même phrase reparaît avec la substitution opérée, ὑποχονδρίου ξύντασις ὑπολάπαρος. Hippocrate n'est pas le seul à écrire ainsi; on trouve dans Thucydide, son contemporain : χαλεπῶς αὐτοῖς ἡ ἀνάστασις ἐγίγνετο, l. II, c. XIV, «quæ demigratio fuit eis sane *molesta*» (H. Estienne, éd. Thucyd. 1588); ἡ τροπὴ ἐγίγνετο λαμπρῶς, I, XLIX, «la déroute devint *manifeste*.» Dans l'index des idiotismes de Pétrone que C. Gottlob Anton a joint à son édition du *Satyricon* (Lipsiæ, 1781), on lit : *adverbium* pro *adjectivo* usurpatur *Græcorum more* : «*suavius* esse in convictu,» c. LXI, et in compositis : «*prius* more,» c. V, pro *prisco* more, poetice, etc. On trouve dans Térence : «quod mihi *ægre* est evomam.» (*Hecyr.* act. III, sc. 5, v. 65.)

[2] χαιρουργίης (*sic*), Merc. — ὅτι Ald. Frob. Merc. Foës. ὅ, τι, Zwing. Heurn. Lind. Man. de M. ὅ τι, Kühn. Litt. — Hipp. l. I *De Morb.* § 6 (Littré, VI, 150) énumère les principaux cas d'inhabileté manuelle, dont notre opuscule complète le tableau; et la pensée qu'il exprime se retrouve *Fr.* 19 et 30; *Art.* 44. Hippocrate, en parlant d'une opération mal faite, écrit : «Sans doute il n'en résulterait rien de grave; mais cela serait plus difforme et plus indigne de l'art.» (*Art.* 11, Voy. plus loin, § 11, 8.)

IX. [1] Περὶ τρόπων σικυῶν καὶ μεγέθους αὐτῶν, E. in marg. — δὴ, EP'U. vulg. Kühn. δὲ, C. Litt. Erm. Il me paraît, en raison de δὴ, qu'on doit traduire : Il y a *aussi* deux espèces de ventouses (comme il y a *deux espèces* d'instruments, § 8, et *deux modes* opératoires, § 7). Sur les *ventouses*, voy. *Ulcer.* 27.

[2] φαμὲν, E. add. P'. Daremb. in *not.* Chart. traduit *dicito*. φαμὲν om. vulg. Kuhn. Thucydide emploie souvent φαμὲν, voy. l. I, c. XXXVIII, XLI, LXXIII, comme Hippocrate, qui dit souvent aussi φημί, voy. *Pris. med.* §§ 11 et 12, *Vict. acut.* 3. Littré et Daremberg traduisent χρησίμους par *en usage*, comme Gardeil et de Mercy; ce mot se retrouve plus haut, §§ 11 et 12, et quelques lignes plus loin dans le sens d'*utile*, et c'est ainsi qu'on l'a interprété : *utiles*, Chart. *commodi*, Corn. Zwing. Heurn. Man. (dans Thucydide, χρήσιμοι, I, XXXIII, *utiles*; χρησιμώτεροι, VI, XCI, *plus utiles*). On peut réunir les deux idées comme Calvus, *utiles et in usu*; et Foës, *utiliter admoveri possunt*. — δύο δὴ τρόπους φαμὲν χρησίμους εἶναι σικυῶν E. C'est la phrase qu'adoptent Littré et Ermerins en changeant δὴ en δὲ. J'ai préféré le texte vulgaire (avec l'addition de φαμὲν) comme plus conforme aux habitudes d'Hippocrate, qui commence d'ordinaire par le mot sur lequel il veut appeler l'attention.

[3] ξυνεστικὸς (*sic*) Heurn., ξυνέστηκε, de suo Ermer. Littré traduit *est fixée*, Daremberg (2e éd.) *se forme*; il y a une nuance chirurgicale qui n'est pas rendue; il s'agit d'une *fluxion qui se rassemble*, fluxus compactus (Corn. Zwing. Merc.), d'un *mal qui se ramasse* et se *concentre en un point*, par opposition au deuxième cas, où il est *disséminé*; Calvus l'a bien saisi, «colliguntur et consistunt.» Post σαρκὸς add. [ἐστὶ] Litt. Cette addition, que n'appuie aucun manuscrit, ne paraît pas nécessaire; Dietz avait déjà émis l'avis qu'il n'y avait rien à changer au texte. Voy. Littré, IX, p. 210 et 212.

[4] Τὸν codd. vulg. Kühn. Litt. τὴν Zwing. — διάβραχυν pro δεῖ βρ. CU.

[5] Αὐτὴν δὲ μὴ γαστρώδη, προμήκη CU. Vulg. Kühn. μὴ γ. μὴ προ. EP'. γαστ. μὲν cod. reg. ap. Heurn. et Mack. γαστρώδη (sine μὴ), μὴ προμ. Litt. Daremb. Ermer. *nec ventricosa, sed oblonga*, CALVUS. C'est ainsi que tous les traducteurs l'ont entendu depuis Cornarius jusqu'à Gardeil et de Mercy. «L'étude, dit Daremberg (2e éd. 1855), d'un passage du traité de l'*Ancienne médecine* m'a fait corriger le texte vulgaire; . . . Imp. Samb. et

9 (7). (*Des ventouses.* — 1° *Sèches.*) Nous dirons qu'il y a aussi deux espèces de ventouses dont on peut se servir avec avantage. Quand la fluxion s'est concentrée loin de la superficie des chairs, il faut que la ventouse ait (note 5) le col étroit, le ventre pas trop gros, et qu'elle soit un peu allongée du côté du manche (*ventouse conoïde*),

2255 ont αὐτὴν δὲ γ. μὴ πρ.; je propose αὐτ. μὲν γ. μὴ δὲ πρ.» Et il traduit : «Il faut que la ventouse ait l'ouverture étroite, mais qu'elle *ait un large ventre* et qu'elle *ne soit pas allongée* du côté que la main saisit.» Littré dit à son tour : «C'est, je crois, le sens; seulement, pour le grec, je préfère considérer le μὴ comme déplacé seulement, et ne pas ajouter δὲ,» et il met αὐτ. δὲ γ. μὴ πρ. Ermerins en fait autant. J'avais d'abord été entraîné moi-même; mais je me suis réformé, en remarquant que Daremberg se trompe sur le ms. 2255; il nous apprenait, dans sa 1re éd. 1843, p. 395, qu'il porte deux fois μὴ : «2255 a μὴ γ. μὴ πρ.» Le premier μὴ, qu'il voudrait transformer en μὲν, se retrouve dans les variantes de Heurn. et de Mack., de sorte qu'il existe dans les six mss. connus, CEUP' codd. reg. ap. Heurn. et Mack.; le *second* μὴ n'est proprement que dans un seul, 2255, à qui P' l'a emprunté. Le texte vulgaire n'est donc pas infirmé. Reste le passage de l'*Ancienne médecine*, § 22 : «Je pense que (les organes qui ont la plus grande force d'attraction) sont ceux qui, *étant creux et larges, vont en se rétrécissant*, ἐς στενὸν ἐξ εὐρέος. On en peut juger par ce qui est visible au dehors; ainsi, en ouvrant largement la bouche, vous ne pourrez aspirer aucun liquide; mais, si vous rapprochez les lèvres en les allongeant et en les comprimant, vous aspirerez facilement tout ce que vous voudrez, surtout si vous ajoutez un tuyau. De même les ventouses qui, de larges (dans la partie conoïde) vont en se rétrécissant (vers le *col* et le *goulot*, qui ensemble représentent très-bien le *tuyau* dont il vient d'être parlé), ont été imaginées pour attirer et extraire les humeurs hors des chairs.» Rappelons que, dans les fouilles d'Herculanum, on a trouvé 13 ventouses d'airain, de grandeurs variées, qui peuvent toutes se ramener à deux formes : 1° *conoïdes*, 2° *hémisphéroïdes*. Parmi les premières, la plus grande, mesurée par M. Vulpes, est haute de 4 pouces et 5 lignes, dont 1 pouce et 9 lignes appartiennent au col; le diamètre de la bouche a 2 pouces 6 lignes, là où la ventouse s'élargit au-dessus du col le diamètre est de près de 4 pouces. (Voy. note C du Commentaire.) Or que dit le texte? Que le *goulot* doit être étroit : on vient de voir que c'est le caractère des ventouses *conoïdes*; c'est aussi la disposition qu'Oribase regarde comme la meilleure pour une forte attraction : «Celles, dit-il, qui ont le *col étroit*, ὀξύστομοι, conviennent quand on veut, non pas scarifier mais appliquer des ventouses sèches et *attirer fortement*.» (*Collect. méd.* VII, 17.) Ensuite l'auteur *défend* qu'elles soient *ventrues*, ne voulant pas qu'elles soient *trop pesantes*; or un conoïde qui, sur une hauteur de 4 pouces 5 lignes, a 4 pouces de large dans son plus grand diamètre, offre une capacité bien suffisante; rien ne représente mieux que le cône le rétrécissement dont il s'agit dans l'*Ancienne médecine*, ἐξ εὐρέος ἐς στενότερον, où l'on notera qu'il n'est question ni de *fond* ni de *ventre*. Enfin l'auteur demande que la forme soit *allongée*, dernier caractère qui est propre à la ventouse *conoïde*, qu'Oribase proclame comme la plus puissante : «Celles qui sont plus allongées attirent mieux que celles qui sont basses, ὑψηλότεραι τῶν ταπεινοτέρων.» C'est précisément cette puissance d'action qui est nécessaire ici pour agir sur des fluxions profondes. Finalement, il n'y a pas jusqu'au *col*, dont la longueur dépasse le tiers de l'instrument, qui, avec l'étroitesse relative de son orifice central, ne figure exactement le *tuyau* d'ajutage pour la bouche dont il est question dans *l'Ancienne médecine*. Je demanderai encore de quelle autre ventouse l'auteur aurait pu dire aussi justement qu'*elle attire en droite ligne*. Concluons donc qu'il s'agit ici des ventouses *conoïdes*, et qu'il faut respecter le texte vulgaire sous peine de dénaturer le sens chirurgical.

μὴ βαρεῖαν[6]· τοιαύτην γὰρ οὖσαν, ἕλκειν ἐς ἰθὺ ξυμβαίνει, καὶ τοὺς ἀφεσιῶτας ἰχῶρας καλῶς ἀνασπᾶσθαι πρὸς τὴν σάρκα. Τοῦ δὲ πόνου πλείονος κατεσκεδασμένου τῆς σαρκὸς[7], τὰ μὲν ἄλλα παραπλησίην[8], τὸν δὲ κύκλον μέγαν· οὕτω γὰρ ἐκ πλείστων μερῶν εὑρήσεις ἄγουσαν ἐς ὃν δεῖ τὸ λυπέον[9] τόπον. Οὐ γὰρ οἷόν τε[10] μέγαν εἶναι τὸν κύκλον, μὴ ξυναγομένης τῆς σαρκὸς ἐκ πλείονος τόπου· βαρεῖα δ' οὖσα[11], ῥέπει καὶ ἐς τοὺς ἄνω τόπους, κάτω δὲ μᾶλλον τὴν ἀφαίρεσιν[12], καὶ πολλάκις ὑπολείπεσθαι τὰς νόσους. Τοῖσι μὲν οὖν ἐφεσιῶσι[13] ῥεύμασι καὶ μακρὰν ἀπέχουσιν ἀπὸ τῶν ἄνω τόπων, οἱ πλατεῖς κύκλοι πολλὰ ξυνεπισπῶνται παρὰ τῆς ἄλλης σαρκός· ἐπιπροσθεῖν[14] οὖν ξυμβαίνει τὴν

[6] Sic. vulg. Kühn. Litt. βαρείαν C. βαρεῖην (lisez βαρείην) de M. — ἀνεσπᾶσθαι vulg. Kühn, ἀνεσπάσθαι Litt. Erm. ἀνασπᾶσθαι L. Zwing. in *Comment.* p. 70. Chart. in *not.* Leçon qui me paraît préférable comme mieux d'accord avec ἕλκειν et avec les deux verbes de l'*Ancienne médecine*, où on lit ἐπισπᾶσθαι.

[7] Sic. codd. vulg. Kühn. διὰ σαρκὸς sine τῆς L., Chart. in *Var.* cette phrase a été diversement comprise. «Il manque ici, dit Littré, une préposition qui doit être διὰ ou κατά; c'est ce qu'a senti L. qui ajoute διὰ devant σαρκὸς, sans τῆς. Mais, outre qu'il ne faut pas supprimer τῆς, de la sorte, διὰ se trouve mal placé; car πλείονος reste en rapport avec πόνου, tandis qu'il tient à σαρκὸς. J'ajoute διὰ devant πλείονος.» Daremberg (1re éd. p. 396) signalait aussi la prétendue omission de διά. Pour moi, je crois qu'il ne manque ici aucune préposition, avec le verbe *composé* qu'a la phrase : κατασκεδάζω τί τινος, *effundere aliquid in aliquem*. Thesaur L. gr. Il n'y a donc pas de préposition à ajouter. Quant à πλείονος, Foës l'a entendu comme Littré et Daremberg, *per carnis magnitudinem;* mais je suis conduit à le rapporter à πόνου, en considérant qu'il s'agit ici d'un mal 1° *plus considérable*, 2° *disséminé*, par opposition au premier cas, où la *fluxion* était *ramassée;* ajoutons que Calvus, Corn. Merc. Chart. et Maniald, l'ont compris comme moi, *majore dolore*. On lit dans Viger : «πολὺ κακὸν, *multum malum;* . . . Thucyd. II, LI : ὑπὸ τοῦ πολλοῦ κακοῦ νικώμενοι.» (*Gr. idiotism.* éd. Hermann, Leipsick, 1813, p. 139.)

[8] «Utriusque cucurbitulæ corpus non debet esse ventricosum, sed prolixum et oblongum; utraque etiam levis sit necesse est, non autem gravis; præterea cum cucurbitulæ partibus subjectis sint adæquandæ, idcirco plurimum inter se magnitudine differre debent.» (Manialdus, p. 22.)

[9] λυποῦν vulg. Litt. Erm. Je lis λυπέον, *Med.* 7, λυπέοντα 9, λυπέῃ, 3. «Elle est ainsi propre à attirer le plus de parties vers le lieu où on l'applique.» (Gardeil.) Le sens est : «sic ex pluribus partibus id, quod dolorem facit, educere comperies ad locum convenientem.» Corn.

[10] Sic CEU. vulg. Kühn. οἷόν τε in *not.* Gorr. Foës. Chart. Barthez in marg. «C'est οἷόν τε qu'il faut lire.» Littré. — Voy. § 8, 5. Daremberg remarque que les deux sens convergent. — συναγομένης vulg. Kühn. Litt. Je lis ξ avec Erm. comme plus loin ξυναγομένῳ.

[11] δὲ CU. δ' vulg. Litt. Cette phrase obscure présente des difficultés qu'on n'a pas encore résolues. Cornarius traduit : «ad supernos locos repit, inferne autem magis detractionem *facit*, ut sæpe morbi relinquantur.» Foës, comme Merc. Gorr. Heurn. et Chart. suit le même sens. Daremberg dit à son tour : «Elle pèse sur les parties superficielles, et *attire plutôt des parties profondes*, et, de cette manière, on laisse subsister le mal.» Pourquoi le mal subsiste-t-il alors? Il y a là de l'incohérence dans les idées; Littré l'a bien senti : «La phrase est évidemment incomplète; le sens indique la restitution que j'ai faite, ἀφαίρεσιν [ποιέειν δεῖ]; car ici l'auteur explique pourquoi la ventouse ne doit pas être pesante.» Il traduit : «Elle presse aussi les parties superficielles; or il faut que la soustraction

éloignées des régions superficielles, les ventouses à large goulot peuvent, il est vrai, attirer beaucoup d'humeurs des parties circonvoisines, mais aussi il advient alors que les humidités attirées de ces points empêchent, en se plaçant au-devant, la sortie de l'ichor qui provient de plus bas; de sorte qu'on laisse en place les humeurs nuisibles, tandis qu'on enlève celles qui ne font aucun mal. Il faut, touchant la grandeur qu'il convient de donner à la ventouse, se régler sur les parties du corps où l'on doit l'appliquer.

10. (*Des ventouses.* — 2° *Scarifiées.*) Quand il y a des scarifications à faire, il faut s'y prendre de bas en haut (note 2). Or il est besoin que le sang devienne apparent

...mk. et Daremb. t. II, p. 64.) Paul d'Égine, parmi les anciens, s'accorde à dire : « La limite de la profondeur convenable pour les incisions est l'épaisseur seule de la peau. » (VI, 41.) Comme Dalechamps, parmi les modernes : « La mesure de la plus profonde scarification est l'épaisseur de la peau. » (*Chirurgie française*, Lyon, 1570, p. 236.) Aussi Manialdus (d'accord en ceci avec Calvus, *a parte inferiore sanguinem trahito*, et Chartier, *ab imo excipito*) l'a-t-il entendu du mode opératoire, *ab imis partibus incipe*, et il se fonde sur le précepte suivant d'Antyllus, qui est on ne peut plus catégorique : « On *commencera* les scarifications *par les parties inférieures*, ἡ ἀρχὴ... ἐκ τῶν κάτω μερῶν; car, de la sorte, le sang, en s'écoulant vers le bas, ne cachera pas la partie qu'on va scarifier. » (Oribase, VII, 18.) Faisons remarquer que cette interprétation si plausible concorde avec la signification qu'Hippocrate donne généralement à κάτωθεν, c'est-à-dire *de bas en haut*. Voy. *Offic.* 9, *Fract.* 4.

[2] Comment le *sang* est-il *apparent?* Daremberg, 2° éd., traduit comme Dacier et Gardeil : « Il faut qu'on voie *le sang sortir des parties qu'on opère.* » Foës l'entend de même : « Sanguis ex locis manus opera dissectis *conspicuus profluere debet.* » Zwinger, Heurn. et Gorris ne l'interprètent pas différemment. Il me semble qu'il y a là deux erreurs; et d'abord, faisons remarquer que l'auteur établit à l'instant que, si le sang n'apparaît pas dans la partie, on ne devra pas scarifier. Comment donc pourrait-il donner cet avis, si la scarification était déjà faite? Or elle serait déjà faite au dire des traducteurs, puisque, suivant eux, *le sang coule par les incisions!* Ce serait là une absurdité; on ne la prête à Hippocrate que faute de comprendre χειρουργουμένων, qui ici ne signifie pas *déjà opérées*, mais *qu'on opère, qu'on va opérer*. Rien n'est plus vulgaire que l'emploi du *présent* avec le sens du *futur*, comme par exemple quand Hippocrate, dans le *Serment*, écrit δοξαζόμενος dans le sens de *celebrandus;* et dans le *Mochl.* 42, τὸ ἐμβαλλόμενον, *l'os à réduire*, « os reponendum; » Thucydide, dans le discours funèbre de Périclès, l. II, c. XLIX, οἱ θαπτόμενοι, *qui sepeliendi sunt;* saint Jean, en parlant du Christ, ὁ ἐρχόμενος, *qui venturus est*, VI, 14; saint Luc, au sujet de l'avenir, XXIII, 29, ἔρχονται ἡμέραι, des jours *viendront*. — Ensuite faisons observer que l'opération s'exécute en deux temps : 1° ventouser, 2° scarifier. C'est pendant le premier temps que le sang doit devenir apparent, c'est-à-dire qu'il faut voir *rougir la partie ventousée*. (Cornarius a très-bien traduit : « sanguinem *scarificandorum* locorum conspicuum esse oportet. » Mercuriali le répète en le copiant.) Rien de plus logique que d'entendre Hippocrate dire que, sans cela, il ne faudra pas scarifier. C'est là un sage précepte chirurgical. S'il pouvait rester quelque incertitude sur la justesse de notre interprétation, la citation suivante d'Antyllus lèverait tous les doutes : « Il est essentiel, si l'on veut tirer du sang, d'employer peu de feu pour la première ventouse; puis si, par le fait de son action, *il se développe une rougeur suffisante* avec gonflement de la partie, on scarifiera; dans le cas contraire, on réappliquera la ventouse

LANE MEDICAL LIBRARY

χρὴ κατακρούειν· εὐτονωτέρη[4] γάρ ἐστιν ἡ σάρξ τοῦ πονήσαντος. Μαχαιρίοις δὲ τοῖς καμπύλοις[5], ἐξ ἄκρου μὴ λίην στενοῖς· ἐνίοτε γὰρ ἰχῶρες ἔρχονται γλίσχροι καὶ παχεῖς· κίνδυνος οὖν ἐστιν ὑποστῆναι τῇσι τομῇσιν, ὅταν στεναὶ[6] τμηθέωσιν.

XI. Τὰς δ' ἐπὶ[1] τῶν βραχιόνων φλέβας τῇσι καταλήψεσι[2] χρὴ φυλάσσειν· ἡ γὰρ καλύπτουσα σὰρξ πολλοῖς οὐ[3] καλῶς ξυνήρμοσται τῇ φλεβί· τῆς γὰρ

de nouveau jusqu'à ce que la partie se gonfle et *devienne rouge;* s'il ne survient absolument ni gonflement *ni rougeur,* on fomentera les parties avec des éponges *jusqu'à ce qu'elles rougissent;* ce n'est qu'alors qu'on pratiquera les scarifications.» (Oribase, VII, 16.) Cœlius Aurelianus dit de même : «Detractis cucurbitis, si *partes erubuisse viderimus,* leniter scarificamus; si minus, mitigamus vaporantes spongiis, etc.; . . . post temperatam vaporationem, ubi *partes erubuisse viderimus,* scarificamus.» (Morb. acut. l. I, c. IX, *De cucurbita.*)

[4] Forte ἀτονωτέρη, Corn.-annot. et il traduit *debilior.* «Debilitas enim, écrit J. Martinus, causa est cur non oporteat scarificare.» (Foës, in *Var.* p. 1305.) Barthez dit aussi : «Ego sic intelligo : nisi oporteret manifesto prodire sanguinem, circulus attractus non esset feriendus quia *debilior* laborantis partis, admota cucurbitula, caro est; et debiles partes novo malo onerandæ non sunt. Non video quid εὔτονος *contentam* significet, nisi si *solidam* interpreteris, et dicas partem affectam solidam magis ob attractos humores eam distendentes. Sed usus nos docet quotidianus: rarisecari partem ipsam quam ambitus cucurbitulæ exceperat et vix fluere sanguinem.» Barth. in marg. Gardeil traduit de même : «La chair est ici *plus molle et moins sensible.*» Littré, au contraire, met : «La chair est *trop résistante.*» Où est la vérité? Est-ce réellement parce que la chair est *trop résistante* qu'il ne faut pas scarifier? Ne suffirait-il pas alors de prendre un instrument plus acéré? C'est plutôt *trop tendue,* comme l'ont interprété les traducteurs latins, *tensa magis* (Merc. Chart. Man.), *contenta magis* (Foës, Gorris et Daremberg). Mais comment est-elle *tendue?* C'est par l'*engorgement,* c'est-à-dire, comme Hippocrate et Aetius l'expliquent plus haut, «par les humeurs qui, attirées des parties circonvoisines, empêchent, en venant se placer au-devant, la sortie de l'ichor qui provient de plus bas,» et par là même, du sang que devrait extraire la ventouse. C'est là ce qui rend la chair *tendue et engorgée,* comme l'ont compris Zwinger (*solidior et compactior*), Heurn. (*compactior,* in text. *densior,* in not.), Dacier et de Mercy, *tendue et gonflée.* Deux causes y contribuent : «Est enim, écrit Zwinger, p. 70, partis affectæ caro tum per se compactior propter humorem qui influxit eamque distendit, tum multo magis propter cucurbitulæ attractionem, quod innuere videtur per vocem εὐτονωτέρη.» C'est ce qui rendrait inutile la scarification et doit empêcher de la faire; car, selon Hippocrate, elle ne produirait rien de bon. Voici un passage d'Antyllus qui justifie notre interprétation : «Quelquefois, par l'action des ventouses, il se développe un *gonflement intense,* d'une teinte plus ou moins livide; et alors, si l'on scarifie, il s'écoulera peu ou point de sang, parce que la partie de ce sang qui est en avant, προεστῶτος, est plus ou moins épaisse et charnue.» (Oribase, VIII, 16.) *A fortiori,* quand la partie ne devient même pas rouge, ne pourra-t-on pas tirer du sang, en raison de la *tension* et de l'*engorgement* des chairs, εὐτονωτέρη, qui s'opposera manifestement au passage de ce liquide. Cet adjectif est l'expression technique qu'on emploie pour désigner la *tension des parties* (Oribase, IV, p. 585), la *forte tension des tractions* (P. d'Égine, VI, 100), comme le verbe διατείνεσθαι, en parlant de la *turgescence* et de l'*engorgement des capillaires sanguins* (Oribase, VII, 19),

dans les parties qu'on veut opérer (note 3); sans cela, il ne faudra pas du tout scarifier le disque soulevé par la ventouse, car la chair de la partie malade est évidemment trop tendue par l'engorgement (note 4); on se servira de bistouris recourbés et pas trop effilés vers la pointe (note 5), car il se présente parfois des humeurs visqueuses et épaisses, et elles risqueraient de l'arrêter dans les incisions, si celles-ci étaient trop étroites.

11 (8). (*Précautions pour la saignée du bras.*) Pour ce qui est des veines des bras, il convient de les assujettir par des ligatures; en effet, chez beaucoup de sujets, la chair

tension inflammatoire, qu'Hippocrate nomme *ξυντονίη*, Vict. acut. Append. § 10 (Littré, II, 450). Un Grec moderne, Demetrios Karakassé, écrit, dans le même sens, *εὐτονωτάτη τάσις*, qu'il rend lui-même par *firmissima tensio*. (Poemata medica, Viennæ, 1795, in-8°.) Citons enfin, comme rapprochement curieux, une remarque d'Hippocrate qui, bien que dans un autre ordre d'idées, n'est pas sans analogie avec ce qui précède, c'est que, «dans la période d'augment des maladies, *on ne peut rien enlever de ce qui est tendu et enflammé*, *τοῦ ξυντεταμένου καὶ φλεγμαίνοντος οὐδὲν ἀφαιρέουσιν*; le mal, à l'état de crudité, ne le permet pas.» (*Append. Vict. acut.* § 3.)

[5] *κάμπυλος*, Merc. *ἄκρου* (*sic*), Merc. Les traducteurs, sur *ἐξ ἄκρου*, se divisent en deux camps : Dacier, Gardeil, et de Mercy le rapportent à la courbure, «*courbes par la pointe et pas trop étroits*,» comme avant eux Calvus et Gorris; Littré et Daremberg, au contraire, à l'étroitesse, *recourbés et pas trop étroits de la pointe*, de même que Corn. Zwing. Foës, Merc. Heurn. et Chart. Qui a raison? Comme ces deux modifications instrumentales portent également sur la pointe, la question n'est pas facile à trancher; cependant le mode opératoire va nous éclairer : «Les scarifications sont de véritables incisions, et non de simples piqûres (comme les mouchetures); . . . elles ont pour but, tantôt de remplacer la saignée ou les sangsues, tantôt d'éteindre certaines inflammations; . . . dans ce second cas on ne se sert guère que du bistouri (que l'on doit tenir comme un archet ou en cinquième position, . . . en le promenant rapidement et d'espace en espace sur la peau). . . . Ici c'est à peu près constamment le *bistouri convexe* qui doit être préféré.» (Velpeau, *Médecine opératoire*, 2e éd. 1839, t. I, p. 333.) Or le passage suivant d'Antyllus prouve que, chez les anciens, il en était absolument comme chez les modernes : «La scarification doit se faire non en enfonçant mais en tirant la lame à soi . . . Les incisions auront toutes la même grandeur, et seront placées à une distance égale les unes des autres.» (Oribase, VII, 18.) Hippocrate se servait donc, pour les scarifications, de bistouris *convexes*, et par là même *pas trop effilés vers la pointe*. Zwinger en donne ainsi la raison : «Gladioli debent esse incurvi, acie paulo latiore, *ut plagæ hiantiores reddantur*.» Et en effet Hippocrate veut donner issue aux *humeurs visqueuses et épaisses*.

[6] *σλεναίον* (*sic*) P'. — *ὅτι κίνδυνος ὑφίσλαται ταῖς τομαῖς, ὅταν σλενὸν τμηθῶσιν*, in marg. E.

XI. [1] *δ'* CEU, Ald. Frob. Merc. Gorr. Lind. Mack. de M., *δὲ* Zwing. Foës, Kühn. Litt. «La *Collection hippocratique* (voy. particulièrement le *Médecin*, et le *Traité des plaies*, 26) est le premier monument écrit où nous trouvions une mention positive de la saignée et de la manière de la pratiquer.» (Daremberg, édit. d'Oribase, t. II, p. 747.)

[2] Sic Zwing. Heurn. Man. Litt. *καταλήψεσιν*, Ald. Frob. Merc. Gorr. Foës, Lind. Chart. Kühn. — *φυλλάσσειν*, Ald. *φυλάσσειν*, vulg. : correction due à Corn.

[3] *οὐ*, om. Ald., *οὐ* add. Corn., emend. e vet. ex. — *κακῶς*, Merc. — *συνήρμοσλαι*, vulg. Kühn Litt. Je lis *ξ* avec Ermer. comme *ξυνεχῆ*, 7, *ξυναγομένῳ*, 9, *ξυνίσλασθαι*, 11, *ξυμβαίνει*, 2, 3, 8, 9, 11.

ἐντεῦθεν ἑλκομένην[15] νοτίδα τῷ ξυναγομένῳ κάτωθεν ἰχῶρι· καὶ τὰ μὲν ἐνοχλεῦντα ὑπολείπεσθαι, τὰ δ' οὐδὲν λυπέοντα ἀφαιρεῖσθαι. Μέγεθος δὲ σικύης τί χρήσιμον σποχάζεσθαι χρὴ πρὸς τὰ μέρη τοῦ σώματος, οἷς ἂν δέῃ προσβάλλειν[16].

X. Ὅταν δὲ κατακρούῃ[1], κάτωθεν δέχεσθαι[2]· τὸ γὰρ αἷμα φανερὸν[3] εἶναι δεῖ τῶν χειρουργουμένων τόπων· ἄλλως δὲ οὐδὲ τὸν κύκλον τὸν ἑλκυσθέντα

«bita seroto humori.» Atque sic fere Foesius, quasi ἐπιπροσθεῖν esset ab ἐπιπροστίθημι. Verte : Quo fit ut inde collectus humor *antevertat atque impedimento sit* seroso humori ex inferioribus partibus collecto.» Jusque-là, on n'avait compris que la moitié du sens, en indiquant l'*obstacle* (*officiat*, Gorr.; *objici*, Chart.; *empêche le cours*, Dacier) sans spécifier la cause : *prend les devants sur*, Littré, *antevertere*.

[15] εἑλκομένην. CEU. Ald. Frob. Merc. Foës. Gorr. Zwing. Heurn. Man. (La forme du parf. pass. serait εἑλκυσμ.) ἑλκομ. Chart. Lind. Kühn. de M. Litt. Erm. Faisons remarquer qu'Hippocrate blâme ici l'opération comme doublement défectueuse : 1° elle porte sur les couches superficielles et ne s'étend pas aux couches profondes, où est le principe du mal; 2° l'attraction s'exerce sur des humeurs légères et innocentes, νοτίδα, qui, attirées par les premières, obstruent les pores et interceptent toute issue à la matière *peccante*, ἰχῶρι, qu'il importait seule d'extraire; car c'est elle qu'Hippocrate fait consister en *humeurs âcres*, *nées de l'acrimonie des sucs* (voy. *Epid.* II, initio; *De vict. rat. ac.* Frob. p. 87), et qui provoquent et entretiennent la fluxion, ῥεῦμα. Il faut bien distinguer la différence des deux expressions. Struve n'a pas été heureux en traduisant, comme Corn. et Foës, *seroso humori*, ce qui, dans nos théories modernes, peut donner une idée toute différente de ce qu'entendait Hippocrate.

[16] Sic codd. vulg. Litt. προσβάλειν (sic) E.

X. [1] κατακρούειν, vulg. Kühn. «Supple δεῖ: cum oportet ferire partem antequam cucurbitulas admoveas. Vel κατακρούης.» Barth. in marg. Cette dernière leçon est de L. — Erm. κατακρούει, Lind. de M. κατακρούῃ, CU. Litt. (3e pers. comme plus haut χρήσθω, § 4, 2; ἀσθενῇ, § 6, 5). Érotien et Galien expliquent κατακρούειν par κατασχίζειν, *diffindere* vel *discindere*. Foës suppose (*OEcon. Hipp.*) que les interprètes, en traduisant ce mot par *scarificare*, auront lu κατασκάζειν, qui est, en effet, avec ἀποσχάζειν, le terme habituel à Hippocrate. (Voy. *Int. affect.* Littré, VII, 220; *Mul. nat.* VII, 318; l. II, *Morb. mul.* VIII, 318; *Affect.* VI, 212.)

[2] Dacier traduit *faire les scarifications jusqu'au fond;* de Mercy et Daremberg, *les faire profondes*, comme déjà Zwinger et Heurn., *plagas profundas facias;* ces mots ne sont pas dans le grec. «Si le sang, dit Littré, doit être apparent, c'est qu'on l'aura appelé d'en bas. Je pense donc que l'auteur a voulu indiquer ici l'emploi des ventouses dont l'action se fait sentir dans les parties profondes, et je lis ἕλκεσθαι [au lieu de δέχεσθαι].» Or il s'agit ici, non de l'*action* des ventouses, laquelle a déjà été exposée plus haut, mais du *modus faciendi* pour les scarifications; du moment que les ventouses ont attiré des parties profondes la matière morbifique, les scarifications n'ont plus à l'aller recueillir profondément, de sorte que Foës a tort, ce semble, de traduire *altius scalpellum adigere*. Antyllus, dans Oribase (VII, 18), est très-explicite là-dessus : «La scarification doit se faire, non en enfonçant, μὴ διὰ πληγῆν, mais en tirant horizontalement la lame devant soi.» (Trad. Bus-

χρὴ κατακρούειν· εὐτονωτέρη[4] γάρ ἐστιν ἡ σάρξ τοῦ πονήσαντος. Μαχαιρίοις δὲ τοῖς καμπύλοις[5], ἐξ ἄκρου μὴ λίην στενοῖς· ἐνίοτε γὰρ ἰχῶρες ἔρχονται γλίσχροι καὶ παχεῖς· κίνδυνος οὖν ἐστιν ὑποστῆναι τῇσι τομῇσιν, ὅταν στεναὶ[6] τμηθέωσιν.

XI. Τὰς δ' ἐπὶ[1] τῶν βραχιόνων φλέβας τῇσι καταλήψεσι[2] χρὴ φυλάσσειν· ἡ γὰρ καλύπτουσα σὰρξ πολλοῖς οὐ[3] καλῶς ξυνήρμοσται τῇ φλεβί· τῆς γὰρ

de nouveau jusqu'à ce que la partie se gonfle et *devienne rouge;* s'il ne survient absolument ni gonflement *ni rougeur,* on fomentera les parties avec des éponges *jusqu'à ce qu'elles rougissent;* ce n'est qu'alors qu'on pratiquera les scarifications.» (Oribase, VII, 16.) Cœlius Aurelianus dit de même : «Detractis cucurbitis, si *partes erubuisse viderimus,* leniter scarificamus; si minus, mitigamus vaporantes spongiis, etc.; . . . post temperatam vaporationem, ubi *partes erubuisse viderimus,* scarificamus.» (Morb. acut. l. I, c. IX, *De cucurbita.*)

[4] Forte ἀτονωτέρη, Corn.-annot. et il traduit *debilior.* «Debilitas enim, écrit J. Martinus, causa est cur non oporteat scarificare.» (Foës, in *Var.* p. 1305.) Barthez dit aussi : «Ego sic intelligo : nisi oporteret manifesto prodire sanguinem, circulus attractus non esset feriendus quia *debilior* laborantis partis, admota cucurbitula, caro est; et debiles partes novo malo onerandæ non sunt. Non video quid εὔτονος *contentam* significet, nisi si *solidam* interpreteris, et dicas partem affectam solidam magis ob attractos humores eam distendentes. Sed usus nos docet quotidianus : rarisecari partem ipsam quam ambitus cucurbitulæ exceperat et vix fluere sanguinem.» Barth. in marg. Gardeil traduit de même : «La chair est ici *plus molle et moins sensible.*» Littré, au contraire, met : «La chair est *trop résistante.*» Où est la vérité? Est-ce réellement parce que la chair est *trop résistante* qu'il ne faut pas scarifier? Ne suffirait-il pas alors de prendre un instrument plus acéré? C'est plutôt *trop tendue,* comme l'ont interprété les traducteurs latins, *tensa magis* (Merc. Chart. Man.), *contenta magis* (Foës, Gorris et Daremberg). Mais comment est-elle *tendue?* C'est par l'*engorgement,* c'est-à-dire, comme Hippocrate et Aetius l'expliquent plus haut, «par les humeurs qui, attirées des parties circonvoisines, empêchent, en venant se placer au-devant, la sortie de l'ichor qui provient de plus bas,» et par là même, du sang que devrait extraire la ventouse. C'est là ce qui rend la chair *tendue et engorgée,* comme l'ont compris Zwinger (*solidior et compactior*), Heurn. (*compactior,* in text. *densior,* in not.), Dacier et de Mercy, *tendue et gonflée.* Deux causes y contribuent : «Est enim, écrit Zwinger, p. 70, partis affectæ caro tum per se compactior propter humorem qui influxit eamque distendit, tum multo magis propter cucurbitulæ attractionem, quod innuere videtur per vocem εὐτονωτέρη.» C'est ce qui rendrait inutile la scarification et doit empêcher de la faire; car, selon Hippocrate, elle ne produirait rien de bon. Voici un passage d'Antyllus qui justifie notre interprétation : «Quelquefois, par l'action des ventouses, il se développe un *gonflement intense,* d'une teinte plus ou moins livide; et alors, si l'on scarifie, il s'écoulera peu ou point de sang, parce que la partie de ce sang qui est en avant, προεστῶτος, est plus ou moins épaisse et charnue.» (Oribase, VIII, 16.) *A fortiori,* quand la partie ne devient même pas rouge, ne pourra-t-on pas tirer du sang, en raison de la *tension* et de l'*engorgement* des chairs, εὐτονωτέρη, qui s'opposera manifestement au passage de ce liquide. Cet adjectif est l'expression technique qu'on emploie pour désigner la *tension des parties* (Oribase, IV, p. 585), la *forte tension des tractions* (P. d'Égine, VI, 100), comme le verbe διατείνεσθαι, en parlant de la *turgescence* et de l'*engorgement des capillaires sanguins* (Oribase, VII, 19),

σαρκὸς ὀλισθηρῆς οὔσης, οὐ καθ' ἑαυτὰς ξυμβαίνει τὰς τομὰς ἀμφοτέρων[4] γίνεσθαι· τὴν γὰρ φλέβα ἐκφυσᾶσθαι[5] ξυμβαίνει καλυφθεῖσαν, καὶ τὴν ῥύσιν τοῦ αἵματος κωλύεσθαι, πολλοῖσι δὲ καὶ πῦος[6] διὰ τοῦτο ξυνίσλασθαι. Δοκεῖ δὴ[7] δύο βλάβας φέρειν ἡ τοιαύτη χειρουργίη, τῷ μὲν τμηθέντι, πόνον, τῷ δὲ τέμνοντι, πολλὴν ἀδοξίην[8]. Τὸ δ' αὐτὸ κατὰ πασῶν παρήγγελται γίνεσθαι.

XII. Τὰ μὲν οὖν κατ' ἰητρεῖον ἀναγκαῖα ὄργανα[1], καὶ περὶ ἃ δεῖ τεχνι-

[4] [*Saignée du bras.*] «Il arrive qu'on la (peau) coupe sans percer la veine» (Gardeil). Le sens est : «Cum caro lubrica sit, non contingit carnem et venam e directo secari.» (Maniald.) La ligature a une triple utilité : 1° *assujettir les veines.* Antyllus, dans Oribase, donne, à cet égard, de sages préceptes : «On tâchera d'éviter que la bande dont on entoure le bras ne plisse la peau du pli du coude; elle doit, au contraire, lui conserver sa position naturelle, afin que la peau, quand on défait la bande, en reprenant sa position propre, n'intercepte pas l'écoulement du sang, en détruisant le parallélisme de l'incision de la peau et de celle du vaisseau.» (Oribase, VII, 9.) 2° *Rendre les veines plus apparentes, en les faisant gonfler.* Antyllus établit que «les vaisseaux ne se gonflent par aucun autre moyen que par la constriction d'une bande bien appliquée,» il recommande «d'entourer le bras d'une bande solide de la largeur d'environ deux doigts ou un peu plus, . . . en appliquant la ligature au-dessous des muscles du bras, de façon que la distance qui existe entre le pli du coude et le muscle soit suffisante.» Il avait très-bien vu que, «si l'on appliquait l'appareil trop au-dessous du muscle, on pouvait serrer très-fortement, sans que les parties sur lesquelles on agit y missent obstacle : seulement cela ne sert à rien, car alors la ligature rend les vaisseaux moins apparents, engourdit et endolorit le bras.» (Oribase, VII, 9.) 3° *Favoriser l'écoulement du sang.* Antyllus indique que c'est la bonne constriction de la bande qui réussit le mieux : «quia vasa non elevantur, nisi adhibita constrictione.» (VII, 9.) Il ajoute plus loin : «Si l'écoulement s'arrête parce qu'on a trop serré la bande, on la relâche.» (VII, 12.) On lit dans Hippocrate (*Épid.* l. II, s. 11, n° 14) : «Dans les saignées, les ligatures (modérées) hâtent l'écoulement du sang; trop fortes, elles l'arrêtent.» Ainsi les anciens avaient bien vu que serrer trop ou trop peu nuisait également, mais sans pouvoir s'en expliquer le mécanisme : or, trop serrée, la ligature empêche l'arrivée du sang, en comprimant l'artère; trop lâche, elle laisse une voie de retour à la circulation veineuse. Antyllus indique un moyen adjuvant, qui, de nos jours, est encore en usage : «Après l'application de l'appareil, on frottera les mains l'une contre l'autre et l'on y tiendra fortement quelque chose.» (VII, 9.)

[5] Sic codd. vulg. Litt. ἐμφυσᾶσθαι legisse videtur Cornar. *insufflari*, Heurn. in marg. ἐκφ. *sanguinem* veluti *exspuere* et *ejaculari*, Zwinger, *Comm.* p. 70. — «Latet error : puto ἐκφύζεσθαι legendum, id est *effugere.*» Barth. in marg. Littré traduit *gonflement venteux de la veine.* Je me range à l'avis de Foës : «*intumescentem* et *inflatam venam* mihi simpliciter indicare videtur.» Gardeil, de Mercy, Daremberg, traduisent aussi *se gonfle*, comme Gorr. Merc. Chart. Man. *inflari.* Je m'explique ainsi ce verbe, c'est que la veine, sous l'action de la ligature, se *gonfle* comme si elle *s'enflait de vent* : ce qui me paraît synonyme de cette phrase de Celse, *plenaeque venæ tument*, II, x. Voici comment Antyllus traite l'accident dont il s'agit : «Si la peau a été déplacée et que l'ouverture de la veine s'en trouve recouverte, ἐπικαλυφθείη, par la mauvaise disposition de l'appareil, on changera l'attitude du coude de toutes les façons possibles, en le portant tantôt dans la pronation ou la supination, tantôt dans

qui les recouvre ne leur est pas fort adhérente : et alors, celle-ci venant à glisser, les deux incisions (*des téguments et du vaisseau*) arrivent à ne plus se correspondre; il en résulte que la veine, ainsi recouverte, se gonfle, que l'écoulement du sang se trouve empêché, et que, par suite, il se forme souvent une collection de pus. Or une telle manière d'opérer entraîne deux graves inconvénients : de la souffrance pour l'opéré, et une profonde déconsidération pour l'opérateur. Le même précepte s'applique à toutes les veines.

12 (9). (*Récapitulation et généralités sur les instruments.*) Tels sont les instruments

l'extension ou la flexion, jusqu'à ce qu'il soit ramené à une position qui facilite l'écoulement en rétablissant la correspondance directe de l'incision de la veine avec celle de la peau.» (Oribase, VII, 12.) Voy. note 7.

[6] πύος, CE. Ald. vulg. πῦος, Kühn, Litt. πῦον, Barth. in marg. Erm. — Hipp. emploie les deux expressions : voy. pour πῦος *Morb.* I, 4, 13, 15, 17. La suppuration n'est ici qu'un accident *consécutif;* Antyllus dit à cet égard : «Si la chair (le ventre du muscle) est froissée par la ligature, il se forme souvent une ecchymose au bras; chez quelques sujets il peut survenir un érésipèle ou un abcès.» (Oribase, VII, 9.) L'accident *primitif* est un trombus : «Si c'est un trombus qui fait obstacle et qui arrête l'écoulement, écrit Antyllus, on s'efforcera de le dissoudre avec les index des deux mains, et on réussira à le faire disparaître à la fois en l'écrasant par la pression, et en versant dessus de l'huile ou mieux encore du vinaigre : car ce liquide est un dissolvant des caillots.» (Oribase, VII, 12; extrait d'Antyllus, beaucoup plus complet que Paul d'Égine, VII, 40.)

[7] δὴ δοκεῖ, Ald. Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. de M. καὶ δὴ δοκεῖ, Kühn. διὸ δοκεῖ L. Corn.-annot. Chart. in *var.* δοκεῖ δή, Zwing. Gorr. Man. Barth. in marg. Litt. δοκεῖ δὲ, Heurn. καὶ δοκεῖ δὲ, Erm. La correction de Zwing. et celle de L sont naturelles; je préfère la première comme plus simple. Celse peint en maître les difficultés et les dangers de la saignée : «Mittere sanguinem quum sit expeditissimum usum habenti, tamen ignaro difficillimum est : juxta enim est vena arteriis, his nervi. Ita, si nervum scalpellus attigit, sequitur nervorum distensio, eaque hominem crudeliter consumit. At arteria incisa neque coit, neque sanescit : interdum etiam ut sanguis vehementer erumpat efficit. Ipsius quoque venæ, si forte præcisa est, capita comprimuntur, neque sanguinem emittunt. At timide si scalpellus demittitur, summam cutem lacerat, neque venam incidit : nonnunquam etiam ea latet, neque facile reperitur. Ita multæ res id difficile inscio faciunt, quod perito facillimum est.» (L. II, c. x.) (Voy. notre *Traité d'anatomie topographique médico-chirurg.* 2e éd. 1857, p. 541.)

[8] Hippocrate est toujours préoccupé de la considération de l'homme de l'art; il ne veut pas qu'il se mette dans le cas de se faire qualifier *ignarus* ou *inscius.* (Celse, II, x.)

XII. [1] Voy. *Officine*, 3, pour la distinction entre les ὄργανα et les ἄρμενα. — τεχνικοὶ (*sic*) Heurn. «Voilà les instruments qui sont nécessaires à un médecin qui *veut devenir artiste.*» (Dacier.) Tout médecin, bon ou non, doit être pourvu de certains instruments; mais on peut être plus ou moins habile à les manier, et c'est cet exercice qu'Hippocrate recommande ici : il fait deux catégories, les instruments qui réclament une étude préparatoire, et ceux qu'on peut employer sans beaucoup d'art. Hippocrate a fait plus haut (§ 8, 9; § 9, 14; § 11, 8) ses réserves; et sa doctrine générale est très-vraie : «Quand il s'agit d'opérations chirurgicales, il est essentiel de s'y habituer par l'exercice : car l'habitude est pour la main le meilleur enseignement.» (*Des vents*, § 1, Littré, VI, 90. Voy. *Officine*, §§ 4 et 5.)

κὸν εἶναι τὸν μανθάνοντα, ταῦτ' ἐστίν. Ὀδοντάγρῃσι[2] γὰρ καὶ σταφυλάγρῃσι[3] χρῆσθαι τὸν τυχόντα ἐστίν[4]· Ἁπλῆ γὰρ ἡ χρῆσις αὐτῶν εἶναι δοκεῖ.

XIII. Περὶ δὲ φυμάτων[1] καὶ ἑλκέων, ὁκόσα μειζόνων ἐστὶ νοσημάτων[2]· τὰ μὲν φύματα τεχνικώτατον ὑπειληφέναι, καὶ[3] δύνασθαι διαλύειν, καὶ τὰς συστάσιας[4] αὐτῶν κωλύειν· ἐχόμενον δὲ τουτέων, στέλλειν[5] εἰς τὸν ἐπιφανῆ

[2] ὀδ', E. Ald. Frob. Merc. ὀδ. Zwing. Foës, Gorr. Chart. La chirurgie dentaire n'est point aussi simple que le ferait supposer notre auteur. On en prendra une idée plus saine en lisant Paul d'Égine, VI, 28, et surtout Celse, l. VII, c. XII, n° 1. (Voy. aussi Dalechamps, *Chirurgie françoise*, 1570, p. 129 et 138.)

[3] De Mercy et Daremberg (1re éd.) traduisent «pour *inciser* la luette,» Dacier «pour la *couper*,» et Littré et Daremberg (2e éd.) «pour la *saisir*.» Qui a raison? Gorris (*uvæ accommodata*), Chartier (*staphylagris*) et Gardeil (*pour agir sur la luette*) laissent la question indécise. Foës se prononce pour la préhension : «volsellæ *quibus columellæ comprehenduntur*;» c'est ainsi que l'ont entendu également Calvus, Corn. Zwing. Merc. et Heurn., *volsellæ uvarum*. C'est en effet le vrai sens (Dalechamps ne s'y est pas trompé, il traduit par *empognedent;* voy. *Chirurgie françoise*, p. 138), comme je vais le prouver : l'opération se fait en *deux* temps, et l'instrument se rapporte au *premier* : «neque, dit Celse, VII, XII, n° 3, quidquam commodius est, quam volsella *prehendere*, sub eaque quod volumus, *excidere*.» Paul d'Égine, qui se sert du même terme qu'Hippocrate, rend la chose encore plus claire : «Nous saisissons avec une *tenette*, σταφυλάγρᾳ, ou une pince (*uvaria forcipe* aut *volsella*, Corn.), la partie surabondante de la luette et nous l'attirons par en bas, puis nous la coupons avec le staphylotome ou le bistouri à suture (c'est-à-dire le bistouri dont il se servait, VI, 8, dans la blépharoraphie).» (VI, 31.) Aetius décrit un procédé opératoire d'après Galien et accuse d'ignorance les chirurgiens qui opèrent trop haut : «Multi inexperti medici, sive per errorem, sive per ignorantiam altius incidentes, uvam funditus auferunt, maximique incommodi authores existunt.» (*Tetrabl.* II, *Serm.* III, c. 41.) Hippocrate a souvent parlé de la luette et de l'influence plus ou moins grave de ses maladies (Littré, V, 99; VI, 145; VII, 19 et 301; VIII, 547), de son opération (*id.* II, 411), de sa cautérisation (VII, 49), de sa scarification (VI, 213), enfin de son excision (VII, 47), dont il formule ainsi les indications et contre-indications : «Il peut être dangereux d'exciser et de scarifier la luette, tant qu'elle est rouge et engorgée; car il peut en résulter des inflammations ou des hémorragies; aussi, pendant tout ce temps, c'est par les autres moyens de l'art qu'on s'efforcera d'obtenir son dégorgement. Mais, quand ce qu'on appelle *grain de raisin* s'est complétement formé et que le bout de la luette est devenu plus gros et arrondi, et la partie supérieure, au contraire, plus mince, on peut alors opérer en toute sûreté. Il est toujours mieux de provoquer une évacuation alvine, avant de procéder à l'opération, si toutefois le temps le permet et si le malade n'est pas en danger de suffocation.» (*Pronostic*, § 23; Littré, II, 178; Foës, p. 45.)

[4] «Tout le monde en a et s'en sert.» (Gardeil.) Ce n'est pas le sens; le texte porte : «quemlibet uti licet, *le premier venu peut s'en servir*.» (Voy. note 1.)

XIII. [1] φύματα se dit de toute tumeur contre nature; Hippocrate, *Art.* 41, appelle ainsi celles qui, dans les poumons, sont formées par des tubercules, d'où les malades prennent le nom de φυματίαι, *tuberculeux*. Ici il s'agit d'abcès phlegmoneux dus à une inflammation aiguë.

[2] ὁκότα, Chart.; νοσομάτ. Ald.; νοσημ. Corn. annot. Zwinger dit judicieusement : «De parvi

nécessaires dans toute officine, et dans le maniement desquels l'élève doit se rendre habile. Quant aux instruments pour arracher les dents et opérer la luette, le premier venu peut s'en servir, car l'emploi paraît en être fort simple.

13 (10). (*Traitement des abcès.*) Passons maintenant aux abcès et aux ulcères, à ceux, du moins, qui sont d'un ordre de maladies plus considérables. Pour les abcès, le grand art consiste à les diagnostiquer [au début] (note 3), à trouver les moyens de les dissoudre,

quidem momenti *ulceribus* et *tuberculis* quæ vel ab ipsa natura superari, vel a medico facili negotio curari possunt, nihil in præsentia; sed de iis tantum quæ inter magnos et graves morbos connumerantur, præcepta chirurgo se daturum profitetur.» (*Comment.* p. 71.)

[3] ὑπειληφέναι καὶ, vulg. Kühn, Erm. δεῖ, pro καὶ CU. Merc. in marg. Litt. «δεῖ, dit Littré, est la bonne leçon,» et il traduit : «Il faut, pour les abcès, *être convaincu* que les dissoudre ... est le plus habile.» Et Daremberg (2e éd.) : «On *doit admettre* qu'il faut beaucoup d'art pour les guérir.» Est-ce bien le sens? Foës traduit *coercere*, Gorris et Maniald. *cohibere;* mais cela fait tautologie avec κωλύειν qui suit. A mon avis il y a là trois choses : 1° *diagnostiquer* les abcès au début; 2° les *résoudre;* 3° ou même les *empêcher* de se former. Je vois que partout Hippocrate attache, avec raison, un grand prix à ce *diagnostic*, s'appliquant à fournir soit les signes de la formation du pus (*Aphor.* II, 47), soit les indices du lieu où il va aboutir (*Aphor.* IV, 30; VI, 20), rappelant ailleurs que la présence du pus peut être masquée par sa densité même (*Coac.* 275), ou l'épaisseur des parties (*Mochl.* 3; *Aph.* VI, 41), et que beaucoup se trompent en croyant ouvrir des abcès qui n'existaient pas (*Artic.* 40). Rien ne montre mieux l'importance du *diagnostic*. Hippocrate a parfaitement tracé la conduite à tenir : «A l'égard des dépôts, le médecin tantôt les provoquera, prenant l'initiative (s'ils doivent être critiques), tantôt les déviera quand ils se forment (s'ils prennent une mauvaise direction); tantôt il les acceptera, s'ils vont là où ils doivent aller et comme ils doivent aller; sinon, il leur viendra en aide; tantôt enfin il les repoussera, s'ils sont tout à fait fâcheux, surtout au moment où ils se préparent, ou tout au moins quand ils ne font que commencer.» (*Épid.* II, s. III, n° 8; et VI, s. II, 7.) Il est trop évident qu'avant de réaliser tout cela, la première chose est d'abord de *diagnostiquer* pour pouvoir *connaître* ce qu'on doit faire. On lit dans Démosthène une phrase qui, en justifiant notre interprétation, montre la filiation des idées : εἰ μηδενὸς χείρονα ἐμὲ ὑπειλήφατε καὶ γινώσκετε, *Coron.* § 5, «si vous avez *découvert* et si vous *reconnaissez* que je ne suis inférieur à personne;» et plus loin, § 13 : τούτους ἐχθροὺς ὑπολήψεσθε, «vous *reconnaîtrez* que ce sont des ennemis.» Démosthène écrit de même ailleurs, *Philipp.* IV, ἀνταγωνιστὰς μόνους ὑπείληφεν ὑμᾶς, «il vous a *reconnus* comme ses seuls adversaires;» et plus loin, *ib.* : πόλιν ἣν ὑπείληφεν ἐναντιωθῆναι, «une ville qu'il *reconnaît* devoir s'opposer seule.» Thucydide dit aussi, I, xc : ὑπολειφθῆναι, *être saisi au passage*, et Hippocrate a mis plus haut, § 2, 17, ὑπολαμβάνεται, il est *reconnu pour* (*judicatur*, Corn. Zwing. Merc.); enfin faisons remarquer que c'est là précisément ce qu'il appelle plus bas, § 17, *être expert dans l'appréciation des symptômes*, σημείων ἔμπειρος, ajoutant que «la partie la plus importante de l'art, c'est de bien *posséder la science du diagnostic*, σημείων πεπορίσθαι.» Antyllus, dans Oribase, XLVI, 28, appelle εὐκατάληπτον une maladie *facile à diagnostiquer*. En terminant, notons, en faveur de notre interprétation de ὑπειληφέναι, que c'est celle qu'admettent Corn. Zwing. Merc. Heurn. et Chart. *deprehendere*, Dacier et de Mercy *les découvrir*, et Daremb. (1re éd.) *les reconnaître*.

[4] συστάσεις, vulg. Kühn, Litt. ξυστάσεις Erm. — Hipp. au lieu de cette forme attique écrit ἐπιδέσιας, § 6 (comme *Aer. loc.* 6, πόλιας; *Aer.* 4, 10, φύσιας; *Vet. med.* 15, δυνάμιας, etc.

τόπον, ὡς εἰς βραχύτατον· καὶ τὴν σύστασιν ὁμαλῶς διὰ παντὸς ποιέεσθαι[6] τοῦ φύματος· ἀνωμαλῶς γὰρ ἔχοντος αὐτοῦ, ῥαγῆναί τε καὶ δυσθεράπευτον τὸ ἕλκος κίνδυνός ἐστι γενέσθαι. Ἐξομαλίζειν τε χρὴ πέσσοντα[7] πανομοίως, καὶ μήτε διαιρεῖν πρότερον, μήτε αὐτόματον ἐᾶν ῥαγῆναι. Τὰ δὲ ἐκπέψαι δυνάμενα ὁμαλῶς, ἐν ἑτέροις εἴρηται[8].

XIV. Τὰ δὲ ἕλκεα δοκέει πορείας[1] ἔχειν τέσσαρας· μίαν μὲν ἐς[2] βάθος· ταῦτα δ' ἐστὶ[3] τὰ συριγγώδη, καὶ ὅσα ὑπουλά ἐστι, καὶ ἔντοσθεν κεκοιλασμένα. Ἡ δὲ[4] ἑτέρη, ἐς ὕψος· τὰ ὑπερσαρκεῦντα. Τρίτη δέ ἐστιν ἐς πλάτος· ταῦτα

voy. *Dialecte d'Hipp.* IV). Dacier et de Mercy traduisent : «pour les empêcher de *grossir;*» Gardeil, «de se *durcir;*» Littré «pour en *réprimer les engorgements.*» Quel est le vrai sens? La citation que j'ai faite plus haut, en servant ici de commentaire, nous en donne la clef : il s'agit de *résoudre* les abcès quand ils se préparent ou ne font que commencer : *collectiones impedire* (Corn. Zwing. Merc. Heurn.). C'est la troisième condition que nous avons posée plus haut.

[4] *Contrahere*, Barth. in marg. C'est aussi l'expression que Cornar. et Foës emploient. Gorris traduit : *brevissima via;* le grec porte *quam brevissimum locum* (Corn. Foës). Hippocrate veut qu'on limite étroitement le champ des abcès; il dit ailleurs : «Les abcès les plus favorables sont ceux qui se dirigent vers l'extérieur, qui *sont petits*, très-saillants à l'extérieur, et terminés en pointe; les abcès qui sont *volumineux*, *larges* et *aplatis*, et non terminés en pointe, sont les plus fâcheux.» (*Pronost.* 7.)

[5] ποιεῖσθαι, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἐποιεῖσθαι (*sic*), Man. — ποιέεσθαι lego ut 8; ποιέει, 7. «Rendre les tumeurs lisses, quand elles sont inégales et raboteuses.» (Gardeil.) Il s'agit d'*égaliser la maturité* de la tumeur, «ipsamque concretionem æquabilem per totum reddere.» (Foës.) Hippocrate établit de même le pronostic des dépôts : «Les abcès proéminents au dehors, ceux qui vont en se rétrécissant et finissent en pointe, ceux qui sont *mûrs uniformément*, ὁμαλῶς ξυμπεπαινόμενα, qui ne sont pas durs tout autour, ceux dont le ramollissement gagne le point déclive, et qui ne sont pas divisés en deux, valent mieux; les symptômes contraires sont mauvais, et plus ils sont contraires, plus cela est fâcheux.» (*Épidém.* VI, 1, 10.)

[7] πεσόντα CU, Ald. πέσσ. Corn.-annot. : correction passée dans vulg. Déjà Calvus avait traduit *maturantur*. Remarquons que les préceptes formulés par l'auteur sur le traitement des abcès décèlent un praticien exercé : la chirurgie moderne les a confirmés, tout en spécifiant les cas, relativement rares, où il ne faut pas attendre leur maturité complète pour les ouvrir; et Hippocrate lui-même ne l'ignorait pas, car c'est ce qu'il conseille pour les dépôts au pourtour de l'anus. (Voy. *Fistul.* 2.) Gardeil a fait de ce passage une singulière traduction : «Quand les tumeurs, les *loupes* tombent (il aura lu πεσόντα, *quæ cecidere*, au lieu de πέσσ., *quæ maturescunt*), il faut rendre la cicatrice bien pléniére, surtout ne pas les enlever témérairement.» Galien, en commentant le VIe livre des *Épidémies*, s. 1, n° 10, semble commenter ce paragraphe du *Médecin* : «Hippocrate préfère les abcès qui suppurent d'une façon égale et uniforme; en effet, ceux qui n'entrent en suppuration que dans un point, tandis que le reste ne suppure pas, sont fâcheux, d'abord parce qu'ils seront de plus longue durée que ceux qui ont suppuré bien et vite, et ensuite parce qu'ils seront difficiles à guérir : autre est le traitement pour ceux-ci, et autre est-il pour ceux-là.» (Bas. gr. V, 451.)

et même à empêcher la collection purulente de se former (note 4); après cela, [si l'on n'a pu réussir,] à la faire aboutir dans un endroit apparent et de fort peu d'étendue; enfin à amener la tumeur à un degré égal [de maturité] dans toute sa masse (notes 5 et 6); car, si elle n'est pas mûre uniformément, il est à craindre qu'elle ne crève et ne dégénère en un ulcère difficile à guérir; il faut donc rendre la matière homogène par une coction uniforme, et ne point ouvrir l'abcès avant ce terme, ni le laisser percer de lui-même. Nous avons traité ailleurs des moyens propres à opérer cette égalité de coction (note 7).

14 (11). (*Des ulcères et de leur division en quatre espèces.*) Les ulcères paraissent avoir quatre marches : l'une en profondeur, ce sont les ulcères fistuleux et tous ceux qui, cachés sous une cicatrice, sont creux en dedans; l'autre en hauteur, tels sont les ulcères

[5] Hippocrate paraît faire allusion à son traité, aujourd'hui perdu, *Des médicaments maturatifs*. Je trouve dans la description de Celse un excellent commentaire et de précieux éclaircissements pour ce chapitre d'Hippocrate. « Generale nomen *abcessus* trahit vitium ad suppurationem spectans. Sæpius oculis expositum est... interdum tamen nihil horum in cute deprehendi potest, maximeque ubi altius pus movetur... Si locus est mollis, avertendus materiæ aditus est per cataplasmata, quæ simul et reprimunt et refrigerant... Si jam durior est, ad ea veniendum est quæ digerant et resolvant... Quod per hæc discussum non est, necesse est maturescat : idque quo celerius fiat, imponenda est farina hordeacea, etc.... ubi ista se remiserunt, ... matura suppuratio est; eaque ubi vel per ipsa medicamenta, vel etiam ferro aperta est, pus debet emitti.» (L. V, c. XXVIII, n° 11.)

XIV. [1] δ' U. — δοκεῖ, vulg. Kühn, Litt. Erm. δοκέει lego ut § 2, 16; § 14, 7. — πωρείας C. — ἑλκέων πορείαι δ' Corn.-annot. in marg. Dacier et de Mercy traduisent : « quatre chemins, » Gardeil, « quatre modes, » et Daremberg (1re éd.), « quatre directions. » La *marche* d'une maladie étant une expression technique, je l'ai choisie ici comme le mot propre, et depuis elle a été adoptée par Daremberg (2e éd.) et Littré. — ἕλκος est un mot qui, ayant une double signification (voy. *Des plaies*, § 1), a été une source d'embarras pour les interprètes. Littré traduit : « les *plaies* paraissent avoir, etc. » Il me semble que ce qui suit prouve qu'il s'agit ici de ce que nous nommons *ulcères*.

[2] εἰς, vulg. Kühn, ἐς C. Litt. Erm. Dacier traduit : « les uns vont *en bas*; » de Mercy, « les uns ont une *marche déclive*; » il s'agit des ulcères qui *creusent en profondeur*.

[3] ἐστὶ, Zwing. Gorr. Heurn. Chart. ἐστὶ, Ald. Frob. Merc. Foës, Lind. Kühn, Litt. Erm. — συριγκώδη C. συρυγγώδη U. συριγγ. vulg. Kühn, Litt. Erm. — Dacier et de Mercy rendent ὑπουλα par « *qui ont du pus caché*, » à l'exemple de Cornar. et Merc. : « sanie plena sunt. » Foës traduit bien « cicatrice obducta, » ainsi que Gorris « sub cicatrice latent. » Heurn. a réuni les deux idées : « sub cicatrice latentia et sanie plena. » Chart. met *hypula*, et Maniald., après avoir judicieusement noté « proprie sunt ea ulcera quæ, cum cicatricem obduxerint, sunt tamen subter purulenta, » traduit mal à propos *præsanata*. — ἔντοσθε C. ἔντοσθεν U. Ald. (ἔντοθεν E. Frob. Zwing. Merc. Gorr. Foës, Heurn. Chart. Lind. Man. de M.). ἔνδοθεν, Kühn, Litt. Erm.

[4] δὲ, Heurn. δ', vulg. Litt. Erm.; εἰς, vulg. Kühn, Litt. Erm. Legendum ἐς ut supra. — ὑπερσαοκνεῦντα (*sic*) C. Dacier et de Mercy traduisent « ceux qui paraissent sur la chair, » Corn. Zwing. Merc. et Chart. « quæ carne super excrescunt. » L'auteur entend ceux qui marchent *en bourgeonnant* (*fongosités*) et en *faisant saillie*, par opposition à ceux qui marchent en creusant : *quibus caro supercrescit* (Gorr. Man.), *quæ superexcrescentem carnem habent* (Calv. Foës). Voy. plus loin, note 8. —

δέ[5] ἐστι τὰ καλεόμενα ἑρπητικά. Τετάρτη ὁδός[6] ἐστιν· αὕτη δὲ μόνη κατὰ[7] φύσιν εἶναι δοκέει κίνησις. Αὗται μὲν οὖν ξυμφοραὶ τοιαῦται σαρκός εἰσιν· πᾶσαι δὲ κοιναὶ[8] τοῦ ξυμφέροντος. Καὶ τὰ μὲν τούτων ἐν ἑτέροις σημεῖα δε-

εἰς, vulg. Kühn. Litt. Erm. ἐς, ut supra et infra.

[5] δ' U. δὲ, codd. vulg. Kühn, Litt. Erm. — ἑρπιστικά, Ald. vulg. Kühn. ἑρπυστ. Lind. Barth. in marg. de M. Erm. ἑρπητ. U. Litt. Julius Pollux ne mentionne que l'ulcère ἑρπυστ. (voy. H. Estienne, *Dictionarium medicum*, 1564, p. 584), et Foës (*Œcon. Hipp.*) que τὰ ἑρπητικά, «ulcera serpiginosa :» les deux leçons peuvent se défendre, car on lit τὰ ἑρπυστ. dans les *Coac.* n° 628 (où M. Littré suppose, V, 728, que ἑρπητ. de Kühn est une faute d'impression), et ἑρπυστικοῖσι, *De ulcer.* § 3, 3, que Foës rend par *serpentia ulcera.*

[6] Post ὁδ. add. δὲ, J. Martin apud Foës, in *var.* — «Hoc difficile.» Barth. in marg. «J'ai, dit Dacier (t. I, p. 175), ajouté ces mots : *εἰς ὁμαλὲς*, *également*, qui seuls peuvent rendre ce passage intelligible.» Dacier se trompe : cette addition est antérieure à sa traduction, qu'il publia en 1697; car elle se trouve déjà dans l'édition de Van der Linden qui parut en 1665, et elle avait été proposée, depuis un siècle, par J. Martinus dans ces termes : «Hic cum Hipp. quatuor faciat ulcerum vias, nec declaret quænam sit quarta speciei idea, suspicio est deesse aliquid tale *εἰς ὁμαλές*.» (Foës in *var.* 1595.) De Mercy a reproduit ce texte en 1824. «Mais cela, objecte Littré, n'est pas satisfaisant : une plaie qui marche en tout sens, uniformément, n'a rien qui caractérise la terminaison. Je pense que le mot omis est fourni par τὸ ξυμφυόμενον, et je lis *ἐς ξύμφυσιν*, la quatrième *vers la cicatrisation.*» Cette conjecture n'est pas nouvelle; elle est ainsi formulée par Zwinger dès 1579 : «Hæc quarta videtur ulceris progressio, ... quam proinde *ξύμφυσιν* appellat ... Quidam amicorum hanc quartam putat appellari *κίνησιν*, *κατ' ἐξοχὴν* ad denotandum progressum *εἰς μῆκος*, secundum longitudinem; ..., sed *ξύμφυσις* magis arridet.» (*Comment.* p. 72.) En 1619, Maniald. a mis lui-même dans son texte τετ. ὁδ. ἐστιν ἡ ξύμφυσις; mais il lui donne une tout autre signification que Littré, à qui ces divers détails paraissent avoir échappé; il l'entend des *adhérences vicieuses* : «Sic ulcerati digiti per carnem supervenientem concrescunt, sic etiam anus, uterus, præputium, coalescere possunt; ... hic locus valde obscurus erat, sed restituta (e Zwing.) lectio *ξύμφυσις*, *agglutinatio*, clarissimum reddit.» Je ne nie point que cette notion ne soit chirurgicale; mais Hippocrate n'aurait pas pu en dire que «ce mouvement est *conforme à la nature*,» puisqu'il produirait des adhérences *contre nature*. Maniald. est forcé de l'avouer : «Est tamen præter naturam, et actionem partis lædit.» D'ailleurs l'idée s'en retrouve déjà implicitement dans ὑπουλα. L'hypothèse de Littré pèche d'une autre façon : il traduit *les plaies*, et Hippocrate traite évidemment *des ulcères*; or il n'est pas exact de dire que le propre d'aucune espèce est la *tendance à la cicatrisation*; alors ils cesseraient d'être des ulcères; et, après les genres *fistuleux*, *fongueux* et *serpigineux*, on ne peut raisonnablement prêter à Hippocrate l'idée de faire une quatrième variété disparate, sans relation avec les trois précédentes. De quoi s'agit-il donc? Il s'agit simplement de l'ulcère qui n'offre aucune des *complications* précédentes, c'est-à-dire qui ne marche ni en profondeur, ni en hauteur, ni irrégulièrement en largeur : or ce sont là précisément les caractères de l'*ulcère simple*, tel que l'entendaient les anciens, tel que le décrit encore, en 1778, Benjamin Bell dans son *Traité des ulcères* (trad. de Bosquillon, 1803, p. 108); et Hippocrate croit, non sans motif, le faire suffisamment connaître en le séparant des trois précédents, et ajoutant qu'il a une marche conforme à la nature. Il n'y a donc rien à changer, rien à ajouter au texte.

[7] μόνημα τὰ, Ald. μόνη διὰ, cum κατὰ sup. διὰ delet. Corn.-annot. emend. e vet. ex : correction passée dans vulg. — *ξύμφυσις* pro *κίνησις*, Zwing. et Heurn. in marg. Notons qu'Hip-

avec carnosités exubérantes; la troisième en largeur, comme sont les ulcères qu'on nomme serpigineux; enfin, il y a une quatrième espèce [*ulcère simple*], et c'est la seule dont la marche paraisse conforme à la nature. Tels sont les accidents qui arrivent aux

pocrate ne considère pas les ulcères *au repos*, mais comme *ayant une certaine marche*: κίνησις rappelle πορείας; αἱ pro αὗται, Daremb. in not. (2e éd.). — ξυμφορὰ τοιαῦτα, Ald. ξυμφοραὶ τοιαῦται, Corn.-annot. e vet. ex. «Sic appellat *affectiones* carnosæ substantiæ.» Zwing.

* κοιναὶ, codd. vulg. Litt. κοινὰ, Merc. κεναὶ pro κοιναὶ, Zwing. et Heurn. in marg. et in not. Chart. in var. Maniald. in text. πάσαις δὲ κοινὸν τὸ συμφέρον P'. Dacier in not. ex Bourdelot exemplar. Daremb. in not. Comment doit-on entendre cette phrase difficile? Dacier et de Mercy traduisent: «pour tous il y a les mêmes remèdes;» Daremberg «le même mode de traitement,» comme, avant eux, Calvus: «quibus omnibus ferme eadem conferunt,» et Heurn. «cuncti convenientes in his, quæ ipsis debentur, remediis.» Rien n'est plus contestable que cette doctrine: aucun chirurgien ne voudrait y adhérer. Hippocrate dit très-catégoriquement, *Nat. hom.* § 2 (Littré, VI, 36): «Il y a beaucoup de variétés de maladies, et beaucoup aussi de modes de traitement pour ces variétés.» Galien, dans Oribase, l. LI, § 36, fait très-bien voir qu'il y a ici divers traitements comme il y a diverses complications: «Tous les ulcères difficiles à guérir deviennent tels, soit par la dyscrasie de la chair ulcérée, soit par l'afflux d'une humeur; il y a deux espèces de dyscrasie; ... l'afflux présente aussi deux variétés; ... il arrive parfois que quelques-uns de ces états, ou même tous à la fois, se compliquent entre eux. On ne doit donc pas exposer simultanément la manière de remédier à tous ces états; au contraire, chacun d'eux exige que son traitement particulier soit exposé à part.» Or, que chaque espèce d'ulcère réclame un traitement particulier, c'est ce qu'Hippocrate établit lui-même dans le *Traité des plaies*. (Voy. surtout §§ 8, 10, 12 *bis*, 14, 17.) Aussi Maniald. s'écrie-t-il que cela n'a pas de sens à ses yeux, «sine manifesto sensu,» et il ajoute: «Nos κεναὶ legendum putamus (e Zwing. et Heurn.), ut sit sensus: *omnes* hæ carnis calamitates *ejus quod juvat sunt expertes et inanes*, quia partis actionem lædunt.» Une tout autre interprétation est admise par Foës: «Omnes communem habent utilitatis rationem,» par Gorris, «omnia propositam similiter habent utilitatem,» et par Gardeil: «Chacun de ces modes peut avoir son utilité.» Quelle peut-être cette utilité? On ne se l'explique guère. Littré, peu satisfait de tout cela, écrit à son tour: «Le guide pour déterminer un sens me paraît être πᾶσαι κοιναὶ, toutes ont quelque chose de commun; ce *commun* est τὸ ξυμφέρον, et je traduirais: «Toutes sont susceptibles d'être «amendées.» Je suis disposé à croire qu'un mot aussi vague n'est pas celui que l'auteur avait employé, et je propose de lire ξυμφύοντος, *toutes ont en commun la cicatrisation*.» A coup sûr, le but final, pour toute maladie, est la guérison; mais ici la cicatrisation appartient à la dernière période, et Hippocrate ne fait pas *commencer* par *la fin*, d'autant mieux qu'il dit, § 14, et répète § 16, vouloir renvoyer ailleurs tout ce qui exige des études plus avancées. Il s'agit donc de quelque notion élémentaire, propre à l'enseignement des commençants *sur ce qui est commun et utile à tous les ulcères*. Or la première *indication* (*indication* se dit en médecine du *moyen*, du *mode de traitement* que les symptômes de la maladie indiquent au médecin: *indication curative*, *Dictionn. de l'Académie*, 1835), générale pour tous, c'est *la mondification*; et il fallait un terme vague comme ξυμφέροντος pour exprimer une idée générale comme celle d'*indication*. Hippocrate se borne donc à indiquer la première période du traitement, lequel, pour être complet, en comprend trois, à savoir: 1° la mondification; 2° la formation des bourgeons; 3° la cicatrisation. Cela ressort avec évidence de la citation suivante de Celse: «1° Inflammatione finita, vulnus *purgandum* est ... 2° Purgato vulnere, sequitur ut *impleatur*; ... ad implendum au-

δήλωται, καὶ ᾗ χρησίμον ἐστὶν ἐπιμελείᾳ. Δι' ὧν δὲ τὸ ξυμφυόμενον[9] διαλυθήσεται, καὶ τὸ πληρούμενον, ἢ κοῖλον[10] γενόμενον, ἢ τὴν ἐς πλάτος πορείαν ποιούμενον, προσηκόντως περὶ τουτέων ἐν ἄλλοις εἴρηται[11].

XV. Περὶ δὲ καταπλασμάτων[1], ὧδε· τῶν ἐπιτιθεμένων ὀθονίων ὅκου ἂν ἡ χρῆσις κατὰ τοῦ νοσεύματος ἀκριβὴς εἶναι δοκέῃ[2], καὶ[3] τῷ ἕλκει ἁρμόζου τὸ ἐπιτιθέμενον ὀθόνιον, τῷ δὲ καταπλάσματι πρὸς τὸν κύκλῳ τόπον τοῦ ἕλκεος χρῶ. Χρῆσις γὰρ αὕτη καταπλάσματός ἐστιν[4] ἔντεχνός τε καὶ πλεῖστα ὠφε-

tem vulnus proficiunt quidem medicamenta aliqua. 3° *Cicatricem* post omnia hæc inducit, etc. *Hic ordo felicis curationis* est. (L. V, c. XXVI, n°s 29 à 31.) Je trouve dans Oribase (*Collect. med.* LI, 57) une phrase de Galien où cette division du traitement est reproduite et formulée en trois mots : « La racine de fenouil de porc (peucedanum officinale L.) est un excellent remède contre les ulcères de mauvaise nature, employée à l'état sec pour saupoudrer; en effet, elle *mondifie*, *incarne* et *cicatrise*, καθαίρει, καὶ σαρκοῖ, καὶ ἐπουλοῖ. » Écoutons maintenant Hippocrate nous dire que la *première indication, commune à toutes les plaies*, c'est *la mondification* : « Toute plaie qui n'a pas été mondifiée comme il convient, dès le début, ne tarde pas à bourgeonner, et reste particulièrement sujette à devenir fongueuse, ὑπερσαρκέει. » (*Des plaies*, § 6.) Il ajoute encore : « Les plaies qui *n'ont pas été mondifiées* ne veulent pas se recoller, lors même qu'on en affronte les bords. » (*Ib.* § 8.) La notion de la *mondification* est donc une notion première et élémentaire, *commune à tous les ulcères*. Quant à la phrase en elle-même, elle était fort en usage chez les Grecs; en voici une de Thucydide qui a la même tournure : ἦν δὲ κοινὸν αὐτῶν καὶ ἐκείνων, I, 55, *cela était commun aux uns et aux autres*, et d'autres dans Démosthène qui sont fort analogues : ἑνὸς τοῦ συμφέροντος ἅπασιν ὄντος, *De coron.*; ὑπὲρ τῶν κοινῇ πᾶσι συμφερόντων, *ib.*

qui est uni. » (2e éd.) Il y a là deux graves difficultés; essayons de les résoudre. 1° Littré écrit : « *séparer ce qui est réuni* pourrait très-bien se dire; mais διαλύειν n'est pas applicable à πληρούμενον, encore moins à κοῖλον. Il est évident que l'auteur parle ici des quatre *marches* que peuvent prendre les ulcérations : celle qui marche spontanément à la réunion τὸ ξυμφυόμενον; ... quant à διαλυθήσεται, il faut en place quelque verbe qui puisse convenir à ces quatre cas; je conjecture διελεύσεται : d'abord ce verbe va avec δι' ὧν, « per quæ transibit; » puis il empêche la tautologie, inévitable autrement, avec le membre de phrase qui précède. » Cela est fort ingénieux, mais est-ce bien le sens? j'en doute; il ne faut pas toujours prendre ce verbe dans son acception stricte de *séparer, dissoudre*; λύω, pour Hippocrate, renferme généralement l'idée de *terminaison*, de *solution* ou de *fin*, et il l'emploie dans ce sens pour toutes les maladies indifféremment, même dans celles où il n'y a rien à *dissoudre*, ainsi, pour l'hydropisie, Aph. VI, 14; la diarrhée, Aph. VI, 15; la dysurie, Aph. VI, 36; les menstrues (Littré, VII, p. 460); il le dit même du mal de Pott, λύουσι (*Artic.* § 41; Littré, IV, p. 176). Pour les *ulcères*, en particulier, Hippocrate professe qu'ils servent à *terminer* certaines maladies, λύσειε (*Épid.* VI, 1, n° 12; Coac. 168); mais il indique aussi comment ceux avec érésipèle et même dénudation des os *peuvent se terminer*, λελύσθαι (*Épid.* III, 15; Littré, III, p. 76). La question me semble tranchée par ces exemples. Je puis ajouter encore, pour le composé διαλύω, que Thucydide l'emploie d'habitude dans le

[9] Zwinger, Foës, Heurn. et Chartier traduisent : « Id quod coaluit dissolvatur; » Gardeil, « résoudre les congestions; » Daremberg, « dissoudre tout abcès » (1re éd.), « séparer ce

chairs; il y a pour tous une indication commune [*la mondification*]. Nous avons exposé ailleurs les signes qui les caractérisent et le mode de traitement qui leur convient; quant aux moyens spéciaux d'amener à terminaison l'ulcère qu'on veut cicatriser, qu'il soit rempli de carnosités (voy. *Ulcèr.* § 17 *bis*) ou devenu creux (*ibid.* §§ 8 *bis* et 15), ou développé en largeur (*ibid.* § 3), il en a été traité suffisamment dans d'autres ouvrages.

15 (12). (*Des cataplasmes.*) Voici maintenant ce qu'il en est des cataplasmes (*applications médicamenteuses*) : dans tous les cas où l'application des compresses médicamenteuses paraît être d'un emploi bien approprié pour la lésion, il faut, d'un côté, ajuster exactement le linge sur l'ulcère qu'il doit recouvrir, et, de l'autre, placer le cataplasme

sens de *mettre fin à* (voy. I, §§ 24, 51; II, § 12), de même qu'Aristophane (Lysistr. 566, 569), Platon (*Gorg.* § 12), etc. — 2° La véritable signification de ξυμφυόμενον n'a pas, ce semble, été comprise. Calvus traduit : « congestum conflatumve; » Cornar. et Merc. « concretum; » Gorris, « quæ connexa sunt; » Gardeil, « les congestions. » Il ne s'agit, je crois, de rien de tout cela : τὸ ξυμφυόμενον s'entend ici de l'ulcère *qu'on cicatrise, qu'il s'agit de cicatriser* (comme, § 10, n. 3, χειρουργουμένων, *ce qu'il s'agissait d'opérer*, en deux temps : 1° ventouser, 2° scarifier). Ici la chose se fait en trois temps : 1° mondifier, 2° incarner, 3° cicatriser. Ce n'est donc pas *ce qui est uni* (Daremb. 2e éd.), ni *quod agglutinatum est* (Man.), ni *quod coaluit* (Zwing. Foës); c'est plutôt *quod coalescit*, ou mieux, *quod cicatricandum est.* Littré traduit fort bien « la plaie *qui se cicatrise*, » mais il en fait une quatrième espèce; et je crois, au contraire, que c'est une *condition générale* qui s'applique aux trois autres, et qu'on doit traduire : « Per quæ quod cicatricandum est persolvetur, sive repletum, sive cavum redditum, sive in latitudinem progressum faciens, abunde de his in aliis libris dictum fuit. »

[10] Κοιλὸν, U. Ald. Frob. Merc. Gorr. Foës, Lind. de M. Κοῖλον, Zwing. Heurn. Chart. Man. Kühn, Litt. Erm. Πορίαν, C.

[1] Add. σημεῖα, vulg. Kühn. om. Corn.-annot. Zwing. Heurn. Man. Litt. Erm. Calvus admettait σημεῖα dans sa traduction : « de horum *signis* notisve ..... dictum est, » et après lui, Gorris, de Mercy; mais Corn. Merc. Foës et Chart., tout en le laissant dans le texte, l'ont exclu de la leur et avec raison; car il eût fait tautologie avec la phrase précédente.

XV. [1] περὶ καταπλασμάτων, in marg. E. Les *cataplasmata* (mot oublié dans l'*Œcon. Hipp.* de Foës) désignaient, pour les anciens, non pas seulement ce que nous nommons *cataplasmes*, mais toute espèce de topiques médicamenteux, avec ou sans bandage contentif. (Voy. Vuln. § 17; Ulcer. §§ 1, 4, 10, Art. § 63.) « Quæ crassiora siccioraque, *emplastra* et *cerata;* quæ liquidiora, *linimina* et *unguenta*, appellantur; .... ceterum *cataplasmata* ab antiquis magna ex parte parabantur ex melle, cui incocta essent vel mista medicamenta proposito convenientia : sæpissime vero ex pane, oleo et farina, de quo apud Galen. multa, l. II, *ad Glaucon.* » (J. Gorr. *Definition. medic.*)

[2] « Ubi imposito linamento opus est. Δόκει in imperativo; *ipsum curiose seduloque adhibe.* » Barth. in marg. Gorris traduit de même. — Κατὰ τοῦ νοσ. delevit Erm.

[3] Καὶ codd. vulg. Kühn. « Ce καὶ est de trop, dit Littré, je l'ai mis entre crochets. » (Καὶ, om. Erm.); il me semble justifié par la tournure καὶ τῷ ... τῷ δὲ. Ἁρμόζου vulg. Kühn, Litt. Ἁρμόζον CU. Corn.-annot. Ἁρμόζειν Erm. Ἁρμάζειν L. « Il faut proportionner le linge à l'ulcère » (Dacier). « Il faut qu'il soit proportionné à toute l'étendue du mal, de manière à en embrasser toute la circonférence » (de Mercy). « Est ulceri conveniens (il a lu ἁρμόζον) linteolorum impositio » (Cornar.). Le texte porte : *Ajustez* le linge sur l'ulcère et le cataplasme tout autour. (Voyez note 6.)

[4] ἐστὶν, C. Corn.-annot. Litt. om. vulg. Kühn. Erm.

λεῖν δυναμένη· ἐδόκει γὰρ τῷ μὲν ἕλκει βοηθεῖν ἡ τῶν περιτιθεμένων δύναμις, τὸ δ' ὀθόνιον φυλάσσειν[5]· τὰ δ' ἔξω μὲν τοῦ ἕλκεος τὸ κατάπλασμα ὠφελέει[6]. Τὴν μὲν οὖν χρῆσιν αὐτέων εἶναι δεῖ τοιαύτην.

XVI. Περὶ δὲ καιρῶν[1], ὁκότε τούτοις ἑκάστοις χρηστέον ἐστὶ, καὶ τὰς δυνάμιας ὡς χρὴ τῶν γεγραμμένων καταμανθάνειν, παραλέλειπται δὲ τὰ[2] τοιαῦτα, ἐπεὶ πλεῖον προῆκται τῆς κατ' ἰητρικὴν[3] ἐπιμελείας, καὶ πόρρω τοῦ τῆς τέχνης ἤδη προεληλυθότος ἐστίν[4].

XVII. Ἐχόμενον[1] δὲ τούτων, ἐστὶ καὶ κατὰ στρατιὴν[2] γενομένων τραυμάτων χειρουργίη περὶ τὴν ἐξαίρεσιν τῶν βελέων. Ἐν τῇσι κατὰ πόλιν[3] διατριβῇσι, βραχεῖά τίς ἐστι τουτέων ἡ χρῆσις· ὀλιγάκις γὰρ ἐν παντὶ τῷ χρόνῳ[4] γίνονται πολιτικαὶ στρατιαὶ καὶ πολεμικαί[5]. Ξυμβαίνει δὲ τὰ τοιαῦτα

[5] Φλάσσειν Ald. quædam exx. apud Foës; Chart. in *Var.* «linteum *conterendum;*» Corn. «linteum *constringere;*» Zwing. «cautio adsit ne hæc lineamentum *feriant;*» Heurn. Φυλάσσειν, Corn.-annot. e vet. ex.: leçon déjà entrevue par Calvus, «linteum *servato*,» et passée dans Frob. Kühn. Litt. Erm. Le sens est: «Les médicaments servent à la guérison de l'ulcère, *la compresse le protége*, et les cataplasmes agissent efficacement autour.» Daremberg (1re éd.) avait d'abord cru que c'étaient les substances médicamenteuses *qui maintenaient la compresse:* mais depuis (2e éd.) il a adopté mon interprétation: «La compresse, dit-il, semble *protéger* l'ulcère.»

[6] «Il faut avoir soin de *bien préparer la charpie*; car elle garantit les bords de la plaie.» (De Merc.) Le grec, qu'il n'a pas compris, porte: «Partes ulceris exteriores cataplasma juvat.» (Foes.) Tous ces préceptes sont conformes à ceux qu'Hippocrate formule dans les *Plaies*, §§ 1, 2, 4 et 10. «Dans les plaies qui suppurent, quand il paraît y avoir besoin de topiques, καταπλάσιος, il faut les appliquer, non sur la plaie elle-même, mais sur les parties environnantes, afin de laisser une issue au pus et de favoriser le ramollissement des indurations.» (§ 1, répété dans les mêmes termes, § 10.) Quant au mode de pansement, il le décrit ainsi: «On absterge la plaie à plusieurs reprises avec une éponge, et on l'essuie plusieurs fois avec un linge sec et propre; puis on applique le médicament approprié, et par-dessus on met ou l'on ne met pas de bandage.» (§ 4.) «Dans les plaies anciennes, il peut être bon de faire une évacuation sanguine; .... cette évacuation faite, il convient de fixer sur les plaies une éponge dense, mais molle et découpée, plutôt sèche qu'humide, et de mettre par-dessus une suffisante couche de feuilles déliées.» (§ 2; répété § 10.) Voy. les *Plaies*, § 4, note 4.

XVI. [1] Parmi les auteurs qui établissent des divisions dans le texte, la plupart réunissent et confondent ce paragraphe avec celui des *cataplasmata* (Zwing. Man. Chart. Gard. de M., Daremb. 1re et 2e éd.); mais il me semble qu'on est plus dans le vrai en en faisant un chapitre à part, comme Heurn. Lind. Litt. Erm.; car il s'agit d'une récapitulation ou de généralités sur l'opportunité, sur l'*Occasio præceps*, qu'Hippocrate fait figurer en tête de ses aphorismes (I, 1) et qu'il rappelle souvent ailleurs (*Épid.* I, § 5, VI, § 2, 1, etc.), opportunité qui, ici, ne s'entend pas seulement des cataplasmes, § 15, mais encore du traitement des ulcères, § 14, de celui des abcès, § 13, de la saignée, § 11, de l'emploi des ventouses, §§ 9 et 10, et du choix des instruments, § 8. «Les opportunités en méde-

tout autour du siége de la plaie. Cette manière d'employer le cataplasme est conforme aux règles de l'art (*Ulcèr.* §§ 1 et 10), et sera d'un grand secours. Pour l'ulcère, il a paru que l'action des applications faites de la sorte était avantageuse, et que la compresse servait de moyen de protection; quant aux parties circonvoisines, elles sont soulagées par le cataplasme. Voilà ce qu'il en est pour l'usage qu'on en doit faire.

16 (13). (*Deux degrés dans les études médicales.*) Quant aux temps opportuns pour l'emploi de chacun de ces moyens et à la manière de s'instruire des propriétés de ceux qui sont consignés dans les livres, il faut ici laisser de côté cette étude, comme exigeant une plus grande connaissance de la pratique médicale; elle ne regarde que ceux qui sont déjà plus avancés dans cet art (note 4).

17 (14). (*De la chirurgie militaire.*) A notre sujet se rattache la chirurgie qui s'occupe des blessures par armes de guerre, en ce qui concerne l'extraction des traits. Or, dans la pratique des villes, on a fort peu l'occasion de s'y exercer; car, dans toute la vie d'un homme, il est rare de voir dans nos cités des guerres soit entre les citoyens,

cine, est-il dit ailleurs, *De morb.* l. 1, § 5, sont nombreuses et très-variées, comme les maladies, les lésions et leurs traitements. Il y a des opportunités très-fugitives, ὀξύτατοι, etc.»

[2] Δὲ τὰ Ald. vulg. Litt. τὰ γὰρ Corn.-annot. «Je prends δὲ, écrit Littré, dans le sens de δή.» Δὲ τὰ τ. rejecit. Erm. Ἐπὶ CU. exx. quædam apud Foës, Ald. Zwing. et Heurn. in marg. Chart. in var. ἐπεὶ, Corn.-annot. : correction passée dans Frob. vulg. Litt. Erm. Πλείω CU. exx. quædam ap. Foës. Ald. Πλεῖον Corn.-annot. vulg. Litt. Erm. Προῆκτα exx. quædam ap. Foës. Ald. Προῆκται Corn.-annot. Leçon admise dans vulg. Litt. Erm. Calvus traduit : « Quoniam rei medicæ plurimam procurationem exigunt (il a lu ἐπεὶ et προῆκται).» «Ceci demande une plus grande *aptitude* en médecine.» (De Mercy); c'est plutôt *étude, exercice, pratique* : «majorem in arte *industriam* requirunt.» (Zwing. Heurn. Man.)

[3] Sic. vulg. Litt. ἰητρεῖον Zwing. et Heurn. in marg. Chart. in var. Erm. in text. Il s'agit non de l'*Officine*, mais de l'*art médical* qu'on y apprend.

[4] «Quæ plurimum artem excessit (procuratio),» Calvus. Le véritable sens est : «Ejus qui magnum in arte progressum fecerit, propria sunt.» (Zwing. Heurn. Man.) On lit dans les *Affections*, § 45 (Littré, VI, p. 254) : «Tout ce qui, dans la médecine, a été appris ou découvert à l'aide de la réflexion concernant les aliments ou les médicaments, doit être appris, si l'on veut apprendre réellement quelque chose, auprès de ceux qui sont à même de discerner les choses de l'art.» Hippocrate dit ailleurs, *Artic.* § 10 : «Il ne suffit pas de connaître la médecine en théorie, il faut encore être familiarisé avec cet art par la pratique.»

XVII. [1] Ἐχόμενον δὲ, τούτων ἐστὶ Ald. Ἐχ. δὲ τούτων, ἐστὶ Corn.-annot. vulg. Ἡ pro καὶ de suo Erm.

[2] Sic Ald. vulg. Kühn. Litt. Erm. στρατείην Lind. de M. Voy. note 6. — Γινομένη Ald. γινομένην C. γινομένων Corn.-annot. correction passée dans Vulg. γενομένων Heurn. γιγν. Erm.

[3] Πτόλιν Ald. Frob. Zwing. Foës. Gorr. Man. Chart. Lind. Kühn. Litt. Erm. πόλιν Heurn. Mack. de M. Hipp. écrit : πόλιος, *Aer. loc.* § 6; πόλει, *Art.* § 72; *Aer.* §§ 3, 4, 5; *Fract.* § 13; πόλεσι, *Aer. loc.* § 5; πολίων, *Aer.* §§ 4, 10; πόλιας, *Aer.* § 6; et jamais πτολ. Les disciples ne devraient pas suivre une autre orthographe que celle du maître. — Ἐστὶν Ald. Frob. Zwing. Foës, Heurn. Man. Chart. Lind. Kühn. de M. ἐστὶ, Gorr. Litt. ἐστὶ, om. Merc.

[4] Corn. Zwing. Merc. Chart. et Man. traduisent : «per omne tempus;» Gorr. «quovis

πλειστάκις καὶ ξυνεχέστατα περὶ τὰς ξενικὰς [στρατείας][6] γίνεσθαι. Τὸν μὲν οὖν μέλλοντα χειρουργεῖν, στρατεύεσθαι δεῖ καὶ παρηκολουθηκέναι στρατεύμασι ξενικοῖς· οὕτω γὰρ ἂν εἴη γεγυμνασμένος πρὸς ταύτην τὴν χρείαν. Ὁ[7] δὲ εἶναι δοκέει περὶ ταῦτα τεχνικώτερον, εἰρῆσθαι· τῶν γὰρ ὅπλων ἐνόντων[8] καὶ σημεῖα πεπορίσθαι, τέχνης ἐστὶ πλεῖστον μέρος καὶ τῆς πρὸς ταῦτα χειρουργίης[9]. Τούτου γὰρ ὑπάρξαντος οὐκ ἂν παραλίποιτο τρωματίας ἀγνοηθεὶς[10], ὅταν χειρουργέηται μὴ προσηκόντως· μόνος δ' ἂν ὁ τῶν σημείων

tempore;» Daremb. (1re et 2e éd.) «à toutes les époques» (omis. Foës. Gard. De M.). Il semble que ce qui intéresse surtout l'homme de l'art qui veut apprendre la chirurgie militaire, c'est ce qui se passe *de son temps;* et je traduis comme Heurn. «tota hominis ætate,» avec Dacier et Littré, «dans toute la vie d'un homme.» Démosthène dit dans le même sens, ἅπαντα τὸν βίον. (*De Coron.* pars 2a, § 1, *pendant toute ma vie.*) Dans Hippocrate, cette locution s'entend, soit de la *durée de la chose* dont on parle, παρὰ παντὰ τὸν χρόνον, *Épid.* III, 2, tout le temps de la maladie, répétée dans les mêmes termes plus loin (Littré, p. 52), ἅπαντα τὸν αἰῶνα, *Vict. ac.* § 3, tout le temps de la maladie, etc., soit de *la durée de l'existence de la personne* dont il s'agit, comme ici, et dans Démosthène, ἐκ παντὸς τοῦ χρόνου, toute ma vie.

[5] Calvus traduit : «Civiles et hostiles expeditiones;» traduction reproduite par Corn. Zwing. Merc. Foës et Chart. Or, du moment qu'Hippocrate parle d'un médecin résidant et pratiquant dans une ville, il me semble qu'il ne peut guère s'agir d'*expéditions.* Je préfère traduire comme Gorr. et Maniald. «civilia *bella* hostiliaque.» Mais qu'est-ce que ces guerres *civilia* et *hostilia?* Dacier écrit : «Il est rare que nos villes aient la guerre entre elles ou avec leurs voisins.» Il y a là une tautologie; car faire la guerre *entre villes*, c'est l'avoir *avec ses voisins.* Daremberg, qui avait mis dans sa première édition : «Il est rare qu'il y ait au sein des villes *de véritables guerres,*» met dans la deuxième : «Des combats entre concitoyens ou contre des ennemis étrangers.» C'est ainsi que l'entend Heurn. : «Civilia dissidia vel oppugnationes hostiles,» et Littré après lui. Peut-être pourrait-on supposer qu'Hippocrate, au lieu de parler de guerres civiles comme sujet d'études pour le novice, fait allusion aux combats que les citoyens se livraient de ville à ville, comme le raconte Thucydide : Inter se potius finitimi belligerabant, l. I, § 15. Hippocrate emploie ici στρατιαὶ, par métonymie, en nommant la cause pour l'effet.

[6] γενικὰς (sic) C. — στρατιὰς, vulg. Kühn, Litt. Erm. — Je crois qu'ici il faut lire στρατείας. Rappelons, dût cela paraître superflu, que Thucydide, contemporain d'Hippocrate, désigne par στρατιὰ une *armée* (voy. l. I, §§ 10, 59) comme synonyme de στρατὸς (l. I, §§ 64, 73) ou de στράτευμα (l. I, § 63), et par στρατεία une *expédition militaire* (l. I, §§ 3, 9, 15), expédition pour laquelle on enrôlait des *étrangers*, ξένους (l. I, §§ 26, 31, 35, 60). Démosthène, dans sa première *philippique*, nous apprend comment ces *expéditions* étaient composées et payées; on les formait partie d'étrangers et partie de citoyens, avec des généraux toujours choisis parmi les citoyens. Or pourquoi Hippocrate conseille-t-il à son disciple de s'enrôler non parmi ses nationaux, mais parmi des étrangers? C'était parce que ces derniers étaient surtout requis lorsque les besoins de la guerre mettaient *les armées en campagne*, nécessitaient des *expéditions militaires*, στρατείας (que Thucydide appelle ἐκδήμους, l, I, § 15), et forçaient, dans des cas donnés, à combattre sans relâche, selon l'expression de Démosthène, συνεχῶς πολεμήσει (*Philipp.* I, § 2); ce qui répond très-bien à ξυνεχέστατα d'Hippocrate; ajoutons enfin que le texte suppose *une armée en marche*, c'est-à-dire une *expédition*, puisqu'on y trouve un verbe de mouvement, *sequi*, suivre. Zwing. et Heurn. me paraissent bien traduire : «In ex-

soit contre les ennemis du dehors; ces accidents, au contraire, sont très-fréquents et presque journaliers dans les expéditions étrangères; il faut donc que celui qui veut s'adonner à cette chirurgie prenne du service et suive les armées étrangères en campagne; c'est ainsi qu'il pourra devenir très-exercé dans cette spécialité. Nous avons exposé, à ce sujet, ce qui paraît demander le plus d'art; en effet, bien reconnaître les signes des traits restés dans les chairs est la partie la plus importante de la pratique et de la chirurgie militaire; et, ces notions acquises, on ne sera pas exposé, faute de reconnaître la blessure, à abandonner un blessé qui d'abord n'aurait pas été pansé suivant.

terna militia,» et Daremberg : «Dans les expéditions qu'on fait en pays étranger.» Hippocrate, dans la *Loi*, conseille de même au médecin, «après une étude exacte de l'art, de voyager de ville en ville, afin de n'être pas réputé seulement médecin de nom, mais médecin de fait.»

[7] ὁ Heurn. Foës de Chouët. — ὅ Gorr. — ὃ vulg. Litt. Erm. — δοκεῖ vulg. Kühn, Litt. δοκέει legendum ut § 2, l. 13; § 14, l. 1. — εἰρῆσθαι codd. vulg. Kühn. — εἰρήσθω, Corn. annot. — Littré lit εἰρήσεται; il a peut-être été entraîné par les traductions de Corn. et de Merc. «referetur,» et de Zwing. et Heurn. «referam,» et Daremb. «je vais indiquer.» Je ne crois pas qu'il faille le futur; car Hippocrate ne dira pas et n'aura pas à dire ce qu'on lui prête, puisqu'il annonce en terminant que c'est *déjà fait* dans un autre ouvrage. Calvus et Foës mettent fort bien «dixisse;» εἴρηται de suo Erm.

[8] Daremberg avait tout d'abord traduit : «Les symptômes propres aux blessures faites par *chaque espèce d'armes en usage*» (1re éd.). Or il s'agit des *armes restées dans le corps*. Hippocrate (*Vict. acut.* Littré, § 5) recommande «de ne pas exaspérer la douleur, ἐνεοῦσαν, *qui existe dans le corps;*» et Thucydide, à propos d'une ville assiégée, parle des hommes, ἐνόντων, *qui s'y trouvent*. Aussi Daremberg a-t-il corrigé sa 2e édition en écrivant «armes *restées dans les chairs*,» après que j'ai eu montré qu'il fallait l'entendre ainsi avec Corn. «in corpore existentia;» Foës, «subeuntia;» enfin Dacier, Gardeil et de M. «restées dans le corps.» Voy. note 10.

[9] χειρουργίας Foës, Lind. Chart. Kühn. χειρουργίης CU. Ald. Frob. Zwing. Heurn. Gorr. Man. Mack. de M., Litt. Erm. — παραλείποιτο de suo Erm. παραλίπ. Ceteri omnes.

[10] ἀγνωηθεὶς (sic) C. — ὅταν codd. vulg. Litt. — ὃς ἂν legit Dübner ap. Daremb. 1re éd. — χειρουργεῖται Foës in not. χειρουργῆται Ald. vulg. Kühn. Litt. χειρουργέηται exx. reg. apud Foës, Chart. et Erm. in text. «Nullus erit dubitandi locus, utrum vulneratus recte necne curetur.» (Maniald.) Gorris l'interprète de même et Daremb. aussi (2e éd.), après Gardeil. Le sens me semble mieux rendu par Chartier : «Non relinquatur vulneratus ignorantia neglectus, quum non idonee chirurgia curetur.» Calv. Corn. Merc. Foës, Zwing. et Heurn. l'entendent de même. — Hippocrate me paraît faire allusion au fait suivant que son importance a fait reproduire deux fois dans les *Épidémies*, l. V, § 95; et l. VII, § 121 : «Tychon, au siége de Datos, fut blessé à la poitrine d'un coup de catapulte, et peu après, il fut pris d'un rire désordonné. *Le médecin*, qui retirait le bois de la lance, *me semblait avoir laissé quelque chose de la pointe dans la région du diaphragme*. Le malade étant toujours souffrant, le médecin, vers le soir, lui fit prendre un lavement et un purgatif. Le blessé passa péniblement la première nuit; mais, au jour, il paraissait au médecin et aux assistants avoir du mieux; car il était tranquille. Mon pronostic fut : le spasme survenant, il ne tardera pas à périr. La nuit suivante, malaise, insomnie, décubitus, la plupart du temps sur le ventre. Le troisième jour, il fut pris de spasmes dès le matin et succomba vers le milieu de la journée.»

ἔμπειρος εἰκότως ἐπιχειροίη[11]. Περὶ δὲ τουτέων ἁπάντων ἐν ἑτέροις[12] γεγραμμένον ἐστίν.

[11] Ἐπιχειρείη E. Ald. Forme fautive reproduite par Frob. Zwing. Gorr. Heurn. Merc. Foës, Lind. Mack. de M., corrigée en ἐπιχειροίη par Chart., correction adoptée par Kühn. Litt. Erm. On pourrait lire aussi ἐπιχειρέῃ, en supposant que l'iota déplacé aurait été mis avant la lettre, au lieu de l'être après, selon l'usage, ἐπιχειρέηι pour ἐπιχειρέῃ, que je trouve. *Vict. acut. app.* § 3, *Hæmorr.* § 3.— Mais je préfère ici la forme attique, souvent employée par Hippocrate (voy. *Fract.* § 26, 6); on lit ἐγχειροίη, *Épid.* V, § 47, et ἐπιχειροίη,

les règles : or celui-là seul qui a l'expérience de ces signes pourra entreprendre la cure comme il convient. Nous avons traité de tout cela dans d'autres ouvrages.

Vet. med. § 1 (forme fréq. dans Thucydide, III, § 30; Démosthène, *De coron.*)

12 Je suppose qu'Hippocrate fait allusion au *Traité des blessures et des traits*, qui faisait jadis partie de la collection hippocratique, selon Erotien (*Gloss. introd.* p. 22, éd. Franz), le même peut-être que Galien signale sous le titre de *Traité des blessures dangereuses*. Voy. l'*Argument*, note 1, et l'*Appendice*.

COMMENTAIRE.

A. APPENDICE.

Les deux fragments qu'on va lire se trouvent dans la traduction latine d'Hippocrate que Fabius Calvus publia à Rome, en 1525, in-fol. (*éd. princeps*), et qui fut rééditée à Bâle, en 1526. Il est à remarquer qu'ils n'y sont pas réunis ensemble, mais séparés. D'où Fabius les a-t-il tirés? Je me suis assuré, par les recherches que j'ai fait faire à Rome, que le texte grec n'en existe pas dans les manuscrits du Vatican n°s 276 et 277, non plus que dans celui qu'il a écrit de sa main n° 278 pour le traduire, comme Daremberg, à ma prière, l'a depuis constaté de nouveau. La *table* du manuscrit 276 indique sous le n° 35 Περὶ τρωμάτων ὀλεθρίων, et sous le n° 36 π. βελῶν ἐξαιρήσιος, mais ensuite le texte manque dans le corps de l'ouvrage, absolument comme dans notre manuscrit de Paris n° 2146. (Voir notre *Argument*, note 1.)

1° De periculosis perniciosisque vulneribus.

Quæ sint periculosa perniciosaque vulnera, tametsi alibi cum multis a me delibatum fuit, tamen hic seorsum peculiariterque tractamus, uti cognoscere tractareque ea volentibus non sint ignota, quandoquidem ex his diligens peritusque medicus non mediocrem auctoritatem, non sine utilitate et lucello, sibi comparare poterit : quorum primo loco caput ponimus.

2° De telorum extractione.

Si quis tela, spicula, plumbeas glandulas pilulasve cæteraque infensa corpori humano infixa et inhærentia cum solertia detrahere et revellere volet, primum ferrea materiæve alterius instrumenta ad hanc rem accommodata, parata habeat necesse est. Scito tamen nihil difficilius periculosiusque ad extrahendum esse quam sagittarum spicula, præsertim axillis, barbulisve seu hamulis utrinque hispidata et cuspidata.

Præter hæc de hac re nihil aliud invenire potuimus.

3° De diagnosi.

Εἰ δὲ κεκρυμμένον [εἴη τὸ βέλος], δεῖ, φησὶν Ἱπποκράτης, εἰ μὲν δύναιτο ὁ τρωθεὶς, ἐπ' ἐκείνου τοῦ σχήματος αὐτὸν ποιήσαντας σημειώσασθαι ἐφ' οὗ καὶ τιτρωσκόμενος ἐτύγχανεν· εἰ δὲ μὴ δύναιτο, κείμενον γοῦν ὡς οἷόν τε κατ' ἐκεῖνο σχηματίσαντες, τῇ μηλώσει χρησόμεθα. — Extrait de Paul d'Égine, VI, 88. — Voy. *Argument*, note 1.

Dans le cas où le trait est caché, il faut, dit Hippocrate, si toutefois le blessé peut s'y prêter, l'examiner dans la position même où il se trouvait lorsqu'il reçut la bles-

sure ; mais, s'il ne le peut pas, nous le plaçons dans une position aussi rapprochée que possible de celle où il était, puis nous avons recours à la sonde.

B. SUR LA SIGNIFICATION DES MOTS *προπετὲς* ET *πρόχειρον* DONT L'AUTEUR SE SERT PARAGRAPHE II, DANS SON PORTRAIT DU MÉDECIN.

J'ai avancé, § 2, n. 12, qu'Hippocrate défendait ici la *précipitation à parler, τὸ προπετὲς* et la *précipitation à agir, τὸ πρόχειρον*. Les traductions de Cornarius, Foës et Gardeil ne rendent point cette double pensée, non plus que celles de Dacier et de Mercy « la trop grande facilité ; » celle de Littré n'exprime qu'une idée, « se mettre en avant et se prodiguer, » comme celle de Daremb. 1re édition, où il y a même une sorte de tautologie, « trop d'empressement et trop de promptitude à agir. » Heurn. met, comme Cornar. « promptitudo et facilitas effusa. » Calvus a entrevu notre distinction, mais en renversant l'ordre : « petulantia et garrulitas. » Je vais justifier ce que j'ai avancé.

Suivant Érotien, *Gloss.*, on appelle *προπετεῖς*, *præcipites*, ceux qui, dans la vie, ne savent se contenir, et qui, dans ce qu'ils font, se hâtent avant le temps ; et, selon Hésychius, ceux qui se précipitent avant de réfléchir, *πρὸ τοῦ λογισμοῦ*. Cette *précipitation* s'applique ici aux *discours* : « *προπετὴς*, dit Foës (*OEcon. Hipp.*) potest *proterviam* et *effusam loquacitatem* significare, quæ taciturnitati opponitur, quam in Medico commendat ; . . . sic *Épidém.* l. IV (Foës, p. 1136 ; Littré, V, 186), *ταχυγλωσσότεροι προπετέως*, qui *petulanti* et *effrenata linguæ incontinentia* aut *volubilitate* sunt præditi. » Isocrate a dit d'eux : *πολλοῖς γὰρ ἡ γλῶττα προτρέχει τῆς διανοίας*, ad Demon. 71 : « multi sunt quorum lingua cogitationi antevertat. » On voit dans Xénophon, Cyrop. l. I, c. II, n° 8, que *mettre de la précipitation à parler* s'exprime par *ἐπέρεσθαι προπετῶς*. Enfin on lit dans le *Thesaurus* grec-latin : *προπέτεια* accipitur et pro *linguæ præcipitantia* aut *incontinentia*, etc.

Quant au mot *πρόχειρος*, on peut, de l'étymologie même, inférer qu'il signifie *prompt à agir*. Hippocrate, en parlant de la respiration (*Prorrhét.* l. I, § 25 ; *Coac.* 252), l'emploie dans le sens de *précipité, qui se fait à la hâte, d'une façon imparfaite* : Foës, *OEcon. Hipp.* in *πνεῦμα*, et Gorris, *Defin. medic. ib.* lui attribuent là la même signification qu'à *μετέωρος*, dont Hippocrate se sert (*Épid.* l. II ; l. III, sect. 2, ægr. 7 ; l. VI, sect. 7, et l. VII) pour désigner la respiration *accélérée, saccadée*, qu'on a dans certaines angines, pneumonies ou pleurésies, et que Galien, *Dyspn.* l. III, explique par respiration *précipitée* et *incomplète*, « parvam et crebram respirationem. » La signification que je veux ici faire prévaloir se retrouve jusque dans les dictionnaires classiques : « *πρόχ.* de homine dictum, *promptus*, interdum et *temerarius* » (Scapula). Le *Thesaurus* latin-grec cite cette phrase d'*Athénée*, l. IV : *προχείρως πάντα ποιῶν*, « omnia faciens *temere* et *incogitanter*. » Hesychius explique cet adverbe par *ἑτοίμως, ταχέως*, *avec empressement, à la hâte*. Ajoutons que Daremberg, 2e édition, a adopté mot à mot notre interprétation.

C. NOTE SUR LES INSTRUMENTS TRANCHANTS QUE L'AUTEUR DÉSIGNE, § 8, PAR LE MOT *μαχαίρια*.

Dacier et de Mercy rendent ce mot par *lancettes* (ce qui correspondrait à nos lancettes à *grain d'avoine* et à *grain d'orge*), Gardeil et Littré par *bistouris* (ce qui devient l'analogue de nos *bistouris à rondache* et *bistouris pointus*), Daremberg, 2ᵉ édition, par *couteaux*. Calvus, Cornar. et Mercur. mettent *scalpris*, Zwing. Foës, Heurn. Gorris, Maniald. *gladiolis*. Toutes ces expressions ne représentent pas identiquement le même instrument. On voit qu'Hippocrate, *Ulcer.* § 24, recommande, pour les mouchetures, de petits instruments, effilés et minces, sans les nommer autrement que *σιδηρίοις, ferramentis;* et qu'Oribase ne donne pas de nom à ceux qu'il emploie, soit pour la saignée, VII, §§ 10 et 11, soit pour les scarifications, VII, §§ 18 et 19. Mais je remarque que Paul d'Égine se sert, pour scarifier, de *bistouris, σμίλη*, et de *lancettes, σμιλία*, VI, § 41. Galien, pour la saignée, distingue, *Gloss.*, deux variétés ou plutôt deux formes d'instruments, *μαχαιρίδι*, 1° *ὀξυβελεῖ*, qu'il définit *τῷ φλεβοτόμῳ* et 2° *στηθοειδεῖ*, qu'il explique par *τῷ σμιλίῳ ἰατρικῷ γαστρώδει*. Le premier, « scalpellum acutum » ou *phlébotome*, est l'analogue de notre *lancette à grain d'avoine*, et le second, scalpellum medicum ventrosum, l'analogue de notre *lancette à grain d'orge*. Paul d'Égine, pour la saignée, paraît se servir de ces deux instruments : *ἀκμῇ φλεβοτόμου ἢ σμιλίου*, VI, § 40. Gonthier d'Andernach a tort de n'en mettre qu'un seul dans sa traduction : « *acie scalpelli* dividetur » (Pauli Æginet. opera, Lugd. 1551); Cornarius tourne la difficulté sans la résoudre : « . . . scalpelli venæ incisorii *aut alterius* acie secamus. » (Artis medicæ principes, p. 567.) René Briau traduit : « avec la pointe d'un *phlébotome* ou d'un *bistouri*. » (*Chirurgie* de Paul d'Égine, 1855.) S'agit-il bien du *bistouri?* Dalechamp n'est pas de cet avis : « On pique de la pointe de la lancette ou d'un instrument semblable, comme *smilium*. » (*Chirurgie françoise;* Lyon, 1570.) On a vu que le *smilium* s'entendait de la seconde forme de *lancette*. Celse fait usage du scalpellum soit pour la saignée, soit pour la scarification des ventouses, II, x et xi. (Hinnin, Fouquet et Ratier s'accordent à rendre ici ce mot par *lancette*.)

Pour ce qui est de *μαχαίριον*, on ne peut guère douter qu'il ne désigne un *bistouri*, quand on voit s'en servir pour l'excision de la tête du fœtus (l. I, *De morb. mulier.;* et *De exsectione fœtus*). H. Estienne rapporte (*Dictionar. medic.* 1563, p. 578) que, vers le milieu du IVᵉ siècle avant J. C. (époque de la comédie nouvelle à Athènes), c'est-à-dire peu après Hippocrate, on nommait ainsi l'instrument en usage pour scarifier. En somme, l'auteur paraît ici parler d'instruments de moyenne dimension qu'on appelle aujourd'hui *bistouris* pour les opérations, et *scalpels* pour les dissections anatomiques.

D. NOTE SUR LES VENTOUSES CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES.

Ier siècle. Époque de Celse.

Celse indique deux espèces de ventouses, en airain et en corne, *æneum et corneum*. La ventouse, une fois appliquée, si l'on a fait des scarifications à la peau, attire du

sang, et, si l'on n'en a pas fait, attire l'air : l'une (*ventouse scarifiée*) convient quand le mal provient d'un engorgement matériel intérieur, et l'autre (*ventouse sèche*) quand c'est une accumulation d'air. On fait surtout usage des ventouses, quand le mal n'est pas répandu par tout le corps, mais qu'il occupe seulement une partie qu'il suffit d'en débarrasser pour rétablir la santé; ... on n'applique pas la ventouse sur un endroit éloigné du mal, si ce n'est lorsqu'on veut par là réprimer une hémorragie, mais sur la partie malade elle-même qu'il s'agit de débarrasser; ... lorsqu'une émission sanguine est nécessaire, s'il y a un danger imminent à ouvrir la veine, ou si l'on a simplement affaire à une affection locale, c'est de préférence à ce moyen qu'il faut recourir; ... il n'est jamais dangereux; ... mais, s'il n'y a point de danger à craindre, il y a aussi moins de ressources à en attendre. » (L. II, c. II.)

Ventouses trouvées dans les fouilles d'Herculanum.

« Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi nous ont valu treize ventouses, qui sont toutes en bronze; elles sont de dimensions et de formes différentes. Les formes peuvent se réduire à celle d'un cône tronqué et à la sphéroïdale. — La figure 1 représente une ventouse de la première forme; la plus grande est haute de 4 pouces et 5 lignes, dont 1 pouce et 9 lignes appartiennent au col. Le diamètre de la bouche a 2 pouces et demi; là où la ventouse s'élargit au-dessus du col, le diamètre est de 4 pouces. La plus petite a 3 pouces et 10 lignes, dont 1 pouce et 3 lignes pour le col; au-dessus du col, le diamètre est de 2 pouces et 9 lignes et demie; la bouche a 1 pouce et 9 lignes; de la plus grande à la plus petite des huit ventouses *conoïdes*, la décroissance de grandeur

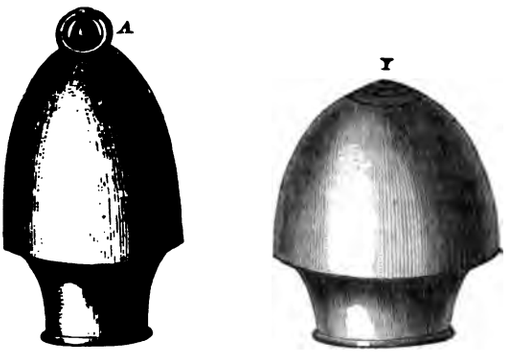

est progressive. — Il y a cinq ventouses *sphéroïdales*, dont on voit une représentation dans la figure 2. La plus grande a 5 pouces et demi de haut, dont 2 pouces et 3 lignes appartiennent au col. Le diamètre de la largeur de la bouche est de 2 pouces et 2 lignes; au-dessus du col, le diamètre mesure 3 pouces et demi; la hauteur de la plus petite est de 3 pouces, dont 1 pouce et 1 ligne pour le col; le diamètre de la bouche est de 1 pouce, et au-dessus du col, on mesure 2 pouces. Oribase avait déjà dit que c'est surtout pour les ventouses de bronze que la forme varie. Dans toutes les ventouses, les rebords sont arrondis à la base. Au sommet tronqué de l'une des ventouses, se trouve

un anneau mobile (A, fig. 1) d'un diamètre de 5 lignes et d'une épaisseur de 1 ligne et demie. Peut-être les autres avaient aussi cet anneau, comme l'indique la petite cavité Y qu'on remarque sur la figure 2, et qui se retrouve encore sur presque toutes les autres. » (Vulpes, *Illustrazione di tutti gli stromenti chirurg. scavati in Ercolano ed in Pompei.* Napoli, 1847.) — M. Vulpes a figuré et décrit deux des treize ventouses découvertes. Nous avons cru utile de reproduire ses deux figures et de traduire sa description. (Bussemak. et Daremb. trad. d'Oribase, 1854, t. II, p. 789.)

IVe siècle. Époque d'Oribase.

Oribase consacre aux ventouses trois petits chapitres tirés de Galien, d'Antyllus et d'Hérodote : l. VII, c. XV, XVI et XVII. Nous allons en extraire la substance.

« Il y a, eu égard à la matière, trois espèces de ventouses : en verre, en corne et en airain (car celles en argent doivent être rejetées, parce qu'elles s'échauffent trop fortement); l'usage des ventouses en airain est le plus répandu. On peut employer celles en verre chez les sujets où il importe de surveiller l'écoulement du sang, et les ventouses en corne sur la tête, quand on a reconnu que celles en airain sont difficiles à détacher, ou encore sur les gens pusillanimes qui s'effrayent à la vue de la flamme. C'est surtout pour les ventouses en airain qu'il existe de grandes différences dans la forme.... L'action attractive des ventouses en airain s'obtient à l'aide du feu; il en est de même pour celles en verre; mais, pour les ventouses en corne, on ne se sert pas de feu. Pour une douleur modérée ou quelque autre malaise analogue, on emploie des ventouses légères, sans scarifier; mais, quand on veut donner du ton, on emploie des ventouses qu'on applique fortement. On a recours aux ventouses scarifiées pour les parties obstruées de matières, et chez les sujets incommodés par une humeur corrompue; ... il importe, quand on veut tirer du sang, d'employer peu de feu surtout pour la première ventouse; puis, si, par le fait de son action, il s'est produit une rougeur et un gonflement suffisant de la partie, on scarifiera; ... si, après avoir enlevé les ventouses, le sang tiré est en suffisante quantité, on pansera les parties; sinon on appliquera de nouveau les ventouses. » (Tiré d'Antyllus.)

« On ne doit pas recourir aux ventouses au début des maladies, non plus que dans l'inflammation d'une partie quelconque, mais quand il n'y a plus aucun afflux et après qu'on a opéré une déplétion de tout le corps, et quand il est besoin soit de mettre en mouvement et de déplacer quelque humeur dans la partie enflammée, soit de l'attirer vers l'extérieur. » (Tiré de Galien.)

« Les ventouses peuvent ... calmer la douleur, diminuer l'inflammation, dissiper les accumulations de gaz, ... transporter les humeurs de la profondeur du corps vers la surface, dessécher les flux, arrêter les hémorragies, ... attirer [au dehors] les matières délétères, alléger les pesanteurs, etc. » (Tiré d'Hérodote.)

VIIe siècle. Époque de Paul d'Égine.

Le chapitre de Paul d'Égine sur les ventouses, VI, 41, est imité d'Oribase; il est d'ailleurs méthodique et bien fait. L'auteur répète les indications de Galien; il explique

l'action des ventouses comme Hérodote, si ce n'est qu'il distingue les effets des ventouses, soit *sèches*, soit *scarifiées*. Ἡ μὲν κούφη σικύα πνευματώσεις τε λύει, ... καὶ αἷμα ἐπισπᾶται, καὶ φερόμενον αὖ πάλιν ἵσθησιν ἐν τοῖς ἀντικειμένοις προσφερομένη[1], καὶ τὸ[2] ἐκ τοῦ βάθους εἰς τὴν ἐπιφάνειαν ἀντιμετάγει, καὶ τὸ ὅλον μετάστασιν μὲν τῶν ὑγρῶν, κένωσιν δὲ τῶν πνευμάτων ἐργάζεται. Ἡ δὲ μετὰ[3] κατασχασμῶν εὐπρακτότερον[4] δίδωσι τοῖς αἰτίοις τὴν διαπνοὴν, αἰσθητῶς ἐκ τοῦ βάθους[5] κομιζομένη τὰ λυποῦντα οὐ μόνον γὰρ αἵματος, ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων χυμῶν ἐργάζεται κένωσιν, καὶ μάλιστα μετὰ πλείονος προσφερομένη τῆς φλογός. «La ventouse *sèche* dissout les flatuosités, ... attire le sang, et détourne, quand on l'applique sur un point opposé, celui qui se reporte sur la partie, transporte le sang de la profondeur vers la périphérie, et, en général, opère le déplacement des humeurs et l'évacuation des esprits (*gaz* et *flatuosités*). La ventouse *scarifiée* fournit aux principes une perspiration plus facile, en faisant sortir sensiblement des parties profondes les matières nuisibles; car elle provoque l'évacuation non-seulement du sang, mais encore des autres humeurs, et cela surtout quand on l'applique avec une forte flamme.»

Paul d'Égine considère les ventouses en airain comme plus actives que celles en verre, et signale celles de corne comme les moins efficaces. Il préfère, pour les scarifications, le simple bistouri au scarificateur à trois lames, déjà préconisé de son temps; il décrit ainsi le manuel opératoire : «Si la région où l'on opère est peu charnue, il faut préalablement appliquer une ventouse sèche, et, quand la partie s'est tuméfiée, on la réapplique une seconde fois, après avoir scarifié. Si l'on veut provoquer une faible évacuation, on se contente d'une seule incision; et, s'il la faut plus forte, on en pratique plusieurs. Si l'on veut retirer le sang environnant le plus subtil, on fait des scarifications superficielles; elles seront plus profondes, si c'est le plus épais, et aussi quand on se propose d'évacuer le sang extravasé par suite de coups. La profondeur moyenne des incisions a pour limite l'épaisseur seule de la peau.» (VI, 41, éd. gr. Bas. p. 190; Briau, p. 198.)

XIXe siècle. Époque contemporaine.

«Les ventouses sont en corne, en métal ou en verre; ... celles de métal ont été presque généralement abandonnées, parce qu'elles ne sont pas perméables à la lumière; ... les ventouses de verre, qui sont maintenant les seules en usage, sont de dimensions très-différentes, de 3 à 8 ou 9 centimètres de diamètre au plus, de forme hémisphérique, plus larges vers leur fond qu'à leur orifice.

[1] προσφερομένη, vulg. Briau, *admota;* et non προφερομένη N, *promota.*

[2] τὸ vulg. Briau. τὸ om. DHKR. Paul d'Égine parle *du sang* τὸ, et Hérodote de l'*ensemble des humeurs* τὰ.

[3] κατασχασμῶν vulg., terme technique pour désigner les *scarifications*, et non καταχασμῶν X, *hiatus profunditus*, ni μετασχασμῶν FGLP, par erreur de copiste, qui réunit deux mots en un seul qu'il estropie.

[4] εὐπρακτότερον GLP, *plus facile*, mot qui semble préférable à ἐμπρακτότερον vulg. Briau, ou ἐμπρακτικότερον SX, ou πρακτικότερον DHKR

[5] S add. εἰς τὴν ὕλην μετάστασιν τῶν ὑγρῶν κομίζ. Om. vulg. (pour les sigles des manuscrits, voy. Briau, *Chirurgie de Paul d'Égine*, p. 79).

«On distingue deux sortes de ventouses, par rapport à la manière dont on les applique et aux effets qu'elles produisent : des ventouses *sèches*, à l'aide desquelles on se contente de produire le gonflement de la peau, et des ventouses *scarifiées*, dans lesquelles on incise, à l'aide de différents scarificateurs, la peau préalablement tuméfiée....

«Le vide à l'aide de la succion est un moyen presque généralement abandonné, parce qu'il est impossible d'obtenir par ce procédé une turgescence assez considérable.... La méthode de la raréfaction de l'air par la chaleur a des avantages incontestables sur la succion. Les ventouses à pompe sont d'un usage très-commode. Dans les ventouses *scarifiées*, après avoir préalablement tuméfié la peau, on se sert d'un bistouri ou d'un scarificateur à l'aide duquel on pratique des incisions très-superficielles; lorsqu'on veut obtenir une saignée locale abondante, il faut appliquer plusieurs fois la ventouse. Dans les ventouses *sèches*, la raréfaction par la chaleur produit, comme la succion dans les ventouses à pompe, une tuméfaction plus ou moins considérable de la peau, suivant que le vide est plus ou moins parfait; mais, dans le premier cas, la chaleur détermine une rubéfaction plus vive et une injection plus marquée des capillaires.... Les ventouses *scarifiées*, indépendamment de la fluxion considérable des capillaires et de la rubéfaction de la peau, qu'elles provoquent comme les ventouses sèches, agissent, en outre, à la manière des sangsues, par le dégorgement qu'elles opèrent dans l'endroit même qui a été ventousé : elles offrent donc à la fois les avantages des révulsifs qui fluxionnent la peau, réunis à ceux des saignées capillaires; on conçoit, par conséquent, que ce moyen thérapeutique peut être employé avec succès, comme un puissant *dérivatif* et *révulsif*, dans une foule de cas.

«Les grandes ventouses (auxquelles M. Junod donne le nom d'*appareil hémostatique*), appliquées sur des membres entiers, agissent à la manière des saignées générales, et ne bornent pas leur action révulsive sur les capillaires seulement; elles déplacent d'abord le sang à la façon des ventouses sèches, réagissent ensuite sur la circulation générale sans opérer cependant aucune déplétion, ni par conséquent autant de débilitation que les émissions sanguines. Ces effets thérapeutiques ne sont pas à négliger dans les congestions cérébrales et pulmonaires, avec ou sans hémoptysie, etc.» (Guersant, *Dict. de méd.*, 1846, t. XXX.)

Si on lit attentivement cet aperçu historique sur les ventouses, on restera convaincu que, si les modernes ont perfectionné la théorie et la pratique en certains points, au fond, à part la ventouse Junod, ils n'ont rien innové d'essentiel dont le germe ne se trouve déjà dans Hippocrate.

DES PLAIES.

ARGUMENT.

Le traité *Des plaies*, qu'on ferait mieux, en raison de son contenu, d'intituler *Des plaies et ulcères*, comme l'a fait Fr. Lefèvre, est un traité important en raison du rôle prépondérant que jouent en chirurgie les solutions de continuité, soit comme maladies principales, soit comme complications. Tout cela ne pouvait avoir pour personne une signification plus élevée que pour Hippocrate, qui a écrit quelque part : «Ne pourrait-on pas dire qu'au fond toutes les maladies sont des plaies?» (*Fract.* § 31.)

I. «Ce traité, dit Littré, t. I, p. 352, est attribué à Hippocrate d'une manière positive par Galien et par Érotien.» Érotien l'inscrit dans son canon hippocratique, parmi les livres de chirurgie, entre les *Articulations* et les *Plaies de tête*. Galien n'est pas moins affirmatif : il avait ici une compétence particulière, car il avait étudié spécialement la question, comme ayant composé un commentaire, aujourd'hui perdu, sur ce livre. Il renvoie lui-même (*Comm.* IV, n° 20, in *Artic.*), à ce commentaire. Ailleurs, argumentant contre Thessalus le Méthodique, il cite, à plusieurs reprises, le traité *Des plaies* comme étant d'Hippocrate, dont il s'attache à opposer la doctrine à celle de son adversaire. *Method.* (*Medend.* IV, IV, V et VI.)

On voit, en lisant Celse, qu'il s'est inspiré de ce livre à l'égal des autres œuvres légitimes; il en reproduit littéralement la substance. Ainsi notre auteur écrit, § 1 : «Il ne convient pas du tout dans les plaies, et surtout dans celles des jambes, de se tenir debout, ni de rester assis, ni de marcher : ce qui convient le mieux, c'est l'immobilité.

«Une diète aussi ténue que possible et de l'eau pour boisson sont le régime indiqué dans toutes les plaies, ... surtout dans celles qui sont enflammées ou qui menacent de le devenir.»

Celse écrit à son tour, V, XXVI : «Minime ambulatio convenit, femine aut crure aut pede laborante;.... optimum etiam medicamentum quies est: moveri, ambulare, nisi sanis, alienum est.» (N° 28.)

«Homo, ...si grave vulnus est, abstinere, quantum vires patiuntur, cibo debet; bibere, donec sitim finiat, aquam calidam vel, si æstas est, ... etiam frigidam.» (N° 25.)

Nous trouvons dans notre auteur, § 1 : «Les plaies n'éprouvent que le moins d'inflammation possible, ... si le pus n'est pas retenu entre leurs lèvres qui lui font obstacle, ou si l'on empêche qu'il ne s'y forme de la suppuration, autrement que la petite

quantité indispensable. Autrement le sang retenu s'y modifie et s'y échauffe jusqu'à ce que, enfin corrompu, il passe à l'état de pus.»

Voici parallèlement ce qu'on trouve dans Celse : «Le pus le meilleur, dit-il, est celui qui est en petite quantité.» (N° 20.) Il continue : «Ne ipsæ quidem oræ inter se contingere ex toto debent, ut si quid intus humoris concreverit, sit qua emanet.» (N° 23.)

«(Nihil) ante debet imponi, quam vulnus purgatum est; ne quid ibi concreti sanguinis relinquatur : id enim et in pus vertitur, et inflammationem movet, et glutinari vulnus prohibet.» (N° 23.)

Notre auteur exprime en ces termes la première indication du traitement, § 2 : «Dans les plaies récentes, il est bon de faire couler de la blessure plus ou moins de sang : car de la sorte la plaie elle-même et les parties ambiantes s'enflammeront moins.»

Celse reproduit ainsi ce précepte en le développant : «Adversus inflammationem in ipso sanguinis cursu auxilium est : ea timeri potest. . . . ubi parum sanguinis pro modo vulneris fluxit. Ergo quoties quid tale erit, sanguinem mature supprimere non oportebit : sed pati fluere, dum tutum erit, adeo ut si parum fluxisse videbitur, mitti quoque ex brachio debeat : utique si corpus juvenile et robustum est.» (N° 22.)

Je pourrais multiplier beaucoup ces citations; celles-ci doivent suffire, car elles prouvent surabondamment que ce traité jouissait d'une autorité telle, qu'il faisait loi, puisque ceux qui écrivaient venaient y puiser leurs enseignements; ce n'est pas l'affaire du premier venu; c'est le privilége d'un maître. En somme toute l'antiquité a partagé l'opinion d'Érotien et de Galien.

II. Quelques modernes en ont appelé de ce jugement des anciens. «Non videtur, écrit Haller (*Artis medicæ principes*, 1771, IV, 101), non videtur Hippocratis, qui nimis multa, nimisque varia medicamenta contineat.» Pierer reproduit ainsi l'ensemble des objections mises en avant : «Ordo quidem turbatus qui in eo reperitur, medicamentaque absurda, acria, valde mixta et composita quæ commendantur, huncque librum ultimæ parti libri de diæta in morbis acutis similem reddunt, effecerunt ut ab Hallero, Grunero qui eum Cnidio cuidam adscribit, Grimmio, aliisque recentioribus criticis liber spurius haberetur.» (*Hippocr. oper.* 1806.) M. Littré trouve, t. I, p. 353, «ces raisons peu concluantes;» mais il ne s'occupe pas de les réfuter; c'est ce que je vais essayer de faire : et d'abord, pour ce qui est du *turbatus ordo*, depuis que j'ai vu ce reproche formulé, comme un motif de condamnation, contre l'opuscule des *Fistules* où précisément on n'avait pas compris la marche de l'auteur qu'on critiquait à tort (voy. notre *Argument*, § 9), j'avoue être peu touché de le voir reparaître contre le traité *Des plaies*. Nous allons en faire prompte et bonne justice; voici un résumé analytique de ce livre, qui permettra, d'un coup d'œil, d'en embrasser l'ensemble tel que je le conçois :

1° *Pathologie* : Généralités — sur les plaies, § 1; — et sur les indications qu'elles présentent — pour la saignée locale, § 2; — pour une purgation, § 3; — pour les topiques, § 4; — eu égard aux saisons, § 5; — et relativement à la mondification, § 6.

De quelques complications, comme — exfoliation des os, § 7; — obstacles au recollement, § 8; — érésipèle, § 9; — engorgement, clapiers, trajets fistuleux, etc., § 10 —

2° *Thérapeutique générale* : Topiques pour les cas du paragraphe précédent, § 11; —

pour la mondification (vulnéraire noir), §§ 12 et 12 *bis;* — topiques soit humides, soit secs, contre la suppuration, §§ 13 et 13 *bis;* — cathérétiques et dessiccatifs, § 14; — incarnatifs, § 15; — médicament de carie, § 16; — cathérétiques et consomptifs, §§ 17 et 17 *bis.*

3° *Thérapeutique spéciale* : Pour les ulcères rongeants, § 18; — pour les ulcères invétérés, § 19; — pour les nerfs coupés, § 20; — (emploi spécial des émollients et des cicatrisants, § 21); — pour les brûlures, § 22; — pour les plaies contuses, § 23; — pour certains engorgements où conviennent les mouchetures, § 24; — pour les engorgements variqueux où il faut de simples piqûres, § 25; — enfin pour les accidents soit de la saignée, § 26; — soit des ventouses scarifiées, § 27.

Il est vrai qu'on ne trouve pas dans l'original les trois têtes de chapitre que j'ai imaginées, selon la méthode moderne, pour rendre ma division plus claire; mais elles y existent virtuellement. Il est encore vrai, je le veux bien, que cette division ne saute pas aux yeux, puisque, jusqu'à présent, on n'avait pas voulu la voir; mais je ne l'ai pas inventée comme une création de fantaisie : je n'ai que le mérite, si mérite il y a, de l'avoir mise en évidence. Le lecteur peut maintenant se convaincre, en jetant les yeux sur ce tableau synoptique, que, si l'on a parlé du *turbatus ordo*, c'est qu'on n'avait rien compris au plan de l'auteur, qu'on n'avait pas su débrouiller, et qui est, en réalité, aussi régulier et aussi méthodique qu'on peut le désirer : il a certainement beaucoup plus d'ordre que le traité des *Articulations* tel que nous le possédons aujourd'hui.

Quant à la ressemblance qu'aurait le traité des *Plaies* avec l'appendice du *Régime dans les maladies aiguës*, ce dont on voudrait faire un grief contre lui, je me bornerai, dans le but d'éviter des répétitions, à renvoyer, pour toute réponse, à ce qui a été dit ailleurs de cet appendice. (Voy. *Hémorroïd.* argument, § 3.)

Reste la question des médicaments, dont on a fait une grosse affaire. J'ai toujours trouvé fort singulière, je le confesse, la prétention de vouloir qu'Hippocrate ne fît pas de pharmaceutique, et, par suite, de condamner comme apocryphe tout écrit de la collection, par cela seul qu'il contenait un plus ou moins grand nombre de médicaments. Voudrait-on qu'Hippocrate n'en indiquât pas? Mais on l'accuserait alors d'être un pauvre thérapeutiste, comme on l'a fait, bien à tort du reste, pour les livres I et III des *Épidémies*, que des critiques à courte vue ont appelés des *Méditations sur la mort*, faute de comprendre[1] que les observations cliniques qui s'y trouvent étaient rédigées exclusivement au point de vue de la prognose! Du moment qu'Hippocrate fait de la thérapeutique pour les *plaies*, il doit forcément faire aussi de la pharmaceutique : a-t-on donc oublié qu'il prescrit des médicaments, en les modifiant suivant l'occurrence, dans les *plaies de tête*, comme dans les *luxations* et les *fractures* compliquées? — Mais, objecte-t-on, ils sont ici *trop variés!* — Eh quoi! ne faut-il pas qu'ils le soient, pour satisfaire aux indications nombreuses et diverses qu'il s'agit de remplir? Comment n'a-t-on pas compris que la multiplicité des médicaments était commandée par la multiplicité des cas que représentent les plaies et les ulcères avec toutes leurs variétés, qu'il est aisé de passer en revue dans notre sommaire? — Mais, réplique-t-on, ils sont *trop compliqués*. Ils le sont beaucoup, sans doute; mais, en cela, ils sont conformes aux habi-

[1] Voy. l'*Introduction générale*, p. 93, note.

tudes de cette époque : on peut se convaincre aisément que les médicaments de Celse, de Galien, d'Aetius, de Paul d'Égine, etc., sont aussi très-compliqués. C'était alors le règne de la polypharmacie, qui nous a légué la thériaque et le diascordium, dont aujourd'hui encore nous nous servons fort bien, malgré leur composition très-complexe. — De plus, dit-on encore, ils sont *trop âcres*. — Nous demanderons si tel ne doit pas être le caractère des cathérétiques forts, des consomptifs et des corrosifs qui occupent une large place dans ce traité. Mais on ne peut réellement accuser d'âcreté les mondificatifs, § 11, les enhèmes, § 13, les incarnatifs, § 15, les émollients et cicatrisants, § 21, les médicaments pour les brûlures, § 22, et les plaies contuses, § 23, ni les topiques divers, §§ 19 et 20, etc. Enfin, continue-t-on, pour tout dire en un mot, ce sont des *médicaments absurdes*. Voilà, certes, une conclusion qui ne découle pas logiquement de ce qui précède! Pourquoi absurdes? Il faut juger les hommes et les choses d'après leur temps : ce serait faire preuve d'un esprit étroit de ne voir que notre époque, et de se prononcer à ce point de vue, qui serait faux parce qu'il est exclusif. L'auteur se proposait de satisfaire à certaines indications qu'il détermine fort bien : ses médicaments correspondent exactement à ses vues; ils ne sont pas absurdes par cela seul qu'ils diffèrent des nôtres. Croit-on que, dans plusieurs siècles, nos formules actuelles, dont on paraît si fier, auront le privilége d'être jugées parfaites par la postérité?

C'est le lieu de conclure avec Littré, t. I, p. 353 : «En l'absence de meilleurs arguments qui constatent que ce livre est réellement apocryphe, le plus sûr serait de ne pas s'écarter de l'avis des anciens, et de le ranger, avec Galien et Érotien, parmi les productions d'Hippocrate, si l'on avait plus de moyens d'en discuter l'authenticité.» Nous pourrions ajouter que l'opinion ancienne a été adoptée par Lémos, Vidius, Lefèvre, Mercuriali, Foës, Jacob Spon, Maniald, etc. : c'est beaucoup dire, mais cela ne suffit pas encore.

III. C'est dans le livre lui-même que nous allons chercher de plus amples moyens de conviction. Nous espérons démontrer victorieusement qu'il a tous les caractères des œuvres légitimes. L'auteur débute ainsi, § 1 : «Ce qui est sec est plus près de l'état sain, et ce qui est humide plus près de l'état malade; . . . il faut qu'on dessèche la plaie le mieux qu'on pourra à l'aide d'un médicament qui n'irrite pas.» C'est là une doctrine particulière qu'on retrouve dans les *Plaies de tête*, où il est écrit, § 24 : «Il n'est pas bon que les chairs de la plaie soient humides; . . . une fois la plaie mondifiée, il faut qu'elle devienne plus sèche : c'est de la sorte qu'elle pourra le plus promptement guérir.» — Notre auteur continue, § 1 : «Dans les cas de plaies contuses, on doit les traiter de façon qu'elles suppurent le plus tôt possible, et que, de la sorte, elles s'enflamment moins.» Hippocrate, dans les *fractures* compliquées de plaie, formule les mêmes préceptes, § 33 : «Il faut donner tous ses soins à ce que la plaie s'enflamme le moins possible et qu'elle suppure le mieux possible.» Comment y parvenir? Notre auteur l'indique ainsi, § 1 : «Les plaies fraîches n'éprouvent que le moins d'inflammation possible, si on leur fait rapidement traverser la période de suppuration.» Cette explication se retrouve à peu près littéralement dans les *Plaies de tête*, § 24 : «Il importe de faire traverser à la plaie la période de suppuration le plus rapidement possible; c'est ainsi que les parties ambiantes éprouveront le moins d'inflammation et que la

plaie elle-même se mondifiera le plus vite.» Ainsi la doctrine exprimée ici dans le traité des *Plaies* se trouve commune à deux autres livres des plus authentiques. Ce n'est pas tout : on va voir qu'il a avec eux les connexions les plus nombreuses. — Notre auteur explique, § 1, que la plaie est moins exposée à s'irriter, «si le pus n'est pas retenu par les lèvres elles-mêmes qui lui font obstacle.» Et plus loin, il ajoute, § 10 : «Une fois que la suppuration est bien établie, s'il vous paraît opportun de recourir à des topiques, il faudra les appliquer, non sur la plaie elle-même, mais sur les parties ambiantes, afin que le pus puisse aisément s'échapper.» Hippocrate, dans les *fractures* avec exfoliation osseuse, § 28, conseille «de relâcher l'appareil et de le renouveler souvent afin que le pus ne soit pas retenu, mais qu'il ait un libre écoulement; . . . dans ces cas, il s'écoule du pus en abondance, et la plaie elle-même paraît dans un état d'orgasme.» Dans les deux cas, les écrivains sont sous l'empire de la même pensée. — Hippocrate, dans les *fractures* qui se compliquent de plaies consécutives, écrit, § 27 : «Ces sortes de plaies veulent être traitées, non par des substances âcres, mais, comme les brûlures, par des substances adoucissantes.» Il ne donne aucun détail de plus, et nous paraît renvoyer ainsi au traité des *Plaies* dont le § 22 est consacré aux brûlures, avec la description de divers topiques qui leur étaient destinés : l'auteur prend soin de dire lui-même de l'un d'eux : «autre topique qui n'est pas mordant.» Hippocrate écrit encore, à propos des luxations des os du pied accompagnées de plaie, *Fract.* § 9 : «A l'égard de ces lésions, c'est dans la partie relative aux plaies, ἐν ἑλκωσίων μέρει, qu'on indiquera le traitement qui leur convient.» De Mercy pense qu'il s'agit du livre des *Plaies*, et Littré, au contraire, des chapitres qui, dans le traité des *Fractures*, s'occupent de ces lésions compliquées de plaies. La traduction de Vidius, Foës et Bosquillon, laisse la chose en suspens : «De vulneratorum curatione, *ubi de ulceribus agetur*, dicemus.» Il faut avouer qu'il n'y a pas de chapitre, parmi ceux des fractures compliquées, qui fasse directement allusion aux luxations des os du pied avec plaies, et, sans trancher la question, il n'est pas déraisonnable de croire qu'Hippocrate fait ici un nouveau renvoi au livre des *Plaies*. — Si le doute est permis pour le cas qui précède, il ne saurait l'être pour celui qui suit. On lit dans notre auteur, § 1 : «Il est inévitable que les chairs qui sont le siége de fortes contusions ou de plaies contuses, une fois corrompues et transformées en pus, se fondent.» On lit de même, mot pour mot, dans les *Plaies de tête*, § 14 : «Il est inévitable que des chairs qui sont le siége de fortes contusions ou de plaies contuses, une fois transformées en pus, se fondent.» Cette phrase est répétée dans les mêmes termes, dix paragraphes plus loin, § 24. Or on peut imiter un auteur et lui emprunter une ou deux idées; mais, quand c'est le même esprit et la même conception des deux parts, quand ce sont les mêmes généralités et les mêmes détails, quand enfin c'est la même inspiration qui anime chaque œuvre, il faut aussi que ce soit une seule et même plume qui les ait tracées toutes les deux. La chose va devenir de plus en plus évidente à mesure que nous avancerons.

Parlons un peu du *pronostic*, qui fut une des préoccupations d'Hippocrate. — Nous lisons dans notre auteur, § 5 : «Dans la plupart des plaies, la saison chaude est plus favorable que l'hiver, à l'exception des plaies de tête.» On lit parallèlement dans les *Plaies de tête*, § 4 : «On remarquera qu'en hiver le blessé, si, du reste, il doit mourir de sa blessure, survivra plus longtemps qu'en été, quel que soit le point de la tête où

siége la lésion.» — Notre auteur écrit plus loin, § 7 : «Quand un os, en quelque région que ce soit, vient à s'exfolier, . . . il faut prévoir que les plaies de ce genre laissent des cicatrices enfoncées.» L'aphorisme VI, 45, est ainsi conçu : «Quand les ulcères durent un an ou même plus, il faut savoir que l'os s'exfolie, et que les cicatrices sont enfoncées.»

Passons à ce qui concerne le *traitement*. Nous avons fait voir plus haut, § 1, que les règles formulées par notre auteur pour le régime et le repos avaient été littéralement reproduites par Celse; on peut remarquer ici qu'il les avait lui-même reproduites du livre des *Fractures*, en les complétant par ce qui suit, § 3 : «La médication évacuante (par le bas) est indiquée dans la plupart des plaies, tant dans les blessures de la tête que dans celles qui font craindre le sphacèle, etc.» Hippocrate, à propos des luxations du calcanéum, avec forte contusion et menace de nécrose, a tracé un tableau complet de cette partie de la cure, *Fract.* § 2 : «Ces accidents sont pleins de danger et sujets à des aggravations, si on ne les traite pas par un pansement approprié et un repos prolongé; . . . si le blessé est sans fièvre, il faut l'évacuer par le haut; . . . si la fièvre est continue, on ne doit pas l'évacuer; on le prive d'aliments et même de ptisanes (bouillies d'orge); on lui donne de l'eau pour boisson, mais sans vin, et seulement additionnée d'hydromel; . . . la guérison pourra s'accomplir en soixante jours, à la condition que le blessé gardera l'immobilité.» Hippocrate insiste sur l'ensemble de ces préceptes, même pour les membres supérieurs; ainsi, à propos de la luxation des phalanges avec issue de l'os, il écrit, *Artic.* § 67 : «Après la réduction, il faut que le blessé se tienne immobile le plus possible, qu'il reste couché et ne prenne que peu de nourriture; il est bon encore de procurer une évacuation par en haut à l'aide d'un vomitif léger; quant à la plaie, on la traite avec quelque enhème, etc.» Il ne saurait y avoir entre ces divers passages une analogie plus saisissante[1]; on sent qu'ils procèdent tous du même observateur qui, dans le *Régime des maladies aiguës*, démontre ainsi l'importance de l'immobilité pour les plaies, § 12 : «Supposons un individu portant à la jambe une plaie qui ne soit ni très-grave ni très-simple, et ayant une constitution qui ne rende le mal ni trop facile ni trop difficile à cicatriser : s'il commence dès le premier jour à rester au lit et à faire soigner sa jambe, et s'il ne se lève jamais, assurément il sera bien plus exempt d'inflammation et se trouvera bien plus tôt guéri, que s'il s'était fait traiter tout en marchant un peu.»

On voit que les liens de parenté, si l'on peut ainsi dire, de ce livre des *Plaies* se multiplient et s'étendent au fur et à mesure qu'on avance. L'auteur décrit en détail la préparation d'un *vulnéraire noir*, et il termine par ces mots, § 12 : «On se sert de ce topique . . . pour les plaies de tête, etc.» En effet, Hippocrate dans les *Plaies de tête*, § 23, a recours au *médicament noir* : il en indique le mode d'emploi, sans s'occuper de la préparation, qu'il suppose toute faite. C'est là une nouvelle relation des plus étroites

[1] Il n'y a qu'une seule différence, insignifiante au fond, comme on va voir : c'est qu'il s'agit, dans notre auteur, d'une évacuation *par le bas*, et que, dans les deux autres citations, c'est *par le haut*; mais je ferai observer qu'il dit lui-même ailleurs, § 9 : «Dans toute plaie où il survient quelque complication, comme un érésipèle, il faut purger le corps par celle des voies qui convient le mieux au mal, soit *par le haut*, soit *par le bas*.»

entre ces deux traités. Notre auteur conseille, § 24, dans les ventouses scarifiées, de pratiquer des scarifications assez profondes et assez nombreuses pour satisfaire aux indications, mais sans oublier que, si elles s'enflamment ou s'ulcèrent, elles pourraient se confondre en se déchirant ξυῤῥαγῇ (si elles sont trop rapprochées) : « Il faut, dit-il, bien examiner le cas. » Hippocrate, dans les *Articulations*, § 11, recommande, à propos de la cautérisation de l'aisselle, de choisir des cautères allongés, et de bien placer les escarres afin que le pont qui les sépare ne soit pas exposé à se rompre. Or il ne s'agit pas là de lieux communs : c'est une préoccupation particulière, qui est la même des deux côtés; Hippocrate emploie la même expression ξυῤῥαγῆναι. Ailleurs notre auteur, dans les plaies rondes et creuses, formule ainsi les règles du débridement, § 8 *bis* : « Dans les plaies arrondies, si elles creusent en dessous, il faut débrider . . . la circonférence, soit dans la totalité (c'est-à-dire en deux points opposés), soit dans la moitié seulement, suivant la direction de l'axe du corps. » Hippocrate, dans les *Plaies de tête*, § 18, donne les mêmes conseils et en explique la raison : « Si la plaie est arrondie et très-creuse en dessous, il faut alors la débrider sur la circonférence, en deux points opposés, suivant la direction de l'axe du corps, de façon à la convertir en une plaie longue. » On sent qu'un pareil enseignement ne peut provenir que du même opérateur.

Si maintenant nous passons de l'analyse des faits à l'analyse des idées, nous allons pouvoir recueillir la matière d'une dernière argumentation qui n'aura pas moins de valeur que les précédentes. Il y a dans le livre des *Plaies*, une idée qui le domine tout entier; elle en est l'essence même, et il est assez singulier que, parmi les critiques qui le condamnent, elle n'en ait frappé aucun : on peut dire qu'ils se sont attachés à des choses de second et de troisième ordre, et qu'ils n'ont pas vu ce qui est réellement de premier ordre. L'indication curative par excellence, aux yeux de l'auteur, c'est la *mondification* de la plaie; c'est à elle que tout se rapporte : elle doit être la première dans l'ordre, comme elle est la première en importance. Il en fait l'objet d'un chapitre spécial, § 6 : « Toutes les plaies qui n'ont pas été régulièrement *mondifiées*, comme il convient dès le principe, ne tardent pas à bourgeonner, et restent particulièrement sujettes à devenir fongueuses, etc. » Dans le chapitre, § 8, sur les obstacles à la cicatrisation, il fait figurer en première ligne le défaut de mondification : « Les plaies qui n'ont pas été *mondifiées* ne veulent pas se recoller, lors même qu'on en affronte les bords. » Dès le § 2, il commence par signaler les médicaments qu'on doit éviter : « Ni les huiles, ni les topiques du genre des onguents, ni les médicaments gras, ne sauraient convenir, lors surtout que la plaie a besoin d'une large *mondification*. » Plus loin, au milieu du § 2, qui traite des topiques contre l'inflammation, il s'arrête tout à coup pour faire la remarque suivante, tant il est préoccupé de l'idée de mondification : « S'il est besoin de *mondifier* aussi la plaie, toutes ces plantes ont des propriétés mondificatives. » Enfin un long chapitre, § 12 *bis*, est consacré tout entier à la préparation des mondificatifs.

Or cette idée de la mondification des plaies est constamment la préoccupation d'Hippocrate : c'est pour lui l'idée mère de leur traitement, et il faut reconnaître que c'est une remarque fort juste, qui dénote un bon observateur. Dans les fractures compliquées de plaie, le premier topique dont parle Hippocrate est un mondicatif; c'est ce qu'on peut voir, *Fract.* § 24, et il le répète, *Fract.* § 25. Dans les *Articulations*, § 63, à propos de la luxation tibio-tarsienne avec issue des os, il condamne les médicaments

qui peuvent retarder la mondification; et, à propos de la gangrène des membres, il prend soin d'indiquer, *Artic.* § 69, l'attitude qui peut le mieux favoriser la mondification. Enfin, dans les *Plaies de tête*, § 24, il recommande de hâter la mondification : «C'est un mal, dit-il, que les chairs de la plaie mettent beaucoup de temps pour se mondifier.» Quelques lignes plus bas, il renouvelle la même recommandation pour la dure-mère : «Vous devez mondifier et dessécher la méninge le plus rapidement possible, de crainte qu'elle ne devienne fongueuse.» Plus loin, § 25, il insiste encore sur la nécessité de la mondification pour accélérer l'exfoliation osseuse qui doit avoir lieu, etc. — On le voit, c'est la mondification étudiée sous toutes ses faces, comme indication curative.

Je demande, après tout ce qui précède, s'il est dans l'ordre naturel des choses de rencontrer deux auteurs différents qui présentent une pareille uniformité pour les vues d'ensemble et les remarques de détail, pour les questions si diverses d'étiologie et de pronostic, enfin pour le jugement des indications curatives! En réalité, une homogénéité aussi complète dans les doctrines, les conceptions et l'exécution, oblige forcément à reconnaître qu'elle procède d'une source unique, et rien ne s'oppose à cette conclusion sur le contenu de ce livre auquel les critiques les plus hostiles accordent bien des qualités : «Placent, écrit Haller, placent aliqua monita, contra abusum oleosorum et laxantium, de curandis partibus ulceri circumpositis. Medicamenta ipsa cum rerum natura conveniunt.»

BIBLIOGRAPHIE.

1° MANUSCRITS.

A' = manuscrit de Venise.
E = 2255.
F = 2144.
F' = 2149 (fragments).
G = 2141.
H = 2142.
I = 2140.
J = 2143.
K = 2145.
L = cod. Serv. ap. Foës.
Q = cod. Fevr. ap. Foës.
U = manuscrit de Munich.
V = cod. Vossii.
X = 2332.
Z = 2148.
Y = 2887.

Æm. Port. = Notes d'Æmilius Portus et corrections pour le texte.

Barth. in marg. = Annotations de Barthez sur les marges d'un Hippocrate, à Montpellier.

2° ÉDITIONS, TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES.

Pour tout ce qu'il y a de commun, en bibliographie, aux divers livres hippocratiques, il est inutile de répéter ce qui a été dit du *Serment* et du *Médecin :* on ne peut qu'y renvoyer.

Vidus Vidius. *Chirurgia e græco in latinum conversa, cum nonnullis ejusdem Vidii commentar.* Paris, 1544, in-fol. (Page 1, trad. lat. du texte d'Hippocr. avec un comment. de Vidius.)

En françois avec le comment. de Vidius. Lyon, 1555, in-8°.

Fr. Lefèvre. *Les trois premiers livres de chirurgie* (de Vidius). Paris, 1855, petit in-16. (A-t-on réellement publié à Lyon, en 1855, l'édition française in-8° dont parlent Ackermann et Kühn? N'y a-t-il pas là quelque méprise? N'y aurait-il pas confusion avec celle de Lefèvre qui a la même date de 1555, et à laquelle les bibliographes assignent le même format in-8° ordinaire, tandis que c'est un format réduit?)

Traduit par Dussaudeau. Saumur, 1612, in-12. ACKERMANN. (Ici encore n'y a-t-il pas erreur? et d'abord le médecin de Saumur se nommait *Dissandeau* et non *Dussaudeau;* ensuite il ne dit pas un mot de cette prétendue publication dans sa traduction française *Des playes de teste,* Saumur, 1612, in-12. C'est sans doute le mot *playes* qui aura amené la confusion, de sorte qu'en tronquant le titre on aura donné lieu à cette traduction supposée qui serait de la même ville, de la même date et du même format!)

Stephan. Manialdus. *Hippocratis chirurgia, etc.... commentar. illustr. gr. lat.* Paris, 1619, in-8°. (P. 41, trad. lat. du texte d'Hipp. avec un comment. de Maniald.)

Les anciens et renommes autheurs de la medecine et chirurgie, etc. Paris, 1634, in-8°, avec fig. (P. 1, trad. fr. du texte d'Hipp. et du comment. de Vidius.)

Gius. Bignolozzi. *Libro d'Ippocrate delle ulcere con note pratiche chirurghice.* Firenze, 1690. in-8°.

ΠΕΡΙ ΕΛΚΩΝ.

Argumentum. Ulcera universa, eorumque differentias, supervenientia, symptomata, ambusta, tumores, ulcerum diagnostica, prorrhetica, ac therapeutica præcepta liber complectitur. (CHARTIER.)

I. Ἕλκεα[1] ξύμπαντα οὐ χρὴ τέγγειν, πλὴν οἴνῳ, ἢν μὴ ἐν ἄρθρῳ ἔῃ[2] τὸ ἕλκος· τὸ γὰρ ξηρὸν τοῦ ὑγιέος ἐγγυτέρω[3] ἐστὶ, τὸ δὲ[4] ὑγρὸν τοῦ μὴ ὑγιέος· τὸ γὰρ ἕλκος ὑγρόν ἐστι, τὸ δὲ ὑγιὲς ξηρόν. Ἀνεπίδετον δὲ ἐᾶν ἄμεινόν ἐστιν, ὅ τι γε μὴ καταπλάσσεται· οὐδὲ καταπλάσσειν ἐνδεχόμενόν ἐστιν ἔνια τῶν ἑλκέων, μᾶλλον δὲ τὰ νεότρωτα τῶν παλαιοτέρων, καὶ τὰ ἐν τοῖσιν ἄρθροισιν. Ὀλιγοσιτέειν[5] τε ὡς μάλιστα καὶ ὕδωρ ξυμφέρει πᾶσι τοῖσιν ἕλκεσι, μᾶλλον δὲ τοῖσι νεοτρώτοισι[6] τῶν παλαιοτέρων, καὶ ὅ τι ἄλλο[7] φλεγμαίνει ἕλκος ἢ μέλλει, καὶ ὅ τι σφακελίσαι κίνδυνος, καὶ τοῖσιν ἕλκεσι[8] καὶ φλέγμασι τοῖσιν ἐν τοῖσιν ἄρθροισι, καὶ ὅκου σπασμὸς κίνδυνος ἐπιγενέσθαι, καὶ τοῖσιν ἐν κοιλίῃ τρώμασι, πάντων δὲ μάλιστα τοῖσιν ἐν[9] κεφαλῇ καὶ μηρῷ κατεαγεῖσι καὶ ἄλλῳ[10] ᾧ κάτηξις [ἂν] γένηται. Ἑστάναι[11] δ' ἕλκεσι ἥκιστα ξυμφέρει, καὶ ἄλλως[12] ἢν ἐν τῷ σκέλεϊ ἔχῃ τὸ ἕλκος, οὐδὲ[13] καθῆσθαι οὐδὲ πορεύεσθαι· ἀλλ' ἡσυχίη[14] καὶ ἀτρεμίη ξυμφέρει μάλιστα. Τὰ δὲ

I. [1] ἕλκος dans Hippocrate a deux significations : 1° tantôt il s'entend d'une *plaie récente* et est synonyme de τρῶμα, *vulnus*, c'est dans ce sens qu'on le trouve dans les *Plaies de tête* notamment, et qu'Homère lui-même l'emploie, *Il.* XI, 812 ; 2° tantôt il s'entend d'une *plaie chronique*, d'un *ulcère*, et est synonyme de ἕλκωμα, *ulcus* ; c'est ainsi qu'on doit le traduire dans l'opuscule du *Médecin*, § 14. Le mot, ici, réunit les deux significations : Hippocrate s'occupe du *traitement des plaies et des ulcères*. « Ulcerum omnium, dit Foës, *Œcon.*, tum eorum quæ causa interna, quam quæ causa externa excitavit et peculiari τρώματος nomine comprehenduntur, curatio instituitur. » Ce titre général, qui est rendu, dans Cornarius, Vidius et Foës, par *De ulceribus*, est traduit dans Calvus par *De vulneribus et ulceribus*, dans Lefèvre par *Des playes et ulcères*. ἕλκεα μὲν νῦν τὰ πρόσφατα, ἐν δὲ τῷ περὶ τραυμάτων καὶ βελῶν τὰ χρόνια οὕτω καλεῖ. E.

[2] ἔῃ, A′ : peut-être est-ce cette manière d'écrire l'iota souscrit qui aura trompé le copiste de Vulg. lequel, s'imaginant que cet iota était mal placé, aura jugé à propos de le transposer, d'où εἴη vulg. au lieu de ἔῃ A'EHIJKY, Litt. Gardeil n'a pas bien rendu le sens : « Toutes sortes de plaies seront utilement lavées avec du vin, à moins que, etc. » Hippocrate défend, au contrajre, d'humecter les plaies ; il ne fait d'exception que pour celles des articulations.

[3] ἐγγυτέρω, vulg. Litt. τὸ ἐγγ. A′. ἐγγυτάτω, Merc. in marg. Gardeil traduit : « Et, pour guérir, elles (les plaies) doivent sécher. » Le sens est : quod vero sanum est, siccum est.

[4] καὶ τὸ, vulg. Litt. Erm. τὸ δὲ A'EH. Gal. *Méthode méd.* IV, v.

DES PLAIES.

Ald. fol. 220. — Cornar. Froben, p. 512. — Mercuriali, 1ᵉ class. 365. — Foës, VI, 869. — Chart., XII, 130. — Linden, II, 664. — Vid. Vid. p. 2. — Lefèvre, I, 24. — Littré, VI, 400. — Ermerins, III, 247.

1. (*Généralités sur les plaies et sur leur traitement.*) Les plaies en général ne veulent pas être humectées, si ce n'est avec du vin, à moins qu'elles ne siégent dans une articulation. Car ce qui est sec est plus près de l'état sain, et ce qui est humide plus près de l'état malade; or la plaie est humide, et les parties saines sont sèches. Il vaut mieux laisser sans bandage une plaie sur laquelle on n'applique pas des topiques; et il est certaines plaies sur lesquelles il ne convient pas d'en appliquer, par exemple, sur les plaies récentes moins que sur les anciennes, et moins encore sur celles des articulations. Une diète aussi ténue que possible et de l'eau pour boisson sont le régime indiqué dans tous les cas de plaies, plus encore dans les plaies récentes que dans les anciennes, dans toute plaie qui est enflammée ou qui menace de le devenir, dans celle où il y a danger de sphacèle, dans les plaies et les inflammations qui occupent les articulations, dans les cas où il y a crainte de spasme, dans les blessures du ventre et par-dessus tout dans les plaies de tête et de cuisse avec fracture, enfin dans tous les cas où il y a complication de fracture. Il ne convient pas du tout dans les plaies, et particulièrement dans celles des jambes, de se tenir debout, ni de rester assis ni de marcher; ce qui

[5] Vidius traduit par *abstinentia* : *ὀλιγοσιτέειν* signifie *exiguo cibo uti.*

[6] *νεοτρώτοισι* (A′ in marg.), E (H in marg. *νεωτέροισι*). Q′. Litt. Erm. (comme plus haut et plus bas *νεότρωτα*, *recentia vulnera*). *νεωτέροισι*, vulg. *junioribus*, *recentioribus.*

[7] *ἄλλο*, vulg. Litt. *ἄλλο* om. A′ (om. rest. al. man. H).

[8] *τ. ἕ. κ. φ. τ. ἑ. τ. ἀ.* vulg. Litt. *τ. ἐν τ. ἀρθ. ἕλκ. κ. φ.* A′EH; *σπασμὸς*, vulg. codd. *σπασμοὺς*, de suo Litt. Erm. *κίνδ. γέν.* IJK, *κίνδ. ἐπιγέν.* A′EHQ′. Merc. in marg. Litt.

[9] *ἐν κ.* vulg. Litt. *ἐν τῇ κ.* A′EH. Remarquez qu'il n'y a pas *τῷ* devant *μηρῷ*. Littré traduit : « Et particulièrement dans les fractures de la tête, de la cuisse et de toute autre partie. » Or il ne s'agit pas, je crois, de *fractures simples*, mais de *plaies compliquées de fractures*. *κατεαγεῖσι*, vulg. Litt. *κατεαγέντι* A′EH. Merc. in marg.

[10] *ἄλλῳ ᾧ κ. γένηται* sine *ἂν*, vulg. *ἄλλο ὅ τι ἂν κατεαγῇ* A′EQ′ (H al. man. text. vulg. in marg.). Je pense, comme Littré, que *ἂν* est nécessaire. (Ante *ἂν*, add. de suo *τινι* Erm.)

[11] *δ′ ἕλκεσι* A′EH. Litt. Erm. *δ′ ἐν τῷ ἕλκει*, vulg. Gardeil n'a pas compris cette phrase : « On doit éviter que le corps ne porte sur les parties blessées. » Le sens est : « stare autem minime convenit ulceribus. »

[12] *ἄλλως* A′ (al. man. *μᾶλλον* H). Litt. Erm. (Voy. aussi même tournure, § 2, l. 5.) *μᾶλλον* vulg.

[13] *ἀλλ′ οὐδὲ*, vulg. codd. *ἀλλ′* om. EH. Litt. Erm.

[14] *ἡσυχίη δὲ*, vulg. Erm. *ἀλλ′ ἡσυχίη* A′H. Litt. *ἀλλ′ ἡσυχίη δὲ* E (*ἀλλὰ*, Merc. in marg.).

νεότρωτα ἕλκεα πάντα ἥκιστα ἂν φλεγμήνειεν[15] αὐτά τε καὶ τὰ περιέχοντα, εἴ τις διαπυήσειεν[16] ὡς τάχιστα, καὶ τὸ πῦον μὴ ἀπολαμβανόμενον ἀπὸ τοῦ ἕλκεος τοῦ στόματος ἴσχοιτο, ἢ εἴ τις ἀποτρέποι ὅκως μηδὲ μελλήσει διαπυῆσαι πλὴν τοῦ ἀναγκαίου πύου ὀλιγίστου, ἀλλὰ ξηρὸν εἶναι ὡς μάλιστα φαρμάκῳ μὴ περισκελέϊ[17]. Πυρῶδες γὰρ γίνεται, ἐπὴν φρίκη ἐγγένηται καὶ σφυγμός· φλεγμαίνει γὰρ τὰ ἕλκεα τότε, ὁκόταν διαπυῆσαι μέλλῃ· διαπυεῖ δὲ, ἀλλοιουμένου[18] τοῦ αἵματος καὶ θερμανθέντος, ἕως σαπὲν πῦον γένηται[19]. Τῶν τοιούτων ἑλκέων ὅταν δοκέῃ δεῖσθαι καταπλάσιος, οὐ χρὴ αὐτὸ τὸ ἕλκος καταπλάσσειν ἀλλὰ τὰ περιέχοντα, ὅκως τὸ πῦον ἀποχωρέῃ καὶ τὰ σκληρυνόμενα μαλαχθῇ. Τῶν δὲ ἑλκέων ὅπερ[20] μὲν ἂν ὀξέϊ βέλεϊ διατμηθῇ ἢ διακοπῇ, ἐνδέχεται ἔναιμον φάρμακον[21] καὶ τὸ κωλῦον διαπυεῖν ἀναξηραῖνόν τι. Ἥτις[22] δ' ὑπὸ τοῦ βέλεος ἐφλάσθη καὶ ἐκόπη σὰρξ, ταύτην δὲ[23] ἰητρεύειν ὅκως διάπυος ὡς τάχιστα γένηται· ἧσσόν τε γὰρ φλεγμαίνει, καὶ ἀνάγκη τὰς σάρκας τὰς φλασθείσας[24] καὶ κοπείσας, σαπείσας[25] καὶ πῦον γενομένας, ἐκτακῆναι, ἔπειτα βλαστάνειν νέας σάρκας.

[15] φλεγμήνειεν EV. φλεγμήναιεν, vulg. Litt. Erm. Hippocrate, avec les noms neutres, met d'ordinaire le verbe au singulier (φλεγμήνειεν, opt. éol. 3e pers. sing.) plutôt qu'au pluriel (φλεγμήναιεν, *inflammarentur*) : il y a plus loin, § 2 : φλεγμαίνει ἧσσον τὸ ἕλκος καὶ τὰ περιέχοντα.

[16] εἴ τι διαπυήσει, al. man. τις διαπυήσειεν H; διαπυήσειεν E; διαπυήσῃ cum ει supra η, unde διαπυήσει ἕως A'; legendum censeo διαπυήσειε ὡς; cod. Ven. ν euphonicum sæpius omittit (forme éol. correspondante à la précédente). διαπυήσει, vulg. Erm. Le futur ne peut guère aller avec les optatifs gouvernés par le même εἰ. «Je pense, dit Littré, qu'il faut lire διαπυήσοι.» Mais cette leçon n'est autorisée par aucun manuscrit; ἀποτρέποι, vulg. Litt. ἀποτρέπει EJ; μελλήσει, vulg. Litt. μελήσει FIJK. μελλήσῃ, cum ει supra η A'.

[17] Vidius traduit : *Quæ vinculum non postulant;* et Lefèvre : (médicaments) *qui ne requièrent point de ligature.* Scapula dit, *Diction.* p. 1483 : περισκελὴς, *crura ambiens seu circumdans :* unde τὰ περισκελῆ *femoralia,* Phil. et Exod. 18; la racine est ici σκέλος. Mais Scapula dit, p. 1482, à propos de σκέλλω, «Exicco (*lisez* exsicco), arefacio : περισκελὴς, *prædurus :* ut Sophoc. in *Αντιγ.* σίδηρος περισκελὴς, *ferrum nimis induratum.* Idem in *Αιας* περισκελεῖς φρένες *prædurum ac pertinax pectus, præfracta mens.* Ab Hippoc. περισκελὲς φάρμακον dicitur *quod mordicat et vehementer incitat,* ut annot. Gal. l. II, *Glauc.*» Galien en effet définit ce mot, *Ad. Glauc.* l. II, c. III : μὴ περισκελεῖ, τουτέστι μὴ δάκνοντι μήδ' ἐρεθίζοντι σφοδρῶς, c'est-à-dire *qui n'est pas mordant ni fortement irritant.*

[18] «Elles suppurent par l'*intermédiaire* du sang qui se modifie, etc.» (Littré.) Le sang est ici l'*agent* principal et non l'*intermédiaire* du travail de la pyogénie.

[19] «Dans vulg. le point est après ἑλκέων, dans H il est après γένηται, ponctuation qui me paraît préférable.» (Littré.) Nous avons plus loin, § 10, l. 6, une phrase identique, qui fixe la ponctuation. δοκέῃ A' codd. Litt. δοκέῃς, vulg. δοκέῃς δὲ Lind. Il serait plus régulier d'écrire ὁκόταν, comme plus haut. καταπλάσσειν : même précepte plus loin, § 10, l. 6.

[20] ὅπερ, vulg. Litt. ὅ τι A'. Gal. *Méth. méd.* IV, v; μὲν ponitur post βέλεϊ EL. Lefèvre traduit *baston aigu*, et Gardeil *dard pointu.* Il

convient le mieux, c'est le repos et l'immobilité. Toutes les plaies fraîches n'éprouveront que le moins d'inflammation possible, elles et les parties ambiantes, si on leur fait rapidement traverser la période de suppuration, si le pus n'est pas retenu par les lèvres de la plaie qui lui font obstacle, ou bien si l'on empêche qu'il s'y forme de la suppuration autrement que la petite quantité qui est indispensable, et qu'on dessèche la plaie le mieux qu'on pourra, à l'aide d'un médicament qui n'irrite pas; car l'inflammation s'en empare quand il y survient du frisson et des battements; or les plaies s'enflamment quand elles vont suppurer, et elles suppurent une fois que le sang s'est modifié et échauffé jusqu'à ce que, enfin corrompu, il passe à l'état de pus. Dans des plaies de cette nature, quand il paraît y avoir besoin de topiques, il faut les appliquer non sur la plaie elle-même, mais sur les parties environnantes, afin que la suppuration puisse s'écouler et que les parties indurées se ramollissent. S'il s'agit de plaies produites par une arme tranchante qui a entamé ou excité la partie, il est indiqué d'appliquer un médicament approprié aux plaies sanglantes et quelque siccatif ayant la propriété d'empêcher la suppuration. Mais si, par l'action de l'instrument vulnérant, les chairs ont été atteintes de fortes contusions ou de plaies contuses, on les traitera de façon à les faire suppurer le plus rapidement possible; car, de la sorte, l'inflammation sera moindre; il est inévitable que des chairs qui sont le siége de fortes contusions ou de plaies contuses, une fois corrompues et transformées en pus, se fondent, et ensuite il s'engendre des chairs nouvelles.

s'agit, non d'un *instrument piquant*, qui serait peu propre à *inciser* ni à *exciter*, mais d'un *instrument tranchant*.

[21] *Φάρμακον*, vulg. Litt. *Φάρμαξιν* K; *κωλύον*, vulg. *κωλῦον*, Gal. *Méthod. méd.* IV, v, 2ᵉ cit. Kühn, Litt. Erm.; *ἀναξηραίνοντι*, codd. Frob. Merc. (Merc. traduit pourtant : *ressiccatorium quoddam*. Merc. ponit *καὶ* in marg. ante *ἀναξ.*) *ἀναξηραῖνόν τι*, Foës de Chouët, Lind. Kühn, Litt. *τε* pro *τι*, Erm. (Barthez propose in marg. : *ἐνδέχεται καὶ ἔναιμον φάρμακον τὸ κωλύον διαπνεῖν, καὶ ἀναξηραίνον* (*lisez κωλῦον* et *ἀναξηραῖνον*). Ratio Gal. est : *γίνεται γὰρ ἀπορρέοντος τοῦ αἵματος ξηρότερον*. Cette correction de Barthez est textuellement tirée de Galien, qui répète la phrase deux fois de même, *Méth. méd.* IV, v. J'objecterai à cette leçon que, ce qui empêche de suppurer, c'est moins peut-être le médicament *enhème* que le *siccatif*. Celse s'énonce ainsi sur les *enhèmes* : «Il n'est point d'emplâtres dont on retire plus d'avantage que de ceux qu'on applique sur les blessures lorsqu'elles sont encore sanglantes; les Grecs les appellent *enæma*. Ils réunissent les lèvres des plaies qui ne sont point accompagnées d'hémorragie et les font cicatriser; il n'entre aucune sorte de graisse dans leur composition.» (V, xix.) Cette composition était, du reste, très-variée, comme le détaille Celse.

[22] *ἥτις*, codd. vulg. *ἤ τις*, Litt. Erm. *εἴ τις* (*bis*), Gal. *Méth. méd.* IV, v; *δ'* A'EH. Gal. Litt. Erm. *δὲ*, Lind. *δ'* om. vulg.; *ἐφλάσθη* vulg. Litt. *ion. ἐθλάσθη* FGZV, Ald. Gal.

[23] *δεῖ* pro *δὲ* L. *δὲ* om. Gal. Lind. «*δὲ* est ici pour *δή*, comme il y en a tant d'exemples dans Hipp.» (Littré). — *ἰητρ.* codd. vulg. Litt. *ἰατρεύειν*, Gal. *Méth. méd.* IV, v.

[24] *φλ.* vulg. Litt. *Ion. θλασθ.* FGVIJKZQ'. Gal. *contusas et dissectas* (Cornar. Mercur.), *contuses et écrasées* (Littré.) Il y a ici une nuance chirurgicale qu'on n'a pas bien saisie : des chairs *coupées*, *dissectæ*, ne suppurent pas *nécessairement*, et la règle serait fausse. *φλασθείσας* doit s'entendre des *contusions violentes* (2ᵉ degré : *attrition*; et 3ᵉ : *écrasement*) et *κοπείσας* (*κοπήσας* cum *ει* supra *η*, A') des *plaies fortement contuses* (voy. § 4). Cette distinction est nettement accusée dans une phrase qu'on lit plus loin, § 21, sur la préparation d'un topique qu'Hippocrate recommande d'*écraser*

II. Ἕλκεϊ νεοτρώτῳ παντὶ, πλὴν ἐν κοιλίῃ, ξυμφέρει[1] [ἐκ τοῦ τρώματος αἷμα ῥυῆναι αὐτίκα, πλέον ἢ ἔλασσον· φλεγμαίνει γὰρ ἧσσον αὐτὸ τὸ ἕλκος καὶ τὰ περιέχοντα· καὶ ἀπὸ τῶν πεπαλαιωμένων ἑλκέων[2] ξυμφέρει] αἷμα ποιέειν ἀπορρέειν πυκινὰ, ὅκως ἂν δοκέῃ καιρὸς εἶναι, καὶ ἀπ' αὐτῶν τῶν ἑλκέων καὶ[3] ἀπὸ τῶν περιεχόντων τὸ ἕλκος, ἄλλως[4] τε καὶ ἢν ἐν κνήμῃ ἔῃ τὸ ἕλκος ἢ ἐν[5] δακτύλῳ ποδὸς ἢ χειρὸς, μᾶλλον ἤ κου[6] ἄλλοθι τοῦ σώματος· γίνεται γὰρ, ἀπορρέοντος τοῦ αἵματος, ξηρότερα καὶ μείονα ἰσχναινόμενα· κωλύει γὰρ[7] μάλισΓα μὲν τὰ τοιαῦτα ἕλκεα ὑγιαίνεσθαι[8], ἔπειτα δὲ καὶ τἆλλα ξύμπαντα, αἵματος σηπεδὼν καὶ ὅ τι[9] ἐξ αἵματος μετασΓάσιος γεγένηται. Ξυμφέρει[10] δὲ μετὰ τὴν τοῦ αἵματος ἀπορροὴν ἐπὶ τῶν τοιούτων ἑλκέων καὶ σπόγγον ἐπιδεῖν πυκνὸν καὶ μαλθακὸν, τετμημένον, ξηρότερον ἢ ὑγρότερον, καὶ[11] ἐπὶ τῷ σπόγγῳ ἄνωθεν φύλλα ἰσχνὰ[12] τίθεσθαι. Ἔλαιον δὲ καὶ ὅσα μαλθακώδεα[13] ἢ ἐλαιώδεά ἐσΓι φάρμακα, οὐ ξυμφέρει τοῖσι τοιούτοισιν ἕλκεσιν, ἢν μὴ πάνυ ἤδη πρὸς ὑγιείην τείνῃ. Οὐδὲ τοῖσι νεοτρώτοισιν ἕλκεσι

finement ou de *hacher* menu, σμικρὰ τρίψας ἢ κατακόψας λεῖα.

[25] καὶ σαπείσας, Frob. Merc. Foës, Gal. *Méth. méd.* IV, v. καὶ, om. A', codd. Ald. Litt. Erm. Il est digne de remarque que καὶ n'est pas rendu dans la traduction de Corn. Merc. Foës et Chartier, bien qu'il figure dans leur texte. L'ensemble de ces idées sur la contusion se retrouve dans les *Plaies de tête*, § 14, où la phrase suivante nous représente les degrés divers du mal : τὴν σάρκα φλᾷ τε (*contusion*, 2e degré), καὶ πέπειρον ποιέει (*attrition*, 3e degré), καὶ κόπΓει (*plaies contuses*).

II. [1] ἐκ τοῦ ... ξυμφέρει om. vulg. Barth. in marg. : «Hic locus corruptus et mutilus, corrigendus ex Gal. l. IV, *Méth. méd.*» En effet, ce passage, dont l'omission chez le copiste s'explique par la présence des deux ξυμφέρει, est cité, à diverses reprises, par Galien, *Méth. méd.* IV, IV et VI, et doit être restitué ici, comme le fait Barthez in marg., comme l'avaient déjà très-bien vu successivement Vidius, qui l'a introduit dans sa traduction, Mercuriali, qui l'inscrit en marge de son texte et le fait figurer dans sa traduction, puis Foës, qui ne le met pas dans son texte, mais l'admet dans sa traduction, après en avoir prévenu dans ses notes, enfin Manialdus et Chartier, qui l'inscrivent à la fois dans leur texte et leur traduction, comme après eux Litt. Ermer.

[2] «Ulcères chroniques» (Littré). L'ulcère se définit une *plaie chronique;* on dit *ulcères invétérés;* mais ici il s'agit de *plaies anciennes* par opposition aux *plaies récentes.* πυκινὰ, Gal. Barth. in marg. Ermer. πυκνὰ, vulg. Litt.

[3] «καὶ Lind. καὶ om. vulg. La correction de Linden me paraît parfaite.» (Littré.) Cette correction n'est pas de Lind.; elle est d'ailleurs incomplète : καὶ ἀπὸ, Merc. in marg. Foës in not. Barth. in marg. Cette leçon, qui est la meilleure, est tirée d'une citation de Galien, *Méth. méd.* IV, VI, et se retrouve dans Maniald., dans la traduction de Mercuriali *et ab ipsis ulceribus et ab ipsis partibus ulcus complectentibus*, et dans celles de Foës et de Chartier.

[4] Voy. § 1, l. 12, ἔῃ, vulg. Litt. εἴῃ, Chart.

[5] ἐν, codd. vulg. Litt. Erm. ἐν om. A'. om. restit. al. man. H.

[6] κου A'E (H al. manu) Litt. που vulg.

[7] γὰρ μάλισΓα μὲν τὰ τ. A'H. Gal. *ibid.* Litt. (γὰρ μάλ. τὰ τ. μὲν E). μὲν γὰρ (γ. om. I). μάλ. τὰ τ. V. vulg.

[8] ὑγιαίνεσθαι V. Gal. Merc. in marg. Foës in not. Maniald. Chart. (ὑγιέα γίνεσθαι, ms. 2160, Erm.), Litt. *sanescere*, au lieu de ὑγριαίνεσθαι, Frob. Merc. Lind. *humectari.* —

2. (*Des saignées locales et du pansement des plaies.*) Dans toute plaie récente, à moins qu'elle ne soit au ventre, il est bon de [faire tout de suite couler de la blessure plus ou moins de sang; car de la sorte la plaie elle-même et les parties voisines s'enflammeront moins; dans les plaies anciennes, il est bon aussi de] faire, à plusieurs reprises, autant du moins qu'on le jugera opportun, couler du sang tant de la plaie elle-même que des parties ambiantes, spécialement si la blessure existe à la jambe, ou à un doigt du pied ou de la main, et cela plutôt que dans toute autre région du corps : les parties, s'atténuant à mesure que le sang s'échappe, deviennent plus sèches et d'un moindre volume. Ce qui, en effet, empêche surtout la guérison de telles plaies, ainsi que généralement de toutes les autres, c'est la corruption du sang et tout ce qui provient du changement d'état de ce liquide. Il convient, après l'évacuation sanguine, de fixer sur ces plaies une éponge dense, mais molle et découpée, plutôt sèche qu'humide, et de mettre par-dessus une suffisante couche de feuilles déliées. L'huile et tous les topiques du genre des onguents ou de nature huileuse ne conviennent pas à des plaies de cette espèce, à moins que déjà elles ne soient tout à fait en voie de guérison. Dans les plaies récentes non plus l'huile ne saurait convenir, ni les topiques du genre des

τὰ σύμπαντα V, vulg. (ξυμπ. A'EH). τάλλα σύμπαντα, Chart. (ξ. Gal. Litt.)

[9] ὅ τι, Gal. Merc. in marg. Litt. ὅ τι om. V, vulg. — γεγένηται, Gal. Litt. Erm. γένηται, vulg. codd. Littré traduit μεταβάσιος par *déplacement*. Je crois qu'il s'agit, non d'un *changement de place*, mais d'un *changement d'état* ou de nature, *mutatio*, qui correspond à ἀλλοιούμενον, *alterati*. Voy. § 1, l. 19. Cornar. et Mercur. ont mal saisi le sens: « Prohibet hoc maxime talia ulcera humectari; deinde vero in omnibus ulceribus putredo sanguinis ex sanguinis transmutatione fit. » La phrase, restituée littéralement d'après Galien, *Méth.* IV, v (que d'ailleurs Foës indique dans ses notes et introduit dans sa traduction, qu'on retrouve dans celle de Chartier et même dans son texte, sauf ὅ τι, qu'enfin nous adoptons avec Littré), doit se traduire ainsi : « Nempe prohibet maxime quidem ejusmodi ulcera sanescere, quin etiam et reliqua omnia, putredo sanguinis et quod ex sanguinis transmutatione ortum est. »

[10] ξυμφέρει A' (σ. J), Foës, Chart. Lind. Litt. ξυμφέρη, Ald. Frob. Merc. Lefèvre traduit πυκνὸν, *espesse* (Gardeil om.), Littré, *fine*, Cornarius, Vidius, Foës et Chartier *densam*.

[11] καὶ HQ'. Litt. ἢ vulg.

[12] ἰσχνὰ, vulg. A'V. « Les copistes, dit Littré, confondent souvent ἰσχνὰ et συχνὰ, » et il adopte συχνὰ. Cornarius et Mercuriali écrivent *multa*, Calvus *tenera*, Vidius et Foës *gracilia*, Chartier *grandia*, Lefèvre *déliées* (Gardeil om.), Littré *nombreuses*. Les deux leçons peuvent se justifier : il faut une certaine *quantité* de feuilles; et, pour remplir le but, elles doivent être *fines* et minces. « Folia gracilia . . . vim siccandi habent. » [Foës.] Voy. § 10, 11. τίθεσθαι, vulg. Litt. om. A'.

[13] *Médicaments émollients* (Littré). Voy. § 21, 1. Les véritables *émollients* ne sauraient être contre-indiqués dans ces cas; il s'agit ici de la composition et de la consistance des topiques. Vidius paraît l'entendre d'un *liniment*: « Est tamen ubi alioquin ulcer lenibus inungere oporteat. » Foës traduit *et quæcumque mollitudinem et olei vim habent*, et explique que Galien (l. IV, Com. pharm. general.) définit μαλθακώδη φάρμακα « quæ sunt oleosi generis, in quibus adipes, resinas, ceram, sebum etiam et œsypum reponit Hipp. » J'ai bien des fois constaté, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, que tous les onguents, fort sujets à rancir et à devenir irritants, exposent aux inflammations des plaies, aux furoncles, aux érésipèles, etc. Chirurgicalement il serait absurde de dire que les émollients ne conviennent ni aux plaies anciennes ni aux plaies récentes quelles qu'elles soient.

ξυμφέρει ἔλαιον, οὐδέ μαλθακώδεα οὐδὲ σλεατώδεα[14] φάρμακα, ἄλλως τε καὶ ὅ τι ἂν δέηται ἕλκος πλείονος καθάρσιος· τὸ δὲ ξύμπαν εἰπεῖν, ἐλαίῳ τὴν χρίσιν[15] ποιέεσθαι καὶ ἐν θέρει καὶ ἐν χειμῶνι πρὸς ἃ τῶν τοιούτων φαρμάκων δεόμεθα.

III. Ὑποκάθαρσις[1] τῆς κάτω κοιλίης ξυμφέρει τοῖσι πλείσλοισι τῶν ἑλκέων καὶ ἐν τρώμασιν ἐν κεφαλῇ ἐοῦσι, καὶ ἐν κοιλίῃ, καὶ ἐν ἄρθροισι[2], καὶ ὅσα[3] σφακελίσαι κίνδυνος, καὶ ὅσα ῥαπλὰ, καὶ τοῖσιν ἐσθιομένοισι καὶ ἐρπυσλικοῖσι, καὶ τοῖσιν ἄλλως[4] πεπαλαιωμένοισιν ἕλκεσι, καὶ[5] ὅκη ἂν μέλλῃ [τις ἐπιδέειν].

IV. Οὐ χρὴ[1] οὐδ' ἐμπλάσσειν τὰ φάρμακα, πρὶν ἂν πάνυ ξηρὸν ποιήσῃς τὸ ἕλκος· τότε δὲ δεῖ[2] προσλιθέναι· ἀνασπογγίζειν δὲ τὸ ἕλκος πολλάκις[3] σπόγγῳ καὶ αὖθις ὀθόνιον ξηρὸν καὶ καθαρὸν προσίσχων πολλάκις, οὕτω δὲ ἐπιθεὶς τὸ φάρμακον τὸ[4] δοκέον ξυμφέρειν, ἐπιδεῖν ἢ μὴ ἐπιδεῖν.

[14] «Les substances balsamiques ne conviennent pas.» (Gardeil.) Il s'agit des mêmes topiques : «nec oleum, neque mollia, neque adiposa medicamenta conveniunt.» πλείονος, *ampliore* (Corn., Merc.), *copiosiore* (Foës, Chart.), *davantage* (Lefèvre) (om. Gardeil), *prolongée* (Littré).

[15] χρίσιν, vulg. χρῆσιν A'CHIJKV (Z χρίσιν mut. in χρῆσιν). Litt. Ces deux leçons se partagent les interprètes : Vidius, *utendum*, Gardeil, *user*, et Littré, *usage*, sont pour la seconde; Cornarius et Mercuriali, *illitio*, Foës et Chartier, *litu*, et Lefèvre, *oindre d'huile*, sont pour la première, que je préfère pour plusieurs motifs : l'idée de χρίσις correspond à τέγγειν, § 1; et surtout la phrase ἐλαίῳ χρίσιν ποιέεσθαι paraît plus régulière que l'autre; dans ce dernier cas, Hippocrate met presque toujours χρῆσθαι, et la construction χρῆσιν ποιέεσθαι exigerait plutôt le génitif ἐλαίου que le datif ἐλαίῳ, comme on dit en latin *usus belli* (Cæsar), et comme on lit dans Galien : ἡ τῶν τοιούτων χρῆσις, *talium medicamentorum usus* (*Méth. méd.* IV, VII). Dans le *Médecin*, § 2, χρῆσις αὐτῶν, § 15, χρῆσιν αὐτέων, etc. Enfin ajoutons que les manuscrits écrivent souvent η pour ι.

III. [1] ὑποκάθαρσις, vulg. Litt. ὑπ. γὰρ Gal. *Méth.* IV, VI. κάθαρσις γὰρ Gal. *Com. de hum.* II, *text.* 12. ὅτι τοῖς ἕλκεσι συμφέρει ὑποκάθαρσις τῆς κάτω κοιλίας, in marg. codd.

[2] *Membres*, Gardeil.

[3] τὸ ὀσλοῦν, pro ὅσα, Gal. *De hum.* σφακελλίσαι IK; ῥαπλὰ, codd. vulg. Litt. ῥάπλεται Gal. *Méth.* IV, VI. Merc. in marg. Barth. in marg. Les deux leçons sont bonnes, en sous-entendant ἔσλαι avec ῥαπλὰ, *quæ consuta sunt* (Corn. Merc.); ἑρπυσλικοῖσι EK. Lind. Litt. ἑρπισλικοῖσι, Frob. Merc. Chart. ἑρπησλικοῖσι, Foës de Chouët. ἕρπησι, Gal. *Méth.* IV, VI, Merc. in marg. (Voy. *Medic.* § 14, 5.)

[4] ἄλλως πεπ. codd. vulg. Litt. τ. ἄλλοισι τοῖσι πεπ. Gal.

[5] ὅκη EH. Litt. Erm ὁκοῖα δ' ἂν, Gal. ὅπη, vulg. ὅποι JV. Vulg. porte : καὶ ὅπη ἂν μέλῃ ἐπιδεῖν οὐ χρή; et d'abord, au lieu de μέλῃ, codd. Frob. Merc. Chart. il faut μέλλῃ A'H, Gal. Foës de Chouët, Kühn, Barth. in marg. Litt.; ensuite Galien, qui cite ce passage, ajoute, après ἐπιδέειν, ὑποκαθαίρειν τὴν κάτω κοιλίην (*idem* Merc. in marg. et Barth. in marg.), sans mettre οὐ χρή, ce qui prouve que ces mots n'appartiennent pas à cette phrase : en effet, Foës et Chartier, à l'exemple

onguents, ni les médicaments gras, spécialement si la plaie a besoin d'une large mondification. En un mot, nous n'aurons recours aux applications d'huile, soit en été, soit en hiver, que pour les cas particuliers qui ont besoin de ce mode de médication.

3. (*Indications de la purgation alvine.*) La purgation par le bas convient à la plupart des plaies, tant dans les blessures de la tête que dans celles du ventre ou des articulations, dans celles qui font craindre le sphacèle, celles qui réclament la suture, dans les ulcères rongeants ou serpigineux, et généralement dans les ulcères invétérés et dans les cas où la déligation est indiquée.

4. (*De l'application des topiques.*) On ne doit point recourir aux topiques avant d'avoir complétement desséché la plaie; c'est alors qu'on pourra en faire l'application. On absterge la plaie à plusieurs reprises avec une éponge, et on l'essuie avec un linge sec et propre; cela fait, on en vient à l'application du médicament jugé convenable, et par-dessus on met ou l'on ne met pas de bandage.

de Vidius, sont infidèles à la ponctuation de leur texte, lequel rattache les mots en litige à ce qui précède, et leur traduction les rattache à ce qui suit; reste donc καὶ ὅπη (lisez ὅκη) ἂν μέλλῃ ἐπιδεῖν qu'adopte Littré (je lis ἐπιδέειν avec Gal.), et que Vidius traduit *et quæ vincienda sunt*, et Lefèvre *qui se doivent lier;* mais, pour cela, il faudrait ἐπιδεῖσθαι, et aucun manuscrit ne donne cette leçon. Foës condamne tout à fait la phrase de vulg. «Hanc *lectionem, etsi vitiosissimam*, constantissime retinent omnia exx. tum inss. tum impr. sed μέλλῃς aut μέλλοις lego.» Cette correction judicieuse n'a que le tort de n'être pas autorisée par les manuscrits (Lind. s'en inspire, en écrivant μέλῃς; il eût fallu μέλλῃς). La véritable leçon est dans Galien, où la correction est toute faite : καὶ ὁκοῖα δ' ἂν μέλλῃ τις ἐπιδέειν, Gal. (τις Merc. in marg. τις Barth. in marg.); τις est nécessaire : *quæ chirurgus debeat deligare.* (Voy. plus haut § 1 : εἴ τις διαπυήσειε, εἴ τις ἀποτρέποι; et plus bas § 10 : ἤν τις τάμνῃ, etc.)

IV. [1] Voy. § 3, n. 5. — Post χρὴ addit. [δὲ] Lind., δὲ om. vulg. Litt.; πάνυ om. V. ποιήσης ξ. J.

[2] δεῖ, vulg. Litt. — δεῖ om. A′ (restit. a. manu H).

[3] π. om. GZ; προσίσχον J; πολλάκις rejecit. Erm.

[4] τὸ om. J. Ces préceptes sur le *pansement des plaies*, formulés par Hippocrate, §§ 1, 2, 4 et 10, etc. (voy. aussi le *Médecin*, § 15, l. 6), ont fait loi dans l'antiquité : cinq siècles plus tard, Galien les reproduisait ainsi : «Dans les ulcères de mauvaise nature, qui sont remplis de sucs vicieux et dont la plupart contiennent aussi beaucoup d'impuretés, on doit, quand on veut les saupoudrer avec quelque médicament sec, les essuyer préalablement avec un linge doux, propre et sec; puis, remplissant leur cavité avec le médicament, on appliquera à l'extérieur un emplâtre capable de détuméfier les bords; extérieurement, sur cet emplâtre, on placera un linge qui ait les mêmes dimensions dans tous les sens, et sur l'ulcère une éponge trempée dans l'eau ou dans le vin; on s'attachera surtout à ce que l'éponge reste froide; or on obtiendra facilement ce résultat, si on l'arrose continuellement d'eau froide, sans défaire le bandage.» (Oribase, *Collect. méd.* LI, § 57.)

V. Ἕλκεσι τοῖσι πλείστοισιν ὥρη ἡ θερμοτέρη ξυμφορωτέρη[1] τοῦ[2] χειμῶνος, πλὴν τοῖσιν ἐν κεφαλῇ καὶ κοιλίῃ, μᾶλλον[3] δὲ ἡ ἰσημερινή.

VI. Τὰ δὲ ἕλκεα[1] ὁκόσα [[2] μὴ καλῶς καθαρθέντα καὶ[3] ἐς τὸ δέον, ἀεὶ πρότερον, ἄρξεται βλαστάνειν, ταῦτα ὑπερσαρκέει μάλιστα· ὁκόσα[4]] δ' ἂν καθαρθέντα καλῶς τε καὶ ἐς τὸ δέον, ἀεὶ ἐπὶ τὸ ξηρότερον θεραπεύηται[5], πλὴν εἰ φλασθῇ, ταῦτα δὲ[6] οὐκ ὑπερσαρκέει ὡς ἐπὶ τὸ πουλύ.

VII. Ἢν ὁκοθενοῦν ὀστέον ἀφιστῆται ἢ κανθὲν ἢ πρισθὲν ἢ ἄλλῳ[1] τῷ τρόπῳ, τῶν ἑλκέων τούτων αἱ οὐλαὶ κοιλότεραι γίνονται.

VIII. Ἕλκεα[1] οὐ κεκαθαρμένα οὐκ ἐθέλει ξυνιέναι ξυναγόμενα[2], οὐδ' αὐτόματα ξυνέρχεται. Ὧν τὰ περιέχοντα φλεγμαίνει τοῦ ἕλκεος, ἔστ' ἂν μὴ παύσηται τῆς φλεγμασίης, οὐκ ἐθέλει ξυνιέναι· [οὐδ' ἢν[3]] τὰ περιέχοντα τοῦ ἕλκεος μελανθῇ αἵματος[4] σηπεδόνι ἢ καὶ κιρσοῦ παρέχοντος τὴν ἐπιῤῥοὴν

V. [1] ξυμφερωτέρη FG (H al. man. φε supra φο) IJKZ. Frob. Merc. Æmilius Portus a corrigé en ξυμφορωτέρη que depuis on retrouve dans Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. et que donne A'.

[2] Ante τοῦ, add. ἡ J; Merc. in marg.

[3] μᾶλλον, vulg. Litt. Erm. μάλιστα A'H. ἡ om. restit. al., man. H. Voy. même doctrine *Vuln. cap.* § 20. Hippocrate indique, *Fract.* § 29, que le pansement des plaies varie suivant les saisons. (Voy. *Artic.* § 63; *De medic.* § 6, l. 3.)

VI. [1] τὰ δὲ ἕλκεα ὅσα, Gal. Basil. gr. IV, 79; Chart. X, 95; Foës in not. Man. τὰ ἕλ. ὁκόσα, sine δὲ, vulg. (δὲ Chart. XII, 132), Kühn, Litt. Erm.

[2] [μὴ . . . ὁκόσα] om. codd. vulg. Kühn. (manque aussi dans le manuscrit de Calvus). «Corruptus hic locus ex IV *Meth. med.* Galen. restituendus.» Barth. in marg. Maniald. écrivait en 1619 : «In codd. gr. hic locus mutilus legitur, nos ex IV, v, *Therap. meth.* restituimus.» Cette restitution, déjà signalée par Foës, en 1595, est due à Vidius, qui disait en 1544 : «Locus hic mutilus legitur in cod. Hipp. sed eum restituimus ex IV *Meth. med.*, ubi Galenus integrum inseruit.» Vidius en a fait profiter sa traduction; Foës et Chartier en ont fait autant, mais sans admettre ce passage dans leur texte : Foës se borne à le citer dans ses notes. Maniald. l'a introduit dans son texte et sa traduction, et Littré aussi; j'ai fait comme eux, en le plaçant entre crochets.

[3] καὶ Foës in not. Man. (in trad. Vidius add. *neque;* Foës, Chart. et Man. *et*), καί om. Gal. Litt.; ἄρξηται, Barth. in marg. ἄρξεται Gal. Foës in not. Man., Chart. Litt.; ὑπερσαρκέῃ Barth. in marg. Gal. Bas. gr. ὑπερσαρκέει Foës in not. Man., Chart. Littré, Erm. Littré traduit : «Les plaies qui, n'étant pas mondifiées d'une manière régulière . . ., *anticipent continuellement* et se hâtent de bourgeonner, etc.» Chartier traduit aussi, X, 95 : «Quæcumque ulcera non probe et, ut convenit, expurgata, *semper prius pullulare incipiunt*, etc.» Linacer, avant lui, avait fait de même (Galen. lacuna, IV, 53; Bas. 1561). Il me semble néanmoins que πρότερον, qui est suivi d'une virgule (voy. Man.), se rapporte à ce qui *précède*, et non à ce qui *suit*, car la *première indication* pour un ulcère, ce n'est pas de bourgeonner, *c'est d'être mondifié*, sans quoi *il bourgeonnera consécutivement*. Foës tra-

5. (*Influence des saisons.*) Dans la plupart des plaies, à l'exception de celles de la tête et du ventre, la saison chaude est plus favorable que l'hiver; le temps de l'équinoxe est plus favorable encore.

6. (*De la mondification des plaies.*) Toutes les plaies qui [n'ont pas été régulièrement mondifiées, comme il convient, dès le principe, ne tardent pas à bourgeonner et restent particulièrement sujettes à devenir fongueuses; mais celles qui] ont été mondifiées convenablement, comme il est nécessaire, peuvent toujours, à moins qu'elles ne soient compliquées de contusion, être conduites par le traitement vers une dessiccation de plus en plus complète, et, en général, elles ne deviennent pas fongueuses.

7. (*État des cicatrices après l'exfoliation des os.*) Quand un os, en quelque région que ce soit, vient à s'exfolier, après avoir été cautérisé, ou trépané, ou après tout autre accident, les plaies de ce genre laissent des cicatrices enfoncées. (*Aphor.* VI, 45.)

8. (*Des plaies qui ne se recollent pas.*) Les plaies qui n'ont pas été mondifiées ne veulent pas se recoller, lors même qu'on en affronte les bords, et elles ne tendent pas d'elles-mêmes à se rapprocher; celles dont le pourtour est enflammé ne veulent pas non plus se recoller, tant que l'inflammation n'a pas cessé; les plaies dont les parties ambiantes sont devenues noires par le fait de la corruption du sang ou parce

luit très-bien : « Ulcera quæ neque probe neque, ut convenit, *prius assidue repurgata*, carnem producere incipiunt, etc. » Vidius et Lefèvre avant lui, Maniald. et Chart. XII, 132, après lui, ont adopté le même sens, qui est d'ailleurs amplement justifié par ce qui suit.

[4] ὁκοῖα, Gal. Man. Chart. Barth. in marg. ὁκόσα, vulg. Litt.; τε om. Gal. Chart. Man. Barth. in marg. Erm. τε codd. vulg. Kühn, Litt.; πρὸς, pro ἐπὶ J.

[5] θεραπεύεται, Gal. Bas. 78; Chart. X, 94 et 95; Merc. in marg. θεραπεύηται, Gal. Bas. 79. Foës in not. Man. Barth. in marg. Litt.; πλὴν εἰ θλασθῇ, Gal. Bas. 78 (θλᾶσθαι, *ib.* 79), Merc. in marg. Foës in not. Chart. X, 94 et 95; Man. Barth. in marg. Litt. (Hippocrate écrit θλασθῇ, ion. Voy. § 1, 25, 27; § 10, 5, etc. *Cap. vuln.* §§ 3, 4, 7, etc.); ποιῆται τὴν βλάσθησιν, *germinationem faciunt*, pro θερ. π. ε. φ. vulg. Kühn, Erm.

[6] δὲ V, Ald. vulg. Kühn, Litt. δὲ om. Gal. Man. Chart. X, 95, Erm.; οὐχὶ J; ἐπιτοπολὺ, vulg. Gal. Kühn ἐπὶ τὸ πολὺ, Barth. in marg. ἐπιπολὺ, Chart. X, 95. ἐπὶ τὸ πουλὺ A'H, Litt.

VII. [1] ἄλλο K. Voy. notre *Append. des Plaies.*

VIII. [1] περὶ ἑλκέων ῥυπαρῶν καὶ φλεγμαινόντων K.

[2] ξυναγόμ. vulg. Litt., ξυνηγομ. FGZ, sans doute par réminiscence des formes κατήγνυται, *Fract.* § 45, κατηγνυμένα, *Fract.* § 26 (συνειγόμενα J).

[3] οὐδὲ ὦν ... μελανθῇ, Ald. Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. Littré. C'est là une tournure vicieuse; on regrette de ne trouver, à cet égard, aucune note dans Foës ni Littré; évidemment il faudrait ἂν avec μελανθῇ, comme plus haut, § 1, 23, ἂν ... διακοπῇ, ou bien ἐμελάνθη sans ἂν, comme plus haut ἐκόπη, § 1, 25. La véritable leçon est dans Galien οὐδ' ἦν ... μελανθῇ, *Meth. med.* IV, v, οὐδ' EH. Avec cette restitution du texte disparaît l'incorrection de la phrase (autre erreur plus bas, § 10, l. 18, vulg. écrit ἂν pour ἦν).

[4] καὶ αἵματος, vulg. καὶ om. H, Gal. *ibid.* Barth. in marg. Litt. (καὶ ἕλκεος A, restit. al. man. in marg. αἵματος sine καὶ). « Dans H, en marge, est écrit de la main primitive γέγρ. τοῦ αἵματος; une main plus récente a transposé cette variante dans le texte et a rendu illisible la leçon qui y figurait en premier. » (Littré.) σηπεδῶνι, codd. Ald. Frob. Merc.; σηπεδόνι, Gal. Foës, Chart. Lind. Barth. in marg. Litt.

τοῦ[5] αἵματος, οὐδὲ ταῦτα ἐθέλει ξυνιέναι, ἢν μὴ τὰ περιέχοντα τοῦ ἕλκεος ὑγιέα[6] ποιήσῃς.

VIII *bis*. Τῶν δ' ἑλκέων[1] τὰ κυκλοτερέα ἢν ὑπόκοιλα[2] ᾖ, ἐν κύκλῳ πάντῃ[3] ἐπιτάμνειν χρὴ τὰ ἀφεσλεῶτα[4], ἢ πάντα ἢ τὰ ἡμίσεα τοῦ κύκλου, κατὰ μῆκος τῆς φύσιος[5] τοῦ ἀνθρώπου.

IX. Ἐπὶ παντὶ ἕλκεϊ ἐρυσιπέλατος ἐπιγενομένου, κάθαρσιν δεῖ[1] ποιέεσθαι τοῦ σώματος, ἐφ' ὁκότερα[2] ἂν ξυμφέρῃ τῷ ἕλκεϊ, εἴτε ἄνω, εἴτε κάτω.

X. Ὅτῳ[1] ἂν οἴδημα γένηται παρὰ τὸ ἕλκος, ἀφλεγμάντου ἐόντος τοῦ ἕλκεος, χρόνῳ ὕσλερον πύου[2] ὑπόσλασιν ἴσχει τὸ οἴδημα. Καὶ ὅ τι ἂν τῇ φλεγμασίῃ οἰδήσαν μὴ καθισλῆται[3], τῶν ἄλλων καθισλαμένων, ὅσα ἅμα ἤρξατο φλεγμαίνειν καὶ οἰδίσκεσθαι, καὶ τοῦτο κίνδυνος μηδ' ἅμα ξυνιέναι. Ὅσα δὲ πιπλόντων ἢ ἄλλῳ τῷ[4] τρόπῳ διακόπλεται καὶ φλᾶται, καὶ ἀνοιδίσκεται τὰ περιέχοντα τὸ ἕλκος, καὶ διαπυήσαντα, πῦον[5] ἀπὸ τῶν οἰδημάτων ἀποχωρέει κατὰ τὸ ἕλκος[6], τῶν τοιούτων ὅ τι ἂν δοκέῃ δεῖσθαι καταπλάσιος, οὐ χρὴ[7]

[5] τοῦ αἵμ. codd. vulg. Litt. τ. α. om. Gal. *ibid.* Barth. in marg. ce qui modifierait un peu le sens. Vidius traduit : « Ob varicem fluxum sanguinis subministrantem ; » et Lefèvre : « Ou à raison de quelque varice qui faict que le sang s'esgoutte dans la playe. » ἐθέλει, vulg. Litt. ἐθέλῃ Gal. *ibid.*

[6] « Tant que les parties environnantes n'ont pas été *rendues à la santé.* » (Littré.) Cela se dit plutôt des *individus* que des *choses*. « On doit, ce semble, dit Littré, entendre κιρσὸς dans le sens très-général d'*engorgement.* » (Voy. § 10.)

VIII *bis*. [1] ὅτι τὰ κυκλοτερῆ τῶν ἑλκῶν ἐπιμήκη δεῖ ποιεῖν, in marg. codd. ; τ. δ' ἑλκέων, Gal. *Meth.* IV, xv, δ' om. vulg. Litt. Erm. — κυκλοτερέα, vulg. Litt. κυκλοτερῆ, Gal. (De circulari figura, vide Scalig. exer. 30 in Carda. ; et cur ulcera rotunda difficilius curentur, theorema primum Cassii medici. Barth. in marg.)

[2] ὑπόκοιλα, « plaies *creuses* » (Littré) : c'est *creux en dessous*, « intus cava » (Vidius), « subcava » (Corn. Merc.), « cavitatem nacta » (Foës), « subconcava » (Chart.), « cavées par dessoubz » (Lefèvre). — Voy. *Medic.* § 14.

[3] πάντῃ, codd. vulg. Litt. πάντῃ om. Gal. Barth. in marg. Vid. in trad. Littré traduit *partout*, Corn. et Foës *undiquaque*, Chartier et Ermer. *undequaque ;* est-ce bien le sens, puisqu'on peut n'avoir à débrider que *la moitié* de la circonférence de la plaie ? Ce ne saurait alors être *de toutes parts ;* Hippocrate recommande, ce semble, de débrider *complétement* ce qu'on débride, sans y rien laisser qui nuise à la guérison ; ἐπιτάμνειν, codd. vulg. Litt. ἐπιτάμειν (*sic*) K, ἐπιτέμνειν Gal. ἐπιτέμειν J.

[4] ἀφεσλεῶτα, vulg. Litt. ἀφεσλῶτα, Gal. ἐφεσλεῶτα J. ἀφεσλεῶτα, d'après Galien, s'entend ici des bords de la plaie, *durs et calleux*, σκληρὰ καὶ τυλώδη. Il est d'expérience que les bords décollés des plaies sont souvent plus ou moins calleux, et par là même peu aptes au recollement.

[5] φύσιος, vulg. Litt. φύσεως J ; τῆς φύσιος om. Gal. (Eodem modo loquutus est Hipp. lib. *De fract.* Barth. in marg.) Voy. aussi *De vuln. cap.* § 18. D'après Vidius, il s'agit ici, de même que dans les *Plaies de tête*, de rendre *long* un ulcère *arrondi*, comme l'indique d'ailleurs le titre grec de ce paragraphe. Gardeil traduit : « En détruire les bords . . . *en allongeant la*

qu'une varice engorgée donne lieu à l'afflux sanguin, ces plaies ne veulent pas davantage se recoller, avant que les parties ambiantes soient ramenées à leur état normal.

8 *bis*. (*Des plaies rondes et creuses.*) Dans les plaies arrondies, si elles sont creuses en dessous, il faut complétement (n. 3) débrider circulairement les parties décollées, soit dans la totalité de la circonférence, soit dans la moitié seulement, suivant la longueur de la taille du sujet.

9. (*Des complications d'érésipèle.*) Dans toute plaie, quand il survient un érésipèle, il faut purger le corps par celle des voies qui convient le mieux au mal, soit par le haut, soit par le bas.

10. (*De certains obstacles à la cicatrisation et du traitement à leur opposer.*) Toutes les fois qu'il survient du gonflement auprès d'une plaie, tandis que celle-ci reste sans inflammation, on voit, à la longue, un dépôt de pus se produire sous le gonflement; et quand une partie, qui s'est tuméfiée par le fait de l'inflammation, ne revient pas sur elle-même à mesure que s'affaissent les autres points qui avaient commencé à s'enflammer et à se tuméfier en même temps, il est à craindre qu'elle ne se recolle pas non plus en même temps. Dans les cas où, par suite d'une chute ou de tout autre accident, il y a une plaie contuse ou une forte contusion, où les parties environnantes se tumé-

plaie suivant les cas;» le sens est : «secundum hominis naturalem longitudinem.»

IX. [1] δεῖ, vulg. Litt. om. A', om. H, rest. alman. — ποιε. τ. σύμ. vulg. Gal. *Meth.* IV, v, τοῦ σ. ποι sine παντὸς, Gal. *Com. hum.* I, lex. 14. παντὸς, Merc. in marg.

[2] ὀπότ. vulg. Litt. ὀπότ. A', codd. Gal. Meth. IV, vi. — ἂν, vulg. Litt. μάλιστα, pro ἂν Gal. — ξυμφέρει, vulg. Litt. (Gal. sine ἂν). Ξυμφέρῃ, FGHK, Litt. Erm. avec ἂν.

X. [1] Corn. Frob. et Merc. rattachent *par virgule* ce paragraphe à ce qui précède; Foës, Maniald. et Chart. l'en séparent *par un point.*

[2] πύον, Frob. Merc. πύου, A', Merc. in marg. Foës, Chart. Litt. puris sedimentum habet tumor.

[3] καθιστῶται, codd. Litt. (ut supra § 7, ἀφιστῶται), Erm. καθίστηται, Frob. Merc. Foës, Maniald. Chart. Lind. Kühn.

[4] ἀλλάτου, Merc. — φλᾶται, A'EH, Litt. (ut supra, § 1, 25, 27). θλᾶται, V, vulg. «Il y a contusion et écrasement.» (Littré.) Je crois avoir démontré, § 1, n. 24, qu'il s'agit de *plaies contuses* et de *fortes contusions* : «discinduntur, colliduntur» (Foës), «præciduntur, contunduntur» (Chart.).

[5] πύον, Frob. Merc. πῦον, Foës de Chouët, Chart. Lind. Kühn. Litt. — διαπυησάντων, de suo Erm. Voy. *Hémorroïd.* § 1, l. 5, nominatif absolu. — Littré traduit : «Il y a écoulement du pus des parties gonflées par la plaie.» Il s'agit, je crois, non de l'*écoulement du pus à l'extérieur*, mais de son transport ou afflux concentrique des parties ambiantes vers la plaie, comme l'ont entendu Vidius : *pus ex tumore ad ulcus transfunditur*, et Foës : *pus ad ulcus se recipit.* C'est la *première phase* du travail de la suppuration.

[6] ὅτι, Ald. Frob. Merc. ὅ τι, Æmil. Portus. Voy. § 10, 12. Corn. Frob. écrit ἕλκος τῶν τοιούτων. Æmil. Portus a montré qu'il fallait, après ἕλκος, au moins une virgule, comme depuis dans Merc. Litt., ou un point comme dans Foës, Chart. Lind. — Littré traduit : *Quelle que soit l'application médicamenteuse qu'on juge convenable.* Il semble que le savant traducteur se soit trompé : ὅ τι se rapporte non aux *applications*, mais aux *cas divers* qui peuvent les réclamer : «In talibus *quidquid* cataplasmate

αὐτὸ τὸ ἕλκος καταπλάσσειν, ἀλλὰ τὰ περιέχοντα, ὅκως τὸ πῦον[8] ἀποχωρέῃ, καὶ τὰ σκληρυνόμενα λαπαχθῇ· ἐπειδὰν δὲ λαπαχθῇ, καὶ ἡ φλεγμασίη παύσηται, ἐπὶ τὰ[9] ἀφεστηκότα σπόγγους ἐπιδέων προσιστάναι, ἀρχόμενος ἀπὸ τοῦ ὑγίεος ὀλίγον προσχωρέων·[10] ἐπὶ δὲ τῷ σπόγγῳ ἄνωθεν φύλλα ἐπέστω συχνά[11]. Ὅ τι δ' ἂν μὴ δύνηται προστῆναι[12], ἡ σὰρξ ὑγρὴ ἐοῦσα αἰτίη ἐστίν· ταύτην [δεῖ][13] ἐκβάλλειν. Ἢν ὑπὸ βαθείῃ[14] σαρκὶ τὸ ἕλκος ἔῃ, κατ' ἄμφω[15] κἀκ τῆς ἐπιδέσιος κἀκ τοῦ προσπιέζοντος[16] ὑποκιρσοῦται[17]· τὸ δὴ[18] τοιοῦτον ἤν τις τάμνῃ, πρὸς μήλην, ἢν ἐνδέχηται, εὕροον ἀπὸ τοῦ στόματος τὸ ἕλκος ἀνατάμνειν, ὅκη ἂν δοκέῃ καιρὸς εἶναι, καὶ οὕτως ἰητρείην προσφέρειν, ὁκοίης[19] ἂν δοκέῃ προσδεῖσθαι. Ὡς δὲ τὰ πολλὰ ἐπὶ παντὶ ἕλκει, ὅ τι ἂν κοιλίην ἔχῃ[20] πρὸς τὸ ἰθὺ καταφανέα ἰδεῖν, οἰδήματος μὴ προσέοντος[21], ἢν

opus habere visum fuerit.» (Vidius.) Cornarius, Foës, Merc. Maniald. et Chartier suivent le même sens. Nous avons plus haut, § 1, 21, une phrase identique, qui fixe l'interprétation.

[7] χρὴ, vulg. Litt. δεῖ, E. Même doctrine plus haut, § 1, 21.

[8] πύον, Frob. Merc. Voy. § 10, 6. — ἀποχωρέῃ. C'est ici la *deuxième phase* de la marche du pus: dans la première, § 10, 6, il se porte des parties ambiantes engorgées vers la plaie, ἀπὸ τῶν οἰδημάτων κατὰ τὸ ἕλκος; dans la deuxième, il sort par la plaie et s'écoule à l'extérieur; selon Hippocrate, le cataplasme favorise le premier phénomène, et ne doit pas faire obstacle au second, en obstruant l'ouverture de la plaie, *ut pus decedere possit.*

[9] ἐπὶ τὰ, K; Litt. ἔπειτα, vulg. — ἀφεστηκότα, vulg. Litt. (il y a plus haut ἀφεστεῶτα, *ion.* § 8 *bis*, l. 2), ἀφεστηκότας, FH.

[10] προσχωρέων, vulg. Litt. (προχωρέων, L). Lefèvre traduit : *Et la* (bande) *lascher peu à peu dautant plus qu'elle s'approchera de la playe.* Le sens est : commencer par les parties saines *en empiétant un peu sur elles:* «paulumque progressus» (Foës, Chartier, om. Gardeil). Hippocrate dit, *Fract.* § 14 : προσεπιδεῖν ... ἐπὶ συχνόν, plurimum vinculo circumdare.

[11] συχνὰ, A', vulg. Litt. Erm. ἰσχνὰ, HIJK LV (voy. § 2, n. 12); *multa*, Vidius, Cornar. Foës, Chart. *force feuilles*, Lefèvre; *beaucoup*, Gardeil.

[12] ὅτι, Frob. ὅ τι, Æmil. Portus. — προστῆναι, codd. vulg. Litt. *coalescere*; προσθεῖναι, Gal. *Meth.* IV, VI, *apponere.* — ἐστίν, Gal. *ibid.* Litt. ἐστί, Frob. Merc. Foës, Chart. Lind.

[13] δεῖ, LV, δεῖ om. vulg. Litt. Erm. — Cornar. Mercur. et Lind. admettent une ponctuation et un sens tout différents: «Cum vero compesci non poterit caro quæ humida existit, in causa est ut hanc ejicias.» Æmilius Portus a fait voir qu'il fallait une virgule (om. Frob. Merc.) avant ἡ σὰρξ, qui commence un deuxième membre de phrase; avec la citation que fait Galien, il ne saurait rester aucun doute : *Si quid coalescere nequit, humida caro causa est.* Le reste est une conclusion médicale : *illam ejicere oportet;* avec [δεῖ] on ne pourra plus tomber dans la confusion précitée, dont n'est pas exempt le texte de Foës, sinon sa traduction.

[14] ὑποβαθείῃ, H.

[15] Il est mieux de placer la virgule après ἔῃ, et non après ἄμφω comme dans Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. — κἀκτῆς ... κἀκτοῦ, Merc. Maniald. καὶ pro κἀκ. K.

[16] προσπιέζοντος, A'EH, Litt. et non προσπιέσ. V, vulg. C'est une cause qui *agit*, et non qui *agira.* Gardeil a mal saisi le sens : «Deux choses, la profondeur de la plaie et la superposition de la bande.» Le sens est : «Utraque ex causa, tum ex deligatione, tum ex eo quod præterea comprimit.» Foës.

[17] ὑποκυρσοῦται, vulg. ὑποκιρσοῦται, A'U, codd. Litt. «Il faut, dit Littré, prendre ὑποκιρσ. dans le sens de s'*engorger*; ce sens, qui me paraît ici évident, doit réagir sur κιρσός,

fient et, une fois que la suppuration y est établie, le pus se dégorge des parties tuméfiées vers la plaie, dans ces cas, dis-je, s'il vous paraît opportun de recourir à des topiques, il faudra les appliquer, non sur la plaie elle-même, mais sur les parties ambiantes, afin que le pus puisse s'échapper et les indurations se ramollir. Une fois le ramollissement obtenu et l'inflammation éteinte, on rapproche les parties séparées à l'aide d'éponges qu'on fixe avec un bandage, en commençant par les parties saines, sur lesquelles on empiétera légèrement; et par-dessus l'éponge on mettra une couche suffisante de feuilles déliées. S'il est des points qui ne puissent se réunir, c'est l'humidité des chairs qui en est cause; il faut les enlever. Si la plaie siége profondément dans une région charnue, deux causes, la déligation et la pression de ce qui lui est superposé, concourent à l'engorger comme une varice. Si, dans ce cas, on a une incision à faire, on la pratiquera sur une sonde, autant que possible, en commençant, pour mieux frayer une issue aux humeurs, par l'orifice de la plaie dans la direction qu'on estime conve-

employé plus haut. Foës propose de lire *ὑποκαρτοῦται*, *se tuméfie*, leçon plus claire sans doute, mais à laquelle s'oppose *κυρσὸς* du passage cité plus haut.» L'autorité des manuscrits s'y oppose aussi. Gardeil traduit : «Concourent à rendre la *tumeur moindre*.» C'est un contresens : Calvus et Vidius écrivent *in varicem attollitur*, Corn. et Merc. *in curvum subattollitur* Foës *in tumorem assurgit*. Il semble qu'Hippocrate veut comparer la tuméfaction allongée de ces plaies sinueuses à l'engorgement des grosses varices qui font relief sur la peau.

[28] *δὴ*, codd. vulg. Litt. *δὲ*, EH. — *ἤν τις*, A′EHIJKL, Litt. *ἂν*, vulg. — *ἐνδέχηται*, vulg. Litt. *ἐνδέχεται*, A′H, *ἢν ἐνδεχ.* U. — *ἀνατάμνειν*, codd. Maniald. Litt. *ἀνατέμνειν*, vulg. — *ὅκη*, vulg. Litt. Erm. J'écris *ὅκῃ* comme § 3, l. 4.

[29] *δ' ἂν*, vulg. *δ'*, om. FHIJKU, Litt. — *δοκέῃ*, vulg. Litt. *δοκεῖν*, A′.

[30] *ἔχοι*, V. — *πρὸς*, vulg. Litt. *ἐς*, A′E (H, al. man. *πρὸς*). — *καταφανέα*, codd. vulg. Erm. *καταφανὲς*, Litt.

[31] Foës traduit : «Fere autem ulcus omne quod cavitatem habet, in quam recta conspici possit, tumore non præcedente, in eo si quidem putredo aut caro nimio humore marcida et putris subsit, tum ipsum ulcus, tum quæ juxta sunt, nigra conspicientur.» Vidius, Cornarius, Mercuriali et Chartier interprètent dans le même sens. «Ces traductions, dit Littré, sont inintelligibles, du moins quant à la liaison des idées : car, pour qu'une plaie corrompue ou fongueuse prenne une apparence livide, qu'importe que le sinus en soit partout accessible à la vue? Est-ce que, les mêmes conditions subsistant, elle ne deviendrait pas livide, si le sinus n'en était pas accessible à la vue? Une pareille traduction n'est pas acceptable; mais elle est la reproduction du texte de vulg.; ce texte est donc altéré ..... J'ai pensé qu'ici encore il y avait une lacune causée par la présence d'un second *προσέοντος*; j'ai mis entre crochets ce que j'ai ajouté [*ὅ τι δ' ἂν κοιλίην ἔχῃ μὴ πρὸς τὸ ἰθὺ ἢ οἰδήματος προσέοντος*], *ἢν μὲν κτλ.* Quant à la correction de *καταφανέα* en *καταφανὲς*, elle me paraît commandée et par la marche de la phrase et par l'opposition *pourvu qu'il n'y ait pas de gonflement*, etc.» Je crois qu'il n'y a rien à changer au texte ni à l'interprétation : Hippocrate trace un tableau complet des deux ordres de phénomènes, intrinsèques et extrinsèques, qui caractérisent les plaies sinueuses avec corruption intérieure, phénomènes qui se corroborent et se complètent mutuellement, et qu'on peut saisir en entier quand le sinus est rectiligne et accessible à la vue. Hippocrate semble dire aux chirurgiens : *Rappelez-vous tout cela pour votre diagnostic, quand vous ne pourrez recueillir qu'une portion incomplète des symptômes.* Il y a des passages analogues dans le livre des *Plaies de tête*. Gardeil n'a pas rendu le sens : «On trouvera le fond de la plaie ou noir ou livide.»

μὲν ἔῃ[22] ἐν αὐτῷ σηπεδὼν, ἢ ἡ σὰρξ ὑπέῃ μυδῶσα[23] καὶ σαπρὴ, ἔσται τοῦτο τὸ ἕλκος καὶ τὰ περιέχοντα τὸ ἕλκος ἰδεῖν μέλανα[24] ὑποπέλια· καὶ τῶν ἐσθιομένων ἑλκέων, ὅκη ἂν[25] φαγέδαινα ἐνέῃ, ἰσχυρότατά τε νέμηται καὶ ἐσθίῃ, ταύτῃ τοῦ ἕλκεος τὸ περιέχον χροιὴν ἕξει μέλαιναν ὑποπέλιον.

XI. Καταπλάσματα[1] οἰδημάτων καὶ φλεγμασίης τῆς ἐν τοῖσι[2] περιέχουσιν· ἡ ἑφθὴ φλόμος[3], καὶ τῆς τριφύλλου τὰ φύλλα ὠμὰ, καὶ τοῦ ἐπιπέτρου[4] τὰ φύλλα ἑφθὰ, καὶ τὸ πόλιον· ἢν δὲ καὶ[5] καθαίρεσθαι δέῃ τὸ ἕλκος, πάντα μὲν καὶ ταῦτα καθαίρει· ἀτὰρ καὶ τῆς συκῆς τὰ φύλλα καὶ τῆς ἐλαίης, καὶ τὸ πράσιον. Ἕψειν[6] δὲ ταῦτα πάντα, μάλιστα δὲ τούτων ἕψειν τὸν ἄγνον, καὶ[7] τὴν συκῆν, καὶ τὴν ἐλαίην, καὶ τῆς σίδης τὰ φύλλα ὡσαύτως ἕψειν. Ὠμοῖσι δὲ τοῖσίδε[8] χρέεσθαι, τῆς μαλάχης τὰ φύλλα τρίβων ξὺν οἴνῳ[9], καὶ τοῦ πηγάνου τὰ φύλλα καὶ τῆς ὀριγάνου χλωρῆς· πᾶσι τούτοισι χρὴ τοῦ λίνου τὸν καρπὸν φρύξαντα καὶ κόψαντα ὡς λειότατον μιγνύναι.

Ὅκου[10] δὲ ἐρυσίπελας κίνδυνος ἐφ' ἕλκεσι γενέσθαι, τῆς ἰσάτιδος τὰ φύλλα τρίβων ὠμὰ καταπλάσσειν ξὺν[11] τῷ λίνῳ, ἢ[12] τὸ λίνον δεύων σιρύχνου[13] χυλῷ ἢ ἰσάτιδος[14] καταπλάσσειν.

Ὅταν[15] δὲ τὸ ἕλκος καθαρὸν μὲν ἔῃ, φλεγμαίνῃ[16] δὲ τό τε ἕλκος καὶ τὰ

[22] ἢν, vulg. Litt. εἰ, EQ'. — εἴη, codd. vulg. ἔῃ, de suo Litt. Erm. — ἡ, ante σὰρξ, om. V.

[23] μυδῶσα, ἐκρέουσα· μυδᾶν γὰρ λέγεται τὸ ἐκρεῖν τὰ σιερεὰ σώματα καὶ οἷον μαδᾶν· ὥσπερ τριχῶν ἀποπιόντων τῶν σωμάτων (*sic*), in marg. E. Voy. *Vuln. cap.* § 24. — ἔσται, vulg. Litt. ἐσιὶ, K.

[24] μέλανα, A'H, Kühn, Litt. μέλαινα, Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. Maniald.

[25] ὅκ. scribo ut supra, ὅπη, ceteri omnes. — καὶ ἂν, Foës, Chart. Lind. Kühn, καὶ om. codd. Ald. Frob. Merc. Maniald. Litt. — νέμεται, vulg. νέμηται, A'EH, Litt. Erm. — ἐσθίει, vulg. ἐσθίῃ, E, Litt. — καὶ ταύτῃ, V, vulg. Maniald. καὶ om. A'U, codd. Ald. Litt. — περὶ φαγεδαίνης, in marg. EH.

XI. [1] καταπλάσματα ἑλκῶν, in marg. G.

[2] τοῖσι, H, Lind. Litt. τοῖς, vulg. Gardeil traduit : « cataplasmes contre les tumeurs et les inflammations, *à mettre tout autour.* » Le sens est : « cataplasmata tumorum et inflammationis *partium circumpositarum.* » (Chart.)

[3] Aujourd'hui encore on emploie les fleurs comme pectorales, et les feuilles comme émollientes. Calvus traduit : *polion, canave herba.*

[4] ἐπιπέτρου, vulg. Maniald. Calvus paraît avoir lu κυπέρου (qu'il traduit *junci quadrati* folia) et Cornarius κύπρου (qu'il rend par *ligustri* folia, copié en cela par Mercuriali). « Hic autem, dit Foës, Galenus ἐπιπέτρου legit, l. IV, *Meth.*, *quem secuti sumus.* » En effet, Vidius, Foës et Chartier traduisent *epipetri* folia, et Lefèvre *épipétron* (om. Gardeil). La vraie leçon est ἐπιπέτρου, Gal. *Meth.* IV, VI. Merc. in marg. Maniald. in comment. Litt. Erm. (ἐπιπέρου, FGIKUZV, par omission du τ). Aristote parle de l'*épipétron* (*De part. anim.* l. IV, c. V), ainsi que Pline, l. XXI, c. XV.

[5] καὶ om. K. — πάντα, Litt. — πράσιον, vulg. Litt. πράσειον, A'. Gardeil traduit l'*ail;* c'est le *marrube*, *marrubium* (Corn. Foës), *marrubin* (Lefèvre).

nable; cela fait, on emploiera le traitement qu'on jugera approprié. En thèse générale, dans toute plaie qui offre un sinus rectiligne, par là même facile à explorer, quand il n'y a pas d'enflure, s'il s'y trouve quelque corruption ou des chairs fongueuses et putrides, on verra non-seulement la plaie elle-même, mais encore les parties circonvoisines d'une teinte noirâtre et sublivide. De même, dans les ulcères rongeants, là où la phagédénie s'est implantée, envahit et ronge avec le plus de violence, là aussi le pourtour de l'ulcère acquerra une couleur noire sublivide.

11. (*Formules de divers topiques pour le gonflement et l'inflammation des plaies.*) Topiques pour les engorgements et l'inflammation des parties circonvoisines : bouillon blanc cuit (*Verbascum thapsus* L.), feuilles crues de trèfle, feuilles cuites d'épipétron (*Sedum acre* ou *album* L.), et pouliot (*Teucrium polium* L.). — S'il est besoin de mondifier aussi la plaie, toutes ces plantes ont des propriétés mondificatives. Item, feuilles de figuier et d'olivier, et marrube (*marrubium vulgare* L.). On fera cuire tout cela, mais surtout l'agnus-castus (*vitex agnus castus* L.), le figuier et l'olivier; on fera cuire de même les feuilles du grenadier. On emploiera crues les plantes que voici : les feuilles de mauve qu'on écrase dans du vin, celles de rue et d'origan vert (*Origanum heracleoticum* L.); avec toutes ces plantes on mélangera de la graine de lin torréfiée et hachée aussi fin que possible.

Si l'on redoute qu'il survienne un érésipèle à la plaie, on prend des feuilles de guède (*Isatis tinctoria* L.), qu'on écrase pour les appliquer crues avec du lin; ou bien, détrempant du lin avec du suc de morelle (*Solanum nigrum* L.) ou de guède, on en forme le cataplasme.

[6] « ἑψεῖν, EHF, Ald. Frob. hic et alibi sæpius. » (Littré.) Souvent, en effet, ce mot se trouve différemment accentué, voy. § 12, n. 5; mais ici Frob. Merc. Foës, Chart. Maniald. Lind. Kühn écrivent ἕψειν, comme Litt.

[7] καὶ om. J. — συκῆν, vulg. Litt. συκὴν, Z.

[8] τοῖσι δὲ, A′ (H, al. man. δεῖ); τοῖσι δεῖ, vulg. τοῖσίδε, Litt. τοισίδε, Erm.

[9] Gardeil traduit : *macérées dans du vin* (om. Calv. et Chart.); il faudrait *pilées dans du vin*. — τρίβων ξ. vulg. τρίβειν σ. J. — ante πρ. additur κ. τῆς ὀριγάνου (ὀρυγάνου, J), λ. FGJKLUV, Merc. in marg. κ. τῆς ὀριγ. λ. τρίβων ξὺν οἴνῳ καὶ τοῦ πηγάνου τὰ φύλλα. πᾶσι, EZ. — Lefèvre traduit ὀριγάνου *marjolaine bastarde*, autrement dite *d'Angleterre*. — τούτοισι, vulg. Litt. τούτοις, J. μιγνύναι, vulg. Litt. μιγνῦναι, EH, voy. § 12, n. 10. — Gardeil traduit *celles* (feuilles) *de lin*; il s'agit non des *feuilles*, mais des *graines* de lin : *lini semen* (Corn. Foës).

[10] περὶ καταπλάσματος ἐρυσιπέλατος, in marg. codd.

[11] σὺν, vulg. Litt. ξὺν, comme § 11, n. 9.

[12] ἢ, vulg. Litt. καὶ, GIJKZV. — τὸ λίνον, vulg. Litt. τῷ λίνῳ, A′EHIJKUV.

[13] Littré traduit *le suc du strychnos*. Ce mot rappelle surtout, en botanique, le genre auquel appartiennent la noix vomique et la fève de saint Ignace, ce qui n'est pas le cas; je préfère indiquer le *suc de morelle* (Lefèvre), *solani succo* (Corn. Merc. Foës, Chart.). Gardeil traduit le *suc de pomme épineuse* (stramonium).

[14] Lefèvre et Gardeil traduisent *pastel*; c'est *guède*, comme plus haut. — καταπλάσσειν, vulg. Litt. *cataplasmate mederi*; καταπάσσειν, GIJV, *inspergere*.

[15] περὶ φλεγμονῆς ἕλκους, E.

[16] φλεγμαίνει, vulg. Maniald. φλεγμαίνῃ, A′EIJKU, Litt.

περιέχοντα τοῦ ἕλκεος, φακὸν ἐν οἴνῳ ἑψήσας καὶ τρίψας λεῖον, ἐλαίῳ ὀλίγῳ φυρήσας[17], καταπλάσας, ἐπιδεῖν· καὶ[18] τοῦ κυνοσβάτου[19] ἑψήσας τὰ φύλλα ἐν ὕδατι, τρίψας λεῖα, καταπλάσσειν, ὀθόνιον ὑποτείνας[20] λεπτὸν καθαρὸν, οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ τέγξας· καὶ ὅταν ξυνάγειν[21] βρύλῃ, τοῦ κυνοσβάτου τὰ φύλλα, ὥσπερ τὸν φακὸν σκεύαζειν. Βαυρίδιον[22], οἶνος καὶ λίνου καρπὸς[23] παραμίγνυται λεπτός· καὶ τόδε· ὁ τοῦ λίνου καρπὸς, καὶ ἄγνος ὠμὸς, καὶ μηλεία σλυπληρίη, ὄξει ταῦτα δευθέντα.

XII. [Τραυματικὸν τὸ μέλαν.] Ὄμφακα[1] λευκὴν ἐς χαλκεῖον φλίψας ἐρυθρὸν δι' ἡθμοῦ, πρὸς ἥλιον τιθέναι τὰς ἡμέρας, τὰς δὲ νύκτας αἴρειν, ὅκως μὴ δροσίζηται· ἀνατρίβειν δὲ τῆς ἡμέρης ἀπαύστως ὡς ὁμαλῶς[2] ξηραίνηται, καὶ ἀπὸ τοῦ χαλκείου ὡς ὅτι πλεῖστον ἀναλαμβάνειν[3]· τιθέναι δὲ ἐς τὸν ἥλιον τοσοῦτον χρόνον ἔστ' ἂν παχὺ γένηται ὥσπερ μέλι· ἔπειτα ἐς[4] χύτρην χαλκῆν ἐγχέαι καὶ μέλι ὡς κάλλιστον καὶ οἶνον γλυκὺν, ἐναφεψήσας πρότερον ῥητίνην τερμινθίνην· ἕψειν[5] δὲ τὴν ῥητίνην ἐν τῷ οἴνῳ ἕως ἂν σκληρὴ γένηται ὥσπερ μέλι ἑφθόν· ἔπειτα τὴν μὲν ῥητίνην ἐξελεῖν, τὸν δὲ οἶνον ξυγχέαι· ἔστω δὲ πλεῖστος μὲν ὁ χυλὸς τῆς[6] ὄμφακος, δεύτερον δὲ ὁ οἶνος, τρίτον δὲ

[17] Vidius, *vespersa;* Lefèvre, *arrousée d'un petit filet d'huile;* c'est proprement *pétrie avec un peu d'huile*, «lentem. . . oleo modico subactam.» (Corn. Merc. Chart.)

[18] *Vel*, Calvus; *ou bien*, Lefèvre, Littré; *etiam*, Chart. *et*, Corn. Merc. Foës. *καὶ* a ici la signification d'*aussi*, *en outre*, *encore*.

[19] *Rubi canini* folia (Corn. Foës), *grattecul*, Gardeil; *esglantier*, Lefèvre. — ἑψ. τ. φ. vulg. Litt. τὰ φ. ἑψ. Z.

[20] ὑποτείνας, vulg. Litt. ὑποτίνας, A'; *contegatur*, Vidius, et *superdato*, Foës, rendent mal le sens : c'est *subporrecto*, Chartier, ou mieux *subextento*, Corn. et Merc. La même phrase se retrouve dans les *Plaies de tête*, § 23.

[21] ξ. βούλῃ, vulg. Litt. συνάγειν βούλει, J. — τῆς, E. Ce doit être τοῦ comme plus haut.

[22] ἐσθιομένου ἕλκεος κατάπλασμα, EHIJ. — σαυρίδιον ἡ καρδαμὶς βοτάνη, in marg. E. Corn. et Merc. traduisent *nasturtium*, SAURIDION, *a lacerti similitudine appellatum*, Lefèvre, *cresson alénois* (om. Gardeil). D'après Fraas, *Synopsis*, p. 119, le σαυρίδιον d'Hippocrate et de Galien est l'ἰβηρὶς de Dioscoride, II, 205.

[23] καρπὸς om. U. — καρπὸς . . . τοῦ λίνου om. FGIJKLZ.

XII. [1] τραυματικὸν τὸ μέλαν in marg. A'HJ; om. vulg. — φλίψας, A'H. ion. θλίψας, vulg. Litt. Erm. *écraser*, Litt. *contunditur*, Vidius. Il semble qu'ici ce soit plutôt *passer*, Lefèvre; *couler*, Gardeil, ou mieux *exprimer*, *expressam*, Corn. Merc. Chart. *transmissam*, Foës; *missum*, Calvus. — ἡθμοῦ, vulg. Litt. ἰθμοῦ, FGIJKU, Ald.

[2] ὁμαλῶς, vulg. Litt. ὁμαλὸς, A'; «afin que la *dessiccation* en soit uniforme.» (Littré.) Il s'agit d'une dessiccation incomplète, dans le sens de s'*épaissir* (Gardeil), se *réduire*, se *condenser*.

[3] ἀναλαμβάνει, A' (H, al. manu ειν). ἀναλαμβάνῃ de suo, Litt. Erm. ἀναλαμβάνειν, codd. vulg. Maniald. Kühn. «Afin de lui faire prendre *quelque chose* du vase de cuivre.» (Gardeil.) Il fallait *le plus possible*, *quam plurimum*, Corn.

Si la plaie est mondifiée, mais que cependant elle soit, ainsi que les parties circonvoisines, le siége d'une inflammation, on fait cuire des lentilles dans du vin; on les broie finement, on les pétrit avec un peu d'huile, et l'on en fait un cataplasme qu'on assujettit avec un bandage. On peut aussi faire cuire dans de l'eau des feuilles d'églantiers (*Rosa canina* L.) broyées finement, et on les applique en cataplasme, après avoir préalablement étendu par-dessous un linge fin et propre, qu'on a imbibé de vin et d'huile. Quand on veut réunir [les lèvres de la plaie], il faut préparer les feuilles d'églantier de la même façon que les lentilles. On peut mélanger le sauridion ou moutarde des paysans (*Iberis amara* L.), le vin et la graine de lin pilée. — Autre formule : graine de lin, agnus-castus cru et alun de l'île de Mélos, le tout détrempé avec du vinaigre.

12. (*Vulnéraire noir.*) On exprime à travers un tamis du verjus de raisin blanc dans un vase de cuivre rouge; le jour, on l'expose au soleil, et la nuit on le retire, afin qu'il ne reçoive pas la rosée. On le remue pendant le jour sans discontinuer, de façon qu'il se dépouille uniformément de son humidité, et qu'il se charge de cuivre le plus possible. On le laisse au soleil tout le temps nécessaire pour lui faire acquérir la consistance du miel; après quoi on le verse dans un pot de cuivre avec du miel de premier choix et du vin doux où l'on a préalablement fait cuire de la térébenthine. On fait bouillir la térébenthine dans le vin jusqu'à ce qu'elle soit devenue dure comme du miel cuit; cela fait, on l'enlève, et on transvase le vin. La plus forte dose sera en verjus, la moyenne en vin, et la moindre en miel. On prend, en outre, de la myrrhe stacté (*celle qui a coulé de l'arbre spontanément et avant toute incision*), et d'ailleurs d'excellente qualité, qu'on

Foës. — Remarquons en faveur de la leçon vulg. que les meilleurs auteurs passent souvent d'un temps à un autre. Ainsi Thucydide, dont le style a beaucoup d'analogie avec celui d'Hippocrate, passe du subjonctif à l'optatif dans les phrases suivantes : « Si je les montre coupables ou s'ils sont dignes de pardon, » *ἢν γὰρ ἀποφήνω... ἤν τε εἶεν*, III, § 44; « afin que les signaux fussent confondus, et qu'on ne vînt pas au secours, » *ὅπως ἀσαφῆ τὰ σημεῖα ᾖ, καὶ μὴ βοηθοῖεν*, III, § 22. Il passe de l'optatif au futur dans celle-ci : « Il soutiendra le contraire ou il lâchera de tromper, » *ἀντιποφῆναι ἀγωνίσαιτ' ἄν, ἢ παράγειν πειράσεται*, III, § 38. Sophocle passe, dans *Ajax*, 31, du présent à l'aoriste : *φράζει κἀδήλωσεν*; Euripide met aussi l'aoriste et le présent ensemble : *σοῦ δ' ἂν πυθέσθαι καὶ λύειν βούλοιμεθ' ἄν*, *Hippol.* Voici enfin une phrase d'Hippocrate qui va trancher la question : « Les femmes mettent au monde des enfants maladifs, qui meurent immédiatement ou qui vivent chétifs, » *ὥστε ἢ αὐτίκα ἀπόλλυνται ἢ ζῶσι λεπτά*, *Aer. loc. aq.* § 10. Littré fait lui-même la note suivante : « Coray a substitué *ζώειν*. Æm. Portus avait proposé *ζῆσαι*, qui a été adopté par Linden et Mack; on a aussi mis en avant *ζῶσαι*. *Mais je ne vois aucune raison pour ne pas garder la leçon ordinaire.* Hippocrate change de construction, et, au lieu de l'infinitif, il prend l'indicatif. » (*Œuvr. d'Hipp.* t. II, p. 46.) Ici Hippocrate change de même de construction, et, au lieu du subjonctif, il prend l'infinitif.

[4] *ἐς*, vulg. Litt. *εἰς*, E. — *χαλκῆν*, vulg. Litt. *χαλκὴν*, E. — *ἐγχέαι*, A'HIJK, Litt. — *ἐγχέας*, vulg.

[5] *ἕψειν*, Foës, Lind. Kühn, Litt. (voy. § 11, n. 6). — *ἑψεῖν*, H, Frob. Merc. Maniald. *ἕψεις*, Chart. « Jusqu'à ce qu'elle soit devenue *molle* comme du miel. » (Gardeil.) Il fallait *dure* comme du miel *cuit*, « donec *dura* fiat instar mellis *coeti*. » (Corn.) — *ἕως*, vulg. Litt. *ὡς*, A' (H, al. man. *ἕως*).

[6] *τοῦ*, F; il faut *τῆς* comme plus haut. — *δεύτερον*, A'EH; Litt. *δεύτερος*, vulg. Maniald. — *τρίτον*, vulg. Litt. *τρίτος*, U.

τὸ μέλι καὶ σμύρναν τὴν σλακτὴν καὶ ἄλλως[7] ὡς βελτίσλην τρίψας λείην, διέσθαι[8] τοῦ οἴνου τοῦ αὐτοῦ παρεγχέοντα κατ' ὀλίγον· ἔπειτα ἕψειν αὐτὴν ἐφ' ἑωυτῆς[9] τὴν σμύρναν ξὺν τῷ οἴνῳ ἀνακινέοντα· ὅταν δὲ δοκέῃ ἤδη καλῶς ἔχειν τὸ πάχος, ξυγχέαι[10] ἐς τὸν χυλὸν τῆς ὄμφακος, καὶ νίτρον ὡς ἄρισλον φρύξας, ἡσύχως μιγνύναι ἐς τὸ[11] φάρμακον, καὶ ἄνθος χαλκοῦ ἔλασσον τοῦ νίτρου· ταῦτα δὲ ἐπειδὰν μίξῃς, ἕψειν μὴ ἔλασσον τριῶν ἡμερέων, ξύλοισι[12] συκίνοισιν ὡς ὀλίγισλον ὑποκαίοντα ἢ ἄνθραξιν, ὡς μὴ φρύγηται· καὶ ἐμβαλλόμενα πάντα ἄυυδρα ἔσλω, καὶ τὰ ἕλκεα μὴ τεγγέσθω, ὅκη[13] ἂν ἐπαλείφηται τοῦτο τὸ φάρμακον·[14] Χρῆσθαι δὲ τούτῳ τῷ φαρμάκῳ πρὸς τὰ[15] πεπαλαιωμένα ἕλκεα καὶ πρὸς τὰ νεότρωτα, καὶ ἐς[16] πόσθιον καὶ ἐς[17] κεφαλῆς ἕλκεα καὶ ὠτός[18].

XII *bis*. Φάρμακον[1] ἕτερον τῶν αὐτέων ἑλκέων· χολὴ βοὸς ξηρὴ, μέλι ὡς κάλλισλον, οἶνος λευκός· ἐναφεψῆσαι δὲ[2] ἐν αὐτῷ λωτοῦ τορνεύματα· λιβανωτὸς, σμύρνη[3] ἴση, κρόκος ἴσος[4], ἄνθος τε[5] χαλκοῦ· ὁμοίως δὲ ὑγρῶν, οἶνος πλεῖσλος, μέλι δεύτερον, ὀλίγισλον ἡ χολή. — Ἕτερον·[6] οἶνος, μέλι κέδρινον ὀλίγον· τὰ δὲ ξηρὰ[7], ἄνθος χαλκοῦ, σμύρνα, σίδιον αὖον[8]. — Ἕτερον[9]· ἄνθος χαλκοῦ ὀπλὸν ἡμιμοίριον, σμύρνης δύο ἡμιμοίρια, κρόκου τρεῖς μοῖραι,

[7] «De la manne en larmes *ou toute autre.*» (Gardeil.) Il fallait : *et d'ailleurs excellente*, «alioqui quam optimam,» Chart. ὅτι σμύρνα καὶ σλακτὴ, ἔν, in marg. H.

[8] καὶ διέσθαι, vulg. καὶ om. A' (H add. al. manu), Litt. Erm. (διέσθαι, inf. aor. 2 moy. de διΰνμι, *aspergo, perfundo, diluo*). λειοῦν καὶ διέσθαι, V; δεύεσθαι, E, *irrigo, oblino*. δέεσθαι, GZ (H, al. man. erat prius διέσθαι), Ald. — παρεγχέοντα, vulg. Litt. *infundere*; παραχέοντα, EHKLUV, *affundere*.

[9] ἑαυτῆς, vulg. — ἑωυτῆς, Z, Litt. Erm. Corn. traduit «*ipsam per se ipsam* cum vino saepe agitando coquito;» om. Gardeil.

[10] ξυγχέαι, vulg. Litt. ξυγχέας, E. — μιγνύναι (H, al. man. γνῦ), Chart. (Merc. p. 367), Kühn. Litt. Erm. μιγνῦναι, Frob. Merc. Foës. Voy. § 11, n. 9.

[11] αὐτὸ pro ἐς τὸ, K. — ἄνθος χαλκοῦ, *fleur de cuivre*, «grains de cuivre projetés quand on asperge d'eau froide le métal chaud en pain.» (Littré.) — ἕψειν, vulg. Litt. ἕψει, FG (H. al. manu), JKUZ, Ald.

[12] Ante ξ. addunt ἕτερον, GZ, Ald. (ἕτερον om. A', codd. Frob. Litt. C'est avec raison, car il s'agit toujours d'une *même* préparation.) — ὀλίγον, vulg. Litt. ὀλίγισλον, A'EF (H, al. manu, erat ὀλίγον), IJK, Erm. Il faut un *très-petit feu* pour que le mélange *ne brûle pas du tout*. Gardeil n'a pas compris : «Ayant soin qu'il ne se brûle pas, *si on le met sur de la braise.*» «Lignis ficulneis non multis, vel carbonibus, cavendo ne torreatur, coquito.» (Calvus.)

[13] ὅκη, H, Litt. ὅπη, vulg. Erm. Littré traduit : «Toutes les substances employées doivent être *anhydres.*» Calvus et Foës traduisent dans le même sens; Cornar. et Merc. semblent l'entendre, au contraire, des *pièces de pansement* : «Ubi hoc pharmacum illinitur, *omnia quæ imponuntur* sicca sint.» Chartier suit Corn. et Merc., Gardeil l'entend de la plaie elle-même : «L'on en oint les plaies, *lorsqu'elles se sèchent.*» — τοῦτο τ. φάρμ. delevit Erm.

[14] φάρμακον πρὸς παλαιὰ ἕλκη καὶ τὰ νεότρωτα, IJ. — χρῆσθαι, vulg. Litt. χρῆσθαι (*sic*), U.

[15] τὰ, EH, Litt. (nécessaire comme pour τὰ νεοτρ.); om. V, vulg.

broie finement, et qu'on délaye en y versant peu à peu de ce même vin; puis on la fait bouillir elle-même, seule avec le vin, en la remuant; et, du moment qu'elle paraît avoir pris une consistance convenable, on la verse dans le suc de verjus; prenant alors du très-bon nitre qu'on a fait griller, on le mêle lentement au médicament, ainsi que de la fleur de cuivre en proportion moindre que le nitre. Une fois le mélange opéré, on le fait cuire, pendant au moins trois jours, sur un très-petit feu soit de bois de figuier, soit de charbon, afin qu'il ne brûle pas. Tout ce qu'on introduit dans cette préparation doit être dépourvu d'humidité, et il ne faut pas humecter les plaies quand on les oindra de ce médicament. On se sert de ce topique pour les ulcères invétérés, les plaies récentes, le prépuce, les plaies de la tête et celles de l'oreille.

12 *bis*. (*Formules de divers mondificatifs.*) Autre médicament pour les mêmes plaies : prenez du fiel de bœuf desséché, du très-bon miel et du vin blanc; faites bouillir dans ce vin des raclures de lotus (*Celtis australis* L.); ajoutez de l'encens, autant de myrrhe, autant de safran, et de la fleur de cuivre; pour ce qui est des liquides, on met plus de vin, moins de miel et très-peu de fiel. — *Autre :* du vin, du miel de cèdre (*liqueur découlant de l'arbre*) en petite quantité; en substances sèches, de la fleur de cuivre, de la myrrhe, et de l'écorce sèche de grenade. — *Autre :* une demi-partie de fleur de

[16] πόσθιον (A', cum ε supra ι), vulg. Litt. πόσθεον, KZ, Ald. (πόσθεν, L), ἐσπόσθεον (EH, emend. al. man.), GIJ; ἐπόσθεον, al. manu ἐσπόσθεον, F. On peut suivre là les altérations progressives du texte par les copistes. «Vidius vertit πόσθιον *cutem quæ glandem tegit*, et legisse videtur πόσθην, quam Hesychius dicit esse pudendi pellem vel *præputium*.» (Maniald.) Lefèvre suit Vidius.

[17] ἐς κεφαλῆς ἕλκεα, vulg. Litt. ἐν κεφαλῆς ἕλκεϊ, IJKU. ἐν κεφαλῇ, A' (H, al. man. ἐν κεφαλῆς ἕλκεϊ).

[18] οἰνός, vulg. Litt. ἐς οὖς, A', Calvus ajoute ὀστᾶ, qui n'est pas dans notre texte: «capitis et aurium vulnera *et ossa*.»

XII *bis*. [1] τῶν αὐτέων, A'. φ. ἔτ. om. A'EF GIJUZ; ἐπὶ (pro φ. ἔτ.) τῶν αὐτέων ἑλκῶν, V. φ. ἔ. τ. α. ἕλ. om. H in marg. ἕτερον περὶ τῶν α. ἕλ. ἑλκῶν, JK. Pro ἕτερον habet πρὸς παλαιὰ καὶ νεότρωτα ἕλκεα, Ald.

[2] δὲ, vulg. Litt. δ', EH.

[3] σμύρνη, vulg. Maniald. (σμύρνα, H, al. manu. η). σμύρνα, Litt. Erm.

[4] ἴσος, vulg. Litt. ἴσης, GZ.

[5] ἄνθος τε, codd. vulg. — τε om. A' (H, rest. al. man.), Litt. Erm. ἄνθος τε χαλκοῦ, ὁμοίως δὲ ὑγρῶν, Frob. Merc. Foës (Litt. sine τε). ἄνθος τε χαλκοῦ ὁμοίως· ὑγρῶν δὲ, Chart. «floris æri tantumdem; ex liquidis autem.» Chart. Cette interprétation est adoptée par Lefèvre: *de chascune de ces choses en mesme quantité et poids;* et par Gardeil : *et de la fleur d'airain, parties égales de chaque.* ὁμοίος ut ineptum et insiticium rejecit Ermer. qui scripsit τῶν δὲ ὑγρ.

[6] ἕτερον om. K. «Par *miel de cèdre* on doit peut-être entendre de l'*huile de cèdre*.» (Gardeil.) «Liqueur découlant de l'arbre.» (Littré.)

[7] *Substances solides.* (Littré.) C'est *substances sèches*, Gardeil. *sicca vero*, Corn.; *ex aridis autem*, Foës; choses qui desseichent, Lefèvre; *en choses sèches*, Gardeil.

[8] αὖον, vulg. Litt. om. F; ἄλλο pro αὖον, Gl (J, ἄλλον) KU.

[9] ἔτ. vulg. Litt. ἄλλο, FH. — ἔναιμα διάφορα, EFLQ'. — Gardeil traduit κρόκου par

μέλι ὀλίγον, ξὺν[10] οἴνῳ ὀπτώμενα. — Ἕτερον· λιβανωτοῦ μοῖρα [σμύρνης μοῖρα][11], κηκίδος[12] μοῖρα, κρόκου τρεῖς [μοῖραι][13]· τούτων ἕκαστον ξηρὸν τρίψας ὡς λειότατον, ἔπειτα μίξας, τρίβειν ἐν[14] ἡλίῳ ὡς θερμοτάτῳ, παραχέων χυλὸν ὄμφακος ἕως ἂν ἰξῶδες γένηται, ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας· ἔπειτα οἴνῳ[15] αὐστηρῷ μέλανι εὐώδεϊ παραχέων κατ' ὀλίγον διέσθαι. — Ἕτερον[16]· ἐν οἴνῳ γλυκέϊ ἕψειν λευκῷ πρίνου ῥίζας· ἐπειδὰν δὲ[17] δοκέῃ καλῶς ἔχειν, ἀποχέας, τοῦ οἴνου δύο μοίρας ποιῆσαι τοῦδε καὶ ἀμόργης[18] ἐλαιέων ὡς ἀνυδροτάτων μοῖραν μίαν, ἔπειτα ἕψειν, ἀνακινέων ὡς μὴ φρυγῇ, μαλθακῷ πυρὶ, ἕως ἂν δοκέῃ τοῦ πάχεος καλῶς ἔχειν. — Ἕτερον[19]· τὰ μὲν ἄλλα, τὰ αὐτά· ἀντὶ δὲ τοῦ οἴνου, ὄξος ὡς[20] ὀξύτατον ἔστω λευκόν· ἐμβάψαι δὲ ἐς αὐτὸ εἴρια[21] ὡς οἰσυπώδεα· κἄπειτα δεύσας τῇ ἀμόργῃ ἕψειν· καὶ ὀπὸν ἐρινεοῦ ξυγχέαι, καὶ στυπτηρίην μηλείην[22], καὶ νίτρον καὶ ἄνθος χαλκοῦ μῖξαι ὀπτὰ ἀμφότερα. Τοῦτο μᾶλλον τοῦ προτέρου καθαίρει τὰ ἕλκεα[23], ξηραίνει δὲ τὸ πρότερον οὐχ ἧσσον. — Ἕτερον[24]· τὰ εἴρια βάψαι ὡς ἐν ὀλιγίστῳ ὕδατι, ἔπειτα οἶνον ξυγχέας μέρος τρίτον, ἕψειν ἕως ἂν καλῶς ἔχῃ τὸ πάχος.

XIII. Ἀπὸ[1] τῶνδε τὰ νεότρωτα διαπυΐσκεται τάχιστα [τάδε μάλιστα ἀπο-

du soufre; c'est *croci*, Corn. Foës; *du safran*, Lefèvre, Littré.

[10] σ. vulg. Litt. — ξ. comme plus haut. — οἴνῳ (al. man. add. σὺν) ἕψεται, H. — ὀπτημένα (*sic*), K. — οἶνος ἕψεται. ἔναιμον, A'. ἔναιμον pro ἔτ. H. ἔτ. om. FJK. ἑψημένα de suo pro ὀπτ. Erm. ἔναιμα διάφορα, EFLQ'V, pro ἔτ.

[11] σμύρνης μοῖρα, A'H (Calvus, *myrrhæ duplex*), Litt.; om. vulg.

[12] κηκίδος (ut infra, § 14, 1), Foës de Chouët, Lind. Litt. — κικίδος, codd. Frob. Merc. Maniald. Chart. Kühn. σμύρνης, pro κήκιδ. E.

[13] μοῖραι, A'EH. Litt. — om. vulg. — ἔκ. ξ. vulg. Litt. ξ. ἔκ. A'EH. — τρίψας, EKU, Litt. (τρῖψαι, Kühn); τρίψας, vulg.

[14] ἐφ', vulg. Maniald. ἐν ἡλ. A'EH. Litt. Erm. — παραγχέων (*sic*), Z.

[15] ἐν οἴνῳ, vulg. ἐν, om. A'EH. Litt. Erm. — παραχέων, A'EFHIJKLU. Litt. παραχέειν, vulg. — διέσθαι, codd. vulg. Litt. voy. § 12, n. 8. δεύεσθαι, LV.

[16] ἔτ. om. FK. ἔναιμον, A'H. — ἑψεῖν, E, Frob. Merc. ἕψειν, Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. voy. § 12, n. 5. — λευκῷ, vulg. Litt. (λευκου, de FGIJKUZV, ne peut aller avec πρίνου; il faudrait λευκῆς); *houx*, Lefèvre; *ilicis*, Corn. Foës, *chêne vert*, Gardeil, Littré.

[17] δὲ, vulg. Litt. — δὲ om. GZ. Ald. — δοκ. κ. vulg. Litt. κ. δοκ. A'EH. — ἀμόργης, vulg. Litt. *amurca*, comme plus loin, et non ἀμοργέος, EH. Merc. in marg. *qui oleas terit* (ἀμοργαῖος, A', cum ε supra αι, FGIJKLUZ), *amurca*, Lefèvre; *marc d'olive*, Gardeil; *amurcæ*, Corn. Foës.

[18] ἐλαιέων, A', comme plus loin, § 13, n. 5; ἐλαίου, vulg. Litt. Erm. — ἀνυδροτάτων, A'. ἀνυδροτάτου, vulg. Litt. ἀνυδρότατα, J. *aquosissimæ*, Calvus; c'est le contraire : *aussi anhydre que possible, quam siccissimæ*, Corn. Foës.

[19] ἔτ. om FHK. ἄλλο pro ἔτ. V.

[20] ὡς, A'EH. (*quam acerrimum*, Calvus.) Litt. — ὡς om. vulg. — ἔστω, vulg. Litt. — om. FGIJKUZV.

[21] ἤρια (*bis*), H, Chart. Litt. — εἰρία (*bis*); Frob. Merc. Foës, Lind. Kühn. ἔρια, EGIJKU.

cuivre grillée, deux demi-parties de myrrhe, trois parties de safran, et un peu de miel; le tout cuit dans du vin. — *Autre :* une partie d'encens [autant de myrrhe], une partie de noix de galle, trois parties de safran; chacune de ces substances, bien desséchée, se pile aussi fin que possible; puis, après les avoir mêlées ensemble, on les broie au soleil le plus ardent, en y versant du suc de verjus jusqu'à ce que le mélange devienne visqueux, et cela durant trois jours; après quoi on délaye en ajoutant peu à peu du vin astringent, noir, ayant du bouquet. — *Autre :* on fait cuire dans du vin blanc doux des racines de chêne vert; quand elles ont suffisamment bouilli, on transvase, et l'on prend deux parties de ce vin et une de marc d'olive aussi anhydre que possible; puis on fait cuire le mélange, en le remuant, sur un feu doux pour qu'il ne brûle pas, et l'on continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable. — *Autre :* les autres substances, comme ci-dessus; mais, au lieu de vin, on met du vinaigre blanc aussi fort que possible; on y plonge des laines fortement imprégnées de suint; après quoi, on y mêle le marc d'olive, et l'on fait bouillir; on ajoute encore du suc de figuier sauvage, de l'alun de Mélos, mélangés avec du nitre et de la fleur de cuivre qu'on a fait griller l'un et l'autre : ce topique mondifie les plaies mieux que le premier, mais le premier n'a pas moins de vertu dessiccative. — *Autre :* on trempe des laines dans aussi peu d'eau que possible; puis, versant un tiers de vin, on fait cuire jusqu'à consistance convenable.

13. (*Topiques humides contre la suppuration.*) A l'aide des topiques qui précèdent,

— *αὐτὸν ὡς οἰσυπώδεα*, V. *οἰσυπωδέστατα*, de suo Erm. cum. *ὡς*.

[22] *μὴ λείην*, H. c'est *μυλείην*, vulg. Litt. : *volumen Melium*, Corn. *ἀπὸ τῆς Μήλου τῆς νήσου*, in marg. L. — *μίξαι*, Kühn, Litt. *μίξαι*, Frob. Merc. Foës, Maniald. Chart. Lind. Erm. *μίξας*, E. Voy. § 13, n. 4.

[23] *τὰ ἕλ.* om. A'. (H restit. al. man.) « Ceui-ci nettoie mieux les plaies *et ne les dessèche* pas moins que le précédent. » Gardeil. Ce n'est pas le sens : « Hoc magis priore ulcera purgat, *verum prius non minus resiccat.* » Corn.

[24] *ἔτ.* om. JKU. *ἔναιμον*, A'. *ἔτ. ἐν.* H. — *ἴρια*, Chart. Litt. *ἔρια*, E. *εἰρία*, vulg. Man. — *ὀλιγίστῳ*, codd. vulg. *ὀλίγῳ*, E.

XIII. [1] *ἀπὸ τῶνδε τὰ νεότρωτα διαπυίσκεται τάχιστα*, A'. — *ἀπὸ τ. τὰ ν.* (*ἐξέστατα*, al. man. supra lin.) *διαπυίσκεσθαι* (erat prius forte *διαπυίσκεται*) *τάχ.*, et in marg. al. man. *τάδε μάλιστα ἀποτρέπει τὰ νεότρωτα διαπυίσκεσθαι*, H. — *τὰ ἀποτρεπτικὰ τῶν νεοτρώτων στε διαπυίσκεσθαι· τὰ δὲ μάλιστα ἀποτρέπει τὰ νεότρωτα διαπυίσκεσθαι*, E. — Foës, dans ses notes, rapporte cette phrase, commune à E et à H. — *ὡς μάλιστα ἀποτρέπει τὸ νεότρωτον διαπυίσκεσθαι*, in marg. IJ'. — *ἃ τὰ νεότρωτα ἀνατρέπει διαπυίσκεσθαι*, V. — *ἀπὸ τῶνδε διαπυίσκεσθαι ἐξέστατα τὰ νεότρωτα τάχιστα*, vulg. Litt. Il y a dans ces variantes deux choses distinctes : l'indication 1° de *médicaments suppuratifs*, ce que Foës rapporte à ce qui précède; et 2° de *médicaments desséchants qui empêchent la suppuration*, ce qu'il rapporte à ce qui suit. Foës traduit : « Hæc recentia vulnera citissime ad suppurationem deducunt; *ista vero maxime ab his suppurationem avertunt.* » Le texte de cette seconde phrase, qui manque dans vulg. se retrouve dans EH (et avec quelques variantes dans IJV), d'après lesquels je crois devoir le rétablir ici, comme Foës dans sa traduction : « Hipp. décrit deux ordres de médicaments du même genre, ceux qui sont *humides*, § 13, et ceux qui sont *secs*, § 13 *bis*. » Cette restitution, que les mss. confirment encore plus loin, § 13, n. 3, comble une lacune et rétablit la liaison des idées. Foës dit avec raison : « Reliqua cum digerant et siccent, suppurationem prohibent,

τρέπει τὰ νεότρωτα διαπυΐσκεσθαι]· — ἄρον ξηρὸν ἐπιπάσσειν[2] καὶ στέλλειν, κράδης ἐν ὀπῷ φλοιὸν χλωρὸν τρίβων, ἐν οἴνῳ ἐνστέλλειν, καὶ ἄνευ οἴνου αὐτὸν, καὶ ξὺν μέλιτι. — Ἕτερον[3]· ὄξος, ἐναφεψῶν[4] λωτοῦ τορνεύματα· ἔστω δὲ λευκὸν τὸ ὄξος· κἄπειτα μῖξαι ἀμόργην ἐλαιέων[5] καὶ ὀῤῥὸν πίσσης, τοῦτο ὠμόν· καὶ ἐπαλείφειν[6], καὶ καταστάζειν[7], καὶ ἐπιδεῖν.

XIII *bis*. Ξηρὰ[1] ἀποτρέπει τὰ νεότρωτα διαπυΐσκεσθαι· ἢ ὄξει ἀπονίψας, ἢ[2] οἴνῳ ἀποσπογγίσας· τὸν[3] μόλυβδον[4] τὸν λεῖον, ξὺν τῇ σποδῷ[5] τῇ κυπρίῃ λεανθέντα, ἐπιπάσσειν· καὶ τοῦ λωτοῦ τὰ ἰχθυήματα[6] ἐπιπάσσειν, καὶ τὴν λεπίδα τοῦ χαλκοῦ, καὶ[7] τὴν στυπτηρίην, καὶ τὴν χαλκῖτιν μετὰ τοῦ χαλκοῦ

eoque nomine ex codd. mss. eam indicaturam apposuimus. Quam etiam lectionem agnoscit Calvus.» (Voy. la note 3, qui confirme notre correction.)

[2] ἐπιπάσσειν, vulg. Litt. Erm. ἐμπάσσειν, A' (H. al. man. ἐπιπ.). Ce passage est difficile; Littré écrit : «Je suis Cornarius, et je commence un nouveau médicament à κράδης; *mais je doute de l'intégrité du texte;*» et il ajoute : [autre]. Cornar. et Merc. intercalent dans leur traduction *aliud*, qu'on ne retrouve pas dans le grec (aliud : arum siccum inspergito ac adoptato. *aliud* : fici etc.). Chartier réalise ce changement avec des transpositions en plus : ἄρον ξηρὸν ἐπιπάσσειν. Ἄλλο· καὶ στέλλειν κράδης, etc. Linden retranche στέλλειν, qui l'embarrasse dans vulg., et laisse subsister la traduction de Cornarius, qui fait alors disparate. ἄλλο ante ἄρον add. vulg. Litt. Erm. ἄλλο om. EFHIJKUV. — Ante κράδης add. [autre] Litt. om. codd. vulg. Erm. Je crois qu'il n'y a là qu'une seule phrase et qu'un seul remède, et qu'en conséquence il n'y a rien à changer au texte d'Alde et de Froben : le premier membre de phrase ne saurait constituer à lui seul un topique qui réponde aux conditions du titre, tandis que l'ensemble donne lieu à une préparation satisfaisante; c'est ainsi que l'ont entendu Vidius, Lefèvre, Foës, Gardeil, et, avant eux, Calvus. — Lefèvre traduit ἄρον par l'herbe nommée [illegible]. — αὐτὸν καὶ om. FGIJKUV. Erm. — ἐνστάζειν legendum proponit pro ἐνστέλλειν Erm.

[3] ἄλλο, pro ἔτ. E. ἔτ. om. FIJK; pro ἔτ. habent τάδε μάλιστα ἀποτρέπει νεότρωτα διαπυΐσκεται (al. man. ἴσκεσθαι, H) τά τε (καὶ τὰ al. man. H) ἔναιμα, καὶ τὸ, A'H (Merc. in marg. cum διαπυΐσκεσθαι καὶ τὰ...). τάδε μάλιστα ἀποτρέπει τὰ νεότρωτα ἕλκεα διαπυΐσκεσθαι, F. in marg. Voy. note 1. — τὸ ὄξος, A'H. τὸ om. codd. vulg. Litt.

[4] ἐναφεψῶν, A'H. Litt. (ἀναφείων, *sic*. E). ἀφεψῶν, V. vulg. ἀφεψὼν F. Ermerins voudrait lire ὄξει ἐναφέψειν. — μῖξαι, voy. § 12 *bis*, n. 22; Kühn, Litt. — μίξαι, EH. Frob. Foës, Chart. μῖξαι, Merc.

[5] ἐλαιέων, vulg. Litt. ἐλαίων, L. voy. § 12 *bis*, n. 18. — ὀῤῥὸν, vulg. Litt. ὀρὸν, A'. Gardeil traduit : *huile de poix crue;* c'est de l'*eau de poix* (Littré), du *serum de poix; picis aquam*, Calvus; *serum picis crudum*, Corn. Foës. — τοῦτο, A'EH. Litt. — om. vulg. Kühn.

[6] ἐπαλείφειν, A'. Frob. vulg. Litt. : *illino*, *perungo*; ἀπαλείφειν, EFG (H. emend. al. man.) IJKN. Ald. : *induco et oblitero*.

[7] Littré rend par *arroser*, καταστάζειν, *instillato*, Corn. Foës, Chart. (om. Lefèvre). Gardeil n'a pas compris la phrase : «On s'en sert pour oindre, *pour raffermir les bords quand ils se rapprochent.*» Il s'agit uniquement *d'oindre, d'instiller et de bander la plaie*. — ἐπιδεῖν, A'EHQ'. Litt. ἐπιδεσμεῖν, V. vulg. Kühn.

les plaies récentes parcourent rapidement le travail de la suppuration [ceux qui suivent empêchent particulièrement que les plaies fraîches suppurent]. On saupoudre avec de l'arum sec (*Arum colocasia* L.), et l'on applique des écorces vertes de figuier qu'on broie avec du suc de figuier; on les applique avec du vin ou sans vin, mais avec du miel. — *Autre* : prenez du vinaigre et faites-y bouillir des raclures de lotus (*Celtis australis* L.); le vinaigre doit être blanc; on y mêle ensuite du marc d'olive, et du sérum de poix qui n'a pas subi de cuisson; on en fait des onctions, ou des instillations, puis l'on met un bandage.

13 *bis*. (*Topiques secs contre la suppuration.*) Substances sèches (voy. *Notes*) qui empêchent les plaies récentes de suppurer : on fait une lotion [préalable] soit avec du vinaigre, soit avec une éponge trempée dans du vin. — [Prenez] du plomb en poudre (voy. note 3) qu'on a pilé avec de la spode (*cendre de cuivre;* voy. note 5) de Chypre, et saupoudrez-en la plaie. — On peut aussi la saupoudrer avec des rognures de lotus,

XIII *bis*. [1] Cornarius rattache *ξηρὰ* à ce qui précède, dans sa traduction où il met entre parenthèses *ἀποτρέπει . . . . . διαπυΐσκεσθαι*; Mercuriali et Linden en font autant, et le grec est, chez tous, en désaccord avec le latin. Vidius et Lefèvre retranchent tout ce qui est placé entre parenthèses, et relient ce qui vient après avec la phrase antécédente. Foës admet que *ξηρὰ* appartient à ce qui suit; et Littré, qui est du même avis, en fait une tête de chapitre. Il nous semble qu'avec notre division des anti-suppuratifs, voy. § 13, n. 1, la chose devient évidente : Hipp. vient de traiter de ceux qui sont *humides*, § 13; il va parler de ceux qui sont *secs*, § 13 *bis*. — *ξηρὰ*, codd. vulg. Litt. *ξήριον*, K. — post *ξηρὰ*, add. de suo ἃ Erm. ἃ om. codd. vulg. Maniald. Litt. — *ὀξεῖ*, Lind. — *ὀξει*, vulg. Litt.

[2] *ἢ*, A'H (*aut*, Foës, Chart. *vel* Calvus), Litt. *ἢ* om. vulg. Littré traduit : « *On les enlève* (les substances sèches), soit en lavant avec du vinaigre, soit en épongeant, etc. » Je crois avec Foës et Chartier qu'il s'agit de lotions *préalables* pour déterger la plaie : « Hæc sicca . . . aut loco ex aceto abluto, aut ex spongia vino madente deterso adhibita. »

[3] Ante *τὸν*, add. *ἄλλο* (*ἕτερον*, EJ), vulg. *ἄλλο φάρμακον*, Chart. *ἄλλο* om. A'FGHIKL UZQ'. Litt. (om. Calvus in trad.). *ἄλλο* serait un non-sens, car il ne s'agit pas d'une *autre* recette, mais de la *première* qui suit le titre.

[4] *μόλυβδον*, E. Chart. *μόλιβδον*, JK. Lind. Erm. *μόλιβον*, Frob. Merc. Foës, Man. Kühn, Litt. Toutes ces leçons sont admissibles, mais je préfère *μόλυβδον*, voy. *Fist.* § 6 *μολύβδιον*, Frob. Merc. Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt.; *Hæm.* § 8, *μολυβδαίνης*, codd. Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. Voici d'autres exemples : *μολύβδαινα*, vulg. Litt. *Ulcer.* § 14. — *μολύβδου*, E, Chart. *Ulc.* § 16. — *μολύβδον*, EJ, Chart. *Ulc.* § 21, n. 15. — *μολυβδαίνης*, vulg. Litt. *Ulc.* § 21. — J'ajouterai qu'Hésychius, dans son *Lexiq.* ne donne que la forme *μολυβδ.*

[5] *σποδῷ*, vulg. Litt. *σποδδῷ*, IN. Gardeil traduit *tutie de Chypre :* le *spodion* (Lefèvre), ou la *spode* (Littré), n'est pas de la *tutie*, qui se compose d'*oxyde de zinc*. — Pline établit, XXXIV, xxxiv, que la *spode* de Chypre était une substance cuivreuse.

[6] Galien, *Gloss.* explique ce mot par *squamulæ corticum*, et Érotien par *ramenta*, vel *scobes*. — *ἐπιπασσ.* om. GIJKLUV. Erm. Ce mot est nécessaire pour indiquer la manœuvre.

[7] *καὶ . . . χαλκοῦ* om. GZ. — *σίυπληρίαν*, K. — *χαλκίτιν*, EFI, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. *χαλκῖτιν*, Lind. Kühn, Litt. (*χαλκῖτιν*, Dioscorid. V, 115, ed. Sprengel); *χαλκίτην*, Chart. (*χαλκίτης* habet ed. Franz, p. 594; et *χαλκίτις*, *id.* p. 570, et *Diction. médic.* H. Stephan.) Voy. § 14, n. 9; § 21, n. 16. Répétons d'après Pline, XXXIV, xxix, que la *chalcitis* est un minerai de cuivre, probablement du genre pyriteux, voy. Sprengel, *Comment. in Dioscorid.* V, 115, t. II, p. 648.

καὶ μόνην, καὶ μετὰ τῶν τοῦ λωτοῦ ἰχθυημάτων. Καὶ ἄλλως[8] ὅταν δέηται ξηροῖσι, τοῖσι τοιούτοισι χρέεσθαι, καὶ τῇ σποδῷ τῇ Ἰλλυριώτιδι[9] λείῃ μετὰ τῶν ἰχθυημάτων [αὐτῇ μόνῃ[10]] καὶ αὐτοῖσι μόνοισιν ἰχθυήμασι, καὶ ἄνθει[11] ἀργύρου μόνῳ ὡς λειοτάτῳ· καὶ τὴν ἀρισιολοχίην[12] ξύων τε καὶ τρίβων λείην, ἐπιπάσσειν.

XIV. Ἕτερον[1] ἔναιμον· σμύρνα, λιβανωτὸς, κηκὶς, ἰὸς, ἄνθος χαλκοῦ ὀπῖον, σιυπίηρίη αἰγυπτίη ὀπίη, οἰνάνθη, οἰσυπίδες[2], μολύβδαινα, τούτων ἴσον ἑκάστου· ἡ δίεσις[3] οἵη ὥσπερ τὸ πρότερον. — Καὶ ἄλλη ἐργασίη κατὰ τὰ αὐτά[4]· ὄξος ὡς ὀξύτατον λευκὸν, μέλι, σιυπίηρίην αἰγυπτίην, νίτρον[5] ὡς ἄριστον ἠσύχως φρύξας, χολῆς ὀλίγον ξυνέψει. — Τοῦτο τὰ ὑπερσαρκέοντα καθαιρεῖ καὶ κολαίνει, καὶ οὐ δάκνει· ποιεῖ ἡ μικρόφυλλος, ἣ[7] οὔνομα παρ-

[8] ἄλλως, vulg. Litt. ἔλλως, Chart. — Littré traduit : « Du reste, *au moment du besoin*, on emploie ces substances sèches, ainsi que la spode, etc. ; » il ne rend pas τοιούτοισι et met la virgule avant ξηροῖσι : je crois qu'il faut la mettre après, et qu'Hipp. veut dire : « D'ailleurs on peut aussi, *quand il est besoin de topiques secs*, employer des substances *analogues*, telles que. » C'est ainsi que l'entend Cornar. : « et alias, ubi siccis opus fuerit, tabibus utendum est, spodio, etc. » J'ajouterai que Vidius, Foes, Merc. Man. etc. suivent le même sens.

[9] *sic*, vulg. Kuhn. Litt. « Censeo, écrit Vidius, legendum, quod Hermolao barbaro probatur, λαυριωτιδι ; nam, quum antea laudaverit spodium *cyprium*, non est quod adjiciat *illyricum* ; sed magis verisimile est intelligendum esse *lauriotic.* : est enim *laurion*, teste Pausania, locus in Attica, ubi erant argenti fodinæ. » Foes relate cette correction sans donner son avis. Maniald. l'approuve : « Seu potius λαυριωτιδι ; fit enim in argenti fornacibus spodos, quam vocant *lauriotin.* » Lefèvre va plus loin et met dans sa traduction « le spodion *lauriotic.* » On peut remarquer que ce n'est pas ainsi que Stéphane de Byzance (*De urbibus*, Lipsiæ, 1825, t. I, p. 418) nomme ce qui est d'Illyrie, et, ce qui est plus probant, que Pline ne parle pas de la spode d'Illyrie, mais mentionne spécialement la *spode lauriotis*, XXXIV, XXXIV.

[10] αὐτῇ μόνῃ, A'H. exx. reg. ap. Foës, om. vulg. Litt. C'est la répétition de la même idée que plus haut, pour la chalcitis employée *seule* ou *associée*. — Post ἰχθ. add. μόνοισι, et om. αὐτοῖσι, H. μορίοισιν, quædam exx. ap. Foës, sed vitiose.

[11] ἄνθη.... μόνη.... λειοτάτη, V. vulg. Kühn. ἄνθει, Litt. μόνω (al. man. νη, H), ὡς λειοτάτῳ (al. man. τη, H) A'EH, Litt. Hic accusativos de suo fecit hos dativos Ermer.

[12] *sic* vulg. Kühn. Litt. Erm. (ἀρισιολοχία, Galen. Bas. gr. t. II, p. 76 ; Hésychius, *Lexic.* Dioscorid. III, 4). ἀρισιολοχείην, A'H (ἀρισιολόχεια, Oribas. XV, 1, ed. Bussem. et Daremb. IV, 616). — τε καὶ, om. A'. — λίην, Z. Ald. Frob. Merc. Man. λείην, U. Foës, Lind. Chart. Kühn, Litt. — « *Aristolochia* sic nominatur quod existimetur *optime puerperiis opitulari*, Dioscoridi, ἀρισία ταῖς λοχείαις βοηθεῖν, vel quoniam est *optima puerperis*, teste Plinio, l. XXV, c. VIII, ἀρισία λεχούσαις. » (Maniald.)

XIV. [1] ἕτερον om. A'. ἑτ. in marg. H. — ἔναιμον ἑτ. in marg. F. ἔναιμ. om. LV. ἐν. in marg. G. ἐν... τὰ αὐτά, om. Z. — Voy. § 1, n. 21. — σμῦρνα, H. — κικὶς, Ald. Frob. Merc. Man. Chart. Kühn. κηκὶς, A'E. Foës de Chouet. Lind. Litt. (ut § 12 *bis*, n. 12, et Oribas. XV, 1, éd. Bussem.-Daremb, II, 647).

[2] *Sic*. vulg. Kühn, Litt. οἰσυπιδὲς, EH. οἰσυ-

des écailles de cuivre, de l'alun, enfin de la chalcitis (*pyrite de cuivre?*) soit unie au cuivre, soit seule et mêlée aux rognures de lotus; d'ailleurs on peut encore, quand il est besoin de topiques secs, employer des substances analogues, telles que la spode d'Illyrie en poudre (voy. *note* 9), associée ou non à des sciures de lotus, ou ces sciures seules, ou la fleur d'argent (*litharge?*) seule, finement pulvérisée; enfin l'aristoloche dont on fait des raclures et qu'on pulvérise finement, pour en saupoudrer la plaie. (Voy. note 12.)

14. (*Topiques cathérétiques.*) Autre *enhème* (*topique pour les plaies fraîches*, voy. § 1, 23) : [Prenez] myrrhe, encens, noix de galle, vert-de-gris, fleur de cuivre grillée, alun d'Égypte calciné, fleur de la vigne sauvage (*Tamus communis*, Sprengel), laine surge, molybdène (*galène* ou *massicot*), de chacune parties égales; délayez avec du vin, comme ci-dessus. — Autre préparation pour les mêmes cas : [Prenez] vinaigre blanc aussi fort que possible, miel, alun d'Égypte, nitre de premier choix qu'on aura grillé lentement, et un peu de fiel; faites cuire le tout ensemble. Le médicament qui

πηδὲς, K. Galien, *Gloss.* explique ce mot par *vis sordes conglobatæ*, et par *lanæ sordidæ vellus*, μάλιον, que Foës veut corriger en μάλλιον (le premier dérivé de μαλὸς, *cheveu*, et le dernier de μαλλὸς, *toison*). — μολύβδαινα, vulg. Kühn, Litt. (βολυβδ, U), μολιβδ, EJ. Erm.

[3] σὺν οἴνῳ, vulg. Kühn. σὺν om. A′ (H rescript. al. man.), Litt. Je lis plus loin, § 16: ἀίεσις ἐλαίῳ, sans σὺν.

[4] Foës se demande si cette phrase se rapporte à ce *qui précède* ou à ce *qui suit*. Corn. et Merc. traduisent : « et reliqua preparatio fit eodem modo. » Littré adopte le même sens. Foës, au contraire, écrit : « alia mixtura ad eadem. » Vidius, Lefèvre, Maniald. Chart. l'entendent comme Foës; Gardeil met aussi : « Autre mélange au même usage. » En effet, la préparation *précédente* était complète; cela se rapporte à la *suivante*, qui autrement manquerait d'un titre.

[5] Hipp. écrit souvent λίτρον (voy. *Fist.* § 19, 1). — φρίξας. vulg. Kühn. φρύξ. A′N. Litt. (ut φρύξ. § 11, 9; § 12, 14; § 15, etc.). — Æmil. Portus avait déjà noté : « φρύξας a φρύγω, *frigo*, *torreo*; alterum a φρίσσω, quod ad rem præsentem non facit : supra ὡς μὴ φρυγῇ dicitur, et infra καρπὸν φρύξας. » — χυλῆς, J. χιλῆς, K. — ὀλίγω, UV. codd. (H. ὀλίγον, al. man. γω) Ald. ὀλίγον, vulg. Kühn, Litt. correction de Cornar. — συνέψει, codd. Ald. Frob. Merc. Man. Litt. συνέχει, par une faute d'impression, Foës, Lind. Chart. Kühn. ἕψεται, A′ (H. al. man. συνέψει); ξυνέψειν, de suo Erm. — ὑπερσαρκέοντα, vulg. Litt. ὑπος. LV. Ailleurs Hipp. écrit ὑπερσαρκεῦντα, *Medic.* § 13.

[6] Post. δάκνει add. ἄλλο vulg. Kühn, Litt. Erm. om. A′FHIJKU (Calvus in trad.). Comme Cornar. et Foës, Littré rattache τοῦτο à la formule *précédente*; il me semble que cela se rapporte mieux à la *suivante*, que les caractères énoncés s'y retrouvent mieux réunis, et qu'enfin c'est là un titre comme plus haut (note 4), et plus loin, § 15. Remarquons qu'ἄλλο est omis par Calvus et sept mss. et qu'enfin Vidius écrit : « *Quod sequitur medicamentum* non modo adstringit, sed increscentem quoque carnem consumit et ulcus excavat : parthenium eligit, etc. » (sine aliud). — ἡ ποίη ἡ, J.

[7] ἡ, FZ. ἦ, Ald. ἦ, Frob. vulg. Litt. correction de Cornar. — ὄνομα, vulg. Kühn, Litt. Erm. οὔνομα, A′ (ut § 15). Dioscoride dit du parthénion, l. III, c. CXLV : « Sunt qui et hoc *amaracum* aut *leucanthemum* vocent; alii *anthemida*, *chamæmelum*, *chrysocalin*, *melabathrum*, ... Romani *solis oculum* vel *millefolium*, Etrusci *cautam*, Afri *thamacth*; » et Galien, *Gloss.* p. 540 : « Millefolium vocatur parthenion et *anthemis*, et *helxine* et *mercurialis* et *amaracum*, etc. » Foës déclare qu'au milieu de tous ces noms il devient difficile de savoir de quelle plante parle Hippocrate. Sprengel,

θένιον τὸ μικρόφυλλον, ἢ[8] τὰ θύμια τὰ ἀπὸ τοῦ ποσθίου ἀφαιρεῖ, καὶ σλυπτηρίη ἢ[9] χαλκῖτις, καὶ μηλίαδος ὠμῆς[10]· ἐλατήριον λεπτὸν ξηρὸν[11] προσλεῖλαι, καὶ τὸ σίδιον λεπτὸν ξηρὸν ὡσαύτως.

XV. Πληροῖ δὲ μάλισλα τὰ κοῖλα τὰ καθαρὰ, ποίη, ᾗ[1] λαγώπυρος οὔνομα (ἐσλὶ δὲ πιτύροισιν[2] ὁμοίη ὅταν αὐαίνηται, μικρὸν τὸ φύλλον ὥσπερ καὶ τὸ τῆς ἐλαίης, καὶ μακρότερον), καὶ πρασίου τὸ φύλλον, ξὺν[3] ἐλαίῳ. — [Ἔμπλασλρον][4]· ἰσχάδος τὸ εἴσω, τὸ πῖαρ, τὸ μελιτοειδὲς, ὡς ξηροτάτης, ὕδατος δύο μοίρας, καὶ λίνου καρποῦ φρύξας μὴ σφόδρα ὡς λεπλοτάτου μοῖραν[5] μίαν. — Ἄλλο·[6] τῆς ἰσχάδος, καὶ ἄνθος χαλκοῦ ὀλίγον λεπτὸν, καὶ συκῆς ὀπόν. — [7] Τὸ δ' ἐκ τῆς ἰσχάδος[8], χαμαιλέων μέλας, χολὴ βοὸς ξηρή· τὰ μὲν ἄλλα, τὰ αὐτά. — Τὰ δὲ ξηρά·[9] κάρδαμον λεπλὸν, ὠμὸν, ἐρύσιμον, ἑκατέρου ἴσον,

dans ses notes sur Dioscoride, Lipsiæ, 1830, t. II, p. 560, professe qu'il s'agit de *matricaria chamomilla*, et Littré de *matricaria parthenium*, Lin.

[8] ἢ, Ald. ἢ, Frob. vulg. Litt. — Celse, V, XXVIII, n° 14, décrit ainsi le mal dont il s'agit: « *Thymion* nominatur quod super corpus quasi verruca eminet;... id, qua summum, colorem floris thymi repræsentat, unde ei nomen est; ibique facile finditur et cruentatur; ... pessima in obscenis sunt, maximeque ubi sanguinem fundunt. » — προσθίου, emend. al. man. E.

[9] ἡ χαλκίτις, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. Chart. καὶ pro ἢ, Lind. χαλκῖτις, Kühn, Litt. (ut § 13 *bis*, n. 7; § 18, l. 2.) Galien, *Gloss.*, apprend que σλυπληρίη χαλκίτις (éd. Franz, p. 570 et 571, lisez χαλκῖτις) est la même chose que ce qu'on nomme simplement χαλκίτιν (lisez χαλκῖτιν), *chalcitem*, vulgo vitriolum.

[10] *Sic* vulg. Litt. ὠμὴ, FJKUZV. Galien a le génitif dans son *Gloss.* où il explique ces deux mots par *chalcitidis ex Melo vel aluminis*. Maniald. écrit καὶ μηλιὰς ὠμὴ. Ermerins propose χαλκῖτις Μηλείη ὠμὴ.

[11] προσλεῖλαι ..... ξηρόν om. FGIKUZ. « Non intelligo προσλεῖλαι, » Ermer. Ce verbe désigne *le mode d'application*, comme σλέλλειν et ξυσλέλλειν, § 13, l. 2. — L'*élatérion*, selon Galien, *Gloss.* éd. Franz, 464, s'entend non-seulement d'un remède tiré « ex agresti cucumere, » mais de tout laxatif; c'était, en général, une préparation purgative faite avec le *momordica elaterium;* Dioscoride, IV, 152, en donne la synonymie très-variée chez les anciens.

XV. [1] ἢ, Ald. vulg. Kühn. ἢ, H. ᾗ, FJ, Litt. (ut § 14, n. 7). — ὄνομα, Foës, Lind. Chart. Kühn οὖν, A'FGHIJZ, Ald. Frob. Merc. Man. Litt. (ut § 14, n. 7). — On lit dans Galien *Gloss.* : λάμπυρος, herba appellata *lagonate* λαγονάτη (pro λαμπ. legunt λαγώπυρος H. Stephan. *Diction. medic.* p. 169; Cornar. Frob. p. 554, Merc. in marg. p. 12; Foës in *Œcon.* Chart. t. II, p. 95, cod. dorv. ap. Franz; λαγόπυρος, Merc. p. 12; Franz, p. 513, etc.). Le synonyme *lagonate* ne se trouve ni dans Galien (De simpl. med.), ni dans Oribase, XV, 1, § 2, ni dans Dioscoride, etc. Maniald pense que le texte de Galien est altéré, et qu'il faut lire λαγώπυρος, herba quæ vocatur λαγώπους, lagopus; c'était déjà l'avis d'Hermolaus Barbarus et de Vidius. Bornons-nous à remarquer que, pour Sprengel (*Comment.* in Dioscorid. t. II, IV, 17), le second est le *trifolium arvense*, L., et le premier, pour Littré, le *lagurus ovatus*, L.

[2] Corn. et Merc. ont lu πυροῖσιν, *tritico similis*, comme avait déjà fait Calvus.

[3] σὺν, vulg. Kühn, Litt. Hippocrate écrit ξ. (ut § 13 *bis*, 2; § 12 *bis*, 7; § 11, 7; § 16, 4; § 21.

suit déterge les chairs fongueuses et creuse les plaies, sans les irriter (voy. note 6) : [Prenez] herbe à petites feuilles, nommée parthénion microphylle (*Matricaria parthenium* L.), celle qui enlève les excroissances du prépuce, alun-chalcite et alun cru de Mélos, élatérium sec et en poudre; ou bien encore, écorce de grenade desséchée et pulvérisée, saupoudrez-en la plaie.

15. (*Topiques incarnatifs.*) Sont très-propres à incarner les plaies creuses, mais déjà mondifiées : la plante nommée lagopyre (*Lagarus ovatus* L.), elle est semblable à du son quand elle se dessèche, et présente une feuille petite comme celle de l'olivier, mais plus longue, et les feuilles de marrube, avec de l'huile. — *Autre* : [Prenez] le dedans d'une figue, sa portion grasse et mielleuse, la figue étant très-sèche, deux parties d'eau et une partie de graine de lin légèrement torréfiée et très-finement pulvérisée. — *Autre* : [Ayez] le dedans d'une figue, un peu de fleur de cuivre en poudre, et du suc de figuier. — [*Autre*, note 1] : Intérieur de figue, chaméléon noir (*Carthamus corymbosus* L), fiel de bœuf desséché; le reste de même. — Préparations sèches :

3). — Corn. et Merc. ont lu ἐλαίῃ cum *oleæ* foliis. Il s'agit d'ajouter *de l'huile* pour tempérer l'action du marrube : «Cum marrubium sit siccum et gustu amarum et idcirco detergens, et corpus exedens, Celse, V, VII, carnem producere non potest *nisi oleo temperetur.*» (Maniald.)

[4] ἕτερον, vulg. Kühn, Litt. om. U. ἐμπλαστρον pro ἕτ. A'EHIJKQ' (in marg. et om. ἕτ. F; Merc. in marg.). Il s'agit réellement d'une sorte d'emplâtre. — πίαρ vulg. Kühn (πίαρ, H. Stephan. *Diction. med.* Franz, éd. *Erot.* p. 302; Foës, *Hipp. Œcon.*); πῖαρ, EH, Litt. (Hesychius, *Lexic.*), Erm. — καρπὸν, vulg. Kühn. καρποῦ, A'EHJKLU, Litt. Erm.

[5] μοῖραν, Foës, Lind. Litt. μοῖραν, Ald. Frob. Merc. Man. Chart. Kühn, Erm. — μίαν ponit ante μ. (H, al. man.), E. — Vidius blâme ici l'addition de l'eau : «Hipp. addit aquam, quæ quidem aliena est, et a Galeno in emplastri compositione rejicitur : nec est quod ea dicas lini semen et ficum siccam temperari; ... vereor magis ne locus sit mendosus, præsertim quia fici pondus præteriit, quod et aquæ et lini proposuerat.» Foës dit aussi : «Aqua suspecta est.» Gardeil n'admet qu'*une* partie d'eau contre *deux* des autres ingrédients. Peut-être pourrait-on soutenir que, si l'eau n'ajoute rien aux propriétés thérapeutiques, elle est pourtant utile pour faire de ce mélange sec une préparation plus ou moins emplastique. Notons que Calvus traduit : «Pars una cum aqua ferveto et *emplastrato.*» Vidius remarque qu'Hippocrate se sert du jus de figue pour incorporer les substances sèches de façon à en faire un magma : «Sumit ... succum ficus quo arida hæc excipiantur, veluti quæ proxime proponit. Quod subjicitur aridum est, et pulvis per se, neque ullo liquore excipitur.» Il faut bien distinguer ces deux choses.

[6] Sic U, vulg. Litt. (H in marg.); om. FG; ἄλλο ἐμπλαστρον, Z; ἕτερον pro ἄλλ. A'EIK. Calvus écrit *vel.*

[7] Calvus ajoute *vel*, Corn. et Merc. *aliud;* Vidius, Foës, Maniald. et Chart. *tum;* Lefèvre et Littré *autre* : il s'agit en effet d'une *autre* formule.

[8] Foës traduit : «caricæ pars *interior.*» Corn. Merc. Chart. font de même; c'est sans doute ce qui a porté Lind. à ajouter [εἴσω]; Calvus avait mis au contraire : «vel caricæ pars *exterior.*» Maniald rend bien le texte : «pars eadem caricæ.» — μέγας pro μέλ. E.

[9] Littré rapporte ces mots à ce qui *précède :* «Ce sont là des préparations sèches.» Vidius, Foës, Man. et Chart., à ce qui *suit* : «arida vero, nasturtium, etc.» Corn. et Mercur. font de même, Lefèvre aussi; on lit dans Maniald : «Tertium pharmacum aridum est, neque ullo liquore excipitur; nasturtium enim, etc.» Vidius

cardamome (*Erucaria aleppica*, G. d'après Fraas) cru et broyé menu, erysimon (*Erysimum polyceratium* L.), parties égales de chacun; figue, deux parties; graine de lin, deux parties; suc de figuier. Quand on vient à user de quelqu'un de ces médicaments, on applique par-dessus des compresses imbibées de vinaigre et, par-dessus les compresses, une éponge et le bandage, qu'on serre un peu plus; si les parties ambiantes sont enflammées, on y fera les applications qu'on juge appropriées.

16. (*Médicament de Carie.*) Quand on veut se servir de topique humide, on peut oindre la plaie avec le médicament de Carie, et l'on met le bandage comme il a été expliqué pour les cas précédents. Voici de quoi il se compose : ellébore noir (*Helleborus orientalis* Lam.), sandaraque (*arsenic rouge*), écailles de cuivre, plomb brûlé avec beaucoup de soufre, arsenic (*orpiment*), cantharides; on combine ces ingrédients comme on l'estime convenable pour l'usage; on délaye avec de l'huile de cèdre. Quand on a suffisamment oint la plaie, on enlève le médicament, et l'on saupoudre avec de l'arum cuit et pilé ou bien sec et en poudre, puis on humecte avec du miel. Dans le cas où l'on veut employer le médicament de Carie à l'état sec, on en saupoudre d'abord la partie, puis on l'enlève. On peut aussi faire une préparation sèche efficace, avec l'ellébore seulement et la sandaraque.

de l'*orpiment*, auri pigmentum, qui est un sulfure arsenical, doué de propriétés actives; Galien le regardait comme caustique, qu'il fût brûlé ou non. (Voy. Oribase, XV, 1, n° 27; Dioscoride, V, 120, etc.)

[5] δοκέῃ, Foës, Lind. Chart. Kühn; δοκέει, A'EFGHIJK, Ald. Frob. Merc. Man. Litt. — συντιθέντι pro συντεθ. E, Hipp. écrit d'ordinaire ξ. et χρέεσθαι. — Érotien, *Gloss.*, explique κεδρίνῳ ἐλαίῳ par *cedri resina*. Lefèvre et Gardeil traduisent *huile de cèdre;* Littré, *résine de cèdre*.

[6] ἅλης, Ald. ἅλις, vulg. Litt. : correction de Cornar. — ἐπαλήφοντι pro ἐπαλείφ. G, Ald. — ἐπιπλάσσων, GZ, Ald. Frob. Merc. Man. Erm. ἐπιπλάσσειν, Foës, Lind. Chart. Kühn (*imponito*, Corn. Merc. Man. Chart.). ἐπιπάσσων, A'EFHJKLN, Litt. : cette leçon a été pressentie par Vidius: *injicito;* Foës: *insperso;* et Gardeil : *on y répand de la poudre.* — τὰ φάρμακα pro τὸ φ. de suo, Erm.

[7] Corn. et Merc. substituent l'*huile* au *miel*, *oleo subactum*. Aucun manuscrit connu ne justifie cette traduction.

[8] χρὴ, vulg. Kühn. χρῇ, Litt. χρῇ τ. κ. τ. delevit Erm. — τούτων, vulg. Kühn. τούτω, A'H, Litt. — ἀφεσλάνειν, vulg. Maniald. Kühn, ἐφεσλάνειν, J; ἀφισλᾶναι, E; ἀφισλάναι, HQ', Litt. (ut infra, § 17 *bis*, l. 10; voy. *Offic.* § 8, 5; Gal. *Com.* II, 27, in *Offic.*). — ἐπιπλάσσων, vulg. Kühn. ἐπιπάσσων, Litt. (ut supra, note 6 et § 17 *bis*, l. 1; — *superspargito*, Calvus). Littré traduit : «Si on emploie ce médicament de Carie à l'état sec, on en saupoudre la partie qu'ensuite on débarrasse.» Cornar., au contraire, traduit : «Si sicco Carico uti voles, liquida removere oportet, et pharmacum inspergere.» C'est aussi le sens adopté par Calvus, Vidius, Foës, Merc. Man. et Chart. Gardeil l'entend de même : «Si on emploie le mondificatif de Carie sec, on en supprime l'huile de cèdre, pour saupoudrer seulement avec le reste.» La leçon τούτῳ, en la faisant *suivre* et non *précéder* d'une virgule, et la comparaison avec ἀφεσλάναι du § 17, justifient l'interprétation de Littré; seulement j'aimerais mieux ἐπιπάσας, comme plus loin, § 17 *bis*, n. 6. — «Fortasse ἀφισλάναι abjiciendum et ἐπιπάσσειν dandum est,» Erm.

[9] Littré rattache cette phrase au paragraphe suivant; mais Vidius, Lefèvre, Foës, Man. Chart. et Gardeil au paragraphe précédent; et en effet, c'est une formule *simplifiée* du médicament de Carie, dont l'auteur s'occupe.

XVII. Ἕτερον ὑγρόν·[1] ποίη, ἧς τὸ φύλλον ὅμοιον ἄρῳ τὴν φύσιν, λευκὸν δὲ, χνοῶδες[2], κατὰ κισσοῦ φύλλον τὸ μέγεθος· αὕτη ἡ ποίη ξὺν οἴνῳ ἐπιπλάσσεται. Ἡ[3] τοῦ πρίνου τὸ περὶ τὸ σῖέλεχος τρίψας ἐν οἴνῳ, ἐπίπλασσε. — Ἕτερον·[4] ὄμφακος χυλὸς, ὄξος ὡς ὀξύτατον, ἄνθος χαλκοῦ, νίτρον, ὀπὸς ἐρινεοῦ· ἐς[5] ὄμφακος χυλὸν σῖυπῖηρίην τε ἐμβάλλειν ὡς λειοτάτην, καὶ θεῖναι ἐν χαλκῷ ἐρυθρῷ ἐς ἥλιον, καὶ ἀνακινέειν, καὶ ἀνελεῖν ὅταν δοκέῃ καλῶς ἔχειν τὸ πάχος.

XVII *bis*. Ἡ νέμοντα ξηρὰ τάδε·[1] ἐλλέβορος μέλας ὡς λειότατος ἐπιπάσσεται[2], ἕως ἄν τι τοῦ ὑγροῦ ἐνέῃ καὶ νεμομένου· ἐπίδεσις δὲ ἡ αὐτὴ, ἥπερ ἐπὶ τοῖσιν ἐμπλάσῖροισιν. — Ἄλλο·[3] ἀλὸς χόνδρους ὡς ξηροτάτους ἐς χυτρίδιον χάλκεον ἢ κεραμεοῦν[4] καινὸν ἐμβαλεῖν, ἴσους ὡς μάλισῖα τὸ μέγεθος, μὴ ἀδρούς· καὶ μέλι ὡς κάλλισῖον διπλάσιον τῶν ἁλῶν εἰκάσας, ἐπιχέαι ἐπὶ τοὺς ἅλας· ἔπειτα ἐπιθεῖναι ἐπὶ τοὺς ἄνθρακας τὸ χυτρίδιον, καὶ ἐᾶν ἕως ἂν κατακαυθῇ πᾶν· ἔπειτα ἀνασπογγίσας τὸ ἕλκος καὶ[5] ἐκκαθήρας, [ἐπιπάσαι καὶ] ἐπιδῆσαι

XVII. [1] ἑτ. ὑγρ. om. UV. — Vidius écrit : « Herba quam describit non alia est quam *tussilago*, quæ græce βήχιον appellatur. » Maniald adopte cet avis, et, après avoir cité Dioscoride, l. III, et Galien, l. VI, *De simpl. med.*, il ajoute : « Sic Hipp. *De artic.* IV, 22, folia tussilaginis in vino nigro austero semicocta, fracturis cum vulnere imponit, ut repellat et dessiccet, et inflammationem impediat. » Foës n'est pas convaincu, et Littré trouve cette synonymie fort douteuse.

[2] Sic vulg. Litt. γνοῶδες, A'FIKU, voy. § 20, l. 3. — σὺν, vulg. Kühn. ξὺν, A'EHQ', Litt. — ἐπιπλάσεται, I.

[3] Ante ἡ add. ἕτερον K; om. codd. vulg. Cette addition n'est pas nécessaire avec ἡ, qui tient ici lieu de titre. — σὺν οἴνῳ, vulg. Kühn; ἐν, A'EH, Litt. Erm. — ἐπίπλασσαι, Ald. Frob. Merc. Foes, Lind. (ἐπιπλάσσαι, Man.). ἐπίπλασαι, U, Chart. Kühn. ἐπίπλασσε, A'E HKL, Litt. Erm. — Vidius suppose qu'il s'agit de la *mousse*, et Maniald de l'*écorce membraneuse* du chêne vert : « Fallitur Vidius qui per *id quod circum truncum ilicis est* βρύον sive *muscum* intelligit; ... non enim circa truncum, sed circa corticem invenitur; ... intelligo librum, qui cortici et ligno intercedit, id est, ut ait Dioscorides, membranosum illud medium inter corticem truncum ilicis, quod maxime astringendi vim habet, eidem Dioscor. l. I, et Galen. *De simpl. med.* l. VI. » (Maniald.) Foës reste indécis, et Littré met entre parenthèses : (*écorce* ou *mousse ?*).

[4] Sic vulg. Litt. ἑτ. om. KU. ἄλλο, E (H, in marg.). — ὀμφακοῦ, Ald. vulg. Kühn. ὀμφάκου, EH. ὄμφακος, K, Man. Litt. (comme à la ligne suivante). — χυλοῦ, V.

[5] Littre fait de ceci une préparation distincte : (autre). Vidius, Lefèvre, Foës, Maniald, Chart. et Gardeil n'en font qu'une des parties constituantes de la recette qui *précède*, et je crois qu'ils sont dans le vrai : il s'agit de ce que doit contenir le verjus qu'on fait entrer dans la composition. — Ante ἐμβ. add. τε codd. vulg. Kühn τε om. (H rescr. al. man.), Litt. Erm. — λειοτάτω καὶ θρῦναι (*sic*), Ald. λειοτάτην καὶ θεῖναι, vulg. correction de Cornar.

XVII *bis*. [1] ἐναίματα ξηρὰ τάδε, GJUZ, Ald. (in marg. EFH). ἐναίμα ξ. τάδε, V, Frob. Foës, Lind. Kühn. ἕτερον pro ἐν. ξ. τ. K.

17. (*Topiques cathérétiques.*) Autre topique, humide : [Prenez] l'herbe dont la feuille par sa forme ressemble à l'arum, mais est blanchâtre, lanugineuse, et de la grandeur de la feuille de lierre; et faites de cette plante un cataplasme avec du vin. Ou bien, prenant ce qu'on trouve autour du tronc du chêne vert (*écorce* ou *mousse*), broyez-le dans du vin pour l'appliquer en cataplasme. — *Autre :* suc de verjus, vinaigre aussi fort que possible, fleurs de cuivre, nitre, suc de figuier sauvage. On met dans le suc de verjus de l'alun finement pulvérisé, et l'on expose le mélange au soleil dans un vase de cuivre rouge, et l'on a soin de remuer, et on le retire quand il paraît avoir acquis une consistance convenable.

17 *bis.* (*Topiques consomptifs.*) Médicaments secs consomptifs : avec de l'ellébore noir (*Helleborus orientalis* Lam.) très-finement pulvérisé, on saupoudre la plaie, tant qu'il reste quelque humidité et quelque humeur rongeante. La déligation sera la même que pour les emplâtres. — *Autre* : [Prenez] des grains de sel très-secs, mettez-les dans un pot de cuivre ou de terre neuf, en les choisissant d'égale grosseur autant que possible, mais non trop volumineux, ajoutez du miel de premier choix, le double à peu près du sel sur lequel on le versera. Cela fait, placez le pot sur des charbons où vous le laisserez jusqu'à ce que le tout soit entièrement brûlé; puis, après avoir épongé et détergé la

Litt. Erm. (om. A'). ἔν. ἕτερα ξ. Foës in not. νέμοντα ξ. τάδε, Man. Chart. On lit dans Vidius : « Locus est procul dubio mendosus; ... credibile est non ἔναιμα sed νεμόμενα *exedentia* legendum; ... quam sententiam comprobat, quod Hipp. de usu veratri subdit : *Donec humidi aliquid se ostendat atque exesi* νεμομένου. » Foës est aussi d'avis qu'il faudrait lire νεμόμενα; et, dans sa traduction, il retranche ἔναιμα : « *alia arida hæc sunt.* » En effet il ne s'agit pas des topiques *enhèmes* qui se mettaient sur les plaies récentes (voy. § 1); et l'on ne peut pas, chirurgicalement, dire avec Calvus : *medicamenta sicca quæ conglutinant;* ni avec Cornar.: *sicca ad cruenta vulnera;* ni avec Gardeil : *remèdes bons à mettre sur les plaies fraîches.* « Dans l'incertitude de ces titres, écrit Littré, j'ai pris ἕτερον de K. » On peut lire ἢ νέμοντα, leçon qui se rapproche le plus d'ἐναίματα donné par Ald. et sept manuscrits. « Exedunt arida hæc. » Vidius, Man. Chart.

[2] Sic A', vulg. Kühn, Litt. ἐπιπλάσσεται, EFHIJKLUV. On dit d'un topique en poudre *inspergitur*, Corn. Vid. Man. (Voy. § 16, l. 6 et 8, où ces deux verbes sont pris l'un pour l'autre.) — ἐνείη, Vid. Lefèvre in *Comm.* — ἥτις pro ἥπερ, I. — τοῖσι ἐπιπλάστροισι, al. man. ἐμπλ. H.

[3] ἕτερον, vulg. Litt. Erm. ἄλλο, A'E (H in marg.), IJLUV. — Post ἕτ. add. ὁμοίως vulg. Kühn (ὅμοιον, J), om. A'HKL, Litt. Erm. (om. Calv. Corn. et Merc. in *trad.*). Au reste on ne pourrait guère traduire *aliud simile* (Vid. Man.), *semblable* (Lefèvre), *autre pareil* (Gardeil); car ce médicament n'est ni identique ni semblable au précédent, mais s'applique aux mêmes cas, comme § 14, n. 4; earumdem *virium* (Foës), *ejusdem facultatis* (Chart.). — Galien *Gloss.*, explique χυτρίδιον par χύτραν, *ollam.* χυτρίδα, V.

[4] Sic vulg. Kühn, Litt. κεραμοῦν, LV. — κενεὸν, vulg. Kühn. Foës s'efforce de justifier ainsi cette épithète : « Olla *pura* ac *nova* dicitur, in quam nihil dum conjectum fuit, ut κενὸν πινακίδιον *tabella pura* Aristoteli dicitur, in qua nihil scriptum est. » La vraie leçon est καινὸν, A'EHIJKLU, Litt. (καὶ νέον, aut καινὸν, Man. in *Comm.*) — ἐμβάλλειν, vulg. Kühn. ἐμβαλεῖν, K, Litt. Erm. — ἐπίχεαι, H. ἐπίχεε, E.

[5] ἐκκαθῆρας, Ald. Frob. Merc. Man. ἐκκαθήρας, Foës, Lind. Chart. Kühn, Litt. Erm.

ὥσπερ[1] τὸ πρότερον, καὶ πιέσαι ὀλίγῳ μᾶλλον· τῇ δ' ὑστεραίῃ, ὅπη ἂν μὴ λάβηται τὸ φάρμακον, ἐπιπάσας[6] προσπιέζειν καὶ ἐπιδεῖν· ὅταν δὲ βούλῃ ἀφιστάναι τὸ φάρμακον, ὄξος θερμὸν ἐπιχέειν, ἕως ἂν ἀποστῇ, καὶ αὖθις τὰ αὐτὰ ποιέειν, ἢν δέηται, ἀνασπογγίσας. — Ἄλλο ξηρὸν δάκνον·[7] ἀνασπογγίσας, ὡς οἰσυπωδέστατα εἴρια ἐπ' ὀστράκου καταχαῦσαι δαιδίῳ, προσίσχων ἕως ἂν[8] πάντα κατακαύσῃς· τοῦτο λεῖον τρίβων, ἐπιπάσας τὴν αὐτὴν ἐπιδεῖν ἐπίδεσιν. — Ἄλλο ξηρὸν[9] ὁμοίως δάκνον· μίσυος ὡς λειοτάτου ἐπιπάσσειν ἐπὶ τὰ ὑγρὰ καὶ σαπρά, καὶ ἄνθος λεπτὸν μὴ παντελῶς λεῖον. — ἐπὶ[10] τῶν αὐτῶν ἑλκέων· χαμαιλέων μέλας, στυπτηρίη, ἡ τῷ ὀπῷ τῆς συκῆς δεδευμένη· δεύειν δὲ ὀπτὴν, καὶ ἄγχουσαν[11] μίσγειν. — [12]Ἀναγαλλὶς καὶ στυπτηρίη αἰγυπτίη ὀπτὴ, ἐπίπαστον ὀρχομένιον· ἐπιπάσαι.

XVIII. Πρὸς δὲ τὰς νόμας[1]· στυπτηρίη, ἥ τε αἰγυπτίη ὀπτὴ καὶ ἡ μη-

— Le texte vulg. signifie : « Épongez la plaie, nettoyez-la, appliquez le bandage. » (Littré.) Il manque quelque chose : avant le bandage, il faut d'abord *mettre le médicament*. Vidius dit très-bien : « *Inspergitur* in pulverem redactum, et quoad carnis aliquid liquaverit, *inspersum* relinquitur, deinde summovetur. » Aussi Cornar. Merc. et Man. traduisent *inspergito*, comme Calvus *superspargito*. Add. ἐπιπάσσειν quædam mss. ap. Foës; ἐπιπάσσαι (lisez ἐπιπάσαι) καὶ Man. ἐπιπλίσσαι (lisez ἐπιπλίσαι) καὶ Chart. Le sens chirurgical force à admettre la variante des manuscrits de Foës, mais à l'aoriste, comme l'a fait Maniald, temps qu'on retrouvera plus loin, note 12, l. 17.

[6] ἐπιπάσσας, Ald. vulg. Man. ἐπιπάσας, A'H, Kühn, Litt. ut note 5 (ἐπισπάσας, E). Æmil. Portus avait très-bien noté : ἐπιπάσας ab ἐπιπάσσω ut sit aor. 1 act. — βούλει, Ald. vulg. βούλῃ, HU, Lind. Kühn, Litt. (Voy. § 16, 1.) — ἀφιστᾶναι, E. (Voy. § 16, 8.) — ἀποσπογγ., EQ, pro ἀνασπ. Gardeil traduit : « Après quoi on remet le même remède avec l'éponge. » Ce n'est pas le sens : on se sert de l'éponge pour nettoyer la plaie, et non pour appliquer le remède, dont on saupoudre la [illegible] après qu'elle a été épongée.

[7] μύσιος ὡς . . . λεῖον ἄλλο ξηρὸν ὁμοίως δάκνον· ἀνασπογγίσας ὡς . . . ἐπίδεσιν, vulg. ἄλλο ξηρὸν δάκνον· ἀνασπογγίσας ὡς . . . ἐπίδεσιν, ἄλλο δάκνον· μίσυος . . . λεῖον, A'EFH IJK, Merc. in marg. L'ordre des sept manuscrits me paraît préférable comme à Littré; mais je crois qu'il a tort de supprimer comme parasite ἀνασπογγίσας que donnent les manuscrits et les additions, et qui représente un temps indispensable du pansement. Vidius écrit avec raison : « Medicamentum adhibet Hipp. *sed ante spongia plagam detergit*, ut id omne sordis ac saniei, quod jam contractum est, adimatur; *alioquin exedi caro non posset, quæ non medicamento, sed sanie proxima contingeretur.* » — ἐσυπωδέστατα pro οἰσ. FGIJKUZ. — κατάκαυσαι δαδίω, E, δαιδίου cum ω supra ου, U. On lit dans Sprengel, *Comment.* in I, 86, Dioscoride (t. II, p. 381) : « δᾳδίον proprie *facula* qua lustrationes instituebantur; sed et *taedulam* etiam seu *festucam*, quamvis e pingui ligno pineo, signat. » — *Ion.* δαιδίον.

[8] Sic vulg. Kühn, Litt. ἂν, om. EFHJKUV. Hippocrate écrit ἕως ἂν, supra note 6, et infra, § 18; § 21, l. 11; § 22, l. 3, Hæmorr. § 2, l. 9. — κατακαύσεις, JV. — καὶ ἐπιπάτων, vulg. [illegible] (forma attica [illegible] à Hipp.).

plaie [on saupoudre avec le médicament], et l'on applique un bandage comme plus haut, mais en le serrant un peu plus. Le lendemain, on saupoudre les points où le médicament n'a pas pris, puis on serre en refaisant la déligation. Quand on veut enlever le topique, on arrose avec du vinaigre chaud jusqu'à ce qu'il soit éliminé; on peut, s'il le faut, répéter cette manœuvre, après avoir épongé. — Autre topique sec, mordant : on éponge, et, après avoir brûlé dans un test avec une torche des laines fortement imprégnées de suint, en continuant l'opération jusqu'à ce que tout soit brûlé, on répand le résidu, une fois réduit en poudre fine, sur la surface de la plaie, et l'on procède à la même déligation. — Autre topique sec, également mordant : saupoudrez les plaies chargées d'humidité et de pourriture avec du misy très-finement pulvérisé, ou de la fleur de cuivre en poudre grossière. — Pour les mêmes plaies : [Prenez] du chaméléon noir (*Carthamus corymbosus* L.) et de l'alun détrempé avec du suc de figuier (on le détrempe ainsi après l'avoir grillé); et ajoutez de l'orcanette (*Anchusa tinctoria* L.). — [*Autre*] : Ayez de l'anagallis (*Anagallis arvensis* L.), de l'alun d'Égypte calciné et de l'épipaste d'Orchomène, et saupoudrez-en la plaie.

18. (*Topique pour les ulcères rongeants.*) Pour les ulcères rongeants : [Prenez] de

ἐπιπάσας sine καὶ, A'EH, Litt. — ἐπιδεῖν τ. α. ἐπ. EH.

[9] ξηρὸν, om. HUV. — ὁμοίως om. H. — μύσιος, Ald. vulg. μίσυος, EH, Merc. in marg. Kühn, Litt. Erm. (Dioscoride écrit μίσυ et μίσυος, V, 116; Galien, *idem*, ap. Oribas. XV, 1, n° 27; et Pline, *misy*, XXXIV, XXXI; Foës rétablit l'orthographe μίσυ *Œcon. Hipp.* et Gorris, *Defin. med.*) — ὥστε pro ὡς, V. — λειοτάτου, vulg. Litt. λειότατα, J. λεπτοτάτου, Merc. in marg. — τὰ σαπρὰ, UV, Merc. in marg. τὰ om. vulg. Kühn, Litt.

[10] Ante ἐπὶ, add. ἕτερον ξηρὸν vulg. Kühn. ἕτ. ξ. om. A'EHLU, Litt. ἐπὶ τῶν α. ἑλκ. om. L. Il faut un de ces deux titres, mais il n'en faut qu'un seul. — ἐπὶ ... φλογοειδὴς γένηται om. Z. — χαμηλέων, HIJKU. χαμηλέων, A'. χαμελαίων, G. — σλυπτυρίη, U. — ἡ om. JV.

[11] Sic vulg. Kühn, Litt. Erm. ἄγχου, A'F GHIJUV, Ald. « Ex *anchusa* sumendam *radicem* existimo, atque ejus præsertim quæ *onoclia* et *alcibiadia* nuncupatur, quæ efficacius quam alia siccat et detergit. Idem præstat *anagallis.* » (Vidius.) L'anchuse est l'*orcanète* (lithospermum). — μίγειν (F al. man. σμίγειν), IJKUV. σμίγειν, G, Ald. μίσγειν, Frob. vulg. Kühn, Litt. μίξαι, H. μῖξαι, A'. μίξας, EQ' (μίσγ. ion. p. μίγν. — μίσγον, Homer. *Il.* III, 270; μίσγεαι, *Il.* II, 232, etc.).

[12] ἀναγαργαλὶς, G. ἀναγαλγαλὶς, A'EFHI JU, Ald. ἀναγαλὶς, K. ἀναγαλλὶς, Frob. vulg. Kühn, Litt. (ἀναγαλλὶς ... ἀπὶ (*sic*) Man.). — Lefèvre confond ces ingrédients avec ceux de la formule précédente, auxquels il les réunit; mais Corn. Merc. et Chart. les en distinguent en ajoutant *aliud*, Foës en mettant *vel*, Gardeil *item*, et Littré (*autre*). — « ἐπίσπασλον vult denotare aridum aliquod medicamentum in pollinem redactum. » (Maniald.) Mais on ne sait ce qu'était cette préparation d'Orchomène. Vidius et Maniald supposent qu'il s'agit de l'*adarca* dont parlent Dioscoride, Pline et Galien : il paraît s'agir de poudre de roseaux brûlés; il en croissait beaucoup sur les bords du lac d'Orchomène. — — ἐπιπάσσειν, vulg. Litt. ἐπιπάσαι, A' (H, al. man. σσειν), ut supra, n. 5. Avant ce verbe, il faut un point en haut, oublié dans toutes les éditions.

XVIII. [1] *Nomæ*, νομαὶ, « sunt ulcera depascentia et serpentia, vel sunt ulcera putredinosa quæ vicinas partes serpendo depascuntur » (Maniald.). Voy. § 17 *bis*, l. 1.

λείη· πρότερον δὲ ἀπονιτρῶσαι[2] ὀπλῷ καὶ ἀνασπογγίσαι. Καὶ[3] ἡ χαλκῖτις σλυπληρίη ὀπλή· ὀπλᾶν δὲ ἕως ἂν φλογοειδὴς[4] γένηται.

XIX. Τῶν[1] παλαιῶν ἑλκέων τῶν ἐν τοῖσιν ἀντικνημίοισι γινομένων, αἱματώδεα δέ ποι[2] γίνεται καὶ μέλανα· μελιλώτου ἄνθος τρίψας, μέλιτι φυρῶν, ἐπιπλάσλῳ χρῆσθαι.

XX. Ἐπὶ[1] νεῦρα δὲ διατμηθέντα ἐπιδεῖν μυρρίνης[2] ἀγρίης ῥίζας κόψας καὶ διατλήσας, καὶ φυρήσας ἐλαίῳ. Καὶ τὴν ποίην τὴν πεντάφυλλον (λευκὴ[3] δέ ἐσλι καὶ χυνώδης, καὶ ὑψηλοτέρη ἀπὸ τῆς γῆς ἢ τὸ μέλαν πεντάφυλλον)[4], ταύτην τρίψας ἐν ἐλαίῳ, ἐπιδεῖν, ἀπολύειν δὲ τριταῖον.

XXI. Μαλθακώδεα[1]· τοῖσίδε[2] χρὴ τοῖσι φαρμάκοισι χρῆσθαι ἐν χειμῶνι μᾶλλον ἢ ἐν θέρει. Φάρμακα μαλθακώδεα, ἃ καὶ οὐλὰς καλὰς ποιέει· σκίλλης

[2] Gardeil traduit : « On passe préalablement une éponge *imbibée d'une dissolution de nitre calciné*, » et Littré : « Auparavant *laver* la partie avec du nitre grillé. » Foës, *Œcon. Hipp.* explique ce verbe par : « prius nitro inspergere et perfricare. » Tous les traducteurs l'ont entendu de la sorte. Il me semble qu'il s'agit d'un traitement détersif *préparatoire* avec des poudres qu'on *enlève ensuite* avec l'éponge; c'est ce qu'a très-bien rendu Cornar. : « nitro tosto insperso prius præparare ac spongia extergere. » — ἀποσπογγίσαι pro ἀνασπ. de suo, Erm.

[3] καὶ . . . ὀπτή, om. E. — Vidius écrit : « Idem proficit *chalcitis*, sive species aluminis ut placet Hermolao Barbaro, sive intelligamus metallicum aliud per se. » Foës remarque que cette épithète n'ajoute et ne change rien; il s'agit simplement de *chalcitis*, § 14, 9; § 13 *bis*, 5. Ermerius croit qu'il y avait peut-être χαλκῖτις ἡ.

[4] Gardeil fait un contre-sens : « On brûle les chairs pourries *jusqu'à ce qu'on y excite une inflammation.* » Or il s'agit de griller l'alun-chalcitis jusqu'à ce qu'il prenne une apparence ignée : « donec flammæ speciem induat. » (Cornar.)

XIX. [1] Ante τῶν, add. περὶ παλαιῶν ἑλκέων in tit., E; om. vulg. Litt. — τὰ ἐν pro τῶν, J. — τοῖσι, Ald. vulg. Man. τοῖσιν, Kühn, Litt. — ἀντικειμένοισι, FIJKU. ἀνακειμένου, GZ. ἀντικνημίοισι, A', vulg. Kühn, Litt. « ἀντικνήμιον appellatur quod excarne et tenue in antica est tibia, vel medium et minime carnosum in tibia, a summo deorsum in longitudinem protensum. » (Man.)

[2] τοι, Ald. vulg. Kühn, Erm. ποι, E, Litt. — γίνονται, E (J ponit post μέλανα). γίνηται, V. — μέλαινα, A'H, Man. μέλανα, vulg. Litt. — μελιλότου, FUZ. — φυρῆν, K. — On lit dans Dioscoride, III, 41 : « Melilotus vim habet astringendi, inflammationem omnem molliendi, ... si ex passo decocta imponatur. »

XX. [1] νεῦρα διατμηθέντα θεραπεύει μυρρίνης ἀγρίας ῥίζα add. FGHIK. — δὲ om. E. — Gardeil traduit : *contre les ruptures des nerfs* (om. Chart. in trad.); il s'agit de la *section* des nerfs, *præcisos* Vid. Foës, Man.

[2] μυρίνης, EG. μυρίνης ἀγρίας, FIJKUZ. ῥίζας ἀγρίας, EH (μυρσίνη ἀγρία, Dioscor. IV, 144; μυρρίνη, Galen. ap. Oribas. XVII, n° 12; μυρρίνη ἡ μυρσίνη, Aët.). — διασήσας de suo,

l'alun d'Égypte et de l'alun de l'île de Mélos; détergez préalablement (note 2) la partie avec du nitre grillé, puis épongez. On peut se servir aussi de l'alun chalcitis calciné; on le calcinera jusqu'à ce qu'il prenne une couleur de feu.

19. (*Topique pour les vieux ulcères des jambes.*) Quand on a affaire à des ulcères invétérés occupant le devant de la jambe, il peut arriver qu'ils deviennent sanguinolents et noirâtres; pilez alors de la fleur de mélilot (*Melilotus officinalis* L.), pétrissez-la avec du miel, et l'appliquez en emplâtre.

20. (*Pour les nerfs coupés.*) Sur les nerfs coupés on fixera avec un bandage des racines de myrte sauvage (*Ruscus aculeatus* L.) qu'on a pilées, passées au crible, et pétries avec de l'huile. On peut aussi employer l'herbe quintefeuille (*Potentilla argentea* L.). (J'entends celle qui est blanche, lanugineuse, voy. note 3, et plus élevée au-dessus du sol que la quintefeuille noire, *Potentilla reptans* L.); on l'écrase dans de l'huile, et on l'assujettit avec un bandage, qui sera délié le troisième jour.

21. (*Des émollients et des cicatrisants.*) Émollients : on doit recourir à ces préparations en hiver plutôt qu'en été. Médicaments émollients, qui peuvent aussi produire de

Erm. — καὶ Φ. codd. vulg. Kühn. καὶ om. EH, Litt.

[3] λεπτὴ pro λευκ., K. δ' pro δὲ, EH. Ce changement de construction indique, selon moi, une parenthèse, que je crois devoir admettre, comme Lind. dans son texte, comme Cornar. Mercur. et Chart. dans leur traduction. — χλοώδης, Ald. vulg. Kühn (*ex virore pallescens*, Man.). χνοώδης, A'EHIJKL, codd. reconditissimi ap. Foës, Litt. Erm. : tous les traducteurs, sauf Maniald, ont admis cette leçon : *lanuginosa*, Calv. Corn. Foës, Chart.; *lanugine obductum*, Vid.; *couverte de mousse*, Lefèvre, voy. § 17, 2. — ὑψηλοτέρα, Ald. vulg. Kühn. ὑψηλοτέρη, A'EH, Litt. Erm. — μέλλαν, H. — On lit dans Dioscoride, IV, 42 : «*pentaphyllon* . . . fert . . . . . folia menthæ similia, quina, raro plura, . . . florem pallidum ὠχρὸν seu ὠχρόλευκον.»

[4] ταύτης, Erm. — τρίψας ἐλαίως, V. — τριταῖα, LV.

XXI. [1] μαλθ. om. L. Foës, en avouant que tous les manuscrits donnent μαλθακώδεα, pense (in *not.* et *Œcon. Hipp.*) qu'il faut lire ici μαλθώδεα, comme dans le *Glossaire* de Galien : μαλθώδεα· μαλακτικά ἢ κηρώδη· μάλθη γὰρ ὁ κηρὸς κτλ. Bussemaker et Daremberg ajoutent que, la structure de la langue ne comportant pas, selon eux, la formation d'adjectifs en ώδης dérivés d'un autre adjectif, on est forcé de lire comme Foës (*Oribase*, gr. fr. t. III, p. 92 et 692; t. IV, p. 505, 534 et 682). Je me bornerai à remarquer que la forme μαλθακώδης est confirmée par l'accord de tous les manuscrits dans trois passages d'Hippocrate (*De ulcer.* §§ 2 et 21), par le texte de Galien lui-même dans trois chapitres distincts (*Comm. in Artic.* IV, 21; *Med. sec. gen.* IV, 1 et 6), par le manuscrit du Vatican 1835 pour Oribase (LI, 36). Voy. § 2, n. 13. — μαλθακώδεα . . . θέρει rejecit et delevit Erm.

[2] τοῖσι δὲ, Ald. Foës, Man. Chart. Kühn. τοῖσι δε, Frob. Merc. τοῖσίδε, Lind. Litt. — θέρεϊ, E. — Φ. om. A' (H rescript. al. man.). — ἃ καί, codd. Ald. Frob. Merc. Man. Litt. πρὸς pro καί, Foës. ἃ καὶ πρὸς. Chart. (δὲ pro ἃ sic corr. A'). καὶ et πρὸς om. Lind. — καλὰς om. E. — Maniald met cette deuxième phrase avant la première, en retranchant le premier μαλθακώδεα : «medicamenta lenia, quæ cicatrices decoras faciunt, potius hyeme quam æstate admovenda sunt.» Vidius et Lefèvre avaient déjà fait de même.

τὸ[3] εἴσω τὸ μυξῶδες τρίψας, ἢ πεύκην ξὺν συείῳ σλέατι νέῳ, ὀλίγον ἔλαιον καὶ ῥητίνης ὀλίγον καὶ ψιμυθίου. — Καὶ σλέαρ χηνὸς, καὶ[4] συὸς νέον, καὶ σκίλλαν, καὶ ἔλαιον ὀλίγον. — Κηρὸς ὡς[5] λευκότατος, σλέαρ προσφατον καθαρόν. — Ἡ σκίλλαν, ἔλαιον[6] λευκὸν, ῥητίνης ὀλίγον. — Κηρὸν, σλέαρ συὸς παλαιὸν καὶ νέον, καὶ ἔλαιον, καὶ ἰὸς[7], καὶ σκίλλα, καὶ ῥητίνη· ἔσλω δὲ δύο μοῖραι τοῦ παλαιοῦ σλέατος πρὸς τὸ νέον, τῶν δὲ ἄλλων ὁκόσον δοκέει καιρὸς εἶναι. — [Ἄλλο·][8] σλέαρ ξυντήξας πρόσφατον, ἀποχέας ἐς ἕτερον χυτρίδιον, καὶ τῆς μολυβδαίνης τρίψας ὡς λειότατον, διατήσας, ξυμμίξας, ἕψειν, καὶ κυκᾶν τὸ πρῶτον· ἕψειν[9] δὲ ἕως ἂν ἐπισλαχθὲν ἐπὶ γῆς πηγνύηται, ἔπειτα καθελὼν ἀποχέαι τὸ ἄλλο πλὴν τῆς λίθου τῆς ὑποσλάσης, καὶ ἐμβάλλειν ῥητίνην καὶ ἀνακινέειν, κέδρινον ἔλαιον ὀλίγον ξυμμίξας[10] καὶ τὸ ἀφῃρημένον. — Πᾶσι χρὴ τοῖσι μαλθακοῖσιν ὅκου ἂν ῥητίνην ξυμμιγνύῃς[11], ἐπειδὰν ἀφέλῃς ἀπὸ τοῦ πυρὸς τὸ φάρμακον, ἐς θερμὸν ἔτι ἐὸν καθεὶς τὴν ῥητίνην κυκᾶν. — Ἕτερον· σλέαρ συὸς παλαιὸν, καὶ κηρὸς, καὶ ἔλαιον· τὰ δὲ ξηρὰ, ἰχθυήματα λωτοῦ, λιβανωτὸς, μολύβδαινα, ἤγουν τοῦ μὲν μοῖρα, καὶ τῆς δὲ μοῖρα[12], καὶ τοῦ ἰχθυήματος μοῖρα· ἔσλω δὲ τοῦ παλαιοῦ σλέατος δύο μοῖραι, τοῦ δὲ κηροῦ[13] μία, καὶ [τοῦ ἐλαίου] μία. — Ἡ[14] σλέαρ μόνον παλαιὸν ὕειον, ξὺν

[3] Erotien a la glose : σκύλλης τὸ κρῶδες, que Foës rapporte à ces mots en lisant σκίλλης τὸ μυξῶδες ou νιτρῶδες (H. Stephan. veut lire τὸ ὑγρῶδες, et Gesner νηρῶδες). Voy. éd. Franz, p. 338. — τὸ om. E. — σὺν, vulg. Kühn, Litt. Hippocrate écrit ξ. Voy. § 21, n. 14, 15; § 11, n. 8; § 16, n. 3. — ὑείῳ, EHKU, Erm. νιείῳ, FIJ. μηλείῳ, LV. συείῳ, A′, vulg. Kühn, Litt. « On ne sait, dit Littré, comment le *picea* est employé ici : les uns ont pensé qu'il s'agissait de l'écorce, les autres de la résine que cet arbre produit. » J'incline vers ce dernier avis, comme l'ont aussi entendu Gardeil, « la poix incorporée avec de la graisse, » et Maniald. : « quod magis verisimile est, significat *liquidam resinam e picea*, et vertit etiam Cornar. ; omnibus autem resinis natura est calefacere, mollire, discutere, expurgare. »

[4] κ. σ. νέον om. FGIJKLUZ, Erm. — χηνὸς. ἄλλο· σκίλλαν, V. — σκίλλα, A′ (al. man. αν, H). — λευκὸν, al. man. ὀλίγον, E.

[5] ὡς, vulg. Litt. τε pro ὡς, FGIJKUVZ. Cela indiquerait qu'il ne s'agit pas d'une *autre* préparation.

[6] καὶ ἔλαιον, V, vulg. Kühn. καὶ om. A′F GHIJKUZ, Litt. Erm. κηρὸς pro κηρὸν de suo Erm.

[7] ἰὸς, LV. — σκίλλα καὶ ῥητίνη, vulg. Kühn, Litt. σκίλλαν καὶ ῥητίνην, FGIJLUZV. — πρὸς τὸ νέον om. A′ (rescript. al. man. H). — δοκέει, Ald. vulg. Maniald. Kühn. δοκέει, A′U. codd. Litt. Erm.

[8] ἄλλο, EJ, om. vulg. Litt. Erm. — συντήξας, vulg. Maniald. Kühn, Litt. ξ. ut supra et infra. — ἐς, H, Litt. εἰς, vulg. Kühn. — μολιβδαίνης, EK. — συμμίξας, vulg. Kühn. ξ. EH, Litt. Erm. — διασήσας de suo Erm. — ἑψεῖν, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. Kühn. ἕψειν, Lind. Chart. Litt. — κικᾶν, K.

[9] ἑψεῖν, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. Lind. Kühn, Litt. ἕψειν, Chart. Erm. — ἐπὶ τῆς γῆς . . . ἐπισλαθὲν pro ἐπισλαχθ. A′EH. — πήγνυται, vulg. Kühn, Man. πηγνύηται, A′EH, Litt. Erm. — τῆς λιθ. om. LV. τοῦ, al. man. τῆς, H. — καὶ κέδρινον, vulg. Kühn. καὶ om. FGIJ KUZ, Litt. Erm. — Ante κέδρ. add. ἕτερον, J. — ὀλίγον om. J.

[10] ξυμμίξας, vulg. Kühn, Litt. σ. GU. ξυμμῖξαι, A′H. ξυμμίξαι, EF. συμμίξαι, IJKZ. — καὶ τὸ, A′EHQ′, Litt. καὶ om. V, vulg. Kühn.

belles cicatrices : on broie le dedans, la partie mucilagineuse de la scille (*Scilla maritima* L.) ou le picéa, avec de la graisse fraîche de porc, en ajoutant un peu d'huile, de résine et de céruse. — *Item*, graisse d'oie, graisse fraîche de porc, scille et un peu d'huile. Cire très-blanche, graisse fraîche purifiée, ou bien scille, huile blanche, un peu de résine. Cire, graisse de porc vieille et nouvelle, huile, vert-de-gris, scille et résine; on met deux parties de graisse vieille contre une de graisse nouvelle, et, pour les autres substances, la dose qu'on jugera convenable. — [*Autre*] : On fait fondre de la graisse fraîche, puis on la verse dans un autre vase; on ajoute de la molybdène (*massicot*) réduite en poudre très-fine et passée au crible; le mélange opéré, on fait cuire, en ayant soin de remuer dès le début : on pousse la cuisson jusqu'à ce que les gouttes qu'on répand à terre se coagulent. On retire alors du feu et on décante, en ne laissant que le dépôt pierreux qui reste au fond. On ajoute de la résine, et on agite, en mélangeant un peu d'huile de cèdre avec la partie décantée. Règle générale, dans les médicaments émollients où l'on mêle de la résine, il faut, aussitôt après avoir retiré la préparation du feu et pendant qu'elle est encore chaude, y verser la résine et remuer. — *Autre* : graisse de porc vieille, cire et huile; et, en fait de substances sèches, rognures de lotus, encens, molybdène; à savoir, une partie d'encens, une de molybdène et une de rognures de lotus, contre deux parties de graisse vieille, une de cire et une d'huile. — Ou bien encore, graisse de porc vieille, seule, et, avec elle, graisse fraîche de chèvre, débarrassée le mieux possible de ses membranes; la nettoyer, l'écraser fine-

— Littré traduit : «On ajoute de la résine, ... ayant préalablement mêlé un peu de résine de cèdre *à la portion retirée du feu*.» Maniald dit aussi : «Oleum cedrinum misceto, *cum ab igne detrahitur*.» Vidius et Lefèvre avaient suivi le même sens. Or il n'y a pas une *partie retirée du feu*, et une *partie laissée au feu* : tout a été retiré; seulement c'est la *partie décantée* qu'on utilise; Cornar. et Merc. l'ont bien compris : «*Quod prius diffusum* ammisceto.» Foës justifie ainsi mon interprétation : «Id ἀφηρημένον mihi videtur intelligendum *de eo quod transfusum fuerat permiscendo*.» Il n'a qu'un tort, c'est de ne pas le mettre dans sa traduction. Gardeil a fait un contre-sens complet : «On délaye avec de l'huile de cèdre *le fond qui n'a pas été versé et l'on mêle le tout ensemble*.»

[11] Sic vulg. Kühn, Litt. σ. IJU. — κικᾶν, K. — πᾶσι χρὴ τοῖσι ..... κυκᾶν rejecit et delevit Erm. — ἄλλο pro ἔτ. E. ἔτ. om. JU. — τοῦ λωτοῦ, vulg. Kühn. τοῦ om. A'H, Litt. Erm. — μολύβδ. vulg. Kühn, Litt. μολίβδ. EK, Erm. — ἤγουν abjecit Erm.

[12] Sic vulg. Kühn, Litt. λιβανωτοῦ μοῖρα, μολιβδαίνης (μολυβδ. A') μοῖρα, A'EH. — καὶ om. K. τῆς δὲ, vulg. Litt. τῆς δε, Kühn. — καὶ τοῦ, vulg. καὶ om. EH. — μοῖρα, ἑσΊω, vulg. Litt. μοίρη, K. ἑσΊων, de suo Erm. — καὶ ἀπὸ pro ἑσΊω δὲ τοῦ, FGIJKUV.

[13] τοῦ δὲ κ. A'EH, Litt. κηροῦ δὲ sine τοῦ, vulg. Kühn, Man. — τοῦ νέου, AEH. τοῦ om. vulg. Kühn. — σΊέατος, vulg. Kühn, om. A' (H rest. al. man.). Littré écrit : «Je supprime σΊέατος avec H, j'admets τοῦ avec EH, et je change νέου en ἐλαίου. Cette correction a déjà été faite et insérée dans le texte par Maniald.» Ajoutons qu'elle est confirmée par A', sauf pour νέου au sujet duquel on lit dans Maniald : «Hic omnes codd. mendose legunt νέου σΊέατος μία; nos pro νέου restituimus ἐλαίου, et illud σΊέατος quod male fuit additum, delevimus.» D'ailleurs la graisse *fraîche* n'entre pas ici dans la formule qui ne mentionne que la *vieille* graisse, et l'*huile*, dont la dose manquerait sans cette correction.

[14] ἕτερον· ἡ, vulg. Kühn. ἕτ. om. A'FHIJ KUV (A' pergit eodem tenore), Litt. Erm. — υἴειον, IJ. — σὺν, vulg. Kühn, Litt. J'écris ξ. avec Lind. comme plus loin : ξὺν τῷ, vulg. Litt., et ξὺν τῷ σπ. vulg. Litt. Voy. § 16, n. 3. —

τῷδε σΐέαρ αἰγὸς πρόσφατον ὡς ἥκισΐα ξὺν τῷ ὑμένι, καθήρας, σμικρὰ τρίψας ἢ[15] κατακόψας λεῖα, ἔλαιον παραχέειν, καὶ παραπάσσειν τὸν μόλυϐδον ξὺν τῇ σποδῷ καὶ λωτοῦ ἰχθυημάτων τὸ ἥμισυ. — Ἕτερον[16]· σΐέαρ αἰγὸς, σποδὸς, χαλκῖτις κυανέη, ἔλαιον.

XXII. Περὶ πυρικαύσΐων[1]· ἕψειν[2] χρὴ πρίνου ῥίζας ἁπαλὰς, ὧν εἶ[3] ὁ φλοιὸς ἐσΐι παχύτατος καὶ χλωρότατος, καταταμὼν μικρὰ, οἶνον λευκὸν ἐπιχέας, μαλθακῷ πυρὶ καθεψεῖν, ἕως ἂν δοκέῃ καλῶς ἔχειν τὸ πάχος, ὡς ὑπάλειπΐον[4]· καὶ ἐν ὕδατι τὸν αὐτὸν τρόπον[5]. — Ἕτερον μὴ δάκνον[6]· ὑὸς σΐέαρ μόνον παλαιὸν ὑπαλείφειν, τήξας αὐτὸ, ἄνωθεν δὲ τῆς σκίλλης τὴν ῥίζαν διαιρῶν καὶ προσΐιθεὶς, καταδεῖν, τῇ δὲ ἑξῆς[7] ἐπαιονᾶν. — [Ἄλλο][8]· τήξας ὑὸς σΐέαρ παλαιὸν, καὶ κηρὸν, καὶ ἔλαιον ξυμμίξας καὶ λιϐανωτὸν, καὶ λωτοῦ ἰχθυήματα, καὶ μίλτον, τουτῷ ὑπαλείψας, ἄρου φύλλα ἐν οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ ἑψήσας, προσΐιθεὶς καταδεῖν. — Ἕτερον[9]· ἐπειδὰν τῷ συείῳ σΐέατι ὑπαλείψῃς

καταταθήρας, vulg. Kühn. καταθήρας, emend. al. man. E. καθήρας, Litt. Erm. — μικρὰ, vulg. Litt. J'écris avec Erm. σμ.; le σ a pu disparaître en se confondant avec celui qui précède.

[15] λεῖον, E. Foës et Chart. traduisent : *tritis et contusis*. Le grec porte disjonction : « terito *aut* contundito » (Vid. Corn. Merc.). Maniald traduit: « Ubi *parum* contriveris aut *leviter* contuderis. » Il n'a pas saisi la nuance : il s'agit d'*écraser finement ou de hacher menu*. — μόλιϐον, FGIU. μόλιϐδον, Frob. vulg. Kühn, Litt. μόλυϐδ. EJ, Chart. Voy. § 13 *bis*, 4. — σὺν, E. ξ. vulg. Kühn, Litt.

[16] ἄλλο, EH. — σΐέαρ . . . ἔλαιον om. K. — χαλκιτις, Man. χαλκίτις, Ald. Frob. Merc. Foës, Chart. χαλκῖτις, A', Lind. Kühn, Litt. Voy. *Ulcer.* § 13 *bis*, 5. — κυσανέη, Merc. in marg. — « On ne sait pas au juste, écrit Littré, ce qu'est cette *chalcitis azurée*. Quelques-uns séparent κυανέη de χαλκῖτις, et traduisent comme s'il y avait κυανὸς, *azur de cuivre*. » On lit dans Foës : « Incertum est an *cyaneum lapidem* intelligat, an vero *chalcitim cæruleam*. » Vidius voulait lire *alcyonium* : « Cæruleus lapis detergendi facultatem habet, . . . quod facit etiam *alcyonium* quod fortasse pro *cyaneo* legendum fuit. » Maniald hasarde une conjecture ingénieuse : « Fortasse κεκαυμένη pro κυανέη legendum est, quod *chalcitis usta* melior sit quam non usta, minus etiam mordicat, nec minus desiccat. »

XXII. [1] περὶ om. (rescript. al. man. H) Erm. (πυρίκαυτ. Us. liquid. § 3, Litt. πυρίκαυσΐ. Hesych. *Lexiq.*). πυρικαύσΐου, vulg. Litt. πυρικαύσΐων, EI, Chart. πυρικαύτων, A'. Hippocrate met d'ordinaire ce mot au pluriel : je lis τὰ πυρίκαυσΐα, *Fract.* § 27, CDGHIJK MNU, Bosq. Litt.; *Epid.* II, § 1, Ald. Litt. VII, § 43, vulg. Litt.; *De us. liquid.* § 3, Zwing. Vid. Foës, *Œcon. Hipp.* — ἕτερον pro π. πυρ. LV. tit. om. U. — « πυρίκαυτον non solum significat quod igne combustum est, sed etiam quod est aqua fervente exustum. » (Maniald.)

[2] ἑψεῖν, Ald. vulg. Litt. ἕψειν, Lind. Erm. (Voy. § 21, 8 et 9.) Maniald analyse ainsi ce chapitre : « In adustis tria potissimum sunt observanda, primum inflammatio et dolor, deinde pustulæ, tum ulcus sive excoriatio . . . Hipp. hic quatuor pharmaca proponit : primum vim habet refrigerandi et repellendi; . . . secundum sedandi doloris et evocandi foras caloris; . . . tertium dolores lenit et empyreuma prolicit; . . . postremum lenit et desiccat. »

[3] Sic codd. vulg. Kühn. εἰ om. Lind. « Je pense, dit Littré, qu'il faut, ou comme Lind.

ment ou la hacher menu; ajouter de l'huile, et saupoudrer avec du plomb, de la spode et une demi-partie de raclures de lotus. — *Autre :* graisse de chèvre, spode, chalcitis bleue et huile.

22. (*Topiques pour les brûlures.*) Des brûlures : il faut faire cuire des racines tendres de chêne vert, et, si l'écorce est très-épaisse en même temps que très-verte, on les coupera menu; puis, après avoir versé du vin blanc, on maintiendra la cuisson à un feu doux jusqu'à ce que le tout paraisse d'une consistance suffisante pour s'employer en onction. On peut aussi faire la préparation avec de l'eau de la même manière. — Autre topique qui n'est pas mordant : faites une onction uniquement avec de la graisse de porc vieille, qu'on aura fait fondre seule, et par-dessus appliquez une racine de scille que vous aurez fendue, puis mettez un bandage. Le lendemain, vous ferez des affusions. — [*Autre :*] On fait fondre de la graisse de porc vieille et de la cire; on y mêle de l'huile, de l'encens, des raclures de lotus, et du miltos (argile ocreuse) on s'en sert en onction; puis, prenant des feuilles d'arum qu'on a fait cuire dans du vin et de

supprimer *εἰ*, ou plutôt lire *ἢ* et supprimer *ὧν*.» Ermerins en fait autant. Il me semble qu'il n'y a rien à retrancher et qu'on peut très-bien traduire, comme Corn. Vid. Merc. Man. et Chart. : « *quarum si* cortex crassissimus est ac viridissimus, etc.» — *χλορώτατος*, Ald. Frob. Merc. Man. *χλωρότ.* Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. —— *ἐφεψεῖν*, J.

[4] *ὑπάλειπτρον*, Ald. vulg. Kühn. *ὑπάλειπτον*, A′ (H, al. man. *ὑπάλειπτρον*), Litt. Foës avait deviné cette correction avec sa sagacité ordinaire : «*ὑπάλειπτον* lego ex Galen. qui in *Exegeis*. *ὑπάλειπτον* exponit *medicamentum quod illini potest*, ... etsi omnia exx. legunt *ὑπάλειπτρον*, quod autem significat *instrumentum omne quo medicamentum illinitur* ut *specillum aut spatha*.» Corn. Vid. Merc. Man. et Chart. traduisent de même : *ut illini possit*. *ὡς ὑπαλ.* uncis intersepsit, velut emblema alienum, Erm.

[5] Lefèvre traduit : «sur laquelle (partie) faut aussi espandre de l'eau.» Vidius avait mis : «Licet eodem modo aquam infundere.» Le sens est : «potest et in aqua *coqui* eodem modo,» comme ont traduit Corn. Merc. Foës, Man. et Chart.

[6] *Sic.* vulg. Kühn. Litt. *μὴ δάκνον* om. V. *τοῦτο* (*δὲ*, IK) *οὐ δάκνει*, E (H al. man.) J. *δάκνει οὐδὲν*, A′. — *τήξας αὐτὸ*, vulg. Litt. *αὐτὸ* om. A′. (H rest. al. man.), Erm. — *διὰ τῆς*, vulg. Kühn. *δὲ διὰ*, L. «Je lis *δὲ* au lieu de *διὰ*, suivant en cela Maniald.» (Littré.) *δὲ* pro *διὰ*, Man. — *προσθεὶς*, LV, Erm.

[7] *Sic.* vulg. Kühn. Litt. Erm. *τῇ δὲ ὑστεραίῃ*, E. (*ὑστερέῃ*, A′; H. al. man. *αἱ*, et *καὶ τῇ ἑξῆς*.) — *ἀπαιονᾶν*, V. *ἐπαιονεῖν*, E.

[8] *ἄλλο* EH. Litt. Erm. om. vulg. Kühn. Calvus mel *vel*, Lefèvre, *un aultre*. — *στέαρ τε ὑὸς*, vulg. Kühn. *ὑὸς στέαρ*, sine *τε*, A′EH. Litt. Erm. — *συμμίξας*, vulg. Kühn, Litt. J'écris avec Erm. *ξ*. ut § 22, l. 11. — *καὶ λιβανωτὸν*, vulg. Litt. *καὶ*, om. A′ (H. rest. al. man.) — *ἰχθυώματα*, V. — Littré dit que le *miltos* est une argile ocreuse, d'après Dierbach. Foës écrivait : «*Milton* vocant Græci *minium*, ut scribit Plinius, VII, XXXIII, et *rubricam*.» (Voy. Dioscorid. V, 111 et 112.) — *τούτῳ*, delevit Erm. — ante *ἄρου*, add. *ἕτερον*, LV. Gardeil en fait une recette distincte sous le n° 50. — *προστιθεὶς*, codd. Ald. Frob. Merc. Foës, Chart. Man. Litt. *προσθεὶς*, de suo Erm. *προτιθεὶς*, Lind. Kühn.

[9] *Sic.* vulg. Litt. *ἄλλο*, EH. *ἔτ.* om. LUV. — *ἐπειδὰν δὲ τῷ*, J. *δέ*, om. vulg. Litt. — *τῷ παλαιῷ*, vulg. Litt. *τῷ* om. A′ (H rest. al. man.) Vidius a lu *νέῳ*, *recenti* adipe suilla.» — *λειώσας*, vulg. Litt. *λεῖον*, A′ (H. al. man. *λειώσας*). — Post *λ.* add. *ἄλειφε* E.

τῷ παλαιῷ, καταλείφειν ἀσφοδέλου ῥίζας ἐν οἴνῳ τρίψας καὶ λειώσας. — Ἕτερον[10]· τήξας στέαρ συὸς παλαιὸν, ξυμμίξας ῥητίνῃ καὶ ἀσφάλτῳ, αὐτὸ ἐπαλείψας ἐς ὀθόνιον, θερμήνας πρὸς πῦρ, ἐπιθεὶς ἐπιδεῖν.

XXIII. [Ἕτερον][1] ὅταν ἐν τῷ νώτῳ ὑπὸ πληγέων ἢ ἄλλως ἕλκος γένηται, τῇ σκίλλῃ διέφθῳ τρίψας[2] καὶ ἐς ὀθόνιον ἐπαλείψας, ἐπιδεῖν· ὕστερον δὲ στέαρ αἰγὸς, καὶ συὸς νέου, καὶ σποδὸν, καὶ ἔλαιον, καὶ λιβανωτὸν ἐπαλείφειν[3].

XXIV. Οἰδήματα[1] ἐν τοῖσι ποσὶ γινόμενα, αὐτόματα καὶ μὴ αὐτόματα[2], οὐδὲν ὑπὸ τῶν καταπλασμάτων καθιστάμενα, τά τε οἰδήματα καὶ ἡ φλεγμασίη· καὶ ἢν σπόγγους ἐπιδέῃ τις ἢ εἴρια ἢ τι ἄλλο ἐπὶ τὸ ὑγιὲς, ἔπειτα ἀνοιδίσκηται[3] αὐτόματον καὶ ἀναφλεγμαίνῃ, κατὰ φλέβας ἐπίῤῥους αἴτιόν ἐστιν αἵματος, ᾧτινι μὴ φλάσμα αἴτιόν ἐστι· καὶ ἤν που ἄλλοθι τοῦ σώματος τοιοῦτόν τι[4] γίνηται, ὁ αὐτὸς λόγος. Ἀλλὰ τοῦ αἵματος χρὴ ἀφιέναι, μάλιστα μὲν κατὰ φλέβας τὰς ἐπιῤῥεούσας, ἢν καταφανέες ἔωσιν· ἢν δὲ μὴ, κατακρούειν τὰ οἰδήματα βαθύτερα καὶ πυκνότερα[5] (καὶ ἄλλο πᾶν ὅ τι ἂν κατακρούῃς, οὕτω χρὴ ποιέειν)[6], καὶ ὡς ὀξυτάτοισι σιδηρίοισι καὶ λεπτοτάτοισι· καὶ ὅταν ἀφαιρέῃς τὸ αἷμα, τῇ μήλῃ μὴ κάρτα πιέζειν, ὡς μὴ φλάσις προσγίνηται· ὄξει δὲ καταυίζειν[7], καὶ θρόμβον αἵματος ἐν τοῖσι σχάσμασι μὴ ἐᾶν ἐγκαταλείπεσθαι, καταχρίσας τῷ ἐναίμῳ φαρμάκῳ, εἴρια οἰσυποῦντα, κατεξασμένα,

[10] *Sic.* vulg. Litt. *ἄλλο*, EH. *συμμίξας*, vulg. Kühn. *ξ.* H. Litt. — *ῥητίνην* pro *ῥητίνῃ*, A'. — *καὶ αὐτὸ*, vulg. Kühn. *καὶ*, om. A'EH. Litt. *αὐτῷ*, Z. *αὐτὸ*, delevit Erm. — *εἰς*, Z. *ἐς* om. F. — *εἰς* pro *πρὸς*. EQ'. — *δεῖν* pro *ἐπιδ.* V.

XXIII. [1] *ἕτερον*, GZ. om. vulg. Litt. — «Νῶτος sive *νῶτον*, *dorsum* Rufo dicitur posterior corporis pars a cervice ad metaphrenum usque; nonnulli *ἀντίστερνον* vocant : ut enim *στέρνον* est thoracis pars anterior, sic *νῶτος* posterior, Aristoteli autem latius patet, dicitur-que pars tota posterior ab occipite ad extremum usque coccygem.» (Maniald.) — *σκίλλην διέφθον*, de suo Erm.

[2] *καὶ* om. A'. (H rest. al. man.) — *ἐς ὀθ. ἐπαλείψας*, A'EH (comme plus haut, § 22, 10). *ἐπ' ὀθ. ἀλείψας*, vulg. Litt. Erm.

[3] *ἐπ.* om. A'. (H rest. al. man.)

XXIV. [1] *περὶ οἰδημάτων* (*ἐν* excidit) *τοῖς ποσὶ γινομένων*, in tit. E., om. vulg. Litt. — «Οἰδήματος nomen *omnem tumorem præter naturam* complectitur, ut scribit Galen. (*Comm.* I in *Progn.* et *Aphor.* V. 65, 66), alioqui vero *tumorem laxum*, fungosum et *indolentem* recentioribus indicat. ... Hic tumorum omnium qui fluxum sanguinis habent pro causa curatio adumbratur.» (Foës) Ante *οἰδήματα*, add. *ὅπου* de suo Erm.

[2] *καὶ μὴ αὐτ.* om. A'. rest. al. man. — «Pedes cum sint partes declives, ... facile intumescunt et inflammantur sponte sua : sæpius vero excitantur hi tumores ex vulneribus, ulceribus, contusionibus, fracturis, luxationibus et similibus causis. (Man.)» — *καθιστάμενον* ..... *οἰδημάτων* .... *φλεγμασίης*, de suo Erm.

[3] *ἀνοιδίσκεται*, A'EHZ. — *ἐπίῤῥοος*, Erm.

[4] *Sic*, vulg. Kühn. Litt. Erm. *τοῦτο* pro *τ.*

ide, on les applique et l'on met un bandage. — *Autre* : après avoir oint la partie la graisse de porc vieille, on l'enduit avec des racines d'asphodèle qu'on a broyées u dans du vin. — *Autre* : on fait fondre de la graisse de porc vieille; on y met de ésine et de l'asphalte; on en enduit un linge qu'on chauffe au feu : on l'applique, et met un bandage.

3. (*Topique pour les plaies contuses du dos.*) Quand il survient au dos une plaie à uite de coups ou autrement, il faut faire cuire de la scille, l'écraser, et l'étendre sur inge qu'on fixe avec un bandage. Mêlez ensuite graisse de chèvre, graisse fraîche orc, spode, huile et encens, pour faire des onctions.

4. (*Des scarifications et des saignées locales dérivatives.*) Quand on a affaire à des ures des pieds, survenues spontanément ou non, et que l'emploi des topiques ène aucune amélioration, soit pour l'enflure, soit pour l'inflammation; quand, après licati éponges ou de laines ou de toute autre chose qu'on maintient avec un sur les ies saines, on voit ensuite revenir spontanément de l'enflure et de mmation, la e alors, si toutefois on ne peut la rapporter à une contusion, nd de l'afflux de ng par les veines afférentes; et, en quelque autre partie du qu'une lésion ille survienne, il en sera de même. Or, dans ces cas, il faut ti du sang s ent des veines affluentes, si elles sont apparentes; si elles ne le so s, il a faire sur le gonflement des scarifications profondes et nombreuses, (au quel que soit le lieu que vous scarifiez, il convient d'opérer de la sorte) et employer des instruments aussi aigus et aussi minces que possible. Quand on fait couler le sang, on ne doit pas presser violemment avec la spatule, de peur qu'il n'en résulte une contusion. On lotionne avec du vinaigre, et l'on a soin de ne pas laisser des

τα, A'E (H rest. al. man.). — γένηται, Erm. γίν. codd, vulg. Kühn. Litt. Il ne s'agit pas d'un fait passé, mais qui arrive.

[5] Littré traduit : « Faire aux gonflements des mouchetures assez profondes et rapprochées. » Je crois qu'il s'agit, non de mouchetures, mais de scarifications, comme l'exprime καταχρούειν, qu'Érotien et Galien, Gloss. expliquent par *diffindere* vel *discindere* (voyez aussi *Med.* § 10. 1); quand il s'agit de mouchetures Hipp. emploie ἀποκεντέειν comme plus loin, § 25; ensuite il ne veut pas que ces scarifications soient *trop rapprochées*, car il craint que leurs bords ne se confondent en se déchirant. Gardeil traduit : « On fera de *fréquentes* et de profondes incisions. » Il a suivi Cornar. : *frequentioribus*. Le mot propre me paraît être *nombreuses*, comme l'écrivent Vidius *plurimis*, et Lefèvre, *en plusieurs endroits*.

[6] Dans καὶ, ἄλλο ..... ποιέειν je vois une phrase incidente à mettre entre parenthèses. — Littré rend λεπτοτάτοισι par « des ferrements ... *légers*; » ce n'est pas une question de *poids*, mais d'*épaisseur*. Lefèvre et Gardeil mettent *déliés*; Calv. Corn. Foes et Man. *tenuissimis*. — ἀφαιρῆς, vulg. Kühn. ἀφαιρέης, L. Litt. Erm. — Calvus traduit : « Multum ne premito, *venam ne transverberes et frangas* : » et Lefèvre : « On applique une compresse ... *sans estroictement la lier.* » Ils n'ont ni l'un ni l'autre compris le sens que voici : « Specillo ne valde premas, *ut ne contusio accedat.* » (Corn. Man.)

[7] καταιονέειν, pro καταιτέ. EQ'. — χάσμασι, vulg. Kühn. χασμοῖσι, Emil. Portus. χάσμασι, V. σχάσμασι, A' (H al. man. μοῖς), Litt. Erm. Ou bien σχάσμασι, plus loin, deux fois et § 25. — ἐρεα, pro ἐρε. U.

μαλθακὰ, ἐπιδῆσαι, ῥήνας οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ, καὶ ἐχέτω τὸ σχασθὲν ὅκως ἀνάῤῥους εἴη[8] τοῦ αἵματος καὶ μὴ κατάῤῥους. Καὶ μὴ τεγγέτω ὅλως, καὶ ὀλιγοσιτεέτω, καὶ πινέτω ὕδωρ· ἢν δὲ ἀπολύων εὑρίσκῃς[9] τὰ σχάσματα φλεγμαίνοντα, καταπλάσσειν τῷ ἐκ τοῦ ἀγνοῦ καὶ λίνου καρποῦ καταπλάσματι· ἢν δὲ ἑλκωθῇ τὰ σχάσματα καὶ ξυῤῥαγῇ, πρὸς χρῆμα[10] ὀρέων, ἔπειτα προσφέρων ὅτου[11] ἂν δέῃ, τὰ λοιπὰ ἰητρεύειν.

XXV. Ὅκου[1] δὲ κιρσὸς ἔνεσιν ἐπ' ἀντικνημίου ἢ περιφανὴς ἢ κατὰ τῆς σαρκὸς, καί ἐσι μέλαν τὸ ἀντικνήμιον, καὶ δοκέει[2] δεῖσθαι αἷμα ἀπ' αὐτοῦ ἀπορρυῆναι, οὐ χρὴ τὰ τοιαῦτα κατακρούειν οὐδαμῶς· ὡς γὰρ ἐπὶ τὸ πολὺ ἕλκεα μεγάλα γίνεται ἐκ τῶν[3] σχασμάτων διὰ τοῦ κιρσοῦ τὴν ἐπιῤῥοήν· ἀλλὰ χρὴ αὐτὸν τὸν κιρσὸν ἀποκεντέειν ἄλλοτε καὶ ἄλλοτε, ὅπη ἂν δοκέῃ καιρὸς εἶναι.

XXVI. Ὅταν δὲ φλέβα τάμῃς[1], ἐπειδὰν τοῦ αἵματος ἀφῇς καὶ λύσῃς τὴν ταινίην, καὶ μὴ ἵσιηται, τὰ ἀντία ὅκως ἂν ὁ ῥοῦς[2] γίνηται τοῦ αἵματος, ἐχέτω, ἢν τε χεὶρ ἢν τε σκέλος ᾖ[3], ὡσεὶ χωρέοντος[4] τοῦ αἵματος ὀπίσω· καὶ οὕτως ὑπομείνας χρόνον πλείω ἢ ἐλάσσω κατακείμενος· ἔπειτα ἐπιδῆσαι αὐτὸν

[8] εἴη, codd. vulg. Litt. ἔη, Erm. — τεγγέσθω, V. — ὅλως om. A' (H rest. al. man.). — ὕδωρ πιν. E (H πιέτω, al. man. πινέτω).

[9] εὑρήσκῃς, Ald. Merc. εὑρύσκ. Frob. εὑρίσκ. AUV. Foës, Man. Lind. Chart. Kühn. Litt. — χάσματα, pro σχάσμ, (*bis*) EJKZV, — τὸ ἐκ, pro τῷ, IU. — καταπλάσμασι, Ald. — συῤῥαγῇ, Ald. vulg. Kühn. ξ. EH. Litt. Erm. Notons qu'ailleurs (*Artic.* § 11) Hipp. dit de même des escarres de l'aisselle, que, si l'on n'opère pas bien, il y a *danger que le pont qui les sépare ne vienne à se rompre :* ξυῤῥαγῆναι τὰς ὠτειλάς. Vidius traduit ici : « Si fistulas contraxerit; » et Lefèvre : « Qu'elle ayt quelque fistule. » Ils ont lu συριγγωθῇ. Foës ajoute : « Quidam etiam πυοῤῥοῇ legunt, ut *ulcera pure manantia* intelligant. »

[10] πρόσχρημα, FGIJKUVZ. Ald. πρόσχημα, Frob. vulg. Kühn. Foës écrit : « Πρόσχημα exasperatarum scalpro partium *statum* ac *rei occasionem* significat; *figuram* aut *rei formam* sumunt interpretes. Πρόσχρημα etiam quædam exx. legunt : qua voce quod *magis idoneum* videtur *medicamentum* ac velut *delectum* significare potest. » Littré met πρὸς σχῆμα, qu'adopte Erm. Je propose πρὸς χρῆμα (*le cas et son indication*), correction qui se retrouve dans la leçon de huit mss. et d'Ald., qu'il suffit, sans y rien changer, de lire régulièrement, et que justifient les traductions de Corn. et Merc. *ad rem respiciens*, de Foës et de Chart. *pro occasione;* et même de Gardeil : *se conduire suivant les circonstances.*

[11] ὁ, Ald. vulg. Kühn. ὅτου, A'EH. Litt. Erm.

XXV. [1] περὶ κιρσοῦ, in tit. EF. — ὅπου pro ὅκ. FGIUV. — « *Varix* venæ dilatatio est, interdum in temporibus, interdum in ima ventris parte sub umbilico, nonnunquam etiam circa testiculos, præcipue vero in auribus. » Paulus Ægin. VI, 82. — Sur l'*Anticnemion*, voy. § 19, n. 1. — κάτω pro κατὰ, de suo Erm.

[2] δοκέῃ, Ald. vulg. Kühn. δοκέει, A'EHK.

οὕτως ἔχοντα, μὴ ἐνεόντος τινὸς θρόμβου ἐν τῇ τομῇ, ἔπειτα[5] σπληνίον διπλόον προσθεὶς, τέγξας οἴνῳ, καὶ ἄνωθεν εἴριον ἐλαιώσας καθαρόν· κἢν γὰρ ἐπίρρυσις τοῦ αἵματος ἔῃ βιαίη, σχέσις γίνεται ἐπιρρέοντος· κἢν[6], θρόμβου ἐπὶ τῇ τομῇ γενομένου, οὕτω φλεγμήνῃ, διαπυΐσκεται. Ἠρισληκότα δὲ χρὴ πλέον ἢ ἔλασσον[7] καὶ πεπωκότα φλεβοτομέειν, καὶ ὑποτεθερμασμένον, καὶ ἡμέρης θερμοτέρης ἢ ψυχροτέρης.

XXVII. Σικύην[1] δὲ προσβάλλοντα χρὴ, ἢν ἐπιρρέῃ τὸ αἷμα ἀφῃρημένης τῆς σικύης[2], κἢν πολὺ ῥέῃ ἢ ἰχὼρ ῥέῃ, αὐτοῖσι ταχέως, πρὶν ἢ πλησθῇ[3], αὖθις προσβάλλων, ἐπεξέλκειν τὸ λειπόμενον· ἢν[4] δὲ μὴ, θρόμβοι ἐνεχόμενοι ἐν τοῖσι σχάσμασιν, ἔπειτα ἀναφλεγμήναντα ἕλκεα γίνεται ἐξ αὐτῶν. Ὀξει δὲ χρὴ πάντα τὰ τοιαῦτα[5] κατανίζειν, καὶ ὕστερον μὴ τέγγειν, μηδὲ κατα-

χωρέειν, de suo Ermer. — ὑπομείνας, om. LV. ὑπομεῖναι ferait mieux. — κατακείμενον, de suo Erm. — καὶ μὴ ἐνέοντος, EQ'. καὶ om. vulg. Litt. — τινὸς om. A'. (H rest. al. man.)

[5] « J'ai, dit Littré, mis entre crochets ἔπειτα, qui est inutile, et que je supprime. » (ἔπειτα delevit Erm.) Cette répétition n'est pas une erreur, elle est dans les habitudes d'Hipp. qui souvent met cet adverbe deux et trois fois dans la même phrase : ici il marque un temps distinct de la manœuvre. — τέγξαι pro τέγξας, K.

[6] κ' ἢν, Ald. κἢν, Kühn, vulg. Litt. — θρόμβος pro θρόμβου, J. — γινομένου, Ald. vulg. Kühn. γεν. H. Litt. ἐπιτομὴ γινομένου, οὔτε pro οὕτω, V.

[7] ἔλατλον, vulg. Kühn, Litt. : forme attiq. postérieure à Hipp. J'écris ἔλασσ. comme plus haut. — ὑποθερμ. pro ὑποτεθερμ. FGIKZ. « Concalfactum frictionibus ac fotibus intelligit Hipp., quo concretus sanguis fluxilior reddatur. » (Foës.) La doctrine qu'Hipp. émet ici sur la saignée a grand besoin d'être discutée; Galien (*Method. med.*) et Oribase, VII, VI, recommandent d'éviter de saigner quand il y a encore des aliments en train d'être digérés. Celse veut aussi, II, X, qu'on saigne quand la digestion est accomplie. Aujourd'hui encore les praticiens partagent cet avis, sauf dans quelques cas exceptionnels. Quelle est donc la pensée d'Hipp.? Vidius l'explique ainsi : « Veretur Hipp. ne, si sanguis jejuno mittatur, animi defectio superveniat, quæ non sinat tantum sanguinis detrahi quantum res postulat. » Il ajoute judicieusement : « Intelligere ita Hipp. debemus, ut non protinus secundum cibum et potionem mitti sanguinem jubeat, sed eo interposito spatio ut jam modicus ille cibus seu potio ingesta pene concocta sit, quo fiet ut, quem venæ attrahent e ventriculo succum, ille jam pene confectus sit; sicque duplex periculum vitabitur. » Rappelons que l'état de la calorification est essentiel à consulter comme celui de la circulation; leur consensus donne la mesure des forces radicales. Le refroidissement du corps est une contre-indication, comme la dépression du pouls : passer outre et saigner dans ces cas, ce serait s'exposer à un défaut de réaction et souvent à un collapsus mortel. Hipp. recommandait lui-même, comme moyens préparatoires, les frictions et les fomentations pour rétablir la chaleur. (*Vict. ac. append.* §§ 24 et 25.) Reste enfin la question d'opportunité. Vidius l'apprécie ainsi : « Calidiore die venam secabimus, quod quidem intelligendum est, ubi expectare liceat. Nam alioquin, si res acuta sit et urgeat, periculum est, ne, si differre sanguinis missionem ad calidiorem diem volumus, homo interim morbi gravitate decedat, in quo

ferez la déligation, en prenant garde qu'il ne reste aucun grumeau de sang dans l'incision; cela fait, vous appliquerez une compresse pliée en double et imbibée de vin, et par-dessus de la laine bien propre et trempée dans l'huile, car, quelque intense que soit le flux du sang, ce moyen en arrêtera l'écoulement; et si, par le fait d'un caillot resté dans l'ouverture, il survient consécutivement de l'inflammation, il la fera aboutir à la suppuration. On pratique la phlébotomie, après que le patient a mangé plus ou moins, qu'il a bu, et qu'il s'est un peu échauffé, et aussi par une journée plutôt chaude que froide.

27. (*Des ventouses scarifiées et de leur pansement.*) Quand vous appliquez des ventouses, il faut, si le sang coule après que la ventouse est enlevée, soit qu'il s'échappe avec abondance, soit qu'il sorte de l'ichor, réappliquer à l'instant la ventouse sur les mêmes points avant qu'ils se remplissent de sang, afin de retirer celui qui reste dans la région, car autrement des caillots étant retenus dans les incisions, il en résulte ultérieurement des plaies par suite de l'inflammation qu'ils produisent. Il convient de

casu protinus ad venæ sectionem veniemus.» On ne peut entendre autrement ce précepte, en se référant à l'aphorisme sur l'*occasio præceps*.

XXVII. [1] *σικυίην*, E. Sur les *ventouses*, voy. *Med.* § 9. — *προβάλλοντα*, FGHIKZ, Ald. Frob. Merc. Man. *προσβ.* A'V. Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. (*προσβ.* est le terme propre qu'Hipp. emploie, *Aphor.* V, 50; *Epid.* II, VI, n°s 16 et 24; IV, § 20; V, § 8; *De morb.* II, § 26 (Littré, VII, p. 41), *De int. affect.* § 21 (Littré, VII, 221). *προσβαλόντα*, de suo Erm. Maniald disait avec raison : «Suspicor illud *προβάλλοντα* mendosum, et *προσβ.* restituendum esse.»

[2] *τῆς σικ.* om. LV. Erm. *σικυίης*, E. — *ἡ ἰχ. ῥ.* om. J. voy. *Fist.* § 1. — «Non hic cucurbitularum generalem usum docet Hipp. neque præcepta communia de admovendis cucurbitulis proponit, sed demonstrat quomodo cucurbitulis utendum sit in tumoribus scarificatis.» (Man.)

[3] *πρὶν* sine *ἢ*, A'EH. — *αὖτις*, A' (H. al. man. *θις*) Em. Cornar. traduit : «Cito, priusquam repleatur rursus affigere.» Foës met aussi : «Cito, priusquam impleatur, locis scalpro exasperatis affigenda.» Vidius, Merc. Man. et Chart. suivent le même sens, mais comment et de quoi pourrait se remplir la ventouse, puisqu'elle a été enlevée? Cela ne se conçoit guère; aussi Calvus traduit : «Antequam compleatur, *vacuato*;» et Gardeil : «Faire de *nouvelles scarifications* et ventouser de nouveau avant que les *vaisseaux soient entièrement pleins*.» Mais *vacuato* n'est pas dans le texte, qui ne parle non plus ni de *nouvelles scarifications* ni de la *réplétion des vaisseaux*. *αὐτοῖσι* se rapporte, comme *πλησθῇ*, à *σχάσμασι*; Foës en fait l'aveu dans ses notes : «*Locis scarificatis* affigendam cucurbitulam priusquam *sanguine compleantur et turgeant*, significat.» Lefèvre seul, avant Littré, l'avait bien compris.

[4] *εἰ* pro *ἤν*, A'H. — *χάσμασι* pro *σχάσμ.* EJK. «Concretus sanguis, qui Græcis *θρόμβος* dicitur, prius nigrescit, deinde putrescit, tuncque ulcus inflammatum excitat.» (Man.) Vidius ajoute : «Summa totius curationis prope in eo consistit, ut caveamus ne sanguinis aliquid in ipsa sectione concrescat.»

[5] Littré traduit : «laver *tout cela* avec du vinaigre.» Maniald. commente ainsi : «Partes omnes quæ scarificatæ cucurbitulam admiserunt, aceto perfundendæ, ut paulo ante tumores scarificatos. ...» — *χάσμ.* (*bis*), EJK. *σχήματα*, emend. al. man. H. — *ἐπεὶ* pro *ἐπὶ*, cum *ι* supra *ει*, A'. Gardeil a traduit : «et on ne les *brûle* point;» et Calvus, avant lui : «nec *urito* scissuras.» Ils ont lu *καταχαίεσθαι*. Chart. écrit *καταχέεσθαι*.

κέεσθαι ἐπὶ τὰ σχάσματα, τῶν δὲ ἐναίμων τινὶ φαρμάκων[6] *καταχρῖσαι τὰ σχάσματα· καὶ ὅταν κάτωθεν τοῦ γούνατος δέῃ προσβάλλειν ἢ πρὸς τὸ γόνυ, ἑσληκότι ὀρθῷ, ἢν δύνηται ἑσλάναι*[7].

[6] *φαρμάκω*, al. man. *ων*, F. — *καταχρίσαι*, Ald. codd. vulg. Maniald. Erm. *καταχρῖς*. Kühn, Litt. — *γόνατος*, Ald. vulg. Kühn, *γούν*. A'FIJKU, Litt. — *προσβάλλων*, Ald. vulg. Kühn. *προσβάλλον*, A'EH *προσβάλλειν*, Litt. Erm.

[7] *ἑσλᾶναι* (*sic*), Man. La raison de ce précepte est expliquée ainsi par Maniald : « Sic par-

lotionner avec du vinaigre toutes les opérations de ce genre, et de s'abstenir ensuite de toute affusion. L'opéré évitera de se coucher sur les scarifications, et on les oindra avec l'un des médicaments des plaies fraîches. Quand il est besoin d'appliquer les ventouses au-dessous du genou ou près du genou, il est bon de le faire le malade restant debout, s'il peut se tenir ainsi.

ticulæ in rectum figuratæ affigetur cucurbitula, nullo enim modo flecti potest genu, quia musculi alio atque alio modo figurentur; .....in eo etiam statu facilior erit et sanguinis defluxio et humorum deorsum inclinatio, cum in stantibus humores sua gravitate deorsum ferantur, potissimum cucurbitula circa genu attrahente.»

LIBRI DE ULCERIBUS APPENDIX EX HIPPOCRATE.

I. Ὅ τι ἂν ὀσλέον, ἢ χονδρὸς, ἢ νεῦρον ἀποκοπῇ[1] ἐν τῷ σώματι, οὔτε αὔξεται[2] οὔτε ξυμφύεται[3]. — Aphor. VII, 28. — Vid. etiam Aphor. VI, 19; Coac. 505; Prorrhetic. l. II.

II. Κύσλιν διακοπέντι, ἢ ἐγκέφαλον, ἢ καρδίην, ἢ φρένας, ἢ τῶν ἐντέρων τι τῶν λεπτῶν, ἢ κοιλίην, ἢ ἧπαρ, θανατῶδες[1]. — Aphor. VI, 18. — Vid. Coac. 509. Aphor. VI, 24.

III. Ἢν ἐπίπλοον[1] ἐκπέσῃ, ἀνάγκη ἀποσαπῆναι[2]. — Aphor. VI, 58. — Vid. Coac. 502. De morb. l. I.

I. [1] «L'auteur n'aurait-il pas entendu par ce mot : l'*ablation d'une partie de l'organe?*» Guerbois, *Chirurg. d'Hipp.* p. 188. «Avec ἀποκοπῇ, répond Littré, IV, 568, au lieu de διακοπῇ, on pourra penser qu'il s'agit d'une *perte de substance*, d'une *ablation.*»

[2] Littéralement ce verbe signifie *ne s'accroît plus*, neque augescit. M. Littré traduit: *Il n'y a pas de réparation*, et Lallemand, *Aphor.* gr. fr. 1839 : *ne repousse pas*, c'est aussi le sentiment de Galien : «Hippocrate entend, dit-il, par αὔξεται la *reproduction d'un tissu* semblable à celui qui a été divisé, comme on voit les chairs repousser dans les plaies creuses; et par συμφύεται l'agglutination des lèvres d'une plaie.» (Chart. IX, 258.)

[3] *Commentaire.* 1° *Chirurgie antique.* Galien admet la régénération des chairs. «Mais, dit-il, ni les cartilages ni les os ne peuvent *se reproduire*, c'est là un fait reçu. Que les os ne puissent *se rejoindre*, c'est ce dont doutent quelques-uns, et ils objectent qu'on voit manifestement les os fracturés *se reprendre.* Ils se trompent, comme il est facile de s'en convaincre à l'inspection des animaux chez qui un cal s'est formé après une fracture : qu'on les examine, morts ou vivants, on trouvera à la dissection que les parties divisées sont réunies comme par un lien circulaire; mais, en enlevant le cal avec une rugine, on reconnaîtra que les parties profondes de la fracture ne sont pas agglutinées.» On voit que Galien avait très-bien observé le *cal provisoire;* mais il ne paraît pas avoir connu le cal définitif; il aurait vu que, plus tard, la matière gélatineuse qui séparait les deux fragments finit par s'incruster de sels calcaires et par acquérir même une dureté plus grande que celle de l'os ordinaire. — 2° *Chirurgie moderne.* «La lenteur dans la cicatrisation des os est due au peu de vitalité de ces parties. Les cartilages se réunissent aussi fort tard par l'ossification du périchondre et des surfaces divisées. Les extrémités des nerfs coupés se trouvent rarement placées bout à bout, et, dans ce cas même, elles ne se réunissent qu'à l'aide d'un renflement fibreux qui ne présente pas les caractères du tissu nerveux.» (Lallemand, *Aphor. Hipp.*)—Voici pour la question de *régénération :* «On sait aujourd'hui que la nature *reproduit* certaines parties des tissus vivants;... chez l'homme, on ne voit pas d'organe complexe se régénérer; ... toutefois on ne peut nier qu'il n'y ait *production nouvelle* à la surface des plaies; ... il est certain qu'il *se forme de toute pièce*, et par l'organisation ultérieure de la matière plastique, des tissus com-

IV. Ἐν μὲν τοῖσι τρώμασι νεῦρα τὰ παχέα τιτρωσκομένους ἀνάγκη[1] χωλοῦσθαι καὶ τῶν μυῶν τὰς κεφαλὰς, καὶ[2] μάλιστα τῶν ἐν τοῖσι μηροῖσιν. — De morb. l. I. — Vid. Coac. 498.

V. Καὶ[1] τοῖσιν ἀποσφαζομένοισι πρῶτον μὲν τὸ αἷμα ῥέει θερμότατόν τε καὶ ἐρυθρότατον, ἔπειτα δὲ[2] ῥέει φλεγματωδέστερόν τε[3] καὶ χολωδέστερον. — De natur. hom. Frob. p. 21. Chart. III, 118. Littré, VI, 46.

VI. Θηρίον[1] ἐπέρχεται ἐπὶ τὸ σῶμα διὰ τόδε· ἐπὴν φλεγμαίνῃ ἡ σὰρξ ἡ περὶξ, καὶ οἱ κρημνοὶ μεγάλοι ἔωσι τοῦ ἕλκεος καὶ τὸ ἕλκος ὑγρὸν, καὶ ἐπὶ τοῦ ἕλκεος ἐξηρασμένος ἐπῇ ἰχὼρ, ἢ τὸ ἕλκος ξυμπεπηγὸς[2] ᾖ ἢ ξυνσεσηπὸς, ὁ ἰχὼρ ὁ ἀπὸ τοῦ ἕλκεος ἀπορρέων κωλύεται ἔξω χωρέειν ὑπὸ τοῦ ἐπιπεπηγότος ἐπὶ[3] τοῦ ἕλκεος πρὸς τὴν σάρκα· ἡ δὲ σὰρξ ὑποδέχεται, ὥστε μετέωρός γ' ἐοῦσα αὐτὴ ὑπὸ φλεγμασίης καὶ ὅταν ἀφίκηται ὁ ἰχὼρ ὑπορρέων, σήπει καὶ μετεωρίζει· τοῦτον[4] φαρμάκοισιν ὑγραίνοντας αὐτὸ τὸ ἕλκος χρίειν, ὡς ὑγραινομένου ἔξω τὸ ῥεῦμα ῥέῃ ἐκ τοῦ ἕλκεος καὶ μὴ ὑπὸ τὴν σάρκα, καὶ τὰ κατάῤῥοα τοῦ ἕλκεος ψύχουσι[5] φαρμάκοισιν, ὡς χειμιοῦσα συμπιλῆται[6] ἡ σὰρξ καὶ μὴ διαῤῥαγεῖσα ἀντεπιῤῥέῃ[7]· καὶ τἆλλα δὲ ἕλκεα ψύχουσι περιχρίειν, καὶ ἐπ' αὐτὰ τὰ ὑγραίνοντα ἐπιτιθέναι. — De locis in homine. Frob. p. 70. Mercurial. 2ᵃ class. p. 13. Littré, VI, 322.

VII. Ἐπὶ ἰσχυρῷ σφυγμῷ[1] ἐν τοῖσιν ἕλκεσιν, αἱμορραγίη[2]. — Aphor. VII, 21.

ap. Litt. Dietz (Melet. et Philoth. ap. Villebrune, p. 332) : cela est assez conforme à l'observation; mais ces deux mots manquent dans vulg. et dans la phrase parallèle de Coac. 502 et De morb. l. I. — *Commentaire.* 1° *Chirurgie antique.* «L'épiploon, dit Galien, ne restât-il que peu de temps à découvert, tombe en pourriture après sa réduction; c'est pourquoi les chirurgiens résèquent la partie qui a été mise à nu; tel est le sens de l'aphorisme;... mais, si l'on veut dire qu'on a vu l'épiploon, resté quelque temps à l'extérieur, puis réduit, ne pas tomber en pourriture, on prouvera que la sentence hippocratique n'est pas absolue, mais cela n'empêchera pas qu'elle ne soit vraie dans le plus grand nombre des cas.» — 2° *Chirurgie moderne.* «Lorsque, à la suite des plaies pénétrantes de l'abdomen ou du débridement des anneaux inguinal ou ombilical dans l'étranglement des hernies, une partie de l'épiploon s'échappe à travers la plaie, la première indication est d'en tenter la réduction; mais, quand cette portion épiploïque reste au dehors, fixée par les adhérences qu'elle a contractées, elle subit bientôt une décomposition putride, et, après un certain laps de temps, elle se détache, comme une escarre gangréneuse se sépare des parties molles; ... la marche de la nature est invariable.» (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 275.)

IV. [1] ἀνάγκη vulg. om. Cod. Vindob. Litt.
[2] καὶ, EH. Cod. Vindob. om. vulg. Litt.

V. [1] Post καὶ, add. πάλιν, Gal. Mack. om. vulg. Litt. πάλιν pouvait convenir dans une phrase qui est le second terme d'une comparaison, mais non dans un extrait comme celui-ci.
[2] δὲ, vulg. om. FGHJK.
[3] τε καὶ, A. τε om. vulg. Litt. — Il n'y a pas de *Commentaire* sur ce passage dans Galien,

4. (2° *Infirmités consécutives.*) Dans les blessures, on sera nécessairement estropié, si la lésion porte sur de gros troncs nerveux ou sur les têtes des muscles, surtout aux cuisses.

5. (3° *Hémorragie.*) Chez les sujets égorgés, le sang coule d'abord très-chaud et très-rouge, puis il coule plus pituiteux (*séreux*) et plus bilieux.

6. (4° Formation *de l'ulcère férin.*) Voici dans quels cas l'ulcère *férin* envahit le corps : quand la chair ambiante vient à s'enflammer, que les bords de la plaie s'engorgent et que la plaie elle-même est pleine d'humeurs; quand un ichor desséché se dépose sur l'ulcère ou que l'ulcère lui-même est envahi soit par l'induration, soit par la corruption, alors l'ichor qu'il sécrète est empêché de s'écouler à l'extérieur en raison de la couche endurcie qui recouvre l'ulcère du côté des chairs; ces chairs, qui sont déjà gonflées par le fait de l'inflammation, s'en laissent pénétrer, et, à mesure que l'ichor s'y infiltre, il les corrompt et les tuméfie. Dans ce cas, il faut enduire l'ulcère même avec des médicaments humectants, afin que, une fois bien humecté, il permette à l'écoulement de se faire au dehors et non sous les chairs; et quant aux points dont les humeurs se portent sur l'ulcère, on y applique des réfrigérants, afin que la chair refroidie se condense et ne donne pas lieu, en se laissant déchirer, à une fluxion opposée. En général, on applique les réfrigérants autour des ulcères, et des humectants sur les ulcères mêmes.

7. (*Signes pronostiques pour l'hémorragie.*) A la suite de forts battements (*pulsations*) dans les plaies, [arrive] une hémorragie.

Chart. III, 117, dans Zwinger, p. 232, ni dans Heurn. p. 20.

VI. [1] *Θηρίον* est synonyme de *ἄγριον ἕλκος* ulcus ferinum, Galen. *Gloss.* — *φλεγμήνη*, A. — *ἡ περὶξ*, om. A. — *ἐῶσι*, CE, Ald.

[2] *συμπεπηγὸς*, vulg. Litt. Hippocrate écrit *ξ*, comme dans *ξυνσ.* qui suit. — Post *ἢ* add. *ἡ*, A, Litt. *ἡ* om. vulg. — *ξυνσεσηπὼς*, vulg. *ξύνεσΓιν εἰ πῶς*, C. — *ἀπορρέων . . . ἕλκεος*, om. A.

[3] *ὑπὸ*, vulg. Il faut, avec Littré, lire *ἐπὶ* comme plus haut. — *γ'* A, Litt. *γ'* om. vulg. — *αὐτὴ* A, Litt. om. vulg. — *ὁπόταν*, L. — *ἀπορέων*, L. *ἀπορρέων*, Lind. *ὑπορρ.* vulg. Litt. — *σήπῃ καὶ μετεωρίζῃ*, A.

[4] *τοῦτο*, A. — *χρείειν*, C. — *κατάρροα*, « influentia in ulcus. » Barth. in marg.

[5] *ψυχροῖσι φαρμάκοισι περιχρίειν* impr. — Corn. Lind. Mack. Il s'agit de remèdes *réfrigérants ψύχουσι*, et non de topiques *froids ψυχρ.* — *χιμιοῦσα* pro *χειμ.* al. man. *χρὴ μὴ ἰοῦσα*, A; ut perfrigeret, Barth. in marg.

[6] *συμπέληται*, vulg. *συμπιλῆται*, Barth. in marg. leçon que donnent A, Lind. Mack. Litt.

[7] « Rursus fluxionem immittat, » Barth. in marg. « donne lieu à une contre-fluxion » (Littré). — *ψυχροῖσι*, Lind. Mack. Voy. note 5. — *περιχρείειν*, C.

VII. [1] « Ces *fortes pulsations*, qui surviennent dans certaines plaies et même dans certains ulcères, annoncent une hémorragie prochaine, et sont accompagnées de chaleur, de douleur et d'élancements. L'ensemble de ces phénomènes a fait appeler ces hémorragies *actives*, pour les distinguer de celles qui sont dues à des lésions traumatiques ou à l'atonie des tissus. » (Lallemand, *Aphor. d'Hipp.* gr. fr.)

[2] Post. *αἷμ.* add. *κακὸν*, QSA'B'G'L', ap.

VIII. Ὁκόσοισιν οἰδήματα ἐφ' ἕλκεσι φαίνεται[1], οὐ μάλα σπῶνται οὐδὲ μαίνονται· τουτέων δὲ ἀφανισθέντων ἐξαίφνης, τοῖσι μὲν ὄπισθεν, σπασμοὶ, τέτανοι· τοῖσι δὲ ἔμπροσθεν, μανίαι, ὀδύναι πλευροῦ ὀξεῖαι, ἢ ἐμπύησις, ἢ δυσεντερίη[2] ἢν ἐρυθρὰ μᾶλλον ἔῃ τὰ οἰδήματα[3]. — Aphor. V, 65. — Vid. Epidem. l. II, s. III, n° 18.

IX. Ἢν, τρωμάτων[1] ἰσχυρῶν ἐόντων καὶ πονηρῶν, οἴδημα μὴ ἐπιφαίνηται, μέγα[2] κακόν. — Aphor. V, 66. — Vid. Epidem. l. II, III, n° 8.

X. Ὁκόσοισιν ἐκ νουσημάτων ὀξέων ἢ[1] πολυχρονίων, ἢ ἐκ τρωμάτων ἢ ἄλλως πως λελεπλυσμένοισι[2], χολὴ μέλαινα ἢ[3] ὁκοῖον αἷμα μέλαν ὑπελθῇ, τῇ ὑστεραίῃ ἀποθνήσκουσιν[4]. — Aphor. IV, 23. — Vid. *De loc. in hom.* § 33.

XI. Τὰ περιμάδαρα[1] ἕλκεα, κακοήθεα. — Aphor. VI, 4. — Vid. Epidem. l. VI, § 8.

Litt. Plantius, Heurn. Lind. Dietz, de M. κακὸν om. Frob. Merc. Foës. Villebr. Litt. Daremb. «L'intention d'Hippocrate n'a pu être, dit fort bien Lallemand, de signaler le danger de ces hémorragies, mais d'indiquer le signe le plus remarquable qui annonce leur apparition.» Ces raisons ne permettent pas d'admettre la leçon κακὸν à la fin de l'aphorisme; voici d'ailleurs une phrase de Celse, l. II, c. VII, qui me semble trancher la question : «Ubi vehementer venæ supra ulcera moventur, sanguinis profluvium erit.»

VIII. [1] φαίνονται, Frob. Merc. Foës, de M. Lallemand-Pappas. φαίνεται, SA'D'H'L'M' ap. Litt. Gal. Plant. Chart. Heurn. Villebr. Dietz, Litt. φαίν. om. *Epid.* l. II, s. III, n° 18.

[2] δυσεντερία, Frob. Merc. Foës, δυσεντερίη CH, Gal. Plant. Chart. Lind. Villebr. de M. Litt. — ἢ, vulg. Litt. εἴη C. ἔῃ Villebr. in not.

[3] *Commentaire.* Cet aphorisme est interprété de deux façons : Littré traduit, comme Corn. et Foës : «Le gonflement disparaissant tout à coup, il survient, en cas de *plaies situées par derrière*, des convulsions, le tétanos; en cas de *plaies situées par devant*, du délire, des douleurs, etc.» C'est aussi le sens qu'approuve Galien. Cela est-il bien conforme à l'expérience? Qui oserait l'affirmer? Il me semble qu'il s'agit, non du *siége de la plaie*, mais du *point où se porte la métastase*; en effet, dans *Epidem.* l. II, s. III, n° 18, où se retrouve notre aphorisme, au lieu de τοῖσι μὲν ὄπισθεν on lit οἷσι μὲν ἐς τὰ ὄπισθεν, et plus loin οἷσι δὲ ἐς τοὔμπροσθεν au lieu de τοῖσι δὲ ἔμπροσθεν : ce qui paraît s'entendre manifestement *du point vers lequel se porte* la métastase, c'est-à-dire que, dans le premier cas, elle attaque la moelle épinière, et dans le deuxième la tête et la plèvre : «his autem de repente evanescentibus, *quibus quidem ad posteriora feruntur*, convulsiones superveniunt; *quibus vero ad anteriora*, aut mania, etc.» Littré a lui-même fort bien entrevu cette interprétation, qu'il n'ose introduire dans sa traduction à cause du commentaire de Galien qui lui est opposé, IV, 559. On trouve dans le *Pronostic* un passage analogue qui vient nous justifier : «Il est plus avantageux que la tuméfaction et la rougeur se portent de préférence en dehors : la rétrocession, si elle a lieu vers le poumon, amène du délire, etc.» Frob. p. 407, Merc. 83; Foës, 45. La même observation est reproduite Coac. 365 et 367.

IX. [1] τραυμάτων, Frob. Merc. Foës, Chart.

8. (*Signes pronostiques pour les métastases.*) Ceux dont les plaies s'accompagnent de gonflement ne sont guère exposés aux spasmes (*convulsions*) ni au délire; mais, quand la tuméfaction disparaît brusquement, il survient, dans le cas où la métastase se fait sur les parties postérieures, des spasmes, des tétanos; et, dans le cas où elle se porte sur les parties antérieures, du délire, des douleurs aiguës de côté, ou une suppuration interne, ou une dyssenterie si le gonflement était très-rouge (note 3).

9. (*Signes pronostiques par défaut de réaction.*) Si, dans les blessures considérables et graves, il ne se manifeste pas de tuméfaction, c'est un signe de mauvais augure.

10. (*Signes pronostiques d'après la nature des déjections.*) Les sujets qui, épuisés soit par des maladies aiguës ou chroniques, soit par des blessures ou par toute autre cause, ont des évacuations de bile noire ou de matières semblables à du sang noir, meurent le lendemain.

11. (*Signes pronostiques d'après la nature de l'ulcère.*) Les ulcères entourés d'écailles qui s'exfolient sont de mauvaise nature.

Heurn. Litt. Lallem. Lego τρωμ. ut supra § 4, infra § 10, et *Aphor.* V, 2. — φαίνεται, Frob. Merc. Foës; ἐπιφαίνεται, L'; φαίνηται, IJKT B'D'H'N', ap. Littr. Gal. Plant. Heurn. Chart. Lind. Villebr. Dietz, de M. Litt. Lallem. ἐπιφαίνηται, HQSYWG'M'N', ap. Littr.

[2] μέγα om. Frob. Merc. Foës. μέγα, QY WA'C'G'H'L'M'O'W', ap. Littr. Gal. Plant. Merc. in marg. Heurn. Chart. Lind. Villebr. de M. Dietz, Litt. Lallem. Cet adjectif appartient au texte d'après le commentaire de Galien, qui le fait rapporter à κακόν. — Hippocrate nous paraît faire allusion à ces graves blessures où, par l'effet de l'intensité du traumatisme, la nature épuisée ne peut produire ni la réaction nécessaire ni la tuméfaction locale qui en est la manifestation.

Chart. Dietz. Foës connaissait ces deux dernières variantes, dont il parle dans ses notes sans en avoir fait profiter son texte, qui est resté fautif.

[3] ἢ, vulg. ἢ, om. HKQG'F', Dietz. Le commentaire de Galien ne permet pas cette suppression. — ἐπέλθη, vulg. Lallem. ὑπέλθη, CLSTYWA'B'C'D'H'L'W' ap. Littr. Gal. Plant. Chart. Heurn. Dietz, Litt. — Foës juge ainsi ces deux leçons : « Quædam ἐπέλθη pro ὑπέλθη habent, optima certe ratione, ut *supra vel infra prodire* significent, quomodo legunt vaticana exx. quæ etiam secutus est vetus interpres. »

[4] « Vidi ducem militum qui, cum diu quartana affectus fuisset, et emaciatus, tandem concreti sanguinis magnam copiam per sedem deposuit; postridie obiit. » Heurn.

X. [1] Post ἢ, add. ἐκ. Frob. Plant. Merc. Foës, Chart. Heurn. Lallem. ἐκ om. HQSXY WA'B'C'D'G'H'L'M'O'U'W' ap. Littr., Villebr. Dietz, Litt. — πῶς, vulg. πως, Plant. Heurn. Villebr. Kühn, Litt. Lallem. πως om. FGHIJ KQSYWA'B', etc. *Alterutrove modo*. Celse.

[2] λεπτυνομένων, Frob. Merc. Foës; λελεπτυσμένων, CKQN'O'; λεπτυνομένοις, Plant. Heurn. Lind. Villebr. Lallem. λελεπτυσμένοισι, HSYWA'B'D'H'L'U'W' ap. Littr., Gal.

XI. [1] περιμάδεα, Gal. περιμάδηρα, Plant. Bosq. Lorry, Villebr. de M. περιμάδαρα HIJK QSTY, Heurn. Foës de Chouët, Dietz, Litt. Foës écrit p. 1266 : « Quædam περιμαδέα, vitiose tamen; *Epid.* l. VI, legitur melius περιμάδαρα, sicque legendum docuimus in *Œconom.* » — Le sens de ce mot a fort embarrassé : Foës traduit *undique glabra*; Cornar. Mercur. Heurn. et Chart. *circumglabra*: Littré, Daremb. et Chailly adoptent ce sens; Villebrune met *sanie*

XII. Ἕλκεα ὁκόσα ἐνιαύσια γίνεται, ἢ μακρότερον χρόνον ἴσχει[1], ἀνάγκη ὀστέον ἀφίστασθαι καὶ τὰς οὐλὰς κοίλας γίνεσθαι. — Aphor. VI, 45.

XIII. Ἐπὶ ὀστέου ψιλώσει, ἐρυσίπελας [κακόν][1]. — Aphor. VII, 19.

XIV. Ἐπὶ ἐρυσιπέλατι, σηπεδὼν ἢ ἐκπύησις, [κακόν][1]. — Aphor. VII, 20.

XV. Τοῖσιν ὑδρωπικοῖσι τὰ γινόμενα ἕλκεα ἐν τῷ σώματι, οὐ ῥηϊδίως[1] ὑγιάζεται. — Aphor. VI, 8.

XVI. Ἕλκος δὲ ἤν τε καὶ προγεγονὸς τύχῃ ἔχων, ἤν τε καὶ ἐν τῇ νούσῳ γένηται[1], καταμανθάνειν δεῖ· ἢν γὰρ μέλλῃ ἀπολεῖσθαι[2] ὁ ἄνθρωπος, πρὸ τοῦ θανάτου ἢ πελιδνόν[3] τε καὶ ξηρὸν ἔσται, ἢ ὠχρόν τε καὶ ξηρόν. — Prognosticon. Frob. p. 402. Dietz, p. 102. Littré, t. II, p. 123. — Coac. 496.

XVII. Ἐπὶ τρώματι[1] σπασμὸς ἐπιγενόμενος, θανάσιμον[2]. — Aphor. V, 2. — Vid. Coac. 355, 506.

circumfluentia; de Mercy, *baignés par la sanie.* Calvus s'inspire de Galien, *pilos squammulasve porriciunt.* Suivant Galien, cet adjectif désigne soit la *chute des poils* autour de l'ulcère, soit la *chute d'écailles superficielles* qui se détachent de la peau : ce dernier symptôme est plus mauvais, comme dénotant un vice dartreux.

XII. [1] ἴσχουσι, Frob. Plant. Merc. Foës, Heurn. Chart. Lallem. ἔχει, A'L'; ἴσχει, QS B'D'G'M', Villebr. Dietz, Litt. — γενέσθαι, Lallem. γίν. — L'observation montre que les ulcères invétérés des jambes déterminent à la longue, surtout chez les vieillards : 1° un engorgement de l'os et du périoste, *ostéo-périostite;* 2° et parfois une carie ou une nécrose.

XIII. [1] κακὸν om. Frob. Merc. Foës, Chart. Litt. «Delevi κακὸν cum pluribus codd. etsi Nathan id agnoscat;» (Villebr.) κακὸν, QS A'B'C'D'G'L'M' ap. Litt. Heurn. Lind. de M. Dietz, Daremb. — Littré traduit, comme Merc. et Foës : «Avec la dénudation d'un os, érésipèle.» Chirurgicalement, cette sentence ne serait pas exacte. «Hippocrate, dit judicieusement Galien, n'écrit pas que, dans la dénudation des os, l'érésipèle *survienne toujours* ou même habituellement (le contraire serait plus vrai), mais que c'est un *symptôme fâcheux* quand les chairs qui entourent l'os dénudé sont envahies par un érésipèle.»

XIV. [1] κακόν, HIJKQSTA'B'G'H'I'L'N' ap. Littr. Ald. Merc. Plant. Heurn. Lind. de M. Dietz. κακὸν om. Frob. Foës, Chart. in text. (il met *malum* dans sa trad.) Litt. Après un érésipèle, on ne voit pas *survenir toujours* ni la pourriture (*gangrène*) ni la suppuration; mais quand elles surviennent, c'est un *symptôme fâcheux.* «Cette gangrène cause les suppurations les plus rebelles, et les plus fâcheuses sous tous les rapports: aux membres, elle amène presque toujours la nécessité d'une amputation; et c'est son siége le plus fréquent.» (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 356.)

XV. [1] ῥηϊδίως, Lallem. — «In omni specie hydropis insanabilia fere sunt ulcera. Cave ergo

12. (*Signes pronostiques d'après l'ancienneté de l'ulcère.*) Quand les ulcères durent un an ou même davantage, il est inévitable que l'os s'exfolie et qu'il en résulte des cicatrices enfoncées.

13. (*Signes pronostiques d'après la complication érésipélateuse.*) A la suite d'une dénudation des os, un érésipèle est une complication fâcheuse.

14. (*Signes pronostiques d'après les complications de gangrène et de suppuration.*) A la suite d'un érésipèle, la pourriture (*gangrène*) ou la suppuration sont des complications fâcheuses.

15. (*Signes pronostiques d'après la complication d'hydropisie.*) Les ulcères qui surviennent chez les hydropiques guérissent difficilement.

16. (*Signes pronostiques d'après les changements de la plaie.*) Il faut s'informer s'il existait quelque plaie avant la maladie ou s'il en est survenu pendant son cours; car, si le malade doit succomber, on verra avant la mort la plaie devenir soit livide et sèche, soit jaune-verdâtre et sèche.

17. (*Signes pronostiques d'après la complication de spasme.*) Le spasme qui survient à la suite d'une blessure est une cause fréquente de mort.

tu ne cauteria inuras hydropicorum corporibus : novi hoc evenisse in doctore celeberrimoque medico Ultrajectino : qui, cum ab aqua fatigaretur, inuri suis cruribus ulcera jussit; at illa mox in grangrænam abibant, ac hominem abripiebant.» J. Heurn.

XVI. [1] γίνηται, CEFGH, 446 suppl., Merc. Dietz; γένηται, Frob. Heurn. Gal. Kühn, Litt. Il s'agit d'un mal *fait* et non *en train de se faire*.

[2] ἀπόλλυσθαι, vulg. Heurn. Litt. ἀπολεῖσθαι deux mss. Stephan. ap. Dietz. — ὁ ἄνθρ. vulg. Litt. ἄνθρωπος, H.

[3] πελιδνὸν, vulg. Litt. πέλιον, 446 suppl. (Coac. πέλιον, Litt. πελιὸν, AD). — «χλωρὸν, dit Galien, a tantôt la même signification que ὠχρὸν, *pallidum*, tantôt celle d'ἰώδες, *ærugini similis*; ... la teinte *livide*, πελιδνὸν, indique un mal plus grave, en ce qu'elle se rapproche du *noir*... Certains manuscrits portent ὠχρὸν, d'autres χλωρὸν, ce qui a le même sens.» «Quæ fit repente siccitas, mortalis est; ..... non est enim per resolutionem aut dissolutionem humoris, sed per translationem ejusdem ad locos nobiliores, cujusmodi est caput, etc.» (Mercur. *Comment. in Hipp.* Francfort, 1602, p. 614.)

XVII. [1] τραύματι, YWC'H'O', ap. Littré, Plant. Heurn. Chart. τρώμ. Frob. Merc. Foës, Litt. Lallem. Théophile, dans Dietz, t. II, p. 439, prétend qu'on nomme τραῦμα la solution de continuité dans les chairs, et τρῶμα ou νύγμα la solution de continuité dans les nerfs. Notons, avec Littré, que cela dénote de sa part une singulière ignorance du dialecte d'Hippocrate.

[2] θανάσιμον ne doit pas être pris dans le sens rigoureux de *mortel*, lethale, mais, selon Galien, comme synonyme de *dangereux* et *causant très-souvent la mort*, mais *non toujours*. «Il est probable qu'Hippocrate entend parler ici du *tétanos*; dans ce cas, je pense qu'il a raison, car il est fréquent de voir des blessés présenter des symptômes de *convulsions*, et cependant arriver à la guérison.» (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 91.)

XVIII. Τὸ θερμὸν βλάπτει ταῦτα τοῖσι πλεονάκις χρεομένοισι· σαρκῶν ἐκθηλυνσιν, νεύρων ἀκράτειαν, γνώμης νάρκωσιν, αἱμορραγίας, λειποθυμίας[1]· ταῦτα οἷσι θάνατος. — Aphor. V, 16.

XIX. Τὸ δὲ ψυχρὸν, σπασμοὺς, τετάνους, μελασμοὺς, καὶ ῥίγεα πυρετώδεα[1]. — Aphor. V, 17.

XX. Τὸ ψυχρὸν πολέμιον ὀστέοισιν, ὀδοῦσι, νεύροισιν[1], ἐγκεφάλῳ, νωτιαίῳ μυελῷ· τὸ δὲ θερμὸν, φίλιον[2]. — Aphor. V, 18.

XXI. Ἕλκεσι τὸ μὲν ψυχρὸν δακνώδες, δέρμα περισκληρύνει, ὀδύνην[1] ἀνεκπύητον ποιέει, μελασμοὺς[2], ῥίγεα πυρετώδεα, σπασμοὺς καὶ τετάνους[3]. — Aphor. V, 20.

XXII. Ἔστι δὲ ὄκου ἐπὶ τετάνου[1] ἄνευ ἕλκεος νέῳ εὐσάρκῳ, θέρεος μέσου, ψυχροῦ πολλοῦ κατάχυσις ἐπανάκλησιν θέρμης ποιέεται· θέρμη δὲ ταῦτα[2] ῥύεται. — Aphor. V, 21.

XXIII. Ἐν τουτέοισι δὲ[1] δεῖ τῷ ψυχρῷ χρέεσθαι· ὁκόθεν αἱμορραγέει[2] ἢ

XVIII. [1] Lallemand traduit *des romissements;* il s'agit de lipothymies.

XIX. [1] Post πυρ. add. ἐμποιέει FGIJT', Dietz; om. vulg. Litt. Galien professe qu'Hippocrate aurait mieux parlé en rapportant aux frissons l'origine des accidents, ῥίγη . . . ἐργαζόμενα. Mais le frisson est un *symptôme* et non une *cause*. Il s'agit ici de l'influence que l'abus du froid peut avoir sur la production du tétanos «influence dont l'exactitude est prouvée par le témoignage de plus de vingt siècles.» (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 98.)

XX. [1] νεύροις, vulg. Lallem. νεύροισιν, Y WD'M', Villebr. Dietz, Litt. «Théophile, dans son *Comment.*, veut qu'on mette un point après νωτιαίῳ, et qu'on entende μυελῷ de toute espèce de moelle : cela ne paraît nullement justifié.» Littré.

[2] ὠφέλιμον, vulg. Litt. φίλον pro ὠφέλ. HL, φίλιον, QB'G'W', Gal. Chart. Villebrune cum pluribus bonæ notæ (post ὠφ. add. φίλιον Magnol. in marg.). Cet adjectif fait bien contraste avec πολέμιον. Voy. plus loin, § 24, l. 7. Le Pseudo-Oribase commente ainsi cet aphorisme : «Dicit frigidum . . . reliquis, quæ per se frigida sunt, esse inimicum, quod frigus frigori augmento est. — Orib. Comment. in Aph. Hipp. cura Guinterii, Paris, 1533, in-12.

XXI. [1] D'après Galien, le froid rend inutile à la suppuration *la douleur* de toute plaie qui doit suppurer, et cela, en refroidissant la chaleur naturelle qui produit le travail suppuratif. Je crois plutôt, avec Littré, que l'absence de l'article devant ὀδύνην signifie : le froid cause *une douleur* inutile à la suppuration.

[2] μελαίνει, vulg. Litt. Ce verbe coupe la phrase : je préfère μελασμοὺς. Gal. Plant. Heurn. Chart. Lind. de M. Lallem. ut supra *Aphor.* V, 17. — Post πυρετ. add. ποιέει,

EMPLOI DU CHAUD ET DU FROID; INCONVÉNIENTS DE LEUR ABUS.

18. (*Effets de l'abus du chaud.*) La chaleur, chez ceux qui en usent trop souvent, produit les accidents suivants : amollissement des chairs, impotence des parties nerveuses, engourdissement de l'intelligence, hémorragies, lipothymies; et ces accidents peuvent aller jusqu'à la mort.

19. (*Effets du froid.*) Le froid [peut provoquer] des spasmes, des tétanos, des noirceurs (*gangrènes*), des frissons fébriles.

20. (*Contre-indications du froid.*) Le froid est ennemi des os, des dents, des nerfs, de l'encéphale, de la moelle épinière; le chaud leur est favorable.

21. (*Fâcheux effets du froid sur les plaies.*) Le froid est mordant pour les plaies; il endurcit la peau ambiante, occasionne des douleurs non suppuratives, des taches noires (*gangrènes*), des frissons fébriles, des spasmes et des tétanos.

22. (*Affusions froides dans certains tétanos.*) Il arrive *quelquefois* que, dans un tétanos sans plaie, chez un sujet jeune et bien constitué, au milieu de l'été, une abondante affusion d'eau froide rappelle la chaleur. Or la chaleur fait cesser ces accidents.

23. (*Indications spéciales du froid.*) Voici dans quels cas il faut user du froid :

vulg. Litt. Ce verbe est déjà plus haut; ici il est omis dans HQSYWB'C'D'G'H'S'W', Gal. Plant. Heurn. Chart. Lind. de M.

[3] «C'est surtout dans les ambulances et les bivouacs qu'on observe les effets fâcheux et terribles du froid sur les blessures : à chaque pansement, son action est, pour ainsi dire, plus redoutable : il produit d'abord des douleurs très-vives sur toute la plaie; à ces douleurs succède un état nerveux d'autant plus inquiétant que souvent il produit le tétanos, qui est [presque] toujours mortel; d'autres fois la plaie prend un aspect violacé, brunâtre, et la gangrène survient.» (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 200.)

XXII. [1] τετάνου, vulg. Litt. Lallem. τετάνῳ, CWA'G'W', Gal. Chart. — ἄνευ, codd. vulg. Litt. ἄτερ, Villebr. — μέσου, codd. vulg. Litt. μέσοιο, A'L (Melet. μέσοιο, vestigium antiq. sermon. Villebr.).

[2] ταῦτα, vulg. Litt. τοῦτον, A'L' ap. Litt. τουτέου, Villebr. de suo. «On pourrait s'étonner qu'Hippocrate conseillât les affusions d'eau froide dans le tétanos, surtout après ce qu'il vient de dire de l'influence du froid sur la production des convulsions, du tétanos. Mais il commence par dire : *il arrive quelquefois*, ce qui indique déjà qu'il n'accorde à ce moyen qu'une confiance relative, et il a bien soin d'exiger, comme conditions de son application, que le tétanos ne soit pas traumatique, que la température soit élevée, que le malade soit jeune et robuste, circonstances éminemment favorables à la réaction.» (Lallemand, *Aphor. d'Hipp.* gr. fr. 1839.)

XXIII. [1] δὲ om. Frob. Merc. Foës, Litt. Lallem. δὲ, Gal. Plant. Heurn. Chart. Villebr. de M. δὲ δεῖ, HKQSB'C'G'N' ap. Litt. δὲ pro δεῖ, TI', Magnol. in marg.

[2] αἱμορραγέειν μέλλει, Frob. Merc. Foës;

μέλλει, μὴ ἐπ' αὐτὰ, ἀλλὰ περὶ αὐτὰ ὁκόθεν ἐπιῤῥεῖ· καὶ ὁκόσαι φλεγμονα[illegible][3] *ἐπιφλογίσματα ἐς τὸ ἐρυθρὸν καὶ ὕφαιμον ῥέποντα αἵματι νεαρῷ, ἐπὶ ταῦτα[illegible]*[4]*, ἐπεὶ τά γε παλαιὰ μελαίνει· καὶ ἐρυσίπελας τὸ μὴ ἑλκούμενον, ἐπεὶ τό [illegible]γε ἑλκούμενον βλάπτει.* — Aphor. V, 23.

XXIV. *Τὸ θερμὸν ἐκπυητικὸν*[1]*, οὐκ ἐπὶ παντὶ ἕλκεϊ, μέγιστον σημε[illegible]ον ἐς ἀσφαλείην· δέρμα μαλάσσει, ἰσχναίνει, ἀνώδυνον, ῥιγέων, σπασμῶν, [illegible]ε-τάνων παρηγορικόν. Τὰ δὲ*[2] *ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ καρηβαρίην λύει. Πλεῖστον [illegible] δὲ διαφέρει ὀστέων κατήγμασι, μᾶλλον*[3] *δὲ τοῖσιν ἐψιλωμένοισι, τουτέων δὲ [illegible]ά-λιστα τοῖσιν ἐν κεφαλῇ ἕλκεα ἔχουσι· καὶ ὁκόσα ὑπὸ ψύξιος θνήσκει ἢ [illegible]λ-κοῦται· καὶ ἕρπησιν*[4] *ἐσθιομένοισιν, ἕδρῃ, αἰδοίῳ, ὑστέρῃ, κύστει· τουτέο [illegible]σι τὸ μὲν θερμὸν φίλιον καὶ κρῖνον, τὸ δὲ ψυχρὸν πολέμιον καὶ κτεῖνον*[5]. — Aphor. V, 22.

XXV. *Τῶν δὲ νοσημάτων ἄσσα μὲν ἕλκεα ἐόντα ὑπερέχοντα τοῦ ἄλλου σ[illegible]ώ-ματός εἰσιν*[1]*, ἅμα τοῖσι φαρμάκοισι καὶ λιμῷ χρὴ ἰῆσθαι.* — De loc. in ho[illegible]m. § 36. — Frob. p. 71. Foës, p. 420. Littré, VI, 328.

XXVI. *Τὰ παλαιὰ νοσήματα χαλεπώτερον ἰῆσθαι*[1] *τῶν νέων· ἀλλὰ νο[illegible]σή-ματα τὰ παλαιὰ νέα πρῶτον ποιέειν· ἕλκος πεπωρωμένον, ἐκβάλλοντα [illegible] τὸ σκληρὸν σηπτηρίῳ φαρμάκῳ, ἔπειτα συνάγειν. Τῶν φαρμάκων ὅσα φλε[illegible]λεγ-*

αἱμορραγέει ἢ μέλλει, YWD'H'O'W', Plant. Heurn. Lind. Villebr. de M. Litt. Lallem. Cette dernière leçon est celle que Galien avait sous les yeux. — Littré rend *ὁκόθεν ἐπιῤῥεῖ* par «*où* le sang afflue»; c'est plutôt «*unde* profluit» (Foës).

[3] *ὁκόσα φλεγμαίνει*, FGHIJKQI'N'T' ap. Litt., Villebr. *ὁκόσαι φλεγμοναὶ*, Frob. Merc. Plant. Foës, Heurn. Litt. Lallem. Il y a là deux affections qu'on n'a pas bien distinguées : Littré, en mettant *inflammations* et *phlogoses*, ne les différencie pas mieux que Foës : «inflammationes aut incendiosa quædam;» ou Mercuriali : «aut flammei ardores,» ou enfin Plantius et Chartier : «aut deflagrationes.» Il semble qu'Hippocrate désigne par *ἐπιφλογίσματα* les *phlogoses superficielles*, qui se colorent en rouge vif par l'afflux sanguin, et par *φλεγμοναὶ* les *inflammations plus profondes*, qui comprennent la peau et le tissu sous-cutané. — *ῥέποντα*, vulg. Litt. Lallem. *ῥέπονται*, Merc.

[4] *ἐπὶ ταῦτα*, om. dans le texte par SY[illegible]WB O'W', Gal. Dietz, et om. dans la traduct[illegible]ction par Villebr. de M. Daremb. Litt. *in iis i[illegible]ipsis frigus adhibito.* — «L'action du froid p[illegible]peut non-seulement combattre efficacement l'h[illegible]l'hémorragie mais encore la prévenir.» (Guerbo[illegible]bois, *Chir. d'Hipp.* p. 109.) — La pratique des *i[illegible]irrigations froides continues* est venue de nos jo[illegible]jours donner une éclatante sanction à cet aphoris[illegible]isme pour la cure tant des hémorragies que [illegible]des inflammations et épiphlogoses traumatiques [illegible]s ou spontanées qui se compliquent soit d'érésipè[illegible]pèle, soit d'infiltration sanguine.

XXIV. [1] *ἐκποιητικὸν*, Philoth. Mack. [illegible]Villebr. — *ἕλκει*, vulg. Lallem. *ἕλκεϊ*, A', Ville[illegible]lebr. Dietz, Litt. — *σημήϊον* de suo, Villebr.

[2] *τὰ δὲ*, B', Dietz, Litt. *τὰ δ'*, QG'. *τὸ [illegible]δὲ*, S. *τὸ δ'*, D'H'. *τῶν δὲ*, CHITA'C'I'L'W, M[illegible]Magnol. Villebr. *τῶν δ'*, YWO'N'. *τὴν δὲ* pro [illegible]ο τὰ δὲ, vulg. Lallem. — *καρυβαρίην*, Ald. *καρ[illegible]αρη-*

dans une hémorragie actuelle ou imminente, non sur la partie même, mais autour du point d'où le sang coule; dans toutes les inflammations ou les épiphlogoses qui tournent à une teinte rouge et comme sanglante par le récent afflux du sang, et alors c'est sur la partie même (notez que le froid fait tourner au noir les inflammations anciennes); enfin, dans les érésipèles non ulcérés, car le froid est nuisible à ceux qui le sont.

24. (*Indications pour l'emploi de la chaleur.*) La chaleur favorise la suppuration dans les plaies (mais non dans toutes), et alors c'est un signe important de salut; elle ramollit la peau, l'amincit, modère la douleur, calme les frissons, les spasmes, les tétanos; et, du côté de la tête, dissipe les pesanteurs; elle convient particulièrement pour les fractures des os, surtout s'ils sont dénudés, et mieux encore pour ceux du crâne, quand il y a plaie; généralement, pour tout ce qui, par l'effet du froid, se mortifie ou s'ulcère, ainsi que pour les herpès rongeants; enfin pour [les maladies] du fondement, des parties génitales, de la matrice, de la vessie. Dans tous ces cas, la chaleur est favorable et facilite la crise; le froid, au contraire, est nuisible et éteint la vie.

25. (*De l'ulcère bourgeonnant.*) Parmi les maladies, celles qui, étant des ulcères, font saillie au-dessus de la surface du corps, doivent être traitées à la fois par des médicaments et par la diète.

26. (*Traitement des plaies et ulcères, et d'abord de l'ulcère calleux.*) Les maladies invétérées sont plus difficiles à guérir que les maladies récentes; aussi faut-il tout d'abord faire repasser les affections anciennes à l'état d'affections nouvelles. Ainsi, pour

θαρίαν, Heurn. καρηθαρείην, vulg. καρηθαρίην, FGISTWD'G'W', Gal. Frob. Merc. Plant. Foës de Chouët, Chart. Lind. Dietz, Litt. Lallem.

[3] μάλιστα, vulg. Litt. Lallem. μᾶλλον, YC' D'H': cette dernière leçon reproduit mieux la progression qu'on retrouve *De usu liquid.* § 6. Littré, VI, 134, πλεῖστον, μᾶλλον, μάλιστα.

[4] ἐρποισιν, Foës: faute d'impression reproduite par Kühn. — κρίνον, Frob. Zwin. Merc. Foës, Villebr. de M. κρῖνον, TD', Plant. Heurn. Chart. Dietz, Litt.

[5] *Commentaire :* « Les *plaies* qui suppurent trouvent toujours dans l'influence d'une chaleur modérée des éléments favorables à une cicatrisation heureuse. — Les *douleurs de tête*, qui sont souvent déterminées par le froid des extrémités, peuvent trouver dans la chaleur des moyens de soulagement. — La *dénudation des os* est plus ou moins sensible à l'action du froid, qui peut promptement déterminer la nécrose. — Dans les *affections cutanées* dartreuses, psoriques et autres, il n'est pas un praticien aujourd'hui qui ne sache qu'une saison chaude est plus propice au traitement qu'une température froide. — Dans les *maladies de l'utérus*, on ne peut nier l'influence de la chaleur sur leur marche. — La *vessie*, quoique profondément située dans le bassin, n'en est pas moins sensible à l'action du froid; et on remarque que, dans toutes ses maladies, une température froide augmente les douleurs. » (Guerbois, *Chir. d'Hipp.* p. 103.)

XXV. [1] Dans ce traité hippocratique, les verbes qui ont pour sujets des noms neutres sont d'ordinaire au pluriel. Voy. § 26, l. 4. — χρῆσθαι pro χρὴ ἰῆσθαι, A.

XXVI. [1] ἰᾶσθαι, vulg. Litt. Scribo ἰῆσθαι ut supra. — Post ἀλλὰ, add. τὰ, A. τὰ om. vulg. Litt. — πεπονημένον pro πεπωρ. C.

μαίνειν[2] *ποιέουσι, μάλισΓα, ταῦτα συνάγουσι τὰ καθαρά· τὰ*[3] [*δὴ*] *ἰσχυ*[illegible]*ί-νοντα, ταῦτα δὲ*[4] *καθαίρουσιν. Ἢν δέ τις συνάγῃ τὰ μήπω ὡραῖα ἐόντα,* [illegible]*τὸ νοσέον τρέφει σῶμα ὃ ἂν ἕλκος ἔχῃ· καὶ ἢν μὲν συνάγειν δέῃ τὸ ἕλκος* [illegible]*αὶ ἐμπλῆσαι*[5]*, φλεγμαίνειν ἀρήγει, καὶ ἢν ἐν κεφαλῇ σάρκα βούλῃ· ἐπαναφε*[illegible]*ο-μένη γὰρ ἡ σὰρξ ὑπὸ τῶν σιτίων ὠθέει τὴν ὑπὸ τοῦ φαρμάκου σηπομένην, κ*[illegible]*ξυμμαχεῖ· ἢν δὲ μετέωρον ᾖ λίην, ἰσχναίνειν τοῖσι σιτίοισιν.* — De loc. in hom. § 38. Littré. VI, 328.

[2] *φλεγμαίνει ἡ* pro *φλεγ*. A. Notons, avec Littré, VI, 290, que ce verbe et ses dérivés sont employés dans ce traité avec un sens spécial qui fait *phlegmatique* synonyme de *plein de sucs*, et de là *turgescence*, etc. — *συνάγουσι*, voy. § 25, 1. — *ποιέει*, vulg. Litt. *ποιέουσι*, Lind. : le pluriel me semble nécessaire pour ne pas faire disparate avec les ve[illegible]bes qui suivent.

[3] *τὰ διισχναίνοντα*, vulg. *τὰ δ' ἰσχναίνο*[illegible]*τα*, A, Litt. La leçon vulg. me paraît être pou[illegible] *δὴ ἰσχναίνοντα*. Voy. note *h*.

[4] *δὲ*, vulg. Litt. *δὲ* om. K', Lind. M[illegible]ck. « *δὲ* doit être pris, dit Littré, dans le sen[illegible] de

l'ulcère calleux, on commence par enlever la partie indurée à l'aide d'un médicament corrosif, et l'on réunit ensuite. Parmi les médicaments, ceux qui ont surtout la propriété de rendre phlegmatique (*plein de sucs*) réunissent les plaies mondifiées; ceux qui atténuent les mondifient. Si l'on veut réunir avant le temps des plaies qui ne sont pas encore à point, c'est nourrir le mal qui entretient l'ulcère dans le corps. Quand le temps est venu de réunir la plaie et de la remplir, il sera utile de rendre phlegmatique (*plein de sucs*), même s'il s'agit des chairs de la tête; en effet, les chairs soulevées par les aliments poussent la chair corrodée par les médicaments, et servent d'auxiliaires pour l'élimination. Si, au contraire, la plaie est tuméfiée, il faut atténuer par l'alimentation.

ϑὴν et il y en a beaucoup d'exemples dans la collection hipp. — τρέφη, A.

[5] ἐκπλῆσαι pro ἐμπλ. A. — ἐπανατρεφομένη, vulg. ἐπαναφερομένη, A, Litt. A la leçon vulg., qui est certainement acceptable, je préfère celle de A comme plus conforme à la *théorie de l'élimination* qu'Hippocrate développe, *Vuln. cap.* et *Fract.*

[6] Ante ξυμμ. add. τῇ φύσει, Lind. Mack. ex Fabio Calvo, ut videtur. τῇ φ. om. codd. vulg. Littré blâme cette addition comme inutile. — τὴν δὲ μετέωρον ἢ λείην, vulg. ἢν δὲ μετέωρον ἢ λείην, A. Littré prend la leçon de A, en sous-entendant ἕλκος, et rétablit λίην, travesti, par erreur d'iotacisme, en λείην.

DES HÉMORROÏDES ET DES FISTULES.

ARGUMENT.

La plupart des critiques modernes rejettent les *Hémorroïdes* et les *Fistules* parmi les livres apocryphes : tel est l'avis de Gruner, Grimm, Ackermann, Sprengel, Link, Kühn, etc. Nous allons examiner ce qu'on objecte contre chacun de ces opuscules.

§ 1. *Des hémorroïdes.* — I. On a fait valoir contre ce traité deux objections que Pierer résume ainsi : «Curatio hæmorrhoïdum in eo laudata contradicit iis quæ in Aphorismis Hippocratis de ea occurrunt. Theoria etiam de bile et pituita in ea invenitur. Spurius igitur liber est, quamvis non ideo malus. A Cnidio quodam medico compositum esse Grunerus et Grimmius autumant.» (*Hippocr.* 1806.) C'est la reproduction du jugement qu'en portait Haller, en 1771 (*Artis medicæ principes*, IV, 122), et Ermerins le répète en 1864 (*Hipp.* t. III). — Mais d'abord, l'histoire médicale n'autorise point à déclarer que la théorie de la bile et du phlegme (pituite) est d'une époque postérieure : Aristote nous apprend qu'elle était familière aux médecins de son temps (*Natur. Auscult.* t. II, c. II, éd. gr. Bas. 1550, in fol. t. I, p. 148; trad. lat. Bas. 1563, in-fol. t. III, p. 18.) Platon, qui était contemporain d'Hippocrate, Platon professe, dans son *Timée*, éd. Tauchn. VII, 94, que toute une classe de maladies, la troisième de sa nomenclature, provient du phlegme ou de la bile; pour ce qui est de la bile en particulier et du rôle qu'on lui faisait jouer en pathologie, on peut en suivre la trace en remontant à Anaxagore, fort antérieur à Hippocrate, puisqu'il fut le maître de Périclès et d'Euripide, qui, eux-mêmes, étaient plus anciens que le médecin de Cos : «Anaxagore, dit Aristote, *Part. anim.* IV, II, Anaxagore se trompe en supposant que la bile est la cause de toutes les maladies aiguës.» Et certainement ces doctrines médicales devaient être déjà bien établies parmi les médecins quand elles arrivaient à se transmettre aux philosophes. Aussi Littré a-t-il cru pouvoir conclure que «les traités hippocratiques où cette théorie existe sont les plus anciens. L'opposition de la bile et du phlegme (*pituite*) a été saisie de bonne heure : la surabondance de la bile était la cause des maladies aiguës; la surabondance du phlegme, celle des maladies chroniques.» (Hippocr. *Introd.* p. 185.) Ajoutons, ce qui est décisif, que Petersen, qui a récemment fait une classification des œuvres hippocratiques, a composé toute une classe exclusivement avec les traités où la bile et la pituite sont considérées à ce point de vue pathologique; et l'on y voit précisément figurer ceux qui sont généralement réputés authentiques, comme les *Aphorismes* (voy. IV, 22, 23, 24, 28, VII, 30, 74, etc.), les

livres I et III des *Épidémies*, le *Pronostic*, le *Traité du régime dans les maladies aiguës*, celui *Des airs, des eaux et des lieux*, etc.

Ainsi tombe cette objection. Passons à l'autre, qui signale une contradiction entre l'Aphorisme VI, 12, prescrivant de conserver dans l'opération une hémorroïde intacte, et l'opuscule qui nous occupe et où il est conseillé de les cautériser toutes. Et d'abord il ne serait pas illogique de soutenir que la question n'est pas la même dans les deux cas, que l'auteur se borne ici à n'en pas laisser une seule sans la toucher avec le cautère, mais qu'entre cette cautérisation et la cure radicale il y a une notable différence, si bien qu'en définitive la contradiction est peut-être plus apparente que réelle; mais allons plus loin, et faisons voir qu'il n'y a pas unanimité sur la teneur de cet Aphorisme : ainsi les éditions d'Alde en 1526, de Cornarius-Froben en 1538, de Mercuriali en 1588, et les trois éditions de Foës de 1595, de 1621 et de 1657, n'ont pas la négation et portent *μὲν* au lieu de *μὴ* : «Hæmorrhoidas sananti diuturnas, *ἢν μὲν μία*, *si quidem una* servetur, periculum est ne hydrops aut tabes succedat.» Quant aux manuscrits, Lefèvre de Villebrune parle de trois qui ont aussi *μὲν* pour *μὴ* : «Tres codices inter optimos scribunt *ἢν μὲν μία*» (*Hipp. Aphorism.* 1782, p. 309), et Littré en cite deux qui n'ont ni *μὴ* ni *μὲν* (*Hipp.* IV, 566). Celse, qui connaissait bien les Aphorismes, conseille *de ne rien laisser de la tumeur* hémorroïdale : «Si id (vitium) majus est et basis latior, hamulo uno aut altero excipiendum est, paululumque supra basim incidendum, neque relinquendum quidquam ex eo capitulo.» (VII, XIX, 3.) Notons bien que, s'il ne les enlève pas toutes à la fois, quand elles sont nombreuses, ce n'est pas pour en laisser une, c'est uniquement pour opérer en plusieurs temps, en vue de la cicatrice : «si plura, non omnia simul, ne tempore eodem undique cicatrices teneræ sint.» On se demanderait vraiment si ce n'est pas à l'influence de Galien qu'on devrait l'Aphorisme tel que nous l'avons aujourd'hui, texte et interprétation : c'est lui qui, partant de ses théories humorales, a le plus contribué à établir «qu'il faut garder intacte une hémorroïde pour évacuer les humeurs cacochymiques des viscères, surtout quand ce flux chronique a passé à l'état de sécrétion habituelle.» (*Comment.* VI, 12.) Nous voyons les auteurs qui viennent après Galien emboîter le pas, comme Paul d'Égine, Avicenne et surtout les commentateurs des Aphorismes, tels que Théophile, Damascius, etc. Aetius d'Amide (vers 455 Linden, ou 540 Daremb.) ose seul protester : il soutient qu'on a mal interprété l'aphorisme : «Non enim (velut quidam opinantur) dixit Hipp. «si non *una fuerit servata hæmorrhois* ad sanguinis excretionem,» sed dixit : «si non *adservetur*,» hoc est si non *convenienti diæta* utatur; quare juxta Hipp. *non* oportet *aliquam hæmorrhoidem relinquere*, sed *omnes exscindere*, et post perfectam ipsarum curationem per convenientem diætam ad naturalem statum corpus curatum reducere, incidereque cubiti venam tempore opportuno.» (Tetrab. IV, *Serm.* 2, c. v, trad. Cornar. in *Artis medicæ principes* H. Stephan. 1567, p. 388.) — On m'accordera sans doute qu'en raison de toutes ces divergences l'objection qu'on a élevée de ce chef contre l'opuscule des *Hémorroïdes* n'est point suffisante pour le faire condamner. A-t-on jamais songé à rejeter parmi les œuvres apocryphes, soit le livre *Des articulations*, parce qu'Hippocrate a dit, § 8, que «les bœufs se luxent surtout les cuisses quand ils sont le plus amaigris, c'est-à-dire à la fin de l'hiver,» et qu'ensuite il a rectifié ce diagnostic dans le *Mochlique*, § 5, en faisant voir qu'il ne s'agissait que d'une apparence trompeuse,

soit le *Pronostic*, parce que là, § 1, il s'en réfère au *quid divinum* dans les maladies, et qu'ensuite dans le traité *Des airs, des eaux et des lieux*, § 22, il explique les choses d'une tout autre façon? Une longue pratique de la chirurgie m'a conduit à faire une distinction, que je retrouve dans A. Paré, XIII, 24, Ravaton, *Chirurgie moderne*, 1776, t. II, p. 243, etc. Quand le malade est profondément épuisé par des hémorroïdes fluentes, il faut les opérer toutes, si l'on veut lui sauver la vie; mais, quand il n'est pas dans un état aussi grave, on peut en conserver une. Le livre des *Hémorroïdes* répond au premier cas, et les *Aphorismes* au deuxième. Il est bien entendu qu'il faut toujours un traitement approprié pour suppléer au flux supprimé; et même, avec ce moyen, on peut toujours enlever toutes les tumeurs.

II. On trouve dans l'antiquité un remarquable accord de témoignages en faveur de notre opuscule : le premier écrivain en date est Celse, qui consacre le texte en le reproduisant. Notre auteur prescrit, § 3, pour opérer «de faire sortir le fondement le plus possible, de fomenter avec de l'eau chaude, puis d'exciser le sommet des hémorroïdes.» On lit dans Celse : «Spongiam calidam admovere, ut relaxentur illa (*rhagades*) et foras prodeant; ubi in conspectu sunt, scalpello singula excidere.» (VII, XXXIX, n° 1.) Le chirurgien grec décrit ainsi, § 3, le pansement : «Il faut couper une éponge molle; . . . puis appliquer sur l'éponge une compresse de même grandeur, fine et souple, qu'on aura enduite de miel; . . . après quoi, par-dessus l'éponge on met de la laine pour la maintenir en place; . . . l'opéré prendra, une fois par jour, de la bouillie de gruau; . . . s'il va à la selle, il se lavera avec de l'eau chaude; il prendra un bain chaque troisième jour.» De tout cela on trouve dans Celse une traduction presque littérale : «Deinde imponere linamentum molle, et super linteolum illitum melle; locumque eum molli lana implere, et ita vincire; . . . et utique per primos dies sorbitionibus eum sustinere (VII, XXX, 1); . . . postero die is desidere in aqua calida debet» (*ib.* XXX, n° 3). — On voit que Celse s'est inspiré de cet opuscule; il l'a calqué, et son chapitre entier en est une copie et une traduction. Il ne nomme pas Hippocrate, il est vrai; mais il ne le nomme pas non plus dans tous les passages qu'il a traduits des *Fractures*, des *Articulations*, des *Plaies de tête*, de l'*Officine*, etc. On peut en inférer qu'il l'estime à l'égal des autres traités authentiques.

Quant à Érotien, il enregistre expressément l'opuscule des *Hémorroïdes* dans son *Canon hippocratique*, et il en explique ensuite plusieurs termes dans son glossaire. Galien lui consacre aussi plusieurs gloses dans son lexique; mais, comme il dit dans sa *Préface* (*Érotian. gloss.* éd. Franz, p. 408) ne s'être pas borné à interpréter exclusivement les œuvres légitimes, on ne pourrait rien en conclure de bien précis, si les autres témoignages des anciens ne venaient donner au sien une signification positive. Parmi les remèdes qu'Oribase propose, *Synopsis.* l. IX, c. XVII, contre les hémorroïdes (*Oribas.* éd. Bussemak. et Daremb. 1873, V, 495), il en est qui rappellent ceux qu'on rencontre dans notre opuscule, mais il ne le nomme pas. Aetius est plus catégorique : notre auteur donne, § 7, la formule d'un topique pour dessécher les hémorroïdes, et Aetius la reproduit, en la rapportant formellement à Hippocrate, ce qui a frappé Foës : «Hoc medicamentum Aetius nominatim ex ipso Hippocr. expressit.» (P. 894, in *not.*) Il ne pouvait mieux désigner Hippocrate comme l'auteur du livre des *Hémorroïdes*. Ajoutons que

Paul d'Égine en fait autant d'une façon indirecte, comme on le verra à propos des *Fistules*.

III. C'est beaucoup sans doute de réunir dans cette enquête tant de voix concordantes; encore sera-t-il mieux, avant de conclure, de rechercher les liens qui peuvent rattacher ce petit ouvrage à la collection hippocratique. On en trouve de plus d'une espèce. Notre auteur décrit ainsi, § 1, le mode de production des hémorroïdes : «Quand la bile ou la pituite (phlegme) se fixent sur les veines du rectum, elles échauffent le sang de ces petites veines; et, ainsi échauffées, celles-ci des veinules les plus voisines attirent le sang, et, une fois qu'elles sont remplies, l'intérieur du rectum se développe sous forme de tumeur.» Or voici ce qu'on lit dans l'*Appendice du régime des maladies aiguës*, § 1 : «La fièvre ardente du causus se produit quand les petites veines..... attirent à elles des humeurs bilieuses et âcres.» Et plus loin, § 5 : «Quand des douleurs préexistent dans un point, il s'y produit des flux de bile noire et d'humeurs âcres; ... les veines, irritées et devenues trop sèches, se tendent, et, garnies de phlegme (φλεγμαίνουσαι, avec un sens tout spécial, comme *De locis in homine*, voy. Littré, *Hipp.* 1849, VI, 290), elles attirent les humeurs qui affluent.» Voilà des rapports de doctrine sur l'étiologie des maladies qui sont bien propres à frapper; ce qui leur donne plus de valeur, c'est que Galien, et Littré après lui, distinguent dans cet *Appendice* des passages qui, sans avoir la force d'expression et l'exactitude des propositions du maître, ont néanmoins le cachet de la doctrine d'Hippocrate et doivent provenir de quelqu'un de ses disciples; et d'autres qui ont l'expression et la pensée si parfaites, qu'on peut les attribuer à Hippocrate lui-même, qui les consignait par écrit comme éléments d'un livre qu'il méditait. (*Hipp.* t. II, p. 390.)

Notre auteur décrit, § 2, pour la cautérisation des hémorroïdes le même procédé qu'Hippocrate, dans les *Articulations*, § 11, pour la cautérisation de l'aisselle, et cela à peu près dans les mêmes termes et avec les mêmes précautions. Il termine par cette phrase : «Vos fers étant chauffés à blanc, vous aurez soin de cautériser les hémorroïdes jusqu'à dessiccation et de ne pas agir mollement avec les cautères, comme lorsqu'on fait quelque onction avec une spatule.» Cela correspond à la recommandation expresse que fait Hippocrate dans les *Articulations*, en disant : *qu'il faut appuyer fortement avec la main*, τῇ χειρὶ ἐπερείδειν. Je puis dire, par expérience, que c'est là un chirurgien qui parle en homme expert. Ce rapprochement, qui jette une lumière inattendue sur la phrase des *Hémorroïdes*, dont l'interprétation a, jusqu'ici, beaucoup embarrassé les traducteurs (voy. nos *notes*, § 2, n. 7), est un argument de plus en faveur de notre opuscule; c'est la même pensée, qui révèle la même école : il n'y a de différence que dans l'image amenée naturellement, dans le premier cas, par la forme aplatie des cautères, qui rappelle celle des spatules.

Voici le pansement que notre auteur conseille après la cautérisation, § 2 : «Après la cautérisation, on fera, avec des lentilles et de l'ers (*orobe*) cuits dans de l'eau et finement écrasés, des cataplasmes qu'on appliquera pendant cinq ou six jours.» Celse et Paul d'Égine, qui s'inspirent d'Hippocrate, s'accordent à conseiller la lentille avec le miel après la cautérisation. (P. Ég. VI, 47; Celse V, x et xxvii, n° 18.) Celse vante la lentille et l'orobe, avec le miel, comme un excellent mondificateur de la peau, V, xvi. Le livre hip-

pocratique Περὶ ἑλκῶν recommande, dans les plaies enflammées, la lentille cuite dans du vin et pétrie avec de l'huile de façon à faire un cataplasme, § 2. Ces pensées analogues sur la matière médicale sont autant de fils qui relient ensemble ces divers ouvrages. — Plus loin l'auteur des *Hémorroïdes* termine le traitement local par un autre moyen, § 2 : «Enfin on pansera avec le médicament que j'ai dit être propre à produire une chair épaisse et résistante.» Je suis porté à croire qu'il fait allusion au traité *Des plaies*, dont le § 15 est consacré aux *incarnatifs;* et, si je ne me trompe, c'est alors un nouveau point de contact entre ces deux traités, dont le premier se trouve recevoir une sanction de plus.

J'arrive à un rapprochement qui me semble des plus démonstratifs. On lit dans notre auteur, § 5 : «S'il ne s'écoule pas de sang, quand vous avez enlevé le tubercule hémorroïdaire dans son insertion [comme qui dirait *dans son articulation avec le rectum*], ne vous en étonnez pas; car, lorsque vous sectionnez les bras ou les jambes dans les articulations, il ne s'en écoule pas non plus.» Cette théorie, que Littré taxe avec raison de *singulière opinion*, VI, 441, a été, jusqu'ici, comme une énigme inexplicable pour tous mes devanciers. Or j'ai découvert qu'elle se fonde sur une observation qui est présentée à deux reprises dans deux des livres les plus authentiques de la collection. Nous lisons dans les *Articulations*, § 68 : «Les sections complètes des membres au niveau des articulations, soit au pied, soit à la jambe, soit au bras, . . . sont, chez la plupart des blessés, sans danger, ... (à moins de lipothymie ou de fièvre).» La même remarque est répétée en abrégé dans le *Mochlique*, § 35. [Hippocrate doit faire allusion aux arrachements des membres.] On voit que, dans ces sections des membres, il n'est nullement question d'hémorragie. Ce rapprochement, qu'on n'avait pas fait encore, est saisissant; il paraît d'une importance décisive pour achever notre démonstration : la question d'origine ne saurait plus être douteuse; et il semble que des doctrines aussi originales ne peuvent guère appartenir à deux individualités différentes. L'écrivain, quand il compare l'extirpation des hémorroïdes dans leur insertion à la section ou mieux à l'arrachement des membres dans l'article, nous fait voir manifestement que la plume qui a écrit les *Hémorroïdes* est la même que celle à qui on doit les *Articulations* et le *Mochlique*.

Concluons donc, autant du moins qu'il est permis de le faire dans des matières aussi difficiles, concluons avec Foës : «At vero hunc libellum *genuinum* est Hippocratis magni fœtum, res ipsa et tractationis connexio clamat, ut et Galeni et Erotiani ex eo petita testimonia fidem faciunt.» (P. 891.)

§ 2. *Des fistules.* — IV. La critique moderne n'est pas plus favorable aux *Fistules* qu'aux *Hémorroïdes;* voici les raisons qu'elle allègue : «Genus dicendi turbatum, medicamenta valde et mire composita, in eo laudata, imprimis vero theoria de pituita et bile, morbis origines præbente, ex libro de morbis repetita, probant illum ad Hippocratem ipsum non pertinere. Accedit quod cum libro de hæmorrhoïdibus, manifeste spurio, continuatur; etc.... quare recentiores critici unanimiter eum inter spurios Hippocratis libros reponunt.» (Pierer, *Hippocr.* 1806.) C'est là l'opinion de Mercuriali, Gruner, Haller, Ackermann, Ermerins, etc. Or nous avons démontré que l'argument tiré de la théorie de la bile et de la pituite était sans valeur; nous venons de voir que le livre des *Hémorroïdes* n'était pas aussi apocryphe qu'on avait bien voulu le dire; et

le lecteur, en parcourant celui des *Fistules*, pourra se convaincre qu'il est plein d'ordre et de méthode, comme la présente dissertation va le mettre en évidence.

V. Les chirurgiens les plus instruits du XVIe siècle, tels que Vidius, Lefèvre, Dalechamps, Foës, Fabrice d'Aquapendente, etc., avaient de cet opuscule une tout autre opinion que nos critiques modernes, et elle était conforme à celle des anciens. — Celse a fait pour les *Fistules* comme pour les *Hémorroïdes :* il s'en inspire, il les traduit et les copie dans les moindres détails. Notre auteur se sert, § 13, «d'un fil de lin écru, plié en cinq et cordé, ... qu'il resserre chaque jour, ... et qu'on a soin de renouveler de peur qu'il ne vienne à se pourrir.» On lit dans Celse, VII, IV, n° 4 : «Idque linum debet esse crudum, et duplex triplexve, sic tortum ut unitas facta sit; ... id linum bis die, salvo nodo, ducendum est; ... neque committendum est ut id linum putrescat; sed tertio die ... ad caput alterum recens linum alligandum.» — La ligature faite, notre auteur permet à l'opéré d'aller à ses affaires, ... et recommande, pendant le traitement, d'abondantes affusions d'eau chaude. Celse dit à son tour : «Interim autem licet negotia agere, ambulare, lavari.» — Enfin l'auteur conseille d'associer les consomptifs à la ligature, en les introduisant dans la fistule. Celse fait de même, en les mettant sur la mèche : «Adjicitur celeritati, si et linum et id quod ex penicillo est aliquo medicamento illinitur ex his quibus callum exedi posui.» En résumé, l'hommage que Celse rend ainsi à cet opuscule, en le prenant pour base de ce qu'il écrit lui-même, n'est pas moins significatif que le témoignage d'Érotien, qui l'inscrit dans son canon hippocratique, à côté des *Hémorroïdes*, et qui en explique un mot dans son recueil; nous verrons que Galien s'en occupe aussi dans le sien. L'auteur de l'*Isagoge*, en rappelant le procédé de ligature susindiqué pour les fistules, et en affirmant qu'il était de l'invention d'Hippocrate qui l'avait décrit le premier, donne une sanction particulière au livre où se trouve cette description (c. XIX. Chart. t. II, p. 397). — Ce qui vient d'être dit de Celse peut se répéter à propos du chapitre qu'Oribase tire de Mégès sur les fistules, dont le traitement par la ligature est copié de notre opuscule dans tous ses détails : «On fera passer à travers l'orifice de la fistule un fil de lin qui sera fortement entortillé, par exemple, deux ou trois fois; ... on en lie ensuite les bouts l'un à l'autre à l'aide d'un nœud coulant. Vous vous servirez de ce fil de lin pour serrer la chair d'une manière très-lâche. L'opéré peut se promener, et doit prendre des bains par intervalle; il ne devra pas manger beaucoup, etc. Une ou deux fois par jour, on tirera le fil à travers la fistule, sans défaire le nœud coulant; mais il faut faire attention à ce que le fil ne pourrisse pas à votre insu; il importe de le changer chaque troisième jour, etc.» (*Oribas.* l. XLIV, c. XXIV, p. 638, éd. Bussemak. et Daremb. t. III, 1858.) Quant à Paul d'Égine, il décrit le procédé opératoire à peu près dans les mêmes termes que notre auteur, et l'attribue formellement à Hippocrate : «Si qui timidiusculi chirurgiam fugiant, *hippocratica* uti debet e lino deligatura : jubet siquidem Hippocrates linum quintuplex crudum ... specillo per fistulam demittere, et lini principia contingi, ac quotidie constringi, etc.» VI, 78. (*Pauli Æg. Opera* a Joanne Guinterio Andernaco conversa, Lugd. ap. Rovill. 1551.) Ces témoignages des anciens ne sauraient présenter un ensemble plus imposant; voyons maintenant si, dans l'examen du contexte, ils trouvent une base sérieuse.

VI. Notre auteur écrit, § 2 : «La première chose à faire quand on a reconnu qu'il se forme une tumeur purulente (à l'anus), c'est de l'ouvrir au plus vite, à l'état de crudité, avant que la suppuration pénètre dans le rectum.» Cette pratique, que Celse, VII, xxx, et Paul d'Égine, VI, xxxiv, approuvent, a ses racines dans la collection hippocratique; on lit, *Épidém.* l. II, § 3, n° 8 : «A l'égard des dépôts, le médecin, prenant l'initiative, devra tantôt aider à leur formation, tantôt à les dévier lorsqu'ils se forment, tantôt les accepter s'ils vont là où ils doivent aller, ... tantôt enfin *les repousser s'ils sont tout à fait fâcheux, surtout au moment où ils se préparent, sinon au moment où ils viennent de commencer.*» Ces préceptes, auxquels l'auteur des *Fistules* conforme sa conduite, sont reproduits, *Épidém.* l. VI, § 2, n° 8.

Nous lisons, § 17 (8) : «Quand la vessie, échauffée par le rectum enflammé, attire le phlegme, ... il survient de la strangurie.» Or on connaît l'Aphorisme, V, 58, d'Hippocrate : «Dans l'inflammation du rectum, il survient de la strangurie.» Voilà un rapprochement qui a son prix. Voici d'autres faits de doctrine : notre auteur recommande, § 13 (4) «de bien déterger la fistule,» et ailleurs, § 20 (10), parmi les médications topiques qu'il emploie, il signale les «attractifs qui ont la propriété de *dessécher et d'atténuer.*» On voit qu'il a pour but principal de *dessécher la plaie;* il est remarquable que la plupart de ses applications sont du genre des cathérétiques et des dessiccatifs. Or c'est là le fond de la doctrine à laquelle Hippocrate s'attache de prédilection dans les *Plaies de tête,* où il écrit, § 24 : «Il n'est pas bon que les chairs de la plaie soient humides; ... une fois la plaie mondifiée, il faudra qu'elle devienne plus sèche : c'est de la sorte qu'elle pourra le plus promptement guérir.» La même doctrine se trouve dans le livre *Des plaies,* qui débute ainsi, § 1 : «Ce qui est sec est plus près de l'état sain, et ce qui est humide plus près de l'état malade; ... il faut qu'on dessèche la plaie le mieux qu'on pourra à l'aide d'un médicament qui n'irrite pas,» et plus loin, § 2, il est expliqué, dans les mêmes termes que notre auteur, comment «les parties deviennent *plus sèches* et *s'atténuent.*» — Évidemment il ne peut s'agir en tout ceci de coïncidences purement fortuites : on est forcé de reconnaître que ce sont là des vues et des préceptes qui forment un ensemble; en un mot, la doctrine chirurgicale qui règne dans les *Fistules* émane de la collection hippocratique : c'est de là qu'elle tire son origine, sa justification et sa preuve; et il est permis de rappeler ce jugement de Foës, fort catégorique, bien qu'il ne connût pas tous les éléments de conviction que nous apportons aujourd'hui : «Hanc esse germanam Hippocratis fœturam satis indicat celebrata illa per linum fistulæ ani curatio, quam Isagoges author et Paulus Hippocrati imprimis acceptam ferunt.»

§ 3. *Réunion des Hémorroïdes et des Fistules.* — VII. Les *Fistules* ne sont point un écrit isolé dans la collection : quels sont leurs véritables rapports? Foës les regardait comme un appendice du traité *Des plaies* : «Hic libellus *de fistulis* suo quidem jure libro *De ulceribus* annectitur» (p. 883). Vidius n'était pas éloigné de ce sentiment (p. 47). On verra que Haller était plus dans le vrai, quand il répétait après Mercuriali et Maniakdus : «Cum libro de hemorrhoidibus denique continuum librum efficit.» Mais tous ces auteurs ont oublié de se mettre d'accord sur l'ordre à suivre. Si l'on consulte les manuscrits (voy. *Bibliographie hippocratique*, § 2), on constate que les *Hémorroïdes* sont toujours

reléguées au deuxième rang; le premier est occupé par les *Fistules;* c'est aussi l'ordre qui est adopté dans les éditions des Aldes, de Froben, de Foës, de Chartier, de Kühn, etc., comme dans la version de Cornarius, l'édition de Haller (*Artis. med. princip.*), la traduction de Gardeil, etc. Or je crois pouvoir affirmer que tous les manuscrits et tous les éditeurs sont dans l'erreur. C'est avec raison que Mercuriali, Manialdus, Littré et Ermerins, font *précéder* les *Hémorroïdes* et *suivre* les *Fistules;* mais ils n'ont point justifié leur classement, ni démontré la nécessité absolue de tenir rapprochés ces deux opuscules, si bien qu'on pourrait voir se reproduire l'exemple de séparation qu'ont donné Calvus, en plaçant les *Hémorroïdes* fol. 598 et les *Fistules* fol. 684, et Van der Linden, en mettant les premières p. 347 et les deuxièmes p. 680. Elles doivent se suivre sans interruption comme le prouve le titre même que leur donne Érotien, et que répète Galien, Περὶ αἱμορροΐδων καὶ συρίγγων, titre qui indique l'ordre de succession qui leur appartient. (Voy. *Erot.* éd. Franz, p. 22, 544 et 568.) Ajoutons que l'auteur des *Fistules* conseille, § 13 (4), après la ligature, un bandage pour lequel il renvoie aux *Hémorroïdes,* comme en ayant là déjà fait connaître les détails, ce qui suppose forcément que cet opuscule a dû précéder.

VIII. Mais ce n'est point assez que les *Hémorroïdes* et les *Fistules* se suivent dans l'ordre qui vient d'être fixé : elles doivent encore se réunir et se confondre en un seul et unique traité. Il ne faut pas s'arrêter à ce que cette proposition, en raison de sa nouveauté, peut offrir d'étrange : il y a à faire valoir à l'appui plus d'une raison déterminante. — Remarquons d'abord qu'Érotien, dans le titre cité plus haut, ne donne nullement à entendre qu'il y eût deux traités distincts. Galien est plus explicite encore : il s'exprime de telle façon, qu'on est forcé de conclure qu'il n'en admettait qu'un seul : ἐν τῷ περὶ αἱμορροΐδων καὶ συρίγγων, *in libro* de hæmorrhoidibus et fistulis; et il le répète à deux reprises : voy. p. 544 et 568, éd. Franz. Cela prouve que le démembrement qui existe aujourd'hui n'existait pas de leur temps, et que nos manuscrits ont été copiés sur des originaux postérieurs à cette dislocation. — Remarquons aussi que le début des deux opuscules apporte encore un autre élément de conviction : αἱμορροΐδων τὸ μὲν νούσημα ὧδε γίνεται, § 1 ... σύριγγες δὲ[1] γίνονται μὲν κ.τ.λ. § 1. On est en droit de faire observer que le δὲ qui suit σύριγγες, faisant opposition à μὲν placé après αἱμορροΐδων, est l'indice d'une liaison et d'une *suite,* ce qui suppose l'existence d'une *première partie,* qui n'est autre que celle des *Hémorroïdes.* — Si nous pénétrons plus avant dans l'étude même du texte, nous y trouvons l'occasion d'accumuler en faveur de notre thèse des preuves de tout genre. L'auteur des *Hémorroïdes* énumère ainsi, § 2, les opérations qui se faisaient sur le rectum : «On peut pratiquer sur l'anus l'incision, l'excision, la *suture,* la *ligature* et la *mortification* (corrosion), ... sans qu'il en résulte de dommage.» Or deux de ces procédés n'ont pas leur corrélatif dans cet opuscule, où l'on ne trouve ni *ligature* ni *corrosif* proprement dit; il faut, pour cela, recourir à celui des *Fistules,* que l'auteur embrasse manifestement dans son exposition; aussi l'énumération précédente, qui n'a guère été comprise, et qui, en l'état,

[1] δὲ, qui manque dans vulg. et Litt. est fourni par sept manuscrits : DFGHKUV; c'est une restitution précieuse, qu'Ermerins n'a pas manqué d'introduire dans son texte.

ne pouvait pas l'être, a-t-elle donné lieu à des discussions contradictoires sur le texte : voy. nos *notes*. Elle n'est exacte qu'autant qu'elle s'applique aux deux opuscules, réunis en un seul ouvrage. — Poursuivons : Érotien, dans son glossaire, explique ainsi l'adverbe θαμινά : «πυκνά· κεῖται καὶ ἐν τῷ περὶ αἱμορροΐδων. — *frequenter*. Hæc vox collocatur in libro de hæmorrhoidibus.» Eustache met ici en note : «Quem affert Erotianus locum ex libello de hæmorrh. *non invenio*.» (Franz, p. 180.) Cette expression manque, en effet, dans ce premier opuscule. Mais cette citation, qui est fausse avec la division actuelle, devient juste avec la réunion telle que je la propose : car le mot se trouve dans les *Fistules*, § 16 (7); et l'on comprend qu'Érotien ait cru pouvoir se borner à citer la moitié du titre, du moment que, dans sa pensée, il n'y avait pas de confusion possible, puisqu'il ne s'agissait et ne pouvait s'agir que d'un seul ouvrage. — On va voir, au contraire, que, dans l'état actuel des choses, la seconde moitié du titre, *De fistulis*, n'a qu'un sens erroné : on s'attend à voir traiter *des fistules en général*, il n'en est rien; il n'est question que des *fistules à l'anus;* et, pour se tirer de cette difficulté jusqu'ici insoluble, les auteurs, fort embarrassés, ont, à l'envi, mis en avant une foule d'arguties : «Et quanquam, écrit Mercuriali, 3ᵉ class. p. 363, præcipue *de ani fistulis* ab auctore sermo institutus videatur, possunt tamen præcepta hic tradita *cunctis aliis* accommodari.» C'est là, en fait de clinique, une théorie malheureuse. Foës, de son côté, fait une remarque qui détruit celle de Mercuriali : «Cum fistula . . . habeat quædam singulis in locis propria, hic ex instituto quodam modo *fistularum ani* curationem aggreditur Hippocrates; quod eæ propriam eamque difficillimam animadversionem desiderent.» (P. 883.) Mais Hippocrate énumère bien d'autres fistules plus difficiles à guérir; Foës, qui le sait fort bien, reste si peu satisfait lui-même de son explication, qu'il ajoute : «Eoque nomine hunc librum quidam *De fistulis ani* inscripserunt.» Cette assertion paraît peu fondée; car cette suscription ne se retrouve dans aucun manuscrit. Dans notre hypothèse d'un *seul traité* en deux parties, l'intitulé *De hæmorrhoidibus et fistulis* satisfait mieux l'esprit, car il réveille des idées de relation et donne à entendre un mal qui a, avec les hémorroïdes, des rapports, sinon toujours de causalité, du moins de voisinage.

IX. Il me reste à examiner le contexte à un nouveau point de vue, qui va nous fournir une dernière catégorie d'arguments tout spéciaux; c'est la chirurgie qui sera mon guide. L'opuscule des *Fistules* se termine par une série de petits chapitres, qui, dans l'état actuel, ne peuvent que paraître plus ou moins déplacés aux yeux du clinicien. Le § 16 (7) traite de l'*inflammation du rectum*. Vidius, fort embarrassé de rencontrer là un semblable paragraphe, ne sait guère comment l'expliquer : «Nunc ani inflammationem adjecit Hippocrates, quæ *cum fistulis nullam habet societatem;* sed verisimile est, quum ani mentionem fecisset, succurrisse aliud malum ejusdem partis, idque, *etsi nihil ad fistulas spectaret*, tamen reminiscendi causa in hunc locum contulisse.» (P. 53.) C'est accuser l'auteur, faute de le comprendre, de se perdre en hors-d'œuvre. La véritable explication est exposée par Maniald. : «Inflammatur sæpissime anus propter hæmorrhoidas.» (P. 261.) Or cela n'est correct que dans l'hypothèse d'un seul traité, dont une partie est consacrée aux hémorroïdes. — Dans le § 17 (8), il est question de la *strangurie*. Les chirurgiens savent que, si elle est commune aux fistules et aux hémorroïdes, elle est plus ha-

B. — FISTULES.

1° MANUSCRITS.

D = 2254.
F = 2144.
G = 2141.
H = 2142.
I = 2140.
J = 2143.
K = 2145.
L = cod. Serv. ap. Foës.
U = manuscrit de Munich.
V = cod. Vossii.
X = 2332.
Z = 2148.
Q' = cod. Fevr. ap. Foës.

Barth in marg. = Annotations marginales de Barthez sur un Hippocrate à Montpellier.

2° ÉDITIONS, TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES.

Vidus Vidius. Chirurgia e græco in latinum conversa, etc. Paris, 1544, in-fol. (Voy. p. 47, trad. lat. des Fistules, avec comment. de Vidius.)

Fr. Lefèvre. Les trois premiers livres de chirurgie [de Vidius]. Trad. fr. Paris, 1555, in-18. (P. 216, trad. fr. des Fistules d'Hipp. et du comment. de Vidius.)

Les anciens et renommés autheurs de la médecine et chirurgie, etc. Paris, 1634, in-8°. (Voy. p. 108, trad. fr. du texte d'Hipp. et du comment. de Vidius.)

Stephan. Manialdus. Hippocratis chirurgia, etc. gr. lat. Paris, 1619, in-8°. (P. 236, trad. lat. du texte d'Hipp. avec un comment. de Maniald.)

Jaques Dalechamps. Chirurgie françoise, etc. Lyon. Roville, 1570, in-8°. (Voy. p. 924, trad. fr. partielle des Fistules.)

J. E. Petrequin. Recherches historiques et critiques sur l'opuscule des Hémorroïdes et celui des Fistules, 1860. (J. E. Petrequin, Mélanges d'histoire, de littérature et de critique médicales. Paris, 1864, 1 vol. in-8°. — Voy. p. 257.)

ΠΕΡΙ ΑΙΜΟΡΡΟΙΔΩΝ.

DES HÉMORROÏDES.

HÆMORRHOIDIS MEDENDIS.

Excruciant turpes anum si forte papillæ,
Agrestis prodest radix super addita porri:
Ne violet, sana in juglandis fragmine clausum.
Sal niveum sumes, bethicum quem nomine dicunt,
Dulcia cumque nigra junges fuligine mella,
Apponesque super: pellit medicina dolorem.
Quinti Sereni medicina.

(*Medici antiqui omnes*, éd. Ald. Venetiis, 1547, in-4°, fol. 70.)

ΠΕΡΙ ΑΙΜΟΡΡΟΙΔΩΝ.

Argumentum. Hæmorrhoidum generationis ratio, dignotio et curatio variis modis celebranda. (Chartier.)

I. Αἱμορροΐδων[1] τὸ μὲν νούσημα[2] ὧδε γίνεται· ἐπὴν χολὴ ἢ φλέγμα ἐς τὰς φλέβας τὰς ἐν τῷ ἀρχῷ κατασληρίξῃ, θερμαίνει τὸ αἷμα τὸ ἐν τοῖσι[3] φλεβίοισι· θερμαινόμενα δὲ τὰ φλέβια ἐπισπᾶται ἐκ τῶν ἔγγισλα φλεβίων τὸ αἷμα, καὶ, πληρεύμενα, ἐξογκέει[4] τὸ ἐντὸς τοῦ ἀρχοῦ, καὶ ὑπερίσχουσιν αἱ κεφαλαὶ τῶν φλεβίων, καὶ ἅμα μὲν ὑπὸ τῆς κόπρου ἐξιούσης φλώμεναι[5], ἅμα δὲ ὑπὸ τοῦ αἵματος ἀθροιζομένου βιαζόμεναι, ἐξακοντίζουσιν αἷμα, μαλισλα μὲν ξὺν τῷ ἀποπάτῳ, ἐνίοτε δὲ χωρὶς[6] τοῦ ἀποπάτου.

II. Θεραπεύειν δὲ δεῖ ὧδε· πρῶτον μὲν ὑπαρχέτω εἰδέναι ἐν οἵῳ χωρίῳ γίνονται· ἀρχὸν γὰρ καὶ τάμνων, καὶ ἀποτάμνων, καὶ ἀναρράπλων, καὶ δαίων, [καὶ δέων][1], καὶ ἀποσήπων[2] (ταῦτα γὰρ δοκέει δεινότατα εἶναι), οὐδὲν ἂν

De mariscis, hæmorrhoidibusve, F. Calvus; *De hæmorrhoidibus*, Cornar. Mercur. Maniald. Chart.; *De hæmorrhoidibus, hoc est de venis in ano sanguinem fundere solitis*, Foës.

I. [1] « Est autem hæmorrhois aliquando sanguinis profluvium ex venis quæ sunt in ano, aliquando vero vena in ano dilatata. » Maniald.

[2] νούσημα, Lind. νόσημα, vulg. Litt. — ἐπὴν, DFGHIJK, Litt. Erm. ἐπ'ἦν, Ald. Frob. Merc. Maniald. Chart. ἦν, Foës, Lind. Kühn. — « Hic φλέγμα sumitur pro humore retorrido et ad inflammationem accommodato, quemadmodum et libro *De ulceribus* φλέγμα, φλεγμασίην et φλόγωσιν indicare videtur. » Maniald. Voy. note 6.

[3] τοῖσι, vulg. Litt. τοῖς, D, τῆσι φλεβίησι, G.

[4] ἐξογκέει, DHIKQ', Lind. Erm. (ut *Artic.* § 11) (ἐξοικέει, FGJUZ, peut-être ἐξογκ.?) ἐξοιδέει, vulg. Litt. « J'ai, dit Littré, ajouté, sans manuscrits, ἐς que la construction paraît demander (devant τὸ ἐντὸς), » et il traduit : *se remplissent et font tumeur dans l'intérieur du rectum.* Ermerins adopte ἐς. Je ne crois pas qu'il faille rien changer au texte : πληρεύμενα est ici un nominatif absolu (comme διαπυήσαντα, . . . πῦον ἀπὸ τῶν οἰδημάτων ἀποχωρέει, *De ulcer.* § 11); aussi Cornarius traduit-il : *Et, ubi replentur, interna sedis pars intumescit;* Mercuriali en fait autant, ainsi que Fabrice d'Aquapendente : *Et, estant remplies* (les veines), *la partie intérieure du siége s'enfle.* (*Œuvr. chir.* Lyon, 1666, p. 791.) On peut citer d'autres exemples de *nominatif absolu* dans Hippocrate comme ἔχων, *Art.* § 26, l. 4 et *Mochlic.* § 19, δεόμενον, *Vet. med.* § 16, πιὼν, *Épid.* V, § 2, ὑπομείνας, *Ulcer.* § 26, l. 4.

[5] φλ. vulg. Litt. — θλ. al. man. H. — ἐξηκοντίζουσιν, Maniald.

[6] τοῦ, DFGHIJZ, Ald. Frob. Merc. Maniald. Litt. Erm. τοῦ om. Foës, Chart. Lind. Kühn. — Une théorie analogue sur le phlegme, φλέγμα, se retrouve *De locis in homine.* (Voy. Littré, VI, 290.)

DES HÉMORROÏDES.

Cornar.-Frob. p. 520; — Mercuriali, 3ᵉ class. 358; — Foes, VI, 891; — Chart. XII, 147; — Lind. II, 347; — Maniald. p. 195; — Littré, VI, 436; — Kühn. Hipp. III; — Ermerins, III, 264.

1. (*Mode de production des hémorroïdes.*) Voici comment se forment les hémorroïdes : quand la bile ou la pituite se fixent sur les veines du rectum, elles échauffent le sang de ces petites veines; et, ainsi échauffées, celles-ci, des veinules les plus voisines, attirent le sang, et, une fois qu'elles sont remplies, l'intérieur du rectum se développe sous forme de tumeur; les têtes de ces veinules deviennent proéminentes, puis, d'une part, froissées par les matières fécales qui sortent, et, d'autre part, forcées par le sang qui s'y amasse, elles font jaillir ce sang, surtout avec les selles, mais parfois aussi sans les selles.

2. (*Traitement.* — 1° *Emploi du fer rouge.*) On procédera ainsi au traitement : l'essentiel est d'abord de bien savoir en quel point sont situées les hémorroïdes. On peut inciser l'anus, l'exciser, le suturer, le cautériser, [le lier], le mortifier (n. 1 et 2) [toutes

II. [1] δέων, Q′ (D, al. man. in marg.), Frob. Merc. Foës, Lind. δαίων, DFGHILUZV, Ald. Maniald. Litt. — Foës, qui connaissait ces deux leçons, écrit : « δέων legunt exemplaria quædam mss., ut et italica, quod satis ex Calvo apparet, *quæ etiam secuti sumus;* pro quo δαίων interpretes et duo exx. mss. regia legunt, quod hic magna curationis pars in *ustione* consumatur. » Fabrice d'Aquapendente lisait δαίων, *cautérisant* (*Chir.* p. 791). Le choix est embarrassant : Ermerins retranche δέων et écrit καίων au lieu de δαίων. Cornarius met δαίων dans son texte, et *urens* dans sa traduction; Mercuriali et Linden en font autant. « Quod nos, dit Manialdus, *urens* vertimus, est in codice Aldino δαίων, id est καίων Hesychio; in cod. Bas. et Veneto ex restitutione Mercurialis legitur δέων, *ligans*, quæ *lectio etiam non rejicienda*, cum Paulus, l. VI, hæmorrhoidas lino quintuplici astringat, quo ab Hippocrate desumptum est libro *De fistulis.* » En effet on voit bien l'utilité d'introduire δαίων, puisque la *cautérisation* constitue une grande partie du traitement, mais on ne voit guère la nécessité de supprimer δέων, qui s'adresse à une opération (*ligature*) différente de ἀναῤῥάπτων (*suture*), et qu'on retrouve plus loin, *Append.* § 7, et *Fistul.* § 13 (4). C'est pourquoi Chartier, laissant δέων comme vulg. ajoute δαίων avant τάμνων, c'est-à-dire dans l'ordre même suivant lequel procède Hippocrate, qui commence par la *cautérisation;* c'est ainsi que lisait également Aetius : « Extrema recti intestini pars, cum inter principes (*parties nobles*) non annumeretur, dum *uritur*, *secatur*, aut *consuitur*, aut *tabefit*, nullam læsionem affert, quod etiam ex Leonide. » Hippocrate lui-même écrit plus loin, § 7 : ἢν δὲ βούλῃ μήτε καίειν μήτε ἀποτάμνειν.

[2] ἀποσήπων, vulg. Litt. (ἀποσέπων, Maniald.; ἀποσήπτων, H); *putrefaciens*, Cornar. Foës, Maniald. Chart. *maturefaciendo*, Calvus; *exciter la suppuration*, Gardeil; *corroder*, Littré. Il est question plus loin d'un médicament *corrosif* qui mortifie. — δεινότατα, vulg. Litt. δεινώτατα, FU. — ταῦτα γὰρ. Ceci m'a paru nécessiter une parenthèse.

σίνοιο[3]. Παρασκευάσασθαι δὲ κελεύω ἐπὶ ἢ ὀκτὼ σιδήρια, σπιθαμιαῖα τὸ μέγεθος, πάχος δὲ ὡσεὶ μήλης παχείης· ἐξ ἄκρου δὲ κατακάμψαι· καὶ ἐπὶ τῷ ἄκρῳ πλατὺ ἔσω ὡς ἐπὶ ὀβολοῦ[4] μικροῦ. Προκαθήρας δὴ φαρμάκῳ τῇ πρότερον, αὐτῇ δὲ ἢ ἂν ἐπιχειρέῃς καῦσαι, ἀνακλίνας τὸν ἄνθρωπον ὕπλιον, καὶ προσκεφάλαιον ὑπὸ τὴν ὀσφὺν ὑποθεὶς, ἐξαναγκάζειν ὡς μάλισα τοῖσι δακτύλοισι τὴν ἕδρην ἔξω, ποιέειν δὲ καὶ διαφανέα[5] τὰ σιδήρια, καὶ καίειν ἕως[6] ἂν ἀποξηράνῃς καὶ ὅκως[7] μὴ ὑπαλείψῃς· καίειν δὲ καὶ μηδεμίην ἐᾶσαι ἄκαυσον τῶν αἱμορροΐδων, ἀλλὰ πάσας[8] ἀποκαύσεις.

Γνώσει[9] δὲ οὐ χαλεπῶς τὰς αἱμορροΐδας· ὑπερέχουσι γὰρ ἐς τὸ ἐντὸς τοῦ ἀρχοῦ, οἷον ῥᾶγες[10] πελιδναὶ, καὶ ἅμα ἐξαναγκαζομένου τοῦ ἀρχοῦ ἐξακοντίζουσιν αἷμα. Κατεχόντων δ' [αὐτὸν][11] ὅταν καίηται, τῆς κεφαλῆς καὶ[12] τῶν

[3] σίνοιο, U, vulg. Litt. σύνοιο, FGHIJK, Ald. — «ἀρχὸς, dit Manialdus, hoc loco ἀντὶ τῆς ἕδρας sumitur, pro *sede* et *podice;* itaque inconsiderate vertit interpres *rectum intestinum*. Cum enim sphincter et rectum intestinum nervosa constent substantia, neque ustionem neque sectionem sine convulsionis periculo sustinent; podex autem cum sit carnosus et ignobilis, ea remedia ferre potest; . . . et dum uritur aut secatur, nullum periculum inducit, velut ipsa experientia testatur.» — Calvus traduit par *sedem*, Foës et Chartier *anum*, Gardeil et Littré *l'anus*. C'est Cornarius qui a mis *rectum intestinum*, et, après lui, Mercuriali : les craintes de Manialdus sont exagérées. — κελεύω, vulg. Litt. λέγω, DQ', Lind. — σπιθ. vulg. Litt. σπιθαμιαῖα, IU. «La *spithame* est la mesure de la main étendue, entre l'extrémité du petit doigt et celle du pouce. On a reconnu dès le principe que cette mesure contient douze travers de doigt et qu'elle est égale à la moitié de la coudée naturelle, $0^{m},2309$.» (*Descript. de l'Égypte*, t. VII, p. 488.)

[4] ὀβολοῦ, mss. vulg. Litt. ὀβελοῦ, Lind. Erm. Cette correction de Lind. pourrait être bonne, s'il s'agissait d'un cautère ordinaire, qui doit souvent cautériser en piquant, en lardant, en perforant, et dont la pointe ressemble alors à un *pieu*, à une *petite broche*, ὀβελός; mais ici Hippocrate emploie un cautère spécial, qu'il applique *à plat* pour cautériser largement l'hémorroïde dans le but de la dessécher, et, à cet effet, il recommande que l'extrémité en soit élargie et aplatie comme *une pièce de monnaie*, ὀβολοῦ. Gardeil se trompe en traduisant : *de l'épaisseur d'un écu*. — ἢ ante ἂν, om. V. — ἐπιχειρέῃς, vulg. Litt. ἐπιχειρίῃς, D; ἐπιχαιρέῃς, GIJU, Ald. — ἐπιθεὶς pro ὑποθ. V. — Gardeil fait coucher le patient *étendu sur son ventre;* mais alors comment Hippocrate pourrait-il lui mettre un *coussin sous les lombes?*

[5] «Hunc enixe mihi locum exprimere videtur Erotianus cum τὰ διαφανέα σιδήρια exponit *candentia cauteria*.» — Foës, p. 892.

[6] ὅκως pro ἕως, J. — ἀποξηραίνῃς, vulg. — ἀποξηράνῃς, DFGHIJKUZ, Litt. Erm. Les interprètes supposent l'aoriste : Calvus, *quoad siccaveris;* Cornar. Mercur. et Maniald., *donec resiccaveris*.

[7] ὅπως pro ὅκ. Z. — μὴ ὑπαλείψῃς, vulg. Litt. ἀποκαύσῃς, DU; ἀποκαίειν, Merc. in marg. ἀφάψῃς, Corn. et Foës in not. — Quel est ici le sens? Corn. Merc. et Foës traduisent *ita ut ne contingas*, Gardeil *sans toucher avec le fer*. Selon Fabrice d'Aquapendente, «il y a en grec *hypoleipsis*, qui signifie *irriter*, ou bien il dérive de *hypoleipein* qui signifie *laisser*, qui vaut presque autant à dire de *n'y toucher point*.» (*Ib.* p. 791.) Manialdus est d'un avis opposé : «Vertimus *ut non sublinas*, non autem *ut leviter attingas*, quod facere solent qui partem aliquam oleo illinunt;» et Ermerins dit : «Præcipit auctor *ne* post ustionem *ungantur partes*, quas exsiccari vult.» Notons cet aveu échappé à Foës : «Alioqui ὑπαλείψῃς *levem et superficiarium* fer-

choses qui semblent des plus terribles], et cela, sans qu'il en résulte de dommage. Je recommande de préparer sept à huit fers de la longueur d'un empan ($0^m,23$), de la grosseur d'une forte sonde, courbés par le bout, et offrant, à cette extrémité, un aplatissement comme une petite obole (n. 4). Vous administrerez un purgatif la veille de l'opération, et le jour même où vous entreprendrez la cautérisation, après avoir fait coucher le patient sur le dos et placé un coussin sous ses lombes, vous forcerez avec les doigts le fondement à sortir le plus possible, puis, vos fers étant chauffés à blanc, vous aurez soin de cautériser jusqu'à dessiccation et de ne pas les appliquer mollement [comme si l'on faisait des onctions avec une spatule]; il importe de ne laisser aucune hémorroïde sans la toucher avec le fer rouge; toutes doivent être cautérisées.

Vous reconnaîtrez sans peine les hémorroïdes; car elles forment, dans l'intérieur du rectum, des saillies livides comme des grains de raisin, et, pressées quand on veut faire sortir l'anus, elles éjaculent du sang. Des aides, pendant la cautérisation, main-

ramentorum *contactum* significat; jubet ergo *non leviter et superficie tenus ferramenta candentia induci*, sed ita affigi ut urant et hæmorrhoidas siccent et consumant.» Chartier traduit, *ita ut ne leviter attingat*, comme Manialdus; et Littré, *de manière à n'y pas toucher légèrement*. Plusieurs raisons portent à croire qu'il n'est pas question ici de cautérisation *objective*; car Hippocrate s'en occupe plus loin, § 5; il s'agit d'une cautérisation *immédiate* escharifiante, comme le prouve le traitement consécutif qu'il recommande avec des pansements spéciaux pendant trois semaines. Rappelons qu'Hippocrate décrit ailleurs, *Artic.* § 11, à peu près dans les mêmes termes, le procédé pour cautériser l'aisselle. Je puis dire par expérience que, pour brûler avec le fer rouge, il faut *non pas agir, avec le cautère aplati, mollement et superficiellement, comme on le fait quand on étend quelque onguent avec une spatule* μὴ ὑπαλείψῃς, mais appuyer fortement avec la main pour me servir des expressions d'Homère, αὐτὸς ἔρεισε βαρείῃ χειρὶ (*Il.* XI, 235), et comme Hippocrate lui-même le recommande expressément pour l'aisselle, διαφανέσι καίειν (σιδηρίοισι) . . . καὶ τῇ χειρὶ ἐρείδειν (Foës, p. 787; Chart. XII, 313; Lind. II, 767; Littré, IV, § 11). Ce passage parallèle jette une lumière inattendue sur la phrase en litige, et cette analogie de doctrine est une preuve de plus en faveur de l'authenticité du *Traité des hémorroïdes*.

[8] ἀποκαύσεις, mss. vulg. Litt. ἀποκαῦσαι de suo Erm. — Voyez l'*Appendice* et notre *Argument*, § 1.

[9] γνώσει, vulg. Litt. Erm. *Attiq.* γνώσῃ, DFGHIJKUZ. — ὑπερέχουσαι, V.

[10] Foës note en faveur de cet opuscule que ce mot est expliqué dans le *Gloss.* de Galien dont le texte est altéré (περκναὶ pro περηναὶ; item πελιδναὶ οὖσαι pro πελιδνοῦσαι. H. Stephan. *Dictionarium medicum*, 1564, p. 172), «comme des grains de raisins livides» (Littré), «lividæque sicut uvæ acini» (Calvus), «vel uvæ acini lividæ.» (Corn.) — Hippocrate compare ici deux choses, la forme, qui est ronde, et la couleur qui est livide.

[11] αὐτῶν, codd. vulg. Litt. Je doute que ce soit la bonne leçon; je soupçonne αὐτὸν: «detineant aliqui *ipsius* caput et manus» (Corn.); «des aides tiendront *le patient* ... par la tête et par les mains» (Littré). Dans les manuscrits, «rien n'est plus facile que de lire αὐτὸν au lieu de αὐτῶν» (Littré) et réciproquement. Ermerins met aussi αὐτὸν.

[12] τῆς κεφαλῆς καὶ τὰς χεῖρας, vulg. Littré et Ermerins reproduisent cette irrégularité, après Corn. Merc. Foës, Chart et Kühn; on la fait disparaître, en utilisant la variante τῶν χειρῶν des mss. DQ'. Manialdus avait déjà noté: «In exemplaribus græcis male legebatur τῆς κεφαλῆς καὶ τὰς χεῖρας;» mais, en écrivant dans son texte τὴν κεφαλὴν καὶ τὰς χεῖρας, il a péché contre la règle élémentaire λύκον κρατῶ τῶν ὤτων. (Homère, *Iliad.* XI, 488, χειρὸς ἔχων, *manu tenens*; χειρὸς ἑλὼν, XI,

χειρῶν, ὡς μὴ κινέηται· βοάτω καιόμενος· ὁ γὰρ ἀρχὸς μᾶλλον ἐξίσχει. Ἐπὴν δὲ καύσῃς, φακοὺς καὶ ὀρόβους ἑψήσας ἐν ὕδατι, τρίψας λείους[13], κατάπασσε πέντε ἢ ἓξ ἡμέρας· τῇ δὲ ἑβδόμῃ σπόγγον μαλθακὸν τάμνειν ὡς λεπτότατον, πλάτος δὲ εἶναι τοῦ σπόγγου ὅσον ἓξ δακτύλων πάντῃ· ἔπειτα ἐπιθεῖναι ἐπὶ τὸν σπόγγον ὀθόνιον ἴσον τῷ σπόγγῳ, λεπτὸν καὶ λεῖον, ἀλείψας μέλιτι· ἔπειτα ὑποβαλὼν τῷ δακτύλῳ τῷ λιχανῷ[14] τῆς ἀριστερῆς χειρὸς μέσον τὸν σπόγγον, ὦσαι κάτω τῆς ἕδρης ὡς προσωτάτω· ἔπειτα ἐπὶ τὸν σπόγγον προσθεῖναι εἴριον, ὡς ἂν ἐν τῇ ἕδρῃ ἀτρεμίζῃ. Διαζώσας δὲ ἐν τῇσι λαγόσι, καὶ ὑφεὶς ταινίην ἐκ τοῦ[15] ὄπισθεν, ἀναλαβὼν ἐκ τῶν σκελέων τὸν ἐπίδεσμον, ἀναδῆσαι ἐς τὸ διάζωσμα παρὰ τὸν ὀμφαλόν. Τὸ δὲ φάρμακον ὃ εἶπον ἐπιδεῖν[16] πυκνὴν τὴν σάρκα ποιέειν καὶ ἰσχυρὴν φῦναι· ταῦτα δὲ δεῖ ἐπιδεῖν μὴ ἔλασσον ἡμερῶν εἴκοσι. Ῥοφέειν[17] δὲ ἅπαξ τῆς ἡμέρης ἄλευρον ἢ κέγχρον ἢ τὸ ἀπὸ τῶν πιτύρων, καὶ πίνειν ὕδωρ· ἢν δὲ ἐς ἄφοδον ἵζηται, ὕδατι θερμῷ διανίζειν· λούεσθαι δὲ διὰ τρίτης ἡμέρης[18].

III. Ἑτέρη[1] θεραπείη· ἐκβαλὼν τὴν ἕδρην ὡς μάλιστα, αἰονᾶν ὕδατι θερμῷ, ἔπειτα ἀποτάμνειν τῶν αἱμορροΐδων τὰ ἄκρα· φάρμακον δὲ [χρὴ][2] προσκατασκευασθῆναι πρὸς τὴν τομὴν τόδε· οὐρήσας ἐς χαλκεῖον, ἐπίπασον[3] ἐπὶ τὸ οὖρον χαλκοῦ ἄνθος ὀπτοῦ καὶ τετριμμένου λείου, ἔπειτα διεὶς καὶ κινήσας τὸ χαλκεῖον, ξήρανον ἐν τῷ ἡλίῳ· ὅταν δὲ ξηρὸν γένηται, συγξύσας[4]

645, 777.) Ailleurs Hippocrate écrit lui-même : τῆς κεφαλῆς ἐχόμενον, *Mochlic.* § 4. — καίηται, vulg. Litt. κέηται, GZ. — βοάτω δὲ, Lind. Erm. δὲ, om. codd. vulg. Litt. — ἐπὴν, ut supra, § 1. n. 2. — καύσῃς, vulg. Litt. καύσας, U.

[13] λείους, vulg. Litt. Erm. λεῖον, D. — κατάπασσε, vulg. Litt. καταπάσσας, U; κατάπλασσε, de suo Ermer. «Hoc cataplasma desiccantis, extergentis et subastringentis est facultatis, ideoque inflammationem lenit.» (Foës.) Notons ici que Celse recommande les lentilles dans du miel après la brûlure, V, XXVII, n° 18, et après la cautérisation, V, X, et signale l'orobe et la lentille, avec le miel, comme d'excellents mondificateurs de la peau, V, XVI. Paul d'Égine conseille aussi, VI, 47, la lentille broyée avec du miel pour la brûlure par cautérisation. — λεπτότατον, vulg. Litt. λεπτοσί. H.

[14] λιχανῷ, vulg. Litt. λειχανῶ, GK. — «Plaçant l'éponge ... sur le doigt» (Littré) ne rend pas exactement ὑποβαλὼν : «Subdito indice media spongia intro... in sedem propellitur.» (Foës.) — προσθεῖναι, codd. vulg. Litt. προθεῖναι, Z.

[15] τοῦ, vulg. Litt. τῶν, K.

[16] ἐπιδεῖτο, Frob. Merc. Foës, Maniald. Lind. Kühn; ἐπιδεῖν, DHIJKUV; ἐπιδείτω, Chart. ποιέειν, codd. vulg. «Je lis, dit Littré, ἐπίδει τὸ et ποιέον.» Ermer. copie Littré. Peut-être peut-on, sans rien innover, se borner à utiliser la correction de Chart. *deligatos*, ou mieux la variante des sept manuscrits : rappelons que ποιεῖν suivi d'un infinitif se lit fréquemment dans Hippocrate : διαῤῥεῖν ποιέει, *De arte* (Foës, p. 8; Littré, VI, 26); ἐποίεε τῷ φανερῷ τὸ ἀδηλον γινώσκειν, *De vict. rat.* l. I (Foës, p. 345); τὴν σάρκα ... αὔξεσθαι ποιέει, *ibid.* l. II (Foës, p. 364); ποιέει ἀφίστασθαι τὸ ὀστέον, *Capit. vulner.* (Foës, p. 913.) Il en est de même dans les meilleurs écri-

tiennent le malade par la tête et par les bras, afin qu'il ne remue pas; on le laissera crier pendant l'opération; car le rectum en fait saillie davantage. Après la cautérisation, on fera, avec des lentilles et de l'ers (*ervum ou vicia ervilia L.*) cuits dans de l'eau et finement écrasés, des cataplasmes qu'on appliquera pendant cinq ou six jours; le septième, il faut couper une éponge molle, aussi mince que possible, de la largeur de six doigts en tous sens, puis appliquer sur l'éponge une compresse de même grandeur, fine et souple, qu'on aura enduite de miel; pressant ensuite par-dessous avec l'indicateur de la main gauche sur le milieu de cette éponge, on l'enfoncera aussi avant que possible dans le fondement; après quoi, par-dessus l'éponge, on met de la laine pour la maintenir à sa place. Enfin, fixant une ceinture autour des flancs, on y passe en arrière une écharpe qu'on ramène entre les cuisses, pour venir l'attacher à la ceinture près de l'ombilic. On pansera avec le médicament que j'ai dit être propre à produire une chair épaisse et résistante. On continuera ces applications avec bandage pendant vingt jours au moins. L'opéré prendra une seule fois par jour de la bouillie de gruau ou de millet (*panicum miliaceum*, L, d'après Fraas, ou *italicum* L, d'après Sprengel) ou une décoction de son, et boira de l'eau. S'il va à la selle, il se lavera avec de l'eau chaude; il prendra un bain chaque troisième jour.

3. (*Traitement.* — 2° *Excision.*) Autre traitement : après avoir fait sortir le fondement le plus possible, on le lotionne avec de l'eau chaude, puis on excise le sommet des hémorroïdes, et, pour l'appliquer sur l'incision, on préparera d'avance le médicament suivant : urinez dans un vase de cuivre, et répandez dans l'urine de la fleur de cuivre calcinée et finement pulvérisée; puis laissez dissoudre et agitez le vase; faites dessécher au soleil. Une fois la dessiccation accomplie, raclez et pilez fin. Appliquez ce médica-

vains contemporains d'Hippocrate. Isocrate dit : *ποιήκατε τοὺς ῥήτορας μελετᾶν*, *De pace*, init.; Xénophon : *ἐποίησαν Ἀγεσίλαον ἐπαναχωρῆσαι*, *Hellen.* VI; Théophraste, *Caract.* VII, *φυγεῖν ποιῆσαι*; Hérodote, I, § 4, *ποιήσασθαι τιμωρέειν*, etc. Voy. Viger, *Idiot. gr.* éd. Hermann, 1812.

[17] *ῥοφέειν*, vulg. Litt. *ῥυφέειν*, K. — *τὸ ἀπὸ*, vulg. Litt. *τὸ* om. Z; *τῷ*, K. « Est *decoctum furfurum*, quod est minimi alimenti. » (Maniald.) Ces préceptes sont conformes à ceux du traité du *Régime*, l. II (Littré, § 42) : « La farine blutée, bue dans de l'eau, rafraîchit, ainsi que la lavure de pâte qu'on met sur le feu; le suc de son, étant cuit, est léger et évacuant. » (Frob. 92; Mercur. 373; Foës, 356.) Celse ne donne aussi que des *sorbitiones*, l. VII, c. XXX, n° 1.

[18] *ἡμέρης*, vulg. Litt. *ἡμέρας*, J.

III. [1] « In cod. *Aldino* legitur *ἑτέρα μέθοδος*, in *Basil.* et *Venet.* ex restitut. Mercurialis, *ἑτέρα θεραπείη.* » (Maniald.) *ἑτέρη*, GIJ, Litt. Erm. *ἑτέρα*, vulg. (*ἄλλη*, D, Lind.). *θεραπείη*, vulg. Litt. Erm. *μέθοδος* pro *θ.* GZ, Ald. Maniald. Foës, in not. (*ἑτέρα θ.* U, in marg. *ἰατρία αἱμορροΐδων*, V, in marg. om. F).

[2] *χρὴ*, J. om. vulg. Litt. — *προκατασκευασθῆναι*, DGK, Litt. Erm. (*προκατασκευάζειν*, J), *ante struo; προσκατασκευασθῆναι*, vulg. *insuper struo.* — *ὧδε* pro *τόδε*, DQ', Lind.

[3] *ἐπίπασσον*, Ald. Frob. Merc. Foës, Maniald. Lind. Kühn, Litt. Il ne faut qu'un *σ* à l'aor. *ἐπίπασον* comme plus loin, *ἐπιπάσας* (*ἐπίπασσων*, *sic* Z). — *ὅπλον* . . . *τετριμμένον*, de suo Erm.

[4] *συνξύσας*, Ald. Frob. Merc. Foës, Maniald. Lind. Chart. Kühn, Litt. La règle veut que *γ* remplace *ν* devant *ξ*. Æmilius Portus proposait : *συξύσας*, ut *συζήσας*, *συζεύξας*, *συζητήσας*. Il avait raison pour l'orthographe

τρῖψον[5] λεῖον. Προσλίθει τῷ δακτυλίῳ[6], καὶ σπληνία ἐλαιώσας προσλίθει, καὶ σπόγγον ἐπάνω ἐπίδει[7].

IV. Ἄλλος[1] τρόπος [ἰήσιος]· προσφύεται πρὸς τῇ αἱματίτιδι τῇ κονδυλώδει[2] οἷον συκαμίνου καρπός· καὶ ἢν[3] μὲν ἔξω σφόδρα ᾖ ἡ κονδύλωσις, περιπέφυκεν αὐτῇ καλυπλὴρ ὁ τῆς σαρκός. Καθίσας[4] οὖν τὸν ἄνθρωπον ὀκλὰξ ἐπὶ ὄλμων[5] δύο σκόπει· εὑρήσεις[6] γὰρ πεφυσημένα τὰ μεσηγὺ τῶν γλουτῶν παρὰ τὴν ἕδρην, τὸ δὲ αἷμα ἐκχωρέον ἔνδοθεν. Ἢν γοῦν ἐνδιδοῖ[7] ὑπὸ τῷ καλυπλῆρι, τὸ[8] κονδύλωμα τῷ δακτύλῳ ἀφελεῖν· οὐδὲν γὰρ χαλεπώτερον ἤπερ προβάτου δειρομένου τὸν δάκτυλον μεταξὺ τοῦ δέρματος καὶ τῆς σαρκὸς περαίνειν· καὶ ταῦτα διαλεγόμενος ἅμα λάνθανε[9] ποιέων. Ἐπὴν δὲ ἀφέλῃς τὸ

du mot, et tort pour les preuves illusoires qu'il alléguait : on ne trouve dans le *Thesaurus gr. lat.* (éd. Didot) ni συνξύω ni συξύω; mais on y lit συγξαίνω, simul carmino; συγξέω, perpolio; συγξηραίνω, simul sicco; συγξυρέω, simul tondeo; enfin « συγξύω, *corrado;* Gl. συγξύσας πάντα, Diogen. l. IV, 47, male versum, *concerptis*, Hemst. — *Radendi* signif. Hippocr. p. 893 : συγξύσας τρῖψον λεῖον. »

[5] τρίψον, Frob. Merc. Foës, Manald. Chart. Lind. Il faut τρῖψον, Kühn, Litt. Erm.

[6] δακτύλῳ, vulg. « On en répand un peu *avec le doigt.* » Gardeil; om. Calvus. « δακτυλίῳ lego cum Cornario, ut *ano medicamentum admoveatur*, etsi δακτύλῳ habent omnia exemplaria ut *per digitum admotum* medicamentum intelligatur, aut δάκτυλος usurpetur ἀντὶ τοῦ δακτυλίου ut paulo post. » (Foës, p. 893.) Depuis Cornarius, malgré cette judicieuse note, Mercur. Foës lui-même, Chartier, Linden et Kühn, tout en mettant *ano* dans la traduction, ont continué à écrire δακτύλῳ dans le texte. « Cette correction de Cornarius paraît sûre, » dit Littré qui y conforme son texte et sa traduction; je le suis, comme Ermer. Il faut dire que, dès 1619, Manialdus en avait donné l'exemple, p. 215.

[7] Les applications d'urine, rendue plus ou moins médicamenteuse, sont de nos jours un remède populaire. « Urina hominis, écrivait Manialdus, extergendi vim habet, ex æneo vase facultatem æris contrahit quod astringit, desiccat, et cicatricem induit. »

IV. [1] ἄλλος, DHIJKU; ἕτερος, vulg. Litt. Erm. post τρόπ. addunt ἰήσιος, HIK (U in marg.), Lind. (ut § 6, l. 1), ἰήσεως, J, ἰάσεως, D (τάσεως, Q', pro ἰάσ.?); ἰήσιος om. vulg. Litt. Erm. ἄλ. τ. ἰήσ. om. FV.

[2] κονδυλώδει, vulg. Litt. *tuberosam eminentiam habenti.* κονδυλώσει, DFGHIUV; κονδυλήσει (*sic*), J; κονδυλώδες τι, de suo Erm. — κονδύλωμα, Galien dit (*Defin. med.*) : « *condyloma* est extuberatio quæ cum phlegmone in rugosa ani parte insurgit. » (Chart. II, 275.) « Tubercula (ani) κονδυλώματα appellantur. » (Celse, VII, xxx, n° 2.)

[3] ἢν, DFHIJKU, Litt. εἰ, vulg.

[4] καθήσας, H. καθίσ. vulg. Litt.

[5] Passage difficile. Foës traduit : « Hominem in genua super *duos lapides teretes* inclinato, anum inspice. » Ermerins copie Foës. Il serait assez malaisé de bien se tenir sur deux pierres rondes et polies. Cornarius et Mercuriali mettent : *in duo mortaria*, et Littré : « Faites asseoir le patient accroupi sur deux supports, et examinez. » Ce serait encore une position peu commode pour l'examen chirurgical. « Ἐπὶ ὄλμων δύο, écrit Manialdus, dixi *super duas clunes*, non *super mortaria duo* aut *super lapides duos*, ut alii, *et certe sæpius miratus sum situm hunc insolitum!* . . . ὄλμος, præter cætera significata est, ex Hesychio, *cavitas illa quæ carnosæ natium parti versus femur subjacet utrinque*, vel, ut ait Aristophanis interpres, *pars sedendi officio destinata* vocatur ὄλμος, quod hic exprimere velle videtur Hippocrates. » (On

ment à l'anus; recouvrez d'une compresse imbibée d'huile, et par-dessus fixez une éponge avec un bandage.

4. (*Traitement.* — 3° *Extirpation.*) Autre mode de traitement: il peut se développer sur la veine sanguine, dégénérée en condylome, une tumeur semblable au fruit du mûrier (ou du sycomore; voy. Fraas, *Synopt.*), et, si le condylome saillit fortement à l'extérieur, il se recouvre d'une enveloppe que lui fournit la chair. Or faites placer le malade à genoux, et examinez entre les deux fesses (n. 5); vous trouverez l'entre-deux des fesses tuméfié autour de l'anus et le sang s'échappant de l'intérieur. Si le condylome cède sous son enveloppe, il faut l'enlever avec le doigt; cela n'est pas plus difficile que de faire cheminer le doigt entre la peau et la chair d'un mouton qu'on écorche; opérez tout en causant et sans prévenir de ce que vous faites. Dès que vous aurez extirpé le condylome, le sang ruissellera nécessairement de toute la surface de l'opération. Il faut à l'ins-

trouve cette scholie, *Aristoph.* éd. Æmil. Portus, 1608, p. 2; *Schol. in Aristoph.* éd. Didot, 1845, p. 325.) J'ajouterai que Pollux, *Onomasticon*, appelle *ὄλμος le bas du tronc* (H. Stephan. *Diction. medic.* p. 597), et que J. Gorris, *Definit. medicæ*, p. 455, ne cite, pour la signification de ce mot, que celle donnée par Hésychius et Pollux. Chartier a suivi Manialdus : «hominem flexis genibus *super duas clunes collocato.*» Gardeil a tout confondu en voulant réunir les deux traductions proposées : *Placez le sujet sur ses fesses entre deux pierres plates.* Or, tout en adoptant l'interprétation de Manialdus et de Chartier, je crois qu'on peut en tirer un meilleur parti en rapportant *ὄλμων* à *σκόπει* : «Placez le malade sur les genoux, et examinez les deux côtés du fondement.» Notons ici que c'est là une position simple et commode (*καθίσας τὸν ἄνθρωπον ὀκλάξ*, hominem flexis genibus inclinato), que nous pratiquons tous les jours pour l'exploration de la région anale (*ἐπὶ ὄλμων δύο σκόπει*, duas clunes inspice). Calvus semble avoir compris à peu près comme nous : «hominem super utraque genua reclinato, *hancque rem oculis captato.*» Hippocrate emploie ailleurs la même tournure : *σκοπεῖν ἐπὶ τῆς ἐξουσίης*, *De medic.* § 2. Je lis encore dans Hippocrate : *σκοπέειν τῶν οὔρων*, *Pronost.* § 12 (Lind. I, 457; Bosq. 198; Litt. II, 142); et dans Xénophon (*Mémor.* l. I, c. 1, n° 12) : *αὐτῶν ἐσκόπει*, il faut sous-entendre *ἐπί*, dans les deux cas. (F. A. Stroth, faute de faire ainsi, a été fort embarrassé : «*αὐτῶν*, non est quo commode referatur, videtur vitiosum esse.» *Mem. Socr.* Gothæ, in-12, 1797, p. 4.) Je lis aussi dans Galien : *ἐπὶ τῆς κούφης* (*γῆς*) *σκοπεῖσθαι*, Oribas. XV, 1, n° 25 (t. II, p. 707, éd. Bussemak. et Daremb. 1864), et dans Démosthène, *De coron.* *ἐπ' ἀληθείας σκοπεῖσθαι*, éd. gr. fr.

[6] *εὑρήσεις*, vulg. Litt. *εὑρήσης*, U. — *πεφυσσημένα*, J; *πεφυσημένει* (*sic*), F. — *τὰ* ante *μεσηγὺ* om. V. — *μεσσηγύ*, J. — *ἐκχωρέον*, HK, Litt. Erm. *ἐκχωρέειν*, vulg. *ἐγχωρέει*, V.

[7] *ἐνδίδοι ὑπὸ τῇ καλυπτῆρι*, DFGHIJK (*καλυπτρίδι*, J), KUV, Ald. Frob. Merc. *ἐνδίδου*, V. — «Legendum *ἐνδιδοῖ ὑπὸ τῷ*:» Æmil. Port. annot. Depuis lors, Foës, Maniald. Chart. Lind. Kühn ont lu *τῷ*, mais ont gardé *ἐνδίδοι*, sauf Maniald. qui met *ἐνδιδοίη*. Il faut, dit Littré, lire *ἐνδιδῷ*, leçon qu'adopte Ermer. — On peut s'en tenir à la correction de Portus.

[8] *ἢ τὸ*, vulg. codd. *ἢ* om. Foës in *not.* Manial. Lind. Litt. Erm. — *τῷ* pro *τὸ*, VZ.

[9] *λάνθανε*, vulg. Litt. *λανθάνη*, Lind. *λανθάνει*, K. *λαθάνει*, V. — *ἀφέλης*, vulg. Litt. *ἀφελῇ*, U. — *ῥέεσθαι*, vulg. Litt. *ῥύεσθαι*, U. *φέρεσθαι* de suo Erm. (*δύεσθαι*, J. — *κύεσθαι*, DFGHIKVZ, Ald. Merc. in marg.) «*κύεσθαι* metaphorice dicitur pro *intus concipi sanguinis fluxum* ac pullulare; pro quo etiam ex. quædam mss. *δύεσθαι* habent.» (Foës, in *not.*) — *ἀφαιρήσιος*, H.

κονδύλωμα, ἀνάγκη ῥέεσθαι δρόμους αἵματος ἀπὸ πάσης τῆς ἀφαιρέσιος· ταῦτα[10] χρὴ ἀποπλῦναι οἴνῳ αὐστηρῷ, κηκίδας ἐναποβρέξας· καὶ ἥ τε αἱματῖτις οἰχήσεται ξὺν τῷ κονδυλώματι, καὶ τὸ κάλυμμα[11] κατασήσεται· καὶ ὅσῳ ἂν παλαιότερον ᾖ, ῥηϊδίως ἔσται ἡ ἴησις.

V. Ἢν δὲ [ἀνωτέρω[1] ἔῃ] κονδύλωσις, τῷ κατοπτῆρι σκέπτεσθαι, καὶ μὴ ἐξαπατᾶσθαι ὑπὸ τοῦ κατοπτῆρος· διοιγόμενος[2] γὰρ ὁμαλύνει τὴν κονδύλωσιν, ξυναγόμενος δὲ πάλιν δείκνυσιν ὀρθῶς[3]. Ἀφαιρέειν δὲ χρὴ, ἐλλεβόρῳ μέλανι ὑπαλείφοντα[4] τὸν δακτύλιον· ἔπειτα τριταῖον οἴνῳ κλύζειν αὐστηρῷ. Τὸ δὲ αἷμα, ὅταν ἀφέλῃς τὴν κονδύλωσιν, ὅτι οὐ ῥέει, μὴ θαυμάζειν· οὐδὲ γὰρ ἦν ἐν τοῖσιν ἄρθροισι διατάμῃς[5] τὰς χεῖρας ἢ τὰ σκέλεα, οὐ ῥυήσεται αἷμα· ἢν δ' ἄνωθεν ἢ κάτωθεν διατάμῃς[6] τῶν ἄρθρων, εὑρήσεις κοίλας φλέβας καὶ αἱμόῤῥους, καὶ χαλεπῶς ἂν ἴσχοις εὐπόρως· οὕτω καὶ τὴν ἐν[7] τῇ ἕδρῃ αἱμορροΐδα, ἢν μὲν ἄνωθεν ἢ κάτωθεν τάμῃς τῆς ἀφαιρέσιος τοῦ κονδυλώματος, αἷμα ῥεύσεται· ἢν δὲ αὐτὴν ἀφέλῃς τὴν κονδύλωσιν ἐν τῇ προσφύσει[8], οὐ ῥεύσεται. Ἢν[9] μὲν οὖν οὕτω κατίσταται, καλῶς ἂν ἔχοι· ἢν δὲ μὴ, καῦσαι, φυ-

[10] ταῦτα, DHIKQ'U, Foës, in not. Lind. Litt. τάχα, Frob. Merc. Foës, Chart. Man. Erm. Ces deux leçons sont admissibles; celle de vulg. peint bien l'appréhension qu'on avait des hémorragies, *cito abluere oportet.* — δὲ ante χρὴ, de suo Erm. — ἀποπλῆναι, U. — κικίδας, DHJ pro κηκ. — ἐναποβρέξας, Frob. Merc. Foës, Chart. Kühn, Litt. Erm. ἐπιβρέξας, GZ, Ald. Maniald. Foës, in *var.* — αἱματίτης, K. — σὺν, codd. vulg. Litt. ξὺν, Erm.

[11] κάλυμμα, vulg. Litt. Erm. κάλυμα, IKU. «Le tout se recouvrira en la manière qui convient.» Gardeil. Le sens est : *operculum ipsum subsidet.* — ὅσον pro ὅσῳ, V. ῥαδίως, V. ῥηίων de suo, Ermer. ῥηϊδίως, codd. vulg. Litt. ῥηδίως, IU.

V. [1] ἀνώτερος ἢ, vulg. Cet adjectif n'est pas des deux genres; peut-être aura-t-on écrit ἀνωτερόσῃ pour ἀνωτέρω ἔῃ, en confondant σ avec ε. «Il faut, dit Littré, lire ἀνωτέρω ou ἀνωτέρῃ.» La première leçon paraît plus voisine du texte, et s'explique, sans retrancher une lettre, par l'erreur des copistes. Litt. et Ermer. l'adoptent. — ἢ, codd. vulg. Litt. Erm. ἔῃ, conj.

[2] διηγούμενος, vulg. διηγόμενος (H, διοιγόμενος, Al. Man.), IKUV. διοιγόμενος, D, Litt. Erm. Cette correction a été indiquée par Foës, dans son *Œcon.* voce ὁμαλύνειν : *lego* διοιγούμενος *ubi* διηγούμενος *vitiose legitur*; et dans ses *notes*, p. 894 : «vitium suspicor, et διοιγούμενος *aut* διοιγόμενος malim; nam διοίγειν et συνάγειν opponuntur apud Aristotelem; διηγούμενος de *diducto et explicato captptere* scribendum videtur.»

[3] «Quod si sæpius demittatur et reducatur, rem patefacit.» Calvus (il paraît avoir lu διαγόμενος). Il ne s'agit pas de le *faire entrer* puis *ressortir*, mais de l'*ouvrir* ou de le *fermer*.

[4] ὑπαλείφ. codd. vulg. Litt. ὑπολείφ. (*sic*), I. — δάκτυλον, vulg. «*digito* veratri nigri pulverem immittito.» Calvus. «En mettant dessus de l'ellébore noir *avec les doigts*.» Gardeil. δακτύλιον, Maniald. Litt. Erm. Le choix entre ces deux leçons n'a pas ici la même importance que § 3, voy. n. 6; car, comme le dit fort bien Foës: «parum est an *illitus digitus* in anum immittatur, an vero *anus illinatur*.» — τριταίῳ, vulg. codd. τριταῖον, H, Litt. Erm. (comme on dit δεύτερον), ce qui est peut-être mieux ici à cause d' οἴνῳ.

[5] διατάμῃς, codd. vulg. Litt. (τάμῃς, J).

tant lotionner avec un vin astringent où l'on aura fait macérer des noix de galle. La veine sanguine disparaîtra avec le condylome, et l'enveloppe reviendra sur elle-même. Plus le mal est ancien, plus la guérison est facile.

5. (*Traitement.* — 4° *Cautérisation objective; emploi du speculum ani.*) Si le condylome siége plus haut, il faut explorer à l'aide du speculum, mais se tenir en garde contre les erreurs auxquelles il expose; en effet, ouvert, il aplatit le condylome, et fermé, au contraire, il le fait voir convenablement. Il faut enlever la tumeur et oindre l'anus avec l'ellébore noir; puis, le troisième jour, déterger avec du vin astringent. S'il ne s'écoule pas de sang, après que vous avez enlevé ce condylome, ne vous en étonnez pas; car, lorsque vous sectionnez les bras ou les jambes dans les articulations, il ne s'en écoulera pas non plus; mais, si vous coupez au-dessus ou au-dessous des articulations, vous rencontrerez des veines à large cavité et pleines de sang, et ce n'est pas sans peine que vous parviendrez à arrêter l'hémorragie. De même, pour les hémorroïdes du fondement, si vous sectionnez au-dessus ou au-dessous du point d'ablation du condylome, vous verrez le sang couler; mais, si vous extirpez la tumeur dans son insertion même, il ne s'en écoulera pas. Si donc, en opérant ainsi, le sang est arrêté, cela ira bien; dans le cas

« Lorsque vous *incisez* les bras ou les jambes.» Littré, διατάμῃς indique, je crois, non une *incision* mais une *section*, comme le traduisent Cornar. et Mercur.: si *secueris;* Manialdus, si *præcidas*. J'ai découvert que cette singulière opinion sur les hémorragies se rattache au traité des *Articulations*, § 68, et au *Mochlique*, § 34, où elle est formulée comme une doctrine chirurgicale, et ce rapprochement, qui, jusqu'ici, paraît avoir échappé à tous les éditeurs, me paraît un grand témoignage en faveur de l'authenticité des *Hémorroïdes* : « Les sections complètes des os, au niveau des articulations, soit au pied, soit au bras, soit à la jambe, . . . sont, chez la plupart des blessés, sans danger . . . (à moins de lipothymie ou de fièvre).» *Artic.* 68. Notons qu'il n'est nullement question d'hémorragie. Je pense que ces divers passages se rapportent surtout aux *arrachements des membres dans l'article*, qui offrent, en effet, beaucoup moins de danger et d'accidents qu'on ne serait en droit de le craindre et qui *généralement ne se compliquent pas d'hémorragie*. Ceci nous explique la pensée de l'auteur.

[6] διατάμῃς. D, comme plus haut, car il s'agit de la même opération. τάμῃς, vulg. Litt. Erm. — εὑρήσεις, vulg. Litt. εὑρήσῃς, U. — φλέβας κοίλας, DHIKUV, κ. φλ. vulg. Litt. — αἱμόῤῥοα, Ald. pro αἱμόῤῥους, vulg. Litt. — ἰσχῆς, J. ἰσχοῖς, vulg. Litt.

[7] τὴν ἐν, om. V. — *Hæmorrhoidem in sede*, Cornar. Voy. § 9, n. 6. Celse décrit les hémorroïdes de la vulve, l. VI, c. XVIII; Aetius, celles de la vulve et de l'utérus, XVI, 99; Paul d'Égine, celles des parties génitales, VI, 71. — ἀφαιρήσιος, D. ἀφαίρεως, K, pro ἀφαιρέσιος de vulg. Litt. — Gardeil traduit : « Au-dessous de l'endroit où *elles s'oblitèrent.*» Il s'agit du *point d'ablation* : « si seces supra vel infra condylomatis *detractionem.*»

[8] προσφύσει, vulg. Litt. *connexione*, *connexu;* προφύσει, IJU, *germinatione*, *Galen. gloss.* V, Franz, 550. « Mais, si vous les faites tomber, *en y faisant la ligature*, elles ne saigneront point.» Gardeil. Il ne s'agit nullement de *ligature* : « sin vero ipsam eminentiam *ubi annectitur* (id est *in ipso connexu*) abstuleris, non profluet.»

[9] ἢν, codd. vulg. « Il faudrait, dit Littré, lire *εἰ*; car ἢν ne se trouve guère avec l'indic. dans les écrits hipp.» — εἰ, Erm. Littré traduit : « *s'il en est ainsi*, la chose ira bien;» Foës : « si hoc pacto *ad pristinum statum reducitur*;» et

λασσόμενος[10] ὡς μὴ ἅψῃ τῷ σιδήρῳ, ἀλλ' ἐγγὺς προσφέρων τὰ σιδήρια ἀποξηραίνειν, καὶ[11] προσλιθέναι τὸ τοῦ χαλκοῦ ἄνθος τὸ[12] ἐν τῷ οὔρῳ.

VI. Ἕτερος τρόπος ἰήσιος αἱμορροΐδων[1]· καυσλῆρα[2] χρὴ[3] ποιήσασθαι, οἷον καλαμίσκον φραγμίτην[4]· σιδήριον δὲ ἐναρμόσαι[5] καλῶς ἁρμόζον· ἔπειτα τὸν αὐλίσκον ἐνθεὶς ἐς τὴν ἕδρην, διαφαῖνον τὸ σιδήριον καθιέναι, καὶ πυκνὰ ἐξαιρέειν, ἵνα μᾶλλον ἀνέχηται θερμαινόμενος[6]· καὶ οὔτε ἕλκος ἕξει[7] ὑπὸ τῆς θερμασίης, ὑγιέα τε ξηρανθέντα τὰ φλέβια[8].

VII. Ἢν δὲ βούλῃ[1] μήτε καίειν, μήτε ἀποτάμνειν προκαταιονήσας[2] ὕδατι πολλῷ θερμῷ, καὶ ἐκσλρέψας[3] τὴν ἕδρην, σμύρνην τρίψας λείην καὶ κηκίδα, καὶ σλυπληρίην αἰγυπλίην κατακαύσας, ἓν καὶ ἥμισυ πρὸς τἆλλα, καὶ μελαντηρίης[4] ἄλλο τοσοῦτον, τουτέοισι ξηροῖσι χρῆσθαι· ἡ δὲ αἱμορροῖς τουτέοισι τοῖσι[5] φαρμάκοισιν ἀποστήσεται, ὥσπερ σκύτος κατακεκαυμένον· ταῦτα ποιέειν μέχρις ἂν πάσας ἀφανίσῃς. Καὶ χαλκίτιδος ἥμισυ κεκαυμένον τωὐτὸ ἀπεργάζεται.

Maniald : *si ita conquiescat.* Hippocrate veut parler de l'hémorragie; le sens serait donc, ce semble : *si le sang est arrêté ainsi*, comme l'entendent Calvus, *si hoc pacto sistetur*, Cornar. et Mercur. *si ita sedatur.* καλῶς ἂν ἔχοι rejecit Ermer.

[10] φύλας (*sic*), U, pro φυλασσόμενος. Des expériences contemporaines ont montré que le cautère *chauffé à blanc* était moins efficace contre les hémorragies que le fer *simplement rouge.* (Bouchacourt, thèse de Paris.) La cautérisation *objective*, presque au contact, que conseille Hippocrate, s'en rapproche beaucoup pour ses effets.

[11] Littré : «Vous *appliquerez aussi* la fleur de cuivre.» Il s'agit d'une application non pour *remplacer*, mais pour *compléter* l'effet de la cautérisation; ce serait un *pansement* et *non* une *opération substitutive* : «*tuncque* florem æris ex urina imponito.» (Maniald.)

[12] τῷ, DHZ, pro τὸ.

VI. [1] *Titul.* om. KV, ἰήσ. αἱ om. Z. αἱ (in marg. U) om. DJ. τῆς ἰήσιος, Q', Lind. ἰήσεως, J.

[2] καυσλῆρα, codd. vulg. Litt. καυτῆρα, codd. regii ap. Foës, Lind. On lit dans Galien, *Gloss.* «καυτῆρα, æneum calamulum quemdam in fundo perforatum, per quem demissum cauteriolum candens urere potest.» (Franz, *Gloss.* p. 498, traduit mal, à l'exemple de Mercuriali, διαφανὲς par *apparens;* il faut *candens*, c'est-à-dire *rougi à blanc.* Voy. *Hæmor.* § 2, n. 5; *Artic.* § 11.) «Quibus verbis, écrit Foës, p. 894, hic mihi sane locus hæm. subindicari videtur.» — Palladius écrit καυτὴρ, Pline *cauterium*, Paul d'Égine καυτῆρα, VI, 2, καυτήριον, VI, 42, 47, 48, 49, etc. Il est étrange que Cornar. et Mercur. mettent καυσλῆρα dans le texte et *clysterem* dans leur traduction; Calvus avait bien traduit *combustiora cauteriave.*

[3] χρὴ, codd. vulg. χρὴ om. Litt. Erm.

[4] φαρμακίτην, DFGHIKU, Ald. Frob. Merc. Maniald. On lit dans F. Calvus: «Sicuti *fistulam medicamentariam*, calamisconve pharmaciten.» Manialdus (qui traduit *similem fistulæ clysteris*), commente ainsi ces mots: «Ald. Basil. et Venet. legunt φαρμακίτην, *parvam fistulam clysteris;* per clysterem enim medicamentum injicitur in intestina, vel etiam ita dicitur quod medicamentosa sit arundo.» Foës remarque judicieusement: «Hic tamen legendum φραγμίτην satis patet, cum arundo phragmites Dioscoridi dicatur *arundo vallatoria* quæ ad hortorum

contraire, il faudra cautériser, en prenant garde de toucher avec le bouton de feu, mais en se bornant à approcher les fers pour dessécher la partie. On applique ensuite la fleur de cuivre macérée dans l'urine.

6. (*Traitement.* 5° *Cautérisation médiate.*) Autre mode de traitement des hémorroïdes : préparez une canule [en cuivre] semblable au roseau phragmites (*arundo vallatoria*, Dioscoride), et ajustez-y un fer qui s'y adapte exactement; puis, introduisant la canule dans le fondement, glissez-y le fer chauffé à blanc, que vous aurez soin de retirer fréquemment afin que l'opéré supporte mieux la chaleur; de la sorte, il n'y aura pas d'ulcération par l'effet de la chaleur, et les veines desséchées se guériront.

7. (*Traitement.* 6° *Cathérétiques. Consomptifs.*) Si vous ne voulez pratiquer ni cautérisation ni incision, commencez par d'abondantes fomentations d'eau chaude, puis renversez le fondement, et appliquez de la myrrhe et de la noix de galle finement pulvérisées, de l'alun d'Égypte calciné, une partie et demie relativement au reste, et autant de noir de cordonnier, le tout employé sec. L'hémorroïde, par l'action de ces médicaments, sera éliminée comme un morceau de peau cautérisée. On renouvelle ce pansement jusqu'à ce qu'on ait fait disparaître toutes les hémorroïdes. On peut opérer de même avec une demi-partie de chalcitis calcinée.

septa et opera topiaria commendatur.» Depuis cette note on a φραγμίτην dans Foës de Chouët, Chart. Lind. Kühn, Litt.

[3] ἐναρμόσσαι, F. ἐναρμόσαι, vulg. Litt. ἐναρμόσαις, V. Gardeil fait ici un contre-sens : « En prenant un roseau des haies dans lequel un fer à cautère entre facilement.» Ce n'est pas dans un roseau des haies qu'on introduit le cautère, mais dans une canule en cuivre, creuse comme le roseau des haies.

[4] Gardeil traduit : « De manière que l'hémorrhoïde *soit fortement affectée de la chaleur.*» Ce n'est pas le sens, que voici : « ut *qui æger calefit*, facilius calorem sustineat.»

[5] ἕξει, vulg. Litt. ἕξη, Lind. Il s'agit d'une conclusion, et d'une phrase qui n'est plus régie par ἵνα.

[6] Post φλ. add. [γένηται] Lind. om. vulg. Litt.

VII. [1] βούλῃ, codd. vulg. Litt. βούλει, H, forme attiq. spéciale à l'indic.

[2] προκαταιονήσας, vulg. Litt. *prius fovere;* προσκαταιονήσας, GHK, Ald. *insuper adfovere.*

[3] ἐκσπρέψας, DHK (inverto ita scilicet ut id quod erat interius extra vertatur. *Thesaur. gr. l.*—Aristophan. in *Plut.* v. 721: κατέπλασσεν αὐτοῦ τὰ βλέφαρ' ἐκσπρέψας, oblevit ei palpebras *extrorsum versas.*) ἐκτρέψας, vulg. Litt. (*averto, deflecto, declino; Thesaur gr. l.*). — κικίδα, DHJ, Maniald.

[4] μελαντηρίοις, IJU, μελαντηρίοισιν, FGZ, Ald. Frob. Merc. «Ubi vitiose μελαντηρίοισιν legebatur, μελαντηρίης restituimus, et suspicor scripsisse Hipp. μελαντηρίης ἴσον id est *melanteriæ æqualiter tantumdem.*» (Maniald.) Foës avait déjà dit : «μελαντηρίοισι vitiose pro μελαντηρίης adscriptum est;» et il a introduit cette correction dans son texte reproduit depuis par Chouët, Chart. Lind. Kühn, Litt. — τοσοῦτο, DHIJKU; τοσοῦτον, vulg. Litt. Erm. — ἄλλο . . . τοιτέοισι secundum om. F. — ξηροῖσι, DHIJKU, Litt. ξηροῖς, vulg.

[5] τοῖσι om. G. Ald. restituit Corn. Frob. «Hoc medicamentum valenter exsiccat et potentissime adstringit, ... ut refert Aetius (cap. VI, serm. 2, Tetrab. IV) qui . . . . . nominatim ex ipso Hipp. expressit, servatis etiam ponderibus.» (Foës, p. 894.) — Des compositions analogues sont conseillées par Scribonius Largus, Dioscoride, l. V, Celse, l. VI, Galien, etc. — τὠυτὸ, Frob. Merc. Kühn, Lind. τ'ὠὔτὸ, Foës. τ'ωυτὸ, Maniald. τ'ὠυτὸ, Chart. τωὔτὸ, Litt. Erm.

Traitement. 7° *Suppositoires.*) Si vous voulez traiter avec des suppositoires, un os de sèche, un tiers de molybdène (*massicot*), de l'asphalte, de l'alun, un fleur [de cuivre], de la noix de galle, un peu de vert-de-gris; incorporez le ec du miel cuit, et faites-en un suppositoire allongé, que vous appliquerez ce que les hémorroïdes aient disparu.

Hémorroïdes chez la femme.) Les hémorroïdes chez les femmes se traitent ainsi : ez avec beaucoup d'eau chaude, eau chaude où vous aurez fait bouillir des aromatiques; pilez de la myrice (*tamarix africana*, Desfont.), de la litharge et de la noix de galle; versez dessus du vin blanc, de l'huile et de la graisse et broyez le tout ensemble. Cette préparation s'emploie, après les fomentations, aire des onctions. Il faut fomenter le fondement après l'avoir forcé à sortir le ossible.

nus ἕδρην exponit τὸν οἰκεῖον τόπον *m locum.* Galenus in exeg. Hipp. ἕδρην gnificans hoc loco αἰδοῖον, *pudendum*, tamen locum nullus animadvertit. Sic ribit πέρινα, περίνεον, αἰδοῖον, in libro norr. et fist. et *sedem* ἕδραν dicere vi- qui tamen locus apud Galen. corruptus nos ex Hesychii lexico sic restituimus.» *cr. chirurgia*, p. 235.) Il y a là, ce , plusieurs erreurs : et d'abord αἰδοῖον rouve pas dans le texte de Galien; c'est re interpolation; qu'elle soit tirée d'Hé- ou d'ailleurs, peu importe; ce qu'il y ıpital, c'est qu'elle n'est pas dans l'ori- ensuite la définition du périnée par Ga- t si précise, qu'elle ne laisse subsister doute : «περινῷ, *perineo;* est autem lo- er scrotum et anum, ἕδραν, ubi vesicæ est.» Enfin le *proprius locus* d'Érotien ıtend nullement du *pudendum* comme voir : «Hipp. in Mochlico dicit cogere ıpereminent in *sedem* suam, ἕδρην, hoc *proprium locum.*» (Éd. Franz, p. 153.) t de réduire des os, déplacés, dans leur *rticulaire.* On s'explique d'autant moins méprise de Maniald. que Rufus, Pollux dans son *Onomasticon*, et l'auteur de l'*Isagoge* s'accordent à désigner par αἰδοῖον les *parties génitales externes* dans les deux sexes. (Voy. H. Stephan. *Dictionarium medicum*, p. 535, 544, 553, 598.) «Le *pudendum muliebre*, dit aussi Galien, τὸ γυναικεῖον αἰδοῖον, est la région comprise entre les os du pubis; elle est située en avant du fondement, ἕδρας.» (Dundas, *Oribas. Anatomic. ex libr. Galen.* 1735, p. 126.) Galien distingue toujours le *pudendum* d'avec le *siége* (*ib.* p. 238, 240); il en est de même dans les livres hippocratiques : ainsi on lit (*De la nature de la femme*, § 4, Littré, VII, 316) que, «dans la procidence complète de la matrice, de la chaleur se fait sentir au *siége* et aux *parties génitales*, τὰ αἰδοῖα καὶ τὴν ἕδρην.»

[7] ἐξεώσας, D. Gardeil traduit : «On fait tremper souvent l'anus dans l'eau.» Hippocrate ne parle pas de *bain*, mais de *fomentation;* et il ne s'agit nullement de la *fréquence* de cet exercice, mais du *degré de saillie* qu'on force l'anus à faire au dehors : «sedem quam maxime foras propulsam fovere oportet.» (Chart.) — Disons en terminant que la médication conseillée ici appartient à des moyens plutôt palliatifs que curatifs.

ΠΕΡΙ ΣΥΡΙΓΓΩΝ.

Argumentum : Ani fistulas, earumque causas et symptomata, recti intestini inflammationem ac prolapsum, stranguriam, sanieique fluorem, eorumque affectuum curationes libellus complectitur. (R. Chartier.)

X. Σύριγγες [δὲ [1]] γίνονται μὲν ὑπὸ φλασμάτων καὶ φυμάτων, γίνονται δὲ καὶ [2] ὑπὸ εἰρεσίης καὶ ἱππασίης· ὅταν ἀθροισθῇ ἐν τῷ γλουτῷ αἷμα πλησίον τῆς ἕδρης· σηπόμενον γὰρ νέμεται ἐς [3] τὰ μαλθακὰ (ἅτε ὑγροῦ ἐόντος τοῦ τε ἀρχοῦ, καὶ τῆς σαρκὸς μαλθακῆς ἐν ᾗ [4] νέμεται), ἔσ' ἂν τὸ φῦμα ῥήξῃ καὶ κάτω ἐς τὸν ἀρχὸν διασήψῃ. Ἐπὴν [5] δὲ τοῦτο γένηται, συριγγοῦται καὶ ἰχὼρ ῥέει καὶ κόπρος ῥέει δι' ἑωυτῆς [6] καὶ φῦσα καὶ βδελυγμίη πολλή. Ὑπὸ μὲν οὖν τῶν φλασμάτων γίνεται, ὁκόταν τι τῶν περὶ τὸν ἀρχὸν χωρίων [7] φλασθῇ ὑπὸ πληγῆς, ἢ ὑπὸ πτώματος, ἢ ὑπὸ τρώματος, ἢ ἱππασίης, ἢ εἰρεσίης, ἢ ὅσα τοιουτότροπά ἐσ'ι· ξυνίσ'ται γὰρ αἷμα, σηπόμενον δὲ

X. [1] δὲ, DFGHKUV, Erm. om. vulg. Litt. δὲ me paraît indispensable; c'est l'indice d'une liaison et d'une *suite;* ce qui suppose l'existence d'une *première partie* qui n'est autre que l'opuscule des *Hémorroïdes : αἱμορροΐδων τὸ μὲν νούσημα ὧδε γίνεται*, § 1; . . . *σύριγγες δὲ, γίνονται*, § 10. Notons qu'il ne s'agit pas *des fistules en général;* il n'est question ici que *des fistules à l'anus;* le premier titre serait inexact; l'intitulé *De hæmorrhoïdibus et fistulis* satisfait mieux l'esprit, car il réveille des idées de relation, et donne à entendre un mal qui a, avec les hémorroïdes, des rapports, sinon toujours de causalité, du moins de voisinage. — J'ai aussi par ces motifs fait suivre la numération des paragraphes (tout en conservant entre parenthèses les numéros d'ordre de Littré). — Les anciens définissaient ainsi les fistules : « *σύριγξ, fistula*, ductus est callosus, angustus et oblongus, interdum et jam obliquus, osculum habens cui cicatrix obduci nequit, per quod humor certis temporibus tenuis excernitur. Duæ sunt fistularum differentiæ; quædam enim ipsarum *cæcæ* sunt, quædam vero *occultæ.* » Cette définition, assez semblable à la nôtre, peut être comparée avec celles de Celse (V, xxviii, n° 12; et VII, iv, n°s 1 à 4) et de Paul d'Égine (VI, 77 et 78), etc.

[2] καὶ, om. J. — ἐρεσίης, vulg. Kühn, Litt. εἰρεσίης, DGHIK (ut Herodot. I, 203, εἰρεσίῃ; Thucyd. VII, § 14, εἰρεσίαν; Soph. *Aj.* v. 249, εἰρεσίας). — Ces deux causes, *remigatio* et *equitatio*, rentrent dans la catégorie des *contusions*, dont elles sont des exemples particuliers. — Gardeil traduit : « Parce que les muscles fessiers se trouvent alors comprimés à l'entour de l'anus. » Il ne s'agit pas de la *compression des muscles fessiers*, mais de l'*accumulation du sang dans les fesses près de l'anus :* « cum in natibus congregatus fuerit sanguis prope sedem. » (Cornar.)

[3] εἰς, vulg. Kühn, ἐς, *id.* Litt. ut infra. — Vidius traduit νέμεται par *exest;* Foës, Chart. Ermer. *depascitur*, Maniald. *serpendo depascitur*, Lefèvre, *vient à ronger*, le traducteur anonyme de 1634, *ronge et consume*, et Gardeil, *la pourriture gagne.* Ce qui paraît avoir induit en erreur, c'est le souvenir des ulcères *rongeants* appelés νόμαι (*Ulcer.* § 18; *Prorrhet.* II, § 13), et des humeurs dites *rongeantes*, νεμόμενον (*Ulcer.* § 17 *bis; Prorrh. ib.*). Mais νέμεται (mot oublié par Foës, *Œcon. Hipp.*, et par Gorris,

DES FISTULES.

Ald. fol. 222. — Cornar. Frob. 517. — Vidius, 47. — Mercuriali, 3e class. 361. — Foës, VI, 833. — Maniald. 236. — Linden, II, 680. — Chartier, XII, 141. — Littré, VI, 448. — Ermerins, III, 269.

10 (1). (*Mode de production des fistules à l'anus.*) Pour ce qui est des fistules [à l'anus], elles se produisent à la suite de contusions et de tumeurs; elles peuvent provenir aussi de l'exercice de la rame et de celui du cheval. [1er cas, tumeur.] Il arrive que du sang s'amasse et forme tumeur à la fesse, près du fondement; or, en se corrompant, ce sang se répand (voy. n. 3) dans les parties molles, ce qui, en raison de l'humidité du rectum et de la mollesse de la chair où il s'étend, continue jusqu'à ce que la tumeur crève et que la corruption envahisse le bas du rectum. Une fois cet accident déclaré, il existe une fistule à travers laquelle il s'écoule une humeur ichoreuse, des matières fécales, des vents et beaucoup d'ordures puantes. (Voy. n. 6.) [2e cas, contusion.] Or il peut aussi se former une fistule à la suite de contusions, quand un

Defin. medic. ainsi que par H. Estienne, *Diction. medic.*), doit s'entendre dans le sens de *se répandre, se distribuer,* comme Hippocrate le dit lui-même à propos de la déligation, soit des points de couture (*Officin.* § 8), soit surtout de la circonvolution des bandes (*Offic.* § 22; *Fract.* § 4) qu'on *distribue, νεμόμενον, νεμέσθω,* dans une direction déterminée. Cette interprétation est justifiée par Galien, *Comm.* 2, in *Offic.*: «*νομὴ* etiam *distributio* et *fasciarum involutio* in deligandi ratione dicitur, eoque nomine sæpe utitur Hippocrates.» Calvus traduit, ici *deditur,* Corn. et Merc. *distribuitur,* et Littré, *s'étend.*

4 ἢ om. Maniald. *νέμηται*, U. — *φύμα*, Ald. Frob. Merc. Man. (Hesychii *Lexic.* ed. Schrevelii 1668); *φῦμα*, Foës, Lind. Chart. Kühn, Litt. Erm. Sur les *phymata* voy. *Med.* § 13, 1.

5 *ἐπ' ἣν*, Ald. Frob. Merc. Man. Chart. *ἐπὴν*, Foës, Lind. Kühn, Litt. — *ἰχωρέει*, vulg. Kühn. *ὑποχωρέει*, L. *ἰχωῤῥοέει*, Lind. (Cette dernière correction est d'Æmil. Portus: «*ἰχωῤῥοέει* legendum, ut Frob. 540, 15, ubi vitiose legitur *ἰχωροροοῦσι* pro *ἰχωῤῥοοῦσι*; *ἰχωροοῦσιν* est et in *Œcon. Hipp.* in *μολοῦσθαι*; sed et ibi *ἰχωῤῥοοῦσι* videtur scribendum ut *αἱμορροοῦσι.*») *ἰχὼρ ῥέει*, K, Litt. Erm. Ces deux corrections sont bonnes : je prends la dernière à cause de *κόπρος ῥεῖ* qui suit, d' *ἰχὼρ ῥέῃ* que je lis, *Ulcer.* § 27, enfin d' *ἰχὼρ ἀποῤῥέῃ* qui revient plus loin, *Fistul.* §§ 18, 14. Voy. aussi *Fist. Append.* § 7. — Sur l'*ichor*, consultez *Med.* § 9, 15.

6 *ῥεῖ* (scribo *ῥέει*) *δι' ἐωυτῆς*, codd. vulg. Kühn. (Voy. *Append.* § 2, n. 2.) *αὐτῆς*, Litt. *ῥεῖ δ. ἐωυτ.* delevit Ermer. — *φύσα*, vulg. Kühn. (*φύσα*, H. Stephan. *Diction. med.* p. 547; Hesychii *Lexic.* 1668; Foës, *Œcon. Hipp.*; Gorr. *Defin. med.*; Franz, *ed. Erot.* p. 378; Eustath. *in Erot. ib.*) *φύσσα*, J; *φῦσα*, Litt. (ut *Aphor.* IV, 73). — «*βδελυγμίη* execrandum et abominabilem ac tetrum fœtorem qui ex fistulis erumpit significat, gravemque odorem qui ex saniei corruptela et magna putrilagine, qua assidue manant fistulæ, evomitur.» (Foës, *Œcon. Hipp.*) — *οὖν*, om. V.

7 Sic vulg. Litt. *χωρίον*, V, Lind. — *θλασθῇ* J, *φλ.* vulg. Litt. — *ἢ ἐρεσ.* om. Lind. *εἰρεσίης*, DHJ, *ἐρ.* vulg. Litt. Voy. note 2. — Hippocrate énumère ici en détail toutes les causes *contondantes*, actives. La chirurgie moderne a confirmé cette étiologie : «Les abcès

ἐκπυΐσκεται· ὑπὸ δὲ τοῦ ἐκπυϊσκομένου πάσχει ἅπερ ἐπὶ τῶν φυμ
εἴρηται.

XI. Πρῶτον μὲν οὖν ὅταν[1] τι τοιοῦτον αἴσθῃ φυόμενον φῦμα, τάμν
τάχιστα ὠμὸν πρὶν ἢ διαπυῆσαι ἐς τὸν ἀρχόν[2].

XII. Ἢν δὲ νοσέοντα ἤδη τὴν σύριγγα παραλάβῃς, λαβὼν σκοροδου
σιγγα νεορὴν, ἀνακλίνας τὸν ἄνθρωπον ὕπλιον[2], τὰ σκέλεα διαγαγ
μὲν ἔνθα τὸ δὲ ἔνθα, τὴν φύσιγγα καθιέναι ἔστ' ἂν προσκόψῃ, μετρῆσ
τὸ βάθος τῆς σύριγγος τῇ φύσιγγι· καὶ σεσέλιος[4] δὲ ῥίζαν κόψας ὡς
τάτην, ὕδωρ ἐπιχέας βρέχειν τέσσαρας ἡμέρας· καὶ προνηστεύσας,

idiopathiques, ayant leur point de départ dans l'épaisseur même du tissu cellulo-adipeux, peuvent être causés par toutes les violences extérieures, comme coups, chutes, etc., sur les environs de l'anus. L'habitude de rester assis, en voiture surtout, l'équitation, etc., les produisent encore assez souvent.» (Velpeau, *Dict. de méd.* en 30 vol. 1833, t. III, p. 308.)

[3] Lefèvre traduit : «L'on endure les mesmes choses en la suppuration qu'on *faict en une apostume meure;*» et Gardeil : «Cette pourriture engendre des effets communs à ceux *des tumeurs dont j'ai parlé ailleurs.*» On ne paraît pas avoir bien compris le sens chirurgical de ce paragraphe : Hippocrate ne fait allusion ni à *un autre traité*, ni aux *tumeurs en général;* je ferai remarquer qu'il établit deux cas pour la production des fistules, et l'essentiel est de les bien distinguer : 1° celui où le sang *se ramasse en tumeur*, ἀθροισθῇ, *coacervatur* (Man.), puis se corrompt, si bien que la *tumeur*, φῦμα, crève (les fistules, dit Antylle (Oribase, XLIV, 22), sont d'ordinaire une conséquence des abcès non convenablement traités); 2° et celui où, par le fait d'une contusion, le sang s'arrête et se fige, ξυνίσταται, *cogitur* et *sistitur* (Calv. et Vidius); *le sang arresté se caille* (Lefèvre), puis amène avec la suppuration une fistule *comme dans le cas de la tumeur dont il vient d'être parlé.*

XI. [1] ὁτάν τι, Ald. Frob. Merc. Foë Lind. ὅταν τι, Chart. Kühn, Litt. — a J. — φύμα, Ald. Frob. etc. Voy. § 10

[2] τὴν ἀρχὴν pro τὸν ἀρχὸν, Z. — crate soulève ici une grande et difficile q de chirurgie : convient-il, oui ou non, prématurément les abcès de l'anus? «Si dit Celse, ex inflammatione pus orit primum id apparuit, incidendum est, ipse suppuret. Neque tamen ante prope est : nam si crudum incisum est, inf tioni multum accedit, et puris aliquanto concitatur.» (VII, XIX, n° 1. J.) Dale (*Chirurgie françoise*, 1570, p. 179) contre cette dernière proposition : «N ticiens, au contraire, commandent les avant leur maturité, à fin que s'y faisant pourriture, les nerfz, tendons, memb ligaments ne soyent corrompus.» Paul avait dit très-judicieusement : «Il fau aussi que parfois on opère prématu (ὠμοτομοῦμεν) les abcès avant leur enti version en pus, en raison du voisinag articulation ou d'organes importants, que, par le contact permanent de la putride, quelque ligament ou quelque nécessaire ne vienne à se corrompre. Air pocrate prescrit d'ouvrir avant leur c maturité les abcès situés près de l'anu la crainte qu'ils ne perforent l'intestin.

« les points de la région anale a été meurtri, par exemple, par un coup ou une chute, ou une blessure, ou l'exercice, soit du cheval, soit de la rame, ou enfin par toute autre cause semblable; car alors le sang s'arrête et se fige, puis il se corrompt et dégénère en pus; et de cette suppuration résultent les mêmes accidents que nous venons d'indiquer pour la tumeur.

11 (2). (*Traitement.* 1° *Incision.*) La première chose à faire quand on a reconnu qu'il se forme quelque tumeur de ce genre, c'est de l'inciser au plus vite, à l'état de crudité, avant que la suppuration pénètre dans le rectum. (Voy. n. 2.)

12 (3). (*Traitement.* 2° *Cathérétiques et tentes.*) Si vous entreprenez un malade déjà atteint d'une fistule confirmée, il faut, après avoir pris une tige d'ail fraîche, fait coucher le sujet sur le dos, et écarté ses jambes, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, introduire la tige jusqu'à ce qu'elle heurte, et vous aurez ainsi la mesure de la profondeur de la fistule; puis prenez de la racine de séséli (*tordylium officinale*, L.) que vous hacherez aussi menu que possible, versez de l'eau par-dessus et faites macérer pendant

§ 34.) — Disons que la chirurgie moderne justifie ici les préceptes d'Hippocrate; et d'abord la clinique m'a appris, comme au professeur Velpeau, que « les abcès de l'anus ne se terminent presque jamais par résolution : le pus se creuse une cavité qui s'agrandit sans cesse, et finit par se rapprocher ou de la peau ou des cavités profondes. » (*Dict. de méd.* en 30 vol. t. III, 1833, p. 310.) J'ajouterai avec M. Velpeau : « On est universellement d'accord aujourd'hui sur les avantages de les vider aussitôt que la fluctuation n'y est plus douteuse. Quelques essais me portent même à penser qu'il ne serait pas impossible d'en arrêter la marche, en y enfonçant le bistouri dès le début. Nul doute qu'on ne prévînt par là leur extension du côté de l'intestin, quand ils sont idiopathiques, et qu'on n'en fît avorter un certain nombre; . . . c'est en se hâtant qu'on évite la fistule, s'il y a lieu. » (*Id. ib.* p. 312.) — Voy. *Appendix Fist.* § 1, n. 7.

XII. [1] σκορόδον, D, σκόροδον, J. Lefèvre traduit : « Le bout agu d'un ail nouveau, » et Gardeil, « une tige d'ail jeune; » Calvus, « viridis allii; » Corn. Vid. Foës et Man. « recentem, » et Littré, « tige creuse et fraîche d'un pied d'ail. » Érotien, *Gloss.* p. 352, explique σκορόδου φύσιγγα, *qui foris est cortex*, et Galien, « φύσιγρα (legend. φύσιτρα Eust., aut potius φύσιγγα), qui vocatur caulium exortus et maxime concavus. » Vidius écrit : « utiliter pro specillo allii stilum indit, qui, cum flectatur et mollis sit, citra dolorem fistulæ flexus persequitur. » Maniald. ajoute : « Sic etiam Guido eam explorat *radicibus petroselini, stilo malvæ*, aut *vineæ pervineæ.* » Celse, V, XXVIII, n° 12, employait la *sonde*, specillum, et Paul d'Égine, VI, 78, soit la *sonde*, soit une *soie de porc*. Dalechamps, mû sans doute par la pensée qu'il est très-difficile d'explorer avec une tige d'ail, suppose qu'il s'agit d'une sonde et traduit : « On prend une éprouvette (qui a en son extrémité un bouton pointu au bout au-dessus un peu grosset, de figure semblable à la gosse d'un ail, à raison de quoy on la nomme *teste d'ail*), etc. » (*Chirurgie françoise*, Lyon, 1570, p. 325.)

[2] ὕπτια. J. Gardeil traduit : « Le sujet *renversé sur le ventre.* » C'est précisément le contraire : *supinato reclinato* (Corn. Foës); « le renverserez tellement qu'il ayt le ventre en hault. » (Lefèvre.) — ἔνθεν (U cum a supra εν), V.

[3] δὲ pro τε, DH. μετρῆσι τὲ, Merc. μετρῆσαι τὲ, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. μετρῆσαί τε, Chart. Lind. Kühn, Litt. Erm. — τὸ om. U. — φύσιγγος τῇ σύριγγι, J.

[4] σεσέλεος, Ald. vulg. Kühn. σεσέλεως, Foës in not. σεσέλιος, DH, Litt. Erm. — ὕδωρ, in marg. U. — ἐπιχέειν, D. — ἐπιβρέ-

[illegible]

[illegible] en mèche roulée et tordue sur [illegible] même, linamentum intortum.

[illegible], GUZ. [illegible], Ald. — [illegible], correction de Cornar. passée dans [illegible] Litt. — φλογγος pro φλογγ. U.

[illegible] Signalons en passant cette mention d[illegible] speculum ani qu'Hippocrate nomme [illegible] et Paul d'Égine, VI, 78, [illegible] et [illegible]

quatre jours; le malade, après avoir fait diète, boira (voy. n. 4) environ trois cyathes de cette eau où l'on aura mêlé du miel; par ce moyen, débarrassez aussi des ascarides; ceux qu'on abandonne sans les traiter [de ces complications] succombent (n. 6). Après cela, on a une bandelette de lin qu'on humecte avec le suc du grand tithymale (*euphorbia characias*, L.) et qu'on saupoudre de fleur de cuivre calcinée et pulvérisée; on en prépare une tente égale en longueur à la fistule (n. 8), et l'on passe un fil par le bout de cette tente et de plus par la tige d'ail; alors, faisant coucher le patient sur le dos et explorant avec le speculum la partie corrodée du rectum, on y fait pénétrer la tige d'ail; aussitôt qu'elle se montre dans l'intestin, on la saisit et on l'attire jusqu'à ce qu'elle ait traversé la fistule de façon à l'occuper de haut en bas; une fois qu'elle est introduite,

διαστολεύς. Érotien a la glose κάτοπτρον. — ἡ μηλωτὴ (cum Foesio lego μηλωτὶς *specillum ad dilatandum*); et Galien : « κατοπτῆρι, instrumentum quod vocatur ἑδροδιαστολεύς, *sedem dilatans*, ut et διόπτρα instrumentum quod muliebre pudendum dilatat διαστολεύς. » Voy. aussi éd. Franz, p. 524. — Gardeil traduit ὕπτιον « On replace le sujet *renversé sur le ventre.* » (Voy. note 2.) — Peut-être pour παρακύψῃ pourrait-on conjecturer παρακόψῃ comme plus haut προσκόψῃ ?

[11] εἰσωσθῇ, D, ἐσωσθῇ, Q'. Le sens n'est pas *intrudatur*, mais *adæquetur;* seulement ἐσόω ne peut donner la leçon ἰσωσθῇ qu'on lit dans les variantes, p. 1328 de Foës. ἰσωθῇ est marqué d'un astérisque dans Ald. καὶ τῷ κάτω om. J. Lefèvre traduit : « La tente doit être égale et aussi grosse par en haut que par en bas. » On s'accorde à entendre qu'il faut que la tente traverse la fistule et *effleure également en haut et en bas*, superiori ac inferiori parti adæquatum. (Cornar. Foës, Man.)

[12] ἐπ' ἠῦ, Ald. Frob. Merc. Man. Lind. ἐπὴν, Foës de Chouët, Chart. Kühn, Litt. — Voy. § 10, n. 5. — βάλαλον, U. — σμηκτρίδα, U. Érotien a une glose, p. 352, et Galien deux, p. 452 et 564, sur la *terre cimolée*, qu'ils écrivent σμηκτίδι et σμηκτίδα sans ρ. (On lit σμηκτρίδα γ. *De morb. mul.* l. II; Frob. 284, l. 49; Littré, VIII, 370, § 189.) Qui est-ce qui est oint de terre cimolée? Est-ce le *suppositoire* ou l'*anus?* Littré place une virgule avant τὸν ἀρχὸν et traduit : « Mettez dans le rectum un suppositoire en corne enduit de terre cimoliée. » (Lisez *cimolée*, avec le *Dict. de l'Académie*, 6e éd.; avec Morin, *Dict. des mots fr. tirés du grec*, 2e éd. 1800; Lunier, *Dict. des sc. et des arts*, 1805; Boiste, *Dict. univ.* 3e éd. 1808; Noël et Chapsal, *Nouv. dict. de la lang. fr.* 1827; Laveaux, *Dict.* 2e éd. 1828; Nodier, *Vocab. fr.* 1848; enfin avec Littré lui-même, *Dict. de la lang. fr.* 1873.) Gardeil adoptait le même sens. Vidius avait déjà écrit : « Cornea glans in anum inditur illita; » Lefèvre et le traducteur anonyme de 1634 suivent Vidius. (Je lis aussi dans Aétius, *Tetr.* IV, s. 2, c. IX : « illinatur canalis ex medicamento cicatricem inducente aut samia terra cum vino, aut cerussa. » Mais Corn. Frob. Foës, Lind. et Kühn ne mettent point de virgule ni avant ni après. Calvus avait traduit : « creta podicem linito. » Eustachi, dans ses notes sur Érotien, en 1566, met aussi : « podice terra cimolia oblito. » (Franz, p. 352.) Corn. et Foës donnent la même traduction qu'Eustachi; Chart. et Maniald écrivent également : « glans cornea in anum prius illitum. » Merc. place une virgule avant ἐᾶν, et suit la même interprétation. Dalechamps traduit : « On engresse le fondement de quelque terre grasse et abstersive, et met en dedans un suppositoire, etc. » Or il me semble qu'ils sont dans le vrai : car les chirurgiens ont dû constater, comme moi, que, si c'est le speculum ou un suppositoire solide qu'on enduit d'une substance médicamenteuse, tout est balayé et comme épongé à mesure qu'on l'introduit, et rien n'entre avec lui; il n'en est pas de même si c'est l'anus ou le vagin qu'on a préalablement enduit; et je remarquerai, en faveur de notre interprétation, qu'un peu plus loin c'est l'*anus* qu'Hippocrate *oint de myrrhe*.

χρίσας σμηκτρίδι τὸν ἀρχὸν ἐᾶν· ἐπὴν δὲ ἀποπατέῃ, ἐξαιρέειν, καὶ αὖθις προσλιθέναι ἕως ἂν πεμπλαίη [13] γένηται· ἕκτῃ δὲ ἡμέρῃ ἐξαιρέειν [14], ἕλκων τὴν σλροβίλην ἔξω τῆς σαρκός· καὶ τρῖψαι [15] σλυπληρίην μετὰ ταῦτα, καὶ πλήσας τὴν βάλανον καὶ ἐς τὸν ἀρχὸν ἐμβαλὼν, ἐᾶν ἄχρις οὗ [16] ἡ σλυπληρίη ὑγρὴ γένηται· τὸν δὲ ἀρχὸν [17] σμύρνῃ ἀλείφειν, ἄχρις οὗ ἂν δοκέῃ ξυμπεφυκέναι.

XIII. Ἑτέρη θεραπείη [1]· ὠμόλινον λαβὼν ὡς λεπλότατον, ξυμβάλλειν ὅσον σπιθαμιαῖον πεντάπλουν, καὶ ξυμπεριλαβεῖν ἱππείην τρίχα [2]· ἔπειτα ποιησάμενος μήλην κασσιτερίνην ἐπ' ἄκρον τετρημένην, ἐνείρας ἐς τὴν μήλην τὴν ἀρχὴν τοῦ ὠμολίνου ξυμβεβλημένου [3], καθιέναι τὴν μήλην ἐς τὴν σύριγγα, καὶ ἅμα τῆς ἀρισλερῆς χειρὸς τὸν δάκτυλον τὸν λιχανὸν καθιέναι ἐς τὴν ἕδρην· ἐπὴν δὲ ψαύσῃ ἡ μήλη τοῦ δακτύλου, ἄγειν ἔξω [4] τῷ δακτύλῳ ἀποκάμψας τῆς μήλης τὸ ἄκρον, καὶ τὴν ἀρχὴν τὴν ἐν τῇ μήλῃ· καὶ τὴν μὲν μήλην πάλιν

[13] Gardeil : « On le laisse durant sept jours. » Calvus écrit « quintum diem usque, » et tous les traducteurs l'ont l'entendu comme lui.

[14] Littré : « Au sixième jour, tirez la tente hors de la chair et ôtez-la. » Il y a deux choses distinctes : ôter de nouveau le *suppositoire*, *ἐξαιρέειν*, puis retirer la *mèche*, *ἕλκων* : « Sexto die, glans subtrahitur, et linteum ex carne evellitur. » (Vidius, Man.)

[15] *ὦ τρίψαι* pro *καὶ τρ.* Man. *τρίψας*, Chart. *τρίψαι*, Frob. Merc. Foës, Lind. Litt. *τρῖψαι*, Kühn. — *σλυπληρίη*, DHIV. « Balanum corneam . . . cavam esse necesse est (alumine siquidem statim replebit) ut pateat exitus sordibus iis quas medicamentum fistulæ admotum excitat. » (Maniald.)

[16] *οὖν* pro *οὗ*, FGZ. Littré traduit : « Jusqu'à ce que l'alun *devienne humide;* » Vidius « donec madeat, » Lefèvre « devienne moite et humide, » et Maniald « humidum fiat. » Mais cela a lieu à l'instant même, à cause de l'ichor, des matières fécales et des ordures qui affluent vers la fistule; il me semble qu'Hippocrate veut dire « donec liquescat » (Calv. Foës, Chart.), « liquidum fiat » (Corn. Merc.), « jusqu'à ce que l'alun soit fondu » (Gardeil). — *ἡ σλυπληρίη . . . ἄχρις* om. V.

[17] *τῶν δὲ ἀρχῶν*, FGZ. — *δὲ* om. D. — *ἄχρι οὖν*, FG, *οὖν* pro *οὗ*, Z, *οὗ* om. D. — *δοκέει*, Z. — *ξυμπεφωνηκέναι*, Ald. vulg. Kühn. « Dum opus esse videatur » (Vid.); « quoad convenire videatur » (Foës); *συμπεφυκέναι*, D; *ξυμπεφυκέναι*, Q', Barth. in marg. Litt. Erm. Cette leçon avait déjà été entrevue par Calv. Corn. et Merc. qui traduisent : « Donec coaluisse videatur. » Gardeil et Littré suivent aussi cet avis. « Nos, dit Maniald, *ξυμπεφωνηκέναι* retinuimus, *quandiu opus esse videbitur.* » Les deux leçons peuvent se défendre; mais celle de DQ' est préférable : elle me semble justifiée par *ξυμφύηται*, qu'on lit plus loin, § 15, et qui offre la même idée.

XIII. [1] *ἑτ. θερ.* om. JV. — *σπηθ.* IN pro *σπιθ.* Gardeil traduit : « Sur la longueur d'environ cinq empans. » Quintuplex se rapporte au *nombre* des replis du fil et non à leur *longueur*, qui doit être d'*un empan*, évalué $0^{m},225$. Littré dit, au contraire : « Prenez un fil de lin écru, . . . d'un empan de long, pliez-le en cinq. » Mais alors il n'aurait plus que 4 centimètres et demi, et ne serait plus suffisant pour faire la ligature. Il me semble qu'Hippocrate veut qu'on prenne un fil de lin écru et qu'*on le plie en cinq sur une longueur d'un empan :* « quincuplex palmi longitudine in unum complicato » (Foës); « idque linum, dit Celse, VII, IV, n° 4, esse debet crudum, et duplex triplexve,

on place un suppositoire dans le fondement, qu'on a préalablement enduit de terre cimolée (voy. n. 12), et on laisse le tout en cet état. Quand l'opéré va à la selle, on ôte le suppositoire pour le remettre de nouveau jusqu'au cinquième jour; le sixième on l'ôte encore et on retire la tente hors de la chair (voy. n. 14). Après cela on pulvérise de l'alun, on en remplit le suppositoire qu'on replace dans le rectum, et on l'y laisse, jusqu'à ce que l'alun soit liquéfié; quant au rectum, il faut l'oindre avec de la myrrhe jusqu'à ce qu'il paraisse cicatrisé.

13 (4). (*Traitement.* 3° *Ligature.*) Autre mode de traitement : ayez un fil de lin écru, aussi fin que possible, et, le pliant en cinq sur environ un empan (0m,225) de long (voy. n. 1 et 2), cordez-le avec un crin de cheval; prenez ensuite une sonde d'étain, percée, à une extrémité, d'un trou où l'on fait passer le bout du fil préparé, et engagez cette sonde dans la fistule, en même temps que vous introduirez dans le fondement l'index de la main gauche. Dès que la sonde aura rencontré votre index, il faut, en la recourbant par la pointe avec le doigt, amener cette pointe au dehors, et avec elle le chef du fil qui s'y trouve; après quoi on retire la sonde de son côté, et l'on fait deux

sic tortum ut unitas facta sit.» — «Jubet Hipp., dit Paul d'Égine, VI, 78, linum quintuplex crudum cultro forato vel specillo per fistulam dimittere.» — *συμβάλλειν*, Ald. vulg. Kühn, Litt. Je lis *ξ* avec Erm. comme *ξυμπεριλαβεῖν* qui suit. Voy. note 3.

[2] Littré : «*Passez*-y un crin de cheval.» Hippocrate veut dire, je crois, *enroulez*, *cordez avec* : «circumvolvito» (Calvus), «obvolvendum» (Vid.), «circumvolvitur» (Foës, Chart.). — *ποιησάμενον*, D. — *κασσιτερίνην*, GZ, Ald. Frob. Merc. Man. *κασσιτ.* U, Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. — *τετρημμένην*, GHIJZU. — Remarquons cette mention d'une *sonde en étain*, plus ou moins semblable à celles qu'on attribue à Mayor.

[3] *συμβ.* vulg. Kühn, Litt. Je lis *ξ* (voy. note 1), ut *ξυνίσταται*, § 10; *ξυμπεφυκέναι*, § 12, l. 19; et plus loin *ξυμπέσοι*, § 15, *ξυμπληρωθείη*, § 16. — *σύριγγα*, I.

[4] *ἔξω* om. G, Ald. *ἔξω*, Frob. : correction de Corn. passée dans vulg. — Littré traduit : «Quand la sonde touchera le doigt, vous l'amènerez avec ce doigt au dehors, courbant le bout de la sonde et le fil qui y est attaché; alors vous retirerez la sonde.» S'agit-il essentiellement de *courber le fil de lin*, et de retirer la sonde *par le bout avec le fil?* Est-ce bien saisir la manœuvre? On l'a cru d'après Celse : «In fistulas demisso specillo, ad ultimum ejus caput incidi cutis debet, dein *novo foramine specillum educi lino sequente.*» (VII, IV, n° 4.) Foës répète aussi : «per sedem specillum educitur.» Lefèvre l'entend de même; or ce qui importe, c'est de savoir si le procédé de Celse est réellement celui qu'Hippocrate conseille. Vidius et Maniald n'en disent rien. Il faut, selon moi, diviser la manœuvre en plusieurs temps : le premier consiste à recourber le bout de la sonde, *ἀποκάμψας*; le deuxième à amener au dehors ce bout recourbé, *ἄγειν ἔξω τὸ ἄκρον*, et à dégager avec lui le fil passé dans la sonde; jusque-là pas de conteste possible. Reste le troisième : Maniald l'entend comme Celse et Littré : «Lini caput cum specillo extrahatur.» Je ne crois pas que cette interprétation soit la bonne; ce n'est pas Celse, c'est Hippocrate qu'on a à traduire : or notons bien que, pour retirer la sonde, il écrit *πάλιν ἐξαιρέειν*, c'est-à-dire qu'il faut la *ramener en arrière*, *à rebours*, *à reculons*, comme l'écrit très-bien Chartier, *retrorsum extrahitur*. Cornar. et Mercur. disent aussi : «specillum *rursus* extrahito.» C'est là une manœuvre générale pour les ligatures, soit des fistules, soit des polypes, manœuvre dont le tamponnement nasal avec la sonde de Belloc peut donner une idée parfaite. Tel est, à mon avis, le sens chirurgical de ce passage.

ἐξαιρέειν, τοῦ δὲ ὠμολίνου τὰς ἀρχὰς ἀφάψαι δὶς ἢ τρίς· καὶ τὸ λοιπὸν τοῦ ὠμολίνου ἐπισΊρέψας, ἐπιδῆσαι[5] πρὸς τὸ ἄμμα· ἔπειτα κελεύειν ἀπελθόντα διαπρήσσεσθαι τὰ ἑωυτοῦ[6]· [ἄλλη θεραπείη·] ἐκόσον δὴ, σηπομένης τῆς σύριγγος, χαλᾶται τοῦ ὠμολίνου, τοῦτο ἐπιτείνειν τε[7] καὶ ἐπισΊρέφειν αἰεὶ καθ' ἑκάσΊην ἡμέρην· ἢν δέ σοι τὸ ὠμόλινον διασαπῇ πρόσθεν ἢ τὴν σύριγγα διαβρωθῆναι, πρὸς τὴν τρίχα προσάψας ἕτερον ὠμόλινον διεῖναι καὶ ἀφάψαι· ἡ γὰρ θρὶξ διὰ τοῦτο παραβάλλεται[8] τῷ ὠμολίνῳ, ὅτι ἄσηπΊός ἐσΊιν· ἐπὴν δὲ διασαπῇ ἡ σύριγξ, τάμνεσθαι χρὴ σπόγγον μαλθακὸν[9] ὡς λεπΊότατον προσΊεθέντα· ἔπειτα ἐς μὲν τὴν σύριγγα ἄνθος χαλκοῦ ὀπΊὸν συχνὸν τῇ μήλῃ ἐνθεῖναι, τὸν δὲ σπόγγον ἀλεῖψαι μέλιτι, καὶ ὑποβαλὼν μέσον[10] τῷ λιχανῷ δακτύλῳ τῆς ἀρισΊερῆς χειρὸς ὦσαι πρόσω, καὶ προσθεὶς ἕτερον σπόγγον[11] ἀναδῆσαι τὸν ὠυτὸν τρόπον ὃν περ καὶ ἐπὶ τῇσιν αἱμορροΊσιν· τῇ δὲ αὔριον ἀπολύσας, περιθεῖναι[12] ὕδατι θερμῷ, καὶ σπόγγῳ τῷ δακτύλῳ τῆς ἀρισΊερῆς χειρὸς πειρᾶν διακαθαίρειν τὴν σύριγγα, καὶ αὖθις πάλιν τὸ ἄνθος ἐπι-

[5] Littré traduit : « Sera maintenu contre le nœud *par un bandage.* » On ne s'explique guère comment cela serait possible, le malade *allant vaquer* à ses affaires. On peut croire qu'il s'agit seulement d'*attacher* le surplus du fil au nœud lui-même : « reliquam lini partem intortam ad nexum alligato. » (Corn. Merc.) Foës, Vidius, Chart. Man. et Lefèvre suivent le même sens. — *διασΊρέψας*, V, pro *ἐπισΊ.* — *ἀποδῆσαι* pro *ἐπιδ.*, de suo Erm.

[6] *ἑωυτοῦ*, vulg. Kühn, Litt. *ἑαυτοῦ*, DH. Vidius traduit : « præcipito homini ut *se ipsum secet.* » (Le traducteur de 1634 suit Vidius.) Foës suppose, non sans raison, qu'il aura lu *διαπρίζεσθαι* ou *διαπρίσασθαι*. Celse a fixé le sens en traduisant : « interim autem licet *negotia gerere.* » (VII, IV, n° 4.) Il est presque superflu d'ajouter que tous les interprètes suivent Celse, y compris Lefèvre. — Post *ἑωυτοῦ*, add. *ἄλλη θεραπείη* (*θεραπείη*, Z, Lind.), vulg. Kühn. *ἄλλ. θ.* om. HIJKU, Litt. (Calv. in trad.). Corn. et Lind. laissent ces mots dans le texte, et les retranchent dans la traduction. Merc. les ôte entièrement, et Maniald, qui en fait autant, met en note : « hoc delendum est. » Barthez dit aussi : « Dele; continuatio enim est curationis superioris. Vide Celsum, l. VII, c. IV. » Il s'agit en effet de *la suite* et non d'un *autre mode* de traitement. On peut conserver ce sous-titre, en traduisant *reliqua pars curationis*, comme l'ont fait Vidius et Foës : « reliqua curatio, » et Lefèvre « quant au reste de la curation. » — *δὲ*, de suo Erm. pro *δὴ*.

[7] *τε καὶ*, J. *τε* om. vulg. Kühn, Litt. Erm. — *ἀεὶ*, vulg. Kühn; *αἰεὶ*, I, Litt. Dalechamps traduit : « Autant la chordelette se lâche, autant la faut-il resserrer, et tous les jours tirer dehors ce qui est dedans pour le nettoyer, y faisant entrer ce qui est dehors (l'auteur appelle cela *ἐπισΊρέφειν*), etc. » — *τὴν σύρ.* vulg. *τὴν* om. U. — Littré : « Si le fil de lin se pourrit avant que la fistule soit coupée, attachez au crin un autre fil que vous nouerez. » Il y a deux choses aussi : il faut le *faire passer* avant de le nouer ; « immitte ac connecte » (Corn. Merc. Chart.), « trajiciendum et connectendum » (Foës). Celse n'a pas non plus rendu *διεῖναι* : « Neque committendum est ut id linum putrescat; sed tertio quoque die nodus resolvendus, et ad caput alterum recens linum alligandum, eductoque vetere, id in fistula cum simili nodo relinquendum. » (VII, IV, n° 4.)

[8] « De laquelle (queue de cheval) on couvre le fil afin qu'il ne se pourrisse point. » (Lefèvre.) Il y a là deux erreurs : cela ne l'empêche pas de pourrir; car Hippocrate vient précisément de dire qu'il faut le remplacer parce qu'il *est pourri* ; ensuite ce n'est pas pour

ou trois nœuds avec les bouts du fil (n. 4); ce qui reste de ce fil est enroulé et attaché près du nœud. Cela fait, on permet à l'opéré de vaquer à ses affaires. (Suite du traitement.) Puis, à proportion que, par la corrosion de la fistule, le fil de lin se relâche, il faut le resserrer et le tordre chaque jour au fur et à mesure. Si le fil de lin venait à se pourrir avant que la fistule fût rongée, il faudrait attacher au crin un autre fil, qu'on fera ainsi traverser et qu'on nouera [comme le premier]; c'est dans ce but que le crin s'ajoute au fil, parce qu'il ne se pourrit pas. Une fois que la fistule a été rongée, on découpe une éponge molle en tranches minces, pour en faire l'application (n. 9); cela préparé, on introduit dans la fistule, avec la sonde, une forte dose de fleur de cuivre calcinée; puis, enduisant l'éponge de miel et la plaçant par le milieu sur l'index de la main gauche (voy. n. 10), on l'enfoncera profondément. On met ensuite une autre éponge par-dessus, et on fixe le tout avec un bandage, de la même façon que pour les hémorroïdes. (Voy. *Hémorr.* § 2.) Le lendemain, en levant l'appareil, on lotionne avec de l'eau chaude, puis, avec une éponge portée sur le doigt [indicateur] de la main gauche, on tâche de bien déterger la fistule, et, mettant derechef de la fleur de cuivre, on maintient le pansement avec un bandage. On continue ainsi durant sept jours; c'est,

couvrir le fil, mais *comme ligature d'attente* qu'on *ajoute* le crin : «seta idcirco lino adjungitur, quia non putrescit.» (Vid.)

[9] *μαλακὸν*, vulg. Kühn, Litt. *μαλθακὸν*, D FHIJKV, Erm. (Hippocrate écrit *μαλθ.* voy. plus loin, § 28, et *Hæmorrh.* 2; *Fract.* 5; *Artic.* 46, 47; *Aphorism.* 1, 7; *Pronost.* 15; Vict. acut. 7.) — *προσΐεθ.* vulg. Kühn, Litt. *προστιθ.* K. Gardeil traduit : «Quand on ouvre la fistule, *ce doit être en incisant.*» Vidius avait déjà écrit : «*Secta* fistula,» et Lefèvre «après «qu'on a *fendu* la fistule.» Or *τάμνεσθαι* se rapporte non à *la fistule*, mais à l'*éponge* qu'on *découpe* en tranches : la fistule elle-même, sous l'action du fil, est *rongée* et divisée par corruption, *διασαπῇ* : postquam fistula computruerit.

[10] *μέσῳ*, V, vulg. Kühn. *μέσον*, Vid. Litt. Erm. — *λειχανῶ*, FGIU, Ald. Foës traduit : «spongiam *medio* indice intrudere.» J'objecterai que c'est par *le bout* et non par *le milieu* du doigt qu'on opère. Dalechamps (*Chirurg. française*, p. 927), lisait *μέσῳ ἢ λ.* : «*avec le doigt indice ou mitoyen* de l'une ou l'autre main.» (Hippocrate désigne spécialement la *main gauche.*) Il s'inspirait d'Aetius, qui recommande en effet d'employer le *medius*, après avoir placé le speculum : «*medium* sinistræ manus digitum in sedem immittens, etc.» (*Tetrab.* IV, *serm.* 2, c. 11. — *Artis medic. principes*, ed. H. Stephan. p. 687.) Cette manœuvre est possible, il est vrai, mais elle n'est ni commode ni habituelle. Aussi Calv. Cornar. Mercur. Lefèvre et Gardeil ont retranché *μέσῳ* dans leur traduction. Or le mot en litige ne se rapporte pas aux doigts : Vidius a très-bien vu qu'il faut lire *μέσον*; il traduit : «digito indice spongiam *mediam* intro compellere.» Maniald (p. 255) et Littré approuvent cette correction, qui est d'ailleurs justifiée par un passage parallèle des *Hémorroïdes*, § 2. Hippocrate, dans les fractures compliquées de la jambe, veut de même qu'on applique la bande *par le milieu* *ἐκ μέσου ἀρχόμενος*, *Fract.* § 29. (Littré, III, 514.) — *ἄχνον* pro *συχν.* V. — *πρόσω καὶ ὀπίσω*, V.

[11] *σπόγον*, K. — *ὠυτὸν*, Ald. Frob. Merc. Man. Lind. Kühn. *ὠϋτὸν*, Foës de Chouët. *ἑωυτὸν*, DFGHIJKU. «Cette faute, dit Littré, est fréquente; il faut lire *αὐτὸν.*» Ermer. met *αὐτὸν.* — *τρόπον*, in marg. U. — *τοῖσιν* pro *τήσιν*, J. — Hippocrate renvoie aux *Hémorroïdes*, § 2.

[12] *περιθεῖναι*, codd. vulg. Kühn. «C'est, je crois, *περινίψαι* qu'il faut lire,» dit Littré, et il l'écrit dans son texte; Ermer. en fait autant. Il me semble que *περιθεῖναι ὕδατι θερμῷ . . . τὴν σύριγγα* est une phrase régulière, qu'on

ΠΕΡΙ ΣΥΡΙΓΓΩΝ.

Argumentum : Ani fistulas, earumque causas et symptomata, recti intestini inflammatio[illegible]nem ac prolapsum, stranguriam, sanieique fluorem, eorumque affectuum curationes libellus co[illegible]om-plectitur. (R. Chartier.)

X. Σύριγγες [δὲ [1]] γίνονται μὲν ὑπὸ φλασμάτων καὶ φυμάτων, γίνο[illegible]ον-ται δὲ καὶ [2] ὑπὸ εἰρεσίης καὶ ἱππασίης· ὅταν ἀθροισθῇ ἐν τῷ γλουτῷ αἷμ[illegible]μ-πλησίον τῆς ἕδρης· σηπόμενον γὰρ νέμεται ἐς [3] τὰ μαλθακὰ (ἅτε ὑγροῦ ἐόν[illegible]ὸν-τος τοῦ τε ἀρχοῦ, καὶ τῆς σαρκὸς μαλθακῆς ἐν ᾗ [4] νέμεται), ἔσ' ἂν τὸ φῦμ[illegible]μ-ρήξῃ καὶ κάτω ἐς τὸν ἀρχὸν διασήψῃ. Ἐπὴν [5] δὲ τοῦτο γένηται, συριγγοῦτα[illegible]τα καὶ ἰχὼρ ῥέει καὶ κόπρος ῥέει δι' ἑωυτῆς [6] καὶ φῦσα καὶ βδελυγμίη πολλ[illegible]η. Ὑπὸ μὲν οὖν τῶν φλασμάτων γίνεται, ὁκόταν τι τῶν περὶ τὸν ἀρχὸν χω-ρίων [7] φλασθῇ ὑπὸ πληγῆς, ἢ ὑπὸ πτώματος, ἢ ὑπὸ τρώματος, ἢ ἱππασίης, ἢ εἰρεσίης, ἢ ὅσα τοιουτότροπά ἐστι· ξυνίσταται γὰρ αἷμα, σηπόμενον δ[illegible]δὲ

X. [1] δὲ, DFGHKUV, Erm. om. vulg. Litt. δὲ me paraît indispensable; c'est l'indice d'une liaison et d'une *suite;* ce qui suppose l'existence d'une *première partie* qui n'est autre que l'opuscule des *Hémorroïdes :* αἱμορροΐδων τὸ μὲν νούσημα ὧδε γίνεται, § 1; . . . σύριγγες δὲ, γίνονται, § 10. Notons qu'il ne s'agit pas *des fistules en général;* il n'est question ici que *des fistules à l'anus;* le premier titre serait inexact; l'intitulé *De hæmorrhoïdibus et fistulis* satisfait mieux l'esprit, car il réveille des idées de relation, et donne à entendre un mal qui a, avec les hémorroïdes, des rapports, sinon toujours de causalité, du moins de voisinage. — J'ai aussi par ces motifs fait suivre la numération des paragraphes (tout en conservant entre parenthèses les numéros d'ordre de Littré). — Les anciens définissaient ainsi les fistules : « σύριγξ, *fistula*, ductus est callosus, angustus et oblongus, interdum et jam obliquus, osculum habens cui cicatrix obduci nequit, per quod humor certis temporibus tenuis excernitur. Duæ sunt fistularum differentiæ; quædam enim ipsarum cæcæ sunt, quædam vero *occultæ.* » Cette définition, assez semblable à la nôtre, peut être comparée avec celles de Celse (V, xxviii, n° 12; et VII, iv, n°s 1 à 4) et d[illegible]e Paul d'Égine (VI, 77 et 78), etc.

[2] καὶ, om. J. — ἐρεσίης, vulg. Kühn, Lit[illegible]t. εἰρεσίης, DGHIK (ut Herodot. I, 203, εἰρε[illegible]σίη; Thucyd. VII, § 14, εἰρεσίαν; Soph. *Aj.* v[illegible]. 249, εἰρεσίας). — Ces deux causes, *remigatio* e[illegible]et *equitatio*, rentrent dans la catégorie des *contu*[illegible]*sions*, dont elles sont des exemples particulier[illegible]s. — Gardeil traduit : « Parce que les muscle[illegible]s fessiers se trouvent alors comprimés à l'entou[illegible]r de l'anus. » Il ne s'agit pas de la *compressio*[illegible]*n des muscles fessiers*, mais de l'*accumulation d*[illegible]*u sang dans les fesses près de l'anus :* « cum in na-[illegible]tibus congregatus fuerit sanguis prope sedem. [illegible]" (Cornar.)

[3] εἰς, vulg. Kühn, ἐς, *id.* Litt. ut infra. — Vidius traduit νέμεται par *exest;* Foës, Chart[illegible]t. Ermer. *depascitur*, Maniald. *serpendo depas*-[illegible]*citur*, Lefèvre, *vient à ronger*, le traducteur ano[illegible]-nyme de 1634, *ronge et consume*, et Gardeil, *la*[illegible]*a pourriture gagne.* Ce qui paraît avoir induit e[illegible]n erreur, c'est le souvenir des ulcères *rongeant*[illegible] appelés νόμαι (*Ulcer.* § 18; *Prorrhet.* II, § 13) [illegible] et des humeurs dites *rongeantes*, νεμόμενο[illegible] (*Ulcer.* § 17 *bis; Prorrh. ib.*). Mais νέμεται (mo[illegible] oublié par Foës, *Œcon. Hipp.*, et par Gorris —

en général, le temps nécessaire pour que la tunique de la fistule soit corrodée et consumée; au reste, on doit, jusqu'à guérison, avoir recours à ce pansement. En effet la fistule, par ce moyen, ouverte de force et maintenue dilatée à l'aide de l'éponge, ne peut ni laisser de nouveau, en s'affaissant, se rapprocher les parois, ni se guérir en un point de son trajet, pendant que le reste se remplirait de nouveau [de callosités]; mais la guérison deviendra complète dans toute son étendue. Il convient, dans ce traitement, de pratiquer d'abondantes affusions d'eau chaude et de tenir à une diète sévère.

14 (5). (*Traitement de la fistule borgne externe.*) Si la fistule n'a pas rongé jusqu'à l'intérieur, introduisez d'abord une sonde, puis incisez jusqu'au point où elle a pénétré; saupoudrez ensuite de fleur de cuivre, que vous laisserez en place durant cinq jours. Vous ferez des affusions d'eau chaude, et, pétrissant de la farine d'orge avec de l'eau, vous l'appliquerez par-dessus, ainsi que des feuilles de bette qu'on assujettit avec un bandage. Une fois que la fleur de cuivre sera tombée et la plaie de la fistule mondifiée, vous terminerez la cure comme dans le cas précédent.

contrahet aut *pure replebitur;*» je crois qu'Hippocrate l'entend surtout des carnosités.

[17] πολλῷ (*sic*), Litt.—«λιμοκτονέειν proprie significat *fame conficere, enecare,* sed hic est ὀλιγοσιτέειν *pauco cibo uti, tenuemque victum servare.*» (Maniald.) Voy. Galen. *Comm.* III, *Vict. acut.*

XIV. [1] διαβεβρώκει, J. — Lefèvre traduit : «Si la fistule n'ha pas si avant rongé qu'encores on ne la puisse veoir, il faut fendre.» Il ne s'agit pas de *la voir;* Hippocrate entend qu'*elle n'a pas pénétré :* «si fistula non ita perroserit ut pervia sit» (Vid.); «si penitus non abrodatur» (Calv.). C'est donc une *fistule borgne.*

[2] «Quousque descenderit» (Calv.); «quatenus penetrat» (Vid.). Comment faut-il entendre cette manœuvre? Vidius remarque que ces mots sont ambigus et prêtent à deux interprétations différentes : s'agit-il de percer seulement la tunique au bout de la sonde et de recourir ensuite au mode de traitement qui précède pour achever la section? ou bien s'agit-il de l'inciser sur toute la longueur de la sonde? Ce dernier procédé, qu'il juge avec raison le meilleur, lui semble aussi celui que conseille Hippocrate, puisqu'il ne parle plus du fil sécateur, ni de topiques corrosifs. Ajoutons que c'est le procédé que recommandent Actius, *Tetrab.* IV, s. 2, c. XI, et Paul d'Égine, VI, 78, et que suivent les modernes.

[3] ἐὰν, Z. εἂν, Man. ἡμέρας ἐᾶν, J. — Lefèvre traduit : «N'y faire rien de cinq jours après.» Foës l'entend de *la fistule,* «per dies quinque sinenda,» et Vidius de *la fleur de cuivre,* «usque quintum diem relinquendus (flos æris).» Dalechamps traduit, comme Vidius, «Lequel pousset de cuivre on y laisse cinq jours entiers.» Gardeil et Littré suivent Vidius : «en effet, quant à la fistule, il est à remarquer qu'on la fomente et qu'on y met des cataplasmes.» — κατάχεαι, *sic* V.

[4] ἀλφιτα, J. ἀλφυτον, Ald. Cornar. a corrigé en ἀλφιτ. dans Frob. — Hippocrate écrit d'habitude κατάπλασσε (qu'Ermer. met ici), aussi Dalechamps traduit : «*Épandant* sur de l'eau de la farine d'orge puis la poitrissant, etc.» Cornar. Foës mettent : *super imponito.*

[5] ἐπ' ἦν, Ald. Man. ἐπὴν, Frob. vulg. — δι' ἐκπέσῃ, Ald. δὲ ἐκπέσῃ, Frob. : correction de Corn. passée dans vulg. Hippocrate, ici, ne met de la fleur de cuivre que pendant cinq jours, tandis que, dans le cas précédent, il l'avait continuée durant sept jours, et, en outre, il emploie une médication adoucissante dans la crainte de l'inflammation qu'il veut prévenir.

[6] Foës croit qu'il s'agit de topiques cicatrisants *glutinando et deniccando;* Vidius l'entend du pansement complet avec l'éponge, et

[illegible] [1]], βαθείη δὲ καὶ ἡ σύριγξ, [illegible] κλύζειν, καὶ ἐς τὸ σῶμα [illegible] ξυμβύηται· κλύζειν δὲ πλεροῦ [illegible] καὶ κατεὶς ἐς τὴν σύριγγα, πρὸς τοῦτο [illegible] [2].

[illegible] καὶ πυρετὸς, καὶ ἐς ἄφοδον [illegible] καὶ ἀπὸ τοῦ φλέγματος δοκέῃ ἐξιέναι ἡ [illegible] τοῦτο τὸ νόσημα γίνεται ὅταν [illegible] ἐκ τοῦ σώματος· ξυμφέρει δὲ τὰ θερμά· [illegible] καὶ ἐκτήκειν τὸ φλέγμα, καὶ ἅμα [illegible] ἀλλ' ἀπὸ εἶναι τὸ καῦμα μηδὲ [3] δῆξίν τινα [illegible] καθίζειν ἐς ὕδωρ θερμὸν, καὶ τρί- [illegible] ἑξήκοντα κοκκους διεῖναι ἐν οἴνου κοτύλῃ καὶ [illegible] ἄγει δὲ ταῦτα φλέγμα καὶ κόπρον. Ὅταν

[illegible] Manaid [illegible] on ne peut [illegible] VII.

[illegible] P. Frm. — [illegible] Kühn, Litt. [illegible] Quel [illegible] le plomb [illegible] Merc. [illegible] plumbea [illegible] enfin Dioc- [illegible] Mannoni [illegible] plum- [illegible] une

[illegible] *ge de plomb* » (Littré ; et c'est, je crois, le véritable sens. — Selon Galien « l'urine de l'homme est, plus que toute autre substance, douée de propriétés détersives, comme le prouvent d'ailleurs les foulons, qui nettoyent et decrassent, à l'aide de ce liquide, les vêtements sales. » (*De simp. medic.* l. X; Oribase, XV, 2.)

[2] Galien se servait d'une canule en bronze ou en corne, percée en ligne droite, et, à défaut de canule, d'un instrument nommé *pyulque* (*qui sert à tirer le pus*), en choisissant celui qui offrait l'ouverture la plus large. Il prenait une vessie de porc et y adaptait la canule percée pour pratiquer l'injection : il remarque que les medicaments dissous devaient être plus mordants que ceux destinés à enduire les tentes. (*Therap. ad. Glaucon.* l. II, c. x.) — διάγειν κλύζειν pro κλύζων, V.

[3] La pensee d'Hippocrate s'explique très-bien, je crois, par cette phrase de Celse, qui peut servir ici de commentaire : « Adversus fistulas, si altius penetrant ut ad ultimas demitti collyrium (*une tente*) non possit, si tortuosæ sunt, si multiplices, majus in manu quam in

5). (*Traitement des fistules qu'on ne peut inciser.*) Si la fistule siége en un lieu soit pas possible d'inciser (voy. n. 1) et qu'elle soit profonde, on panse avec de de cuivre, de la myrrhe et du nitre qu'on délaye dans de l'urine, et dont on fait ctions (n. 2). On a soin de maintenir une tente en plomb dans l'orifice de la afin qu'elle ne se recolle pas. On pratique l'injection avec un canon de plume ttache à une vessie et qu'on engage dans la fistule pour y faire pénétrer la pré- ı qu'on injecte (n. 3). Toutefois le malade ne guérit guère, à moins d'être ar incision (n. 4).

7). (*Première complication : inflammation du rectum.*) Quand le rectum s'en- , il y a des douleurs et de la fièvre; le malade va souvent à la selle, mais sans ıdre, et il lui semble, par le fait de l'inflammation, que le fondement sorte au parfois enfin, il survient de la strangurie (ténesme vésical). Cette maladie se pe lorsque du phlegme (*pituite*), venant du corps, se fixe sur le rectum. Les s chauds conviennent; en effet, appliqués, ils peuvent atténuer et fondre le e, et résoudre en eau l'âcre en même temps que le salé, en sorte qu'il ne reste ntestin ni ardeur ni irritation mordicante. Or voici le mode de traitement : on oir le malade dans de l'eau chaude; puis on prend soixante baies de Cnide qu'on on les délaye dans une cotyle (o^{lit}, 27) de vin et une demi-cotyle d'huile (n. 5),

ıentis præsidium est.» (VII, ıv, n° 1.)

[1] *ἔχει*, GZ, Ald. Frob. Foës, Man. ıart. Erm. *ἔχῃ*, U, Kühn, Litt. — Éro- ıss., explique *θαμινὰ* par *πυκνὰ* (Franz mal «*dense* seu frequenter,» p. 181; *sæpe*. Eustachi indique que ce mot se ussi *De vuln. cap. De loc. in hom.* etc.). ʼει . . . *οὐδὲν* (pro *μηδὲν*) . . . *δοκέει*, ıuo, Erm.

vulg. Litt. *λαμβάνῃ*, D; *ἐπιλαμβάνει* Erm. — Vidius remarque qu'il faut *φλέγμα* qui précède par *inflammation*, qui suit par *phlegme* ou *pituite*, le pre- ıultant du second, lorsque ce dernier se un point du corps.

ʼτα, J. — *καὶ ἅμα*, in marg. U. — *τὸ* JV. *δριμὺ*, DFHIJK. *τῷ δριμεῖ*, vulg. n. — Pro *ἐξυδατοῦν* exponitur in marg. ɔ *μεθιστᾶν*, Q′. (Je lis *ἐξυδεροῦνται*, I, ıv, n° 9.) — *τι καῦμα* de suo, Erm.

δὲ, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. *ηδὲ*, Lind. Kühn, Litt. — Post *ἐντέρω* ʼ*ραπείη*, H, om. vulg. Litt. — *θερα-* Man.

[5] *κνηδίου*, G, Ald. *κνιδ.* Frob. : correction de Cornar. passée dans vulg. — Cornarius traduit : «Grani Cnidii grana 60, in vini hemina et olei hemina dimidia.» Merc. Foës, Maniald. et Chart. font de même; Vidius écrit : «ex vini dodrante et olei dimidio.» Gardeil met : «Un lavement avec dix onces de vin, cinq onces d'huile et soixante grains de Cnide,» et il trouve cette dose bien forte. Dans Lefèvre, ce n'est que neuf onces de vin et la moitié d'huile. Or quelle est en réalité la dose? La *cotyle* ou *hémine* (sextarius, demi-setier) est évaluée o^{lit},27, dans le système attique, ce qui donne environ 8 onces 1/2 de vin et 4 1/4 d'huile. Quant au remède de Cnide, il ne s'agit pas de *poids*, mais de 60 *graines* ou *baies* de Cnide. Paul d'Égine n'en prescrit que 20 à 25 ou 30, rarement 40 (VII, ıv, n° 5). Zopyre range les baies de Cnide parmi les évacuants (Oribase, XIV, 44), et Galien parmi les purgatifs actifs (*De simp. med.* VII; et Oribase, *Coll. med.* XIV, 41). — Littré : «On fera *chauffer* ce mélange.» Peut-être, pour mieux préciser la température, doit-on traduire : *on fait tiédir*, comme Corn. et Chart. *tepefacito;* Vidius et Foës l'entendent de même.

δὲ μὴ ἐν τῷ ὕδατι καθίζῃ[6], ὠὰ ἑψήσας ἐν οἴνῳ μέλανι εὐώδει προστιθέναι πρὸς τὴν ἕδρην, ὑποπετάσας τι κάτωθεν θερμὸν, ἢ κύστιν ὕδατος θερμοῦ πλήσας, ἢ λίνου σπέρμα πεφωσμένον[7] ἀλέσας, τρίψας καὶ μίξας ἴσον ἄλητον ἐν οἴνῳ μέλανι καὶ εὐώδει καὶ ἐλαίῳ, καταπλάσσειν ὡς θερμότατον· ἢ κριθὰς μίξας, ἢ[8] στυπτηρίην αἰγυπτίην τετριμμένην, ἔπειτα πλάσαι[9] βάλανον μακρὴν, καὶ χλιαίνων πρὸς πυρὸς, καταπλάσσειν τε καὶ πυριῆν· καὶ τοῖσι δακτύλοισι προσπλάσσειν· ἔπειτα ἀκροχλίηρον ποιέων, ἐντιθέναι ἐς τὴν ἕδρην· τὰ ἔξωθεν δὲ κηρωτῇ περιαλεῖψαι[10], καὶ καταπλάσσειν σκορόδοισιν ἐφθοῖσιν ἐν οἴνῳ μέλανι κεκρημένῳ. Ἐπὴν δὲ ἐξαιρέῃς, ἐς ὕδωρ θερμὸν ἐφίζειν, καὶ ξυμμίξας χυλὸν στρύχνου καὶ χηνὸς καὶ ὑὸς στέαρ καὶ χρυσοκόλλαν[11] καὶ ῥητίνην καὶ κηρὸν λευκὸν, ἔπειτα διατήξας ἐν τῷ αὐτῷ καὶ ξυμμίξας, τούτοισιν ἐγχρίειν, καὶ ἕως ἂν φλεγμαίνῃ, καταπλάσσειν τοῖσι σκορόδοισι θερμοῖσι. Καὶ ἢν μὲν πρὸς ταῦτα ἀπαλλάσσηται τῆς ὀδύνης, ἀρκείτω· ἢν δὲ μὴ, πίσσα

[6] καθίζει, Ald. vulg. Kühn. καθίζη, DFHIJKU, Litt. Erm. — ἑψήσας, Man. — κάτω pro κατωθ. JV. — ὕδατι pro ὕδατος, U. — Celse, pour les crevasses ou rhagades de l'anus, conseille aussi les mêmes moyens : « quiescere homo debet, et in aqua calida desidere. Columbina quoque ova coquenda sunt : ea ubi induruerunt, purganda ; deinde alterum jacere in aqua bene calida debet, altero calido fovêri locus, sic ut invicem utroque aliquis utatur ... In hoc autem casu neque acribus cibis utendum neque asperis... » (VI, XVIII, n° 7.)

[7] πεφωσμένου, J. — ἴσον, Ald. vulg. Kühn. ἴσον, Litt. Erm. Voy. *Jusjur.* — θερμοτάτῳ, vulg. Kühn, Litt. θερμότατον, DHIKQUV.

[8] Cornar. traduit comme s'il y avait καὶ : « aut hordeum *et* alumen... misceto. » Calvus, Merc. Foës et Chartier en font autant, et Gardeil aussi : « On mêle de l'alun d'Égypte en poudre avec de la farine d'orge. » Ils supposent ainsi que c'est là ce qui forme le suppositoire, tandis qu'Hippocrate entend qu'au mélange précédent, qui servait de cataplasme, on *ajoute* de l'orge *ou* de l'alun pour en faire un suppositoire. Vidius dit très-bien : « glandem in anum demittit, quam conficit ex proximo cataplasmate, *adjecto* hordeo vel alumine. » Maniald, Lefèvre et Littré suivent Vidius.

[9] πλάσαι. codd. vulg. Kühn. πλάσας, D, Litt. — μακρὸν, U. — πῦρ pro πυρὸς, H. — Cette phrase est fort difficile : « Ainsi arrangée elle me paraît inintelligible, dit Littré. Que font dans ce texte καταπλάσσειν τε καὶ πυριῆν ? Je crois ces mots déplacés, et je les transporte un peu plus haut, après τετριμμένην. Quant au καὶ qui est dans vulg. devant τοῖσι, je le supprime, ce καὶ ayant pu s'introduire facilement, du moment que les mots que je suppose transposés occupaient la place qu'ils ont dans vulg. » Calvus, Corn. et Mercur. fort embarrassés aussi de ces quatre mots, les retranchent de leur traduction ; mais Foës les en blâme : « Quidam (hæc verba) omittunt quæ tamen de cataplasmate et foto intelligenda videntur. » καταπλάσσειν ... ποιέων rejecit quasi emblema alienum et delevit Ermer. Or il ne s'agit pas de faire un Hippocrate à notre guise, mais de l'interpréter tel qu'il est ; c'est ce que je vais essayer, sans rien changer au texte. 1° Il conseille d'abord, avec l'addition d'orge ou d'alun

s avoir fait tiédir ce mélange, on le lui donne en lavement; cela évacue le phlegme
èces. Pendant qu'il ne se tient pas dans le bain, il faut, avec des œufs cuits dans
noir de bonne odeur, faire une application sur le siége, en ayant la précaution
re par-dessous quelque chose de chaud, soit une vessie remplie d'eau chaude,
cataplasme de farine de lin grillée et moulue, qu'on pile et mélange avec partie
e farine de blé dans de l'huile et du vin noir de bonne odeur, avec le soin d'ap-
le tout aussi chaud que possible; ou bien, ajoutant soit de l'orge, soit de l'alun
te pulvérisé, on forme ensuite avec ce mélange (voy. n. 8 et 9) un suppositoire
; on le fait d'abord chauffer devant le feu, puis on le pétrit en le maintenant
à la chaleur; après quoi on lui donne la forme voulue avec les doigts; enfin on
iédir de nouveau pour l'introduire dans le fondement; à l'extérieur, on fait des
s de cérat, et l'on applique un cataplasme d'ail cuits dans du vin noir coupé
Quand on ôte le suppositoire, on fait rasseoir le malade dans de l'eau chaude;
mélangeant du suc de strychnos (*solanum nigrum*, L.), de la graisse d'oie et de
le la chrysocolle, de la résine et de la cire blanche, on fait fondre le tout
le pour en bien opérer le mélange, et l'on s'en sert en onctions; et, tant que
mation persiste, on continue les applications chaudes d'ail cuit. Si la douleur
ces moyens, cela suffira, sinon, on donne en breuvage le méconium blanc
bia peplis, L. voy. n. 12), ou, à sa place, tout autre substance qui évacue la

nge précédent, de faire un suppositoire *βάλανον*. 2° Il explique ensuite le mo-
endi : on approche la préparation du
ς πυρὸς, pour la pétrir et en quelque
modeler *καταπλάσσειν*, en la main-
xposée à la chaleur *καὶ πυριῆν* (remar-
ne *πυρίη* ne signifie pas toujours *fumi-*
i *étuve;* Galien nous apprend (Comm.
VI, III, n° 18) qu'*il faut entendre* par
toute chaleur qui arrive de l'extérieur,
bain, soit du feu; ainsi *πυριῆν* signifie
ent *exposer à la chaleur, fovere* dans le
calefacere. Hippocrate lui-même appelle
e, ailleurs (*Vict. ac.* § 7, Littré, II,
πυρίη ξηρὴ siccum fomentum; Darem-
marque (Oribase; IX, 21; t. II, p. 862)
ία a un sens très-étendu, et signifie
yen local de produire de la chaleur, si
l'Hippocrate emploie indistinctement
nonyme *θερμάσματα*) voy. aussi Celse
mmenta, II, XVII). 3° On finit par donner
e voulue, *τοῖσι δακτύλοισι προσπλάσ-*
Après quoi, on fait chauffer derechef,
ἐπροχλήρον ποιεέων (Calvus croit à
il s'agit du fondement : cum ad ignem
sedem calefeceris), pour l'appliquer, *ἐντιθέναι*.
Voilà, si je ne me trompe, une interprétation
chirurgicale complète de tous les mots du texte,
sans en changer aucun. Maniald traduit comme
moi : « Adjecto hordeo vel alumine ægyptio con-
trito, fiat deinde glans oblonga, quam ad ignem
tepefaciens effingito, et dum calet digitis for-
mato, et exacte tepidam in anum demittito. »
Vidius, Lefèvre, traduisent dans le même sens.

[10] Sic vulg. Kühn, Litt. : *oblinire, perun-
gere. περικαλύψαι*, DQ', codd. reg. ap. Foës :
obtegere, circumvelare. — *καταπλάσαι*, J. —
ἠξαιρέης, Man. — *ἐφίξειν*, U. — *συμμίξας*,
vulg. Kühn, Litt. Je lis *ξ*, comme deux lignes
plus loin.

[11] *χρυσόκολλαν*, F, Ald. Frob. Merc. Man.
(*Dictionn.* Planche, Alexandre, etc.). *κρυσό-
κολαν*, U. *χρυσοκόλλαν*, Foës, Chart. Lind.
Kühn, Litt. (*χρυσοκόλλα*, Athen. III, 17; Ca-
saub. in Athen. p. 214; Lexic. Hesych. Scapul.
Galen. Bas. III, 129; Oribas. XV, 1, éd. Buss.
et Daremb.) — *λευκὸν κηρὸν*, J. — *συμμίξας*,
U. *ξ*. vulg. Kühn, Litt. — *φλεγμήνη*, H. *θερ-
μαίνη*, J. *φλεγμαίν*. vulg. Kühn, Litt. : la ma-
ladie continue; il faut le présent.

δὲ μὴ ἐν τῷ ὕδατι καθίζῃ[6], ὠὰ ἑψήσας ἐν οἴνῳ μέλανι εὐώδει προσλιθέναι πρὸς τὴν ἕδρην, ὑποπετάσας τι κάτωθεν θερμὸν, ἢ κύσλιν ὕδατος θερμοῦ πλήσας, ἢ λίνου σπέρμα πεφωσμένον[7] ἀλέσας, τρίψας καὶ μίξας ἴσον ἄλητον ἐν οἴνῳ μέλανι καὶ εὐώδει καὶ ἐλαίῳ, καταπλάσσειν ὡς θερμότατον· ἢ κριθὰς μίξας, ἢ[8] σλυπληρίην αἰγυπλίην τετριμμένην, ἔπειτα πλάσαι[9] βάλανον μακρὴν, καὶ χλιαίνων πρὸς πυρὸς, καταπλάσσειν τε καὶ πυριῆν· καὶ τοῖσι δακτύλοισι προσπλάσσειν· ἔπειτα ἀκροχλίηρον ποιέων, ἐντιθέναι ἐς τὴν ἕδρην· τὰ ἔξωθεν δὲ κηρωτῇ περιαλεῖψαι[10], καὶ καταπλάσσειν σκορόδοισιν ἑφθοῖσιν ἐν οἴνῳ μέλανι κεκρημένῳ. Ἐπὴν δὲ ἐξαιρέῃς, ἐς ὕδωρ θερμὸν ἐφίζειν, καὶ ξυμμίξας χυλὸν σλρύχνου καὶ χηνὸς καὶ ὑὸς σλέαρ καὶ χρυσοκόλλαν[11] καὶ ῥητίνην καὶ κηρὸν λευκὸν, ἔπειτα διατήξας ἐν τῷ αὐτῷ καὶ ξυμμίξας, τούτοισιν ἐγχρίειν, καὶ ἕως ἂν φλεγμαίνῃ, καταπλάσσειν τοῖσι σκορόδοισι θερμοῖσι. Καὶ ἢν μὲν πρὸς ταῦτα ἀπαλλάσσηται τῆς ὀδύνης, ἀρκείτω· ἢν δὲ μὴ, πίσαι

[6] καθίζει, Ald. vulg. Kühn. καθίζη, DFHIJKU, Litt. Erm. — ἑψήσας, Man. — κάτω pro κατωθ. JV. — ὕδατι pro ὕδατος, U. — Celse, pour les crevasses ou rhagades de l'anus, conseille aussi les mêmes moyens : « quiescere homo debet, et in aqua calida desidere. Columbina quoque ova coquenda sunt : ea ubi indurverunt, purganda ; deinde alterum jacere in aqua bene calida debet, altero calido fovéri locus, sic ut invicem utroque aliquis utatur . . . In hoc autem casu neque acribus cibis utendum neque asperis... » (VI, XVIII, n° 7.)

[7] πεφωσμένου, J. — ἴσον, Ald. vulg. Kühn. ἴσον, Litt. Erm. Voy. *Jusjur.* — θερμοτάτῳ, vulg. Kühn, Litt. θερμότατον, DHIKQ'UV.

[8] Cornar. traduit comme s'il y avait καὶ, « aut hordeum *et* alumen... misceto. » Calvus, Merc. Foës et Chartier en font autant, et Gardeil aussi : « On mêle de l'alun d'Égypte en poudre avec de la farine d'orge. » Ils supposent ainsi que c'est là ce qui forme le suppositoire, tandis qu'Hippocrate entend qu'au mélange précédent, qui servait de cataplasme, on *ajoute* de l'orge *ou* de l'alun pour en faire un suppositoire. Vidius dit très-bien : « glandem in anum demittit, quam conficit ex proximo cataplasmate, *adjecto* hordeo vel alumine. » Maniald, Lefèvre et Littré suivent Vidius.

[9] πλάσαι. codd. vulg. Kühn. πλάσας, D, Litt. — μακρὸν, U. — πῦρ pro πυρὸς, H. — Cette phrase est fort difficile : « Ainsi arrangée, elle me paraît inintelligible, dit Littré. Que font dans ce texte καταπλάσσειν τε καὶ πυριῆν? Je crois ces mots déplacés, et je les transporte un peu plus haut, après τετριμμένην. Quant au καὶ qui est dans vulg. devant τοῖσι, je le supprime, ce καὶ ayant pu s'introduire facilement, du moment que les mots que je suppose transposés occupaient la place qu'ils ont dans vulg. » Calvus, Corn. et Mercur. fort embarrassés aussi de ces quatre mots, les retranchent de leur traduction ; mais Foës les en blâme : « Quidam (hæc verba) omittunt quæ tamen de cataplasmate et fotu intelligenda videntur. » καταπλάσσειν . . . ποιέων rejecit quasi emblema alienum et delevit Ermer. Or il ne s'agit pas de faire un Hippocrate à notre guise, mais de l'interpréter tel qu'il est ; c'est ce que je vais essayer, sans rien changer au texte. 1° Il conseille d'abord, avec l'addition d'orge ou d'alun

et, après avoir fait tiédir ce mélange, on le lui donne en lavement; cela évacue le phlegme et les fèces. Pendant qu'il ne se tient pas dans le bain, il faut, avec des œufs cuits dans du vin noir de bonne odeur, faire une application sur le siége, en ayant la précaution d'étendre par-dessous quelque chose de chaud, soit une vessie remplie d'eau chaude, soit un cataplasme de farine de lin grillée et moulue, qu'on pile et mélange avec partie égale de farine de blé dans de l'huile et du vin noir de bonne odeur, avec le soin d'appliquer le tout aussi chaud que possible; ou bien, ajoutant soit de l'orge, soit de l'alun d'Égypte pulvérisé, on forme ensuite avec ce mélange (voy. n. 8 et 9) un suppositoire allongé; on le fait d'abord chauffer devant le feu, puis on le pétrit en le maintenant exposé à la chaleur; après quoi on lui donne la forme voulue avec les doigts; enfin on le fait tiédir de nouveau pour l'introduire dans le fondement; à l'extérieur, on fait des onctions de cérat, et l'on applique un cataplasme d'ail cuits dans du vin noir coupé d'eau. Quand on ôte le suppositoire, on fait rasseoir le malade dans de l'eau chaude; alors, mélangeant du suc de strychnos (*solanum nigrum*, L.), de la graisse d'oie et de porc, de la chrysocolle, de la résine et de la cire blanche, on fait fondre le tout ensemble pour en bien opérer le mélange, et l'on s'en sert en onctions; et, tant que l'inflammation persiste, on continue les applications chaudes d'ail cuit. Si la douleur cède à ces moyens, cela suffira, sinon, on donne en breuvage le méconium blanc (*euphorbia peplis*, L. voy. n. 12), ou, à sa place, tout autre substance qui évacue la

au mélange précédent, de faire un suppositoire πλάσαι βάλανον. 2° Il explique ensuite le modus faciendi : on approche la préparation du feu πρὸς πυρὸς, pour la pétrir et en quelque sorte la modeler καταπλάσσειν, en la maintenant exposée à la chaleur καὶ πυριῆν (remarquons que πυρία ne signifie pas toujours *fumigation* ni *étuve;* Galien nous apprend (Comm. in *Epid.* VI, III, n° 18) qu'*il faut entendre* par ce mot *toute chaleur qui arrive de l'extérieur, soit du bain, soit du feu;* ainsi πυριῆν signifie proprement *exposer à la chaleur, fovere* dans le sens de *calefacere.* Hippocrate lui-même appelle ce mode, ailleurs (*Vict. ac.* § 7, Littré, II, 270) : πυρία ξηρὴ *siccum fomentum;* Daremberg remarque (Oribase; IX, 21; t. II, p. 862) que πυρία a un sens très-étendu, et signifie tout moyen local de produire de la chaleur, si bien qu'Hippocrate emploie indistinctement pour synonyme θερμάσματα) voy. aussi Celse sur les *fomenta*, II, XVII). 3° On finit par donner la forme voulue, τοῖσι δακτύλοισι προσπλάσσειν. 4° Après quoi, on fait chauffer derechef, ἔπειτα ἀκροχλήρον ποιέων (Calvus croit à tort qu'il s'agit du fondement : cum ad ignem *sedem calefeceris*), pour l'appliquer, ἐντιθέναι. Voilà, si je ne me trompe, une interprétation chirurgicale complète de tous les mots du texte, sans en changer aucun. Maniald traduit comme moi : « Adjecto hordeo vel alumine ægyptio contrito, fiat deinde glans oblonga, quam ad ignem tepefaciens effingito, et dum calet digitis formato, et exacte tepidam in anum demittito. » Vidius, Lefèvre, traduisent dans le même sens.

[10] Sic vulg. Kühn, Litt. : *oblinire, perungere.* περικαλύψαι, DQ', codd. reg. ap. Foës : *obtegere, circumvelare.* — καταπλάσαι, J. — ἠξαιρέης, Man. — ἐφίξειν, U. — συμμίξας, vulg. Kühn, Litt. Je lis ξ, comme deux lignes plus loin.

[11] χρυσόκολλαν, F, Ald. Frob. Merc. Man. (*Dictionn.* Planche, Alexandre, etc.). κρυσόκολαν, U. χρυσοκόλλαν, Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. (χρυσοκόλλα, Athen. III, 17; Casaub. in Athen. p. 214; Lexic. Hesych. Scapul. Galen. Bas. III, 129; Oribas. XV, 1, éd. Buss. et Daremb.) — λευκὸν κηρὸν, J. — συμμίξας, U. ξ. vulg. Kühn, Litt. — φλεγμήνη, H. θερμαίνη, J. φλεγμαίν. vulg. Kühn, Litt. : la maladie continue; il faut le présent.

τὸ μηκώνιον[12] τὸ λευκόν· ἢν[13] δὲ μὴ, ἄλλο ὅ τι φλέγμα καθαίρει· διαιτᾶν δὲ, ἕως ἂν φλεγμαίνῃ, ῥυφήμασι[14] κούφοισιν.

XVII. Ἡ δὲ σταγγουρίη[1] ἐπιπίπτει ἐκ τῶνδε· θερμαινομένη ἡ κύστις ἐκ τοῦ ἀρχοῦ[2] προσάγεται τῇ θερμότητι φλέγμα· ὑπὸ δὲ τοῦ φλέγματος σταγγουρίη γίνεται. Ἢν μὲν οὖν ἅμα τῇ νούσῳ παύηται (φιλέει γὰρ ὡς τὰ πολλὰ οὕτω[3] γίνεσθαι)· ἢν δὲ μὴ, δίδου τῶν φαρμάκων τῶν σταγγουρικῶν[4].

XVIII. Ἢν δὲ ὁ ἀρχὸς ἐκπίπτῃ, ἀνώσας[1] σπόγγῳ μαλθακῷ, καὶ καταχρίσας κοχλίῃ[2], τῶν χειρῶν[3] δήσας, ἐκκρέμασον[4] ὀλίγον χρόνον, καὶ εἴσει-

[12] Sic vulg. Litt. (Galen. Gloss.) μηκώνειον, DJ (Galen. Heurn. Chart. *Vict. ac.* § 4). Calvus traduit : *papaver album*, et Gardeil *du suc de pavot blanc;* Cornar. *meconium album* ; Merc. Foës, Chart. et Man. suivent Corn. De quoi s'agit-il ? On lit dans le lexique de Blancardi : « Meconium est condensatus papaveris succus, a μήκων, papaver. » C'est aussi la définition de Dioscoride, VI, 27. Gardeil a fort bien remarqué en note : « Je crois manifeste qu'il ne s'agit pas ici de notre pavot blanc. » Vidius écrit : « proponit papaver quod et *herculeum* nominatur et *aphrodes* quod totum spumans sit, cujus semen pituitam purgat. » On lit dans le *Gloss.* de Galien : « *meconium* vocatum *peplum*, quod et *meconitem* vocat. » Heringa (Érotien, éd. Franz, p. 524) veut qu'on y voie le suc du *peplus* (*Euphorbia peplus*, L.); Littré partage cet avis : notons que Foës l'avait déjà établi en note : « Hic *meconium* diximus, *peplum* intelligentes, quo utebantur antiqui ad pituitam et bilem deturbandam; et Hippocrates, *Epid.* VII et *Vict. ac.* § 4, meconium ad aquas educendas exhibet. » Il s'agit en effet d'un purgatif.

[13] Sic vulg. Litt. εἰ, DFGHIJKUZV. — μηδὲ pro μὴ, H. — ὅτι pro ὅ τι, JK. — ἐὰν pro ἂν, U, corr. al. man. — φλεγμήνῃ, vulg. Kühn; φλεγμαίνῃ, DFIJKU, Litt. Erm. Voy. note 11.

[14] τρυφήμασι, DFGHIU, Ald. τροφήμ. Frob. : correction de Cornar. passée dans vulg. Kühn. Vidius traduit : *cibis levioribus;* Corn. Merc. Man. et Chartier suivent le même sens; Lefèvre met « *user de viandes legieres*, » διαιτήμασι, J. La véritable leçon paraît être ῥυφήμασι, K, Litt. Erm. : *potages légers* (*d'orge*), au lieu de ῥοφ. qu'a lu Calvus : *sorbitionibus leviusculis*. Foës, qui connaissait ces variantes, les discute fort judicieusement : « ῥοφήμασι legit Calvus, quam lectionem veram existimo (Foës a traduit *levibus sorbitiunculis*). Quidam codd. τρυφήμασι habent et *delicias* aut *delicatum cibum* accipiunt. Neque temere ap. Hipp. τρόφημα pro τροφὴ accipitur, etsi τρόφιμα sint quæ ad victum necessaria. *Victum* autem *tenuem*, utpote *sorbitiunculas*, rectum inflammationis metu exigit. » Remarquons que Celse fait la même prescription dans les opérations à l'anus : « utique, per primos dies, sorbitionibus eum sustinere. » (VII, xxx, n° 1.)

XVII. [1] τραγγουρίη (*sic*), I. — ἐκπίπτει, V. — « *Stranguria*, dit Galien in *Hipp. Aphor.* V, 58 et VII, 48, *urinæ stillicidium* significat, cum urina continenter et guttatim excernitur. » Voy. *Append.* § 3, n. 3 et 4.

[2] Hippocrate considère la strangurie comme un accident de l'inflammation du rectum. *Aphor.* V, 58.

[3] οὕτως, vulg. Kühn. οὕτω, DJ, Litt. — Il y a là une lacune dans le texte : Calvus ajoute, dans sa traduction, *satis esto;* Corn. Merc. Man. et Chart. mettent aussi *satis est*, et Littré : *cela est bien*. En effet c'est comme, plus haut, ἀρκείτω. Is. Casaubon, dans ses notes sur Athénée, V, 11, p. 333, signale ainsi ce passage : « alibi solet quod desideratur hic adjicere *puta* ταῦτα ἄριστα; ut supra *de fist.* ἀρκείτω. Est et illud hippocraticum non minus quam atticum genus loquendi. »

pituite. Pour régime, il faut, tant que dure l'inflammation, n'user que de légers potages (d'orge).

17 (8). (*Deuxième complication : strangurie.*) La strangurie provient des causes suivantes : la vessie, échauffée par le rectum [enflammé], attire le phlegme par le fait de la chaleur; et, sous l'influence de ce phlegme, survient la strangurie. Si elle cesse avec la maladie du rectum (or c'est ce qui arrive le plus communément), [ce sera bien]; sinon (voy. n. 3 et 4), on donnera les remèdes bons pour la strangurie.

18 (9). (*Troisième complication : chute du rectum, du premier, du deuxième et du troisième degré; et accidents divers, comme mucorrhée, hémorragie, inflammation du*

[1] Ces remèdes sont variés. L'auteur du livre des *Affections*, § 28 (Littré, VI, p. 240) établit aussi que la strangurie provient du phlegme, qu'il y en a plusieurs espèces, et qu'en général il est indiqué à l'extérieur d'assouplir le corps par des bains chauds, à l'intérieur d'humecter le ventre par des aliments relâchants et la vessie par des boissons diurétiques et calmantes. Galien note qu'Hippocrate conseille la saignée quand il y a complication inflammatoire, *Aph.* VI, 36, et, après la saignée, des boissons vineuses quand il y a débilité de la vessie, *Aph.* VII, 48. Hippocrate a très-bien signalé les cas où la strangurie tient à un calcul, *Aphor.* IV, 79, *Coac.* 463; ceux où elle indique une maladie de la vessie, *Aphor.* IV, 80, et VII, 39, *Pronost.* § 19, ou des reins, *Aphor.* IV, 78, VII, 35, et ceux enfin où la complication d'un iléus la rend très-grave, *Aphor.* V, 44; *Coac.* 465. Voy. *Append.* § 3.

XVIII. [1] *ἀνώσας*, vulg. Litt. *ἀνωθεῖν*, H. *ἀνῶσαν* (pro *ἀνῶσαι*?), DFGIJKUZ. *αἰονήσας*, codd. ap. Foës. Cornar. traduit dans ce sens : *fomento adhibito.* Calvus a réuni les deux leçons : *molli spongia calida foveto, retruditoque.*

[2] *κογχλίη*, Ald. Frob. Merc. Foës, Lind. Kühn. *κογχιλίη*, Chart. «Calvus perperam hunc locum de spongia aqua calida ex concha imbuta et deligata accepit.» (Foës.) Gardeil ne traduit guère mieux : «On fait des onctions au moyen d'une *spatule.*» *κοχλίην*, D. *κοχλίη*, HJ, Foës in *not. bis*, Man. Litt. Erm. Foës avait très-bien noté «*κοχλίας* dicitur Dioscoridi et Galeno quæ hic *κοχλίη* Hippocrates.» Il supposait que *κογχλίη* de vulg. était peut-être synonyme de *κόγχος*. Il avait déjà écrit *Œcon. Hipp.* : lib. *De fist.* *κογχλίη* forte pro *κοχλίη* legitur. «La chair d'escargot, dit Galien (Oribase, XV, 11), *κοχλιῶν ἡ σὰρξ*, hachée, puis broyée dans un mortier, a des propriétés très-actives pour dessécher toutes les parties contenant une humidité superflue.» Ici elle agit surtout par sa viscosité.

[3] Calvus traduit : «spongiam manibus expressam superligato.» On l'entend généralement non de l'*éponge*, mais *du patient qu'on lie par les mains* : «e manibus deligatum.» (Corn.) Foës, qui traduit de même, aimerait mieux lire : *κοχλίη τῶν χερσαίων, δήσας*, «quum præsertim *terrestris cochleæ muco* illinendam sedem præcipiat.» Avant Foës, Dalechamps avait déjà écrit, en 1570 : «L'oindre de la salive (mucosité) d'un escargot terrestre, *κοχλίη τῶν χερσαίων.*» (*Chirurgie françoise*, p. 928.)

[4] *Suspendito* (Corn.), *suspendez-le* (Littré), Merc. Foës, Chart. disent de même, sans expliquer, dans leur traduction, le mode de suspension employé. Vidius fait très-bien voir qu'il s'agit de *suspendre le patient par les pieds* : «nam si aliter suspendatur, pedibus videlicet deorsum conversis, tantum aberit, ut anus intro revertatur, ut magis etiam procidat.» Maniald confirme ce commentaire. Lefèvre traduit *le tenir pendu par les pieds*, et Gardeil *on le suspend par les pieds.* Ce procédé est très-efficace : il est d'un grand secours dans les cas difficiles (comme on peut le constater aussi dans les hernies); mais, pour le premier degré du ptosis, on peut réussir à moins de frais par

σιν[5]. Ἢν δὲ μεῖζον ἐκπέσῃ[6] καὶ[7] μένῃ ἔνδον, διαζώσας ἐν τῇσι[8] λαγόσι, καὶ ι
ὄπισθεν [ἐκ τοῦ διαζώματος[9]] ταινίην, ὥσας ἔσω τὸν ἀρχὸν, προσθ
σπόγγον μαλθακὸν βρέξας ὕδατι θερμῷ, ἐνεψήσας λωτοῦ[9bis] πρίσματα·
ταχέαι δὲ καὶ κατὰ τοῦ ἀρχοῦ ἀπ'[10] αὐτοῦ τοῦ ὕδατος, τὸν δὲ σπόγγον ἐ
σαι· ἔπειτα ὑποτείνας τὴν ταινίην διὰ μέσων τῶν σκελέων[11], ἀναδῆσαι
τὸν ὀμφαλόν. Ὅταν δὲ θέλῃ ἀφοδεύειν[12], ἐπὶ λασάνοισιν ὡς σλενοτάτι
ἀφοδευέτω· ἢν δὲ παιδίον ᾖ, ἐπὶ γυναικὸς τῶν ποδῶν, πρὸς τὰ γούνα
προσκλιθείς. Ὅταν δὲ[14] ἀφοδεύῃ, τὰ σκέλεα ἐκτεινάτω· οὕτω γὰρ ἂν ἧ
ἐκπίπτοι ἡ ἕδρη.

Ἢν δὲ ὑγραίνηται ὁ ἀρχὸς, καὶ ἰχὼρ ἀπορρέῃ, περινίψαι τρυγὶ[15] κ

la simple propulsion, qu'Hippocrate prescrit lui-même pour le deuxième et le troisième degré. Aussi Gardell traduit : « On le suspend, *s'il le faut*, par les pieds. »

[5] *εἴσεισιν*, vulg. Litt. — Vidius traduit : *concutiendus est*, et Lefèvre *le secouer*. Ils ont lu *ἔνσεισον* ou *ἐπίσεισον* : or il s'agit de l'anus *qui rentre* par le fait de la suspension, *intro reponitur*. (Foës.) Ce qui a sans doute induit Vidius en erreur, c'est que, dans la suspension dont Hippocrate parle pour les luxations de la cuisse, *Art.* § 70, et surtout pour l'incurvation du rachis, *Art.* § 43, la *succussion* fait partie intégrante de la manœuvre.

[6] Lefèvre traduit : « Et de pœur qu'il ne tumbe de rechef d'advantage qu'auparavant. » Ce n'est pas le sens : Hippocrate suppose un *deuxième cas*, celui où le ptosis est plus grand, « si amplius prolabatur (Foës). »

[7] Littré ajoute *μὴ*. « La négation est nécessaire, dit-il, et tous les traducteurs l'ont supposée : *μὴ* a pu très-bien être omis par les copistes, le mot suivant commençant par *με*. » Et il traduit : « s'il *ne demeure pas* au dedans. » Foës se déclare aussi pour la négation, tout en avouant qu'elle n'existe dans aucun manuscrit : « lectionem *καὶ οὐ μένῃ* genuinam esse existimamus. » Corn. Merc. Chart. Lind. la mettent dans leur traduction : « et *non* maneat, » sans oser l'introduire dans le texte; Maniald seul a écrit, avant Littré, *καὶ μὴ μένῃ*. Gardeil marche sur leurs traces : « si le boyau *ne reste point* dedans; » Calvus avait ouvert la voie : « vel intus *non* persistat. » Ermerins suit Littré. La chirurgie réprouve cette négation : ell terait à Hippocrate une tautologie, en l confusion et double emploi avec le cas su On n'a pas compris sa classification; il trois degrés : dans le premier, c'est u lapsus léger; dans le deuxième, la proc est plus considérable, *mais le rectum pe core rester réduit*, c'est le cas dont il s'a ne faut *pas de négation* : elle serait un sens; dans le troisième, qui est décri loin, le prolapsus, après la réduction, *pas rester en place*, *μὴ θέλῃ . . . μένειν* ici, et ici seulement, que la négation a sa d'être. Vidius a très-bien compris qu'i fallait pas dans le deuxième degré : « Ubi ut amplius intestini excidat, quamvis natur et *in naturali statu maneat*, verel men ne iterum delabatur, et ob id vincul movet. » Lefèvre et le traducteur anony 1634 l'entendent ici comme Vidius.

[8] Foës aimerait mieux *τοῖσι*. — Gali crit un bandage analogue, qu'on retrouv Vidius, p. 458, dans Oribase, XLVIII,

[9] *ἐκ τοῦ διαζώματος*, add. cod. Fevi videtur esse explicatio quædam; om. vu cette addition se retrouve dans DFH codd. ap. Foës. Je l'adopte comme Li Erm. — *ταινίῃ*, Ald. vulg. Kühn. *ταινί* GHIJKU, Foës in not. Man. Litt. Erm pense qu'avec le datif on peut l'entendr ce sens : « ut fascia sedes intro compulsa natur. » Gardeil écrit : « On introduira l'é dans l'anus. » Or la dilatation des sph serait juste le moyen d'entretenir et d'ag

ptosis.) Quand il y a chute du rectum (*premier degré*), il faut la repousser avec une éponge molle et l'oindre avec un limaçon (voy. n. 2), après avoir lié le patient par les mains et l'avoir suspendu quelques instants [par les pieds], et l'intestin rentrera (voy. n. 4 et 5). Si le ptosis est plus considérable, mais qu'il puisse encore rester réduit (*deuxième degré*, voy. n. 7), on entoure les flancs d'une ceinture à laquelle on attache une écharpe par derrière; alors on repousse le rectum à l'intérieur, et l'on applique une éponge molle imbibée d'eau chaude où l'on aura fait bouillir des sciures de lotus (voy. n. 9 *bis*); on fait préalablement avec cette même eau des affusions, puis on exprime l'éponge; après quoi on fait passer l'écharpe entre les cuisses, et on l'attache vers le nombril. Quand le malade veut aller à la selle, il doit se mettre sur une chaise percée aussi étroite que possible; si c'est un enfant, il sera posé sur les pieds d'une femme, en s'adossant contre ses genoux (voy. n. 12 et 13). Il faut, pendant la

le mal; l'éponge, après la réduction, s'applique *sur le siége* comme *moyen contentif.*

[9 bis] Lefèvre rend lotus par *alysier*, Gardeil par *lotier*, et Littré le rapporte au *celtis australis* L. Il faut distinguer le lotus *herbe*, et le lotus *arbre* : Galien indique que ce dernier a des propriétés astringentes (Oribas. XV, 1), comme l'écrit aussi Dioscoride, I, 134, et Pline, disant qu'on l'appelait *celtis* (Hist. nat. XIII, XXXII); c'est le micocoulier (*celtis australis*, L).

[10] Sic vulg. Litt. ὑπ', D, ἀπ' delevit, Erm. «Affusions sur l'anus *même*» (Littré); αὐτοῦ se rapporte à ὕδατος : «de aqua *ipsa* ad sedem affundito.» (Corn.)

[11] σκελέειν (*sic*), Frob. Merc. μεσοῖν τοῖν σκελέοιν, Barth. in marg. σκελέων, Foës, Chart. Man. Lind. Kühn, Litt. — περὶ, vulg. Kühn, Litt. «Circa umbilicum.» (Corn.) παρὰ, DHJKU, codd. ap. Foës, ad umbilicum (Galien écrit πρὸς).

[12] ἀμφοδεύειν, FGIU, codd. ap. Foës, Ald. ἀφοδ. Frob. correction de Cornar. — ἐπὶ σανίσιν, vulg. Kühn. Calvus traduit, «*planca* angustissima;» Vidius, «super *asseribus* quam maxime angustis,» Lefèvre. «dessus des *aiz* fort estroictz;» Gardeil, «sur deux *planches*.» Littré remarque avec raison que l'adjectif devrait ici être au féminin et non au neutre. ἐν λασσάτοισιν, D, cod. unus ap. Foës, ἐν λασάτοισιν, Q'. Hésychius explique λάσανα par *sellas familiares* ἀφοδευτηρίους. ἐν πλασσάνοισιν, HJ, codd. duo ap. Foës. ἐν πλασσάνοισιν, K. ἐπλασσάνοισιν (pro ἐπὶ λασ.?), FGIUZ. ἐπὶ λασ. Litt. Erm. Ces variantes permettent de suivre les altérations successives du texte. — C'était un instrument fort en usage aussi chez les Romains : Horace se moque de Tillius qui faisait, en voyage, porter derrière lui sa *chaise percée* et son amphore ou bouteille à boire : *Lasanum* portantes œnophorumque (Sat. I, VI, v. 109). Lambin : «Ridicule hæc duo conjunxit Hor. ut hominis sordes apertius indicaret ... Est autem *lasanum* vas ad onus ventris excipiendum, comparatum, et est vox græca qua utitur.» Nicarchus, l. II, Epigram. λάσανον. — ἀμφοδευέτω, FGHIUZ, Ald. ἀφ. Frob. vulg.

[13] Gardeil écrit : «Si c'est un enfant, il se tiendra entre les deux genoux de sa mère.» Ce n'est pas l'attitude que conseille Hippocrate : il veut que l'enfant se pose sur les pieds d'une femme, étant adossé contre ses genoux, «sin puer sit, intra mulieris pedes, ad genua reclinatus, desidat.» (Foës.) Lefèvre n'a pas non plus compris le sens : «Qu'il mette ses pieds sur ceulx d'une femme tenant aux genoilz d'icelle.»

[14] δὲ om. D. — ἐκπίπτῃ, D. — ἂν, om. V. — «Crura extendat ut anus constringatur, qui relaxari solet inflexis aut diductis cruribus.» (Maniald.)

[15] τρύγει, FIJU. — ὑπὸ pro ἀπὸ, V. — (μυῤῥίνη, Gal. ap. Oribas. XV, 1.) — Tout cet alinéa serait mieux placé parmi les complications qui viennent après le ptosis du troisième degré. — ξηράνας, D. — Dioscoride dit de l'adiante : «manantia .... ulcera ex lixivio emendat.» (IV, 131.)

μένῃ καὶ ὕδατι ἀπὸ μυρσίνης, καὶ ἀδίαντον ξηρήνας καὶ κόψας, διασήσας, κατάπασσε. Ἢν δὲ αἱμορροῇ, περινίψας τοῖσιν[16] αὐτοῖσι, χαλκῖτιν καὶ πρίσμα κυπαρίσσου ἢ κέδρου ἢ πίτυος ἢ τερμίνθου τρίψας, ξυμμίξας τῇ χαλκίτιδι ἴσον, καταπλάσσειν, τὰ ἔξωθεν δὲ κηκωτῇ παχείῃ περιαλείφειν.

Ὁκόταν ἀρχὸς ἐκπίπτῃ καὶ μὴ θέλῃ[17] κατὰ χώρην μένειν, σίλφιον ὅτι ἄριστον καὶ πυκνότατον ξύσας λεπτὸν καταπλάσσειν· καὶ τοῦ πταρμικοῦ φαρμάκου πρὸς τὴν ῥῖνα προσιθέναι, καὶ παροξύνειν[18] τὸν ἄνθρωπον. Ἢ ὕδατι θερμῷ περιπλύνας σίδια, καὶ συντηρίην τρίψας ἐν οἴνῳ λευκῷ, καταχέαι τοῦ ἀρχοῦ· ἔπειτα ῥάκεα[19] ἐμβαλεῖν, καὶ τοὺς μηροὺς ξυνδῆσαι ἡμέρας τρεῖς· καὶ νηστευέτω, οἶνον δὲ πινέτω γλυκύν. Ἢν δὲ μηδὲ οὕτω διαχωρέῃ[20], μίλτον μίξας ὁμοῦ μέλιτι διαχριέτω.

Ἀρχὸς ἢν ἐκπίπτῃ[21] καὶ αἱμορροῇ, ἄρου ῥίζης περιελὼν τὸν φλοιὸν, ἑψεῖν ἐν ὕδατι· ἔπειτα τρίβειν ἄλητον ξυμμίσγων, καὶ καταπλάσσειν θερμόν. — [22]Ἄλλο· τῆς ἀμπέλου τῆς ἀγρίης, ἣν ἔνιοι καλέουσι ψιλόθριον, ταύ-

[16] τοῖσι, Ald. vulg. Kühn, τοῖσιν, U, Litt. — κεδρουτῇ, Man. — Post πίτυος, add. ἢ θερεβινθίνου, DFGHIJKUVZ. « C'est, dit Littré, une glose passée dans le texte : τερέβ. étant la forme moderne et τέρμ. la forme ancienne. » Foës fait une autre remarque : « therebenthi scobes τερμίνθου adstringit et siccat, ut et ejus cortex, folia et succus. Codd. reg. τερεβινθίνου legunt, qua dictione vinum ex bacciferis terebinthi ramis intelligi potest. » — συμμίξας, vulg. Kühn, Litt. J'écris ξ. ut § 16, n. 10, et infra § 26. — ἧσσον pro ἴσον, V. — καταπάσσειν pro καταπλ. de suo Ermer. — ἀλείφειν pro περιαλ. D.

[17] θέλῃ, vulg. Kühn, Litt. θέλει, Z, θέλοι, K. C'est ici le *troisième degré* dont j'ai parlé note 7. — « Le silphion, avec son suc, le laser, était une plante fort célèbre dans l'antiquité, mal connue des modernes, et qu'on rapporte au thapsia silphium L. » (Littré.) On lit dans Dioscoride, « laserpitium : caulem aliqui *silphion*, radicem *magudarin*, et folia *maspeton* vocavere, efficacissimum laser, mox folia, postremo caulis. » (Lib. III, § 78.) Galien enseigne que « le suc de silphion est éminemment chaud ;... et que, de plus, il a quelque chose de cathérétique et de fondant. » (*De simpl. med.* — Oribas. XV, 1.)

[18] παροξύνας, D. Pourquoi ce sternutatoire? Gardeil suppose que « c'est sans doute pour reconnaître si le rectum est rentré d'une manière stable et solide. » Maniald est d'un tout autre avis : « hominem ad sternutamentum commovet, ut hoc violentiore motu pituita intestina adhærens expellatur, quo modo sternutatio a singultu liberat, evacuata ea humiditate quæ ventriculo continebatur (*Aph.* VII, 13) ; quomodo etiam mulieri difficulter parienti superveniens sternutatio prodest quia fœtum excutit (*Aph.* V, 35). » Foës avait écrit : « ut eo corporis successu egressum intestinum omnino detergeatur et purgetur, et medicamentorum fotu elevetur et confirmetur. » C'était déjà l'opinion de Vidius, et je crois que cette interprétation est la vraie. Seulement il faut comprendre, ce qu'on n'a pas fait, je crois, que c'est là une médication adjuvante et simultanée avec celle du silphion, et que ἢ qui suit fait alternative avec ce dernier et non avec les sternutatoires ; il ne faut donc pas traduire, comme Gardeil : « On fait *ensuite* éternuer. »

[19] ἐμβαλλεῖν, I. ἐπιβαλλεῖν, V. ἐκβαλεῖν, Ald. ἐμβαλεῖν, Frob. : correction de Corn. Gardeil traduit : « On lie les cuisses qu'on *a préalablement enveloppées d'un linge doux.* » Il ne s'agit pas de cela : Hippocrate, au lieu d'éponge, place ici un remplissage avec des chiffons *sur l'anus ;* puis, au lieu d'une écharpe passée

défécation, tenir les jambes étendues; car c'est dans cette attitude que le siége est le moins exposé au prolapsus.

Si le rectum est baigné d'humeur et qu'il s'écoule de la sanie (ichor), on lotionne avec de la lie de vin torréfiée et de l'eau de myrte; puis, avec de l'adiante (*adiantum capillus veneris L.*) desséchée, pilée et passée au tamis, on saupoudre la partie. S'il en suinte du sang, on usera des mêmes lotions; puis, avec de la chalcitis et de la sciure de cyprès, ou de cèdre, ou de pin, ou bien de térébenthinier, qu'on pulvérise et qu'on mêle à la chalcitis par parties égales, on prépare un cataplasme, et l'on enduit les parties extérieures avec du cérat épais (*cérat à la poix?*).

Quand le rectum forme prolapsus, et que, réduit, il ne peut rester en place (*troisième degré*), on prend du sylphion (*thapsia sylphium*, L. voy. n. 17) de la meilleure qualité, qu'on racle menu et qu'on applique en couche épaisse, en même temps qu'on place sous les narines le médicament sternutatoire (voy. n. 18) et qu'on excite le malade; ou bien avec de l'eau chaude, où l'on a fait infuser des grenades, et du vin blanc où l'on a broyé de l'alun, on fait des affusions sur le rectum; après quoi, on garnit de chiffons (n. 19) et on tient les cuisses liées ensemble pendant trois jours; l'opéré doit

entre les cuisses comme dans le cas précédent, il lie les cuisses ensemble. En somme, ceci appartient au troisième temps : dans le premier, on emploie soit le silphion, avec les sternutatoires, soit les lotions astringentes; dans le troisième, la déligation; et, dans le deuxième, la réduction du ptosis, décrite plus haut, et qui, ici, doit être sous-entendue, comme l'a bien compris Maniald : « tum panno adhibito retinet *intus repositum* intestinum *ne procidat*, et femora per tres dies inter se devincit, diductis enim cruribus facile relaxatur. » La déligation, sans cette réduction préalable, n'aboutirait qu'à provoquer l'inflammation, le suintement sanieux et les hémorragies, qui sont des complications à craindre pour le ptosis.

[20] Vidius traduit : « si ne sic quidem alvus respondeat; » et il étaye son interprétation sur ce que le vin doux *relâche le ventre*, « solvit alvum; » il lisait mel *crudum*, ὠμῷ μέλιτι, signalant le miel cru comme laxatif. Lefèvre traduit aussi : « Si le ventre ne s'amollit point. » Hippocrate, dans ce sens, écrit ὑποχ. Corn. Merc. et Maniald écrivent : « si neque sic retrocedat. » Foës ajoute : « διαχ. pro ἀναχωρέῃ positum videtur, ut ad anum referatur *qui intro redit* aut *recedit*. » J'ai expliqué plus haut que le bandage, ici, sert non à *faire rentrer*, mais à *maintenir réduit* le prolapsus; et je crois qu'il faut traduire : « Si même ainsi *on ne réussit pas.* » (Littré); ce qui revient à dire : « Si le rectum sort encore » (Gardeil); ce qui toutefois est plutôt un commentaire qu'une traduction. δαμένη pro διαχωρ. de suo Erm.

[21] ἐκπίπτει, Z. — αἱμορροῇ, in marg. U. — ἄγνου pro ἄρου, DQ', ἀγνοῦ, codd. ap. Foës. Calvus a réuni les deux leçons : « ari, vel viticis hegnive. » — Galien regarde la racine comme la partie la plus utile de l'arum, et lui attribue des propriétés détersives. (Oribase, XV, 1.) Foës traduit : « ari radicis detractus cortex incoquitur; » et Lefèvre, « bouillir l'écorce d'aron. » Vidius, Corn. Merc. Man. et Chart. font aussi cuire *l'écorce de la racine*. Je crois, au contraire, qu'Hippocrate *enlève* l'écorce pour la racine d'arum, comme plus loin pour celle de la vigne sauvage, et qu'il faut traduire, avec Gardeil « la racine d'arum *dépouillée de son écorce*, » comme avait fait Calvus : « radicem sine cortice coquito. »

[22] ἄλλο, vulg. Litt. om. F (G, rest. al. man.), KZ. ἕτερον pro ἄλλ. HIJU. — καλοῦσι, vulg. Kühn. καλέουσι, DIK, Litt. — ψιλάθριον, G, Ald. ψιλώθρ. Frob. : correction de Cornarius. — Ces déterminations botaniques sont fort difficiles : Lefèvre traduit : « la couleuvrée blanche, » et Littré croit qu'il s'agit du *bryonica cretica* L. Dans Oribase, XV, 1, Galien

της[23] τὰς ῥίζας τῶν ἀκανθίνων κεκαυμένα ἑψῆσαι ἐν οἴνῳ μέλανι ἀκρήτῳ αὐστηρῷ· ἔπειτα τρίψαντα καταπλάσσειν χλωρόν· ξυμμίσγειν δὲ καὶ ἄλευρα, καὶ ζυμῶν ἐν οἴνῳ λευκῷ καὶ ὀλίγῳ χλωρῷ[24]. — Ἄλλο[25]· κωνείου καρπὸν τρίψαντα, ἀκρατέϊ οἴνῳ λευκῷ εἰδέα, ἔπειτα καταπλάσσειν χλωρόν.

Ἢν δὲ φλεγμαίνῃ, κεστοῦ ῥίζαν ἑψήσας ἐν ὕδατι, τρίψας λεῖον[26], ἄλευρον ξυμμίσγειν ὡς κολλιστόν, ἐν οἴνῳ λευκῷ ζυμώσας, καταπλάσσειν, καὶ ἄλευρα πρὸς ταῖς ξυμίξας. — Ἄλλο[27]· κυνοσχόρου ῥίζαν μάλιστα μὲν χλωρήν, εἰ δὲ μή, ξηρήν. τὴν μὲν οὖν χλωρὴν ἀποκόψαντα καὶ ταμόντα, ἑψῆσαι ἐν οἴνῳ κεκαυμένῳ, καὶ καταπλάσσειν· τὴν δὲ ξηρὴν τρίψαντα καταπλάσσειν ἄμεινον. — Ἄλλο[28]· σκίλλαν φαίνουσαν τὸ ἐνδὸν τρίψας λεῖον καταπλάσσειν.

XIX. Ἢν δὲ γένηται ἕλκος καὶ μὴ φλεγμαίνῃ[1], λίτρον ὀπτήσας ἐρυθρὸν, καὶ τρίψας λεῖον, καὶ σ᾽ πίνῃ[2] καὶ ὅλας ῥίζας καὶ τρίψας λείους, ξυμμί-

parle 1° de la vigne sauvage; 2° de la vigne blanche, que Bussemaker et Daremberg interprètent *la bryone de Crète*, et 3° de la vigne noire, qu'ils nomment *la couleuvrée*. Mandald vertit : « Vidius hic vertit *bryonam albam* et Galenus (VI *De simpl. medic.*) *nigram*, cognomine videtur hanc lectionem, nam [illegible] vocari *bryoniam* et [illegible] dicit, ut etiam Dioscorides; cujus quoque sententiae est Plinius qui (XXIII, [illegible]) *albam*, a Graecis appellat: [illegible], ab aliis [illegible] scribit. »

[illegible], Ald. Froh. Merc. Foës, Man. Chart. Lind. Kuhn, lisent [illegible] avec Litt. ou [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] devait Ern.

[illegible], DFGHIU, Ald. (*boulimaner tout entier*) [illegible]. Froh. : correction de Cornar. (*racine tout entier*). Foës traduit : « radices comminuat... inaquamutur; » et Lefèvre : « les coupe bien menues les racines. » Vidius, Man. et Chart. l'entendent de même. Or il ne s'agit point de hacher ces racines, qu'on broie plus loin, mais de les ruder (Littré), pour « en ôter préalablement l'écorce » (Gardeil), comme le disent Corn. et Merc. *derasas*, et avant eux Calvus, *corticem rasas*.

[illegible] χλωρῶν, vulg. Litt. χλωρῷ, DH. Calvus est pour l'*adjectif*, « oleo *tepefacto* linito, » Foës et Chart. aussi « oleo *tepido* subacta (farina); » Corn. Merc. et Man. sont pour l'*adverbe*, « oleo subito et *tepide* imponito : » l'un s'applique à une partie seulement, et l'autre à tout le mélange.

[illegible] ἄλλο, vulg. in marg. U, om. F (G rest. al. man.), KV. — κωνείου, FGIKUZ. — Galien dit (Oribase, XV, [illegible]), que « la ciguë a des propriétés refroidissantes au suprême degré, » Dioscoride l'établit aussi. (IV, § 74.) — Calvus traduit : *aspergito*. Foës et Chart. *effuso*, et Gardeil « en y *versant* du vin. » Il y a là une nuance qui n'est pas rendue : c'est *verser goutte à goutte*, instillatur (Vidius), instillato (Corn. Merc. Man.). — *oinoidea* pro *eidea*. K.

[illegible] λεῖον, J. — Vidius traduit : « radix hederae in vino infervet, » et Lefèvre, « faire bouillir en vin de la racine de lierre : » ils ont lu *οἴνῳ* pour

faire diète et boire du vin doux. Si, malgré cela, on ne réussit pas, on mêlera du miltos (*argile ocreuse?*) à du miel pour en faire des onctions.

(*Complications diverses du ptosis.*) S'il y a à la fois chute du rectum et hémorragie, on prend de la racine d'arum (*arum colocasia*, L) dépouillée de son écorce (voy. n. 21), qu'on fait bouillir dans de l'eau, et qu'on triture ensuite en y mêlant de la farine de blé pour en faire un cataplasme qu'on met chaud. — Autre : on prend des racines de vigne sauvage (*bryonica cretica*, L.), nommée par quelques-uns psilothrion (*épilatoire*), on choisit les plus tendres qu'on racle (n. 23) et qu'on fait bouillir dans du vin noir astringent et sans mélange; puis on les triture et on les applique tièdes en cataplasme. On y mêle encore du gruau d'orge, qu'on pétrit, également tiède, dans du vin blanc et de l'huile. — Autre : Pilez de la graine de ciguë, en y versant peu à peu du vin blanc de bonne odeur, puis faites-en une application tiède.

S'il y a inflammation, on prend de la racine de lierre qu'on fait bouillir dans de l'eau; on la triture finement; on y mêle du gruau d'orge le plus beau possible, et l'on pétrit le tout dans du vin blanc pour en faire un cataplasme, après y avoir ajouté un corps gras (n. 25). — Autre : prenez de la racine de mandragore, de préférence fraîche, et, si vous ne pouvez, sèche; si elle est fraîche, on la lave, on la coupe [menu], et on la fait bouillir dans du vin mêlé d'eau pour en faire une application. Si elle est sèche, on la triture et on l'applique également en cataplasme. — Autre : on prend le dedans d'un concombre mûr, on l'écrase finement et on l'applique en cataplasme (n. 27).

19 (10). (*Douleur au rectum sans inflammation.*) S'il y a de la douleur, mais sans inflammation, on fait griller du nitre rouge qu'on pulvérise finement; on fait griller

ὕδατι. — συμμίσγων pro ξ. H. — λευκῷ om. K. — ἄλειφαρ, al. man. erat prius ἄλειφα, D. Lefèvre traduit : « lon oindra le siége, » et Gardeil, « pour en faire des lotions. » Ils auront lu ἀλείψας. C'est une méprise : il s'agit d' ἄλειφα, que Galien, dans son *Gloss.*, explique par ἔλαιον, aut σέαρ, oleum vel adeps, *huile* ou *graisse*, et ailleurs il note qu'on « peut indifféremment nommer *graisse* ou *axonge*, σέαρ et πιμελὴν, toute substance huileuse et grasse provenant des animaux. » (Oribase, XV, 11.) Maniald remarque qu'Hésychius fait ἄλειφα synonyme d'*huile*, et qu'Hippocrate l'emploie souvent dans ce sens, IV, *De morb.*; I, *De morb. mul.* J'ajouterai qu'ici Calvus, Corn. Merc. Foës, Chart. mettent *oleum*.

[27] ἄλλο, in marg. U. omis. FGKV. ἄλλο ... ὁμοίως om. Z. — μανδραγουρου, D. — τὴν ἀκσύσας pro τὴν μὲν οὖν, U. — καταπλάσσειν (supr. lin. U) ponitur ante κεκρημ. KU. — Littré traduit : « vous l'éplucherez; » *éplucher* n'est peut-être pas le mot propre : il s'agit ici de *laver* cette racine, comme l'ont entendu Calvus, *lavato;* Vidius, *abluatur;* Corn. Merc. et Man., *lotam;* Foës et Chart., *elotam;* Gardeil, *après l'avoir lavée.*

[28] ἄλλο, vulg. Litt. (in marg. U) omis. FG KZV. — συκύου, U. σικίου, J. Calvus, Corn. et Merc. traduisent : « cucumeris peponis; » Vidius, Foës, Man. et Chart., « cucumeris maturi; » Lefèvre, « concombre meur, » Gardeil, « citrouille ronde, » et Littré, « melon. » Galien professe que « le σίκυος ὁ πέπων (que Bussemaker et Daremberg rendent par *le concombre mûr*) est doué de propriétés détersives et incisives, et a un tempérament éminemment humide et froid. » (Oribase, XV, 1.)

XIX. [1] φλεγμαίνη, vulg. Kühn. φλεγμήνη, DH, Litt. Erm. — νίτρον, D, Erm. λ. vulg. Litt. ut supra. — ἑψήσας, G, Ald. ὀπλήσας, Frob. : correction de Corn. — τρίψους (*sic*), H. τρίψας, om. V.

[2] σλυκληρία, F. — καὶ σλυκληρίην .....

ξαι ἴσον ἑκάστου· εἶτα πίσσῃ ξυμμίξας[3] ὡς βελτίστῃ, ἐς ῥάκος ἐναλείψας, ἐντιθέναι καὶ καταδεῖν. — Ἄλλο[4]· καππάριος φύλλα χλωρὰ τρίψας, ἐς μαρσίπιον ἐμβαλὼν, προσκαταδεῖν· καὶ ἐπὴν καίειν δοκέῃ[5], ἀφαιρέειν, καὶ αὖθις προστιθέναι. Ἢν δὲ μὴ ᾖ φύλλα καππάριος[6], τὸν φλοιὸν τῆς ῥίζης κόψας, φυρήσας ἐν οἴνῳ μέλανι, τὸν αὐτὸν τρόπον καταδεῖν· τοῦτο καὶ πρὸς σπληνων ὀδύνην ἀγαθόν.

XX. Τούτων τῶν καταπλασμάτων [δύναται][1] τὰ μὲν ψύχοντα κωλύειν ῥεῖν, τὰ δὲ μαλθάσσοντα καὶ θερμαίνοντα διαχεῖν[2], τὰ δὲ ἐς[3] ἑωυτὰ ἕλκοντα ξηραίνειν καὶ ἰσχναίνειν. Τοῦτο δὲ τὸ νούσημα γίνεται, ὅταν χολὴ καὶ φλέγμα ἐς τοὺς τόπους κατστηρίξῃ. Ἀρχοῦ δὲ φλεγμήναντος[4], διαχρίειν τῷ φαρμακῷ, ὅπη ἡ ῥητίνη καὶ τὸ ἔλαιον καὶ ὁ κηρὸς καὶ ἡ μολύβδαινα καὶ τὸ στέαρ· ὡς θερμότατα διερρήθησαν[5] καταπλάσσεσθαι.

λείους, om. (D. restit. al. man.) GZ. Ald.: restitution due à Cornar. — ἅλες pro ἅλας FHI (ἅλσι, U). — φλόξας pro φώξ. Chart. — Littré traduit : «Passez au feu du sel;» Man., «salem retorridum.» Corn. et Merc. font calciner l'alun et le sel, «alumen ac salem torreto;» Chart. en fait autant : «alumen et sal torrefacta,» Foës aussi. — Post φώξας, add. τοὺς ἴσους FHIJ KU, om. vulg. Litt. : cette addition devient superflue avec ἴσον ἑκάστου qui suivent. — συμμίξας, Z; συμμίξαι, vulg. Litt.; συμμῖξαι, Kühn. J'écris ξ. ut supra et infra. — ἴσον, Foës, Lind. Chart. Kühn. ἴσον, Ald. Frob. Merc. Man. Litt. voy. *Jusj.*

[3] σ. vulg. Kühn. ξ. H, Litt. Erm. — βελτίστῃς. GZ. — Littré traduit comme s'il s'agissait d'un *suppositoire* : «Enduisez un chiffon qu'*on introduira.*» Les traducteurs n'y voient qu'un *emplâtre* : Calvus, *superponito;* Vidius et Man., *imponito;* Corn. et Merc., *apponito;* Foës et Chart., *imponuntur;* Lefèvre, «lier *sur* la partie;» Gardeil, «sur un linge qu'*on applique* à l'anus.» Je suis du même avis : voy. § 18, n. 9. — ἐπιτιθέναι pro ἐντιθ. de suo Ermer. : «quia remedium non immittitur in anum, sed sedi adponitur.»

[4] ἄλλο, vulg. Litt. (in marg. U), om. FG KZ. — καπάριος, FGHI, Ald. καππ. Frob. : correction de Cornar. — μαρσύπιον, J. «μαρσίπιον autem et μαρσύπιον idem quod μάρσυπος, *marsupium* aut *sacculus;* dicitur etiam μάρσιππος Tralliano *sacculus* quo pars dolens fovetur.» (Foës.) — προκαταδεῖν pro προσκ. U.

[5] δοκέῃς, Ald. vulg. : «Cum urere *videberis;*» Corn. Merc. δοκέῃ, Kühn, Litt. Erm. Vidius, Foës, Man. et Chart. traduisent dans ce sens : «cum urere *videbuntur.*» Calvus a omis ce membre de phrase. On peut opter presque indifféremment entre les deux leçons : «Quand *vous apercevrez* qu'elles bruslent. (Lefèvre.)

[6] καπάριος, FGIZ, Ald. καππ. Frob. — ἐν οἴνῳ, V. Ald. vulg. Kühn. ἐν om. DFGHIK, Litt. Erm. Je remarquerai qu'il y a plus haut, § 18, l. 29 : φυρῆν ἐν οἴνῳ λευκῷ; et § 18, l. 33 : ἐν οἴνῳ λευκῷ φυρήσας. Il n'y a de différence que dans la couleur du vin. — καταδεῖν, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἐπιδεῖν, DHIJKUV. — σπληνὸς, J. σπληνὸν (*sic*), I. σπηνὸν, U. Selon Galien, «l'écorce de la racine de câprier est détersive et incisive; ... elle est plus active que le fruit, les feuilles et la tige.» (Oribase, XIV, 10; XV, 1.) Dioscoride vante le câprier pour la rate (l. II, c. CLXIX).

XX. [1] δύναται, al. man. H, Litt. om. vulg. Foës avait écrit : prohibere *valent.* — J'ai, de cette fin qui présente une sorte de récapitulation, cru devoir faire un paragraphe à part, comme Vidius, Lefèvre, Man. Chart. et Gardeil. «Quod, fait observer Vidius, quod inquit

aussi de l'alun et du sel (voy. n. 2) qu'on réduit également en poudre fine, et l'on mêle parties égales de chacune; puis, incorporant le tout dans de la poix de première qualité, on étend le mélange sur un linge que l'on applique (n. 3) et qu'on fixe avec un bandage. — Autre : on prend des feuilles vertes de câprier, qu'on écrase et qu'on met dans un sachet qu'on attache sur la partie; quand il arrive à provoquer une sensation de brûlure, on le retire, pour l'appliquer ensuite de nouveau. Si l'on n'a pas de feuilles de câprier, on prend l'écorce de la racine, qu'on hache et qu'on pétrit dans du vin noir pour en faire une application qu'on fixe de la même manière. Ce remède est bon aussi pour les douleurs de la rate.

20 (10 *suite*). (*Généralités sur les médications topiques.*) Parmi ces divers topiques, les réfrigérants ont la propriété d'empêcher les flux; les émollients et les échauffants, celle de résoudre, et les attractifs, celle de dessécher et d'atténuer. Cette complication morbide survient à l'anus quand la bile et le phlegme se fixent sur cette région. Dans le cas où le rectum est pris d'inflammation, on y fait des onctions avec le médicament composé de résine, d'huile, de cire de molybdène (massicot) et de graisse; il est indiqué d'appliquer ce mélange aussi chaud que possible (n. 5).

inter hæc cataplasmata non tantum ad ea refertur quæ proxime, sed communiter ad ea quæ hactenus ad anum habita sunt, ex quorum viribus effectum recenset.» — *κωλύει*, vulg. Kühn. *κωλύειν*, FGHIJU, Litt. *δύναται* rejicit, et de suo *κωλύει* . . . *διαχεῖ* . . . *ξηραίνει* scribit Ermer.

[2] *διαχεῖν* (*sic*), Man. Gardeil traduit : «Ceux qui sont émollients et ceux qui échauffent *les augmentent* (les écoulements).» Il ne s'agit ici ni d'*écoulements* ni de *les augmenter;* Hippocrate parle de l'*action résolutive* en général de ces topiques : *discutiunt* (Calv. Chart.); *resolvunt* (Man.); *diffundunt* (Corn. Merc.), etc.

[3] *εἰς*, vulg. Kühn. *ἐς* (*ὡς*, D), HJ, Litt. Erm. — *νόσημα*, DHIK, *νοῦσ.* vulg. Kühn, Litt. — *εἰς* pro *ἐς*, J. — En somme, cette complication morbide a les mêmes causes que la maladie principale, c'est-à-dire une fluxion de bile et de pituite.

[4] Sic vulg. Kühn, Litt. *φλεγμαίνοντος*, Foës in not. — *μολίβδαινα*, J. *μολύβδ.* vulg. Kühn, Litt. Lefèvre traduit : «excrément de plomb;» Gardeil, «plombagine.» — *θερμότερον*, V. *θερμότατον*, vulg. Kühn, *θερμότατα*, DIIK, Litt. «Videtur Hipp. dit Man. *adipem calidiorem* hic poscere; . . . sicque vertit Cornar.; et adipes omnes ex calidioribus animalibus et quæ vetustate acriores et calidiores evaserunt attenuandi facultate magis insignes.»

[5] Sic vulg. Kühn, Litt. *διερέθησαν*, D. — *καταπλάτλεσθαι*, vulg. Kühn, Litt. : forme attique postérieure. Hippocrate écrit *καταπλασσ.* «*διεῤῥήθησαν* est une forme fautive, dit Littré, mais je ne sais comment la remplacer. Vidius traduit : «quæ calefacta *liquentur;*» Foës a suivi le même sens; ils paraissent avoir fait venir ce temps de *διαῤῥαίνω.*» Mais alors l'aoriste passif devrait être *διεῤῥάνθησαν*. Littré ne rend pas le verbe en litige; Ermerins propose *δὴ ἐῤῥήθησαν*, ce qui ne résout nullement la difficulté, et lui-même laisse en blanc l'interprétation de cette phrase. En traduisant comme Lefèvre, à l'exemple de Vidius «lesquels on mettra sur le feu pour *les faire fondre;*» comme Foës et Chartier, «*liquata* imponuntur,» ou, comme Maniald, «*liquefactum* imponere,» ou enfin, comme Gardeil, «le tout *fondu* ensemble,» c'est supposer que cette leçon vient du radical *ῥέω*, *couler, dissoudre*, oubliant que ce verbe fait *ἐῤῥύην* à l'aor. 2 pass. Peut-être, en gardant la forme *διεῤῥήθησαν*, la seule que s'accordent à donner les manuscrits et les impr., *forme non fautive* venant du verbe irrégulier *ῥέω*, *parler, indiquer*, pourra-t-on en tirer une interprétation simple et plausible, à laquelle nul n'a songé, c'est-à-dire : (ces substances *sont indiquées*, ce qui équivaut à) *il est indiqué* d'appliquer ce mélange aussi chaud que possible.

OPUSCULI DE HEMORROIDIBUS

APPENDIX EX HIPPOCRATE.

C. I. PARS PRIMA; ÆTIOLOGIA AC PROGNOSTICUM.

I. Τοῖσι δὲ ὑπὲρ τὴν ἡλικίην[1] ταύτην, ἄσθματα, πλευρίτιδες, περιπλευμονίαι[2], λήθαργοι[3], φρενίτιδες, καῦσοι, διάῤῥοιαι χρόνιαι, χολέραι[4], δυσεντερίαι, λειεντερίαι, [μελαγχολίαι[5],] αἱμοῤῥοΐδες[6]. — *Aphorism.* III, § 30. Voy. aussi *Coac.* 502.

II. Τὰ[1] εἴδεα ἐπὶ τὸ πλῆθος αὐτέων ἀτονώτερα εἶναι...

Νουσήματά τε[2] τάδε ἐπιχώρια εἶναι· ... τοῖσι δὲ ἀνδράσι δυσεντερίας καὶ διαῤῥοίας, καὶ ἠπιάλους[3], καὶ πυρετοὺς πολυχρονίους χειμερινοὺς[4], καὶ ἐπινυκτίδας[5] πολλὰς, καὶ αἱμοῤῥοΐδας ἐν ἕδρῃ, κτλ. — *De aere, locis et aquis.* Frob. p. 75; Mercur. 28; Foës, 281; Chart. VI, 268; Lind. I, 330; Zwing. p. 240; Littré, II, 16-18.

I. [1] *Juvenum ætas* quinto septenario circum scribitur. (Galen.) Selon Théophile l'âge mûr s'étend de la 35e à la 49e année. (Dietz, *Schol. in Hipp.* II, 382.) Voy. aussi, sur les maladies suivant les âges, *Coac.* 512.

[2] περιπλ. codd. Heurn. Lind. Litt. περιπν. G', Gal. vulg. Bosq. Dietz, Théoph. et Damasc. in text. Erm.

[3] Le *lethargus*, dans Hippocrate, est une fièvre avec état soporeux, et non la léthargie. — Le *causus* est une variété des *fièvres rémittentes et continues*. — Le *phrénitis* est aussi une variété de ces mêmes fièvres.

[4] χολέραι, codd. Ald. Frob. Merc. Gal. Plant. Heurn. Bosq. Dietz, Litt. χολεραὶ, vulg. — La *lienterie*, *lævitas intestinorum* (Celse), est, selon Galien, une maladie dans laquelle les aliments traversent l'intestin sans subir de coction et sortent sans être digérés. C'était aussi la définition de Celse, l. IV, c. XVI, et c'est encore celle de nos jours.

[5] μελαγχολίαι, QB'G', om. vulg. Litt. Dietz. «Ex *hæmorrhoidibus* venis sanguis profluens hujus ætatis verus est et proprius morbus, sicut et *melancholia*; ... *hanc ego in quibusdam exemplaribus ascriptam inveni.*» (Galen.) Comme ce mot se retrouve implicitement dans Théophile et littéralement dans Damascius, j'ai cru devoir en opérer la restitution. Ermerins en fait autant.

[6] «Hæmorrhoidum duo sunt genera : quoddam supervenit cacochymiæ, aliud plethoræ... Hac via plethora evacuatur; ... aliæ, cacochymiæ sunt purgatrices.» (J. Heurn.)

II. [1] Il y a ici, dans les manuscrits grecs comme dans les éditions, des transpositions dans le texte que Littré a corrigées fort heureusement d'après le manuscrit latin n° 7027. — On peut comparer ce qu'Aristote (*Politic.* l. VII, c. IX) dit *de situ urbium* avec l'exposition urbaine qu'Hippocrate suppose «entre le

APPENDICE DE L'OPUSCULE DES HÉMORROÏDES

TIRÉ DES ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

C. I. ÉTIOLOGIE ET PRONOSTIC.

1. (*Influence de l'âge sur les hémorroïdes.*) Hippocrate, après avoir parlé des *Maladies de la jeunesse*, ajoute : «Chez ceux qui ont dépassé cet âge, les asthmes, les pleurésies, les péripneumonies, les léthargies, les phrénitis, les causus, les diarrhées chroniques, les choléras, les dyssenteries, les lienteries, (les mélancolies,) les hémorroïdes.» (Voy. n. 7.)

2. (*Influence du climat sur les hémorroïdes.*) Hippocrate explique que, *dans une ville exposée aux vents chauds et abreuvée d'eaux saumâtres, peu profondes, et ainsi chaudes en été et froides en hiver, les habitants auront la tête humide et pleine de pituite, le ventre fréquemment dérangé;* et il ajoute : «La constitution, chez la plupart, manque de ton, etc. Voici les maladies qui règnent endémiquement : . . . les hommes sont sujets aux dyssenteries et aux diarrhées, aux fièvres épiales, à de longues fièvres d'hiver, aux épinyctides (éruptions nocturnes), et aux hémorroïdes du fondement, etc.»

sud-est appelé *Vulturnus* ou *Eurus*, du côté du levant d'hiver, et le sud-ouest nommé *africus*, du côté du couchant d'hiver.» (Dacier.) — *ὕδατα . . . μὴ μετέωρα*, vulg. «Les Grecs, écrit Dacier, ont dit *μετέωρον*, sublime, pour *profond*, comme les Latins *altum*.» Toutefois Galien l'entend autrement : «*sublimes* aquæ sunt quæ *edito loco* existunt;» et il met en opposition «quæ in *profunda terra* generantur.» Il a donc lu sans négation, comme le manuscrit latin 7027, qui traduit *in superficie* sans négation; *κάρτα μετέωρα*, Zwing. in marg. Chart. in text. — *μὴ* om. ms. 2146; ms. Gadaldin. Mack. Coray, Litt. Daremb. Ermer. Foës traduit *quæ e sublimi scaturiunt.*

[2] *νοσ.* Litt. *νοσ.* vulg. Ermer.

[3] On a beaucoup disserté sur l'*épiale* parmi les anciens (voy. Galien, *Comment.* Chart. VI, 190; *Schol.* Aristoph. in *Vesp.* 1038) et les modernes (Foës, *Œcon.*; Gorris, *Defin. medic.*; Ermerins, *Hippoc.* t. I, p. 245; Coray). Bornons-nous à établir, d'après les livres hippocratiques, que l'*épiale* était une fièvre (*Epid.* IV; Lind. I, 749; Littré, V, 157, § 20); qu'on la voyait parfois survenir chez les jeunes filles dans la dysménorrhée (*superfétation*, Littré, VIII, 506), et qui parfois aussi était la suite du *causus* modifié par le phlegme (*Des semaines*, Littré, VIII, 649; *Des crises*, Littré, IX, 280), etc.

[4] Post *χειμερινοὺς* addit *νυκτερινοὺς* Chart. om. Zwing. Merc. Foës, Lind. Litt. Erm.

[5] Les *épinyctides* sont des pustules qui viennent la nuit. (Galen. De tumorib. præter. natur. l. I, et *Meth. med.* II, 2.) M. Cazenave pense qu'elles correspondent à notre *urticaire*; mais la description de Paul d'Égine (qu'on retrouve dans Actuarius et dans Rufus) et celle de Celse (V, XXVIII, n° 15) doivent laisser des doutes à cet égard. Selon Galien ce sont des ulcérations spontanées, phlycténoïdes, d'où suinte un ichor sanguinolent. (Bas. gr. p. 136.)

III. Ἀποκρίσιες κατὰ φύσιν[1]· κοιλίης[2], οὔρων, ἱδρῶτος, πτυάλου, μύξης, ὑσλάρης[3], καθ' αἱμορροΐδα[4], κτλ. — *De alimento.* Frob. p. 110; Zwing. 321; Mercur. 354; Foës, 381; Chart. VI, 267; Lind. I, 594; Littré, IX, 104; Erm.

IV. Τοῖσι μελαγχολικοῖσι καὶ τοῖσι νεφριτικοῖσιν[1] αἱμορροΐδες ἐπιγινόμεναι[2], ἀγαθόν. — *Aphorism.* VI, § 6; Dietz, schol. in Hipp. t. II, p. 491.

V. Τοῖσι μαινομένοισι[1], κιρσῶν ἢ αἱμορροΐδων ἐπιγενομένων[2], [τῆς[3]] μανίης λύσις. — *Aphorism.* VI, § 21.

VI. Οἱ αἱμορροΐδας ἔχοντες οὔτε πλευρίτιδι, οὔτε περιπλευμονίῃ[1], οὔτε φαγεδαίνῃ[2], οὔτε δοθιῆσιν[3], οὔτε τερμίνθοισιν[4] ἁλίσκονται[5], ἴσως δὲ οὐδὲ

III. [1] Galien paraît avoir lu (*bis*) κατὰ φύσιν καὶ παρὰ φύσιν (Chart. VI, 268), comme au reste Hippocrate l'écrit plus loin. «Parfois, dit-il, l'excrétion devient *contre nature* par suite soit d'une lésion de la faculté (*fonction*), soit d'un éréthisme fâcheux, soit d'un mouvement déréglé qui excite la faculté, ou par le fait soit de l'ouverture des orifices vasculaires ou de leur rupture, soit de l'érosion de quelque organe : telle est l'excrétion du sang, qui, par son espèce, paraît être *contre nature* en thèse générale, mais qui parfois se fait *selon la nature*, comme par exemple l'excrétion qui s'effectue, chez les femmes, par la matrice.» (Chart. VI, 268.)

[2] κοιλίης, vulg. Litt. κοιλίας, Gal. in text. — «Excretio sub specie *stercoris* : sic κοιλίης interpretor, continens pro contento.» (Zwing.)

[3] «Il est des excrétions qui évacuent et purgent le corps entier, et d'autres, une partie seulement; ..... or sont de l'espèce qui purge le corps tout entier les évacuations qui se font par la matrice ou par les hémorroïdes, de même que celles qui ont lieu par la gymnastique, les frictions et l'exercice en général.» (Galen. *ib.* 270.)

[4] «Quant aux excrétions qui s'opèrent par *les hémorroïdes*, de nombreux accidents peuvent en résulter : ainsi, dans des cas où il y avait eu soit suppression d'anciennes hémorroïdes, soit évacuations excessives au point d'amener le malade au dernier degré de réfrigération, j'ai déjà vu souvent l'hydropisie s'ensuivre; ..... j'ai vu aussi, dans les cas d'évacuations hémorroïdales empêchées, beaucoup de gens tomber dans la mélancolie, d'autres être pris de pleurésie ou d'accidents néphrétiques, d'autres enfin vomir le sang et succomber au milieu de troubles divers.» (Gal. *ib.* 270.)

IV. [1] νεφριτικοῖσιν, C, Chart. Lind. Scheffler, Lorr. Litt. (νεφριτικοῖσι, Plant. Heurn. Foës de Chouët, Villebr. Bosq. Dietz, Erm.); plures boni codd. νεφρικοῖσι, Villebr. in not. «Beaucoup de manuscrits ont νεφρικοῖσιν.» (Littré.) — C'est la leçon de Frob. Merc. codd. Scalig. et Voss. apud. Erm. νεφρικοὶ, Théoph. in *comm.* — Post νεφρ. addunt τοῖσι διὰ λιθιάσιν, HIKLTN, mss. Scalig. et Voss. Villebrune in not. *nephriticis* propter calculos. — Mercuriali traduit : *phreniticis*. Ce sens, qui ferait double emploi dans les *Aphorismes* (voy. VI, 21) est emprunté au livre *Des crises* (Littré, IX, 291), où je lis νεφριτίδων, vulg. νεφριτικῶν, Lind. Litt.; νεφριτικοῖς, Villebr. not. in *Aphor.*

[2] ἐπιγινόμ. Frob. Merc. Plant. Scheff. Foës de Chouët, Chart. Bosq. Lorr. Litt. de M. ἐπιγιγν. Villebr. ἐπιγεν. QT et alii codd. Heurn. Dietz. Ermerins écrit : «præfero aor. quem plures libri ferunt.» J'objecte qu'il n'est pas nécessaire que les hémorroïdes soient *déjà établies* (ἐπιγεν.), il suffit qu'elles *apparaissent* (ἐπι-

3. (*Rôle physiologique des hémorroïdes.*) Excrétions selon la nature: celles du ventre (*selles*), des urines, de la sueur, des crachats, de la mucosité, des règles et par les hémorroïdes, etc.

4. (*Valeur prognostique des hémorroïdes.*) Chez les mélancoliques et chez les néphrétiques, l'apparition des hémorroïdes est favorable.

5. (*Effet critique des hémorroïdes dans la manie.*) Chez les maniaques, l'apparition de varices ou d'hémorroïdes fait cesser la manie.

6. (*Action préservatrice des hémorroïdes.*) Ceux qui ont des hémorroïdes ne sont sujets ni à la pleurésie, ni à la péripneumonie, ni à la phagédénie, ni aux furoncles,

γιν.) pour constituer un signe favorable. — «Remarquons bien que ce n'est pas la grande quantité de sang que fournissent les hémorrhoïdes ... qui produit des effets heureux; c'est plutôt la direction habituelle du sang dans les ramifications hémorrhoïdales, direction qui existe toujours au bénéfice des organes contenus dans les trois cavités splanchniques.» (Guerbois, *Chir. d'Hippocr.* p. 175. Voyez, § 6 et § 8 (notes), l'extrait de Rufus.)

V. [1] M. Littré traduit: «Chez les gens *atteints de folie.*» Galien restreint le cas à une espèce: «hoc loco Hipp. insaniam, proprie *melancholiam*, non a bile furorem, appellat.» Théophile et Damascius s'accordent avec Galien. Voy. aussi Foës *Œcon.*, Gorris, *Defin. med.*, Galien *De loc. affect.* l. III, §§ 6 et 8, l'extrait de Rufus.

[2] ἐπιγενομένων, IJC', Ald. Gal. Chart. Plant. Heurn. Scheffl. Lind. Villebr. Bosq. Lorr. Dietz, Ermer. ἐπιγινομένων, Frob. Merc. Foës de Chouët, Litt. — L'accomplissement d'une crise n'a pas le caractère d'extemporanéité de la simple apparition d'un signe prognostique; on ne peut pas dire qu'elle est faite *à l'instant même* où les hémorroïdes *commencent à paraître* (ἐπιγιν.); souvent elle ne s'accomplit que *plus ou moins longtemps après* qu'elles sont *déjà établies* (ἐπιγεν.).—V. plus haut, § 4, n. 2.

[3] τῆς, IJQS, et alii plures codd. Ald. Gal. Heurn. Plant. Chart. Villebr. Bosq. Lorr. Dietz (Théoph. et Damasc. in text.), Erm. τῆς om. Frob. Merc. Foës de Chouët, Litt. — Celse, qui traduit cet aphorisme, ajoute *la dyssenterie*, comme *Aphor.* VII, 5; «at varix ortus, vel per ora venarum subita profusio sanguinis, vel tormina, insaniam tollunt.» (II, VIII.)

VI. [1] περιπλευμονίῃ, A (voy. aussi *Aphor.* III, 30; Spon, *Aphor. novi*, p. 161 et plus bas *Epidem.* VI, s. III). περίπν. vulg. Litt. Ermer.

[2] Gardeil traduit φαγεδαίνῃ par des *phlegmons*, Littré, des *ulcères phagédéniques*. D'anciens commentateurs l'entendaient de l'*habitude de beaucoup manger*. Voici la définition de Galien: «qui affectus ex *ulcere* et *tumore* circumambiente constat, *phagedæna* vocatur; ... una cum cute attingit etiam subjecta. Quæ ulcera omnia *cacoethe*, hoc est *maligna* vocantur.» (*De tumor. præter nat.*; voy. aussi *De meth. med.* l. II, c. 1, et l. XIV.)

[3] δοθιῆσιν, EK, Gal. Chart. de M. Lind. Litt. Ermer. δοθίησιν, Merc. Foës; J. Spon (de δοθιὴν, δοθιῆνος, et non de δοθίη). Gardeil traduit : *des ébullitions*; Littré, *des boutons*; Cornar. Foës, J. Spon, *furunculis*, de même que Fabrice d'Aquapendente (*Chirurg.* 3ᵉ part. ch. XCIV). Fuschius, *Compendium medicinæ*, Lugd. Bovill. 1550, dit: «δοθιὴν tumor est abcessum præ se ferens ex crassis humoribus, in carnosis plerumque partibus consistens. Latinis *furunculus* dicitur.»

[4] τερμίνθοισιν, FG, Gal. Merc. Litt. τερμίνθοις, A (*Epid.* VI, III), Fuschius loc. cit. (τερ-

λέπρῃσιν, ἴσως δὲ οὐδὲ ἀλφοῖσιν[6]· ἰητρευθέντες γε μὴν ἀκαίρως, συχνοὶ[7] τοῖσι τοιουτέοισιν οὐ βραδέως ἐάλωσαν[8], καὶ ὀλέθρια οὕτως. — *De humoribus*, Frob. p. 117; Mercur. 363; Foës, 51; Lind. I, 326; Chart. VI [illegible] VIII. 576; Littré, V, 500.

C. II. PARS ALTERA; THERAPEUTICE.

VII. Καὶ τὰς αἱμορροΐδας τὸν αὐτὸν τρόπον διώσεις τῇ βελόνῃ[1], ὡς [illegible] παχύτατον εἰρίου οἰσυπηροῦ[2] ῥάμμα καὶ ὡς μέγιστον ἀποδήσας· ἀσφαλεστέρ[illegible] ἔρῃ[3] γὰρ γίγνεται ἡ θεραπείη· εἶτα ἀποπιέσας, τῷ σηπτῷ χρέο[4], καὶ μὴ βρ[illegible] θρέχε πρὶν ἀποπέσῃ, καὶ αἰεὶ[5] μίην καταλίμπανε· καὶ μετὰ ταῦτα ἀναλαβὼν, ἐλ[illegible] ἄλλε-

μιόνθοισιν, IJK; τερμιόνθησι, LG). — θερμίνθοισιν, vulg. Chart. Spon. Gardeil traduit *des verrues;* Littré, d'*ecthyma;* de Mercy, *des pustules;* Foës, «*tuberculis* quæ a ciceris similitudine *therminthi* dicuntur.»

[5] ἀλ. codd. vulg. Litt. ἀλ. om. A. «Il faut peut-être omettre ce verbe; du moins Galien, *Epid.* VI, III, § 13, dit qu'il doit être sous-entendu.» (Littré.) Ce verbe nous semble utile à la phrase et au sens. Littré le traduit *ne sont pas pris;* il serait peut-être plus vrai de dire *ne sont pas sujets à;* car Hippocrate ne saurait prétendre que les hémorroïdaires *ne peuvent pas être pris* de pleurésie, etc.

[6] ἀλφοῖσιν, codd. vulg. Litt. ἀλλοισιν, A. Gal. On ne sait, dit Galien, s'il faut écrire ἀλλοισιν, *neque aliis*, ou ἀλφοῖσιν, *neque alphis*, les deux leçons satisfaisant au sens. — ἀλφοὶ, *vitiliginis* species; Foës, in *Œcon.*

[7] συχνοῖσι. codd. vulg. συχνοὶ, AL, Gal. (voy. *Epid.* VI, III), Litt. — Foës avait déjà [illegible] jà indiqué cette correction: «συχνοὶ legisse Gale[illegible] lenum et Cornarium apparet, *quam lectionem et*[illegible] *etiam secuti sumus* ex lib. VI, *Epid.*» — τοῖσι, co[illegible] codd. vulg. (*Epid.* VI, III). τοῖσι om. A, Litt. Erm[illegible] Ermer. — τοιουτέοισι, Gal. (*Epid.* VI, III). τοιούτοι[illegible] τοισιν, codd. vulg. Litt. τοιούτοις, A.

[8] ἐάλωσαν, A, Litt. Erm. (voy. *Epid.* VI, III[illegible] I, III). ἡλωσαν, vulg. — ὀλέθρια, codd. vulg. [illegible] . Litt. ὀλέθριον, A. — Voici le passage correspond[illegible] ndant des *Épidémies:* Οἱ αἱμορροΐδας ἔχοντες [illegible] οὔτε πλευρίτιδι, οὔτε περιπλευμονίῃ[1], οὔτε φα[illegible] φαγεδαίνῃ, οὔτε δοθιῆσιν[2], οὔτε τερμίνθοισιν[3] [illegible] [ἀλίσκονται], ἴσως δὲ οὐδὲ λέπρῃσιν[4], ἴσως [illegible] ως δὲ οὐδὲ [ἀλφοῖσιν][5]· ἰητρευθέντες[6] γε μὴν ἀ[illegible] ἀκαίρως συχνοὶ τοῖσι τοιουτέοισιν οὐ βραδέως [illegible] ως ἐάλωσαν καὶ ὀλέθρια οὕτω. *Epidem.* VI, s. [illegible] s. III, Frob. p. 346; Merc. 171; Foës, s. III, n° [illegible] 28; Chart. XI, 469; Lind. Dietz, II, 100; Litt [illegible] littré. V, 304.

[1] περιπλ. codd. Frob. Merc. Foës, Lind. Litt. (Voy. *De humor.* ci-dessus.) — περιπν. GHK, [illegible] Gal. Chart. Pallad. Ermer.

[2] δοθιῆσιν, Chart. Lind. Dietz, Litt. — δοθίησιν. Frob. Merc. Foës.

[3] τερμ. codd. vulg. Chart. Dietz, Litt. (Voy. plus haut, *Epidem.* note 4.) — Post. τερμ. add. ἀλί[illegible] λισκ. vulg. Ermer. post πλευρίτιδι, Pallad. et repetit in text. post ἀλφ. — ἀλ. om. codd. (D restit. al. m[illegible] man. post ἀλλοισιν), Gal. Litt. — ἁλίσκ. manquait dans le texte que Galien avait sous les yeux; *et ideo*, dit [illegible] t-il, *prius, subintelligendum est.* J'ai cru préférable de suivre la leçon de vulg. Palladius, Dietz et D. qui, [illegible] du reste, est conforme à ce qu'on lit *De humoribus.*

[4] λέπρῃσιν, Gal. Chart. (voy. *De humor.*), Litt. Erm. λέπραις, vulg. Dietz, Pallad. in text.

[5] ἀλφοῖσιν, Dietz, Pallad. in text. Merc. in marg. (Voy. *Epid.* VI, III, note 6.) — ἀλλῃσιν, Frob. Mer[illegible] rr. Foës. ἀλλοισιν, C, Chart. Lind. Litt. Ermer. — Galien dit: «pro *neque aliis*, οὐδὲ ἀλλοισιν, quidam [illegible] le. gunt *neque alphis*, οὐδ' ἀλφοῖσιν.»

pustules, ni peut-être à la lèpre, et non plus peut-être à l'alphos; il est de fait
iéris intempestivement, plusieurs n'ont pas tardé à être pris de ces maladies, et
une manière funeste.

C. II. THÉRAPEUTIQUE; OPÉRATION; INDICATIONS ET CONTRE-INDICATIONS; FAITS CLINIQUES.

Opération des hémorroïdes par la ligature.) On peut opérer les hémorroïdes de
e manière [que le trichiasis]; vous les traverserez avec une aiguille, et vous les
vec un fil de laine grasse aussi gros et aussi long que possible; l'opération
ainsi plus sûre. Puis, après avoir serré la ligature, servez-vous du médicament

βελόνη, vulg. Litt. βελώνη, CFGZT'
ἕλτιον ἡδίως εἴσως pro διώσεις τ. β.
Heurn. traduit : «Hæmorrhoïdas simili
rosequeris; nam acui crassissimum
cidæ filum indes, *et quam maxime de-*
Il ne s'agit pas, ce semble, du *degré*
de la constriction, mais de la *longueur*
ui doit être le plus *long* comme le plus
ible : *filo crassissimo ac maximo* (Corn.
art. Merc.).
ιμπηροῦ, vulg. Litt. ἐς ὑπηροῦ, CR'; ὑσυ-
ι; ὑσωπηροῦ, FIJ; ὑσωπτ. GH. — ἀπο-
odd. vulg. ἀσποδ. Heurn. ἀποδήσεις,
χύτατον. . . μέγιστον, codd. vulg. Litt.
φ. . . ῥάμματι. . . μεγίστῳ, Ermer. Cet
joute: «de meo eum casum in textum
ulgata neutiquam defendi posse mihi
» Pour toute réponse, je citerai la tra-
de Vassæus, revue par Gadaldinus :
sissimum lanæ pinguis filum et quam maximum colligabis. (*Galenus* latin, Basil. 1561, p. 29.)

[3] ἀσφαλεστέρη, codd. vulg. ἀσφαλεστάτη, A. — γίγν. Litt. Ermer. γίν. vulg. — θεραπείη, codd. vulg. θεραπεία, DT'.

[4] χρέο, codd. vulg. Litt. (χρῶ, *Gloss.* FG); χρῶ, A. «On oint avec *un maturatif.*» (Gardeil.) J'objecterai que ce genre de médicament ne s'emploie que pour les tumeurs crues qu'on a besoin de pousser à maturation, et qu'il s'agit ici de *détruire* en faisant *pourrir*, medicamento *marcefaciente*, Calvus; *contabefaciente*, Heurn.; *putrefaciente*, Foës; et mieux encore, *erodente*, Cornar. Mercur.; *septico*, Chart.: médicament *corrosif*, Littré.

[5] αἰεὶ, vulg. Litt. ἀεὶ, R', Gal. Vassæus, Heurn. — μίην, Frob. Merc. Foës, Lind. Litt. μίαν, ACDIJKR'S', Gal. Vassæus, Heurn. Ermer. — Voy. *Hem.* § 2, et *App.* §§ 8, 9.

ευθέντος, Gal. *medela adhibita.* — ἰητρευθέντες, vulg. Litt. — τοιουτέοισιν, Gal. Chart. Litt.
ιτν, vulg. Erm. — ἐάλωσαν, codd. Gal. vulg. Litt.
horismes d'Hippocrate (voy. §§ 4, 5 et 6) ont fait loi dans l'antiquité, comme on le voit dans le
uivant de Rufus qui peut leur servir de commentaire : «Les sécrétions de sang qui se font par
rroïdes guérissent la mélancolie et toute autre espèce de manie; elles guérissent aussi l'épi-
vertige qui vient de la tête, et le crachement de sang; il ne surviendra non plus ni pleurésie,
eumonie, ni fièvre ardente (*causus*), ni aucune autre maladie suraiguë, quand on a des hémor-
l ne se formera pas même d'ulcère malin, ni aucune de ces efflorescences morbides qui se
l'extérieur, comme les lèpres, les lichens et autres aspérités semblables. Mais pourquoi énu-
à un les faits, tandis qu'il m'est possible de dire, en général, que les hémorroïdes sont un grand
à la formation des maladies, et une solution pour celles qui existent déjà?» (*Oribase*, XLV, 30.
fr. Bussemak. et Daremb. 1862, IV, 94.)

ϐορίσαι. Εἶτα γυμναζέσθω[6] καὶ ἀφιδρούτω· γυμνασίου δὲ τρίψις, πάλ[illegible]λη[7] ἀπὸ ὀρθοῦ[8]· δρόμου δὲ ἀπεχέσθω καὶ μέθης καὶ τῶν δριμέων, ἔξω ὀριγάνου[illegible]υ[9]· ἐμεέτω δὲ δι' ἑπτὰ ἡμερέων ἢ τρὶς ἐν τῷ μηνί· οὕτω γὰρ ἂν ἔχοι ἄριστα [illegible] τὸ σῶμα· οἶνον δὲ κιρρὸν αὐστηρὸν, ὑδαρέα τε[10] καὶ ὀλίγον πινέτω. — *De v*[illegible] *victu in acutis*, Frob. p. 384; Mercur. 239; Foës, 406; Heurn. 116; Ch[illegible]nart. IX, 182; Lind. II, 322; Littré, *Append.* II, 516; Erm. I, 360.

VIII. Αἱμορροΐδας ἰηθέντι[1] χρονίας, ἢν[2] μὴ[3] μία φυλαχθῇ[4], κίνδυ[illegible]δυνος ὕδρωπα ἐπιγίνεσθαι[5] ἢ φθίσιν[6]. — *Aphorism.* VI, 12.

[6] εἶτ' ἀγυμναζέσθω, A. C'est le contre-pied du sens et du texte de vulg.: γυμναζέσθω, *exercitatione utatur.* — ἀφιδρούτω, ACR', Gal. Vassæus, Heurn. Chart. Mack. Litt. Erm. δυδρούτω, Frob. Merc. Foës, Lind. Heurn. in marg. Chart. in not. *et qu'il essuie la sueur ainsi provoquée*, Littré. Il s'agit, je crois, non *d'essuyer la sueur*, mais de pousser les exercices jusqu'à *provoquer la sueur* (exercitia subeat et exsudet, mot à mot qu'*il en sue*). Heurn. commente ainsi ce précepte : « ut corpus transpirabile reddatur : nam ni maxime hæmorrhoidibus tentantur, quibus, densiore habitu corporis, intus in crassitiem uritur sanguis : hoc evenit quadragenariis. Purgato ergo corpore, exerceant se. »

[7] τρίψις πουλλὴ, GZ, Ald. Frob. Merc. [πουλὴ (*sic*) cum *Gloss.* πολλὴ, F], πολλὴ, Heurn. Foës, Chart. Lind. (*frictio multa*). — πάλη, A, Litt. (*lucta, luctatio*). Cette leçon introduit une idée nouvelle qui complète le sens, en indiquant les exercices qu'Hippocrate conseille en regard de ceux qu'il défend. Notons que la *friction*, dans la palestre, était une préparation à la lutte : ἐν δὲ τῇ παρασκευαζούσῃ πρὸς τὰ γυμνάσια τρίψει, σκόπον ἐχούσῃ μαλάξαι τὰ σώματα. Galien, *De sanit. tuenda*, II, 2 (Basil. gr. t. IV, p. 233; éd. *Lacuna*, p. 440) : « In præparatoria ante exercendum frictione, quæ huc spectat ut corpus molliat, etc. » Oribase a consacré un chapitre spécial à la *friction préparatoire*. (*Collect.* VI, 13; *Synop.* lib. I, c. 1.)

[8] ἀπὸ ὄρθρου, vulg. Litt. (*a primo mane*). ἀπὸ ὀρθοῦ, AC, Ald. Ermer. (*lucta stantis*[illegible]*tium*). L'essentiel, c'est moins, ce semble, l'*heure* [illegible]*e* que la *nature* de l'exercice : il peut y avoir m[illegible] moins d'utilité à lutter dès le matin qu'à s'exer[illegible]cer à la lutte dans tel ou tel genre. πάλη ἀπὸ ὀ[illegible] ὀρθοῦ me paraît correspondre à πάλης τὸ ὀρθὸν[illegible]ν de Philostrate, à πάλη ὀρθὴ de Platon et à ὀρ[illegible]ρθιος πάλη d'Oribase : « La lutte est la même d[illegible] dans la préparation au combat que dans le con[illegible]mbat même : elle fournit, dans les deux cas, [illegible] une double preuve de ce qu'elle sait et de ce qu'[illegible]u'elle peut; c'est avec raison qu'on l'a appe[illegible]pelée *flexueuse*, car la *lutte debout est elle-m*[illegible]*même flexueuse*, γυρὸν γὰρ πάλης καὶ τὸ ὀρθὸν, [illegible] d'où l'on voit que les Éléens ont couronné ce q[illegible] qu'il y a de plus digne de la gymnastique, τὸ γ[illegible]υμνασιλικώτατον. » (Philostrate, *De la gymn*[illegible]*nastique*, § 2, éd. Daremberg, 1858.) Plat[illegible]ton, après avoir parlé de la danse, de certai[illegible]nes luttes et du pugilat, ajoute : « Mais, à l'ég[illegible]gard de la *lutte droite*, τὰ δὲ ἀπ' ὀρθῆς πάλης, [illegible] qui consiste en de certaines inflexions du cou, [illegible] des bras et des côtés, qui se distingue par [illegible] ses poses décentes et ses louables efforts p[illegible]our vaincre, et *dont le but est d'acquérir la force*[illegible]*e et la santé*, ῥώμης τε καὶ ὑγιείας ἕνεκα, il ne f[illegible]faut point la négliger parce qu'*elle sert à tout ge*[illegible]*nre d'exercice*, etc. » (*De legib.* l. VII, p. 43[illegible]4, éd. Tauchnitz.) Oribase décrit une espèce [illegible] de lutte *debout* simulée, usitée dans la palestr[illegible]re, *n'exigeant pas de force*, et qui consistait à s'e[illegible]n-trelacer *étant debout*, ὀρθοὺς, en saisissant viv[illegible]e-ment et tour à tour les personnes environnant[illegible]es (*Collect.* VI, 14); il dit ailleurs : « La lutte m[illegible]o-

if, et n'humectez pas avant la chute de la tumeur; ayez soin de laisser toujours
ïmorroïde. Après cela, l'opéré, une fois convalescent, sera purgé avec l'ellébore.
ensuite qu'il se livre aux exercices gymnastiques et qu'il ne craigne pas de trans-
il se fera frotter dans le gymnase et s'exercera à la lutte debout. Mais il s'abs-
ı de la course, de l'ivresse et de toute substance âcre, à la réserve de l'origan
num heracleoticum, Linn.); il prendra un vomitif tous les sept jours ou trois fois
ois; car, de la sorte, il aura le corps dans le meilleur état. Il usera pour boisson
in paille, astringent, coupé d'eau et en petite quantité.

(*Indication de ne pas opérer toutes les hémorroïdes.*) Si, dans la cure des hémor-
invétérées, on n'en conserve pas une, il y a lieu de craindre qu'il ne survienne
ydropisie ou une phthisie.

roduit beaucoup de chair; voilà pour-
e est plus avantageuse que la lutte vio-
: *ceux qui commencent à se rétablir;* la
bout, ὀρθιος πάλη, est favorable à la tête
poitrine, renforce les nerfs, etc.» (*Ib.*
) Enfin peut-être convient-il de rappeler
océdé en usage dans les gymnases pour
ction des luxations de l'épaule, qu'Hip-
nomme κατωμίζειν ἐς ὀρθὸν, *Artic.* § 4.
lam origanum incidit, extenuat succos
in lienc.» (Heurn.) — ἐμέετω, codd.
ιείτω, A. — ἡμερέων, codd. vulg. Litt.
, Gal. Vassæus. Heurn. — τὸ σῶμα,
ulg. Litt. τὸ σῶμα om. Ermer. — On
sur l'habitude que les anciens avaient
ite dans leur hygiène de se faire vomir
ı trois fois par mois, de curieux détails
alien (*De usu part.* l. V, c. IV), et dans
: (l. VIII, c. XXI, XXII et XXIII). Galien
e qu'on «conseillait de choisir alors des
s d'une nature âcre et détersive afin de
r l'estomac de tout phlegme et d'em-
ainsi que l'économie ne fût infectée par
:hymie.»
:, codd. vulg. Erm. τε om. A, Litt. —
fy. add. τὸ ποτὸν, A, Litt. (om. vulg.
) Cette addition est admissible, mais
lispensable. (Voy. *Hém.* § 2.)

[1] Le texte de cet aphorisme paraît
é altéré : τῷ ἰηθέντι αἱμορροΐδας χρο-
'rob. Merc. Foës, Litt. Ermer. Or je
ıe τῷ est omis dans QSYWA'B'C'D'Q'
O'W', Gal. Heurn. Lind. Dietz, etc., et
que, d'ailleurs, il manque dans vulg. Littré et
Ermer. pour les *Aphor.* VI, 17 et 18 (ὀφθαλ-
μιῶντι et διακοπέντι sine τῷ); de plus l'ar-
rangement des mots a été présenté différem-
ment : αἱμορροΐδας ἰηθέντι (ἰαθέντι, SA'B'L'O';
ἰασθέντι, H') χρον. HKN, Plant. Heurn.
Chart. Scheffl. Lind. Bosq. Villebr. Lorr. de M.
Dietz, etc. : ordre que nous avons adopté.

[2] ἤν, HIK et alii multi; Plant. Heurn.
Chart. Lind. Dietz, Litt. etc. εἰ, Frob. Merc.
Foës.

[3] Ici deux leçons contradictoires : μὲν μία
(3 codd. ap. Villebr.), Frob. Merc. Foës, etc.
si quidem una servetur; μὴ μία, HIKQSTYVC'
G'I'L'M'N'O'T'W', Gal. Plant. Heurn. Merc.
in mar. Pfeff. Bosq. Lorr. Dietz (Theoph. et
Damasc. in *text.*), Litt. Erm. etc. : *si non una
servetur* (μὲν vel μὴ, om. A'H'). Voy. notre
Argument.

[4] φυλαχθῇ (supra lin. καταλειφθῇ, I), vulg.
Litt. Dietz (Damasc. in text.), Erm. διαφυ-
λαχθῇ, O'W', Chart. καταλειφθῇ, FGJLTA'I'
L'M'T'; cod. Vindob. apud Dietz; codd. Sca-
lig. et Voss. apud Ermer. ἀπολειφθῇ, B'.

[5] ἐπιγίνεσθαι, SO'W'. ἐπιγίγν. YW, Vil-
lebr. ἐπιγενέσθαι, vulg. Litt. Erm. γενέσθαι,
D.

[6] Post. φθ. add. ἡ μανίην, Bosq. (codd. ap.
Villebr.), Dietz; om. codd. vulg. (Gal. Theoph.
et Damasc. in text.) Litt. Erm. «Il est vrai
qu'un très-grand nombre d'affections des or-
ganes contenus dans l'une des trois cavités
splanchniques sont prévenues et diminuées
par l'écoulement sanguin des vaisseaux hémor-

IX. Ἄλκιππος [1], ἔχων αἱμορροΐδας, ἐκωλύετο [2] θεραπευθῆναι· θεραπευθεὶς ἐμάνη [3]· πυρετοῦ ὀξέος ἐπιγενομένου [4], ἐπαύσατο. — *Epidem.* IV. Frob. p. 334; Mercur. 149; Foës, 1139: Chart. IX, 331: Lind. I, 766; Littré, V, 196, § 58; Erm. I, 553.

X. Εὔδημος, ἐν Λαρίσσῃ, αἱμορροΐδας ἔχων [1] ἰσχυρὰς πάνυ, καὶ χρονίσας [2] ἔξαιμος ὤν· χολὴ ἐκινήθη ἀλλ' [ἠπίως ἐν [3]] τῷ σώματι· καὶ ἡ κοιλίη ἐταράχθη κάτω [4], ὑπεχώρεε χολώδεα, καὶ αἱμορροΐδες [5] ἀνεῖχον. Φάρμακον κατωτερικὸν πιὼν, ἀπεκαθάρθη [6] καλῶς· καὶ αὖθις μετέπιε χυλὸν, καὶ ἔτι ἐτετάρακτο, καὶ ὀδύνη πρὸς τὰ ὑποχόνδρια προσίσλατο. Τούτῳ ἐπεχειρήθη [7] τῆσιν αἱμορροΐσι τὴν κοιλίην οὐ καλῶς πως ἔχοντι, ἀλλὰ δεομένῳ θεραπείης ἔτι, καὶ ἀπέμεσεν [8]· ἔπειτα δὲ, ἐπαλειφθέντος [9] τοῦ καρκίνου [10], πυρετὸς

roïdaux; ... et il sera facile de constater avec l'auteur que la suppression complète d'un flux habituel de cette nature peut et doit produire soit une apoplexie grave, soit un engorgement chronique du poumon ou une phthisie, soit un engorgement du foie ou de la rate, et partant une ascite, etc.» (Guerbois, *Chirurg. d'Hipp.*) On lit dans Rufus: «Si vous observez un individu habitué à avoir des évacuations par les hémorroïdes, vous verrez, quand il y a chez lui rétention de flux, qu'il prend le corps bouffi et devient hydropique; il se sent lourd et porté au sommeil; il a l'intelligence appesantie; quelle que soit la partie qu'on examine, on la trouve douloureuse; tel est pris de vomissements exagérés; tel autre est frappé d'apoplexie. Si l'épuration produite par les hémorroïdes reste modérée, le mal qui peut en résulter n'est pas une maladie, mais simplement une faiblesse et une légère altération du teint, tandis que ses autres effets constituent de grands bienfaits, comme il a été expliqué; toutefois, si cette évacuation dépasse la mesure, il y a danger d'hydropisie.» (*Oribase* XLV, 30, p. 95, éd. cit.) Ces remarques sont justes: j'ai eu à opérer nombre de sujets qu'un flux hémorroïdal invétéré avait émaciés, rendus exsangues, et plongés dans une adynamie telle, qu'en lésant les grandes fonctions, elle les conduisait à une mort lente. J'ai opéré avec succès, en ayant soin de prescrire des dépuratifs et des analeptiques, et d'ordonner un cautère et quelques laxatifs pour remplacer l'évacuation en détournant la fluxion.

IX. [1] ἄλκ. codd. vulg. Litt. D.

[2] Il se trouvait dans la catégorie fâcheuse (voy. *Hém. App.* § 8) de ceux qu'Hippocrate appelle ἰητρευθέντες ἀκαίρως (voy. *Hém. App.* § 6).

[3] «Hæm. suppressæ *insaniam* faciunt quam tamen verius *melancholiam* dixeris» (Foës), ut Gal. *Aph.* VI, 21.

[4] ἐπιγεν. codd. vulg. Litt. (voy. plus haut, § 5, n. 2) ... ἐπιγιν. J.

X. [1] «In dativos mutare oportet, nam tam incongrua oratio quam vulgata εὔδημος.... ἔχων ... ὤν, non est auctoris ejus libri.» Ermer. Rien ne justifie ces changements.

[2] Sic codd. vulg. Litt. «χρονίσας etiam esset mutandum in χρονίσαντι nisi longe probabilius esset auctorem dedisse χρονίας *quod igitur recepi.*» Ermer. — Corn. Foës et Chart. traduisent *diuturnas*: χρονίσας se rapporte non aux *hémorroïdes*, mais au *malade* (de χρονίζω *longo tempore duro*, inveteresco); je lis dans Hippocrate ἐχρόνισε, *Vet. med.* § 6, et dans Thucyd. III, § 27, ἐνεχρόνιζον), qui à *la longue était devenu exsangue;* ce que Gardeil, faisant ici un singulier contre-sens, entend *des hémorroïdes qui n'avaient pas flué depuis longtemps.*

[3] ἠπίωσε, vulg. Litt. Erm. «Mais son corps se trouvait *un peu mieux.*» (Littré.) C'est à peu

9. (*Observations cliniques sur les dangers de la cure intempestive des hémorroïdes.*) Alcippe avait des hémorroïdes; on lui défendit de s'en faire guérir; il se fit traiter et fut pris d'un transport (manie); une fièvre aiguë étant survenue, le transport cessa.

10. (*Autre fait clinique sur les dangers d'un traitement inopportun.*) Eudème, à Larisse, avait de très-fortes hémorroïdes; il était, à la longue, devenu exsangue; il se fit dans son corps un mouvement de bile, du reste assez doucement (n. 3); le ventre se dérangea, il y eut des selles bilieuses, et les hémorroïdes s'amendèrent. Il but ensuite un purgatif qui le mena bien; puis il prit de l'eau d'orge. Le ventre resta encore dérangé, la douleur s'étendait aux hypocondres. On entreprit alors une opération sur les hémorroïdes, tandis que ce malade n'avait guère le ventre en bon état, et qu'il avait encore besoin d'un traitement, et il fut pris de vomissements; après cela, un

près l'interprétation donnée par Foës, Chart. peut-être serait-ce assez de dire : *cependant il se trouvait assez bien* (qu'il me soit permis de citer un dicton populaire qui rend parfaitement l'idée : *il allait tout à la douce*, comme βελτιόνως ἔχειν, *Vict. ac. App.* § 10); toutefois je ne crois pas que ce soit là le véritable sens; je doute qu'Hippocrate ait pu dire qu'un malheureux épuisé par les hémorroïdes, devenu exsangue, et atteint, en outre, d'un mouvement de bile, *avait le corps en bon état*. Je soupçonne que le texte a été altéré, et qu'il y avait primitivement ἠπίωσεν, que le copiste, prenant pour un verbe, aura cru devoir débarrasser du » regardé à tort par lui comme euphonique, ἠπίωσε, tandis qu'il aurait dû écrire ἠπίως ἐν τῷ σώματι; ce qui, à mon avis, se rapporte non au *malade*, mais au *mouvement de bile* qui se développa *doucement*, c'est-à-dire sans fièvre ni accident : *bilis commota est, sed leniter, in corpore;* c'est ainsi que paraît l'avoir compris Cornarius et après lui Mercuriali.

[4] Post κάτω add. καὶ, Lind. Ermer. καὶ, om. codd. vulg. Litt.

[5] αἱμόῤῥοιαι (*bis*), DFGHIJKV, Ald. αἱμοῤῥοΐδες, vulg. Litt. Erm. — (αἱμοῤῥοϊκά, *Coac.* 306, αἱμόῤῥοιαι, *Coac.* 307 et αἱμοῤῥοώδεα, *Coac.* 312 et *Prorrhet.* I, 130, signifient *un flux de sang par les hémorroïdes :* voy. Galien *Comm.* in *Prorrhet.* I, 130.) — ἀνεῖχον, codd. vulg. Erm. ἀνεῖλον, DFGI, Ald. ἀπεῖχον, C, Litt. — Foës apprécie ainsi les deux premières leçons : « ἀνεῖχον hæmorrhoides *remittebant*, *concedebant*, et *quiescebant;* ... alii *eminebant*, *sese extollebant*, et *erigebant*, quod habent, ex. duo regia mss. quæ ἀνεῖλον legunt, quod et facit cod. Asulanus. » Cornar. traduit *intumescebant*, Ermerins *prominebant;* mais il est dit plus loin que les hémorroïdes *ne sortirent qu'après les purgations;* je préfère donc traduire, comme Calvus, *concesserunt*, ou Foës et Chartier, *remittebant*, et Gardeil, *se calmaient :* ce qui est l'effet d'un mouvement de bile naturel et doux. — αἱμοῤῥόας ἀνεῖχον φάρμακον, cod. Venet. — Ante αἱμοῤῥ. ponit αἱ Erm. αἱ, om. codd. vulg. Litt.

[6] ἀπεκ. codd. vulg. Litt. ὑπεκ. Erm.

[7] ἐπεχειρίσθη, vulg. (ἐπεχειρίθη, C) : « significat *artificiosa curatione tentatas fuisse* hæmorrhoidas, tum per medicamenta, tum per chirurgiam. » (Foës.) ἐπεχειρήθη, A'DFHIJKV, Litt. Erm. : *manus est admota.*

[8] ἀπήμεσεν, V, vulg.; ἀπέμεσεν, DGHIJK. ἀπεμέσαι, C. Litt. Erm. — Le sens clinique de ces deux leçons diffère beaucoup : « Il avait encore besoin d'être traité et *de vomir* » (Littré), « curatione adhuc opus esset *et vomitu.* » (Ermer.) J'objecterai que *vomir* fait naturellement partie du *traitement*, et que, d'ailleurs, c'est la voie alvine qu'employait Hippocrate dans les mouvements de bile, suivant l'*Aph.* I, 21 : *quo natura vergit, eo ducendum.* Voy. aussi *Aphor.* I, 22. Ici, au contraire, le vomissement fut la conséquence d'un traitement inopportun.

ἐπέβαλε[11], καὶ οὐκ ἀφῆκε πρὶν ἀπέκτεινεν· ὅτε δὲ καὶ ἀφῆκε ῥῖγος[12], ὑπολαβὼν ἧκεν ὁ πυρετός· καὶ ὑπεχόρεεν[13] αὐτῷ χολὴ καὶ φῦσα, ἡ μὲν διεξῄει, ἡ δὲ ἐνῆν, καὶ ὀδύνη ἐν τῇ κοιλίῃ. Αἱ δὲ αἱμορροΐδες ἔξω ἦσαν τοῦ ἀρχοῦ, ἀπὸ τῶν ἀποκαθαρσίων[14] ἀρξάμεναι, τὸν ἄλλον χρόνον, καὶ ἡ φῦσα διὰ ταύτας ὑπεγίνετο[15] καὶ πρὸς πταρμὸν ἐπεγένετο[16] ἡ ἀρχή. — *Epidem.* V. Frob. p. 337; Mercur. 155; Foës, 1147; Chart. IX, 338; Lind. I, 175; Littré, V, 220; Erm. I, 726.

[9] ἐπαλειφθέντος, codd. vulg. Litt. ἐπαληφθέντος, C. ὑπολειφθέντος sine τοῦ, Lind. Erm. Foës juge fort bien ces leçons: «ἐπαλειφθέντος ... vulg. lectionem retinendam putavi quæ eleganter medicamentis *irritatum*, *stimulatum* et *exasperatum* cancrum significat: ἐπαλείφω namque *acuo*, *irrito* aut *stimulo* etiam significat, et ἐπαλείφει exponunt διεγείρει Hesychius et Varinus. Interpretes ἐπιληφθέντος legisse videntur quæ et codd. mss. lectio [*excipio*, *succedo*] ... ὑπολειφθέντος etiam non male legeretur, ut ... *relictum fuisse* ex chirurgia cancrum intelligamus.» —Voici comment j'analyse cette observation, qui paraît n'avoir pas été bien comprise. *Premier temps :* mouvement de bile spontané et doux; amendement. *Deuxième temps :* purgatif, pour imiter l'effort de la nature; aggravation; dérangement du ventre; sortie des hémorroïdes. *Troisième temps :* tentative opératoire; vomissements. *Quatrième temps* (ἔπειτα δὲ, transition qui semble avoir échappé): topique irritant ou caustique sur la tumeur; accidents, fièvre et mort. — Dès lors je préfère suivre Foës: *irritato medicamentis cancro;* Littré : *une onction ayant été pratiquée.* Calvus met en marge *mariscarum vexatio.* On ne peut guère traduire, comme Corn. et Mercur., *quum cancer successisset*, ou Gardeil, *après qu'il se fut fait un cancer*, ne fût-ce qu'à cause de l'article τοῦ; c'est ce qu'a bien vu Linden, qui l'a retranché, mais sans autorité; Ermerins imite Lind.

[10] Ermerins paraît croire qu'il s'agit du *carcinome* des modernes; je ne puis partager cet avis. Voici, d'après Fuschius, la description antique du mal : «καρκίνος est inæqualis, livescens, aspectu teter et cum dolore *tumor;*... fit hoc malum ab atra bile fervescente, quæ si acrior existat, ulcerationem etiam facit. Latinis id vitii *cancer* dicitur» (*Compend. medicin.* c. XLI); ce qui se rapporte à ce qu'en dit Galien *De atra bile; De tumor. præter nat.; De method. med.* l. XIV. (Voy. Hipp. *Aphor.* VI, 38, et Galen. *Comm.* et Paul d'Égine, l. VI.) Je noterai qu'une tumeur hémorroïdale, sortie depuis longtemps et irritée par l'air et les topiques, représente parfaitement cette tumeur maligne dont il est parlé ici.

[11] ἐπέβαλε, A'CK, Litt. (*incumbo*, *ingruo*). ἐπέβαλλε, codd. vulg. ἐπέλαβε de suo, Ermer. — ἀφῆκε, codd. vulg. Litt. ἀφεῖκε, C. — ἀπέκτεινεν, codd. vulg. Litt. ἀπέκτανεν, F.

[12] ῥῖγος, I; Foës de Chouët, Kühn, Litt. Erm. ῥίγος, Frob. Merc. Chart. Lind. — ὑπολαβὼν, CD, Litt. Erm. ὑπολαβὸν, vulg. Ces deux leçons ont une signification opposée : Corn. et Merc. traduisent : *cum rigor subrepens dimisisset*, et Foës; *cum rigor subiens di-*

topique irritant ayant été mis sur la tumeur [hémorroïdale] comme carcinomateuse, la fièvre le saisit et ne l'abandonna plus jusqu'à sa mort. Lorsque le frisson le quittait, la fièvre, succédant, s'emparait de lui; il évacuait de la bile et des gaz; une partie de ceux-ci était expulsée, mais une autre restait à l'intérieur; il y avait des douleurs dans le ventre. Les hémorroïdes étaient hors de l'anus, ayant commencé à sortir depuis l'époque des purgations, et elles avaient persisté tout le reste du temps; les vents s'échappaient à travers; le début (*du ptosis hémorroïdal*) avait eu lieu à l'occasion d'un éternument.

minisset. Ces mots, *rigor subrepens* ou *subiens dimisit*, s'accordent assez mal, et donnent un sens peu satisfaisant; aussi Gardeil en cherche-t-il un autre : *je m'en défiai en voyant survenir*, etc. Rien de plus simple et de plus logique en rapportant ὑπολαβὼν à πυρετὸς : *cum rigor eum dimisit, hunc excipiens febris accessit*.

[13] ὑπεχώρεεν, C, Litt. Erm. (ut supra); ὑπεχώρησεν, codd. vulg. Il s'agit d'un accident *qui se continuait*. — φῦσα (*bis*), Kühn, Litt. Erm. φύσα, vulg. φύσσα, J. ἐνῆν : c'était un symptôme fâcheux pour Hippocrate, qui écrit, *Pronostic*, § 2 : «Le mieux, c'est que les vents sortent sans bruit et sans éclat; toutefois il vaut mieux encore qu'ils s'échappent avec bruit *que d'être retenus.*» (Merc. p. 77; Foës, 40; Lind. I, 456; Littré, II, 138.) Voy. aussi *Coac.* 495 (Littré, 485).

[14] καθαρσίων, V, Erm. ἀκαθαρσίων, D. ὑποκαθαρσίων, C. ἀποκαθαρσίων, codd. vulg. Litt. (ut supra ἀπεκαθάρθη; «in vulg. error scripturæ natus est ex articulo omisso» Ermer. Je ne crois pas qu'il y ait d'erreur, et l'article n'est pas omis). — [δ']ἄλλον, Lind. δ' om. codd. vulg. Litt. Calvus rapporte cela aux vents qui sortaient *de temps à autre;* on doit l'entendre des hémorroïdes qui, depuis leur sortie, étaient restées dehors *pendant tout le reste du temps*.

[15] ὑπεγίνετο, FHJK, Litt. (ὑπεγένετο, C DQ', Ermer.). ἐπιγένετο, V, vulg. (aoristum ὑπεγέν. dedi : Ermerins. — J'objecterai qu'il s'agit d'un phénomène qui n'*était pas terminé*, mais qui *continuait à se faire*, ce qui réclame l'imparfait). Littré traduit : «C'étaient elles (les hémorroïdes) qui *étaient la cause* de la production des gaz.» Les interprètes ont compris qu'Hippocrate l'entend des gaz qui s'échappaient non *à cause*, mais *au travers* des tumeurs hémorroïdales, *flatus per eas prodibat* (Calvus), *per ipsas prodibat* (Cornar. Mercur. Chart. Ermer.); cela est assez conforme à l'observation clinique.

[16] ἐπεγένετο, C (ἐγένετο, Ermer.). ἐπεγίνετο, codd. vulg. Litt. (il faut ici l'aor. puisqu'il s'agit d'un fait qui *avait eu lieu*, qui *était accompli*). — ὁ ἀρχὸς de suo, Ermer. (*anus* procidit), pro ἡ ἀρχή, codd. vulg. Litt. (*principium febr. t*).— Cornar. et Mercur. rapportent ἀρχή à *la maladie*, Gardeil aux *souffrances*, Calvus et Foës à l'*issue des gaz*, enfin Littré à la *sortie des hémorroïdes*, ce qui, d'après l'expérience de ces cas, me paraît bien préférable, sans que toutefois il faille pour cela changer le mot en ἀρχὸς, comme on l'a fait.

OPUSCULI DE FISTULIS

APPENDIX EX HIPPOCRATE.

C. I. PARS PRIMA : ÆTIOLOGIA ; DIAGNOSIS.

I. Μνησιάνακτι[1], περὶ φθινόπωρον, ὀφθαλμίη· μετὰ δὲ, τεταρταῖος πυρετός· ἀρχομένου[2] τοῦ τεταρταίου, σφόδρα ἀπόσιτος, προσιόντος δὲ, ἡδέως πρὸς σιτίον· καὶ Πολυχάρει[3] δὲ ἐν τεταρταίῳ ὅμοια τὰ περὶ τὴν σίτισιν. Ξυνέβη[4] δὲ καὶ τῷ Μνησιάνακτι ὑποχώρησις ἔμπροσθεν τοῦ πυρετοῦ, καὶ μετὰ, ἐπὶ πουλὺν χρόνον παρηκολούθει πολλῶν, λευκῶν, μυξοποιῶν[5], καὶ ἔστιν ὅτε σμικρὸν αἷμα, ἄνευ τόνων[6] καὶ ὀδύνης· ψόφοι δὲ ἐν γαστρί. Μετὰ τὸν πυρετὸν, ἀπέστη παρὰ τὴν ἕδρην φῦμα σκληρὸν, πουλὺν δὲ[7] χρόνον παρηκολούθει ἄπεπτον· ἐρράγη ἐς τὸ ἔντερον, καὶ ἔξω συριγγῶδες ἐγένετο, κτλ. — *Epidem.* VII. Frob. p. 359; Mercur. 196; Foës, § 53; Littré, § 45; Lind. I, 849; Chart. IX, 573; Ermer. I, 679; Kühn. III, 667.

II. Τῷ Δεινίου παιδίῳ ἐν Ἀϐδήροισι, μετρίως ὀμφαλὸν[1] τρωθέντι, συρίγγιον κατελείφθη· καί ποτε καὶ ἕλμινς[2] δι' ἑωυτοῦ διῆλθεν ἁδρά[3]· καὶ

I. [1] Ὀνησιάνακτι, vulg. Kühn. Μνησιάνακτι CDHIJK, codd. omnes ap. Foës (*Mnesianacti*, Calvus), Litt. Erm. Je crois, comme Littré, que le rappel de Mnésianax qu'on lit plus loin, la mention de l'hiver qui vient plus bas et fait supposer qu'on a parlé d'une saison antécédente, l'automne, enfin le concours de six manuscrits d'accord avec Calvus, tranchent la question : il ne s'agit pas de deux observations. Voy. note 4.

[2] Sic vulg. Litt. ἀρχόμενος, A'CHIK. ἀρχομένης, J. — ἀπόσειτος, C. — « προϊόντος de meo scripsi pro vitioso προσίοντος.... εἶχε post ἡδέως de meo supplevi. » Erm. Ces deux corrections sont ingénieuses; mais la première porte sur une leçon qui n'est pas fautive, et la seconde est une addition qui n'est pas nécessaire.

[3] πολυχάρι, vulg. Kühn. πολύχαρι, CDJ. πολυχάρει, K, Litt. Erm. — σίτισιν, Ald. Frob. Merc. Litt. πίτισιν, Foës de Chouet, Chart. Kühn. σίτισιν cum τη supra τι, A'C. σίτησιν, Erm.

[4] σ. vulg. Kühn. ξ. C, Lind. Litt. Erm. — καὶ om. C. — τῷ paraît indiquer un personnage déjà connu. Voy. note 1. — ἐπὶ, codd. Ald. Frob. Merc. Litt. Erm. τὸν pro ἐπὶ, Foës, Lind. Chart. Kühn.

[5] μυξοποιῶν, vulg. Kühn, Litt. « μυξοπνόων de conjectura scripsi pro cæterorum ridiculo μυξοποιῶν, quam vocem item emendavi in Aretæo, p. 123. » (Erm.) Il n'est pas habituel que des selles *purulentes*, aussi prolongées, soient, comme ici, sans ténesme, sans douleur et sans fièvre hectique !

[6] πόνων, vulg. Kühn. τόνων, A'C, Litt. « Hoc admitti nequit : ferrem τόνου, non fero τόνων. » (Erm.) Il semble que πόνων fait tautologie avec ὀδύνης. — ἕδραν, D. — φῦμα, FIK. Je lis dans Rufus : « Les fièvres invétérées se jugent par un dépôt au fondement, de manière qu'en même temps qu'il se forme une

APPENDICE DE L'OPUSCULE DES FISTULES

TIRÉ DES ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

C. I. ÉTIOLOGIE; COMPLICATIONS; DIAGNOSTIC.

1. (*Fistule complète, consécutive à un abcès précédé de diarrhée et de fièvre quarte.*) Mnésianax (voy. n. 1), vers l'automne, fut pris d'une ophthalmie, puis d'une fièvre quarte; au début de la fièvre quarte, grande inappétence; mais plus tard il mangeait avec plaisir. Chez Polycharis, il en fut aussi de même, dans le cours d'une fièvre quarte, à l'égard de l'appétit. Il était survenu chez Mnésianax, déjà avant la fièvre, un dévoiement qui se prolongea longtemps encore après la fièvre; les déjections étaient abondantes, blanchâtres et muqueuses (n. 5); et parfois il rendait un peu de sang, sans ténesme ni douleur; il y avait des gargouillements dans le ventre. Après la fièvre il se forma vers le siége une tumeur dure, dont la matière resta longtemps crue; elle perça dans l'intestin et devint fistuleuse à l'extérieur. (L'observation se termine par un état de mélancolie et d'hallucinations qui sort de notre sujet. Nous reprendrons la fin à propos du traitement, § 8.)

2. (*Fistule d'origine traumatique; complications.*) Chez l'enfant de Dinias, à Abdère, à la suite d'une légère blessure à l'ombilic (voy. n. 1), il resta une fistule; et il sortit

tumeur purulente au siége, la fièvre se résout par cette crise.» (Oribase, XLV, 30; éd. Daremb. Bussemak. 1863, p. 93.)

[7] *δὲ*, IK, Erm. *δὲ* om. vulg. Kühn, Litt. — C'est pour prévenir l'établissement d'une fistule *complète* qu'Hippocrate prescrit d'ouvrir ces tumeurs de bonne heure, *Fist.* § 11, n. 2.

II. [1] Sic vulg. *ὀμφαλῶ*, K. — *τρωθέντι*, cod. Fevr. Foës de Chouët, Lind. Chart. Kühn (Calvus, *saucius;* Corn. Merc. et Chart. *sauciatus*). *τρηθέντι*, FGIJK, Ald. Frob. Merc. *τμηθέντι*, CH, Litt. Erm. Foës discute ainsi ces variantes: «*τρηθέντι* legunt exx. omnia publicata quæ secuti sumus, cum *pertusum* et *perforatum* ombilicum diximus. Exx. vero mss. regia quædam *τρωθέντι* legunt, quæ *sauciatum* ac *vulneratum* umbilicum significant, quomodo sumpsisse videntur interpretes. Reliqua etiam mss., nempe reconditiora, *τμηθέντι* ut ad umbilicum *sectum* indicent.» Ermerins combat la dernière variante: «equidem fateor mihi, licet id item amplexus sim, miram aliquantulum dictionem videri *τμηθέντι μετρίως*; ... quid sit *μετρίως τέμνειν*, non satis capio; ... *μετρίως τρωθῆναι* facilius intelligitur.» Je crois qu'il s'agit d'une *blessure* plutôt que d'une *opération:* les livres des *Épidémies* sont consacrés à des histoires de maladies ou d'accidents, bien plus qu'à des récits d'opérations.

[2] *ἕλμις*, FJ, Ald. Frob. Merc. *ἕλμις*, Foës, Chart. Kühn. *ἕλμινς*, D, Lind. Litt. Erm. — *ἑωυτοῦ*, codd. vulg. Kühn; *ωὐτοῦ*, C. *διωὐτοῦ* (legendum *δι' ωὐτοῦ*), A'. *αὐτοῦ*, Litt. Erm. Voy. *Fist.* § 10, n. 6. — *δὲ* pro *δι'*, Foës de Chouët, Chart. — *ἦλθεν*, C. — Foës et Chart. traduisent: «interdum lumbricus *per se* pervasit.» Corn. et Merc. font de même: le sens n'est pas *sponte sua*, mais «*per quam* (fistulam) vermes prodibant.» (Calvus.)

[3] *ἀδρὰ*, F. Corn. traduit: «lumbricus *satis crassus;* Foës et Chart.: «lumbricus crassus,» et

ἔφη[4], ὅτε πυρέξειε, χολώδεα ὅτι καὶ αὐτὰ ταύτῃ διῄει· προσεπεπλώκει[5] τούτῳ τὸ ἔντερον πρὸς τῷ συριγγίῳ, καὶ διεβέβρωτο ὡς τὸ συρίγγιον· καὶ ἐπανερρήγνυτο[6], καὶ βηχία ἐκώλυε[7] διαμένειν. — *Epidem.* VII. Frob. p. 367; Mercur. 208; Foës, n° 127; Lind. I, 875; Chart. IX, 598; Littré, V. § 117; Kühn, III, 702; Ermer. I, 707.

III. Ἐπὶ ἀρχῷ[1] φλεγμαίνοντι καὶ ἐπὶ[2] ὑστέρῃ φλεγμαινούσῃ, στραγγουρίη[3] ἐπιγίγνεται· καὶ ἐπὶ νεφροῖσιν ἐμπύοισι, στραγγουρίη ἐπιγίγνεται[4]. — *Aphor.* V, 58. Frob. p. 397; Mercur. 61; Foës, 1255; Lind. I, 96; Chart. IX, 230; Kühn, III, 747; Littré, IV, 552; Ermer. I, 436.

Littré : « Un ver tout développé sortait. » Est-ce bien le sens? Tous les helminthes sortent *tout développés*. Hésychius, *Lexic.* explique cet adjectif par πολὺς κτλ.; je suis porté à croire qu'il y a là une idée de pluralité; c'est avec raison que Calvus met le pluriel, *vermes prodibant*, et Gardeil, « il en sortait *beaucoup de vers.* » Je remarquerai que, dans Hippocrate, ἁδρὸς fait l'office d'un *adjectif de quantité*, quand il s'agit d'une nourriture *abondante* (*Aphor.* I, 5), ou d'une purgation *abondante* (*Aphor.* IV, 9).

[4] ἔφη, codd. vulg. Litt. ἔφην, D, « Cornar. pro ἔφη legisse ἥμει videtur, ut *vomitione biliosa rejecisse cum febricitaret*, intelligat. » (Foës.) Mercur. suit Cornar. et Lind. a introduit cette leçon dans son texte : ἥμει, ὅτε π. χολ. ὅτε δὲ κ. αὐτὰ τ. Il est assez conforme à l'expérience de voir, dans les efforts de vomissement, les matières sortir à la fois par la bouche et par la fistule. Mais je n'ai pas cru devoir changer le texte contre l'autorité des manuscrits. Ermer. écrit : « mihi αὐτὰ prorsus otiosum videtur, » et il le retranche. On pourrait dire qu'il y a là deux choses : χολώδεα relatif aux *selles*, et αὐτὰ διῄει mis en regard pour signifier *le mode de sortie* de ces matières; ὅτι καὶ αὐτὰ s'expliqueraient ainsi régulièrement.

[5] Sic vulg. Litt. προσεπεπώκει, CFIJ. — διαβέβρωτο, vulg. Kühn, διεβέβρωτο, CD, Litt. — Ermerins retranche cette phrase entière, qu'il paraît n'avoir pas comprise : il suppose, assez gratuitement, que c'est l'interpolation d'une explication anatomique de date récente. Nous verrons plus loin ce qu'il en est. — Cornar. et Foës rendent ὡς : « *velut* fistula corrodebatur, » et Littré, « il était rongé *comme* la fistule. » Les fistules de cette espèce ne *se rongent* guère; Ermer. critique ces traductions : « Corn. et Foës. ὡς interpretantur *velut*, Littreus *comme*; mihi vero in istis pro εἰς vel πρὸς poni videtur. » Cette remarque m'a paru juste, et seule, elle aurait dû l'empêcher de retrancher la phrase.

[6] Sic vulg. Litt. ἐπανερήγνυτο, C. Corn. et Mercur. traduisent : *rursus refringebatur*, Foës et Chart., *rursus disrumpebatur*, et Littré, *il se déchirait*. On ne voit guère l'intestin *se déchirer* dans ces cas; cette phrase doit s'expliquer autrement : il faut se rappeler que, dans le langage ancien, *rupture* était synonyme de *hernie* (Littré, *Diction. lang. fr.* : *Rupture* s'est dit pour *hernie*); qu'Ambroise Paré emploie ce mot dans ce même sens, VI, 15, et que le peuple dit encore *être rompu* au lieu d'*avoir une hernie*; par conséquent, *disrumpebatur* ou mieux *erumpebat* doit se traduire par *faisait hernie*; la phrase grecque, dont il n'y a pas un mot à retrancher, expose un fait chirurgical, qu'on n'a pas compris, et dont voici le mécanisme : 1° l'intestin s'*engage dans la fistule* προσεπεπλώκει et fait saillie; 2° puis il se retire peu à peu, et *disparaît comme s'il était rongé*; 3° enfin, il *fait hernie de nouveau*, ἐπανερρήγνυτο, parce que la toux ne lui permet pas de rester réduit.

[7] διεκώλυε, vulg. Kühn, Litt. ἐκώλυε, A'C FHJK (ut *Epid.* VI, Foës, s. VII, n° 50; Litt. s. VIII, § 27). Voici ce passage, jusqu'ici assez

nombre de vers (voy. n. 3) par cette ouverture; il disait que, quand il avait la fièvre, des matières bilieuses s'échappaient aussi par là. L'intestin s'engageait dans la fistule et paraissait [ensuite] être rongé au niveau de l'ouverture; puis il recommençait à faire hernie (voy. n. 6); car la toux ne permettait pas qu'il restât en place.

3. (*Complication, strangurie.*) Dans l'inflammation du rectum et dans celle de la matrice (n. 2), il survient de la strangurie; dans la suppuration des reins, il survient aussi de la strangurie. (Voy. n. 3 et 4.)

obscur : *ᾧ τὸ συρίγγιον, ἐπανερρήγνυτο, βηχία ἐκώλυε διαμένειν*. Cornar. traduit : « Cui fistula refringebatur, tussiculæ permanere impediebant, » et Foës : « Quemdam, cui parva fistula erumpebatur, tussiculæ quiescere non sinebant. » Or le véritable sens est : « cui parva fistula supervenerat, [intestinum] sæpius erumpebat, [quod etsi retrusum] tussiculæ intus permanere non sinebant. » — *Nota*. Bien que cette observation de Dinias ne soit pas spéciale aux fistules à l'anus, j'ai cru devoir la rapporter ici, moins parce qu'elle a fourni matière à d'intéressantes remarques, que parce qu'elle complète l'étude des fistules comme étiologie et complications.

III. [1] « Quidam codd. et bonæ notæ *ἐπί τινι ἀρχῷ καὶ ἐπί τινι ὑστέρῃ* : sic male scriptum mutato articulo *τῷ* et *τῇ*. » (Villebrune.) C'est une erreur : c'est *après*, et non *avant* *ἀρχ.* que portent *τινι* EGIKJTI'N'T', codd. Voss. et Scalig. ap. Ermer. et *après* *ὑστ.* et non *avant* que donnent *τινι* FGIJTI', codd. Voss. et Scalig. ap. Erm., et alors *τινι* ne tient pas la place de l'article, mais se rapporte au verbe qu'il modifie, *aliquantulum inflammato;* mais, dans ce cas, il n'y aurait pas strangurie. — *τῷ* et *τῇ* add. Villebr. de M.; *τῷ* et *τῇ* om. codd. vulg. Kühn, Dietz, Litt. Erm.

[2] *ἐπί*, HKQQ'N', Gal. Basil. Heurn. Plantius, Scheffler 1633; Lind. Chart. Theoph. in text. Lorry, Bosq. Villebr. de M. — *ἐπὶ* om. vulg. Kühn, Litt. Erm. — *ἐπί* me semble nécessaire; car ce n'est pas seulement dans l'inflammation *simultanée* du rectum et de l'utérus qu'a lieu la strangurie, mais *séparément* dans l'une *ou* l'autre; le sens chirurgical est : « recto intestino *vel* utero inflammatione obsessis, stillicidium supervenit. » (Heurn.)

[3] Sur la *strangurie*, voy. *Fist.* § 17, n. 1 et 4. — *ἐπιγίγνεται*, S. Gal. Basil. Chart. *ἐπιγίνεται*, vulg. Kühn, Litt. *στρ. ἐπιγ.* om. Lind. de M. Erm.

[4] *ἐπιγίγνεται*, Chart. Villebr. — « Tribus de causis nascitur stranguria, nempe vitio partium unde fluit, qua fluit, et unde excipitur. » (Heurn.) La strangurie, qui s'entend de cet état pathologique dans lequel on rend l'urine goutte à goutte, au milieu de douleurs plus ou moins vives, est en rapport de causalité spécialement avec les maladies de la vessie, celles de la prostate et celles de l'urètre. Ici il paraît s'agir surtout du *ténesme vésical*. « En effet le ténesme existe toutes les fois que le rectum est enflammé d'une manière soit passagère, soit plus ou moins longue, soit interminable : ainsi, dans l'inflammation éphémère de quelques hémorroïdes, dans l'inflammation plus ou moins prolongée de la dyssenterie, et à la suite d'un développement squirreux de l'intestin, le ténesme présente un grand nombre de variétés. — L'inflammation de l'utérus produit. . . . par son influence de proximité avec la vessie, des envies fréquentes d'uriner, etc. » (Guerbois, *Chirurgie d'Hipp.* p. 150.) Quant à la néphrite purulente, c'est surtout quand il y a complication soit de graviers, soit de cystite ou de prostatite, qu'on observe la strangurie ou le ténesme.

IV. Καὶ ὅσαι ἄλλαι ἀποσΐάσιες[1], οἷον σύριγγες, ἑτέρων ἄκος[2]· σκέψις[3], ἐφ' οἷσι γινόμενα[4] ῥύεται, τούτων προγενόμενα κωλύει. — *Epidem.* l. VI, s. III, § 23. Frob. p. 346; Mercur. 171; Foës. 1176; Lind. I, 806; Chart. IX, 470; Kühn, III. 60; Dietz, 102; Littré, V, 304; Erm. I, 581.

V. Ἕδραι δὲ ἐκτρέπονται[1], ἀνδράσι μὲν, οὕς ἂν[2] διάῤῥοια λάβῃ ἔχοντας αἱμορῥοΐδας· παιδίοισι δὲ, λιθιῶσί[3] τε καὶ ἐν τῇσι δυσεντερίῃσι τῇσι μακρῇσί τε καὶ ἀκρήτοισι· πρεσβυτάτοισι δὲ[4], οἷς ἂν προσπήγματα μύξης ἐνῇ. — *Prorrhet.* II, § 23. Frob. p. 421; Mercur. 455; Foës, 105; Lind. I, 511; Chart. VIII, 822; Kühn. I, 218; Littré. IX, 54.

C. II. PARS ALTERA : PROGNOSIS AC THERAPEUTICE.

VI. Ὁκόσοισι δὲ ἀποσΐάσιες γίγνονται[1] ἐκ τῶν περιπλευμονικῶν νουσημάτων παρὰ[2] τὰ ὦτα καὶ ἐκπυέουσιν, ἢ[3] ἐς τὰ κάτω χωρία[4] καὶ ἐκσυριγ-

IV. Ce passage appartient à un paragraphe assez obscur pour qu'Ermer. ait renoncé à le traduire, se bornant à mettre *locus corruptus*. Essayons d'en tirer un sens médical.

[1] *ὑποσΐ.* vulg. Kühn, *ἀπ.* D, Gal. Lind. Chart. Litt. Erm. (ut *De humor.* § 20). Foës avait déjà noté: «*ὑποσΐ.* constantissime legunt omnia exx. mss. . . . eademque lectio est italicorum codd., ut apparet ex Calvo; . . . sed longe melius *ἀπ.* legitur, l. *De hum.*

[2] *ἢ ἑτέραι*, vulg. Kühn, Litt. Erm. *ἑτέρων ἄκος*, L, Gal. Chart. (ut *De hum.* § 20). Cette dernière leçon me semble donner un sens meilleur : les fistules peuvent constituer *une crise*. «Elles servent alors, dit Galien, à évacuer les humeurs superflues, et, par cela même, on ne doit pas les traiter et les guérir intempestivement, non plus que les hémorroïdes.»

[3] *ἀποσκήψιες*, vulg. Kühn, *ἀποσκήψεις*, D FGHIJK. *ἀπόσκηψις*, C, Pallad. in text. *σκήμψις*, Lind. (Le gloss. de Galien a *σκῆμψις*, *ἀπόσκημψις ἐν τῷ ς ἐπιδ.* Lisez *σκῆψις.*) *σκῆψις*, Gal. Chart. Dietz, Pallad. «Les anciens, dit Galien, n'avaient qu'un caractère unique, *ε*, pour représenter *ε* et *η*; de là beaucoup d'erreurs ont été commises par les copistes, qui ont opéré des changements de lettres contraires à l'intention des auteurs. Il faut donc examiner avec scrupule les leçons de ce genre où, changeant *η* en *ε* ou *vice versa*, ils ont voulu corriger le texte. La même remarque s'applique à *ο* et *ω*, qui se représentaient dans l'antiquité par un caractère unique, *ο*.» Il ressort que Galien lisait *σκέψις*, et Palladius établit que c'est la leçon que Galien trouvait dans les manuscrits de son temps. Littré et Ermer. adoptent *σκέψις*. Maintenant faut-il l'entendre dans le sens de *σκῆψις*, *dépôt?* J'aime mieux traduire comme Foës: «in his quidem *videndum est*,» et comme Franz, *Erot. gloss.* p. 562, après Mercur. p. 16 : *consideratio*, *conclusio*, et comme Chart. : *consideratio* quidem est.

[4] Sic vulg. Kühn. Litt. *γιγνόμενα*, Dietz. *γενόμενα*, Gal. in text. Foës in not. (ut *De hum.* § 20). *γινομένη*, Lind. — *προγενόμενα*, vulg. Gal. Chart. Kühn, Litt. (ut *De hum.* § 20). *προσγενόμενα*, D. *προγιγνομένων*, Dietz. — *κωλύματα* pro *κωλύει*, *De hum.* — En somme, le texte avec *σκῆψις* signifie «qu'un dépôt peut, par sa formation, servir de crise à la maladie, et la prévenir, s'il paraît dès le début,» et, avec *σκέψις*, «qu'il faut considérer les cas où ces phénomènes de suppuration peuvent, par leur apparition intercurrente, juger la maladie, et ceux où ils deviennent

4. (*Caractères critiques des fistules.*) L'auteur, après avoir parlé des hémorroïdes, ajoute : «Et les dépôts, comme les fistules, peuvent être un remède d'autres maux; il faut considérer les cas où ces phénomènes, par leur apparition intercurrente, peuvent servir de crise, et ceux où, par leur développement préalable, ils deviennent prophylactiques.

5. (*Chute du fondement par suite de diarrhée.*) La chute du fondement se produit chez les adultes qui, étant atteints d'hémorroïdes, sont pris de diarrhée; chez les enfants qui, ayant la pierre, sont affectés de dyssenteries longues et intempérées; enfin chez les vieillards qui ont dans le corps des amas de mucosités. (Voy. n. 3.)

C. II. PRONOSTIC ET TRAITEMENT.

6. (*Valeur pronostique des fistules.*) Dans les cas où, par suite de maladies pulmonaires, il se forme, vers les oreilles, des dépôts qui suppurent (voy. n. 1 et 2), ou, dans

prophylactiques quand ils précèdent.» (Voy. *De humor.* § 20.)

V. [1] Dans les cas ordinaires, la *chute du fondement*, qu'il faut bien distinguer de l'invagination, s'opère par un simple glissement de la muqueuse sur la musculeuse, de façon que le rectum paraît *s'être renversé*, sans que cela soit réellement.

[2] ἂν om. cod. Ambros. — λάβοι, DHIKX, cod. Ambros. λάβῃ, vulg. Kühn, Litt. (subj. ut infra ἀνῇ).

[3] λαθώσι (*sic*), Merc. — ἀκρίτοισι, supr. lin. cod. Ambr. ἀκρήτοισι, vulg. Kühn, Litt. ἀκρήτῃσι, K; c'est *sans mélange*, et non *sans crise*.

[4] Sic vulg. Kühn, Litt. τε pro δὲ, DGJK. — Celse paraît faire allusion à ce passage en écrivant : «Si anus ipse... procidit,... considerari debet'... an *humore mucoso circumdatum* sit (id quod provolutum est). VI, XVIII, § 10.

VI. Ce paragraphe est reproduit dans les *Coaques*, n° 395 (Littré, 389), d'où nous tirerons quelques variantes.

[1] γίνονται, H; 446 suppl. Gal. Bosq. γίγν. vulg. Kühn, Litt. — περιπνευμονικῶν, F, 446 suppl. Gal. Erm. περιπλ. vulg. Kühn, Litt. — νοσημάτων, H, 446 suppl. Gal. νουσ. vulg. Kühn, Litt. — Les *Coaques*, n° 389, remplacent ces deux mots par περιπλευμονίης, ce qui, en restreignant cet aphorisme à la *péripneumonie*, donne un tableau d'une vérité moins saisissante que pour les *maladies pulmonaires en général*, comme l'a fait le *pronostic*.

[2] Sic vulg. Gal. Kühn, Litt. περὶ, B, Gal. *De crisib.* l. III, c. XI, Heurn. et Merc. in marg. — ἐμπνοῦσιν, vulg. Kühn (ἐκπνοῦσιν, *Coac.* 389), ἐκπνόουσιν, Gal. in *Comm.* ἐκπνέουσιν, BH, 446 suppl. Gal. *De cris.* l. III, c. XI, Litt. Erm. (ἐμπνέουσιν : quidam codd. habent ἐκπνέουσιν, quæ lectio forsan anteponenda : nam hic sermo est de suppuratione *quæ exterius fit*; ἐμπνέω vero proprie significat suppurationem *quæ intro fit*. Bosq.)

[3] ἢ, 446 suppl. Gal. in text. Heurn. et Merc. in marg. (ut *Coac.* 389), Bosq. in text. Litt. Erm. ἢ om. vulg. Kühn. Foës a traduit : «Quibus ex morbis pulmonis ad aures abscessus aboriuntur et ad inferiores sedes suppurant et fistula facta aperiuntur, iis secunda valetudo contingere solet.» Mais comment croire qu'Hippocrate a voulu dire : «*Ceux à qui des dépôts se forment près des oreilles suppurent dans les parties inférieures et deviennent fistuleux?* Ces

γοῦνται, οὗτοι[5] περιγίγνονται. — *Prognost.* § 18, Frob. p. 406; Mercur. 82; Foës, 43; Lind. I, 462; Chart. VIII, 653; Heurn. 1597, p. 250; Kühn, I, 108; Littré, II, 158; Ermer. I, 145.

VII. Αἱ σύριγγες χολεπώταταί εἰσιν, ὅσαι ἐν τοῖσι χονδρώδεσί τε καὶ ἀσάρκοισι τόποισι πεφύκασιν, εἰσί τε κοῖλαι[1] [μυλοῦνταί[2]] τε καὶ ἰχωρορροοῦσιν[3] αἰεὶ, σαρκίον τε ἐτὶ τῷ στόματι ἔπεστιν αὐταῖς· εὐθεραπευτότεραι δὲ, ἐν τοῖσι μαλθακοῖσι τόποισι καὶ σαρκώδεσί τε καὶ ἀνεύροισι[4] πεφύκασιν. — *Coac.* Frob. p. 440; Mercur. 487; Foës, n° 511; Lind. I, 573; Chart. VIII, 882; Kühn, I, 320, Littré, V, 698; Ermer. I, 103.

VIII. Ἔστι δ' ὅτε[1] προσπίπτειν αὐτῷ πρὸς τὰ ὑποχόνδρια θερμασίην ἔφη, καὶ τῶν ὀφθαλμῶν μαρμαρυγὰς παρακολουθεῖν[2]· καὶ ἡ ὑποχώρησις πουλλὴ[3],

idées ne se suivent pas.» (Littré.) Cela est étonnant de la part de Foës, d'habitude si sagace : comment, après avoir cité les *Coac.* le *Comment.* de Galien et le traité *Des crises*, où cet auteur reproduit toujours le même texte, a-t-il pu dire: «Nos popularem magis et pluribus codd. contestatam lectionem secuti sumus?» (P. 60.) Mercuriali avait conclu plus judicieusement: «hic duplex est lectio: altera cum particula *copulativa*, altera cum *adversativa;* sed postrema hæc melior et verisimilior, quemadmodum etiam in *Coac.* quasi hæc sit germana Hipp. sententia : eos servari peripneumonicos, quibus morbi materia *vel* ad aures fertur et suppuratur, *aut* ad infernas partes et fistulatur.» (*Pisanæ prælection. in Prognost.* Francfort, 1602, p. 741.) Ajoutons que Corn. Heurn. et Merc. ont traduit: «*aut* ad infernas partes,» comme après eux, Bosq. Gardeil.

[4] Post χωρία, add. ῥήγνυνται, Bosq. «hæc, dit-il, ex margine cod. 2142 revocavimus. Hanc lectionem sequutus est Foësius dicens *aperiuntur*, eamdem probat Galen.» — ῥήγνυνται καὶ συρρήγνυνται pro συριγγοῦνται, B (II ex corr. recent), cod. 2269. συριγγοῦνται sine ῥήγνυνται, vulg. Kühn, Litt. (συρηγγοῦνται 446 suppl.). ἐκσυριγγοῦνται, L, Gal. *De cris.* l. III (ut *Coac.* 389), Erm. voy. note 2.

[5] Add. δὲ, vulg. Bosq. Kühn. δὲ om. Mercur. (*Pisan. prælection.* p. 741); Gal. in *Comment.* 64 et *De crisib.* l. III, c. xi, p. 421, ed. Bas.; Litt. Erm. (οὗτοι δὲ om. *Coac.*) — περιγίνονται, vulg. Kühn, Bosq. περιγίγν., 446 suppl. Litt. Erm.

VII. [1] Cornar. et Foës traduisent *cavæ;* toutes les fistules sont *creuses;* or il s'agit d'un caractère de gravité : cela me paraît correspondre à ce qu'a dit Celse : «aliæ *altius penetrant*,» et doit s'entendre dans le sens de *profondes*, comme l'ont fait Gardeil, Littré, etc.

[2] μολοῦνταί τε duo codd. Reg. ap. Foës de Chouët, Litt. μολοῦνται sine τε, D, Ald. Frob. Merc. Ce verbe a beaucoup embarrassé; les variantes ne donnent pas d'éclaircissement : μολοῦν τὶ sine τε, A. μογοῦνται, codex ap. Foës. Cornar. et Mercur. traduisent *procedunt*, Foës *longius excurrunt*, Littré *sont souillées*. Foës, dans une savante note, discute ainsi ces leçons : «Cornar. et reliqui interpretes μολοῦνται pro μολῶσιν aut μολέουσιν seu μολοῦσιν sumpsisse videntur, cum *procedere* dixit, quod idem est *ad interiora pervenire* et *longius excurrere;* ... μολεῖσθαι pro μολεῖν usurpatur, ut ex Æschyli *Prometh.* annotatum reperitur. Est etiam Hesychio, etc. ... qua notione accipiuntur fistulæ quæ *altius procedunt, cuniculos agunt* et *in flexus flexuosos veniunt;* ... μολοῦνται ergo retineri potest ..... nonnunquam dubitavi et æquius esse judicavi ut pro μολοῦνται legatur μολύνονται, ut sit idem quod μιαίνονται et *saniei corruptelam qua assidue manant et fœdantur* fistulæ indicet.» De ces diverses interprétations, Corn. et Foës adoptent la première, et

les parties inférieures (n. 3), des dépôts qui se terminent par une fistule, les malades réchappent.

7. (*Pronostic des fistules.*) Les fistules les plus difficiles à guérir sont celles qui siégent dans des parties cartilagineuses et dépourvues de chair; celles qui sont profondes (voy. n. 1), qui sont calleuses (n. 2), d'où suinte sans cesse une humeur ichoreuse, et qui présentent des carnosités à leur orifice; les plus faciles à guérir sont celles qui siégent dans des parties molles, garnies de chairs et dépourvues de nerfs.

8. (*Traitement des complications de la fistule à l'anus.* — Fin de l'observation de Mnésianax; § 1.) Il disait que parfois une impression de chaleur lui tombait dans les

Littré la troisième; la deuxième correspond à ce qu'écrit Celse, V, XXVIII, n° 12 : *aliæ flexæ et tortuosæ sunt.* Foës continue : « Etsi non diffiteor quosdam μυλοῦνται legere, hoc est *cuniculosæ* sunt et *tortuosæ*, quod μύλλον Hesychius *curvum* et *tortuosum* exponat; est et μυλοῦσθαι *indurari*, *occalescere*, unde ἐμυλώθη exponitur *induruit* Galeno ad Hipp. qua notione fistulæ *callosæ* et *induratæ* accipi possunt. » C'est dans ce dernier sens que Lind. a mis μυλοῦνταί τε. Littré objecte : « La correction de Lind. est ingénieuse : μυλόω, terme en effet hippocratique, se trouve expliqué dans les gloss. d'Érotien et de Galien. On lui attribuait deux significations au passif : *être dur comme une môle utérine*, ou bien *être couvert d'excroissances humides;* la première ne convient pas très-bien ici, la deuxième ferait double emploi avec σαρκίον. On pourrait proposer μολύνονται, *sont souillées.* » Daremberg, qui trouve la correction de Lind. très-plausible, remarque judicieusement que, pour éviter le double emploi, il suffit d'admettre que ce verbe désigne *des callosités dans le foyer* (lisez *le trajet*) *même de la fistule* (*Œuvres chois. d'Hipp.* 2e éd. 1855, p. 290). Ermerins dit de son côté : « Lind. edidit μυλοῦνται quod sine ullo dubio unice verum est; ... illud de *callosis factis parietibus fistulæ* dicitur; hoc σαρκίον *de carne luxuriante ad fistulæ orificium externum.* »

[3] ἰχωροροοῦσιν, vulg. Kühn, Litt. ἰχωῤῥοοῦσιν, Lind. Mack : correction proposée par Opsopœus (voy. *Fist.* § 15). Le *Thesaurus gr. l.* à côté d'ἰχωῤῥοέω, a ἰχωροῤῥέω par deux ρ; et je l'écris ainsi, avec Erm. — τὸ pro τῷ, A, Frob. Merc. — ἔπεσλι, Erm. — Au lieu de αὐταῖς Hippocrate écrit d'habitude αὐταῖσι et mieux αὐτῇσι.

[4] Gardeil traduit : « Sans nerfs, *ni tendons ni aponévroses.* » Celse paraît s'être inspiré d'Hippocrate en écrivant les lignes suivantes qui vont nous servir de commentaire : « Aliæ deinde facile, aliæ cum difficultate curantur, atque etiam quædam insanabiles reperiuntur. Expedita curatio est in fistula simplici, recenti, intra carnem, adjuvatque ipsam corpus, si juvenile, si firmum est : inimica contraria his sunt; itemque si fistula os, vel cartilaginem, vel nervum, vel musculos læsit, » etc. (V, XXVIII, n° 12.)

VIII. [1] ἔσλιν ὅτε, vulg. Kühn. ἔσλι δ'ὅτε. C, Litt. Erm. — αὐτῷ, vulg. Kühn, Litt. Cornar. traduit : « caliditatem *sibi* allabi dixit, » et Foës « *sibi* calorem occurrere dixit : » il faut αὐτῷ.

[2] Littré traduit : « et *avoir constamment* des lueurs devant les yeux. » Hippocrate ne veut pas dire, ce semble, que ce phénomène *avait lieu constamment*, mais seulement qu'il *accompagnait* la sensation de chaleur dans l'hypocondre chaque fois qu'elle survenait, *comitari*, comme traduisent Cornar. Mercur. Foës, Ermer.

[3] Sic vulg. Kühn, Litt. πολλὴ, C. — χειμ.

καὶ πολλάκις, καὶ ὁμοίη χειμῶνος ξυνέβη. Φλεβοτομίη γέγονεν[4]· ἐλλέβοροι· γαλακτοποσίη βοείου, πρότερον δὲ ὀνείου, ξυνήνεγκε, καὶ τὰς ὑποχωρήσιας ἔπαυσεν· ὑδροποσίη ἀπ' ἀρχῆς, καὶ[5] περίπατοί τε καὶ κεφαλῆς καθάρσιες. — *Epidem.* VII. Frob. p. 359; Merc. 196; Foës, 1222; Lind. I, 850; Chart. IX, 573; Littré, V, 414; Kühn, III, 668; Ermer. I, 673.

IX. Τὴν ἕδρην ἐμβάλλει[1]· ἀσταφίδι λείῃ, τετριμμένῃ, ξηρῇ[2], ἐπαλείφειν[3] τὴν ἕδρην. — *De morb. mul.* l. I, App. Frob. p. 300; Merc. 269: Foës, 635; (omis. Lind. II, 521;) Littré, VIII, 224; Ermer. II, 647.

om. (D, rest. al. man.), FGIJK. La maladie, qui se continuait l'*hiver*, avait commencé dans l'*automne*. Voy. § 1, n. 1.

[4] γέγονε, vulg. Kühn. γεγ. om. C, Erm. — γαλακτοποσίαι, vulg. Kühn. γαλακτοποσίη, C, Litt. Erm. : le singulier est appelé par les deux verbes qui suivent. — ὑδρωποσίη, DFG IK, Ald. Frob. Merc. ὑδρόποσίη, Foës, Lind. Chart. Litt. Erm.

[5] καὶ, CH, Erm. καὶ, om. vulg. Kühn, Litt. — Cet emploi de l'ellébore, qui d'abord étonne, est conforme à la pratique d'Hippocrate et s'explique très-bien par les citations suivantes : « Chez les malades qui . . . ont des selles âcres et irrégulières par un effet de colliquation, il faut, s'ils sont en état de le supporter, donner l'ellébore (*veratrum album*, L.) pour provoquer des évacuations par le haut. » (*Vict. acut. append.* Littré, II, 500, § 21.) Hippocrate écrit ailleurs : « Quand vous avez un malade qui va par haut et par bas, n'arrêtez pas le vomissement; en effet, le vomissement arrête l'évacuation alvine, et plus tard on a moins de peine à arrêter le vomissement. » (*Loc. hom.* Littré, VI, 327.) Quant au lait d'ânesse, voici ce qu'il en dit : « S'il n'y a pas de fièvre, mais qu'il y ait des tranchées, avec la diarrhée, on fait boire du lait d'ânesse chaud, d'abord à petite dose, puis on augmente progressivement la quantité. » (*Vict. ac. app.* Littré, II, 501.)

IX. Ce passage appartient à un paragraphe qui a fort embarrassé les interprètes : Cornar. a renoncé à le traduire; Mercur. en fait autant

hypocondres, et que, par suite, des lueurs passaient devant ses yeux (voy. n. 2). Il avait des selles abondantes et fréquentes; et elles demeurèrent telles pendant l'hiver. Il fut saigné, il prit de l'ellébore; l'usage du lait de vache et, en premier lieu, du lait d'ânesse, lui fit du bien et arrêta le cours de ventre; il se mit à l'eau pour boisson dès le début, et usa de promenades et de remèdes propres à purger la tête.

9. (*Recette pour la chute du rectum.*) Pour faire rentrer le fondement qui tombe, on se sert de raisins confits au soleil, pilés et séchés [dans un excipient], pour frotter et exciter le fondement (voy. n. 2 et 3).

(voy. p. 269); Foës lui-même suit leur exemple, et met en note : « hæc fœdissime corrupta in omnibus exx. et ex quibus nullus sensus elici possit, ideoque cum Corn. prætermittere malui quam in his turpiter nugari; . . . . . quod sequitur videtur *ad illinendam sedem dolentem apparatum ex uva passa trita;* quod tamen longe aliter sumpsisse videtur Calvus. » Gardeil ajoute de son côté : « Il y a ici deux lignes dont le texte est trop altéré pour en pouvoir pénétrer le sens. » Lind. va plus loin : il retranche ce passage de son texte.

[1] ἐμβαλεῖν, vulg. ἐμβάλλειν, Erm. ἐμβάλλει, cod. Vindob. Litt. — λίη pro λείη, cod. Vindob. — τετριμμένην, C.

[2] « Hoc mihi absurdum videtur : *uva passa contrita* inungi potest; non potest quæ *exsiccata* sit et in pulverem redacta; itaque ξηρῇ omitto. » Ermer. Mais peut-être ne s'agit-il pas d'*onction* proprement dite. Littré traduit : « Raisins *secs*, bien pilés, *séchés;* en frotter le fondement. » Il me semble que *secs* et *séchés* font tautologie; je crois que l'auteur a voulu dire *confits au soleil* et *séchés*, et qu'enfin on peut *sous-entendre un excipient* qu'il ajoute parfois sans le nommer.

[3] ἀναλείφοντι, vulg. Kühn. ἐπαλείφειν, cod. Vindob. Litt. « ἐπαλείφειν de meo scripsi. » Ermer. Cette correction est un peu aventurée; car le verbe du texte paraît signifier ici non *faire une onction*, mais *frotter, irriter, agacer, stimuler*, comme il a été démontré plus haut : *Hæmor. Append.* § 10, n. 9.

COMMENTAIRE.

APERÇU HISTORIQUE
SUR LA CHIRURGIE DES HÉMORROÏDES ET DES FISTULES À L'ANUS.

§ 1. HÉMORROÏDES.

Première époque. (Hippocrate, ve siècle avant J. C.)

Après un aperçu sommaire sur les causes et la théorie des hémorroïdes, § 1, Hippocrate distingue les hémorroïdes et les tubercules hémorroïdaires (*condylomes*) en externes et internes, avec ou sans écoulement, §§ 4 et 5; il pose les règles du diagnostic, §§ 2 et 4; il indique l'emploi du speculum ani (instrument plurivalve qui s'ouvre et se ferme) et la manière de s'en servir, § 5. Son principal traitement consiste dans l'usage du fer rouge, qu'il applique par l'un des trois procédés suivants : 1° cautérisation directe ou immédiate, § 2; 2° cautérisation objective, § 5; 3° cautérisation médiate à travers une canule, § 6. En outre, il prescrit, suivant les cas, l'extirpation, § 4, l'excision, § 5, les consomptifs, § 7, et les suppositoires pour les tumeurs profondes, § 8. Il termine par l'étude des hémorroïdes chez la femme, § 9.

On voit quel est l'ordre méthodique de l'auteur. On a voulu arguer de l'énumération des procédés opératoires qu'on trouve au début, § 2, pour conclure qu'il a une marche irrégulière ou que l'opuscule ne nous est pas parvenu en entier, attendu qu'il y annonce la ligature, dont ensuite il n'est pas fait mention. Nous avons, dans l'*Argument*, démontré que c'est là une interprétation erronée, et fait voir sous quelle face nouvelle il fallait considérer cette question, qui, jusqu'ici, n'avait pas été comprise.

Deuxième époque. (Celse, 1er siècle de notre ère.)

Celse distingue, comme Hippocrate : 1° les tumeurs hémorroïdaires, qu'il nomme condylomes : «tubercula, quæ κονδυλώματα appellantur.» (VII, xxx, n° 2.) — 2° les hémorroïdes fluentes : «ora venarum fundentia sanguinem.» (*Ibid.* n° 3.) — Pour les condylomes, il conseille l'excision : «Condylomata, ubi induruerunt, hac ratione curantur : alvus ante omnia ducitur; tum vulsella tuberculum apprehensum juxta radices exciditur.» — Pour les hémorroïdes, il conseille l'excision ou la ligature, soit seules, soit combinées. C'est la ligature, quand la base est étroite : «Si capitulum exiguum est basimque tenuem habet, adstringendum lino paulum supra est quam ubi cum ano committitur : imponenda spongia ex aqua calida est, donec id liveat; deinde aut ungue aut scalpello supra nodum id exulcerandum est.» L'excision et la ligature sont combinées, quand la tumeur est grosse et la base large. «Si capitulum majus est et basis latior, hamulo uno aut altero excipiendum est paulumque supra . . . demendum est; . . . qua

incisum est, acus ... alligari.» Si les tumeurs sont nombreuses, il ne les opère pas en une seule fois, mais en plusieurs temps, pour avoir une meilleure cicatrisation : «Si plura, non omnia simul, ne tempore eodem undique teneræ cicatrices sint.»

Troisième époque. (Aetius d'Amide, ve siècle après J. C.)

Aetius, dans ses *Tétrabiblons*, IV, *Serm.* 2, c. v, divise les hémorroïdes en sèches et fluentes. Il insiste sur les inconvénients et parfois les dangers de ces dernières, et conseille alors de les opérer sans en laisser une seule. L'opération consiste dans la ligature et l'excision combinées; les détails opératoires sont bien compris : les voici tels que les rend la traduction de Cornarius. (*Artis medicæ principes*, ed. H. Estienne, p. 688.) «Oportet unamquamque hæmorrhoïdem hamulo distendere, deinde fundamentum circumscalpere, postea per hamulum obtorquere et porrigere hamulum tenendum ministro; postea vero etiam in aliis idem faciendum est. Postquam vero omnes hamulis distendimus, circumscalptas funiculis obligabimus, et ministro tenendas dabimus. Et tunc primum distentam primam excidimus, et reliquas consequenter ex ordine tollimus. Post exsectionem vero siccum sanguinem sistens apponimus, et spongiam lino obligatam adhibemus, et fili principium foris relinquimus.»

Lorsque l'opération ne peut être pratiquée ou que le malade s'y refuse, Aetius recommande l'application de divers topiques, appropriés suivant les cas, cathérétiques, consomptifs, caustiques.

Quatrième époque. (Paul d'Égine, viie siècle.)

Paul d'Égine, à l'exemple de Celse, mentionne les hémorroïdes et les condylomes; mais il ne s'applique pas, comme Hippocrate, à établir le diagnostic ni à les diviser en internes et externes; il se borne à dire : «Les hémorroïdes se manifestent à nous par l'établissement de leur flux.» — 1° La *ligature* est la principale opération qu'il décrit. Il entoure d'un fil de lin quintuple le pourtour de la tumeur à l'aide des instruments propres à brûler les hémorroïdes ou la luette (Dalechamps et Cornarius rejettent ces instruments comme inutiles et ils supposent qu'il y a eu interpolation : je suis assez de cet avis), il serre chacune des hémorroïdes avec ce fil, en ayant soin d'en laisser une pour l'écoulement du sang inutile, comme le prescrit Hippocrate. — 2° Il signale l'excision, avec la modification de Léonidès qui ne faisait pas de ligature, mais qui, après avoir longtemps serré les tumeurs avec une pince, les excisait avec un bistouri. — 3° Il termine en signalant la cautérisation par les caustiques, sans parler du fer rouge : il semblerait, d'après ses expressions, que cette opération ne se pratiquait plus guère de son temps : «ἕτεροι ... ἕκαιον, alii hæmorrhoidas *urebant*.»

Époque contemporaine. (xixe siècle.)

Velpeau, dans sa médecine opératoire, 1839 (IV, 760), dit du fer rouge : «Les moyens tout à la fois plus sûrs et moins effrayants que la chirurgie possède actuellement l'ont depuis longtemps fait oublier.» Velpeau parle de trois procédés. 1° «La ligature, quoique facile, est généralement abandonnée en France.» — 2° «L'excision offre

rarement de grandes difficultés; elle n'est véritablement grave que par l'hémorragie, l'inflammation ou l'infection purulente qui peuvent en être la suite; d'où il résulte que le meilleur procédé est celui qui expose le moins à ces accidents.» Il ajoute plus loin : «Dupuytren porte immédiatement un fer rouge sur le fond de chacune des plaies qu'il vient de faire, toutes les fois que la moindre hémorragie lui paraît à craindre. Il ne met ensuite dans l'anus qu'une mèche peu volumineuse. En se comportant ainsi, on ne voit presque jamais d'accidents se manifester.» — 3° Suture. «Espérant éviter mieux l'hémorragie et l'infection purulente, j'ai, dit Velpeau, imaginé de réunir les plaies de l'excision par première intention.» Cela répond au procédé qu'Hippocrate nomme *ἀναῤῥάπτων*, § 2. — 4° Aux trois opérations susindiquées nous devons ajouter la cautérisation, que Velpeau oublie à tort : elle mérite une mention spéciale, en raison des avantages que les praticiens en retirent : elle se fait soit avec le fer rouge, soit avec les caustiques, comme la pâte de Vienne, le caustique Filhos, la pâte de Canquoin, etc. (Voyez, pour les détails, Philipeaux, *Traité de la cautérisation*, 1856, in-8°, p. 168.) — Résumons : l'opuscule hippocratique est une petite monographie des hémorroïdes. Quelques mots vont suffire pour en faire apprécier le mérite : Hippocrate, sous un cadre restreint, a su y traiter la question d'une façon plus complète que la plupart de ses successeurs; l'étiologie et le diagnostic, trop oubliés par eux, y sont établis par lui; la thérapeutique est plus riche chez lui; la partie opératoire y est plus développée et plus complète. Il procède en praticien et en observateur expérimenté. Ce sont là autant de points dont il est aisé de se convaincre par la lecture attentive de l'exposé analytique qui précède.

§ 2. FISTULES [À L'ANUS].

Première époque. (Hippocrate, v° siècle avant J. C.)

Hippocrate débute par l'étiologie des fistules qu'il attribue soit à des tumeurs, soit à des contusions du fondement, § 1; il en établit le diagnostic par l'exploration directe et par le speculum ani, § 3. A l'égard du traitement, il commence par celui des fistules complètes, et passe en revue : 1° les *cathérétiques*, portés dans le trajet fistuleux; — 2° la *ligature*, au moyen d'un fil de lin écru, plié en cinq, et cordé avec un crin de cheval, pour permettre de changer le fil, s'il vient à se pourrir. — 3° On a prétendu qu'il n'était «pas fait mention de la méthode par *incision*, qui est aujourd'hui communément employée.» C'est à tort, car, s'il ne la décrit pas spécialement comme opération à part, selon l'usage des modernes, il ne la pratiquait pas moins : ainsi il prescrit l'*incision* précoce pour les tumeurs anales qui peuvent devenir fistuleuses, § 2; il traite la fistule borgne externe par l'*incision* du trajet fistuleux, § 5; enfin, tout en indiquant les *consomptifs* et les injections *détersives* pour les fistules profondes, il termine en disant : «Le malade toutefois ne peut guérir sans *incision*,» § 6.

«Les Hippocratides avaient fort bien reconnu l'espèce de membrane que les fistules présentent : ils lui donnaient le nom de *tunique*, *χιτών*. C'est pour la détruire, pour renouveler le trajet fistuleux et y rendre possible un travail de cicatrisation, qu'ils introduisaient des préparations cathérétiques.» (Littré, VI, 446.

nombre de vers (voy. n. 3) par cette ouverture; il disait que, quand il avait la fièvre, des matières bilieuses s'échappaient aussi par là. L'intestin s'engageait dans la fistule et paraissait [ensuite] être rongé au niveau de l'ouverture; puis il recommençait à faire hernie (voy. n. 6); car la toux ne permettait pas qu'il restât en place.

3. (*Complication, strangurie.*) Dans l'inflammation du rectum et dans celle de la matrice (n. 2), il survient de la strangurie; dans la suppuration des reins, il survient aussi de la strangurie. (Voy. n. 3 et 4.)

obscur : *ᾧ τὸ συρίγγιον, ἐπανερρήγνυτο, βηχία ἐκώλυε διαμένειν.* Cornar. traduit : « Cui fistula refringebatur, tussiculæ permanere impediebant, » et Foës : « Quemdam, cui parva fistula rumpebatur, tussiculæ quiescere non sinebant. » Or le véritable sens est : « cui parva fistula supervenerat, [intestinum] sæpius erumpebat, [quod etsi retrusum] tussiculæ intus permanere non sinebant. » — *Nota.* Bien que cette observation de Dinias ne soit pas spéciale aux fistules à l'anus, j'ai cru devoir la rapporter ici, moins parce qu'elle a fourni matière à d'intéressantes remarques, que parce qu'elle complète l'étude des fistules comme étiologie et complications.

III. [1] « Quidam codd. et bonæ notæ *ἐπί τινι ἀρχῷ καὶ ἐπί τινι ὑστέρῃ* : sic male scriptum mutato articulo *τῷ* et *τῇ*. » (Villebrune.) C'est une erreur : c'est *après*, et non *avant* *ἀρχ.* que portent *τινι* EGIKJTI'N'T', codd. Voss. et Scalig. ap. Ermer. et *après* *ὑστ.* et non *avant* que donnent *τινι* FGIJTI', codd. Voss. et Scalig. ap. Erm., et alors *τινι* ne tient pas la place de l'article, mais se rapporte au verbe qu'il modifie, *aliquantulum inflammato;* mais, dans ce cas, il n'y aurait pas strangurie. — *τῷ* et *τῇ* add. Villebr. de M.; *τῷ* et *τῇ* om. codd. vulg. Kühn, Dietz, Litt. Erm.

[2] *ἐπί*, HKQQ'N', Gal. Basil. Heurn. Plantius, Scheffler 1633; Lind. Chart. Theoph. in text. Lorry, Bosq. Villebr. de M. — *ἐπὶ* om. vulg. Kühn, Litt. Erm. — *ἐπί* me semble nécessaire; car ce n'est pas seulement dans l'inflammation *simultanée* du rectum et de l'utérus qu'a lieu la strangurie, mais *séparément* dans l'une *ou* l'autre; le sens chirurgical est : « recto intestino *vel* utero inflammatione obsessis, stillicidium supervenit. » (Heurn.)

[3] Sur la *strangurie*, voy. *Fist.* § 17, n. 1 et 4. — *ἐπιγίγνεται*, S. Gal. Basil. Chart. *ἐπιγίνεται*, vulg. Kühn, Litt. *σπρ.* *ἐπιγ.* om. Lind. de M. Erm.

[4] *ἐπιγίγνεται*, Chart. Villebr. — « Tribus de causis nascitur stranguria, nempe vitio partium unde fluit, qua fluit, et unde excipitur. » (Heurn.) La strangurie, qui s'entend de cet état pathologique dans lequel on rend l'urine goutte à goutte, au milieu de douleurs plus ou moins vives, est en rapport de causalité spécialement avec les maladies de la vessie, celles de la prostate et celles de l'urètre. Ici il paraît s'agir surtout du *ténesme vésical.* « En effet le ténesme existe toutes les fois que le rectum est enflammé d'une manière soit passagère, soit plus ou moins longue, soit interminable : ainsi, dans l'inflammation éphémère de quelques hémorroïdes, dans l'inflammation plus ou moins prolongée de la dyssenterie, et à la suite d'un développement squirreux de l'intestin, le ténesme présente un grand nombre de variétés. — L'inflammation de l'utérus produit. . . . par son influence de proximité avec la vessie, des envies fréquentes d'uriner, etc. » (Guerbois, *Chirurgie d'Hipp.* p. 150.) Quant à la néphrite purulente, c'est surtout quand il y a complication soit de graviers, soit de cystite ou de prostatite, qu'on observe la strangurie ou le ténesme.

à-dire toutes celles qu'on aura attirées; et, s'il apparaît quelque callosité subjacente, on la retranchera des parties saines.»

(*Deuxième cas.*) «Si la fistule est plus profonde, et qu'il y ait perforation du sphincter ou de l'extrémité du rectum, on attirera en dehors, s'il se peut, le trajet fistuleux à l'aide de la sonde, puis on tirera le sphincter en bas, pendant qu'on pratiquera l'excision circulaire de l'anus; si le sphincter tout entier était extirpé profondément, il ne se recollerait pas, et deviendrait cause de l'écoulement involontaire des matières fécales. Mais, si le sphincter ne peut être renversé avec l'anus, en raison de l'épaisseur et de la résistance des parties, on engagera la sonde dans le fond de la fistule jusqu'à ce qu'elle arrive dans le vide et que sa tige rencontre à nu le doigt préalablement introduit; le plat de cette tige servant d'appui, on débridera le fond du trajet fistuleux, je veux dire du rectum et du sphincter. Pour opérer ce débridement, on introduira sur l'index la lame d'un hémispathion ou d'un syringotome (*couteau à fistule*) mis en usage par quelques médecins, puis le tranchant poussé de dedans en dehors devra inciser le fond de la fistule; une fois la division étendue jusqu'au sphincter, on retire l'instrument tranchant; et alors, saisissant avec l'index la tige de la sonde, on la renverse de dedans en dehors, de façon que l'anus, qui est le siége de la fistule, corresponde au milieu du plat de la tige, et alors on pratique l'excision selon le mode prescrit.

§ 2. *Fistules borgnes.* — 1° *Fistule borgne externe.* Si la fistule est borgne, on y fait pénétrer la tige de la sonde, et l'on introduit l'index dans le fondement afin que, d'après les indices fournis par le toucher, on puisse apprécier l'épaisseur des parties; et, si ces dernières sont minces, on perce le fond du trajet : cette perforation s'opère soit avec la sonde, soit avec un instrument aigu; cette ouverture faite, on attire au dehors les parties ci-dessus indiquées. Mais, si les parties interposées entre le siége et le trajet fistuleux sont épaisses, on se borne à une oblitération locale de la fistule; car l'excision d'une grande épaisseur de parties donne lieu à une hémorragie difficile à maîtriser, et de plus, en raison même de la profondeur de l'excision, la réunion des chairs est malaisée à obtenir.»

2° *Fistule borgne interne.* (*Premier cas.*) «Quand la fistule est cachée dans l'anus, attendu que son orifice se trouve à l'intérieur, si le trajet fistuleux a une direction latéralement oblique, il faut mesurer sa profondeur à partir de son orifice en dedans, puis tirer la fistule en bas avec des crochets et en pratiquer l'excision.»

(*Deuxième cas.*) «Quand la fistule est profondément située et qu'elle a envahi le sphincter, soit qu'elle ait débuté par l'anus et se soit de là beaucoup étendue, soit qu'elle ait pris naissance dans le sphincter, on devra, après l'exploration qu'on vient de décrire, opérer, au moyen du dilatateur de l'anus, j'entends le petit speculum, la dilatation du fondement, comme on le fait pour le vagin; puis, une fois que l'orifice de la fistule est devenu visible, on y introduira le bout d'une sonde qu'on poussera jusqu'au fond; alors, le plat de la tige servant d'appui, on débridera toute l'étendue de la fistule avec l'hémispathion. Telles sont les opérations à faire pour les fistules qui n'ont qu'un orifice et un seul trajet.»

§ 3. *Fistules compliquées.* (*Premier cas.*) «Si la fistule a plusieurs orifices, mais un seul trajet, il faut d'abord exciser toutes les ouvertures qui paraissent; car, si l'on met à découvert le commencement de la cavité, on n'aura plus affaire qu'à une fistule à

orifice et à trajet uniques, de telle sorte qu'en procédant alors à une seconde opération, on pourra recourir aux mêmes procédés que nous avons décrits un peu plus haut.»

(*Deuxième cas.*) «Si la fistule présente soit un seul orifice et plusieurs trajets, soit un orifice unique et des sinus multiples, l'opération aboutira aux mêmes résultats : en effet, après l'excision de l'orifice, la mise à découvert du commencemennt des sinus transformera le mal en fistule à plusieurs orifices et à plusieurs trajets.»

(*Troisième cas.*) «Si la fistule présente un trajet dirigé en haut, un autre tourné en bas, et un troisième isolé et latéralement oblique, il faudra, dans le cas où les parties interposées entre les diverses fistules ont beaucoup d'épaisseur, que chaque trajet soit oblitéré à part.»

§ 4. *Traitement consécutif.* «Après les opérations, on adoptera des traitements desséchants quand l'os (*sacrum?*) a été dénudé, et des traitements engraissants quand les os se sont recouvérts, en ayant soin, pour l'anus, de pratiquer des débridements en plusieurs points sur tout son pourtour, afin qu'il ne survienne pas quelque rétrécissement. Les premiers jours, on introduira un tampon en forme de phallus; mais, les derniers, vers l'époque de la cicatrisation, on aura recours à un tuyau de plomb ou d'étain, qu'on laissera à demeure jusqu'à ce que la cicatrisation soit accomplie; et même après la cicatrisation il convient de prolonger encore le séjour de ce tuyau pour obtenir une guérison sûre et stable.»

On voit qu'au temps d'Oribase la pathologie des fistules anales était assez complète. On n'en peut dire autant de la thérapeutique : il n'est question ni des caustiques ni de la ligature; Oribase ne s'occupe que de l'incision, avec ou sans excision. Les anciens nous semblent avoir été un peu trop prodigues d'excisions. Ces pertes de substance peuvent avoir ici des conséquences fâcheuses; leur traitement consécutif fait assez voir qu'ils redoutaient sans cesse des rétrécissements de la région ainsi opérée, mais tous leurs tuyaux métalliques ne pouvaient les prévenir sûrement; aussi, par la rétractilité incessante des cicatrices, leurs opérés restaient-ils menacés d'une infirmité aussi grave et non moins incommode que les fistules elles-mêmes.

Quatrième époque. (Paul d'Egine, VIIe siècle après J. C.)

Paul d'Égine, après quelques notions préliminaires sur le diagnostic des fistules soit complètes, soit borgnes, et sur leur pronostic suivant qu'elles sont plus ou moins difficiles à guérir, décrit les opérations suivantes :

Incision. (*Fistule complète.*) Le malade est couché sur le dos, les jambes relevées et les cuisses inclinées vers le ventre. «Si l'extrémité de la fistule se présente superficiellement, après avoir engagé dans l'orifice un manche de scalpel ou une sonde auriculaire, nous débridons la peau subjacente[1] par une seule incision. Si l'extrémité de la fistule

[1] Tous les manuscrits portent *τὸ ὑποκείμενον δέρμα*. Brian, dans sa *Chirurgie de Paul d'Égine*, 1855, p. 320, a changé ce participe en *ἐπικείμενον*, alléguant que le sens l'exigeait impérieusement. Il se trompe; car, dans la station debout, la peau est manifestement *au-dessous* du trajet fistuleux; elle est encore *au-dessous*, le plus souvent, dans la position où

aboutit au fond de l'anus, après avoir introduit le manche du scalpel dans l'ouverture, au cas où nous trouvons la fistule perforée, alors, enfonçant l'index de la main opposée à la fesse malade et saisissant le bout du manche, nous le recourbons pour le faire ressortir au dehors; puis nous divisons par une incision simple les parties qui recouvrent l'instrument.»

Fistule borgne. «S'il se trouve que la fistule n'est pas perforée et qu'elle se termine seulement au fond de l'anus, et si, en explorant, on rencontre, entre l'index et le bout du manche de scalpel, une partie membraneuse et comme écailleuse interposée (*Premier procédé*), il faudra la percer de force avec le bout de l'instrument, puis, faisant passer ce dernier dans l'anus, on divisera à leur tour les parties qui le recouvrent à l'aide d'un bistouri, comme nous l'avons déjà exposé. — (*Deuxième procédé.*) Ou bien encore, après avoir percé avec la pointe de la petite faux du syringotome (*couteau à fistule*) le fond du sinus fistuleux vers l'anus, en introduisant l'instrument lui-même par le fondement, on incise aussitôt avec son tranchant tout ce qui est interposé. Après l'incision, saisissant avec une petite tenaille ou une pince les parties qui tapissent le trajet fistuleux divisé (ce sont en général des callosités), on les enlèvera, en ayant soin d'éviter de tous côtés le muscle sphincter; il en est, en effet, qui le blessent, en ayant la maladresse d'inciser trop profondément dans l'anus, et de là résulte pour l'opéré un écoulement involontaire de matières fécales.»

Ligature. «S'il s'en trouve qui par pusillanimité repoussent cette opération (*l'incision*), il faut recourir à la ligature hippocratique. Ainsi Hippocrate prescrit de faire passer dans la fistule, avec le manche percé d'un scalpel ou la sonde à deux boutons, un fil de lin écru et plié en cinq, dont on nouera ensemble les deux chefs, puis de les resserrer chaque jour, jusqu'à ce que toutes les parties comprises entre les deux ouvertures soient coupées et que le fil tombe. Si la section se fait attendre, il faut, pour la hâter, enduire le fil à ligature de psaros ou de quelque autre médicament sec analogue. Quelques chirurgiens, en filant le fil de lin dans la petite faux du syringotome, le font traverser de la manière qui vient d'être indiquée, ce que je crois peu convenable, car, pour éviter l'opération, ils ajoutent à ses inconvénients la lenteur de la guérison.»

Opération des fistules latentes. Paul d'Egine cite ici textuellement, en l'attribuant à Léonidès, le passage qu'Oribase rapporte à Antyllus et à Héliodore sur la *fistule borgne interne, deuxième cas.*

Epoque contemporaine. (XIXe siècle.)

Depuis les expériences instituées en grand à propos de la maladie de Louis XIV, le traitement chirurgical de la fistule à l'anus s'est notablement simplifié pour les modernes : ces expériences ayant été peu favorables aux divers onguents, aux tentes médicamenteuses et aux injections de toute nature, tout s'est à peu près concentré dans les moyens opératoires.

le malade est exploré ou opéré, le niveau qu'occupe la fistule restant supérieur à celui de la peau. Il ne faut donc rien changer au texte. Gonthier d'Andernach traduit fort bien : «*subjecta* cutis.»

1° *L'incision* est la méthode de prédilection, adoptée dans la pratique générale. Mais, malgré ses avantages, je doute qu'on soit en droit de dire : «Il n'y a, en dernière analyse, que l'instrument tranchant qui puisse triompher sûrement de la fistule à l'anus et en vaincre toutes les espèces.» (Velpeau, *Médecine opérat.*, 1839, IV, 795.) Au reste, de tous les instruments inventés en si grand nombre par les anciens et les modernes, il ne reste guère et il n'y a d'essentiellement utile que 1° le *gorgeret* de Marchettis, que Percy aime mieux en bois qu'en métal; 2° la *sonde cannelée*, émoussée pour les fistules complètes, et pointue pour les fistules borgnes qu'il s'agit de perforer; 3° le *bistouri*, soit le bistouri courbe et boutonné de Pott, soit l'ancien stylet-bistouri (syringotome) de Léonidès, adopté par Larrey, enfin soit simplement le bistouri droit; 4° j'ajouterai un *speculum ani*, fenêtré, qui m'a rendu de grands services et m'a même permis de remplacer le gorgeret avec plus de sécurité pour la manœuvre. Pour l'opération, on place préalablement dans l'anus le gorgeret ou le speculum, puis on introduit dans la fistule la sonde cannelée, sur laquelle on coupe la cloison à l'aide du bistouri.

2° L'*excision* consiste soit à enlever la paroi mobile de la fistule, soit à extirper la totalité du trajet fistuleux. «Aujourd'hui ceux qui, comme Boyer [et Roux], adoptent l'excision, commencent par inciser le trajet, et se bornent ensuite à l'enlèvement des téguments décollés qu'ils saisissent avec des pinces et emportent à coups de bistouri.» (Velpeau, IV, 797.) Nous avons signalé, à propos d'Oribase, les inconvénients que fait craindre cette méthode.

3° La *compression excentrique*, imaginée pour guérir la fistule sans opération sanglante, a pour but de tarir l'ulcère en fermant son orifice interne : malgré quelques succès obtenus par Bermond avec sa double canule à chemises, par Colombe avec un cylindre creux en ébène, par Piédagnel avec un sachet rempli de charpie, enfin par Montain, de Lyon, avec un compresseur excentrique prenant un point d'appui sur la hanche, je crois qu'il faut peu compter sur l'efficacité de cette méthode.

4° La *ligature*, malgré les essais heureux de Guillemeau, Foubert, Camper, Desault, Flajani, etc., ne s'emploie que rarement aujourd'hui. «Les avantages que lui accordent ses défenseurs ... sont compensés par de nombreux inconvénients : son action est extrêmement lente; l'étranglement qu'elle exerce cause parfois beaucoup de douleur et des crispations nerveuses ... inquiétantes. Les fistules compliquées ... ne lui céderaient que rarement, et, dans les cas les plus simples, elle est loin de suffire toujours. On parvient à trancher la bride dans l'espace de vingt à trente ou quarante jours seulement; et que de fois on est obligé de l'enlever avant le temps, ... à cause de l'impossibilité où sont les malades de la supporter!» (Velpeau, IV, 793.) Bornons-nous à remarquer que ce tableau un peu trop sombre, est du même auteur qui plus haut a proclamé la suprématie exclusive du bistouri. Ajoutons que, d'ailleurs, ces reproches ne sauraient s'adresser à l'*écraseur linéaire* de Chassaignac, qui peut remplacer la ligature.

5° *Cautérisation*. «Les caustiques tant vantés par Vigo, qui se loue surtout du vermillon, à l'aide desquels Lemoyne s'était, dit Dionis, acquis une fortune considérable, et que, à en croire Sabatier, d'autres charlatans employaient encore à Paris même avec tout autant de profit dans le siècle dernier, n'en sont pas moins *totalement rejetés aujourd'hui*; ... l'incertitude de leur action, l'inconvénient de détruire des parties saines qu'on voudrait ménager, ne permettent d'y recourir qu'à défaut de méthodes meilleures.

IV. Καὶ ὅσαι ἄλλαι ἀποσΐασιες[1], οἷον σύριγγες, ἑτέρων ἄκος[2]· σκέψις[3], ἐφ' οἷσι γινόμενα[4] ῥύεται, τούτων προγενόμενα κωλύει. — *Epidem.* l. VI, s. III, § 23. Frob. p. 346; Mercur. 171; Foës, 1176; Lind. I, 806; Chart. IX, 470; Kühn, III, 60; Dietz, 102; Littré, V, 304; Erm. I, 581.

V. Ἕδραι δὲ ἐκτρέπονται[1], ἀνδράσι μὲν, οὓς ἂν[2] διάῤῥοια λάβῃ ἔχοντας αἱμορῥοΐδας· παιδίοισι δὲ, λιθιῶσί[3] τε καὶ ἐν τῇσι δυσεντερίῃσι τῇσι μακρῇσί τε καὶ ἀκρήτοισι· πρεσβυτάτοισι δὲ[4], οἷς ἂν προσπήγματα μύξης ἐνῇ. — *Prorrhet.* II, § 23. Frob. p. 421; Mercur. 455; Foës, 105; Lind. I, 511; Chart. VIII, 822; Kühn, I, 218; Littré, IX, 54.

C. II. PARS ALTERA : PROGNOSIS AC THERAPEUTICE.

VI. Ὁκόσοισι δὲ ἀποσΐασιες γίγνονται[1] ἐκ τῶν περιπλευμονικῶν νουσημάτων παρὰ[2] τὰ ὦτα καὶ ἐκπυέουσιν, ἢ[3] ἐς τὰ κάτω χωρία[4] καὶ ἐκσυριγ-

IV. Ce passage appartient à un paragraphe assez obscur pour qu'Ermer. ait renoncé à le traduire, se bornant à mettre *locus corruptus*. Essayons d'en tirer un sens médical.

[1] ὑποσΐ. vulg. Kühn, ἀπ. D, Gal. Lind. Chart. Litt. Erm. (ut *De humor.* § 20). Foës avait déjà noté: «ὑποσΐ. constantissime legunt omnia exx. mss. . . . eademque lectio est italicorum codd., ut apparet ex Calvo; . . . sed longe melius ἀπ. legitur, l. *De hum.*

[2] ἢ ἑτέραι, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἑτέρων ἄκος, L, Gal. Chart. (ut *De hum.* § 20). Cette dernière leçon me semble donner un sens meilleur : les fistules peuvent constituer *une crise*. «Elles servent alors, dit Galien, à évacuer les humeurs superflues, et, par cela même, on ne doit pas les traiter et les guérir intempestivement, non plus que les hémorroïdes.»

[3] ἀποσκήψιες, vulg. Kühn, ἀποσκήψεις, D FGHIJK. ἀπόσκηψις, C, Pallad. in text. σκήμψις, Lind. (Le gloss. de Galien *a* σκῆμψις, ἀπόσκημψις ἐν τῷ ς ἐπιδ. Lisez σκῆψις.) σκῆψις, Gal. Chart. Dietz, Pallad. «Les anciens, dit Galien, n'avaient qu'un caractère unique, ε, pour représenter ε et η; de là beaucoup d'erreurs ont été commises par les copistes, qui ont opéré des changements de lettres contraires à l'intention des auteurs. Il faut donc examiner avec scrupule les leçons de ce genre où, changeant η en ε ou *vice versa*, ils ont voulu corriger le texte. La même remarque s'applique à ο et ω, qui se représentaient dans l'antiquité par un caractère unique, ο.» Il ressort que Galien lisait σκέψις, et Palladius établit que c'est la leçon que Galien trouvait dans les manuscrits de son temps. Littré et Ermer. adoptent σκέψις. Maintenant faut-il l'entendre dans le sens de σκῆψις, *dépôt?* J'aime mieux traduire comme Foës: «in his quidem *videndum est*,» et comme Franz, *Erot. gloss.* p. 562, après Mercur. p. 16 : *consideratio, conclusio*, et comme Chart. : *consideratio* quidem est.

[4] Sic vulg. Kühn, Litt. γιγνόμενα, Dietz. γενόμενα, Gal. in text. Foës in not. (ut *De hum.* § 20). γινομένη, Lind. — προγενόμενα, vulg. Gal. Chart. Kühn, Litt. (ut *De hum.* § 20). προσγενόμενα, D. προγιγνομένων, Dietz. — κωλύματα pro κωλύει, *De hum.* — En somme, le texte avec σκῆψις signifie «qu'un dépôt peut, par sa formation, servir de crise à la maladie, et la prévenir, s'il paraît dès le début,» et, avec σκέψις, «qu'il faut considérer les cas où ces phénomènes de suppuration peuvent, par leur apparition intercurrente, juger la maladie, et ceux où ils deviennent

DES PLAIES DE TÊTE.

ARGUMENT.

Le traité des *Plaies de tête* est une des œuvres capitales de la collection hippocratique; il a toujours passé pour faire partie intégrante de la *Chirurgie d'Hippocrate :* c'est à ce titre qu'il figure dans la collection de Nicétas, et dans les éditions partielles de Vidius, de Manialdus, etc.

I. «Personne dans l'antiquité, écrit Littré, I, 341, ne paraît avoir douté de son authenticité; il est d'autant moins permis de résister à cette unanimité, que rien dans le traité lui-même ne la contredit.» Rappelons qu'Érotien l'enregistre dans son canon hippocratique avant l'*Officine* et le *Mochlique*. Galien aussi le déclare formellement authentique : «Hippocrate, dit-il (*Method. med.* VI, 6), a composé sur les fractures du crâne tout un traité, où il enseigne tout ce qu'il convient de faire dans ces accidents.» Ailleurs (*Præfat. Comm.* I, *in Artic.*) il le met sur le même rang que les *Fractures* et les *Articulations :* «Dans ces deux derniers livres Hippocrate n'a omis aucune espèce de fractures ni de luxations, excepté celles qui regardent la tête, dont il a traité dans un autre ouvrage, *πλὴν τὰ περὶ κεφαλὴν γινόμενα, τῷ ἄλλο ἐπ' ἐκείνοις σύγγραμμα ποιήσασθαι* (lisez *τὸ ἄλλο* ..... *ποιήσας*?).» Ce qui donne beaucoup de valeur au témoignage de Galien, c'est qu'il avait une grande compétence sur cette matière, qu'il avait profondément étudiée, attendu qu'il avait écrit un *Commentaire* aujourd'hui perdu, sur les *Plaies de tête :* il le nomme dans le catalogue de ses propres ouvrages (éd. Basil. gr. IV, 366); et il le rappelle à diverses reprises (*Præfat. Comm.* II, *in Epid.* III; *Comm.* IV, *in Artic.*). Oribase nous en a conservé un long chapitre dont la première édition est due à Cocchi (*Græcorum chirurg. libri*, 1754); Nicétas le cite de son côté (Cocchi, p. 87).

Le plus ancien témoignage qu'on possède sur les *Plaies de tête* est celui de Bacchius, qui fut disciple d'Hérophile vers 290 à 280 av. J. C., et qui avait commenté ce livre; on sait qu'à l'école d'Alexandrie il le fut successivement par Épiclès (Littré, *Hipp.* VIII; p. XXXIV), par Euphorion, par Lysimaque de Cos (Erotian. éd. Franz, p. 104; Klein, p. 58), sans parler des glossaires généraux de Glaucias, de Zeuxis, d'Héraclide de Tarente (vers 250 à 220) et d'Héraclide d'Érythrée. Ce remarquable empressement des critiques alexandrins à s'occuper de ce livre montre assez en quelle haute estime il était tenu dans l'antiquité.

Le sentiment des modernes ne diffère pas de celui des anciens : «Et iste, écrit Haller (*Artis medic. principes*, I, 430), genuinus est, et perinde ut alii libri chirurgici ex op-

γοῦνται, οὗτοι[5] περιγίγνονται. — *Prognost.* § 18, Frob. p. 406; Merc[illegible]r. 82; Foës, 43; Lind. I, 462; Chart. VIII, 653; Heurn. 1597, p. 25[illegible]; Kühn, I, 108; Littré, II, 158; Ermer. I, 145.

VII. Αἱ σύριγγες χολεπώταταί εἰσιν, ὅσαι ἐν τοῖσι χονδρώδεσί τε [illegible]α ἀσάρκοισι τόποισι πεφύκασιν, εἰσί τε κοῖλαι[1] [μυλοῦνταί[2]] τε καὶ ἰχωρ[illegible]ρ ῥοοῦσιν[3] αἰεὶ, σαρκίον τε ἐτὶ τῷ στόματι ἔπεσιν αὐταῖς· εὐθεραπευτότερ[illegible]αι δὲ, ἐν τοῖσι μαλθακοῖσι τόποισι καὶ σαρκώδεσί τε καὶ ἀνεύροισι[4] πεφύκασ[illegible]ν. — *Coac.* Frob. p. 440; Mercur. 487; Foës, n° 511; Lind. I, 57[illegible]; Chart. VIII, 882; Kühn, I, 320, Littré, V, 698; Ermer. I, 103.

VIII. Ἔστι δ' ὅτε[1] προσπίπτειν αὐτῷ πρὸς τὰ ὑποχόνδρια θερμασίην ἔφ[illegible]η, καὶ τῶν ὀφθαλμῶν μαρμαρυγὰς παρακολουθεῖν[2]· καὶ ἡ ὑποχώρησις πουλλ[illegible][3],

idées ne se suivent pas.» (Littré.) Cela est étonnant de la part de Foës, d'habitude si sagace : comment, après avoir cité les *Coac.* le *Comment.* de Galien et le traité *Des crises*, où cet auteur reproduit toujours le même texte, a-t-il pu dire : «Nos popularem magis et pluribus codd. contestatam lectionem secuti sumus?» (P. 60.) Mercuriali avait conclu plus judicieusement : «hic duplex est lectio : altera cum particula *copulativa*, altera cum *adversativa;* sed postrema hæc melior et verisimilior, quemadmodum etiam in *Coac.* quasi hæc sit germana Hipp. sententia : eos servari peripneumonicos, quibus morbi materia *vel* ad aures fertur et suppuratur, *aut* ad infernas partes et fistulatur.» (*Pisanæ prælection. in Prognost.* Francfort, 1602, p. 741.) Ajoutons que Corn. Heurn. et Merc. ont traduit : «*aut* ad infernas partes,» comme après eux, Bosq. Gardeil.

[4] Post χωρία, add. ῥήγνυνται, Bosq. «hæc, dit-il, ex margine cod. 2142 revocavimus. Hanc lectionem sequutus est Foësius dicens *aperiuntur*, eamdem probat Galen.» — ῥήγνυνται καὶ συρρήγνυνται pro συριγγοῦνται, B (H ex corr. recent), cod. 2269. συριγγοῦνται sine ῥήγνυνται, vulg. Kühn, Litt. (συρηγγοῦνται 446 suppl.). ἐκσυριγγοῦνται, L, Gal. *De cris.* l. III (ut *Coac.* 389), Erm. voy. note 2.

[5] Add. δὲ, vulg. Bosq. Kühn. δὲ om. Mercur. (*Pisan. prælection.* p. 741); Gal. in *Comment.* 64 et *De crisib.* l. III, c. XI, p. 421, ed. Bas.; Litt. Erm. (οὗτοι δὲ om. *Coac.*) — περιγίνονται, vulg. Kühn, Bosq. περιγίγν., [illegible]6 suppl. Litt. Erm.

VII. [1] Cornar. et Foës traduisent *ca*[illegible]*e*; toutes les fistules sont *creuses;* or il s'agit d'[illegible]in caractère de gravité : cela me paraît cor[illegible]s-pondre à ce qu'a dit Celse : «aliæ *altius pe*[illegible]*e-trant*,» et doit s'entendre dans le sens de *p*[illegible]*o-fondes*, comme l'ont fait Gardeil, Littré, [illegible]*c.*

[2] μολοῦνταί τε duo codd. Reg. ap. Foës [illegible]de Chouët, Litt. μολοῦνται sine τε, D, Ald. F[illegible]b. Merc. Ce verbe a beaucoup embarrassé; les [illegible]a-riantes ne donnent pas d'éclaircissement : [illegible]o-λοῦν τὶ sine τε, A. μογοῦνται, codex ap. F[illegible]s. Cornar. et Mercur. traduisent *procedunt*, F[illegible]ës *longius excurrunt*, Littré *sont souillées.* Fo[illegible]s, dans une savante note, discute ainsi ces leçon[illegible]s : «Cornar. et reliqui interpretes μολοῦνται [illegible]ro μολῶσιν aut μολέουσιν seu μολοῦσιν sumps[illegible]so videntur, cum *procedere* dixit, quod idem [illegible]st *ad interiora pervenire* et *longius excurrere;* [illegible] μολεῖσθαι pro μολεῖν usurpatur, ut ex Esc[illegible]li *Prometh.* annotatum reperitur. Est etiam He[illegible]chio, etc. . . . qua notione accipiuntur fist[illegible] quæ *altius procedunt, cuniculos agunt* et [illegible] *flexus flexuosos veniunt;* ... μολοῦνται ergo [illegible] tineri potest . . . . . nonnunquam dubitavi [illegible]et æquius esse judicavi ut pro μολοῦνται lega[illegible] μολύνονται, ut sit idem quod μιαίνονται et [illegible] *niei corruptelam qua assidue manant et fœdant* [illegible] fistulæ indicet.» De ces diverses interprétations, Corn. et Foës adoptent la première, et

qui croissent par-dessous; . . . or les chairs croîtront et bourgeonneront et les os se relèveront d'autant plus vite, qu'on se hâtera plus de faire passer la plaie par la suppuration et de la mondifier.» Le mécanisme de l'exfoliation est présenté absolument de même dans les *Fractures*, § 34 : «Dans les cas de fractures compliquées de plaie et de nécrose, les os se détachent d'autant plus rapidement, que les suppurations sont plus promptes et la production des chairs plus active et plus belle : car c'est aux chairs qui bourgeonnent dans le lieu lésé, qu'on doit principalement de soulever les os.» Notons bien que ce sont là des points tout spéciaux de pathologie, et qui ne sont pas tels que deux auteurs puissent s'y rencontrer par le seul effet d'une coïncidence fortuite; il ne saurait s'agir de l'intercalation de pensées empruntées : les passages cités font trop corps avec le reste pour se prêter à être détachés et copiés par un imitateur.

Le propre témoignage d'Hippocrate met en évidence les étroites connexions des *Plaies de tête* avec les œuvres authentiques : ainsi dans les *Fractures*, § 37, il renvoie lui-même au traité qui nous occupe; dans les fractures du fémur, avec issue de l'os et irréductibilité des fragments, il recommande : «de panser ces plaies comme on traite les plaies de tête avec fracture du crâne.» Il en fait autant dans les *Articulations*, § 67; il y conseille de même, dans les cas de luxation des doigts avec issue des phalanges, «de traiter la plaie avec les médicaments qu'on emploie dans les plaies de tête avec fracture du crâne.» On trouve dans le *Mochlique* deux rappels semblables, §§ 33 et 34. «Ces rapprochements, remarque judicieusement Littré, t. III, p. xxv, montrent que l'auteur des *Fractures* et des *Articulations* avait écrit sur le traitement des *Plaies de tête*; car autrement comment renverrait-il, sans autre explication, au traitement employé dans ces accidents?» Voici un autre renvoi qui paraîtra peut-être plus significatif encore, s'il est possible : dans le § 30 des *Articulations*, consacré aux luxations de la mâchoire, Hippocrate explique à quels accidents nerveux elle peut donner lieu, puis il ajoute : «Pourquoi les plaies des tempes sont dangereuses et pourquoi elles exposent à des accidents carotiques, c'est ce que nous dirons dans *un autre traité*.» Il est manifeste que le traité auquel il fait allusion est celui des *Plaies de tête*, dont le § 18 est ainsi conçu : «Dans les incisions pratiquées sur la tête, tandis que les autres régions peuvent être incisées en sûreté, la tempe et la portion au-dessus de la tempe, le long de la veine qui traverse cette région, sont des endroits qu'il ne faut pas inciser; car les convulsions saisissent l'opéré, etc.»

2° Passons à des questions de *pronostic*. L'auteur des *Plaies de tête* recommande, § 12, «de faire un premier diagnostic à distance, qu'on énoncera avant d'avoir porté la main sur le blessé;» et, quand le malade doit succomber à une plaie de tête, il conseille, § 28, de s'appliquer «à prédire ce qui devra arriver, en tirant sa prognose de l'étude des signes qui annoncent la mort.» On reconnaît là les mêmes conseils qu'exprime Hippocrate dès le début du *Pronostic*, § 1 : «Il me semble très-bon pour un médecin de s'appliquer au pronostic. Prévoyant et prédisant près des malades . . . ce qui doit survenir dans leurs maladies, . . . il gagnera leur confiance, il pourra d'autant mieux en diriger le traitement qu'il saura, à l'aide de l'état présent, prévoir l'état à venir; . . . il doit apprendre à tirer un pronostic des divers caractères des maladies. De la sorte, le médecin sera justement admiré et excellera dans son art.» Parmi les signes qui présagent la mort, l'auteur des *Plaies de tête* énumère les suivants, § 28 :

«La fièvre établie, la plaie se décolore; il s'en écoule un peu d'ichor; puis l'inflammation s'y éteint; elle devient visqueuse, . . . un peu livide. L'os commence à se mortifier; il devient noirâtre, etc.» Cela rappelle l'*Aphorisme*, VII, 2 : «Sur un os malade, une chair livide est un mauvais signe.» L'auteur des *Plaies de tête* juge ainsi les signes funestes qu'il vient de décrire, § 28 : «Ces signes ont la même signification, que la blessure siége chez un sujet plus âgé ou chez un plus jeune.» C'est au fond la même pensée que celle qu'Hippocrate formule dans le *Pronostic*, § 25 : «Il ne faut pas ignorer que, dans quelque année et quelque saison que ce soit, les mauvais signes annoncent du mal et les bons du bien.»

Voici un autre rapprochement dont j'ai toujours été vivement frappé : dans les *Articulations*, § 48, Hippocrate s'occupe des lésions traumatiques du rachis : «On voit un plus grand nombre de sujets présenter une impotence des jambes et des bras, un engourdissement du corps et des rétentions d'urine dans les cas où le rachis, à la vérité, n'est atteint de déviation ni en avant ni même en arrière, mais où ils ont éprouvé une violente commotion dans la direction de l'épine : au contraire, lorsqu'il se produit une déviation, on est moins exposé à ces accidents.» Il continue, § 49 : «On pourrait citer en médecine beaucoup d'autres cas analogues où des lésions considérables restent sans danger et renferment en elles-mêmes toute la crise de la maladie.» A mon avis, Hippocrate fait certainement allusion au livre des *Plaies de tête*, qu'il a si souvent cité, et où nous lisons, § 26 : «Quand il s'agit d'os enfoncés hors de leur position naturelle, ceux qui sont fracturés ou entamés largement exposent en cet état à moins de danger, pourvu que la méninge soit intacte. Plus les fractures sont nombreuses et larges, moins le péril est grand.» Ce qui me paraît militer fortement en faveur de mon interprétation, c'est le parallèle qu'Hippocrate établit, dans les *Articulations*, entre les fractures de côté, § 49, et les fortes contusions de la poitrine, § 50 : «Souvent, dit-il, on donne beaucoup moins d'attention à une contusion de la poitrine qu'on n'en donne à une fracture de côté, et cependant la contusion exige un traitement plus sévère, auquel on devrait se soumettre, si l'on était raisonnable (§ 50).» Rien n'est plus comparable aux fractures multiples du crâne avec enfoncement que les fractures multiples des côtes, dont Hippocrate, dit lui-même, § 49, «qu'elles offrent quelque chose de semblable à ces lésions considérables qui restent innocentes.»

3° Terminons par des questions de *thérapeutique*. Nous avons vu plus haut qu'Hippocrate, dans les *Fractures*, § 37, les *Articulations*, § 67, et le *Mochlique*, §§ 33 et 34, recommande pour les cas soit de fractures, soit de luxations compliquées de plaie, le traitement qu'on emploie dans les *Plaies de tête* avec fracture du crâne : cela revient à dire que les principes de la cure, qui sont identiques dans les quatre traités, proviennent d'une source unique; et il est à noter qu'en fait c'est Hippocrate qui le proclame lui-même.

L'auteur des *Plaies de tête* ne veut pas que, sous prétexte de mieux préciser le traitement par le diagnostic, on abuse de la sonde, § 12 : «Lorsqu'il s'agit de contusions et de fractures qui ne paraissent pas dans l'os, mais qui existent cependant, . . . on en viendra, pour le diagnostic, aux preuves de raisonnement et de fait, excepté l'emploi de la sonde; la sonde en effet n'apprend pas si l'os a subi quelqu'un de ces accidents.» C'est sous l'empire des mêmes idées qu'Hippocrate, dans les fractures com-

pliquées de plaie, fait ses réserves sur l'emploi de la sonde, en ajoutant une remarque sur les époques les plus inopportunes, *Fract.* § 31 : «C'est surtout au troisième et au quatrième jour qu'il faut se garder de troubler aucune blessure, et, en particulier, s'abstenir de toute introduction de la sonde pendant ces jours et dans toutes les plaies où il y a de l'irritation.»

L'auteur des *Plaies de tête* établit en principe qu'il convient de trépaner dans les trois premiers jours, § 22 : «Dans les cas où vous jugez que le trépan est exigé par la lésion, il faut recourir à la trépanation et ne point laisser passer les trois jours sans pratiquer cette opération; vous devrez en venir au trépan dans cet intervalle, surtout pendant la saison des chaleurs, si vous prenez le traitement du blessé dès le commencement.» Ces préceptes se rattachent à toute une doctrine sur les termes qu'impose aux opérateurs la marche de l'inflammation locale : Hippocrate veut qu'on opère avant qu'elle se développe. Ainsi, dans les luxations des doigts avec plaie et issue des phalanges, il écrit, *Artic.* § 67 : «Il faut réduire le jour même ou le lendemain, mais non le troisième et encore moins le quatrième : car c'est au quatrième jour que se développent surtout les accidents d'aggravation. Quand donc la réduction n'aura pas été opérée immédiatement, on laissera passer ces jours sans la faire; car il faut comprendre que tout ce qu'on réduit alors avant le dixième jour expose aux spasmes.» Ailleurs Hippocrate renouvelle les mêmes défenses à propos des autres fractures des membres, avec plaie et saillie des fragments, *Fract.* § 31 : «Généralement le troisième et le quatrième jour engendrent dans la plupart des plaies des conditions qui les empirent, soit celles qui y suscitent de l'inflammation et un état sordide, soit enfin celles d'où procèdent les mouvements fébriles. S'il est un précepte de grande valeur, c'est celui-là.» Dans le *Mochlique*, la question est sommairement résumée en ces termes, § 33 : «Entreprendre de réduire le premier ou le second jour; sinon, attendre jusqu'au dixième : se garder de l'entreprendre, surtout le quatrième.» Il est digne de remarque qu'on retrouve dans Hippocrate les mêmes règles pour diriger la conduite du médecin; ainsi, à propos des affections fébriles, il écrit dans le *Régime des maladies aiguës*, § 7 (Littré, t. II, p. 276) : «Je pose en principe général qu'il vaut mieux donner de prime abord une décoction d'orge, passée ou non passée, que, mettant le malade à une abstinence rigoureuse, de commencer l'usage de la décoction le troisième ou le quatrième jour, ou le cinquième et le sixième, même le septième, à moins toutefois que la crise de la maladie ne soit arrivée auparavant.» Hippocrate revient plusieurs fois sur ce sujet dans ses *Aphorismes*. (Voy. I, 20; II, 30, etc.) Il professe que «les maladies aiguës ont un mouvement critique en quatorze jours» (*Aphor.* II, 23); et que «le quatrième jour est l'indicateur du septième.» (II, 24.) Il défend «de rien troubler.» (*Aphor.* I. 20.) Enfin il généralise ainsi sa pensée : «Si vous croyez devoir provoquer quelque mouvement, faites-le quand la maladie est à son début; mais, quand elle est à son summum, le mieux est de la laisser en repos.» (*Aphor.* II, 29.) On voit que le précepte de trépaner dans les trois premiers jours de la blessure rentre dans la doctrine générale qu'Hippocrate expose dans ses œuvres légitimes. Il est à propos de remarquer, car cette remarque n'est pas sans valeur ici, qu'en dehors de l'école de Cos on ne retrouve plus cette fixation précise du temps opportun pour l'opération : il n'en est pas dit un mot dans Celse ni dans Héliodore, non plus que dans Archigène, dont

Oribase nous a conservé plusieurs chapitres : voy. l. XLVI, ch. VII à XX et ch. XXIII et XXVI.

L'auteur du traité des *Plaies de tête* dit du pansement, § 17 : «*οὐδὲ καταπλάσσειν . . . οὐδὲ ἐπιδεῖν χρὴ ἕλκος ἐν κεφαλῇ.*» Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit ici d'un cataplasme ordinaire ni d'un bandage quelconque, comme paraissent l'avoir entendu jusqu'ici tous les interprètes : «nec cataplasmate tegere . . . neque vero comprimere (deligare) oportet ulcus in capite.» (Cornar.) M. Littré a très-bien fait voir que ces deux verbes ont ici une signification spéciale, t. III, p. XXX. Il faut s'en référer à un chapitre de Galien, qu'Oribase a tiré du commentaire galénique, aujourd'hui perdu, sur le livre qui nous occupe : «A la tête, le traitement par la déligation n'est pas capable de dessécher l'os fracturé et les parties ambiantes de telle sorte qu'il ne survienne ni inflammation ni production d'aucune humeur. Il n'y a non plus, pas même pour les autres parties, aucun médicament qui puisse, sans le secours du bandage, suffire à dessécher l'os fracturé et à le dépouiller de toute humeur superflue, autant qu'on vient de le dire. Il est donc nécessaire que nous laissions à découvert une portion de la fracture, afin que nous puissions absterger en essuyant et en lavant les humeurs qui proviennent de la méninge.» (Cocchi, *Græc. chir. lib.* p. 110.) Ainsi *καταπλάσσειν* doit s'entendre en ce cas d'une *application médicamenteuse, soutenue par un appareil contentif,* et *ἐπιδεῖν* du bandage à fracture, c'est-à-dire du *bandage roulé* qui, recouvrant exactement toute la région, ne laisserait à découvert aucune partie de la tête, comme le demande le commentaire galénique. Un chapitre d'Oribase, qui paraît tiré d'Héliodore, sur le traitement consécutif de la trépanation, vient jeter une vive lumière sur tous les points de cette discussion : «On maintient toutes les pièces de pansement, non avec un bandage (*roulé*), parce que ce serait trop lourd, mais avec un bonnet, de façon à assujettir l'appareil sans incommoder la méninge par le poids; on enlève avec des ciseaux un morceau du milieu du bonnet au niveau de la trépanation, afin qu'il y ait un espace vide, et l'on garnit ce vide avec de la laine douce, effilée et pliée en deux, qu'on a trempée dans l'huile aux roses (l. XLVI, ch. XIX).» Il est vraiment remarquable qu'Hippocrate, en parlant des luxations tibio-tarsiennes, avec plaie et issue des os, se serve, à propos du pansement, des mêmes termes que nous venons de discuter, *Artic.* § 63 : «*καταδεῖν δὲ μηδὲν μηδενὶ, μηδὲ περιπλάσσειν.*» Or, ici, il *prescrit* de mettre sur la plaie de la laine en suint, imbibée d'huile et de vin, et qu'on doit tenir arrosée avec ces liquides; on ne peut donc pas supposer ensuite qu'il *défend* d'y rien mettre. Ainsi le second verbe ne doit pas s'entendre de tout topique ou cataplasme, mais d'une *application médicamenteuse, soutenue par un appareil contentif,* comme Galien le démontre de nouveau dans son commentaire sur ce passage, IV, 24 : «Non-seulement Hippocrate défend d'appliquer sur ces luxations compliquées de plaie les bandes roulées qu'il emploie toujours dans les fractures et les luxations, mais encore il rejette les tours de bande qui seraient destinés à maintenir extérieurement la laine en suint.» Ces rapports réciproques constituent un de ces arguments d'autant plus décisifs, qu'ils concernent des règles tout à fait particulières, et qu'il ne s'agit là, ni pour les termes ni pour l'idée, de ces propositions simples qui peuvent se rencontrer partout.

En résumé, tout concourt en faveur de l'opinion des anciens, qui avaient légitimé le traité des *Plaies de tête.*

III. Il nous reste à en faire l'analyse au point de vue chirurgical.

Hippocrate débute par des généralités *anatomiques* sur les variétés du crâne et des sutures, sur les deux tables osseuses et le diploé, enfin sur les régions les plus faibles ou les plus résistantes de la tête de nature à influer sur le plus ou moins de gravité des blessures.

Après ce préambule, il aborde les questions *pathologiques :* il admet cinq modes de lésions du crâne : 1° fracture simple; 2° contusion sans fracture ni enfoncement; 3° enfoncement avec fracture; 4° *hédra* ou eccopé, c'est-à-dire simple entamure de l'os; 5° fracture par contre-coup. Il examine à mesure les variétés que peut présenter chaque cas.

Il établit que deux de ces lésions exigent l'opération du trépan, à savoir la fracture et la contusion, mais que l'eccopé et la dépression du crâne ne la réclament pas par elles-mêmes.

Il passe au *diagnostic :* il commence par l'examen du blessé; il étudie l'état local à l'aide de la vue et de la sonde; il interroge le malade sur les circonstances de la blessure, en faisant remarquer que la sonde ne peut guère éclairer que sur l'enfoncement et l'eccopé. Peut-être ici accorde-t-il un peu trop d'importance à cet interrogatoire, qui, dans les cas graves, n'est pas possible, en raison du coma ou de l'état d'inconscience qui ont précédé ou suivi l'accident. Il complète ce premier examen par l'étude des circonstances de la blessure qui peuvent fournir au chirurgien quelque indication sur la nature de la lésion osseuse : ainsi il s'occupe successivement des divers modes de production des plaies de tête et des différents modes d'action des armes vulnérantes, enfin des commémoratifs. Il finit par le diagnostic spécial de l'hédra et de la fracture qui siégent dans les sutures.

Puis il en vient au *traitement chirurgical :* il ne veut, pour le pansement, ni tente, ni bandage roulé, ni application médicamenteuse qui exige un appareil contentif. Quant à l'opération, il l'entoure de toutes les précautions possibles : il conseille le débridement, quand il devient nécessaire pour parfaire le diagnostic; il en établit les règles et les contre-indications. Si l'exploration par la vue et la sonde ne suffit pas, il a recours à la rugine, qui fait disparaître l'eccopé, mais non la contusion ni la fêlure; si le cas reste douteux, il applique un topique noir qui s'infiltre dans les fissures les plus étroites, et alors une dernière rugination n'en efface pas les traces, s'il y a fracture, mais rend sa blancheur à l'os s'il n'y en a pas.

Il décrit le *traitement local* après la trépanation : il indique les précautions à prendre pour prévenir la suppuration de l'os et la corruption de la méninge; il explique le mécanisme de l'élimination des portions osseuses mortifiées, celui du relèvement des os enfoncés, et les particularités que présente au chirurgien le crâne des enfants.

Il aborde ensuite le *pronostic :* il énumère les signes fâcheux qui annoncent la perte du malade. La description d'Hippocrate, quoique brève, renferme, fait observer M. Littré, tous les caractères essentiels de la méningite traumatique. Hippocrate apprécie la gravité d'un érésipèle intercurrent, et formule, en passant, la médication évacuante qui lui convient.

Enfin il termine par la description de la *trépanation* : il insiste sur les précautions opératoires, sur les détails de la manœuvre, sur le choix du lieu d'élection, sur l'emploi

LANE MEDICAL LIBRARY

du trépan perforatif et du trépan à couronne, et finalement sur les indications de l'opération suivant les cas et la date de l'accident.

Telle est, en somme, la substance du traité des *Plaies de tête*. J'espère que cette analyse sommaire suffira pour en faire sentir la haute importance, et mettre en relief les qualités de l'auteur, la sagesse de ses préceptes, comme l'ordre et la méthode de son ouvrage. Toutefois il s'y rencontre, dans le nombre, quelques points que nous ne pouvons nous dispenser de discuter.

1° C'est d'abord la description des *sutures du crâne*, qui a été vivement blâmée depuis la Renaissance; je lui ai, dans mon *Commentaire*, consacré une *note historique et critique* à laquelle je renvoie : je ne veux en dire ici que quelques mots. Il dit que, si la tête proémine en avant, les sutures ont la forme du *tau* grec, T; que, si c'est en arrière, elles auront la figure d'un *tau* renversé, ⊥; que, si c'est à la fois en avant et en arrière, elles prennent la forme d'un *êta*, H; enfin que, si elle ne proémine ni en avant ni en arrière, les sutures représentent un *chi*, X. «On ne sait, écrit Littré (III, 174), comment s'expliquer ce dire d'Hippocrate.» On se l'explique d'abord par l'état imparfait de l'anatomie à cette époque reculée, ensuite par les anomalies, et elles ne sont pas rares, qu'il aura pu rencontrer, sans avoir les moyens de contrôle nécessaires pour rectifier ses premières observations. A tout prendre, cette description, quoique bizarre, est encore préférable à celle d'Aristote (notons qu'il est postérieur à Hippocrate), qui assure que le crâne des hommes a généralement trois sutures, mais que *celui des femmes n'en a qu'une seule qui est circulaire* (*Hist. anim.* I, 7). Il ne faut pas oublier que, malgré les travaux anatomiques de l'école d'Alexandrie, Galien, près de cinq siècles plus tard, reproduisait encore, à peu de chose près, la description d'Hippocrate dans son grand ouvrage *De usu partium*, IX, 17. Si l'on prend la peine de visiter des musées très-riches en crânes, on arrive à voir que, des quatre types d'Hippocrate, les trois premiers ne sont pas introuvables : il ne faut pas, bien entendu, s'attendre à des figures d'une exactitude géométrique; ce ne sont que des *similitudes approximatives;* mais c'est bien là tout ce qu'on peut exiger; et, en raison de l'ancienneté de l'auteur, il n'est pas juste de se laisser aller à une critique trop sévère, parce qu'en somme il n'a pas plus mal vu que ses successeurs.

2° On lui a fait un autre grief d'avoir défendu de *trépaner sur les sutures*. «Dans les cas, dit-il, § 16, qui exigent l'emploi du trépan, il ne faut pas l'appliquer sur les sutures mêmes : on doit s'en écarter pour pratiquer l'opération dans la portion avoisinante.» Pour être juste, il faudrait adresser le même reproche à l'antiquité tout entière, car elle a partagé ce sentiment. Que dis-je? l'antiquité! Il faudrait y comprendre aussi les temps modernes. J. Dalechamps, chirurgien lyonnais fort instruit du XVI° siècle, disait catégoriquement dans sa *Chirurgie françoise*, p. 682 : «On ne doit appliquer le trépan sur les coustures, parce que avec douleur et effusion de sang on couperoit l'adherence de la grosse membrane (*dure-mère*) et du pericrane.» C'était en 1570; Vidius, en 1544, tenait un langage analogue dans sa *Chirurgia e græco in latinum conversa*, p. 84 (trad. de Fr. Lefèvre, p. 400). Ajoutons que Laurent Heister répétait encore au milieu du XVIII° siècle, dans ses *Institutions de chirurgie :* «On n'applique pas le trépan sur les sutures, et particulièrement la sagittale, à cause de l'adhérence intime de la dure-mère et du sinus longitudinal supérieur qui, se trouvant immédiatement sous

cette suture, pourroit facilement être blessé par la couronne et exposeroit le malade à un très-grand danger.» (Trad. de Paul, 1770, t. II, p. 471.) Ce n'est que depuis l'Académie de chirurgie que la trépanation des sutures est définitivement entrée dans la pratique, plus de deux mille ans après Hippocrate[1]. Que d'efforts et que de temps n'a-t-il pas fallu pour arriver à la conquête de ce mince détail! Comment donc pourrait-on raisonnablement reprocher à Hippocrate de n'avoir pas constitué toute la science à lui tout seul?

3° Je renouvelle ma question avec plus de force encore à propos du troisième grief que voici : Hippocrate, dans les cas de fractures douteuses, conseille le débridement comme moyen de diagnostic, mais il fait ses réserves à l'égard de certaines régions : «La tempe, dit-il, § 19, est une région qu'il ne faut pas inciser; car l'opéré serait saisi de convulsions.» Ici encore je dois dire que toute l'antiquité a pensé de même; c'est l'opinion qu'exprime Galien dans son commentaire sur le *Prorrhétique*. (Basil. gr. V, 209.) On voit dans Oribase que, suivant Héliodore, les plaies des muscles temporaux exposent aux convulsions (XLVI, 7 et 8); et qu'Antyllus défendait de débrider sur les tempes à cause des convulsions (XLVI, 27). Parmi les modernes, pour n'en citer que quelques-uns de siècle en siècle, on trouve la même doctrine reproduite par J. Dalechamps, en 1570, dans sa *Chirurgie françoise*, Fabrice d'Aquapendente, en 1617, dans ses *Œuvres chirurgicales*, Heister, en 1750, dans ses *Institutions de chirurgie*, Hévin, en 1780, dans sa *Pathologie chirurgicale*, etc.

On voit qu'Hippocrate a eu beaucoup de complices, et tous n'ont pas, tant s'en faut, la même excuse que lui : dans son chapitre, qu'on veuille bien le remarquer, il s'agit d'une question complexe; au fond, il n'attribue pas, comme eux, cette excessive gravité *à toute plaie simple des tempes;* le débridement qu'il conseille comme moyen de diagnostic est un accident secondaire; l'accident primitif qui domine tout, c'est la fracture de l'os temporal; le véritable danger réside dans l'éraillement des méninges par les fragments, leur piqûre par des pointes osseuses, leur inflammation traumatique, la contusion du cerveau, etc., qui n'exposent que trop aux accidents spasmodiques. Dans une lésion aussi compliquée, exiger un diagnostic différentiel très-précis, c'est dépasser de beaucoup ce que pouvait la science d'alors : aussi Hippocrate, ayant pu voir les convulsions suivre de plus ou moins près le débridement, n'a-t-il pu, du moment qu'il trépanait dans tous les cas de fracture, discerner ce qui tenait à l'incision ou au traumatisme du crâne. Il paraît toutefois qu'il a fini par soupçonner que le traumatisme des os devait jouer un certain rôle; je l'infère de deux livres de son école : on lit dans les *Coaques*, n° 188 : «Les fractures des os des tempes sont-elles suivies de convulsions?» L'auteur du *Prorrhétique* se demande à son tour, l. I, n° 121 : «Sont-ce les sections des os des tempes qui provoquent les convulsions?» On comprend que la proscription du trépan dans les tempes était une conséquence *logique* de ces théories

[1] Si Hippocrate a paru si blâmable, malgré son époque reculée, comment jugera-t-on Boyer, qui écrit encore en plein XIX° siècle? «*On ne doit pas trépaner sur les sutures*, parce que l'union de la dure-mère avec le crâne dans ces endroits-là est si intime, qu'elle est rarement détruite par la force du coup, en sorte qu'on s'exposeroit à déchirer cette membrane et à y déterminer de l'inflammation et de la suppuration.» (*Maladies chir.* 2° éd. 1818, t. V, p. 162.)

hippocratiques qui prenaient leur point de départ dans une notion incomplète et inexacte des phénomènes quant à leur étiologie. Ce n'est qu'après l'Académie de chirurgie que le débridement et la trépanation dans les tempes sont devenus des faits acquis à la science et à l'art.

4° Nous touchons au point de chirurgie le plus important, mais aussi le plus difficile de cet argument, la *trepanation*. Traiter cette question au point de vue des doctrines modernes, ce serait déjà une entreprise pleine de difficultés en raison des divergences qui existent parmi les auteurs; mais la discuter au point de vue de l'antiquité, en regard des idées modernes dont il faut tenir compte, c'est une tâche bien autrement ardue. Il importe de faire un instant table rase à l'endroit de toute opinion systématique pour ou contre la trepanation, afin d'aborder cette discussion avec un esprit indépendant et sans idée préconçue.

De nos jours, on trepane pour relever ou enlever des portions du crâne enfoncées vers le cerveau et qui déterminent des accidents, pour extraire des corps étrangers dont la presence peut devenir nuisible, enfin pour donner issue aux liquides qui s'epanchent dans la cavite crânienne, comme du sang, ou qui s'y forment, comme du pus. Telle n'est pas la doctrine d'Hippocrate : il professe que toute forte contusion osseuse et toute fracture du crâne reclament le trépan. L'histoire de la trépanation presente trois phases distinctes : 1° Hippocrate avait pour règle de trépaner de bonne heure (dans les trois premiers jours), et il a entraîné par son exemple presque tous les chirurgiens de l'antiquite; 2° le precepte de retarder l'opération jusqu'à ce que surviennent des symptômes qui en indiquent la necessité a été formulé par l'Académie de chirurgie qui en a etudie avec soin les indications, en faisant des distinctions aussi ingenieuses qu'utiles : telle etait deja la conduite de Celse qui, sans justifier aussi bien la pratique, ecrit, VIII, iv : « In omni fisso fractove osse protinus antiquiores medici ad terramenta veniebant quibus id excederent, sed multo melius est, ante emplastra experiri, quae calvariae causa componuntur; » 3° Desault et son école ont posé en principe qu'il fallait s'abstenir completement du trepan et se borner aux moyens médicaux. On ne peut nier que la chirurgie contemporaine ne se trouve encore sous cette dernière influence. Nous tâcherons de nous en degager le mieux possible, pour examiner séparement chacun des deux points de la pratique d'Hippocrate.

A. *Trepanation dans les contusions du crâne.* — Qui trépane aujourd'hui pour une contusion du crâne? Écoutons cependant Hippocrate et ceux qui ont suivi son exemple : « Il y a, dit-il, § 7, plusieurs degrés dans la contusion : elle est tantôt plus profonde et traverse toute l'epaisseur de l'os; tantôt moins profonde et n'intéressant pas l'os dans toute son epaisseur. » Hippocrate avait pour principe d'enlever la portion contuse du crâne, et pour but de prevenir les accidents consécutifs, inflammatoires ou autres. « Il peut arriver, ecrit Celse, VIII, c. iv, qu'à la suite d'un coup l'os ne soit ni brisé ni fendu, mais atteint d'une contusion superficielle : il suffit alors de ruginer. » Galien écrit de son côté (*Chirurg.* XI.VI, 41) : « S'il existe une contusion du crâne compliquant une fracture, il faut exciser la portion contusionnée de l'os. » Paul d'Égine admet deux degrés dans la contusion comme Hippocrate, mais il n'indique pas quelle opération spéciale il leur applique, VI, 91. Celui de tous dont le travail est le plus satisfaisant, à mon avis, est Heliodore, qui nous initie aux motifs de sa conduite; il étudie la question en

pathologiste expérimenté. (*Oribas.* XLVI, 8, 9, 11, 16 et 17.) Il fait voir que la contusion du crâne, négligée, peut être suivie d'accidents graves, et que souvent il survient au-dessous un abcès qui décolle la dure-mère et altère l'os; il a remarqué que la collection purulente se forme d'ordinaire au-dessous de la région contusionnée, et il conclut que le remède héroïque est la trépanation : il veut que la portion contuse soit excisée.

Qu'y a-t-il de fondé dans la doctrine d'Hippocrate et de ses imitateurs? Il faut avouer que rien ne semble plus difficile à déterminer, dans l'état actuel de la science, où la contusion du crâne ne figure même plus parmi les indications opératoires. Les esprits se sont détournés de la tradition, et l'on ne tient plus assez compte des enseignements du passé. Or qu'apprend l'expérience moderne? C'est qu'une contusion notable du crâne peut produire deux sortes d'accidents : les uns *primitifs*, comme les épanchements sanguins, extra ou intra-crâniens, qui peuvent décoller soit le péricrâne, soit la dure-mère, et amener des complications fâcheuses du côté des os et du cerveau; les autres *consécutifs*, qui donnent à craindre: 1° l'inflammation des méninges; 2° des abcès péri ou sous-crâniens; 3° l'ostéite de la portion contuse du crâne; 4° parfois une carie; 5° plus souvent une nécrose : lésions secondaires, toutes pleines de dangers, et dont les quatre dernières présentent une gravité spéciale, en raison même de leur durée chronique et des réactions morbides qu'elles peuvent provoquer, comme érésipèles, phlegmons diffus, cérébrite, etc. : la mort du blessé en est fréquemment la conséquence. Voilà ce qu'il est facile de constater dans les recueils d'observations; et c'est sur ces notions que les chirurgiens des derniers siècles ont fondé les motifs de leur conduite : on peut citer à cet égard les plus grands noms de la chirurgie française. J'éviterai de prendre mes exemples dans les *Mémoires de l'Académie de chirurgie* qu'on accuse d'avoir été trop favorable à la trépanation. Je me bornerai à un petit nombre de citations, en les choisissant dans des ouvrages qui ont mérité de faire autorité de leur temps. Au XVIe siècle, Ambroise Paré trépanait dans la contusion du crâne, X, 5. Au XVIIe siècle, Dionis le conseillait aussi dans son *Cours d'opérations :* «Quoique la contusion soit sans scissure, ... il ne faut pas laisser de trépaner; ... et alors c'est à l'endroit de la contusion que l'opération doit être faite.» Au XVIIIe siècle, Ledran n'est pas moins explicite : «Plusieurs expériences nous apprennent que la dure-mère devient malade en conséquence de la contusion de l'os et que la maladie dégénère en pourriture, ce qui a, jusqu'ici, emporté plusieurs malades, malgré les secours usités; il faut absolument trépaner de bonne heure.» A la fin du XVIIIe siècle, nous retrouvons dans Lassus un nouveau champion de ces doctrines, précisément à l'époque où Desault, influencé par une série de revers, formulait sa loi de proscription contre le trépan. Lassus, dans sa *Médecine opératoire*, 1794 (t. II, p. 195), distingue deux degrés dans la contusion : celle qui se borne à la table externe en amène la nécrose, et le mal ne peut guérir que par l'élimination osseuse; celle qui pénètre jusqu'au diploé y cause une suppuration putride, puis une carie ou une nécrose, maladies presque toujours mortelles, si l'on n'agit pas de bonne heure contre elles : on ne peut les guérir que par le trépan. Lassus étudie la question en clinicien : il s'appuie sur des observations fort probantes, avec autopsie. Enfin au XIXe siècle, Velpeau écrit, au sujet de la nécrose consécutive à une contusion du crâne : «Souvent il ne se dépose sous l'os contus qu'une couche mince de liquide,

et le malade n'est affecté que d'une simple nécrose (*superficielle*) qui peut se détacher à la longue, mais qui, abandonnée à elle-même, devient souvent la source d'accidents nombreux, si même elle ne finit par amener la mort. L'emploi du trépan est d'autant plus positivement indiqué dans ce cas, qu'on est certain d'agir sur le mal, et qu'il n'expose presque à aucun risque. Une nécrose qui comprend toute l'épaisseur des os du crâne est une cause incessante de mort; . . . . . le trépan n'eût-il alors d'autres avantages que d'offrir une issue aux liquides qui suintent ou peuvent suinter du côté de la dure-mère, il ne faudrait pas hésiter à y recourir; mais il peut faire mieux, il peut enlever la totalité du mal et mettre la nature en état de procéder activement à la fermeture du crâne. Pour moi, je suis disposé à soutenir qu'une nécrose des deux tables est par elle-même, qu'elle soit ou non accompagnée de phénomènes de compression, une indication fondée de trépanation.» (*De l'opération du trépan dans les plaies de tête*, Paris, 1834.) Velpeau rapporte trois observations où la nécrose du crâne amena la mort, et où il est probable que le trépan aurait pu prévenir une terminaison aussi funeste. Il est bon de remarquer que Velpeau et Lassus tiennent le même langage, parfaitement d'accord en cela avec Ledran et Dionis, qui allaient même plus loin, puisqu'ils opéraient préventivement; n'oublions pas que Boyer en faisait tout autant : «Comme la contusion du crâne est presque toujours suivie d'accidents graves, qui se déclarent le plus souvent au moment où l'on étoit parfaitement tranquille sur l'état du malade, on doit pratiquer le trépan pour *prévenir* ces accidents. Si l'on ne trépane pas, la dure-mère s'enflammera, et il s'y fera une suppuration mortelle. Les exemples contraires sont rares et ne détruisent point la règle générale.» (*Maladies chir.* 2ᵉ éd. 1818, t. V, p. 60.) L'accord de tous ces chirurgiens expérimentés a donc ici une signification des plus importantes.

A l'étranger, on trouve, comme en France, de grandes autorités en faveur de la pratique d'Hippocrate. Richter, dans ses *Éléments de chirurgie*, ouvrage classique en Allemagne et devenu, par la traduction de Volpi et la nouvelle édition annotée de Ranieri Cartoni (Pise, 1825-1847), également classique en Italie à la fin du XVIIIᵉ et au début du XIXᵉ siècle, Richter établit que, dans la contusion du crâne, il y a deux indications à remplir : l'une consiste à prévenir les accidents dont on est menacé, et, si les chirurgiens ont rarement à s'en occuper, c'est que le blessé et son entourage ont assez coutume de se faire illusion sur le pronostic; l'autre a pour but de combattre les accidents et de les dissiper quand ils viennent à se déclarer : «A la première apparition des effets consécutifs de la contusion, le chirurgien doit recourir à l'opération du trépan; celle-ci doit, sans faute, être exécutée aussitôt que les premiers symptômes se manifestent. La moindre temporisation peut être fort dommageable et même causer la mort, etc.; . . . la trépanation dans ce cas réunit trois avantages : 1° elle enlève la portion altérée du crâne; 2° elle diminue la tension que cause l'inflammation des méninges; 3° elle ouvre une libre issue aux humeurs ichoreuses disséminées entre le crâne et la dure-mère.» (Trad. Volpi, 1798, t. III, p. 40.) On ne saurait être plus catégorique que Richter, dont l'opinion est partagée par Volpi et Vacca Berlinghieri. En Angleterre, Percival Pott est partisan déclaré du trépan dans les fortes contusions du crâne : il se fonde sur les faits. Dans son mémoire, je remarque quatre observations de *contusion du crâne sans plaie* (*Œuvr. chirurg.* trad. fr. 1777, t. I) : les sujets des deux premières.

traités médicalement, succombèrent; à l'autopsie, on trouva du pus sous le crâne et une méningite circonscrite au niveau de la contusion osseuse. Chez les deux autres, qui étaient dans un état tout aussi grave, Pott trépana, et ils furent sauvés. Assurément il n'a pas été aussi heureux dans toutes ses opérations, mais qui pourrait prétendre l'être toujours? Benjamin Bell dit judicieusement dans son *Cours de chirurgie* (trad. Bosquillon, 1796, t. III, p. 69) : «Lorsqu'on agit d'après des principes dont la vérité ne peut être contestée, il faut songer uniquement au danger imminent qu'on se propose d'éviter, ne pas s'arrêter au nombre des succès, et oublier toute autre considération pour ne s'occuper que de sauver le malade. Si on n'opérait que quand on est sûr de réussir, il en périrait beaucoup qu'on aurait pu sauver par le trépan; ..... toutes les fois qu'après y avoir mûrement réfléchi il paraît qu'il ne reste qu'un seul moyen de guérison, on doit y recourir sans balancer.»

Les accidents que nous avons vus résulter des contusions du crâne, et qu'une chirurgie active peut prévenir ou dissiper, montrent quelle est l'importance d'une intervention opportune de l'art. L'accord de tant de chirurgiens éminents en faveur du trépan dans certaines contusions du crâne doit donner à réfléchir sur la théorie de l'abstention qui règne dans les écoles contemporaines : rien ne saurait mieux faire comprendre avec quelle profonde sagacité Hippocrate avait su juger la gravité d'un mal souvent léger en apparence. C'est un enseignement précieux tiré de la *Chirurgie hippocratique :* il prouve une fois de plus combien les vues de ce grand maître sont dignes de nos méditations. C'est donc une indication opératoire, *renouvelée des Grecs,* qui veut être examinée de nouveau[1]. La science moderne, en la laissant tomber dans l'oubli, a commis une faute qu'elle devra réparer.

Je dirai pour conclure, sans avoir la prétention de trancher la question en dernier ressort, qu'à mon avis il peut y avoir pour la trépanation trois époques différentes : 1° Si nous avions les moyens de faire un diagnostic assez précis pour pouvoir avec certitude formuler le pronostic des accidents à venir, la question de la *trépanation primitive* serait définitivement résolue; jusque-là les chirurgiens ne se risqueront guère à pratiquer cette *opération préventive,* comme le voulait Hippocrate, à moins de circonstances bien caractérisées; car on ne peut oublier que bien des malades ont guéri sans qu'on les opérât. 2° Il n'en est plus de même à l'égard de la *trépanation consécutive* ou *secondaire,* que vient motiver la survenance des accidents qu'on avait précisément redoutés. Cette opération, qui remplit une indication *curative,* semble d'autant plus impérieuse, que les phénomènes de réaction traumatique seront mieux accusés et qu'elle peut être l'unique moyen de salut. 3° J'en dirai autant de la *trépanation tardive,* appelée à combattre des accidents que j'appellerai tertiaires, parce qu'ils tardent beaucoup plus à s'établir, comme la carie et plus souvent la nécrose. Lassus et Velpeau professent, comme Pott, que c'est alors un devoir d'opérer.

[1] En 1867, j'ai amplement développé ce thème devant la Société de chirurgie de Paris, qui a ordonné l'impression de mon mémoire dans son *Bulletin,* sans toutefois acquiescer à ma conclusion : la contusion du crâne n'a point été examinée dans la longue discussion qui remplit alors ses séances; c'est un oubli regrettable. Les membres, au reste, n'ont pu se mettre d'accord entre eux sur la question générale du trépan : remarquable exemple de ces divergences d'opinions dont je parlais au début de cette étude.

B. *Trépanation dans les fractures du crâne.* Hippocrate, on l'a vu, veut qu'on trépane toute fracture dans les trois premiers jours. Nous avons rappelé plus haut le triple but que se propose dans ce cas la chirurgie moderne; quel était celui d'Hippocrate? La réponse n'est pas aisée; nous allons tâcher de la tirer de ses œuvres. Remarquons d'abord qu'on lit, § 6 : «Quand le crâne est fracturé, nécessairement il y a contusion dans la portion osseuse environnante, en même temps qu'il y a fracture.» Il est logique de conclure qu'il se proposait d'enlever, avec la fracture, la partie contuse du crâne, comme on vient de le voir dans le chapitre précédent.

Une *autre* considération le dirigeait encore; nous lisons plus loin, § 11 : «Quand l'os, déplacé de sa position naturelle, est enfoncé, peu dans le nombre de ces cas réclament le trépan; et plus les os sont enfoncés et brisés [*en morceaux*], moins le trépan est nécessaire.» L'observation des faits de ce genre lui avait fait regarder ces ouvertures traumatiques du crâne comme faisant l'office du trépan; et il avait été conduit à attribuer à cette opération une vertu préventive de l'inflammation. Si l'on n'a pas admis généralement sa conclusion, on reconnaît du moins qu'il avait fort bien observé les faits. «En parcourant les recueils d'observations, écrit Velpeau, *op. cit.*, il est aisé de se convaincre que les plaies de tête avec ouverture du crâne sont, en général, accompagnées de phénomènes inflammatoires moindres que la plupart des autres, et d'autant moindres que la perte de substance est plus considérable. Les vingt-deux malades dont Paroisse donne l'histoire, et que Foville a cités, avaient tous des blessures de ce genre; aucun ne put garder le lit; ils furent obligés de faire plus de trente lieues à pied, sans s'astreindre au moindre régime; douze guérirent cependant, et les dix autres ne succombèrent pas à des accidents de méningite. En eût-il été de même, si, avec des blessures aussi graves, la boîte encéphalique n'avait offert aucune ouverture? On peut en douter; il n'y a pas de chirurgien d'armée qui n'ait été surpris de la prompte guérison des plaies avec enlèvement d'une portion du crâne ou même du cerveau, de la simplicité de ces plaies en général et du peu de gravité des symptômes inflammatoires qui s'y joignent. La pratique civile elle-même fournit une foule de faits semblables; . . . le nombre de ces observations est tellement grand aujourd'hui, qu'on est réellement en droit d'en tirer quelques conséquences.» Or c'est précisément ce que, avec le tact d'un observateur, avait déjà fait Hippocrate, en proclamant que les fractures multiples avec enfoncement étaient plus effrayantes que dangereuses. Velpeau arrive à conclure de son côté : «Avec ces pertes de substance au crâne, les chances d'inflammation sont diminuées; s'il en est ainsi, le trépan peut être d'un grand secours à titre de *moyen préventif;* car il donne au chirurgien la faculté de mettre le cerveau dans l'état où le placent les plaies de tête avec déperdition de substance aux parties dures. Je ne vois rien de téméraire dans cette pensée; la hardiesse est pardonnable en faveur d'une maladie dont la mort est la fin habituelle; la violence de la médication n'est rien quand il s'agit de sauver la vie. Comme c'est d'inflammation consécutive du cerveau que meurent les deux tiers au moins des sujets blessés à la tête, il est permis de songer à tout pour prévenir une aussi fâcheuse complication.» (*Op. cit.* p. 100.) Déjà Pott s'était montré défenseur convaincu de la pratique d'Hippocrate : «De toutes les inflammations qui accompagnent les plaies de tête, celle de la dure-mère avec décollement et suppuration est la plus pressante, la plus dangereuse, et celle contre laquelle nous avons le moins

de pouvoir. Il n'y a ni signes ni symptômes immédiats qui indiquent avec certitude si cette complication surviendra; et, quand les phénomènes s'en manifestent, la trépanation, qui est tout ce qui reste en notre pouvoir, échoue alors souvent. La seule méthode probable pour prévenir ce malheur semble être d'enlever la partie du crâne qui, ayant été fracturée, paraît manifestement avoir été la partie où le coup a porté et qui, si la dure-mère s'enflamme, se détache et suppure, limitera probablement un foyer purulent sans issue naturelle. Selon moi, c'est non-seulement la meilleure, mais encore la seule bonne raison pour employer *de bonne heure* le trépan dans les fractures du crâne simples et sans enfoncement; et j'ajouterai qu'elle me paraît complétement suffisante pour justifier et autoriser la trépanation. Elle échoue fréquemment sans doute; . . . mais elle a sauvé plus d'une vie qui aurait été perdue sans elle.» Écoutons maintenant Chélius (*Chirurgie*, trad. de Pigné, 1835, t. I, p. 137) : «Les fractures et les fissures du crâne qui pénètrent jusqu'à la table interne *réclament immédiatement la trépanation, alors même qu'il n'existe encore aucun signe de compression ou d'irritation du cerveau.* Si on regardait ces fêlures et ces fractures comme étant peu dangereuses en elles-mêmes, et si on bornait la trépanation aux cas seuls où elles sont jointes à d'autres complications, telles que compression et irritation du cerveau qui se déclarent ou au moment de l'accident ou quelques jours après, on s'exposerait à être dans la nécessité d'avoir recours à cette opération lors de l'apparition des accidents consécutifs; mais alors elle n'aura le plus souvent aucun bon résultat; car déjà les altérations à l'intérieur auraient fait de trop grands progrès.» Ces trois citations émanant de chirurgiens autorisés, qui sont en parfait accord sur l'*efficacité préventive du trépan*, montrent avec quelle sérieuse attention veut être pesée la doctrine d'Hippocrate. Il prescrivait de trépaner toute fracture, au risque, bien entendu, d'opérer des blessés qui n'en auraient pas eu besoin; Pott répond à cela : «Pour ma part, je ne doute pas que, si la règle générale de trépaner le crâne dans tous les cas exposait par intervalle à l'opération quelques blessés qui auraient pu fort bien guérir sans elle, néanmoins cette pratique conserverait beaucoup d'existences précieuses, qui sans elle auraient été inévitablement perdues.» Pour ce qui est de la théorie, j'ai, dans mon *Traité d'anatomie topographique* (2e éd. 1857, p. 71), insisté sur une condition, oubliée ici par les auteurs, qu'il sera bon de rappeler : le crâne, dans l'état d'intégrité, soustrait la circulation du cerveau aux lois de la pression atmosphérique; si l'équilibre entre le sang artériel et le sang veineux, d'où dépend l'harmonie des fonctions cérébrales, vient à se rompre, comme dans l'apoplexie, il est en l'état assez difficile de le rétablir; la quantité de sang que reçoit la boîte crânienne restant la même, il peut devenir dangereux de trop agir sur l'un des deux systèmes sanguins, ce qui risque d'aboutir à augmenter encore leur disproportion. La trépanation replace l'encéphale sous l'influence de la pression atmosphérique à l'aide de la perforation du crâne, ce qui permet soit à l'art, soit à la nature, de mieux régulariser leurs efforts.

Hippocrate avait en vue une *troisième* indication. Une des principales objections qu'on a formulées contre la trépanation primitive, c'est de mettre à nu la dure-mère. Voici la réplique de Pott : «Ce que je puis avancer, ce me semble, sans crainte, c'est qu'en élargissant par le trépan l'ouverture d'une fracture, on n'augmente pas beaucoup les risques qui résultent de la fracture même; car cette fracture a déjà laissé péné-

trer l'air jusqu'à la dure-mère, et, de ce côté, il ne peut plus être question, au moins jusqu'à un certain point, de la considération de cette pénétration.» Cette argumentation, pour être juste, ne doit s'appliquer qu'aux fractures avec plaie et dénudation de l'os; et même alors dans les fêlures elle pourrait se trouver en défaut. Voici ce que faisait Hippocrate : le danger qu'il avait reconnu dans la mise à nu de la dure-mère, il tâchait de le prévenir par son mode opératoire : «Si, dit-il, § 30, ayant entrepris le traitement dès le principe, vous pratiquez la trépanation, il ne faudra pas scier tout d'abord l'os jusqu'à la méninge; car il n'est pas bon que cette membrane reste longtemps dégarnie de l'os et en état de souffrance : il se pourrait que finalement elle devînt fongueuse.»

Hippocrate, selon moi, se préoccupait encore d'une *quatrième* indication. Mais ici je dois d'abord réfuter une objection de M. Littré, qui est d'un avis opposé au mien, en se fondant sur le passage suivant d'Hippocrate : «Si le médecin qui traite le blessé dès le principe pense que le cas exige le trépan, il doit ne pas achever complétement la section de l'os, mais l'interrompre quand la pièce osseuse ne tient plus que par une mince lamelle, et en abandonner l'expulsion à la nature.» — «La conséquence, conclut M. Littré, de ce précepte d'Hippocrate est claire, c'est qu'il ne trépanait pas pour évacuer des humeurs épanchées.» (T. III, p. 168.) Je rappellerai ce que M. Littré a écrit plus haut, p. 165, de la façon dont Hippocrate pose ses lois : «Le *précepte*, nous le lisons dans les écrits où il est exprimé avec précision; mais le *procédé* par lequel il est arrivé à concevoir le *précepte*, nous l'ignorons complétement.» Je dis ici du but ce que M. Littré vient de dire du procédé : Hippocrate n'explique pas plus l'un que l'autre; il faut en chercher l'explication dans ses commentateurs et ses imitateurs. Or on lit dans Galien (*Oribase*, XLVI, 21) : «Il est nécessaire que nous mettions à nu une partie de la fracture, afin de pouvoir enlever, en essuyant et en lavant, les humeurs épanchées sur la méninge; car, *si aucune humeur ne coulait* des parties lésées vers l'intérieur, *il serait inutile d'exciser le crâne.*» (Éd. Bussem. et Daremb. IV, 183.) On voit de même, dans Oribase, qu'Archigène trépanait pour les épanchements de sang sous le crâne, et Héliodore pour ceux d'humeur et ceux de pus. Celse signale nettement les épanchements de sang et ceux d'humeur. L'étude même du texte d'Hippocrate va aussi nous fournir un argument; il distingue deux cas : «Si, dit-il, au lieu de prendre le traitement dès le début, vous le recevez d'un autre, étant ainsi en retard dans la cure, il faut scier aussitôt avec le trépan l'os jusqu'à la méninge.» Il ne se donnait plus aucun délai; mais il ne défendait pas d'agir de même quand on traitait le blessé dès l'origine : «Que si, ayant pris le traitement dès le commencement, vous voulez scier l'os jusqu'au bout et le détacher de la méninge, vous opérerez avec toutes les précautions indiquées.» Notez qu'il répète deux fois la chose dans le même chapitre : il avait donc des motifs de faire parfois une trépanation complète, même dès le début. Pour ce qui est de la trépanation incomplète, nous allons chercher une solution dans le texte lui-même : «Ce qu'il faut faire dans ce mode opératoire, c'est, alors qu'il s'en manque de fort peu que la section ne soit complète et que *déjà la rondelle est devenue mobile*, ἤδη κινέηται τὸ ὀστέον (jamque vacillare os incipit — Paaw), c'est de cesser la trépanation et de laisser la pièce osseuse se détacher d'elle-même.» Mais, pour que la rondelle devienne mobile, il faut qu'elle ne tienne plus par tous les points de sa circonférence, autrement

elle ne serait pas mobile : c'est donc sous-entendre que, dans la rainure circulaire creusée par la couronne, il y a plus ou moins de pertuis perméables; ce qui peut, dans une certaine mesure, momentanément suffire pour l'écoulement de l'humeur jusqu'à la chute complète de la rondelle, qui ne doit pas tarder beaucoup. Or qu'Hippocrate, dans le trépan pour les fractures du crâne, se préoccupe de l'issue de l'humeur, c'est ce que je tire d'un livre que la plupart des auteurs anciens lui attribuent formellement et qui, dans tous les cas, porte le cachet de l'école de Cos, je veux parler des *Lieux dans l'homme;* voici le passage, § 32 : «*Fractures du crâne.* Si l'os fracturé est largement brisé, il n'y a pas de danger; il faut traiter ce cas par les médicaments humectants. — Mais, si l'os fracturé présente une fissure, le danger est grand : il faut trépaner, afin que l'humeur ne vienne pas, en s'écoulant par la fente de l'os, corrompre la méninge; de telle sorte que cette humeur, entrant par une ouverture étroite et ne pouvant plus sortir, tourmente le blessé et lui cause le délire. On doit trépaner un tel malade, et le trépaner assez largement pour qu'il n'y ait pas seulement entrée pour l'humeur, mais aussi issue.»

Après cela, il me semble qu'il ne peut rester aucun doute sur les quatre indications que je prête à Hippocrate. Je confesse qu'on ne les découvre pas à première vue dans le texte; mais, quand on l'étudie de façon à en bien pénétrer le sens, on reconnaît qu'elles s'y trouvent cachées sous les préceptes qu'il formule; elles servent même à justifier ceux-ci en les éclairant, et c'est avec le profond sentiment d'un juge expert que M. Littré s'écrie à la fin de son excellent *Argument* sur ce traité : «Plus je me familiarise avec l'étude des livres hippocratiques, plus entre dans mon esprit la conviction que les préceptes qu'ils renferment doivent être pesés avec grand soin; car ils ont été dictés, en général, par une connaissance étendue des faits, un jugement éclairé, une attention profonde et un esprit de précaution infinie.»

En résumé, Hippocrate trépanait sans doute trop souvent; mais on peut dire que l'école moderne trépane trop rarement, et, quand elle le fait, elle temporise trop avant de se décider; ces retards compromettent les chances de succès : jamais les trépanations *consécutives* les mieux motivées ne seront aussi profitables ni aussi heureuses que les trépanations *primitives* que je veux, bien entendu, voir fondées sur des indications bien caractérisées; certes nous ne prétendons faire et conseiller qu'une chirurgie rationnelle.

IV. Le traité des *Plaies de tête* a beaucoup souffert de la part des copistes, des éditeurs et des interprètes. — Galien, dans son *Glossaire* (éd. Franz, p. 462 et 574), parle d'un *Appendice* qui, dans l'antiquité, était annexé à la fin du livre, et dont l'authenticité était révoquée en doute : cet appendice, dont on ignore le sujet, a complétement péri. Une étrange interpolation, qu'on trouve dans les manuscrits et qu'on retrouve encore dans les éditions d'Alde et de Froben, consiste dans un fragment de plusieurs pages intercalé après le § 30 et appartenant au traité *Des airs, des eaux et des lieux.* — Mercuriali doute que nous ayons le véritable titre, ce qui me semble assez contestable. Ce qu'on peut dire, c'est qu'on n'est pas sûr de posséder le livre lui-même dans son intégrité; il y a lieu de craindre que le commencement ne soit pas complet, si l'on s'en rapporte au *Préambule latin* de Calvus et de Cornarius, qui fait défaut dans tous les manuscrits connus et dont on trouvera pour la première fois le texte grec dans

la présente édition. Il y a lieu aussi de douter que le traité soit mutilé vers la fin : les manuscrits ne le terminent pas tous de la même manière; le dernier chapitre, § 31, manque dans l'édition de Mercuriali. On peut enfin reprocher aux copistes d'avoir laissé ou introduit des lacunes et de nombreuses fautes dans le texte : M. Littré a en partie comblé les unes et corrigé plusieurs des autres. J'ai moi-même opéré quelques corrections.

Des altérations plus ou moins graves peuvent être imputées aux éditeurs : Joseph Scaliger a porté sur le texte une main téméraire, changeant et retranchant selon sa fantaisie une foule de mots et de membres de phrase; les éditions de Vertunianus et de Dissandeau ne sont pas les seules qui se soient ressenties de ces témérités. Je sais que Triller en a fait l'éloge (*Opusc. med. philol.* t. II, p. 252) : «Librum de capitis vulneribus elegantissime recensuit et inimitabili plane sagacitate emendavit J. Scaliger.» Mais on verra dans nos notes qu'il y a beaucoup à rabattre de ces louanges; car, si J. Scaliger avait pleine compétence pour le grec, il n'en était plus de même pour la chirurgie; il lui manquait là un élément de critique que rien ne peut suppléer. Rutgers et Ermerins, à son exemple, n'ont pas craint d'introduire plus d'un changement arbitraire dans le texte. Ils ont fait plus : ils ont, pour les lésions traumatiques du crâne, innové une division différente de celle d'Hippocrate : il en compte cinq, et ils en admettent sept; ils allèguent qu'après l'hédra simple, qui forme la *quatrième espèce*, quelques manuscrits mentionnent l'hédra avec contusion sous la rubrique de *cinquième espèce*. Mais ce n'est pas là une *espèce nouvelle*, ce n'est qu'une complication de l'hédra qui n'autorise pas à en faire un classement à part. Ils ajoutent que ces mêmes manuscrits inscrivent ensuite, sous le titre de *septième espèce*, la fracture par contre-coup qui, dans vulg., porte le n° 5. Mais il est à remarquer qu'aucun manuscrit ne contient la mention d'une *sixième espèce*, ce qui montre assez qu'il y a erreur dans leur supputation; et une preuve, à mon sens irréfragable, qu'il faut s'en tenir au chiffre de vulg., c'est que Galien, en commentant ce traité, dit catégoriquement (*Oribase*, XLVI, 21) : «Les lésions que les os de la tête éprouvent à la suite de violences extérieures sont en tout au nombre de cinq, πέντε τὸν ἀριθμόν ἐστι πάντα.»

Les interprètes ont eux-mêmes été plus d'une fois coupables d'altérer le sens, à commencer par la première phrase. Cornarius traduit : «Hominum capita *nihil* inter se similiter habent,» et Calvus, Vidius, Lefèvre, Mercuriali, etc., l'ont entendu de même, jusqu'à M. Littré, qui met : «les têtes des hommes ne sont *nullement* semblables.» Or Hippocrate ne peut pas dire que les têtes des hommes n'ont *rien de semblable*, puisqu'il va à l'instant les comparer entre elles : οὐδὲν correspond ici à οὐδὲ qui suit, dans le sens de *nec*...*neque*, comme l'a très-bien compris Foës : «Hominum capita *neque* inter se similiter habent, *neque* suturæ in omnibus eodem loco sitæ sunt,» ainsi que Paaw, Manialdus, Chartier, Gardeil, etc. (Voir nos notes, § 1.) Souvent, faute de comprendre Hippocrate, on s'est cru mal à propos autorisé à changer ses expressions. (Voir nos notes, §§ 2, 25, 26, 28, etc.) J'ai cru devoir en faire l'objet d'un travail de critique, intitulé : *Études nouvelles sur le traité des* Plaies de tête, *où l'on rectifie l'interprétation de plusieurs chapitres*. (Petrequin, *Mélanges de chirurgie et de médecine*, Paris, 1870, in-8°, p. 173.)

Il m'a été donné de mettre à profit pour le texte la collation d'un manuscrit de Mu-

nich qui m'a fourni quelques bonnes variantes, et des annotations marginales de Barthez et de divers médecins érudits de Paris du XVIe siècle. Ce qui m'a été d'un secours non moins efficace, c'est l'intervention coopérative de la chirurgie dans l'interprétation technique des passages les plus obscurs et les plus controversés : tous mes efforts ont tendu à me bien pénétrer de la pensée d'Hippocrate, au lieu de vouloir y substituer les miennes, et l'on verra que, sur plus d'un point, en rétablissant le vrai sens chirurgical, j'ai pu réussir à restituer ou à sauvegarder le texte.

BIBLIOGRAPHIE.

1° MANUSCRITS.

B = Cod. Med. ap. Foës.
C = 2146.
E = 2255.
L = Cod. Serv. ap. Foës.
M = 2247.
N = 2248.
Q′ = Cod. Fevr. ap. Foës.
U = Ms. de Munich.

Æm. Port. = Notes et corrections d'Æmilius Portus pour le texte.

DD. Par. in marg. = Notes marginales de médecins de Paris du XVIe siècle.

Barth. in marg. = Annotations de Barthez sur les marges d'un Hippocrate à Montpellier.

2° ÉDITIONS, TRADUCTIONS ET COMMENTAIRES.

Vidus Vidius. *Chirurgia e græco in latinum conversa... cum nonnullis ejusdem Vidii commentar.* Paris, 1544, in-fol. (Voy. p. 61, trad. lat. des *Plaies de tête*, avec un commentaire de Vidius.)

Fr. Lefèvre. *Les trois premiers livres de chirurgie*, avec le commentaire de Vidius. Paris, 1555. (Voy. p. 283, trad. fr. du texte d'Hipp. et du comment. de Vidius.)

Gabriel. Fallopii posthum. commentar. a Pt. Angelo Agatho editus. Venet. 1566, in-4°; et in Fallopii opusc. Venet. 1569, in-4°.

Franc. Vertunianus. Hippocratis de capitis vulneribus liber latinitate donatus; ejusdem Vertuniani commentarius. — Hippocratis textus græcus a Josepho Scaligero castigatus, cum ipsius Scaligeri castigationum suarum explicatione. Lutet. ap. Mamert. Patissonium, 1578, in-8°.

Nic. Vincentii Epist. ad Stephan. Naudinum ad dictata Jos. Martini in librum Hipp. de vulneribus capit. Colon. 1578, in-8°.

Joannis Martini Parisiens. doct. med. ad Josephi Scaligeri ac Francisci Vertuniani pseudovincentiorum epistolam responsio. Paris, 1578, in-8°. (Voir les notes et corrections de J. Martinus, pour le texte, dans Foës, éd. 1621 et 1657, p. 1338; il y parle d'une édition faite par lui de ce livre, traduction latine et commentaire, qui sera de 1580 environ, et dont il n'est pas fait mention dans Ackermann : c'est de cette édition que Martinus tire lui-même ses notes et ses corrections pour le texte.)

Cl. Porralii Comment. in Hippocr. de vulner. cap. ex lect. Jul. Cæs. Arantii. Lugd. 1579, in-8°. — Brevis Comm. cum annotat. margin. Claud. Porralii. Lugd. 1580, in-8°. — Le même, Lugd. Bat. 1639, in-12.

Andr. Doerer. Diss. ἀμφισβήτησις ἰατρικὴ περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων Ἱπποκράτους. Basil. 1589, in-4°. Riv.

Hippocratis van de Wonden in t' hoofd, door P. Hazardus. Antverp. 1595, in-4°; Amst. 1634, in-8°.

Ἀνάλυσις ἐξηγητική primi membri libri Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων Hippocr. in apita ordinariæ disputationis tributa quam, præside Joach. Tanckio, M. G. Feigius, I. Andr. Emmen, M. Jo. Koglerus defendere conabuntur, die 22 m. aprilis, anno 602, Lipsiæ, in-4°.

Hippol. Parmæ praxis chirurg. in qua et Hippocr. libellus de vulner. cap. comment. lustratur. Venet. 1608, in-8°.

M. François Dissandeau. Le livre du grand et divin Hippocrate des *Plaies de teste*, hresor de chirurgie, traduict du grec, corrigé et augmenté. Saumur, 1612, petit n-12. — Travail soigné, meilleur que ne le ferait supposer son titre prétentieux; il nérite d'être consulté. (Ackermann [dans Kühn] donne à l'auteur le nom de *Dussan-eau* [voy. aussi Bibliographie des *Plaies*], et indique cette édition comme étant de louen, 1658, in-12.)

Petrus Paaw. Succenturiatus anatomicus s. comment. in Hippocr. de vulner. cap. — ;um Cornelii Celsi libr. octav. quatuor prior. capit. commentar. illustr. gr. lat. fig. ugd. Bat. 1616, in-4°. — Mêmes remarques que pour le livre de Dissandeau.

Stephan. Manialdus. Hippocratis chirurgia, etc. Paris, 1619, in-8°. (Voy. p. 292, rad. lat. du texte d'Hipp. avec le comment. de Maniald.)

Tractatus Jo. Bpt. Cortesii de capitis vulneribus cum græco Hipp. textu, sed vitioso. lessan. 1632, in-4°.

Les anciens et renommes autheurs de la medecine et chirurgie, etc. Paris, 1634, n-8°. (Voy. p. 140, trad. fr. du texte d'Hipp. et du comment. de Vidius.)

Bernardini Falcinelli. Commentario al libro delle ferite del capo. Firenze, 1693, n-8°.

Ch. Gfr. Ca. Braune. Hippocratis von den Kopfwunden, aus dem griech. Leipz. 785, in-8°.

C. M. Joliet. Doctrine des anciens sur les plaies de tête, extraite des livres d'Hippo-rate. Thèse de la Faculté de médecine de Paris. Didot, Paris, 1811, in-8°.

De Mercy. Traités d'Hippocrate, des Plaies de tête, etc. gr.-fr. Paris, 1832, in-12.

M. J. H. Rutgers. De vulneribus capitis, gr.-lat. Groningue, 1849, in-8°.

Ch. Daremberg. Œuvres choisies d'Hippocrate, 2e éd. 1855, in-8°; p. 644, trad. fr. partielle des *Plaies de tête*.

Carolus H. Th. Reinhold, d'Athènes. Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων. Athenis, 1864, n-8°, texte grec, avec quelques notes.

J. E. Petrequin. Études nouvelles sur la chirurgie d'Hippocrate et spécialement sur e traité des *Plaies de tête*, où l'on rectifie l'interprétation de plusieurs chapitres, 1866. Voy. Petrequin, Mélanges de chirurgie et de médecine, Paris, un vol. in-8°, 1870,). 173.)

J. E. Petrequin. Recherches historiques sur l'opération du trépan chez les anciens, t en particulier sur la trépanation dans la contusion du crâne d'après Hippocrate, 1867. (Voy. Bulletin de la Société de chirurgie de Paris, 1867, p. 155.)

J. E. Petrequin. Des effets croisés dans les lésions traumatiques du crâne d'après Hippocrate et les médecins de l'antiquité, 1868. (Petrequin, Mélanges précités de 1870, in-8°; voy. p. 191.)

ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΕΝ ΚΕΦΑΛΗ ΤΡΩΜΑΤΩΝ.

[Proœmium.*]

[Τῶν τῆς κεφαλῆς[1] τρωμάτων[2] οὐδὲν εὐκαταφρόνητόν ἐστιν[3]· πολλαχοῦ γὰρ τὸ δέρμα μοῦνον[4] ἢ διὰ σιδήρου ἤ τινος ἄλλου [τρωθὲν][5], εἰ μὴ ἐμμελῶς τε καὶ μετά τινος εὐλαβείας θεραπεύοιτο[6], οἷον αἵματος ξυμπεπηγότος[7] μὴ καθαιρομένου[8] ἤ τινος ἄλλου ἀμελουμένου, τὸ ἕλκος ὠμότερον γενόμενον οὐ σμικρὰ ἐνοχλεῖ, καί ποτε καὶ πυρετὸν ἐπιφέρει, καὶ ἰητρῷ μὲν πράγματα[9]

Proœmium.— La traduction latine de F. Calvus est précédée du préambule qui suit : « Capitis quidem vulnera nulla contemnito : nam sæpe cutis sola contusa, scissa recisave ferro vel alia re, nisi diligenter quadamque reverentia tractetur cureturque, sanguinis coactione non expurgata, vel alia quavis re neglecta, vulnere recrudescente molestiam non parvam et quandoque febrem adducit, magnumque negotium medico facessit, languenti vero mortis periculum portat, sed multo magis calvaria perfracta, proscissa præcisave, cerebrique tuniculæ; quæ singula nisi medicus caute, perite diligenterque tractet, languentibus mortem sæpius accelerat, de quibus omnibus et alibi diximus et hic cumulatius retractamus. Primo quidem, capite modo aliquo percusso, quid percusserit petito, et, si detur, perspicito quid, cum percussus fuit, læsus fecerit, percunctator et rimator. » Ce préambule, donné par Calvus dans sa traduction latine d'Hippocrate éditée à Rome, en 1525, a été reproduit dans l'édition publiée à Bâle chez Cratander, en 1526, par G. Copus, N. Leonicenus et A. Brentius. D'où Calvus l'avait-il tiré ? C'est ce qui devient difficile à dire, du moment que les manuscrits grecs du Vatican, sur lesquels il a traduit Hippocrate, ne renferment pas, comme je m'en suis assuré (voy. *Bibliographie*), la moindre trace de ce fragment. Un autre fait ajoute encore aux difficultés de cette question, c'est que Cornarius a aussi donné, en d'autres termes, le même préambule dans sa traduction latine d'Hippocrate, mise au jour à Venise, en 1545; il s'en applaudit comme d'un des principaux mérites de son œuvre qu'il fait valoir dans sa préface : « Habent libri de capitis vulneribus principium quod in græcis còdicibus impressis deest. » Je ferai remarquer que Cornarius ne devait pas en avoir connaissance en 1538, lorsqu'il publia à Bâle, chez Froben, son édition grecque d'Hippocrate : car ce fragment y fait défaut, de même que dans celle d'Alde à Venise, en 1526. La traduction de Cornarius, avec ce préambule, a été reproduite par Marinelli, en 1619 (*Hipp. Coi opera*, Venet.), par van der Linden dans son édition gréco-latine d'Hippocrate (Lugd. Batav. 1665), par Haller dans *Artis medicæ principes* (1769, t. I), par Joliet, en 1811 (*Doctrine des anciens sur les plaies de tête*, p. 11), etc. Paaw avait déjà, en 1616, réimprimé et commenté ce préambule, en disant : « Illa pro supposititiis habentur; nec tamen, meo judicio, omnino indigna quorum exstet memoria. » D'où Cornarius l'avait-il extrait ? C'est ce qu'on ignore, et ce qu'il m'a été impossible de savoir, car ce préambule ne figure pas dans les divers manuscrits grecs de l'Europe, pas plus que dans les éditions de Mercuriali, Foës, Chartier, Paaw, Manialdus, de Mercy, Rutgers, etc. Après ce qui précède, j'aime à croire que le lecteur sera agréablement surpris de trouver ici ce texte désiré et jusqu'ici introuvable; il paraît pour la première fois dans la présente édition; j'en dois la communication à l'obligeance de M. Daremberg, qui

DES PLAIES DE TÊTE.

[Préambule. Voy. les notes.]

n'est aucune des plaies de tête qu'on doive traiter légèrement : car souvent, la
eule étant blessée par le fer ou tout autre instrument, si l'on n'applique pas un
ıent approprié et avec les précautions convenables, par exemple que du sang
ısé en caillot ne soit pas parfaitement détergé ou qu'on manque à tout autre
a plaie, prenant un plus mauvais caractère, devient une source de maux, pro-
enfin de la fièvre, et entraîne pour le médecin beaucoup d'embarras et pour le

é sur les marges d'un exemplaire de
ı aldine d'Hippocrate, qui a été annoté
rnarius et que possède aujourd'hui la
ıèque de Göttingue. Il va sans dire que
tranche point la question d'origine et
nticité.

mium. [1] Hippocrate par *κεφαλή* entend
ı la tête tout entière, mais seulement la
osseuse (*caput osseum*, Paaw) qui
l'encéphale à la manière d'un casque
, selon Galien, *De us. part.* VIII, 9;
, *Coll. med.* XXIV, 1, lui a valu son nom
ανίον, petit casque); Celse l'appelle *cal-*
VIII, 1. Hippocrate, dans ce traité,
le crâne par *τὸ ὀστέον* au singulier
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, etc.),
s'il n'était composé que d'un seul os,
é toutefois en plusieurs parties par
res; je trouve la même expression dans
ῥῆξ' ὀστέον, *Il.* XII, 185, *il lui brisa*
. C'est comme si l'on disait l'*os par*
ce.

ῦρα, ion. pour *τραῦμα* (voy. *App. V. c.*
.), s'entend d'une lésion produite par
lence extérieure, avec ou même sans so-
e continuité, aux téguments. Hippocrate
ı ici spécialement des *lésions trauma-*
ıs crâne; il en étudie le mode de pro-
, les symptômes et le traitement. Quand
aie, il se sert du mot *ἕλκος* (voy. sur
De ulcer. § 1, n. 1); cette complication
pas constante, le français *Des plaies de*
d moins exactement le grec que le la-
tin *De vulneribus capitis.* Dissandeau avait déjà fait la remarque qu'il faudroit ici un terme générique comme *blessures;* mais l'usage consacré dans nos écoles m'a forcé de suivre l'exemple de tous les traducteurs français, qui me serviront de modèle et d'excuse. Oribase, (*Collect. med.* l. XLIX, éd. Cocchi), et Paul d'Égine, l. VI, ont rangé cette question parmi les fractures.

[3] *ἐστι*, cod. Gött. — « Non frustra a veteribus dictum : *nullum capitis vulnus parvifaciendum aut leviter perfunctorieve tractandum.* » (Paaw.) On lit dans Celse, lib. V, c. XXVI : « In vulneribus ante omnia scire medicus debet, quæ insanabilia sint, quæ difficilem curationem habeant, quæ promptiorem. »

[4] *μόνον*, cod.; *Vuln. cap.* 9, *μούνη*.

[5] *τρωθὲν*, om. cod. Calvus traduit *contusa scissave*, et Cornarius *contusa.* Il manque au texte un mot pour indiquer une blessure en général; Hippocrate emploie fréquemment *τρωθεὶς*.

[6] *θεραπεύοντο*, cod. Gött.

[7] *συμπεπηγότος*, cod. Hippocrate écrit *ξ* : *ξυμπάσης*, *ibid.* § 2; *ξυμβολή*, § 3; *ξυνεσφλᾶται*, § 9; *ξυμφορὴν*, §§ 10, 21, etc.

[8] *καταιρομένου*, cod. Gött. (a *καταίρω descendo, appello, deferor*); Calvus traduit *expurgata*, et Cornarius *expurgetur*. *καθαίρω*, *purgo, mundo* est le terme spécial. Voy. Hipp. plus loin § 22; et *De ulcer.* §§ 6 et 8.

[9] *πράμματα*, cod. Gött.

παρέχει, τῷ κάμνοντι δὲ κίνδυνον οὐχ ἧσσον[10]· ἀλλά γε τοῦτο πολὺ μᾶλλον γίνεται ἐὰν τὸ κρανίον τε καὶ αἱ μήνιγγες ῥήγνυνται, ὥστε, εἰ μὴ ἕκαστον τούτων ἐμμελῶς ὁ ἰητρὸς ἰήσεται, πολλάκις θανάτου αἴτιον γίνεσθαι[11]· καὶ περὶ μὲν τούτων πάντων ἀλλαχοῦ εἰρήκαμεν, ἀλλὰ καὶ νὺν λεκτέον. Πρῶτον μὲν οὖν, κεφαλῆς τρωθείσης, ἀνέρεσθαι χρὴ[12] δι' οὗ τρωθῇ, εἶτα τί ποιῶν ὤνθρωπος[13] τετρωμένος εἴη, ἔπειτα ἐπὶ τίνος μέρεος τὸ τρῶμα ᾖ[14].]

(*Argumentum :* Vulneratorum capitis ossium natura, vulnera, fracturæ, effracturæ, fissuræ, contusiones, præcisiones, ulcera, et his supervenientia symptomata; telorum varietas; terebræ et serræ usus. CHARTIER.)

I. Τῶν ἀνθρώπων αἱ κεφαλαὶ οὐδὲν ὁμοίως σφίσιν[1] αὐταῖς, οὐδὲ αἱ ῥαφαὶ τῆς κεφαλῆς πάντων κατὰ ταὐτὰ[2] πεφύκασιν. Ἀλλ' ὅστις μὲν ἔχει ἐκ τοῦ ἔμπροσθεν τῆς κεφαλῆς προβολὴν (ἡ δὲ προβολή ἐστι τὸ[3] τοῦ ὀστέου ἔξεχον στρογγύλον παρὰ τὸ ἄλλο), τουτέου[4] εἰσὶν αἱ ῥαφαὶ πεφυκυῖαι ἐν τῇ κεφαλῇ ὡς γράμμα τὸ ταῦ, T, γράφεται· τὴν μὲν γὰρ βραχυτέρην γραμμὴν ἔχει πρὸ[5] τῆς προβολῆς ἐπικαρσίην πεφυκυῖαν· τὴν δὲ[6] ἑτέρην γραμμὴν

[10] ἧττον, cod.— Forme attique d'une époque postérieure : Thucydide écrit ἧσσον, l. I, §§ 70, 76, 82, 141, et Hippocrate aussi *Vuln. cap.* §§ 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, etc.

[11] Paul d'Égine dit de même, VI, 90, qu'une fracture du crâne méconnue devient souvent une cause de mort, θανάτου γέγονεν αἰτία.

[12] δεῖ, cod.

[13] ὧν ἄνθρωπος, cod. — ἄνθρωπος manque d'article et ὧν de sens; il me semble qu'on peut heureusement corriger ce texte, en lisant ὤνθρωπος (au lieu de ὧν ἄνθρωπος), comme plus loin, §§ 2, 8, 13, ce qui utilise un mot embarrassant, et redonne l'article qui faisait défaut. Cornarius a lu τί ποιῶν ... εἴη ... ἄνθρωπος τετρωμένος quid fecerit cum vulneratus fuit. Calvus traduit de même.

[14] Post ᾖ addit καὶ γὰρ, cod. Gött.

I. [1] σφίσιν, Foës, Man. Paaw; Chart. Lind. Litt. σφίσι, Erm. — σφῖσιν, E. Ald. Frob. Merc. σφῆσιν, C (U, cum ι supra η), φησιν et in marg. οἶμαι φύσιν, MN. — αὐταῖς, vulg. Litt. Erm. Il faudrait αὐτῆσιν ion.; Hippocrate écrit τῆσιν, 6, 16; ταύτῃσι, 20; αὐτέησι, 16. — Littré traduit : *ne sont nullement semblables;* c'est aussi l'interprétation de Calvus, Corn. et Mercur. : *nihil inter se similiter habent*, ainsi que de Vidius, *nihil sunt inter se similia*, et de Lefèvre, *en rien semblables*. Ce n'est pas là, ce semble, le véritable sens : il n'y a pas οὐδὲν ὅμοιον; Hippocrate ne peut pas dire que les têtes des hommes n'ont absolument ni ressemblance ni conformité, puisqu'il va à l'instant même les comparer entre elles et en faire quatre types généraux. C'est ce que Vidius, malgré la défectuosité de sa traduction, a bien fait sentir dans son *Comment.* : « Neque credendum est Hipp. voluisse *nihil prorsus simile* in hominum capitibus inveniri; ..... sed *valde* solent *inter se discrepare.* » En effet οὐδὲν se rapporte ici, non à ὁμοίως, mais à πεφύκασιν, en se reliant à οὐδὲ qui suit, dans le sens de *nec ... neque.* Foës l'a bien compris : « *neque* inter se similiter habent, *neque* ...; » et il a été suivi par Dissandeau, Paaw, Maniald. Chartier, Rutg., Erm. Je trouve un exemple et une preuve dans cette phrase d'Hippocrate : τουτέους οὐδὲν χρὴ ἀναψύχειν παντάπασιν, οὐδέ τι φοβεῖσθαι

malade beaucoup de danger. Au reste cela arrive bien plus encore, s'il y a solution de continuité du crâne et des méninges à la fois, de sorte que, si le médecin ne traite pas avec grand soin chacune de ces lésions, elles deviennent fréquemment une cause de mort. De tous ces points nous avons déjà traité ailleurs, mais il convient encore d'y revenir ici. Il faut tout d'abord, quand il s'agit d'une plaie de tête, s'informer de l'instrument qui l'a produite, puis de ce que faisait le blessé au moment de l'accident, enfin explorer la région où se trouve la blessure.]

Ald. fol. 191. — Cornar. Frob. p. 445. — Mercur. 1ᵉ class. 245. — Foës, 895. — Chart. XII, 15. — Lind. II, 687. — Maniald. 290. — Vidius, 61. — Paaw, 4. — Kühn, III, 346. — De Merc. 92. — Littré, III, 182. — Ermer. I, 369.

1 (1). (*Généralités sur les formes du crâne et les variétés des sutures.*) Les têtes des hommes n'ont ni une conformation absolument semblable entre elles, ni la même disposition des sutures chez tous les sujets. (Voy. note 1.) Ainsi celui dont la région antérieure de la tête offre une proéminence (on entend par *proéminence* la partie arrondie de l'os qui fait saillie par rapport au reste), celui-là a les sutures du crâne configurées comme la lettre *tau*, T : il a en effet la ligne la plus courte [*suture coronale*] placée transversalement au-dessus de la proéminence, tandis que l'autre ligne [*suture sagittale*]

τὰς ἐκπυήσιας, Fract. § 27; hos *neque* ex toto nudare, *neque* quidquam suppurationes vereri, Lind. II, 737; Bosq. p. 57. Voici un autre exemple tiré de Thucyd. III, XXXI : *οὐδὲν γὰρ ἀκουσίως ἀφῖχθαι, non* enim invito venisse.

[2] *ταὐτὰ*, vulg. Litt. *ταυτὰ*, N, Paaw. *ταῦτα*, CM. — *πεφύκασιν*, vulg. Litt. *πεφύκασι*, Rutg. Erm. — Celse dit aussi : « neque enim certus earum (*sutures*) numerus est, sicut nec locus quidem, VIII, I (voy. notre *Comm.* sur les sutures). La connaissance exacte des sutures est indispensable au chirurgien pour le diagnostic des fractures du crâne : « Suturis se deceptum esse Hipp. memoriæ tradidit, more scilicet magnorum virorum et fiduciam magnarum rerum habentium. » (Celse, VIII, IV.)

[3] *τὸ*, codd. vulg. Litt. *αὐτέου* pro *τὸ*, BMN. — *ἡ . . . ἄλλο* includitur duobus semi-circulis ap. B. « Ce membre de phrase est en effet une parenthèse. » (Littré.) Cette parenthèse existe déjà dans les traductions de Cornarius, Vidius, Mercuriali, Lefèvre, Dissandeau ; Paaw l'a mise à la fois dans son texte et sa traduction. Quant à Rutgers et Ermerins, ils retranchent cette phrase sous prétexte que ce n'est qu'une glose marginale qui aurait passé dans le texte. Gardeil fait ici un contre-sens : « Chez ceux dont le front est pointu, l'os coronal faisant un avancement rond, la suture du coronal s'efface. » Il n'y a rien de tout cela dans le grec : quisquis ex priore capitis parte prominentiam habet (est autem prominentia rotunda ossis pars eminens præ alia), hujus suturæ, etc.

[4] *τουτέου*, BMN, Litt. Rutg. *τούτου*, vulg. Erm. Voy. note 8. — *δ'εἰσὶν*, CU, Merc. in marg. *τε*, BMN, *δ'* et *τε* om. vulg. Litt. : ces mots ne seraient pas à leur place, car l'opposition n'est pas ici, mais entre *ὀστῖς μὲν* qui précède et *ὀστῖς δ'* qui va suivre. — *αἱ ῥ.* codd. vulg. Litt. *αἱ*, om. Paaw.

[5] Gardeil, de Mercy, Littré ne traduisent pas *πρὸ*, que Calvus, Corn. et Foës rendent par *ad*, Maniald *in*, et mieux Vidius *super*, Lefèvre *sus*, Dissandeau *au-dessus*.

[6] *δ'*, vulg. Litt. *δὲ*, C, Paaw : comme plus loin *ἡ δὲ ἑτέρη*; *αἱ δὲ ἕδραι*, 3; *ἡ δὲ ἕδρη*, 7; *τούτων δὲ οὕτω*, 14; *τὸ δὲ ἕλκος*, 20. — Ante *γραμμὴν* add. *μακροτέρην*, BMN; om. vulg. Litt. Cet adjectif n'est pas nécessaire après *βραχυτέρην* qui précède.

ἔχει διὰ μέσης τῆς κεφαλῆς κατὰ μῆκος πεφυκυῖαν[7] ἐς τὸν τράχηλον αἰεί. Ὅσις δ' ὄπισθεν τῆς κεφαλῆς τὴν προβολὴν ἔχει, αἱ ῥαφαὶ τουτέῳ[8] πεφύκασι τἀναντία ἢ τῷ προτέρῳ· ἡ μὲν γὰρ βραχυτέρη γραμμὴ πρὸ τῆς προβολῆς πέφυκεν ἐπικαρσίη· ἡ δὲ μακροτέρη[9] διὰ μέσης τῆς κεφαλῆς πέφυκε κατὰ μῆκος ἐς τὸ μέτωπον αἰεί. Ὅσις δὲ καὶ[10] ἀμφοτέρωθεν τῆς κεφαλῆς προβολὴν ἔχει, ἔκ τε τοῦ ἔμπροσθεν καὶ ἐκ[11] τοῦ ὄπισθεν, τουτέῳ αἱ ῥαφαί εἰσιν ὁμοίως πεφυκυῖαι ὡς γράμμα τὸ ἦτα, Η, γράφεται· πεφύκασι δὲ τῶν γραμμέων[12] αἱ μὲν μακραὶ, πρὸ[13] τῆς προβολῆς ἑκατέρης ἐπικάρσιαι πεφυκυῖαι· ἡ δὲ βραχείη, διὰ μέσης τῆς κεφαλῆς κατὰ μῆκος πρὸς ἑκατέρην τελευτῶσα[14] τὴν μακρὴν γραμμήν. Ὅσις δὲ[15] μηδὲ ἑτέρωθι μηδεμίην προβολὴν ἔχει, οὗτος ἔχει τὰς ῥαφὰς τῆς κεφαλῆς ὡς γράμμα τὸ χῖ[16], X, γράφεται· πεφύκασι δὲ αἱ γραμμαὶ, ἡ μὲν ἑτέρη, ἐπικαρσίη πρὸς τὸν κρόταφον ἀφικνουσα[17]· ἡ δὲ ἑτέρη, κατὰ μῆκος διὰ μέσης τῆς κεφαλῆς.

II. Δίπλοον δ' ἐστὶ[1] τὸ ὀστέον κατὰ μέσην τὴν κεφαλήν· σκληρότατον

[7] πεφυκυῖαν, BMN, Litt. Erm. om. vulg. — ἐς, vulg. Litt. πρὸς, BMN.

[8] τουτέῳ, BMN, Litt. Rutg. τούτῳ, Erm. τούτων, C. τούτου, vulg. (il y a plus haut, 4, τουτέου). — τἀναντία, vulg. Litt. τὰ ναντία, Paaw. τὰ ἐναντία, BMN. — ἢ, vulg. Litt. — ἢ, om. BN.

[9] Post μ. add. γραμμὴ, BMN. — αἰεὶ, MN, Litt. Rutg. Erm. (comme plus haut); ἀεὶ, vulg.

[10] καὶ, vulg. om. BMN, Litt. Erm.; καὶ va bien pour la liaison des idées. — ἐκ τε, Paaw. Litt. — ἔκ τε, vulg.

[11] ἐκ, BMN, Litt. Rutg. om. vulg. — τουτέῳ, BMN, Litt. Rutg. τούτῳ, vulg. Erm. — Corn. Vid. Foës, Chart. Man. Lefèvre écrivent l'*éta* droit H; et Merc. Lind. de M. Littré, Rutg. l'écrivent couché Η : ces derniers ont raison, ce semble.

[12] γραμμέων, BMN, Litt. Rutg. Erm. γραμμῶν, vulg. γραμμάτων, CU.

[13] πρὸς, vulg. πρὸ, MNU, Litt. Rutg. Erm. — Æmil. Portus avait deviné cette correction : «πρὸ τῆς ut supra,» et Manialdus l'a mise dans son texte. — ἑκατέρης, vulg. Litt. ἑκατέρη, C. ἑκάτεραι, BMN. — ἐπικάρσιαι, BMN, Littré, Rutgers, Ermerins, ἐπικάρσιοι, vulg. (il y a plus haut et plus bas ἐπικαρσίη).

[14] τελευτῶσαι, vulg. τελευτῶσα, BCMNU. Litt. Rutg. Erm. Ici encore Æm. Portus avait deviné cette correction «τελευτῶσα, ut ad βραχείη referatur,» et Manialdus l'a inscrite dans son texte. Foës aussi écrivait en *note* : «Hic vero τελευτῶσα lego et non τελευτῶσαι ut habent omnia exx. vitiose.» *Omnia* n'est pas exact, car Foës lui-même donne cette leçon in *var.* p. 1336. — τὴν μακρὴν γραμμήν, vulg. Litt. τῆσι μακρῆσι γραμμῆσι, BMNU (C μακρῆσι repetit pro γρ.), Merc. et Paaw in marg. : *in utramque longam lineam desinens.*

[15] δὲ, BMN, Litt. δὲ, om. vulg. — μηδὲ ἑτέρωθι, C. μηδ' ἑτ. vulg. Litt. μηδ' ἑτερώθι, Man. μηδετέρωθι, Erm. Je remarque que μηδὲ est répété sept fois dans l'*Officine;* or les manuscrits n'y font jamais l'élision, quoiqu'il s'agisse d'esprits doux et d'esprits rudes, comme ici; vulg. et Littré n'élident eux-mêmes qu'une seule fois dans μηδ' ἑξασ. § 11, et encore ils ont contre eux neuf manuscrits, DFGHIJK MN et Bosq. — μηδεμίαν, vulg. Litt. Erm. μὴ δὲ μίαν, C. — μηδεμίην (ut *Hem.* 2; *Vet. med.* 19; *Vict. ac.* 3, 25; *Epidem.* III, n° 15; *Morb. mul.* l. I, § 36; *Pron.* 24).

par le milieu de la tête jusque vers le cou sans interruption. Celui, au contraire, ui cette proéminence occupe la partie postérieure de la tête, celui-là a les su- isposées en sens inverse du premier : car la ligne la plus courte est placée, il est ansversalement au-dessus de la proéminence, mais la plus longue, traversant la le milieu suivant sa longueur, vient s'étendre jusqu'au front sans interruption. à celui dont la tête présente une double proéminence, l'une en avant et l'autre ère, celui-là a les sutures configurées tout à fait comme la lettre *êta*, Η : de ces en effet, les deux longues sont disposées transversalement au-dessus de chaque nence [*suture coronale* et *suture occipitale*], tandis que la ligne courte s'étend dinalement par le milieu de la tête [*suture sagittale*] pour se terminer à chacune ndes lignes. Celui, enfin, qui n'offre aucune proéminence ni dans un sens ni ntre, celui-là a les sutures configurées comme la lettre *chi*, X : ces lignes, en ont disposées de telle façon que l'une se dirige obliquement vers les tempes et longitudinalement par le milieu de la tête.

). (*Des deux tables osseuses du crâne; du diploé.*) L'os du crâne est double vers

, Foës, Panw. Man. Chart. de M. Litt. , E, Ald. Frob. Merc. χι, M. χῑ om. manuscrits ont la plupart omis d'écrire es : T om. BCMN; H om. CMN; X N : Foës, frappé de cette dernière des- , a dit : « Aut ergo X aliter descriptum ut Ψ litteræ similitudinem potius re- is apparet. » Mais, pour trouver la forme l faudrait supposer le défaut de sou- s deux moitiés du frontal; la suture par Hippocrate représente plutôt un Y ou un Ψ. Voyez, sur ce chapitre d'Hip- Galien *De us. part.* IX, 17, et *De ossib. Comment.*

ικουσα, vulg. Kühn, Litt. Rulg. *ἀφί-* U; *ἀφήκουσα*, CMN, Erm. On lit plus *ήκει*, §§ 11, 12, 22 et 23. J'ajou- Hippocrate est dans l'habitude d'écrire *t. med.* 12; *ἥκειν*, *Vict. ac. app.* 10; 7; *ἥξει*, *ib.* 10; *Epid.* V, 74; *προσ- t. med.* 22; *Prorrhet.* II, n° 4; *Me-* (Comme son contemporain Thucydide : I, 27; *ἥξει*, II, 101; III, 4; *καθή-* II, 97, 99; *προσῆξαν*, II, 97; *διή-* III, 21, etc.)

δ' ἐσῖ. vulg. Litt. *δὲ ἐσῖ*. MN. Les divisions de Littré pour ce traité m'ont paru moins heureuses que d'habitude. Je n'ai pu les suivre, je les place entre parenthèses. Je me suis attaché à renfermer dans chaque alinéa, autant que possible, une idée distincte, en mettant à profit ce qu'avaient déjà fait Chartier, Foës, etc. — De Mercy a fait un singulier contre-sens : L'*os* (coronal) *est séparé en deux vers le milieu du front.* Il s'agit, non du défaut de soudure des deux moitiés du coronal, mais de la structure de la partie du crâne qu'Hippocrate dit formée de *deux tables.* Gardeil a tort d'en faire une condition générale : *Les os de la tête sont composés de deux lames.* L'auteur restreint ce fait exclusivement à une région; il y a là une nuance que Lefèvre n'a pas bien saisie : *L'os du milieu de la tête est double.* Hippocrate ne dit pas qu'il y a un *os du milieu*, mais que le crâne est *double au milieu de la tête.* « Quamnam, écrit Foës, mediam capitis partem intelligat, valde est ambiguum. » La réponse se trouve dans cette phrase de Celse qui lève toute difficulté : « Eaque simplex (calvaria), ab occipitio et temporibus; duplex, usque in verticem a fronte, est. » (L. VIII, c. 1.)

δὲ καὶ πυκνότατον αὐτέου[2] πέφυκεν τό τε ἀνώτατον ᾗ ἡ[3] ὁμοχροίη[4] τοῦ ὀστέου ἡ[5] ὑπὸ τῇ σαρκὶ, καὶ τὸ κατώτατον τὸ πρὸς τῇ μήνιγγι ᾗ[6] ἡ ὁμοχροίη τοῦ ὀστέου ἡ[7] κάτω· ἀποχωρέον δὲ ἀπὸ τοῦ ἀνωτάτου ὀστέου[8] καὶ τοῦ κατωτάτου, ἀπὸ τῶν σκληροτάτων καὶ πυκνοτάτων ἐπὶ τὸ μαλθακώτερον[9] καὶ ἧσσον πυκνὸν καὶ ἐπικοιλότερον[10] ἐς τὴν διπλόην αἰεί[11]. Ἡ δὲ διπλόη κοιλότατον[12] καὶ μαλθακώτατον καὶ μαλιστα σηραγγῶδές[13] ἐστιν· ἔστι δὲ καὶ πᾶν τὸ ὀστέον τῆς κεφαλῆς, πλὴν κάρτα ὀλίγου τοῦ τε ἀνωτάτου καὶ τοῦ[14] κατωτάτου, σπόγγῳ ὅμοιον· καὶ ἔχει τὸ ὀστέον ἐν ἑωυτῷ ὅμοια[15] σαρκία πολλὰ καὶ ὑγρὰ, καὶ εἴ τις αὐτὰ διατρίβοι τοῖσι δακτύλοισιν, αἷμα ἂν διαγίγνοιτο[16]

[2] αὐτέου, BMN, Litt. Rutg. αὐτοῦ, vulg. Erm.

[3] ᾗ ὁμοχροίη, id est *qua superficies ossis est sub carne :* Barth. in marg. — ᾗ ἡ, MN, Litt. ᾗ om. vulg. Ce pronom relatif, deviné par Barthez, se trouve représenté dans la traduction de Vidius (*qua* carne contegitur, . . . et *quæ* cerebri membranam contegit), et dans celles de Foës, Paaw, Chartier; et il est tellement indispensable, que J. Scaliger, qui ne l'avait pas dans son texte, a supprimé ce membre de phrase dont il ne savait que faire : «ἡ ὁμοχροίη τοῦ ὀστέου. Hæc et quæ totidem paulo post verbis repetuntur sine dubio glossemata sunt vetustissima, quæ in ora marginis a studiosis ascripta in contextum irrepserunt. . . . . Mirum vero cum tot tantorumque virorum in re medicina ætas nostra feracissima fuerit, nemini hoc ne minimum quidem oboluisse, etc.» On verra plus loin, note 6, que ces critiques et cette suppression ne sont pas fondées.

[4] ὁμοχροίη, vulg. Litt. ὁμόχροια (*bis*), B MN. Gardeil traduit : «La lame supérieure ... placée sous les chairs *est partout de même couleur.*» C'est aussi le sens adopté par Calvus (*colore simile est carni*) et par Cornarius (*consimilis est color ossis sub carne*). Foës ne s'y est pas trompé : «ὁμοχροίη, dit-il, hic intelligitur *superficiei utriusque levitas* et *æqualitas* aut *complanata planities.*» (Voy. note 6.)

[5] ἡ, BMN. ἡ, Litt. ἡ om. vulg. «Le subjonctif, dit Littré, ne s'entendrait pas ici; j'ai pensé qu'il valait mieux prendre l'article comme plus bas ἡ κάτω.» — μήνιγγι, vulg. Litt. μίνυγγι, C. μηνύγγι, Paaw.

[6] ᾗ, MN (ᾗ, B), Litt. ᾗ om. vulg. — ἡ, om. C. — J. Scaliger supprime encore ce membre de phrase. Dissandeau dans sa traduction, Rutgers et Ermerins même, pour le texte, ont suivi l'exemple de Scaliger; Littré objecte, avec raison, qu'il n'y a rien à changer au texte; je crois le prouver péremptoirement avec la citation suivante de Celse : «ex interiore parte concava (calvaria), extrinsecus gibba, *utrinque lævis et qua cerebri membranam contegit, et qua cute capillam gignente contegitur.*» VIII, 1. On peut conclure avec Manialdus, p. 300 : «hic locus Celsi demonstrat nihil esse irreptitium, ... nihilque esse delendum, cum ipse ad verbum interpretetur.» Galien, à son tour, interprète ὁμοχροίη» (*De us. part.* IX) : «λείαν κρανίου τὴν ἑκατέρωθεν ἐπιφάνειαν, *lævem utrinque cranii superficiem.*»

[7] ἡ, vulg. Litt. ᾗ, MN. Voy. note 5. — ἀποχωρέον, vulg. Litt. ἀποχωρέων, Dissand. in marg.

[8] ὀστέον, codd. vulg. Litt. «In libris legitur ὀστέον, quod nomen delevi, quum inepte inferri videretur in periodi decursu.» (Rutg. Erm.) J. Scaliger retranche toute la phrase jusqu'à *αἰεί*, sous prétexte qu'elle n'est qu'une répétition oiseuse de la suivante, ce qui n'est pas; il y a là deux idées distinctes dont il ne s'est pas rendu compte : 1° en s'éloignant des deux tables, on va vers des portions de moins en moins denses jusqu'au diploé; 2° le diploé est la partie la plus molle de toutes. Il n'y a point de tautologie ni de motif légitime pour retrancher un texte qui est fourni par tous les manuscrits, et qui, de plus, je puis l'ajouter,

u de la tête. Les portions les plus dures et les plus denses sont, d'un côté, la table
ıre [*t. externe*] par où la surface osseuse est sous-jacente à la chair, et de l'autre,
inférieure [*t. interne*] vers la méninge, à laquelle la surface osseuse (voy.
est adjacente par en bas [*en dedans*]. A partir des tables supérieure et infé-
on va des parties les plus dures et les plus denses vers la partie qui est plus
noins dense et plus creuse, jusqu'à ce qu'on atteigne le diploé. Le diploé est,
, la partie de l'os la plus creuse, la plus molle, et surtout la plus caverneuse. Au
crâne dans son ensemble, à part une très-petite partie, à savoir la table supé-
t l'inférieure, est semblable à une éponge; il renferme, dans son intérieur, des
les de semblable apparence, nombreuses et humides; et, si on les écrase entre
ts, on en exprime du sang. (Voy. note 16.) Il existe aussi dans sa structure de

sur l'autorité de Celse, que Paaw
à juste titre, p. 42, *fidelissimus Hipp.*
: *Ossaque ejus* (calvariæ) *ab exterio-*
rtibus, dura; ab interioribus, quibus
connectuntur, molliora sunt. (VIII, 1.)
θακώτερον, vulg. Litt. *μαλθακώτατον*,
es deux adjectifs suivants sont au com-

ικοινώτερον, E, Ald. Frob. Merc. Paaw.
ότερον, Foës. *ἐπικοινότερον*, C (c'est
de Celse, voy. note 8). Foës dit en
ἐπὶ κοιλότερον lego pro *ἐπὶ κοινότε-*
çon proposée par Martinus, adoptée
rtier, et conservée par Rutgers et Er-
il n'y a pas lieu de répéter *ἐπὶ* qui se
éjà plus haut; et la véritable leçon me
re *ἐπικοιλότερον*, MN (*ἐπικοιλώτερον*,
nd. et Bosq. in marg.). Maniald. (*ma-*
m), Litt. Vidius avait lu ainsi, en tra-
magis cava, et Lefèvre *caverneux*.
, BMN, Rutg. Erm. *αἰεὶ*, Litt. om.
e mot est utile au sens comme plus
1, n. 9.
te *κοιλ.* add. *τὸ*, Rutg. Erm. *τὸ* om.
lg. Litt.
ραγγῶδες, vulg. Litt. *σειρατῶδες*, CU,
ραγγῶδες, Q'. *συριγγῶδες*, Paaw in
πογγῶδες, quædam ex. ap. Foës. «*συ-*
s malim quam *σηριγγῶδες*.» (Foës.)
ore, dans Oribase, XLVI, 11, écrit *σή-*
et, Orib. XLVI, 28, *σηραγγώδη*.) Ga-
dans son *Gloss.* à *σηριγγώδη* : «laxa,
ultis foraminibus divisa; hæc enim *fora-*
ρίγγες et *σήραγγες* vocantur, et tale
ηριγγῶδες et *σηραγγῶδες*, hoc est *fo-*
raminosum.» Voy. § 27, 2. — *ἐστὶν*, vulg.
Litt. om. BMN, sans doute à cause du même
mot qui suit.

[14] *τοῦ*, BCMNU, Merc. in marg. Litt. Rutg.
τοῦ om. vulg.

[15] *ὅμοια*, codd. vulg. Martinus propose
ὁκοῖα, comme *ὡς τινα*; correction mise à la
marge par Paaw et Dissandeau, et adoptée par
Littré, Rutgers, Ermerins; je crois qu'il faut
conserver le texte de vulg. : Hippocrate vient
de comparer le diploé à une *éponge*, et il ajoute
qu'il s'y trouve des caroncules de *semblable*
apparence, *ὅμοια*, laissant aussi, comme une
éponge, suinter, par la pression, le liquide
qu'elles renferment : *similes carunculas.* —
ὑγρ. κ. πολ. BMN.

[16] *διαγίγν.* BMN, Litt. Rutg. Erm. *διγίν.*
vulg. «*διαγιγν.* pro *διέρχεσθαι* ponitur : nam
recte h. l. etiam quis scripserit *αἷμα ἂν διέλθοι*»
Erm. — *αὐτέων*, BMN, Litt. Rutg. *αὐτῶν*, vulg.
Erm. — Scaliger supprime toute cette phrase :
«Ubi sunt, obsecro, *σαρκία* illa in cranio? Ubi
sanguis, qui ex illis exprimitur, cum digitis
adliseris? Sunt hæc ægrorum somnia; . . . . .
quare miseret me doctorum hominum qui hanc
mendosam lectionem tuentur; . . . . . qui cum
hoc faciunt, profecto carunculas non in cranio
sed in cerebro habent; . . . . . Atqui vel cæco
apparet hæc omnia glossemata esse : *φλεβία*
interpretatur *σαρκία*, etc.» L'argumentation
de Scaliger repose sur deux motifs qui ne sont
pas fondés : l'un, c'est que *σαρκία* n'est qu'une
glose de *φλεβία*; c'est là une assertion gratuite;
l'autre, qu'Hippocrate n'a pu dire qu'il y avait
des caroncules dans le diploé, attendu qu'on

ἐξ αὐτέων. Ἔνι[17] δ' ἐν τῷ ὀστέῳ καὶ φλέβια λεπτότερα καὶ κοιλότερα, αἵματος πλέα. Σκληρότητι μὲν οὖν[18] καὶ μαλθακότητι καὶ κοιλότητι[19] ὧδε ἔχει.

III. Παχύτητι δὲ καὶ λεπτότητι[1], οὕτως· ὑμεναίσης[2] τῆς κεφαλῆς τὸ ὀστέον λεπτότατόν ἐστι καὶ ἀσθενέστατον τὸ κατὰ βρέγμα[3], καὶ σάρκα ὀλιγίστην καὶ λεπτοτάτην ἔχει ἐπ' ἐκείνῳ τούτῳ τῆς κεφαλῆς τὸ ὀστέον, καὶ ὁ ἐγκέφαλος κατὰ τοῦτο τῆς κεφαλῆς πλείστας ὑπεστίν[5]. Καὶ δή, ὅτι[6] οὕτω ταῦτα ἔχει, τῶν τε τρωσίων καὶ τῶν ἄλλων ὅσων τε ἐόντων κατὰ μέγεθος καὶ ἐλασσόνων, καὶ ὁμοίως τε τρωθέντων καὶ ἐόντων, τὸ ὀστέον τούτῳ τῆς κεφαλῆς φλάττει τε[8] κάλλιον καὶ ἐπιφαίνεται καὶ ἐστὶ ἐπιφλάττει, καὶ θανασιμώτερά[9] ἐστι καὶ χαλεπώτερα ἀπεκφεύγειν τε καὶ ἐκφυγεῖν τὸν θάνατον τούτῳ ἤπου τῷ τῆς κεφαλῆς ὀστέῳ τε ἐόντων τῶν τρωσιμάτων, καὶ ὁμοίως τε τρω-

rien admettre pas, argument, ni M. Littré, qui, supposant qu'Hippocrate ne s'est jamais trompé, n'a aucune valeur. » Il y a mieux que cela : pourquoi Hippocrate n'est-il pas justifié par les deux citations suivantes ? « La membrane médullaire tortue autant de petites vésicules qu'il y a de cellules dans la substance spongieuse des os ; . . . elle reçoit un grand nombre de vaisseaux qui forment un réseau très-fin. » Boyer, *Anatomie*, 3e éd. 1810. — « L'entrelacement des vaisseaux donne à l'intérieur du tissu cellulaire des os cet aspect rouge qui le caractérise : . . . ce sont ces vaisseaux qui, dans la section des os du crâne par le trépan, donnent à la scène la rougeur qu'on lui observe ; . . . en général, ils restent gorgés de beaucoup de sang après la mort. » (Bichat, *Anatom. gener.* 1801, t. III.) Ce qu'a écrit Hippocrate n'est donc pas si étrange ! Jugeons les hommes et les choses selon leur époque.

[17] ἔνι δ', vulg. Litt. Erm. ἐνὶ δὲ, E. Paaw. de M. ἐνὶ (sic), Man. ἐνεστὶν, BMN. — φλέβια, codd. vulg. Scalig. φλέβια, Litt. Rutg. Erm. — Celso traduit : « Interque ea (entre les deux tables, c'est-à-dire dans le diploé) venæ discurrunt, quas his alimentum subministrare credibile est. » VIII, 1.

[18] νὸν, codd. vulg. « La confusion, dit Littré, entre νῦν et οὖν est si fréquente dans les manuscrits, que j'ai cru pouvoir faire ici cette correction, même sans y être autorisé par aucune variante. » Elle avait déjà été faite par Æm. Portus : elle est conforme à ce qu'on lit dans Hippocrate : περὶ ἀέρων οὖν. *De aer. loc. aq.* § 8 ; et qui se reproduit *ibid.* §§ 9, 14, 22, etc.

[19] πληρότητι . . . μαλθακότητι . . . κοιλότητι, vulg. πληρότητος . . . μαλθακότητος . . . κοιλότητος, BMNU, Litt. Rutg. Erm. — Littré écrit à la ligne suivante παχύτητι . . . λεπτότητι, ce qui est disparate ; Ermerins l'en blâme vivement : « Quæ ratio mihi prorsus inepta videtur ; malim, servata cæterum prisca lectione, omnia genitivo describere. » Ainsi Littré a le tort de donner un texte irrégulier, et Rutgers et Ermerins celui de changer le leur sans autorité, car, pour ces deux derniers mots, il n'y a pas de variantes. A mon avis, il faut conserver le texte vulg. qui, quoi qu'on dise, n'est pas fautif, comme on va s'en convaincre. On lit, *Epidem.* l. I, s. 2, n° 5 (Foës, p. 948 ; Lind. t. I, p. 661 ; Erm. t. I, p. 170) : γεύμασι πᾶσιν ἡδέως εἶχον, que Foës traduit « ad omnes cibos alacres erant, » et il met en note : *Elegans est et familiaris Hippocrati phrasis.* Voici quelques citations à l'appui de ce jugement : ἔχειν ἐσθῆτι χρηστῇ, *Medic.* § 1 ; τοῖσιν ὀδονίοισιν μὴ εὐκαταλήπτως ἔχειν, *Officin.* § 9 ; οὕτω τῇ γνώμῃ ἔχοντες, *Fract.* § 6 ; ταῦτα τῷ πλήθει μετρίως ἔχειν, *Vet. med.* § 5 ; ἅλις ἔχει ὑπαλείφοντι, *Ulcer.* § 26 ; εὐήρη ὑπάρχειν (synonyme de ἔχειν) τῷ μεγέθει, *Medic.* § 4, etc. On trouve aussi dans Démosthène, *Ep.* III : τῇ

petites veines, plus déliées et plus creuses, qui sont pleines de sang. Tel est l'état du crâne quant à la dureté, la mollesse et la spongiosité. (Voy. note 19.)

3 (2). (*Régions plus faibles du crâne; corollaires touchant les plaies de tête.*) Voici maintenant ce qu'il en est du plus ou moins d'épaisseur du crâne : la région la plus mince et la plus faible de toute la tête est au niveau du bregma [*sinciput*]; l'os, en cet endroit, a au-dessus de lui le moins de chair et la chair la moins épaisse, tandis qu'au-dessous se trouve la masse la plus volumineuse de l'encéphale. Or, en raison de ces dispositions, que les blesssures et les armes vulnérantes soient pareilles ou inférieures en grandeur, à lésions égales ou même moindres, l'os, en ce point du crâne, sera plus facilement contus, fracturé ou enfoncé, et il y aura plus de danger pour la vie, plus de difficulté à guérir et moins d'espoir d'échapper à la mort que dans toute autre région de la tête. Aussi, avec des plaies semblables, à lésions égales ou même moindres, le malade, lorsque, du reste, il devra mourir de sa blessure, succombera à une plaie de

γε εὐνοίᾳ οὕτως ἔχων πρὸς ὑμᾶς; dans saint Basile : *τῇ τε οἰκειότητι μετὰ τοὺς γονέας ὑμῖν τυγχάνω* (synonyme de *ἔχω*), *Ad adolesc.* etc.

III. [1] Voy. § 2, n. 19. — *οὕτως*, vulg. *οὕτως* om. CMNU. Ald. Litt. «*οὕτως* servandum est,» dit avec raison Ermerins; il fait ici le pendant de *ὧδε* qui précède.

[2] *ξυμπάσης*, MN (*ξυμπάσαι* (*sic*), B), Litt. Rutg. Erm. *συμπ.* vulg.

[3] *κατάβρεγμα*, E. *καταβρέγμα*, Frob. Æm. Portus *κατὰ βρέγμα*, sic paulo post. — *τὸ κατὰ βρέγμα*, vulg. Litt. *τὸ* om. Chart. (V. note 14). — Forte legendum *κατὰ τὸ β*. Bosq. in marg. «De meo *τὸ* ante *βρ.* scripsi, ægre ferens abesse articulum.» Ermer.

[4] *ἐφ'*, vulg. Litt. *ἐπί*, MN, Rutg. Erm. — *ἑωυτέῳ*, MN, Litt. Rutg. *ἑωυτῷ*, vulg. Erm. *ἑαυτῷ*, C. Voy. § 4, n. 4. — *ταύτῃ*, vulg. Litt. *ταύτης*, BMN.

[5] *ὑπέσλι* (*sic*), E. *ὕπεσλι*, vulg. Erm. *ὑπεσλιν*, Litt.

[6] *δὴ ὅτι*, BMN, Litt. Plus loin il y a *καὶ δὴ, τουτέων οὕτως ἐχόντων*; ce rapprochement a déterminé Littré. *διότι*, vulg. Rutg. — *μέγεθος*, codd. vulg. *μεγέθος*, Litt.

[7] *τρωθεὶς*, vulg. Litt. Erm. *τρωθεισῶν*, BMN (il faudrait au moins *τρωθέντων* comme plus loin, § 4, 16). Scaliger : «Verba hæc crebro in hoc libro repetuntur; sed hic vacare puto, quamquam omnino delere non ausim, nam recto casu absoluto utuntur Iones, ut infinitis prope locis Herodotus, et hic, ut videbis infra.» La même idée se trouve cinq fois dans ce traité; plus bas, § 3, l. 9; et § 4, l. 5; § 16; § 19. (Littré.)

[8] *τε*, vulg. Litt. *τε* om. BMN. — *ῥίγνυται*, Ald. *ῥήγν.* vulg. Litt. — *ἔσω*, vulg. Litt. *εἴσω*, BMN.

[9] Dissandeau retranche ce membre de phrase *θαν.* comme étant une glose qui fait double emploi avec ce qui suit. — *ἐσλι*, positum post *χαλ.* BMN.

[10] Littré et Daremberg traduisent : *plus difficile à traiter*. Ce n'est pas le *traitement* qui est plus difficile, mais la *guérison : difficilius sanantur* (Paaw); *ces plaies sont plus difficiles à guérir* (Lefèvre, Dissandeau). — *ἧπου*, C. *ἢ πού*, Man. *ἥπου*, vulg. Litt. Erm.

[11] Scaliger veut retrancher ce membre de phrase. — *ἐξίσων*, codd. vulg. Litt. *ἐξισος* étant regardé comme fort douteux (voy. Schneider, *Lexiq.* et Dindorf, *Thesaur. ling. gr.*), Rutgers et Ermerins écrivent *ἐξ ἴσων*; je remarque que *ἐξισόω, æquo, adæquo*, est fort employé par les contemporains d'Hippocrate (voy. Thucyd. II, 97; VI, 87; Herodot. II, 34; Sophocl. *Elect.* 788, 1072; *Œd. tyr.* 425, 1507; Aristoph. *Ran.* 688; Plato, *Leg.* XI; *Resp.* VIII, etc.), qu'il en est de même d'*ἔπισος*, et je crois devoir maintenir *ἐξίσων*. On lit *ἐξίσου* dans saint Grégoire de Naz. *De vita sua*, v. 26. «Le texte

θεὶς καὶ ἧσσον, ἀποθνήσκει[12] ὁ ἄνθρωπος, ὁκόταν[13] καὶ ἄλλως μέλλῃ ἀποθανεῖσθαι ἐκ τοῦ τρώματος, ἐν ἐλάσσονι χρόνῳ ὁ ταύτῃ ἔχων τὸ τρῶμα τῆς κεφαλῆς ἥπου ἄλλοθι. Ὁ γὰρ ἐγκέφαλος τάχιστά τε καὶ μάλιστα κατὰ τὸ[14] βρέγμα αἰσθάνεται τῶν κακῶν τῶν γιγνομένων ἔν τε τῇ σαρκὶ καὶ τῷ ὀστέῳ· ὑπὸ λεπτοτάτῳ[15] γὰρ ὀστέῳ ἐστὶ ταύτῃ ὁ ἐγκέφαλος καὶ ὀλιγίστῃ σαρκὶ, καὶ ὁ πλεῖστος ἐγκέφαλος ὑπὸ τῷ βρέγματι κεῖται. Τῶν δὲ ἄλλων τὸ κατὰ τοὺς κροτάφους ἀσθενέστατόν ἐστιν· ξυμβολή[16] τε γὰρ τῆς κάτω γνάθου πρὸς τὸ κρανίον, καὶ κίνησις ἔνεστιν ἐν τῷ κροτάφῳ ἄνω καὶ κάτω ὥσπερ ἄρθρου· καὶ ἡ ἀκοὴ πλησίον γίγνεται αὐτέου, καὶ φλὲψ[17] διὰ τοῦ κροτάφου τέταται κοίλη τε καὶ ἰσχυρή.

IV. Ἰσχυρότερον[1] δ' ἐστὶ τῆς κεφαλῆς τὸ[2] ὀστέον ἅπαν τὸ ὄπισθεν τῆς κορυφῆς καὶ τῶν οὐάτων, ἢ ἅπαν[3] τὸ πρόσθεν, καὶ σάρκα πλέονα καὶ βαθυτέρην ἐφ'[4] ἑωυτέῳ ἔχει τοῦτο τὸ ὀστέον. Καὶ δὴ, τουτέων[5] οὕτως ἐχόντων, ὑπό τε τῶν τρωσίων καὶ τῶν βελέων ἴσων ἁπάντων[6], καὶ ὁμοίως[7] καὶ μεζόνων

de vulg., dit Littré, ne peut subsister; car ἐξίσων est en contradiction avec ἧσσον qui suit; il faut donc ou retrancher la phrase avec Scaliger, ou ajouter καὶ ἡσσόνων après τρωμ. ce qui m'a paru plus naturel.» Rutgers et Ermerins adoptent cette addition; je ne la crois pas nécessaire; il s'agit d'une sorte de résumé : « *Avec de semblables blessures* (*pari vulneratione*, Paaw), à lésions égales ou moindres, etc.» Il n'y a pas là de contradiction ni rien à ajouter pour le sens : il est complet.

[12] ἀποθνήσκειν, U, Ald. ἀποθνήσκει, vulg. Litt. — ὁ, MN, Litt. Rutg. Erm. ὁ om. vulg.

[13] ὁκόταν, BMN (forme ion. fréq. *Med.* § 15; *Hem.* § 9; *Fract.* § 9; *Aphor.* I, 8; II, 48; III, 5, 6; *Aer. loc. aq.* §§ 3, 4, 7, 8; *Pron.* § 23, etc.); Rutg. Erm. ὅταν, vulg. Litt. — ἥπου, voy. note 10.

[14] τὸ, vulg. Litt. τὸ om. Chart. (vide supra, n. 3). — γιγνομένων, Litt. Rutg. Erm. γιν. vulg.

[15] λεπτοτάτῳ, vulg. Litt. λεπτῶ τε, BMN. λεπτότητος, C. ὑπολεπτότατος ὀστέω ἐνὶ ταύτῃ, U. — γὰρ, om. CU. ταύτην, C. — ὀλίγῃ, vulg. ὀλιγίστῃ, BMN (ut supra init.), Litt. Rutg. Erm.

[16] σ. codd. vulg. Rutg. ξ. (ut *Artic.* §§ 30, 31, *Mochl.* § 4), Litt. Erm. — κίνησις, vulg. Litt. κλίνησις, C. — ἔνεστιν, BMN, Litt. ἔνεστι, Rutg. Erm. ἐστὶν, vulg. — γίγν. N, Litt. Rutg. Erm. γίν. vulg. — αὐτέου, codd. vulg. Litt. Rutg. αὐτοῦ, Ermer.

[17] Daremberg : *carotides?* — Il s'agit de l'artère *temporale*. Fallope suppose qu'Hippocrate désigne la *veine* par le mot *creuse* (attendu que c'est un rameau de la jugulaire qui vient de la veine *cave*), et l'*artère* par le mot *forte* (voy. Dissandeau, p. 64). La vérité est qu'Hippocrate ne distingue pas toujours les artères des veines et que souvent il se sert du même mot φλὲψ pour les unes et les autres.

IV. [1] ἰσχνότερον, M; Celse, VIII, c. 1, dit au contraire : « Crassissimum vero in capite os post aurem est.» — ἰσχυρότερον, codd. vulg. Litt.; *validius*, *robustius* (Galien, *De ossib.* réunit les deux idées : πυκνότατον καὶ ἰσχυρότατον; Oribase, *Collect. med.* XXV, 3). — δὲ CMN. δ', vulg. Litt.

[2] τοῦ ὀστέου παντὸς (πᾶν, CU), τὸ ὀστέον (τὸ μὲν τῆς, Barth. in marg. — τὸ μὲν om. vulg.), τῆς κ. vulg. Il manque à vulg. l'idée qu'exprime Celse *post aurem;* Martinus s'en est inspiré, en proposant οὐάτων ὄπισθεν. ἢ. et

tête située en cet endroit en moins de temps que si elle siégeait partout ailleurs. Car c'est au bregma [*sinciput*] que l'encéphale est le plus vite et le plus fortement affecté par les accidents qui surviennent à la chair et au crâne; c'est là, en effet, qu'il est recouvert par l'os le plus mince et le moins de chair; et c'est aussi sous le bregma qu'est logée la majeure partie de la masse encéphalique. De toutes les autres régions, la plus faible est celle des tempes : c'est là que la mâchoire inférieure se joint au crâne et que se passe le mouvement qui s'exécute en haut et en bas dans la tempe, à la manière d'une articulation. L'organe de l'ouïe se trouve aussi dans le voisinage, et à travers la tempe s'étend une veine creuse et forte [*artère temporale*].

4 (2. *suite*). (*Régions plus résistantes du crâne; déductions par rapport aux plaies de tête.*) Il y a plus de solidité dans toute la région du crâne située en arrière du sommet [*sinciput*] et des oreilles [*occiput*] que dans toute la région antérieure, et c'est aussi d'une couche de chair plus abondante et plus épaisse que l'os s'y trouve recouvert. Or, par le fait de ces dispositions, que les blessures et les armes vulnérantes soient toutes

Foës, in *not.* donne et approuve *ὀπισθεν τῆς κορ.* La meilleure leçon est *τὸ ὀστέον ἅπαν τὸ ὀπισθεν τῆς κ.* BMN, Litt. — «*ἅπαν* delevi; ... de longe minore cranii parte posteriore, *ἅπαν* abundat et librariorum errore invectum est.» Ermerins. Les parties, n'importe leur grandeur, peuvent fort bien être comparées chacune dans leur *entier*, *ἅπαν*. Déjà Vidius avait traduit: «Quod *post* aures et verticem est,» et Calvus avant lui : «Os quod *in parte posteriore*, quodque *post aures* est.» Dissandeau se trompe, en écrivant : «L'os du sommet, *κορυφῆς*, est celui qui descend depuis le sommet où est la rencontre de la sagittale avec la lambdoïde, jusqu'au col; de sorte qu'il n'est pas besoin de lire *ὀπισθεν τῆς κορυφῆς*.» Cela est contraire à la définition très-catégorique de Rufus : «Les régions qui sont de chaque côté du bregma se nomment *tempes;* et la région médiane, sur laquelle on enroule les cheveux pour la coiffure, s'appelle *sommet*, *κορυφή vertex*.» (H. Stephan. *Diction. medic.* p. 528; Oribase, *Coll. med.* XXV, 1.)

[3] *ἢ πᾶν*, vulg. *ἢ πᾶν*, U; *ἢ ἅπαν*, BMN, Litt. Rutg. Erm.—*πλέονα*, vulg. Litt. *πλείονα*, BMN.

[4] *ἐφ'*, vulg. Litt. *ἐπὶ*, MN, Rutg. Erm. (Voy. § 3, n. 4.) — *ἐωυτέῳ*, MN, Litt. Rutg. *ἐωυτῷ*, vulg. Erm.

[5] *τουτέων*, BMN, Litt. Rutg. *τούτων*, vulg. Erm. — *ὑπό τε τῶν*, codd. vulg. Rutg. Erm. *ὑπὸ τῶν τε*, Litt. «Le déplacement que j'ai effectué, dit Littré, quoique ne s'appuyant sur aucun manuscrit, se justifie par le parallélisme de la phrase *οὕτω ἔχει, τῶν τε τρ.* § 3.» Je ne trouve pas de parallélisme entre ces phrases; je remarque, au contraire, qu'Hippocrate écrit *ἐκ τε τοῦ ἐμπροσθεν*, § 1, l. 12; *ἐν τε τῷ ἐμπροσθεν*, § 5; *περί τε τῶν*, *Pron.* § 25. — *τρώσηων*, CU.

[6] *ἀπάντων*, codd. vulg. «*ἀπάντων*, dit Littré, n'a pas de sens; j'y ai substitué *ἐόντων*, guidé par le parallélisme de la même phrase.» Rutgers et Ermerins adoptent ce changement. Or il n'y a pas absolument parallélisme, car *ὑπὸ* manque dans l'autre phrase; et ici *ἐόντων* devient superflu avec cette préposition; enfin *ἀπάντων* ne fait pas plus disparate qu'*ἴσων*. Hippocrate *compare tous* ces accidents, qu'il subdivise en deux catégories : *majoribus aut minoribus*. Corn. Vid. Foës, Merc. Man. Chartier, etc. conservent *omnibus*.

[7] *ὁμοίως*, BMN, *ὁμοίων*, vulg. Litt. Erm. — *μεζόνων*, MN, Litt. Rutg. *μειζ.* vulg.

[illegible] τιτρωσκόμενος[9] καὶ μᾶλλον, ταύτῃ τῆς κεφαλῆς τὸ [illegible] ἥσσον ὀνήγνυται καὶ φλᾶται ἔσω[10]· καὶ, ἢν[11] μέλλῃ ὤνθρωπος[12] ἀπο[illegible] καὶ ἄλλως ἐκ τοῦ τρώματος, ἐν τῷ[13] ὄπισθεν τῆς κεφαλῆς ἔχων τὸ [illegible] ἐν πλέονι χρόνῳ ἀποθανεῖται· ἐν πλέονι γὰρ χρόνῳ τὸ ὀστέον ἐμ[illegible] τε καὶ διαπυίσκεται κάτω ἐπὶ τὸν ἐγκέφαλον διὰ τὴν παχύτητα[15] [illegible] καὶ ἐλάσσων ταύτῃ τῆς κεφαλῆς ὁ ἐγκέφαλος ὕπεστι, καὶ πλέονες [illegible] τὸν θάνατον τῶν ὄπισθεν τιτρωσκομένων τῆς κεφαλῆς ὡς [illegible] τῶν ἐμπροσθεν. Καὶ ἐν χειμῶνι πλέονα[17] χρόνον ζῇ ὤνθρωπος [illegible] καὶ ἄλλως μέλλει ἀποθανεῖσθαι ἐκ τοῦ τρώματος, ὁκου[illegible] κεφαλῆς [illegible] τρῶμα.

[illegible] τῶν ἐλέων τῶν ὀξέων καὶ[2] κουφοτέρων, αὐ-

[illegible]

trois mots cités plus haut se rencontrent quelquefois écrits avec l'esprit rude.» ὤνθρωπος. Litt. Rutg. Erm.

ὁ ἐκ τοῦ, BMN. — ἐν τῷ sine ὁ, vulg. Litt. «Articulus ὁ ferri nequit præcedente ὤνθρωπος, neque ἐκ τοῦ præ ἐν τῷ præstat.» Ermer. Voy. § 3, l. 10. — πλέονι, vulg. Litt. πλείονι (bis), BMN. Daremberg traduit : *mettra plus de temps à mourir*; ce qui semblerait signifier : «aura une agonie plus longue;» le sens est : *la mort arrivera plus tard* (Gardeil), *diutius morietur* (Man.).

[illegible] ἐμπ. codd. vulg. Litt. «ἐκπ. ita de meo dedi pro codd. lectione ἐμπ. Sæpius hæc præpp. in compositis confunduntur.» Ermer. Je vois dans l'épaisseur de l'os un obstacle, non à l'*établissement de la suppuration*, ἐκπ. mais à la *pénétration du pus*, ἐμπ. — Barth. in marg. : «Ex his colliges sentire Hipp. ab ossium capitis fractura mortem sequi, suppurante in cerebri membranas osse læso et ita tum eas corrumpente et cerebrum inficiente : unde febris, deliria, convulsiones, mors denique. Ceterum ait hic, læso occipite lethali vulnere, multo tardius extingui ægros quam si alia parte plaga esset inflicta : ubi ab ossis natura rationem [illegible]»

[illegible] παχύτ. vulg. Litt. ταχύτ. U. — ἐλάσσων, vulg. Litt. ἐλάσσω, BMN. — ταύτῃ, vulg. Litt. [illegible] supra : ταύτης, BM. Chart. — «Altera [illegible] *occipitis minus cerebri subest* : [illegible] ille osse, minus cerebrum afficietur

égales, et comparativement (voy. note 6) soit plus grandes soit moins grandes, à lésions égales ou même plus considérables, l'os, en ce point du crâne, sera moins facilement fracturé et enfoncé; et si, du reste, le malade doit mourir de sa blessure, celui dont la plaie occupe la région postérieure de la tête succombera après un temps plus long; il faut, en effet, plus de temps pour que le crâne, en raison de son épaisseur, se laisse pénétrer par le pus (voy. note 14) et que celui-ci traverse en bas [*en dedans*] jusqu'à l'encéphale, dont, au reste, la portion sous-jacente est en ce point moins considérable; aussi voit-on d'ordinaire, dans les blessures de la région postérieure de la tête, plus de malades échapper à la mort que dans celles de la région antérieure. Ajoutons qu'en hiver le blessé, si, du reste, il doit mourir de sa blessure, survivra plus longtemps qu'en été, quel que soit le point de la tête où siége la lésion.

5 (3). (*De l'empreinte ou hédra; influence des sutures sur sa gravité.*) Quand des

quam qua et plurimum est et maxime prominet, antiqua scil. parte.» Barth. in marg.

[16] *ἐκφυγγάνουσιν*, Ald. Frob. Merc. Foës, Paaw. Man. Chart. *ἐκφυγγάνουσι*, Lind. Kühn, de M. Litt. Rutg. Erm. — *ἐπιτοπολὺ*, vulg. Paaw. Litt. Rutg. *ἐπὶ τὸ πολύ*, CMN, Man.

[17] *πλέονα*, vulg. Litt. *πλείονα*, BMN. — *χρόνον*, vulg. Litt. *χρόνων*, B. — *ἄνθρωπος*, MN. *ἄνθρ.* B. *ἀνθ.* vulg. *ἄνθρ.* Litt. Rutg. Erm. Voy. § 4, n. 12. «Satis expedita ratio : nec enim tam facile febris accenditur hyeme quam æstate, et humores hyeme sunt *κατάῤῥοποι* qui æstate erant *ἀνάῤῥοποι*, unde minus noxæ patitur cerebrum.» Barth. in marg.

[18] *ὅσλις καὶ*, CEU, Ald. Frob. Merc. Paaw. Man. Litt. (Erm. : hæc omnino vera lectio quam e libris med. et par. duobus exhibuit Littreus. — Il ne faut pas oublier les cinq éditeurs qui l'avaient déjà donnée.) *ἡ ὅσλις ἂν*, BMN. *εἰ τις καὶ*, Foës, Chart. Lind. Kühn, de M. — *μέλλει*, vulg. Litt. *μέλλοι*, BMN (à cause d'*ἂν*). — *πώματος*, C pro *τρώμ.* de vulg. Litt.

[19] *ὅπου οὖν*, CU, Ald. Frob. Merc. Paaw. *ὅκου ἂν*, BMN. *ὁποοῦν*, Foës de Francfort. — Æm. Portus : *ὁπουοῦν*. — Barth. in marg. : «*ὁπουοῦν* id est *quacunque* tandem *capitis parte* noxa sederit.» — *ὁπουοῦν*, Foës de Chouet, Man. *ὁποσοῦν* (*sic*), Chart. *ὁκουοῦν*, Litt. Rutg. Erm. — *ἔχει*, MN. *ἔχων*, vulg. Litt. — Celse a dit, II, 1 : «Salubberrimum ver est; proxima deinde ab hoc hiems; periculosior æstas, autumnus longe periculosissimus.» — Hippocrate redoute l'influence fâcheuse de l'été soit pour les plaies de tête, qui ont une nature toute particulière (voy. *De ulcer.* § 5), soit pour la plaie que fait le trépan. (*De cap. vuln.* § 20.) Or comment concilier cette doctrine avec ce qu'il écrit, *Aphor.* V, 18 : «Frigidum inimicum ossibus, dentibus, nervis, encephalo, dorsali medullæ; calidum vero utile.» Cela s'explique, selon Paaw, parce qu'il parle alors des os en général, et non de ceux du crâne, qui ont une nature spéciale : «nam illa calidiora reliquis sunt ossibus;» selon Heurnius (*Comm.* in *Aphor. Hipp.*), parce qu'il est plus facile de se défendre du froid que du chaud; selon Dissandeau, parce que «estant la chaleur de l'esté jointe avec l'humidité du cerveau, elle engendre plus aisément de la pourriture, dont vient l'inflammation, d'elle la fièvre et la phrenesie, et la mort» (voy. Barthez, 4, n. 17); enfin, selon Manialdus, parce que cet aphorisme ne s'applique pas aux saisons, qu'il ne s'agit nullement de l'hiver, mais seulement de l'eau froide comme le prouve le commentaire de Galien in *Aphor.* V, 21, 23 et 24. (Ermerins insiste lui-même sur cette explication de Galien, Hipp. I, p. 430.)

V. [1] «*ἕδρη* dicitur Hipp. in capitis vulneribus, ubi ita impactum vulnus est ut *teli vestigium* in osse remaneat et impressum sit.» (Foës, *Œcon.* Hipp.) Voy. § 5, n. 4 in fine, et § 9, n. 1.

[2] Post *καὶ* add. *οὐ*, E : les armes pesantes

ται[3] ἐπὶ σφῶν αὐτέων γινόμεναι ἐν τῷ ὀστέῳ, ἄνευ ῥωγμῆς τε[4] καὶ φλάσιος ἢ[5] ἔσω ἐσφλάσιος (αὗται δὲ[6] γίγνονται ὁμοίως ἔν τε τῷ ἔμπροσθεν τῆς κεφαλῆς καὶ ἐν τῷ ὄπισθεν), ἐκ[7] τουτέων ὁ θάνατος οὐ γίγνεται κατά γε δίκην[8], οὐδ' ἢν γένηται. Ῥαφὴ δὲ ἐν ἕλκει φανεῖσα, ὀστέου ψιλωθέντος, παντάχοῦ τῆς κεφαλῆς τοῦ ἕλκεος γενομένου, ἀσθενέστατον γίγνεται[9] τῇ τρώσει καὶ τῷ βέλει ἀντέχειν, εἰ τύχοι[10] τὸ βέλος ἐς αὐτὴν τὴν ῥαφὴν στηριχθέν· πάντων δὲ μάλιστα, ἢν[11] τὸ [ἕλκος] ἐν τῷ βρέγματι γενόμενον κατὰ τὸ ἀσθενέστατον τῆς κεφαλῆς, καὶ αἱ ῥαφαὶ εἰ τύχοιεν ἐοῦσαι[12] περὶ τὸ ἕλκος, καὶ τὸ βέλος αὐτέων τύχοι τῶν ῥαφῶν.

VI. Τιτρώσκεται δὲ ὀστέον τὸ ἐν τῇ[1] κεφαλῇ τοσούσδε τρόπους· τῶν δὲ

font des blessures plus graves (voy. § 14) que celles qu'Hippocrate indique ici; il faudrait au moins un correctif comme οὐ πάνυ.

[3] αὗται, Litt. Rutg. Erm. αὕται, vulg. Corn. et Mercur. traduisent *ipsæ in se ipsis*, c'est lire αὗται. Vidius omet ce membre de phrase. — αὐτέων, BMN, Litt. Rutg. αὐτῶν, vulg. Erm. αὐτῶν, C.

[4] τὰ νεῦρα ἀγμῆς pro ἄνευ ῥωγμῆς, CEU, Ald. Frob. Merc. — Scaliger : «αἱ δὲ ἕδραι, monstrum lectionis usque ad vocem ἀγμῆς; quod et ipsum irreptitium est. Conjunge vocem τὸ τρῶμα cum ἀγμῆς; ... ὀπουοῦν τῆς κεφαλῆς ἔχων τὸ τρῶμα ἀγμῆς τε κτλ. Quo quid clarius est?» Cette suppression, comme le dit fort bien Littré, jette Scaliger dans un contresens chirurgical auquel il n'a pas fait attention : il en résulterait qu'Hippocrate aurait dit que la *fracture*, la *contusion* et l'*enfoncement* du crâne ne sont pas des lésions capables de causer la mort par elles-mêmes; or cela ne peut se soutenir. Il faut donc conserver ἕδραι, genre de lésion traumatique d'une moindre gravité. Reste à restaurer le texte : une glose de L retient οὐ κουφοτέρων et δέονται; et une autre de Q' met βλάπτουσι après κουφοτέρων sans οὐ (βλάπτουσι pro αὗται, E), et δέονται (comme E) après ἐσφλάσιος, en gardant τὰ νεῦρα ἀγμῆς. Or βλάπτουσι après κουφ. ne peut guère être admis, puisque Hippocrate dit plus loin que ces lésions sont par elles-mêmes sans danger; il faudrait au moins οὐ πάνυ βλάπτ. Quant à δέονται, placé après ἐσφλ. il faudrait, dit avec raison Littré, pour en tirer un sens, admettre que ce verbe gouverne βελέων, c'est-à-dire *les hédras ont besoin, pour être produites, de traits aigus et légers;* mais cette signification serait peu naturelle et la construction très-embarrassée. Il faut donc s'en tenir au texte : ἕδραι est un nominatif absolu, comme il y en a tant dans ce traité. — ἄνω ῥωγμῆς, Merc. in marg. C'est à la sagacité de Foës qu'on doit la correction de ce texte : «Exemplaria mss. ἄνω ῥωγμῆς habent, ubi publicata τὰ νεῦρα ἀγμῆς τε legunt; utraque vitiose admodum; ... ita legendum existimo ἄνευ ῥωγμῆς τε» (in *not.* p. 898). ἄνευ ῥωγμῆς ἐκ φλάσιος, Bosq. in marg. — La correction de Foës a passé depuis dans Paaw, Man. Chart. Lind. Kühn, de M. Litt. Erm. — Barthez l'inscrit en marge, et ajoute : «Agit enim hic de ea capitis læsione quam ἕδρην vocat, in qua *teli lædentis vestigium* manet; atqui de simplici agit quæ sola per se subsistat et facta sit sine rima, et contusione, et ossis depressione : ut sint quatuor hæ ossium capitis fracturæ species, *sedes, rima, contusio, ossis depressio.*»

[5] ἢ, Foës, Paaw, Chart. Lind. Kühn, de M. Litt. Erm. καὶ pro ἢ CEMNU, Ald. Frob. Merc. Man. ἢ dans ce traité a souvent le sens de καὶ. — φλάσης, CU. ἐσφλάσης, CU.

[6] δέ γίν. vulg. Litt. δ'ἐπιγίνονται, BMN. γίγν. ut *infra* n. 9. Il faut admettre cette phrase comme une parenthèse, ainsi que l'ont vu Foës in *not.* Corn. Merc. et Paaw, in *trad.* Littré, etc.

[7] ἐκ τ. vulg. Litt. ἐξ ὧν pro ἐκ τ. BMN. — τουτέων, CEU, Ald. Frob. Merc. Man. de M. Litt. Rutg. τούτων, Foës, Paaw, Chart. Lind.

armes aiguës et légères ont entamé le crâne, mais que cette hédra ou empreinte existe seule sur l'os, sans fissure, ni contusion, ni enfoncement (et cet accident survient aussi bien dans la région antérieure de la tête que dans la postérieure), la mort n'en est pas naturellement la conséquence, même alors qu'elle a lieu. Dans le cas où une suture apparaît au fond de la plaie, l'os ayant été dénudé, quelle que soit la région de la tête lésée, il y aura très-peu de résistance à la blessure et à l'arme vulnérante, si cette dernière est fichée dans la suture même; il y en aura moins encore, si le coup a porté sur le bregma [*sinciput*], qui est la région la plus faible de la tête, si les sutures se trouvent à proximité de la plaie, et qu'enfin l'instrument ait atteint les sutures elles-mêmes. (Voy. note 11.)

6 (4). (*Division des lésions traumatiques du crâne : 1° Fracture.*) Voici en combien

Kühn, Erm. — *ὁ θ.* BCMNU, Litt. Rutg. Erm. *ὁ*, om. vulg. *γίνεται*, vulg. Kühn, Litt. legend. *γίγν.* ut § 5, n. 9.

[8] Paaw traduit : *similiter et eodem modo*, Corn. et Merc. *secundum justitiam;* c'est plutôt *æque* (Vidius, Man.), ou mieux *æquo jure* (Foës, Chart.). — Barth. in marg. : « Istud *κατά γε δίκην* significat *ratione ipsius fracturæ mortem non sequi*, ut, si ea de causa morietur æger, conspirent omnia in ejus perniciem necesse sit, ut si cui admodum cacochymo vel alioqui longo morbo fracto ea plaga sit inflicta a qua sedes, poterit febris inde orta conjugata sed non ratione fracturæ, ast ipsius febris a cacochymia ortæ vel debilitatis longo ante morbo contractæ. His omnibus addi potest medici error, aut ægroti aut *τῶν ἔξωθεν.* » — *οὐδ' ἦν*, vulg. Litt. *οὐδὲ ἦν*, Man. *ἦν*, M.

[9] *γίγν.* MN, Litt. Rutg. Erm. *γίν.* vulg. — *ἀντέχ.* vulg. *ἀντέχ.* C.

[10] *εἰ τύχοι*, BCMNU, Man. Litt. (optat. comme plus loin). *εἰ τύχῃ*, vulg. *ἢν τύχῃ*, Rutg. Erm. — *αὐτὴν*, vulg. Litt. Erm. *ἑωυτὴν*, BMN. Voy. *Jusj.* et *Fist.* § 1. — Barth. in marg. : « Ait periculosissima ea esse capitis vulnera quæ in suturis inhæsere, maxime si os denudatum sit, cum etiam ab his se falsum fuisse scribit Hipp.; periculum autem pendet ab ossis debilitate, a difficultate cognitionis fracturæ illo loco, item a febri quam læsæ meningum per suturas transeuntium ad pericranium constituendum fibræ excitant. »

[11] *ἦν τὸ βέλος*, codd. vulg. *ἦν*, U, Man. — *γενόμενον*, vulg. Litt. *γίν.* Man. — Littré écrit : « J'ai suivi l'avis de Scaliger qui dit : *illa, ἦν τὸ βέλος, delenda sunt.* Ces mots sont en effet un embarras dans la phrase; et ils ont pu si facilement s'y glisser à cause de la répétition de *βέλος*, qu'on est justifié, je crois, de se passer de l'autorité des manuscrits pour cette suppression. » Mais alors la phrase n'a plus de sujet; ensuite je remarque que Littré traduit « surtout si *le coup* a été porté au sinciput » (comme avait fait Mercuriali : si in sincipite *incussum fuerit*); cela suppose *τρῶμα* ou *ἕλκος*; il est bien plus simple de garder le texte, en lisant seulement *ἕλκος* au lieu de *βέλος*, la confusion de ces deux mots, composés chacun du même nombre de lettres, étant presque inévitable à cause de leur fréquente répétition dans cet alinéa; Rutgers et Ermerins ont aussi lu *ἕλκος*. On a ainsi une gradation d'idées bien liées : 1° blessure dans un point faible; 2° sutures avoisinant la plaie; 3° pénétration de l'arme dans les sutures : trois causes spéciales de gravité pour la blessure.

[12] *ἐοῦσαι*, BMN, Litt. Rutg. Erm. *οὖσαι*, vulg. — Ante *περὶ*, add. *ἢ*, CU; *ἢ*, MN; *ἢ*, B. Foës et Paaw traduisent *si in ulcus incurrant*, Rutg. et Ermer. *si in vulnus incurrant;* en effet, la simple *proximité* (*circa ulcus*, Corn.; *circa vulnus*, Man.) des sutures par rapport à la plaie ne serait ici ni suffisante pour en expliquer la gravité, ni compatible avec l'action de l'arme qui a dû passer par la plaie pour pénétrer dans les sutures elles-mêmes.

VI. [1] *τῇ*, BMN, Gal. *Comm.* in *Offic.* I, t. V,

τρόπων ἑκάστου πλέονες[2] ἰδέαι γίγνονται τοῦ κατήγματος[3] ἐν τῇ τρώσει. Ὀστέου ῥήγνυται τιτρωσκόμενον, καὶ [τῆς ῥωγμῆς, ἐν] τῷ[4] περιέχοντι ὀστέῳ τὴν ῥωγμήν, ἀνάγκη φλάσιν προσγίγνεσθαι[5], ἥνπερ ῥαγῇ· τῶν γὰρ βελέων ὅ τι περ ῥήγνυσι τὸ ὀστέον, τὸ αὐτὸ τοῦτο καὶ φλᾷ τὸ ὀστέον ἢ μᾶλλον ἢ ἧσσον, αὐτό τε ἐν ᾧπερ καὶ ῥήγνυσι τὴν ῥωγμὴν [καὶ τὰ περιέχοντα ὀστέα τὴν ῥωγμήν[6]·] εἷς οὗτος τρόπος. — Ἰδέαι δὲ ῥωγμέων παντοῖαι[7] γίγνονται· καὶ γὰρ[8] λεπτότεραί τε καὶ λεπταὶ[9] πάνυ, ὥστε οὐ[10] καταφανέες γίγνονται (ἔστι δ' αἴτιον[11] ῥωγμέων), οὔτε αὐτίκα μετὰ τὴν τρῶσιν, οὔτ'

p. 668. Litt. Erm. τῇ om. vulg. — κατὰ τόσους, Gal. *ib.* τοσούσδε sine κατὰ, vulg. Litt. — κατὰ πόσους τρόπους τιτρώσκεται τὸ ὀστέον, E in marg. — Sur τρόπος. voy. *Offic.* § 2, 3.

[2] πλέον, vulg. Litt. πλείον, BMN, Gal. *ib.* — γίγν. N, Litt. Erm. γίν. vulg. Gal.

[3] κατήγμ. vulg. Litt. κατάγμ. Gal. *ib.* «J'ai été sur le point, dit Littré, de supprimer τοῦ κ. sur ce fondement que, ce mot signifiant *fracture*, Hippocrate énumère ici des lésions qui ne sont pas des fractures, par exemple la contusion . . . La raison était spécieuse; cependant je me trompais : κάτηγμα doit être conservé.» Et à l'appui il cite avec raison, § 2 : τούτων τῶν τρόπων τῆς κατήξιος ἐς πρίσιν ἀφῆκει, ἥ τε φλάσις, etc.; ce qui démontre que κάτηξις ou κάτηγμα comprend aussi la contusion. J'en trouve une preuve péremptoire dans cette définition de Soranus : «κάταγμα, fractura est divisio ossis; specie vero in calvaria, alia vocata fuit *fissura*, ῥωγμή,... alia θλάσμα, impressio seu *contusio*, etc.» (*Graecorum chirurg. libri*, éd. Cocchi, p. 44); et dans cette autre de Paul d'Égine : «Les différentes espèces de *fractures*, κατάγματος, du crâne sont la fissure, ῥωγμή ... et la dépression par contusion θλάσις» (l. VI, § 90). Il faut donc ici par κάτηγμα entendre *toute lésion traumatique* des os du crâne. (Voy. Foës, *Œcon. Hipp.*)

[4] Ante τῷ add. τῆς ῥωγμῆς ἐν, BMN, om. vulg. Litt. Cette restitution me semble justifiée et même nécessitée par la phrase parallèle τῇ τε ῥωγμῇ καὶ φλάσιν προσγενέσθαι ἀναγκαῖον, etc. § 9, l. 2. «La *fissure* ou *fente*, ῥωγμή, fissura seu rima, est une fracture simple du crâne, semblable à celles qu'on voit dans les vases de verre.» (Soranus, *ib.* éd. Cocchi); Paul d'Égine ajoute : «Cette solution de continuité a lieu sans que l'os lésé éprouve aucun déplacement en dehors . . . Le *trichismus* est une fissure très-étroite, échappant à nos sens, et qui par là même reste souvent cachée : aussi, ne fournissant pas de signe précis, elle devient une cause de mort.» (VI, 90.)

[5] προσγίγν. BMN, Litt. Rutg. Erm. προσγέν. vulg. — ἥνπερ, codd. vulg. Litt. «Absurde dicitur ἥν περ ῥαγῇ, quum jam his affirmatum sit os re ipsa *fractum esse*; verum definiendus erat locus contusionis, ita ut ἥ περ ῥαγῇ certo certius reponendum sit.» Ermer. — Ce qui renverse cette hypothèse et prouve que le texte vulg. doit être conservé, c'est que c'est le pendant de ἥνπερ καὶ ῥωγμὴ προσγένηται qu'on lit § 9, l. 3. — ὅτιπερ, C, ὅ τι περ, vulg. Litt. τε pro περ, BMN.

[6] καὶ τὰ περιέχοντα ὀστέα τὴν ῥωγμήν, MN (καὶ τὰ περιέχοντα sine ὀσ. τ. ῥ. B), Litt. Rutg. Erm. καὶ . . . ῥωγμὴν om. vulg. Scaliger : «αὐτό τε ᾧπερ καὶ ῥήγνυσι τὴν ῥωγμήν, hæc procul dubio delenda sunt, etc.» Après la restitution de BMN «le membre de phrase condamné par Scaliger cesse d'être un appendice redondant; . . . le texte rectifié signifie que l'instrument qui cause la fracture contond l'os non-seulement dans le lieu fracturé, mais encore dans les parties environnantes. De semblables exemples doivent rendre la critique extrêmement circonspecte; car des membres de phrase qui paraissent superflus et que l'on est disposé à supprimer ne peuvent-ils pas, dans certains cas, devoir, comme ici, cette apparence à des lacunes non soupçonnées?» (Littré.) J'ajouterai que parfois aussi on n'a pas assez bien saisi l'idée d'Hippocrate.

de modes les os du crâne peuvent être lésés, et chaque mode peut, à son tour, offrir plusieurs espèces de lésions dans une blessure. (Voy. note 3.) Ainsi l'os lésé se rompt, et alors il y a nécessairement complication de contusion dans la partie osseuse qui entoure la fracture, quand l'os vient à se rompre. En effet toute arme vulnérante qui produit la rupture du crâne produit aussi dans l'os une contusion plus ou moins forte, et cela à la fois dans le lieu même de la fracture et dans les parties osseuses qui l'environnent. Tel est le premier mode. — Ces fractures présentent des espèces très-variées : ainsi les unes sont très-étroites [*fissures*], et même si étroites qu'elles ne sont pas visibles (et pourtant il existe une cause manifeste de fracture), ni tout de suite après l'accident, ni

[7] *τοῖαι*, vulg. *τοιαῦται*, E. *παντοῖαι*, BCM NU, Ald. (Merc. Paaw et Barth. in marg.), Man. Litt. Erm. — *ῥωγμέων*, vulg. Litt. *ῥωγμῶν*, MN. — *γίγν.* MN, Litt. Erm. *γίν.* vulg.

[8] Scaliger : «*καὶ γὰρ*, lege *αἱ γὰρ*; sic illa quæ sequuntur, *αἱ δὲ αὖ* et *ἔνιαι δὲ καὶ.*» (*αἱ γὰρ*, Merc. in marg.), *καὶ γὰρ*, vulg. Litt. Erm.

[9] *λεπῖαι*, codd. vulg. Litt. *λεπῖόταται*, B MN. — Scaliger : «lege *λιταὶ*» (*λιταὶ*, L, Merc. in marg.). C'est ici que se rapporte le *trichismus* de Paul d'Égine : «Le *trichismus*, dit-il, n'est qu'une fissure très-étroite qui échappe à nos sens, et qui, pour cette raison, restant souvent cachée, parce qu'elle ne se révèle pas par des signes précis, devient une cause de mort.» (VI, 90.)

[10] *ὀσῖέου*, vulg. — Scaliger : «*ὀσῖέου* audacter dele.» — Toute cette phrase est fort embarrassante : «Scio viros doctissimos in hoc loco restituendo et repurgando plurimum insudasse.» Ces paroles de Foës sont vraies encore aujourd'hui. Il y avait ici mieux à faire qu'une suppression, comme Scaliger; Martinus a deviné la véritable leçon *ὥσῖε οὐ*, correction ingénieuse, confirmée par BMN, adoptée par Litt. Rutg. et Erm., mais déjà, je dois le faire observer, inscrite par Merc. in not. p. 258 et in marg. (car *ὥσῖα οὐ* est évidemment une faute d'impression), Foës in *not.* p. 898, Paaw. in marg. et Maniald. in text. — *γίγνονται*, BMN, Litt. Rutg. *γένωνται*, Merc. in *not.* Paaw in marg. *γίνονται*, vulg. — *ταχὰ οὕτως ὥσῖε οὐ καταφανέας γίνεσθαι*, Barth. in marg. pro *φάνυ ὀσῖέου κτλ.*

[11] *ἔσῖι δ'αἴτιον ῥωγμέων*, vulg. — Scaliger : «Hæc omnia a sciolis huc obtorto collo intrusa.» L'exemple de Scaliger a été suivi par Corn. Merc. Vid. Lefevr. Dissand. qui retranchent ce membre de phrase dans leur traduction, et Maniald dans son texte même. On a dit, avec raison, qu'ici encore Scaliger avait coupé, non dénoué la difficulté. Les variantes sont : *δὲ* pro *δ'*, Paaw; *ῥωγμαίων*, C; *ἔσῖι δ'αἱ τῶν*, BMN. Littré, s'attachant à cette dernière, change *ἔσῖι δ'* en *ἔσῖιν*, et supprime le point placé dans vulg. après *γίγνονται*. Ermerins dit à ce sujet : «Olim legebatur *ἔσῖι δ'αἴτιον ῥωγμέων*; sed codd. tres *ἔσῖι δ' αἱ τῶν ῥ.* unde verissima emendatione *ἔσῖιν αἱ τ. ῥ.* effecit Littreus.» Je dois noter que déjà la sagacité de Foës, in *not.* p. 898, l'avait conduit à une correction analogue : «Mihi certe non male sic legi posse videtur : *ὥσῖε οὐ καταφανέες γίνονται ἔνιαι τῶν ῥωγμέων οὔτε κτλ.*;» et il y conforme sa traduction, comme Chartier. Toutes ces corrections sont fort ingénieuses, mais je les récuse, comme faisant perdre une idée d'Hippocrate. Je maintiens qu'il ne faut rien changer au texte de vulg.; le mal est qu'on n'a pas compris le sens de ces mots, qui forment une phrase incidente; essayons de faire saisir la pensée d'Hippocrate; il commence par dire : il y a *des fissures qui sont très-étroites, au point de n'être pas apparentes*, et il ajoute : *et pourtant il existe réellement une cause de fracture* (*at existit* tamen causa fracturarum); il faut mettre ces mots entre parenthèses, et continuer la phrase *οὔτε κτλ.* Je crois que Gardeil est le seul traducteur qui ait approché du sens (*quoique la cause ait produit son effet*). Il faut donc écrire *ὥσῖε οὐ καταφανέες γίγνονται* (*ἔσῖι δ' αἴτιον ῥωγμέων*) *οὔτε κτλ.* Cela rend compte du point mis dans les manuscrits et vulg. après *γίνονται*, point qui tenait lieu de parenthèse. Ainsi tout

ἐν[12] τῇσιν ἡμέρῃσιν ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πόνων ἂν ὄφελος γένοιτο τοῦ θανάτου τῷ ἀνθρώπῳ· αἱ[13] δ' αὖ παχύτεραί τε καὶ εὐρύτεραι ῥήγνυνται τῶν ῥωγμέων· ἔνιαι δὲ καὶ πάνυ εὐρέαι. Ἔσλι[14] δὲ αὐτέων καὶ αἱ μὲν ἐπὶ μακρότερον ῥήγνυνται, αἱ δὲ ἐπὶ βραχύτερον· καὶ αἱ[15] μὲν ἰθύτεραι, αἱ δ' ἰθεῖαι πάνυ·

s'explique; ainsi est confirmé le texte de vulg. appuyé par cinq manuscrits sur huit en tout. Je puis ajouter en faveur de mon interprétation que cette idée éminemment chirurgicale sur l'*importance de l'étiologie pour le diagnostic* se retrouve plusieurs fois dans ce traité. Hippocrate expose, § 7, qu'il est souvent impossible de voir si l'os a été ou n'a pas été contus, *bien que la contusion existe réellement*, ἐόντων τε πεφλασμένων; il ajoute tout de suite, comme exemple, qu'on ne peut diagnostiquer *de visu* la contusion de l'os, non plus que certaines fractures éloignées de la plaie, *bien qu'elles existent pourtant et que l'os soit réellement fracturé*, ἐούσαί τε καὶ ἐρρωγότος τοῦ ὀστέου; il s'occupe plus loin, § 12, des moyens de reconnaître les contusions et les fractures *qui ne sont pas apparentes et qui cependant existent réellement*, οὐ φαινομένας, ἐνεούσας δὲ; ailleurs il recommande § 24, de se tenir sur ses gardes quand l'os du crâne *paraît sain et que pourtant il a reçu un coup de quelque arme vulnérante qui l'a blessé*, ἔχοντί τι σίνος ὑπὸ τοῦ βέλεος, δοκέοντι δὲ ὑγιεῖ εἶναι.

[12] La fin de cette phrase offre encore plus de difficulté pour le texte et plus de divergence parmi les auteurs. Essayons de l'interpréter, après avoir d'abord donné les variantes : οὔτ', vulg. Litt. οὔτε, C, Merc. in *not.*, Paaw in marg. οὐδὲ, BMN. — ᾗσιν, vulg. Litt. ὅσῃσιν, BMN. — πόνων, vulg. πολέον, BMN, et in marg. ἴσως πύελον. — Second ἂν, om. CEMN, Ald. Frob. Merc. Man. Litt. Ern. — ὄφελος, vulg. ὄφελος, U. τέλος pro ὄφ. Scalig. Merc. et Paaw in marg. — Scaliger : «lege πονῶν τὸ τέλος; duo ionismi, πονῶν absolute aut constructive, et τέλος θανάτου pro θάνατος : uterque ionismus familiaris veteribus poetis, Herodoto et huic Asclepiadæ nostro, etc.» Littré est de l'avis de Martinus, qui blâme vivement ces changements : «Hanc depravatam orationem deteriore lectione corrumpis.» Ermerins dit aussi : «Conjectura prorsus displicet et tanti nominis viro indigna videtur.» Martinus, à son tour, substituant πάνυ à πόνων, déplaçant τοῦ θανάτου, et ajoutant καταφανέων, proposait : «ἐσλὶ δ' αἴτιον τοῦ θανάτου τῷ ἀνθρώπῳ, ῥωγμέων οὔτε αὐτίκα μετὰ τὴν τρῶσιν [καταφανέων], οὔτε ἐν τῇσιν ἡμέρῃσιν ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πάνυ ὄφελος γένοιτο.» Ce n'est plus le texte d'Hippocrate; cela vaut mieux toutefois que cette traduction de Cornar. et de Mercur. : *in quibus dolorum utilitas mors homini contingere solet*. Mécontent de tout cela, Foës, après avoir conjecturé ἔνιαι τῶν ῥωγμέων (voy. § 6, 11), déplace αἴτιον, donne à ὄφελος le sens d'αὔξησιν d'après Hésychius, et propose ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πόνων ὄφελος γένοιτο [αἴτιον] τοῦ θανάτου τῷ ἀνθρώπῳ, qu'il traduit : «neque quibus diebus dolores augeri et mortem homini adferre solent.» Paaw, Dissandeau et Gardeil traduisent comme Foës. Littré, peu satisfait de ce qui précède, dit de ce passage : «Il n'en est peut-être pas de plus altéré dans la collection hippocratique; on ne sait où porte l'erreur des copistes : πόνων ὄφελος n'est pas clair; ὄφελος τοῦ θανάτου ne l'est pas non plus. On reste donc dans une incertitude complète.» Littré supprime le second ἂν, substitue πλέον à πόνων, et ἐκ τούτου à τοῦ θανάτου, et lit : ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πλέον ὄφελος γένοιτο ἐκ τούτου τῷ ἀνθρώπῳ; c'est à peu près le sens de Martinus. Ermerins, après Rutgers, adopte les corrections de Littré, sauf deux mots : «Non ferri potest πλέον, quia comparativus h. l. non quadrat; præstat ionicum πολλὸν : tum vero præpositio ἐκ abundat, nam recte dicitur ὄφελος γίνεταί τινος; ... ἂν vitiose repetitum fuit.» — Après ce qui précède, je serai peut-être assez mal venu auprès du lecteur, si je viens encore prétendre qu'il ne faut rien changer au texte vulg.; je vais tâcher de le prouver : j'ai fait observer à M. Littré que θανάτου ren-

dans les jours où un remède tenté contre le mal pourrait peut-être conjurer la mort du patient (voy. notes 11 et 12); il en est d'autres plus grandes et plus larges; quelques-unes sont excessivement larges. Certaines d'entre elles s'étendent plus en longueur, d'autres sont plus courtes. Celles-ci sont plus droites, et même tout à fait rectilignes; celles-là sont curvilignes et tortueuses. Enfin il en est de plus profondes, qui pénètrent

ferme une idée importante qu'il ne faut pas retrancher, et que πόνων (qu'on pourrait être tenté de remplacer par ποίεον de BMN dans le sens de *efficace*) était, selon moi, régi par ὄφελος en même temps que θανάτου. Ce savant éditeur d'Hippocrate écrit (t. X, p. XXIII) : « M. Petrequin me reproche, avec raison, d'avoir fait disparaître θανάτου qui doit être conservé; ... je ne suis pas satisfait d'une telle construction (ποίεον pour πόνων); mais je le suis beaucoup plus d'une autre qu'il a très-bien vue et indiquée en passant : ἐν ᾗσιν ἂν καὶ πόνων ὄφελος γένοιτο [καὶ] τοῦ θανάτου. C'est à celle-là que je me range. » Mon interprétation se trouve ainsi avoir d'avance l'approbation de M. Littré; justifions-la en deux mots : ὄφελος, que Vidius traduit fort bien par *opem* (in quibus diebus afferre *opem* liceret), est ici dans le sens d'ἐπικούρημα (voy. aussi *Fract.* § 3); c'est ainsi que Celse a dit (l. I, *proœmium*) : *auxilium adversæ valetudinis* (remède *contre* la maladie); et Sophocle : « θανάτων ..... πύργος, Œdip. R. 1186, rempart *contre* la mort. » Dans la pensée d'Hippocrate, les idées de πόνων et de θανάτου sont ici corrélatives, comme dans cette phrase où elles sont nettement liées : ἐξ ἧς οἱ πόνοι καὶ νοῦσοι καὶ θάνατοι γίνονται, *Vet. med.* § 3. ὄφελος se rapporte ici à πόνων et à θανάτου, c'est-à-dire que *le secours contre le mal pourrait devenir un secours contre la mort*, dans le même sens, avec le second ἂν, que s'il y avait καὶ devant θανάτου. La répétition d'ἂν *n'est nullement une faute :* elle a pour but de mieux insister sur le caractère du conditionnel; je pourrais dire que Sophocle, dans cette intention, a répété ἂν jusqu'à trois fois dans la même phrase (*Antigon.* 68). Je veux surtout citer Hippocrate : οὐδὲν γὰρ ἂν μέγα φλαῦρον γένοιτ' ἄν, DFGHIJKL, *Fract.* § 28 (Littré, p. 512; Lind. II, 738). — (Voy. *Artic.* § 66, 6, et *Fract.* § 28, 2.) — πάντα ἂν ὀρθῶς πάσχων ὅμως οὐκ ἂν ἐδόκεε σωθῆναι, *Epidem.* V, 26. — καὶ γὰρ ἂν κατατείνων κατὰ μῆκος μοῦνον, ὅμως κατατείνειεν ἄν τις ἱκανῶς, *Artic.* § 47. — τί ἂν οὖν οὔνομα δικαιότερον ἂν τις θεῖτο; *Prisc. med.* § 3, *ad fin.* Littré avoue ici (t. I, p. 579) que « la répétition d'ἂν du texte vulg. n'est peut-être pas mauvaise. » Je ne crois pas qu'elle soit plus mauvaise dans le passage qui nous occupe. J'ajouterai une phrase de Thucydide qui a beaucoup d'analogie avec celle d'Hippocrate pour la tournure et pour le sens : Thémistocle, réfugié chez Adimète, représente « que, si ce roi le livrait, ce serait lui ravir tout moyen peut-être de sauver sa vie, ἐκεῖνον δ' ἄν, εἰ ἐκδοίη αὐτόν, σωτηρίας ἂν τῆς ψυχῆς ἀποσλερῆσαι, » l. I, § 136. Pour Hippocrate, un seul traducteur me paraît avoir rendu l'ensemble du texte, c'est Manialdus : *Neque iis diebus quibus contra mortem laborum auxilium homini posset afferri.*

[13] αἱ, M. Lind. Kühn, de M. Litt. Erm.... αἰ, Frob. Merc. Foës, Paaw, Man. — δ' αὖ, vulg. Litt. αὐτέων, BMN pro αὖ. — ῥήγνυνται, BMN, Litt. Rutg. Erm. γίνονται, vulg. — εὑρέαι, vulg. Litt. εὑρεῖαι, BMN.

[14] ἔσλι δὲ αὐτέων, BMN, Litt. om. vulg. Rutg. Erm. — αἱ μὲν, MN, Paaw, Litt. αἱ μὲν, vulg. Kühn, αἱ δ' ἐπὶ, U sine μὲν. — ῥήγνυνται, vulg. Litt. ῥήγνονται (*sic*), Man. — αἱ δὲ, MN, Litt. αἱ δὲ, vulg. (δὲ, vulg. Litt. δ', CMN, has inter fissuras sunt *quæ*, αἱ).

[15] αἱ, N. αἱ, vulg. Litt. — ἰθύτεραι, vulg. Litt. εὐθύτεραι, BMN. — αἱ δὲ ἰθεῖαί τε καὶ πάνυ, vulg. αἱ δ' εὐθεῖαι πάνυ, MN. εὐθεῖαι πάνυ, B sine αἱ δὲ. — Scaliger : « non audeo præstare verba Hipp.; sed ejus mentem hanc fuisse quovis pignore provocabo : καὶ αἱ μὲν ἰθύτεραι, αἱ δὲ καμπυλώτεραι· καὶ αἱ μὲν ἐπιπολαιότεραι, αἱ δὲ βαθύτεραι εἰς τὸ κάτω κτλ. Quin aliter non scripsit; cum etiam τὸ ἐπιπολαιότεραι videatur latere in illo βαθύτεραι. » La

αἱ[16] δὲ καμπυλώτεραί τε καὶ καμπύλαι· καὶ[17] βαθύτεραί τε ἐς τὸ κάτω καὶ διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου, [καὶ[18] ἧσσον βαθεῖαι καὶ οὐ διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου.]

VII. Φλασθείη[1] δ' ἂν τὸ[2] ὀστέον μένον[3] ἐν τῇ ἑωυτοῦ φύσει, καὶ ῥωγμὴ τῇ φλάσει οὐκ ἂν προσγένοιτο ἐν[4] τῷ ὀστέῳ οὐδεμία· δεύτερος οὗτος τρόπος[5]. — Ἰδέαι δὲ τῆς φλάσιος πλείους γίγνονται· καὶ γὰρ μᾶλλόν τε καὶ ἧσσον φλᾶται, καὶ ἐς βαθύτερόν τε[6] καὶ διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου, καὶ ἧσσον ἐς βαθὺ καὶ οὐ[7] διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου, καὶ ἐπὶ πλέον τε καὶ ἔλασσον μήκεός τε καὶ πλατύτητος. Ἀλλὰ[8] τουτέων τῶν ἰδεῶν οὐδεμίαν ἐστὶν ἰδόντα τοῖσιν ὀφθαλ-

suppression de Scaliger n'est pas fondée, Hippocrate se servant, pour exprimer le plus ou le moins, du comparatif et du positif mis en regard. Littré supprime *αἱ δὲ* avec B, transpose *τε καὶ* et lit : *ἰθύτεραί τε καὶ ἰθεῖαι*, correction adoptée par Rutg. et Ermer. On peut, ce semble, s'en tenir à la leçon de MN, sans rien innover.

[16] *αἱ*, MN, *αἱ*, vulg. Litt. — Ante *καμπύλαι*, add. *πάνυ*, Martinus, Man. Rutg. Erm. *πάνυ*, om. codd. vulg. Litt.

[17] *καὶ βαθύτεραι. Οἱ δὲ εἰς τὸ κάτω*, vulg. *καὶ βαθύτεραί τε ἐκ τοῦ κάτω*, MN. *καὶ βαθύτεραι, αἱ δὲ ἐκ τοῦ κάτω*, B. Martinus voulait dire *βαθύτεραί τε καὶ πάνυ βαθεῖαι*. Littré propose *καὶ βαθύτεραί τε* (*καὶ αἱ μὲν β.* Rutg. Ermer.) *ἐς* (*εἰς*, vulg. Scaliger, *ἐς*, CU) *τὸ κάτω*.

[18] Scaliger remarque qu'il manque ici une idée, celle d'*ἐπιπολαιότεραι* (voy. note 15), correction adoptée par Vidius (*nonnullæ in summo*, nonnullæ altius), Paaw (*superficiariæ*, p. 83), Lefèvre, Dissandeau, etc. «Certainement, écrit Littré, Scaliger a raison;.... mais je crois qu'il vaut mieux emprunter à Hippocrate une phrase toute faite où la même idée est exprimée ... un peu plus loin.» Et il écrit : «*καὶ ἧσσον βαθεῖαι ἐς τὸ κάτω καὶ οὐ διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου*» (om. codd. vulg.). Ermerins dit à ce sujet : «recte Scaliger et Foësius viderunt ante *βαθύτεραι* membrum deficere, ita ut *αἱ μὲν ἐπιπολαιότεραι*;.... rectius etiam vidit Littreus locum refici posse juxta sequentis capituli verba.» Il écrit *αἱ δὲ ἧσσον* au lieu de *καὶ ἧσσον* et supprime, avec raison, *ἐς τὸ κάτω* qui manque dans la phrase parallèle d'Hippocrate. Voy. § 7, l. 5.

VII. [1] *φλ.* codd. vulg. Litt. *Ion.* *θλ.* Gal. *Com.* I, n° 6, *De offic.* — Voici comment les anciens définissaient la *contusion* du crâne : «*θλάσμα*, *contusio* seu *impressio* secundum aliquos, est in pueris ossis cavatio similis ei quæ fit in oleariis vasis coriaceis vel plumbeis, sine fractura; c'est-à-dire la *contusion*, *θλάσμα* (*contusio*, seu *collisio*, Paaw; *impressio*, Cocchi), s'entend, selon quelques-uns, de l'excavation ou dépression qui s'opère dans le crâne chez les enfants, semblable à celle qui a lieu dans les vases de cuir ou de plomb, sans complication de fracture.» (Soranus, *De signis fractur.* éd. Cocchi.) Galien l'explique ainsi : «La *contusion*, qu'on observe surtout dans les parties molles, peut cependant se rencontrer aussi quelquefois dans les os du crâne, principalement chez les enfants. Il faut que ce qui est contus cède et revienne sur lui-même, et qu'ainsi il soit mou ou du moins pas absolument dur; tels sont les parties charnues et les os tendres sous l'action d'un corps grave et dur qui tombe violemment sur eux. Alors, tandis que la surface externe de la partie blessée demeure entière, il s'opère dans la profondeur de petites et nombreuses solutions de continuité, *διαρέσεις* : tel est le mal qu'on nomme *contusion*, *θλάσμα* et *θλάσις*.» (*De morbor. caus.* J'aurais voulu citer la traduction latine de G. Copus et Th. Linacer qu'on trouve dans l'*Epitome de Lacuna*; mais, comparée au texte, elle m'a paru trop infidèle et insuffisante.) Ga-

jusqu'à la table inférieure [*interne*] et comprennent toute l'épaisseur de l'os, [et d'autre moins profondes qui ne traversent pas toute l'épaisseur du crâne]. (Voy. notes 17 et 18.)

7 (5). (2e *mode : Contusion de l'os.*) L'os peut être contus sans subir de déplacement, et sans qu'à la contusion il s'ajoute aucune fissure : tel est le second mode. (Voy. notes 1 et 3.) Il y a plusieurs espèces de contusion : ainsi la contusion peut être plus ou moins forte; elle est tantôt plus profonde et traverse toute l'épaisseur de l'os, tantôt moins profonde et n'intéresse pas (voy. note 7) l'os dans toute son épaisseur; elle peut aussi s'étendre plus ou moins en longueur et en largeur. Mais de ces diverses espèces de contusions il n'y en a aucune où l'on puisse diagnostiquer par la vue quelle en est

lien répète ailleurs (*Comm.* II, n° 16 in *Fract.*) : «Quæ contunduntur corpora unionem naturalem amittunt, multis ac parvis partibus ipsorum discerptis.»

[2] τὸ, vulg. Litt., τὸ om. BMN. «Codd. med. et parr. duo omittunt articulum, qui mihi quoque melius in universali ejus modi enunciato abesse videtur.» (Ermer.) Il ne s'agit pas d'un os en général, mais de l'os spécial du crâne : τὸ ὀστέον est ici l'expression consacrée par Hippocrate. (Voy. *Proœm.* n. 1.)

[3] μόνον, BMN, Litt. Rutg. Erm. (om. vulg.), μόνον, Gal. *Bas. gr.* V, 668. — ἑωυτοῦ, vulg. Litt., αὐτοῦ Gal. *ib.* — Littré et Daremberg traduisent : «*En conservant sa continuité.*» Cette traduction (inspirée peut-être par celle de Corn. et Merc. *in sua ipsius natura*) semble faire tautologie avec ce qui suit, «*et sans qu'aucune fissure s'y joigne.*» Ensuite, d'après Galien qui admet (voy. § 7, n. 1) dans la contusion des solutions de continuité moléculaires, il ne serait pas très-exact pour un traducteur de venir prétendre le contraire. Il s'agit de *conserver sa position naturelle*, c'est-à-dire de n'être pas déplacé : c'est ce qu'ont bien compris Vidius et Paaw, *quamvis in suo statu servetur;* Dissandeau, *en sa propre situation;* Joliet, *sans déplacement*, et Ermerins, *ita ut minime medium desidat*, etc.; en effet, cela fait opposition au § 8, où l'os contus est *déplacé de sa position naturelle.*

[4] ἐν, BMN, Litt. Rutg. Ermerins, ἐν om. vulg.

[5] τρόπος, BCMNU, Merc. in marg. Litt. Rutg. Erm. (Calvus traduit : *modus* secundus), τρ. om. vulg. — φλάσπος, CU. — γίγνονται, MN, Litt. Rutg. Erm. γίν. vulg.

[6] τε ... πλέον om. Ald. — Gardeil traduit : «*L'os est intéressé dans toute son étendue.*» Ce n'est pas de l'*étendue*, mais de l'*épaisseur* de l'os qu'il s'agit : «altius ac per totum os.» (Corn.)

[7] οὐ, BMN, Litt. Rutg. Erm. οὐ om. vulg. «Le sens seul, dit Littré, aurait conduit à restituer la négation que donnent trois manuscrits.» Je dois rappeler que cela a été fait : Foës met, dans ses notes, *malim cum Paulo*, οὐ διὰ παντὸς, et, dans sa traduction, *et non per totum os.* Vidius traduit *et non totum*, Lefèvre, *et non tout oultre*, Dissandeau, *et non par tout l'os* (et il met en marge οὐ διὰ παντὸς). Maniald écrit καὶ μὴ διὰ παντὸς, *nec per totum os.* Paaw seul s'y refuse : «Nonnulli hic ex Ægineta restituunt οὐ διὰ παντὸς; retineri malim priorem lectionem, utpote affirmativam. Mens enim authoris est : collisionem interdum adeo esse validam, ut subjecta membrana insigniter prematur; leviorem interdum, ita ut non nisi externa tabula depressa sit ad meditullium usque; qua in re minus difficultatis.» P. 91. Mais, si la contusion s'arrête au diploé, il est évident qu'elle se borne à la table externe, et que, par conséquent, elle ne traverse pas l'*os tout entier;* on ne saurait donc mieux justifier la leçon οὐ διὰ παντὸς. — ἐπιπλέον, C.

[8] ἀλλὰ, vulg. ἀλλ' οὐ, BMN, Litt. «ἀλλ' οὐ præ ἀλλὰ, h. l. me judice non præstat.» (Ermer.) — ἰδεῶν, vulg. Litt. ἰδέων, MN. — οὐδεμίαν, BMN, Litt. Rutg. Erm. (οὐδεμία, vulg. Alors il faudrait, ce semble, γνωσθῆναι avec

μοῖσι γνῶναι, ὁκοίη[9] *τίς ἐστι τὴν ἰδέην, καὶ ὁκόση*[10] *τις τὸ μέγεθος· οὐδὲ γὰρ, εἰ πέφλασται ἢ*[11] *μὴ πέφλασται, ἐόντων τε*[12] *πεφλασμένων καὶ τοῦ κακοῦ γεγενημένου, γίγνεται τοῖσιν ὀφθαλμοῖσι καταφανὲς ἰδεῖν αὐτίκα μετὰ τὴν τρῶσιν, ὥσπερ οὐδὲ τῶν ῥωγμέων ἔνιαι ἐκὰς*[13] *ἐοῦσαί τε*[14] *καὶ ἐρρωγότος τοῦ ὀστέου*[15].

VIII. *Ἐσφλᾶται*[1] *τὸ ὀστέον ἐκ τῆς φύσιος*[2] *τῆς ἑωυτοῦ ἔσω ξὺν ῥωγμῇσιν· ἄλλως*[3] *γὰρ οὐκ ἂν ἐσφλασθείη· τὸ γὰρ ἐσφλώμενον*[4]*, ἀποῤῥηγνύμενόν τε καὶ καταγνύμενον, ἐσφλᾶται ἔσω ἀπὸ τοῦ ἄλλου ὀστέου μένοντος ἐν φύσει τῇ*

ἰδόντι.) — *ἰδόντα*, BMN, Litt. *ἰδόντι*, vulg. «Quid præstat vix discerno.» (Ermer.) Hippocrate plus loin, § 10, 6, met l'accusatif dans une phrase parallèle.

[9] *ὁκ.* BMN, Litt. Rutg. Erm. *ὁπ.* vulg. — *ἢ δὲ* pro *τὴν ἰδέην*, BMN. «On peut, dit Littré, révoquer en doute la leçon *τὴν ἰδέην* de vulg. puisque c'est *οὐδεμία τῶν ἰδεῶν* qui grammaticalement est le sujet d'*ἐστι*. Mais la variante de BMN me paraît avoir peu de valeur; ..... je crois donc qu'il faut garder *τὴν ἰδέην*, et l'on admettra que, par une légère faute de rédaction, le sujet d'*ἐστι*, qui grammaticalement est *ἰδέη*, est *φλάσις* pour le sens.» Il y a à diagnostiquer deux choses : qualisnam sit specie, et quanta magnitudine. — *ἰδέην*, CU.

[10] *ὁκ.* BMN, Litt. Rutg. Erm. *ὁπ.* vulg. — *τις*, BMN (comme dans la phrase correspondante qui précède), Litt. Rutg. Erm. *τις* om. vulg. — *πέφλαται*, C.

[11] *ἢ μὴ πέφλασται*, BMN, Litt. Rutg. Erm. (om. vulg.). Cette heureuse restitution de Littré donne un membre de phrase si nécessaire au sens, que la plupart des interprètes avaient mal traduit ce passage.

[12] *τε*, BMN (om. vulg. Litt. Rutg. Erm.) *τε* fait ici comme *δὲ* dans les phrases correspondantes. Voy. § 6, 11. — Scaliger : «*ἐόντων* ..... *γεγενημένου*. Quisquis huic aureolo libello tot emblemata inseruit, nec ille ineptus homo fuit, qui aut doctorum judicio diffiderit, aut suis tenebris huic politissimo commentario aliquid lucis accedere posse putarit ..... sed nos audacter sane ejus liberalitatem missam faciamus, etc.» Scaliger, en supprimant cette phrase, montre qu'il n'en a pas compris l'importance pour le diagnostic. M. Littré dit, avec raison, qu'elle ne mérite aucune censure et doit être conservée. — *γίγν.* MN, Litt. Rutg. Erm. *γίν.* vulg.

[13] *ἐκας*, codd. vulg. Litt. *μακρὰν*, Barth. in marg. On lit dans le *Gloss.* de Galien : *ἐγκὰς, ἐν βάθει, alte, in profundum.* Foës (*Œcon. Hipp.*), Franz (*Erotian gloss.*), et L. Dindorf (*Thesaur. ling. gr.* éd. Didot) pensent que cette glose pourrait s'appliquer à ce passage : «Ut *ῥωγμαὶ* dicantur *ἐγκὰς*, quæ alte descendunt et oculis deprehendi nequeunt.» Littré remarque que *ἐκὰς* de vulg. donne un sens satisfaisant, et Ermerius écrit : «Utrum *ἐγκὰς* h. l. legerit Galenus, ... ego nescio; ... sed certum judico non recipiendum esse, etiamsi legerit.» Je crois, en effet, qu'Hippocrate fait allusion au § 10 sur les *fractures par contre-coup*, où il dit à peu près la même chose.

[14] *τε*, BCMN, Merc. in marg. (*τε* om. vulg. Litt. Erm.) Ce *τε* donne la clef de l'interprétation. Voy. § 6, 11, et § 7, 12.

[15] Littré reporte au § 8 *καὶ ἐρρωγότος τοῦ ὀστέου*, en disant : «Les manuscrits sont d'accord pour ne mettre aucun signe de ponctuation avant *καὶ*; ... E et les imprimés mettent un point après *ὀστέου*; CMN n'en placent pas; ... la difficulté est dans la présence de *καὶ* : *aucune traduction n'en tient compte*; ..... si on le supprime, comme les traducteurs, le nouveau texte qui en résulte n'est pas tellement satisfaisant qu'il justifie cette suppression; ... *loin de l'os brisé* aurait été exprimé ... par *τοῦ ἐρρωγότος ὀστέου* ou bien par *τοῦ ὀστέου τοῦ ἐρρωγότος* ..... J'ai mis le point avant *καὶ*,

la forme ni quelle en est la grandeur; en effet, quant à la question de savoir si l'os a été ou n'a pas été contus, il est impossible, bien qu'il y ait effectivement contusion et que la lésion soit bien produite, d'en établir avec évidence le diagnostic à l'aide de la vue immédiatement après l'accident, de même qu'on ne peut le faire pour certaines fissures situées loin de la plaie, bien qu'elles existent pourtant et que l'os soit réellement fracturé. (Voy. notes 14 et 15.)

8 (6). (*3e mode : Enfoncement, avec complication de fracture.*) L'os contus peut être déplacé de sa position naturelle et s'enfoncer en même temps qu'il se fracture, car sans cela il ne pourrait pas s'enfoncer. Ainsi la partie osseuse que la contusion a rompue

et j'ai supprimé le point de vulg. après *ὀστέου.*» Rutgers et Ermerins adoptent ces changements : «Notemus autem primum *καὶ* ita inepte poni, tum vero in isto capite non fieri sermonem de *osse fracto*, sed de *contuso*. Itaque recte ista ad hujus § 8 initium traxit Littreus.» Je ne suis pas de cet avis; et il me semble qu'on a mal compris la pensée d'Hippocrate : si, à l'exception de Vidius et de Paaw (*etiam osse fisso*), les traducteurs n'ont pas rendu ou ont mal rendu *καὶ*, depuis Calvus (*cum ab osse fracto distent*) suivi par Corn. Merc. Foës et Manialdus (*quæ ab osse saucio procul absunt*), c'est là leur tort, mais ce n'est pas un argument; ce n'en est pas un non plus d'objecter qu'il s'agit ici d'*os contus* et non d'*os cassé*, attendu qu'Hippocrate se borne à faire une allusion et à citer en passant un exemple. A mon avis, il veut dire qu'on ne peut pas reconnaître par la vue la contusion de l'os, non plus qu'on ne peut reconnaître certaines fractures situées loin de la plaie, *bien qu'elles existent pourtant et que l'os soit réellement fracturé;* nous nous conformons ainsi à une pensée qu'il a l'habitude de formuler dans ce traité, voy. § 6, 11; nous traduisons *τε* et *καὶ*, avec un sens logique; cela prouve que, si l'on a formulé contre *καὶ* un grave reproche, *inepte poni*, c'est qu'on ne l'avait pas bien compris. Enfin nous suivons la ponctuation des manuscrits et des imprimés, et nous évitons, au début d'un chapitre, ce génitif absolu *ἐρρωγότος τοῦ ὀστέου*, lequel, quoi qu'on en dise, a ici quelque chose d'étrange à côté d'*ἐσφλᾶται τὸ ὀστέον.*

VIII. [1] *ἐσφλᾶται*, vulg. Litt. *ἐσφλασθαι*, BMN, voy. § 8, l. 5 (Hippocrate met le redoublement *πέφλασθαι*, *πεφλασμένων*, § 7, l. 8). Vocat Hipp. *ἐσπεφλασμένον* et *ἐμπεφλασμένον ὀστέον* quid sit *incissum* et *ex collisione intro cesserit.* (Casaub. in *Theoph. Charact.* éd. Lyon, 1612, p. 252.) — (On lit, *Prorrhet.* l. II, § 14, *ἐμπεφλασμένον.*) Cet accident qu'Hippocrate nomme ici *ἐσφλασις* et Galien *ἐνθλασις* (Bas. gr. III, 211) et *εἰσθλασις* (Oribase, l. XLIX, éd. Cocchi), est mal à propos appelé *ἐκπίεσμα* dans Vidius, p. 69, dans Manialdus, p. 319, dans Paul d'Égine (éd. gr. Venet. et Bas.), et dans le *Dictionarium medicum* de H. Estienne, p. 291 et 362 : «Inde, écrit Cocchi, interpretari coacti sunt *expressionem* vel *effractionem* aut *effracturam*, contra sensum appositæ ubique definitionis, qua *introrsum et in profundum decidere* . . . *ossa* declarantur.» Il faut, comme on le voit dans Soranus et Héliodore (Cocchi, *op. cit.*), il faut *ἐμπίεσμα* qu'Oribase (l. XLIX, éd. Cocchi) et Paul d'Égine (éd. Brian, 1855) définissent : «*Impactio* multiplex est in aliqua calvariæ parte divisio, ubi comminuta ossicula deorsum ad cerebri membranum desederint.»

[2] *φύσης*, CU. — *σὺν*, vulg. Litt. Hippocrate écrit *ξ*. Gardeil traduit : «L'os s'enfonce quelquefois dans sa substance vers la lame interne avec des fentes autour.» Ce n'est pas *dans sa substance*, mais *hors de sa place*, et il n'est pas question de *lame interne;* le sens est : «Medium desidit os a naturali sede sua introrsum depulsum una cum fracturis.»

[3] *ἄλλος*, Kühn. *ἄλλως*, codd. vulg. Litt.

[4] Post *ἐσφλ.* add. *ἐσω*, BMN : «Quod neque ego præfero.» (Ermer.) om. vulg. Litt. Gardeil

ἑωυτοῦ· καὶ δὴ οὕτω ῥωγμὴ ἂν προσείη τῇ ἐσφλάσει[5]· τρίτος οὗτος τρόπος. — Ἐσφλᾶται[6] δὲ τὸ ὀστέον πολλὰς ἰδέας· καὶ γὰρ ἐπὶ πλέον[7] τοῦ ὀστέου καὶ ἐπ' ἔλασσον, καὶ μᾶλλόν τε καὶ ἐς βαθύτερον κάτω, καὶ ἧσσόν τε καὶ ἐπιπολαιότερον.

IX. Καὶ ἕδρης[1] γενομένης ἐν τῷ ὀστέῳ βέλεος, προσγένοιτο ἂν ῥωγμὴ τῇ ἕδρῃ[2], τῇ τε ῥωγμῇ καὶ φλάσιν προσγενέσθαι ἀναγκαῖόν ἐστιν ἢ μᾶλλον ἢ ἧσσον, ἥνπερ[3] καὶ ῥωγμὴ προσγένηται, ἐνθάπερ καὶ ἕδρη ἐγένετο καὶ ἡ ῥωγμὴ[4], ἐν τῷ ὀστέῳ τῷ περιέχοντι τήν τε ἕδρην καὶ τὴν [ῥωγμήν[5]]· τέταρτος οὗτος τρόπος. — [Καὶ[6] ἕδρη μὲν ἂν γένοιτο, φλάσιν ἔχουσα τοῦ ὀστέου

traduit : « La partie séparée du reste à l'endroit des fentes, entre dans son épaisseur, le fond demeurant dans l'état naturel. » Dans le texte il ne s'agit ni de *fentes* ni de pénétration dans l'*épaisseur*, mais d'*enfoncement en masse*, en sorte que ce n'est pas le *fond* mais le *pourtour* qui reste en place. Voici le sens littéral : « Quod enim medium desidit abruptum fractumque, introcedit evulsum ex reliquo osse quod in suo statu naturali manet. » — « Expectaveris forte τοῦ μενόντος; potest tamen alter articulus abesse. » (Erm.).

[5] ῥώγμη, U. — ἐσφλάσει, vulg. Litt. et non φλάσει, MN, ni φλάσει τρίτης pro ἐσφ. τρ. B.

[6] ἐσφλᾶται, MN, Litt. Rutg. Erm. (prés. comme γίγνονται, 1re et 2e mode). ἐσφλησται, Man. ἐσφλασται, vulg. voy. § 8, n. 1.

[7] ἐπὶ πλέον, C, Chart. Lind. de M. Litt. Erm. ἐπὶ πλεῖον, BMN. (ἐπιπλέον, Frob. Merc. Foës, Paaw, Man., ne peut aller à cause de ἐπ' ἔλασσον.) — καὶ τό, MN. κάτω, vulg. Litt. — κάνω, om. B. — ἐπὶ παλαιότερον, C, ἐπιπολαιότερον, vulg. Litt.

IX. [1] περὶ ἕδρης γενομένης ἐν τῷ ὀστέῳ, E, in marg. — ἂν ἐγγενομένης pro γεν. MN. — Sur l'*hédra*, voy. § 5, n. 1. — προσγένοιτ', MN. — « Le mot *hédra*, dit Galien, vient de ce que le corps vulnérant se place, ἑδράζεται, et se fixe solidement dans l'entamure ou discopé qu'il produit; or il faut nécessairement que ce corps soit aigu, ὀξὺ, pour pouvoir couper, et léger, κοῦφον, pour ne pas contusionner le crâne ni le briser; car la contusion est une conséquence de la pesanteur des corps vulnérants, et la division (du crâne), de leur propriété tranchante; si ces deux causes sont réunies, c'est un enfoncement qui a lieu. » (Oribas. XLVI, 21.)

[2] ἑδρέῃ, CEU, Frob. Merc. Paaw, Man. ἑδραίῃ, BMN, Litt. (Littré s'attache à montrer, par un raisonnement fort ingénieux, qu'Érotien, *Gloss.* a dû lire non ἑδραίως, mais ἑδραίῃ, attendu qu'il l'explique par trois substantifs, et non par des adverbes, comme il le faudrait s'il y avait réellement ἑδραίως.) ἕδρῃ, Foës de Chouët, Chart. Lind. Kühn, de M. Rutg. (« Nolo unici exempli hujus fide formam insolitam recipere, minimeque loco ejus modi quo facile ἑδρῃς in ἑδραιῃ, ἑδρεῃ abire potuit propter iotacismum. » Erm.)

[3] τῇ τε ῥωγμῇ, vulg. om. BMN, Litt. Rutg. Erm. « C'est une heureuse correction, dit Littré, que nous fournissent BMN; car ces mots faisaient avec ἥνπερ καὶ ῥωγμὴ προσγένηται un double emploi fort embarrassant. » S'est-on bien rendu compte de la pensée d'Hippocrate ? Il dit qu'il vient se joindre une *fracture* à l'*hédra*, et à la *fracture* τῇ τε ῥωγμῇ une *contusion*, etc. Il est assez naturel que cette idée, qui se fonde sur les faits, ait le mot qui l'exprime dans le texte. Je remarquerai en outre que cela est justifié par la phrase parallèle τῆς ῥωγμῆς ..... ἀνάγκη φλάσιν προσγίνεσθαι, ἥνπερ ῥαγῇ, § 6, h. Voy. aussi § 9, l. 6. — προσγενέσθαι, vulg. Litt. Erm. προσγενν. Paaw, προσγίγν. N. προσγίν. BM. — ἡ ἥπερ καὶ ῥωγμὴ προσγένηται ἐνθάπερ καὶ ἕδρη ἐγένετο, καὶ ἡ ῥωγμὴ ἐν τῷ ὀστέῳ τῷ περιέχοντι

et détachée s'enfonce en dedans, en se séparant du reste de l'os, qui demeure dans sa position naturelle, et ainsi la fracture vient compliquer l'enfoncement; tel est le troisième mode. L'enfoncement du crâne peut présenter plusieurs variétés : ainsi l'os peut être enfoncé dans une plus ou moins grande étendue, l'enfoncement être plus fort et pénétrer plus profondément, ou moins fort et rester plus superficiel.

9 (7). (*4e mode : Empreinte ou hédra, soit simple, soit compliquée.*) Quand une arme vulnérante laisse une hédra ou empreinte sur le crâne, il peut se faire qu'une fracture complique cette empreinte, et alors à cette fracture il vient nécessairement s'ajouter, quand on a affaire à une telle complication de fracture, une contusion plus ou moins forte dans l'endroit où coexistent une hédra et la fracture dont il s'agit, [et] dans la partie de l'os qui environne cette double lésion. C'est là le quatrième mode. — Il peut

τήν τε ἕδρην καὶ τὴν φλάσιν, vulg. Kühn. Ce texte, qu'a suivi Calvus, est ainsi rendu par Foës : « Cum qua etiam parte rima accedit, eadem teli vestigium appareat, et rima sit in osse, qua teli vestigium et collisum continetur. » Cette interprétation, qu'adoptent Chart. Man. Gardeil, etc., doit être repoussée comme contraire à ce qu'Hippocrate va plus loin enseigner lui-même *sur le contre-coup*. Voy. § 10. Aussi Martinus avait-il proposé : « καὶ ἡ ῥωγμὴ [οὐκ ἂν εἴη] ἐν τῷ ὀστέῳ κτλ. nam ubi ἕδρα ibi non est ῥωγμή, quia *hedra* fit a telo incidente citra contusionem, et *fissura* a contundente, ut Hipp. ostendet postea. » Mais bouleverser un texte n'est pas l'éclaircir. Scaliger écrit : « ἡ ἤπερ καὶ ῥωγμὴ κτλ. En majorem munificentiam, en prolixiorem largitatem! Docet enim nos magister dialecticam; ... sed, deorum virtute! non opus est syllogismo ad mentem Hipp. indagandam; ... aperte loquitur, etc. » et Scaliger retranche toute la phrase comprise entre ἥσσον et τέταρτος; Vertunian et Dissandean font comme lui; Paaw la laisse dans son texte, mais l'omet dans sa traduction. Ce n'est pas résoudre les difficultés que d'effacer ce qui embarrasse. — Examinons d'abord les variantes : au lieu d'ἡ ἤπερ, Martinus proposait ἣν ἤπερ, et Foës, p. 900, εἰ ἤπερ. La bonne leçon est ἤνπερ, BMN (sans ἡ) que je vois correspondre à ἤνπερ ῥαγῇ, § 6, l. *h.* — ἐνθάπερ, B, vulg. Litt. ἐνθαπερ, MN, Ald. ἐνθάπερ (*sic*), Man.

[4] ῥωγμή, codd. vulg. Litt. φλάσις, Barth. in marg. (Cette variante paraît empruntée à Vidius : « Eadem (parte) *collisum* ei, quod incisum et *fissum* est. »)

[5] φλάσιν, vulg. φλᾶσιν, U. ῥωγμὴν pro φλ. BMN, Barth. in marg. (Vidius *fissum*), Litt. Dans son texte Littré utilise les excellentes variantes ἤνπερ et ῥωγμὴν; puis, sans autorité de manuscrits, il écrit ἡ pour καὶ devant ἕδρη, et ajoute καὶ devant ἐν τῷ ὀστέῳ; de plus il a cru devoir retrancher τῇ τε ῥωγμῇ. Rutg. et Ermer. louent et adoptent tous ces changements. J'admets ἤνπερ et ῥωγμὴν; mais j'ai prouvé qu'il fallait conserver τῇ τε ῥωγμῇ, § 9, n. 3; j'ajoute que ἡ ne me semble pas plus nécessaire devant ἕδρη (*une* hédra) que devant ῥωγμὴ (*une* fissure) où il manque également, et qu'enfin καὶ n'est pas absolument indispensable dans une phrase *énumérative* comme celle-ci, et fait d'ailleurs défaut dans le passage parallèle, § 6, 4. Voici le sens chirurgical : quand une *hédra* se complique de *fissure*, il y a aussi complication de *contusion*, non-seulement dans le siége même où coexistent une hédra et la fissure dont il s'agit, mais encore dans la partie de l'os qui entoure cette double lésion.

[6] καὶ ἕδρη μὲν ἂν γένοιτο, φλάσιν ἔχουσα τοῦ ὀστέου περὶ (πρὸ B) αὐτὴν, ῥωγμὴ δὲ οὐκ ἂν προσγένοιτο τῇ ἕδρῃ καὶ τῇ φλάσει ὑπὸ τοῦ βέλεος· πέμπλος οὗτος τρόπος, BMN, Litt. καὶ ... τρόπος om. vulg. C'est là une restitution précieuse : car cette phrase, qui manque dans vulg., est nécessaire pour compléter l'énumération des complications de l'hédra. « Aussi je l'ai admise, dit Littré, ne retranchant que πέμπλος οὗτος τρόπος, qui me paraît une

περὶ αὐτὴν, ῥωγμὴ δὲ οὐκ ἂν προσγένοιτο τῇ ἕδρῃ καὶ τῇ φλάσει ὑπὸ τοῦ βέλεος.] — Καὶ ἕδρη δὲ τοῦ βέλεος γίγνεται[7] ἐν τῷ ὀστέῳ· ἕδρη δὲ καλέεται, ὅταν, μένον τὸ ὀστέον ἐν τῇ[8] ἑωυτοῦ φύσει, τὸ βελος σληρίξαν ἐς τὸ ὀστέον δῆλον ποιήσῃ ὅκου ἐσλήριξεν. Ἐν δὲ τῷ τρόπῳ ἑκάστῳ πλέονες[9] ἰδέαι γίγνονται· καὶ περὶ μὲν φλάσιός τε[10] καὶ ῥωγμῆς, ἢν ἄμφω ταῦτα προσγένηται τῇ ἕδρῃ, καὶ ἢν φλάσις μούνη γένηται, ἤδη πέφρασται ὅτι πολλαὶ ἰδέαι γίγνονται[11] καὶ τῆς φλάσιος καὶ τῆς ῥωγμῆς. Ἡ δὲ ἕδρη αὐτὴ[12] ἐφ' ἑωυτῆς γίγνεται, μακροτέρη καὶ βραχυτέρη ἐοῦσα, καὶ καμπυλωτέρη, καὶ ἰθυτέρη, καὶ κυκλοτερής[13]· καὶ πολλαὶ ἄλλαι ἰδέαι τοῦ[14] τοιουτέου τρόπου, ὁκοῖον ἄν τι καὶ τὸ σχῆμα τοῦ βέλεος ᾖ· αἱ δ' αὐταὶ[15] καὶ βαθύτεραι τὸ κάτω καὶ μᾶλλον καὶ ἧσσον, καὶ σλενότεραί [τε καὶ ἧσσον σλεναὶ], καὶ εὐρύτεραι, καὶ πάνυ εὐρέαι, ᾗ διακεκόφαται·[16] δια-

addition inopportune, du fait de quelque glossateur, qui aura cru qu'il s'agissait d'une nouvelle *espèce* de lésion du crâne, tandis qu'il n'était question que d'une *complication* de l'hédra.» Néanmoins Rutgers et Ermerins persistent à conserver *quintus hic modus est*, en établissant la classification suivante : 1° fractura cum contusione; 2° contusio sine fractura; 3° contusio cum fractura ita ut os intro recedat; 4° teli sedes cum fractura et contusione; 5° teli sedes cum sola contusione; 6° teli sedes sola per se; 7° læsio ossis in alia ossis parte quam qua vulnus acceptum sit. On peut répliquer que Vidius avait déjà judicieusement combattu et rejeté cette interprétation : « Verba Hipp. varie leguntur, nos hanc (vulg.) lectionem magis probamus, ut omnes hi sub sede, quæ est *quartus* fracturæ *modus*, comprehendantur : postremus qui adhuc restat *quintus est*. Nam sive sedes juncta aliis modis sit, sive sola, ac seu penetret, seu in summo sit, tamen sedes est atque *unus* omnino fracturæ *modus*.» J'ajouterai que Galien, l'un des plus fidèles représentants des doctrines d'Hippocrate, Galien, dans un chapitre qui paraît être précisément un fragment de son *Commentaire* sur le livre *Des plaies de tête*, établit positivement que : « Les lésions que les os du crâne peuvent subir par le fait des violences extérieures *sont en tout au nombre de cinq*.» (Voy. Cocchi, *Græc. chir. lib.* p. 87 et 106; Oribase, XLVI, 21, éd. Bussem. et Daremb. IV, 176, etc.) — Voy. § 9, n. 8 et § 10, n. 4.

[7] γίγν. MN, Litt. Rutg. Erm. γίν. vulg. Kühn. — Scaliger : « ἕδρη δὲ καλέεται. Tempestive hic ἕδραν definit ubi opus est, non ut supra ubi nihil tale. Definit enim nunc propterea, quia paulo ante dixerat ἕδρης δὲ γεν.» — Ante ἕδρη add. ἡ, Merc. in marg. — γὰρ pro δὲ, BMN.

[8] τῇ ... τῷ om. C. — ὅκου, BMN, Litt. Rutg. ὅπη, vulg. Kühn, Erm. — Post ἐσλήριξεν add. ἕκτος οὗτος τρόπος Rutg. Erm.; ni manuscrits ni imprimés ne justifient cette addition, om. vulg. Litt.

[9] Sic vulg. Litt. πλείονες, BMN. — γίγν. MN, Litt. Rutg. Erm. γίν. vulg. Kühn. — φλάσηος, CU.

[10] τε, BMN, Litt. Rutg. Erm. τε om. vulg. Kühn. — κὴν pro ἢν, BMN. — προσγένηται, BCMN, Litt. Rutg. Erm. προσγίν. vulg. Kühn. — μούνη, BMN, Litt. Rutg. Erm. μόνη, vulg. Kühn. — γενήτω pro γένηται, Merc.

[11] γίν. vulg. Litt. Rutg. Erm. γίγν. ut supra n. 9. — φλάσηος, CU.

[12] αὕτη, Ald. vulg. Kühn (*hæc* sedes in se ipsa, Corn.) αὐτὴ, Chart. Litt. Rutg. Erm. Voy. § 11, 6. (Foës avait lu de même, *ipsum* vestigium per se, et Maniald aussi, *ipsa* sedes per se.) — γίν. vulg. Kühn, Litt. Il faudrait γίγν. comme plus haut, § 9, n. 7, 9, 11. — μακροτέρη pro βραχ. BMN. — εὐθυτέρη pro ἰθ. BMN.

aussi se faire qu'il y ait empreinte ou hédra avec contusion de l'os ambiant, mais sans qu'aucune fracture vienne s'ajouter à l'empreinte et à la contusion produites par l'arme vulnérante. Enfin il peut y avoir simple empreinte de l'arme vulnérante sur le crâne. On nomme *hédra* l'empreinte de l'arme vulnérante qui, en s'enfonçant dans l'os sans que celui-ci perde sa position naturelle, y marque la place où elle s'est enfoncée. Dans chaque genre d'hédra il y a plusieurs espèces. Pour ce qui est de la contusion et de la fracture, soit que ces deux accidents coexistent avec l'hédra, soit que la contusion seule l'accompagne, il a été déjà expliqué qu'il y a plusieurs espèces tant de la contusion que de la fracture. Quant à l'hédra, considérée en elle-même, elle est ou plus longue ou plus courte, plus tortueuse ou plus droite, ou enfin arrondie; il peut encore se rencontrer plusieurs autres variétés de ce genre, suivant la forme que présente l'arme vulnérante; ces mêmes empreintes peuvent pénétrer plus ou moins profondément dans l'os, être plus [ou moins étroites], ou plus larges et même très-larges, là où elles forment entaille. (Voy. note 16.) Or l'entaille ou *diacopé*, quelles qu'en soient la longueur et la

[13] *κυκλωτέρης*, E, Ald. Frob. Merc. *κυκλωτερὴς*, CU. *κυκλοτερὴς*, Scalig. Vertun. Foës, Man. Paaw, Lind. Kühn, Litt. *κυκλωτέρη*, BN. *κυκλοτέρη*, M, de M. — Scaliger : «Non ita in istis morosis ac minutis notis te detineo, candide lector, quin interea, si opus veniet, te ridere nolim. Interpres enim latinus *κυκλοτερὴς* putat esse comparativi gradus. Hoc est quod ego te volebam ridere.» «Cet *interpres latinus*, écrit Littré, dont parle ici Scaliger, est Cornarius, qui traduit ce mot par *orbiculatior*.» Remarquons qu'il n'est pas le seul, qu'avant lui Calvus avait mis *magis rotundæ*, et, après lui, Foës *magis curvantur*, Merc. *orbiculatior*, Daremb. *plus arrondie*, etc. Vidius, Vertun. Man. Lefèvre, Dissand. Joliet, etc. ne s'y sont pas trompés. Nous retrouvons la même faute plus loin, § 18, 10, et *Articul.* § 61, n. 8. (Lind. p. 827.)

[14] *τοῦ*, om. MN. — *τοιουτέου*, BMN, Litt. Rutg. *τοιούτου*, vulg. Kühn, Erm. — *ὁποῖον*, vulg. Kühn, *ὁκ.* BMN, Litt. Rutg. Erm. — *σίόμα* pro *σχ.* MN.

[15] *καὶ δ' αὐταὶ καὶ*, vulg. Kühn. — Martinus proposait *αἱ δὲ*, et Vertunian *καὶ δ' αὖ*, p. 7. *αὐταὶ δὲ*, E, Litt. *αἱ δ' αὐταὶ*, BMN (sed mihi minus arridet lect. E; ego secutus sum lect. BMN, Ermer.). — *καὶ* ante *βαθ.* om. BMN. — *τε κάτω*, vulg. Kühn. *τὸ* pro *τε*, BMN, Litt. Rutg. Erm. — *σιενότεραι*, vulg. Kühn, Litt. *σιενώτεραι*, E, Lind. de M. Rutg. Erm. — Post *σιεν.* add. *τε καὶ ἧσσον σιεναὶ*, MN, om. vulg. Kühn, Litt. (cur hæc verba non reciperem e duobus lib. reg. MN, non vidi : me judice, parum recte ista neglexit nuperrimus editor, Ermer.) — *εὐρεῖαι*, MN.

[16] *ἢ διακεκόφαται*, vulg. Kühn : ce qui signifierait *aut os præciditur*, comme l'ont entendu Vidius et Vertunian, et après eux Lefèvre, Dissandeau, etc. Il eût mieux valu employer le pluriel; au reste, cela formerait une nouvelle variété distincte que n'admet point Hippocrate, qui établit que *diacopé* et *hédra* sont une même chose. Aussi Martinus a proposé *ἢν διακεκ.*, leçon que Foës reproduit dans ses notes et fait figurer dans sa traduction : *si præcisio adjuncta sit.* Corn. Chart. et Paaw traduisent comme Foës. Littré reproche à cette tournure d'être contre la grammaire; il met dans son texte la variante *ἢ* (*ἢ*, B) *διακέκοπται*, *διακοπὴ* de BMN, en se permettant toutefois de changer *ἢ* en *ἡ* «chose, dit-il, toujours licite;» d'effacer le point qui dans vulg. est après le verbe, pour le mettre avant *ἡ*; enfin de rapporter le verbe à ce qui suit et non à ce qui précède, ce qui revient à dire «*quæ præcisa est, præcisio.*» Rutg. et Ermer. louent et adoptent tous ces changements. Il semble que ce n'est pas là le sens chirurgical; Hippocrate veut expliquer la largeur de certaines hédras : «Elles sont très-larges, *là où elles forment entaille*,» ce qui s'entend très-bien soit avec la

κοπὴ[17] δὲ, ὁκοσητισοῦν γιγνομένη μήκεός τε καὶ εὐρύτητος ἐν τῷ ὀσλέῳ, ἕδρη[18] ἐσλὶν, ἣν τὰ ἄλλα ὀσλέα τὰ περιέχοντα τὴν διακοπὴν μένῃ ἐν τῇ φύσει τῇ ἑωυτέων, καὶ μὴ ξυνεσφλᾶται[19] τῇ διακοπῇ ἔσω ἐκ τῆς φύσιος τῆς ἑωυτέων· οὕτω δ' ἔσφλασις ἂν εἴη, καὶ οὐκ ἔτι ἕδρη[20].

X. Ὀσλέον[1] τιτρώσκεται ἄλλῃ τῆς κεφαλῆς ἢ[2] ᾗ τὸ ἕλκος ἔχει ὤνθρωπος[3] καὶ τὸ ὀσλέον ἐψιλώθη τῆς σαρκός· πέμπλος[4] οὗτος τρόπος. Καὶ ταύτην τὴν

variante de BMN ᾗ διακέκοπται, *ubi os præcisum fuit*, soit, mieux encore, avec ᾗ διακεκόφαται, *ubi præcisæ sunt hedræ*, en conservant le texte de vulg. avec la simple modification de ᾗ pour ἢ. Je préfère διακεκόφαται (3e pers. plur. parf. pass. et non διακεκόφανται comme l'écrit Littré sans doute par erreur d'impression), forme ion. qu'on retrouve plus loin § 12, et dont des exemples analogues se lisent dans γεγράφαται, *Fract.* § 32; εἰρέαται, *Vict. acut.* § 1, etc. Ici le verbe doit, comme l'ont bien compris Foës, Corn. Chart. et Paaw, se rapporter aux hédras pour en expliquer certaines particularités. Les idées sont alors mieux enchaînées. Ajoutons que la définition de l'entaille ou diacopé n'est plus brusquée et inopinée comme dans le grec de Litt. Rutg. et Ermer.; elle arrive naturellement; Hippocrate définit l'accident qu'il vient de nommer, comme il l'a fait pour l'hédra. Enfin il n'y a pas jusqu'à δὲ, qu'on avait relégué à la quatrième place, qui ne soit plus régulier, étant reporté à son rang grammatical.

[17] διακοπὴν, CU, Ald. Frob. — Scaliger : locus corruptus; lege διακοπὴ δὲ. Cette correction admise dans Foës, vulg. Kühn, Barth. in marg. Litt. est confirmée par BMN. — δὲ, BMN, Scalig. Foës in not. Rutg. Erm. δ', vulg. Kühn, Litt. — ὁπόση τις οὖν, vulg. Kühn. ὁπόση τις οὖν, BMN. ὁποσητισοῦν, E. ὁποσηνισοῦν, Litt. Rutg. Erm. — γενομένη, vulg. Kühn, γεγν. MN, Litt. γενομ. Rutg. Ermerins.

[18] ἕδρην, CU, Ald. Frob. ἕδρη, vulg. Barth. in marg. Kühn : correction due à Scaliger et à Foës, p. 900. — τὰ ἄλλα, BMN, Litt. Rutg. τ' ἄλλ', vulg. Kühn, τ' ἄλλα, Scalig. — μένει, vulg. Kühn, μένῃ, BMN, Litt. : correction déjà faite par Maniald. — ἐν om. MN. — ἑωυτῶν, vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέων, BMN, Litt. Rutg.

[19] συνεσφλ. vulg. Kühn, ξ. Litt. Rutg. Erm. ..... — ἡ διακοπὴ pro τῇ δ. MN : le sens est « nec intro effringantur *una cum præcisione.* » — εἴσω, BMN. — φύσηος, U. — ἑωυτῶν, vulg. Kühn. — ἑωυτέων, BMN, Litt. Rutg. — δ' ἐσφλ. vulg. Scalig. Kühn, Litt. δὲ ἐσφλ. MN. — οὐκέτι, MN.

[20] ἕδρη ὀσλέου, E, Ald. Frob. Vertun. Man. (« non pas un siége en l'os » Dissand.). Scaliger écrit : « Locus depravatissimus, qui tamen dignam cognita animadversionem in se continebat. Lege ergo : ἡ τ' ἄλλα ὀσλέα τὰ περιέχοντα τὴν διακοπὴν μένει ἐν τῇ φύσει τῇ ἑωυτῶν (οὕτω δ' ἔσφλασις ἂν εἴη, καὶ οὐκ ἔτι ἕδρη ὀσλέου), ἡ τῆς κεφαλῆς ἕλκος ἔχει ἄνθρωπος, καὶ τὸ ὀσλέον ἐψιλώθη τῆς σαρκός. Πέμπλος, etc.; aperta sententia. Antea quis hæc intelligebat? » Je dirai, avec Littré, que Scaliger a tort de se féliciter de ce changement, car il n'est pas heureux : pour le texte, il n'a pas vu que la restitution consistait à mettre un point après ἕδρη, et à écrire ὀσλέον au lieu de ὀσλέου en le rapportant à τιτρώσκεται (ce qui est aujourd'hui le texte vulg. qu'on doit à Foës); pour la chirurgie, il a commis une grave erreur, en supprimant ce dernier verbe avec ἄλλῃ; car il résulte de cette malencontreuse suppression qu'il attribue à Hippocrate une cinquième lésion du crâne dont il n'est pas parlé, et qu'il efface celle dont il s'agit réellement : au lieu du *contre-coup*, dont la notion est fort importante, il substitue la *dénudation de l'os*, qu'Hippocrate ne range pas parmi ses cinq espèces de lésions : 1° fente; 2° contusion; 3° enfoncement; 4° hédra;

r dans l'os, est une hédra, si d'ailleurs l'os qui entoure l'entaille demeure dans ition naturelle et n'est pas, par le fait de cette entaille, enfoncé au-dessous de son ; car alors il y aurait enfoncement et non plus hédra. (Voy. note 20.)

(8). (*5e mode : Fracture par contre-coup.*) Le crâne peut être lésé dans un point ête autre que celui où le blessé présente une plaie et où l'os a été dénudé de chair

tre-coup. Scaliger a induit en erreur ian, qui commet la même faute.

ἕδρη ὀστέου, E, Ald. Frob. Vertun. Voy. § 9, note 20.) ἕδρη. ὀστέον, vulg. Litt. : correction qui paraît due à Foës, it les deux paragraphes. — ἀλλ' ἢ, CEU, 'rob. Merc. ἄλλῃ, vulg. Kühn, Litt. : ion qui paraît également due à Foës. de M.

sine ἢ, vulg. Kühn, ἢν pro ἢ ἤ, BMN. e j'ai ajouté, dit Littré, sans autorité nuscrits, est indispensable. Rien n'est mmun que l'omission de l'une de ces articules quand elles se suivent ainsi liatement.» Cette correction vient de us qui dit : «ἢ ἤ hic legendum : *quinta* ntia fracturæ,» et, dès 1619, Maniald l'a ans son texte. — Scaliger : «jam monui κεται, item ἀλλ', item ἢ τὸ abundare.» remarque tombe avec la précédente. 9, n. 20. — ἔχῃ pro ἔχει, BMN.

νθρωπος, vulg. Scalig. Kühn, ὤνθρωπος, νθρωπος, B, Litt. Voy. § 4, n. 12, 17, § 46, *Fract.* § 16, *Pronost.* §§ 15, 16, *et. med.* § 19, etc.

ἕδομος, CU, Ald. ἑβδομαῖος, BMN (*sep-* modus : Calv. Rutg. Erm.). πέμπτος, vulg. Kühn, Litt. : correction due à Cor-. Notons qu'aucun manuscrit n'a mis rième division. Voy. § 9, n. 6 et 8. Hippo-ie donne pas de nom spécial à cette cin-e variété; il se borne à la désigner par m vague ξυμφορὴ, *accident*. Les Grecs lèrent ἀπήχημα, qu'on a traduit par *-fissura*, *contre-coup*, et que Soranus dé-« *Apechema* est secundum aliquos facta in *iæ partibus* fractura *oppositis* iis quæ percussæ fuerunt, sine vulnere superpositarum.» (*Græc. chir. lib.* éd. Cocchi, p. 26.) Vidius et Maniald écrivent : «Soranus voluit, *quemadmodum* in *vitro*, *ita in osse capitis*, ictu unius partis non solum altera findi, sed *contrariam*.» Paul d'Égine combat cette doctrine : «Quelques-uns ajoutent aux différentes lésions du crâne l'apêchêma, *contre-coup*, qui, suivant eux, est une fracture du crâne produite *sur la partie opposée* à celle qui a été frappée; mais ceux-là se trompent : en effet les choses ne se passent point ici, comme ils le prétendent, de la même façon que sur des vases de verre; car ces vases éprouvent un tel accident parce qu'ils sont vides; mais le crâne est plein et bien autrement solide.» (VI, 90.) Cette argumentation, bien faible au point de vue chirurgical, ne vaut guère mieux comme pure discussion de mot. Quant à Hippocrate, il n'a pas dit que la fracture arrive *juste à l'opposite du coup*, mais dans *un autre point que celui où siége la plaie*. Celse dit de même : «Solet etiam evenire, ut altera parte fuerit ictus, et os altera fiderit.» (VIII, IV.) Daleschamps (*Chirurg. françoise*, Lyon, 1570, p. 602) conclut judicieusement : «Ainsi les autorités de ces grands personnages directement ne confirment point l'avis de Paul d'Égine ny de Soranus. L'expérience, qui en ces cas douteux est de grande conséquence, enseigne que la contre-fente se peut faire.» Galien expose ainsi la question : «Il reste à parler de l'accident que les médecins modernes appellent *contre-coup*, ἀπήχημα : la fissure ne se forme pas à l'endroit blessé, mais *sur un autre point*, à l'instar de ce qui a lieu pour les vases en terre cuite, qui présentent la fente dans un autre endroit que celui où ils ont été frappés. Il est probable que cet accident a lieu lorsque

ξυμφορὴν, ὁκόταν[5] γένηται, οὐκ ἂν ἔχοις ὠφελῆσαι οὐδέν· οὐδὲ γὰρ, εἰ πέπονθε τὸ κακὸν τοῦτο, οὐκ ἔσλιν ὅκως[6] χρὴ αὐτὸν ἐξελέγξαντα εἰδέναι εἰ πέπονθε τὸ κακὸν τοῦτο ὤνθρωπος, οὐδὲ ὅκοι τῆς κεφαλῆς.

XI. Τούτων τῶν τρόπων τῆς κατήξιος[1] ἐς πρίσιν ἀφῆκει, ἥ τε φλάσις ἡ ἀφανὴς ἰδεῖν καὶ ἢν πως τύχῃ φανερὴ γενομένη, καὶ ἡ[2] ῥωγμὴ ἢν ἀφανὴς ἰδεῖν καὶ ἢν φανερὴ ᾖ. Καὶ[3] ἢν, ἕδρης γενομένης τοῦ βέλεος ἐν τῷ ὀσλέῳ, προσγένηται ῥωγμὴ καὶ φλάσις τῇ ἕδρῃ, καὶ ἢν φλάσις μοῦνον προσγένηται ἄνευ ῥωγμῆς τῇ ἕδρῃ, καὶ αὕτη[4] ἐς πρίσιν ἀφῆκει. Τὸ δ' ἔσω ἐσφλώμενον ὀσλέον ἐκ τῆς φύσιος τῆς ἑωυτοῦ, ὀλίγα τῶν πολλῶν πρίσιος προσδεῖται· καὶ τὰ[5] μάλισλα ἐσφλασθέντα καὶ μάλισλα καταῤῥαγέντα, ταῦτα πρίσιος ἥκισλα κέχρηται· οὐδὲ ἕδρη αὐτὴ[6] ἐφ' ἑωυτῆς γενομένη ἄτερ ῥωγμῆς καὶ φλάσιος,

la portion de l'os frappée par le choc est solide, compacte et cohérente dans toutes ses parties, tandis que celle qui subit une fissure était faible.» (Oribase, XLVI, 21.) Morgagni admet la contre-fissure, après une discussion approfondie, mais il la croit rare. Il remarque que ni Hippocrate ni Celse ne la disent siéger *juste à l'opposite du coup*, puisque l'un et l'autre ignorent son *siége précis*. (*De sedib. et caus. morbor.* l. LI, c. XXXIX.)

[5] ὁταν, vulg. Kühn, Litt. ὁκόταν, BMN, Rutg. Erm. (ut sæpius in hoc libro et alias). Hippocrate proclame ce cas sans ressource. Celse donne le conseil suivant : «Si graviter aliquis percussus est, si mala indicia subsecuta sunt, neque ea parte qua cutis discussa est, rima reperitur, non incommodum est parte altera considerare, num quis locus mollior sit et tumeat, eumque aperire, si quidem ibi fissum os reperietur.» (VIII, IV.) Paaw objecte avec raison, p. 108 : «Quid si nihil mollitiei illic ostendat locus? Quid si *opposita* parte non fuerit fissura, sed aut *vicina* aut *alia?* Quid si interna tabula fissa sit? Certe si quis, non nisi mera fretus suspicione, hanc illamve capitis partem secet, nihil ibi detrimenti inveniat et æger postmodum moriatur, non poterit *crudelis medici* evitare nomen, verum notam tam sibi quam arti inuret non eluendam.»

[6] ὅπως, vulg. Kühn, ὅπος (*sic*), Man. ὅκως, BMN, Litt. Erm. — πέπονθεν, Ald. Frob. Merc. Foës, Man. Chart. Paaw. Lind. Kühn, πέπονθε, U, de M. Litt. Erm. — ἄνθρωπος, vulg. Kühn. ὤνθρωπος, MN. ὄνθρωπος, B. ὄνθρωπ. Litt. (ut § 4, n. 12, 17, etc.). — οὐδ'... — οὐδ', vulg. Kühn, Litt. οὐ δ', Paaw, de M οὐδὲ, BMN. — ὅπη, vulg. Kühn. ὅκοι, BMN, Litt. ὅκου, Erm. — Reste à discuter le sens chirurgical de ce passage : Vertunian traduit «Cum *ab ipso homine* frustra sciscitaris,» et Lefèvre : «Vous ne pouvez sçavoir *de l'homme que vous interrogez* si...» Cornar. Mercur. Daleschamps (*Chir. françoise*, p. 661), Dissandeau, de Mercy, etc. l'ont compris de la même façon. Foës dit aussi : «Neque enim *ex ejus percunctatione* deprehendas,» traduction reproduite par Chart. Kühn, Rutg. et Ermer. Malgré ces graves autorités, je crois qu'αὐτὸν se rapporte au chirurgien, et qu'ἐξελέγχω doit s'entendre ici dans le sens de *comperior*, *s'éclairer par des recherches*, comme je puis le prouver par une phrase parallèle du § 12, 13, où Hippocrate établit que, dans les cas difficiles, «il faut *s'éclairer* à la fois par le raisonnement et par les pratiques de l'art, λόγῳ καὶ ἔργῳ ἐξελέγχειν (ce que Maniald rend très-bien par «ut ratione et opere *deprehendas*»), mais sans recourir à la sonde; car l'emploi de

(voy. notes 1 et 2) : c'est là le cinquième mode. Quand un tel accident est survenu (voy. note 4), on n'a aucun moyen d'y remédier; en effet, dans le cas même où l'os est atteint de cette lésion, il n'y a aucun procédé, à quelque recherche qu'on se livre (voy. note 6), pour reconnaître si le malade a réellement éprouvé cet accident ou en quel endroit de la tête.

11 (9). (*Des cas qui indiquent ou non l'emploi du trépan.*) De ces divers modes de lésions traumatiques, ceux qui réclament l'emploi du trépan sont : la contusion, qu'elle se dérobe à la vue ou qu'elle soit apparente, et la fracture, qu'elle soit cachée à l'œil ou manifeste; de même encore, dans le cas d'une empreinte produite sur l'os par l'arme vulnérante, s'il s'y joint une fracture et une contusion, ou si une contusion sans fracture vient seule compliquer l'empreinte, c'est encore un accident qui exige l'emploi du trépan. Mais, s'il s'agit d'un os qu'un enfoncement a déprimé hors de sa position normale, il en est peu dans le nombre qui aient besoin de la trépanation; et il en sera d'autant moins besoin que les os seront plus enfoncés et plus brisés. L'hédra aussi, prise en elle-même et survenue sans fracture ni contusion, ne réclame pas davantage l'em-

la sonde *ne nous éclaire pas* sur... etc. *οὐκ ἐξελέγχει.*» La phrase en litige signifiera donc : «Non enim, non est possibile ipsum per explorationes certiorem fieri ita ut sciat an reipsa malum istud homo passus sit, quanamve capitis parte.» Je remarque qu'Hippocrate formule ici un précepte général : or on peut *toujours examiner* mais non *toujours interroger* le blessé dans les plaies de tête qui entraînent si souvent la commotion, le coma, les convulsions, la perte de la parole, le délire, etc. Ce sont là deux choses différentes qu'Hippocrate distingue très-bien, § 12 : «C'est d'abord par les réponses du malade qu'on tâche de diagnostiquer la lésion; c'est ensuite par le raisonnement et les manœuvres de l'art qu'on cherchera à *s'éclairer*, sans recourir à la sonde.» J'ajoute, en faveur de mon interprétation, que Vidius, Paaw, Maniald et Littré, l'ont entendu comme moi.

XI. [1] *κατήξιος*, CU. Sur le sens de ce mot voy. § 6, n. 3. — *ἀφήξει*, BMN. *ἀφήκει*, vulg. Litt. (voy. § 1, n. 17; § 11, n. 4; § 21) : il s'agit d'une indication *présente*, et non *future*. — «Est autem hic *πρίσις*, *ossis perforatio* et *sectio per terebram*, ut et *πρίονα terebellam* vocant Hipp. et Paulus.» (Foës.) — *φάσις* pro *φλ.* C, Ald. — Calvus confond ce § avec le précédent : «Si quis hoc malum patiatur, nec qua capitis parte, *quæve fractura sit*, deprehendas, *terebra patefacias necesse est.*» Hippocrate fait, au contraire, une récapitulation *générale*, pour conclure.

[2] *ἢ*, BMN, Litt. *ἢ* om. vulg. Kühn. — *ἢν ἀφ.* vulg. Kühn, *ἢ* Litt. : «Le parallélisme des deux membres de phrase me paraît exiger *ἢ*.» (Littré.) *ἢν* et *ἢ* om. BMN. — *φανερὰ*, B. — *ἢν* pro *ἢ*, C, Ald. Frob. Merc. *ἢ*, vulg. Kühn, Litt.

[3] *καὶ* om. Lind. de M. — *ἕδρας*, B. — *μούνη* pro *μοῦνον*, BMN.

[4] *αὐτὴ*, MN. *αὕτη*, vulg. Kühn, Litt. (*hæc* quoque, Corn.; in *hoc modo*, Vid.; *hæc*, Vertun.; Maniald réunit les deux idées, *hæc* etiam *ipsa*.) — *ἀφήκει*, voy. § 11, n. 1. — *δὲ ἐσ.* MN. *δ'* vulg. Litt. — *φύσιος*, CU. — *πρίσιος*, CU. — *δεῖται* pro *προσδ.* BMN.

[5] *τὰ μαλ. ἐσφλ. κ.* om. BMN. — *πρίσιος*, CU. — *δεῖται* pro *κεχ.* BMN.

[6] *αὕτη*, vulg. Kühn. *αὐτὴ*, MN, Litt. Ermer. (ut § 9, n. 12; § 11, l. 9) : Corn. Vertun. Mau. écrivent *ipsa*. — *ἐπὶ οἵ αὐτῆς* pro *ἐφ' ἑ.* BMN. — *γεν.* vulg. Kühn, Litt. *γιγν.* BMN : il s'agit d'un fait *accompli* et non *en voie de se faire*. — *φλάσιος* ... *πρίσιος*, CU.

οὐδὲ αὐτὴ παρίσιος δεῖται· οὐδ' ἡ[7] διακοπὴ, ἢν μεγάλη καὶ εὐρέη, οὐδ' αὐτή[8]· διακοπὴ γὰρ καὶ ἕδρη τωὐτόν ἐστιν.

XII. Πρῶτον δὲ[1] χρὴ τὸν τρωματίην σκοπεῖσθαι, ὅκη ἔχει τὸ τρῶμα τῆς κεφαλῆς, [εἴτ' ἐν τοῖσιν ἰσχυροτέροισιν][2], εἴτ' ἐν τοῖσιν ἀσθενεστέροισι, καὶ τὰς τρίχας καταμανθάνειν τὰς περὶ τὸ ἕλκος· εἰ διακεκόφαται[3] ὑπὸ τοῦ βέλεος, καὶ εἰ ἔσω ἥϊσαν ἐς τὸ τρῶμα, κινδυνεύειν[4] τὸ ὀστέον ψιλὸν εἶναι τῆς σαρκός· καὶ ἢν τοῦτο ᾖ, φάναι ἔχειν τι[5] σῖνος τὸ ὀστέον ὑπὸ τοῦ βέλεος. Ταῦτα μὲν οὖν χρὴ ἀπόπροσθεν[6] σκεψάμενον λέξαι, μὴ ἀπλόμενον τοῦ ἀνθρώπου· ἀπλόμενον δ'[7] ἤδη πειρῆσθαι εἰδέναι σάφα, εἴ ἐστι ψιλὸν τὸ ὀστέον τῆς σαρκὸς, ἢ οὔ· καὶ ἢν μὲν καταφανὲς ᾖ, τοῖσιν ὀφθαλμοῖσι τὸ ὀστέον ψιλόν[8]·

[7] ἢν pro ἡ, BMN. — διαπλὰ pro διακ. (*sic*), C. διαπὴ, U. — ἢν, om. BMN. — εὐρείη, BMN. εὐρέα, Erm.

[8] αὕτη, vulg. Kühn, Erm. αὐτὴ, BMN, Litt. (ut § 11, l. 9). — τ' ὠυτό, Ald. Frob. Vertun. Chart. Lind. τ' ὠυτὸ, Foës. τ' ὄυτο, Paaw. τ' ὠυτό, Man. τωὐτὸ, C. τωυτό, Kühn, de M. Ermer. in not. τὠυτὸν, MN. τωὐτόν, Litt. Voy. § 14, n. 9. — διακοπὴ . . . ἐστιν om. Erm. — Hippocrate ne parle pas du *cinquième mode* (*contre-coup*); Vidius en donne la raison suivante : « Ex quinque modis fracturæ quos proposuit, *quintum* omittit, quum nec sectione nec alio remedio curetur, utpote qui lateat. » Vidius résume ainsi les préceptes d'Hippocrate : « Hipp. non alia de causa os secat, nisi ut detur exitus membranam cerebri lædentibus. Sed detrahendum etiam os est, quamvis non secetur, ubi membranam comprimit aut pungit, vel ubi fragmentum aliquod ita ab osse integro diductum est ut solidari amplius non possit : id clarius est quam ut ab Hipp. exponi debeat qui brevitati maxime studet. »

XII. [1] δὲ, U, Ald. Frob. Merc. Man. Lind. de M. Litt. καὶ pro δὲ, Foës de Chonët, Chart. Kühn. — « Quid primo agendum. » Barth. in marg. πῶς δεῖ ἐπιμελεῖσθαι ἐν τῷ τῆς κεφαλῆς τραύματι, E, in marg. — On lit, § 10, l. 5, ὅποι pro ὅκη. — ἔχη, vulg. Kühn. ἔχει, MNU, Litt. Erm. — ὅπ. τὸ τρ. τ. κ. ἔχη, Man.

[2] εἴτ' ἐν τοῖσιν ἰσχυροτέροισιν, MN, Litt. ἰσχυρωτέροισιν, B. εἴτ. ἐ. τ. ἰ. om. vulg. Kühn : ces mots manquaient aussi dans les manuscrits de Calvus.

[3] διακεκόφαται, vulg. Kühn, Litt. καὶ διακεκομμέναι εἰσὶν pro δ. BMN : « Ionismus evanuit. » Erm. — ἔσω εἴησαν, vulg. Kühn. — Scaliger, « mallem εἰσίεσαν. » ἐσίεσαν, Vertun. in text., Merc. in marg. La vraie leçon, suivant Littré, consiste à substituer la forme ionienne ἥϊσαν qu'il met dans son texte. ἐσήϊσαν, Erm.

[4] κινδυνεύειν . . . βέλεος, vulg. Kühn. καὶ ἢν . . . βέλεος om. Paaw. (Le texte vulg. que je reproduis ici est aussi celui que Calvus avait sous les yeux.) — τρῶμα· καὶ ἢν τοῦτο ᾖ (ἦν, MN) φᾶναι κινδυνεύειν τὸ ὀστέον ψιλὸν εἶναι τῆς σαρκὸς, ἔχειν, BMN. Littré adopte ces variantes, auxquelles il ajoute καὶ devant ἔχειν, après avoir déclaré que le texte vulg. « ne présente aucune garantie, et ne peut plus être conservé. » Il allègue que « la phrase qui débute par κινδυνεύειν ne peut subsister, si une proposition relative n'y est jointe, mais que les deux propositions dubitatives qu'on serait tenté de lui rattacher : « si telo præcisi (capilli), et in vulnus impacti sint, » dépendent manifestement de καταμανθάνειν. » Il me semble que ce dernier verbe a son entier complément dans τρίχας, *capillos considerare* (Corn.), *animadvertere* (Foës), *explorare* (Man.), et ensuite que la transposition de φάναι lui donne une place et un sens bizarres qui la font condamner par Rutg. et Ermer. : « Sed illud φάναι κινδ. tamen non valde placet. » Cela, en effet, revient

ploi du trépan; ni l'entaille ou diacopé non plus, si elle est grande et large : car diacopé et hédra sont tout un. (Voy. note 8 et § 26.)

12 (10). (*De l'examen du blessé et du diagnostic de l'état de l'os.*) La première chose est de bien examiner le blessé, de considérer en quel point de la tête siége la blessure, si c'est dans les régions [les plus résistantes ou] les plus faibles, et de constater l'état des cheveux autour de la plaie : s'ils ont été coupés par l'arme vulnérante et s'ils sont entrés dans la plaie, il y a grand danger que l'os ait été dépouillé de chair, et, dans ce cas, on peut assurer que l'os lui-même a reçu quelque atteinte de l'instrument vulnérant. (Voy. note 4.) Ce sont là des remarques qu'on peut énoncer après un examen préalable fait à distance, du moins sans porter la main sur le malade. (Voy. note 6.) Puis, en le palpant, on cherche à reconnaître positivement si l'os est ou n'est pas dépouillé de chair : s'il est à découvert, c'est à l'aide de la vue qu'on explore l'os dénudé; s'il ne

à peu près à : «*dire* que l'os *risque* d'être *dénudé*, et *affirmer* que cet os *est lésé*.» A ce compte peut-être vaudrait-il encore mieux traduire selon l'accentuation φᾶναι BCMN, dans le sens de *videri, parere*. Mais il est de beaucoup préférable de suivre vulg. où tout se lie. et s'enchaîne : «Nam ubi telo incisi fuerint et in ipsa plaga contincantur, verisimile est os nudatum fuisse, quod cum evenit, asserendum est violatum fuisse a telo.» (Vidius.)

[5] τοι pro τι, CU. — σινὸς, CU, Ald. σῖνος, Frob. vulg. Kühn, Erm. (on trouve un exemple de σῖνος dans Nicand. *Alex.*, 231). σίνος, MN, Litt. (Voy. § 18, 2.)

[6] ἀποπρισθὲν, MN. ἀπόπροσθεν, vulg. Litt. — Verton. Paaw, Gardeil ne rendent pas ce mot; Calv. et Vid. mettent *priusquam*, Cornar. et Merc. *longe prius*, et Foës *longe antequam*. Aussi Martinus avait-il proposé ἐπίπροσθεν, *ante*. On lit dans Littré : «Ces observations, on les fera *à distance*.» Il y a dans Hippocrate une nuance difficile à bien rendre; cet adverbe paraît se rapporter à σκεψάμενον et non à λέξει, et s'entend d'un *examen préalable fait à petite distance*, en opposition avec ἁπτόμενον indiquant l'*examen qui s'aide du toucher*; et il semble synonyme de *procul*, quand les Latins l'emploient dans le sens de *près de, à peu de distance*, comme dans ces phrases de Virgile : *serta procul jacebant* (*à côté de lui* gisaient ses guirlandes); d'Ovide : *procul adstans* (qui est *près*); de Térence : *procul hinc stans accepi* (*j'étais près*, et j'ai entendu), etc. La distance se borne ici à ne pas toucher le malade : aller plus loin, ce serait outrer la pensée d'Hippocrate.

[7] δὲ τοῦ ἀνθρώπου pro δ', BMN. — πειρᾶσθαι, vulg. Kühn, Litt. Erm. πειρῆσθαι (ut § 12, l. 17, etc.). — εἰ ἔστι, BCMN, vulg. Kühn, εἰ ἐστὶ, Litt. Rutg. Erm.

[8] Sic vulg. Litt. τὸ ὀστ. τοῖς ὀφθ. ψιλὸν, BMN. Cette phrase a été fort mal comprise : Vidius la confond avec la précédente «et an in conspectum veniat os nudatum.» Foës, Vertunian, Maniald, Paaw, Dissandeau, etc. l'entendent de même. Cornar. à l'exemple de Calvus, écrit : «Si quidem oculis conspicuum fuerit os nudum, *bene habet*.» Cette interprétation est adoptée par Mercur. Gardeil et par Littré, qui met en note : «Il faut suppléer, comme a fait Calvus, *bene est* : genre d'ellipse dont on trouve des exemples. Voy. Lambert. Bos, *Ellipses græcæ*, p. 803-806, éd. Schæfer.» Rutgers et Ermerins se rallient à cette dernière opinion. Il me semble qu'ils n'ont raison ni les uns ni les autres; je crois et je vais prouver qu'il n'y a point d'ellipse. Selon moi, Hippocrate établit ici deux modes de diagnostic, l'un avec la sonde, et l'autre avec la vue seule, et l'on doit traduire : «S'il est à découvert, c'est à l'aide de la vue seule qu'on diagnostique l'état de l'os dénudé; et, s'il n'est pas à découvert, ce sera à l'aide de la sonde.» Notons qu'ὀφθαλμοῖσι n'est pas régi par καταφανὲς (on trouve cet adjectif quelques lignes plus loin sans ὀφθαλμοῖσι, de même que § 6, l. 10,

εἰ δὲ μὴ, τῇ μήλῃ σκέπτεσθαι. Καὶ ἢν μὲν εὕρῃς ψιλὸν ἐὸν τὸ ὀστέον τῆς σαρκὸς καὶ μὴ ὑγιὲς ἀπὸ τοῦ τρώματος, χρὴ τοῦ ἐν τῷ ὀστέῳ ἐόντος τὴν διάγνωσιν πρῶτα ποιέεσθαι, ὀρέοντα[9] ὁκόσον τέ ἐστι τὸ κακὸν καὶ τίνος δεῖται ἔργου. Χρὴ δὲ καὶ ἐρωτᾶν τὸν τετρωμένον, ὅκως[10] ἔπαθε καὶ τίνα τρόπον. Ἢν δὲ μὴ καταφανὲς ᾖ τὸ ὀστέον, εἰ ἔχει[11] τι κακὸν ἢ μὴ ἔχει, πολλῷ ἔτι χρὴ μᾶλλον τὴν ἐρώτησιν ποιέεσθαι, ψιλοῦ τε ἐόντος τοῦ ὀστέου, τὸ τρῶμα ὅκως[12] ἐγένετο καὶ ὅντινα τρόπον· τὰς γὰρ φλάσιας καὶ τὰς ῥωγμὰς τὰς οὐ φαινομένας ἐν τῷ ὀστέῳ, ἐνεούσας δὲ, ἐκ τῆς ὑποκρίσιος τοῦ τετρωμένου πρῶτον διαγιγνώσκειν πειρῆσθαι, εἴ τι πέπονθε τουτέων[13] τὸ ὀστέον ἢ οὐ πέπονθεν, ἔπειτα δὲ καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ ἐξελέγχειν πλὴν μηλώσιος. Μήλωσις γὰρ οὐκ ἐξελέγχει εἰ πέπονθέ τι τουτέων[14] τῶν κακῶν τὸ ὀστέον, καὶ εἴ τι ἔχει ἐν ἑωυτέῳ, ἢ οὐ πέπονθεν· ἀλλ' ἔδρην τε τοῦ βέλεος ἐξελέγχει[15] μήλωσις, καὶ ἢν ἐμφλασθῇ τὸ ὀστέον ἔσω ἐκ τῆς φύσιος τῆς ἑωυτέου, καὶ ἢν ἰσχυρῶς ῥαγῇ τὸ ὀστέον, ἅπερ[16] καὶ τοῖσιν ὀφθαλμοῖσι καταφανέα ἐστὶν ὀρέοντα γιγνώσκειν.

XIII. Ῥήγνυται δὲ τὸ ὀστέον τάς τε ἀφανέας ῥωγμὰς καὶ τὰς φανερὰς, καὶ

et § 21, comme aussi on lit ἀφανὴς seul, § 11, l. 2; § 13, l. 1, 2; § 14, l. 2; § 21; § 23, etc.); il est régi par σκέπτεσθαι, vulg. Kühn, Litt. (σκέψασθαι, BMN. σκέπτειν, U); Hippocrate plus bas rappelle catégoriquement ces deux procédés de diagnostic, l'un par l'inspection visuelle, ὀρέοντα (voy. § 12, n. 16), l'autre par l'emploi de la sonde, μήλωσις. Je puis ajouter en faveur de mon interprétation que telle était la doctrine des chirurgiens de l'antiquité : ainsi, dans Oribase, Héliodore, *De vulneribus capitis*, écrit littéralement : «Dans toute blessure de la tête, le diagnostic s'établit τῇ αὐτοψίᾳ καὶ τῇ μηλώσει, par l'*inspection visuelle* et par l'*emploi de la sonde*.» (*Græc. chir. lib.* éd. Cocchi, p. 86.) Paul d'Égine écrit de son côté, VI, 90 : «Nous diagnostiquons les fractures du crâne διὰ τῆς ὁράσεως καὶ τῆς διὰ τοῦ ὀργάνου μηλώσεως, à l'aide de la vue et de l'exploration par la sonde.»

[9] ὁρῶντα, vulg. Kühn. ὁρῶντα (*sic*), Man. ὀρέωντα, N. ὀρέοντα, BM, Litt. Voy. § 12, 16, § 23, 4. — ὅσον, vulg. Kühn, Litt. ὁκόσον, BMN, Erm. — ἐρίου, CU, Ald. ἔργου, EMN, Frob. Merc. Vertun. Man. Chart. Lind. de M. Litt. ἔργον, Foës, Paaw, Kühn.

[10] ὅπως, vulg. Kühn. ὅκως, BMN, Litt. Erm. : Calv. et Man. traduisent : *quo pacto quaque via;* Corn. et Merc. : *ut passus sit et quo modo;* Vid. Foës et Erm. : *qualiter et quo modo.* «Possumus ὅπως *ad telum* et τρόπον *ad ictum* referre.» (Vidius.) Maniald et Paaw reproduisent cette explication.

[11] ἔχοι pro ἔχει, MN. — νόσημα pro κακὸν, BMN. — ἔχῃ pro ἔχει, MN. — ὄντος pro ἐόντος, BMN. — «J'ai, dit Littré, supprimé τε de vulg. qui ou bien n'est pas compatible avec le sens, ou bien est l'indice de quelque omission maintenant irréparable.» Ermer. renchérit sur ce changement : «Sed ante omnia opus est ut ἢ ante ψιλοῦ addatur, qua vocula sententia salvo sano sensu carere nequit. Hoc facto, τε in γε mutavi, quod si factum nolis, tota vocula erit ejicienda.» Il traduit : «Multo magis interrogatione utendum quam nudato osse.» Hippocrate, si je ne me trompe, veut dire tout le contraire : il recommande «quand on ne peut discerner si le crâne est blessé ou non, d'insister encore plus sur l'interrogatoire du malade, *surtout quand l'os se trouve dénudé*, pour apprendre par quel instrument et de quelle façon la blessure a été

l'est pas, ce sera à l'aide de la sonde. (Voy. note 8.) Quand on trouve l'os dépouillé de chair et atteint lui-même par la blessure, il importe d'abord de diagnostiquer la lésion osseuse, en constatant par la vue quelle en est la gravité et quelle opération elle réclame. On doit aussi demander au patient par quoi et de quelle façon il a été blessé; et, dans le cas où l'os ne laisse pas voir s'il a ou non reçu quelque atteinte, on insistera encore davantage sur l'interrogatoire du malade, surtout en présence de la dénudation du crâne (voy. note 11), pour apprendre par quoi et de quelle façon il a été blessé. Ainsi, à l'égard des contusions et des fractures qui ne paraissent pas dans l'os, bien qu'elles existent réellement, c'est d'abord par les réponses du patient qu'on tâche de diagnostiquer si le crâne a subi ou non quelqu'un de ces accidents. Puis c'est par le raisonnement et les manœuvres de l'art qu'on cherche à s'éclairer, sans toutefois recourir à la sonde; l'emploi de la sonde, en effet, ne révèle pas si l'os a éprouvé quelqu'une de ces lésions, s'il porte en lui quelque atteinte, ou bien s'il n'a pas été intéressé; mais la sonde apprend si l'arme vulnérante a laissé une empreinte, comme aussi si l'os a été enfoncé au-dessous de son niveau naturel, et s'il a été violemment fracturé : tous accidents qui, d'ailleurs, étant accessibles à l'œil, peuvent se diagnostiquer à l'aide de la vue. (Voy. note 16 et *Append.*)

13 (11). (*Des divers modes de production des plaies de tête.*) Le crâne peut être atteint

faite.» τε s'emploie ici dans le sens du gallicisme *et cela.*

[12] ὅπως, vulg. Kühn. ὅκως, MN, Litt. Erm. voy. § 12, l. 12. — φάσηας pro φλ. C. — ἀποκρίσιος, BMN. ὑποκρίσηος, CU. — πειρῆσθαι, voy. § 12, l. 7. — διαγινώσκειν, vulg. Kühn, Litt. διαγιγν. Erm. (§ 12, fin).

[13] τούτω, EU, Ald. Frob. Merc. τοῦτο, Foës, Vertun. Paaw, Chart. Man. Lind. (num *quid* os passum, Calv.) τουτέῳ, BMN : Littré substitue τουτέων par le rapprochement de la phrase suivante, § 12, l. 19. τούτων, Erm. (Maniald a lu de même, *ejusmodi aliqua noxa.*) — ἐξελέγχοντα, vulg. Kühn. ἐξελέγχειν, BMN, Litt. Erm. μηλώσηος, C. — μήλωσις om. Man. — Hippocrate, *Fract.* § 31, proscrit l'emploi de la sonde dans toute plaie où il y a de l'irritation et notamment les troisième et quatrième jours de la période inflammatoire.

[14] τοῦτο sine τι, vulg. Kühn. τοῦτω mut. in τούτω sine τι, C. τούτω, U. τι τουτέων, BMN, Litt. — Scaliger : «τοῦτο τῶν κακῶν, hæc tria abundant.» Om. Vertun. La leçon de BMN montre que la correction de Scaliger n'était pas la bonne. Martinus avait été mieux inspiré, en proposant : τι τούτων, qu'adopte Erm. voy. § 12, n. 13. — καλῶν pro κακῶν, C. — ἐνέχει pro ἔχ. BMN. ἔτι ἔχει, Man. εἴτι ἔχ. Kühn. — αὐτῷ, vulg. Kühn. ἑαυτῷ, CU. ἑωυτέῳ, BMN, Litt. ἑωυτῷ, Erm.

[15] ἐλέγχει pro ἐξελ. MN. — εἰ ἐνεφλάσθη pro ἢν ἐμφλ. BMN. Martinus proposait ἐσφλασθῇ. — φύσηος, C. — ἑωυτοῦ, vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέου, BMN, Litt.

[16] Calvus a omis cette phrase; C omet jusqu'à ὀσλέον. — ὁρῶντα, vulg. Kühn, Litt. Erm. La régularité veut qu'on écrive ὁρέοντα, voy. § 12, l. 11. — γινώσκειν, vulg. Kühn. γιγνω. MNU, Litt. Erm. (Voy. § 12, l. 16.) «Lobeck, Paralip. gr. p. 526, dit : «Duo postrema ὁρῶντα γινώσκειν epexegesin continent utique supervacaneam.» Malgré cette autorité, je n'ai pas supprimé ces deux mots sur lesquels les manuscrits sont unanimes.» (Littré.) Ermerins reproche à Lobeck de n'avoir pas compris Hippocrate et à Littré de l'avoir mal traduit en mettant : «Désordres qui sont reconnaissables à la vue d'une manière manifeste.» Ermer. conclut judicieusement : «Nempe ὁρῶντα διαγιγνώσκειν opponitur dignotioni μηλώσιος ope.» Cela confirme notre propre note, § 12, 8. (Voy. aussi § 23, 4.)

φλᾶται τὰς ἀφανέας φλάσιας[1], καὶ ἐσφλᾶται ἔσω ἐκ τῆς φύσιος[2] τῆς ἑωυτέου, μάλισΓα ὁκόταν ἕτερος ὑφ' ἑτέρου τιτρωσκόμενος ἐπίτηδες[3], [ἔτρωσεν βουλομένος, ἢ ὁκόταν ἀέκων], καὶ ὁκόταν[4] ἐξ ὑψηλοτέρου γίγνηται ἡ βολὴ ἢ ἡ πληγὴ, ὁκοτέρη ἂν ᾖ μᾶλλον[5], ἢ ὁκόταν ἐξ ἰσοπέδου τοῦ χωρίου, καὶ ἢν περικρατέῃ[6] τῇ χειρὶ τὸ βέλος, ἤν τε βάλλῃ ἤν τε τύπΓῃ· καὶ ἰσχυρότερος ἐὼν ἀσθενέστερον[7]

XIII. [1] φλάσηας, C. «Le sens exige ici *et apparentes*; j'ai mis ces mots dans la traduction.» (Littré.) Ermer. croit que Littré a tort et qu'il se trompe, Hipp. ayant déclaré, § 7, que «l'on ne peut reconnaître par la vue l'état d'aucune espèce de contusion et qu'il est même impossible, après l'accident, de diagnostiquer *de visu* si l'os a été ou n'a pas été contus.» Au surplus, il est mieux de s'en tenir au texte des manuscrits, comme l'ont fait tous les interprètes.

[2] φύσεως, vulg. Kühn. φύσεος, Vertun. φύσιος, BMN, Litt. (ut *passim*). — ἑωυτοῦ, vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέου, BMN, Litt. Rutg. — ὅταν (*bis*), vulg. Kühn, Litt. ὅτ' ἄν, C. ὁκόταν (*bis*), BMN, Erm.

[3] ὅταν ἕτερος ὑφ' ἑτέρου τιτρωσκόμενος ἐπίτηδες τρῶσαι βουλόμενος, ἢ ὅταν ἐξ ὑψηλοτέρης γίνηται ἡ βολὴ ἢ ἡ πληγὴ, ὁπότερ' ἂν ᾖ (ἢ, C) μᾶλλον, Ald. vulg. Kühn. Cette phrase difficile a grand besoin d'être élucidée. Cornar. et Mercur. traduisent: «Cum alter ab altero sauciatur de industria sauciare volens.» C'est, il est vrai, un calque du texte; mais il n'est pas habituel que l'agresseur soit précisément le plus grièvement blessé, et d'ailleurs il ne serait plus alors frappé de *dessein prémédité*, ἐπίτηδες. Aussi Scaliger a-t-il proposé «scribe βουλομένου,» correction inscrite dans Q', Foës in not. Paaw in marg. Vertun. et Man. in text. Foës et Chart. traduisent dans ce sens : «Cum alter alterum de industria, sauciare volens, vulnerat;» et c'est ainsi que l'ont entendu Calv. Vertun. Man. Dissand. Joliet, etc. Mais dès lors on tombe dans la tautologie et la puérilité : il est trop clair que, du moment qu'il a *frappé de propos délibéré*, nécessairement il *voulait blesser*. Il faut donc chercher autre chose. Littré fournit une précieuse variante : ὁκόταν ἕτερος ὑφ' ἑτέρου τιτρωσκόμενος ἐπίτηδες ἔτρωσεν (ἔτρωσαν cum ε supra α N) βουλόμενος ἢ ὁκόταν ἀκέων (ἀκεὼν B), καὶ ὁκόταν ἐξ ὑψηλοτέρου γίγνεται ἡ βολὴ ἢ ἡ πληγὴ, ὁκοτέρη ἢ μᾶλλον, BMN. Littré écrit en note : «ἔτρωσεν de BMN ne m'a paru susceptible d'aucun emploi; ... γίγνεται de BMN n'est pas admissible; ... ἂν doit être conservé; ... mais que faire de la phrase ἐπίτηδες τρῶσαι βουλόμενος, etc.? ..... J'incline à penser qu'Hippocrate a compté au nombre des conditions qui doivent faire présumer que le crâne a été lésé, l'*intention de blesser* avec laquelle le coup a été porté. En conséquence je lis ἐπίτηδες τρωθῇ, ἢ ὁκόταν, βουλόμενος ἢ ἀέκων, etc. J'ai emprunté ἀέκων à BMN (car ἀκέων est évidemment une faute de copiste), etc.» Et il traduit : «Quand la blessure est faite à dessein ou quand, porté exprès ou involontairement, le coup ... arrive d'un lieu élevé.» Tous ces changements sont acceptés par Rutg. et Erm.; certainement ils sont fort ingénieux, mais enfin ce n'est plus le texte des imprimés ni des manuscrits. On ne peut nier que la suppression d'ἔτρωσεν et de ὁκόταν, la transposition de βουλόμενος, la répétition arbitraire de ἐπίτηδες, l'addition de τρωθῇ, etc., ne constituent une métamorphose complète de la phrase. Je crois que c'est en conservant un profond respect du texte qu'il faut chercher à utiliser les variantes. ἔτρωσεν, loin de n'être susceptible d'aucun emploi, me paraît être la clef du problème : Littré dit avec raison que «βουλόμενος et τιτρωσκόμενος, exprimant l'un l'idée de *blesser* et l'autre d'*être blessé*, ne peuvent se rapporter au même sujet.» Mais pourquoi le premier de ces deux mots? La réponse se trouve dans ce commentaire de Maniald, p. 337 : «De industria offendens magis os findet;» et dans cet autre de Dissandeau, p. 173 : «Qui doubte que la cholère n'adjouste de la violence au coup

de fractures latentes ou apparentes, de contusions également latentes (voy. note 1) et d'enfoncement de l'os avec déplacement hors de sa position naturelle, particulièrement quand le sujet a été blessé par un autre (voy. note 3) de propos délibéré [on blesse de dessein prémédité bien plus gravement que lorsque c'est sans le vouloir]; et, quand c'est d'un lieu élevé qu'on reçoit le coup, qu'il soit de jet ou de main, n'importe lequel des deux, ou quand c'est de plain-pied et que l'arme vulnérante est manœuvrée par

et ne face frapper plus rudement?» Or c'est ce que fait entendre la phrase *incidente* jusqu'ici incomprise, et par laquelle Hippocrate explique ἐπίτηδες : «Or on blesse de propos délibéré, ἑτρωσεν βουλόμενος, bien plus que lorsque c'est sans le vouloir [qu'on blesse], ἢ ὁκόταν ἀέκων.» (ἢ habet vim *comparationis* et redditur lat. *quam*, etc. Voy. Fr. Vigeri, *Gr. dict. idiotism.* ed. Hermann, 1813, p. 409 et 416.) Avec mon interprétation, on ne supprime rien, on ne change rien et l'on rend compte de tout; et d'abord on ne pourrait guère m'objecter qu'alors le premier membre de phrase ἕτερος, etc. «reste suspendu et sans verbe,» comme l'appréhende Littré que cette crainte a porté à faire l'addition arbitraire de τρωθῇ; car on peut le rapporter soit à ἢ ou τύχῃ qu'Hippocrate sous-entend souvent dans ce traité, soit à γίγνηται qui suit et au sujet duquel Littré remarque lui-même que, pour la phrase ἐξ ἰσοπέδου, il faut aussi «admettre ce verbe sous-entendu.» Ensuite je rappellerai qu'Hippocrate, à l'exemple d'Homère (*Iliad.* I, 117), a plusieurs fois employé ἢ dans le sens de *magis quam* (voy. *Officin.* § 14, 4) ..... locution qui n'est pas rare, dont je trouve des exemples dans saint Luc, XVII, 2 : λυσιτελεῖ ... ἢ ἵνα (prodest *magis quam*, etc.), Hérodote, Burn. 242. Ceci posé, nous avons un sens chirurgical excellent, que Paaw a très-bien entrevu, p. 136 : «Eos qui deliberato animo inferuntur ictus gravius afficere vulneratum *quam si quis ... etiam invitus lædat.*» Vidius fait mieux encore; il semble avoir eu sous les yeux notre texte, qu'il éclaire et justifie par sa traduction : «Ubi alter alterum *de industria vulneret magis quam invitus.*»

[4] καὶ ὁκόταν, BMN. ἢ ὅταν, vulg. Kühn. ἢ ὁκ. Litt. — ὑψηλοτέρης, vulg. Kühn. ὑψηλοτέρου, BMN, Man. Litt. (On lit plus loin, au masculin, ὑψηλοτάτου, l. 8.) — γίνηται, vulg. Kühn. γίγνεται, BMN. γίγνηται, Litt. (voy. § 14, l. 5, 6; § 16, l. 2). — ὁκότερ' ἂν, vulg. Kühn. ὁκοτέρῃ sine ἂν, BMN. ὁκ. ἂν, Litt.

[5] Corn. Vid. et Merc. traduisent *magis quam*, Foës et Chart. *potius quam*, Vertun. Paaw et Man. *quam si*, Dissand. *plustôt que*, etc.: c'est-à-dire que tous considèrent ἢ qui suit μᾶλλον comme son complément. Littré remarque que les manuscrits et les imprimés mettent la virgule après μᾶλλον, de sorte que cet adverbe est joint à ἢ, et je crois, comme lui, qu'il vaut mieux suivre le sens indiqué par cette ponctuation, «utrolibet modo potius contingat,» puis commencer une autre phrase «*vel* cum ex complanato loco *eveniat*,» en admettant ici comme sous-entendu γίγνηται qui précède. C'est ainsi que l'a très-bien compris Calvus «*vel* cum de plano,» et après lui Joliet, etc. — ὅν' ἂν, Ald. vulg. ὅταν, Kühn, de M. Litt. ὁκόταν, BMN, Erm. — Gardeil traduit : «Lors même qu'on est *renversé sur un sol uni.*» Il ne s'agit pas de *chute sur un plan*, mais de *coup porté de plain-pied.*

[6] ἐπικρατέῃ, Foës, Paaw, Chart. Lind. Dissand. in marg. Kühn, de M. περικρατέῃ, BC EMU, Ald. Frob. Merc. Vertun. Man. Litt. «Minus solito sensu περικρατέειν h. l. dicitur pro *fortiter manu prehensum tenere.*» (Ermer.) — σκέλος pro βέλος, C. (Calvus a lu de même : «manum validam *crus* secutum est.»)

[7] ἀσθενεσ΄λέρους, Ald. vulg. Kühn. (Foës et Chart. traduisent *imbecilliores*, Vertun. et Maniald *infirmiores*, Dissand. *ceux qui sont frappez*, etc.) ἀσθενεσ΄λέρως, CU. ἀσθενέσ΄λερον, BMN, Litt. (déjà Calv. écrit *infirmiorem*; Corn. Vid. Paaw, Merc. etc., mettent aussi le singulier). — τιτρώσκει, Ald. vulg. Kühn (Corn. Vid. Foës, Vertun. Merc. Chart. écrivent *vulnerat*; cela modifie le sens, et signifierait : «Tel est le

τιτρώσκῃ. Ὁκόσοι[8] δὲ πίπτοντες τιτρώσκονται πρός τε τὸ ὀστέον καὶ αὐτὸ τὸ ὀστέον, ὁ ἀπὸ ὑψηλοτάτου πίπτων καὶ ἐπὶ σκληρότατον καὶ ἀμβλύτατον, τουτέῳ[9] κίνδυνος τὸ ὀστέον ῥαγῆναί τε καὶ φλασθῆναι, καὶ ἔσω ἐσφλασθῆναι ἐκ τῆς φύσιος τῆς ἑωυτέου· τῷ[10] δ' ἐξ ἰσοπέδου μᾶλλον χωρίου πίπτοντι καὶ ἐπὶ μαλθακώτερον, ἧσσον ταῦτα πάσχει τὸ ὀστέον, ἢ οὐκ ἂν πάθοι. Ὁκόσα[11] δὲ ἐσπίπτοντα ἐς τὴν κεφαλὴν βέλεα τιτρώσκει πρὸς τὸ ὀστέον [καὶ αὐτὸ τὸ ὀστέον], τὸ ἀπὸ ὑψηλοτάτου ἐμπεσὸν καὶ ἤκιστα ἐξ ἰσοπέδου, καὶ[12] σκληρότατόν τε ἅμα καὶ ἀμβλύτατον καὶ βαρύτατον, καὶ ἤκιστα κοῦφον καὶ ἤκιστα ὀξὺ καὶ μαλθακὸν, τοῦτο ἂν ῥήξειε τὸ ὀστέον καὶ φλάσειεν. Καὶ μάλιστά γε[13] ταῦτα πάσχειν τὸ ὀστέον κίνδυνος, ὁκόταν ταῦτά τε γίνηται, καὶ ἐς ἰθὺ τρωθῇ[14], καὶ κατ' ἀντίον γένηται τὸ ὀστέον τοῦ βέλεος, ἤν τε πληγῇ ἐκ χειρὸς ἤν τε βληθῇ, ἤν τέ τι ἐμπέσῃ αὐτέῳ, καὶ ἢν αὐτὸς καταπεσὼν τρωθῇ, καὶ ὁκωσοῦν τρωθεὶς κατ' ἀντίον[15] γενομένου τοῦ ὀστέου τῷ βέλει. Τὰ δ' ἐς[16] πλάγιον τοῦ ὀστέου παρασύραντα βέλεα ἧσσον καὶ ῥήγνυσι τὸ ὀστέον, καὶ φλᾷ, καὶ ἔσω ἐσφλᾷ[17], κἢν ψιλωθῇ τὸ ὀστέον τῆς σαρ-

cas où un sujet plus fort en blesse un plus faible.») τιτρώσκῃ, Litt. Erm. Rutg. (Déjà Paaw traduisait *lædat*, et Man. *offendat*.)

[8] ὅσοι, vulg. Litt. ὁκόσοι, BMN, Erm. — τοὐστέον pro τὸ ὀστέον, C. — Scaliger : «πρός τε τὸ ὀ. κ. ἀ. τ. ὀ.; omnino inepta hæc delenda.» Ces mots omis par Vertun. et Dissand. ne sont pas superflus, ils désignent (non pas, comme traduit Cornar. *ad os aut in ipsum os;* mais) *quæ juxta os sunt et os ipsum*. Voy. § 13, n. 11. — ὁ, MN . . . πίπτον, BMN, pro ὁ . . . πίπτων, vulg. Litt. : il ne s'agit pas ici *de ce qui peut tomber* sur la tête du malade, mais *des chutes qu'il fait lui-même* sur des corps plus ou moins durs.

[9] τούτῳ, vulg. Kühn, Erm. τοῦτο, Vertun. τουτέῳ, BMN, Litt. Rutg. — Ante κ. add. δὲ, MN. δὲ om. vulg. Litt. (question déjà résolue, § 1, n. 4.) — ῥαγῆναί τε καὶ, vulg. Kühn, Rutg. Erm. δὲ pro τε, B. τε et δὲ om. MN, Litt. — φλαθῆναι . . . . . ἐσφλαθῆναι (*sic*), Kühn. — φύσηος, CU. — ἑωυτοῦ, vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέου, BMN, Litt. Rutg.

[10] τὸ pro τῷ, C. — τοῦ χωρίου μᾶλλον pro μ. χ. BMN. (Voy. § 13, n. 5.) Littré traduit : «Celui qui tombe *sur un terrain moins inégal.*» Je crois qu'il s'agit moins de la *forme* du sol, que de son *niveau* par rapport au blessé : Hippocrate oppose ici *ex plano loco* (Calv. Corn. Foës, Merc. Chart.) au cas précédent *ex altissimo loco*, écrivant d'ailleurs ἐξ et non ἐπὶ, c'est-à-dire qu'on tombe *de* et non *sur*. — μαλθακώτερον, vulg. Litt. μαλθακώτατον, BMN : on ne peut opposer le superlatif qu'on lit plus haut, car il ne s'agit pas de ce qui est *le plus mou absolument*, mais *plus mou relativement*. — Littré traduit ἧσσον πάσχει «éprouve de *moins graves* lésions.» Il semble que ἧσσον s'entende, non de *la gravité* des lésions, mais de la *chance moindre* qu'on a de les éprouver, comme l'ont bien compris Merc. et Cornar. «os minus hæc patitur;» Maniald «minus his noxis os afficitur;» Joliet «sera moins exposé à ces accidents;» etc. Foës, Vidius, Dissand. Gardeil, etc. l'ont entendu de même.

[11] ὅσα, vulg. Kühn, Litt. ὁκόσα, BMN, Erm. — δὲ, vulg. Litt. δ', MN. — ἐπιπίπτοντα, BMN. ἐστ. vulg. Litt. — τιτρ. βελ. pro β. τ. BMN. — τιτρώσκειν pro τιτρώσκει, CU. — ἐς τε pro πρὸς, BMN. — Scaliger : «πρὸς τὸ

une main vigoureuse, soit qu'on la lance, soit qu'on s'en serve pour frapper, ou bien quand un sujet plus fort en blesse un plus faible. Dans le cas où c'est une chute qui produit la lésion des parties ambiantes et de l'os lui-même, si l'on est tombé de très-haut et sur un corps très-dur et très-obtus, il y aura grand danger qu'il y ait fracture du crâne, contusion et enfoncement de l'os avec déplacement hors de sa place normale. Mais, si l'on tombe d'un lieu presque de niveau avec le sol (voy. notes 10 et 11) et sur un corps plus mou, le crâne est moins exposé à éprouver ces accidents ou peut même ne pas les éprouver du tout. Enfin, si c'est l'arme vulnérante qui, en tombant sur la tête, blesse les parties ambiantes et l'os lui-même, c'est celle qui tombe d'un lieu fort élevé ou du moins non au niveau du sol, qui est à la fois très-dure, très-obtuse et très-pesante, en d'autres termes la moins légère, la moins aiguë et la moins molle, qui, de préférence, fracturera et contusionnera le crâne. On a surtout à craindre ces lésions pour le crâne, lorsque, dans les accidents de ce genre, il advient que le coup est porté directement (voy. note 14) et que l'os se trouve perpendiculairement sous l'arme vulnérante, soit qu'on la manœuvre avec la main, soit qu'on la lance, ou que le corps vulnérant tombe sur la tête, ou bien que le sujet se blesse lui-même en tombant, de quelque façon, en un mot, que la blessure se produise, pourvu que l'os se trouve perpendiculairement exposé au coup. Quant aux armes vulnérantes qui sont dirigées obliquement sur le crâne, elles ont moins de chance de le fracturer, de le contondre et de l'enfoncer (voy. note 17), lors même qu'elles le dénuderaient de chair;

ὀσΐέον. Ista tria abundant.» — *καὶ αὐτὸ τὸ ὀσΐέον*, BMN, Litt. *κ. ἀ. τ. ὀ.* om. vulg. Kühn. Littré dit, avec raison, que, sans cette addition, la leçon vulg. ne peut guère être conservée : il faut, ou la supprimer avec Scaliger, comme l'ont fait Vertun. et Dissand., ou, ce qui vaut mieux, la compléter avec BMN, comme l'a opéré Littré. Voy. § 13, n. 8.

[12] Ante *σκλ.* add. *ἐπί*, BMN, om. vulg. Litt. — *ἅμα*, BMN, Litt. *ἅμ.* om. vulg. Kühn. — *τε καὶ ὀξὺ*, vulg. Kühn, Rutg. Erm. *τε καὶ* om. BMN, Litt. — *φλάσειε*, vulg. Kühn, Rutg. Erm. *φλάσειεν*, Litt.

[13] *τε* pro *γε*, MN. *γε* om. B. — *κίνδυνος τ. π.* (*πάσχων*, B), *τὸ ὀ.* BMN. — *ὅταν*, vulg. Kühn, Litt. *ὁκόταν*, BMN, Rutg. Erm. — *γίνεται* pro *γίνηται*, BMN.

[14] *τρωθῆναι κατ' ἀντίον*, vulg. Kühn, *κατ' ἐναντίον*, CU. *τρωθῇ καταντίον*, B. *τρωθῇ καὶ καταντίον*, MN : Littré note que *τρωθῆναι* paraît être une faute de copiste pour *τρωθῇ καὶ*, et remarque judicieusement que *ἐς ἰθὺ* et *κατ' ἀντίον* doivent appartenir à deux verbes différents (comme on le voit pour ce dernier dans *κατ' ἀντίον γενομένου* qui suit), tandis qu'ils se rapportent tous les deux à *τρωθῇ*; il adopte la leçon de MN; Rutg. et Erm. suivent son exemple. — *ἐν τε* (*bis*) pro *ἥν τε*, BMN. — *ὀπωσοῦν*, vulg. Kühn. *ὀποσοῦν*, Paaw, *ὅκως οὖν*, BMN. *ὀκωσοῦν*, Litt. Erm.

[15] Sic vulg. Litt. *καταντίον*, BMN. — *γένοιτο*, vulg. Kühn : Martinus proposait *γένοιτο τὸ ὀσΐέον*, Vertun. se bornait à effacer *γένοιτο*. La véritable leçon est *γενομένου*, BMN, Litt. Erm. — *βέλεϊ*, Erm.

[16] *δ' ἐς*, BMN, Litt. *δὲ* sine *ἐς*, vulg. Kuhn. — *περισύραντα* nonnulli, quod minus placet. (Paaw in marg.)

[17] *φλάσει εἴσω ἐς κεφαλήν*, vulg. Kühn. (Calvus avait le même texte : «Et in caput penetrant truduntve;» cette leçon est absolument mauvaise;) *καὶ ἐσφλάσει*, Dissand. in marg. «unde olim effeceram *καὶ ἐσφλᾷ ἔσω ἐς κεφαλήν*.» Rutg. in not. Martinus proposait *φλᾷ καὶ ἐσφλᾷ εἴσω*, correction ingénieuse, confirmée par *φλᾶ καὶ ἔσω ἐσφλᾷ*, MN (Vidius paraît l'avoir aussi devinée «os minus finditur, *colliditur ac desidit*»). Littré remarque que *φλάσει* est évidemment l'altération de *φλᾷ καὶ*, et *ἐς κεφαλήν* l'altération encore plus sin-

κός· ἔνια γὰρ[18] δὲ τῶν τρωμάτων τῶν οὕτω τρωθέντων οὐδὲ ψιλοῦται τὸ ὀστέον τῆς σαρκός.

XIV. Τῶν δὲ[1] βελέων ῥήγνυσι μάλιστα τὸ ὀστέον τάς τε φανερὰς ῥωγμὰς καὶ τὰς ἀφανέας, καὶ [φλᾷ τε][2] καὶ ἐσφλᾷ ἔσω ἐκ τῆς φύσιος τῆς ἑωυτέου τὸ ὀστέον, τὰ στρογγύλα τε καὶ περιφερέα, καὶ ἀρτίστομα, ἀμβλεά τε ἐόντα καὶ βαρέα καὶ σκληρά· καὶ τὴν σάρκα ταῦτα[3] [φλᾷ τε] καὶ πέπειρον ποιέει, καὶ κόπτει· καὶ τὰ ἕλκεα γίγνεται[4] ὑπὸ τῶν τοιουτέων βελέων, ἔς τε πλάγιον καὶ ἐν κύκλῳ, ὑπόκοιλα, καὶ διάπυά τε μᾶλλον γίγνεται[5], καὶ ὑγρά ἐστι, καὶ ἐπὶ πλέονα χρόνον καθαίρεται· ἀνάγκη γὰρ τὰς σάρκας τὰς φλασθείσας[6] καὶ κοπείσας, πῦον γενομένας, ἐκτακῆναι. Τὰ δὲ βέλεα τὰ[7] προμήκεα, ἐπιπολὺ λεπτὰ ἐόντα καὶ ὀξέα καὶ κοῦφα, τήν τε σάρκα διατάμνει μᾶλλον ἢ φλᾷ, καὶ τὸ[8] ὀστέον ὡσαύτως· καὶ ἕδρην μὲν ἐμποιέει αὐτὸ καὶ διακόψαν (διακοπὴ γὰρ[9] καὶ ἕδρη τωὐτὸν ἐστι), φλᾷ[10] δὲ οὐ μάλα τὸ ὀστέον τὰ τοιαῦτα βέλεα, οὐδὲ ῥήγνυσιν, οὐδ' ἐκ τῆς φύσιος ἔσω ἐσφλᾷ.

XV. Ἀλλὰ χρὴ πρὸς τῇ ὄψει τῇ ἑωυτέου[1] ὅ τι ἄν σοι φαίνηται ἐν τῷ

gulière de ἐσφλᾷ. — κἂν. vulg. Kühn. καὶ κἂν, Paaw, κήν, BEN, Litt.

[18] δὲ, BMN. γὰρ, vulg. Kühn, Litt.

XIV. [1] δὲ, BCMNU, Litt. — δὴ, vulg. Kühn : « Quod minus congruum, » Erm.

[2] φλᾶται, vulg. Kühn, Litt. φλᾷ τε, Barth. in marg. (Je remarquerai que plus haut, § 3, 8; § 4, 10; § 7, 5; § 13, 1, φλᾶται est au passif, et qu'Hippocrate, quand ce verbe a le sens actif, écrit φλᾷ, § 6, 5; § 13, 17; § 14, 3, 10. φλᾷ καὶ ῥήγνυσιν, voy. *Append.* § 20, 3.) φλᾷ τε, Rutg. Erm. — ἑωυτοῦ, vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέου, BMN, Litt. Rutg. — ἀρτιστόμα, BMN. ἀρτίμοστα, E. Galien, *Gloss.* explique ἀρτίστομα par *undecumque plana.* — ἀμβλεῖα τε (*sic*), B. — ὄντα, vulg. Kühn. ἔοντα, MN, Litt. Erm. — σκλιρά, Man.

[3] ταῦτα, vulg. Kühn, Litt. (Cornar. Vertun. Man. traduisent *hæc*). Martinus proposait τὰ αὐτὰ, c'est-à-dire κατὰ τὰ αὐτὰ, *eodem modo.* (Vidius traduit *idem*, Foës, Chart. Erm. *eadem*, Dissand. *les mesmes choses.*) — φλᾶται, vulg. Kühn, Litt. Je trouve plus loin τήν τε σάρκα . . . φλᾷ, § 14, l. 9, et je lis ici φλᾷ τε, comme § 14, l. 2. « Videmus φλᾶται in h. l. Hipp. ubivis *passivum* esse, itaque restitui quod etiam his locis procul dubio dedit auctor. » Erm. — πέπειρον, vulg. Kühn, Litt. πέπειραν, MN. πέπειρα, B. — Sur le sens de κόπτει, voy. *Ulcer.* § 1, n. 24.

[4] γίνεται, vulg. Litt. Rutg. γίγν. Erm. scribend. ut § 13, l. 4; § 14, 5; § 16, l. 2. — τοιούτων, vulg. Kühn, Erm. τοιουτέων, MN, Litt. Rutg. — Vide *De ulcer.* Barth. in marg. — ἐς τὸ πλαγ. vulg. Kühn, Rutg. ἔς τε πλ. MN, Litt. « Malui vulg. lect. servare, quam cum Littreo ἔς τε scribere. » (Erm.) On lit plus haut et § 18 ἔς πλ. sans τὸ. — ὑπὸ κοῖλα (*sic*), Man. — Dans vulg. il y a un point après πλάγιον, et Cornar. traduit : « Ulcera fiunt a talibus telis in obliquum. Sed et in circulum subcava, etc. » Vertun. Merc. et Lind. font de même. Vidius suit une autre ponctuation : « Vulnera sub hujusmodi telis a lateribus et in orbem cava fiunt, purulenta magis, etc. » Calv. Vid. Foës, Dissand. Gardeil, etc. l'entendent de même; et Littré dit, avec raison, que cette dernière ponctuation « est la seule qui donne un sens satisfaisant. » « Cum caro in orbem contusa et

car, parmi les blessures ainsi produites, il en est qui n'entraînent pas même une dénudation de l'os.

14 (11 suite). (*Des divers modes d'action des armes vulnérantes.*) Les instruments vulnérants qui produisent surtout des fractures visibles ou latentes, des contusions et des enfoncements de l'os en le déplaçant de sa position naturelle, sont les corps arrondis, orbiculaires, mousses, à la fois obtus, pesants et durs; ils opèrent dans les chairs des contusions, des attritions et des plaies contuses (voy. note 3); les plaies qui proviennent de pareils instruments, qu'elles soient allongées ou arrondies, deviennent creuses (voy. note 4), suppurent davantage, sont baignées d'humidité, et demandent plus de temps pour se mondifier; car il faut nécessairement que les chairs ainsi atteintes de fortes contusions ou de plaies contuses se transforment en pus et se fondent. Quant aux armes allongées, comme elles sont d'ordinaire minces, aiguës et légères, elles coupent les chairs plutôt qu'elles ne les contondent; et il en est de même pour l'os : l'arme peut, à la vérité, marquer son empreinte (voy. note 8) en même temps qu'elle entame l'os (or nous avons dit qu'empreinte et entamure sont la même chose); mais elle n'est guère apte à le contusionner, ni à le fracturer, ni à l'enfoncer en le déplaçant de sa position naturelle.

15 (11 suite). (*Généralités sur les commémoratifs.*) Il est essentiel, outre ce que

lacera est, in pus vertitur, ulcusque reddit cavum et rotundum. Cum vero in obliquum collisa et detrita est, ulcus reddit cavum in obliquum.» (Maniald, p. 340.) Voy. § 18, 8.

[5] γίνεται, vulg. Kühn, γίγν. MN, Litt. Rutg. Erm.

[6] σφλασθείσας, C. — πύον, EMN, Ald. Frob. Merc. Vertun. Man. πῦον, Foës, Paaw, Chart. Lind. de M. Litt. — Hippocrate répète cette phrase § 24, et *De ulcer.* § 1, 24.

[7] τὰ, BMN, Litt. Erm. καὶ pro τὰ, vulg. Kühn. — ἐπὶ πολὺ, E, Ald.

[8] τὸ, BMNU, Litt. Rutg. Erm. τὸ om. vulg. Kühn. — καὶ ἔδρην, vulg. Litt. καὶ om. BMN. — διακόψαν n'est pas traduit par Calv. Lefèvre, Dissand. Gard. etc. : «In his verbis αὐτὸ ad *os* refertur, διακόψαν ad *telum;* itaque transitum habemus a plurali βέλεα ad singularem numerum; sed præstat διακόψαντα scribere, quod igitur in textum introduxi.» (Ermer.) On peut répliquer qu'il s'agit d'*un seul* instrument pour chaque hédra, et que cette interprétation d'αὐτὸ est fort contestable, eu égard aux traductions de Cornar. «sedem inducit *id ipsum quod* etiam dissecavit,» de Foës «*idque etiam quod incidit* teli vestigium inducit,» de Vertun. «*quod cædit* etiam sedem *suam* imprimit,» de Maniald «sedem relinquit *id quod præcidit,*» etc.

[9] γὰρ est ici l'indice d'une parenthèse que j'ai, comme Littré, mise dans le texte. — ταυτὸν, Ald. Frob. Vertun. Man. Chart. Kühn. ταὐτὸ, Erot. (Franz, p. 150; τ'αὐτὸ, H. Steph. *ibid.*) τωὐτὸν, Foës de Chouet. τὼυτὸν, de M. ταὐτὸν, C (cod. Dorv. ap. Franz, *ib.*) τὼυτὸν, EMN, Lind. Litt. Rutg. Voy. § 11, n. 8. — διακοπὴ . . . ἐστὶ delevit Erm.

[10] ὅλα δ' εὖ μάλα καὶ πολλάκις, Erot. (Franz, p. 152). Foës rapporte ici cette citation qu'il corrige; et Littré remarque que cette note a échappé à Franz, qui se borne à copier H. Estienne et Eustache, auteurs qui n'avaient pu ni retrouver la source de ce texte ni le redresser. — οὐδ' ἐκ, vulg. Kühn, Litt. οὐδὲ ἐκ, MN, Man. — φύσηος, C.

XV. [1] ἑωυτοῦ vulg. Kühn, Erm. ἑωυτέου, BMN, Litt. Rutg. — Littré confond ce paragraphe avec le précédent; mais Vid. Foës, Paaw, Man. Chart. Gardeil, Kühn, Rutg. et

ὀσλέῳ, καὶ ἐρώτησιν ποιέεσθαι πάντων[2] τουτέων (τοῦ γὰρ μᾶλλόν τε καὶ ἧσσον τρωθέντος ταῦτά[3] ἐσλι σημήϊα), καὶ ἢν ὁ τρωθεὶς καρωθῇ, καὶ σκότος περιχυθῇ, καὶ ἢν[4] δῖνος ἔχῃ, καὶ πέσῃ.

XVI. Ὁκόταν[1] δὲ τύχῃ ψιλωθὲν τὸ ὀσλέον τῆς σαρκὸς ὑπὸ τοῦ βέλεος, καὶ τύχῃ κατ' αὐτὰς τὰς ῥαφὰς γενόμενον τὸ ἕλκος, χαλεπὸν γίγνεται[2] καὶ τὴν ἕδρην τοῦ βέλεος φράσασθαι τὴν ἐν τῷ ἄλλῳ ὀσλέῳ φανερὴν γενομένην, εἴτ' ἔνεσλιν ἐν τῷ ὀσλέῳ, εἴτε μὴ ἔνεσλιν, καὶ ἢν[3] τύχῃ γενομένη ἡ ἕδρη ἐν αὐτέῃσι τῇσι ῥαφῇσιν. [Ξυγκλέπλει][4] γὰρ αὐτὴ ἡ ῥαφὴ τρηχυτέρη ἐοῦσα

Erm. s'accordent à en faire un paragraphe distinct : et de fait, il s'agit de *généralités sur les commémoratifs*, tandis que jusque-là il n'était guère question que d'*étiologie*. — Scaliger retranche la phrase ὅ τι ἂν . . . ὀσλέῳ, comme n'étant qu'une interprétation de πρὸς τῇ ὄψει : Vertun. en fait autant. « Je crois, dit avec raison Littré, que Scaliger a trop tranché dans le vif. » Il y a plus, il me semble qu'il n'a pas bien compris le texte, non plus que Cornar. « supra conspectum tuum quicquid apparuerit in osse, » ni Foës « præter id quod oculis tuis subjicitur, quicquid in osse tibi apparere videbitur, » ni Paaw, etc. : c'est là une tautologie, on se demande ce qui peut *paraître* outre ce qu'*on voit;* peut-être vaut-il mieux traduire avec Maniald : « Præter id quod oculorum sensu in osse tibi apparuerit. »

[2] Rutg. et Erm. voudraient περὶ πάντ. — περὶ om. vulg. Litt. — τούτων, vulg. Kühn, Erm. τουτέων, BMN, Litt. Rutg. — γὰρ est l'indice d'une parenthèse; la phrase continue avec καὶ ἢν où les interrogations se poursuivent.

[3] ταῦτ', vulg. Litt. Erm. ταῦτα, MN (ut *Artic.* § 51, in fin.). — ἐσλι, vulg. Kühn, Litt. ἔσλι, Paaw. — σημήϊα, MN, Litt. Rutg. Erm. (ut *Art.* § 51). σημεῖα, vulg. Kühn. Gardeil traduit : « On trouve bien des signes importants dans la grandeur de la plaie et dans l'état du blessé. » Il ne s'agit nullement des *signes qu'on trouve dans la grandeur de la plaie;* mais Hippocrate veut qu'on *recueille les signes propres à dénoter le plus ou moins de gravité de la plaie :* « aut magis aut minus vulnerati indicia. » (Foës.)

[4] ἢν, BMN, Rutg. Erm. ἢν om. vulg. Kühn, Litt. — δῖνος, BCMNU. δῖν. vulg. Kühn, Litt. (ut § 23, 2). — ἔχῃ, BMN, Litt. Rutg. Erm. ἢ pro ἔχ. vulg. Kühn. « Il est probable, dit Littré, qu'ἢ de vulg. est une erreur pour ᾖ. » — πεύσῃ, C. — Eadem signa infra. Barth. in marg. (voy. § 21). — On lit dans Celse, VIII, IV : « Ubi ea (calvaria) percussa, protinus requirendum est, num bilem is homo vomuerit; num oculi obcæcati sint; num obmutuerit; num per nares auresve sanguis ei effluxerit; num conciderit; num sine sensu quasi dormiens jacuerit : hæc enim non nisi osse fracto eveniunt. » Il est curieux de voir Vertunian vouloir ici en remontrer à Celse sur une question de latinité : « Placuit vertere « si « oculi obtenebrarint, » non ut Celsus et qui perperam illum sequuntur « si oculi obcæcati « sint. » *Obcæcari* dicitur, sine ulla spe visum recuperandi; *obtenebrascere* autem tantum de intermissa videndi functione : de qua hic Hipp. locus omnino intelligendus est. » (*Comm.* p. 68.) Paaw fait à Celse une observation judicieuse : « Ista eveniunt interdum osse integro, si ab obtuso in caput incidente telo valde fuerit concussum cerebrum. » Mais il avoue que cela n'est pas habituel, « hoc est raro. » (P. 147.)

XVI. [1] ὅτ' ἂν, Ald. Frob. Vertun. Man. Chart. Lind. de M. ὅσ' ἂν, Foës de Chouet. ὅταν, C, Kühn, Litt. ὁκόταν, BMN, Rutg. Erm. (ut § 10, n. 5, § 13, n. 4, etc.) — κατ' αὐ-

l'examen *de visu* pourra vous faire apercevoir sur l'état de l'os (voy. note 1), de vous enquérir de toutes les particularités de l'accident (car ce sont autant d'indices du plus ou moins de gravité de la blessure), comme encore si le blessé a été étourdi par le coup, s'il a été plongé dans les ténèbres, s'il a été pris de vertiges, enfin s'il est tombé. (Voy. *Append.* § 3 et § 4.)

16 (12). (*De l'hédra et de la fracture qui siégent dans les sutures; de leur diagnostic.*) Dans le cas où le crâne se trouve dépouillé de chair par l'arme vulnérante, si la plaie se rencontre au niveau même des sutures, il devient difficile de discerner l'hédra, qui serait manifeste dans toute autre partie du crâne, et de décider si elle existe réellement dans l'os ou n'y existe pas, surtout quand elle siége dans les sutures elles-mêmes. Car la suture peut en imposer, comme étant plus inégale que le reste de l'os, et l'on ne

τὰς, vulg. Kühn, Litt. Erm. κατὰ ταύτας, BMN. (Le sens est «circa *ipsas* suturas,» Corn.; «ad *ipsas* suturas,» Foës, Man.)

[2] γίνεται, vulg. Kühn. γίγν. MN, Litt. Erm. Reinh. (Voy. § 3, 18; § 13, 4; § 7, 3; § 14, 5, 6.) — φράσασθ. vulg. Litt. (φράσεσθαι, BMN. φράζ. legend.?), § 16, 7. Calvus avait un autre texte : «Difficile *curatu* est.» — γινομένην, vulg. Kühn, γιγν. Litt. Reinh. γεν. BMN, Rutg. Erm. (ut supra et infra). — ἐν τῷ, vulg. Litt. μὲν pro ἐν, BMN.

[3] ἥν τε vulg. Kühn; ἥν γε, Rutg. Erm. καὶ ἥν, BMN, Litt. — γινομένη, vulg. Kühn. γεν. BMN, Litt. Rutg. Erm. — αὐτῆσι, vulg. Kühn. Erm. Reinh. αὐτέησι, MN, Litt. Rutg. — τῆσι om. M. — ῥαφῆσι, vulg. Kühn, Erm. ῥαφῆσιν, Litt. — Scaliger : «τὴν ἐν τῷ ἄλλῳ... ῥαφῆσι. Obtundit nos toties sua pro hippocraticis inculcando... Quis ferat eum aliter interpretari ac Hipp. intellexit? Nam Hipp. difficilem visu τὴν ἕδρην ἐν ῥαφαῖς ait : ipse ἐν τῷ ἄλλῳ ὀστέῳ. Deinde quasi parum aperte dixisset Hipp. κατ' αὐτὰς τὰς ῥαφὰς, ille ... interpretamentum suum addit ἐν αὐτῆσι ῥαφῆσι. Sensus communis expertem esse oportet, cui hæc suspecta non sint. Quare ne dubita ea culpæ nota damnare.» Et d'abord, sur le premier point, je dirai avec Littré, que Scaliger s'est évidemment mépris sur la véritable signification de ce passage : il n'est nullement dit que l'hédra soit difficile à distinguer *dans le reste de l'os*, mais qu'une hédra *qui serait manifeste dans le reste de l'os* devient douteuse dans le voisinage des sutures, attendu que là on peut prendre une hédra pour une suture, ou une suture pour une hédra. Ensuite Hippocrate entend, non pas seulement, comme le suppose Scaliger, que l'hédra qui a lieu dans les sutures est malaisée à reconnaître, mais qu'en général, dans la région des sutures, toute hédra, qu'elle occupe une suture ou son voisinage, est difficile à distinguer, comme il vient d'être expliqué. Littré établit fort bien que, le crâne se trouvant dénudé dans la région des sutures, il y a trois cas possibles : ou la raie qu'on voit n'est pas une suture, et il y a hédra; ou la raie qu'on aperçoit étant une suture, le coup n'y a pas porté et il n'y a pas hédra; ou bien la raie qu'on voit étant une suture, le coup y a réellement porté et il y a hédra. Hippocrate a donc eu raison de spécifier ces trois cas et de dire : 1° εἴ τε ἐνεστίν, 2° εἴ τε μή, 3° ἥν τε τύχῃ, etc. Scaliger a grand tort de vouloir effacer tout cela, et Vertunien de faire comme lui.

[4] συμβλέπει, vulg. Kühn. συγκλεπτή, BMN. La leçon de vulg., mauvaise de tous points, a fort embarrassé. Calvus a cru y voir un impératif : il écrit *perspicito*. Vidius traduit *sutura ... conspicitur*, Maniald *apparet*, et Lefèvre, *car la suture se monstre*. Ils ont lu συμβλέπεται. Mais ce qui ressort du contexte, c'est qu'au contraire elle *ne paraît pas*. — Scaliger dit judicieusement : «Lege συγκλέπτει; quam recte illa omnia spuria hinc delerimus hæc ostendunt. Ita enim continuantur (difficile fuerit teli ipsius sedem cognoscere; fallit enim sutura ipsa utpote reliquo osse asperior, Vertun.) Sic Celsus : «Potest autem sutura eo nomine fal-

τοῦ ἄλλου ὀστέου, καὶ οὐ διάδηλον ὅ τι[5] *τε αὐτοῦ ῥαφή ἐστιν, καὶ ὅ τι τοῦ βέλεος ἕδρη, ἢν μὴ κάρτα μεγάλη γένηται ἡ ἕδρη.* **Προσγίγνεται δὲ καὶ ῥῆξις** *τῇ ἕδρῃ ὡς ἐπὶ τὸ πουλύ, [αὐτῆσιν]*[6] *ἐν τῇσι ῥαφῇσι [γιγνομένῃσι], καὶ γίγνεται καὶ αὐτὴ*[7] *ἡ ῥῆξις χαλεπωτέρη φράσασθαι, ἐρρωγότος*[8] *τοῦ ὀστέου, διὰ τοῦτο ὅτι κατ' αὐτὴν τὴν ῥαφὴν ἡ*[9] *ῥήξις γίγνεται, ἢν ῥηγνύηται, ὡς ἐπὶ τὸ πουλύ.* Ἕτοιμον[10] *γὰρ ταύτῃ ῥήγνυσθαι τὸ ὀστέον καὶ διαχαλᾶν διὰ τὴν ἀσθενείην τῆς φύσιος τοῦ ὀστέου ταύτῃ καὶ διὰ τὴν ἀραιότητα, καὶ δὴ ἅτε*[11]

«lere quia æque aspera est.» Cette heureuse correction de Scaliger est consignée dans L. Martin; Paaw et Merc. in marg.; Foës in *Œcon. Hipp.*; Vertun. in text. (*συγκλέπει* vel *συγκλέπλει*, ut infra Barth. in marg.) Je dois noter que déjà Cornar. l'avait devinée dès 1545, car il met *occultat ipsa sutura;* depuis lors, Paaw a traduit *sutura . . . tibi imponet,* Dissand. *nous trompe,* Joliet *en impose,* etc. Le sens ne saurait être douteux; reste la question du texte : Foës, considérant (in not. p. 904) qu'Érotien a les deux gloses, *κλέπλεται ἡ ῥαφή* (p. 226, éd. Franz), et *συγκλέπλεται ἡ ῥαφή* (p. 342), qui se rapportent à ce passage, et ajoutant (*Œcon. Hipp.* p. 341) que la collection hippocratique offre deux autres exemples de la forme passive *κλέπλεται* (Frob. p. 37 et 142), conclut ainsi : «*συγκλέπλει* recte legi potest quemadmodum legisse Cornar. apparet; . . . . . aut certe facile conjicies Erotianum *κλέπλεται* vel potius *συγκλέπλεται* hic legisse.» Et il traduit : «Fallit enim sutura ipsa.» Littré, discutant la correction de Scaliger et la leçon d'Érotien que préfère Foës, se décide à adopter cette dernière, d'après ce motif que, dans deux endroits où ce verbe est employé à l'actif (voy. plus bas, et *Epidem.* V; Frob. p. 338), il a un régime, tandis qu'il en manquerait ici. Rutgers et Ermerins supposent qu'on peut sous-entendre *ἕδρην,* et conservent la leçon de Scalig. écrite *ξ.* comme fait Reinhold (qui met *ξυγκλέπλει τε γὰρ αὐτὴν*). Je me bornerai à faire remarquer en sa faveur qu'elle semble justifiée par *συγκλεπλῇ* de BMN, qui en diffère bien peu, sauf l'accent, puisque l'iotacisme confond *η* et *ει*, ainsi que les exemples en fourmillent dans ce traité. — *τριχυτέρη* pour *τρηχ.* C : Calvus devait avoir quelque leçon analogue pour traduire : «*capillus* in suturis *magis fruticat* quam alibi.»

[5] *ὅτι* (*bis*), vulg. Kühn : Vidius traduit «teli ne sedes sit an sutura,» et Foës «sitne illic sutura an teli vestigium.» Calv. Chart. Paaw l'entendent de même : ils semblent avoir lu *εἰ τε.* La vraie leçon est *ὅ τι*, Vertun. Litt. Erm. (C'est dans ce sens qu'a traduit Vertun. «*ecquid* pro sutura accipias et *quid* pro sede,» Maniald «*quid* vel sutura sit vel teli vestigium,» et Dissand. «*qui* est la suture et *qui* est le siége.») — Post *βέλεος*, add. *ἡ*, BMN. *ἡ* om. vulg. Litt. — *προσγίν.* vulg. Kühn, Litt. Rutg. *προσγίγν.* Reinh. (Voy. § 16, 2.) — *πολὺ*, Vertun. Paaw, *πουλὺ*, U, Ald. vulg. Kühn, Litt. *τόπου* pro *τὸ π.* BMN.

[6] Les variantes prêtent à trois interprétations : 1° *αὕτη ἐν τῇσι ῥ. γινομένῃ*, vulg. Kühn. *αὐτὴ . . . γιγν.* Reinh. Cela se rapporte à la *fracture* dont il s'agit de préciser le *siége*, comme l'ont traduit Cornar. «accedit ruptio ad sedem, et *ipsa* in suturis contingens,» Foës «accedit ad teli vestigium rima *ipsa* in suturis existens,» et avec eux Vertun. Mercur. Man. Chart. etc. Ils ont lu *αὐτὴ*. 2° Martinus proposait *αὐτῇ*; Littré substitue partout le datif, et lit *τῇ* (pro *αὕτη* seu *αὐτῇ*) *ἐν τ. ῥ. γιγνομένῃ*. Rutg. et Ermer. ne s'arrêtent pas là : ils voudraient *τῇ ἐν αὐτῆσι τῆσι ῥ. γ.* Cela se rapporte alors au *siége* de l'*hédra*. Mais ni manuscrits ni impressions n'autorisent ces changements. D'ailleurs n'est-ce pas là une répétition superflue, car nous connaissons déjà le *siége* de l'*hédra?* — 3° *αὐτῆσιν* (BMN) *ἐν τῇσι ῥ. γιγνομένησιν*, MN *γινομένησιν*, BCU. Ici *αὐτῆσι* a la signification d'*ἀμφοῖν*, *ambobus ipsis ad suturas evenientibus;* c'est un datif absolu, comme § 28, n. 13. La phrase em-

distingue pas ce qui appartient à la suture et ce qui provient de l'empreinte de l'arme, à moins que cette empreinte ne soit très-considérable. Une fracture vient assez souvent compliquer l'hédra; l'une et l'autre occupant alors les sutures (voy. note 6), cette fracture devient elle-même plus difficile à diagnostiquer, quoique l'os soit réellement fracturé, par la raison que, d'ordinaire, la suture est précisément le siége de cette fracture, quand il y a fracture. Là, en effet, le crâne est disposé à se rompre et à se disjoindre, à cause du peu de résistance et de la cellulosité de sa structure en ce point; ajoutez à cela que la suture a elle-même une disposition naturelle à se rompre et à se disjoindre:

brasse ainsi *les deux lésions*, ce qui donne un sens bien meilleur, ce semble. — *γίν*. vulg. Kühn, Litt. *γίγν*. legend. ut § 16, 2.

[7] *αὐτῇ*, vulg. Kühn (*propterea*, Calv.; *tumque*, Paaw). — Scaliger: « lege *αὕτη*. » Martinus proposait la même correction, conservée par Rutg. et Erm. (Cornar. traduit « fit *hæc* ruptio deprehensu difficilior, » et Man. « *ea* fissura difficilius deprehenditur. ») *αὐτὴ*, BMN, Litt.: cette leçon se trouve déjà dans Vertun. et Maniald. — *χαλεπωτάτη*, C. — *φράσασθ*. vulg. Kühn, Litt. *φράσεσθαι*, BMN (§ 16, n. 2).

[8] Ante *ἐρρ*. add. *ἢ κου ἄλλοθι*, Rutg. Erm. « Difficilius discernitur *quam si in alia* capitis parte os fractum sit. » *ἢ κ. ἄλλ*. om. vulg. Litt. — Scaliger voulait effacer toute la phrase: « *ἐρρωγότος τοῦ ὀστ*. . . . . *ἐπὶ τὸ πολύ*. Delenda hæc omnia, ut et puero apparet. Hoc enim *δὶς ταυτὸ* est. Nam *ἐρρ*. *τ*. *ὀ*. superfluum est: cum in præcedentibus hoc dixerit et propter hoc ipsum instituitur sermo. Deinde ridicula ratio, quam infert « propterea quod ad suturam ipsam rima existit. » Sufficit enim id quod ipse Hipp. infert *ἕτοιμον*, etc. » Vertunian et Dissandeau suppriment tout cela, comme Scaliger; et d'abord la répétition incriminée n'est ni si étrange ni si inutile qu'on le dit: elle est dans les habitudes de style qu'on remarque dans ce livre, et d'ailleurs les mots *fracto osse* servent à bien préciser le cas. Ensuite Littré a très-bien fait voir: 1° que l'explication qualifiée *ridicule* ne devient telle que parce que Scaliger en fait une fausse application, et qu'elle doit s'entendre non de la phrase *ἐρρωγότος*, mais de l'idée qu'exprime *χαλεπωτέρη*, c'est-à-dire de la difficulté du diagnostic; 2° que cette suppression, en ôtant une pensée intermédiaire utile, rompt l'enchaînement naturel du raisonnement, de sorte qu'*ἕτοιμον*, qui devait expliquer la fréquence de ces fractures, vient mal à propos se dire des difficultés de leur diagnostic.

[9] Ante *ἡ* add. *ἢ*, MN. — *γίνεται*, vulg. Kuhn, Litt. Rutg. *γίγν*. Erm. (Voy. § 16, n. 2, 6.) — *ἦν*, Ald. Frob. Merc.: la correction *ἦν* se trouve dans Foës, Paaw, Man. Chart. etc. Les traducteurs ne s'y sont pas trompés: Cornar. *si rumpitur*, Vidius, *si rima accidit*, etc. « Il faut mettre cette phrase incidente entre deux virgules, et non la faire rapporter comme dans vulg. à l'adverbe qui suit. » (Littré.) — *ῥήγνυται*, M. — *πολὺ*, Foës, Paaw, Lind. Kuhn. *πουλὺ*, CEU, Ald. Frob. Merc. Man. de M. Litt.

[10] « *ἑτοῖμον* ionice scripsi, cæt. omnes *ἕτοιμον*, » Erm. — *ἀσθένειαν*, vulg. Kühn, Erm. Reinh. *ἀσθενίην*, MN. *ἀσθενείην*, B, Litt. — *φόσιος*, CU. — *διὰ τὴν ἀρ*. MN, Litt. Erm. *διὰ τὴν* om. vulg. Kühn.

[11] *καὶ διά τε*, vulg. Kühn. (Calvus traduit « *quoniamque* sutura facile rumpitur, » Cornar. *et propterea quod*; Vid. *quodque*; Foës *aut quia*; Man. *tum quod etiam*. Ils semblent avoir lu *καὶ διότι*?) Martinus proposait: « Legend. *διὰ τὴν τῆς* et repetendum *ἀσθενείαν*. » — Scaliger: « *διά τε τῆς*. . . Et hoc quoque glossema idem cum superiore, eamdem sententiam interpretans; ut taceam solœcismum aut potius barbarismum, *διά τε τῆς*. » *καὶ δὲ ἅτε*, B. *καὶ δὴ ἅτε*, MN, Litt. Rutg. Erm. — Littré répond très-bien à Scaliger qu'il n'y a point de barbarisme puisqu'il faut lire *δὴ ἅτε* et non *διά τε*, et qu'il n'y a pas non plus de glose redondante, puisque Hippocrate, pour expliquer la prédisposition aux fractures dans cette région, signale d'abord la résistance moindre de l'os en ce

τῆς ῥαφῆς ἑτοίμης ἐούσης ῥήγνυσθαι καὶ διαχαλᾶν· τὰ δ' ἄλλα ὀστέα[12], τὰ περιέχοντα τὴν ῥαφὴν, μένει ἀῤῥαγέα ὅτι ἰσχυρότερά ἐστι τῆς ῥαφῆς. Ἡ δὲ ῥῆξις ἡ κατὰ τὴν ῥαφὴν γινομένη καὶ διαχάλασίς ἐστι τῆς ῥαφῆς, καὶ φράσασθαι οὐκ εὐμαρὴς[13], οὔτε εἰ ἀπὸ ἕδρης τοῦ βέλεος γενομένης ἐν τῇ ῥαφῇ, ἐπειδὰν ῥαγῇ καὶ διαχαλάσῃ, [οὔτε ἢν, φλασθέντος τοῦ ὀστέου κατὰ τὰς σάρκας, ῥαγῇ καὶ διαχαλασθῇ·] ἀλλ' ἔστι[14] χαλεπώτερον φράσασθαι τὴν ἀπὸ

point, puis la facilité qu'ont les sutures à se disjoindre : deux conditions bien distinctes, qui ne rentrent point l'une dans l'autre. — *ῥύγνησθαι*, C.

[12] τ' ἄλλα (τ' ἄλλα, CE, Ald.) τὰ ὀστέα τὰ περιέχοντα, vulg. Kühn. — Scaliger laissait ce début tel quel : « Hic incipit periodus, quæ ita concipienda est : τ' ἄλλα τὰ ὀστέα τὰ π. » Foës proposait ἄλλα δὲ τὰ ὀ. τ. π. Il ajoute en note : ἄλλα τε ὀστέα, que Paaw écrit en marge ἀλλά τε ὀστέα (peut-être pourrait-on lire ἀλλὰ δὲ τὰ ὀστέα, etc.?). τὰ δ' ἄλλα τὰ περιέχοντα ὀστέα, MN. τὰ δ' ἄλλα τὰ ὀστέα π. B. τὰ δ' ἄλλα ὀστέα τὰ π. Litt. : correction adoptée par Rutg. Erm. Reinh. — μὲν εἰ pro μένει, Ald. Frob. Merc. Foës, Paaw (Calvus : « cæteraque ossa . . . *demittit* et *laxat.* ») Cette faute a été heureusement corrigée par Scaliger et Martinus, puis par Foës dans ses notes : depuis, la leçon μένει est inscrite dans Man. Chart. Lind. de M. Kühn ; elle est justifiée par BMN. Déjà, dès 1544, Vidius traduisait *non finduntur*, et Cornar., en 1545, *manere possunt.* — ἀραγέα, C. — Ante ὅτι, add. τε καὶ, BN. τε καὶ pro ὅτι, M. τε καὶ om. vulg. Litt. — ἰσχυρότατα, BMN. — διαχαλασίης pro διαχάλασις, B. διὰ χαλασίης, MN.

[13] φράσασθαι οὐκ εὐμαρὴς ἦ, οὔτε ὑπὸ ἕδρης τοῦ βέλεος γενομένης ἐν τῇ ῥαφῇ, ἐπειδὰν ῥαγῇ καὶ διαχαλάσῃ, vulg. Kühn. Cette phrase mutilée est fort embarrassante. Cornar. traduit : « Non facile est deprehendere neque si a teli sede fiat in sutura ubi rupta fuerit ac dissoluta. » Le sens reste obscur, et la phrase incomplète. Scaliger écrit : « Verba quæ hinc delenda sunt, apponam, etc. . . . Tenor autem sententiæ, quo Hipp. scripsit, iste est : καὶ φράσασθαι οὐκ εὐμαρὴς· συγκλέπτουσι γὰρ, etc. » Il retranche ainsi deux phrases ; Vertunian et Dissand. font comme lui : ce n'est pas là un éclaircissement, c'est une autre mutilation ajoutée à une première mutilation, comme on va voir. On lit dans BMN : οὐκ εὐμαρὴς οὔτε εἰ ἀπὸ ἕδρης τοῦ βέλεος γεν. ἐν τῇ ῥαφῇ, ἐπειδὰν ῥαγῇ καὶ διαχαλάσῃ, οὔτε ἢν φλασθέντος τοῦ ὀστέου κατὰ τὰς σάρκας ῥαγῇ καὶ διαχαλασθῇ. Littré admet qu'« il faut recevoir dans le texte ce dernier membre de phrase restitué par BMN, excepté que σάρκας doit être changé en ῥαφάς : cela ne peut être l'objet d'aucun doute ; . . . il faut aussi substituer διαχαλάσῃ à διαχαλασθῇ. » Littré ajoute : « La chose n'est pas aussi simple pour le premier membre de phrase : BMN donnent une indication utile en mettant εἰ après le premier οὔτε ; car sans doute ce membre de phrase est le pendant de celui qui, restitué par BMN, commence par οὔτε et renferme ἢν. Mais que faire d'ἐπειδὰν, qui se trouve dans tous les manuscrits ? . . . . . On démêle avec une suffisante certitude ce qu'Hippocrate a voulu dire ici, à savoir que « la fracture siégeant dans les « sutures est difficile à reconnaître, qu'elle ré- « sulte soit d'une hédra soit d'une contusion de « l'os. » Or, pour que la phrase donne ce sens, il suffit de supprimer ἐπειδάν ; . . . cette suppression m'a conduit à substituer ἢν à εἰ à cause des subjonctifs qui suivent. Quant à ἦ de vulg. je l'ai effacé sur l'autorité de MN. » Rutg. et Ermer. applaudissent à tous ces changements : « hanc lect. vere emendavit Littreus. » Pour moi, j'admets qu'ἦ de vulg., que Martinus voulait convertir en ἢν, doit être, sur l'autorité de MN, supprimé, comme l'a vu Scaliger ; d'ailleurs il l'est déjà de fait dans les traductions latines : aucune ne l'a rendu. Mais le remplacement d'εἰ par ἢν ne saurait être justifié « par les subjonctifs qui suivent. »

au contraire, le reste de l'os, qui entoure la suture, se maintient sans se briser, parce qu'il est plus résistant que celle-ci. La fracture qui a lieu dans une suture est aussi une disjonction de cette suture, et elle n'est pas facile à diagnostiquer, ni alors qu'elle résulte d'une empreinte laissée dans la suture par l'arme vulnérante, quand il y a cependant rupture et disjonction de l'os, ni quand c'est par suite d'une forte contusion du crâne à travers les chairs que cette rupture et cette disjonction se produisent; toutefois la plus difficile des deux à reconnaître est celle qui provient de la contusion. (Voy. notes 13

attendu que ceux-ci sont régis par ἐπειδὰν dont la suppression arbitraire bouleverse la phrase et le sens, en mettant la pensée, du reste ingénieuse, du traducteur à la place de celle de l'original : εἰ et ἐπειδὰν sont aussi nécessaires l'un que l'autre, on va en juger. Littré traduit : « La fracture qui se fait dans la suture ..... n'est facile à discerner *ni quand l'hédra* produite dans la suture par l'instrument vulnérant *a rompu et disjoint l'os.* » Or, si je ne me trompe, εἰ gouverne ἐσῖιν, qui est sous-entendu là comme il l'est après εὐμαρὴς; c'est la même tournure que plus haut, § 16, 2 : χαλεπὸν ... φράσασθαι ... εἴ τε ἐνεσῖιν; et le texte, avec ἀπὸ de BMN qu'il est bon de garder (il y a de même, plus loin, ἀπὸ τῆς φλάσιος ῥωγμὴν § 16, l. 18; ἀπὸ ... βελέων, etc.), signifie littéralement : « La fracture siégeant dans les sutures n'est pas facile à discerner, *ni alors qu'elle résulte d'une empreinte laissée dans la suture par l'arme vulnérante.* » Quant à ἐπειδὰν, qui mérite d'autant mieux d'être respecté que, de l'aveu de Littré, tous les manuscrits le portent, il appartient à une locution fréquente dans ce traité, et tout à fait analogue, pour l'intention, à celle-ci qu'on vient de lire, § 16, l. 10 : ἡ ῥῆξις γίγνεται, ἢν ῥηγνύηται, et à cette autre : τῆς ῥωγμῆς ... φλάσιν προσγίνεσθαι, ἢν περ ῥαγῇ, qu'on trouve, § 6, l. 4, et qu'on retrouve reproduite en termes semblables, § 9, l. 3, etc. Il faut traduire : *Quand il y a réellement rupture et disjonction de l'os.* Le premier membre de phrase ainsi éclairci, passons au second : je ne vois pas de raison décisive pour modifier διαχαλασθῇ, mais surtout j'en vois moins encore pour changer σάρκας en ῥαφὰς, le sens étant qu'une forte « *contusion du crâne à travers les chairs* peut amener la rupture et la disjonction des os, » sans qu'il soit absolument nécessaire que le coup porte *exclusivement sur la suture.* (Voy. note 14.) Voilà ce qu'enseigne la chirurgie. Ainsi interprété, tout s'explique dans le texte de BMN, sans y changer un iota. Notons que cette heureuse restitution de BMN n'était pas entièrement inédite : Vidius, qu'on a oublié de citer, la connaissait, et je puis, en faveur de mon interprétation, citer sa traduction qui confirme la mienne de tous points : « quam (rimam) non facile est asserere, *neque ubi a teli sede in sutura proficiscatur, cum finditur et resolvitur, neque ubi sutura finditur et resolvitur propterea quod os et caro collidatur.* » On voit que Vidius supprime ἢ de vulg. et retient, comme moi, εἰ ἀπὸ ... ἐπειδὰν et σάρκας. Ajoutons que Lefèvre, p. 394, et d'Aubin et Gesselin (*Les anciens et renommés autheurs de la médecine et chir.* p. 193), traduisent de même. J'ai donc cru pouvoir adopter le texte de BMN, déjà sanctionné par trois éditeurs anciens, et cela malgré ce qu'en dit Maniald, p. 346 : « Inscrit etiam Vidius quæ nusquam in græcis exemplaribus leguntur. Ego quinque græcorum ex. fidem secutus, nihil immutare volui. » Où avait-il vu ces cinq manuscrits dont il parle encore p. 405, et que sont-ils devenus? Littré lui-même n'a pu en retrouver et collationner que deux (outre MN qui contiennent le passage en litige).

[14] ἐσῖι, vulg. Kühn, Rutg. ἐσῖι cum τ supr. fin. N. ἔτι, B, Litt. : « ἀλλ' ἔτι ferri nequit; ... quod autem congruum esset, si alium quemdam tertium memoraret casum, quod non facit; ... nam verbis ἀλλ' ἐσῖι, etc. auctor refert quis casus cognitu sit difficilior *e duobus paulo ante enumeratis.* » (Ermer.) — ἀπὸ, vulg. Kühn, Litt. ὑπὸ, de M.

τῆς φλάσιος ῥωγμήν. Ξυγκλέπτουσι[15] γὰρ τὴν γνώμην καὶ τὴν ὄψιν τοῦ ἰητροῦ αὗται αἱ ῥαφαὶ ῥωγμοειδέες φαινόμεναι, καὶ τρηχύτεραι ἐοῦσαι τοῦ ἄλλου ὀστέου, ὅτι[16] μὴ ἰσχυρῶς διεκόπη καὶ διεχάλασεν· διακοπὴ δὲ καὶ ἕδρη τοῦτόν ἐστιν. Ἀλλὰ χρὴ, εἰ κατὰ τὰς ῥαφὰς τὸ τρῶμα γένοιτο καὶ πρός γε τὸ ὀστέον [καὶ ἐς τὸ ὀστέον][17] σηρίξειε τὸ βέλος, προσέχοντα τὸν νόον, ἀνευρίσκειν ὅ τι πέπονθε τὸ ὀστέον. Ἀπὸ γὰρ ἴσων τε[18] βελέων τὸ μέγεθος καὶ ὁμοίων καὶ πολλῷ τε ἐλασσόνων, καὶ ὁμοίως τε τρωθεὶς καὶ πολλῷ ἧσσον, πολλῷ μέζον ἐκτήσατο τὸ κακὸν ἐν τῷ ὀστέῳ ὁ[19] ἐς τὰς ῥαφὰς δεξάμενος τὸ βέλος, ἢ ὁ μὴ ἐς τὰς ῥαφὰς δεξάμενος. Καὶ τουτέων[20] τὰ πολλὰ πρίεσθαι δεῖ· ἀλλ' οὐ χρὴ αὐτὰς τὰς ῥαφὰς πρίειν, ἀλλ' ἀποχωρήσαντα ἐν τῷ πλησίον ὀστέῳ τὴν πρίσιν ποιέεσθαι, ἢν πρίῃς.

XVII. Περὶ δὲ ἰήσιος[1] τρωσίων τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ ὅκως χρὴ ἐξελέγχειν τὰς πάθας τὰς ἐν τῷ ὀστέῳ γενομένας τὰς μὴ φανερὰς, ὧδέ μοι δοκέει· ἕλκος ἐν[2] τῇ κεφαλῇ οὐ χρὴ τέγγειν οὐδενὶ, οὐδὲ οἴνῳ, ἀλλ' ὡς ἥκιστα· οὐδὲ καταπλάσσειν[3], οὐδὲ μοτῷ τὴν ἴησιν ποιέεσθαι, οὐδ' ἐπιδεῖν χρὴ ἕλκος ἐν τῇ κε-

[15] συγκλ. vulg. Kühn, ξυγκλ. BMN, Litt. Erm. — αὗται, vulg. Kühn, Litt. (Cornar. *hæ suturæ.*) ἀῦται (*sic*), Paaw. αὗταὶ, Man. Rutg. Erm. (Vertun. *suturæ ipsæ per se*) : «Longe *ineptissimum* est αὗται!» (Erm.) Pour moi je me bornerai à dire, sans vouloir offenser personne, qu'on lit dans ce paragraphe αὐτὴ ἡ ῥαφὴ, § 16, l. 5, αὐτὴν τὴν ῥαφὴν, § 16, l. 10, αὐτὰς τὰς ῥαφὰς, § 16, l. 2, αὐτέησι τῆσι ῥαφῆσι, § 16, l. 5, etc.; j'en conclus ici αὗταὶ αἱ ῥ. — pro ῥωμ. ῥωγμ. CU. — φαιόμ. pro φαινόμ. Ald.

[16] ὅτι, vulg. Kühn, Litt. (Calv. *cum non;* Corn. Foës, *nisi.*) Martinus proposait ὅπῃ, *qua.* ὅ τι, Lind. de M. — διεχαλάλασε, C. — τ' ὠυτὸν, B, Ald. Frob. Vertun. Merc. Lind. τ' ὠῦτὸν, Foës de Chouët. τ' ωὐτὸν, Chart. τωὐτὸν, CMN, Man. Kühn, de M. Rutg. ταὐτὸν, Litt. Reinh. (διακοπὴ... ἐστιν om. Paaw, Erm.) Voy. pour l'accentuation § 11, n. 8; § 14, n. 9.

[17] Om. vulg. Kühn. ἔσω, B, καὶ ἐσωστὸν, MN : Littré, dans ce mot barbare, a su déchiffrer ἐς τὸ ὀστέον, en se rappelant l'heureuse restitution «καὶ αὐτὸ τὸ ὀστέον» déjà opérée par lui, § 13, n. 11, en conformité avec la même locution un peu plus haut, § 13, n. 8, où je remarque que C écrivait τοὐστέον. — Ante τὸν νόον, add. χρὴ, M. χρηστὸν pro χρὴ τὸν, N. — ὅτι, B, Ald. Frob. Merc. Man. ὅ τι, Foës, Paaw, Chart. Lind. Kühn, de M. Litt. — Scaliger : «scribe ὅπῃ aut ὅκῃ πέπονθεν» (ὅπῃ, Foës in not. Vertun. *en quel endroit*, Dissand.) «Scaliger se trompe, il s'agit de l'*espèce* et non du *lieu* de la lésion.» (Littré.) Voy. § 12, l. 19, § 21, 1. — ἂν πεπόνθη, BMN. πέπονθεν, Frob. Foës, Paaw, Scalig. Merc. Man. Chart. Lind. πέπονθε, de M. Kühn, Litt.

[18] τε, BMN, Litt. τε om. vulg. Kühn. — πολλὸν, vulg. Litt. Erm. πολλῶν, BMN : je lis πολλῷ ut infra. — Ante ἐλ. add. τε, codd. vulg. Kühn. τε om. Litt. Erm. — Post ὁμ. add. τε BMN (ut § 3, 7, 11). τε om. vulg. Kühn, Litt. Erm. — πολὺ ἧσσ. vulg. Kühn, Litt. Erm. πολλῶ, BMN, comme le mot qui suit : ce qui est plus régulier. — μεῖζον, vulg. Kühn. μέζ. MN, Litt. Erm. (ut § 4, 7).

[19] ὁ, CMNU. ὁ, Lit. (ut paulo post). ὁ om. vulg. Kühn. — δεξάμενον, BMN (MN avaient écrit ὁ). — τὸ βέλος om. Lind. de M. — ἢ ὁ μὴ ... δεξ. om. BMN, Vertun. Dissand. — Scaliger avait dit : «non sunt Hippocratis.» — «Je crois, répond Littré, que Scaliger se trompe.» Ces mots, à la vérité, ne sont pas

et 14.) De fait, les sutures trompent la vue et le jugement du médecin, en ce qu'elles offrent l'apparence d'une fracture et qu'elles sont plus inégales que le reste de l'os (voy. note 15), à moins toutefois qu'il n'y ait une diacopé et une disjonction considérables (on sait déjà que diacopé et hédra sont la même chose). Il importe donc, si la blessure correspond aux sutures et si l'arme a marqué son empreinte sur l'os et dans l'os, d'appliquer toute son attention à découvrir de quelle lésion le crâne est atteint. En effet, que les armes vulnérantes soient égales en grandeur et semblables ou même beaucoup plus petites, à lésions égales ou même bien moindres, il y aura beaucoup plus de mal dans l'os chez le sujet qui a reçu le coup dans les sutures que chez celui qui ne l'y aura pas reçu. Il faudra, dans la plupart de ces cas, recourir au trépan; toutefois on ne devra pas opérer sur les sutures mêmes, mais s'en écarter un peu pour pratiquer la trépanation sur la portion osseuse avoisinante, quand on aura cette opération à faire.

17 (13). (*Du pansement des plaies de tête.*) Quant au traitement des plaies de la tête et aux moyens de découvrir les lésions qu'a éprouvées le crâne quand elles ne sont pas apparentes, voici, à mon avis, ce qu'il en est : une plaie de tête ne doit être humectée avec quoi que ce soit, pas même avec du vin, sinon le moins qu'on pourra (voy. note 2); il ne faut pas non plus, dans les plaies de tête, user de topiques qui exigent un

absolument nécessaires, mais ces formes sont dans les habitudes du style d'Hippocrate.

[20] *τούτων*, vulg. Kühn, Erm. Reinh. *τουτέων* BMN, Litt. Rutg. — Ante *δεῖ*, add. *τε*, BMN. — *ἀποχωρίσαντα* pro *ἀποχωρήσ.* C. *ἀποχωρίσαι τὰ*, U. — Scaliger : « *τὴν ῥίσιν ποιέεσθαι, ἢν ῥίης.* Fortasse ne hæc quidem sunt Hippocratis, nihil tamen muto. » Vertunian et Dissandeau vont plus loin : ils retranchent ces cinq mots. Littré note, avec raison, que rien ne justifie Scaliger. (Voy. notes 13 et 19 du § 16.)

XVII. [1] *ἰήσηος*, CU. — *περὶ ἰάσιος τρώσιος*, in marg. E. — *τρώσιος*, vulg. Kühn. *τρώσηων*, CU. *τρώσιων*, B. *τρωσίων*, MN. Litt. Erm. Le pluriel est nécessaire. — *ὡς χρὴ*, vulg. Kühn, Litt. *ὅκως*, BMN, Rutg. Erm. Reinh. (§ 10, n. 6). — *ἐλέγχειν* pro *ἐξελ.* BMN (voy. § 10, 6; § 12, 13, 15). — *γινομένας*, vulg. Kühn, Litt. « De meo aor. participii *γεν.* dedi. » (Ermer.)

[2] *μὲν* pro *ἐν*, C. — *τῇ* om. MN. — *τείνειν* pro *τέγγ.* CU. « Sic fere initio *De ulcer.* » Barth. in marg. — *πλὴν οἴνῳ* pro *οὐδὲ ο.* Reinh. — *ἄλλως ἥκιστα*, vulg. Kühn. *ἄλλος*, Man. « *ἀλλ' ὡς ἥκ. nisi quam minime,* » Æm. Portus : cette heureuse correction, inscrite par Merc. et Paaw in marg. est confirmée par BMN. « Quidam vertunt *ne temere quidem ac sine delectu*; . . . ego tamen verto *quam minimum aut minime*, ut sit quasi *ὡς ἥκ.* » (Maniald.) — « Legend. *ἀλλ' ὡς ἥκ.* Significat capiti ulcera *ne vino quidem* esse riganda, quia capiti male affecto vinum inimicissimum, ut quod suo odore suaque acrimonia cerebri membranas excitet et pungat, ac calidam capiti conciliet intemperiem, unde febris inflammatio et cetera gravia mala : cum a vino ulceri capitis nihil boni præter dessiccationem et astrictionem quamdam quæri possit, quibus nominibus in cæteris aliarum partium ulceribus vinum commendatur. » (Barth. in marg.)

[3] Corn. Vid. Foës, etc. traduisent *neque cataplasmate curare*; Lefèvre et Dissandeau, *n'y point appliquer de cataplasme*, etc. Littré a très-bien fait voir, d'après le commentaire de Galien (voy. Cocchi, *Græc. chir. libr.* p. 110) que *καταπλάσσειν* ne signifie pas simplement l'*application d'un cataplasme* dans le sens spécial de ce mot, mais exprime l'idée d'une *application médicamenteuse, soutenue par un appa-*

φαλῇ ἢν μὴ ἐν τῷ μετώπῳ ᾖ τὸ ἕλκος, ἢ ἐν τῷ ψιλῷ τῶν τριχῶν, ἢ περὶ τὴν ὀφρὺν καὶ τὸν ὀφθαλμόν. Ἐνταῦθα δὲ γινόμενα[4] τὰ ἕλκεα καταπλάσιος καὶ ἐπιδέσιος μᾶλλον κέχρηται ἤ κου ἄλλοθι τῆς κεφαλῆς τῆς ἄλλης· περιέχει γὰρ ἡ κεφαλὴ ἡ ἄλλη τὸ μέτωπον πᾶν· ἐκ δὲ τῶν περιεχόντων τὰ ἕλκεα, καὶ ἐν ὅτῳ ἂν ᾖ τὰ ἕλκεα, φλεγμαίνει[5] καὶ ἐπανοιδίσκεται δι' αἵματος ἐπιῤῥοήν. Χρὴ δὲ[6] οὐδὲ τὰ ἐν τῷ μετώπῳ διὰ παντὸς τοῦ χρόνου καταπλάσσειν καὶ ἐπιδεῖν, ἀλλ' ἐπειδὰν παύσηται φλεγμαίνοντα, καὶ τὸ οἴδημα καταστῇ, παύσασθαι καταπλάσσοντα καὶ ἐπιδέοντα. Ἐν δὲ τῇ ἄλλῃ κεφαλῇ ἕλκος οὔτε μοτοῦν χρὴ, οὔτε καταπλάσσειν, οὔτ' ἐπιδεῖν, εἰ μὴ καὶ τομῆς[7] δέοιτο.

XVIII. Τάμνειν δὲ χρὴ[1], τῶν ἑλκέων τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ γενομένων, καὶ ἐν τῷ μετώπῳ, ὅκου[2] ἂν τὸ μὲν ὀστέον ψιλὸν ᾖ τῆς σαρκὸς, καὶ δοκέῃ τι

reil contentif, comme le bandage roulé à fracture. (Voy. t. III, p. XXIX.) Cette connexité d'idées se retrouve dans le livre des *Articulations*, où Hippocrate, § 63, dit des luxations tibio-tarsiennes compliquées de plaie, καταδεῖν δὲ μηδὲν μηδενὶ, μηδὲ περιπλάσσειν; là il attribue le danger à la *pression* et au *poids* du pansement, πίεξις καὶ ἀχθοφορίη. — Plus loin, *Art.* § 67, il fait encore allusion aux principes du traitement des plaies de tête. — ἴασιν pro ἰησ. CU. — οὐδὲ πιέζειν, vulg. Kühn. οὐδ' ἐπιδεῖν, BMN, Litt. : cette leçon, dont l'idée revient cinq fois dans ce paragraphe, m'a paru être la véritable. Vidius la connaissait. « In alio codice (dit-il, p. 88) non legitur *adstringere*, sed *alligare*, quod idem sibi vult; sæpe enim consuevit unum pro altero mutuari. » — Post ἕλκος, add. ἢ vulg. Kühn. ἢ om. BMN, Litt. Erm. Rutg. « ἢ me paraît surabonder. » (Littré.) Il me semble que le front n'est plus seul en cause, qu'il s'agit d'une autre idée, *aut in parte pilis nudata* (Foës, Man. Chart.), et qu'ainsi il n'y aurait pas redondance. — ὀφρῦν, vulg. Kühn; ὀφρὸν, Litt.

[4] γιν. vulg. Kühn, Litt. γεν. Erm. — καταπλάσιος ... ἐπιδέσιος, CU. — ἢ ποῦ, Frob. Merc. Man. ἢ ποῦ, Foës, Vertun. Paaw, Chart. Lind. de M. ἢ ποῦ, Kühn. ἢ ποῦ, C. ἢ κου, B. ἢ κου, MN, Litt. Erm. — ἐνταῦθα ... τῆς ἄλλης om. Reinhold. — ἡ ἄλλη om. BMN. — τῷ ὅτῳ, Lind. de M. τῷ om. vulg. Kühn, Litt.

[5] « Φλεγμονὴ ap. Hipp. significat *inflammationem omnem* et *οἴδημα* similiter *omnem tumorem* : hæc duo vocabula simul juncta *inflammationem* notant, eam scilicet *cui tumor accedit.* » (Vidius.) — ἐπιῤῥοῆς pro ἐπιῤῥοὴν, CU. — Scaliger : « περιέχει ... ἐπιῤῥοήν. Non solum insititia hæc sunt, sed et alieno loco posita. Nam sunt interpretamentum eorum quæ subjicit : *Oportet autem neque ea quæ in fronte sunt ulcera cataplasmatis integere ac deligare.* Nam hæc ita explicantur priore membro illius inepti glossematis : *Continet et ambit reliquum caput totam frontem.* Quæ sequuntur in eodem glossemate, palam est interpretari sequentia Hipp. : quod dicit *inflammari et intumescere.* Sane non satis admirari possum pædagogorum impudentiam, qui hæc contaminare non veriti sunt, neque doctorum virorum supinitatem au conniventiam, qui hujus saltem non admonuerunt. Sed quid admonuissent illi qui non animadverterint? » Vertunian et Dissandeau retranchent ces deux phrases; Reinhold suit leur exemple; Rutgers et Ermerins, qui en font autant, semblent renchérir sur Scaliger : « Tota periodus ..... exhibet lusum dialecticum eumque longe stultissimum; ... sed putabi-

appareil contentif (voy. note 3), ni faire la cure avec des tentes, ni appliquer un bandage roulé, à moins que la blessure ne siége au front ou dans une région dégarnie de cheveux, ou bien près des sourcils et des yeux. Là, en effet, les plaies qui s'y trouvent réclament l'emploi des topiques et des bandages plus qu'en toute autre partie de la tête; car le reste de la tête environne tout le front, et c'est des parties qui entourent la plaie, en quelque endroit que celle-ci se rencontre, que proviennent l'inflammation et la tuméfaction, par suite de l'afflux du sang. (Voy. note 5.) Toutefois on ne devra pas, même dans les blessures du front, appliquer, tout le temps de la cure, des topiques et des bandages; mais il faudra, dès que l'inflammation aura cessé et que la tuméfaction sera tombée, cesser aussi l'application des topiques et des bandages. Dans les autres régions de la tête, on n'emploiera pour la plaie ni tentes, ni topiques nécessitant un appareil contentif, ni bandage roulé, à moins pourtant qu'il ne soit indiqué d'y faire une incision.

18 (13 suite). (*Du débridement dans les plaies de tête.*) Il faut, lorsqu'on a affaire à une plaie soit de la tête, soit du front (voy. note 1), opérer le débridement lorsque le

musne tam ridiculum fuisse Hipp. ut non videret idem ratiocinium æque valere et eamdem vim habere de reliquis capitis partibus vulneratis quam de fronte? Haud ego credo. Est hæc putida recentioris scioli adnotatio quæ in textum irrepsit, etc.» Littré a, selon moi, démontré victorieusement que ces critiques sont sans fondement, et que la raison qu'Hippocrate donne ici de sa pratique est conforme à la doctrine qu'il expose dans le traité des *Fractures*, § 4, en disant : «La main sera tenue un peu plus haut que le coude afin *que le sang n'afflue pas*, μὴ τὸ αἷμα ἐπιῤῥέῃ, *vers l'extrémité du membre* et que le cours en soit intercepté;» et en ajoutant plus loin : «On fera marcher le bandage en haut, afin *que l'afflux du sang*, αἱ ἐπιῤῥοαὶ τοῦ αἵματος, *soit intercepté.*» Ainsi l'afflux du sang venant des parties supérieures était considéré comme une cause d'engorgement dans les parties inférieures; c'est ce qu'Hippocrate exprime ici pour les régions frontale et oculaire, *environnées par le reste de la tête*, d'où provient la source de leur engorgement; c'est pour cela qu'elles réclament des topiques maintenus par des appareils contentifs et des bandages, comme aux membres. Si, au contraire, il n'en faut pas pour les plaies de la tête, c'est parce qu'elles sont moins disposées à s'engorger, attendu que le sang n'y afflue pas, par cette raison que, dans la théorie d'Hippocrate comme l'explique M. Littré (t. I, p. 215; t. III, p. 231), la source du sang est dans la tête.

[6] περὶ καταπλάσεως καὶ ἐπιδέσεως in marg. E. — Post δὲ add. τὰ, M. — ἐὰν pro ἐπειδὰν, BMN.

[7] «Non sum hic cum ceteris interp. in eadem sententia, Hipp. nimirum per *sectionem* hic intelligere *sectionem* aut *exsectionem ossis*, verum *dissectionem pericranii* : non enim dicit τρίσιν.» (Paaw.)

XVIII. [1] περὶ τμήσεως ἑλκῶν in marg. E. — τῇ om. MN. — γινομένων, vulg. Scalig. Kühn, Litt. γεν. Rutg. Erm. Reinh. — τῷ μετ. BMN, Litt. Erm. τῷ om. vulg. Scalig. Kühn. — M. Daremberg traduit : «Pour les plaies de la tête, on incisera d'abord celles du front.» (*Œuvr. chois. d'Hipp.* 2e éd. p. 648.) Hippocrate ne met pas à part les plaies du front; il les place sur le même rang que celles du reste de la tête, et établit les règles du débridement *quand les unes ou les autres surviennent.* «Si quando in capite vulnera fiant aut fronte.» (Vertun.)

[2] ὅπῃ, vulg. Kühn. ὅκου, BMN, Litt. Erm. Reinh. § 18, n. 9. — σινος (sine acc.), M. σινὸς, CU, Ald. σῖκος, Frob. Vertun. Merc.

σίνος ἔχειν ὑπὸ τοῦ βέλεος, τὰ δὲ ἕλκεα[3] μὴ ἱκανὰ τὸ μέγεθος τοῦ μήκεος καὶ τῆς εὐρύτητος ἐς τὴν σκέψιν τοῦ ὀστέου, εἴ τι πέπονθεν ὑπὸ τοῦ βέλεος κακὸν καὶ ὁκοῖόν[4] τι πέπονθε, καὶ ὁκόσον μὲν ἡ σὰρξ πέφλασται καὶ τὸ ὀστέον ἔχει τὸ σίνος, καὶ δ' αὔτε[5] εἰ ἀσινές τέ ἐστι τὸ ὀστέον ὑπὸ τοῦ βέλεος καὶ μηδὲν πέπονθε κακὸν, καὶ ἐς τὴν ἴησιν, ὁκοίης τινὸς δεῖται τό τε ἕλκος ἥ τε σὰρξ καὶ ἡ πάθη τοῦ ὀστέου· τὰ δὴ[6] τοιαῦτα τῶν ἑλκέων τομῆς δεῖται. Καὶ ἂν μὲν τὸ[7] ὀστέον ψιλωθῇ τῆς σαρκὸς, ὑπόκοιλα δὲ ᾖ ἐς πλάγιον ἐπιπολὺ[8], ἐπανατάμνειν τὸ κοῖλον, ὅκου[9] μὴ εὐχερὲς τῷ φαρμάκῳ ἀφικέσθαι

Foës in text. et *Œcon. Hipp.* Scalig. Paaw, Man. Lind. Kühn, de M. Rutg. *σίνος*, N, Litt. Reinh. (Voy. § 12, n. 5; § 18, 4; § 24, 2.)

[3] *τὰ δὲ ἕλκ.* codd. vulg. Kühn : Foës et Cornar. commencent ici une phrase qu'ils séparent de la première par un point, et qui, n'ayant pas de verbe comme complément, reste suspendue, attendu qu'ils mettent un autre point avant *τὰ δὴ τοιαῦτα* dans leur texte et leur traduction. Mercur. et Chart. font comme eux : « Ulcera vero quæ non habent sufficientem magnitudinem, ... ad ossis inspectionem, an quid mali passum sit a telo, ... et ad curationem, qualinam opus habeat ulcus, et caro, et ossis affectio. » Le sens reste incomplet comme la phrase. Scaliger écrit : « Hic quædam etiam sunt non deprompta ex narthecio Hippocratis. Tu totam periodum ita concipe : *τάμνειν δὲ χρὴ τῶν ἑλκέων* ..... *τὰ μὴ ἱκανὰ τὸ μέγεθος*, etc. » Littré adhère : il efface *δὲ*, mais garde *ἕλκεα* : « La correction de Scaliger est parfaite, dit-il; ..... je n'hésite point à la recevoir dans le texte, quoique aucun manuscrit ne la justifie, tous ayant le *δὲ* qui, seul, fait obstacle. » Or ce *δὲ* est nécessaire; ces savants n'ont proposé leur prétendue correction que faute d'avoir vu que la véritable construction de la phrase consistait dans une opposition entre *τὸ μὲν ὀστέον* et *τὰ δὲ ἕλκεα*; Rutg. et Ermer. disent fort bien : « Quasi scriptum esset, *ὅκου ἂν τὸ μὲν ὀστέον ψιλὸν ᾖ*, ... *τὰ δὲ ἕλκεα μὴ* [*ᾖ*] *ἱκανὰ*, etc. » Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'avant eux et moi, Vidius, dès 1544, Paaw, en 1596, Maniald, en 1619, Gardeil, en 1800, Joliet, en 1811, etc. l'avaient déjà compris de la sorte : « Capitis et frontis ea vulnera secanda, *in quibus os* carne sua nudatum est, ... *vulnera vero* non satis sunt patefacta, etc. » (Maniald.) « Les plaies, tant celles de la tête que celles du front, demandent des incisions, toutes les fois *que l'os* est dépouillé de ses chairs, ... *et que* l'ouverture de *la plaie* n'est pas ... suffisante pour voir l'os. » (Gardeil.) Ce qu'ils n'ont pas non plus expliqué, pour justifier cette interprétation, c'est que *τῶν ἑλκέων* n'est pas régi par *τάμνειν*, comme le feraient croire la plupart des traductions : « capitis, frontisque vulnera secato. » (Calv.) — « Faire incision des playes de teste et du front. » (Lefèvre.) — « Faire section ès ulcères de la teste et du front. » (Dissand.) etc. C'est un génitif absolu, comme l'ont bien saisi Cornar. et Mercur. qui, selon la règle, le rendent en latin par un ablatif absolu : « secare oportet, *ulceribus* in capite ac fronte *factis*, qua parte, etc. » Il faut donc construire *τάμνειν* ... *ὅκου ἂν*.

[4] *ὁκοῖον*, vulg. Kühn. *ὁκ.* BMN, Litt. Erm. — *πέπονθεν*, Frob. Merc. Foës, Paaw, Man. Chart. Lind. *πέπονθε*, Kühn, Litt. — *ὅσον*, vulg. Kühn, Litt. *ὁκόσον*, BMN, Rutg. Erm. — *ἡ μὲν*, vulg. Kühn, Rutg. Erm. *μὲν ἡ*, BMN, Litt. Reinh. — *τι* pro *τὸ*, BU, Merc. in marg. — *σῖνος*, vulg. Kühn, Rutg. *σινὸς*, C. Ald. *σίνος*, MN, Litt. (Voy. § 18, n. 2.)

[5] *αὔτε*, vulg. Kühn, Reinh. « La particule *τε* est nuisible; je l'ai supprimée malgré les manuscrits parce que les copistes la mettent et l'omettent à chaque instant par erreur. » (Littré.) « Immo equidem, quare *αὔτε* in *αὖ* mutem, causam video nullam, idem significant. » (Ermer.) — *οἵης δεῖται τινος*, vulg. Kühn. *ὁκοίης τίνος δ.* BMN, Reinh. *ὁκοίης τινὸς*, Littr. *ὁκοίης δεῖταί τινος*, Rutg. Erm. — Il y a plus haut *ὁκοῖόν τι πέπονθε* et non *ὁκ. πεπ.*

crâne a été dépouillé de chair et qu'il semble avoir reçu quelque atteinte de l'arme vulnérante, mais que la plaie n'offre pas (voy. note 3), en longueur ni en largeur, des dimensions qui permettent une exploration de l'os pour reconnaître s'il a été lésé par l'instrument et quelle lésion il a éprouvée, à quel degré la chair a été contuse et l'os lui-même offensé, ou si, au contraire, l'os n'a pas été intéressé par l'instrument et n'a reçu aucune atteinte; enfin, pour ce qui est du traitement, quel est celui que demandent et la plaie et les chairs et la lésion de l'os : de telles plaies assurément réclament le débridement. Or, quand le crâne a été dépouillé de chair, si la plaie est creuse et notablement allongée, il faut en inciser la cavité dans le point où le médica-

τι. — τό τε ἕλκ. vulg. Kühn, Litt. τε om. BMN.

[6] δή, vulg. Kühn, Litt. τε pro δή, BMN : c'est ici l'indice d'une phrase conclusive. — τίνα τῶν ἑλκῶν δεῖται τομῆς in marg. E. — ὀστέων pro ἑλκέων, BMN. (*Hæc vulnera*, Calv. et tous les traducteurs : car il s'agit du *débridement* des chairs, non de la *trépanation*. Voy. § 17, *ad fin.*, et titre de E, qui vient d'être donné.)

[7] ἂν καὶ τὸ μέν, E, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. Lind. de M. ἂν καὶ μέν sine τὸ, Foës, Paaw, Chart. κ'ἂν, Merc. in marg. κακὸν ἂν τὸ μέν, CU. κἂν δὲ τὸ μέν, Foës in not. p. 906. καὶ ἢν μὲν τὸ, Reinh. καὶ ἂν μὲν τὸ, M. Litt. καὶ ἂν τὸ μέν, BN, Rutg. Erm. — Scaliger : «Hinc incipit periodus.» Calvus avait confondu cette phrase avec la précédente : «hæc vulnera secationis egent, cum os carne denudatur, etc.» — ὀστέων pro ὀστέον, B. — ἢ pro ἤ, MN.

[8] ἐπὶ πολὺ, BEN, Frob. Vertun. Man. Chart. ἐπιπολύ, vulg. Kühn, Litt. ἐπὶ πουλύ, Reinh. — ἐπανατέμν. Foës, Paaw, Chart. Lind. ἐπανατά. CEU, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. Litt. Rutg. ἀνατέ. N. ἀνατά. BM. (Voy. § 18, 11.) Cette phrase présente deux difficultés : 1° A quoi se rapporte ἐς πλάγιον? Selon Vidius, ce serait au *débridement* : «Si vulnera intus cava sint, abunde *incidere* id cavum *transversum*.» Lefèvre et Dissandeau l'entendent comme Vidius. Selon Foës, au contraire, c'est à *la plaie* : «Si ulcera *obliquam cavitatem habeant* abunde cavum incidere;» et c'est là le sens adopté par Calvus, Cornar. Vertun. Mercur. Paaw, Maniald, Chart. etc. Là est, ce semble, la vérité : Littré a savamment établi qu'Hippocrate parle de deux modes d'incision : 1° incision du fond, 2° double incision, pour les plaies qui ont comme caractère commun d'être *creuses;* ces plaies se divisent en deux catégories : si elles sont *creuses et allongées*, ἐς πλάγιον, on les incise une fois; si elles sont *creuses et arrondies*, on les incise deux fois c'est-à-dire dans le haut et dans le bas. Voy. § 14, l. 5. — 2° Ceci posé, à quoi faut-il rapporter ἐπιπολύ? D'après Foës, ce serait au *débridement : abunde incidere;* et Calv. Corn. Vidius, Merc. Paaw, Chart. etc. traduisent de même. MN placent en effet la virgule avant ἐπιπολύ; CE n'en mettent ni avant ni après; Littré, considérant que deux lignes plus loin on lit, sans aucune équivoque, ὑπόκοιλα ἐπὶ πουλύ, se décide à rattacher cet adverbe à *la plaie;* déjà Maniald l'avait entendu ainsi : «Si vulnera *valde* subcave in obliquum sint, cavum dissecare.» Cela répond à cette locution : «Plaie creuse *notablement allongée*.»

[9] ὅκου, Ald. ὅπη, CU. ὅκου, Frob. vulg. Kühn, Litt. § 18, n. 2. — εὐμαρές ἐστι, BMN, Rutg. Erm. εὐχερὲς sine ἐστι, vulg. Kühn, Litt. — ἀφικέσθαι, vulg. Kühn, Rutg. — Scaliger : «Scribe ἐφικέσθαι.» Cette correction, consignée dans L, approuvée par Foës dans ses notes, est mise par Vertunian dans son texte : Littré la croit évidente, et fait comme Vertun. «Mihi, objecte Ermerins, mihi nulla mutatione opus videtur, recte medicus dicitur medicamento ἀφικέσθαι ἐς, similiter atque de telo, § 21, ἀφικέσθαι ἐς τὸ ὀστέον.» J'ajouterai qu'ailleurs Hippocrate écrit ἀφικνέεται ἐς διαπύησιν, *Prorrhet.* II, § 15; qu'on lit dans Homère ἐπὶ νῆας . . . ἀφικέσθαι, *Iliad.* X, 281; que Sophocle, dans *Œdipe à Colone*, débute par ce vers : Τίνας χώρους ἀφίγμεθα, etc. Hip-

ὁκοίῳ[10] ἄν τινι χρή· καὶ τὰ κυκλοτερέα τῶν ἑλκέων καὶ ὑπόκοιλα ἐπὶ πουλὺ[11] καὶ τὰ τοιαῦτα ἐπανατάμνων τὸν κύκλον διχῇ κατὰ μῆκος, ὡς[12] πέφυκεν ἄνθρωπος, μακρὸν ποιέειν τὸ ἕλκος.

XIX. Τάμνοντι[1] δὲ κεφαλὴν, τὰ μὲν ἄλλα τῆς κεφαλῆς ἀσφαλείην ἔχει ταμνόμενα· ὁ δὲ κρόταφος, καὶ ἄνωθεν ἔτι[2] τοῦ κροτάφου, κατὰ τὴν φλέβα τὴν διὰ τοῦ κροτάφου φερομένην, τοῦτο δὲ τὸ χωρίον μὴ τάμνειν· σπασμὸς γὰρ ἐπιλαμβάνει τὸν τμηθέντα· καὶ ἢν μὲν ἐπ'[3] ἀριστερὰ τμηθῇ κροτάφου, τὰ ἐπὶ δεξιὰ ὁ σπασμὸς ἐπιλαμβάνει· ἢν[4] δ' ἐπὶ τὰ δεξιὰ τμηθῇ κροτάφου, τὰ ἐπ' ἀριστερὰ ὁ σπασμὸς ἐπιλαμβάνει.

XX. Ὅταν[1] οὖν τάμνῃς ἕλκος ἐν κεφαλῇ ὀστέου[2] εἵνεκα τῆς σαρκὸς ἐψιλω-

pocrate dit, *Fract.* § 6, que «les attelles ne doivent pas *arriver* jusqu'aux os saillants, μὴ ἐξικνέωνται πρὸς τὰ ὀστέα,» ni le trépan perforatif *pénétrer* jusqu'à la méninge, πρὸς τὴν μήνιγγα ἀφικνέεσθαι.» (*Vuln. cap.* § 21.) Et Thucydide écrit que les Lacédémoniens *arrivèrent* les premiers à l'isthme, ἐς τὸν ἰσθμὸν . . . ἀφίκοντο, l. III, § 15.

[10] ὁποιω, CU, Ald. ὁκ. Frob. vulg. Kühn, Litt. — χρὴ καὶ τά, vulg. Kühn, Rutg. — Scaliger : «Scribe χρήται· τά.» Cette correction, adoptée par Vertun. a pris la forme de κρῆται à la marge de Merc. et de χρέηται dans L. Martinus proposait χρέῃ, et Foës dans ses notes, ὁκοίου ἄν τινος χρέηται. «χρέηται n'est, je crois, qu'une faute de copiste, écrit Littré; . . . la correction de Scaliger n'est appuyée sur rien; il me semble qu'il suffit de changer χρὴ en χρῇ.» «Sunt hæc omnia, réplique Ermerips, fere deteriora vulg. χρὴ, quod sanissimum est et interpretandum ὁκοίῳ ἄν τινι ἀφικέσθαι τὸν ἰητρὸν χρή.» — κυκλώτερα, CEU, Ald. Frob. Merc. κυκλότερα, Foës, Vertun. Paaw, Chart. Lind. Kühn. κυκλωτερέα, B. κυκλοτερέα, MN, Man. Litt. Erm. — Scaliger : «τὰ κυκλοτερέα, ut diximus, et est principium periodi.» Correction justifiée par les manuscrits. Æmil. Portus a aussi noté : «Legend. κυκλοτερέα; supra κυκλοτερὴς dixit Hipp.» Cornar. traduit, *orbiculatiora*. Nous avons déjà vu la même faute, § 9, n. 13.

[11] πολὺ, vulg. Kühn, που. BMN, Litt. Erm. — ἐπανατάμνων, CEN, Ald. Frob. Merc. Man. Litt. Erm. ἐπανατέμνων, Foës, Paaw, Chart. Lind. Kühn. ἐπανατάμνειν, M. (Voy. § 18, n. 8.) — Scaliger : «Scribe ἐπανατάμνοντα pro ἐπανατάμνων τὸν.» Cette correction, notée dans L, est adoptée par Vertun. qui garde τὸν. Littré, contrairement aux manuscrits et imprimés, met une virgule après τοιαῦτα, et considère ce qui précède comme un nominatif absolu, ne voulant pas que ce puisse être le régime du verbe qui, selon lui, régit κύκλον; et il traduit : *et autres plaies de ce genre*. Dissand. et Daremb. traduisent de même. Je ne puis être de cet avis : et d'abord *il n'y a pas d'autres plaies creuses*, que les deux catégories que Littré a plus haut si bien exposées lui-même, à savoir *allongées* et *arrondies* : τὰ τοιαῦτα, pris ici dans le sens de *hæc talia* en latin, s'entend de ces dernières, c'est-à-dire *de celles dont on parle*, comme on le voit au reste, et cette remarque me paraît décisive, quelques lignes plus haut, où τὰ τοιαῦτα τομῆς δεῖται signifie précisément *les plaies dont il s'agit*. Cornar. ici rend très-bien le sens : «sed et vulnera . . . subcava, *etiam ipsa* resecare oportet, circulo divisim inciso.» Ensuite il ne répugne pas de sous-entendre devant κύκλον soit ἐς comme pour ἐς πλάγιον, soit κατὰ, ce qui est la règle ordinaire.

[12] ὥσπερ, BMN, Rutg. Erm. ὡς, vulg. Kühn, Litt. — ἄνθρωπος, vulg. Kühn, ὤνθ. MN. ὤνθ. B, Litt. Erm. (Voy. § 4, n. 12, 17.

ment, quel que soit celui qu'il convient d'y introduire, ne peut aisément pénétrer; et, si la plaie est arrondie et très-creuse, il faut alors l'inciser sur la circonférence en deux points opposés, suivant la direction de l'axe du corps (voy. notes 11 et 12), de façon à la convertir en une plaie longue.

19 (13 suite). (*Des régions de la tête qui contre-indiquent le débridement.*) A l'égard des incisions qu'on pratique sur la tête, tandis qu'on peut opérer avec une pleine sécurité dans toutes les autres portions du crâne, la tempe et la partie située au-dessus d'elle, au niveau de la veine (*artère temporale?*) qui traverse la tempe, sont des régions qu'il ne faut pas inciser, car l'opéré serait saisi de convulsions : quand on incise la tempe gauche, c'est le côté droit qu'envahissent les convulsions; quand on incise la tempe droite, c'est le gauche qu'elles envahissent. (Voy. note 4 et § 28.)

20 (14). (*Du débridement comme moyen de diagnostic.*) Lorsqu'on débride une plaie

§ 10, n. 6.) Quel est le sens de cette phrase? Il a été très-diversement compris : Cornar. et Foës traduisent *pro hominis natura;* cette traduction, que reproduisent Vertun. Merc. Paaw, Dissand. Chart. etc., ne précise rien et laisse tout à fait la question indécise. Littré écrit : *proportionnellement à la taille de l'homme.* Mais ce qui règle le débridement, ce n'est pas la *stature du sujet*, c'est l'*étendue de la plaie creuse.* Maniald me paraît avoir mieux saisi la pensée d'Hippocrate : *secundum naturalem hominis longitudinem;* ce que Daremb. rend fort bien par *suivant la direction de l'axe du corps;* c'est ainsi que l'avaient entendu Vidius, Lefèvre, d'Aubin, etc. Voy. § 21, l. 5.

XIX. [1] περὶ τμήσεως κεφαλῆς, in marg. E. Vidius, Lefèvre, Foës, Man. Chart. Gardeil, Joliet, Kühn, Rutgers, Ermerins, etc. font de ceci un paragraphe distinct. Littré, seul avec Paaw, le réunit au paragraphe précédent. — ἀσφαλείαν, BMN, Rutg. Erm. Reinh. ἀσφαλείην, vulg. Kühn, Litt. — τεμν. vulg. Kühn, ταμν. BMN, Litt. Erm. Reinh. Voy. § 18, n. 8, 11.

[2] ἔσῖι pro ἔτι, C. — ἐπιφαινομένην pro φερ. BMN. Paaw a osé dire à propos de cette doctrine qui, de son temps, régnait encore dans les écoles : « Anne semper lethale? Minime : vidi namque ala molæ puero ita collisum tempus dextrum, aliquot uti ossis pertusi fragmenta per vulnus eximerentur, nihil tamen incommodi toto curationis tempore patiente puero. Ita tempora aperiri manu chirurgi non semel vidi, absque ullo symptomate; verum nemini . . . author fuerim, nisi summa exposcente necessitate, uti tempora dividat, etc. » P. 174.

[3] ἐπ' om. Chart. — κροτάφω pro κροτάφου (*bis*), CU. — ἐν τῷ ἐπ' ἀρ. τμ. κροτάφω, BMN. « Cette leçon, dit Littré, serait admissible. » « Quod sane accuratius locum definire videtur altera lectione; vulg. tamen verior scriptura a me habetur. » (Ermer.) — ἐπιδεξιὰ, vulg. Kühn : Martinus lisait ἐπὶ δεξιὰ, correction confirmée par CMN, adoptée par Lind. de M. Litt. (Voy. § 28, 11.)

[4] ἢν . . . ἐπιλαμβάνει : cette phrase manque dans BMN; elle devient la première dans Calv. — « Cur dextris temporib. sinistra et his dextra convellantur, referunt quidam acceptum ei quod ad lævam qui sunt nervi a dextris oriuntur et contra; sed profecto cum dextris partib. excisis solutio earum sequatur, necesse est contrahantur sinistræ dextris exsolutis. » (Barth. in marg.) — Voy. § 28, et notre *Comment.*

XX. [1] περὶ τμήσεως ἑλκῶν ἐν τῇ κεφαλῇ in marg. E. — ὅτ' ἂν, Ald. Frob. Foës, Paaw, Man. Chart. Lind. ὅτ' ὦ, Merc. ὁτὰν, de M. ὅταν, CMN, Kühn, Litt. — τάμνεις pro τάμνῃς, B.

[2] ὀσῖέον ε. τ. σ. ἐψιλωμένον, Ald. : ce que

μένου, θέλων εἰδέναι εἴ τι[3] *ἔχει τὸ ὀστέον κακὸν ὑπὸ τοῦ βέλεος ἢ καὶ οὐκ ἔχει, τάμειν χρὴ τὸ μέγεθος τὴν ὠτειλήν, ὁκόση*[4] *ἂν δοκέῃ ἀποχρῆναι. Τάμνοντα*[5] *δὲ χρὴ ἀνασπεῖλαι τὴν σάρκα ἀπὸ τοῦ ὀστέου ἢ πρὸς τῇ μήνιγγι καὶ πρὸς τῷ ὀστέῳ πέφυκεν· ἔπειτα διαμοτῶσαι τὸ ἕλκος πᾶν*[6] *μοτῷ, ὀστις ἂν εὐρύτατον τὸ ἕλκος παρέξει ἐς τὴν ὑστεραίην ξὺν ἐλαχίστῳ πόνῳ· μοτώσαντα δὲ*[7] *καταπλάσματι χρῆσθαι, ὁκόσον ἂν περ χρόνον καὶ τῷ μοτῷ, μάζης*[8] *ἐκ λεπτῶν ἀλφίτων· ἐν ὄξει δὲ μάσσειν*[9]*, ἕψειν δὲ καὶ γλίσχρην ποιέειν ὡς μάλιστα.*

Cornar. a changé en *ὀστέων ε. τ. σ. ἐψιλωμένων*, correction passée dans Vertun. Foës, Merc. Man. Chart. Lind. Kühn, et adoptée par Litt. Rutg. Erm. Reinh. *ὀστέων . . . ἐψιλωμένον*, Paaw. J'objecterai qu'Hippocrate, dans ce traité, emploie bien moins le pluriel que le singulier, comme on le voit précisément à la ligne suivante, et qu'il écrit partout *ὀστέον ψιλὸν*. Voy. §§ 12, 16, 18. C'est aussi le singulier que mettent ici Calvus, *os carne nudatum;* Vidius, *nudati ossis causa*, etc. il faut, selon moi, opter entre les deux variantes ci-après, dont le texte d'Alde n'est qu'une lecture mal faite : *ὀστέου ε. τ. σ. ἐψιλωμένου*, CU. *τοῦ ὀστέου . . . ἐψιλωμένου*, BMN.

[3] *ἔτι* pro *εἴ τι*, Man. *ἐπέχει* pro *εἴ τι ἔχ.* CU. — *ἢ* pro *ἢ*, C. — *ὠτείλην*, E, Ald. (cum asterisc.), Frob. Merc. *ὠτειλὴν*, Foës, Paaw. Man. Chart. Lind. Kühn, Litt. etc. *τολίην*, C. *πελίην*, U. *τῆς τομῆς* pro *τὴν ὠ.* BMN.

[4] *ὅση ἂν*, vulg. Kühn, Litt. *ὅκως* (*ὅκος*, B) *ἢ*, *ἢν* pro *ὅση ἂν*, BMN. Legend. *ὁκόση ἂν*, ut Erm. Reinh. — *ἄνω χρῆναι*, vulg. Kühn. — Scaliger : « Emenda, *ὅσου . . . ἄνω χρῆσθαι.* » Cette correction, consignée dans L, est insérée dans Vertun. « Elle n'est pas bonne, dit Littré, car elle laisse subsister *ἄνω*, *qui n'a pas de sens.* » Je répliquerai que le débridement des plaies *par le haut* est une pratique familière et d'ailleurs rationnelle en chirurgie. Cornar. traduit : « Quanta *sursum opus habere* visum fuerit. » Foës, Merc. Vertun. Dissand. Chart. Joliet, etc. l'entendent de même. Je remarquerai qu'Hippocrate employait une locution analogue pour d'autres manœuvres chirurgicales, *περιστέγειν ἄνω*, *Vict. ac.* § 7; *ἄνωθεν ἐπιτέγγειν*, *Artic.* § 63; *ἐπάνω ἐπιδέουσιν*, *Fract.* § 24; voy. aussi *Fract.* §§ 4 et 27, etc. *ἄνωθεν τίθεσθαι*, *De ulcer.* § 2, 12; *ἄνωθεν φύλλα ἐπέστω*, *Ulcer.* § 10, 11. Martinus proposait *ὅσου . . . ἀνθρώπῳ χρῆναι*; Maniald lisait *αὐτῷ χρῆναι*. La meilleure leçon est *ἀποχρῆναι*, BMN, Litt. Erm. Reinh. C'est ainsi qu'ont lu Calvus, *quantum satis esse videatur*, Vidius, Lefèvre, Gardeil, etc. Je note que cela correspond exactement à ce qu'Héliodore écrit dans Oribase, XLVI, 8 : *μεγεθύνειν ἐπὶ ὅσον ἂν συμφέρῃ.*

[5] *τείνοντα* pro *τάμν.* B. — *διαστεῖλαι* pro *ἀνασπ.* BMN. — *ἢ*, vulg. Kühn. *ἢ*, MN, Litt. : ces deux leçons sont admissibles. *ἢ*, CE, Chart. de M. *ἢ*, Dissand. in marg. — Martinus : « Malim *καὶ τὴν μήνιγγα ἢ καὶ πρὸς.* Nam in operibus artis ad explorandam fracturam, et cutis et tunica (*περικράνιος*) exscinditur. » Celse semble traduire cette phrase : « In quo ipso videndum est ne quid ex ipsa membranula, quæ sub cute calvariam cingit, super os relinquatur. » (VIII, IV.) Il a lu *ἢ* comme vulg. — *ἢ . . . πέφυκεν*, om. Rutg. Erm. : « Ubivis in h. l. *cerebri membranam* vox *μήνιγξ* denotat. Vid. §§ 2, 23, 25, 28, 30, etc.; . . . adeo ut voces *ἢ . . . πεφ.* nescio unde intrusas et prorsus supervacaneas et erroneas ejecerim. » (Ermer.) Vidius expliquait la chose ainsi : « *Carnis* vocabulo Hipp. et *cutem* significat, et *membranam* quæ os complectitur : hanc inquit *ossi junctam esse, et membranæ*, illi videlicet quæ sub calvaria cerebrum tegit : ligamentis enim quæ per suturas transeunt (ut supra dictum est, § 2) altera cum altera connectitur. » *ἢ* pourrait dès lors signifier *au niveau des sutures. ἢ προσ-*

de tête à cause de la dénudation du crâne, dans le but de reconnaître si l'os a reçu quelque atteinte de l'arme vulnérante ou s'il n'en a pas reçu, il faut inciser sur la blessure aussi largement qu'on le juge nécessaire. (Voy. notes 2 et 4.) On aura la précaution, en débridant, de détacher la chair d'avec l'os dans les points où elle adhère à la membrane [*péricrâne?*] et au crâne; puis on garnit toute la plaie avec une tente de charpie qui puisse, pour le jour suivant, la rendre très-large avec le moins de douleur possible; ce remplissage opéré, on applique, pour le laisser en place aussi longtemps que la tente, un cataplasme de fine farine d'orge, qu'on pétrit avec du vinaigre et qu'on fait cuire, en ayant soin de le rendre aussi gluant que possible. (Voy. notes 8 et 9.)

κειμένη πρὸς τῷ ὀστέῳ πέφ. sine μή. Reinhold.

[6] πᾶν τὸ ἕλκ. BMN. τὸ ἕ. π. vulg. Kühn, Litt. Reinh. (Je lis πᾶν τὸ σῶμα, *Artic.* § 67, comme synonyme de τὸ ὅλον σῶμα, qui précède de quelques lignes.) — μωτῶ, C. — ὅστις ἂν, vulg. Kühn. ἂν, om. BMN, Litt. Rutg. Reinh. ἕως pro ὁστ. Chart. — εὐρώτατον pro εὐρύτ. B.

[7] Post δὲ, add. χρὴ, BMN, Reinh. om. vulg. Kühn, Litt. Rutg.: χρὴ serait superflu, car il est déjà dans la phrase après τάμνειν. — περὶ μοτώσεως in marg. E. — ὅσον, vulg. Kühn, Litt. ὁκόσον, BMN, Erm. Reinh. — ἂν περ, BMN, Rutg. Erm. Reinh. περ om. vulg. Kühn, Litt.

[8] μάζην, vulg. Kühn, Litt. Calvus traduit : «Massaque tenui farina . . . superponatur;» Vertun. «*et* offulam ex tenui polenta subigendum,» et Maniald «maza*que* ex tenui polenta subigenda est,» etc. Mais, pour commencer ainsi une période, il manque, comme l'a judicieusement fait remarquer Littré, il manque dans le texte vulg. (μάζην ἐκ λεπτῶν ἀλφίτων. . . διαμάσσειν) une particule telle que καὶ ou δὲ qui joigne au verbe le reste de la phrase : ce qui condamne ce texte. Or on lit dans BMN μάζης, variante qui me semble lever toute difficulté, en rapportant ce mot à καταπλάσματι dont il exprime la *matière* : «cataplasma præscribit Hipp. ex maza.» (Paaw, p. 183.) C'est dans ce sens que traduisent Foës, Paaw, Chart. : «Cataplasmate. . . utendum, maza, etc.» Vidius et Lefèvre l'entendent de même, et Littré aussi : «On tiendra sur la plaie, . . . un cataplasme *composé de pâte* de fine farine d'orge.» Enfin on lit dans CU μάζῃ, où Rutg. Erm. Reinh. veulent voir μάζῃ : «Hipp. puto, *dativum* dedit, qui per appositionem cum καταπλάσματι convenit.» Ceci revient au même pour la signification; il faut, dans les deux cas, régulariser la ponctuation, en mettant un point en haut après ἀλφίτων, et en utilisant l'excellente variante δὲ μάσσειν que BCMNU donnent pour διαμάσσειν de vulg. Kühn, Litt.; ce qui manquait se trouve restitué et l'on a dès lors une phrase irréprochable pour la construction et le sens; c'est aussi la ponctuation qu'adoptent Rutg. Erm. Reinh.

[9] ἢ ἕψειν, vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. «Subacta *vel* cocta,» Calv.; «subigas *aut* coquas,» Corn. Merc. Vertun.; *ou*, Lefèvre. ἕψειν δὲ, BCMN «subacta *et* incocta,» Foës, Man. Chart.; «subacta incoquatur,» Vid.; «*sic*que cota,» Paaw; *et*, Dissand. Gardeil, Joliet. Littré écrit : «Entre «pétrir la pâte avec du vinaigre «*ou* la cuire (vulg.)» et «pétrir la pâte avec «du vinaigre *et* la cuire (BCMN),» il est fort difficile de se décider; . . . dans l'incertitude, je n'ai pas touché au texte vulg.» et il traduit *ou*, Rutg. et Erm. *aut*. Les traducteurs, on le voit, sont partagés : or c'est là une question de pratique, et je dirai qu'il est d'usage de faire cuire ces sortes de cataplasmes pour tempérer leur âcreté : j'ajouterai, et ceci me paraît décisif, qu'Hippocrate lui-même, dans le traité *Des plaies*, donne trois formules de divers cataplasmes au vinaigre, et que, dans les trois cas, il recommande expressément de les *faire cuire*. (Voy. § 12 *bis*, recette n° 5; § 13, n° 2; § 14, n° 2.) — δὲ fait ici l'office de τε. — γλισχρὴν, MN. γλίσ. vulg. Litt.

XXI. Τῇ δὲ[1] ὑστεραίῃ ἡμέρῃ, ἐπειδὰν ἐξέλῃς τὸν μοτὸν, κατιδὼν τὸ ὀστέον ὅ τι πέπονθεν, ἐὰν[2] μή σοι καταφανὴς ᾖ ἡ τρῶσις, ὁκοίη τίς ἐστιν ἐν τῷ ὀστέῳ, μηδὲ διαγιγνώσκῃς εἴ τέ τι ἔχει τὸ ὀστέον κακὸν ἐν ἑωυτέῳ ἢ καὶ οὐκ ἔχει, τὸ δὲ βέλος δοκέῃ ἀφικέσθαι ἐς τὸ ὀστέον καὶ σίνασθαι[3], ἐπιξύειν χρὴ τῷ ξυστῆρι κατὰ βάθος καὶ κατὰ μῆκος τοῦ ἀνθρώπου ὡς πέφυκε, καὶ αὖθις[4] ἐπικάρσιον τὸ ὀστέον, τῶν ῥηξίων εἵνεκα τῶν ἀφανέων ἰδεῖν καὶ τῆς φλάσιος[5] εἵνεκα τῆς ἀφανέος, τῆς οὐκ ἐσφλωμένης ἔσω ἐκ τῆς φύσιος τῆς κεφαλῆς τοῦ ἄλλου ὀστέου. Ἐξελέγχει γὰρ ἡ ξύσις[6] μάλα τὸ κακὸν, ἢν μὴ καὶ ἄλλως καταφανέες ἔωσιν αὗται αἱ πάθαι αἱ ἐοῦσαι ἐν τῷ ὀστέῳ τοῦ βέλεος. Καὶ ἢν ἕδρην ἴδῃς ἐν τῷ ὀστέῳ τοῦ βέλεος, ἐπιξύειν χρὴ αὐτήν τε τὴν ἕδρην[7] καὶ τὰ περιέχοντα αὐτὴν ὀστέα, μὴ πολλάκις τῇ ἕδρῃ προσγένηται ῥῆξις καὶ φλάσις ἢ μούνη φλάσις, ἔπειτα λανθάνῃ οὐ καταφανέα ἐόντα.

XXII. Ἐπειδὰν[1] δὲ ξύσῃς τὸ ὀστέον τῷ ξυστῆρι, ἢν μὲν δοκέῃ[2] ἐς πρίσιν

XXI. [1] δ' vulg. Litt. δὲ, MN, Paaw (ut § 23, l. 1). — ἡμέρῃ, om. Rutg. «Mihi delendum visum est, quippe glossema.» (Erm.) — ἐπειδ' ἂν, C. — ὅτι πεπ. CE, Ald. Frob. Merc. Man. — Scaliger : «Scribe ὁπῃ aut ὅκῃ. Nam ionice scripsit noster, quamvis ad communis idiomatis incudem omnia revocata sint a plebeiis magistris.» Cette correction, accueillie par Merc. qui met en marge ὅκῃ, et par Vertun. qui écrit ὁπῃ dans son texte, est erronée en ce qu'il s'agit non *du siége*, mais *du genre* de la lésion (voy. § 16, n. 17) : ὅ τι, Foës, Paaw, Chart. Kühn, Litt.

[2] ἐὰν, vulg. Kühn, Litt. ἢν, Reinh. — ὁποίη, vulg. Kühn. ὁκοίη, MN, Litt. Erm. Reinh. ὁκοίῃ, B. (Voy. § 7, n. 9.) — μὴ δὲ, Ald. Frob. Vertun. Foës, Merc. Paaw, Man. Chart. μηδὲ, Lind. Kühn, de M. Litt. — διαγιν. vulg. Kühn, Litt. Rutg. διαγιγν. Reinh. Voy. § 12, 13; § 23, 3. — ἑωυτῷ, vulg. Kühn, Erm. Reinh. ἑωυτέῳ, BMN, Litt. Rutg.

[3] σινᾶσθαι, vulg. Kühn. — Æm. Portus : «σίνεσθαι vel σινέεσθαι vel σινεῖσθαι, ut alibi.» σίνεσθαι, BMN. σίνασθαι, Litt. Erm. Reinh. : c'est l'aoriste qui convient ici. Post σίν. add. τὴν σάρκα, BMN : ce serait une puérilité, car il est par trop évident que *la chair est* forcément *lésée*, puisqu'il y a *plaie contuse jusqu'à dénudation de l'os*. Post σίν. add. τι, Reinh. — Ante χρὴ, add. τε, BMN. — πῶς δεῖ ἐπιξύειν, in marg. E. «Radere ossa,» Barth. in marg. — μῆκος, voy. § 18, n. 12. — πέφυκεν, Frob. Vertun. Foës, Merc. Paaw, Man. Chart. Lind. Kühn. πέφυκε, U, de M. Litt. πεφυκέναι pro πέφυκε καὶ, C.

[4] αὖτις, U, Ald. Rutg. Erm. αὖθις, Frob. vulg. Kühn, Litt. Reinh. — αὖθις εἰ ἦ κάρσιον τὸ ὀστέον, vulg. Kühn : Martinus proposait εἰ ἦν. Cornar. traduit «et rursus si etiam transversum sit os;» Foës, Merc. Chart. font comme lui; mais cette *obliquité de l'os*, comme le met Dissandeau, ne donne pas un sens satisfaisant. Calvus l'entend de celle de la fracture, «num ne transversum os fractum sit.» Scaliger : «Si Hipp. viveret, non minus illi instituendus esset commentarius de sui libri quam de capitis vulneribus : adeo illum male acceperunt tortores isti! Nam quis hæc intelligat? Tu meo periculo ita legito : αὖθις ἐπικαρσίων τοῦ ὀστέου τῶν ῥήξεων εἵνεκα, τῶν ἀφανέων ἰδεῖν. Ἀφανὲς ἰδεῖν hic et alibi et apud alios auctores cunjuncta semper leguntur; idem enim ac simplex ἀφανὲς. Horatius : *niveus videri*. Deinde vix est ut simplex κάρσιον usurpet noster, sed ἐπικάρσιον. Egregia est hujus loci restitutio, si quidem recte divinavimus; nam omnia doctorum judicii facio.» Scaliger a raison de s'applaudir de cette correction, car elle est ingénieuse; elle est consignée dans L et à la marge de Merc. et introduite dans le texte par

21 (14 *suite*). (*De la rugination comme moyen de diagnostic.*) Le lendemain, si, après avoir enlevé la tente de charpie et recherché ce que l'os a souffert, la nature de la lésion osseuse ne se révèle pas manifestement à vos regards et que vous ne puissiez diagnostiquer si le crâne a subi quelque atteinte dans sa substance ou s'il n'en a pas subi, mais que cependant l'arme vulnérante vous semble avoir pénétré jusqu'à l'os et l'avoir offensé, il faudra ruginer avec la rugine en profondeur et en longueur, suivant l'axe du corps, et, en outre, transversalement (voy. note 4), à cause des fractures non apparentes et des contusions également latentes qui ne se compliquent pas de déplacement et d'enfoncement des os. La rugine est, en effet, un excellent moyen pour découvrir le mal, lorsque les lésions produites sur le crâne par l'arme vulnérante ne sont pas d'ailleurs manifestes. De plus, si vous apercevez l'empreinte que l'arme a laissée dans l'os, il faudra ruginer à la fois et cette empreinte et la portion osseuse qui l'environne, dans la crainte qu'il ne coexiste, comme complication de cette hédra, ce qui arrive souvent, une fracture et une contusion ou seulement une contusion, et qu'ensuite ces lésions ne vous échappent, n'étant pas apparentes.

22 (14 *suite*). (*De l'époque opportune pour la trépanation.*) Si, après avoir raclé l'os

Vertun.; je remarquerai que c'était déjà l'idée de Calvns. «Cependant, dit Littré, outre qu'elle a l'inconvénient d'introduire l'idée de *fractures transversales* (pourquoi plutôt que *longitudinales?*), je crois qu'elle ne peut se soutenir devant le texte de BMN *αὖθις ἐπικάρσιον τὸ ὀσΓέον*, d'après lequel Hippocrate recommande de ruginer *en profondeur, en longueur* et *transversalement*. Ceci est un texte : le reste est une conjecture.» J'ajouterai que cette leçon a déjà été devinée par Vidius «radendum os . . . atque etiam *transversum;*» par Paaw «radere . . . imo et transversim ob rimas;» par Gardeil «racler l'os . . . même en travers pour reconnaître, etc.» etc. Elle a été accueillie par Rutg. Erm. Reinh. Foës, dans ses notes, l'avait déjà interprétée ainsi : «Non solum os in longitudinem et altitudinem scalpro deradendum, sed etiam obliquum et transversum.» — *ῥήξεων*, vulg. Kühn, Scalig. Rutg. *ῥηξέων*, B, Paaw. *ῥιξέων*, MN. *ῥηξίων*, Litt. Erm. Reinh. — *ἕνεκα* pro *εἵν*. BMN.

[5] *φλάσηος*, C. — *ἐσφαλωμένης* pro *ἐσφλ.* BMN. — *εἴσω*, vulg. Kühn. *ἔσω*, BMN, Litt. Erm. Reinh. — *φύσηος*, CU.

[6] Post *ξ*. add. *μᾶλλον*, vulg. Kühn. *μάλα τὸ κακὸν*, BMN, Litt. *μάλα* sine *τὸ κ.* Rutg. Erm. *μάλ' αὐτίκα*, Reinh. La leçon de BMN me paraît, comme à Littré, la meilleure. — *ἐῶσιν*, Ald. *ἐῶσιν*, Frob. Vertun. Foës, Merc. Paaw, Man. Lind. de M. *ἑῶσιν*, MNU, Chart. Kühn, Litt. — *οὖσαι*, vulg. Kühn. *ἐοῦσαι*, BMN, Litt. Erm. Reinh. — Ante *ἐ.* add. *αἱ*, BMN. *αἱ ἐν τῷ ὀ. ἐοῦσαι*, Reinh. — Post *ὀσΓέω*, add. *τοῦ βέλεος*, vulg. Kühn, Reinh. *τοῦ βέλ.* om. BMN, Litt. Rutg. Erm. — Scaliger : «*οὖσαι . . . βέλεος*. Non magnopere hæc necessaria erant, neque videntur esse Hipp.; est enim otiosa repetitio.» Vertunian a retranché ce membre de phrase.

[7] Post *ἐδ.* add. *τοῦ βέλεος* vulg. Kühn. *τοῦ β.* om. BMN, Litt. Erm. Reinh. — *μὴ πολλάκις τῇ*, vulg. Kühn, Litt. : Martinus a proposé *μὴ πολλάκις δὲ, ἀλλὰ ἢν τῇ*, et Reinhold *μὴ ἃ πολλάκις τῇ*. — *προσΓένηται* pro *προσγένηται*, C, Ald. *προσένηται*, U. *προσγεγένηται*, Reinh. *προσγένητο*, Man. — *φλάσιος* pro *φλάσις*, M. — *ἢ* pro *ἡ*, BMN. — *λανθάνει* pro *λανθάνῃ*, BMN, Chart.

XXII. [1] *ἐπειδ' ἂν*, C. — *ἐντὸς τριῶν ἡμερῶν πρίειν χρῆναι*, Chart. in tit. — Je suis de l'avis de Paaw, que ce paragraphe n'est pas à sa place, et qu'il s'y trouverait mieux, transposé après le suivant : «Existimo translata hæc esse, neque genuino occurrere loco; . . . arbitror itaque hæc post sequentem collocanda paragraphum.» P. 190.

[2] *δοκείῃ*, C. — *ἀφίκειν*, vulg. Kühn, Litt. Martinus proposait *ἀφήκειν* aut *ἀφικέσθαι*.

ἀφήκειν ἡ τρῶσις τοῦ ὀστέου, πρίειν χρὴ, καὶ[3] τὰς τρεῖς ἡμέρας μὴ ὑπερβάλλειν ἀπρίωτον, ἀλλ' ἐν ταύτῃσι πρίειν, ἄλλως[4] τε καὶ τῆς θερμῆς ὥρης, ἢν ἐξ ἀρχῆς λαμβάνῃς τὸ ἵημα.

XXIII. Ἢν δὲ ὑποπλεύῃς[1] μὲν τὸ ὀστέον ἐρρωγέναι ἢ πεφλάσθαι, ἢ ἀμφότερα ταῦτα, τεκμαιρόμενος ὅτι ἰσχυρῶς τέτρωται, ἐκ τῶν λόγων τοῦ τρωματίου, καὶ ὅτι ὑπὸ ἰσχυροτέρου τοῦ τρώσαντος ἦν ἕτερος ὑφ' ἑτέρου τρωθῇ, καὶ τὸ βέλος ὅτῳ ἐτρώθη, ὅτι τῶν κακούργων βελέων ἦν, ἔπειτα τὸν ἄνθρωπον ὅτι[2] δῖνός τε ἔλαβε καὶ σκότος, καὶ ἐκαρώθη καὶ κατέπεσεν· τούτων δὲ[3] οὕτω γιγνομένων, ἢν μὴ διαγιγνώσκῃς εἰ ἔρρωγε τὸ ὀστέον ἢ πέφλασται, ἢ καὶ ἀμφότερα ταῦτα, μήτε ὅλως[4] ὀρέων δύνῃ, δεῖ δὴ[5] ἐπὶ τὸ ὀστέον τὸ τηκτὸν τὸ μελάντατον δεύσας, τῷ μέλανι φαρμάκῳ τῷ τηκομένῳ στεῖλαι, τὸ ἕλκος,

Rutgers met en note : «Cum Littreo ἀφίκειν scripsi, præstat tamen ἀφήκ. recipere, quemadmodum § 11 *bis* ἀφήκ. legitur. Vide Buttm. vol. II, p. 205.» ἀφήκειν, MN, Vertun. Man. Erm. Reinh. Voy. § 1, n. 17, et § 21, n. 1 et 4.

[3] κατὰ pro καὶ τὰς, C. — Post καὶ add. οὐ δεῖ, BMN, Litt. οὐ δ. om. vulg. Kühn, Rutg. Cette addition semble inutile après χρὴ et malsonnante avec μὴ qui suit. «Ideoque vehementer displicet : miror recepisse Littreum.» (Erm.) : aussi Reinhold écrit οὔ δεῖ. — ὑπερβάλλει pro ὑπερβάλλειν, C. ὑπερβάλλοντα, Paaw.

[4] ἄλλος, Man. — θέρμης pro θερμῆς, MN. — ὥρησιν pro ὥρης, ἢν, BMN. θ. ἐούσης τῆς ὥρ. «De meo ita mutavi.» (Erm.) λαμβάνεις pro λαμβάνῃς, BMN. On lit dans Celse, VIII, 11 : «Si capitis os excidendi necessitas est, non audiendi sunt qui, osse nudato, diem tertium exspectant ut tunc excidant : ante inflammationem enim tutius omnia tractantur. Itaque, quantum fieri potest, eodem momento et cutis incidenda est, et os detegendum et omni vitio liberandum est.» Paul d'Égine fait une distinction par rapport aux saisons : Hippocrate avait dit (*Des plaies*, § 5) que l'été n'était pas favorable aux plaies de tête. «Si, écrit Paul d'Égine, VI, 90, on a entrepris le blessé dès le début, on fera en sorte d'avoir complétement opéré l'ablation de l'os avant le quatorzième jour, si c'est en hiver, et avant le septième, si c'est en été, avant qu'apparaissent les symptômes dont nous avons parlé.» «Tutius, conclut Maniald, tutius tamen consilium Hipp. quam Pauli.» P. 370. Galien, dans Oribase, XLVI, 21, s'exprime ainsi : «On excisera, le *premier jour*, sinon l'os malade tout entier, du moins la partie qui presse le plus, surtout si l'on est en été; car, dans cette saison, il ne faut pas différer l'opération : nous savons, en effet, que, dans les saisons chaudes, toute chose se pourrit plus vite. S'il n'existe aucun accident, on attendra le *troisième jour*; ... il ne faut jamais dépasser le *troisième jour* à compter du début de l'accident; ce doit être l'extrême limite; et on opérera la plupart des malades le *second jour*.» (Éd. Daremb. IV, 184.) Voy. notre *Append.* § 19, 7.

XXIII. [1] ὑποπλεύσῃς, vulg. Litt. Ermer. ὑποπλεύῃς, BMN, Reinh. : il s'agit d'une action *présente*, comme l'entendent les traducteurs, *si suspiceris* (Corn. Vid. Foës, Merc. Paaw, Man.), et comme, au reste, l'indique διαγιγνώσκῃς qui suit. — πεφλᾶσθαι, Ald. vulg. Kühn. πεφλάσθαι, CMN, de M. Litt. — ἰσχυροῦ, vulg. Kühn. ἰσχυροτέρου, BMN, Litt. (ut § 13, l. 6). — Voy. § 14 pour les armes les plus dangereuses.

[2] εἰ pro ὅτι, BMN. — δίνος pro δῖν. CU. «Hæc signa jam supra ascripsit Hipp.» Barth. in marg. (Voy. § 15, 4.) — ἔλαβεν, vulg. de M.

avec la rugine, la lésion osseuse vous paraît réclamer l'emploi du trépan, il faut trépaner et ne pas laisser passer les trois jours sans opérer; c'est dans ce laps de temps que vous devez pratiquer la trépanation, surtout pendant la saison des chaleurs, si vous avez entrepris la cure dès le début. (Voy. note 4.)

23 (14 *suite*). (*De l'emploi du médicament noir comme moyen de diagnostic.*) Si vous soupçonnez que le crâne a éprouvé une fracture ou une contusion ou ces deux accidents à la fois, en conjecturant d'après les paroles du malade que le coup a été violent, que celui qui a frappé, quand il s'agit d'un individu blessé par un autre, était le plus vigoureux (voy. § 13), que l'arme vulnérante qui l'a atteint était du genre des armes dangereuses (voy. § 14), enfin que le patient a été saisi de vertige, plongé dans les ténèbres, frappé d'assoupissement, et qu'il est tombé sur le coup (voy. § 15); si, dis-je, il en est ainsi (voy. note 3), et que cependant vous ne parveniez pas à diagnostiquer si l'os a réellement éprouvé une fracture ou une contusion ou ces deux accidents à la fois, et

ἔλαβε, Kühn, Litt. — Ante ἐκαρώθη add. εἰ, BMN. εἰ om. vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. — καὶ om. CU. — ἔπεσε pro κατέπεσεν, BMN. — κατέπεσε, U, de M. Erm.

[3] δὲ om. C. — γινομένων, vulg. Kühn. γιγν. E, de M. Litt. γεν. Rutg. Reinh. «Aorist. de meo dedi.» (Erm.) Il s'agit d'une question *présente*, et non *passée* : «Hæc ubi superveniunt,» Vidius; «quæ cum ita sint,» Man.; «hisce apparentibus,» Paaw. — διαγινώσκης, vulg. Kühn, Litt. Rutg. διαγιγν. Erm. Reinh. (§ 12, n. 12; § 21, n. 2.)

[4] ἄλλως ὁρῶν sine δύνῃ, vulg. Kühn. ἄλλως ὁρέων sine δ. BMN. Scaliger a proposé ἄλλως ὁρῶν διειδῆς, correction que Vertun. et Man. mettent dans leur texte. On lit dans E : ὅλως ὁρῶν δύνῃ, d'où de Mercy a tiré ἄλλως ὁρῶν δύνῃ en gardant le premier mot de vulg. et Littré ὅλως ὁρᾷν δύνῃ, en substituant l'infinitif au participe. Une fois la carrière ouverte aux changements, on voit Rutgers et Ermerins écrire μήτε ἄλλως, μήτε ὁρέων sine δύνῃ, Reinhold μήτε ἄλλως ὁρέων διεσδύνης, etc. Or je maintiens qu'il ne faut rien changer : la question n'est point qu'*on ne peut pas tout voir* (texte de Littré), mais bien qu'*on ne peut pas, en voyant, entièrement diagnostiquer* (texte de E) : δύνῃ ne se rapporte ni à ὁρέων ni à ὁρᾷν, c'est à διαγιγνώσκειν qui précède et qu'il faut rappeler ici, comme l'a bien senti Maniald «neque aliter oculis *cognoscere possis.*» Il y a plus : on pourrait même traduire le texte tel quel et sans rien sous-entendre, par cette locution française «si vous n'arrivez pas à diagnostiquer ..... et que, par l'inspection visuelle, *vous ne le puissiez absolument pas.*» Enfin, à la rigueur, dans cette phraséologie elliptique, δύνῃ n'est pas indispensable, et le texte de vulg. pourrait très-bien s'entendre seul, en suivant la tournure de la phrase et la suite des idées, comme je vais le démontrer : ἢν μὴ διαγιγνώσκῃς, ... μήτε ἄλλως ὁρέων, *si non cognoscas, ... neque alioquin inspiciendo.* Je remarquerai qu'Hippocrate fait allusion aux deux modes de diagnostic qu'il a spécifiés plus haut, § 12, à savoir 1° par les moyens de l'art, comme la sonde; 2° par l'*inspection visuelle;* je note qu'il a exprimé ce dernier mode précisément dans les mêmes termes ὁρέοντα γιγνώσκειν, voy. § 12, *ad fin.*; c'est ce qu'il appelle encore διάγνωσιν ποιέεσθαι ὁρέοντα, § 12, n. 8 : ainsi, à notre point de vue, les deux leçons de E et de vulg. sont admissibles; jusqu'ici cette dernière n'avait généralement pas été bien comprise : Vidius traduit «neque alioquin videre licet;» Foës le suit : «neque alia ratione conspicere liceat;» Corn. Merc. Chart. font de même : la nuance n'a point été saisie.

[5] Cette phrase a été très-diversement écrite : δεῖ δὴ ἐπὶ τὸ ὀσλέον τήκων τὸ μελάντατον δεύσας τι τῷ μέλανι φαρμάκῳ τῷ τηκομένῳ, τὸ ἕλκος ὑποτείνας ὀθόνιον ἐλαίῳ τέγξας, εἶτα

ὑποτείνας ὀθόνιον ἐλαίῳ τέγξας· εἶτα καταπλάσας[6] τῇ μάζῃ ἐπιδῆσαι· τῇ δὲ ὑστεραίῃ ἀπολύσας, ἐκκαθήρας τὸ ἕλκος, ἐπιξῦσαι. Καὶ ἢν μὴ ᾖ ὑγιὲς[7], ἀλλ' ἐῤῥώγῃ καὶ πεφλασμένον ᾖ, τὸ μὲν ἄλλο ἔσται ὀστέον λευκὸν ἐπιξυόμενον· ἡ δὲ ῥωγμὴ καὶ ἡ φλάσις, κατατακέντος τοῦ φαρμάκου, δεξαμένη τὸ φάρμακον ἐς ἐωυτὴν μέλαν[8] ἐὸν, ἔσται μέλαινα ἐν λευκῷ τῷ ὀστέῳ τῷ ἄλλῳ. Ἀλλὰ χρὴ αὖθις τὴν ῥωγμὴν ταύτην φανεῖσαν[9] μέλαιναν ἐπιξέειν κατὰ βάθος· καὶ ἢν

καταπλάσας τῇ μάζῃ ἐπιδῆσαι, Ald. (cum asterisc.), Frob. Merc. — Scaliger : « Ineptus magistellus, qui maculas huic candidissimo loco illevit, nescivit quid esset μέλαν et putavit esse *nigrum medicamentum* : et quia hæc parum sincera existimabat, conatus est bello tectorio incrustare : et quia non satis putavit dictum τὸ μέλαν, nisi etiam tertio gradu auxisset cum dixit μελάντατον. Sed primum videamus quid voluit Hippocrates. Locum apponam : ἢν μὴ διαγινώσκῃς εἰ κτλ. . . . μήτε ἄλλως ὁρῶν διειδῆς, ἐπὶ τὸ ὀστέον τήκων τὸ μέλαν, καὶ ὑποτείνας τὸ ὀθόνιον ἐλαίῳ τέγξαι. Celsus hunc locum reddidit : « At si ne tum quidem rima manifesta « est, inducendum super os atramentum scrip- « torium est, deinde scalpro id deradendum. » Jam videmus quid voluerit Hipp. nam de *medicamento nigro* nugæ. Itaque apparet hæc glossemata antiquissima esse, cum apud Paulum Æginetam, VI, 90, ad eamdem rem medicamentum adhibendum præcipiatur : . . . . . φάρμακόν τι μέλαν ὑγρὸν ἢ καὶ αὐτὸ γραφικὸν ἐγχέαντες μέλαν, ξέσωμεν τὸ ὀστέον. Verba docti medici declarant jam eo tempore τὸ μέλαν a nonnullis φάρμακον, hoc est ab imperitis; ab aliis, hoc est a doctis, τὸ γραφικὸν exponi solitum; . . . . . En hæc verba ostendunt Hipp. unam tantum vocem, hoc est τὸ μέλαν posuisse, varie autem expositam esse a posteritate, etc. » Ces coupures sont faites ainsi dans le texte de Vertun. et la traduction de Dissand. Foës revient au texte d'Alde, en écrivant toutefois τήκειν pour τήκων, . . . δεύσαντα pour δεύσας τι, . . . τό τε ἕλκος, et τέγξαι : c'est là le texte vulg. reproduit par Paaw, Chart. Lind. Kühn, de M. etc. « Hæc omnia parum sunt emendata. » (Barth. in marg.)—Aujourd'hui on peut mettre à profit deux catégories de variantes; les *premières* concernent le texte d'Alde, les voici : δεῖ δὴ, om. Man. — τὸ τικτὸν, CU pro τήκων. — δεῦσαι τι, E. δεύσαντι, C. δεύσαντα, Merc. in marg. δεύσας τι, Foës, *OEcon. Hipp.* in μελαν. δεύσας τε, Man. — τὸ ἕλκος sine τε, CELU. τῷ ἕλκει, Martin. — ὑποτείνας, U. ὑποτείνειν, EL. — τέγξας, U. τέγξανται, EQ'. Voici les *secondes* qui constituent presque un texte nouveau avec les corrections et additions importantes qu'elles offrent : δεῖ δὴ ἐπὶ τὸ ὀστέον τὸ (τὸ om. B) τηκτὸν τὸ μελάντατον δεύσαντα τῷ μέλανι φαρμάκῳ τῷ τηκομένῳ στεῖλαι τὸ ἕλκος, ὑποτείνας ὀθόνιον ἐλαίῳ τέγξας (τέγξαι, B), BMN. Foës supposait qu'après δὴ il manquait dans vulg. un verbe comme ἐγχέειν (Paaw le répète aussi) ou ἐπιτιθέναι; et, faisant allusion aux suppressions de Scaliger sans le nommer, il insiste pour conserver τὸ μελάντατον (je ferai en effet observer que tous les manuscrits l'appuient), et aussi la mention du *médicament noir*, en remarquant que la glose de Galien « μέλανι φαρμάκῳ : *nigro medicamento;* hoc quomodo paretur in libro *De ulceribus* ipse docuit, » doit être rapportée à ce passage. Littré sanctionne ces deux conclusions : il note en particulier que cette glose de Galien s'exprime dans les mêmes termes et au même cas que dans la phrase en litige. Enfin il ajoute une autre glose de Galien στεῖλαι, *supertegere, inungere*, qui vient confirmer cette variante de BMN, la signification donnée à ce mot étant si conforme à celui de notre passage, qu'on ne saurait douter que ce ne soit lui que l'auteur ait eu en vue. Objectons encore, contre les coupures de Scaliger, que κατατακέντος τοῦ φαρμάκου, qui suit, milite à la fois en faveur *du médicament noir* (appuyé d'ailleurs par tous les manuscrits Galien et Paul d'Égine) et de τῷ τηκομένῳ; comme exemple de τὸ τηκτὸν (BMN; τικτὸν, Merc.

que, par l'inspection visuelle, vous ne puissiez absolument pas le constater (voy. note 4), alors il faudra, versant sur l'os la substance soluble la plus noire, oindre la plaie avec le *médicament noir* en solution (voy. note 5), puis, après avoir préalablement étendu une compresse qu'on imbibe d'huile, appliquer un cataplasme de pâte d'orge, qu'on assujettit avec un bandage. Le lendemain, après avoir levé l'appareil et nettoyé la plaie, on ruginera le crâne; s'il n'est point intact, mais fracturé et contus, on verra tout le reste de l'os demeurer blanc sous la rugine, tandis que la fracture et la contusion,

in marg. τὸ τικτὸν, CU) employé substantivement, Littré cite τὰ τηκτὰ τήξας dans Soranus (*De arte obstetric.* éd. Dietz, Regimontii Pruss. 1838, p. 129). Il adopte le texte de BMN, en écrivant toutefois ὑποτείναντα et τέγξαντα. Pour moi, je conserve le nominatif comme dans cette phrase parallèle du livre *Des plaies*, § 11, 20 : καταπλάσσειν ὀθόνιον ὑποτείνας λεπτὸν καθαρὸν, οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ τέγξας. Reinhold le conserve aussi. Rutg. et Erm. font des changements trop arbitraires pour trouver place ici. Disons-le en terminant, une chose nuisait beaucoup à l'argument tiré de la première glose de Galien, c'est qu'on n'avait pu, jusqu'ici, trouver à quel chapitre du livre *Des plaies* elle se rapporte : « Etsi, dit Foës, hujus medicamenti incerta est præparatio, nec satis libello *De ulceribus* expressa, ut eo nomine non admodum integer libellus ille videatur, etc.» Or je vois que le § 12 est intitulé par trois manuscrits : A'HJ, *Vulnéraire noir*, τραυματικὸν τὸ μέλαν. — Voy. *Append.*

6 καταπλάσαντα, E, Litt. καταπλάσας cet. omnes. — δ' ὑστ. vulg. Litt. δὲ ὑστ. MN, Man. (ut, § 21, 1). — ἀπολύσαντα, E, Litt. ἀπολύσας cet. omnes. — ἐκκαθήραντα, E. ἐκκαθήρας cet. omnes. — Ante ἐκκ. add. καὶ, vulg. Kühn, Rutg. καὶ om. BCMNU, Litt. Reinh. — ἐπιξύσαι, Foës, Paaw, Chart. Lind. de M. ἐπιξῦσαι, EMN, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. Litt. Rutg. Reinh. (Homère fait υ long, *Il.* IX, 446 : γῆρας ἀποξύσας. Voy. Port-Royal, Gram. gr.)

7 Sic vulg. Kühn, Litt. Reinh. ὑγ. ἢ, MN. ὑγ. ἢ, B. — ξυόμενον, vulg. Kühn. ἐπιξ. BMN, Litt. (ut supra et infra). — κατακέντος, Foës, Paaw, Kühn. κατατακέντος, U, Frob. Merc. Man. Chart. Lind. de M. etc. — τὸ φάρμακον, om. Rutg. Erm.

8 μελανέον, CU, Ald. cum asterisc. μέλαν ἐὸν, Frob. Merc. Foës, Paaw, Man. Chart., etc. Galien a la glose : « μελάνεον (*sic*), quod est in *Prognostico :* quidam conjunctim legunt ut sit μελανοῦν, *denigrans;* quidam autem distinguunt, viride vel μέλαν ἐὸν, *nigrum existens*, pro ὄν.» (Voy. Foës, *Œcon. Hipp.* p. 403.) — Scaliger : « κατατακέντος . . . μέλαν ἐόν. Quia jam constat quæ sit mens Hipp. et quid habebat in animo magistellus qui μέλαν non pro *atramento* accepit sed pro *medicamento*, non dubium erit hæc ejusdem esse officinæ, cujus et illa superiora. Nam et mediocris grammaticus judicaverit hæc quæ adposui, delenda esse, et ita Hipp. scripsisse : ἡ δὲ ῥωγμὴ καὶ ἡ φλάσις ἔσται μέλαινα ἐν λευκῷ τῷ ὀστέῳ. Sane in recensendis auctoribus opus est ingenio non solum acuto ad menda indaganda, sed et æquanimo et facili ad ea quæ vera sunt admittenda. Nam . . . contentiosorum infinitus numerus est; quos omnes ad officinariorum . . . clysteria ablegamus; imo toto Hipp. arcemus, si has litteras humaniores ignorant.» Cette critique a déjà été rétorquée plus haut, note 4; bornons-nous à dire que Vertun. dans son texte et Dissandeau dans sa traduction font les mêmes coupures que Scaliger. — μέλαν, BCELMNU, Ald. Frob. — Martinus : « legend. μέλαινα, nam ad ῥωγμὴν et φλάσιν refertur.» — Scaliger : « jam monui legendum μέλαινα;» cette correction a passé dans Merc. Foës, vulg. Kühn, etc. — μὲν λ. pro ἐν λ. BMN. — αὕτις, CU, Rutg. Erm. αὖθ. vulg. Kühn, Litt. Reinh.

9 φαν. μέλαιναν, BCMNU, Merc. et Paaw in marg. Foës, in not. Litt. Erm. Reinh. μέλαιναν, om. vulg. Kühn. (Déjà Calvus avait traduit « partem, quæ *nigra* comparet, superradito,» Vidius, « rima, quam *nigram* intueris,

μὲν ἐπιξύων τὴν ῥωγμὴν[10] ταύτην φανεῖσαν μέλαιναν ἐξέλῃς καὶ ἀφανέα ποιήσῃς, φλάσις μὲν γεγένηται τοῦ ὀστέου ἢ μᾶλλον ἢ ἧσσον, ἥτις περιέρρηξε καὶ τὴν ῥωγμὴν τὴν ἀφανισθεῖσαν ὑπὸ τοῦ ξυστῆρος· ἧσσον δὲ φοβερὸν καὶ ἧσσον ἂν πρῆγμα ἀπ' αὐτέης[11] γένοιτο ἀφανισθείσης τῆς ῥωγμῆς. Ἢν δὲ κατὰ βάθος ᾖ καὶ μὴ ἐθέλῃ ἐξιέναι ἐπιξυομένη, ἀφήκει ἐς πρίσιν ἢ[12] τοιαύτη ξυμφορή.

XXIV. Ἀλλὰ χρὴ πρίσαντα τὰ λοιπὰ ἰητρεύειν τὸ ἕλκος[1]· φυλάσσεσθαι δὲ χρή, ὅκως μή τι κακὸν ἀπολαύσῃ τὸ ὀστέον ἀπὸ τῆς σαρκὸς, ἣν κακῶς ἰητρεύηται. Ὀστέῳ γὰρ καὶ πεπρισμένῳ καὶ ἄλλως ἐψιλωμένῳ, ὑγιεῖ[2] δὲ ἐόντι, καὶ ἔχοντί τι σίνος ὑπὸ τοῦ βέλεος, δοκέοντι δὲ ὑγιεῖ εἶναι, κίνδυνός ἐστι μᾶλλον ὑπόπυον γενέσθαι (ἢν καὶ[3] ἄλλως μὴ μέλλῃ), ἢν καὶ ἡ σὰρξ ἡ περιέχουσα τὸ ὀστέον κακῶς θεραπεύηται, καὶ φλεγμαίνῃ τε[4] καὶ [ἰώμενον] περισφίγγηται· πυρετῶδες γὰρ γίγνεται[5], καὶ πολλοῦ φλογμοῦ πλέον· καὶ δὴ τὸ ὀστέον ἐκ τῶν περιεχουσῶν σαρκῶν[6] ἐς ἑωυτὸ θέρμην τε καὶ φλογμὸν

radenda,» Maniald, «rimam, quæ *nigra* apparet, radere,» etc.) — Æmil. Portus : «ἐπιξύειν ut ante et infra. Idem tamen est ac ἐπιξέειν, et alterum hinc est formatum, verso ε in υ.» — βάθους pro βάθος, CMNU.

[10] Post ῥ. add. ταύτην φανεῖσαν μέλαιναν (μέλαναν, C) CEU, vulg. Kühn. τ. φ. μέλ. om. BMN, Litt. Rutg, Erm. Reinh. : or ce qu'on rugine, ce n'est pas une fissure simple puisque par elle-même elle est invisible, c'est une fissure *colorée en noir;* et, du moment que c'est cette *coloration noire* qui sert de point de mire à la rugine, il est assez naturel que les mots qui l'expriment trouvent leur place dans le texte, d'autant mieux que ces phrases à répétition sont dans les habitudes de style que nous avons déjà plusieurs fois signalées dans ce traité. — ἥτις περ ἐρρηξε, vulg. Kühn, Rutg. Reinh. περιέρρηξε, BMN. M. Littré écrit que la leçon des trois manuscrits lui paraît préférable, et Ermerins réplique : «Perperam pro vulg. intulit Littreus : quid enim compositum verbum huc faciat haud facile quis dicat.» Je réponds que c'est là précisément une forme composée qu'emploie Hippocrate. Je lis περιρρήξιες, *Artic.* § 69 et *Mochl.* § 35; περιρρήγνυται, *Fract.* § 26; περιρρήξεται, *Mochl.* § 42, 4.

[11] αὐτεῆς (*sic*), M. αὐτέης, BN, Litt. Rutg. αὐτῆς, vulg. Kühn, Erm. Reinh. — βάθους pro βάθος, CU. — ἐς πρ. ἀφίκει, MN. ἀφίκ. ἐς πρ. vulg. Kühn, Litt. Rutg. ἀφήκει ἐς πρ. Erm. Reinh. Voy. § 1, 17; § 11, n. 1.

[12] ἢ, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἢ δὴ, BCNU. ἢ δή, M. ἤδη, Reinh. — «Curandi vulneris quod in carne est præcepta repetenda sunt ex libr. *De vulneribus.* Hic autem in curatione vulneris tria proponit ex quibus ossa vitiari protinus contingit, cum caro *male curatur, inflammatur* et *constringitur.*» (Maniald.)

XXIV. [1] Littré traduit : «On traitera la plaie *pour le reste.*» Déjà Cornar. et Vertun. avaient mis : «De cetero ulcus curare.» C'est là un calque du grec plutôt qu'une véritable traduction. Le sens est, ce semble, «accomplir *ce qui reste à faire* pour le traitement de la plaie.» Je remarque qu'Hippocrate, *Fract.* § 25, dit aussi : ἰητρεύουσι τὸ λοιπὸν, que Littré traduit lui-même «ils achèvent le traitement.» Ici Vidius rend très-bien «cetera facienda sunt

s'étant, par le fait de la fusion du médicament, imprégnées de sa matière colorante noire, apparaîtront noires au milieu des autres parties qui restent blanches. On devra de nouveau ruginer en profondeur cette fracture devenue apparente par sa teinte noire; et si, en ruginant, on arrive à enlever la portion qui se montre noire (voy. note 10) de façon à ne plus rien apercevoir, c'est qu'il existait dans l'os une contusion plus ou moins forte, qui a déterminé la fissure que la rugine vient de faire disparaître. Une fracture qu'on peut enlever ainsi doit par elle-même inspirer moins de crainte et entraîner moins d'embarras. Mais, si elle pénètre profondément et ne se laisse point emporter par la rugine, on a affaire à un accident qui réclame l'emploi du trépan.

24 (15). (*Du traitement local après la trépanation.*) Après la trépanation, il faut s'occuper de ce qui reste à faire pour la cure de la plaie. On doit prendre garde que l'os ne contracte quelque altération par le fait des chairs, si elles sont soumises à un mauvais traitement. Car pour un os trépané ou mis à nu d'une autre manière, qu'il soit réellement sain ou qu'il ait reçu quelque atteinte de l'arme vulnérante, tout en paraissant intact, il y a plus de danger qu'il ne soit envahi par la suppuration (même quand d'ailleurs celle-ci n'aurait pas dû survenir), si les chairs qui l'environnent reçoivent un pansement peu convenable et viennent à s'enflammer, de façon qu'elles l'étranglent. (Voy. notes 4 et 5.) Il devient alors le siége d'une chaleur fébrile, et il est

quæ ulceris curatio postulat.» — *ὅπως*, vulg. Kühn *ὅκ*. BMN, Litt. Erm. Reinh.

[2] Sic vulg. Litt. Erm. *ὑγιέϊ* (*bis*), Reinh. — *ἐόντι*, vulg. Litt. *ὄντι*, C. — *σινὸς*, CU, Ald. *σῖνος*, Frob. vulg. Kühn, Erm. *σίνος*, MN, Litt. Reinh. Voy. § 18, n. 2 et 4; § 12, n. 5. — *ἔτι* pro *ἐσϊι*, BMN. — *ὑπὸ πύθη* pro *ὑπόπυον*, CU.

[3] *μὴ καὶ ἄλλ.* BMN. J'ai mis ici une parenthèse, comme Littré.

[4] *φλεγμαίνηται*, vulg. Kühn, Litt. Je remarquerai qu'Hippocrate n'emploie pas la forme passive : on lit *φλεγμαίνει*, § 17, 5 et 6, et non *φλεγμαίνεται*; *φλεγμαίνοντα*, § 17, 6, et *τὸ φλεγμαῖνον*, § 26, et non *φλεγμαινόμενον*; *φλεγμαίνοι*, § 24, etc. Je fais les mêmes remarques sur le traité *Des plaies*, §§ 1, 2, 10, etc. Reinhold écrit *φλεγμαίνουσά τε καὶ ὀδυνωμένη περισφ*. Je suis plus disposé à lire *φλεγμαίνῃ τε* avec Rutg. Erm. — Ante *περισφ*. add. *ἰώμενον*, BMN, om. vulg. Litt. Erm. Reinh. Cette addition sert de transition à la phrase suivante (voy. note 5) : ce qui, par le fait, s'étrangle, c'est moins la chair ambiante que l'*os* qu'*on panse* et qui est *environné par les parties enflammées* : elles *étranglent l'os en traitement*, comme Hippocrate dit ailleurs que les tendons de l'aisselle étranglent *ἀντισφίγγοντες* la tête de l'humérus luxé, *Artic.* § 3, ou comme un bandage mal appliqué au talon étrangle le calcanéum et en amène la nécrose; *Fract.* § 11.

[5] *γίνεται*, vulg. Kühn. *γίγν*. C, Litt. Rutg. Reinh. — *πλέων*, CMNU, Ald. Frob. Merc. Vertun. *πλέον*, Foës, Paaw, Man. Chart. Lind. Litt. Rutg. Erm. (*πυρετώδης ... πλέων*, Reinh.) «La marche des idées, dit M. Littré, conduirait à supposer que le sujet de *γίγνεται* est *σὰρξ* et non *ὀσϊέον*; mais à cela s'oppose le genre des deux adjectifs.» Les plus anciens traducteurs l'ont entendu dans ce sens. Calvus traduit : «Febriculosum redditur (os), multæque flammæ impletur;» Vidius : «igneum os redditur atque admodum inflammatur.» Cela devient plus évident avec la restitution d'*ἰώμενον* : Hippocrate dit de même du cartilage de l'oreille, dont il assimile la fracture à celle des os, *σφυγματῶδες καὶ πυρετῶδες γίνεται*, *Artic.* § 40.

[6] *σαρκέων*, vulg. Kühn, Litt. *σαρκῶν*, BMN,

καὶ ἄραδον ἐμποιέει καὶ σφυγμὸν, καὶ ὁκόσα περ ἡ σὰρξ ἔχει κακὰ ἐν ἑωυτέῃ, καὶ ἐκ τουτέων ὧδε ὑπόπυον γίγνεται. Κακὸν δὲ καὶ ὑγρήν τε εἶναι τὴν σάρκα ἐν τῷ ἕλκει καὶ[7] μυδῶσαν, καὶ ἐπὶ πολλὸν χρόνον καθαίρεσθαι· ἀλλὰ χρὴ διάπυον μὲν ποιῆσαι τὸ ἕλκος ὡς τάχιστα· οὕτω γὰρ ἂν ἥκιστα φλεγμαίνοι τὰ περιέχοντα τὸ ἕλκος καὶ[8] τάχιστ' ἂν καθαρὸν εἴη· ἀνάγκη γὰρ ἔχει τὰς σάρκας τὰς κοπείσας καὶ φλασθείσας ὑπὸ τοῦ βέλεος, ὑποπύους γενομένας, ἐκτακῆναι. Ἐπειδὰν δὲ καθαρθῇ, ξηρότερον χρὴ γίγνεσθαι τὸ ἕλκος· οὕτω γὰρ ἂν τάχιστα ὑγιὲς γένοιτο, ξηρῆς σαρκὸς βλαστούσης[9] καὶ μὴ ὑγρῆς, καὶ οὕτως οὐκ ἂν ὑπερσαρκήσειε τὸ ἕλκος. Ὁ δ' αὐτὸς λόγος καὶ ὑπὲρ τῆς μήνιγγος τῆς περὶ τὸν ἐγκέφαλον· ἢν γὰρ αὐτίκα ἐκπρίσας τὸ ὀστέον καὶ ἀφελὼν ἀπὸ τῆς μήνιγγος[10], ψιλώσῃς αὐτὴν, καθαρὴν χρὴ ποιῆσαι ὡς τάχιστα καὶ ξηρὴν, ὡς μὴ ἐπὶ πουλὺν χρόνον ὑγρὴ[11] ἐοῦσα μυδήῃ[12]

Rutg. Erm. Reinh. (ut *Mochl.* § 2, 18, 35; *Offic.* § 24, *Art.* § 21). — καὶ ἄραδ.... σφυγμὸν om. Ald. (restit. Frob.). — ἐμποιέειν pro ἐμποιέει, Q'. — ὅσα, vulg. Kühn, Litt. ὁκόσα, BMN, Rutg. Erm. Reinh. — ἴσχει pro ἔχει, MN. — κακὰ om. Ald. — ἑωυτῇ, vulg. Kühn, Erm. Reinh. ἑωυτέῃ, BMN, Litt. Rutg. — οὕτως pro ὧδε, BMN. τῶν εἰδέων pro ὧδε, Reinh. — Ante ὧδε add. ἤδη, C. ἤδη pro ὧδε, Rutg. Erm. — γίνεται, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γίγν. Erm. Reinh. (ut §§ 3, 7, 13, 14, 16, etc.).

[7] μαδῶσαν pro μυδ. BM. μυδῶσαν cum α supra υ, N. (μυδᾶν λέγεται τὸ ἐκρεῖν τὰ σλερεὰ σώματα καὶ οἷον μαδᾶν, etc. E, in marg. Voy. *De ulcer.* § 10, 23.) Calvus traduit *putridam*, Cornar. *putrescentem*, Foës, *nimia uligine marcescens*, etc. Je crois avec Littré que le mot propre est *fongueuse*.

[8] τάχιστα, vulg. Litt. Erm. Reinh. τάχιστ' ἂν, CU. Notons qu'il y a deux ἂν dans la phrase parallèle qui suit. — «Hæc pagin. sequent.» Barth. in marg. — Littré rapporte καθαρὸν aux *parties ambiantes* et non à l'*ulcère*, ce qui ne concorde ni avec le singulier ni avec καθαρθῇ qui suit : «Les parties environnantes éprouvent le moins d'inflammation et *se mondifient le plus vite.*» αὐτὸ est sous-entendu : Foës traduit fort bien : «partes ulcus ambientes minime inflammatione vexabuntur, *ipsumque purum citissime evadet.*» Corn. Vid. Vertun. Paaw, Lefèvre, Man. Dissand. l'ont compris de même. — μετὰ τὸ καθαρθῆναι ἕλκος ξηραντέον. Bosq. in marg. — ἀνάγκη, etc. Cette phrase est reproduite plus haut, § 14, l. 7, et *De ulcer.* § 1, 25.

[9] βλαστούσης, vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. βλαστανούσης, Barth. in marg. : l'aoriste 2 convient mieux. — ὑπερσαρκίσῃ, vulg. Kühn. Rappelons qu'Hippocrate écrit ὑπερσαρκέει, *Ulcer.* § 6, 3 ; ὑπερσαρκεῦντα, *Medic.* § 14, 4, etc. Aussi Martinus proposait ὑπερσαρκήσῃ. On lit dans BMN ὑπερσαρκήσειε, leçon adoptée par Litt. Rutg. Erm. Reinh. — ὁ δὲ pro ὁ δ', MN, Man. — περὶ pro ὑπὲρ, BMN, Rutg. Erm. — μήνυγγος, C.

[10] μύνιγγος, C. — μήνιγγος ψιλώσας, αὐτὴν καθαρὴν, Ald. Frob. Paaw. μήνιγγος, ψιλώσας αὐτὴν, καθ. Æmil. Portus. — ψιλώσας, vulg. Kühn. φλώσας, L. Scaliger : leg. ψιλώσειας. Cette correction de Scaliger, fort bonne, inscrite par Paaw in marg., approuvée par Foës in not. et adoptée par Vertun. Merc. Lind. de M. doit cependant le céder à la leçon de BCMN, ψιλώσῃς déjà indiquée par Martinus et que préfèrent Litt. Rutg. Erm. Reinh. — πολλὺν pro πουλὺν, C. — ξηρήνῃ pro ξηρὴν, Paaw, et

plein d'une vive phlogose. C'est qu'en effet l'os attire à lui, des chairs circonvoisines, la chaleur, la phlogose, l'agitation et les battements, ainsi que les diverses altérations qu'éprouvent elles-mêmes les parties molles; et c'est par ces causes que la suppuration s'établit ainsi dans l'os. C'est un mal aussi que les chairs de la plaie soient humides et fongueuses (voy. note 7), et qu'elles mettent beaucoup de temps à se mondifier; or il importe de faire traverser à la plaie la période de suppuration le plus rapidement possible; c'est ainsi que les parties ambiantes éprouveront le moins d'inflammation et que la plaie elle-même se mondifiera le plus vite (voy. note 8); car il arrive nécessairement que des chairs où l'arme vulnérante a produit des plaies contuses ou de fortes contusions (voy. § 14, l. 7) tombent en suppuration et se fondent. Une fois la plaie mondifiée, il faudra qu'elle devienne plus sèche : c'est de la sorte qu'elle pourra le plus promptement guérir, les chairs qui doivent bourgeonner étant sèches et non plus humides, de manière qu'elle ne se couvrira plus d'une exubérance de carnosités. Les mêmes remarques s'appliquent à la membrane qui enveloppe l'encéphale; si donc, quand vous achevez immédiatement la trépanation et que vous enlevez la couronne osseuse en la détachant de la méninge, vous mettez cette membrane à nu (voy. note 10), vous devez la mondifier et la dessécher le plus rapidement possible, de crainte que, restant longtemps

in marg. : « Nihil hic in textu mutandum arbitror. »

[11] πουλὺν χρόνον ἐοῦσα sine ὑγρὴ, vulg. Kühn. Scaliger veut qu'on écrive οἰδέουσα pour ἐοῦσα, ce qu'adopte Vertunian, qui traduit « ne longiore tempore *tumefacta* madescat. » Maniald dit à son tour : « Hic locus mutilus antea legebatur, nos ex Hipp. vocem ψιλὴ, quæ desiderabatur, restituimus, cum alii ὑγρὴ, alii οἰδέουσα perperam legant : eadem enim hæc verba postea repetuntur, οὐ γὰρ συμφέρει τὴν μήνιγγα ψιλὴν εἶναι ... ἐπὶ πολὺν χρόνον κακοπαθοῦσαν, etc. » Il traduit : « Ne diutius *nudata* superfluo humore madeat. » On lit dans BCMNU ὑγρὴ ἐοῦσα : déjà cette leçon, sans contredit la meilleure, avait été devinée par Martinus et par Foës : « Sic mihi, dit ce dernier dans ses notes, legend. videtur, ὑγρὴ ἐοῦσα μυδήη τε, etc. » Les traducteurs anciens l'avaient aussi pressentie : Vidius traduit « ne diutius *madens* hebes fiat et attollatur; » Cornar., « ne ubi ad multum tempus *humida* sit, computrescat; » Lefèvre, etc. ὑγρὴ, Litt. Rutg. Erm. Reinh.

[12] μυδόη, E, Ald. Frob. Merc. μηδόη, CU. μύδηται sine τε, BMN. Quelle est la bonne leçon ? C'est là un sujet de difficile controverse; Æm. Portus : « μυδήση τε a μυδάω : sic infra. » Scaliger : « scribe μυδῴη. » Cette leçon, inscrite en marge par Mercur. a été adoptée par Vertun. Lind. de M. « Sed, objecte Maniald, μυδόη non convenit cum modo proximi verbi ἐξαίρηται, itaque legere malo μυδάη sine contractione. » C'est Martinus qui avait proposé μυδάη. Foës lit μυδήη, et Paaw, Chart. Kühn, suivent son exemple. Littré écrit, à ce sujet, dans une savante note : « Les leçons de vulg. de E et de CU, sont identiques : elles ne diffèrent que par l'iotacisme; celle de BMN est complétement à rejeter, car le verbe μυδάω n'a point de forme passive, etc. ... μύδη ne peut pas être ramené aux règles de la grammaire. Notre recherche doit donc se concentrer sur μυδήη. » Après une citation de Buttmann, qui considère comme une forme suspecte μενοινήησι qu'on lit, d'après Aristarque, dans une partie des éditions de l'*Iliade*, XV, 82, Littré continue : « On voit que Buttmann apporte une certaine restriction à sa condamnation de la forme μενοινήησι. Dans tous les cas, elle a en sa faveur l'autorité d'Aristarque ... Un texte ancien, quelque douteux qu'il soit, doit être conservé tant qu'il n'est pas absolument condamné. C'est par ce motif que, sous toutes réserves, j'ai gardé μυδήη. » Je fais comme Foës et M. Littré. Rutg. et Ermer. écrivent μυδῇ, et Reinhold μυδέῃ.

τε καὶ ἐξαίρηται[13]· τούτων γὰρ οὕτω γιγνομένων, σαπῆναι αὐτὴν κίνδυνος.

XXV. Ὀστέον δὲ ὅ τι[1] δὴ ἀποστῆναι δεῖ ἀπὸ τοῦ ἄλλου ὀστέου, ἕλκεος ἐν κεφαλῇ γενομένου, ἕδρης τε ἐούσης τοῦ βέλεος ἐν τῷ ὀστέῳ, ἢ ἄλλως ἐπὶ πουλὺ[2] ψιλωθέντος τοῦ ὀστέου, ἀφίσταται ἐπὶ πουλὺ ἔξαιμον γενόμενον. Ἀναξηραίνεται[3] γὰρ τὸ αἷμα ἐκ τοῦ ὀστέου ὑπό τε τοῦ χρόνου καὶ ὑπὸ φαρμάκων τῶν πλείστων· τάχιστα δ' ἂν ἀποσταίη, εἴ τις τὸ ἕλκος ὡς τάχιστα καθήρας ξηραίνοι τὸ[4] λοιπὸν τό τε ἕλκος καὶ τὸ ὀστέον, καὶ τὸ μέζον καὶ τὸ ἧσσον[5]. Τὸ γὰρ τάχιστα ἀποξηρανθὲν καὶ ἀποστρακωθὲν[6] τούτῳ μάλιστα ἀφίεται[7]

[13] ξεραίνηται, B (MN, et in marg. ἐξαίρηται). — γινομένων, vulg. Kühn, γιγν. MN, Litt. Reinh. γεν. Rutg. Erm. — Voy. § 23, 3.

XXV. [1] ὅτι, BCMN, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. de M. ὅ τι (*sic*), Paaw. ὅ τι, Foës, Chart. Lind. Kühn, Litt. Erm. — δὴ ἀπ. δεῖ, CEU, vulg. Kühn, Rutg. Erm. δεῖ ἀπ. sine δή, BMN, Litt. (Reinh. ἀπ. δεῖ). Littré juge la particule δή inutile; il me semble qu'elle sert à *affirmer la réalité du fait* dont il s'agit. — ἀπὸ τοῦ, BMN, Litt. ὅτου pro ἀπ. τ. vulg. Kühn. Littré trouve, avec raison, que la leçon de BMN est la bonne: elle est adoptée par Rutg. Erm. Reinh.

[2] Sic vulg. Kühn, Litt. Reinh. ἐπὶ πουλύ, om. Rutg. Erm. Ces mots sont nécessaires : car toute dénudation n'entraîne pas une exfoliation; il faut qu'elle ait une certaine étendue. Je trouve aussi dans Héliodore ἐπὶ πλεῖον ψιλωθέντος (*Oribas.* XLVI, 9) et dans l'*Append.* § 16 : ψιλὸν μέγα, etc. — γινόμενον, vulg. Kühn, Litt. γιν. om. Chart. γεν. Rutg. Erm. Reinh. (ut infra) : ce n'est pas au *moment même où il devient* exsangue, mais *après qu'il est devenu* tel, que l'os est éliminé.

[3] Gardeil traduit « l'os se dessèche *faute de sang, qu'il ne reçoit plus.* » Les mots soulignés ne sont pas dans le grec, et ce n'est pas là le sens du texte. Littré : « Le sang *est expulsé* hors de l'os par la dessiccation. » La dessiccation n'expulse pas le sang, mais le dessèche sur place : « ressiccatur sanguis in osse. » (Foës, Vertun.)

[4] ξηραίνοιτο, vulg. Kühn. ξηραίνοι τὸ EMN, Lind. de M. Litt. Erm. Reinh. : les traducteurs avaient pressenti cette correction : Calv. « si quis ... *desiccet* reliquum os; » Corn. « si quis ... *dessiccaverit;* » Foës, « si quis ... os *siccet*, etc. » — τότε ἕλκ. Frob. Vertun. Merc. Foës, Paaw. τό τε, EMNU, Ald. Man. Chart. Lind. Kühn, de M. Litt. etc. « L'adverbe τότε n'a que faire ici, et l'article est nécessaire. » (Littré.) Déjà Æm. Portus avait noté : τό τε pro τότε legend.

[5] μεῖζον, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Erm. μέζον (ut §§ 4, 16, 30), Reinh. A quoi faut-il rapporter τὸ μέζον καὶ τὸ ἧσσον? Calvus traduit : « Desiccet reliquum os et majus et minus. » Depuis lors Corn. Vid. Foës, Paaw, Man. Lefèvre, Chart. Dissand. Gardeil, Joliet, etc., l'ont tous entendu du *plus ou moins de dessiccation.* Il me semble que, dans ce cas, Hippocrate écrit μᾶλλον καὶ ἧσσον ..... et que surtout il ne met pas l'article τὸ, du moins sans le faire alors précéder d'ἐπί. Je crois qu'ici il veut parler des *grandes* et des *petites esquilles*, et je trouve la clef de ce passage dans cette phrase du *Mochlic.* § 42, 4 : « ὧν ὀστέα μὴ μεγάλα ἀπεισιν, ὧν δὲ μεγάλα, quibus non magna ossa abscedunt, quibus vero magna. » C'est encore la même pensée qu'il reproduit dans les *Fractures*, en dénommant ainsi cet accident : λεπτῶν πάνυ ὀστέων ἀποστάσιες ... (*Fract.* § 28) ... ἢ μείζονος ὀστέου (*Fract.* § 29). C'est ce que Vertunian seul, avant Littré, a bien compris : « Os ressiccaverit, sive tandem majus sive minus id fuerit. »

[6] ἀποστρακὸς, ἐν, vulg. Kühn. ἀπεστρακὸς,

baignée d'humidité, elle ne devienne fongueuse et ne se boursoufle; orsque cela arrive, il y a danger qu'elle ne tombe en pourriture. (Voy. notes 11 et 12.)

25 (16). (*Des conditions de l'exfoliation.*) La portion osseuse qui doit se séparer du reste de l'os à la suite d'une plaie de tête et d'une hédra empreinte sur le crâne par l'arme vulnérante ou d'une dénudation d'ailleurs étendue (voy. notes 1 et 2), est éliminée d'ordinaire après être devenue exsangue. Le sang, en effet, est enlevé à l'os par la dessiccation, sous l'influence du temps et de la plupart des remèdes. Or cette élimination s'opérera rapidement, si, mondifiant la plaie le plus rapidement possible, on réussit d'ailleurs à la dessécher elle-même, ainsi que la portion d'os, que cette dernière soit petite ou grande. (Voy. notes 4 et 5.) En effet la portion osseuse la plus vite des-

ἐν, BCMNU. On a beaucoup discuté sur cette leçon difficile. Martinus proposait *ἀποσπρακοῦν*. Scaliger : «Hic boni viri nescio quæ *ὀσπρακα* expiscati sunt. Sed nos scimus ionice loquutum Hipp. qui *ἀποεσπακὸς* pro *ἀφεσπακὸς*. Illis, inquam, qui Herodotum legerunt, hæc comperta sunt, etc.» Æm. Portus écrit de son côté : «*ἀποεσπακὸς* pro *ἀφεσπακὸς* ionice. (Vid. *Œcon. Hipp.*) Sed ab *ὀσπρακον* deducta voce, dicendum esset *ἀπωσπρακωκὸς*, et hoc attice poneretur, activum pro passivo *ἀπωσπρακόμενον* ab *ἀποσπρακόω, ῶ, ώσω*. Quod significat *ὡς ὀσπρακον ξηραίνω, σκληρύνω, καὶ ξηρανθὲν καὶ σκληρυνθὲν*, etc.» Vertunian a mis *ἀποεσπακὸς* dans son texte, et Foës écrit, *Œcon. Hipp.* : «Valde mihi placet *ἀποεσπακὸς* pro *ἀφεσπακὸς* illic ionice legi.» Maniald objecte : «Illud autem ionicum *ἀποεσπακὸς* probare non possum; est enim ridiculum dicere os *quod jam abscessit, abscedere.*» M. Littré ajoute à son tour, dans une savante note : «La correction de Scaliger, consignée dans L et à la marge de Merc. n'est pas heureuse, car justement une des particularités de l'ionisme d'Hippocrate c'est de conserver l'aspirée en composition; et puis que pourrait signifier ici ce verbe? Évidemment il faut un mot qui renferme une idée analogue à celle qu'*ἀποξηρανθὲν* exprime déjà. Schneider (*Diction.* in *ἀποσπρακόω*) a proposé une correction bien plus plausible : «Le cod. med. a *ἀπεσπροκὸς*, Scaliger lisait *ἀπεσπακὸς*, je conjecture *ἀπεσκληκὸς*.» On aura remarqué ici deux légères inexactitudes : le cod. med. a *ἀπεσπρακὸς* et Scaliger lisait *ἀποεσπακὸς*. Mais il n'en est pas moins vrai que la correction de Schneider est très-plausible et parfaitement conforme au sens. J'ajouterai, en confirmation, qu'on trouve le verbe *ἀνέσκληκε* employé dans une signification analogue. (Hipp. *De morb.* I, p. 138, l. 24, Frob.) Néanmoins je crois qu'il y a une leçon plus voisine encore des éléments de lecture conservés par les manuscrits et non moins en rapport avec le sens que le contexte exige, c'est de lire *ἀποσπρακωθὲν* au lieu de *ἀποσπρακὸς ἐν*.» Cette ingénieuse correction est adoptée par Rulg. et Erm. et je la préfère beaucoup à *καταπωσπρακωμένον* qu'écrit Reinh. Ces *écailles*, dont Scaliger se moque à tort, sont des esquilles bien connues des chirurgiens : «Fieri quotidie videmus, naturam exiles ossis *squammulas* solutas ejicere.» (Paaw.) Elles se retrouvent dans la phrase suivante de Celse sur les phénomènes tout à fait analogues qu'amène la cautérisation du crâne : «Si quod etiam os adustum est, a parte sana recedit; subitque inter integram atque emortuam partem caruncula quæ quod abscessit expellat..... idque fere, quia *testa* tenuis et angusta est, *λεπὶς* id est *squama*, a Græcis nominatur.» (VIII, III.) Cette citation est un argument de plus en faveur de l'heureuse correction de M. Littré.

[7] *ἀφίεται*, CEU (MN cum *σπα* supra *ε*), vulg. Kühn, Litt. *ἀφιέσπαται* (*sic*), B. — *τοῦτο* pro *τούτῳ*, Rutg. Erm. Reinh. *τούτῳ*, codd. vulg. Litt.: c'est l'analogue de cette phrase de Thucydide, l. III, LXII : «*τούτῳ μάλιστα ἀγάλλονται*, hac re præsertim gloriantur.» — *τάχιστα* pro *μάλιστα*, Erm. *ἀφίσταται* pro *ἀφίεται*, Erm. Reinh. — *ἀναίμου* pro *ἐν*, E.

ἀπὸ τοῦ ἄλλου ὀστέου τοῦ ἐναίμου τε καὶ ζῶντος αὐτέου· ἔξαιμόν τε γενόμενον καὶ ξηρὸν, τῷ ἐναίμῳ καὶ ζῶντι[8] μάλα ἀφίσταται.

XXVI. Ὅσα δὲ τῶν ὀστέων ἐσφλᾶται ἔσω ἐκ τῆς φύσιος[1] τῆς ἑωυτῶν, καταῤῥαγέντα ἢ καὶ διακοπέντα πάνυ εὐρέα, ἀκινδυνότερα τὰ τοιαῦτα γίγνεται, ἐπὴν ἡ μήνιγξ ὑγιὴς ᾖ· καὶ τὰ πλέοσι ῥωγμῇσιν ἐσκαταῤῥαγέντα[2] καὶ εὐρυτέρῃσιν, ἔτι ἀκινδυνότερα καὶ εὐμαρέστερα ἐς τὴν ἀφαίρεσιν γίγνεται. Καὶ οὐ χρὴ πρίειν τῶν τοιούτων οὐδὲν, οὐδὲ κινδυνεύειν τὰ ὀστέα πειρώμενον ἀφαιρέειν, πρὶν ἢ αὐτόματα[3] ἐπανίῃ· εἰκὸς, πρῶτον χαλάσαντος[4]. Ἐπανέρχε-

[8] ἐναίμῳ καὶ ζῶντι μάλα ἀφίσταται, codd. vulg. Kühn. Cette phrase difficile a été très-controversée. Martinus : «Lege τοῦ ἐναίμου καὶ ζῶντος, id exigit constructio verbi ἀφίσταται.» Scaliger : «Dele hæc omnia. Nam præterquam quod inutiliter repetuntur, barbarismus aut solœcismus est τῷ ἐναίμῳ ἀφίσταται. Quid potuerit in medicina pædagogus ille, nescio; sane quæ sit verborum elegantia, vides.» Vertunian retranche tous ces mots dans son texte, Dissand. et Gardeil dans leur traduction : Rutg. Erm. et Reinh. font comme Vertunian. C'est là une mutilation regrettable. Foës et Maniald, plus scrupuleux, se bornent à écrire : «Circa finem nihil volui delere, sed mallem legere τοῦ ἐναίμου καὶ ζῶντος . . . ἀφίσταται.» M. Littré dit de son côté : «La conservation du texte vulg. est impossible. Scaliger en a très-bien signalé les vices : répétition oiseuse et solécisme; . . . les deux termes τῷ ἐναίμῳ et ἀφίσταται sont incompatibles;. . . . . si on garde le verbe, on changera le datif en génitif, mais *cela constitue une répétition intolérable*, qui suffit à la condamnation de cette hypothèse; si, au contraire, on garde le datif, le changement devra porter sur le verbe, etc.» M. Littré écrit ἐφίσταται, et traduit : «La portion d'os, . . . devenue exsangue et sèche, *pèse grandement* sur l'os plein de sang et vivant.» — Ceci posé, j'ose à peine m'élever contre ces graves autorités : pourtant il me semble qu'on est dans l'erreur, et que personne, jusqu'ici, n'a compris ce passage. Et d'abord la correction de M. Littré ne paraît pas heureuse : on ne peut pas dire d'un os *desséché* et par là même *plus léger*, qu'il *pèse grandement*, puisque, par le fait, *il a moins de poids*. Rutgers et Ermer. condamnent aussi cette interprétation : «id nullo modo probari valet.» Je noterai qu'ici μάλα n'a pas la signification de *valde* (Corn. Vid. Foës, Paaw), *bien loing* (Lefèvre), *grandement* (Littré); il signifie *potissimum* (Calv. Maniald), *spécialement*, comme dans cette phrase d'Hippocrate : «μάλα δὲ τοὺς τοιουτέους βληττοῦς ἐνόμιζον εἶναι (*Vict. ac.* Litt. § 5), c'est *spécialement* ces malades qu'on regardait comme frappés;» et dans cette autre : «προσδέχεσθαι δὲ μάλα ταῦτα τὰ ἰήματα (*Artic.* § 69; Litt. IV, 286), on peut *particulièrement* entreprendre ces cures,» etc. Ensuite, quant à ἀφίσταται, la méprise provient de ce qu'on l'a pris pour un verbe *moyen*, tandis que c'est un verbe *passif*, comme plus haut. Hippocrate n'emploie la voix moyenne qu'alors que le sujet *fait faire* l'action; ici il la *subit*, comme dans cet autre passage où Hippocrate parlant des fractures compliquées de la jambe, avec issue des fragments, dit des os saillants : οὔτε ψιλοῦται, οὔτε ἀφίσταται (*Artic.* § 63); là évidemment l'os, *quoique vivant*, ne joue pas un rôle actif dans ces dénudations ni dans ces éliminations, quand elles ont lieu; il faut mettre au passif : «neque denudatur os, neque eliminatur.» M. Littré traduit lui-même : «Ces pointes osseuses ne *sont* ni atteintes de dénudation ni *frappées d'exfoliation*.» (IV, 275.) *A fortiori*, dans le cas présent, où il ne s'agit que d'*esquilles mortes*, il serait contraire au texte et à l'expérience

séchée et réduite à l'état d'écaille (voy. note 6) se détache mieux par cela même du reste de l'os, qui lui-même est encore plein de sang et de vie; une fois qu'elle est devenue exsangue et sèche, c'est par l'os qui conserve le sang et la vie qu'elle est spécialement éliminée. (Voy. note 8.)

26 (17). (*Indications pour le pronostic des fractures et l'extraction des esquilles.*) Quand il s'agit d'os enfoncés hors de leur position naturelle, ceux qui sont fracturés ou entamés largement exposent dans cet état à moins de dangers, pourvu que la méninge soit intacte; et même, plus les fractures sont multipliées et larges, moins il y de péril, et plus il y a de facilité pour l'extraction des esquilles. Or il ne faut, dans aucun de ces cas, ni avoir recours au trépan, ni se risquer à des tentatives d'extraction avant que les fragments se relèvent d'eux-mêmes: ce qui devient présumable, quand l'un d'eux

d'Hippocrate de vouloir leur donner un *rôle actif:* ainsi Hippocrate a très-bien observé que les esquilles du crâne ne s'éliminent pas d'elles-mêmes, mais qu'*elles sont expulsées par l'os vivant*, c'est-à-dire par les caroncules qui naissent de la table restée saine; c'est ce qu'il exprime en termes formels, § 26 : *ἐπανέρχεται δὲ τῆς σαρκὸς ὑποφυομένης· ὑποφύεται δὲ ... ἐκ τοῦ ὑγιέος ὀστέου* «sursum os educi carne subnascente, quæ ... ab eo osse quod sanum est succrescit.» (Foës.) Hippocrate le répète, *Fract.* § 33. C'est aussi à l'*os vivant* que Celse attribue exclusivement un *rôle actif:* «subitque ... caruncula, quæ quod abscessit *expellat.*» (VIII, III.) Concluons donc avec Maniald: «os abscessurum a carne subnascente *expellitur.*» Ainsi, d'après l'expérience d'Hippocrate, *ἀφίσταται* est au passif; et, avec la voix passive, le texte devient régulier; le datif se trouve conforme aux règles; car la phrase ne doit plus se traduire : «a sanguinolento ac vivo *valde discedit*» (Corn. Vid. Foës, Paaw, Chart. etc.); elle doit se rendre : «ab osse sanguinem habente et vitam *peculiariter expellitur.*» Je pourrais, s'il en était besoin, confirmer mon interprétation par un autre passage parallèle d'Hippocrate où le moyen prend lui-même la signification passive : «*ἡ δὲ αἱμορροΐς τουτέοισι τοῖσι φαρμάκοισιν ἀποσήσεται* (*Hæmorr.* § 7) hæmorrhois his medicamentis *eliminabitur.*» Finalement je ferai remarquer que, dans la première phrase, avec *ἀφίεται* Hippocrate énonce un fait chirurgical, et que, dans la deuxième, avec *ἀφίσταται* il en explique le mécanisme. En définitive il n'y a ni répétition oiseuse ni solécisme; il n'y avait rien à changer au texte, il n'y avait qu'à le bien comprendre.

XXVI. [1] *φύσηος*, CU. — *ἀκινδυνώτ.* CMN. *γίνεται*, vulg. Kühn, Litt. Rutg. *γίγν.* Erm. Reinh. (ut §§ 16, 24, etc.). — *μῆνυγξ*, Ald. Frob. Merc. *μῆνιξ*, E. Ce mot est différemment accentué : *μήνιγξ* Foës, Vertun. Paaw, Man. Chart. Lind. de M. Rutg. Erm. (*idem :* H. Stephan. *Diction medic.;* Aristot. *Hist. an.* l. I, c. XIII et XVI, ed. Erasm.; Hesychii *Lexic.* ed. Schrevel.; Foës, *Œcon. Hipp.;* Gorræus, *Definit. med.;* G. Dundas, *Oribas. anatomic.* etc.). *μῆνιγξ*, MN, Kühn, Litt. Reinh. — Aux indications d'Hippocrate Paaw ajoute judicieusement: «Cui adde, dummodo præ ictus vehementia cerebrum valide concussum commotumve non fuerit, ita ut perturbata sit animalis facultas, laceratave cerebri vascula.» — Hippocrate rappelle ici le § 11. Voy. *Artic.* § 49.

[2] *ἐγκαταῤῥ.* pro *ἐσκ.* U. — *ἐστι* pro *ἔτι*, U. — *ἀκινδυνώτ.* CMN. — *γίνεται*, vulg. Kühn, Litt. Rutg. *γίγν.* Erm. Reinh. Voy. § 26, 1. — On retrouve la même doctrine *De loc. hom.* § 32. Voy. notre *Append.* § 18.

[3] Calvus traduit : «antequam sponte sua veniant *et exeant,*» et Dissandeau «devant qu'ils ne *sortent* d'eux-mêmes.» C'est aller trop loin : «Consulit autem Hipp. hoc loco, ne magno conatu aut ferramentis ossa detrahamus, sed exspectemus ut facile et quasi sponte sequantur.» (Maniald.)

[4] *εἰκὸς πρῶτον χαλάσαντος*, codd. vulg.

ται[5] *δὲ τῆς σαρκὸς ὑποφυομένης· ὑποφύεται δὲ ἐκ τῆς διπλόης τοῦ ὀστέου καὶ ἐκ τοῦ ὑγιέος, ἢν ἡ ἄνωθεν μοίρη*[6] *τοῦ ὀστέου μούνη σφακελίσῃ. Οὕτω δ' ἂν τάχιστα ἥ τε σὰρξ ὑποφύοιτο καὶ βλαστάνοι, καὶ τὰ ὀστέα ἐπανίοι, εἴ τις τὸ ἕλκος ὡς τάχιστα διάπυον*[7] *ποιήσας καθαρὸν ποιήσηται. Καὶ ἢν διὰ παντὸς τοῦ ὀστέου ἀμφω αἱ μοῖραι ἐσφλασθῶσιν ἔσω ἐς τὴν μήνιγγα, ἥ τε ἄνω μοίρη*[8] *τοῦ ὀστέου καὶ ἡ κάτω, ἰητρεύοντι ὡσαύτως τὸ ἕλκος ὑγιὲς τάχιστα ἔσται, καὶ τὰ ὀστέα τάχιστα ἐπάνεισι τὰ ἐσφλασθέντα ἔσω.*

Kühn (*εἶκος*, Paaw in marg.). Cette phrase difficile a beaucoup embarrassé tous les commentateurs : «Hic locus, dit Foës, corruptus est et in omnib. exx. depravatus.» «Ce passage est très-corrompu,» dit aussi Littré. Martinus proposait : *ὡς εἰκὸς, πρώτου χαλάσαντος*; et Scaliger : «Scribe *κως πρώτου χαλάσαντος*. Qui scit ionice, emendationi nostræ non adversabitur.» La conjecture de Scaliger, consignée à la marge de Merc. (et dans L avec *χαλάσματος* au lieu de *χαλάσαντος*), est introduite dans le texte par Vertunian, qui traduit «priore osse remittente.» Mercur. porte à la marge *εἰκῶς*; Paaw dit à ce sujet : «Nec Mercur. animadversio omnino rejicienda qui loco *εἶκος* (lisez *εἰκὸς*) legit *εἰκῶς*.» «Quæ lectio, avait déjà écrit Foës, non omnino improbanda.» Toutefois il ajoute une autre conjecture : «Atque integer horum verborum is sensus erit, si ita legantur, *εἰκὸς δὲ πρώτου χαλάσαντος ἐπανέρχεσθαι καὶ τῆς σ. ὑ*; ce qu'approuve Paaw : «Non displicet quod nonnulli ita legunt.» Maniald à son tour propose une autre correction : «Admonuit me Boissonadus medicus doctiss. collega et conterraneus meus (Maniald était de Bordeaux), illud *εἰκὸς* pro *ὑγιέος* male insertum fuisse, quam lectionem maxime probo, illumque sua laude fraudare nolo.» Et il traduit : «Sano osse primum relaxante.» M. Littré trouve cette conjecture ingénieuse; mais il ne s'y arrête pas; il en donne une nouvelle : il considère d'abord que Cornar., qui traduit «priore *forma* exsoluta,» a lu *εἴδους* dans quelques manuscrits; car dans sa *préface* Corn. affirme n'avoir rien changé de lui-même : «Non enim temere mutatio aliqua a nobis facta est, sed ejus quem semper optimum ac rectissimum codicem judicavimus, lectionem sequuti.» Pour Littré, ce n'est plus qu'une question d'iotacisme, et la leçon de Corn. se transforme en *οἴδεος*, qu'il introduit dans son texte. Ensuite il veut que *χαλάω* doive s'entendre de la *rémission* de quelqu'un des symptômes qui accompagnent une plaie de tête; et il traduit «après le relâchement préalable de *la tuméfaction*.» Rien de tout cela ne satisfait Rutg. Ermer. et Reinh. qui prennent le parti de retrancher cette phrase. Pour moi, il me semble que, si l'on s'était donné pour la comprendre autant de peine qu'on en a pris pour la changer, on y aurait mieux réussi. Je reprocherai à la conjecture de Scaliger de ne rien élucider, et à celle de Foës de changer le texte et le sens. Quant à celle de Maniald, elle peut être ingénieuse, mais elle n'est pas vraie : car ce n'est pas l'*os sain*, mais l'os *fracturé* dont il s'agit d'extraire les esquilles dès qu'elles cèdent suffisamment. Enfin, à l'égard de celle de M. Littré, j'avoue qu'elle est plus ingénieuse encore; mais elle est trop arbitraire et introduit des éléments étrangers que rien ne justifie; puis j'objecterai que *χαλᾶν* ne se dit guère de la *rémission* d'un engorgement; dans ce cas, Hippocrate écrit *τὸ οἴδημα καθίσταται*, *Vuln. cap.* § 27, et *κατασταθῇ*, § 17; *καθιστῆται*, *Ulcer.* § 10, 24; *ἰσχνὸν γένοιτο*, *Fract.* § 21. *χαλᾶν* et *χαλαρὸν* se disent du *relâchement* soit *des os* (voy. *Officin.* § 18; *Fract.* §§ 27 et 31 : *τὰ ὀστεὰ χαλαρὰ* ... ce qu'ailleurs il appelle *εὐπαράγωγα*, *Fract.* § 6, etc.), soit *des bandages* qui les assujettissent (*Fract.* §§ 4, 5, 6, 26, 27, 28, etc.); ici, où Hippocrate n'emploie pas de bandage, *χαλάσαντος rappelle l'idée d'un os*, comme le note Ermerins et

a commencé à se relâcher. (Voy. notes 3 et 4.) Ils se soulèvent par le fait des chairs [*bourgeons charnus*] qui croissent par-dessous : celles-ci naissent et du diploé et de la portion saine de l'os, quand la table supérieure [*t. externe*] est seule atteinte de sphacèle. Ainsi on verra promptement les chairs croître et bourgeonner, et les os se relever, si, après avoir fait rapidement passer la plaie par la suppuration, on se hâte de la mondifier. Dans le cas même où l'os, dans toute son épaisseur, serait, avec ses deux tables supérieure et inférieure [*externe et interne*], enfoncé sur la méninge, c'est encore en traitant de la même manière qu'on fera le plus vite guérir la plaie et relever les os qui étaient enfoncés. (Voy. notes 6 et 8.)

comme cela est devenu on ne peut plus évident § 16, où ce verbe revient cinq fois de suite pour exprimer le *relâchement des symphyses du crâne*. M. Littré, à qui j'avais soumis quelques observations critiques sur sa traduction et sa conjecture, m'accorde qu'il vaudrait mieux traduire : «sans doute, quand il y aura eu d'abord du relâchement.» Il ajoute : «M. Petrequin ne change rien au texte, *ce qui est toujours le plus prudent*, et traduit : «ce qui est présumable, quand un des fragments commence «à se relâcher.» A cette traduction.....je n'ai qu'une objection à faire, c'est que la phrase telle qu'elle est n'est pas susceptible de construction, et qu'il faudrait, pour le sens de M. Petrequin, *εἰκός τινος τῶν ὀστέων χαλάσαντος*.» (*Hipp.* t. X, p. XXI.) Ma réponse sera courte : j'ai prouvé que ce verbe *rappelle ici l'idée d'un os ;* il était donc inutile d'en mettre l'expression dans un style aphoristique comme celui-ci; voilà pour *τῶν ὀστέων*, voici pour *τινος* : on sait qu'un participe employé sans article, prend un sens général (voy. *Fract.* § 27, 2) : ainsi je trouve plus haut, § 7, *ἐόντων πεφλασμένων*, *ubi quid contusum est* (Foës) et plus loin, § 29, 6, *οὕτω καθαρθέντος* «*chez un sujet* purgé ainsi,» «*sic enim purgato* febris sedatur» (Vertun. Maniald) : je lis encore ailleurs *μᾶλλον πιεχθέντος*, *Fract.* § 27, «*une partie quelconque* ayant été trop serrée,» etc. Je suis donc autorisé à traduire ici : «comme cela est présumable ou ce qui est à présumer, quand *un fragment quelconque* (des os brisés) a commencé à se relâcher.» Reste *εἰκὸς*, qui n'offre pas de difficulté réelle; car c'est une locution familière à Hippocrate, qui emploie ce nominatif absolu adverbialement dans le sens de *ὡς εἰκὸς*, comme le proposait Martinus, et ainsi qu'on peut le voir, *Fract.* § 2, où *εἰκὸς* est répété deux fois; *Fract.* § 25, où il en est de même, etc. (J'en ai relevé également plusieurs exemples dans Thucydide, et de si nombreux dans Platon, que je croirais fastidieux de les citer : ils abondent dans le *Cratyle*, dont je me bornerai à indiquer quelques pages pour ceux qui voudront y recourir : p. 245, 255, 291, 293, etc. éd. Tauchnitz.) Enfin je puis faire valoir que déjà Calvus l'avait entendu comme moi, «quod par est futurum, cum primum laxantur,» et Vidius aussi, «quod tunc fieri par est, quum primum... relaxatur.»

[5] *ἐπανέρκεται* (*sic*), Man. — *ὑποφυσμένης* (*sic*), Paaw in marg. — *δὲ ἐκ*, vulg. Litt. Erm. Reinh. *δ' ἐκ*, C. — Sic Hipp. *De fract.* sect. 3 : «*αἱ ὑποφυόμεναι σάρκες κατὰ τὸ σιναρὸν αὗται μετεωρίζουσι τὰ ὀστέα κτλ.*» Barth. in marg.

[6] *μοῖρα*, vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. Je lis *μοίρη* comme plus loin, note 8. — *μ. τοῦ ὀστέου*, vulg. Kühn, Rutg. Reinh. *τοῦ ὀ.* om. BMN, Litt. «Mihi ad loci faciliorem intelligentiam facere et *addendum* esse videtur.» (Erm.) J'ajouterai que ces deux mots se retrouvent aussi plus loin. — *ἐπανίοι*, vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. (*ossa emerserint*, Corn. Vertun.; *sursum educentur*, Foës, Chart.) Martinus proposait *ἐπανείη* (*remittentur*, Vid.; *solventur*, Paaw). Voy. note 8.

[7] Sic Foës, vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. *διαπύον*, Ald. Frob. Merc. *διαπύθη* pro *διάπυον*, C. *διὰ πύθη*, U. — *ποιήσηται*, vulg. Kühn, Litt. *ποιήσεται*, Rutg. Erm. *ποιήσει· ἔτι*, Reinh. *πυήσηται*, CU. — «Hæc jam ante,» Barth. in marg.

[8] Sic vulg. Kühn, Litt. *μοῖρα*, U, Erm.

XXVII. Τῶν δὲ παιδίων[1] τὰ ὀστέα καὶ λεπτότερά ἐστι καὶ μαλθακώτερα διὰ τοῦτο ὅτι ἐναιμότερά ἐστι, καὶ κοῖλα καὶ σπραγγώδεα[2], καὶ οὔτε πυκνὰ, οὔτε στερεά[3]. Καὶ ὑπὸ τῶν βελέων ἴσων τε ἐόντων καὶ ἀσθενεστέρων, καὶ τρωθέντων ὁμοίως τε καὶ ἧσσον, τὸ τοῦ νεωτέρου παιδίου καὶ μᾶλλον καὶ θᾶσσον ὑποπυΐσκεται, ἢ τὸ τοῦ πρεσβυτέρου, καὶ ἐν ἐλάσσονι χρόνῳ[4]· καὶ ὅσα ἂν ἄλλως μέλλῃ ἀποθανεῖσθαι ἐκ τοῦ τρώματος, ὁ νεώτερος τοῦ πρεσβυτέρου[5] θᾶσσον ἀπόλλυται. Ἀλλὰ χρὴ, ἢν ψιλωθῇ τῆς σαρκὸς τὸ ὀστέον, προσέχοντα τὸν νόον, πειρᾶσθαι[6] διαγιγνώσκειν ὅ τι μὴ ἔστι τοῖσιν ὀφθαλμοῖσιν ἰδεῖν, καὶ γνῶναι εἰ ἔρρωγε τὸ ὀστέον καὶ εἰ[7] πέφλασται, ἢ μοῦνον πέφλασται, καὶ εἰ, ἕδρης γενομένης τοῦ βέλεος, πρόσεστι φλάσις ἢ ῥωγμὴ, ἢ ἄμφω ταῦτα· καὶ ἤν τι τούτων πεπόνθῃ τὸ ὀστέον, ἀφεῖναι τοῦ αἵματος τρυπῶντα τὸ ὀστέον σμικρῷ τρυπάνῳ, φυλασσόμενον, ἐπ' ὀλίγον[8]· λεπτότερον γὰρ τὸ ὀστέον καὶ ἐπιπολαιότερον τῶν νέων ἢ τῶν πρεσβυτέρων.

Reinh. — ἐπάνεισιν, vulg. Kühn. ἐπάνεισι, U, Litt. Erm. Reinh. (Vidius, en traduisant *remittentur*, et Maniald *sequentur*, ont cru voir le présent d'ἐπανίημι, *remitto, laxo;* mais il faudrait ἐπανιεῖσι. Cornar. *revertuntur*, et Foës, *sursum educentur*, ont vu, avec raison, l'indicatif d'ἐπάνειμι, *redeo, revertor.*) — εὐφλασθέντα pro ἐσφ. U.

XXVII. [1] περὶ ὀστέων παιδίων in marg. E. — τὰ τῶν παιδίων ὀστᾶ ποῖα ἂν ᾖ καὶ πῶς θεραπευτέα, Bosq. in marg. — διατοῦτο, N. — On voit, d'après παιδίων, qu'Hippocrate traite des *jeunes enfants* : «Ossa in *pueris nuper natis* tanquam cerea sunt, estque summa in eorum corpore humiditas, ita ut prima hominis ætas sit calidissima et humidissima, postrema, nempe senilis siccissima et frigidissima, ait Galenus, l. II *De temperam.*» (Maniald.)

[2] καὶ οὔτε σπραγγώδεα, vulg. Kühn. Foës s'efforce de justifier ainsi cette leçon : «οὐ σπραγγώδεα dici possunt puerorum ossa *minime cavernosa et fistulosa*, quod, licet laxa sint et mollia, nullis tamen inanitatibus sunt pervia, sed sanguine redundantia, quæ per siccitatem et senium deplentur et excavantur.» Calvus avait suivi un texte semblable : «Magis cava, *minus vero connexa.*» καὶ σπραιτώδεα sine οὔτε, CU. καὶ οὔτε σκληρώδεα, BMN, codd. reg. ap. Foës, Ald. Martin. Man. Dissand. in marg. Cette leçon primitive (voy. pour les variantes § 11, 13) fut changée par Cornar. dans Frob. en οὔτε σπραγγ. et de là elle a passé dans Vertun. Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. etc. Vidius s'était rattaché au texte d'Alde, que recommandait aussi Martinus, et que Foës suit dans sa traduction. «On a le choix, dit M. Littré, entre deux leçons également acceptables : ou supprimer οὔτε avec CU, ou changer σπραγγ. en σκληρώδεα.» M. Littré opte pour le premier parti; Paaw en faisait autant : «σπραγγ. legendum, non ut nonnulli σκληρώδεα.» Maniald dit au contraire : «In cod. Ald. lego σκληρώδεα, in aliis omnibus σκληρωδεα, quod retinui una cum Vidio; quia tamen dictionem hanc non alibi reperio, vel σκληρὰ legendum suspicor, vel una cum aliis codicib. retinendum σπραγγ. detracta negatione οὔτε : tunc enim sensus quadrabit.» Ermer. croit devoir garder les deux leçons, en remplaçant toutefois σκληρώδεα, qu'il regarde comme suspect, par σκληρά : «Nimirum certissimum est utrumque recipiendum esse, nam οὔτε σκληρὰ respondet superiori ἐναιμότερα, et οὔτε πυκνὰ prægresso κοῖλα, et οὔτε στερέα prioris ordinis postremo σπραγγώδεα.» Notons, en passant, qu'Ermer. a été devancé dans le rejet de σκληρώδεα par Maniald, et dans l'admission simultanée de σπραγγ. et de σκληρὰ par Calvus qui traduit : «Magis cava, minus vero *connexa*, densa, *dura*

27 (18). (*Indications spéciales pour la trépanation chez les enfants.*) Les os, chez les jeunes enfants, sont plus minces et aussi plus mous, par la raison qu'ils ont plus de sang; ils sont creux et celluleux, sans densité ni solidité. Aussi, avec des armes pareilles ou plus faibles, à lésions égales ou même moindres, le crâne du jeune enfant suppurera davantage et plus vite que celui d'un sujet plus âgé, mais cela pendant moins de temps (voy. note 4); et, si d'ailleurs le patient doit succomber à sa blessure, le plus jeune mourra plus rapidement que le plus âgé. Lors donc qu'un point du crâne a été dépouillé de chair, il faut concentrer toute son attention pour tâcher de diagnostiquer ce qui n'est pas accessible à la vue (voy. notes 6 et 7) et pour discerner si l'os a été fracturé et contus, ou seulement contus, et si, avec l'hédra produite par l'arme vulnérante, il coexiste une contusion ou une fracture, ou ces deux accidents à la fois. Or, si le crâne a souffert quelqu'une de ces lésions, il faut donner issue à du sang au moyen d'un petit trépan perforatif, avec lequel on percera l'os peu à peu (voy. note 8), en se tenant sur ses gardes, car, chez les jeunes sujets, le crâne est plus mince et plus superficiel que chez les sujets plus âgés.

et solida.» Reinhold admet aussi les deux variantes, mais, pensant que σκληρὰ n'offre pas la correspondance exacte qu'on lui attribue, il le remplace par ξηρὰ.

[3] σλεραιὰ, C. σλερέα, Foës, Paaw, Rutg. Erm. σλερεὰ, U, Frob. Merc. Vertun. Man. Chart. Lind. de M. Litt. Reinh.

[4] «Suppure plus et dans un temps moindre» (Littré). Il y avait trois idées à rendre : 1° suppure *davantage*, μᾶλλον; suppure *plus vite*, θᾶσσον; 3° enfin ἐλάσσονι χρόνῳ ne fait pas double emploi avec θᾶσσον, mais exprime l'*espace de temps*, la *durée*. Vidius, Lefèvre, Paaw, s'y sont trompés, et ne rendent pas cette dernière condition; Gardeil et Joliet font la même omission. Il faut : «Magis et citius suppurat et quidem brevius.» (Vertun. Man. etc.) Corn. Foës, Merc. Chart. etc. l'ont compris dans ce sens.

[5] Joliet traduit πρεσβυτέρου, *un enfant plus robuste*, Vidius et Paw ont mis *robustioris*. Il s'agit d'une *question d'âge : senioris* (Corn. Foës, Man.) est peut-être trop fort, et *adulte* (Littré) trop restreint; le sens est plus général : «Quam qui *ætate provectior* est.» (Vertun.) — «Alia ratio est hujus quod hic dicit ab ea quæ in *Prognost. de auris dolore :* hic enim ossis debilitas majorem in cerebrum transfert, ut mors. Sicut subdit seq.» (Barth. in marg.)

[6] πειρῆσθ. (ut § 12), U, vulg. Kühn, Litt. Rutg. πειρᾶσθ. BMN, Erm. Reinh. Voy. § 31, 5. — διαγινώσκειν, vulg. Kühn, Litt. Rutg. διαγιγν. Erm. Reinh. (Vid. § 12, n. 12, 16.) — ὅτι, vulg. Kühn. «Je pense que ὅ τι est exigé par le sens.» (Littré.) Cette correction est déjà faite dans Paaw, Man. — μὴ ἐσλὶ, Vertun. μὴ ἐσλι, Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. Litt. «Verissime monuit Littreus legendum ὅ τι; sed insuper ἐσλι scribendum.» (Ermer.) Cette correction, adoptée par Reinh. se trouve déjà dans Corn.-Frob. Man.

[7] εἰ om. Reinh. (Erm. et transposuit ante μοῦνον). — ἢ μ. πεφλ. om. C. — τριπάνῳ pro τρυπ. Paaw.

[8] Ce membre de phrase a été, jusqu'ici, comme une pierre d'achoppement pour tous, à une seule exception près. Calvus traduit : «*Multoque cautius* hoc facito.» Les mots soulignés ne sont pas dans le grec; cela n'empêche pas Vertunian de répéter : «*diligenti cautione* adhibita.» Foës, Paaw, Chartier, etc. traduisent dans le même sens. Gardeil met : *avec beaucoup de précaution;* Joliet et de Mercy imitent Gardeil. Foës compose une longue note, assez peu probante, pour arriver à conclure : «Id *subinde adhibendam cautionem* in adigenda terebra significat.» M. Littré, qui voit bien que ἐπ' ὀλίγον ne saurait avoir la signification qu'on lui prête, écrit : «Il y faut *quelque précaution.*» Je maintiens, comme opérateur, qu'il

XXVIII. Ὅσ|ις δὲ μέλλει ἐκ τρωμάτων ἐν κεφαλῇ ἀποθνήσκειν[1], καὶ μὴ δυνατὸν αὐτὸν ὑγιέα γενέσθαι μηδὲ σωθῆναι, ἐκ τῶνδε τῶν σημείων χρὴ τὴν διάγνωσιν ποιέεσθαι τοῦ μέλλοντος ἀποθνήσκειν, καὶ προλέγειν τὸ μέλλον ἔσεσθαι. Πάσχει γὰρ τάδε[2]· ὁκόταν τις ὀσ|έον κατεηγὸς ἢ ἐῤῥωγὸς, ἢ πεφλασμένον, ἢ ὅτῳ γοῦν τρόπῳ κατεηγὸς ἐννοήσας ἁμάρτῃ[3], καὶ μήτε ξύσῃ

en faut *beaucoup*, au contraire; et cela seul prouverait que ces deux mots se rapportent non à φυλασσόμενον, mais à quelque *détail opératoire;* or lequel? Reinhold, faute de comprendre ces deux mots, les change en τὴν μήνιγγα, *vitare meninga oportet.* On lit dans Celse, VIII, III : «Tum lentius ducenda habena, suspendendaque magis sinistra manus est, et sæpius attollenda, et foraminis altitudo consideranda : ut quandocumque os perrumpitur, sentiamus, neque periclitemur ne mucrone cerebri membrana lædatur.» Vidius fait un calque de Celse plutôt qu'une traduction d'Hippocrate : «Subinde os considerandum,» et Maniald plus encore : «Sæpius foraminis altitudo consideranda.» On ne reconnaît pas là le texte; Dissandeau est celui qui s'en rapproche le plus : «Prenant garde *jusqu'aux moindres choses.*» Ce sens serait plausible; celui que donne Fr. Lefèvre ne l'est pas moins : «Prenant garde que le ferrement n'*entre trop avant.*» Ermerins propose le même, sans citer Lefèvre : «Explebis sententiam : φυλασσόμενον ὥσ|ε ἐπ' ὀλίγον τοῦ βάθους τρυπᾶν, quod perspexisse videtur Cornar. qui exponit : *modice et cum cautione terebrare.*» Pour moi, je suis convaincu que ces mots se rapportent à la manière d'opérer dans le sens de *trépaner peu à peu;* le vrai sens trouvé, on a alors une phrase régulière et complète et deux manières simples de la construire : ou bien, «en ayant la précaution de n'opérer, c'est-à-dire de n'*avancer que peu à peu,*» en sous-entendant ὥσ|ε τρυπᾶν dont l'idée précède et domine ici; ou bien, ce qui est mieux encore, sans rien sous-entendre, «os *terebrare* parvo terebello (*cavendo*) *paulatim,*» en mettant seulement entre parenthèses ou entre deux virgules φυλασσόμενον, qui exprime toute l'attention qu'on doit apporter à cette manœuvre, et qu'on traduira : *en se tenant sur ses gardes.* Aux divers exemples de cette dernière locution qu'on lira, *Mochlic.* § 35, 8, j'ajouterai le suivant tiré de Démosthène : οὐδὲν φυλατ|ομένοις ὑμῖν ἐσ|ὶ φοβερόν, *Philipp.* I. «Rien n'est à craindre pour vous, *vous tenant sur vos gardes.*» Notons enfin qu'Hippocrate confirme mon interprétation, en répétant plus loin : φυλάσσεσθαι χρὴ ... θαμινὰ σκοπούμενος, § 31; ce que M. Littré traduit lui-même : «Il faut *vous garder* d'aucune inadvertance dans l'emploi du trépan, . . . *y regardant souvent.*» «*Diligenter cavendum est* ne serram adigens fallaris, ... *sæpissime inspiciendo.*» (Vertun.)

XXVIII. [1] Signa mortis. Barth. in marg. — περὶ διαγνώσεως τῶν θνηξομένων, ὀσ|έου κατεαγότος ἢ ἐῤῥωγότος in marg. E. — ὑγιᾶ, vulg. Kühn, Litt. Erm. ὑγιέα, Reinh. (on lit plus bas ὑγιέος). — μὴ δὲ, Ald. Frob. Foës, Paaw, Man. Chart. etc. μηδὲ, Lind. Kühn, de M. Litt. etc. — τὴν, om. M.

[2] τόδε, BMN, Ald. τάδε, Frob. vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. — ὁπόταν, CEMN, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. ὁκ. U, Foës, Paaw, Chart. Lind. de M. Kühn, Litt. Erm. Reinh. — ἢ ἐῤῥωγὸς om. Lind. de M. — γ' οὖν, C.

[3] ἐννοήσας ἁμάρτῃ, codd. vulg. Kühn. Voilà encore une de ces phrases qui ont mis à la torture tous les interprètes. Calvus est inintelligible; Cornar. traduit : «Cum quis os fractum aut ruptum . . . *intelligens*, per errorem deliquerit.» Vertun. Merc. Foës, Paaw, Man. traduisent dans le même sens. Martinus objecte judicieusement : «Quo modo enim *peccavit*, si *novit* fracturæ locum?» et il conclut : «Cum Vidio leg. οὐκ. ἐννοήσας.» Vidius avait dit : «Potius legendum, negatione adjecta, censemus *non perceperit*, ita ut mens verborum sit, medicum *non intelligere* os fractum esse, et idcirco

28 (19). (*Pronostic et indications opératoires dans les blessures graves.*) Quand un blessé doit succomber à une plaie de tête, sans qu'il y ait possibilité de le guérir ni de le sauver, c'est à l'aide des signes suivants qu'on peut diagnostiquer qu'il doit mourir, et prédire ce qui devra arriver. Voici ce qu'il éprouve : lorsque, dans l'examen (voy. note 3) d'un cas de fracture ou de fissure, ou de contusion ou d'une lésion quelconque du crâne, on se trompe, et qu'on n'ait recours ni à la rugine ni au trépan, comme s'il

neque radere neque secare, sed ipsum dimittere quasi non egeat et sanum sit, . . . quod nullo modo violatum videtur.» Foës s'évertue à défendre le texte vulg. dans une note assez peu lucide, où sa sagacité ordinaire paraît quelque peu en défaut : «*μὴ ἐννοήσας* quidam legunt. Sed *ἐννοήσας* retineri potest, ut tandem ex notis quæ postea sequuntur et os fractum esse indicant, id ita esse quid *intellexerit* quod prius non animadverterat ideoque sectione egere tanquam integrum non existimarat.» Néanmoins Gardeil, Joliet, de Mercy, etc., continuent à traduire comme Vidius. M. Littré reprend ainsi la discussion : «On ne peut pas dire qu'Hippocrate suppose ici que le médecin, tout en reconnaissant la fracture, commet une erreur de traitement; . . . il ne met nulle part en doute le mode de traitement; mais, à diverses reprises, il signale la possibilité d'une erreur de diagnostic; et c'est cette erreur dont, ici, il expose les conséquences; . . . . *ἁμάρτῃ* exige forcément *μὴ ἐννοήσας.*» Rutg. et Erm. adoptent *μὴ ἐνν.* et Reinhold écrit *ἀγνοήσας.* J'ai adressé à M. Littré quelques observations critiques à cet égard; il répond : «M. Petrequin repousse la négation; il traduit : «Quand «un médecin manque de reconnaître une frac«ture . . .» C'est le même sens; nous sommes d'accord là-dessus, ce qui est l'essentiel; le reste est une question de grécité, savoir si on peut dire *ἁμαρτάνειν* avec un participe pour signifier *manquer à;* . . . ce que je ne crois pas.» (*Hipp.* t. X, p. XXII.) M. Littré a raison; je m'étais mal expliqué; ses reproches s'adressent spécialement à Lefèvre : «Si on ha *failli à cognoistre.*» Pour moi, je crois qu'on s'est mépris sur le sens du participe, et qu'on a eu tort d'ajouter une négation : la première erreur a entraîné la seconde. Je comprends que, seul contre tous, j'aie grandement besoin d'accumuler les preuves pour convaincre; je vais le faire : *ἐννοέω* ne signifie pas *exclusivement,* comme les traducteurs l'ont cru, *connaître, savoir, comprendre;* je le trouve employé *souvent* chez les meilleurs écrivains pour dire *examiner, considérer, appliquer son esprit à.* Les exemples en abondent chez Platon, précisément dans deux dialogues où il s'est le plus occupé de la propriété des termes (*Cratyl. Theæt.*) : «*ἐννοήσωμεν ὡς πολλὴ ἐλπίς* (*Apol. Socr.* p. 77, éd. Tauchnitz), *considérons* qu'il y a beaucoup d'espoir,» etc. Mais je ne veux pas continuer à faire la traduction moi-même; je vais choisir celle de Marsile Ficin, si renommée pour son exactitude : «Si quis sacrorum ritus *ἐννοήσας ἡγήσαιτο οὕτως, animadverterit,* existimabit sic.» (*Cratyl.* p. 262; trad. Ficin, éd. Froben, Bas. 1551, in fol. p. 314.) Cette première phrase a beaucoup d'analogie avec la nôtre. — «*ὁ καὶ νῦν ἐνενόησα,* quod modo *considerabam.*» (*Crat.* p. 275; Ficin, p. 319.) — «*ἐνενόησας που, advertisti* ne quod jam pridem Protagoras nos increpet? *πῶς οὐκ ἐνενόησα,* quid ni *animadverterim?*» (*Theæt.* p. 268; Ficin, p. 147.) — «*οὐκ ἐννοεῖς,* non *advertis* quid sit?» (*Thæet.* 256; Ficin, 143.) — «*ἐννενόηκά τι σμῆνος σοφίας,* sapientiæ quoddam examen *animadverti.*» (*Crat.* 262; Ficin, 315.) — «*οὐ κατενόησας τὰ ἄρτι λεγόμενα;* — *ἐννοήσας πρὸς πάντα* (*Crat.* 275), etc.» Chez Sophocle, on trouve dans *Antigone,* vers 60 : *ἐννοεῖν τοῦτο,* il faut *examiner* ceci. Chez Xénophon, on rencontre aussi ce verbe avec la signification de *considérer, examiner.* (Voy. *Cyrop.* II, II, n° 7; VII, V, n° 14, etc.) Notons qu'ailleurs Hippocrate et ses *traducteurs* l'ont entendu de même : *κατανοεῖν τὸ ξύνολον τῶν ἰδρώτων, Pronost.* § 6 (Littré, p. 124), «il faut *considérer* (Littré), *examiner* (Daremberg), *considerare* (Foës), l'ensemble des sueurs.» Or

μήτε πρίσῃ, μήτε δεόμενον, μήτε δὲ[4] ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου, πρὸ τῶν τεσσαρεσκαίδεκα ἡμερέων πυρετὸς ἐπιλήψεται ὡς ἐπὶ πουλὺ[5] ἐν χειμῶνι· ἐν δὲ τῷ θέρει, μετὰ τὰς ἑπτὰ ἡμέρας ὁ πυρετὸς ἐπιλαμβάνει. Καὶ ἐπειδὰν τοῦτο γένηται, τὸ ἕλκος ἄχροον γίγνεται[6] καὶ ἐξ αὐτοῦ ἰχὼρ ῥέει σμικρός· καὶ

examiner n'est pas toujours *connaître;* ce n'en est que le premier degré, comme Platon le dit fort bien avec le même verbe: «*ἐννοήσωμεν εἴ τις ζητῶν τὰ πράγματα*, *consideremus* si quis dum res investigat, nomina ipsa sequitur. (*Crat.* 311; Ficin, 330.) Pour en revenir à Hippocrate, il établit à quel *examen* il faut se livrer pour *ne pas se tromper : ἀπὸ τουτέων τεκμαιρόμενος, οὐχ ἁμαρτήσῃ* (*Aer. loc. aq.* in fin.); il avoue que souvent les médecins *se trompent* dans les choses qu'*ils observent*, *ἀπατῶνται . . . ἐν οἷσι διανοεῦνται*, *Mochlic.* § 40; et cette méprise peut arriver, comme ici, après le meilleur examen : *ταῦτα σκεπτόμενος, οὐκ οἶδε.* (*Vet. med.* § 14; Littré, p. 600.) Je n'ai fait ces dernières citations que pour aboutir graduellement à cette conclusion, que, pour Hippocrate, ce meilleur examen n'est pas même toujours représenté par *ἐννοέω*, qui paraîtrait inférieur à *σκοπέω* d'après la phrase suivante : *κατὰ ταῦτά τις ἐννοεύμενος καὶ σκοπεύμενος, εἰδείη ἄν* (*Aer. loc. aq.* § 11), «qui hæc mente *complexus* et *contemplatus* fuerit, is prævidebit.» (Foës.) Voici encore un passage qui démontre combien je suis dans le vrai : Hippocrate y accole deux verbes qui peignent très-bien cette gradation des idées : *ἐννοεῖν* y signifie *examiner, appliquer son esprit à*, *ξυνιέναι*, *connaître*, qui est le fruit de cet examen : *προσξυνιέναι καὶ ἐννοεῖν τὸ τοιόνδε σχῆμα*, *Artic.* § 10. «Talem figuram *intelligere* et *considerare* oportet.» (Cornar. Mercur.) En résumé, ici *ἐννοέω* a pour équivalent *animadvertere* dans le sens strict de l'étymologie *animum ad vertere*, et ainsi il est synonyme de *προσέχειν τὸν νόον*, qu'Hippocrate répète souvent dans ce traité, §§ 16, 27, . . . etc. . . . et, malgré le plus complet examen, qu'il désigne par *λόγῳ καὶ ἔργῳ ἐξελέγχειν*, § 12, il reconnaît, à plusieurs reprises, qu'on peut ne pas arriver au diagnostic *τεκμαιρόμενος . . . μὴ διαγιγνώσκειν*, §§ 21 et 23, ce qui revient à *ἁμαρτεῖν* qui nous occupe. Une autre conséquence finale que je suis autorisé à établir c'est que, si *aucun manuscrit ne donne la négation*, de l'aveu de M. Littré, c'est avec pleine raison et que ce serait une faute d'en introduire une dans le texte.

[4] *μήτε δεόμενον, μήτε δὲ ὡς ὑγιέος ὄντος τοῦ ὀστέου*, codd. vulg. Kühn. Cette phrase, pour les difficultés, fait le pendant de la précédente. Vidius traduit : «Quasi non egeat et inviolatum os sit.» Une première remarque à signaler, c'est que presque tous ont fait de même depuis Corn. Verton. Merc. Foës et Chart. jusqu'à Gardeil, qui met : «croyant par erreur que cela n'était pas nécessaire et que l'os était sain.» Une seconde remarque, c'est que tous omettent de traduire le second *μήτε* qui les embarrasse : Maniald, pour être conséquent, le supprime dans son texte; Paaw va plus loin, il retranche de sa traduction le dernier membre de phrase en entier. C'est là, je ne saurais trop le proclamer, une méthode bien défectueuse : ce n'est plus interpréter un texte, c'est l'arranger à sa guise, c'est-à-dire l'altérer. M. Littré écrit à son tour : «Tel est le texte vulg. *sans aucune variante dans les manuscrits;* . . . il est manifestement fautif, et ne se prête à aucune traduction; . . . le premier mot *δεόμενον* laisse entrevoir qu'*une opération devait être faite*, et les autres qu'*à tort l'os a été regardé comme sain;* . . . l'opération qui *devait être faite* est évidemment la rugination et la trépanation; dès lors une correction facile se présente, c'est la suppression du premier *μήτε*; . . . le *δὲ* qu'on lit dans vulg. annonce une opposition à ce qui précède : condition qui sera remplie, si au *μήτε* devant *δὲ* on substitue *μεθῇ*.» (Sed *id neglexerit* quasi os sanum sit.) Tous ces changements sont adoptés par Rotg. Erm. Reinh. Ermerins en particulier écrit :

n'en était pas besoin (voy. note 4), bien qu'en l'état pourtant l'os ne soit rien moins que sain, on verra la fièvre se déclarer généralement avant le quatorzième jour en hiver, et après le septième en été (voy. note 5). Quand cette complication survient, la plaie se décolore : il s'en écoule un peu d'ichor; la partie qu'a envahie l'inflammation meurt; elle devient visqueuse et offre l'aspect d'une viande salée, en prenant une teinte rou-

«μήτε ante δεόμενον delendum esse cuivis patet; et feliciter et vere Littreus pro μήτε δὲ reposuit μεθῇ δὲ.» Je conviens que cette dernière correction est fort ingénieuse, mais je crois qu'il n'y en a aucune à faire. M. Littré répond ainsi à quelques observations que je lui avais soumises : «Ne comprenant pas πρίσῃ μήτε δεόμενον μήτε δὲ, etc., j'y ai substitué πρίσῃ δεόμενον, μεθῇ δὲ κτλ. M. Petrequin juge ces changements inutiles, et pense que le texte tel qu'il est peut s'interpréter de la sorte : Il s'agit d'une lésion traumatique du crâne; le chirurgien omet de ruginer et de trépaner; ce n'est pas cependant qu'il commette l'erreur de croire que l'os est intact ; non, mais seulement il s'imagine que la lésion n'est pas de celles qui réclament soit la rugination soit la trépanation. Pour trouver ce sens, il faudrait faire de plus grands changements que ceux que j'ai faits, et lire μήτε (ἀξιῶν) δεόμενον, μήτε δὲ, etc.» On pourrait répliquer que tout cela se bornerait à sous-entendre un seul mot, tandis que M. Littré en retranche un et en change un autre. Au reste ces critiques retombent d'aplomb sur Calvus : «Quum hoc non sanum os non poscat.» Mais poursuivons : «Ce qui, objecte M. Littré, écarte tout d'abord ce sens, c'est qu'il s'agit bien d'une erreur de diagnostic et d'un chirurgien qui ne reconnaît pas une fracture ... ou une lésion quelconque.» Qu'il y ait erreur de diagnostic, cela est incontestable, mais que ce soit là un motif pour changer le texte, c'est ce que je conteste. Les critiques de M. Littré m'ont forcé à revenir sur cette interprétation, et je crois avoir réussi; des deux difficultés qu'offre la phrase en litige, voici comment la première me paraît pouvoir se lever : Martinus proposait ὡς μήτε δεόμενον, c'est bien le sens; mais ὡς, qui plus haut n'était pas nécessaire avec εἰκὸς (voy. § 26, n. 4), ne l'est pas davantage avec δεόμενον, nominatif absolu qui s'entend fort bien sans cela, et exprime nettement en style aphoristique ce qu'Hippocrate dit ailleurs d'une façon plus ample οὐδεμιῆς βοηθείης δεόμενον (*Vet. med.* § 16; Littré, I, p. 608); ce secours qui eût convenu ici est expliqué, *Epidem.* V, 27, δεόμενον πρισθῆναι. (Notons que c'est là en quelque sorte l'expression propre et technique qu'Hippocrate répète, *Epidem.* V, 28 : ἐγνώσθη πρίσιος δεόμενον; voy. *Append.* § 20, 5.) On peut donc traduire avec Corn. et Merc. : *velut non opus habeat.* — Reste la seconde difficulté : l'opposition que M. Littré signale dans δὲ a parfaitement sa raison d'être; mais il n'y a pas pour cela un seul mot à changer; il suffit tout simplement, au lieu de ὡς, d'accentuer ὧς pour οὕτως *ainsi, en cet état;* on a dès lors une phraséologie régulière et un sens chirurgical parfait : «neque tamen in eo statu os sanum sit.» C'est une phrase à répétition qui appartient aux habitudes de style que nous avons souvent signalées dans ce traité.

[5] ἐπιπολὺ, vulg. Kühn. ἐπὶ πουλὺ, BMN, Litt. Erm. ἐπιπουλὺ, Reinh. — θέρει, Erm. Reinh. — M. Littré traduit : «En été, *avant* le laps de sept jours.» Calv. Corn. Foës, Paaw, Man. etc. mettent *post.* Hippocrate écrit μετὰ; Paul d'Égine, en prescrivant d'opérer *avant* (πρὸ) le septième jour, pour devancer la réaction, justifie aussi la leçon ci-dessus, que Vidius commente très-judicieusement : «Accedit febris interdum a principio, sed non ita terret sicut quæ, procedente tempore, supernascitur : a principio enim et doloris causa et loci, qui inflammari cœpit, febricitare sæpenumero ægrotantem videmus; quæ post septimum diem oritur, quo tempore (ut ex l. *De fract.* colligitur) cessasse inflammatio solet, *malum indicium existimat :* significat enim inflammationis gravitate cerebrum vel ejus membranam affici.»

[6] γίνεται, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γίγν.

τὸ[7] φλεγμαῖνον ἐκτέθνηκεν ἐξ αὐτοῦ· καὶ γλισχρῶδες γίγνεται καὶ φαίνεται ὥσπερ τάριχος, χροιὴν πυῤῥὸν, ὑποπέλιον[8]· καὶ τὸ ὀστέον σφακελίζειν τηνικαῦτα ἄρχεται, καὶ γίγνεται περκνὸν λεῖον ὂν, τελευταῖον δὲ[9] ἔπωχρον γενόμενον ἢ ἔκλευκον. Ὅταν[10] δ' ἤδη ὑπόπυον ᾖ, ἐπὶ τῇ γλώσσῃ φλυκταῖναι γίγνονται, καὶ παραφρονέων τελευτᾷ. Καὶ σπασμὸς ἐπιλαμβάνει τοὺς πλείστους τὰ ἐπὶ θάτερα τοῦ σώματος· ἢν μὲν ἐν[11] τῷ ἐπ' ἀριστερὰ τῆς κεφαλῆς ἔχῃ τὸ ἕλκος, τὰ ἐπὶ δεξιὰ τοῦ σώματος ὁ σπασμὸς λαμβάνει· ἢν δ' ἐν τῷ ἐπὶ δεξιὰ τῆς κεφαλῆς ἔχῃ τὸ ἕλκος, τὰ[12] ἐπ' ἀριστερὰ τοῦ σώματος ὁ σπασμὸς ἐπιλαμβάνει. Εἰσὶ δ' οἱ καὶ ἀπόπληκτοι γίγνονται· καὶ οὕτως ἀπόλλυνται πρὸ ἑπτὰ ἡμερέων ἐν θέρει, ἢ τεσσάρων καὶ δέκα ἐν χειμῶνι. Ὁμοίως

Erm. Reinh. (on lit dans Paul ἀλλοχροεῖ). — ῥέοι, Frob. Merc. Foës, Paaw, Lind. de M. ῥέοι σμικροὶ, U. ῥέει, MN. H. Stephan. (*Diction. med.* p. 221). Vertun. Man. Chart. Kühn, Litt. «Ex ulcere sanies procedit, pauca quidem, cum vis nutriens imbecillior sit; *saniem* vero dicit, non *pus*, eo quod materia ibi male concoquatur.» (Vidius.)

[7] τὸ, CEMNU, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. Litt. τὸ om. Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. — «Error in hac dictione ἐκτέθνηκεν : lege ἐκτέτηκεν,» Barth. in marg. Calvus a traduit : «quodque ex eo inflammatum erat *emoritur*,» et M. Littré : *l'inflammation y meurt*. Je crois que ce qui *meurt*, c'est moins l'*inflammation* que *ce qui était enflammé*, comme l'a entendu Corn. à l'exemple de Calv. «quod *inflammatum est* ex ipso emoritur,» et après lui Vid. Vertun. Foës, Paaw, Man. Chart. etc. — γίνεται, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γίγν. Erm. Reinh. (ut § 28, n. 6). — γλισχρῶδες, codd. vulg. Kühn, Litt. Érotien a la glose : «βλιχῶδες, alii autem γλισχρῶδες; . . . Bacchius vero et Lysimachus per π scribunt πληρῶδες (legend. πληχῶδες), etc.» Foës, *Œcon. Hipp.* rapporte cette glose à notre passage; dans Cocchi (*Græc. chir. libr.* 1754, p. 116), Archigène a évidemment copié Hippocrate en écrivant βληχῶδες (Cocchi in *not.* βλιχ.); le scholiaste d'Oribase (éd. Bussem. et Daremb. IV, 534) dit positivement : βλιχῶδες· παρ' Ἱπποκρατεῖ τὸ κατάξηρον, etc. Bussemaker et Daremberg pensent que M. Littré eût mieux fait d'accueillir cette leçon, qui, par le fait, a été adoptée par Rutg. Erm. Reinh. J'objecterai 1° qu'Érotien mentionne les deux; 2° que tous les manuscrits d'Hippocrate BCEMNU portent γλισχ. Maniald dit aussi p. 406 : «in meis quinque codd. græcis γλισχ. legitur;» 3° qu'on lit ailleurs dans notre auteur «γλισχραίνειν viscosum reddere, et προσγλισχραίνειν magis glutinosum reddere (l. *De rat. vict. ac.* Frob. p. 79); . . . est et γλίσχρασμα lentor et viscositas.» (Foës, *Œcon. Hipp.*) — «Alibi legitur σὰρξ γλισχρανθῇ.» H. Stephan. *Dict. med.* — M. Littré traduit : «La plaie devient visqueuse, . . . ayant une couleur rouge.» Hippocrate vient de dire que *la plaie se décolore;* je crois qu'il s'agit ici spécialement de *la chair qui se mortifie* et prend l'apparence de la salaison, en devenant rougeâtre.

[8] M. Littré rappelle qu'Érotien a la glose : «πέλον· ὑπόφαιον, *subfuscum*. Ignorantes autem nonnulli scribunt πέλιον (πέλλιον, Franz), ut etiam Sophocles in *Pastoribus* et in *Amphiarao* inquit : canis πέλης (πέλλης, Franz) hoc est cinerei coloris mugientisque bovis;» et il incline à penser, d'après l'ordre suivi par Érotien, que cette glose se rapporte au livre *Des plaies de tête*, en ce qu'elle est rapprochée de celle de περκνὸν qu'on va lire. — Ailleurs Hippocrate répète ὑποπέλιον, *Ulcer.* § 10, 24, et met πέλιον, *Append.* § 1, l. 9. — περκνὸν, λεῖον ὂν, codd. vulg. Kühn. On lit dans Érotien «περκνὸν· *nigrum.*» — «Hic λευκὸν ὂν recepi cum Littreo e Manialdi correctione.» Rutg.

geâtre, un peu livide. Alors l'os commence à se sphacéler (*mortifier*); il devient noir, sans cesser d'être poli, et finit par acquérir une couleur jaunâtre ou blanchâtre (voy. notes 8 et 9); une fois qu'il est en état de suppuration, des phlyctènes se forment sur la langue, et le blessé meurt dans le délire. Chez la plupart le spasme (*convulsions*) envahit l'un des côtés du corps; si la blessure existe du côté gauche de la tête, c'est du côté droit du corps que s'empare le spasme; ce sera du côté gauche, si c'est au côté droit que siége la blessure (voy. § 19). Il en est aussi qui tombent dans un état paralytique. Les patients, quand il en est ainsi, succombent avant sept jours en été ou quatorze en hiver. Ces signes ont une signification semblable, que la plaie existe chez un sujet plus âgé ou chez un plus jeune (voy. note 13). Il faut donc, si vous observez que la fièvre se développe et qu'il s'y joint quelqu'un des autres symptômes, il faut ne pas différer, mais trépaner l'os jusqu'à la méninge, ou le ruginer avec la rugine (il se

et Ermer. On trouve dans M. Littré : «Lego hic, dit Maniald, *λευκὸν ὀν*, cum legant alii *λεῖον ὀν*, facilis enim fuit scribendi lapsus. Si quis autem malit retinere *λεῖον*, legat ante *κερχνὸν*, sicque convenienter sensus : os enim secundum naturam *læve* est et æquale; cum vero cariem sentit, fit *asperum*. La correction proposée par Maniald me paraît nécessaire.» Vidius avait déjà dit, p. 107 : «Sunt qui aliter hunc locum exponant; ... mutant *περκνὸν* quod *nigrum* interpretamur, in *κερχνὸν* quod *asperum* significat : ... juxta quam explanationem nullam Hippocrates faceret coloris mentionem.» Je ne suis pas convaincu de la nécessité d'un changement. Maniald traduit : «Nigrum fit *quod fuit album*;» et M. Littré : «l'os devient noirâtre, *de blanc qu'il était*.» J'objecte qu'il ne s'agit pas d'un temps du passé, qu'*ὀν* est au présent, et que le sens chirurgical ne laisse rien à désirer en mettant : «Il devient noir, *sans cesser encore d'être poli*;» c'est là un fait d'observation. — *περκνὸν μελανέον*, Reinh. Voy. *Append.* §§ 1, 12, 15.

[9] *δὲ*, CEMNU, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. Litt. *δὲ* om. Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. — *τελευταῖων*, Foës de Chouët. — *ἐπωχρον*, vulg. Kühn, Litt. Erm. *ἐπάνωχρον*, C. *ἀπάνωχρον*, U. *ὑπωχρον*, Reinh. — «Deinde, dit Vidius, *subpallidum* fit vel *albidum* quod *ἐκλευκον* dixit Hippocrates. Hoc autem verbum vel *maxime album* significat, vel quod *albo proximum est*, quamvis aliquantulum recedat; nos, secundam significationem sequuti, *albidum* vertimus : tale enim fit os purulentum.» «Hic, ajoute Maniald, *albidum* dixi, quasi *ὑπόλευκον*, *subalbidum* : sic lienosi lenticolores apud Hipp. II *Epid.* *ἐκλευκοι* dicuntur, qui idem III *Epid.* *ὑπόλευκοι* nominantur : unde apparet *ἐκλευκον* aliquando *subalbidum* significare.»

[10] *ὅτ' ἂν*, vulg. *ὅταν*, BMNU, Scalig. Kühn, Litt. etc. — *δ' ἤδη ὑπόπυον, ἢ*, U, vulg. — Scaliger : «lege *ὅταν δ' ἢ ὑπόπυον*.» «Cette correction, dit M. Littré, est conforme au sens; mais celle de Foës, qui veut qu'on lise *δ' ἤδη ὑπόπυον ἢ*, au lieu d'*ἢ*, est plus conforme à la leçon des manuscrits.» Cette correction était due à Martinus : elle a passé dans Maniald, Kühn. — *γίνωνται*, U, Frob. Merc. Vertun. Paaw, Lind. de M. *γίνονται*, C, Man. Foës de Chouët, Chart. Kühn. «L'indicatif, remarque M. Littré, doit être admis du moment qu'*ἢ* de vulg. a été changé en *ἢ*.» Cette correction est due aussi à Martinus. *γίγνονται*, Erm. Reinh. — *ἔστι δὲ οἷς καὶ ἐπὶ γλώσσῃ φλυκτεὶς* dit Archigène dans Cocchi. (*Græc. chir.* I. p. 117. — M. Littré met *φλυκτεὲς*, *Hipp.* III, p. 255; Oribase *φλυκτὶς*, éd. Bussem. et Daremb. IV, p. 194.)

[11] *ἐν ... ἦν δ' ἐν* om. BMN. Il est digne de remarque que ces manuscrits avaient déjà omis une des deux phrases, § 19, 4. — «Hæc jam supra. — Vide probl. 9 et 10. Cassii, tum probl. 41.» (Barth. in marg.)

[12] *τὸ* pro *τὰ*, CU. — *ἐπιλαμβάνῃ* pro *ἐπιλαμβάνει*, U. — *χρόνος τοῦ θανάτου*, Bosq.

δὲ τὰ[13] σημεῖα ταῦτα σημαίνει, καὶ ἐν πρεσβυτέρῳ ἐόντι τῷ τρώματι ἢ καὶ ἐν νεωτέρῳ.

Ἀλλὰ χρὴ, εἰ[14] ἐννοοίης τὸν πυρετὸν ἐπιλαμβάνοντα καὶ τῶν ἄλλων τι σημεῖον τούτῳ προσγενόμενον, μὴ διατρίβειν, ἀλλὰ πρίσαντα τὸ ὀστέον πρὸς τὴν μήνιγγα ἢ καταξύσαντα τῷ ξυστῆρι (εὔπριστον[15] δὲ γίγνεται καὶ εὔξυστον), ἔπειτα τὰ λοιπὰ οὕτως ἰητρεύειν ὅκως[16] ἂν δοκέῃ ξυμφέρειν, πρὸς τὸ γιγνόμενον ὁρῶν.

XXIX. Ὅταν[1] δ' ἐπὶ τρώματι ἐν κεφαλῇ ἀνθρώπου ἢ πεπριωμένου ἢ ἀπριώτου, ἐψιλωμένου δὲ τοῦ ὀστέου, οἴδημα ἐπιγένηται ἐρυθρὸν καὶ ἐρυσιπελατῶδες ἐν τῷ προσώπῳ, καὶ ἐν τοῖσιν ὀφθαλμοῖσιν ἀμφοτέροισιν ἢ[2] τῷ ἑτέρῳ, καὶ, εἴ τις ἄπλοιτο τοῦ οἰδήματος, ὀδυνῷτο, καὶ πυρετὸς ἐπιλαμβάνοι καὶ ῥῖγος, τὸ δὲ ἕλκος αὐτό τε[3] ἀπὸ τῆς σαρκὸς καλῶς ἔχοι ἰδέσθαι καὶ τἀπὸ τοῦ ὀστέου, καὶ τὰ περιέχοντα τὸ ἕλκος ἔχοι[4] καλῶς, πλὴν τοῦ οἰδήματος

in marg. — Voy. *Coac.* 488; *Prorrhet.* I, 121; et supra, § 19.

[13] τὰ, CEMN, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. καὶ pro τὰ, vulg. «C'est encore, dit M. Littré, une faute de typographie passée de Foës dans Lind.» et l'on peut ajouter dans Paaw, Chart. Kühn, de M. — σημήια, Reinh. — ξυμβαίνει pro σημαίνει, Reinh. — τρώματι, ἢ καὶ codd. vulg. Kühn, Litt. τρωματίῃ καὶ, Rutg. Erm. Reinh. «Hic, dit Ermerins, quid ἢ sibi velit, nescis. Video interpretes omnes locum explicare quasi τρωματίῃ legissent, nec tamen de emendanda loci scriptura quisquam monet.» On va voir que les traducteurs, loin d'être tous d'accord, présentent d'assez grandes divergences, et que rien, d'ailleurs, ne motive ces changements : Gardeil croit qu'il s'agit d'une question de temps relative aux saisons : «Ces accidents sont les mêmes dans l'*une et l'autre saison* (été et hiver).» Maniald l'entend de l'âge des plaies : «Hæc signa idem significant et in *vetusto* vulnere et in *recenti*.» Déjà Vidius avait traduit dans les mêmes termes, et il y revient dans son commentaire p. 108 : «Idem notant signa hæc sive res vetusta sit sive recens.» Lefèvre adopte le même sens, etc. J'objecterai d'abord (sans m'arrêter à Gardeil) que ce ne sont pas là les mots qu'Hippocrate emploie pour différencier les plaies, et qu'il se sert pour cela d'expressions techniques tout autres : il nomme les plaies *anciennes* παλαιὰ, *Ulcer.* § 19; πεπαλαιωμένα, *Ulcer.* §§ 2, 12; παλαιότερα, *Ulcer.* § 1; et les plaies *récentes* νεότρωτα, *Ulcer.* §§ 1, 2, 12, 13, etc. Ensuite je rappellerai que nous avions plus haut, § 27, l. 6, trois termes : 1° τρῶμα, 2° νεώτερος, 3° πρεσβύτερος, c'est-à-dire une *plaie* qu'il comparait chez un sujet *plus jeune* ou *plus âgé;* c'est la même pensée qu'il reproduit ici; il s'agit d'un datif absolu (comme § 16, l. 8) qu'il faut construire, τῷ τρώματι ἐόντι ἐν πρεσβυτέρῳ ἢ, etc. : comme l'ont bien compris Cornar. et Mercur. : «In seniore et in juniore *si vulnus existat.*» Sans traduire aussi littéralement, Vertun. Foës, Paaw, Chart. l'ont interprété de même, ainsi que Dissand. Joliet, de M. Litt. Il n'y a donc rien à changer.

[14] εἰ om. CU. — ἐννοίης, U, vulg. Kühn. ἐνυίης et in marg. ἐνοίης, C. Æmil. Portus avait très-bien vu qu'il y avait là une faute; il proposait : «ἐννοέοις, i. e. *si animadvertas;* sensus hoc indicat atque flagitat; vel εἰ γνοίης, *si cognoris* (ut in additament. Frob. p. 455, l. 36).» Ces corrections ingénieuses le cèdent toutefois à la leçon ἐννοοίης de BMN recueillie par Litt. Il paraît que Calvus a lu οὐ νοέοις : «cum *nec* febrem *nec* signa alia *videris* supervenisse, ne tardato.» — Érotien a la glose

prête alors aisément à la trépanation et à la rugination), puis accomplir le reste de la cure suivant ce qu'on jugera convenable, en se guidant d'après les circonstances. (Voy. note 15.)

29 (20). (*Médication évacuante dans la complication érésipélateuse.*) Lorsque, à la suite d'une plaie de tête, que le patient ait été trépané ou non, mais l'os se trouvant dénudé, il survient une tuméfaction rouge et érésipélateuse à la face et aux deux yeux ou à un seul; si le mal est douloureux au toucher, qu'il se déclare de la fièvre et du frisson, mais que cependant la blessure soit d'un bon aspect quant aux chairs et à l'os, et que les parties ambiantes soient en bon état, à la réserve toutefois de l'enflure du visage, et qu'enfin cette enflure ne soit compliquée d'aucune faute (voy. note 5) dans

«διατρίβειν — ἐγχρονίζειν,» que Foës rapporte à ce passage : *procrastinare, differre* et *tempus prorogare.* — μήνυγγα, C.

[15] κατυρὸν, BCMNU, Ald. Merc. in marg. «Cette leçon, dit M. Littré, serait également admissible.» C'est celle que préfère Reinhold; mais je crois que c'est avec raison qu'elle a été changée en εὔπριστον par Cornar. dans Frob. d'où elle a passé dans vulg. Kühn, Litt. Rutg. (Calvus avait lu de même : *facile terebratur*); Maniald, après Vidius, la justifie ainsi : «Os purulentum ... facilius secatur et raditur, quia mollius minusque solidum evasit.» Ermerins dit aussi de la leçon primitive : «Fateor me non satis perspicere quid hic sibi velit illa lectio quæ significat *aridum.*» — γίνεται, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γίγν. Erm. Reinh. — εὔξηστον pro εὔξυστ. Ald.

[16] ὅπως, vulg. Kühn. ὅκ. BMN, Litt. Erm. Reinh. — γινόμενον, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γιγν. Erm. Reinh.

XXIX. [1] ὅτ' ἂν, C. — «Tumor vultus erysipelodes.» Calv. in marg. — περὶ οἰδήματος ἐπιγενομένου ἐν τῇ κεφαλῇ πεπριωμένου τοῦ ὀστέου ἢ μὴ, ἢ ἐψιλωμένου, in marg. E. — «De tumore rubro vel erysipelatoso in facie a capitis offensione.» Barth. in marg. ἀνθρώπῳ pro ἀνθρώπου, Reinh. — Il semble qu'après οἴδημα il manque μὲν pour correspondre à τὸ δὲ ἕλκος.

[2] ὁ τῷ pro ἢ τῷ, C. — ὀδυνῷτο, vulg. Kühn, Litt. Erm. ὀδυνῶτο, Martin. ὀδυνᾶται, Reinh. — ἐπιλαμβάνει, Ald. Frob. Merc. Foës, Paaw, Lind. Chart. de M. «L'optatif, dit M. Littré, est exigé par la construction; et, comme le changement d'ει en οι n'est qu'une affaire d'iotacisme, je n'ai pas hésité à l'effectuer.» «Recte, ajoute Ermer. *de suo* optativum *dedit* Littreus.» Ces deux savants se trompent : ἐπιλαμβάνοι se lit déjà dans Vertun. Man. Kühn. ἐπιλαμβάνῃ, Reinh. — ῥίγος, Ald. Frob. Vertun. Paaw, Merc. Lind. Chart. ῥῖγος, Foës de Chouët, Kühn, Litt. Erm. Reinh. (Homer. ῥῖγος, *Od.* V, 472.)

[3] τε, CEMNU, Ald. Mrob. Merc. Vertun. Man. Litt. Erm. τὸ pro τε, Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. «C'est peut-être, observe M. Littré, une faute de typographie dans vulg.» τά τε pro τε, Reinh. — ἔχῃ pro ἔχοι, Reinh. — Scaliger : «Illud ἰδέσθαι dele : nam non est ut supra, καταφανὴς ἰδέσθαι aut ἰδεῖν.» — τ' ἀπὸ, U, Ald. Frob. Vert. Merc. Foës, Lind. Chart. τὰ ἀπὸ, Man. τὸ ἀπὸ, Kühn. τἀπὸ, Litt. Erm. Reinh.

[4] ἔχῃ, U, Ald. Frob. Vert. Foës, Paaw, etc. Kühn, Reinh. ἔχοι, BMN, Man. Litt. Erm. μὴ δὲ μίαν, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man.

τοῦ ἐν τῷ προσώπῳ καὶ ἄλλην ἁμαρτάδα μηδεμίαν ἔχοι[5] τὸ οἴδημα τῆς ἄλλης διαίτης, τούτου χρὴ τὴν κάτω κοιλίην ὑποκαθῆραι φαρμάκῳ ὅ τι[6] χολὴν ἄγει· καὶ οὕτω καθαρθέντος, ὅ τε πυρετὸς ἀφίησι, καὶ τὸ οἴδημα καθίσταται, καὶ ὑγιὴς γίγνεται[7]. Τὸ δὲ φάρμακον χρὴ διδόναι πρὸς τὴν δύναμιν τοῦ ἀνθρώπου ὁρῶν, ὡς ἂν ἔχῃ ἰσχύος.

XXX. Περὶ δὲ πρίσιος[1], ὅταν καταλάβῃ ἀνάγκη πρίσαι ἄνθρωπον, ὧδε γιγνώσκειν· ἢν ἐξ ἀρχῆς λαβὼν τὸ ἴημα πρίῃς[2], οὐ χρὴ ἐκπρίειν τὸ ὀστέον πρὸς τὴν μήνιγγα αὐτίκα· οὐ γὰρ ξυμφέρει[3] τὴν μήνιγγα ψιλὴν εἶναι τοῦ ὀστέου ἐπὶ πουλὺν χρόνον κακοπαθοῦσαν, ἀλλὰ τελευτῶσά πη καὶ διεμύδησεν[4]. Ἐστὶ δὲ καὶ ἕτερος κίνδυνος, ἢν αὐτίκα ἀφαιρέῃς πρὸς τὴν μήνιγγα ἐκπρίσας[5] τὸ ὀστέον, τρῶσαι ἐν τῷ ἔργῳ τῷ πρίονι τὴν μήνιγγα. Ἀλλὰ χρὴ πρίοντα, ἐπειδὰν ὀλίγον[6] πάνυ δέῃ διαπεπρίσθαι, καὶ ἤδη κινέηται τὸ ὀστέον, παύσασθαι πρίοντα, καὶ ἐὰν ἐπὶ τὸ αὐτόματον ἀποστῆναι τὸ ὀστέον. Ἐν γὰρ τῷ διαπριωτῷ[7] ὀστέῳ καὶ ἐπιλελειμμένῳ τῆς πρίσιος οὐκ ἂν ἐπιγένοιτο κακὸν

μηδεμίαν, Foës, Paaw, Chart. Lind. Kühn, Litt., etc.

[5] ἔχει pro ἔχοι, M. ἔχῃ, Reinh. — Scaliger : « Scribe τὸ ἴημα. Nam profecto tam peccant illi qui οἴδημα legunt, quam is qui ita ausus est locum mutare. Nam quid est, οἴδημα τῆς διαίτης? Hic ego judicium in interpretibus requiro. » Vertunian met dans son texte cette correction, qui est consignée dans L et à la marge de Merc. « Non possum, écrit Foës, non valde probare Scaligeri acumen, qui hic ἴημα legit. » Maniald objecte judicieusement : « In hoc contextu omnia exx. constantissime retinent οἴδημα, quod et ego retinendum censeo; nec οἴδημα τῆς διαίτης conjungo, sed ἁμαρτάδα τῆς διαίτης, sic etiam apud Hipp. l. IV, Epid. ἁμαρτάδες βρωμάτων, *errata in ratione ciborum* dicuntur. Itaque altius penetrent critici si velint Hippocratem intueri, non autem immutent pro arbitrio quæ non intelligunt. »

[6] ὅτι pro ὅ τι, C. — χολαγώγῳ φαρμάκῳ, ὑπακτέον τὴν κοιλίαν. Bosq. in marg. — Hippocrate fait allusion au traité *Des plaies*, § 9. « Proprie autem capite vulnerato, alvum ducendum esse indicavit Hippocrates idque non alia de causa, nisi ut succi ab affecta sede avertantur, quod fit cum educti non amplius ad ipsam feruntur. » (Vidius.) — ὅτε pro ὅ τε, C. — ἀφίησιν, Ald. Frob. Merc. Foës, Paaw, Man. Lind. Chart. Kühn. ἀφίησι, U, de M. Litt. Reinh.

[7] γίνεται, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γίγν. Erm. Reinh. (ut § 28, n. 6 et 7). — ἔχῃ, vulg. Kühn, Litt. ἔχοι, C.

XXX. [1] πρίσηος, CU. — περὶ πρίσιος, in marg. E. — « Quando sit os capitis modiolo auferendum. » Barth. in marg. — κίνδυνος διττὸς ἐν τῷ ἐκπρίειν. Bosq. in marg. — Post πρίσαι add. τὸν, U. — γινώσκειν, vulg. Kühn, Litt. Rutg. γιγν. (ut § 12,) Erm. Reinh.

[2] περιῆς, CEMNU, Ald. Frob. Merc. — Scaliger : « περὶ ἦς (*sic*), scribe πρίῃς. » — « Je ne sais, remarque M. Littré, si c'est d'après Scaliger ou quelques manuscrits que Foës a adopté la leçon πρίῃς, qui est incontestable : le fait est que nos quatre manuscrits et les éditions antérieures à Foës ont περιῆς. » On peut répondre, ce semble, que cette heureuse correction de Scaliger a été indiquée aussi par Martinus (voy. Foës, p. 1338), et que, consignée dans L et à la marge de Merc. en 1588, elle était, dès 1578, introduite par Vertunian dans son texte, d'où elle a passé dans Foës, en 1595, Paaw, en 1616, Man., en 1619, etc. vulg. Kühn.

[3] συμφέρει, vulg. Kühn, Litt. Rutg. ξυμφ.

le reste du régime, alors il est indiqué de purger par les voies inférieures avec un médicament propre à évacuer la bile; après qu'on a été purgé ainsi, la fièvre se dissipe, la tumeur s'affaisse, et la santé se rétablit. Il faut, dans la prescription du remède, prendre indication du tempérament du malade, en se réglant sur l'état de ses forces. (Voy. *Append.* § 12.)

30 (21). (*Manuel opératoire de la trépanation.*) A l'égard de la trépanation, quand il y a nécessité d'y recourir chez le blessé, voici ce qu'il faut savoir : si, ayant entrepris la cure dès le début, vous en venez à trépaner, vous ne devrez pas de prime abord scier l'os jusqu'à la méninge, car il n'est pas bon que cette membrane reste longtemps, dégarnie de l'os, exposée à souffrir; autrement il se pourrait qu'elle finît par devenir fongueuse. (Voy. note 4.) Il y a encore un autre danger à enlever de suite l'os qu'on a scié jusqu'à la méninge, c'est que l'instrument blesse cette membrane pendant l'opération. Aussi devra-t-on, quand il s'en manque de fort peu que la section ne soit complète et que déjà la couronne s'ébranle, discontinuer la trépanation et laisser la pièce osseuse se détacher d'elle-même; il ne peut, en effet, à un os scié ainsi et laissé en place sans en achever la section, survenir aucun accident (voy. notes 6 et 7); car ce qu'on laisse est

(ut § 28, *ad fin.*), Erm. Reinh. — *μήνυγγα*, C. — *πολὺν*, vulg. Kühn. *πουλ.* BCMNU, Littré, etc. — *ἀλλὰ*, vulg. Kühn, Litt. Erm. *ἄλλως*, Martin. *πολλάκις γὰρ* pro *ἀλλὰ*, Reinh.

[4] *τελευταῖον σάπη καὶ διεμύδησεν*, Frob. Merc. Foës, Paaw, Lind. Kühn. — Scaliger : « Scribe *σαπεῖσα διεμύδησεν.* » Cette conjecture, inscrite dans L et à la marge de Merc. est accueillie par Vertun. in text. et Dissand. in trad. Æmil. Portus proposait *ἐσάπη καὶ διεμ.*, correction acceptée par Martin. Chart. de M. et confirmée par EL. (*ἐσάπη τε καὶ διεμ.* Erm.) Maniald corrigeait autrement, *σάπη καὶ διαμυδήση*. Le texte de Vidius était semblable à vulg. : « Tandem putresceret atque hebes fieret. » J'objecterai qu'en général on ne peut pas dire que la méninge *commence* par être *putrescente* et *finit* par être *fongueuse;* c'est plutôt l'inverse : voilà sans doute pourquoi Reinhold croit devoir écrire, *διεμύδησε καὶ τελευτῶσα ἐσάπη*. Déjà Calvus traduisait : « Demum madescit et putrescit. » Mais il y a peut-être mieux à faire : je remarquerai que le texte vulg. n'est autre qu'un changement opéré par Cornar. dans Frob. sur la leçon primitive d'Alde, à laquelle il convient de revenir parce qu'elle s'appuie sur les meilleurs manuscrits : *τελευτῶσά σπη* (*τελευτῶ σάπη*, U) *καὶ διεμ.* BCMNU, Ald. Litt. Rutg. C'est la reproduction de la même pensée qu'on trouve § 24, l. 20. On voit dans U comment *σάπη* est né ici d'une mauvaise lecture des textes.

[5] *ἐκπρίων* pro *ἐκπρίσας*, ELQ'. — *τρῶσαι*, om. L. *καὶ* pro *τρ.* E. — Ante *τὴν μήνιγγ.* add. *τὸ ὀστέον τρώσῃ*, E. — Post *μήνιγγ.* add. *μὴ τρώσῃς*, L.

[6] *ὀλίγον*, Litt. « Cætt. omnes *ὀλίγου*; præfero *ὀλίγον* quod *de meo dedi.* » Ermer. Ce savant se trompe, car depuis Alde qui écrit *ὀλίγου*, je vois Frob. Vert. Merc. Foës, Paaw, Man. Lind. Chart. Kühn, de M. etc., mettre tous le génitif. — *κινέεται*, CEMNU, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. « Les manuscrits et les éditions antérieures donnant l'indicatif, le subjonctif est dû à une correction de Foës ou à quelque manuscrit qu'il avait sous les yeux. » (Littré.) Je trouve qu'Æmil. Portus avait proposé : legend. *κινέηται* : correction passée dans vulg. Kühn.

[7] *διαπρίω τῷ* pro *διαπριωτῷ*, CMNU, Ald. « Il vaudrait mieux, pense M. Littré, lire *οὗ δ.* Cela serait plus exact. » — *ἐπιλελημμένω*, CMU, Ald. : correct. à Cornar. ap. Frob. in *ἐπιλελειμμένω*, vulg. Kühn (inter secandum relicto). *ἐπελελειμμένω*, B. *ἐπελελησμένω* cum *μ* supra *σ*, N. — *πρίσηος*, CU. Lefèvre traduit : « Il ne peult survenir aucun mal à l'os qui est

οὐδέν· λεπτὸν γὰρ τὸ λειπόμενον[8] ἤδη γίγνεται. Τὰ δὲ λοιπὰ ἰῆσθαι χρὴ, ὡς ἂν δοκέῃ ξυμφέρειν τῷ ἕλκεϊ.

Πρίοντα δὲ χρὴ πυκινὰ[9] ἐξαιρέειν τὸν πρίονα τῆς θερμασίης εἵνεκα τοῦ ὀστέου, καὶ ὕδατι ψυχρῷ ἐναποβάπτειν. Θερμαινόμενος γὰρ ὑπὸ τῆς περιόδου ὁ[10] πρίων, καὶ τὸ ὀστέον ἐκθερμαίνων καὶ ἀναξηραίνων, κατακαίει, καὶ μέζον ποιέει ἀφίστασθαι τὸ ὀστέον τὸ περιέχον τὴν πρίσιν ἢ ὅσον μέλλει[11] ἀφίστασθαι. Καὶ ἢν αὐτίκα βούλῃ ἐκπρίσαι τὸ πρὸς τὴν μήνιγγα, ἔπειτα ἀφελέειν τὸ ὀστέον, ὡσαύτως χρὴ πυκινά τε ἐξαιρέειν τὸν πρίονα καὶ ἐναποβάπτειν τῷ ὕδατι τῷ ψυχρῷ.

XXXI. Ἢν δὲ μὴ ἐξ ἀρχῆς λαμβάνῃς τὸ ἕημα, ἀλλὰ παρ' ἄλλου παραδέχῃ ὑστερίζων[1] τῆς ἰήσιος, πρίονι χρὴ χαρακτῷ ἐκπρίειν[2] μὲν αὐτίκα τὸ ὀστέον πρὸς τὴν μήνιγγα, θαμινὰ δὲ ἐξαιρεῦντα τὸν πρίονα σκοπέεσθαι καὶ ἄλλως καὶ τῇ μήλῃ πέριξ κατὰ τὴν ὁδὸν τοῦ πρίονος· καὶ γὰρ πουλὺ[3] θᾶσσον διαπρίεται τὸ ὀστέον, ἢν ὑπόπυόν τε ἐὸν[4] ἤδη καὶ διάπυον πρίῃς, καὶ πολλάκις τυγχάνει ἐπιπόλαιον ἐὸν τὸ ὀστέον, ἄλλως τε καὶ ἢν ταύτῃ τῆς κεφαλῆς ᾖ τὸ τρῶμα, ᾖ[5] τυγχάνει λεπτότερον ἐὸν τὸ ὀστέον ἢ παχύτερον. Ἀλλὰ φυλάσ-

desja sié ny a celuy qui est entier.» Vidius met aussi: «ossi, quod sectum est, et sine sectione relictum, nihil mali, etc.» Ils croient à *deux os;* il n'y en a qu'*un seul;* l'os *laissé en place* n'est pas autre que l'os *scié ainsi qu'il est dit*, c'est-à-dire incomplétement; Calvus l'avait bien compris «in osse *sic* terebrato et relicto malum nullum supervenit.» *διαπριωτῷ* correspond à l'idée exprimée par *ὀλίγου δέῃ διαπεπρίσθαι* et n'a besoin d'aucune négation, puisqu'il n'est pas scié en entier, et *ἐπιλελειμμ.* répond à la phrase *ἐὰν αὐτόματον*, etc.

[8] λοιπ. pro λειπ. Ald. — γίνεται, vulg. Litt. Rutg. γίγν. (ut §§ 26, 29), Erm. Reinh. Le sens chirurgical est que le pourtour de la couronne est rendu assez mince pour se détacher quand il en sera temps, et pourtant suffisant pour pouvoir jusque-là protéger la méninge. Je lis dans Celse : «ut plus in osse propugnaculi cerebrum habeat, quam habiturum fuerit eo exciso.» (VIII, IV.) — ἰῆσθαι, vulg. Litt. Erm. Reinh. ἰᾶσθαι, CU. — τὸ ἕλκει, Frob. Merc. — ἕλκεϊ, Ald. Litt. Rutg. Erm. Reinh. ἕλκει, vulg. Kühn.

[9] πυκινὰ, vulg. Kühn, Litt. πυκνὰ, M, Chart. — πᾶς δεῖ πρίειν, in marg. E. — θερμασίας, CEMNU, Ald. Frob. Vertun. Merc. Man. θερμασίης, Foës, vulg. Kühn, Litt.

[10] ὁ, BMN, Litt. Erm. Reinh. ὁ om. vulg. Kühn. «Motu enim omnia incalescunt. Vid. Aristot. in physic.» Barth. in marg. — μέζον, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Erm. μέζον (ut § 4, 7; § 16, 18; § 25, 5.), Reinh. — ἀμφίστασθαι pro ἀφ. C.

[11] μέλλει, codd. vulg. Kühn, Litt. Reinh. μέλλοι, Rutg. Erm. — βούλει pro βούλῃ, BMN. — ἔπειτα δ', Rutg. Erm. δ' om. codd. vulg. Litt. — πυκινὰ pro πυκνὰ, M.

XXXI. [1] ὑστερίζειν, Foës, Paaw, Chart. Kühn. ὑστερίζων, CEMNU, Ald. Frob. Vert. Merc. Man. Lind. de M. Litt. Erm. ὑστερίζον, Reinh. — ἰήσιος, CU. — M. Littré rappelle que Galien a une glose qui peut-être se rapporte ici : «χαράκτωρι, exacerbato per characterem.» Vidius commente ainsi cette phrase : «Monet Hippocrates ut *serra acutiori* et quæ bene imprimatur, os incidamus : in aliis locis, ubi totum os noluit auferri, solummodo *serra* dixit, non adjiciens *acutiori* sicut hic, ubi pru-

rendu suffisamment mince. (Voy. note 8.) Il faut accomplir ce qui reste à faire pour le traitement comme il paraîtra convenir à la plaie.

On a soin, pendant l'opération, de retirer fréquemment la couronne du trépan, à cause de l'échauffement qu'elle communique à l'os, et de la tremper dans de l'eau froide; en effet la scie du trépan, s'échauffant par son mouvement circulaire, vient, à son tour, échauffer l'os et le dessécher; elle le brûle, et provoque sur le pourtour de la section une exfoliation osseuse plus étendue qu'elle ne doit l'être. Aussi, dans le cas où vous voudriez scier de prime abord l'os jusqu'à la méninge, puis enlever la pièce d'os, vous devrez également et retirer fréquemment la couronne du trépan et la plonger dans l'eau froide.

31 (21 *suite*). (*Indications opératoires suivant les cas.*) Dans le cas où vous n'avez pas entrepris le traitement dès le début, mais où vous l'avez reçu d'un autre, vous trouvant ainsi en retard dans la cure, vous devrez scier l'os immédiatement jusqu'à la méninge avec un trépan aigu (voy. notes 1 et 2), en ayant soin de retirer fréquemment l'instrument afin d'explorer, tant avec la sonde qu'autrement, le pourtour de la voie tracée; car le crâne se sectionne beaucoup plus vite, s'il s'agit de trépaner un os déjà en état de suppuration et pénétré par le pus (voy. notes 3 et 4); souvent aussi il arrive que l'os n'offre pas de profondeur, et cela surtout quand la blessure se rencontre dans

cipit ut totum usque ad membranam excidatur.» Maniald expose la raison de cette pratique : «Serra minus acuta os fere jam purulentum et mollius laceraret potius quam secaret.»

[2] ἐμπρίειν, Foës, Paaw, Lind. Chart. Kühn, de M. ἐκπρ. (ut § 30, 2), CEMNU, Ald. Frob. Vert. Merc. Man. Litt. etc. — Érotien a la glose «θαμινὰ, *frequenter*, in l. *De hæmorrh.*» Eustathe montre que cette expression, qui ne se lit plus dans les *Hémorroïdes* (j'ai expliqué pourquoi, voy. p. 337), se retrouve dans plusieurs traités hippocratiques. (Erot. éd. Franz, p. 180.) — σκοπεῖσθαι, vulg. Kühn, Litt. Erm. σκοπέεσθαι, Reinh.

[3] πολὺ, vulg. Kühn; πουλὺ, BMN, Litt. Rutg. Erm. Reinh. — ὑπόπυον et διάπυον sont rendus : «si *suppuratum* jam et *transpuratum* perforaveris» (Cornar.); «si suppuratum existat et pure madeat» (Foës, Chart.); «quand l'os est *en état* ou *en travail de suppuration*» (Littré), etc. Il me semble qu'Hippocrate reproduit ici la même pensée qu'il a exprimée déjà par ἐμπυίσκεται et διαπυίσκεται, § 4, l. 9, c'est-à-dire l'état de l'os *envahi par la suppuration*, puis *pénétré* et *traversé par le pus*.

[4] ἐήν, Litt. «cætt. ἐήν, quod *de meo emendari* in ἐὸν.» Ermer. C'est une méprise : car déjà on lisait ἐὸν dans Ald. Frob. Vertun. Merc. Foës, Paaw, Man. Chart. Lind. Kühn, de M. etc.; et dans M. Littré ce n'est qu'une faute de typographie qu'il a lui-même corrigée, p. xx de l'*Avertissem.* du t. IV. — MM. Littré et Daremberg rendent ἐπιπόλαιον; «l'os se trouve *aminci*;» Dissandeau : «l'os est fort *délié*;» Lefèvre : «*superficiel* et *mince*.» Il semble qu'Hippocrate veut dire qu'on peut *déjà l'avoir traversé*, sans *pénétrer profondément*, comme on l'a vu, § 27, l. 12 : «summum invenitur.» (Vid.) Je remarque qu'Hippocrate, plus haut, § 8, 7, oppose cet adjectif à βαθύτερον. — ἢ pro ἤ. MN.

[5] ἤ om. BMN. ἤ pro ἤ, C. — τὴν (pro τὸν) πρίονα, U. ἀλλ' ὅπη, vulg. Kühn, Litt. ἀλλ' ἢ ὅπ. Rutg. Erm. ἀλλ' ὅκη, Reinh. — δοκέει, MN (correct. fecit η U). δοκέη (cum ει supra η, C), vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. — πάχιστον, CMNU. πάχυστον, B, Ald. παχύτατον (ut infra), Frob. vulg. Kühn, Litt. etc. — δ' αἰεὶ, Rutg. Erm. δ', om. codd. vulg. Kühn, Litt. Reinh. — πειρᾶσθαι, vulg. Kühn,

σεσθαι χρὴ ὡς μὴ λάθῃς προσβαλὼν τὸν πρίονα, ἀλλ' ὅκη δοκέῃ παχύτατον εἶναι τὸ ὀστέον, ἐς τοῦτο αἰεὶ ἐνστηρίζειν τὸν πρίονα, θαμινὰ σκοπούμενος, καὶ πειρῆσθαι ἀνακινέων τὸ ὀστέον ἀναβάλλειν, ἀφελὼν δὲ, τὰ λοιπὰ ἰητρεύειν ὡς ἂν δοκέῃ ξυμφέρειν τῷ[6] ἕλκεϊ.

Καὶ ἢν[7], ἐξ ἀρχῆς λαβὼν τὸ ἴημα, αὐτίκα βούλῃ ἐκπρίσας τὸ ὀστέον ἀφελέειν ἀπὸ τῆς μήνιγγος, ὡσαύτως χρὴ πυκινά τε σκοπέεσθαι τῇ μήλῃ τὴν[8] περίοδον τοῦ πρίονος, καὶ ἐς τὸ παχύτατον αἰεὶ τοῦ ὀστέου τὸν πρίονα ἐνστηρίζειν, καὶ ἀνακινέων βούλεσθαι ἀφελέειν τὸ ὀστέον. Ἢν δὲ τρυπάνῳ χρῇ[9], πρὸς δὲ τὴν μήνιγγα μὴ ἀφικνέεσθαι, ἢν ἐξ ἀρχῆς λαμβάνων τὸ ἴημα τρυπᾷς, ἀλλ' ἐπιλιπεῖν τοῦ ὀστέου λεπτὸν, ὥσπερ καὶ ἐν τῇ πρίσει γέγραπται[10].

Litt. Ermerins. Scribend. πειρῆσθαι, ut §§ 12, 27.

[6] ἕλκεϊ, Ald. Frob. vulg. Kühn, Litt. Erm. Reinh. ἕλκει, BCM. A partir d'ici il y a beaucoup de confusion dans les manuscrits et de divergence parmi les éditeurs anciens : Vertun. Merc. Dissand. etc. s'arrêtent là, comme MN. C'est là aussi que s'arrête la traduction de Cornarius, et telle elle a été reproduite, sans être complétée, par Marinelli (*Hipp. oper.* Venet. 1619), par Haller (*Artis med. principes*, 1769, t. I), etc. Après ἕλκ. EQ' et Ermer. ajoutent καὶ ἐπιμελεῖσθαι μή τι ἐπικίνδυνον ξυμβῇ. C'est par ces mots que E termine le traité, en mettant τέλος τοῦ περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων Ἱπποκράτους. C interpose ici un premier fragment du traité *Des airs, des eaux et des lieux*, commençant par ὅτι τὸ παχύτατον, etc. (Litt. t. II, p. 38) et finissant par ἕλκος ἐγγένηται (*ib.* p. 48); puis un deuxième commençant par τοῦ δὲ χειμῶνος ψυχροῦ (leg. ψυχρὰ), etc. (Litt. p. 16), et finissant par οὐρέουσιν οἱ λιθιῶντες (Litt. p. 38); après quoi on lit πρὸς τὸν γινόμενον ὀρρὸν dont Coray a révélé l'origine en faisant voir que ces quatre mots n'étaient qu'une lecture vicieuse de la fin de notre § 28; C reprend là la suite du traité des *Plaies de tête*. Dans U, il y a une interpolation semblable, qui commence également par ὅτι τὸ παχ., occupe trois feuillets, et finit par οὖρον οὐρέουσιν οἱ λιθιῶντες πρὸς τὸ γινόμενον ὀρρόν; après quoi on trouve le dernier alinéa du livre des *Plaies de tête*, sans titre ni signe de division. Les éditions d'Alde et de Frob. sont conformes à la disposition de CU, si ce n'est qu'au devant du premier fragment ils ont ταῦτα προσγεγράφθαι τῷδε τῷ βιβλίῳ Γαληνός φησι. Ceci est une erreur de l'annotateur, remarque M. Littré : Galien dit que le traité des *Plaies de tête* avait un *appendice*, mais non que cet appendice était une portion du traité *Des airs, des eaux et des lieux*; cet appendice est aujourd'hui perdu. Enfin au devant du dernier paragraphe, Alde et Frob. mettent : καὶ τάδε τὰ τελευταῖα ὑπό τινος προσγεγράφθαι δῆλον. Dans sa traduction latine, Calvus reproduit à peu près les mêmes interpolations, toutefois

une région de la tête où le crâne est plutôt mince qu'épais. Il importe de vous garder de toute inadvertance dans l'application de l'instrument; c'est dans le point où l'os vous paraîtra être le plus épais qu'on doit toujours fixer le trépan, avec la précaution d'y regarder souvent et d'essayer, par de petits mouvements, d'ébranler la pièce osseuse pour la faire sauter. Une fois qu'elle est enlevée, on achève la suite du traitement comme il paraît convenir à la plaie. (Voy. note 10.)

Dans le cas où, ayant entrepris la cure dès le début, vous voudriez immédiatement scier l'os à fond et le détacher de la méninge, il vous faudra aussi explorer souvent avec la sonde la voie creusée par l'instrument, fixer toujours le trépan sur les points où le crâne est le plus épais, et ébranler le disque osseux dans le but de l'enlever. Si vous avez recours au trépan perforatif (voy. notes 8 et 9), il ne faudra pas pénétrer jusqu'à la méninge dans le cas où, ayant pris le traitement dès le principe, vous en viendrez à trépaner; mais vous devez laisser en place une mince lame osseuse, comme il a été prescrit dans l'opération avec le trépan à couronne.

il ne formule pas d'avertissement comme Alde et Frob. et, omettant le dernier paragraphe de notre traité, il s'arrête en outre plus tôt, en écrivant: «Quin de hominibus ipsis, quod tenuissimum et levissimum humoris inest, deducit;» ce qui correspond à *ἀγει . . . . . τὸ κουφότατον*. (Voy. Litt. II, 34.) Vidius, le premier, a rétabli l'ordre naturel du présent traité, en le restituant intégralement et en élaguant tout ce qui lui était étranger: «In græcis exx. multa interposita hic leguntur, quæ, cum nihil ad rem faciant, omittimus: magis enim referenda videntur ad opus in quo *de morbis renum*, vel ad id in quo *de aere, aqua et locis* tractatur;... atque hæc fortasse sunt de quibus meminit Galeni in proœmio IV *Com. de rat. vict. in morb. ac.* etc.» Lefèvre a reproduit l'ordre de Vidius. Foës confirma cette restitution par son exemple, et depuis lors c'est ainsi que l'ont disposé Paaw, Man. Chart. Lind. Kühn, de M. etc.

[7] *καὶ ἦν*, U, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Reinh. *καὶ* om. Man. Lind. de M. — *ἀφελεῖν*, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Reinh. scribo *ἀφελέειν* ut supra et infra. — *σκοπεῖσθαι*, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Erm. *σκοπέεσθαι* (ut supra) Reinh.

[8] *τὴν*, CU, Litt. Erm. Reinh. *καὶ* pro *τὴν*, vulg. Kühn. — *ἀεὶ*, vulg. Kühn, Litt. Rutg. Erm. *αἰεὶ* (ut supra), Reinh. — *τρεπ.* pro *τρυπ.* C.

[9] *χρὴ*, vulg. Kühn. *χρῇ*, Foës in not. Paaw in marg. Man. in text. Litt. Erm. Reinh. — *πρὸς δὲ*, vulg. Kühn, Litt. *δὴ*, Reinh. *γε*, Rutg. Erm. — *τρυπαῖς*, Ald. vulg. Kühn. *τρόπαις*, Man. *τροπαῖς*, Paaw in marg. Foës propose de lire *τρυπᾷς* ou *τρυπῇς*. M. Littré adopte *τρυπᾷς*, en remarquant que *τρυπαῖς* vient peut-être de l'habitude d'écrire l'*ι* souscrit à côté de la voyelle dans quelques manuscrits. Reinhold préfère aussi *τρυπᾷς*. Rutg. et Erm. écrivent *τρυπῇς* : «Formam doricam exhibui.» Erm. — *ἐπιλειπεῖν* pro *ἐπιλιπεῖν*, C. — *ἐπιλιπεῖν τι*, Rutg. Erm. *τι* om. codd. vulg. Kühn, Litt. Reinh. — *πρίσει*, codd. vulg. Kühn, Litt. Rutg. *πρίσι*, Erm. Reinh.

[10] Post *γ*. add. *ἢν ἐξ ἀρχῆς λαμβάνων τὸ ἡμα πρίεις* (leg. *πρίῃς* ut supra, § 30, l. 2, et § 31, l. 5), CU.

LIBRI DE CAPITIS VULNERIBUS

APPENDIX EX HIPPOCRATE.

§ I. PARS PRIMA.

I. Τῶν ῥηγνυμένων ἐν κεφαλῇ[1] ὀστέων, χαλεπώτατον[2] γνῶναι τὰ κατὰ τὰς ῥαφὰς ῥηγνύμενα· ῥήγνυται δὲ ὑπὸ τῶν βαρέων καὶ στρογγύλων βελέων[3] μάλιστα, καὶ ἐκ τῶν ἐξ ὑπεναντίου φερομένων καὶ μὴ ἐξ ἰσοπέδου. Τὰ δ' ἀπορούμενα, πότερον ἔρρωγεν[4] ἢ οὔ, κρίνειν δεῖ, διαμασᾶσθαι[5] διδόντα ἀφ' ἑκατέρην τὴν σιηγόνα ἀνθέρικον ἢ νάρθηκα, καὶ προσέχειν κελεύειν εἴ τι ψοφεῖν αὐτῷ δοκέει τὸ ὀστέον· τὰ γὰρ κατεηγότα δοκέει[6] ψοφεῖν. Προϊόντος δὲ τοῦ χρόνου, τὰ ἐρρωγότα μὲν ἑβδομαῖα[7], τὰ δὲ τεσσαρεσκαιδεκαταῖα[8] τὰ δὲ καὶ ἄλλως διασημαίνει· τῆς τε γὰρ σαρκὸς ἀπόστασις ἀπὸ τοῦ ὀστέου γίγνεται, καὶ τὸ ὀστέον πελιδν[9], καὶ πόνοι[10], ἰχώρων ὑπορρεόντων· γίγνεται δὲ ταῦτα ἤδη δυσβοηθήτα. — *Coac.* n° 591 (Littré n° 491), Frob. p. 439; Mercur. 486; Foës, 198; Chart. VIII, 881; Lind. I, 572; Littré, V, 696; Ermer. I, 101.

II. Κατὰ χειρουργίην[1] τάδε οὐκ ὀρθῶς· πῦον[2] ἐν ἕλκεϊ ἐνεὸν ἢ ἐν φύματι μὴ γινώσκειν, καὶ τὰ κατήγματα καὶ τὰ ἐκπλώματα μὴ γινώσκειν, καὶ μηλῶντα[3] κατὰ κεφαλὴν μὴ γινώσκειν εἰ τὸ ὀστέον κατέηγε. — *De morb.*

I. [1] ἐγκέφαλος (*sic*), Ald. — κεφαλῆς, Frob. vulg. — τῆς κεφ. Lind. Mack. — ἐν κεφαλῇ, A, Litt. Erm. (quæ lectio latet in Ald. ἐγκέφαλος).

[2] τὸ, add. Kühn. τὸ, om. codd. vulg. Litt. — Voy. *Plaies de tête*, § 16.

[3] M. Daremberg traduit βελέων par *projectiles*, qui est plus restreint que *telis* (Corn. Foës); il s'agit plutôt de *toute arme vulnérante* en général. — Voy. *Plaies de tête*, §§ 4 et 5.

[4] ἐρρωγεν, codd. vulg. Litt. ἔρρωγε, Erm. — ἢ οὔ, Chart.

[5] διαμασάσθαι, AD, Ald. Frob. Merc. διαμασᾶσθαι, Foes, Chart. Litt. Erm. (διαμασᾶσθαι, Lind.) — διδοντα, AD, Frob. Merc. διδόντα, Foës, Chart. Litt. — σιηγ. vulg. Litt. σιαγ. Lind.

[6] δοκέη, D, Ald. Frob. Merc. (δοκείην mut. A. al. man. in δοκέει), δοκέει, Foës, Litt. (Corn. et Merc. traduisent eux-mêmes *videntur*.)

[7] Sic A, Litt. Erm. ἑβδόμη, Chart. Lind. — ζ vulg.

[8] Sic A, Litt. Erm. — *Id.* vulg. — τεσσαρεσκαιδεκάτη, Chart. Lind. γίνεται, vulg. Litt. γίγν. Erm.

[9] Sic vulg. Litt. πέλιον, Lind. M. Littré note que l'accentuation de ce mot est fort irrégulière dans les manuscrits.

APPENDICE DU TRAITÉ DES PLAIES DE TÊTE

EXTRAIT DES ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

§ I. CAUSES, SYMPTÔMES, DIAGNOSTIC ET PRONOSTIC.

1. (*Étiologie, diagnostic des fractures du crâne.*) Parmi les fractures des os de la tête, les plus difficiles à reconnaître sont celles qui se produisent au niveau des sutures. (*Plaies de tête*, § 16.) Le crâne est spécialement fracturé par des armes pesantes et arrondies (voy. *Plaies de tête*, § 14) et par des coups portés directement et non de plain-pied (c'est-à-dire *reçus d'en haut;* voy. *Plaies de tête*, § 13). Dans les cas où l'on doute s'il y a fracture ou non, on établira le diagnostic en faisant mâcher de l'un, puis de l'autre côté, soit de l'asphodèle (*asphodelus ramosus*, Linn.), soit de la férule (*ferula communis*, Linn.), et en recommandant au blessé de bien observer si l'os lui paraît faire quelque bruit; car les os fracturés font entendre un bruit. Avec le temps, les fractures se décèlent, les unes le septième jour, les autres le quatorzième, ou même à un autre terme; en effet la chair se détache de l'os, l'os lui-même devient livide, et la partie douloureuse, par suite de l'afflux des humeurs ichoreuses. Le mal est dès lors difficilement curable. (Voy. *Plaies de tête*, § 28.)

2. (*Diagnostic avec la sonde.*) En chirurgie, c'est commettre une faute contre l'art que de méconnaître la présence du pus dans une plaie ou dans une tumeur, de ne pas

[10] Sic codd. vulg. Litt. — «Illud καὶ πόνοι perinepte se habet, si totius loci structuram respicias.» (Erm. écrit πονέει, *ægrotat.*) Or πονέει appliqué à l'os ne semble pas heureux. — Gardeil traduit : «Il *sort* des matières ichoreuses qui donnent bien du *travail*,» *travail* n'est pas le mot propre, c'est plutôt *douleurs*, lesquelles arrivent précisément parce que les humeurs *ne sortent pas*, mais qu'elles s'*infiltrent* (Littré) et s'accumulent par-dessous, *sanie subterfluente*. Mercuriali traduit, comme Gardeil, *dolores sanie effluente;* notons qu'il copie, en y introduisant une faute, la traduction de Cornarius, qui avait écrit : *dolores sanie affluente*. Foës dit aussi fort bien : *dolores ex saniei influxu*. — γίνεται, vulg. Litt. γίγν. Erm.

II. [1] Sic EH, Litt. Erm. — χειρουργίαν, vulg.

[2] Sic Foës, Chart. Lind. Litt. πόνον ubique E, Frob. Merc. — ἕλκει, Frob. Merc. Foës, Litt. ἕλκεϊ, Lind. Erm.

[3] Sic vulg. Litt. μηλοῦντα, Lind. On peut comparer l'ionisme μηλῶντα avec ἰδρῶντες plus loin, § 25 (Litt. p. 192). Littré et Daremberg traduisent : *en ruginant le crâne;* il s'agit uniquement de l'*emploi de la sonde*, «specillo admoto» (Corn. et Foës). Voy. *Plaies de tête*, § 12. — Sic θ. Litt. Erm. κατὰ, om. vulg.

l. I; Frob. p. 130; Mercur. 99; Foës, 448; Lind. II, 6; Littré, VI, p. 150.

III. Οκόσοισιν[1] ἂν ὁ ἐγκέφαλος σεισθῇ ὑπό[2] τινος προφάσιος, ἀνάγκη[3] ἀφώνους γίγνεσθαι[4] παραχρῆμα[5]. — *Aphor.* VII, 58.

IV. Ὅσοισιν ἂν ὁ ἐγκέφαλος σεισθῇ καὶ πονέσῃ[1], πληγεῖσιν ἢ ἄλλως[2], πίπτουσι παραχρῆμα, ἄφωνοι γίγνονται[3], καὶ οὔτε ὁρῶσιν[4] οὔτε ἀκούουσι, καὶ τὰ πολλὰ θνήσκουσιν. — *Coac.* n° 499 (Littré, n° 489).

V. Ἡ ἀπὸ τοῦ κρημνοῦ[1] κόρη πεσοῦσα, ἄφωνος· ῥιπτασμὸς[2] εἶχε, καὶ ἤμεσεν[3] ἐς νύκτα αἷμα πουλύ· κατὰ τὰ[4] ἀριστερὰ πεσούσης, συχνότερον ἐῤῥύη· μελίκρητον χαλεπῶς κατέπινεν· ῥέγκος[5]· πνεῦμα πυκνὸν, ὡς[6] τῶν θνησκόντων· φλέβες[7] ἀμφὶ τὸ πρόσωπον τεταμέναι· κλίσις[8] ὑπτίη· πόδες χλιροί· πυρετὸς βληχρός[9]· ἀφωνίη· ἑβδομαίη[10], φωνὴν ἔῤῥηξεν· αἱ θέρμαι

III. [1] ὁκόσοις, vulg. ὁκόσοισι, T, Gal. Lind. Bosq. Villebr. Dietz, Litt. — δ' ἂν, vulg. δ' om. CSYB'D'H'M'O', Bosq. Dietz, Litt. ἂν, om. Villebr. οὖν pro ἂν Theoph. in text. ap. Dietz.

[2] Sic codd. vulg. Litt. ἀπὸ, C'. προφάσεος, Bosq.

[3] Sic codd. vulg. Litt. ἀναγκαίη, Bosq. Villebr.— ἄφωνον, C. Galien remarque que, si l'on trouve ἀφώνους dans les manuscrits (comme ici dans vulg.), on lit ἄφωνον dans quelques manuscrits, ce qui est un solécisme. — Villebrune traduit *perdent la voix*, et M. Daremberg *deviennent aphones*; l'*aphonie* s'entend en général d'une maladie du larynx; la *perte de la parole* dépend ici du cerveau.

[4] γενέσθαι, vulg. Dietz. γίνεσθαι, CA'H' L'O', Gal. Litt. γίγν. Villebr. Erm.

[5] M. Littré ne rend pas cette dernière idée : *nécessairement il y a perte de la parole*. Or le propre de la commotion cérébrale c'est de produire des effets *instantanés*, παραχρῆμα, *protinus*, *illico*.

IV. [1] πονέσει, AD, Ald. Frob. Merc.; il faut le même temps que pour le verbe qui précède, πονέσῃ, Foës, Chart. Lind. Litt.

[2] ἄλλως πίπτουσι, παρ. Frob. — Corn. Merc. et Chartier traduisent : *percussis aut alias lapsis*, faisant ainsi un participe de ce verbe. M. Littré dit avec raison que cette ponctuation, suivie dans toutes les éditions, est mauvaise. En effet ἄλλως correspond ici à ὑπό τινος προφάσιος de l'Aphor. VII, 58, qui précède, dans le sens de *ex plaga aut aliaqualibet causa*. Ermerins met bien la virgule après ἄλλως, mais reproduit la traduction défectueuse de Foës, qui n'est plus en rapport avec son texte : *ex plaga doluerit aut aliquo casu, his illico vox deficit*, etc.

[3] γίν. vulg. Litt. — γίγν. Erm. (Voy. *App.* III, 4.)

[4] ὁρῶσι ... θνήσκουσι, Erm. — « L'aphor. VII, 58 et la 499e Sent. des *Coaques*, écrit M. Daremberg (*Œuvr. chois. d'Hipp.* 2e éd. p. 608), sont, à ma connaissance, les seuls passages où il soit parlé de la commotion du cerveau. » La mémoire de ce savant le trompe, comme on le verra par la suite de cet *Appendice*, et, de plus, par la phrase suivante tirée du livre *Des maladies*, I, § 4 : ἢν ὁ ἐγκέφαλος σεισθῇ τε καὶ πονέσῃ, πληγέντος, ἄφωνον παραχρῆμα γενέσθαι ἀνάγκη, καὶ μήτε ὁρᾶν μήτε ἀκούειν. (Littré, VI, 146.) « Si cerebrum tum concussum fuerit, tum alicui ex plaga doluerit, cum illico voce deficere, neque videre neque audire necesse est. » (Foës, p. 447.)

diagnostiquer les fractures ou les luxations, et, tout en explorant le crâne avec la sonde, de ne pas discerner si l'os est fracturé.

3. (*Commotion cérébrale du 1er degré.*) Chez ceux dont l'encéphale a éprouvé une commotion par une cause quelconque, il y a nécessairement perte de la parole sur-le-champ.

4. (*Commotion cérébrale grave du 2e degré.*) Ceux dont l'encéphale vient à éprouver une forte commotion et à être offensé à la suite d'un coup ou tout autrement, ceux-là tombent sur-le-champ, perdent la parole, ne voient plus ni n'entendent plus, et le plus souvent ils succombent. (Voy. *Plaies de tête*, § 15.)

5. (*Cas de commotion cérébrale du 1er degré.*) Une jeune fille, étant tombée d'un lieu escarpé, perdit l'usage de la parole; elle fut en proie à une grande agitation, et vers la nuit elle vomit beaucoup de sang; il s'en écoula plus encore du côté gauche, sur lequel elle était tombée; elle avait de la peine à avaler l'hydromel; râle; respiration pressée, comme celle des mourants; veines de la face gonflées; décubitus sur le dos;

V. [1] Cette observation se trouve reproduite, *Epidem.* VII, 77 (Frob. p. 362; Lind. I, 861; Littré, V, 434; Ermer. I, 687, etc.), où l'on trouve les variantes κνίμου (*sic*), K; κνιμοῦ, FGIJ, Ald. — παισοῦσα, C.

[2] [καὶ] ῥ. Lind. καὶ om. vulg. Litt. — Ermerins dit : «ῥιπίασμὸς, sic Littr. ῥιπίασμον, vulg.» C'est une erreur; car je lis le nominatif dans Frob. Merc. Foës, Lind. etc.

[3] Sic vulg. Litt. ἥμεεν, K, cod. venet. ap. Ermer. — L'aoriste vaut mieux : l'*écoulement qui continua* s'était fait ailleurs.

[4] τὰ, D, Litt. τὰ om. vulg. — M. Littré traduit : «Elle vomit beaucoup de sang, d'*autant plus abondamment qu'elle était tombée sur le côté gauche.*» Je doute que ce soit là le sens; car il n'y a pas un rapport absolu entre ces deux choses; il me semble que la pensée d'Hippocrate peut se rendre ainsi : elle vomit beaucoup de sang; mais il s'en écoula encore plus du côté gauche, sur lequel elle était tombée. Foës écrit à propos d'ἐῤῥύη : «Sanguinis ex nare sinistra profluvium intelligimus, quod ῥύσις crebro apud Hipp. *sanguinis ex naribus effluvium* indicet, ut copiosius in *Œcon.* scribimus.» — Joliet traduit : «Hémorragie plus abondante *par l'oreille gauche*, qui avait porté dans la chute.» Ce détail, qui n'est pas dans le texte, est emprunté à Cornarius, qui écrit : «quum ad *sinistram aurem* impegisset, amplius inde fluebat.» Ceci se trouve, *Epidem.* VII, 77, mais manque dans *Epidem.* V, 55, que nous avons seul à traduire ici.

[5] Sic vulg. cod. venet. Litt. ῥέγχος, C, Lind. M. Littré écrit ῥέγκος, *Epid.* V (ῥέγκουσιν, *Aphor.* VI, 51) et ῥέγχος, *Epid.* VII, où il donne la variante ῥέγκος, CDJK, qui me semble la meilleure leçon, l'autre étant plutôt poétique.

[6] Sic codd. vulg. Litt. ὥσπερ *Epid.* VII.

[7] Sic vulg. Litt. αἱ περὶ τὸ, *Epid.* VII.

[8] Sic vulg. Litt. on lit *Epid.* VII, les singulières variantes qui suivent κλῆις (al. man. κλίσις, C), HIK, cod. venet. κλῆς, FG. κλεὶς al. man. κλίσις, D. (Il ne s'agit pas de *clavicule renversée* mais de *décubitus dorsal.*) — ὑπίη, *Epid.* V et VII. ὕπιος, K. — χλιηροί, vulg. Litt. *Epid.* V et VII. χλιεροί, Erm. — πῇ δὲ χλιηρῇ, K.

[9] Sic codd. vulg. Litt. *Epid.* V. (*Epid.* VII, πολὺς, vulg. πουλὺς, C, Litt.) «Tum vero moneo incertum me prorsus esse num βλιηχρὸς an πουλὺς sit scribendum; nexus cum seqq. fecit ut hoc ultimum præferrem.» (Ermer.) Il me semble, au contraire, que la fièvre a plutôt dû être *bénigne*, puisqu'elle a amené une *issue favorable.*

[10] Sic vulg. Litt. *Epid.* V (ἐδόμη, vulg.

λεπτότερον ἔσχον[11]· περιεγένετο[12]. — *Epidem.* V, 55; Frob. p. 340; Mercur. 160; Foës, 1157; Lind. I, 785; Littré, V, 238.

VI. Ὁ τὴν κεφαλὴν ὑπὸ Μακεδόνος λίθῳ πληγεὶς, ἔπεσεν[1]· τρίτῃ[2] ἄφωνος ἦν· ἀλυσμὸς[3]· πυρετὸς οὐ πάνυ[4] λεπτός· σφυγμὸς[5] ἐν κροτάφοισιν· ἤκουεν οὐδὲν οὐδ' ὅλως[6], οὐδὲ ἐφρόνει[7], οὐκ ἀτρεμέως[8]· ἀλλὰ τῇ τετάρτῃ ἐκινέετο[9]· νοτὶς[10] περὶ μέτωπόν τε καὶ ὑπὸ ῥῖνα[11] καὶ ἄχρις ἀνθερεῶνος· καὶ ἔθανεν. — *Epidem.* V, 60; Frob. 340; Mercur. 160; Foës, 1155; Chart. IX, 346; Lind. I, 786; Littré, V, 240; Ermer. omis.

VII. Ἐπὶ πληγῇ ἐς τὴν κεφαλὴν[1] ἔκπληξις[2] ἢ παραφροσύνη[3], κακόν[4]. — Aphor. VII, 14.

Litt. *Epid.* VII). — φωνὴν, codd. vulg. χωνὴν Litt. — φωνὴν ἐῤῥηξε dictio est Herodotea; lib. I, 85, ἐῤῥηξε φωνήν.

[11] Sic vulg. Litt. λεπτότεραι, CGHIJK, Ald. (λεπτότεραι sine ἔσχον, vulg. Litt. *Epid.* VII).

[12] Sic vulg. Litt. *Epid.* V et VII (περιεγένοντο, K, *Epid.* V et IX. *Epid.* VII. περιεγενέτο, Litt. *Epid.* VII).

VI. [1] καὶ ἔπ. codd. Ald. καὶ om. vulg. Litt. — Cette observation est reproduite *Epid.* VII, 32, où l'on voit que la pierre frappa au-dessus de la tempe gauche et fit une plaie insignifiante, semblable à une égratignure.

[2] Sic codd. vulg. Litt. (τριταῖος, vulg. Litt. *Ep.* VII). Joliet traduit, *le troisième jour, il y eut perte de la parole*, et M. Littré : *le troisième jour, il avait perdu la voix.* Il me semble qu'il s'agit ici d'un phénomène *primitif* : ce ne serait donc pas qu'il eût *paru et commencé* le troisième jour; c'est seulement qu'Hippocrate aurait constaté cet état *à sa visite le troisième jour*. C'est comme dans l'observation précédente (*Append.* V) où, après avoir dit qu'une jeune personne *perdit la parole sur le coup*, il répète que cette perte de la parole *persistait le troisième jour*.

[3] Sic vulg. Litt. ἀλυσμὸς, C (D post ἀλ. addit ἀπορία, ῥιπτασμὸς, ἀμηχανία), J.

[4] οὐ πάνυ λεπτὸς, C, Lind. οὐ πάνυ· λεπτὸς, Litt. λεπτός· οὐ πάνυ σφ. vulg. λεπτὸς om. Chart. « La ponctuation que je suis, dit M. Littré, s'appuie sur le passage parallèle, *Epid.* VII, 32, » et il traduit « *fièvre pas très-forte; léger battement.* » Or, si le σφυγμὸς eût été tout à fait λεπτὸς, il semble qu'on ne l'eût guère remarqué. J'ajouterai que la locution οὐ πάνυ λεπτὸς désigne un *état moyen*, qui, au fond, diffère peu d'οὐ πάνυ σφοδρός, qu'on lit *Ep.* VII, 32.

[5] Sic vulg. Litt. — σφιγμὸς, FGIJK (même variante, *Ep.* VII). — κροτάφοις, vulg. Litt. (κροτάφοισιν, codd. vulg. Litt. *Ep.* VII.)

[6] οὐδόλως, vulg. οὐδ' ὅλω, FIK, Lind. Litt. om. C (*Epid.* VII, om. vulg. Litt.). Ermerins applique ces mots à ἐφρονέε, en retranchant οὐδὲ devant ce verbe, dans le sens de *neque omnino mentis compos erat*. Je préfère le texte vulg. avec la correction de Lind. et Litt. d'après les manuscrits.

[7] ἐφρόνει, vulg. Litt. (*Epid.* VII, ἐφρόνεεν, vulg. Litt. forme ion. qui serait préférable.) Gardeil et Joliet traduisent, *il était dans le délire*, alors il n'eût pas été ἄφωνος. Je crois qu'Hippocrate veut dire qu'*il n'avait pas sa connaissance*, « neque mentis compos erat, » comme cela a lieu après une forte commotion cérébrale.

[8] ἀτρεμέας, vulg. (il y avait peut-être ἀτρεμήσας). — ἠτρέμιζεν, Lind. : ce qui est emprunté à *Epid.* VII. — ἀτρεμέει, Chart. — La vraie leçon paraît être ἀτρεμέως, C. M. Littré suppose ἀτρεμαῖος.

[9] Gardeil et Joliet traduisent : *le quatrième jour, il reprit le mouvement;* mais il ne l'avait pas perdu, témoin ἀλυσμὸς, *jactatio*, οὐκ ἀτρεμέως, *neque quiescebat*. M. Littré dit que les

pieds assez chauds; fièvre modérée; toujours perte de la parole. Enfin, le septième jour, la voix se fit entendre, la chaleur devint tempérée. La malade réchappa.

6. (*Cas de commotion cérébrale du 2ᵉ degré.*) L'individu, blessé à la tête d'un coup de pierre par un Macédonien, tomba sur-le-champ; le troisième jour il n'avait pas la parole (voy. note 2); grande agitation; fièvre assez notable; battement dans les tempes; il n'entendait absolument rien; il n'avait pas sa connaissance et ne pouvait rester en repos; le quatrième jour il était aussi fort agité (voy. note 3): sueurs autour du front, sous le nez et jusqu'au cou; il mourut (le cinquième jour). (Voy. note 11.)

7. (*Signes pronostiques de la commotion.*) Après un coup sur la tête, la stupeur ou le délire sont de mauvais signes.

traducteurs ont tort de rapporter ἐκινέετο au blessé : «Évidemment, dit-il, le sujet de ce verbe est νοῦς;» et il traduit : *mais, le quatrième jour, il survint de la moiteur.* «Vehementer dissentio : Littreus certe probare debuerat formulam νοῦς ἐκινέετο esse probabilem, quod non credo.» (Ermer.) Je doute que ce soit le véritable sens : on ne voit pas d'opposition entre ce qui précède et cette phrase où *mais* fait assez triste figure. Je pense qu'ici ἐκινέετο est le complément d'οὐκ ἀτρεμέως, *non quiescebat, sed movebatur;* et alors ἀλλὰ a sa raison d'être. — Post τῇ addunt δὲ, DFGH IK, ce qui me porte à croire que le texte primitif était : οὐκ ἀτρεμέως, ἀλλὰ ἐκινέετο· τῇ δὲ τετάρτῃ νοῦς κτλ. C'était la sueur de l'agonie, arrivant le quatrième jour; la mort eut lieu le cinquième. Le tableau est complet. J'ajoute, en faveur de mon interprétation, que, dans Morgagni (de sedib. et caus. morb. lett. LI, c. IV), on trouve ceci : «Le blessé ... *se remuait*, c'est-à-dire il *avait des convulsions.*» D'après la bonne interprétation de Valesius (Comment. in l. V et VII, Epidem. n° 56), symptômes qui sont presque ceux du jeune homme de l'obs. 1.

[10] Sic vulg. Litt. (*Epid.* VII. ὀσῖις, codd. Ald. Frob. Merc. C'est Foës qui a corrigé cette faute d'après *Epid.* V, comme il l'explique fort bien p. 1219.)

[11] ῥῖνα, CFG, Ald. Frob. Merc. ῥῖνα, Foës, Chart. Lind. Litt. — ἄχρις, vulg. Litt. ἄχρι, C, Erm. (Pro ἔθανεν, *Epid.* VII hab. πεμπταῖος ἐτελεύτησεν; terme fatal qui dénote l'intensité de la commotion par la rapidité de la mort; Hippocrate ne parle pas de fracture du crâne chez le blessé.)

VII. [1] Sic vulg. Litt. ἐν τῇ κ. Villebr. cum Damasc. — De Mercy traduit πληγῇ par *plaie de tête*, Gardeil *blessure*, Villebrune *capite vulnerato*, etc. Je crois préférable de traduire ici par *ictus* avec Calvus, Foës, Gadald. Bosq. Erm.; *coup sur la tête*, Villebr. Littr. Daremb. en raison même de l'étymologie : de πλήσσω, *percutio, ferio* (πληγή, *ictus;* Gorris, *Defin. med.* — Om. Foës in *Œcon.*)

[2] «*Stupor* cum Constantino, vel *torpor* cum Celso. Male vertitur a nonnullis *apoplexia.*» (Villebr.) — J. Heurn. dit très-bien : «*Stupor* in quo sensus et motus percellitur.» — ἤτοι ἔκπλαξις, Theophil. ap. Dietz, *Schol. in Hipp.*

[3] «*Delirium*, in quo morum et verborum absurditas.» (J. Heurn.)— ἢ παραφ. om. Magnol. in marg. «Les effets de la contusion du crâne s'annoncent par de la stupeur *souvent* et le délire *quelquefois*. Le premier symptôme arrive au moment de la percussion; le second ne se manifeste qu'après quelques jours.» (Guerbois, *Chirurg. d'Hipp.* p. 327.)

[4] Omis. apograph. ap. Galen. : mais alors ce ne serait plus que la répétition de l'*Aphor.* VII, 24; aussi Galien dit-il qu'il faut sous-entendre ce mot quand il manque. — «Si le cerveau a souffert, écrit Théophile (ap. Dietz, p. 524), ce n'est pas seulement κακὸν, *malum*, c'est θανατῶδες, *lethale.*» Or Hippocrate, en se

VIII. Ἐπὶ ὀσλέου[1] διακοπῇ, παραφροσύνη[2] [ἢ ἔκπληξις[3]], ἢν κενεὸν λάβῃ[4]. — Aphor. VII, 24.

IX. Ὁκόσοισιν ἂν ὁ ἐγκέφαλος διακοπῇ[1], τουτέοισιν[2] ἀνάγκη πυρετὸν καὶ χολῆς[3] ἔμετον ἐπιγίγνεσθαι[4]. — Aphor. VI, 50.

X. Οἷσιν[1] ὁ ἐγκέφαλος τιτρώσκεται, πυρετὸς ὡς ἐπιτοπολὺ καὶ χολῆς[2]

tenant dans une juste réserve, est resté dans le vrai; mais Théophile va trop loin; car les cas de stupeur et même de délire ne sont pas tous mortels.

Nota. Je remarquerai que les *Aphor.* VII, 14, et VI, 50, ont leur source dans *Epidem.* V (Foës, n°s 96 et 97; Littré, n° 97) et *Epidem.* VII (Foës, n°s 37, 38 et 39; Littré, n° 35), etc.

VIII. [1] Sic codd. vulg. Litt. *ὀσλέων*, Q. — *διακ.* vulg. Litt. (C'est l'expression d'Hippocrate; voy. *Vuln. cap.* §§ 9 et 11.) *παρακοπῇ*, QYB'G'I'O'. — Notons qu'il ne s'agit point ici d'un os en général, mais de ceux du crâne (rappelons qu'Hippocrate désigne le *crâne* par *ὀσλέον Vuln. cap.* Procem. not. 1. — *ὀσλέου δὲ διακοπὴν εἰπὼν, τοῦ κρανίου μέμνηται.* Theophil. ap. Dietz, p. 528), ni d'une blessure quelconque, mais d'une *plaie pénétrante.* Voy. note 4.

[2] Marinus lisait autrement les aphor. 24 : *ab ossis persectione, mentis alienatio;* 25, *Si ad usque vacuum pervaserit, a medicamenti haustu convulsio, lethale.* Galien ne conteste pas que la seconde sentence ne soit conforme à l'esprit d'Hippocrate, qui regarde partout comme dangereux le spasme suite d'évacuations excessives; mais il objecte, avec raison, que la première est fausse; car il n'est pas vrai que la section d'un os quelconque produise le délire.

[3] «Rien, dans le *Comment.* de Galien, écrit M. Littré, n'indique qu'*ἔκπλ.* ait figuré dans le texte.» *ἢ ἔκπλ.* om. vulg. Litt. Daremb. — Je remarquerai que cette leçon est plus conforme aux faits cliniques (les plaies de tête pouvant produire l'un ou l'autre de ces deux symptômes) et à l'Aphor. VII, 14, et se trouve appuyée par vingt-quatre manuscrits et déjà admise par Theophil. Calvus, Bosq. Foës in *var.* Dietz, Ermer. etc. Villebrune, qui la rejette dans son édit. gr.-lat. des aphor., l'admet dans sa traduction française. — *παραφ. ἢ* (*καὶ* D', Dietz, Theophil. *bis* in text. cod. ambros.) *ἔκπληξις*, FGIJKI'N'T. Cod. Vatic. ap. Foës, p. 1268; cod. ambros. ap. Dietz, cod. voss. ap. Erm. — *ἔκπλ. ἢ* (*καὶ* HA'H'M'W') *παραφ.* QSB'C'G'L'. — *ἔκπλ.* pro *παρ.* Magnol. in marg.

[4] Sic vulg. Litt.; om. Ermer.: ce qui le rend passible des mêmes reproches que Marinus. Voy. not. 2. — *εἰς* (*ἐς*, Dietz) *κενὲον*, A'D'L'M'. — *ἐς* (*εἰς*, Q) *κενὸν*, B'G'. — *εἰς* (*ἐς*, YWO'; *εἰ*, I) *κενεῶνα*, FGJKSI'N'T'W', cod. Vindob. medic. ap. Dietz, cod. voss. ap. Erm. — *ἐπικενεῶν ἀνάβῃ* (*sic*), H. — *λάβοι*, A'. — Les anciens admettaient dans le crâne un *espace vide* autour de l'encéphale : «La dure-mère, dit Galien, tapisse le crâne, et le cerveau, pendant sa dilatation et sa contraction, se rapproche et s'éloigne d'elle dans l'*espace vide qui existe entre eux.*» (*Oribas. anatom. ex Galen.* ed. Dundas, p. 8; Oribase, gr.-fr. Daremberg et Bussemak. III, 277.) Théophile (*Schol. in Hipp. et Gal.* éd. Dietz, II, 528) dit que c'est là que réside l'*esprit vital*, *τὸ ψυχικὸν πνεῦμα.* — De Mercy et Guerbois

8. (*Plaies pénétrantes du crâne.*) A la suite d'une division des os [du crâne], il survient du délire [ou de la stupeur], si la plaie pénètre dans le vide (*intérieur du crâne*). (Voy. notes 1 et 4.)

9. (*Complications des plaies du cerveau.*) Chez ceux dont l'encéphale est atteint de plaie, il surviendra nécessairement de la fièvre et des vomissements de bile.

10. (*Pronostic des complications des plaies du cerveau.*) Chez ceux dont l'encéphale a

ajoutent après l'aphor. [θωρακῶδες]: ce serait faire double emploi avec *Aph.* VII, 15. Galien *De us. part.* «Ceux qui prétendent que *le crâne est le moule de l'encéphale* paraissent ignorer qu'il *existe un espace entre l'encéphale et la dure-mère* «cavité de l'arachn.; Daremb.: non, c'est *du vide*), ὅτι τῆς σκληρᾶς μηνιγγὸς ἀφεστήκασιν αὐτός, et que cette membrane, si elle est en contact avec le crâne, n'y adhère pas.»

Ajoutons: je lis dans Morgagni (de sedib. et caus. Morb. l. LI, c. xi): «Duret indique combien le cerveau est plus exposé à la commotion, si par hasard il a perdu sa turgescence qui occupait *tout le crâne*. Mais, comme Fallope (*De vulner.* c. xii), de même que Fernel (*Pathol.* l. VII, c. viii), admettait cette turgescence dans les pleines lunes, de même il affirmait qu'il *est très-vrai que, quand il n'y a pas de pleine lune, le crâne n'est pas entièrement rempli par le cerveau, mais qu'il existe quelque espace, etc.* ... Je me souviens, ajoute Morgagni, de n'avoir pas vu *une fois* le crâne rempli par le cerveau, du moins également, sur tous les individus; ... mais je n'ai jamais fait attention si *cette différence répondait aux phases de la lune.*» (Trad. fr. par Desormeaux et Destouet, t. VIII, p. 227, 1823.)

IX. [1] Théophile dit qu'Hippocrate entend par δυσκρασίαν une plaie profonde. Les Scholies rapportent (Dietz, p. 512) et Henri. rapporte: «il est indigestion ainsi nommée.» Les accidents sont, en général, proportionnés à la *profondeur* et à l'*étendue* de la plaie. — Post δυσκρ. add. ἢ ἐμφράξιν. H: *quae lectio optima* (Villebr.) — «*Quod est glossema*, unde male hanc vocem in ipsum textum vocavit novus editor Parisiensis.» (Bosquill.)

[2] Sic codd. vulg. Litt. τοιοῦτον. Erm. — ἐνίοτε. codd. vulg. Litt. ἐνίοτε, Bosq. Villebr. in not. «Aliud est quod fit *saepe*, aliud quod *semper ex necessitate*: sic foret falsus aphor.» (Villebr.); et il substitue τὰ πολλά à ἐνίοτε. — Hippocrate entend, je crois, qu'il peut survenir l'une ou l'autre de ces complications; καὶ est ici dans le sens d'ἢ. Voy. *Epid.*, V, 97 et surtout *Epid.* VII, 35.

[3] L'Académie de chirurgie s'était beaucoup occupée des plaies de tête dans leurs rapports avec les affections du foie et les vomissements bilieux. On voit, dit M. Daremberg, que cette grande question n'était pas nouvelle dans la science.

[4] ἐπιγίγν. Lind. Littr, Villebr. Erm. — ἐπιγίν. vulg. Litt. — ἐπιγίν. HK[illegible] et sic Bosq. Dietz, Theophil in text.

X. [1] [illegible] Chart. Lind. Mack. — [illegible]. vulg. Litt. Erm. Ce qui fait [illegible] avec les [illegible] ou qui [illegible] et qui [illegible]. — [illegible] Mack. Lind. Litt. [illegible] par une faute d'interprétation [illegible] dans Kühn.

[2] Voy. [illegible] — ἐπιγίγν. Erm. [illegible] ἐπιγίν. Litt.

ἔμετος ἐπιγίγνεται καὶ ἀποπληξίη[3] σώματος· καὶ ὀλέθριοι οἱ τοιοῦτοι[4]. — Coac. n° 500 (Littré, n° 490).

XI. Ὅσοι ἐκ τρώματος ἀκρατέες[1] γίγνονται[2] τοῦ σώματος, πυρετοῦ μὲν ἐπιγενομένου χωρὶς ῥίγεος[3], ὑγιάζονται· μὴ γενομένου, ἀποπληκτικοὶ[4] γίγνονται[5] τὰ δεξιὰ ἢ τὰ ἀριστερά. — Coac. n° 477 (Littré, n° 467).

XII. Ἐπὶ ὀστέου[1] ψιλώσει[2], ἐρυσίπελας [κακόν][3]. — Aphor. VII, 19.

XIII. Ἐπὶ τρώματι[1] σπασμὸς[2] ἐπιγενόμενος, θανάσιμον[3]. — Aphor. V, 2.

[3] M. Daremberg traduit : « *apoplexie* de tout le corps. » Ceci, dans le langage moderne, donnerait une fausse idée de la doctrine hippocratique. Les anciens avaient ici en vue non la nature du mal (*épanchement sanguin*), mais ses effets (*sidération nerveuse, paralysie*). Le passage suivant de Galien, qui paraît avoir échappé aux interprètes, ne peut laisser aucun doute à cet égard : « Quand tous les nerfs du corps ont perdu ensemble leur fonction, c'est-à-dire le sentiment et le mouvement, l'affection se nomme *apoplexie*, ἀποπληξία ; si celle-ci attaque l'un des deux côtés, droit ou gauche, on l'appelle *paralysie*, παράλυσις, de la partie sur laquelle elle s'est fixée, que ce soit la droite ou la gauche. » (*Loc. affect.* l. VI, c. XIV ; Basil. gr. III, 281 ; Chart. VII ; Lacuna, Epitom. p. 746, Basil. 1551, etc.) Celse lui donne le nom de *nervorum resolutio*, l. VIII, c. IV. — Voy. plus loin, § 11, n. 4.

[4] Cette sentence se retrouve *De morb.* l. I, c. IV : ἢν δὲ τρωθῇ (ὁ ἐγκέφαλος), πυρετόν τε ἐπιγενέσθαι καὶ χολῆς ἔμετον, καὶ ἀπόπληκτόν τι τοῦ σώματος γενέσθαι, καὶ ἀπολέσθαι (ἀνάγκη). « Si vero sauciatum fuerit cerebrum, febrem necesse est supervenire et bilis vomitum, et aliquam corporis partem sideratam fieri, ac perire. » Cornar. (Lind. II, 4 ; Foës, 447.) Oribase établit (XLVI, 20) que, « dans l'inflammation de la méninge, il y a, outre la tuméfaction douloureuse et la rougeur, une fièvre aiguë, des vomissements de bile, le délire et des convulsions. » (T. IV, p. 174.)

XI. [1] « *Capitis vulnera*, quæ nervorum principium attingunt, ad motum impotentiam faciunt, unde et partium syderationes et resolutiones contingunt. » (Foës.)

[2] γίγν. (ut *App.* § 3, l. 2 ; § 4, l. 2 ; § 9, l. 2, etc.) Erm. — γίν. vulg. Litt.

[3] « Febris in *capitis vulneribus*, cum alioqui *admodum suspecta sit* (ut Hipp. *Prorrhet.* II), interdum tamen præsidio est, præcipue si humorum aut viscerum vitio minime contingat, quod hic χωρὶς ῥίγεος dicitur. » (Foës.)

[4] ἀποπλ. « pro *paraplecticis* dicitur et iis qui partium syderatione laborant. » (Foës.) — Voy. *App.* § 10, l. 3.

[5] γίγν. (voy. § 11, l. 1), Erm. — γίν. vulg. Litt.

XII. [1] Voy. ci-dessus, § 8, 1. C'est surtout pour la dénudation du crâne que la complication d'un érésipèle est fâcheuse, en raison des accidents qu'il provoque du côté non-seulement du cerveau, mais encore de l'appareil digestif.

[2] Sic vulg. Theoph. in text. Litt. ψιλώσει, Dietz. ψιλώσι, Q, Erm. ψιλώσιι, Villebr. (Voy. *Jusj.* n. 22.)

[3] « Nam a tam acri sanguine gigni caro nequit. » (J. Heurn.) — κακόν, omis. vulg. Gal. Plantius, Bosq. Villebr. Litt. Erm. Mais alors on fait dire à Hippocrate que l'érésipèle est un accident ordinaire de la dénudation des os, ce qui est contraire à la plus simple expérience et à la propre observation hippocratique (*Vuln.*

été blessé, il survient généralement de la fièvre, des vomissements de bile, et une paralysie du corps (voy. note 3), et les malades succombent.

11. (*Pronostic de la paralysie traumatique.*) Ceux qui, à la suite d'une blessure, deviennent impuissants de tout le corps peuvent recouvrer la santé, s'il survient une fièvre sans frisson; s'il n'en survient pas, ils seront frappés de paralysie du côté droit ou du gauche.

12. (*Complications diverses.* — 1° *Érésipèle.*) A la suite de la dénudation du crâne, l'apparition d'un érésipèle [est un mauvais signe]. (Voy. *Plaies de tête*, § 27.)

13. (2° *Spasme traumatique.*) Le spasme survenant à la suite d'une blessure est ordinairement mortel.

cap. § 28); Hippocrate entend que c'est un *mauvais signe.* Nous dirons avec Galien : « C'est surtout dans cet aphorisme qu'il faut admettre *κακόν*, » et avec Bosquillon : « *κακόν* subaudiri debet : nam tota hac sectione sermo est de symptomatibus quæ, cum superveniunt in morbis, *malum* portendunt. » — *κακόν* add. QSA'B' C'D'G'L'M', Heurn. Lind. Lorry, Dietz, Theophil. in text. (Nathan id agnoscit cum quibusdam Græcis, Villebr.) Daremb.

XIII. [1] *τρώμ.* Frob. Merc. Foës, Lind. Bosq. Lorry, Villebr. Dietz, Litt. Erm. — *τραύμ.* YWC'H'O', Gal. (Bas. gr. V, 285), Heurn. Plantius, Chart. — *τρήματι*, cod. Coradi ap. Dietz. — *ζώματι*, Heurn. in marg. (*σώμ.* leg?) — Théophile, notant que des manuscrits portent *τραύματι*, et d'autres *τρώματι*, dit que chacun de ces mots signifie bien une *solution de continuité*, mais que celle des chairs s'appelle proprement *τραῦμα*, et celle des nerfs *τρῶμα* ou *νύγμα* (voy. Dietz, II, 439). On s'étonne d'une pareille ignorance dans un scholiaste grec qui ne sait pas que *τρῶμα* n'est que la forme ionienne du mot vulg. *τραῦμα* et qu'ainsi leur signification est identiquement la même. « Hippocrate et les anciens, dit Étienne, nommaient *τραῦμα toute solution de continuité;* les modernes donnent un nom à chaque espèce, suivant les parties; ils disent *ἕλκος* pour les chairs, *κάταγμα* pour les os, *νύγμα* pour les nerfs. » (Voy. *Vuln. cap. Proœm.* not. 2.)

[2] Est-ce bien *convulsions*, comme traduisent Villebrune, Gardeil, de Mercy, etc.? Je sais que Foës et Cornarius, avec l'ensemble des interprètes, mettent *convulsio;* mais le latin n'a pas le même sens. Je dirai avec Guerbois : « Rien de plus fréquent que de voir des blessés, atteints de plaies graves, présenter des symptômes *de convulsions*, et cependant échapper à la gravité de ces symptômes; . . . il est probable qu'Hippocrate entend parler ici du *tétanos.* Dans ce cas, je pense qu'il a raison. » (*Chirurg. d'Hipp.* p. 91.) Il semble que la première interprétation a inspiré cette *Coaque :* *ἐπὶ τρώματι σπασμὸς ἐπιγενόμενος, κακόν*, n° 506 (Littré, n° 496); et la seconde, cette autre : *σπασμὸς ἐπὶ τρώματι, θανάσιμον. Coac.* n° 355 (Littré, n° 349). On est porté à croire qu'ici le *spasme* s'entend réellement du *tétanos*, quand on voit dans Hippocrate qu'il complique parfois les luxations avec issue des os, *Artic.* § 63, et, en particulier, soit les luxations du pied avec perforation de la peau, *Mochlic.* § 33, soit celles des phalanges des doigts avec plaie, *Artic.* § 67; qu'il paraît tenir à une tension des parties, *Mochlic.* § 33 et *Artic.* § 67; qu'il est souvent causé, tantôt par des brûlures, *Artic.* § 11; tantôt par l'action du froid, *Artic.* § 63; *Aph.* V, 20. (Voy. aussi Littré, V, 553; 589, 591, etc.)

[3] *θανάσιμον*, Gal. vulg. Litt. Theophil. in text. (*θανατῶδες*, Villebr.) *θανάσιμος*, L', Bosq. Dietz. — En médecine, les axiomes ne sont guère absolus. Galien dit avec raison : « Spasmum qui fit ex vulnere *θανάσιμον*, *exitiosum* esse dicit Hippocrates non tanquam ex

XIV. Ὁκόσοισιν ἂν[1] σφακελισθῇ[2] ὁ ἐγκέφαλος, ἐν τρισὶν[3] ἡμέρῃσιν ἀπόλλυνται· ἢν δὲ ταύτας διαφύγωσιν[4], ὑγιέες γίγνονται[5]. — Aphor. VII, 50.

XV. Ἐπὶ[1] σφακελισμῷ ἀπόσλασις[2] ὀσλέου[3]. — Aphor. VII, 78.

XVI. Τῶν δὲ ἐν τῇ[1] κεφαλῇ τρωμάτων θανατωδέσλατα μὲν τὰ ἐς τὸν ἐγκέφαλον, ὡς καὶ προγέγραπλαι· δεινὰ δὲ καὶ τὰ τοιαῦτα πάντα, ὀσλέον ψιλὸν μέγα, ὀσλέον ἐμπεφλασμένον[2], ὀσλέον κατερρωγός· εἰ δὲ καὶ τὸ σλόμα τοῦ ἕλκεος σμικρὸν εἴη, ἡ δὲ ῥωγμὴ[3] τοῦ ὀσλέου ἐπὶ πουλὺ παραμείνοι[4] ἐπι-

necessitate ac semper, sed crebro admodum mortem adferentem.» Aussi Théophile écrit-il : «θανάσιμον ἤτοι ἐπισφαλές, lethale scilicet *periculosum*.» De là aussi la variante *κακόν*, C'.

XIV. [1] «Vulgo ἂν abest.» Ermer. En effet il manque dans Frob. Merc. Foës, Chart.; mais ἂν se lit dans QSA'B'G'L'M', Heurn. Plantius, Scheffler, Lind. Lorry, Bosq. Dietz, de M. Litt. etc. — οὖν pro ἂν, Theophil. ἤν, C'. — ὁ ἐγκέφ. σφακ. H'.

[2] Galien remarque que, dans le livre des *Fractures* et celui des *Articulations*, Hippocrate applique aux os σφακελίζειν, *siderari*, dans le sens de *corrumpi* et *omnino vitiari*; mais qu'ici le *sphacèle du cerveau* doit s'entendre non de la gangrène complète de l'organe, ce qui amènerait nécessairement la mort, mais de l'état de *gangrène imminente* ou *incomplète* qui est encore susceptible de guérison. Est-ce bien là l'explication vraie? J'en doute. Je suis porté à croire, touchant la *nature* du mal, que ce n'est pas toujours une gangrène, qu'il s'agit en général d'une altération inflammatoire du cerveau, souvent dyscrasique (*De morb.* II, §§ 5 et 20, III, 4) parfois avec apparence gangréneuse (*Morb.* II, § 23), et pouvant se compliquer de fracture et de carie du crâne (*Morb.* II, § 24, *Coac.* n° 187 [Littré, n° 183], *Aphor.* VII, 50) ou de nécrose (*Aph.* VII, 7, 8). Quant à la *curabilité* du mal, la principale condition c'est qu'il soit circonscrit et plus ou moins superficiel, comme on peut le voir dans les accidents traumatiques : «Des faits nombreux attestent qu'une contusion détermine quelquefois l'inflammation des méninges et du cerveau lui-même *dans le lieu seulement qui a été contus.*» (Boyer, *Malad. chirurg.* 1818, V, 117.) On peut consulter aussi à cet égard Morgagni (*De sedib. et caus. morb. ep.* LI, n°s 2 et 3), Pott. (*Œuvr. chir.* t. I, s. 2), etc.

[3] Sic vulg. Litt. τρισί, Bosq. Dietz, Erm. (ἑπλά, Villebr. : supputation tirée de *De morb.* l. II). Cet aphorisme me semble trop absolu : je vois ailleurs que le patient peut succomber en trois jours, mais aussi dépasser sept jours (*Morb.* II, 20), qu'en général, la mort a lieu promptement (*Morb.* III, 4), et que ce terme fatal arrive tantôt le troisième ou le cinquième jour (*Morb.* II, 5), tantôt le troisième ou le septième jour (*Coac.* n° 187).

[4] Sic codd. vulg. Dietz, Theoph. in text. Litt. διαφεύγωσι, Villebr.

[5] γίν. vulg. Litt. γίγν. B'. Theoph. in text. Lind. Lorry, Villebr. de M. Erm. (Voy. *App.* § 11, l. 1.) — La 187e *Coac.* (Littré, n° 183) ajoute des détails importants que voici : ἐγκεφάλου σφακελίσαντος, οἱ μὲν ἐν τῇσι τρισὶν ἡμέρῃσιν, οἱ δὲ ἐν τῇσιν ἑπλὰ τελευτῶσι, ταύτας δὲ διαφυγόντες σώζονται· οἷσι δ' ἂν τμηθεῖσι τῶν τοιουτέων διεσληκὸς εὑρεθῇ τὸ ὀσλέον, ἀπόλλυνται. «Ceux dont le cerveau s'est *sphacélé* meurent les uns en trois jours, les autres en sept; ceux qui passent ce terme réchappent; quant à ceux de ces malades chez qui, après une incision, on trouve l'os disjoint, ils succombent.»

XV. [1] (Aphor. omis. Villebr. Dietz) σφακελῷ, vulg. Litt. Erm. σφακελισμῷ, H, Gal. in aph. et in text. Merc. in marg. Heurn. Plantius, Chart. Scheffler, Lind. Bosq. Lorry, de M. etc. — Galien remarque judicieusement

14. (3° *Sphacèle du cerveau.*) Ceux dont l'encéphale est frappé de *sphacèle* (voy. note 2) succombent en trois jours ; s'ils dépassent ce terme, ils peuvent guérir.

15. (4° *Nécrose.*) A la suite du sphacèle il y a élimination de l'os.

16. (*Remarques générales sur le diagnostic, le pronostic, les crises, etc.*) Des plaies de tête, les plus funestes sont celles qui pénètrent dans l'encéphale, comme il a été déjà expliqué. Ce sont aussi des accidents tous redoutables qu'une large dénudation du crâne (voy. *App.* § 12), un enfoncement de l'os ou une fracture. Si l'ouverture de la plaie

qu'Hippocrate, il est vrai, ne spécifie pas s'il s'agit du sphacèle de l'os ou de celui des chairs adjacentes, mais que la chose est vraie dans les deux cas. Ainsi Villebrune aurait tort de trancher la question exclusivement dans un sens, *sphacèle des chairs*, et M. Daremberg dans l'autre, *sphacèle de l'os.*

[2] Sic codd. vulg. Litt. *ἀποσθάσηες* (*sic*) *ὀστέων*, C. — Villebrune, Gardeil, de Mercy, etc. traduisent *carie de l'os.* — «Sine ullo dubio Hippocrates docuit *sideratione*m (*necrosin* hodie dicimus) ossis consequi ejus abscessum, id est *exfoliationem*, uti nostri temporis medici dicunt.» (Ermer.) — *Os eximitur.* (Heurn.)

[3] «Hic quoque subaudiendum est *ἐπιγίνεται*, *supervenit.*» (Galen.)

XVI. [1] *τῇ*, DGHIJK, *ρ.* Ald. Litt. — *τῇ*, om. vulg. Kühn. — *τρομάτων*, Ald. — Voy. *App.* §§ 8, 9 et 10. — *δὲ* pro *μὲν*, codd. Voss. ap. Erm.

[2] *ἐμπεπλασμένον*, codd. Voss. ap. Ermer. vulg. Kühn (d'*ἐμπλάσσω*, *infarcio;* Cornar. Merc. et Chartier traduisent *infarctum*). — *ἐγκεκλασμένον*, ed. Morelliana (d'*ἐγκλάω*, *infringo*) «*introreclinatum* dixit Calvus. Quidam codd. *ἐγκεκλασμένον* habent, parum accommodate.» (Foës, in *not.* 99.) — Opsopœus a proposé *ἐμπεφλασμένον*, que Foës approuve («*ἐμπεφλ.* legendum existimo, ut idem significet quod *ἔσω πεφλασμένον*, quo modo loquitur Hipp. lib. de *Vuln. cap.*, et *medium desidens*, ut loquitur Celsus, ac *depressum* et *intro cedens* indicat.» Foës) et que Littré trouve excellent : leçon dejà inscrite dans Lind. de M.

[3] Sic vulg. Litt. (voy. *Vuln. cap.* § 6, n. 4.)

ῥογμή, HJU, Ald. — *πουλὺ*, Lind. Mack. de M. — *πολὺ*, vulg. Kühn, Litt. Erm. ce qui fait disparate avec l'ionisme de ce fragment.

[4] *παραμείνοι*, vulg. Kühn, de M. *παραμείνει* cod. Voss. ap. Erm. *παραμένοι*, D. Ici plusieurs difficultés se présentent : «Quod, écrit Foës, hic fissuram *ἐπιπολὺ παραμένειν longius permeantem ac pertingentem* dicit Hippocrates, *ἐκὰς ἐοῦσαν τοῦ ἐρρωγότος ὀστέου* l. *De vuln. cap.* posuit. Etsi hic subaudiri potest *quæ diutius perdurat* et *curantem latet.*» Et il met : *longe pertingat*, comme l'entendent après lui Gardeil, de M. Daremb. etc. M. Littré conteste qu'on puisse conserver ce verbe avec la signification que lui attribue Foës, et il croit devoir lui substituer *παρατείνοι* qu'adopte Ermer. ; il avoue toutefois que ce dernier verbe n'a pour lui aucun manuscrit et même qu'on ne le rencontre à l'actif pour signifier *s'étendre* que dans Strabon et Josèphe. Que le texte se prête mal à la version de Foës, soit ; mais que, pour cela, il faille le changer pour les mettre d'accord, voilà ce que je ne puis admettre : car enfin est-ce bien là le sens ? Je remarquerai que Cornar. Opsop. Mercur. et Chart. s'accordent à traduire, *aliquandiu permanserit*, et je crois qu'ils ont raison : il s'agit, selon moi, de ces fractures qu'Hippocrate nomme *latentes*, *οὐ φαινομένας* (*Vuln. cap.* § 12), qui, dit-il, «ne sont visibles ni sur le coup ni dans les premiers jours où cela serait le plus utile» (*ib.* § 6) ; de telle sorte, qu'on «ne peut les constater par l'inspection visuelle, *μήτ' ὅλως ὁρέων δύνῃ* (*ib.* § 23), soit que l'ouverture de la plaie se trouve, comme ici, «insuffisante pour permettre un bon examen, *μὴ ἱκανὰ τὸ μέγεθος ἐς τὴν*

κινδυνότερόν[5] ἐστι· ταῦτα δὲ πάντα δεινότερα γίγνεται καὶ κατὰ ῥαφήν[6] τε ἐόντα καὶ τῶν χωρίων αἰεὶ τὰ ἐν τοῖσιν ἀνωτάτω τῆς κεφαλῆς.

Πυνθάνεσθαι[7] δὲ χρὴ ἐπὶ πᾶσι τοῖσιν ἀξίοισι λόγου τρώμασιν, ἢν ἔτι νεότρωτοι αἱ πληγαὶ ἔωσιν, ἢ[8] βλήματα εἴη, εἰ[9] κατέπεσεν ὤνθρωπος, ἢ εἰ ἐκαρώθη[10]· ἢν γάρ τι τούτων ἔῃ[11] γεγονὸς, φυλακῆς πλέονος δέεται ὡς τοῦ ἐγκεφάλου ἐσακούσαντος τοῦ τρώματος· εἰ δὲ μὴ νεότρωτος εἴη, ἐς τάλλα[12] σημήϊα σκέπτεσθαι καὶ βουλεύεσθαι. Ἄριστον μὲν οὖν μήτε πυρετῆναι μηδαμᾶ[13] τὸν τὸ ἕλκος ἔχοντα ἐν τῇ κεφαλῇ, μήθ' αἷμα ἐπαναῤῥαγῆναι αὐτῷ, μήτε[14] φλεγμονὴν μήθ' ἅμα[15] μηδεμίην ὀδύνην ἐπιγενέσθαι· εἰ δέ τι τούτων ἐπιφαίνοιτο, ἐν ἀρχῇσί τε γίγνεσθαι ἀσφαλέστατον καὶ ὀλίγον χρόνον παραμένειν[16]· ξυμφέρει[17] δὲ ἐν τῇσιν ὀδύνῃσιν καὶ τὰς φλεγμονὰς τὰς ἐπὶ τοῖσιν ἕλκεσιν ἐπιγίγνεσθαι· τῇσι δ' αἱμορῤῥαγίῃσι πῦον[18] ἐπὶ τῇσι φλεψὶ φαίνεσθαι· τοῖσι δὲ πυρετοῖσιν ἃ ἐν τοῖσιν ὀξέσι νουσήμασιν[19] ἔγραψα ξυμφέρειν ἐπὶ

σκέψιν (*ib.* § 18), soit que la fracture siége «dans les sutures qui trompent la vue et le jugement du médecin» (*ib.* § 16), soit pour n'importe quel obstacle qui s'oppose au diagnostic, μὴ διαγιγνώσκῃς (*ib.* §§ 21, 23), etc. Souvent, dans ces cas, la fracture *reste en l'état* (et alors, quand le temps est si précieux, quelques jours équivalent à *longtemps*, ἐπιτοπουλύ); or pour l'exprimer, le verbe en litige est le mot propre : c'est celui qu'Hippocrate emploie pour toute maladie qui *se prolonge*, παραμένειν τὸ νούσημα (*Pronost.* § 25), comme il le dit plus loin pour la fièvre traumatique παραμένειν (note 16), et comme il le répète ailleurs : pour une fluxion qui *reste en l'état*, παρέμενεν (*Epid.* I, n° 17); pour des douleurs qui *persistent*, παρέμενον (*Epid.* I, s. 2, n° 16); pour un délire qui *persévère*, παρέμενεν (*Epid.* I, n° 15); pour des fièvres qui *suivent leur cours*, παρέμενον (*Epid.* I, s. 2, n° 9); pour une surdité qui *continue*, παρέμενεν (*Epid.* III, n° 2); en un mot, pour toute indisposition qui *subsiste* plus ou moins *longtemps* (*Epid.* VI, 1, 6), etc. Je conclus donc qu'il faut conserver le verbe évincé par Litt. et Ermer. Le latin *permanere* traduit ici littéralement le grec. — Reste la question de lexicologie : dans toute l'Iliade, M. Louis Pré ne m'a pas trouvé un seul exemple d'une forme comme celle de vulg. Homère écrit à l'opt. μένοιεν, XIII, 37; au subj. μένῃ, IX, 610, et μένῃσι, XXII, 93, comme à l'ind. prés. μένω, X, 62, et à l'inf. μένειν, I, 174, etc. Je remarque que, pour ce verbe et ses dérivés, il n'ajoute l'iota qu'à l'aoriste c'est-à-dire aux temps où il est de règle : Hippocrate ne fait pas autrement qu'Homère dans les nombreux passages que j'ai recueillis. Outre les précédents, je citerai encore *Vuln. cap.* § 16; *Artic.* §§ 53, 63, 64, etc.; *Mochl.* §§ 18, 19, 20; *Aphor.* VII, 28; *Epid.* I, s. 2, n° 9; *Epid.* III, n° 1; *Epid.* VI, 1, 6, etc. Je prends donc la variante de D.

[5] ἀκινδυνότ. pro ἐπικινδ. Erm. — γίνεται, vulg. Kühn, Litt. γίγν. (ut § 9, n. 4; § 11, n. 5; § 14, n. 5.) Erm. — καὶ ante κατὰ ῥ. om. Erm.

[6] Sic vulg. Litt. — καταροφῆν, GHIKU. καταρροφῆν, J (ρ in marg. ῥαφήν τε). — τε ὄντα, vulg. — ἐόντα (la forme ion. aura disparu à cause de τε), de M. (Voy. *Plaies de tête*, § 16.) — αἰεὶ, vulg. Litt. ἀεὶ, J. — τοῖσι, Frob. Merc. Foës, Kühn, de M. τοῖσιν, Chart. Lind. Litt.

[7] πυνθαίνεσθαι, Frob. Merc. πυνθάν. Foës et cæt. — ἀξίοισι, de M. ἀξίοις, vulg. Kühn, Litt. Erm.

[8] ἢ, codd. vulg. Kühn. «Je lis εἰ à cause d'εἴη, et à cause aussi que βλήματα n'est pas une alternative de νεότρωτος.» (Littré.) Il semble qu'il n'y a pas précisément d'alternative, et qu'εἰ ne va guère entre un optat. et l'aor. indic. εἴη om. Erm.

était petite (voy. *Plaies de tête*, § 19) et que la fente de l'os restât longtemps en l'état, le danger serait plus grand encore. Enfin tous ces accidents prennent encore plus de gravité, si la lésion siége au niveau des sutures et que de toutes les régions de la tête elle occupe la plus élevée. (Voy. *Plaies de tête*, §§ 3 et 16.)

Il faut, dans toutes les plaies de tête de quelque importance, s'informer si la blessure est encore récente, si elle est due à une arme de jet, si le blessé est tombé sur le coup, s'il a été frappé d'assoupissement (*ib.* §§ 12, 15); car, s'il existe quelqu'une de ces circonstances, il faudra plus de soin encore, attendu que l'encéphale s'est ressenti de la blessure; si la lésion n'est plus récente, il faudra recourir aux autres signes et les peser avec attention (*ib.* 26.) Le mieux sera que le sujet qui a une plaie de tête ne soit pris ni de fièvre, ni d'hémorragie, ni d'inflammation, ni en même temps de douleur; s'il se montre quelqu'un de ces accidents, il vaut mieux qu'il survienne au début et dure peu de temps; il est bon, dans le cas de douleur, que l'inflammation, qui est habituelle aux plaies, se développe; dans les hémorragies, que du pus apparaisse sur les veines; et, dans les fièvres [traumatiques], que les phénomènes que j'ai décrits comme

[9] *εἰ*, HIUρ, Frob. Opsop. Merc. de M. Erm. *ἢ*, Foës, Chart. Lind. Litt. — *ὄνθρωπος*, Frob. Merc. Foës, Chart. Kühn. *ὤνθ.* Lind. de M. Litt. — M. Daremberg traduit : «si la blessure est le résultat d'une arme de jet *ou d'une chute.*» Il y a ici deux idées distinctes : *num qui læsus fuit, conciderit.*

[10] *ἐκκαρωθῇ*, cod. Voss. Frob. Merc. Foës, Chart. Kühn. *ἐκκαρρωθῇ*, Uρ. (*εἰ* om. cod. Voss.) *ἐκαρωθῇ* (*sic*), Mack. de M. (*Vuln. cap.* § 15, il y a *ἢν καρωθῇ.*) Il faut ici l'aor. ind. *ἐκαρώθη* (correction due à Opsopœus), Lind. Litt.; au même temps que *ἔπεσεν.*

[11] *ἢ*, vulg. Kühn, Litt. Erm. *ἐῃ* (ion. comme plus haut *ἐωσιν, ἐόντα*), de M. — *εἰ ἐσλί*, J. — *πλείονος*, codd. Voss. vulg. Kühn, Litt. *πλέονος*, de M. *πλείσλης*, Erm. *δεῖται*, vulg. Litt. Erm. *δέεται*, de M.

[12] *τ' ἄλλα*, Frob. Merc. Foës. *τἄλλα*, Chart. Lind. Kühn, de M. Litt. — *σημεῖα*, vulg. Litt. Erm. *σημήϊα* (*Vuln. cap.* § 15), de M. — Voy. *Vuln. cap.* § 26.

[13] *μηδ' ἅμα*, HIUρ; *μήθ' ἅμα*, DFGJK, Ald. — (Lisez *μηδαμᾶ*, Littré.) — Omis. vulg. Erm. — *ἐπαρραγῆναι*, cod. Voss.

[14] *μήτε*, Jρ, Lind. Mack. Litt. *μηδὲ*, vulg. Kühn, de M.

[15] Sic vulg. Kühn, de M. — *μήθ' ἅμα*, om. DFGHIJKUρ, Ald. — M. Littré dit : «Je supprime, avec les manuscrits, *μήθ' ἅμα*, qui d'ailleurs ne va pas bien, et j'ajoute, avant *ὀδύνην*, *ἢ* qui me semble nécessaire et qui a pu si facilement tomber.» J'objecterai qu'il suffit de ne rien retrancher pour n'avoir rien à ajouter, et que la phrase de vulg. donne un sens très-logique; Sarcone a dit : *la douleur est fille ou mère de l'inflammation.* Hippocrate exprime une pensée analogue, et il y revient plus loin, n. 17. — *μηδεμίαν*, Erm.

[16] Voy. note 4.

[17] *ξ.* vulg. Kühn, Litt. — *σ.* Mack. — *καὶ τὰς φλεγμονὰς*, codd. vulg. M. Littré suppose que cette phrase n'est pas intacte, qu'Hippocrate doit ici parler de l'inflammation comme succédant à la douleur, que le *καὶ* n'a pas de sens, et qu'enfin il faut lire *τῇσι φλεγμονῇσι*, l'accusatif ayant été attiré par le *τὰς* suivant. — Or que le nouveau sens qui résulte de ces changements soit admissible, là n'est pas la question; elle se réduit à savoir si celui du texte vulg. l'est aussi; il me semble qu'Hippocrate veut dire ici que la douleur, pour que le mal soit dans de bonnes conditions, doit être le prodrome seulement de l'inflammation habituelle des plaies (note 15), et non de l'érésipèle (*Aph.* VII, 19) ni du spasme (*Aph.* V, 2) ou du sphacèle (*Aph.* VII, 50), etc. — *ἐν* pro *ἐπὶ*, J. — *ἐπιγίν.* vulg. Litt. — Voy. § 14, l. 2.

[18] *πύον*, Ald. Frob. Merc. Lind. *πῦον*, Foës, Chart. Kühn, de M. Litt.

[19] *νοσήμασιν*, vulg. Litt. Erm. *νουσ.* Lind. Mack. de M. — *ξυμφέρειν*, DFGI (Jσ.) K,

τούτοισι γενέσθαι, ταῦτα καὶ ἐνθάδε λέγω ἀγαθὰ εἶναι, τὰ δ' ἐναντία κακά. Ἄρξασθαι δὲ πυρετὸν ἐπὶ κεφαλῆς τρώσει[20] τεταρταίῳ ἢ ἑβδομαίῳ ἢ ἑνδεκαταίῳ, θανατώδες μάλα· κρίνεται δὲ τοῖσι πλείστοισιν, ἢν μὲν τεταρταίου ἐόντος τοῦ ἕλκεος πυρετὸς ἄρξηται, ἐς τὴν ἑνδεκάτην· ἢν δ' ἑβδομαῖος[21] ἐὼν πυρετήνῃ, ἐς τὴν τεσσαρεσκαιδεκάτην ἢ ἑπτακαιδεκάτην· ἢν δὲ τῇ ἑνδεκάτῃ ἄρξηται πυρεταίνειν, ἐς[22] τὴν εἰκοστήν, ὡς ἐν τοῖσι πυρετοῖσι διαγέγραπται τοῖσιν[23] ἄνευ προφασίων ἐμφανέων γιγνομένοισιν. Τῇσι[24] δ' ἀρχῇσι τῶν πυρετῶν ἤν τε παραφροσύνη ἐπιγένηται, ἤν τε ἀπόπληξις τῶν μελέων τινὸς, εἰδέναι τὸν ἄνθρωπον ἀπολλύμενον, ἢν μὴ παντάπασιν[25] ἢ τῶν καλλίστων τι σημείων ἐπιγένηται ἢ σώματος ἀρετὴ ὑπόκειται· ἀλλ' ὑποσκεπτέσθω[26] τὸν τρόπον τῷ ἀνθρώπῳ· ἔτι γὰρ αὐτὴ ἐλπὶς γίγνεται σωτηρίης, χωλὸν δὲ γενέσθαι τὸ ἄρθρον ἐς ὃ ἀπεστήριξεν ἀναγκαῖόν ἐστιν[27], ἢν ἄρα καὶ περιγένηται ἄνθρωπος. — Prorrhetic. l. II. Frob. p. 418. Merc. 451. Foës, 98. Chart. VIII, 818. Lind. I, 503. Kühn, I, 208. Littré, IX, 36.

§ II. PARS ALTERA. — THERAPEUTICE.

XVII. Ὑδατώδεας θᾶσσον τάμνειν, φθίνοντας καίειν αὐτίκα[1], πρίειν κε-

Litt. — ξυμφέρει, vulg., en mettant une virgule après ταῦτα; M. Littré la met avant, ce qui vaut mieux.

[20] Sic vulg. de M. Litt. (τρώτι, IJK: pro τρώσι?) τρώσι, Erm. τρώματι, HLXP'A, cod. Voss. Lind. Mack. τραυμ. D. — μάλα, vulg. Litt. Erm. δὲ μάλα, cod. Voss. μᾶλλον, D (H supra lin. μάλα), UXP'Q', quædam mss. ap. Foës. — πλείστοισι, de M. Erm. om. U. — δεκάτην pro ἑνδ. DX, cod. Voss.

[21] Sic vulg. Litt. εἰ, J. — δ' om. DHX. — τεσσαρακαιδεκάτην, X.

[22] εἰς, Merc. — ἐς, vulg. Litt. — Voy. *Vuln. cap.* 26.

[23] τοῖς, vulg. Litt. τοῖσιν, Lind. Mack. de M. — προφάσεων, vulg. Kühn, de M. Litt. προφασίων, Lind. Mack. Erm. (Hippocrate écrit κυστίων, *Pron.* § 19; κρισίων, *Vict. ac. App.* § 8; πολίων, *Aer. loc. aq.* §§ 4 et 10; φυσίων, *Artic.* § 8, etc.) — γιν. vulg. Litt. Voy. § 14, l. 2. γεν. Erm.

[24] δ' ἐν ἀρχ. — ἐν est une faute de Foës, répétée dans Lind. Chart. Kühn, de M. — ἐν, om. codd. Ald. Frob. Merc. Litt. Erm. — ἀπόπληξιν, U. — Voy. *App.* § 11, 4; § 10, 3; § 8, 3; § 7, 2. — ἀπολύμενον, X. ἀπολούμενον, Erm.

[25] Sic Lind. Litt. παντάπασι, Frob. Merc. Foës, Chart. Kühn, Erm. — σημείων, K, Litt. Erm. σημεῖον, cod. Voss. vulg. σημήϊον, de M. — ἀρετὴ, vulg. Kühn, Litt. ἀρετῇ, DJ. — ὑπόκειται, cod. Voss. vulg. Kühn, Litt. ὑποκέηται, L, Opsop. Lind. Mack. de M. Erm. «Cette correction, dit M. Littré, est inutile, la forme de l'indicatif servant aussi pour le subjonctif. Voy. Matthiæ au mot κεῖμαι.» «ὑπόκειται non est subjunctivus.» Erm.

[26] Sic vulg. Litt. ὑποσκέπτεσθαι, cod. Voss. ὑποσκεψάσθω, Lind. Mack. ὑποσκεψέσθω sic Q'. ὑπέσκεψο, K'. ἐπισκεψάσθω, J. ὑποσκεπτέθω, Merc. om. Erm. — Vulg. met le point après τρόπον, et les manuscrits après ἀνθρώπῳ, ce qui me paraît préférable. Opsopœus écrit en note: «posset legi τὸν τρόπον τοῦ ἀνθρώπου· ἔτι γὰρ αὐτῷ ἐλπὶς κτλ.;» et il ajoute: «forsan scripsit Hippocrates τῷ ἀνθρώπῳ γὰρ ἔτι ἄν τις ἐλπὶς γίνοιτο σωτηρίης.» Lind. a adopté cette dernière phrase. «Les conjectures d'Opsopœus, dit M. Littré, ne me paraissent pas bonnes; ἀλλ' s'y oppose; avec ce sens il faudrait: ὑποσκε-

favorables dans les maladies aiguës se manifestent ici également: car je prétends qu'ici aussi ils sont avantageux, et que les conditions contraires sont mauvaises. Si la fièvre, dans une plaie de tête, commence le quatrième jour, ou le septième, ou le onzième, le cas est particulièrement funeste. La crise, quand la fièvre se déclare le quatrième jour de l'accident, s'opère le plus souvent le onzième jour; si la fièvre a débuté le septième jour, la crise a lieu le quatorzième ou le dix-septième; si elle a débuté le onzième jour, la crise se fera le vingtième, comme il a été exposé dans les fièvres qui surviennent sans causes manifestes. Si, au début de la fièvre, il y a complication de délire ou de la paralysie de quelque membre, sachez que le blessé succombera, à moins qu'il ne survienne quelqu'un des signes de tous points les plus favorables, ou que lui-même ne soit soutenu par la force de sa constitution. Vous aurez toutefois à bien pronostiquer quel sera le mode de terminaison pour le malade; car la force de sa constitution peut, à la vérité, laisser une chance de salut, mais il perdra nécessairement l'usage du membre où le mal s'est fixé, si tant est qu'il réchappe.

§ 2. TRAITEMENT.

17. (*Qu'il faut opérer de bonne heure.*) Il faut de bonne heure opérer les hydropiques,

ψάσθω (ou plutôt ἐπισκεψάσθω de J) οὖν...; il me semble qu'ἀλλ'... ἀνθρώπῳ est quelque glose altérée qui a passé par erreur dans le texte. Supprimez cette incise et vous trouvez un sens bien suivi. Aussi, mettant ces mots entre crochets, je les supprime de fait et ne les traduis pas. Seulement je prends αὕτη et j'ajoute l'article ἡ qui manque.» Ermerins retranche la phrase précédente, où l'on veut ne voir qu'une glose, et adopte pour celle-ci les changements proposés par M. Littré. Je vais donner d'abord les variantes et chercher ensuite à déchiffrer le sens : ἀνθρώπῳ, codd. cod. Voss. vulg. Kühn, Litt. τῶν ἀνθρώπων, K. — ἔτι γὰρ, codd. vulg. Kühn, Litt. γὰρ ἔτι Opsop. Lind. — αὐτὴ, codd. vulg. Kühn. αὕτη, DH, Litt. ἄν τις, Opsop. in *not.* Lind. — γίνεται, vulg. Litt. γίνοιτο, Opsop. in *not.* Lind. γίγν. (voy. § 14, 2), Erm. — σωτηρίας, vulg. Kühn. σωτηρίης, HJ, Opsop. Lind. Mack. de M. Litt. etc. — Que veut dire Hippocrate? Le patient, dans quelques cas, peut, *grâce à la force de sa constitution*, avoir la vie sauve; mais, sans vous aventurer, *conjecturez bien* (ὑποσκ. plutôt que ἐπισκ.) *quelle tournure*, τὸν τρόπον, cela peut avoir *pour le blessé*, τῷ ἀνθρ.; car... [le texte de vulg. ne semble pas avoir été bien compris : αὐτὴ se rapporte à ἀρετὴ qui précède, et non à ἐλπὶς qui, signifiant ici *une chance*, ne doit point avoir d'article, comme Hippocrate l'écrit d'ailleurs à chaque page dans le *Pronostic* (voy. Foës, p. 38, 39, 41; *bis* 43; 44, etc.) et le *Prorrhétique* (l. I, n°s 37, 73, 85, etc.); ceci posé, je reprends et continue :] car *elle-même* αὐτὴ (la force de la constitution) *peut être encore une chance*, ἔτι ἐλπὶς γίγνεται, de salut; mais nécessairement il sera estropié du membre où, etc. Il faut traduire : «ipsa enim (virtus corporis) restat adhuc spes salutis.» Le sens chirurgical est complet; il n'y a rien à retrancher, et tout est rendu.

[27] ἀναγκαῖον ἐστὶν, Frob. Merc. Foës. ἀναγκαῖόν ἐστιν, Chart. Lind. Kühn, Litt. ἐστὶ, de M. Erm. — ἄνθρωπος (comme plus haut, note 9), de M. ὁ ἀνθρ. vulg. Kühn, Litt. Ermerins.

XVII. [1] Sic vulg. Litt. Erm. — περ. κεφ. φθ. κ. αὐτ. Palladius ap. Dietz. — «Monet Hip-

φαλὴν[2], καὶ τὰ τοιαῦτα. Epid. VI. s. 7, n° 4. Frob. p. 349. Mercur. 177. Foës, 1195. Lind. I, 817. Kühn, III. 620. Dietz, Schol. in Hipp. et Gal. II, 193. Littré, V, 340. Ermer. I, 604.

XVIII. Κεφαλῆς κατήγματα[1]· ἢν μὲν τὸ ὀστέον καταγῇ καὶ ξυντριβῇ, ἀκίνδυνον· καὶ ἰῆσθαι[2] χρὴ τοῦτον ὑγραίνουσι φαρμάκοισιν· ἢν δὲ ῥαγῇ καὶ ῥωγμὴ ἐγγένηται[3], ἐπικίνδυνον· τοῦτον πρίειν, ὡς μὴ κατὰ τὴν ῥωγμὴν τοῦ ὀστέου ἰχὼρ[4] ῥέων τὴν μήνιγγα σήπῃ· ὥστε γὰρ κατὰ στένον ἐσιὼν[5] μὲν, ἐξιὼν δὲ οὐ, λυπέει καὶ μαίνεσθαι ποιέει τὸν ἄνθρωπον· τοῦτον χρὴ πρίειν ὡς ἔξοδος ᾖ τῷ ἰχῶρι, μὴ μοῦνον ἔσοδος, εὐρέως[6] διαπρισθέντος, καὶ φαρμάκοισι χρῆσθαι ἄσσα ἐφ' ἑωυτὰ[7] τὸ ὑγρὸν ἕλκουσι, καὶ λούειν[8]. — *De locis in hom.* Mercur. II° cl. p. 13. Foës, 419. Lind. I, 389. Littré, VI, 324.

XIX. Αὐτόνομος[1], ἐν Ὁμίλῳ, ἐκ κεφαλῆς τρώματος[2] ἔθανεν ἐκκαιδεκάτῃ ἡμέρῃ· θέρεος μέσου, λίθῳ ἐκ χειρὸς βληθεὶς κατὰ τὰς ῥαφὰς ἐν[3] μέσῳ τῷ βρέγματι· τοῦτο παρέλαθέ με δεόμενον πρισθῆναι· ἔκλεψαν δέ μευ[4] τὴν γνώμην αἱ ῥαφαὶ ἔχουσαι ἐν σφίσιν ἑωυτῇσι τοῦ βέλεος τὸ σῖνος· ὕστερον γὰρ[5]

pocrates in his morbis qui chirurgiam expostulant, integris adhuc viribus ac firmis visceribus, manum esse admovendam.» (Foës.)

[2] Sic vulg. Litt. κεφαλὰς, CH. — καὶ, Pallad. Litt. καὶ om. vulg. — «Si l'os du crâne, dit Palladius, s'est enfoncé vers les méninges, et que vous vouliez soit le trépaner, soit le relever, vous devrez opérer de bonne heure.»

XVIII. [1] κατάγματα, vulg. Litt. — Hippocrate écrit κατήγμ. — Tit. om. Calvus Ald. — κατάγια (*sic*), C. — κεφαλὴ κατηγυρία (κατηγυια legend.? hic et in C). πῶς δεῖ ἰᾶσθαι κεφαλὴν κλασθεῖσαν, in tit. pro κεφ. κατ. A. — μὴ pro μὲν, A. *Periculo vacat* (Corn. Foës); on lit, *Vuln. cap.* § 26, ἀκινδυνότερα, qui serait plus près de la vérité; c'est peut-être pour cela que A donne ici μὴ.

[2] ἰᾶσθαι, vulg. Litt. — Or Hippocrate écrit ἰῆσθαι dans ce même traité, § 28 (Littré), et *Vuln. cap.* § 30; *Hem.* § 8; *Morb. mul.* I, § 90; ἰητρεύειν, *Vuln. cap.* §§ 24, 28, 31; *Fract.* § 9; *Artic.* § 67; ἰῆται, *Aph.* VII, 87; ἰήσις, *Vuln. cap.* § 17. *Fract.* § 4; § *Hem.* §§ 4, 6; ἰημι, *Vuln. cap.* §§ 14, 21; *Vict. ac.* § 2; *Artic.* § 69; ἰητρὸς, *passim.* — χρὴ om. A. — τοῦτον, vulg. Litt. τοῦτο, C. — «τοῦτο pro τοῦτον legit Calvus, ad os referens.» (Foës, in *not.* p. 441.)

[3] *Si la fissure est intérieure.* (Gardeil.) C'est l'interprétation de Foës : *si fissura intro procedat.* Hippocrate, si je ne me trompe, dit seulement *s'il y a une fissure dans l'os*, si fissura *inest;* et c'est ainsi que l'entendent Corn. Merc. : «si *fissura fiat.*»

[4] ὁ ἰχὼρ, A. ὁ om. vulg. Litt. «Pour que le *sang épanché* ne pourrisse pas la dure-mère.» (Gardeil.) Il s'agit de la *sanie*, des *humeurs ichoreuses* que produit la suppuration : «ne *sanies*, per ossis fissuram affluens, membranam putrefaciat.» (Foës.)

[5] εἰσιὼν, vulg. ἐσιὼν, AC, Ald. Littré. — μὲν om. C. — μὲν ἐξιὼν ἐσιὼν δ' οὔ, A : c'est le contre-pied des faits. — οὐ, E, Ald. — Celse paraît traduire ce passage quand il écrit : «Ex quo evenit ut humor ad membranam quidem descendat, exitum vero non habeat : ac sic eam irritet, et graves inflammationes moveat.» (VIII, IV.)

[6] Sic Litt. εὐρέος (al. man. εὐρέως) διατρηθέντος, A. — εὐρέος, vulg. — διαπρισθ. vulg.

cautériser les tabescents, et trépaner les os de la tête (voy. *Plaies de tête*, § 22) et autres choses semblables.

18. (*Traitement et trépanation dans les plaies de tête.*) Fractures du crâne : si l'os est fracturé et qu'il soit largement brisé, il y a moins de danger (voy. *Plaies de tête*, §§ 11 et 26); on traitera ce cas avec des médicaments humectants. Mais, s'il est fracturé et que ce soit une fêlure qui existe, le danger est grand (*ibid.* § 6); on doit alors trépaner, de crainte que cet ichor, coulant à travers la fêlure de l'os, ne vienne corrompre la méninge; en sorte que l'ichor, entrant par une étroite ouverture et ne pouvant sortir, cause des désordres et fait délirer le malade. Un tel blessé veut être trépané de façon qu'il y ait issue et non pas entrée seulement pour l'ichor, grâce à une large trépanation; on emploiera les médicaments qui attirent à eux l'humide. (Voy. *Fistul.* § 10.)

19. (*Fait clinique touchant la nécessité d'opérer de bonne heure.*) A Omilos, Autonomus mourut le seizième jour d'une plaie de tête, ayant, au cœur de l'été, reçu une pierre lancée à la main, qui porta sur les sutures au milieu du bregma (*sinciput*). Je ne reconnus pas d'abord qu'il y avait indication de trépaner; ce qui me trompa dans mon

Litt. est cliniquement préférable à διατρηθ. de A. — On lit dans Celse : « ita nihil latens in eo ossis cavo est, abundeque exitus datur intus lædentibus. » (VIII, IV.)

[7] Sic vulg. Litt. ἐωντῶ, A.

[8] *Déterger* (Gardeil). Hippocrate emploie généralement ce verbe dans le sens de *baigner* (Littré), *lavandum* (Corn. Foës).

XIX. [1] Sic vulg. Litt. αὐτόμολος, G. σλόνομος, D. — ὁμίλῳ, vulg. Kühn, Litt. ὁμίλω, Frob. Merc. ὁμίλω, DFIK. — ἐν Ô. om. J.

[2] ἐν κεφαλῆς τρώματι, codd. Ald. ἐνομέλω ἐκεφαλῆς, cod. Voss. ap. Erm. ἐκ κεφαλῆς τρώματος, Frob. correction de Cornar., adoptée par Merc. Foës, Chart. Lind. Litt. — ἐκκαιδεκάτη, J, Litt. ἐξκαιδεκάτη, C, Erm. — ις', vulg. Kühn.

[3] ἐν, codd. ap. Foës; cod. Voss. ap. Erm.; vulg. Kühn, Erm. (comme plus loin, § 20, l. 2); ἐν om. codd. Ald. Litt. — Gardeil et Joliet traduisent : « Au milieu de *la fontanelle.* » Cette disposition anatomique est exclusive aux nouveau-nés et aux très-jeunes enfants : les *fontanelles* s'oblitèrent avec les progrès de l'ossification; il faut *bregma* (sinciput). Voy. *Plaies de tête*, § 3.

[4] μευ, C, Erm. μου, vulg. Litt. — σφῆσιν codd. σφῖσιν, Foës, Chart. Lind. σφίσιν, Ald. Frob. Merc. Kühn, Litt. — ἐωυτῆσι, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἐωϋτῇ, Chart. ἐωυταῖσι, C. ἑαυταῖς, Erotian. lexic. p. 226, sans σφίσιν. — αὐτοῖσι, cod. Voss. ap. Erm. — σίνος, K. — L'aveu de cette erreur a été comblé d'éloges dès l'antiquité; il a inspiré à Celse ces mémorables paroles : « A suturis se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more scilicet magnorum virorum et fiduciam magnarum rerum habentium; nam levia ingenia, quia nihil habent, nihil sibi detrahunt : magno ingenio multaque nihilominus habituro, convenit etiam simplex veri erroris confessio, præcipueque in eo ministerio quod utilitatis causa posteris traditur, ne qui decipiantur eadem ratione qua quis ante deceptus est. Sed hæc quidem alioquin magni memoria professoris, uti interponeremus, effecit. (*De re med.* VIII, IV.)

[5] Sic vulg. Litt. γάρ μοι, H (I punctis notatum). — γίγν. (voy. *Append.* § 14, l. 2), Ermerins, γίν. vulg. Litt. — κληίδα, Chart.

καταφανὲς γίγνεται· πρῶτον μὲν ἐς τὴν κληῖδα, ὕστερον δὲ ἐς τὴν πλευρὴν, ὀδύνη ἰσχυρὴ πάνυ, καὶ σπασμὸς ἐς ἄμφω τὼ χεῖρε[6] ἦλθεν· ἐν μέσῳ γὰρ εἶχε τῆς κεφαλῆς καὶ τοῦ βρέγματος τὸ ἕλκος. Ἐπρίσθη δὲ πεντεκαιδεκάτῃ[7], καὶ πῦον[8] ὑπῆλθεν οὐ πουλύ· ἡ δὲ μήνιγξ[9] ἀσαπὴς ἐφαίνετο. — Epidem. V. Frob. p. 338. Merçur. 157. Foës, 1150. Chart. IX, 340. Lind. I, 778. Kühn, III, 561. Littré, V, 226. Ermer. I, 730.

XX. Παιδίσκη, ἐν Ὀμίλῳ[1], ἐκ τρώματος κεφαλῆς ὡς δωδεκαετὴς θνήσκει ἐν μέσῳ θέρει, τεσσαρεσκαιδεκάτῃ[2] ἡμέρῃ· θύρην τις αὐτῇ ἐνέβαλε, καὶ τὸ ὀστέον[3] φλᾷ καὶ ῥήγνυσιν· αἱ δὲ ῥαφαὶ ἐν τῷ ἕλκει ἦσαν[4]· τοῦτο ἐγνώσθη ὀρθῶς πρίσιος[5] δεόμενον· ἐπρίσθη δὲ οὐκ ἐς[6] τὸ δέον, ἀλλ' ὅσον ὑπελείφθη, πῦον ἐν αὐτῷ ἐγένετο. Ὀγδόῃ, ῥῖγος[7], καὶ πυρετὸς ἐπέλαβεν· εἶχε δὲ[8] οὐκ ἐς τὸ δέον, ἀλλ' ὅσον καὶ τῶν πρόσθεν ἡμερέων, ὅτε πυρετὸς οὐκ εἶχεν. Ἐνάτῃ[9] δὲ τὸ λοιπὸν ἐξεπρίσθη καὶ ὑπεφάνη ὀλίγον πάνυ πῦον ξὺν αἵματι· καὶ ἡ μήνιγξ καθαρὴ ἦν· καὶ ὕπνος μὲν ἐπέλαβεν· ὁ δὲ πυρετὸς αὖθις[10] οὐκ ἠφίει· σπασμὸς δὲ χεῖρα ἀριστερὴν ἐπελάμβανεν[11]· ἐν γὰρ τοῖσι δεξιοῖσι

κληΐδα, Frob. Merc. Foës, Lind. κληϊδα, D, Kühn, Litt.

[6] χέρε, FGIJK, Ald. χεῖρε, correction due à Corn.

[7] Sic CDJ, Lind. Litt. Erm. — ιέ, vulg. Kühn. «Hippocrates intra diem tertium, æstate præsertim, sectionem imperat, l. *De cap. vuln.*; nostri, cum Paulo, intra diem septimum æstate et decimum quartum hyeme, sectionem fieri volunt; idque fere ex C. Celsi consilio, qui sex primis diebus emplastra experiri jubet.» Foës, p. 1152. (Voy. *Plaies de tête*, § 22.)

[8] πύον, codd. Ald. Frob. Merc. Lind. πῦον, C, Foës, Chart. Kühn, Litt. — ὑπηλθ. vulg. Kühn, Erm. ἀπ. cod. Voss. ἐπ. C, Litt. «Quod ἐπ. mihi non præstare videtur præ vulg. lectione ὑπ. quam retinui.» (Erm.) — πουλύ, DF, Lind. Litt. Erm. πολύ, vulg.

[9] μήνιξ, FHIJ. μήνιγξ, GK, Ald. Frob. Merc. μῆνιγξ, Foës, Chart. Lind. Litt. Erm. Voy. § 26, n. 1.

XX. [1] Voy. § 19, n. 1. — Om. cod. Voss. — δωδεκαέτης, vulg. Kühn, Litt. (δωδεκαετὴς, H. δωδεκέτης, cod. venet.) δωδεκέτις, C. Erm. δωδεκαέτις, D.

[2] Sic CJ, Lind. Litt. Erm. — ιδ', vulg. Kühn. — θέρει, vulg. Kühn, Litt. θέρεϊ, Erm. — θύρην τὶς, Merc.

[3] Sic vulg. Kühn, Litt. τό τ' οστ. cod. venet. Erm. — θλᾶ, Merc. φλ. vulg. Kühn, Litt. Voy. *Vuln. cap.* § 16. — ἕλκεϊ, Erm. ἕλκει, vulg. Litt.

[4] Sic vulg. Litt. Erm. καὶ ἐν. τ. ἕλ. αἱ ρ. ἦ, C, καὶ αἱ ῥ. ἐν τ. ἕλ. ἦ, cod. venet. — Voy. *Vuln. cap.* § 16. — τοῦτο ἐγν. vulg. Litt. Erm. τοῦτ' ἐγν. C, cod. venet.

[5] πρίσεως, vulg. Kühn, Litt. C'est là une forme attique; Hippocrate écrit πρίσιος, Lind. Erm.; comme *Vuln. cap.* § 11, l. 6, passim.

[6] εἰς, vulg. Kühn, Litt. Erm. ἐς, Lind. — Gardeil traduit : «Elle fut donc trépanée comme il le fallait.» C'est le contre-pied du texte : *sectum est non quantum oportuit.* (Foës.) L'auteur attribue précisément l'insuccès à cette trépanation insuffisante. — πύον, Frob. Merc. Lind. πῦον, Foës, Chart. Kühn, Litt. Voy. § 19, n. 8. Gardeil et Joliet traduisent ὅσον ὑπελείφθη : «Les *matières laissées* engendrèrent de la pourriture.» *Quantum relictum est* doit s'entendre de *l'os* qui plus tard fut réséqué dans une deuxième trépanation. Voy. note 9.

diagnostic, c'est que les sutures étaient elles-mêmes le siége de la lésion produite par le corps vulnérant (voy. *Plaies de tête*, § 16); plus tard la chose devint évidente. Il survint d'abord à la clavicule, puis au côté, une douleur très-vive; le spasme s'empara des deux bras: car la plaie occupait le milieu de la tête et du bregma (*sinciput*). Le blessé ne fut trépané que le quinzième jour; il sortit du pus, mais en petite quantité; la méninge ne paraissait pas altérée.

20. (*Observation clinique sur la nécessité d'une trépanation suffisante.*) A Omilos, une jeune fille d'environ douze ans mourut, au milieu de l'été, d'une plaie de tête, le quatorzième jour: quelqu'un l'avait frappée avec une porte; le crâne fut contus et fracturé. (Voy. *Plaies de tête*, § 6.) Des sutures se trouvaient dans la plaie; on reconnut fort bien que le cas réclamait le trépan, mais on ne trépana pas autant qu'il fallait, et dans la portion d'os laissée il se forma du pus. Le huitième jour, frisson; la fièvre survint; l'état n'était pas tel qu'il eût fallu; toutefois la malade se trouvait à peu près comme les jours précédents, dans les moments où il n'y avait pas de fièvre. Le neuvième jour, on fit la résection de l'os qui était resté, et au-dessous on découvrit un peu de pus avec du sang; la méninge restait intacte. Il y eut à la vérité du sommeil, mais la fièvre ne

[7] *ῥῖγος*, Frob. Merc. Lind. Chart. *ῥῖγος*, I, Foës, Kühn, Litt. — *καὶ πυρετὸς*, CH, cod. venet. cod. Voss. Lind. *καὶ* om. vulg. Litt. Erm. — *ἐπελάμβανεν*, C. *ἐπέλαβεν*, vulg. Litt. car il s'agit d'un fait *passé*.

[8] *δὲ*, vulg. Litt. *δ'*, C. — *εἰς*, vulg. Kühn, Litt. *ἐς*, Lind. — «Jam vero quomodo dici possit sive febris sive rigor *ἔχειν εἰς τὸ δέον*? Sed sine dubio ista ejicienda sunt, et legendum *εἶχε δὲ καὶ τῶν πρόσθεν ἡμερέων*. Quod si quæras quodnam subjectum ad *εἶχε* sit cogitandum, est *ῥῖγος*.» (Ermerins.) Je ne puis être de cet avis; il n'y a, selon moi, rien à rechercher : le sujet est, non *ῥῖγος*, mais la *blessée*, et le sens me paraît être : *la patiente n'allait pas comme on pouvait l'espérer en raison de la trépanation, et eu égard à l'apyrexie pendant les huit premiers jours.* La note suivante de Foës justifie mon interprétation : «Significare videtur *percommode illi non cessisse*, nihilo tamen deterius habuisse quam ante sectionem, quando febre vacabat.»

[9] *ἐνάτῃ*, vulg. Kühn, Litt. Erm. *ἐνν.* EGH IJ, Lind. *ἐνν.* F. — Gardeil : «On acheva d'emporter ce *qui était resté de vicié*.» Cela doit s'entendre de l'os : *reliquum os resectum fuit.* — *ὑπέφ.* vulg. Litt. *ὑπερεφάνη*, DQ'. C'est *subtus apparuit*, et non *super*. — *ὑσπεφ.* (*sic*), Merc. — *μῆνιξ*, FGIJ *μήνιξ*, H. *μυλξ* (*sic*) C. *μήνιγξ*, K. *μῆνιγξ*, vulg. Kühn, Litt. Voy. § 26, n. 1. — Gardeil traduit : *La dure-mère fut nettoyée.* Le sens est : *la méninge fut trouvée saine;* «membrana pura erat.» (Corn. Foës); «videtur innuere cerebri membranam a pure subsistente neque læsam, neque corrosam, aut nigram aut lividam fuisse.» (Foës, in *not.*)

[10] Sic vulg. Kühn, Litt. *αὖτις*, C, cod. venet. Erm. — *De nouveau* (Littré), c'est plutôt *posthac* (Foës). — *ἀφίει*, C.

[11] *ὑπελάμβανεν*, cod. Voss. vulg. «Falsa lectio est.» (Erm.) — *ἐπελάμβ.* C, Litt. Erm. *ἐπέλαβεν*, H, mss. ap. Foës. Il s'agit ici d'un fait qui a pu être rémittent et se renouveler, cas contraire à celui de la note 7. — Gardeil traduit : «Il y avait des convulsions *à la main* droite (lisez gauche)» et Joliet «des convulsions s'étaient emparées de *la main* gauche.» Quand Hippocrate veut désigner la *main*, il met *ἄκρην χεῖρα* . . . . .; ici il s'agit du *bras*. — Ante *ἐν* addit *ὁ δὲ πυρετὸς αὖθις* (*αὐτῆς*, Q') *ἐκρατύνετο*, D. Om. vulg. Litt. — *δεξιοῖς*, D.

μᾶλλον εἶχε[12] τὸ ἕλκος. Epidem. V. Frob. p. 338. Mercur. 157. Foës, 1150. Lind. I, 779. Chart. IX, 341. Kühn, III, 561. Littré, V, 226. Ermer. I, 730.

XXI. Ὁκόσοισι κρόταφος τάμνεται, σπασμὸς ἐκ τῶν ἐναντίων τῆς τομῆς ἐπιγίγνεται[1]. — Coac. n° 498 (Littré, n° 488).

XXII. Ἱπποκόμος Παλαμήδεος[1], ἐν Λαρίσσῃ, ἑνδεκαετὴς, ἐπλήγη κατὰ τοῦ μετώπου ὑπὲρ τὸν ὀφθαλμὸν τὸν δεξιὸν ὑφ' ἵππου, καὶ ἐδόκεε τὸ ὀστέον οὐκ ὑγιὲς εἶναι, καὶ ἐπήδα[2] ἐξ αὐτοῦ ὀλίγον αἷμα. Οὗτος ἐπρίσθη μέγα[3] μέχρι τῆς διπλόης· καὶ ἰητρεύετο οὕτως ἔχων τὸ ὀστέον, ὃ καὶ πρόσθεν[4] αὐτίκα τὸ

[12] Gardeil traduit : «La plaie *s'étendit davantage* du côté droit.» Le sens est *était située, se trouvait.*

XXI. [1] ἐπιγίν. vulg. Litt. ἐπιγίγν. Erm. Voy. *App.* § 14. — «In capitis sectionibus tempora cavet Hippocrates et temporum vulnera ac diruptiones accersunt convulsiones et sopores.» (Foës.) Cet accident a beaucoup préoccupé les Hippocratides : l'auteur des *Coaques* en cherche la cause : «Les ruptures des os de la tempe sont-elles suivies de spasme?) *Coac.* n° 188 (Littré, n° 184). L'auteur du *Prorrhétique* va plus avant : «Est-ce que les sections des os de la tempe provoquent le spasme? ou bien est-ce parce que la blessure a été reçue pendant l'ivresse, ou parce qu'il y a eu tout d'abord une abondante hémorragie, que le spasme est survenu?» — *Prorrh.* l. I, n° 121. Foës répond judicieusement : «Tempora *ob cerebri viciniam*, prompte convulsiones et reliquas noxias sentiunt,» p. 197. (Voy. *Plaies de tête*, §§ 19 et 28.)

XXII. [1] Sic codd. vulg. Litt. Παλλαμήδεος, C. Ἐπαλαμήδεος, cod. Voss. — Λαρίσσ, FGIJ. Λαρίσσ. vulg. Kühn, Litt. — M. Littré a d'abord traduit «*Hippocome, fils* de Palamède» (t. III, p. XXIII) : il n'y a pas deux noms propres dans le texte, où il s'agit non du *fils*, mais d'*un palefrenier* de Palamède «equiso Palamedis» (Corn. Foës), comme l'a rendu plus tard M. Littré lui-même (t. V, p. 215).

[2] ἐπῆδα, Ald. ἐπήδα, Frob. codd. vulg. Kühn, cod. Voss. ap. Erm. Cornar. traduit : «*Exilibat* ex ipso modicus sanguis.» Tous les interprètes, depuis Calvus, ont suivi le même sens, sans contester la propriété du terme. Heringa rapporte à ce verbe la glose d'Érotien ἐπέδυεν· ἐπεδιέῤῥει καὶ διεπήδα. «Lubens, ajoute-t-il (éd. Franz, p. 146), hic rescripserim ἐπέδυεν; malim tamen ἐπέδυ legere, ut fiat ab ἐπιδύω.» «La détermination d'Heringa, note M. Littré, est juste, mais le reste est fautif : ἐπέδυεν ne peut vouloir dire *il jaillit;* il faut ἐπίδυεν et dans la glose et dans le texte d'Hippocrate.» C'est la leçon qu'il introduit dans son texte, et Ermer. en fait autant. Je trouve fort ingénieuse la correction de M. Littré qui substitue πιδύω, *prosilio* à ἐπιδύω, *superoccido*, mais je ne la crois ni justifiée ni nécessaire : d'abord rien ne prouve que la glose d'Érotien s'applique ici; d'ailleurs tous les manuscrits sont unanimes pour la leçon de vulg. et elle peut se défendre : on lit dans le *Thesaurus gr. ling.* (éd. Didot) : «πηγὴ a πηδάω dicta creditur; ... significat fons, *aqua saliens*, etc.» — πήδασος uliginosus et fonticulis scatens, unde *aqua prosilit:* Nicandr. Theriac. 802, etc.» Je remarque qu'Érotien lui-même fait πηδάω synonyme de ῥέω; et c'est là (faut-il avoir à le rappeler?) un des sens élémentaires qu'indique Lancelot dans ses *Racines grecques:* «πηδᾶν saute et *fait jaillir l'eau.*» Voilà pour la signification générale; j'ajoute que, pour Hippocrate, il y en a une particulière *relative au sang.* Ainsi Foës (*Œcon. Hipp.*) écrit : «πηδηθμὸς φλεβῶν, venarum saltus aut percussus,

lâcha pas encore prise; le spasme s'empara du bras gauche: la plaie était en effet située plus à droite. (Voy. *Plaies de tête*, § 28.)

21. (*Qu'il ne faut pas opérer dans la tempe.*) Chez ceux dont la tempe est divisée, il survient du spasme dans le côté opposé à la section. (Voy. *Plaies de tête*, § 19.)

22. (*Traitement des complications: érésipèle après la trépanation; purgatif, cautérisation et topiques; guérison.*) A Larisse, un palefrenier de Palamède, âgé de onze ans, fut blessé par un cheval au front, au-dessus de l'œil droit; l'os paraissait offensé; il en suintait (voy. note 2) un peu de sang. Le blessé fut largement trépané jusqu'au diploé

... pro arteriarum pulsu Hippocrates, *Epid.* VII, c. LI.» (Voy. Litt. V, 408; Foës, p. 1221.) Il y a plus; je lis dans Gorris (*Defin. med.*): «πήδησις idem quod διαπήδησις ... quæ est solutæ continuitatis species per quam *sanguis* veluti transcolatus ... *effluit;* ... contingit aliquando etiam *apertis vasorum osculis*, etc.» Il faut donc conserver ἐπήδα de vulg. qui correspond fort bien, ce semble, au verbe qu'emploie Archigène dans un chapitre intitulé : «Du sang qui *va se répandre*, ὑποδραμόντος, *subtercurrentis*, sous le crâne» (Oribas. XLVI, 23), et à cet autre qu'on lit dans Héliodore, toujours au sujet des *Plaies de tête :* «Il arrive parfois que le sang *vient sourdre en bouillonnant*, ἀναβλύζει, *erumpit*, par le trou du trépan.» (Oribas. XLVI, 11; Cocchi, *Græc. chir. libr.* p. 93; Daremb. IV, 157.)

[3] μεγάλα pro μέγα, K : «une *légère* couronne de trépan» (Gardeil); le texte porte «*magnam* sectionem» (Foës). — μέχρι om. cod. Voss. — ἔχον, Ald. vulg. Kühn, Erm. ἔχων, HIJK, cod. Voss. Litt. : le neutre se rapporte à l'os «et eo statu os curationem accipiebat» (Foës); le masculin au blessé «sicque habens os curabatur» (Calv. Corn.). Gardeil et Littré adoptent ce dernier sens.

[4] ὁ καὶ πρόσθεν αὐτίκα τὸ ὀστέον ἔκυεν, codd. vulg. Kühn. ἔκηεν, K. ἔσκυεν, cod. Voss. ap. Ermer. Cette phrase fort difficile porte MM. Littré et Ermer. à dire que le texte est altéré. Calvus traduit «quod et ante statim concepit,» et Foës «quod etiam antea illico os utero gestabat.» Cette interprétation obscure n'est guère élucidée par la note dont Foës l'accompagne : «Significat post sectionem os vitiatum scalpro radendum fuisse, alioqui sane etiam ante ipsam curationem naturæ viribus utero velut conceptum gravitatem accepisse, tandem excidisse.» M. Littré trouve, non sans motif, ces traductions inintelligibles; lui-même avait d'abord omis de traduire ce membre de phrase (t. III, p. XXIII); puis, abordant la difficulté de front, il remarque que, le blessé ayant été *trépané* après l'accident, il convient de lire πρισθὲν au lieu de πρόσθεν; puis, rappelant ce qu'Hippocrate dit du trépan, qu'échauffant et desséchant l'os, *il le brûle*, καταχαλεῖ (*Vuln. cap.* § 30), il admet la variante ἔκηεν de K comme ayant ici une signification analogue : «L'os contus, dit-il, fut trépané jusqu'au diploé; il fut traité, c'est-à-dire desséché par les médicaments; la table externe *se détacha*, la plaie s'étant mondifiée.» Il traduit : «Traitement qui dessécha la portion sciée tout d'abord.» Je n'objecterai pas comme Ermer. : «Quid erit subjectum transitivi ἔκηεν? Video sententiam claudicare et ineptam esse, etc.» Pour lui, il veut voir ἐξεκύεε dans ἔσκυεν du cod. Voss.; il retranche τὸ ὀστέον qui le gêne, il efface ἐπὶ εἴκοσι pour en faire ἐπιεικέως, et, prenant πρισθὲν à M. Littré, il traduit : «quod etiam postquam sectum erat statim modice suppuravit.» C'est là plutôt de la fantaisie que de la vraie critique. Pour moi, je trouve les deux corrections de M. Littré ingénieuses; mais l'emploi de καυθεὶς, mis plus loin dans le sens strict de *cautérisé*, fait douter que

ὀστέον ἔκυεν. Ἐπὶ εἴκοσιν οἴδημα παρὰ τὸ οὖς ἤρξατο, καὶ πυρετὸς καὶ ῥῖγος[5]· καὶ ἡμέρῃ μᾶλλον ᾠδίσκετό τε καὶ[6] ὠδυνᾶτο τὸ οἴδημα· καὶ ἐπύρεσσεν ἀρχόμενος ἐκ ῥίγεος· καὶ οἱ ὀφθαλμοὶ ᾤδησαν, καὶ τὸ μέτωπον καὶ ἅπαν τὸ πρόσωπον· ἔπασχε δὲ ταῦτα ἐπὶ δεξιὰ μᾶλλον τῆς κεφαλῆς, παρῆλθε δὲ καὶ ἐς τὰ ἀριστερὰ τὸ οἴδημα· οὐδὲν οὖν τοῦτο ἔβλαπτεν· τελευτῶν δὲ πυρετὸς ξυνεχὴς[7] ἔσχεν ἧσσον· ταῦτα ἦν μέχρις ἡμερέων ὀκτώ. Ἐβίω δὲ καυθεὶς, καὶ καθηράμενος διὰ[8] καταπότου, καὶ περιπλασσόμενος τὸ οἴδημα· τὸ δὲ[9] ἕλκος τῶν κακῶν οὐδὲν αἴτιον ἦν. — Épidém. V, Ald. p. 144. Frob. 336. Merc.

ce verbe puisse, ici, signifier *dessécher*; d'ailleurs il vaudra toujours mieux interpréter, s'il se peut, le texte de vulg. tel qu'il est, sans rien changer. Je vais l'essayer. La principale difficulté est dans ἔκυεν : ce verbe signifie non-seulement *être enceinte*, mais encore *accoucher, mettre bas*, comme on le voit dans le *Thesaur. gr. l.* éd. Didot : « κυήσατο pro *peperit*, Oppian. Cyn. III, 22; ... in vv. ll.; affertur ex Aristot. *Gen. anim.* IV, [V], μέχρι τῶν κυουμένων ὀστέρα συμμύει pro *usque ad partum* uterus se comprimit; ... τοῖς ἀποκυουμένοις, *natis*, Philo, De carit. p. 397 Mang.; ... κύσσατο, *peperit*, Euphor. Fr. p. 150, etc. ... Hermann ad Æschyli Dan. fr. 38 (*Opusc.* vol. II, p. 335) : κύειν *fecundandi* significationem habere, κυεῖν vero *pariendi*, etc. ..... apud antiquiores barytonum et circumflexum unum idemque significat τὸ ἐν γαστρὶ συλλαβεῖν vel κυοφορεῖν, minus antiqui utrumque sic modo pro τίκτειν usurpant. » Or on définit l'accouchement « l'*expulsion* du fœtus hors de la matrice; » ainsi, en parlant d'un traitement, dire *accoucher d'un os*, c'est une métaphore hardie qui présente la même image d'expulsion; car l'idée dominante n'est pas *dessécher*, mais bien *détacher, éliminer*, comme cela ressort de la propre note de M. Littré, et comme ailleurs Hippocrate l'explique pour les cas analogues : « L'os (qui doit s'éliminer) est soulevé par le fait des chairs (*bourgeons charnus*) qui croissent par-dessous : or celles-ci naissent et du diploé et de la portion saine de l'os, quand la table externe est seule malade. Ainsi on verra promptement les chairs croître et bourgeonner et les os se soulever si, après avoir fait rapidement passer la plaie par la suppuration, on se hâte de la mondifier. » (*Vuln. cap.* § 26.) L'os est ici comparé au produit de la conception dont on a dit que, dans le part, *il se détache et tombe* comme un fruit mûr. Ceci posé, je rapporte 1° πρόσθεν à ὀστέον pour désigner l'os *ancien* ou *précédemment* attaqué par le trépan, comme on écrit οἱ πρόσθεν, *les anciens*, si bien que cela revient, sans rien changer, à πρισθὲν de M. Littré; et 2° αὐτίκα au verbe, pour signifier non *sur-le-champ*, mais *avant tout, principalement*, etc., comme on l'a démontré. « Hoc verbum sæpe interpretes fefellit. » (Ernesti, Callimach. Hymn. et Epigr. Lugd. Bat. 1761 in Jov. 36.) — « Eleganter initio solet αὐτίκα pro *in primis, primo, sive exempli gratia*, etc. » (Casaub. in Athen. l. X, t. II, p. 604.) — « Facile intelligitur reddi posse *exempli gratia, in primis, primo*, etc. » (Zeun in sect. IV, c. VII Viger De græc. dict. idiotism. ed. Herman; Lips. 1813, etc.) — Ernesti indique des exemples dans Aristide, Or. I; Zeun dans Xénoph. Mem. IV, VII, 2; Œcon. § 19, 18; et Cyrop. III, I, 29; Martin (Xenoph. Mem. Paris, IV, p. 56), dans Platon, 1er Alcib., et dans Virgile, Georg. I, 356, etc.). La phrase devient : « Traitement qui, avant tout, préparait l'expulsion de l'os ancien, c'est-à-dire précédemment attaqué par le trépan. » Si cette interprétation ne paraît pas irréprochable sous tous les rapports, elle a, du moins, le mérite de ne point altérer le texte, et de donner un sens plausible et chirurgical.

[5] ῥίγος, Ald. vulg. ῥῖγος, I, Kühn, Litt... — Alde met le point *après* εἴκοσιν; Calvus traduit « secundum aurem *vigesimo* tumuit. » Depuis, tous les éditeurs et traducteurs (Ermer. excepté) ponctuent comme Calvus. —

(*table interne*); et, le crâne en cet état, il fut soumis à un mode de pansement qui devait, avant tout, régénérer l'os ancien. (Voy. notes 3 et 4.) Vers le vingtième jour, il commença à se faire auprès de l'oreille une tuméfaction, avec fièvre et frisson; le gonflement devint de jour en jour plus considérable et plus douloureux. (Voy. note 5.) Le mouvement fébrile débuta par un frisson (voy. *Vuln. cap.* § 29); les yeux se tuméfièrent, ainsi que le front et toute la face; ces accidents affectèrent surtout le côté droit de la tête; cependant l'enflure s'étendit aussi au côté gauche; toutefois il n'en résulta rien de fâcheux. Vers la fin, la fièvre continue s'amenda (voy. note 7); cet état dura huit jours. Le blessé réchappa: il avait été cautérisé, purgé avec un breuvage, et pansé avec des

Que signifie ἡμέρῃ? Calvus traduit : «*die* magis tumebat dolebatque.» Cornar. et Mercur. l'entendent de même; M. Littré écrit aussi : «Le gonflement était, *le jour*, plus considérable et plus douloureux.» Certes on ne voit pas que ce soit *précisément le jour* que ces tumeurs deviennent plus douloureuses et *surtout plus volumineuses :* ce sens est si étrange, que Foës, embarrassé, ne rend pas ce mot : «*ideoque* potius augebatur,» que M. Littré ne le rendait pas non plus dans un premier essai (Hipp. t. III, p. XXIV), et qu'Ermerins suppose une lacune : «Notavi *lacunam*, quia *diei*, quo tumor augebatur, *numerus* interiit.» Il me semble qu'il est préférable de prendre ce mot dans le sens où les Latins écrivaient «in diem,» *de jour en jour :* ἐπὶ est sous-entendu, et je rappellerai que son equivalent poétique ἐπ' ἤματι est employé pour signifier *chaque jour*, soit par Homère dans l'Odyssée, XIV, 105, soit par Sophocle dans Œdipe à Colone, v. 688, où le poëte lui-même le fait synonyme de κατ' ἦμαρ, *quotidie* qui précède, *Ib.* v. 682, et où le scholiaste l'explique par καθ' ἡμέραν, singulis diebus, *chaque jour*. La phrase, ainsi restituée, devient satisfaisante; aucun chirurgien ne la désavouera : «La tuméfaction et la douleur augmentaient de jour en jour.»

[6] ὠδίσκετο καὶ, vulg. Litt. δὲ καὶ, cod. Marc.: inde τε καὶ scripsit Ermerins. *οἰδίσκετο*, K. ὠδήσκετο, CDFGHIJ. — ἐπύρεσεν, Ald. vulg. Kühn. ἐπύρεσσεν, DHK, Litt. Erm. — τὸ μετ. κ. ἅπαν om. C. — Voy. *Vuln. cap.* § 29.

[7] ὀξὺς pro ξ. (D, al. man. in marg. ξυνεχὴς), LQ', cod. reg. ap. Foës. — ἔσχεν ἧσσον ταῦτα, Ald. vulg. Kühn. ἔσχεν· ἧσσον [δὲ] ταῦτα, Lind. Calvus traduit : «Febris eum habuit, *minus tamen* hæc usque ad octavum, etc.» Corn. et Foës suivent le même sens, M. Littré, au contraire, met le point *après* et non *avant* ἧσσον, ponctuation bien préférable, adoptée par Erm.; et il traduit «la fièvre *devint moins continue.*» Peut-être est-ce plutôt «la fièvre continue *devint moindre*, c'est-à-dire s'amenda.» — μέχρι, Ald. vulg. Kühn. μέχρις, DFIJK, Litt. — ἡμερῶν, Ald. vulg. Kühn. ἡμερέων, C, Litt. Erm.

[8] αὐτὸ pro διὰ, C, cod. Marc. — Gardeil et Littré ne rendent pas καταπότου : Cornar. met «per *catapotium* purgatus;» substituer un tel mot latin à un mot grec, c'est peu élucider la question. Foës traduit «post *medicamenti devorati* purgationem,» et il explique (*Œcon. Hipp.*) qu'il s'agit d'un remède *qu'on avale* «quod deglutitur neque diluitur.» Gorris (*Defin. med.*) est d'accord avec lui; mais il ajoute, d'après Théophraste et Dioscoride, qu'il s'agirait parfois d'un *breuvage;* c'est donc trop restreindre le sens que d'écrire, comme Joliet, «purgé avec *des bols.*»

[9] δ', C. — Calvus traduit : «Vulnus *ustioque* mali nullius caussa fuit.» Le mot en italiques n'existe pas dans notre texte. Cornar. met comme Calv. «nullius mali causa.» Or Hippocrate dit non pas que la blessure n'était *cause d'aucun mal*, mais n'était *nullement cause des accidents* survenus pendant le traitement, comme l'ont bien saisi Foës, Chart. Joliet et Littré. La pensée d'Hippocrate est très-bien expliquée par Foës : «Significat vitio humorum symptomata ista contigisse, ægrumque medicamento purgante opus habuisse. — Voy. *Vuln. cap.* § 29.

p. 154. Foës, 1145. Chart. IX, 337. Lind. I, 773. Kühn, III, 553. Littré, V, 214. Erm. I, 723.

XXIII. Τὸ θερμὸν ἐκπυητικὸν, οὐκ[1] ἐπὶ παντὶ ἕλκεϊ[2]· μέγιστον σημεῖον ἐς ἀσφαλείην[3]· δέρμα μαλάσσει, ἰσχναίνει, ἀνώδυνον· ῥιγέων, σπασμῶν, τετάνων παρηγορικόν· τὰ[4] δὲ ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ[5] καρηβαρίην λύει· πλεῖστον δὲ διαφέρει[6] ὀστέων κατήγμασι, μᾶλλον[7] δὲ τοῖσιν ἐψιλωμένοισι, τουτέων δὲ μάλιστα τοῖσιν ἐν κεφαλῇ ἕλκεα ἔχουσι[8]· καὶ ὁκόσα ὑπὸ ψύξιος θνήσκει ἢ ἑλκοῦται, καὶ ἕρπησιν[9] ἐσθιομένοισιν, ἕδρῃ, αἰδοίῳ, ὑστέρῃ, κύστει[10]· τουτέοισι τὸ μὲν θερμὸν φίλιον καὶ κρῖνον, τὸ δὲ ψυχρὸν πολέμιον καὶ κτεῖνον[11].

XXIII. [1] Sic vulg. Litt. om. *οὐκ* et post *ἕλκεϊ* addunt *πλὴν ἐπὶ νεαρῷ*, Bosq. Dietz. Cela rend l'aphorisme faux : Galien, Théophile et Damascius s'accordent, dans leur *Commentaire*, à dire que la chaleur convient dans les *plaies* et les *ulcères simples*, et non dans les *ulcères compliqués* ou *dyscrasiques*, ni dégénérés; mais aucun d'eux ne parle des *plaies récentes*, où d'ailleurs il est vrai de dire que *la chaleur hâte la suppuration*. Il faut maintenir le texte vulg. C'est à tort qu'Ermerins, sous prétexte qu'il s'agit ici d'une glose marginale, retranche tout, depuis *οὐκ ἐπὶ*... jusqu'à *δέρμα*, sans réfléchir que ce texte est garanti par la série des commentateurs.

[2] *ἕλκεϊ*, Bosq. Villebr. Dietz, Litt. — *ἕλκει* vulg. Kühn. — « Lorsque la chaleur fait suppurer *une tumeur*, ce qui n'arrive point à toutes. » (Gardeil.) Il ne s'agit pas d'*une tumeur*, mais des *plaies en général* : « suppurationem movet, non in omni ulcere. »

[3] *εἰς*, Heurn. Gal. in text. Foës in var. *ἐς*, vulg. Litt. — *ἀσφάλειαν*, B'D', Gal. in text. (vulg. et Littré, *liquidor. us.* Foës, 427; Litt. VI, 134). *ἀσφαλείην*, A'L', cod. Voss. vulg. Kühn, Litt. *ἀσφαλίην*, C'. — Littré et Daremberg traduisent, *signe de salut*, de Mercy, *signe de guérison*. Est-ce bien le sens? Hippocrate me paraît vouloir dire, *c'est un signe qui doit inspirer une grande confiance ou sécurité*. Galien dit fort bien dans son *Comment.* : « maximum enim ulceri *ad securitatem* signum est, tum pus ipsum, tum puris conficiendi vim habens medicamentum. » Théophile reproduit une interprétation analogue (Dietz, *Schol. in Hipp. et Gal.* II, 454).

[4] *τὴν δὲ ἐν τῇ κεφ. καρηβαρίην*, vulg. mauvaise leçon : car on sait bien que ce mal est dans la tête. *καὶ δὲ*, Lind. — *τὰ δὲ*, B', Dietz, Litt. *τὰ δ'*, QG', Foës in not. *τὸ δὲ*, S. *τὸ δ'*, D'H'. — *τῶν δὲ*, CHITA'C'I'L'W', codd. Scalig. et Voss. Magnol. in text. Villebr. Erm. *τῶν δ'*, YWO'N'. Galien dit : « In capitis vero affectionibus *et* hæc eadem facit, *et* eas quas Græci *καρηβαρίας*, id est *capitis gravitates* nominant, sanat. »

[5] *καὶ*, SWA'B'L', Dietz, Gal. et Théoph. in text. Litt. *καὶ* om. vulg. Erm. — *καὶ* me semble nécessaire pour le sens. Voy. not. 4 : *τὸ δὲ*. — *ἐν κεφαλῇ καὶ καρηβαρίην* est la leçon qu'on lit *De liquid. usu*, où tout ce passage est reproduit, Foës, p. 427, et Littré, VI, 134. — *καρηβαρείην*, qu'on indique ici comme la leçon de vulg., ne se trouve que dans Kühn; *καρηβαρίην* (donné par FGIST WD'G'W', cod. Voss. et Scal.) se lit dans Foës de Chouët, aussi bien que dans Gal. Frob. Merc. Plantius, Chart. Lind. Bosq. Lorry, de M. — *καρυβαρίην*, Ald. *καρηβαρίαν*, Heurn. Damasc. in text. — Selon Théophile et Damascius, la chaleur ne dissipe pas toutes les pesanteurs de tête, mais seulement celles qui sont dues à une tension ou à des vents.

[6] *τουτέοισι συμβάλλεται*, Theoph. « Vox quæ *conferre*, non *differre* hic significat. » Villebr. — *κατάγμασι*, Y, Gal. Plant. Chart. Lorry, Dietz, Theoph. et Damasc. in text. de M. —

applications médicamenteuses sur le gonflement; ce n'était pas la blessure qui était la cause des accidents.

23. (*De la chaleur dans les pansements; indications et contre-indications.*) La chaleur favorise la suppuration, non pourtant dans toutes les plaies; quand cela a lieu, c'est un grand signe de sécurité. Elle ramollit la peau, l'amincit et amortit la douleur; elle calme les frissons, les spasmes, les tétanos; elle est bonne aussi dans les malaises céphaliques et dissipe les pesanteurs de tête; elle convient particulièrement dans les fractures des os, surtout quand ils sont mis à nu, et entre autres, plus spécialement encore, dans les fractures du crâne compliquées de plaie; elle convient aussi pour tout ce qui, par l'effet du froid, se mortifie ou s'ulcère, ainsi que pour les herpès rongeants; enfin

κατήγμ. vulg. Kühn, Litt. Erm.: c'est l'orthographe habituelle d'Hippocrate.

[7] μάλισΓα, vulg. Kühn, Litt. Erm. — μᾶλλον, YC'D'H', Villebr.: cette leçon (qui est d'ailleurs celle de vulg. et Litt. *De liquid. usu*, loc. cit.) me semble mieux exprimer la gradation des idées. — ἐψιλωμ. vulg. Litt. ἐψιλομ. Heurn. — τουτέων, codd. Gal. vulg. Litt. τούτων, Erm.

[8] Sic vulg. Gal. Kühn, Litt. Erm. — Om. Magnol. in marg. ἕλκεσι sine ἔχουσι, QB'D' G'H'. Ermerins critique cette phrase : «Mirus in his est transitus a vulneribus aut fracturis ad personas iis laborantes. Quod si cum nonnullis paucioribus libris ἕλκεα ἔχουσι omittas, aut cum aliis solum ἕλκεσι scribas, id evitaveris, etc. Volueram fere scribere τοῖσι ἐν κεφ. ἕλκεσι ἐοῦσι ut proxime ad vulg. accederem, sed abstineo.» On lit, *Liquid. us.* ἐν κεφαλῇ τρώμασιν sine ἐοῦσιν. — ψύξιος, vulg. Gal. Kühn, Dietz, Litt. ψύξεος, Bosq. ψύξεως, Theoph. in text. — ψύχεος, K : (c'est la leçon de vulg. et Litt. *liquid. us.*) ψύχιος, H.

[9] Sic codd. Gal. Frob. Merc. Chart. Plant. Bosq. Lorr. Dietz, Litt. ἕρποισι, Foës de Chouët : faute d'impression répétée dans Kühn. — παθητικῇ ἐχρήσατο τῇ φωνῇ ὁ Ἱπποκράτης ... οὐκ ἔσΓιν ὁ ἕρπης ἐσθιόμενος, ἀλλὰ αὐτός ἐσΓιν ὁ ἐσθίων. (Theophil. *Cod. esc.* ap. Dietz, p. 454.)

[10] Sic codd. vulg. Gal. Kühn, Dietz, Litt. — κύσΓι, Erm. — τουτέοισι, codd. vulg. Gal. Kühn, Dietz, Litt. τούτοισι, Erm. — κρίνον, Frob. Merc. Foës, Lind. Zwinger, Lorry, Villebr. Kühn. κρῖνον, TD', Chart. Plant. Heurn. Bosq. Dietz, Litt. — Zwinger proposait : «an πραΰνον, *leniens, mitigans?*» (in *Humid. us.* p. 593). On peut objecter qu'ici l'idée de *judicans* est opposée à *interimens*.

[11] *Notes chirurgicales.* «Les phénomènes traumatiques observés par Hippocrate avec le tact exquis qui caractérise ce génie supérieur, n'ont pas varié depuis cette époque : en effet l'état des blessés, sous l'influence d'une chaleur modérée, présente des symptômes plus favorables que sous l'influence du froid. — 1° Les *plaies qui suppurent* trouvent toujours dans l'influence d'une chaleur modérée des éléments favorables à la marche et à la terminaison d'une cicatrisation heureuse. — 2° La chaleur peut bien diminuer et faire disparaître les *convulsions*, mais elle ne peut rien sur le *tétanos*; je suis fâché d'être ici en contradiction avec une autorité aussi puissante que celle de l'auteur de cet aphorisme; mais ce que je proclame ici est tout à fait de conviction. — 3° Les *douleurs de tête*, qui sont souvent déterminées par le froid des extrémités, peuvent trouver dans la chaleur des moyens de soulagement et même de disparition. — 4° La *dénudation des os* est toujours plus ou moins sensible à l'action du froid, qui peut promptement déterminer la nécrose des portions osseuses mises à nu. — 5° Quant aux parties frappées *de gangrène*, il est clair que la séparation des escarres plus ou moins profondes qui sont inévitables, sera secondée par l'action de la chaleur. — 6° Dans les *affections cutanées dartreuses* et autres, il

Aphor. V, 22; et *De liquidorum usu*. Frob. p. 114. Mercur. 423. Foës, 427. Lind. I, 606. Littré, VI, 134.

XXIV. Τὸ ψυχρὸν, πολέμιον ὀστέοισιν[1], ὀδοῦσι[2], νεύροισιν[3], ἐγκεφάλῳ[4], νωτιαίῳ μυελῷ· τὸ δὲ θερμὸν ὠφέλιμον[5]. — Aphor. V, et *De liquidorum usu* : Frob. p. 112. Merc. 421. Zwinger, 576. Foës, 425. Lind. I, 601. Littré, VI, 122.

XXV. Τὸ μέλαν φάρμακον· λεπὶς, ἄνθος, χωρὶς τρίβειν ἑκάτερον· ὅταν δὲ λεῖον[1] τρίψῃς, οὕτω μίσγειν· ποιέειν δύο ἢ τρία εἴδη τοῦ φαρμάκου, τὸ μὲν ἰσχυρότατον τὸ ἄνθος τριτημόριον τῆς λεπίδος, τὸ δε δεύτερον, τεταρτημόριον, τὸ δὲ τρίτον, πεμπτημόριον[2]· τοῦτο τὸ φάρμακον ἐπιπᾶν[3] ἁρμόζει. — *De morbis mulierum*, l. I. Frob. p. 300. Mercur. 268. Foës, 635. Lind. II, 521. Littré, VIII, 222.

n'est pas un praticien aujourd'hui qui ne sache qu'une saison chaude est bien plus favorable au traitement. — 7° Dans les *maladies de l'utérus*, soit aiguës soit chroniques, on ne peut nier l'influence de la chaleur sur la marche des différentes affections de cet organe. — 8° On remarque que, dans toutes les *maladies de la vessie*, une température froide augmente les douleurs produites par un état morbide aigu ou chronique.» — (Guerbois, *Chirurgie d'Hipp.* p. 103.)

XXIV. [1] Hippocrate répète cela *De liquidor. us.* § 2. Celse s'est inspiré des deux *Aphor.* V, 18 et 22, en écrivant : «Frigus inimicum est ... vulneri, præcordiis, intestinis, vesicæ, auribus, coxis, scapulis, naturalibus, ossibus, dentibus, nervis, vulvæ, cerebro.» (l. I, c. IX.)

[2] «Dignum est animadversione, ab Hippocrate et Celso dentes inter ossa non connumerari.» (Mercuriali.)

[3] νεύροις, vulg. Gal. (om. Bas. gr. Theoph. in text.) νεύροισιν, YWD'M', Foës in *not.* Bosq. Villebr. Dietz, Litt. Quel est le sens de ce mot? Théophile n'en parle pas dans son *Comm.* Heurn. écrit : «*membranis, ligamentis, tendonibus;* exsanguia omnia lædit frigus.» — Galien nous apprend (*Comm.* I, n° 53 in *Artic.*) qu'il faut souvent l'entendre des *nerfs;* ce que confirme Celse en écrivant : «Calor adjuvat..... *nervos* qui contrahuntur.» (I, IX.)

[4] On lit, *De usu liquidor.* : «le cerveau et ses dépendances se déplaisent du froid et se plaisent au chaud; c'est qu'il est de sa nature froid et dense.» (Littré, VI, 122.)—Théophile, *Comment.* (Dietz, II, 451), veut que μυελῷ soit séparé par une virgule et s'entende de toute espèce de moelle; ce qui paraît d'autant moins justifié que, dans Hippocrate, νωτιαῖος μυελὸς

pour le siége, les parties génitales, la matrice et la vessie. La chaleur, dans tous ces cas, est favorable et facilite la crise; le froid, au contraire, est nuisible et éteint la vie.

24. (*Contre-indications du froid.*) Le froid est ennemi des os, des dents, des nerfs, de l'encéphale, de la moelle épinière; le chaud leur est favorable.

25. (*Formule du médicament noir.*) Médicament noir: [prenez] écaille de cuivre, fleur de cuivre; broyez séparément; une fois qu'ils sont finement pulvérisés, mêlez comme suit: composez deux ou trois espèces du médicament; la plus forte où la fleur sera le tiers de l'écaille, la seconde où elle entrera pour un quart, et la troisième pour un cinquième. Ce médicament a un usage très-étendu. (Voy. *Plaies de tête*, § 21.)

est l'expression consacrée pour désigner *la moelle épinière*. Voy. *Artic.* § 47 (Littré, IV, 202).

[5] Sic vulg. Kühn, Dietz, Theoph. in text. Litt. Erm.— Pro ὠφ. habent φίλιον, QG'B'W', Gal. Chart. (id. *De us liquid.*); φίλον, B'L. — Post ὠφ. addunt καὶ φίλιον, H, Magnol. in marg. Villebr. — Hippocrate ne connaissait pas l'*hydrothérapie*, qui est venue largement modifier la thérapeutique; au reste, cet aphorisme, qui n'est et ne peut être qu'une vérité relative, reste exact pour nombre de maladies des os, des dents, des nerfs, de la moelle épinière et même du cerveau, bien que la médecine moderne ait parfois employé avec succès les irrigations et les vessies d'eau froide sur la tête.

XXV. [1] Sic vulg. Litt. λίον, cod. Vindob. — Voy. *De ulcerib.* § 13, pour l'*écaille* et § 12, n. 11, pour la *fleur* de cuivre. — τρίβης, vulg. τρίψης, cod. Vindob. Litt. — μίσγε, vulg. μίσγειν, cod. Vind. Litt. — M. Littré met la virgule *après οὕτω* et traduit : « Quand la trituration est complète *ainsi.* » Je crois qu'il vaut mieux la mettre *avant*, et traduire : *mêlez comme suit;* car l'auteur va expliquer à l'instant les *trois modes de mélange*, « sic permisceto. » — ποιέειν, vulg. Litt. μίσγε ποιέων, Lind.

[2] πεντημόριον, vulg. πεμπτημόριον, cod. Vind. Litt.

[3] Sic vulg. Litt. ἐπὶ πᾶν, cod. Vind. — ἁρμόζει, Frob. Merc. ἀρμόζει, Foës, Lind. Litt. ἁρμότζει, cod. Vind. — Gardeil traduit : *c'est celui-ci dont on use;* ce qui se rapporterait exclusivement à la *troisième* espèce. L'auteur l'entend, ce semble, de tout le médicament. C'est peut-être un succédané de celui qu'Hippocrate conseille dans les *Plaies de tête*, § 23; et c'est pourquoi j'ai rapporté cette formule.

COMMENTAIRE.

SUR LES SUTURES DU CRÂNE

D'APRÈS HIPPOCRATE ET LES ANCIENS.

Les modernes, à partir de la Renaissance, ont vivement critiqué la description qu'Hippocrate a donnée des sutures du crâne. Columbus commença le premier à l'attaquer (*De re anatom.* l. I, c. v), en assurant qu'il n'en avait jamais vu aucun exemple. Fallope et Vertunian ont accusé notre auteur d'avoir écrit non d'après l'observation, mais d'après les préjugés du vulgaire; et, de nos jours, MM. Rutgers et Ermerins ont répété cette accusation. «On ne sait comment, s'écrie un des critiques les plus modérés, on ne sait comment s'expliquer le dire d'Hippocrate.» (Littré, *Œuvr. d'Hipp.* III, 174.) Voyons donc ce qu'il en est.

I. Hippocrate (*De vuln. cap.* § 1) professe que, si la tête proémine en avant, les sutures ont la figure du *tau* grec T, représentée par une première ligne transversale à la proéminence et une seconde qui s'étend longitudinalement par le milieu du crâne jusqu'au cou; — que, si la tête proémine en arrière, les sutures offrent la figure d'un *tau* renversé ⊥, la ligne courte étant alors transversale à la proéminence postérieure, et l'autre restant longitudinale par rapport au crâne, qu'elle traverse jusqu'au front; — mais que, si la tête proémine à la fois en avant et en arrière, les sutures prennent la forme de la lettre *éta* H ⊞, les deux plus longues lignes coupant transversalèment chaque proéminence, et la plus courte allant longitudinalement aboutir aux deux précédentes, par le milieu du crâne; — enfin que, si la tête n'est proéminente ni en avant ni en arrière, les sutures offrent la configuration du *chi* X, les deux lignes se coupant obliquement vers le milieu de la tête.

II. Telle est la théorie que formule Hippocrate; il faut avouer qu'elle a fort embarrassé ses plus fidèles partisans: Gardeil va jusqu'à supposer que l'anatomie du crâne a changé depuis l'antiquité: «On y observe souvent des variétés de nos jours; mais il s'en faut bien qu'elles cadrent parfaitement avec la doctrine d'Hippocrate; — cette doctrine, ajoute-t-il, pourrait faire supposer que, dans son pays et de son temps, il n'en était pas de même, etc.» — Je doute fort que le lecteur soit plus satisfait de l'étrange argumentation de Mercuriali: «Nec me movet, dit-il, quod in his nostris regionibus secus observarint anatomici, quoniam hi diversa hominum capita et hominum fere mortuo-

rum inspexerunt; Hippocrates sub diverso cœlo et forsan vivorum omnium capita speculatus est, ut ob hoc potuerit ipse videre quæ aliis inspicere non licuit.» (*Hipp. opera*, gr. lat., 1588, p. 256.) — Ce qui peut-être a été dit de plus raisonnable sur ce point se trouve dans ces paroles de Dissandeau : «Et pourquoi Hippocrate n'aura-t-il pas veu des différences que nous ne voïons pas, puisque nous en voïons que ne lui ne pas un des anciens n'ont veues?» (*Le livre du grand et divin Hippocrate des Plaies de teste, thresor de chirurgie*, Saumur, 1612, p. 28.) — d'après tout ceci il s'ensuivrait que les types décrits par Hippocrate n'existent plus aujourd'hui.

III. Voyons comment l'ont, à leur tour, entendu les anciens. Aristote, célèbre entre tous par ses connaissances en zoologie, écrit dans son *Histoire des animaux* (l. I, c. VII): «Quant aux sutures, le crâne des femmes n'en a qu'une seule, qui est circulaire, tandis que celui des hommes en a généralement trois, qui se réunissent.» C'est ici le lieu de discuter la critique que MM. Rutgers (Specimen medicum inauguratis exhibens editionem libri Hippocratis *De capitis vulneribus*, Groningæ, in-8°, 1849, p. 44) et Ermerins (I, p. 370) ont récemment formulée : «Videtur omnino hæc partim ex vulgi opinione[1], non ex observatione propria tradere Hippocratem; quod mirum nostri temporis hominibus videri possit. At teneant, quæso, absurda omnino quæ eadem de re habet Aristoteles, *Hist. anim.;* ex hisce abunde constat suturarum capitis cognitionem apud antiquiores græcos parum fuisse firmam aut in observationibus fundatam.» J'objecterai d'abord qu'il serait peu rationnel de confondre ces deux auteurs dans le même blâme; car Aristote, quoique venu un siècle après Hippocrate (il florissait de 350 à 322 av. J. C., et Hippocrate vers 420 à 400 av. J. C.), était évidemment moins avancé que lui sur ce point d'anatomie, et son dire assurément s'éloigne bien plus de la nature: car, pour son crâne de femme à suture circulaire, qui a jamais pu en citer un seul exemple? Ensuite il est historiquement peu exact de reléguer la doctrine hippocratique chez les plus anciens Grecs, *antiquiores*, attendu qu'on la retrouve de siècle en siècle, plus ou moins intégralement reproduite, jusqu'à Oribase, postérieur à Hippocrate de 800 ans (il florissait de 360 à 400 ap. J. C.).

IV. Celse, qui représente les progrès accomplis pendant les quatre siècles qui le séparent d'Hippocrate (il florissait sous Auguste vers 5 ap. J. C.), s'exprime ainsi dans son *Traité de médecine*, l. VIII, c. I: «Il est rare que le crâne soit tout d'une pièce sans suture ; on en trouve cependant quelquefois dans les pays chauds: ce sont les plus so-

[1] La réplique que faisait Dissandeau à Fallope et à Vertunian peut s'appliquer ici: «Hippocrate n'est pas accoutumé de fonder ses principes sur l'opinion de la populace.» Ajoutons qu'alors l'anatomie humaine, d'ailleurs peu cultivée, n'était pas publique, et que les sutures du crâne ne sont pas chose si apparente qu'elles sautent aux yeux de la multitude, que plusieurs, au contraire, se dérobent à d'autres regards que ceux de l'homme de l'art. Aussi comprend-on assez peu comment le vulgaire aurait pu inspirer Hippocrate et avoir seul des idées particulières sur ce sujet à une époque où l'on incinérait généralement les morts, et où, du reste, les cadavres inspiraient à tous une terreur religieuse qui ne permettait pas d'y toucher; même de nos jours, où l'anatomie est si avancée et où les musées sont publics, qu'est-ce que le peuple sait sur les sutures du crâne?

lides et les mieux à l'abri de la douleur. Quant aux autres, moins il s'y trouve de sutures, plus la tête est en sûreté contre les accidents. Au reste, le nombre de ces sutures n'est point fixe, non plus que leur position: toutefois il y en a ordinairement au-dessus des oreilles deux qui séparent les tempes de la partie supérieure de la tête; une troisième, se dirigeant vers les oreilles par le sommet, sépare à son tour l'occiput de la partie supérieure de la tête; une quatrième, partant de ce même vertex, s'avance par le milieu de la tête jusqu'au front où elle se termine tantôt sur la limite des cheveux, tantôt entre les deux sourcils, après avoir traversé tout le front.»

Je ferai remarquer que Celse admet, comme Hippocrate, que le nombre et la position des sutures varient; qu'il décrit, comme lui, la suture *sagittale*, la *lambdoïde;* et que, s'il ajoute en plus la suture *écailleuse*, il omet par contre la suture *coronale*[1]. On voit d'ailleurs que ni Hippocrate ni Celse ne traitent des diverses sutures sous des dénomi-

[1] Il sera curieux de mettre en regard la description des sutures du crâne qu'on trouve dans le traité hippocratique *De locis in homine* (Foës, p. 410; Mercuriali, p. 4; Littré, VI, 284): «La tête présente tantôt trois, tantôt quatre sutures. Quand il y en a quatre, on en voit une de chaque côté vers les oreilles, une autre en avant, et une autre en arrière: tel est l'état de la tête à quatre sutures. Quand il y en a trois, on en trouve une de chaque côté vers les oreilles, et une autre en avant (le texte porte ensuite: *ὥσπερ δὲ ἡ τέσσαρας ἔχουσα, οὐ διαπέφυκεν οὐδὲ ταύτῃ ῥαφή*. Il y a là plusieurs difficultés; Foës traduit: «at velut in eo quod quatuor habet, *hac parte* (*posteriore* scilicet) nulla sutura enascitur.» Cette interprétation, déjà donnée par Calvus, Cornarius, Zwinger et Mercuriali, puis adoptée par Chartier et Gardeil, s'éloigne complétement du texte, et, au fond, prête à Hippocrate cette étrange phrase que *la tête à trois sutures n'en a pas une quatrième comme celle qui en a quatre.* Il s'agit d'une similitude *ὥσπερ*, et non d'une dissemblance; et *ταύτῃ* n'est pas pris adverbialement (*qua, hic, ibi*), mais comme pronom démonstratif, se rapportant à la tête à trois sutures, avec la même tournure que dans le traité des *Plaies de tête*, § 1: *τουτέῳ πεφύκασιν*, «huic constitutæ sunt (suturæ);» M. Littré ne s'y est pas trompé: «*dans celle-ci*, pas plus que dans la tête à quatre, il n'y a de suture en travers;» et il ajoute en note: «il ne serait pas impossible que cette phrase fût une réponse au passage du livre des *Plaies de tête* où il est dit, § 1: La tête, qui n'a de proéminence ni dans un sens ni dans l'autre, a les sutures disposées comme la lettre *chi*, X.» En est-il bien ainsi? et d'ailleurs peut-on traduire *en travers?* j'en doute. Je remarquerai que *διαπέφυκεν* (que les traducteurs anciens n'ont pas compris ou du moins pas rendu) correspond exactement, pour le sens étymologique (*internascor, nascor in medio*), à cette locution sur les sutures du crâne, *πέφυκε διὰ μέσης τῆς κεφαλῆς, constituta est per medium caput* (*sutura*), qu'on retrouve trois fois de suite, dans les *Plaies de tête*, § 1, pour désigner la suture (*sagittale*) qui traverse le crâne par le milieu; c'est à cette suture *médiane* (*sagittale*) que l'auteur fait allusion ici comme manquant aussi bien dans la tête à quatre sutures que dans celle qui n'en a que trois; dès lors, je crois qu'il faut traduire: «et il n'y a dans celle-ci, pas plus que dans la tête à quatre sutures, il n'y a pas de suture médiane (*sagittale*).» L'auteur connaissait-il cette dernière suture? on peut l'inférer à la fois de cette indication même, et de ce qu'il ajoute: «ceux-là ont la tête plus saine, qui présentent *un plus grand nombre de sutures.*» Ainsi l'auteur établit comme règle qu'il y a d'ordinaire trois ou quatre sutures, mais qu'il peut y en avoir un plus grand nombre, et il décrit les sutures *écailleuse*, *lambdoïde* et *coronale*, sans admettre la *sagittale*. En résumé, on peut dire qu'à quelques nuances près les descriptions d'Hippocrate et de Celse supposent un fond commun d'idées.

nations distinctes; Rufus, qui vivait à la fin du Ier siècle (il florissait vers 95 à 100 ap. J. C.), nous apprend, dans son *Traité des parties du corps humain*, que les noms propres de chacune d'elles n'étaient pas anciens, et qu'ils avaient été assez *récemment* imaginés par des médecins égyptiens, mal habiles dans la langue grecque: «Ipsis (suturis) vestuta quidem nomina desunt, sed *nuper* a quibusdam Ægyptiis medicis, græcam linguam male doctis, imposita sunt.» (H. Stephani *Dictionarium medicum*, 1564, p. 538.)

V. Galien, postérieur à Hippocrate de cinq siècles et demi (il florissait de 160 à 201 ap. J. C.), écrit dans son *Traité des os*, c. 1: «La position et le nombre des sutures varient comme la forme de la tête: dans la conformation de la tête qui est normale, celle où il y a proéminence à la fois en avant et en arrière, le crâne offre en tout trois sutures, à savoir: deux transversales, dont l'une est située à l'occiput et l'autre au bregma (*sinciput*), et de plus une troisième qui, traversant la tête dans sa longueur, s'étend de la suture postérieure à l'antérieure par le milieu de chacune. On nomme *coronale* la suture qui est en avant, en raison de ce qu'on porte les couronnes plus spécialement sur cette région de la tête, et *lambdoïde* celle qui est en arrière, en raison de la ressemblance qu'a l'ensemble de sa forme avec la lettre *lambda*, Λ; la figure générale de ces trois sutures représente assez bien la lettre *éta*, Η. Quand l'éminence postérieure vient à manquer, la suture *lambdoïde* manque aussi; si c'est l'antérieure qui fait défaut, la suture coronale fait défaut à son tour; et, dans les deux cas, la forme des sutures qui restent devient semblable à la lettre *tau*, T; mais, si les deux proéminences viennent à disparaître à la fois, les deux sutures qui persistent se coupent presque à angle droit, en prenant ressemblance avec la lettre *chi*, X; l'une s'étend transversalement, à peu près par le milieu de la tête, et l'autre longitudinalement se dirige d'arrière en avant, de même que dans les autres crânes.» Galien s'occupe ensuite des sutures *écailleuses*, «que, dit-il, certains anatomistes ne nomment pas proprement *sutures*, mais *accollements squamiformes*, λεπιδοειδῆ προσκολλήματα, *squamiformes agglutinationes*.» (Galen. *De ossibus*, Chart. IV, 12; Oribasii *Anatomica ex Galeno*, edid. Dundas, in-4°, 1735, p. 136.) Serait-ce pour ce motif qu'Hippocrate n'en fait pas mention? Cela paraît assez probable; toutefois je pose cette question sans la résoudre.

Il faut, ici, considérer que l'école d'Alexandrie, où Hérophile et Érasistrate passent pour avoir créé l'anatomie humaine (vers 300 av. J. C.), et où leurs nombreux successeurs n'avaient cessé de la cultiver et de l'agrandir, que cette école, dis-je, florissait depuis quatre siècles et demi, et que Galien, sans contredit un des plus grands anatomistes de son temps, décrivait le crâne à la fois d'après les cours qu'il avait suivis à Alexandrie et d'après les dissections qui lui étaient propres. Or, si la description qu'il donne des sutures est meilleure et plus complète que celle d'Hippocrate, toutefois il arrive aussi à conclure, comme lui, qu'elles ressemblent, dans certains cas, aux lettres grecques T, H et X; ce qui est l'objet capital du débat.

VI. Enfin nous devons remarquer qu'Oribase, venu deux siècles plus tard (il florissait de 360 à 400 ap. J. C.), et qui, en raison de ses vastes connaissances, fut chargé, par ordre de l'empereur Julien, de composer une encyclopédie médicale (voy. *Collect.*

med. l. I, *préface*), Oribase n'ajoute rien à ce que Galien avait enseigné sur ces matières; et il se borne, pour l'anatomie du système osseux, à reproduire ce qu'avait écrit le médecin de Pergame. (Oribasii *Anatomica ex Galeno*, ed. Dundas, Leyde, 1735, p. 136; et *Collect. med.* XXV, 3; ed. Bussemaker et Daremberg, t. III, p. 396.)

VII. Tel est l'état de la question chez les anciens: on se demande, après la revue qui précède, s'il y a quelque chose de réel dans le dire d'Hippocrate, ou bien s'il n'y a qu'erreur et bizarrerie. J'ai voulu sérieusement m'en rendre compte, et je suis allé inspecter le musée anatomique de l'école de médecine de Lyon, en compagnie de M. Foltz, professeur d'anatomie. Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'extrême variété des crânes; on croit assez communément qu'ils sont tous plus ou moins conformes à un certain type. J'ai pu me convaincre une fois de plus de la réalité des anomalies que j'ai signalées dans mon *Traité d'anatomie topographique*, 2e éd. 1857, p. 49: «C'est sur l'inspection de centaines de modèles relevés avec le conformateur que j'ai rédigé en partie le chapitre du crâne: les irrégularités, disons plus, les difformités individuelles, sont si grandes, qu'on ne saurait ni les deviner ni même y croire sans les voir.»

Il en est à peu près de même pour les sutures; plusieurs disparaissent avec l'âge. «Chez les vieillards, dit Bichat (*Anatom. descript.*, t. I), elles s'effacent d'abord en dedans, puis en dehors, et le crâne finirait par n'être plus qu'une seule pièce, si la mort ne prévenait ce phénomène.» Il n'est même pas nécessaire que l'individu arrive à la vieillesse pour que les sutures soient comblées par une soudure. C'est ce que nous avons constaté sur le crâne d'une femme adulte, qui n'avait plus de sutures apparentes; le musée renferme plusieurs autres crânes dans le même état. Le plus souvent les sutures ne disparaissent pas toutes: c'est la sagittale qui nous a paru être la plus fréquemment atteinte. D'autres fois le nombre des sutures est augmenté: l'anomalie la plus commune nous a paru résulter de la non-soudure des deux moitiés du frontal. La même chose s'observe aussi sur l'occipital, mais plus rarement[1]. Quant à la position des sutures, elle est très-variable, de même que leur configuration.

Dans tout ceci qu'y a-t-il qu'on puisse rapporter aux quatre catégories d'Hippo-

[1] Dissandeau a donné un résumé intéressant des principales variétés et anomalies observées de son temps dans les sutures: «Vertunian dit avoir fait anatomie d'un corps qui n'avoit en la teste que la suture lambdoïde, sans projecture devant ni derrière. Le mesme dict avoir eu un crâne à qui manquoit seulement la suture sagittale; Eustachius dict avoir eu 15 crânes où ceste suture ne paroissoit point, ce que Columbus aussi affirme avoir veu. Un chirurgien de ceste ville de Saumur m'en a communiqué un où elle ne paroist non plus que la pointe de la suture lambdoïde où la sagittale se devoit joindre. Ambroise Paré remarque que souvent la suture lambdoïde se trouve double ou triple en son angle. Sylvius avoit chez luy un crâne où toute la suture lambdoïde étoit double, distante de trois doigts l'une de l'autre, et joincte par deux autres sutures. Fallope dict que jamais on ne vit manquer les sutures coronale et lambdoïde pour le défaut des projectures, et toutefois Volcherus Coiter a veu à Bouloigne un crâne qui n'avoit point par le devant de projecture ni de suture coronale, non plus que celuy que nous avons dict ci-dessus avoir esté disséqué par Vertunian, etc..... — Soyons donc diligens à transmettre nos observations à la postérité, sans déroger foi à celles de ceux qui nous ont précédés.»

crate? Voici, à cet égard, le résultat de nos recherches; commençons par dire qu'au milieu de ces variétés et de ces anomalies il ne faut pas compter sur des figures très-régulières, et qu'on ne doit s'attendre qu'à des similitudes approximatives; ajoutons encore qu'il est besoin d'opérer sur des collections fort nombreuses pour pouvoir tirer quelque induction.

1re catégorie. Nous avons remarqué le crâne d'une fille de cinq ans, offrant une forte proéminence en avant, et une suture sagittale qui, descendant très-bas en arrière, semble s'étendre jusqu'au cou en raison de ce que l'occipital est relativement peu développé: d'où il résulte qu'en regardant le crâne par en haut, on ne distingue pas la suture lambdoïde qui est cachée, en sorte que la réunion de la sagittale à la coronale représente exactement la lettre *tau*, T.

On rencontre dans d'autres crânes la même disposition, mais moins accusée.

2e catégorie. Il s'agit du crâne d'une jeune fille, avec forte proéminence en arrière; l'occipital est très-développé et fort bombé; la suture lambdoïde est très-apparente, et la sagittale s'avance sur le front jusqu'à la racine du nez, les deux moitiés du frontal n'étant pas encore soudées, et la suture coronale, divisée en deux, se trouvant peu manifeste. La réunion de la sagittale à la lambdoïde figure exactement un *tau* renversé, ⊥.

3e catégorie. Crâne d'adulte, avec proéminence assez prononcée en avant et en arrière; il en résulte que les sutures coronale et lambdoïde deviennent presque directement transversales, et que leur réunion à la sagittale ressemble exactement à la lettre *éta*, Ξ; quand on regarde par en haut, cette disposition est des plus frappantes.

Il existe dans le musée plusieurs crânes qui appartiennent à cette catégorie: des quatre figures que nous étudions c'est la plus commune.

4e catégorie. Sur deux crânes d'adultes nous avons vu la suture sagittale descendre jusqu'au nez, en coupant la coronale sur le sommet de la tête de façon à figurer assez bien un *chi*, X. Ici la coronale était remontée très-haut vers le vertex, et la lambdoïde, cachée assez bas à l'occiput, n'entrait pour rien dans la figure: c'était à peu près le *chi* d'Hippocrate, mais ce n'était pas le mode de formation qu'il indique.

Ce mode de formation existe sur le crâne d'une femme adulte, de forme ovale. L'angle de la suture lambdoïde remonte beaucoup, et celui de la coronale s'allonge beaucoup aussi à sa rencontre, en sorte que la sagittale se trouve notablement raccourcie: de la réunion de ces trois lignes résulte un *chi*, mais avec cette forme modifiée ⋎.

Cette forme se rapproche plus de la régularité sur le crâne d'une idiote, sans proéminence en avant ni surtout en arrière. La suture sagittale se trouve très-courte; la lambdoïde et la coronale, qui tendent à se rapprocher, deviennent fort obliques, au lieu d'être transversales; et la réunion de ces lignes représente un *chi*, mais un peu modifié, ⋎.

Ainsi il existe réellement au crâne des dispositions anatomiques qui se rapprochent plus ou moins (on ne peut exiger davantage) de celles qu'a décrites Hippocrate. Sa théorie sur les sutures n'est donc pas aussi absurde ni aussi contre nature qu'on a voulu le prétendre. Il faut bien comprendre que, s'il est tombé, comme il est probable, sur

quelques anomalies, il était privé des moyens de contrôle nécessaires pour rectifier ses observations: l'état imparfait de l'anatomie à cette époque le condamnait forcément à ces imperfections. Il est encore resté supérieur à ce qu'enseigne Aristote sur le même sujet. En somme, ses observations sont incomplètes, mais elles ne sont pas fausses : on peut rencontrer ses quatre catégories dans les musées d'anatomie. Il semble, en regardant au fond des choses, que son principal tort a été de généraliser des faits particuliers, qui n'étaient pas la règle.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Discours préliminaire. — De l'étude des médecins de l'antiquité et en particulier d'Hippocrate, et des avantages qu'on peut en retirer pour la science et pour l'art. 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Préambule 23
- § I. Biographie d'Hippocrate 26
- § II. École de Cos 52
- § III. Écrits hippocratiques 70
- § IV. Du style d'Hippocrate et du dialecte des écrits hippocratiques 111
- § V. Tableau chronologique pour servir à l'histoire d'Hippocrate et de ses écrits, et à celle de l'École de Cos 129
- § VI. Bibliographie d'Hippocrate :
  - 1° Des conditions que doit remplir l'édition d'un auteur ancien tel qu'Hippocrate 134
  - 2° Notice sur les manuscrits d'Hippocrate 137
  - 3° Éditions et traductions d'Hippocrate 145
  - 4° Commentateurs anciens de la chirurgie d'Hippocrate 161
  - 5° Glossateurs anciens d'Hippocrate 164

Tableau général des sigles des manuscrits et des auteurs 168

SERMENT.

Argument du serment 173

Bibliographie du serment 180

Le serment 184

Commentaire du serment :
- A. Note sur les dieux de la médecine grecque invoqués dans le serment . . 191
- B. Hippocrate, en employant *ἑωυτέου* dans le serment, a-t-il réellement commis, comme on l'en accuse, une faute contre la grammaire? . . . 192
- C. Est-ce l'opération de la taille ou bien est-ce la castration qu'Hippocrate a défendue dans le serment? 194

DU MÉDECIN.

Pages

Argument du médecin 201

Bibliographie du médecin 206

Le médecin :

§ 1. Sujet du traité 209
§ 2. Qualités physiques et morales du médecin 209
§ 3. Disposition de l'officine et de la lumière 213
§ 4. Mobilier et instruments de l'officine 215
§ 5. Des pansements 219
§ 6. De la déligation 221
§ 7. Règles générales pour les opérations 223
§ 8. Du choix des instruments 225
§ 9. Des ventouses : 1° sèches 227
§ 10. Des ventouses : 2° scarifiées 231
§ 11. Précautions pour la saignée du bras 233
§ 12. Récapitulations et généralités sur les instruments 235
§ 13. Traitement des abcès 237
§ 14. Des ulcères et de leurs divisions en quatre espèces 239
§ 15. Des cataplasmes 243
§ 16. Deux degrés dans les études médicales 245
§ 17. De la chirurgie militaire 245

Commentaire du médecin :

A. Appendice 250
B. Sur la signification des mots *προπετὲς* et *πρόχειρον* 251
C. Note sur les instruments tranchants que l'auteur désigne, § 8, par le mot *μαχαίρια* 252
D. Note sur les ventouses chez les anciens et chez les modernes 252

DES PLAIES.

Argument des plaies 257

Bibliographie des plaies 265

Des plaies :

§ 1. Généralités sur les plaies et leur traitement 267
§ 2. Des saignées locales et du pansement des plaies 271
§ 3. Indication de la purgation alvine 273
§ 4. De l'application des topiques 273
§ 5. Influence des saisons 275
§ 6. De la mondification des plaies 275
§ 7. État des cicatrices après l'exfoliation des os 275
§ 8. Des plaies qui ne se recollent pas 275

Pages.
§ 8 *bis*. Des plaies rondes et creuses. 385
§ 9. Des complications d'érésipèle.... [illegible]
§ 10. De certains obstacles à la cicatrisation : 387
poser..... 389
§ 11. Formules de divers topiques pour le [illegible] [illegible]mpestive des
des plaies..... 391
§ 12. Vulnéraire noir..... [illegible]un.... 391
§ 12 *bis*. Formules de divers mondificatifs.....
§ 13. Topiques humides contre la suppuration..... [illegible]
§ 13 *bis*. Topiques secs contre la suppuration..... [illegible]le
§ 14. Topiques cathérétiques..... 395
§ 15. Topiques incarnatifs..... 390
§ 16. Médicament de Carie..... [illegible]7
§ 17. Topiques cathérétiques..... [illegible]
§ 17 *bis*. Topiques consomptifs.....
§ 18. Topique pour les ulcères rongeants.....
§ 19. Topique pour les vieux ulcères des jambes.....
§ 20. Topique pour les nerfs coupés.....
§ 21. Des émollients et des cicatrisants.....
§ 22. Topiques pour les brûlures..... [illegible]
§ 23. Topique pour les plaies contuses du dos..... [illegible]
§ 24. Des scarifications et des saignées locales dérivatives..... [illegible]
§ 25. De la saignée des varices..... 309
§ 26. De l'hémorragie consécutive à la saignée..... 309
§ 27. Des ventouses scarifiées et de leur pansement..... 311

APPENDICE HIPPOCRATIQUE DU TRAITÉ DES PLAIES :

§ 1. Des plaies qui ne se réunissent pas..... 315
§ 2. Des blessures mortelles..... 315
§ 3. Accidents divers des plaies : 1° Gangrène..... 315
§ 4. — 2° Infirmités consécutives..... 317
§ 5. — 3° Hémorragie..... 317
§ 6. — 4° Formation de l'ulcère férin..... 317
§ 7. Signes pronostiques pour l'hémorragie..... 317
§ 8. — pour les métastases..... 319
§ 9. — par défaut de réaction..... 319
§ 10. — d'après la nature des déjections..... 319
§ 11. — d'après la nature de l'ulcère..... 319
§ 12. — d'après l'ancienneté de l'ulcère..... 321
§ 13. — d'après la complication érésipélateuse..... 321
§ 14. — d'après les complications de gangrène et de suppuration..... 321
§ 15. — d'après la complication d'hydropisie..... 321
§ 16. — d'après les changements de la plaie..... 321
§ 17. — d'après la complication de spasme..... 321

Pages.
§ 18. Effet de l'abus du chaud 323
§ 19. Effets du froid 323
§ 20. Contre-indication du froid 323
§ 21. Fâcheux effets du froid sur les plaies 323
§ 22. Affusions froides dans certains tétanos 323
§ 23. Indications spéciales du froid 323
§ 24. Indications pour l'emploi de la chaleur 325
§ 25. De l'ulcère bourgeonnant 325
§ 26. Traitement des plaies et ulcères, et d'abord de l'ulcère calleux 325

DES HÉMORROÏDES ET DES FISTULES.

Argument des hémorroïdes et des fistules 329
Bibliographie 339
Des hémorroïdes :
§ 1. Mode de production des hémorroïdes 343
§ 2. Traitement : 1° Emploi du fer rouge 343
§ 3. ——— 2° Excision 347
§ 4. ——— 3° Extirpation 349
§ 5. ——— 4° Cautérisation objective; emploi du speculum ani 351
§ 6. ——— 5° Cautérisation médiate 353
§ 7. ——— 6° Cathérétiques; consomptifs 353
§ 8. ——— 7° Suppositoires 355
§ 9. ——— Hémorroïdes chez la femme 355
Des fistules :
§ 10. Mode de production des fistules à l'anus 357
§ 11. Traitement : 1° Incision 359
§ 12. ——— 2° Cathérétiques et tentes 359
§ 13. ——— 3° Ligature 363
§ 14. Traitement de la fistule borgne externe 367
§ 15. Traitement des fistules qu'on ne peut inciser 369
§ 16. 1re complication : Inflammation du rectum 369
§ 17. 2e complication : Strangurie 373
§ 18. 3e complication : Chute du rectum, etc. 373
§ 19. Douleur au rectum sans inflammation 379
§ 20. Généralités sur les médications topiques 381
Appendice de l'opuscule des hémorroïdes.
1° Étiologie et pronostic.
§ 1. Influence de l'âge sur les hémorroïdes 384
§ 2. Influence du climat sur les hémorroïdes 384
§ 3. Rôle physiologique des hémorroïdes 385
§ 4. Valeur pronostique des hémorroïdes 385
§ 5. Effet critique des hémorroïdes dans la manie 385

Pages.
§ 6. Action préservatrice des hémorroïdes 385
2° Thérapeutique, etc. :
§ 7. Opération des hémorroïdes par la ligature 387
§ 8. Indication de ne pas opérer toutes les hémorroïdes 389
§ 9. Observations cliniques sur les dangers de la cure intempestive des hémorroïdes 391
§ 10. Autre fait clinique sur les dangers d'un traitement inopportun 391

APPENDICE DE L'OPUSCULE DES FISTULES.
1° Étiologie; complication; diagnostic :
§ 1. Fistule complète, consécutive à un abcès précédé de diarrhée et de fièvre quarte 395
§ 2. Fistule d'origine traumatique, complications 390
§ 3. Complication et strangurie 397
§ 4. Caractères critiques des fistules 399
§ 5. Chute du fondement par suite de diarrhée 399
2° Pronostic et traitement :
§ 6. Valeur pronostique des fistules 399
§ 7. Pronostic des fistules 401
§ 8. Traitement des complications de la fistule à l'anus 401
§ 9. Recette pour la chute du rectum 403

COMMENTAIRE.
Aperçu historique sur la chirurgie des hémorroïdes 404
Aperçu historique sur la chirurgie des fistules 406

DES PLAIES DE TÊTE.

ARGUMENT DES PLAIES DE TÊTE 413
BIBLIOGRAPHIE DES PLAIES DE TÊTE 432
DES PLAIES DE TÊTE. Préambule 435
§ 1. Généralités sur les formes du crâne et les variétés des sutures 437
§ 2. Des deux tables osseuses du crâne; du diploé 439
§ 3. Régions plus faibles du crâne; corollaires touchant les plaies de tête. 442
§ 4. Régions plus résistantes du crâne; déductions par rapport aux plaies de tête 445
§ 5. De l'empreinte ou hédra; influence des sutures sur sa gravité 447
§ 6. Division des lésions traumatiques du crâne : 1° Fracture 449
§ 7. 2° Contusion de l'os 455
§ 8. 3° Enfoncement, avec complication de fracture 457
§ 9. 4° Empreinte ou hédra, soit simple, soit compliquée 459
§ 10. 5° Fracture par contre-coup 463
§ 11. Des cas qui indiquent ou non l'emploi du trépan 465
§ 12. De l'examen du blessé et du diagnostic de l'état des os 467
§ 13. Des divers modes de production des plaies de tête 469

Pages.
§ 14. Des divers modes d'action des armes vulnérantes..... 475
§ 15. Généralités sur les commémoratifs..... 475
§ 16. De l'hédra et de la fracture qui siégent dans les sutures; de leur diagnostic..... 477
§ 17. Du pansement des plaies de tête..... 483
§ 18. Du débridement dans les plaies de tête..... 485
§ 19. Des régions de la tête qui contre-indiquent le débridement..... 489
§ 20. Du débridement comme moyen de diagnostic..... 489
§ 21. De la rugination comme moyen de diagnostic..... 493
§ 22. De l'époque opportune pour la trépanation..... 493
§ 23. De l'emploi du médicament noir comme moyen de diagnostic..... 495
§ 24. Du traitement local après la trépanation..... 499
§ 25. Des conditions de l'exfoliation..... 503
§ 26. Indications pour le pronostic des fractures et l'extraction des esquilles..... 505
§ 27. Indications spéciales pour la trépanation chez les enfants..... 509
§ 28. Pronostic et indications opératives dans les blessures graves..... 511
§ 29. Médication évacuante dans la complication érésipélateuse..... 517
§ 30. Manuel opératoire de la trépanation..... 519
§ 31. Indications opératoires suivant les cas..... 521

APPENDICE DU TRAITÉ DES PLAIES DE TÊTE :

I. Causes, symptômes, diagnostic et pronostic :
§ 1. Étiologie, diagnostic des fractures du crâne..... 525
§ 2. Diagnostic avec la sonde..... 525
§ 3. Commotion cérébrale du 1er degré..... 527
§ 4. Commotion cérébrale grave du 2e degré..... 527
§ 5. Cas de commotion cérébrale du 1er degré..... 527
§ 6. Cas de commotion cérébrale du 2e degré..... 529
§ 7. Signes pronostiques de la commotion..... 529
§ 8. Plaies pénétrantes du crâne..... 531
§ 9. Complication des plaies du cerveau..... 531
§ 10. Pronostic des complications des plaies du cerveau..... 531
§ 11. Pronostic de la paralysie traumatique..... 533
§ 12. Complications diverses : 1° Érésipèle..... 533
§ 13. ——————— 2° Spasme traumatique..... 533
§ 14. ——————— 3° Érésipèle du cerveau..... 535
§ 15. ——————— 4° Nécrose..... 535
§ 16. Remarques générales sur le diagnostic, le pronostic, les crises, etc. 535

II. Traitement :
§ 17. Qu'il faut opérer de bonne heure..... 539
§ 18. Traitement et trépanation dans les plaies de tête..... 541
§ 19. Fait clinique touchant la nécessité d'opérer de bonne heure..... 541
§ 20. Observation clinique sur la nécessité d'une trépanation suffisante... 543

Pages.
§ 21. Qu'il ne faut pas opérer dans la tempe..... 545
§ 22. Traitement des complications; érésipèle après la trépanation, etc.. 545
§ 23. De la chaleur dans les pansements; indications et contre-indications. 549
§ 24. Contre-indications du froid 551
§ 25. Formule du médicament noir..... 551

COMMENTAIRE :
Sur les sutures du crâne d'après Hippocrate et les anciens. 553

FIN DU TOME PREMIER.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.